HISTOIRE

ET MÉMOIRES

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE.

HISTOIRE
DE
LA SOCIÉTÉ ROYALE
DE MÉDECINE.

ANNÉES M. DCC. LXXVII ET M. DCC. LXXVIII.

Avec les Mémoires de Médecine & de Physique Médicale, pour les mêmes Années,

Tirés des Registres de cette Société.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE PHILIPPE-DENYS PIERRES,
Imprimeur ordinaire du Roi & de la Société Royale de Médecine.

Et se trouve

Chez DIDOT le jeune, Libraire de la Société, Quai des Augustins.

M. DCC. LXXX.

TABLE POUR L'HISTOIRE.

ÉLOGES.

OUVRAGES

Perrieres. ibid. *Recherches ſur la rage ; par M. Andry : ſeconde édition.* 76. *Extrait des journaux tenus pour quatre-vingt-deux malades, qui ont été électriſés par M. Mauduyt.* ibid. *Mémoire ſur l'importation du géroflier des Moluques aux îles de France, de Bourbon, de Séchelles & de ces îles à Caïenne ; par M. l'abbé Teſſier.* 76, 77. *Médecine militaire* ou *Traité des maladies tant internes qu'externes, auxquels les militaires ſont expoſés : ouvrage publié par ordre du Gouvernement ; par M. Colombier.* 78, 79, 80. *Tableau hiſtorique & raiſonné des épidémies catharrales vulgairement dites* la Grippe, *depuis 1510 juſques & y compris celle de 1780 ; par M. Saillant.* 81. *Mémoire ſur les vertus, l'uſage & les effets de la douce amère ou* Solanum ſcandens *dans le traitement de pluſieurs maladies, & ſur-tout des maladies dartreuſes ; par M. Carrere.* ibid. *Sur la formation du ſalpêtre & ſur les moyens d'augmenter en France la production de ce ſel ; par M. Cornette.* 82. *Traité de la miliaire des femmes en couche : ouvrage couronné par la faculté de méd. de Paris ; par M. Gaſtellier.* 83. *Analyſe de l'eau de la fontaine de Pont-de-Veſle, ſituee en Breſſe à environ une lieue ſud-eſt de Mâcon ; par M. Maret.* 84. Primæ lineæ *de la* Pratique de Médecine *de M. Cullen.* 85. Opuſcula phyſica & chemica ; *par M. Bergman.* 86, 87. *Réflexions ſur les inconvéniens de l'inoculation de la petite-verole, relativement à la contagion qu'elle peut répandre ; par M. Roſa.* 88. Diſſertatio gradualis de primordiis chemiæ, præſide doctore Bergman. 89. *Eloge de M. Linnæus, par*

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites par les correspondans de la Société pendant les années 1777 & 1778, & rédigées par le R. P. Cotte, associé regnicole.

TOPOGRAPHIE

TOPOGRAPHIE MÉDICALE.

ÉPIDÉMIES.

EPIZOOTIES.

MÉDECINE PRATIQUE.

CHIRURGIE.

ANATOMIE.

CHIMIE MÉDICALE.

BOTANIQUE

ET HISTOIRE NATURELLE DES MÉDICAMENS.

PHYSIQUE MÉDICALE.



TABLE POUR LES MÉMOIRES.

MALADIES ÉPIDÉMIQUES.

TOPOGRAPHIE MÉDICALE.

MÉDECINE PRATIQUE.

MALADIES ÉPIZOOTIQUES.

CHIRURGIE.

BOTANIQUE.

PRIX.

ERRATA POUR L'HISTOIRE.

Page 18, *ligne* 8, *au lieu de* professeur, *lisez* médecin.

Ibid. lign. 34, *après ces mots* Kaw Boerhaave, *ajoutez :* on attribue peut-être avec plus de fondement cette assertion aux docteurs Screiber & Plumenthross.

Pag. 24, *note* 19, ces rois ordres, *lisez* ces trois ordres.

Pag. 54, *lign.* 25, *lisez :* place de chirurgien dans la marine royale.

Pag. 217, *lign.* 7, schirreuse, *lisez* squirreuse.

Pag. 226, *lign.* 31, Saint-Domingue, *lisez* la Guadeloupe.

Pag. 236, *lisez pour titre :* Opération césarienne, pratiquée avec succès par M. Chabrol, chirurgien, à Mezières, sur une dame de vingt-huit ans, le 31 août 1778, & communiquée à la Société par M. Hennequin, médecin à Charleville.

Pag. 249, *lign.* 35, chirurgien, *lisez* médecin.

ERRATA POUR LES MÉMOIRES.

Page 191, *ligne* 18, *beatis*, lisez *beati*.

Pag. 525, *ligne* 27, exemptes, *lisez* exempts.

Pag. 531, *ligne* 26, mordue, *lisez* mordus.

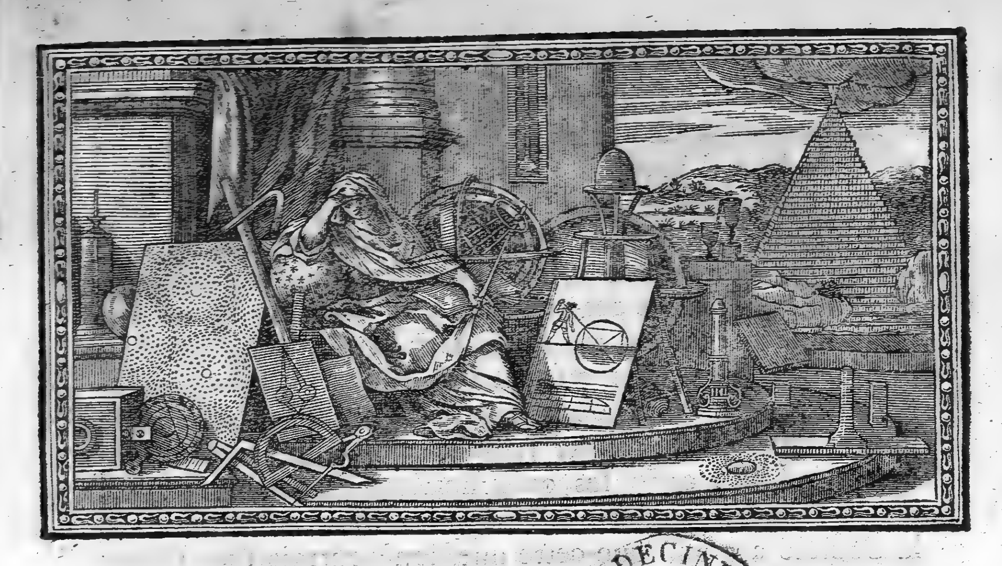
Pag. 582, *ligne* 21, en-dehors, *lisez* au-dehors.

Pag. 625, note *c*, *ligne* 1, au double, *lisez* le double.

Pag. 628, *ligne* 12, cette maladie. Susceptible. *lisez* cette maladie susceptible.

La Société déclare qu'elle expoſe les opinions, ſans les adopter, & que les Auteurs des Mémoires & Obſervations qu'elle publie, ſont garants des faits qu'ils annoncent. Les procédés nouveaux ne doivent être admis, ſur-tout en Médecine, qu'avec la plus grande réſerve. La Société prie qu'on ne regarde comme avoué par elle, que ce qu'elle aura approuvé par une délibération particulière.

HISTOIRE



HISTOIRE
DE
LA SOCIÉTÉ ROYALE
DE MÉDECINE.

Années M. DCC. LXXVII & M. DCC. LXXVIII.

LA Société royale a proposé, dans la séance publique qu'elle a tenue le 20 octobre 1778 au Collège royal de France, pour sujet d'un prix de la valeur de 600 livres, le programme suivant : *Établir 1°. par l'analyse chimique quelle est la nature des remèdes antiscorbutiques proprement dits ; 2°. par l'observation, quel doit être leur usage & leur combinaison dans les différentes espèces & complications, & dans les différens degrés du scorbut.*

Le ſcorbut eſt ſi commun dans les grandes villes, principalement dans les villes maritimes; les cauſes qui le produiſent, ſont ſi multipliées, ſur-tout dans certaines claſſes d'hommes très-précieux à l'état, qu'on ne ſauroit y donner trop d'attention. A la vérité, la médecine peut lui oppoſer des remèdes efficaces; mais les chimiſtes n'étant point d'accord ſur la nature de ces médicamens, certaines eſpèces de ſcorbut étant traitées heureuſement par les acides, tandis que d'autres ne le ſont qu'avec les antiſcorbutiques proprement dits; pluſieurs ſubſtances poſſédant peut-être cette vertu, ſans qu'elle ait été juſqu'ici apperçue, ou ſuffiſamment établie: enfin les complications de cette maladie n'ayant pas encore été développées avec aſſez de ſoin, la Société a penſé que cette queſtion pourroit être l'objet de nouvelles recherches.

Les mémoires qui concourront, ſeront remis avant le premier juin 1781, & le prix, qui eſt dû à la bienfaiſance de mademoiſelle Guerin, bourgeoiſe de Paris, ſera diſtribué dans la ſéance publique qui aura lieu le premier mardi après la fête de S. Louis de la même année.

Le ſecond prix que la Société a propoſé dans ſa ſéance publique du 20 octobre 1778, a été de *Déterminer s'il exiſte une fièvre miliaire eſſentielle & diſtincte des autres fièvres exanthématiques, & dans quelle conſtitution elle doit être rangée.*

Les maladies épidémiques peuvent être diviſées en deux grandes claſſes: les unes dépendent de l'intempérie des ſaiſons & de l'influence des climats; les autres reconnoiſſant des cauſes étrangères, ſont apportées du dehors & ſe propagent par contagion. Indépendamment de la facilité avec laquelle ces dernières ſe communiquent, on a obſervé que certaines conſtitutions favoriſent leur développement.

La peſte, la petite-vérole & la rougeole doivent être rangées dans cette ſeconde claſſe. Elles ont un caractère particulier, qu'elles donnent à toutes les maladies avec leſquelles elles ſe compliquent: leur marche eſt conſtante, &

plusieurs de leurs symptômes sont invariables : c'est pour cette raison qu'on les a appellées *fièvres essentielles, existantes par elles-mêmes*, & SUI GENERIS.

La fièvre miliaire a été regardée jusqu'ici comme appartenant à la même classe. Quoique cette opinion soit celle de Fanton, d'Allioni & des meilleurs auteurs, on peut y opposer les réflexions suivantes.

La miliaire est peut-être de toutes les fièvres celle qui a le moins de constance dans sa marche & dans ses symptômes. L'éruption qui l'accompagne, n'a point de périodes fixes : lorsqu'elle est compliquée avec d'autres maladies, elle semble en emprunter la forme, loin de leur imprimer son caractère. Plusieurs médecins instruits révoquent d'ailleurs en doute si elle est contagieuse. On a cru remarquer que c'est dans une constitution mixte, tenant de la catharrale & de la bilieuse, qu'elle paroît le plus souvent, & que les maladies avec lesquelles elle a le plus de rapport, participent toujours de la nature des affections bilieuses & catharrales.

Si ces considérations étoient fondées, la miliaire ne seroit point une maladie essentielle.

Tel est l'état de la question, que la Société a proposée d'après l'invitation de M. L'Epecq de la Cloture, son associé à Rouen. Ce médecin, connu avantageusement du public par un recueil d'observations sur les maladies qui ont régné aux environs de cette ville, a décrit (dans le second volume de son ouvrage) plusieurs fièvres miliaires épidémiques, sur la nature desquelles il desiroit être éclairé par ses confrères. En conséquence il a destiné une somme de 300 livres pour ce prix, qui a été remporté par M. Ausauvre, docteur en médecine à Vichy en Bourbonnois : la distribution en a été faite dans la séance publique tenue au Louvre le 31 août 1779.

Le sujet du troisième prix proposé dans la séance du 20 octobre 1778, a été de *Déterminer par un nombre suffisant d'observations & d'expériences exactes, si les maladies contagieuses, principalement la petite-vérole, peuvent se transmettre par l'intermède de l'air.*

Il eſt facile de ſentir toute l'importance de cette queſtion; mais on apperçoit en même temps combien il eſt difficile de la réſoudre. Les uns regardent l'air comme le foyer de toutes les maladies contagieuſes, les autres penſent qu'il ne ſe charge point des miaſmes ou levains capables de les produire. Ce qui a rendu juſqu'ici toutes les expériences équivoques, c'eſt que les moyens de communication étant très-multipliés, lorſqu'on en admet un, on ne peut aſſurer que les autres n'y ont pas contribué pour quelque choſe. C'eſt ce point qui a ſur-tout beſoin d'être éclairci. On prendra les plus grandes précautions pour écarter tous les doutes qu'on pourroit élever à ce ſujet.

Ce prix, de la valeur de 300 livres, eſt dû à la généroſité de M. Raſt, notre aſſocié à Lyon : les mémoires ſeront remis avant le premier janvier 1780; & le prix ſera diſtribué dans la ſéance publique qui ſe tiendra le premier mardi de carême de la même année.

Le ſujet du quatrième prix annoncé dans la ſéance du 20 octobre 1778, a été 1°. d'*Indiquer la meilleure méthode pour guérir promptement & ſûrement la gale contractée par communication, comme il arrive dans les cazernes, dans les ateliers, dans les hôpitaux & dans les priſons* : 2°. de *Faire connoître le moyen le plus prompt, le moins diſpendieux, & en même temps le plus ſûr pour guérir la gonorrhée virulente, & pour prévenir les accidens qui en ſont ordinairement les ſuites.*

La Société a déclaré, dans ſa ſéance publique tenue au Louvre le 31 août 1779, que parmi les mémoires envoyés pour concourir à ce prix, de la valeur de 600 livres, un ſeul avoit fixé ſon attention. Elle a nommé des commiſſaires pour faire, avec toute la prudence poſſible, l'eſſai de la méthode annoncée par l'auteur de ce mémoire, ſur l'efficacité de laquelle elle prononcera dans une de ſes prochaines ſéances publiques.

Parmi les épreuves auxquelles ce programme a donné lieu, nous citerons la ſuivante. Elle a été faite par M. Bru-

gniere, chirurgien-major du régiment de Béarn, sous les yeux d'un colonel distingué [1] depuis long-temps par l'attention éclairée qu'il porte sur tout ce qui intéresse la santé des soldats, la discipline & la sûreté de leur service. M. Brugniere a employé le mercure sous la forme de frictions, pour guérir quarante-huit soldats attaqués du vice vénérien, & il les a guéris en les réunissant dans une salle commune, & en les y traitant avec économie, sans les envoyer à l'hôpital; ce qui est un très-grand avantage. L'état ci-joint prouve combien M. le marquis de Crenolles, qui a ordonné ces essais, a eu lieu d'en être satisfait.

On évalue, dans les hôpitaux militaires, le traitement de chaque malade attaqué de vice vénérien, à soixante jours; ce qui fait, pour quarante-huit soldats.................................2880 journées.

La dépense de chaque journée étant estimée à 14 s. 4 den., déduction faite de la solde de 5 s. 8 d., & en évaluant les journées l'une dans l'autre à 1₶, le total est........................... 2064₶

Or, M. Brugniere n'a employé que.....2103 journées, & les frais ont monté pour le même nombre d'hommes, à....................................... 405₶ 19 s.

Il y a donc un bénéfice de............. 777 journées & de 1658₶ 1 s.

La Société avoit proposé le 27 juin 1778 pour sujet d'un prix de la valeur de 300 livres, de *Déterminer quels sont les rapports des maladies épidémiques avec celles qui surviennent dans le même temps & dans le même lieu, & qu'on appelle* INTERCURRENTES; *quelles sont leurs complications, & jusqu'à quel point ces complications doivent influer sur leur traitement.* La Compagnie a annoncé dans la séance publique tenue le 23 février 1779, que n'ayant pas été satisfaite des mémoires envoyés au concours, elle proposoit de nouveau ce programme pour sujet d'un prix double, qui sera distribué en 1781 dans la séance publique du premier mardi de carême: les mémoires doivent être remis avant le 15 novembre 1780.

---

[1] M. le marquis de Crenolles.

La Compagnie a vu avec la plus grande ſatisfaction les heureux effets de l'émulation répandue dans les provinces. Les médecins & les phyſiciens les plus habiles ſe ſont livrés avec autant de zèle que de ſuccès aux travaux pour leſquels elle a propoſé des prix d'encouragement. Le premier prix de ce genre devoit être adjugé à l'auteur du meilleur mémoire ſur la topographie médicale de quelque ville, pays ou canton de la France. Ce prix, conſiſtant en un double jetton d'or, a été remporté par M. Raymond, aſſocié regnicole à Marſeille, qui a adreſſé à la Société des détails très-intéreſſans ſur la ſituation de cette ville, ſur le tempérament & ſur les maladies de ſes habitans [2].

Le ſecond prix ſur le même objet, conſiſtant en un jetton d'or, a été remporté par M. Didelot, chirurgien, correſpondant de la Société à Remiremont, auteur d'une bonne deſcription topographique & médicale de la Vôge.

Le premier *acceſſit* a été accordé à M. Barrere, médecin de l'hôpital militaire de Mont-Louis. Ce qui rend ſon travail recommandable, c'eſt qu'il a donné un catalogue exact & diſpoſé ſuivant la méthode de Linnæus, des plantes *pyrénéennes* & *alpines* qui croiſſent aux environs de la ville qu'il habite, & ſur les montagnes voiſines.

Le ſecond *acceſſit* a été partagé entre M. Villar, médecin très-verſé dans la botanique & correſpondant de la Société à Saint-Bonnet en Dauphiné, & M. Flaugergues fils, phyſicien demeurant à Viviers en Vivarais.

La Société avoit demandé un *Tableau des maladies aiguës & chroniques auxquelles les beſtiaux de toute eſpèce ſont ſujets dans chaque pays.* Elle a reçu pluſieurs mémoires très-bien faits ſur cet objet utile, & elle a cru devoir diſtribuer à leurs auteurs des prix d'encouragement.

Le premier de ces prix, conſiſtant en un double jetton d'or, a été remporté par M. Gaſtellier, aſſocié regnicole à Montargis.

---

[2] Voyez parmi les Mémoires de ce volume, pag. 66.

M. Gallot, médecin & correspondant de la Société à Saint-Maurice-le-Girard en Bas-Poitou, a obtenu le second prix, consistant en un jetton d'or.

L'*accessit* a été adjugé à M. Didelot, chirurgien à Remiremont.

Outre ces mémoires qui ont été couronnés, la Société a fait, dans sa séance publique du 31 août 1779, une mention honorable de ceux qui lui ont été adressés par MM. Razoux, médecin à Nismes; Boucher, médecin à Lille; de Brieude, à Aurillac; Dieu, à Soissons; Mahon, à Chartres; Housset, à Auxerre; Mouton, à Agde; Richard Duplessis, à Nantes; Le Jau, à Phalsbourg; Dufour, à Noyon; Bouffey, à Argentan; Landaïs, aux Essarts en Bas-Poitou; Ayrault, à Mirebeau; & Desbrets, à Cusset en Bourbonnois, qui nous ont envoyé des observations intéressantes sur la topographie des différens climats qu'ils habitent.



La Société s'empresse de rendre compte des différens travaux entrepris par ses membres & approuvés par elle.

Les principales expériences de M. Mauduyt sur l'électricité médicale, sont terminées, & il ne les continue que pour les varier & pour s'assurer de plus en plus des effets qu'il a déja observés. La Compagnie a délibéré si elle publieroit ces expériences dans tous leurs détails, ou si elle n'en donneroit qu'un précis: elle a pris le premier parti, & elle a pensé que le seul moyen d'être utile en faisant des essais sur une matière aussi importante & aussi peu approfondie, étoit d'en décrire toutes les circonstances [3]. Au mérite d'avoir fait un excellent travail, M. Mauduyt a joint celui de la modestie. Il laisse aux médecins à prononcer sur l'utilité de ce qu'il a fait; & si l'on avoit besoin de motifs pour lui donner une entière confiance, on en trouveroit

[3] Voyez parmi les Mémoires de ce volume, pag. 199.

de ſuffiſans dans la conformité de ſes réſultats avec ceux de M. de Sauſſure, aſſocié étranger de la Société royale de médecine à Genève, ſans que ces deux phyſiciens ſe ſoient communiqué leurs opérations.

M. Andry ayant demandé que la Société nommât un ſecond commiſſaire pour ſuivre conjointement avec lui les eſſais relatifs aux propriétés médicales de l'aimant, M. Thouret a été chargé de ce ſoin. Ils ont déja fait un grand nombre de tentatives, & ils publieront leurs recherches à ce ſujet, lorſque leurs expériences ſeront plus multipliées. Pluſieurs de nos correſpondans, parmi leſquels on doit ſur-tout compter M. de Harſu, phyſicien de Genève, ont fourni à MM. Andry & Thouret des obſervations intéreſſantes à ce ſujet.

L'application de l'air fixé, qui, d'après l'intention de la Société, devoit être mis en uſage dans le traitement des ulcères & des cancers, n'a pas eu tout le ſuccès qu'on en attendoit. Lorſque l'ulcère étoit diſpoſé à s'enflammer, ou que ſes bords étoient douloureux & ſenſibles, l'air fixé a paru nuiſible : il a mieux réuſſi lorſque les ulcères étoient humides, lâches & atones; & en général, en agiſſant comme antiputride ſur la ſurface des ulcères & des cancers, il ſemble n'avoir pas pénétré plus profondément. Tel a été le réſultat des eſſais que M. de Lalouette a faits ſous les yeux de pluſieurs de ſes confrères.

L'épilepſie eſt un mal effrayant par ſes ſymptômes, & redoutable par ſon opiniâtreté. M. Saillant a commencé un travail ſur le traitement de cette maladie : il a déja communiqué à la Société des recherches faites dans les auteurs qui en ont traité; il a auſſi fait part à la Compagnie de pluſieurs obſervations qu'il a eu occaſion de faire & dont il inſtruira le public, lorſqu'il aura recueilli un aſſez grand nombre de faits.

La Société a inſéré dans ce volume (page 587) un mémoire qui contient la ſuite des travaux de M. l'abbé Teſſier ſur les maladies des grains; mais il ne bornera pas là ſes recherches:

recherches : il s'est procuré des bleds des diverses provinces de la France, & il se propose d'en faire un examen suivi & de les cultiver dans des terrains différens. Il est déja venu à bout de faire naître à volonté, dans ses expériences, plusieurs des maladies auxquelles les bleds sont sujets ; ce qui suppose une connoissance très-étendue des causes auxquelles on peut les attribuer. Cette partie de la botanique, qui est la plus utile, est celle à laquelle M. l'abbé Tessier s'est consacré.

M. Lorry a continué de recueillir dans les auteurs grecs qui n'ont pas écrit expressément sur la médecine, tout ce qui est relatif à cette science. Ce délassement ne peut être que celui d'un homme très-instruit & d'une littérature profonde. M. Andry, aussi très-versé dans la partie historique de la médecine, a lu dans nos assemblées des mémoires très-curieux & très-instructifs sur l'état de cette science chez les Gaulois.

M. Geoffroy donne à la Société une exposition fidelle & savamment rédigée des maladies qu'il observe à Paris dans chaque sémestre ; & ces détails, joints à ceux de nos autres confrères, servent à rédiger la description des maladies qui règnent pendant chaque année.

Nous devons au zèle & aux lumières des médecins & des physiciens qui correspondent avec nous, un nombre prodigieux de mémoires & d'observations dans tous les genres qui tiennent à l'art de guérir ; celles qui sont relatives à la constitution des différentes années, doivent être réunies pour former un ensemble. Il en est d'elles comme des observations météorologiques : leur collection & leur comparaison pendant plusieurs années, peuvent seules les rendre précieuses. La Société prie qu'on les lui adresse avec confiance ; elle les conserve avec soin, & elle les publiera lorsqu'elle en aura formé un tableau capable de jetter quelque jour sur la nature & sur les causes, ou sur les variations & les retours périodiques des différentes maladies. Pour ce qui est des observations isolées, soit que la Société les publie

dans un volume entier d'hiſtoire, où chacune ſera rangée dans la place qui lui conviendra le mieux, ſoit qu'elle prenne un autre parti, aucune de ces obſervations ne ſera perdue pour le public.

IL ſeroit également injuſte d'admettre ou de proſcrire tous les remèdes nouveaux; mais comme on eſt fondé à croire que parmi ceux qui les préſentent & qui en vantent les ſuccès, la plupart étant très-ignorans en médecine, ne ſont point en état de connoître la nature des maladies qu'ils diſent avoir guéries, ni les propriétés & la combinaiſon des drogues qu'ils emploient: comme il eſt encore certain que pluſieurs joignent la mauvaiſe foi à l'ignorance, la Société a réſolu de n'épargner ni temps ni ſoins dans les recherches qu'elle ſe propoſe de faire à ce ſujet.

L'article X des lettres-patentes, enregiſtrées en parlement le premier ſeptembre 1778, qui attribuent à la Société la connoiſſance des remèdes, portant que toutes les permiſſions & brevets accordés précédemment n'auront aucun effet, s'ils ne ſont approuvés par elle, cette Compagnie mettra dans le nouvel examen des remèdes déja autoriſés, lorſqu'ils lui ſeront préſentés par ordre du gouvernement, toute l'attention & l'impartialité poſſibles.

La Société croit devoir rendre compte au public, que cet examen intéreſſe, de la manière dont elle y procède. Les poſſeſſeurs des remèdes propoſés ſont obligés de remettre une certaine quantité de leur préparation, avec un expoſé des vertus qu'ils lui attribuent & des circonſtances dans leſquelles il convient, ſelon eux, de l'employer. Ils ſont tenus de communiquer, ſous cachet, leurs recettes & les détails de leurs procédés. La Société nomme deux commiſſaires, auxquels ce dépôt eſt confié, qui certifient l'avoir reçu ſous le cachet des auteurs, & qui gardent ſur ce qu'il contient le plus grand ſecret. Les poſſeſſeurs de remèdes doivent juſtifier vis-à-vis des commiſſaires nommés

la vérité de ce qu'ils ont avancé, en faiſant en leur préſence la préparation pour laquelle ils ſollicitent un brevet. Ces commiſſaires recherchent ſi l'on ne trouve point dans les *Pharmacopées* des formules ſemblables, ce qui eſt très-important, afin de ne pas mettre le gouvernement dans le cas d'acheter pluſieurs fois le même remède : ils expoſent les bons ou mauvais effets que l'on peut attendre de ſon uſage ; & après qu'ils en ont fait leur rapport à la Société aſſemblée, cette Compagnie délibère ſi le remède doit être proſcrit, s'il doit être ſoumis à des expériences, ou enfin s'il mérite d'être approuvé.

Il n'eſt pas beſoin de dire qu'on ne ſe permet de faire des eſſais que dans le cas où l'on eſt aſſuré que le remède n'expoſe à aucun danger. C'eſt une des raiſons pour leſquelles on exige que la recette ſoit connue des commiſſaires. Mais ce qu'il eſt eſſentiel d'obſerver, c'eſt qu'outre les épreuves qui ſe font dans des hoſpices, deſquels on ne peut jamais ſe flatter d'éloigner toute eſpèce de fraude, la Compagnie exige qu'un certain nombre de perſonnes de l'art portent un bon témoignage ſur les remèdes propoſés, après les avoir employés, dans leur pratique, ſur des malades abſolument inconnus aux auteurs deſdits remèdes. La Société attendra toujours un délai ſuffiſant pour en aſſurer le ſuccès, & pour ne pas courir les riſques de porter un jugement trop précipité.

En prenant ces précautions, la Société eſpère pouvoir proſcrire au plutôt cette étonnante quantité de recettes inutiles ou dangereuſes, dont les auteurs ſont répandus dans tout le royaume. Ce qui doit fortifier cette eſpérance dans l'eſprit du public, c'eſt que le miniſtre auquel le département de cette capitale eſt confié, & le magiſtrat qui veille à la police, ont donné les ordres les plus ſévères pour que l'exécution de ce projet utile ſoit prompte & complette. Un inſpecteur de police, a été chargé de ſuivre cette opération, de ſignifier à tous les diſtributeurs de remèdes des ordres par leſquels ils ſont tenus d'en ceſſer la vente, juſqu'à ce qu'ils y ſoient autoriſés par une approbation de la Société,

& de vérifier l'état des regiſtres contenant les noms & adreſſes des empyriques, dont le nombre eſt ſi grand que nous n'oſons l'indiquer ici.

Quelque longue & difficile que ſoit cette réviſion, la Société a eu le courage de la commencer, & elle la continuera avec le même zèle. Elle invite tous ceux qui diſtribuent des remèdes ſans ſon aveu, à ne pas attendre des ordres ſupérieurs pour ſe préſenter à elle : ils doivent ſavoir que tous les examens, rapports ou brevets ſe font & ſe délivrent gratuitement & ſans aucuns frais ni dépenſes quelconques ; ce qui n'avoit encore jamais eu lieu.

La Société ne donne pas ſeulement ſon attention aux remèdes que l'on annonce comme ayant de grandes vertus ; perſuadée que rien de ce qui intéreſſe, de quelque manière que ce ſoit, la ſanté des hommes, n'eſt indifférent, elle examine avec beaucoup de ſoin toutes les préparations, ſoit coſmétiques ou autres, qui peuvent influer ſur le corps humain ; & ceux de ſes membres qui ont le plus de connoiſſance en chimie, ne dédaignent pas de s'occuper de ces détails, très-faſtidieux à la vérité, mais dont ils ſentent toute l'importance.

La Société n'a pas cru devoir ſe contenter d'annoncer cette partie de ſes travaux ; elle a imaginé un moyen qui pourra mettre le public à portée d'en jouir ſur le champ. Elle a arrêté qu'il y auroit dorénavant dans ſon bureau un état oſtenſible des remèdes nouveaux approuvés par elle, & des jugemens qu'elle aura portés ſur les remèdes autoriſés précédemment & qui auront été ſoumis à ſon examen. Cet état pourra être conſulté par tous ceux qui, avant de s'expoſer à employer des remèdes ſecrets, voudront ſavoir quel degré de confiance ils méritent. Le bureau de la Société eſt ouvert depuis neuf heures du matin juſqu'à une, & depuis quatre heures après-midi juſqu'à huit heures du ſoir. Le public y trouvera tous les renſeignemens poſſibles ſur les rapports & les délibérations de la Société qui concernent la diſtribution des remèdes & préparations médicinales dans

tout le royaume : il lui sera facile de connoître les véritables intentions de cette Compagnie à ce sujet, & il verra avec quel zèle, quelle exactitude & quel désintéressement elle se livre à ce travail. Elle prie les citoyens de toutes les classes, & principalement les gens de l'art, de lui communiquer leurs observations sur les effets des remèdes auxquels elle aura donné son approbation, & elle espère que les personnes qui pourroient être mécontentes sur quelques uns des objets dont l'administration lui est confiée, ne se croiront autorisées à former des plaintes, que lorsqu'elle aura refusé de les entendre & de leur donner satisfaction.

Un premier avis, daté du 20 novembre 1778, a fait connoître les précédentes dispositions ; & un second avis, qui a été distribué dans la séance publique tenue au Louvre le 31 août 1779, expose une suite très-considérable de remèdes qui ont été rejettés, avec les époques des assemblées dans lesquelles les rapports ont été lus. La Société n'a pas trouvé de meilleur moyen pour s'opposer au charlatanisme, que de rendre ainsi publics les jugemens qu'elle aura portés.

LA Société a perdu depuis l'année 1776, dont l'histoire est consignée dans son premier volume, parmi ses associés ordinaires, MM. LE ROY, docteur des facultés de Paris & de Montpellier, professeur émérite de cette dernière, mort le 10 décembre 1779 ; BARBEU DUBOURG, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, mort le 13 décembre 1779, & BUCQUET, docteur-régent & professeur de chimie de la faculté de Paris, membre de l'académie royale des sciences, &c. mort le 25 janvier 1780 : parmi ses associés regnicoles, MM. BONAFOS, docteur & professeur à Perpignan ; & NAVIER, docteur en médecine & correspondant de l'académie royale des sciences à Châlons-sur-Marne : parmi ses associés étrangers, M. MACBRIDE, docteur en

médecine & chirurgien à Dublin ; & parmi ses correspondans, MM. ERLIN, premier médecin de la marine à Brest ; EUSTACHE, médecin à Condé en Haynaut ; HUET DE LA MARTINIERE, médecin à Laigle en Normandie ; VIAL, médecin à Arles ; & COUGNET, médecin à Brioude en Auvergne.

La Société a conféré, le 18 mai 1779, à MM. CARRERE, ancien professeur de la faculté de médecine de Perpignan & médecin du garde-meuble de la couronne ; & CORNETTE, docteur en médecine de l'université de Montpellier & de l'académie royale des sciences, le titre d'associés ordinaires : M. BARBEU DUBOURG, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, que la Compagnie n'a pas eu la satisfaction de compter long-temps parmi ses membres, avoit été élu dans la même séance.

Les associés regnicoles nommés depuis le 6 octobre 1778 sont MM. VIGAROUX, docteur & professeur en médecine dans l'université de Montpellier ; & LINACIER, docteur en médecine à Chinon en Touraine.

Les places d'associés étrangers dont la Société a pu disposer, ont été conférées à MM. le chevalier ROSA, professeur primaire à Modène ; DE SAUSSURE, professeur de physique à Genève ; BERGMAN, professeur de chimie à Upsal, & BOECLER, premier médecin du roi de Pologne à Warsovie.

Les nouveaux correspondans adoptés par la Société sont MM. REGNAUDOT, docteur en médecine à la Guadeloupe ; MAZARS DE CAZELLES, docteur en médecine à Toulouse, CZENPINSKI, docteur en médecine à Warsovie ; ARALDI, CUZZONI, SCARPA, SAVANI, docteurs en médecine à Modène ; SOMMER, à Brunswick ; SANDIFORT, professeur de médecine à Leyde ; GRUNNER, professeur de médecine à Yéna ; ASTI, docteur en médecine à Padouë ; ROGERTSON, docteur en médecine à Pétersbourg ; MOLSEN, docteur en

médecine à Berlin; CRAMPAGNA, docteur en médecine à Bruxelles; PARADE, docteur en médecine à Périgueux; PUTOD, médecin au service de la marine; DELAUNAY, docteur en médecine à Dinan en Bretagne; DE FRANCE, docteur en médecine à la Ferté-sous-Jouarre; DIEU, docteur en médecine à Guise; TERRÈDE, docteur en médecine à Laigle; TAILLERE, docteur en médecine à Bourbonne; PARIS, docteur en médecine à Arles; PISSIS, docteur en médecine à Brioude; BELLON, docteur en médecine à Valence en Dauphiné; MICHAULT D'ARBOUVILLE, curé à Boisgasson en Dunois; VILLAR, docteur en médecine & botaniste à Saint-Bonnet en Dauphiné; PÉROLLE, docteur en médecine à Grasse, LOTTINGER, docteur en médecine à Sarrebourg; LE JAU, docteur en médecine à Phalsbourg; WANNER, docteur en médecine à Obernheim en Alsace; GALLERON, docteur en médecine à Ivry-la-Bataille; HÉRAULT & MARTINEAU, docteurs en médecine à Chatellerait; LABORDE, docteur en médecine à Bayonne; MONLIEN fils, docteur en médecine à Rennes; LOPEZ, docteur en médecine à Santa-Fé en Amérique; LE CAT, médecin de L. M. Imp. & R. à Bruxelles; HOLLANDE, docteur en médecine (il voyage); CONÉIGLAND, docteur en médecine à Venise; VIÉ DELPECH, attaché au prince de Rezweski (il voyage); EHRMANN fils, docteur en médecine à Francfort-sur-le-Mein; BARRERE, docteur en médecine à Mont-Louis; BEUDON, maître en chirurgie au Grand-Andelys en Normandie; BRUN, médecin, intendant des eaux minérales à Capbern en Néboussan; JANIN, maître en chirurgie & oculiste à Lyon; PERKINS, docteur en médecine à Boston; ROUCH, docteur en médecine à Philadelphie; DE HARSU, physicien à Genève; RIÉGER, docteur en médecine à Lancastre en Pensylvanie; WEBSTER, docteur en médecine à Edimbourg; AUFAUVRE, docteur en médecine à Vichy; BEERENBROECK, docteur en médecine à Bruxelles; BEAUVAIS DE PREAU, docteur en médecine à Orléans; DÉGLAND, docteur en médecine à Rennes; JEUDRY, docteur en mé-

decine à Ernée dans le Maine; MUNICKS, docteur en médecine à Groningue; FLAUGERGUES fils, physicien à Viviers; DURAND, docteur en médecine à la Pommeraie-sur-Seure; DE MARSAN, docteur en médecine à Beauvais; DU BOUEIX, docteur en médecine à Cliſſon en Bretagne.

PARMI les liaiſons qu'une correſpondance étendue nous a procurées, aucune ne nous a plus flattés que celle dont monſeigneur le duc de Modène a bien voulu nous offrir les avantages dans ſes états. Ce prince nous a adreſſé des lettres-patentes, ſignées de ſa main, qui établiſſent une correſpondance dont la forme eſt exactement déterminée entre des médecins de ſon duché, qu'il a nommés lui-même, & la Société royale de médecine. Nous conſervons cette pièce comme un monument honorable pour nous & pour la médecine en général, aux progrès de laquelle l'inſtitution de cette correſpondance eſt ſpécialement deſtinée.



ÉLOGES.



ÉLOGES.

ÉLOGE DE M. LINNÆUS.

CHARLES LINNÆUS, chevalier de l'ordre royal de l'étoile polaire, premier médecin du roi de Suède, professeur de médecine & de botanique dans l'université d'Upsal, un des huit associés étrangers de l'académie royale des sciences de Paris, des académies de Montpellier, de Toulouse & de Marseille, de la société royale de Londres, des académies de Berlin, de Pétersbourg, de Stockholm, d'Upsal, de Bologne, de Florence, de Berne, d'Edimbourg, de Tronhiem en Norwège, de Rotterdam, de Philadelphie, de celle des Curieux de la nature & de celle de Zéelande [1], naquit le 23 mai 1707, dans la province de Smolande, en Suède, de Nicolas Linnæus, ministre de la paroisse de Stembrohalt, & de Christine Broderson. Lu le 23 février 1779.

On sera peut-être surpris que nous n'annoncions point le savant auquel cet éloge est consacré, avec le titre de *chevalier Von-Linne*; mais ayant à choisir entre deux noms, dont l'un a été illustré par les sciences, & l'autre créé par la faveur, nous avons dû préférer le premier.

---

[1] M. Linnæus a aussi été pendant quelque temps secrétaire de l'académie d'Upsal.

Le goût de la botanique étoit en quelque ſorte inné dans ſa famille; ſon père s'amuſoit à cultiver des plantes. M. Linnæus reſſentit dès ſon enfance le deſir le plus preſſant de les étudier & de les connoître. Les talens diſtingués qu'il avoit reçus de la nature pour ce genre de travail, & la brillante réputation que ſes ſuccès lui ont acquiſe, démontrent aſſez l'injuſtice & la fauſſeté de l'aſſertion par laquelle un ſavant profeſſeur * taxoit de médiocrité tous les ſujets qui ſe deſtinoient à l'étude de la botanique. Cette ſcience préſente en effet une multitude d'objets qui n'exigent que de la mémoire; mais plus ces détails ſont nombreux & variés, plus il eſt difficile & important de les comparer, de les claſſer & d'en apprécier les rapports. Sous ce point de vue, un botaniſte peut être un grand homme; & c'eſt ainſi que M. Linnæus doit être conſidéré.

En 1717, il fut envoyé au collège de Vexio, ſeule ville de la province de Smolande. Ses maîtres en furent peu ſatisfaits; ils attribuèrent au défaut de diſpoſition & d'aptitude, une indifférence pour leurs leçons, qui n'étoit dûe qu'à l'ardeur avec laquelle M. Linnæus ſe ſentoit entraîné vers un autre travail. Son unique plaiſir étoit de parcourir les campagnes voiſines, pour y recueillir des plantes, & toute ſon ambition ſe bornoit, diſoit-il, à pouvoir acquérir aſſez de connoiſſances pour parvenir un jour à être chargé du ſoin du ſeul jardin de botanique un peu conſidérable qui fût alors en Suède, & qui appartenoit à M. Rudbeck.

En 1727, il vint à Lund en Scanie, dans le deſſein d'y achever ſes études. Il connoiſſoit déja les végétaux de pluſieurs provinces, ſans avoir jamais lu dans aucun autre livre que dans celui de la nature. Il trouva enfin chez le docteur Kilian Stobæus, médecin & ſavant antiquaire, divers traités de botanique, & il les dévora avec cette avi-

* Kaw Boërrhaave.

dité que donne la jouissance d'un plaisir desiré depuis long-temps.

M. Linnæus se rendit l'année suivante à Upsal. Olaüs Celsius [2], oncle du célèbre astronome de ce nom, conçut pour lui cet attachement que les grands talens inspirent, & il lui ouvrit une bibliothèque riche dans tous les genres, & sur-tout en histoire naturelle.

Le célèbre Rudbeck, accablé d'années, continuoit d'enseigner la botanique à Upsal. Aussi-tôt qu'il connut M. Linnæus, il lui confia les fonctions de sa chaire, dont le nouveau professeur s'acquitta de la manière la plus distinguée.

Un succès aussi brillant enflamma son courage; il avoit alors vingt-trois ans. Lorsqu'il eut fait pendant deux années le cours de botanique, il communiqua à la société royale d'Upsal le desir qu'il avoit de voyager. Son génie vif & bouillant auroit eu peine à se concentrer dans une sphère dont tous les points lui étoient connus. Il savoit que celui qui n'a jamais considéré que des objets d'histoire naturelle réunis pour le luxe, & rangés suivant une méthode, est plutôt un curieux qu'un naturaliste; & il regardoit ces riches collections, pour lesquelles on a mis l'ancien & le nouveau monde à contribution, comme une sorte de chaos où les individus que le plus grand éloignement sépare, se trouvent souvent confondus; où la situation des lieux, la position des corps environnans, la forme même des substances n'étant point conservées, tout est altéré & soumis à l'empire de l'imagination. M. Linnæus sentit combien un pareil assemblage est insuffisant pour former un observateur, & il desiroit de le devenir.

Il connoissoit déja la province de Smolande & la Scanie; il avoit même éprouvé dans cette dernière un accident

[2] Olaüs Celsius professoit alors la théologie à Upsal, & il avoit sçu allier cette étude avec celle de la botanique & de l'histoire naturelle. Il étoit aussi très-versé dans la littérature orientale. Il a paru en 1745 un ouvrage de lui intitulé *Hierobotanicum*.

auquel il s'en est peu fallu qu'il n'ait succombé. En herborisant en 1728, il fut piqué par cette espèce de ver délié qui tourmente si souvent les habitans des plages marécageuses situées au nord de la Suède, où il tombe du milieu des airs sur les corps des animaux, sans que l'on connoisse la source funeste qui le produit. M. Linnæus en a gardé un souvenir profond; & il en a consacré la mémoire, en donnant le nom de *furia infernalis* à l'animal qui lui avoit fait courir un si grand danger [3].

En 1732, l'académie d'Upsal desira qu'il fît un voyage en Laponie*. M. Linnæus parcourut, au milieu des glaces & des frimats, ce pays où la nature resserrée par le froid le plus vif, ne peut donner à ses productions tout le développement dont elles ont besoin : il publia à son retour la suite des plantes qu'il y avoit observées [4]. Pendant l'hiver suivant [5], il visita les mines de la Suède; il fut témoin de leur exploitation, & il communiqua en 1733, dans un cours de docimasie, les connoissances qu'il avoit acquises.

En 1734, le baron de Reuterholm, gouverneur de la Dalécarlie, province dont les habitans jouissent encore de cette force & de cette rudesse que donnent la nature & l'indépendance, pria M. Linnæus d'y faire un voyage & d'en examiner les productions; ce qu'il exécuta avec le plus grand soin. Il pénétra même, en traversant les montagnes les plus escarpées & par des chemins presque inaccessibles, jusqu'en Norwège [6]. Quel spectacle pour un jeune naturaliste que ces contrées, où les hommes en petit nombre & peu industrieux n'ont fait que les changemens néces-

[3] Voyez le *Systema naturæ*, 10e édition. *Inter vermes intestina... Fauna suecica* 2070, & les *Mém. de l'acad. d'Upsal*, en 1774, par M. Solander.

* *Alpes lapponicæ nutriunt plantas Alpium helveticarum, pyrenaicarum & scoticarum.* Flora suecica.

[4] *Flora lapponica*, 1732 — 33.

[5] En 1733.

[6] Il a donné la description d'une mine de cuivre qu'il y a observée & qui lui a présenté des singularités intéressantes.

ſaires à leur ſubſiſtance, & où l'art n'a preſque rien défiguré! il eſt certain d'y retrouver au moins les traces des premières formes. C'eſt dans cette école que M. Linnæus a puiſé ſes premiers élémens.

En 1735, un nouveau théâtre s'ouvrit à ſes yeux. Il voyagea en Danemarck, en Allemagne, dans les Pays-Bas Autrichiens & en Hollande. Il arriva pendant le mois de juillet à Harderovic, où il fut reçu docteur [7]; il vint enſuite à Amſterdam.

M. Linnæus, que ſon père avoit laiſſé ſans fortune, voyageoit de la manière la moins diſpendieuſe & la plus inſtructive. Marchant toujours à pied, à la manière des botaniſtes, muni d'un ſtilet & d'une loupe, chargé des plantes qu'il vouloit conſerver & accoutumé à ſe nourrir des alimens les plus groſſiers, jamais on n'acquit tant de gloire avec ſi peu de frais.

L'illuſtre Boërrhaave & le docteur Burmann [8] connurent bientôt le mérite de notre voyageur, & ils lui fournirent l'occaſion de développer toute l'étendue de ſes talens, en le recommandant à M. Cliffort, qui avoit un ſuperbe jardin de botanique à Hartécamp. M. Linnæus y fut accueilli de la manière la plus flatteuſe, & l'illuſtre amateur qui le reçut ſi bien, le combla de préſens, & le fixa pendant pluſieurs années dans ſa maiſon, en cachant toujours, ſous le voile de la délicateſſe la plus ſcrupuleuſe, tous les ſervices qu'il lui rendoit.

Quel bonheur pour M. Linnæus d'être, à vingt-huit ans, en quelque ſorte le maître d'un jardin orné des plantes les plus précieuſes, où l'art ſavoit produire tous les degrés de chaleur néceſſaires au développement des végétaux, & dans lequel enfin tout obéiſſoit à ſes diſpoſitions! Quel plaiſir auſſi pour M. Cliffort, de poſſéder au milieu des plantes qu'il

[7] Il publia pour ſa réception une diſſertation ſur les fièvres : *Diſſertatio de febribus*, Harderovici, 1735.

[8] Le docteur Burmann étoit alors profeſſeur de botanique à Leyde.

cultivoit, l'homme qui lui sembloit être né pour changer la face de la botanique !

M. Linnæus fit le meilleur usage des secours & des facilités qu'il y trouva. Il publia pendant son séjour à Hartécamp un grand nombre d'écrits qui annoncèrent dès ce moment la place qu'il devoit occuper parmi les plus illustres botanistes.

Son premier ouvrage fut le fruit de ses réflexions sur le systême de la nature. Rien ne prouve mieux l'ordre & l'enchaînement de ses idées que cette production, qui a été en quelque sorte la première & la dernière dont il se soit occupé. En 1735, ce traité consistoit seulement en sept tableaux [9] : depuis cette époque, il en a paru onze éditions très-augmentées, dont plusieurs ont été soignées par des savans du premier ordre [10], tels que MM. Bernard de Jussieu [11], Hartmann & Gronovius. La dernière, qui a été faite en 1776, est la plus complette ; elle offre le plan le plus vaste & le plus hardi que l'on ait publié jusqu'ici sur les trois règnes.

M. Linnæus a placé l'auteur de la nature en tête de son systême. Dieu lui-même est exprimé par une phrase qui renferme ses principaux attributs. Les astres qui roulent avec majesté sur nos têtes, le globe que nous habitons & les élémens des corps naturels sont examinés successivement, & décrits par une suite d'expressions mesurées & sentencieuses. L'homme considéré dans les quatre parties du monde

---

[9] Il y a ajouté, en 1736, un 8e tableau méthodique, qui contient la manière d'exposer les propriétés, les attributs & les divisions d'un sujet quelconque. C'est un très-beau plan de travail & d'analyse, auquel il s'est presque toujours conformé dans la suite.

[10] *Anno* 1740, *Holmiæ ;* 1740, *Halæ ;* 1744, *Parisiis ;* 1747, *Halæ ;* 1748, *Holmiæ ;* 1748, *Leipsiæ ;* 1753, *Holmiæ ;* 1762, *Leipsiæ ;* 1766, *Holmiæ.* Il est nécessaire de remarquer que l'on n'a tiré qu'un petit nombre d'exemplaires de chaque édition : ainsi M. Linnæus étoit à portée d'ajouter ses nouvelles observations toutes les fois que l'on réimprimoit cet ouvrage.

[11] M. B. de Jussieu a ajouté les noms françois à l'édition qu'il a soignée. Le *Systema naturæ* ne consistoit encore à cette époque qu'en un seul volume *in-8°*.

& les quadrupèdes ſont enſuite rangés en ſept ordres [12], à raiſon des différences & des rapports qui exiſtent entre les parties les plus eſſentielles à la maſtication, à la digeſtion, à l'alaitement & au déplacement de l'individu, telles que les dents, les mammelles, les eſtomacs & les extrémités. Les dents offrent ſans doute un caractère commode; mais ce qui auroit dû empêcher M. Linnæus d'en faire ſon premier chef de diviſion, c'eſt que l'homme & la chauve-ſouris ſe trouvent alors néceſſairement dans un même ordre, auquel il a donné le nom de *primates* [13]. Il n'avoit pas réfléchi que la préſence d'une même partie dans pluſieurs animaux, ne prouve nullement qu'ils puiſſent ſe rapprocher d'ailleurs. C'eſt ſans doute parce que cette vérité n'eſt pas aſſez connue, que pluſieurs naturaliſtes ont établi des genres dont les eſpèces ſont ſi oppoſées entr'elles. Les becs & les pieds, dans les oiſeaux [14]; la manière de ſe mouvoir, de reſpirer & de nager, dans les amphibies [15] & dans les poiſſons [16]; le nombre & la nature des aîles & des étuis dans les inſectes [17]; l'état de molleſſe, la nature de la ſubſtance qui

---

[12] 1°. *Primates*; 2°. *bruta*; 3°. *feræ*; 4°. *glires*; 5°. *pecora*; 6°. *belluæ*; 7°. *cete*.

Ces diviſions ont l'inconvénient de n'être point aſſez nombreuſes: elles ont conduit M. Linnæus à pluſieurs invraiſemblances.

[13] On répond à cette objection que M. Linnæus, en plaçant la chauve-ſouris auprès de l'homme, a ſeulement voulu dire qu'elle a les dents diſpoſées d'une manière analogue; mais alors il ne falloit pas donner à cet ordre le titre de *primates*, qui ne peut convenir aux animaux que ſa méthode l'a forcé de rapprocher de l'homme. Sous ce point de vue, l'ouvrage en entier ne devoit point être intitulé *Syſtema naturæ*, puiſque loin de contenir une méthode naturelle, celle qui y eſt adoptée, eſt en beaucoup d'endroits artificielle & arbitraire.

[14] Ses diviſions pour les oiſeaux ſont les ſuivantes: 1°. *accipitres*; 2°. *picæ*; 3°. *anſeres*; 4°. *grallæ*; 5°. *gallinæ*; 6°. *paſſeres*.

[15] 1°. *Reptiles pedati ſpirantes ore*; 2°. *ſerpentes apodes ſpirantes ore*; 3°. *nantes ſpirantes branchiis*. M. Linnæus a confondu (& beaucoup d'auteurs après lui) les amphibies & les reptiles, quoiqu'il y ait beaucoup de différence entre ces deux ordres d'animaux.

[16] La diviſion des poiſſons eſt la ſuivante: 1°. *apodes*; 2°. *jugulares*; 3°. *thoracici*; 4°. *abdominales*.

[17] 1°. *Coleopteres*; 2°. *hemipteres*; 3°. *lepidopteres*; 4°. *nevropteres*; 5°. *hymenopteres*; 6°. *dipteres*; 7°. *apteres*. M. Linnæus a fait moins de genres que M. Geoffroi.

ſert d'appui, & le nombre des valves dans les vers [18]; ſont les principaux caractères que M. Linnæus a choiſis. Il a diſpoſé les plantes ſuivant la méthode ſexuelle *, qu'il auroit étendue à tout le règne animal, ſi un motif de pudeur ne l'avoit retenu.

M. Linnæus eſt un des premiers qui aient rangé avec un certain détail les divers minéraux en claſſes [19]. Il a de plus le mérite d'avoir donné pour baſe de ſes diviſions, les formes de trente-neuf cryſtalliſations bien déterminées. On ſait combien cette idée eſt devenue féconde entre les mains des chimiſtes & des minéralogiſtes [20]. C'eſt à M. Linnæus qu'on en doit la première exécution.

Telle eſt l'eſquiſſe d'un travail immenſe, dans lequel, quoique l'ordre & la diſtribution pèchent en quelques endroits, les détails bien préſentés ſont ſi nombreux, qu'on ne peut lui refuſer les plus grands éloges. Il eſt, à la vérité, écrit d'un ſtyle trop concis & quelquefois obſcur; de ſorte que cet ouvrage, qui a plus beſoin d'être étudié que d'être lu, a peut-être un inconvénient, fait ſur-tout pour être

[18] 1°. *Inteſtina*; 2°. *molluſca*; 3°. *teſtacea*; 4°. *lytophita*; 5°. *zoophita*.

* M. Linnæus a ſimplifié ſes genres botaniques dans la dernière édition de ſon *Syſtema naturæ*. Ayant pluſieurs additions & corrections à faire à la partie des végétaux, il a donné ſucceſſivement deux ſupplémens connus ſous le nom de *Mantiſſa* & *Mantiſſa altera*. Les botaniſtes étant embarraſſés pour les comparer avec le texte, M. Murray, profeſſeur de botanique à Gottingue, a refondu le tout, & en a fait un ouvrage complet.

[19] Ses principales diviſions ſont les ſuivantes: 1°. *petræ*; 2°. *mineræ*; 3°. *foſſilia*. Dans ces trois ordres ſont compris les pierres vitreſcibles, calcaires & apyres, les ſels, les ſoufres, les métaux, les pierres compoſées, les pétrifications & les terres. On peut encore lui reprocher de n'avoir pas établi un nombre ſuffiſant de diviſions principales. Ainſi il a confondu enſemble les cryſtalliſations & les *ſtillicidia*, les gypſes ſtriés & les ſélénites.

On trouvera dans la *Minéralogie* de M. Jean-Antoine Scopoli, depuis la pag. 9 juſqu'à la page 19, un expoſé très-bien fait des différens ſyſtêmes de minéralogie. *Pragæ*, 1772.

[20] L'ouvrage de Vallerius ſur la minéralogie eſt de beaucoup poſtérieur aux premières éditions du *Syſtema naturæ* de M. Linnæus; il a paru en 1747.

Dans les premières éditions du *Syſtema naturæ*, & même dans celle qui a été faite à Paris par M. B. de Juſſieu, le règne minéral étoit placé le premier, les végétaux occupoient le ſecond rang, & les animaux le troiſième: ils occupent au contraire la première place, & les minéraux la dernière dans l'édition de 1766.

ſenti

senti par une nation accoutumée à trouver dans ses philosophes autant d'éloquence que de profondeur, celui d'instruire en parlant toujours à l'esprit, sans rien dire à l'imagination; de fatiguer, d'effrayer en quelque sorte la mémoire, en lui présentant à la fois un trop grand nombre d'objets, & d'exiger de la part des lecteurs une attention long-temps soutenue, qu'il n'est pas toujours en leur pouvoir d'accorder, lorsqu'on n'a pas eu soin de répandre quelque agrément sur la science dont on les occupe.

C'est sur-tout en botanique que M. Linnæus a excellé. Doué d'un génie ardent & entreprenant, sa réforme s'est étendue sur toutes les branches de cette science. Essayons de présenter en abrégé ses vues.

Les anciens ne savoient pas même combien il est important en botanique d'établir des caractères: les systêmes adoptés depuis Gesner, ou n'avoient point un seul organe pour base dans tout leur enchaînement, ou ils étoient fondés sur des parties qui ne sont point essentielles aux végétaux. Les genres n'étoient point déterminés avec assez d'exactitude; la nomenclature ne reconnoissoit aucune règle constante, & les phrases employées étoient trop longues pour servir de noms aux plantes, & trop courtes pour en indiquer invariablement les espèces. Celui qui vouloit éviter ces défauts, devoit imaginer un nouveau systême, former une nouvelle suite de genres, créer des noms & donner de nouvelles descriptions de dix mille plantes. L'homme qui a conçu un projet aussi vaste, pouvoit être regardé comme téméraire, avant d'en avoir commencé l'exécution; mais il a des droits à notre admiration & à notre reconnoissance, s'il a réussi. En vain on lui reprochera quelques erreurs; dans une révolution pareille, on doit être moins étonné de ses fautes que de ses succès.

Ce fut en 1736, que M. Linnæus fit connoître son systême de botanique, dans un tableau intitulé *Methodus sexualis*. Vingt-quatre figures offrent les principales divisions de ses classes; & ce qui annonce avec quelle précision son plan

étoit formé, c'eſt que cet ordre n'a éprouvé aucun changement dans les nombreuſes éditions qui en ont été faites.

Il ſemble que M. Linnæus ait voulu juſtifier ſes grandes entrepriſes par des ouvrages préliminaires. Il a établi dans un traité intitulé *Fundamenta botanica* [21], que de toutes les fonctions propres aux végétaux, il n'y en a aucune pour laquelle la nature ait préparé des organes auſſi conſtans, que pour la reproduction des individus; que par conſéquent la ſtructure & la proportion des étamines & des piſtiles doivent former les principales diviſions de ſes claſſes; que les genres doivent être déterminés par les organes de la fructification, les eſpèces par les autres parties de la plante en général, & les variétés par les altérations que le ſol & la culture peuvent produire dans les ſemences de la même plante.

Après avoir donné une nouvelle manière de diviſer les productions du régne végétal, M. Linnæus a claſſé les botaniſtes eux-mêmes [22], dans un ouvrage intitulé *Bibliotheca botanica* [23]. Tous ceux qui ont écrit depuis Théophraſte, y ſont caractériſés & rangés en neuf ſections [24].

---

[21] L'ouvrage intitulé *Fundamenta botanica* (*in*-12 de 34 pages) contient un abrégé de ceux qui ſont intitulés *Critica* & *Bibliotheca botanica*: il y eſt auſſi fait mention des vertus inhérentes à chaque eſpèce de plantes.

[22] Il les diviſe de la manière ſuivante: 1°. *collectores*; 2°. *methodiſtæ*; 3°. *ichniographi*; 4°. *deſcriptores*; 5°. *monographi*; 6°. *curioſi*; 7°. *adoniſtæ*; 8°. *floriſtæ*; 9°. *peregrinatores*. Ce traité a paru en 1736.

[23] Cet ouvrage a été publié en 1738. Les ſyſtêmes y ſont diviſés en naturels & artificiels, & les méthodes en univerſelles & partielles. Les premières ſont relatives 1°. au fruit, 2°. à la fleur, 3°. à la fructification en général: les ſecondes les plus célèbres concernent les ombelles, les graminées, les mouſſes, les champignons & les fougères. M. Linnæus a annoncé dans la préface de cet ouvrage qu'il travailloit déja à la *Synonymie*, dont il avoit formé le plan.

[24] Toujours plein de ſon ſujet, M. Linnæus s'eſt ſervi dans la préface de cet ouvrage, d'un ſingulier emblême pour déſigner les différentes phaſes & les progrès de la botanique, en la comparant à une plante que les Grecs ont cultivée avec ſoin, qui, après avoir pouſſé quelques tiges à Rome, a été tranſportée en Aſie & en Arabie, où elle a langui juſqu'au douzième ſiècle. Rendue à l'Europe, on l'a vue ſe fortifier pendant

L'histoire des botanistes l'a nécessairement conduit à celle de leurs systêmes, qu'il a exposés dans son traité intitulé *Classes plantarum*. La première division renferme ceux qui ont pris les parties de la fructification pour caractères, & il les appelle *orthodoxes* : ceux qui ont suivi une méthode contraire, sont placés dans la seconde division; il les rejette comme *hétérodoxes*. Ainsi M. Linnæus regardoit l'étude de la nature comme une sorte de religion, dans laquelle il avoit peut-être le défaut de n'être pas assez tolérant.

L'art de donner des noms devient important, lorsque l'on a un grand nombre d'individus à examiner [25]. Rai, Rivin & Tournefort [26] avoient commencé à changer l'ancienne nomenclature des plantes; mais aucun n'a porté dans cette réforme le courage & l'intrépidité de M. Linnæus *. Tous les noms composés de deux mots grecs ou latins [27], ceux que la chimie ou une autre science étrangère avoit pu introduire, ceux qui avoient été défigurés pour désigner quelque analogie, ceux enfin qui avoient été créés par d'autres que par des botanistes, ont été condamnés à l'oubli le plus absolu. M. Linnæus a conservé tous les noms de botanistes, donnés à des plantes [28]; mais il a proscrit ceux des autres savans qui jouissoient des mêmes honneurs : il n'a pas même respecté les noms consacrés au culte de quelques saints. Les astronomes & les

---

trois siècles; à la fin du seizième, une fleur a paru, & dans les deux suivans elle s'est couverte de fruits.

[25] *Nomina si nescis, perit cognitio rerum.* ISIDOR.

Confusis nominibus, omnia confundi necesse est. Cæsalpin.

[26] Il s'éleva à cette époque des dissentions parmi les botanistes, au sujet des noms que l'on devoit donner à certaines plantes. La nomenclature de Tournefort fut préférée.

* La nomenclature botanique de la plupart des auteurs est, dit-il, un chaos *cujus mater est barbaries, pater autoritas & præjudicium nutrix.*

[27] Ainsi le mot *belladona* a été changé par M. Linnæus en celui d'*atropa*. Il a rejetté les noms qui finissent en *oides*, & ceux formés d'un adjectif & d'un substantif. L'ouvrage intitulé *Critica botanica* a été publié en 1734 : c'est la quatrième partie de ses *Fundamenta botanica*.

[28] Il a même proposé une suite de noms de botanistes anciens & modernes, qui peuvent, selon lui, être donnés à des plantes.

anatomiſtes ne prodiguent pas, diſoit-il, les droits qu'ils ont à l'immortalité. Les botaniſtes devant, ſelon lui, agir de même, il s'eſt élevé avec force contre un uſage qu'il taxoit d'uſurpation. Pluſieurs hommes célèbres ont été exclus & mécontens. L'ouvrage intitulé *Critica botanica*, dans lequel il s'eſt montré ſi ſévère [29], eſt devenu pour lui une ſource de diviſions, & il a eu pour ennemis tous les ſavans dont il avoit choqué l'amour-propre : le petit nombre de ceux qui en ont parlé avec impartialité, auroit ſeulement deſiré qu'il eût montré plus d'égards pour les noms donnés par Tournefort & par Plumier. Pluſieurs ont interprété cette conduite d'une manière peu favorable à ſa mémoire; ils l'ont accuſé d'avoir voulu augmenter ſa gloire en déprimant celle de ces deux grands hommes, & ils ont cru rendre leur cauſe plus intéreſſante, en ſe préſentant comme enveloppés dans la même injuſtice.

Mais les difficultés irritoient M. Linnæus, loin de le rebuter. C'étoit peu pour lui d'avoir fait les innovations dont nous avons rendu compte; il imagina un grand nombre d'expreſſions qui, en renfermant beaucoup d'idées en peu de mots, rendent les deſcriptions plus courtes & plus faciles. Les élémens de ce nouvel idiôme, qui a été adopté dans preſque toute l'Europe, ſont conſignés dans un ouvrage intitulé *Philoſophia botanica* [30]. Il ſeroit

[29] Il faut rendre à M. Linnæus une juſtice qui lui eſt dûe, en annonçant qu'il a rétabli beaucoup de noms anciens qui étoient tombés dans l'oubli & auxquels on avoit ſubſtitué des noms nouveaux & vraiment défectueux. Il a ſurtout beaucoup puiſé dans les auteurs grecs.

[30] M. Linnæus a réuni dans ce ſavant traité ſes *Fundamenta*, *Critica* & *Bibliotheca botanica* avec les *Claſſes plantarum*, & des vues nouvelles & très-intéreſſantes, que ſes ouvrages précédens ne renferment point. On ne peut s'empêcher de regretter en le liſant qu'il ne ſoit pas écrit avec autant de clarté que l'*Iſagoge ad rem herbariam* de Tournefort, qui eſt vraiment un modèle dans ce genre. M. Linnæus s'eſt contenté de préſenter des idées fécondes & hardies, qui avoient peut-être beſoin d'être développées avec plus de méthode. Ses coups de pinceau ont preſque toujours été des coups de maître; mais après avoir fortement exprimé les principaux traits de ſes tableaux, entraîné par ſon ardeur naturelle, il ſemble qu'il n'ait pas voulu prendre la peine d'y mettre la dernière main.

à souhaiter que les termes dont M. Linnæus s'est servi, fussent toujours aussi clairs qu'ils sont précis; mais n'est-ce pas trop exiger d'un seul homme, qu'il crée une langue, & qu'il la perfectionne en même temps [31]?

Après avoir établi ces principes, M. Linnæus fit enfin connoître son systême de botanique & ses genres dans toute leur étendue.

Suivant Conrard Gesner *, c'est principalement par les parties de la fructification que l'on peut déterminer les genres des plantes. Cæsalpin, Morison & Tournefort ont développé de plus en plus cette vérité; mais il y a encore loin de cette assertion à la connoissance du sexe des végétaux, & au systême dont il est la base. L'Allemagne a disputé à la Suède la gloire de cette application; & l'on a vu en 1750 Heister faire réimprimer une lettre écrite en 1702 à Leibnitz par le docteur Burckard [32], dans laquelle ce dernier a décrit les anthères sous le nom de *vesicules séminales*, & les a considérées comme pouvant, par leurs différences, suffire aux divisions d'une méthode.

Au milieu de cette dispute, que la jalousie, toujours adroite à chercher & à trouver des prétextes, suscitoit à M. Linnæus, ce savant se montra plus équitable que ses adversaires. Il attribua au célèbre Vaillant l'honneur d'avoir exposé, de la manière la plus exacte & la plus vraie, la structure & l'usage des parties sexuelles des plantes. A la vérité, le traité de Burckard a paru quinze

[31] Il a annoncé dans la préface du traité intitulé *Philosophia botanica*, qu'il travailloit à l'ouvrage qu'il a publié ensuite avec le nom de *Species plantarum*.

* Voyez ses *Lettres posthumes*.

[32] La préface, qui est de l'éditeur, n'a pas d'autre but que de déprimer la gloire de M. Linnæus. A la vérité, il est assez bien prouvé que Bauhin, Malpighi, Menzel, Camerarius, Valdschmid, Rai, Gakenhols, Tournefort & Vaillant n'ont pas ignoré les détails relatifs à plusieurs organes sexuels des plantes; mais ce que l'on ne peut refuser à M. Linnæus, c'est qu'il a mis cette fonction dans la plus grande évidence, qu'il l'a démontrée dans tous les végétaux qui en sont pourvus, & qu'il a fait connoître la structure de toutes les parties qui y sont destinées.

ans avant le discours du professeur françois*; mais on ne pourra s'empêcher de porter à ce sujet le même jugement que M. Linnæus, si, sans s'en tenir aux dates, on consulte l'ouvrage du premier, dans lequel on ne trouve qu'une notice très abrégée de quelques organes sexuels des plantes, & celui de M. Vaillant, qui en a décrit les dispositions & les mouvemens avec cette chaleur & cet enthousiasme que le plaisir d'avoir observé le premier une suite de phénomènes intéressans, peut seul inspirer.

Toutes les parties de la fructification avoient à peu près la même valeur aux yeux de Tournefort; il a choisi la corolle pour base de son système, parce qu'elle est très-apparente & qu'elle se développe de bonne heure; mais il n'a jamais oublié que les genres & les principes d'une méthode artificielle, étant purement arbitraires, on doit s'en écarter toutes les fois que l'ordre naturel l'exige [33]. Ainsi il a rangé plusieurs plantes monopétales parmi les liliacées; ainsi quoique les caractères génériques dussent être pris dans la fleur & le fruit, il a cependant établi des genres du second ordre, qu'il caractérisoit par les tiges, les feuilles ou les racines.

M. Linnæus a trouvé dans les organes sexuels des plantes, un grand nombre de caractères qui étoient incon-

* *Discours sur la structure des fleurs, leurs différences & l'usage de leurs parties, prononcé, &c. le 10 juin 1717;* traduit en latin & imprimé à Leyde en 1718.

[33] On distingue en botanique deux systêmes, ou méthodes d'exposition, l'une naturelle, & l'autre artificielle. La première suppose des rapports constans dans la forme & dans la structure, qui conduisent par des nuances insensibles d'un individu à ceux qui le précèdent & le suivent. Jusqu'ici on a trouvé des familles nombreuses, dans lesquelles l'uniformité des caractères semble prouver une analogie parfaite: mais ces observations ne sont pas assez générales pour que l'on puisse en conclure qu'il existe ou qu'il puisse exister un rapprochement entre les différens ordres des végétaux; il seroit d'ailleurs difficile d'apporter aucune raison convaincante pour faire pressentir la nécessité de cette analogie. Ce que l'on sait des quadrupèdes, qui sont les moins nombreux, les mieux connus, & entre plusieurs ordres desquels on ne trouve aucune liaison, semble jeter des doutes légitimes sur la possibilité d'une méthode naturelle. Les systêmes ou méthodes artificielles sont donc indispensables; mais il ne faut les donner & les recevoir que pour ce qu'elles valent.

nus, dont il s'est servi pour la division de ses classes, & même quelquefois pour déterminer ses genres. Son systême offre dans ses treize premières classes beaucoup de vraisemblance & d'unité; mais la marche de celles qui suivent est plus difficile & plus inconstante [34]: quelquefois même la délicatesse & la ténuité des parties arrêtent l'observateur dans ses recherches [35]. Fidèle à l'ordre qu'il s'est prescrit, M. Linnæus s'y est conformé par-tout avec rigueur: peut-être aussi auroit-il dû ne point employer les expressions de *noces* & de *poligamie*, qui paroissent peu convenables aux végétaux. Avec beaucoup plus d'étendue dans l'ensemble, & une précision beaucoup plus grande dans les détails, l'ordre qu'il a adopté s'éloigne plus de la nature que celui de Tournefort [36]. C'est cependant ce systême ingénieux & plein de défauts qui lui a acquis le plus de réputation: c'étoit aussi celui de ses ouvrages dont il parloit avec le plus de complaisance. Ainsi un père préfère souvent

[34] La monadelphie, la diadelphie, la poliadelphie & la poligamie offrent les plus grandes difficultés dans la distribution des genres & des espèces.

Il s'étoit élevé une discussion très-vive entre Klein & M. Linnæus. Le premier soutenoit que dans plusieurs plantes on ne trouve point de véritables étamines; de-là est venue la dénomination d'*Anandria Klenii*.

[35] Burckard, qui a écrit (pag. 125 de sa *Dissertation*) que l'on pourroit établir un systême sur le sexe des plantes, a ajouté (page 155) que la finesse de certaines parties lui paroissoit cependant rendre l'exécution de ce projet impossible: *quoniam partes genitales minùs sunt conspectæ, nec spectantium oculos facilè afficiunt, consultiùs esse dicam si earum conformatio in comparatione stirpium prætermittatur, & vesicularum tantùm seminalium, situs & numerus attendatur.*

[36] On sera peut-être surpris qu'une méthode fondée sur la corolle, partie simplement accessoire, soit plus naturelle que le systême fondé sur les étamines, qui sont des organes essentiels. Mais M. Linnæus a préféré dans les étamines les caractères les moins essentiels, tels que le nombre, la proportion & la réunion. Tournefort, en distinguant les plantes apétales, monopétales & polipétales, a saisi, sans le savoir, le caractère le plus essentiel des étamines, qui est leur situation relativement au pistile. Lorsque la corolle est monopétale, elle porte ordinairement les étamines; si elle est polypétale, les étamines sont attachées au même point que le pistile. Dans les sections, il distingue les plantes qui ont le fruit enfoncé dans le calice, de celles dans lesquelles il en est dégagé; & par ces distinctions, les étamines attachées au calice se trouvent séparées de celles qui sont portées sur le support du pistile. Le docteur Alston d'Edimbourg est un de ceux qui a montré le plus d'attachement pour la méthode de Tournefort: il l'a conservée dans ses ouvrages & dans le jardin qui lui étoit confié.

celui de ses enfans qui, sans être le meilleur, sait le mieux capter sa bienveillance, en flattant son amour-propre.

M. Linnæus ne s'est pas borné à un seul systême; la fécondité de son imagination lui a fait trouver dans la seule disposition des calices, des caractères suffisans pour établir une nouvelle méthode. Magnol avoit déja exécuté le même projet, mais il avoit été forcé de recourir souvent à la forme du fruit.

Au reste, c'est un avantage pour les progrès de la science que les méthodes artificielles se multiplient: chacune des parties qui leur sert successivement de base, étant bien connue dans les végétaux, leur structure & leurs rapports seront enfin mieux approfondis; nous osons même espérer que bientôt la connoissance des différens organes des plantes conduira les physiciens à une méthode plus savante & plus sage, dans laquelle, sans se restreindre à un seul caractère principal, on les emploiera tous, & on les disposera de manière à faire voir que la botanique n'est pas seulement l'art de nommer, mais celui de connoître les végétaux. Tel étoit le plan d'un botaniste célèbre que nous regrettons, & dont la perte nous seroit beaucoup plus sensible, si son travail n'étoit pas continué par celui auquel il a transmis ses connoissances & ses talens.

M. Linnæus n'a pas tout à fait négligé ce que l'on appelle la *méthode naturelle*. Il a publié dans cette vue soixante-cinq ordres *, à la vérité sans faire part des motifs qui l'ont déterminé. Toutes ces considérations sont réunies dans un de ses meilleurs ouvrages, intitulé *Genera plantarum* [37].

Tels furent les travaux dont notre académicien projetta & commença l'exécution pendant son séjour à Hartecamp.

* Au sujet des plantes qui restent & dont il n'a point trouvé le rapprochement, il dit: *qui paucas quæ restant benè absolvet plantas, omnibus magnus erit Appollo* (Fragm. meth. nat.). Cette réflexion donne une nouvelle force à notre opinion, sur la grande difficulté d'établir une méthode naturelle.

[37] Edition de 1737; la meilleure est celle de 1764.

Il

Il étoit juste qu'une partie de la gloire qu'ils lui avoient acquise, rejaillît sur le Mécène auquel il devoit de si doux loisirs. Il donna en 1736 la description du bananier qui avoit fleuri dans le jardin de M. Cliffort. Cette plante singulière * croît naturellement en Asie & en Afrique. M. Linnæus l'a rapportée à la famille des palmiers.

En 1739 il fit connoître les richesses de son protecteur, en publiant la description de son herbier & celle de son jardin de botanique. Cette dernière est ornée de trente-deux planches, dont les dessins sont très-élégamment finis; elle sera pour la postérité un gage de la générosité de M. Cliffort & des talens distingués du botaniste dont il a vu la renommée s'accroître à l'ombre de ses bienfaits.

M. Linnæus quitta Hartecamp vers la fin de l'année 1738, pour achever ses voyages, & il reçut avant son départ un honneur auquel il fut très-sensible. Boërrhaave le consulta sur les changemens qui devoient être faits dans le jardin de botanique de Leyde. La France & l'Angleterre lui restoient à parcourir, & il n'avoit point encore vu Dillenius ni M. Bernard de Jussieu. Celui-ci se lia intimement avec M. Linnæus, pendant son séjour à Paris. Ces deux hommes célèbres, dont l'un étoit le seul rival que l'autre pût redouter, se réunirent dans plusieurs herborisations. L'impatience & l'activité de M. Linnæus, qui ne disoit rien sans chaleur, opposées à la naïveté & au sens froid de M. Bernard de Jussieu, qui voyoit toujours les beautés de la nature avec des yeux également satisfaits, durent offrir à tous les deux un contraste bien étonnant. Ils se quittèrent pénétrés d'une estime réciproque. M. Linnæus ne trouva point dans M. de Jussieu un admirateur, mais un juge équitable qui savoit apprécier ses travaux & ses projets, & qui voyoit s'élever un

* Cette plante tient le milieu entre les herbes & les arbres : son fruit est très-agréable ; les philosophes de l'Inde s'en nourrissent. Elle est aussi cultivée en Amérique. De la Guinée on l'a transportée aux îles Canaries, & de-là à Saint-Domingue. *Musa Cliffortiana*, Leyd. 1736 ; *Viridarium Cliffortianum*, Amstel. 1737.

botaniste dont les systêmes devoient subjuguer toute l'Europe, sans être tenté de lui disputer cette conquête, lorsqu'il en avoit tous les moyens. M. Linnæus lui a tenu compte de ce désintéressement, & il a rendu à M. de Jussieu vivant des hommages qu'il a souvent refusés à la mémoire de l'illustre Tournefort.

M. Linnæus revint en 1739 à Stockholm, où il fut reçu comme un savant qui honore sa patrie. Il fut nommé aux places de médecin de l'amirauté & de président de l'académie, qui avoit été établie d'après son plan; il lui communiqua, peu de temps après son retour, des observations sur un nouveau genre d'orchis [38]. Il fit des leçons publiques au collège des mines, & il pratiqua la médecine jusqu'en 1741, époque à laquelle il fut nommé professeur à la place de M. Olof Rudbeck le fils *.

Le jardin de botanique de cette ville devint bientôt florissant par les soins de M. Linnæus; il en publia le catalogue & les démonstrations, avec les détails de ses herborisations aux environs d'Upsal [39].

L'histoire naturelle feroit des progrès plus rapides & plus assurés, si chacun de ceux qui s'en occupent, étudioit & décrivoit les productions de son pays. M. Linnæus a rempli cette tâche dans son traité intitulé *Fauna suecica*, qui a paru pour la première fois en 1746 [40]. M. Rudbeck le fils lui avoit communiqué des dessins d'oiseaux; Artédi l'avoit mis à portée de décrire un grand nombre de poissons; De Geer & Joseph Leche lui avoient donné des in-

[38] *Orchidum novum genus*. Acta Upsal. 1740.

* M. Linnæus avoit été professeur d'anatomie; il céda cette chaire au docteur Rosen. Jusqu'à l'époque à laquelle le gouvernement lui procura les moyens nécessaires à sa subsistance, il prit dans plusieurs de ses ouvrages l'épigraphe suivante : *Laudatur & alget.*

[39] *Hortus Upsaliensis. Demonstrationes Upsalienses. Herbationes Upsalienses.* 1753.

[40] Cet ouvrage a été réimprimé en 1761. On voit en tête une estampe allégorique singulière, représentant la Suède environnée d'animaux de toute espèce, avec des formes très-bizarres & à-peu-près dans le genre du frontispice du traité intitulé *Physica subterranea*. Bec,

sectes. Il a résulté de ces différentes recherches un ouvrage très-curieux sur tous les animaux de la Suède [41].

Le roi voulant récompenser les services rendus par M. Linnæus, lui donna le titre de son premier médecin. Cette distinction auroit augmenté son zèle, si son amour pour le travail avoit été susceptible de quelque accroissement; il ne fit que suivre son goût, en continuant ses recherches.

Il avoit déja fait connoître en 1747 [42] ses idées sur les vertus des plantes; deux années après il publia son traité de *Matière médicale*, dans lequel il n'a fait mention que des substances médicamenteuses tirées du règne végétal: il regardoit les deux autres règnes comme ayant une efficacité très-inférieure. Quoiqu'il ait fait de louables efforts pour substituer des plantes indigènes aux étrangères [43], nous ne pouvons dissimuler que cette production est peu digne de son auteur [44]: comme elle n'a contribué en rien à sa réputation, cet aveu ne peut faire aucun tort à sa mémoire.

Il a fait dans plusieurs de ses ouvrages, l'application de

[41] On trouve dans cet ouvrage le style ordinaire de M. Linnæus. Les Lapons, les Norwégiens, &c. y sont classés & désignés par des phrases, ainsi que les quadrupèdes. Dans un autre endroit de ce traité, il fait remonter l'origine de la botanique au moment où le premier homme, placé dans le jardin d'Eden, en examina & en nomma les productions.

La méthode de description que M. Linnæus a adoptée pour les animaux en général, & qui est celle des botanistes, a été regardée par quelques auteurs comme très-insuffisante pour en faire connoître la structure. Elle en présente à la vérité quelques caractères; mais on n'y retrouve pas l'ensemble des traits propres à chaque individu, ce que l'on pourroit appeller *sa physionomie*.

[42] Il publia en 1747 un discours sur les insectes, *Oratio de insectis*; des recherches sur les plantes vénéneuses, *De plantis venenatis*, 1747; & une dissertation intitulée: *Vires plantarum à viribus classicis. De nuptiis arborum.*

[43] *Revocavit ipecacuanham ad caprifolium, cocculos ad menispermum, been album ad centauream, myrobolanos emblicos ad phyllantum, & pareiram bravam ad cyssampelon.*

[44] L'ordre de la division est très-défectueux; ses subdivisions sont prises de la méthode sexuelle, qui ne convient nullement dans un traité de matière médicale.

Le frontispice offre une boutique de pharmacie, sur les côtés de laquelle les remèdes incisifs sont représentés par des instrumens tranchans, les stimulans par des pointes, & les remèdes héroïques par des épées.

ſes connoiſſances à l'économie rurale & domeſtique [45]. En 1749 il a tenté plus de deux mille expériences pour déterminer quelles ſont les plantes agréables, utiles ou nuiſibles aux beſtiaux de différente eſpèce : on trouve les détails de ces eſſais dans un ouvrage intitulé *Pan ſuecus.* M. Linnæus s'eſt aſſuré que pluſieurs plantes malfaiſantes, lorſqu'elles ſont fraîches, ceſſent de l'être lorſqu'elles ont été deſſéchées. Il a recherché dans une diſſertation, en 1751, à quels végétaux devoit être attribuée une épizootie qui régnoit alors, & il a diſculpé entièrement la plante appellée *œnanthe*, que l'on regardoit comme la cauſe de ce fléau. En 1759 il a publié des remarques intéreſſantes ſur les plantes qui contiennent des parties colorantes [46] que l'on peut employer dans l'art de la teinture. Dès 1745 il avoit découvert cette propriété dans pluſieurs racines qui n'avoient jamais ſervi à cet uſage. Ces différens traits ne devoient pas être oubliés dans l'éloge de M. Linnæus. Les ſavans méritent ſans doute d'être accueillis & conſidérés par toutes les nations ; mais lorſqu'ils ſe montrent vraiment utiles, ils acquièrent des droits à leur reconnoiſſance & à celle de la poſtérité.

Depuis long-temps M. Linnæus avoit formé le projet de donner la deſcription de toutes les plantes connues, & il avoit invité les botaniſtes à l'aider dans ce travail. Il avoit lui-même parcouru les jardins & examiné les herbiers les plus célèbres de l'Europe. Des élèves nombreux répandus dans les deux continens, & animés du zèle qu'il leur avoit inſpiré, avoient augmenté chaque jour ſa collection. Tandis que le docteur Martin recueilloit des végétaux parmi les glaces de Spitzberg, & Montin parmi celles de la Laponie,

[45] *Fructus eſculenti*, 1763 ; *plantæ eſculentæ patriæ*, 1752. (*hic cicer coffe & calendula croco ſubſtituitur*) ; *culina mutata*, 1757 ; *hortus culinaris*, 1764 ; *frumentum ſuecicum*, 1758.

[46] *Plantæ tinctoriæ*, 1759. *Licopus ad nigrum colorem facit, & cortex berberis ad flavum.*

Olandska och gottlandska reſa Stock. 1745 ; shonska reſa Stok. 1751. *Plantæ officinales*, 1753.

Alſtrœmer bravoit les chaleurs de l'Europe auſtrale; Kalmius parcouroit le Canada; Osbeck, la Chine; Pontin, le Malabar; Forskahl, le Levant; Kæler, l'Italie; Lœfling, l'Eſpagne, & Haſſelquiſt voyageoit en Egypte, où il eſt mort victime de ſon amour pour l'hiſtoire naturelle *. Placé au centre d'une correſpondance auſſi étendue, recevant ſans ceſſe de nouveaux envois, que chaque partie du globe ſembloit lui offrir par les mains de ſes élèves, quelle idée M. Linnæus ne devoit-il pas avoir de la nature? Ce fut au milieu de cet enthouſiaſme, que plein de mépris pour de vils détracteurs, auxquels il n'a jamais oppoſé que des vues utiles, & prêt à publier celui de ſes ouvrages qui réunit ſes travaux avec ceux de ſes plus célèbres coopérateurs, il déclara dans ſa préface qu'il n'avoit jamais été ſenſible aux traits lancés par la main de l'envie; que les critiques injurieuſes & les perſécutions lui paroiſſoient moins propres à flétrir le mérite qu'à le faire connoître, & que plus on lui oppoſeroit d'obſtacles, plus il montreroit de courage pour les ſurmonter [47].

Après avoir recueilli les matériaux deſtinés à faire partie de ſon traité ſur les eſpèces des plantes, trois objets fixèrent principalement ſon attention. Le premier étoit de donner une ſynonymie exacte; le ſecond conſiſtoit à rendre la nomenclature plus ſimple. On avoit été juſqu'alors obligé, pour déſigner une eſpèce quelconque, d'employer une phraſe entière: M. Linnæus y a ſubſtitué un adjectif qui, joint au mot générique, indique le caractère propre & diſtinctif de la plante; c'eſt ce qu'il a appellé *le nom trivial*. Cette idée l'a conduit à une réforme vraiment utile, parce qu'elle eſt indépendante de toute méthode. Le troiſième

* Les docteurs Forskahl & Lœfling périrent auſſi dans leurs voyages. *Tantus amor florum!* HASSELQUIST RESA Stock. 1757.

[47] *Acerrima convitia, inſinuationes, cavillationes, buccinationes, præſtantiorum longè virorum omni ævo laboris præmia, tranquillo animo ſuſtinui, nec ipſarum autoribus invideo, ſi indè ipſis apud vulgus gloria major evadat.* Præfat. *Spec. plant.*

objet étoit la description des plantes. Les phrases de M. Linnæus sont uniquement destinées à cet usage. Les botanistes les regardent comme très-exactes, & elles ne seroient peut-être susceptibles d'aucune perfection, si M. Linnæus, en considérant toujours les mêmes parties de chaque plante dans un ordre constant, avoit rendu ses phrases plus comparatives qu'elles ne le sont. Malgré ces légers défauts, l'ouvrage de M. Linnæus intitulé *Species plantarum*, est une de ses plus belles productions; & on ne peut lui refuser la gloire d'avoir déterminé par ce travail l'état exact des connoissances acquises en botanique, & sur-tout, ce qui est le plus important, d'avoir enrichi cette science d'un très-grand nombre d'observations neuves & intéressantes *.

M. Linnæus s'est cru obligé, comme professeur de médecine pratique à Upsal, de publier ses idées sur les maladies. Il a fait paroître en 1763 & en 1766, dans ce dessein, deux ouvrages intitulés, l'un *Genera morborum*, & l'autre *Clavis medicinæ*. Le premier est un tableau nosologique; dans lequel l'auteur a employé avec une sorte de profusion, des expressions inusitées & barbares pour indiquer & classer les différentes maladies, & même les incommodités les plus légères, de sorte qu'en le lisant il semble que le nombre des maux dont l'espèce humaine est affligée, soit au moins augmenté de moitié. Le second est un abrégé très-systématique des quatre parties de la médecine. Ce dernier ayant été dédié aux praticiens les plus célèbres du siècle, devoit avoir quelque part à leur indulgence [48], dont nous sommes forcés d'avouer qu'il avoit besoin. Il étoit moins permis à M. Linnæus qu'à tout autre d'écrire sur les

* M. de Haller, dans sa *Bibliothèque de botanique*, appelle cet ouvrage *eximium opus & immortalitate dignum*. On compte deux éditions du traité intitulé *Species plantarum*; la seconde a été copiée à Vienne.

[48] M. Linnæus reconnoît deux clefs, nécessaires à ceux qui étudient la médecine: *clavis duplex, interior & exterior*. La peau & l'intérieur du corps sont soumis à des loix différentes, d'après lesquelles cet ouvrage est divisé.

objets qui lui étoient étrangers, parce qu'il y portoit cet esprit de détail & ce style aphoristique & figuré que l'on a regardés comme des défauts, même dans les ouvrages qui ont établi sa réputation [49].

Les différens voyages qu'il a publiés [50], & dans lesquels les plantes de la Suède, de l'île d'Eulande, de la Scanie, du Danemarck, des Pays-Bas, d'une partie du Languedoc, de l'Angleterre, de la Palestine, de plusieurs cantons de l'Afrique, de la Jamaïque, du Canada & de l'île de Ceylan [51], sont exposées avec soin suivant sa méthode & la description de plusieurs cabinets [52] rangés suivant son systême, ont beaucoup contribué à répandre ses principes. C'est ainsi qu'il a opéré dans le monde savant une de ces révolutions que la puissance des rois tenteroit en vain, & qu'un seul homme peut exécuter, lorsqu'il réunit, comme M. Linnæus, à ce coup d'œil qui apperçoit un objet sous toutes ses faces, cette force qui combine les rapports, & cette activité qui, en se communiquant au dehors, enflamme les esprits susceptibles des mêmes impressions, & développe en eux la passion de l'étude & la noble émulation de la gloire.

M. Linnæus étoit devenu un de ces hommes rares, vers lesquels la curiosité, plus souvent que le desir de s'instruire,

---

[49] M. Linnæus envoya à l'académie des sciences de Pétersbourg un discours intitulé *Disquisitio de sexu plantarum*, en 1751.

En 1766, il a publié une dissertation sur l'usage des muscles, *De usu musculorum*.

En 1773, il prononça un discours intitulé *Deliciæ naturæ*, qui fut imprimé la même année.

[50] *Iter œlandicum*, 1745. *Westrogothicum*, 1747. *Scanicum*, 1751. *Palestinum*, 1757. *Hasselquitii*, 1757. *Lœflingii*, 1758. *Rariora Norwegiæ*, 1768.

[51] *Florula lapponica. Flora lapponica*, 1732; *Suecica*, 1745; *Ceylanica*, 1747; *Anglica*, 1754; *Monspeliensis*, 1756; *Danica*, 1757; *Belgica*, 1760; *Capensis*, 1759; *Palæstina*, 1756; *Alpina*, 1756; *Acheroensis*, 1769; *Jamaicensis*, 1759; *Pugillus jamaicensis*; *Specifica Canadensium*, 1756; *Plantæ africanæ rariores*, 1760; *Plantæ Kamtschatkenses*, 1751; *Surinamenses*, 1775.

[52] *Musæum Tessinianum*, 1753. On y trouve une belle suite de cornes d'Ammon. *Musæum Adolphi Frederici*, 1754; *musæum reginæ*, 1764; *Ferberi hortus*, 1739; *Amphibia gyllenborgiana*, Upsf. 1745.

porte la foule des étrangers. La ville d'Upsal étoit en quelque sorte peuplée de naturalistes & de botanistes. Vallerius y enseignoit en même temps la minéralogie [53]. Tous les deux étant célèbres à peu près dans le même genre, il étoit bien difficile qu'ils ne fussent pas au moins rivaux *. Une émulation réciproque les engageoit à publier leurs observations. Celles auxquelles M. Linnæus a eu part, ont été réunies en sept volumes *in*-8°, depuis 1749 jusqu'en 1769, avec le titre d'*Amœnitates academicæ :* la variété & le choix de cette collection lui ont mérité les suffrages de tous les savans. Ici M. Linnæus démontre l'utilité des voyages dans sa patrie [54], & il indique les plantes utiles qu'il y a découvertes : plus loin il annonce les propriétés médicales de plusieurs substances [55], & il apprend quelle est l'origine de la sorcocolle, du baume de Tolu & de la gomme-gutte [56]. Dans un autre endroit, il divise les médicamens & leurs vertus à raison des odeurs & des saveurs [57]. Deux dissertations sont destinées à déterminer sur quelles espèces de plantes vivent les différens insectes qu'il regarde comme propres à modérer l'accroissement du système végétal [58; 59]. Ailleurs [60] il s'occupe de plusieurs analogies fondées sur des observations fines & vraiment philosophiques, & il s'égaie par des rapprochemens singuliers & bizarres des végétaux avec les hommes. Les mousses qui croissent & se nourrissent dans des lieux arides, peuvent, dit-il, être comparées

---

[53] Vallerius a publié *Decades binæ thesium medicarum*, où il a attaqué & critiqué M. Linnæus à chaque page. Vallerius avoit sollicité la chaire de botanique que M. Linnæus a occupée avec tant de célébrité. Telle fut la source de leurs divisions.

* Sigesbeck est un de ceux qui a le plus écrit contre M. Linnæus, dont M. Brovallius, alors évêque d'Abo, & M. Gleditsch ont pris la défense avec chaleur.

[54] *De necessitate peregrinationum per patriam*. Leyde, 1743.

[55] *Fungus melitensis contrà jacturas sanguinis*. 1755.

[56] *Plantæ Martino-Burserianæ*.

[57] *De sapore medicamentorum*, 1751 ; *Odores medicamentorum*, 1752.

[58] *Pandora insectorum*, 1748 ; *Hospita insectornm*, 1752.

[59] *Œconomia naturæ*, 1747. Dans cet ouvrage il recherche quels rapports d'utilité se trouvent entre les trois règnes.

[60] *Politia naturæ*, 1760.

aux

aux pauvres, les gramens aux habitans des campagnes, & les arbres à l'ombre desquels les autres productions sèchent & dépérissent, sont l'emblême des grands seigneurs. Les plantes produisent, comme on sait, des espèces de mulets [61]. M. Linnæus en a décrit deux, dont un tient le milieu entre la véronique & la verveine, & l'autre entre la primevere & la corthuza. Ces nouvelles plantes qui sont le produit d'une génération extraordinaire, servent difficilement à la réproduction de leurs espèces. Enfin il a fait connoître les plantes les plus propres à croître dans un pays sec & aride, & à fixer les sables en un terrein qui puisse être utilement cultivé.

Pour faire sentir combien les connoissances de M. Linnæus étoient précises, il suffira de dire qu'il a déterminé tous les phénomènes du développement des arbres ou arbustes en Suède, dans les différens mois de l'année, & l'époque de leur floraison [62]. Il a porté plus loin l'exactitude de ses observations : ayant connu à peu près l'heure à laquelle différentes fleurs s'épanouissent dans la journée pendant une certaine saison, il a indiqué le moyen de disposer dans un parterre une espèce d'horloge botanique. Il s'est permis de conjecturer que plusieurs végétaux jouissent d'une espèce de sommeil [63]; que parmi leurs organes, quelques uns sont vraiment irritables; qu'il y a entre l'œuf d'un animal & la semence d'une plante, de très-grands rapports [64]; que le pistile tient au tissu médullaire; que l'étamine est un produit de l'écorce, & que par conséquent l'extérieur est toujours modifié par les organes mâles [65].

C'est à regret * que nous finissons ici l'extrait des *Amœni-*

---

[61] *Plantæ hybridæ*, 1751.

[62] *Calendarium Floræ*, 1756; *Vernatio arborum*, 1753; *Arbustum suecicum*, 1756; *Gemmæ arborum*, 1749.

[63] *Somnus plantarum*, 1755.

[64] *Sponsalia plantarum*, 1746; *Surinamensia grilliana*, Ups. 1748; *De prolepsi plantarum*, 1749.

[65] *Generatio ambigena*, 1763.

* Vide *Orbis eruditi judicium de Caroli Linnæi scriptis*. in-12.

Icones plantarum omnium Caroli Linnæi equitis.

tates academicæ; les bornes d'un éloge nous empêchent de parcourir toutes les beautés de ce recueil [66].

La considération de M. Linnæus en Suède, ne le cédoit en rien à sa célébrité. Déja plusieurs médailles avoient été frappées en son honneur [67] : l'ordre royal de l'étoile polaire, dont aucun savant n'avoit encore été décoré, lui fut conféré en 1753; à cette époque, après avoir été reçu chevalier [68], il fut appellé *Von-Linné*. N'auroit-il pas été plus convenable de conserver, sans aucun changement, un nom qui étant illustré par les suffrages de toutes les nations, étoit fait pour honorer toutes les listes? Le roi Adolphe-Frédéric lui donna en 1761 un rang parmi la noblesse suédoise [69], & le roi actuellement régnant [70] lui accorda en 1776 une augmentation de ses honoraires, avec permission de se faire suppléer dans les fonctions de sa chaire. Ce prince, qui avoit été témoin pendant son séjour en France, de la justice que l'on y rendoit à M. Linnæus, fut chargé, lors de son départ pour la Suède, par le feu roi Louis XV, de lui remettre des graines très-rares recueillies dans le jardin de Trianon, & qui lui étoient destinées depuis long-temps. Peu de savans ont eu, comme M. Linnæus, l'avantage de recevoir les envois d'un aussi grand prince, des mains mêmes de leur souverain; heureuse correspondance, dans laquelle l'étude approfondie de la nature a rapproché trois hommes, dont

[66] Il a toujours évité les querelles littéraires, dans lesquelles ses ennemis se sont efforcés de l'entraîner. Il se contentoit de répéter souvent à ce sujet un proverbe suédois : *har jag ratt sa far jag en gang ratt* : en françois; *si j'ai raison, il faudra bien enfin qu'on me rende justice.*

[67] M. le comte de Tessin a fait frapper une médaille offrant d'un côté le portrait de M. Linnæus, & de l'autre trois couronnes avec les attributs des trois règnes de la nature, & cette légende : *Illustrat.*

En 1746, une autre médaille a été frappée en son honneur, aux dépens du même comte de Tessin, du baron Palmstierna & du baron Harleman.

[68] La légende suivante lui fut assignée pour ses armes : *Famam extendere factis.*

[69] La reine douairière avoit toujours eu pour lui une estime distinguée; elle le consultoit souvent sur différens objets relatifs à l'administration.

[70] Ce prince a donné à M. Linnæus une preuve signalée de sa bonté, en lui faisant une visite dans la maison de campagne qu'il avoit à Hammaby près d'Upsal.

deux étoient nés pour le trône, & un pour la philoſophie.

Le gouvernement ayant arrêté que la bible ſeroit traduite en langue ſuédoiſe, M. Linnæus fut un des commiſſaires chargés de ce travail; ce qui annonce en même temps l'étendue de ſes connoiſſances en littérature, & le degré de confiance dont il jouiſſoit.

Sa ſanté, qui avoit toujours été très-bonne, fut interrompue en 1750 par une forte attaque de goutte, dont il croyoit s'être guéri en mangeant beaucoup de fraiſes. Vers la ſoixantième année de ſa vie, une légère apoplexie le jetta dans un grand affaiſſement, & détruiſit preſque entièrement ſa mémoire. Il étoit cependant encore poſſible de lui rendre une partie de ſon activité, en le conduiſant dans ſon *muſæum* [71] & en lui faiſant parcourir ſes herbiers. Tout y étoit diſpoſé d'après ſon ſyſtême; ſes idées ſe préſentoient alors dans leur enchaînement naturel, & il ſe retrouvoit lui-même en examinant ſes productions. Il ſe montra toujours très-ſenſible à l'attachement de ſes élèves [72], qui s'empreſſoient de lui envoyer ce qu'ils recueilloient de plus précieux; & la reconnoiſſance eſt la dernière impreſſion qui ſe ſoit effacée de ſon ſouvenir.

Peu de temps avant ſa mort, il traça, dans une feuille écrite en latin, ſon caractère, ſes mœurs & ſa conformation extérieure. Que l'on ne regarde pas l'amour-propre comme la cauſe de cette ſingularité; M. Linnæus s'y eſt peint avec des couleurs défavorables; il s'y eſt accuſé d'impatience, d'une extrême vivacité, même d'un peu de jalouſie. On apperçoit aiſément que ce tableau a été fait dans un de ces inſtans où l'homme le plus vertueux n'eſt frappé que par ſes défauts; au reſte on y reconnoît un naturaliſte, dans la manière préciſe dont il parle de ſa perſonne. Il a porté la

[71] M. Linnæus avoit un cabinet d'hiſtoire naturelle riche dans tous les genres. Il étoit rangé ſuivant ſon ſyſtême, & il avoit lui-même écrit les noms des différentes ſubſtances ſuivant ſa nomenclature.

[72] Un de ſes diſciples lui a érigé un monument dans une des égliſes d'Edimbourg.

modeſtie & la vérité juſques dans cette eſquiſſe, & l'on peut dire qu'après avoir décrit la nature entière dans tous ſes détails, il a mis la dernière main à ſon ouvrage, qui ſeroit reſté incomplet, s'il ne s'étoit pas décrit lui-même.

Il avoit épouſé Mlle Eliſabeth Moroea, fille d'un médecin de Falum. Il en a eu un fils qui lui a ſuccédé dans ſa chaire de médecine à Upſal [73].

Vers la fin de 1777 il perdit l'uſage de preſque tous les ſens : il fut pendant pluſieurs mois dans cet état de dépériſſement, & il mourut le 10 janvier 1778, âgé de 71 ans. S'étant occupé ſans ceſſe de la contemplation de la nature, ſa vie pouvoit être regardée comme un culte non interrompu conſacré à ſon auteur, pour lequel il fut toujours pénétré de la vénération la plus profonde [74].

Le gouvernement de Suède lui a fait élever un magnifique tombeau dans l'égliſe cathédrale d'Upſal, & le roi a fait frapper une médaille, offrant d'un côté le portrait de M. Linnæus, & de l'autre une Cybèle avec les attributs des trois règnes, & cette légende : *Deam luctus angit amiſſi.* Sa majeſté a ordonné que l'on ajoutât, *jubente rege*, afin de faire mieux connoître ſa volonté à cet égard. En effet, les monumens ſont moins deſtinés à perpétuer la mémoire des grands hommes qu'à honorer celle des nations & des rois qui ſavent rendre hommage à la ſcience & à la vertu.

P. S. M. Linnæus a publié les ouvrages ſuivans, dont nous n'avons pas eu occaſion de parler ſéparément :

Corollarium generum, Leyd. 1737, *in*-8° ; *De tellure habitabili*, Leyd. 1744, *in*-8° ; *Oratio regia*, Upſal. 1759, *in-fol.*

[73] M. Linnæus fils a eu part aux ouvrages ſuivans : *Decas I & II plantarum Upſ.* 1762, *in-fol. Supplementum ſyſtematis naturæ*, edit. XIII.

Les frères de M. Linnæus lui ont ſurvécu. Ils ont montré, ainſi que lui, pendant leur jeuneſſe un goût très-vif pour l'étude de la botanique ; & ils auroient montré le même zèle pour les progrès de cette ſcience, ſi leur famille ne s'étoit pas fortement oppoſée à leur penchant.

[74] Il avoit fait écrire en groſſes lettres dans le lieu le plus apparent de ſon cabinet, ces mots : *Innocuè vivito, Numen adeſt.*

ÉLOGE DE M. ARNAUD DE NOBLEVILLE.

LOUIS-DANIEL ARNAUD DE NOBLEVILLE, doyen du collège de médecine d'Orléans, naquit dans cette ville le 24 décembre 1701. Lu le 31 août 1779.

Après y avoir ſuivi le cours ordinaire des études, ſon père, qui le deſtinoit au commerce, l'envoya à Nantes chez un négociant de ſes amis. Il y ſéjourna pendant deux années & il revint enſuite à Orléans, où il aida ſon père dans le travail d'une manufacture [1] que ce dernier y avoit établie.

M. de Nobleville étoit né ſans ambition; il partageoit ainſi ſon temps entre cette occupation & l'étude des lettres. Content d'une heureuſe obſcurité, il ſavoit que tout état dont l'exercice peut être utile aux hommes, eſt honorable pour un citoyen.

Il donnoit aux mathématiques tout le temps dont il pouvoit diſpoſer, & il prit bientôt pour cette ſcience le goût le plus vif. C'eſt en effet l'étude qui convient le mieux au petit nombre de perſonnes qui recherchent la vérité pour elle-même & ſans aucun autre intérêt que celui de la connoître & de l'aimer. M. de Nobleville, preſſé par ſes amis, vint à Paris pour ſe livrer avec plus de ſuccès à ſon penchant; & il fut reçu chez M. Clairaut, père du célèbre académicien de ce nom, où il trouva tout ce qui pouvoit exciter ſon émulation & perfectionner ſes connoiſſances.

Il ſuivit en 1732 un cours de chimie, dont M. Léméri étoit alors profeſſeur au jardin du roi: il fut très-aſſidu pendant la même année aux leçons de botanique de MM. de Juſſieu, dont le nom étoit alors, comme il l'eſt encore aujourd'hui, l'honneur de la botanique françoiſe; il devint

[1] C'étoit une rafinerie de ſucre.

même leur ami. Une ſuite de cette louable curioſité qui lui faiſoit deſirer de s'inſtruire dans toutes les ſciences naturelles, le porta à entendre M. Ferrein, qui enſeignoit alors l'anatomie avec célébrité. Ainſi M. de Nobleville, très-verſé dans toutes les branches de la phyſique relatives à la médecine, ſe trouva, ſinon malgré lui, au moins ſans en avoir fait le projet, conduit à l'étude de cette ſcience. Il s'y livra enfin avec un avantage d'autant plus grand, qu'ayant l'eſprit formé par les connoiſſances exactes de la géométrie, il devoit être très-éloigné de ce goût ſyſtématique qui a retardé ſi long-temps les progrès de notre art.

M. de Nobleville étudia la médecine pendant onze années dans les amphithéâtres, dans les bibliothéques & dans les hôpitaux, moins comme un homme qui vouloit la pratiquer, que comme ayant un grand deſir de l'apprendre. Son deſſein étoit même de ſe contenter des connoiſſances profondes qu'il y avoit acquiſes, ſans en rechercher les titres; mais ſes parens l'engagèrent à prendre celui de docteur, & il ſe préſenta en 1743, alors âgé de quarante-deux ans, à la faculté de Reims qui n'avoit pas coutume de recevoir des candidats de cet âge. Il y fut bien accueilli, & l'année ſuivante les médecins d'Orléans l'agrégèrent à leur collège.

Sa réputation l'avoit devancé dans cette ville. M. Pajot alors intendant, le pria d'accepter la place de médecin de ſa généralité, dont les devoirs effrayoient la modeſtie de M. de Nobleville.

La bienfaiſance eſt la vertu des ames douces & ſenſibles; elle devoit donc être celle de notre académicien; elle avoit même ſur lui toute la force que les paſſions prennent ordinairement ſur les hommes. Il s'annonça à Orléans comme le médecin des pauvres. « Que mes confrères, diſoit-il, » ſe chargent du traitement des perſonnes opulentes, je » me dévoue entiérement à celles qui ſont dans l'indigence, » & on ne me diſputera point cette part que je me ſuis » faite ». Pluſieurs citoyens aiſés ſe plaignirent amèrement

de cette préférence, ſoit parce que le mérite de M. de Nobleville étoit connu des gens du monde, ſoit parce que pour l'ordinaire, ils deſirent vivement tout ce qui paroît s'éloigner d'eux, & qu'ils ont beaucoup de peine à obtenir.

Mais M. de Nobleville ſavoit que les pauvres ont beſoin qu'on les nourriſſe avant de les traiter, & il s'épuiſoit en charités.

Ç'auroit été peu pour lui de conſommer ainſi pendant chaque année un revenu aſſez conſidérable, & de rendre aux indigens des ſervices dont ſa mort auroit été le terme; il voulut que ſes bienfaits lui ſurvécuſſent, & il les perpétua en achetant une maiſon grande & commode qu'il deſtina aux aſſemblées du collège de médecine, & ſur-tout aux conſultations gratuites que les membres de cette compagnie y donnent chaque ſemaine, depuis cette époque, en faveur des pauvres, à l'exemple de la faculté de médecine de Paris. Une des conditions de cette inſtitution eſt, que ſi le collège de médecine d'Orléans ceſſe ou néglige ces conſultations, la maiſon appartiendra dès ce moment à l'hôpital général de la ville. Cette clauſe paroîtra dure à ceux que l'eſprit de corps domine & aveugle; mais M. de Nobleville n'ignoroit pas qu'il étoit citoyen avant d'être médecin, & que les devoirs de l'humanité ſont toujours les premiers que l'on ait à remplir.

M. de Nobleville prit ſur-tout en conſidération les aſyles dans leſquels, quoique tout appartienne aux pauvres & qu'ils en ſoient en quelque ſorte les propriétaires, ce ſont cependant eux que l'on y traite ordinairement le plus mal. Il fut nommé adminiſtrateur de l'hôtel-dieu d'Orléans, & il établit dans cette maiſon une économie qui ne pouvoit être que le fruit de l'activité la plus grande & du zèle le plus éclairé.

Il vivoit avec une ſœur reſpectable qui veilloit à l'exécution de ſes volontés, & qui en aſſuroit le ſuccès par ſes ſoins.

Nous avons loué d'abord dans M. de Nobleville le bon citoyen & l'homme charitable, parce que le premier hommage appartient à la vertu; considérons maintenant ses travaux littéraires.

Le premier ouvrage qu'il a publié en 1747, de concert avec le collège de médecine d'Orléans, a pour titre: *Manuel des Dames de charité, ou Formules de médecine faciles à préparer*. La quatrième édition de ce recueil a été faite à Paris en 1768, & il a été traduit en italien & en hollandois. L'auteur y a joint un petit *Traité de la saignée*; on a trouvé ce précis si bien fait, que c'est le premier, & quelquefois même le seul livre que l'on mette entre les mains des élèves en chirurgie dans les provinces. Ce manuel devoit servir de base aux consultations gratuites du collège de médecine d'Orléans, & l'on peut le regarder comme le fruit du zèle de M. de Nobleville pour le soulagement des pauvres. Ce médecin s'étoit proposé de mettre chaque citoyen en état de leur donner des secours dans leurs maladies; il espéroit, comme le titre de l'ouvrage l'indique, pouvoir communiquer des lumières suffisantes à ce sexe compâtissant, qui, par sa sensibilité & la douceur de son caractère, paroît plutôt destiné à consoler les indigens qu'à les guérir. On ne peut qu'applaudir aux intentions de M. de Nobleville, & à celles de tous les auteurs qui ont fait des efforts pour mettre ainsi la médecine à la portée de tout le monde; mais une entreprise de ce genre ne peut avoir de succès. Comment en effet ne voit-on pas que de semblables traités, outre l'inconvénient qu'ils ont de multiplier cette classe d'hommes très-dangereuse, sur-tout en médecine, qui se croient savans sans étude, ne renferment que la moindre partie de ce qu'ils devroient contenir pour remplir leur but? Quel avantage peut-on retirer de l'exposition des médicamens, lorsque l'on ignore les circonstances dans lesquelles on doit les prescrire? Sans cette connoissance, la première est non-seulement inutile, elle est encore d'autant plus dangereuse, qu'elle donne moins de ressources aux citoyens honnêtes pour bien mériter des

des hommes, qu'elle n'en fournit aux ignorans pour les tromper.

L'académie royale des ſciences avoit alors à Orléans pour correſpondant M. de Salerne, médecin habile & ami de M. de Nobleville : ils ſe réunirent pour l'exécution d'un projet difficile, on pourroit peut-être dire ingrat. Feu M. Geoffroi faiſoit depuis pluſieurs années des leçons très-ſuivies ſur les propriétés des médicamens, & il travailloit à un cours très-étendu de matière médicale. Ses cahiers ſur les minéraux & ſur une partie des végétaux, étoient également eſtimés par les élèves & par les ſavans. La mort de l'auteur interrompit cet important ouvrage ; il ſeroit peut-être reſté incomplet, & nos deſcendans l'auroient regardé comme un monument honorable pour la mémoire de M. Geoffroi, & en même temps comme une occaſion de reproche pour ſes contemporains, ſi MM. de Nobleville & de Salerne n'avoient pas eu le courage de juſtifier à ce ſujet notre ſiècle vis-à-vis de la poſtérité. Ils ne ſe ſont point flattés d'égaler en habileté la main hardie qui a tracé le plan de l'édifice ; & il y a peut-être plus de mérite qu'on ne penſe à vaincre ainſi ſon amour-propre, en travaillant d'après un modèle qu'on eſt certain de ne pas égaler.

La ſuite des végétaux parut en 1756 en trois volumes *in*-12, & ſix ans après l'*Hiſtoire naturelle des animaux* fut publiée en ſix volumes de même format, auxquels un écrivain habile [2] a ajouté deux tables de tout l'ouvrage, dont l'enſemble eſt, ſans contredit, le recueil le plus complet que nous ayons ſur la matière médicale.

MM. de Nobleville & de Salerne n'ont pas ſeulement indiqué les propriétés des ſubſtances animales, ils ont encore donné ſur l'anatomie des quadrupèdes des détails intéreſſans & des obſervations exactes. Ils ont évité une faute que M. Geoffroi n'auroit pas commiſe ſi les progrès de la

[2] M. Goulin, docteur en médecine, auteur de pluſieurs ouvrages eſtimés.

chimie avoient été plus avancés. Les premiers volumes de sa *Matière medicale* sont surchargés d'analyses, presque toutes faites au feu, & qui ne jettent aucun jour sur les vertus des médicamens. Les continuateurs en ont senti l'inutilité; & ils ont été très-circonspects à ce sujet.

Un de nos plus beaux génies a menacé les métaphysiciens & les gens à systêmes, de renfermer dans un petit nombre de pages toutes les vérités connues. Il semble que Lommius ait exécuté ce projet, relativement à cette partie de la médecine qui traite des symptômes des maladies & du jugement que l'on doit en porter. Son ouvrage est écrit en latin, & il en avoit déja paru une traduction en françois, dont le public n'avoit point été satisfait. En 1760 le libraire en promit une plus exacte, & il en chargea l'abbé Mascrier. Heureusement M. de Nobleville dirigea un travail qui ne pouvoit être bien fait que par un médecin habile. La seconde édition du *Tableau des maladies*, de Lommius, soignée par M. de Nobleville, fut très-accueillie.

On sait que M. Ferrein a enseigné long-temps la médecine pratique de la manière la plus brillante, soit au collège royal, soit dans son amphithéâtre particulier; quelques uns de ses élèves avoient recueilli ses préceptes, & ils conservoient avec soin ce trésor littéraire qui étoit peu répandu; mais très-recherché. M. de Nobleville ayant appris que M. Ferrein ne songeoit point à le rendre public, s'empressa d'y suppléer en 1769. Ce cours de médecine fut imprimé en trois volumes *in*-12. M. de Nobleville, alors âgé de soixante-huit ans, avoit pour le succès de cette production tout le zèle que peut inspirer l'ouvrage d'un maître que l'on respecte. M. Ferrein lui en témoigna sa reconnoissance. Nous ne dissimulerons point que ce traité n'a pas répondu tout à fait à la réputation de l'auteur. Des principes clairs & une grande méthode le rendent recommandable pour les commençans. Les leçons de M. Ferrein étoient en quelque sorte un commentaire de la doctrine de Boërrhaave, que l'on admiroit alors avec enthousiasme. Ce

ſavant a fait en médecine à peu près la même révolution que Deſcartes en phyſique. Tous les deux ont pris avec chaleur les intérêts de la vérité, mais on s'eſt apperçu qu'il leur eſt auſſi ſouvent arrivé de ſubſtituer une erreur nouvelle & brillante à une erreur trop ancienne & dont on étoit ennuyé.

L'influence du ſol & des ſaiſons ſur les maladies, dont nos correſpondans s'occupent avec tant de zèle, n'avoit point échappé à M. de Nobleville; il fit en 1744 un travail dans ce genre relatif à la ville d'Orléans, & il le communiqua à l'académie royale des ſciences, qui lui donna ſon approbation.

Pour ſe livrer à tant de travaux, M. de Nobleville avoit beſoin de tout ſon temps, & il vivoit loin de toute ſociété: mais ce n'étoit point un de ces hommes qui fuient le commerce du monde, pour ne s'occuper que d'eux-mêmes; il ne méditoit au contraire dans ſa ſolitude que ſur les moyens de ſe rendre utile; il avoit toujours conſervé cette gaieté douce que donne la vraie philoſophie : grand amateur de la muſique, il avoit pouſſé très-loin ſes connoiſſances dans cet art agréable, qui lui ſervoit quelquefois de délaſſement.

Ce fut ſans doute par une ſuite de ce goût qu'il s'appliqua dans ſa retraite à élever & à obſerver l'eſpèce d'oiſeau que les naturaliſtes & les poëtes appellent de concert *le chantre de la nature.* Tout ce qui concerne la chaſſe, la nourriture, les amours, la ponte & l'éducation du roſſignol, eſt expoſé dans un ouvrage écrit avec élégance, & rempli d'obſervations fines & délicates, qu'il a publié à ce ſujet en 1773. En cherchant à rendre le roſſignol intéreſſant, M. de Nobleville n'a pas dédaigné de ſonger au ſort de ſon captif, & il a indiqué le moyen de le faire chanter ſouvent & long-temps, en lui procurant une vie commode & facile. Il a même décrit avec une ſagacité ſurprenante les maladies dont cet oiſeau eſt attaqué, & il a fait connoître des procédés ſimples & ingénieux pour le guérir, ou au moins pour diminuer ſes maux.

M. de Nobleville a paſſé ſes dernières années dans une

maiſon ſituée preſque hors de la ville & près d'un jardin où il cultivoit quelques plantes étrangères. Sa vie a toujours été un modèle de bienfaiſance & de vertu. La ſageſſe & l'exactitude de ſon régime avoient fait eſpérer qu'elle auroit été prolongée plus long-temps. Il fut frappé d'apoplexie le 29 janvier 1778 : cette mort imprévue, mais à laquelle il étoit préparé par une piété ſolide & vraiment chrétienne l'enleva, étant âgé de ſoixante-douze ans, à ſes concitoyens, auxquels le ſouvenir de ſes ſervices rendoit ſa vieilleſſe précieuſe & reſpectable, & ſur-tout aux pauvres, dont les larmes & les regrets auroient été le ſeul éloge deſiré par M. de Nobleville, ſi ſa modeſtie lui avoit laiſſé entrevoir qu'il en méritoit un.



ÉLOGE DE M. MACBRIDE.

Lu le 31 août 1779.

PARMI les routes différentes qui conduisent à l'immortalité, les unes sont rapides mais escarpées, les autres exigent une marche longue & une suite de recherches dont peu de personnes sont capables; quelques unes sont tracées par le hasard qui semble les offrir à ceux qu'il favorise; il en est d'autres qu'un travail neuf & facile ouvre à quelques savans dont l'histoire se trouve liée avec celle de leur siècle, sans qu'ils se soient donné la peine dont cette distinction est ordinairement le fruit.

Tel a été le sort de M. Macbride, docteur en médecine & chirurgien à Dublin. Doué d'un caractère paisible, il cultiva les lettres & les sciences avec modération, parce qu'il les aima plutôt pour elles-mêmes que pour ses propres intérêts. Il devint célèbre sans en avoir formé le projet, & une époque brillante fixa sa réputation, sans troubler le bonheur de sa vie.

Ce physicien naquit le *26* avril *1726*, à Ballymoni dans le comté d'Antrim en Irlande, de Robert Macbride (1), ministre d'une congrégation de presbytériens, & de la fille de M. Boyde d'Hillaghei, de la province de Down.

M. Macbride apprit les élémens des langues grecque & latine dans l'école publique de Ballymoni [2] & ensuite dans l'université de Glascow. Ayant témoigné du goût pour la chirurgie [3], M. Beere, chirurgien en chef d'un hôpital en

[1] La famille des Macbride est originaire de la province de Galloway en Écosse, où elle est ancienne & considérée. Jean Macbride, aïeul de M. David Macbride, s'étoit acquis une grande réputation par son savoir & par sa piété. Il fut appellé vers la fin du dernier siècle à Bedfort, par une congrégation de presbytériens, pour être leur ministre.

[2] Sous la direction du docteur Duffin.

[3] M. Thompson, chirurgien à Ballymoni, lui en donna les premiers principes.

Angleterre & son parent, l'appella auprès de lui ; il y resta plusieurs années, & il y acquit la base des connoissances dont il a fait depuis un si bon usage.

Ce n'est en effet que dans les asyles où une administration sage prodigue des secours à l'humanité pauvre & souffrante, que les jeunes médecins & les chirurgiens trouvent des leçons utiles ; c'est là où parmi des moribonds, des malades & des convalescens ils apprennent à connoître les différentes nuances de la vie & les horreurs même de la mort ; c'est là où la nature se présente avec tous les dérangemens que notre frêle constitution peut permettre ; c'est là où l'on recherche sans obstacle dans les différens organes les causes de leurs maladies, & où la main incertaine de l'élève peut s'essayer sur des corps inanimés ; c'est là où le chirurgien s'accoutume à sacrifier une partie de cette sensibilité qui, si elle existe toute entière, le rend tremblant & timide & qui, si elle est tout à fait détruite, le change en un homme dur & même cruel ; c'est là enfin où l'on s'exerce à lire dans les yeux, dans les traits du visage, dans les gestes, dans le maintien des malades, & à y distinguer ces signes que l'observateur apperçoit sans pouvoir les décrire, que l'on cherche en vain dans les livres & sur lesquels il est si important de ne pas se tromper.

M. Macbride ne sortit de cette école que pour occuper pendant la guerre qui précéda la paix d'Aix-la-Chapelle une place de chirurgien à bord du *Royal Nary*.

Dirons-nous que pendant cette campagne il donna des preuves fréquentes de son courage & qu'il aimoit à se mêler parmi les combattans ? Celui qui a le bonheur d'être dévoué par son état à conserver les hommes, doit-il jamais se permettre de contribuer à leur destruction ? Ce trait que plusieurs de ses compatriotes nous ont communiqué avec enthousiasme, nous peint M. Macbride à cette époque comme un jeune homme bouillant, intrépide & digne à cet égard plutôt de notre étonnement que de nos éloges.

La campagne étant finie, M. Macbride qui se destinoit sur-tout à la pratique des accouchemens, suivit pendant

quelque temps les leçons de l'illustre Smellie, & il se fixa à Dublin en 1749.

Depuis ce moment jusqu'à l'année 1764, sa vie n'a rien offert de remarquable. Le goût exquis qu'il avoit pour la peinture & en général pour les arts agréables, ralentit même beaucoup ses progrès dans la confiance du public, qui, à Dublin comme par-tout ailleurs, ne souffre pas que ceux qu'il charge du soin de sa santé s'occupent d'autre chose; qui semble regarder comme impossible le mêlange de leurs fonctions avec des plaisirs quelconques, & qui, après les avoir mis par cette opinion dans la nécessité de paroître plus sérieux & plus composés, est quelquefois assez injuste pour leur en faire un reproche.

M. Macbride n'eut aucun égard à ce préjugé; il se montra peut-être un peu trop distrait, & un oubli de plusieurs années le punit de cette faute. Il profita pour se faire connoître, de ces instans dans lesquels l'ignorance & la routine se trouvant en défaut, rendent au vrai mérite, sous quelque forme qu'il se présente, l'hommage qui lui est dû, & le public ne put enfin lui refuser la considération la plus grande dans la pratique de la médecine, & sur-tout dans cette partie de la chirurgie qui, en présidant à la naissance des hommes, mérite le premier tribut de leur reconnoissance; art d'autant plus avantageux à ceux qui le pratiquent, que presque toutes les circonstances les placent comme des bienfaiteurs auprès d'une mère inquiete & d'une famille attendrie, & que d'ailleurs des succès, le plus souvent faciles & préparés par une heureuse conformation, sont toujours attribués à l'art, tandis que les fautes de ce dernier sont aisément rejettées sur la nature.

Outre les occupations de son état, M. Macbride se livroit encore à des travaux d'anatomie & de chimie; il assistoit même souvent aux leçons de MM. Cleghorn [4] & Hut-

[4] Célebre professeur d'anatomie à Dublin, associé étranger de la Société royale de médecine.

Kenſon [5]. Cet excès de modeſtie lui fit trouver grace auprès de ceux qui étoient le plus diſpoſés à le critiquer, & au milieu même de ſa célébrité peu de voix s'élevèrent contre lui.

Il fixa principalement ſon attention ſur les propriétés reſpectives des différentes ſubſtances qui peuvent accélérer ou retarder les progrès de la putréfaction, & ſur la nature & la combinaiſon des vapeurs qui s'en élèvent. Eſſayons de donner une idée convenable des belles expériences qui ont aſſigné à M. Macbride une place diſtinguée parmi les phyſiciens modernes.

Paracelſe & Vanhelmont ont preſque entièrement ignoré l'influence de l'air ſur la putréfaction. Beccher eſt un des premiers qui en ait développé les mouvemens intérieurs. Il a ſur-tout établi qu'elle ne peut exiſter ſans le concours de l'air, de la chaleur & de la fluidité [6]. Boyle a prouvé qu'elle n'a pas lieu dans le vuide, & qu'il ſe dégage beaucoup d'air des ſubſtances ſoumiſes à ſon action. Le docteur Halès a fait voir par une ſuite de faits très-intéreſſans, que ce fluide donne aux élémens des corps toute la cohéſion dont ils ont beſoin [7]; vérité que Newton avoit annoncée. En expoſant divers mêlanges dans des vaiſſeaux ouverts [8], M. Pringle a obſervé les différens états de la putréfaction.

---

[5] Profeſſeur de chimie auſſi très-célèbre.

[6] Stahl n'a rien ajouté d'important aux obſervations de Beccher ſur la putréfaction.

[7] Suivant le docteur Halès, les ſubſtances animales les plus dures ſont celles qui contiennent le plus d'air. Cet auteur a même conſeillé, pour le purifier, de le faire paſſer au travers d'un filtre imprégné d'huile de tartre.

[8] Ces tentatives ont conduit M. Pringle à la recherche des meilleurs antiſeptiques, parmi leſquels il a rangé les aſtringens en général, les gommo-réſineux, & ſur-tout le camphre. Les expériences de M. Pringle ont été répétées à Montpellier par M. Coulas, & à Paris par madame d'Arconville, avec les mêmes réſultats. Ce dernier auteur penſe que l'art de prévenir la putréfaction conſiſte à éloigner le contact de l'air. Le docteur Gaber a démontré à Turin que la putréfaction des ſubſtances animales eſt toujours accompagnée de la production de l'alkali volatil.

Dans

Dans le même temps à peu près le docteur Black, professeur de chimie à Glascow, faisoit sur la magnésie des travaux qui sont devenus depuis si célèbres. Il a démontré que cette terre ne devoit sa causticité qu'à la privation d'un principe aériforme, & qu'en le lui rendant elle devenoit effervescente & insoluble [9].

M. Macbride résolut d'appliquer ces découvertes à l'économie animale, & il publia en 1764 le résultat de ses expériences, auxquelles il fit, trois années après, des additions importantes [10].

On peut conclure de ses nombreux essais, que la digestion est une espèce particulière de fermentation dont le chyle est le produit; que les vapeurs qui s'élèvent des différens mélanges alimentaires ou des effervescences des acides avec les alkalis, dirigées vers le poumon d'un animal, le suffoquent en peu de temps; que cependant des viandes putrides exposées à leur action, perdent leur mauvaise odeur & acquièrent de la fermeté; que toutes les substances qui se pourrissent, laissent échapper une plus ou moins grande quantité d'air fixé qui rend l'alkali volatil caustique effervescent, & qui précipite la chaux sous la forme d'une terre calcaire, jouissant de la même propriété; que tout ce qui en favorise le dégagement accélère la putréfaction, & que parmi les organes du corps humain, les uns absorbent ce fluide, & les autres au contraire le laissent échapper. De ces différens principes naissent les considérations les plus utiles sur les effets de l'humidité appliquée au corps humain, sur la nature des sucs qui servent à la

[9] Cette doctrine a sur celle de Meyer, chimiste à Osnabruck, l'avantage de la démonstration physique, puisque l'existence du *causticum* n'est point établie sur des faits, tandis que l'air fixé est une substance que l'on dégage, que l'on renferme, & que l'on soumet à diverses épreuves.

[10] Voyez *Experimental essays on medical and philosophical subjects*; in-8°, London, 1764: *corrected & enlarged*, 1767: traduit en allemand par M. Rahn à Zurich en 1765, & en françois par M. Abbadie à Paris en 1766. L'auteur a ajouté beaucoup d'observations dans l'édition angl. de 1767.

digeſtion, ſur l'uſage des vapeurs aériformes dégagées des alimens, & introduites avec le chyle dans les vaiſſeaux lactés, ſur la vertu des remèdes propres à rendre aux humeurs la conſiſtance qu'elles ont perdue, ſur les propriétés médicales des alkalis [11] & de l'eau de chaux [12], & ſur la nature & le traitement du calcul & des concrétions goutteuſes [13]. Le caractère acide de l'air fixé n'a point échappé à la ſagacité de M. Macbride; il a été ſur le point d'en donner toutes les preuves [14]; enfin il ſemble qu'il ait preſſenti les découvertes des modernes ſur le mêlange des différentes vapeurs aériformes, en avançant que cette eſpèce de gas qui précipite la chaux & qui eſt incapable de ſervir à la reſpiration, exiſte cependant dans l'atmoſphère, puiſque les alkalis deviennent doux à l'air.

Une des plus heureuſes applications de la théorie de M. Macbride a été l'emploi de la drèche pour prévenir ou guérir le ſcorbut des gens de mer. Il a démontré que l'orge germée eſt éminemment anti-putride, & on a attribué une grande partie des ſuccès de M. Cook, dans le fameux voyage dont il a donné la relation, à l'uſage que les matelots ont fait de cette ſubſtance.

Ces eſſais, dont la lecture ſéduit & perſuade par l'enſemble & par l'unité des idées, reçurent le plus grand accueil de la part de tous les phyſiciens. La faculté de Glaſcow qui ſe glorifioit d'avoir eu M. Macbride parmi ſes

[11] Les alkalis agiſſent en ramolliſſant la chair, les acides la durciſſent, les ſels neutres ont peu d'effet, & le quinquina fournit, en fermentant, beaucoup d'air fixé, qui eſt le moyen le plus sûr d'arrêter la putréfaction.

[12] La chaux ayant la propriété de rendre les réſines ſolubles dans l'eau, il conſeille, pour le traitement de certaines maladies, de les faire prendre diſſoutes dans l'eau de chaux. Cette dernière étant troublée par l'air fixé, il recommande de ne pas la boire aux repas; comme l'urine la précipite également, on doit, ſuivant lui, préférer, dans le traitement de la goutte ou du calcul, l'uſage des alkalis fixes cauſtiques étendus dans une liqueur adouciſſante.

[13) Suivant ſes principes, la goutte n'eſt que l'effet d'un gas aériforme ſurabondant, qui précipite la terre des os dans les articulations.

[14] Le ſeul motif qui rendoit cette acidité douteuſe pour M. Macbride, étoit qu'il n'avoit pas vu l'air fixé faire efferveſcence.

élèves, voulut aussi le compter au nombre de ses docteurs, & elle lui en conféra le titre. Depuis cette époque il joignit à la qualité de chirurgien, celle de docteur en médecine, d'autant plus honorable pour lui, qu'il ne l'avoit point demandée. Cette circonstance le distingue de la foule de ceux dans lesquels on ne seroit point étonné de voir ces qualités réunies, si l'on trouvoit en eux les connoissances dont la loi a voulu qu'elles soient les caractères.

M. Macbride qui aimoit & cultivoit un grand nombre d'arts utiles, tira de ses expériences chimiques un moyen de rendre les procédés de la tannerie plus courts & moins dispendieux. La méthode qu'il a fait connoître [15] est principalement établie sur ce que l'eau de chaux appliquée d'une manière qu'il indique, extrait plus puissamment & plus promptement que l'eau pure la partie de l'écorce de chêne qui est nécessaire à la préparation des cuirs. Les

[15] *Account of a new method of tanning*, 1769.

Instructions to tanners; for carring on the new method of tanning. c.-à-d. *Instruction adressée aux tanneurs, sur la nouvelle méthode de tanner les cuirs inventée par le doct. Macbride, de Dublin;* du premier mai 1777.

Le principe sur lequel cette nouvelle méthode est fondée, est que *l'eau de chaux extrait plus puissamment que l'eau pure la partie de l'écorce de chêne qui est nécessaire à la conservation des cuirs.*

L'auteur de l'instruction donne le détail d'une manière de préparer l'eau de chaux en grand. Il faut, dit-il, qu'elle soit claire comme de l'eau de roche pour être employée : alors on en fait précisément le même usage qu'on faisoit de l'eau pure dans l'ancienne méthode.

Pour les cuirs qu'on n'est pas dans l'usage d'*attendrir* par le moyen d'une eau acide avant de les tanner, il n'y a rien de plus à dire. Quant à ceux-ci, l'auteur observe que les eaux acides qu'on est dans l'usage d'employer, sont tirées des grains, comme le riz, &c. & qu'elles ne conviennent plus dans la nouvelle méthode.

Il faut y substituer de l'acide vitriolique affoibli. Les proportions d'huile de vitriol & d'eau sont d'une pinte d'huile de vitriol sur cinquante gallons d'eau pure (le gallon contient environ quatre pintes de Paris).

L'auteur s'efforce de détruire les préjugés des tanneurs contre l'emploi de l'acide vitriolique. Il dit que dans les blanchisseries de toiles on a eu longtemps le même préjugé, & que l'expérience en a désabusé. Il prétend que les expériences déja faites sur les cuirs prouvent que l'acide vitriolique leur donne une qualité supérieure & n'a aucun inconvénient, tandis que les eaux acides tirées du riz, &c. en ont beaucoup.

Cette préparation par l'acide vitriolique une fois faite, le reste du procédé est le même que pour les cuirs qui n'en ont pas besoin.

eaux acides végétales ne pouvant point être employées lorſque l'on ſuit ce procédé, il a conſeillé d'y ſubſtituer l'acide vitriolique affoibli. Un artiſte habile de Dublin a eſſayé en grand & avec ſuccès ce nouveau moyen, qui abrège au moins d'un an le travail dont un cuir fort eſt ſuſceptible avant d'être livré au commerce. Les ſociétés des arts d'Angleterre & d'Irlande ont aſſigné différentes médailles à l'auteur de cette découverte, que l'on ne connoît point encore en France.

M. Macbride n'a publié que deux obſervations relatives à l'art des accouchemens [16]. Le plus conſidérable de ſes ouvrages eſt une *Introduction* [17] *à la médecine théorique & pratique*, en deux volumes *in*-8°: elle eſt écrite avec méthode & pureté. Après avoir diviſé le corps humain en trois ſyſtêmes, les vaiſſeaux, les nerfs & le tiſſu cellulaire, l'auteur donne une analyſe des ſignes principaux qui caractériſent les différentes maladies, qu'il décrit enſuite, & il finit en expoſant les moyens que l'on peut employer pour les combattre : cette dernière production prouve que M. Macbride poſſédoit tout ce qui étoit connu en médecine ; mais la première a fait voir qu'il étoit capable d'y ajouter & d'en reculer les limites.

Quoiqu'il fût très-conſidéré à Dublin, avant qu'il eût publié ces différens ouvrages, cependant on n'avoit pas pour ſes talens le degré d'eſtime qui leur étoit dû. La grande réputation que ſes travaux & ſes découvertes lui méritèrent dans toute l'Europe, apprit à ſes concitoyens à l'apprécier : car la voix de la renommée a quelquefois

---

[16] *An account of tew extraordinary caſes artes delivrey*, Tom. V des *Medical obſerv. inquiries.*

M. Macbride a auſſi publié le mémoire ſuivant : *An account of the reviviſcence of ſome nails, preſerved many years in M. Simons cabinet.* Ce mémoire ſe trouve dans les *Tranſactions philoſophiques*, Tom. LXIV en 1774 : il eſt adreſſé au célèbre M. Walsh.

[17] *Methodical introduction to the theory and practice of the arte of medecine*, 1772; *enlarged and corrected*, 1777. Cet ouvrage a été traduit en latin & en hollandois en 1774 par M. Cloſs. *Trajecti ad Rhenum.*

besoin d'être réfléchie des extrémités du monde littéraire vers le lieu d'où elle est partie, pour y produire tout l'effet que l'on doit en attendre.

A l'état de médecin M. Macbride joignoit les fonctions pénibles d'accoucheur; sa douceur & son affabilité lui gagnoient l'amitié de toutes les personnes qui avoient recours à ses avis. L'homme souffrant a souvent autant besoin de consolation que de remèdes; & il y a des maux que l'on ne soulage que lorsque l'on sait les partager. M. Macbride employoit ces différens moyens d'une manière qui annonçoit en même temps la bonté de son cœur & la profondeur de ses connoissances. Il réunit bien-tôt la confiance générale. Son zèle auroit suffi à ses occupations, si ses forces l'eussent permis; mais il ne put résister à tant de fatigues. Il fut attaqué dans le mois d'octobre dernier, d'un rhûme opiniâtre, qui ayant été négligé, dégénéra en une fièvre catharrale, dont il mourut le 28 décembre 1778, âgé de cinquante-trois ans [18].

Sa perte dans un âge aussi peu avancé, fut suivie d'une consternation universelle. Il étoit devenu un de ces hommes dont une nation s'honore, & toute l'Irlande prenoit part à sa conservation.

Nées pour la peine autant que pour le plaisir, dévouées en quelque sorte à l'éducation & au bonheur des hommes, destinées à leur fournir le premier aliment & à leur prodiguer les premiers soins, exposées à un grand nombre d'infirmités & de maladies dont cette noble fonction est la source, les femmes ont toujours eu l'intérêt le plus vif à s'occuper de leur santé & à choisir un médecin habile. Celui dont elles ont jugé la sensibilité & les connoissances proportionnées à leur tempérament & à leur caractère;

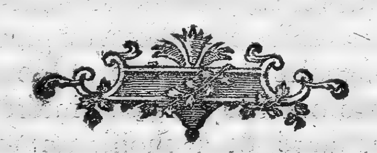
[18] Il s'étoit marié deux fois; il avoit eu plusieurs enfans, dont aucun ne lui a survécu. Il ne reste de sa famille que M. Jean Macbride son frère, un des plus braves officiers de la flotte angloise, & capitaine à bord du *Bienfaisant*, vaisseau de 64 canons.

celui auquel elles ont révélé les secrets d'une constitution foible & délicate ; celui qu'elles ont en même temps chargé de la conservation de leurs enfans, & des mains duquel elles les ont reçus, est devenu pour ainsi dire nécessaire à leur existence ; le perdre est un malheur qu'elles ressentent vivement : que l'on juge d'après cette réflexion des regrets que la mort de M. Macbride excita parmi les dames les plus respectables de Dublin, dont il étoit le médecin & l'accoucheur.

Les mères de familles ont répandu des larmes sur son tombeau, les poëtes y ont jetté des fleurs [19], ses concitoyens lui ont consacré des éloges ; il manquoit à sa gloire d'être loué par ses confrères au milieu des armes & au-delà des mers qui divisent les empires, sans mettre d'autre éloignement entre les savans que celui de la distance dont leur génie & leur travaux franchissent aisément l'intervalle.

---

[19] Voyez 1°. *An elegy on the death of Dr. Macbride. By Dr. Houlton*, en 14 strophes.
2°. *Ode on the death of doctor Macbride. Dame-street. Jan. 4.* Autore *Edw. Nolan*, en 10 strophes.
3°. *To doctor Houlton, on his very elegant elegy on the death of doctor Macbride....* Sappho.
4°. *Doctor Houlton, to Sappho.*
5°. *On the death of David Macbride, Esq. M. D. By a Lady. Jan. 6,* 1779.



ÉLOGE DE M. BARBEU DUBOURG.

JACQUES BARBEU DUBOURG, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, membre de la société royale des sciences de Montpellier, de la société médicale de Londres, de l'académie des sciences de Stockholm & de la société philosophique de Philadelphie, naquit à Mayenne le 15 février 1709. Lu le 15 février 1780.

Un esprit prompt & mobile auquel un seul genre d'occupations n'a jamais suffi, une mémoire heureuse, une ame facile à enflammer, un penchant naturel pour tout ce qui portoit le caractère de la grandeur, & sur-tout un cœur droit, telles sont les qualités que l'on a toujours reconnues dans le savant dont l'éloge m'est confié.

Ses premières études furent très-rapides. Ayant fini à quinze ans son cours de philosophie, il toucha peut-être trop tôt à cette époque dans laquelle un jeune homme incertain, sans expérience, subjugué nécessairement par l'imitation, ne connoissant ni les loix qui gouvernent les différens ordres de l'état, ni celles que sa propre constitution lui prescrit, ose cependant faire un choix duquel dépend son existence & souvent le bonheur de ceux dont il est environné. Ainsi deux des frères de M. Dubourg auxquels il étoit tendrement attaché, s'étant voués à l'état ecclésiastique, l'amitié fit naître en lui le même penchant, & il crut être né pour suivre le même parti. Bientôt l'étude de la théologie fut la seule dont il s'occupa ; il remonta même aux sources les plus anciennes & les plus pures de cette science sacrée, en apprenant la langue hébraïque, & il y fit de si grands progrès qu'il a été souvent consulté sur l'interprétation des passages les plus difficiles.

Tant qu'il ne fallut que de la piété, des mœurs & de l'application, M. Dubourg se regarda comme vraiment appellé

au ſacerdoce ; mais il fut éclairé ſur ſa vocation lorſqu'on exigea de lui le ſerment irrévocable qui lie pour toujours le prêtre à l'autel, & que l'on ne prononce jamais ſans s'expoſer à être ſacrilège, ſi l'on n'a pas le courage de s'élever au-deſſus de ſoi-même à meſure qu'on ſe rapproche de la divinité. M. Dubourg ne put ſe déterminer à prendre de tels engagemens, & il quitta à regret un état dont il ne ſe crut pas digne.

Cette mépriſe le rendit plus circonſpect ſur le choix qu'il avoit à faire, & qu'il réſolut de différer. La littérature lui offrit un champ vaſte, agréable à cultiver & d'autant plus conforme à ſon penchant, qu'il favoriſoit l'indépendance qui a toujours été la baſe de ſon caractère. Il donna ſur-tout beaucoup de temps à la lecture des poëtes & des hiſtoriens; il prit enfin du goût pour l'étude de la phyſique & de la médecine ; mais il ne ſe préſenta qu'à l'âge de trente-huit ans à la faculté de médecine de Paris, qui le reçut en 1748. Il prouva dans les thèſes qu'il ſoutint qu'il ne manquoit ni de cette force qui eſt néceſſaire pour combattre les préjugés, ni de cette adreſſe qui ſait orner un ſyſtême & qui ſe propoſe moins de convaincre que de perſuader [1]. On reconnoît la première dans ſa thèſe ſur le peu de danger des années climatériques ; la ſeconde brille dans la manière ingénieuſe avec laquelle l'auteur a eſſayé de prouver que les organes deſtinés aux fonctions vitales ſont ſujets à une ſorte de repos ou de ſommeil.

Avant d'entrer en licence, M. Dubourg avoit donné des preuves non équivoques de ſon attachement pour la faculté de médecine, en prenant ſa défenſe contre le collège de chirurgie [2]. Heureuſement cette diſcuſſion & tous les mémoires

[1] Les thèſes que M. Dubourg a ſoutenues, ſont les ſuivantes :

1°. *Daturne etiam vitalium organorum ſomnus?* aff. 1746.

2°. *Utrùm anni climaterici cæteris periculoſiores?* neg. 1747.

3°. *An variolarum morbus abſque eruptione?* aff. 1747.

4°. *An trachæotomiæ nunc ſcalpellum, nunc trigonus mucro?* affirmat. 1748.

[2] *Lettre* &c. à l'abbé Desfontaines *au ſujet de la maîtriſe-ès-arts*. 1743, *in*-12.

moires qu'elle a occasionnés, sont oubliés du public impartial & judicieux, qui sait toujours distinguer les intérêts des savans d'avec ceux de la science. Quelque louables qu'aient été les intentions & le zèle de M. Dubourg, nous nous garderons bien d'insister sur ces détails & de faire renaître des impressions relatives à des circonstances passées, qui ont dû nécessairement disparoître avec elles & dont le tems a profondément effacé la trace.

Sa réception dans la faculté de médecine n'interrompit point ses travaux littéraires. La correspondance qu'il entretenoit avec les savans les plus distingués d'Angleterre & d'Italie, l'avoit mis dans la nécessité d'apprendre les langues propres à ces contrées. Le célèbre vicomte Bolingbroke, dont il a été l'ami, lui avoit inspiré le goût de la littérature angloise. Les lettres de ce lord sur l'histoire offrent un grand nombre de traits hardis, de vues neuves & originales, d'assertions fortes & piquantes, qu'un style négligé fait ressortir d'une manière plus marquée. Un ouvrage de ce genre devoit plaire à M. Dubourg, qui le traduisit avec succès d'après l'édition que M. Pope en avoit donnée en 1738 [3]. Il joignit à la fin de ce recueil la traduction d'un lettre très-ingénieuse & très-philosophique écrite par le lord Bathurst, sur les avantages de la retraite qui nous rend à nous-mêmes en nous livrant aux doux loisirs de la méditation; sur l'utilité de l'étude qui, en nous donnant plus de moyens pour devenir bons & heureux, nous apprend en même temps à bien mériter des hommes & à nous en passer autant qu'il est possible, & sur l'exil, également profitable au sage comme à l'insensé, puisque l'un y trouve toujours son repos & l'autre très-souvent sa raison.

L'homme qui n'occupe qu'un point & qui ne séjourne qu'un instant dans l'univers, a sçu par son industrie & par son infatigable curiosité, connoître les rapports des parties qui le

---

Deux lettres à une dame *au sujet d'une expérience de chirurgie faite à la Charité le 22 juin 1744.* Paris, *in-8°.*

[3] *Lettres sur l'histoire*, traduites de Bolingbroke, 2 vol. *in-12*, 1752.

composent & déterminer les époques des changemens qu'elles ont éprouvé. Deux sciences appellées, l'une *la géographie*, l'autre *la chronologie*, ont été le résultat de ces recherches. C'est sur elles que la connoissance de l'histoire est fondée ; toute l'étendue du globe n'est dans le sens de la première qu'un espace circonscrit qu'elle mesure avec précision suivant les dimensions de sa longueur & de sa largeur, sur lequel l'immensité des mers, le cours des fleuves & l'enchaînement des montagnes s'apperçoivent en un instant, & qui présente en un seul tableau tous les climats connus rangés suivant la proportion de leurs distances. La seconde retrace la suite des événemens ; moins composée que la géographie, les objets dont elle traite n'ont, comme le temps, qu'une seule dimension, celle de leur durée. La chronologie n'avoit cependant pas encore été réduite en tables. M. Dubourg a eu le mérite de concevoir & d'exécuter cette entreprise en trente-cinq planches précédées d'un discours instuctif [4] & qui, étant réunies & roulées sur deux cylindres, imitent la révolution des siècles & composent un tableau chronologique qui s'étend jusques à l'année 1753, dans laquelle l'auteur écrivoit.

Dieu qui est antérieur à tous les temps, se trouve placé avant eux. L'origine & l'anéantissement des empires, la succession des souverains, le développement & l'accroissement de l'espèce humaine dans le sein de la paix & de l'abondance, ses émigrations, son dépérissement sous un ciel peu favorable, sa destruction dans les horreurs des sièges & des combats, le souvenir des belles actions, les monumens élevés par les grands hommes, le petit nombre de ceux que la reconnoissance a consacrés à leur mémoire, les temps où ils ont vécu, tout y est distribué avec ordre & frappe successivement les yeux de l'observateur. Trois époques principales, la création du monde, la fondation de Rome & la naissance de Jesus-

[4] *Chronographie*, ou *Description des temps*, contenant la *Suite des souverains de l'univers*, &c. A Paris, chez mademoiselle Bihéron, 1753.

Chriſt font la diviſion de ce tableau. En le parcourant on s'arrête avec complaiſance ſur tout ce qui tient aux princes vertueux & bienfaiſans, & l'on voit que la durée des empires eſt, ainſi que celle de la vie humaine, prolongée par un régime égal & par des travaux modérés, & que rien n'eſt plus propre à l'abréger que l'indolence qui engourdit tous les reſſorts, ou la trop grande activité qui épuiſe les forces.

L'auteur trouva beaucoup de difficultés dans l'exécution de ce projet. Outre un nombre infini de dates qu'il fut obligé de vérifier, il fallut qu'il créât en quelque ſorte un nouvel alphabet pour déſigner par des ſignes convenus les bonnes ou mauvaiſes actions, le genre d'occupations & le ſort des perſonnages les plus importans dont il devoit parler. Ainſi, lorſqu'on ſait quelle eſt la valeur de ſes caractères, on reconnoît au premier coup d'œil, parmi les hommes qui ont gouverné leurs ſemblables, ceux qui méritent des hommages ou du mépris. Puiſſent les grands de la terre ne jamais oublier qu'outre le témoignage de leur conſcience qui les juge & l'autorité de l'Etre ſuprême qui les récompenſe ou les punit, ils ont encore à craindre le tribunal de la poſtérité, qui tranſmettra d'âge en âge leurs vertus ou leurs vices! On ne ſera pas ſurpris ſans doute de la liberté avec laquelle nous nous expliquons à ce ſujet; il eſt des vérités qui ne peuvent être dites que ſous le règne des bons rois; elles ſont l'éloge le plus digne de leur délicateſſe & de leur juſtice.

Les productions de M. Dubourg étoient variées comme ſes goûts. Ayant paſſé pluſieurs années à claſſer les grands hommes ſuivant les époques auxquelles ils ont vécu, s'étant fatigué dans la profondeur de l'antiquité la plus reculée, il falloit du repos à ſon eſprit, qui cependant ne pouvoit reſter oiſif. Ce fut ſans doute, pour ſe procurer ce délaſſement, qu'après avoir été l'hiſtorien de toutes les nations & de tous les ſiècles, il devint le rédacteur d'un journal de médecine, intitulé *Gazette d'Epidaure*. Cet ouvrage [5]

[5] *Gazette d'Epidaure*, ou *Recueil hebdomadaire des nouvelles de medecine*, &c. Paris, 1761-63. *in*-8°, 4 vol.

périodique, qui a paru pendant trois années, & dans lequel on trouve par-tout de la décence & souvent de la gaieté, a servi à répandre des préceptes utiles & à recueillir des observations intéressantes.

Bientôt un sujet plus important occupa M. Dubourg. Une question médico-légale sur la durée de la grossesse & sur le terme de l'accouchement, divisoit les médecins & les chirurgiens les plus célèbres de la capitale. On se souvient que plusieurs montrèrent alors plus de chaleur que l'on n'en met ordinairement, lorsque l'on est conduit par les seuls intérêts de la vérité. Notre académicien réunit en 1765 toutes les pièces relatives à cette discussion dans un mémoire très-détaillé [6]. Les éclaircissemens que le raisonnement, l'observation & l'analogie peuvent fournir, sont présentés avec méthode dans trois sections différentes.

La formation des graines & la germination dans les végétaux, le développement des œufs dans les insectes & dans les oiseaux, le terme de la portée dans les quadrupèdes; enfin la durée de la grossesse dans l'espèce humaine, étant, quel que soit d'ailleurs le vœu de la nature, susceptibles de variations dont l'existence est démontrée, mais dont l'observation n'a point encore déterminé l'étendue, M. Dubourg pensoit avec raison que les connoissancs physiologiques étoient trop peu avancées pour qu'il fût possible de décider une question aussi importante. L'on a dans ces recherches deux écueils à éviter, celui de prodiguer à un enfant étranger des biens dont il ne doit pas avoir la jouissance, & celui de priver un enfant légitime du nom & de la fortune de ses ancêtres, en couvrant celle qui lui a donné le jour d'un opprobre ineffaçable. Quel homme sera assez téméraire pour fixer des limites entre deux points, au sujet desquels l'expérience est elle même environnée de tant d'incertitude? En attendant que la physique exacte ait fourni

[6] *Recherches sur la durée de la grossesse & le terme de l'accouchement.* Amsterdam, 1765.

une base solide sur laquelle la rigueur de la loi puisse établir un jugement certain, ne doit-on pas prendre le parti le plus doux & le plus honorable pour l'humanité; & n'est-il pas consolant pour nous de croire que l'on se trompera moins en traitant toutes les mères comme fidèles aux devoirs sacrés de la tendresse & de la vertu, qu'en les soupçonnant toutes de vol & d'adultère?

Cet ouvrage très-estimable seroit absolument exempt de reproches, si l'auteur en avoit supprimé quelques notes, dans lesquelles il n'a pas traité un de ses confrères avec tous les égards qui lui étoient dûs. Comment M. Dubourg pouvoit-il ignorer que la critique amère est une arme absolument inutile pour la conviction, & qui est presque toujours plus dangereuse pour celui qui s'en sert, que pour ceux contre lesquels elle est dirigée.

La botanique tenoit le premier rang parmi les travaux auxquels M. Dubourg se livroit; mais il l'envisageoit sous l'aspect le plus utile; son projet étoit d'en répandre le goût & les connoissances parmi les gens du monde, & sur-tout dans cette classe de citoyens qui recueillent & conservent les végétaux dont on a coutume de faire usage en médecine. Son jardin, où il cultivoit les plantes usuelles, étoit ouvert aux étudians, aux amateurs & aux herboristes, que M. Dubourg se proposoit principalement de former. Tandis que les botanistes du premier ordre cherchoient à rétablir l'ancienne nomenclature grecque, M. Dubourg, plus modeste, conservoit avec soin les noms françois, & il en créoit même, lorsqu'il n'y en avoit point d'adoptés. Le traité [7] dans lequel cette nouvelle méthode est consignée, parut en 1767: l'auteur le dédia à sa femme. *Le public*, dit-il, dans l'épître dédicatoire, *n'a pas plus de foi aux époux heureux, que de commisération pour les époux malheureux.*

---

[7] *Le botaniste françois, comprenant toutes les plantes communes & usuelles, disposées suivant une nouvelle méthode & décrites en langage vulgaire.* 2 vol. *in-12.*

Son dessein n'étoit pas de combattre cette opinion, mais seulement d'offrir à la personne qu'il aimoit le plus, celui de ses ouvrages auquel il étoit le plus attaché.

Le second volume de ce traité renferme plusieurs lettres curieuses sur le choix des bons remèdes *qui sont*, suivant l'expression de Wedelius, *ainsi que les vrais amis, en très-petit nombre;* sur la nature de certaines maladies qui ne requièrent aucun traitement, & sur la nécessité d'inspecter les boutiques des herboristes. La faculté de médecine de Paris a rempli les vues de M. Dubourg, en donnant à la réception de ces artistes toute l'attention qu'elle étend aux objets utiles dont l'administration leur est confiée.

De même qu'il y a des productions végétales & animales communes à tous les pays, il y a aussi des principes généraux que la raison dicte à tous les hommes, pour éclairer leur conduite & assurer leur bonheur. M. Dubourg essaya de les rassembler dans un ouvrage particulier [8]. Parmi les détails que ce traité renferme, il est de notre devoir de ne nous arrêter qu'aux idées de l'auteur sur le commerce maritime. M. Dubourg expose comment chaque peuple est fondé pour protéger son industrie à s'approprier une partie de la mer qui baigne ses ports; mais il fait sentir combien il est essentiel & conforme à la nature que la mer reste libre, & combien il y a d'orgueil & d'extravagance à se dire les rois d'un élément aussi indépendant, qui ne reconnoît que la loi de la gravitation universelle, auquel la main de l'homme n'a jamais imprimé la trace de sa domination, qui commande plutôt qu'il n'obéit aux vaisseaux qui le sillonnent, & sur lequel les succès sont aussi inconstans que les flots dont il est agité.

L'époque la plus mémorable de la vie de M. Dubourg, a été sa liaison avec ce philosophe qui semble être né pour allumer le flambeau des sciences en Amérique, pour y transf-

---

[8] *Petit code de la raison humaine*, ou *Exposition succincte de ce que la raison dicte à tous les hommes*, &c. 1773.

porter les arts & l'induſtrie de l'ancien monde, & ſur-tout pour briſer les premiers anneaux de ces chaînes que le deſpotiſme d'un peuple libre s'efforçoit d'étendre au-delà des mers & d'appeſantir ſur ſa patrie.

Les progrès des arts & des ſciences n'étoient jamais oubliés dans la correſpondance de M. Dubourg avec ſon reſpectable ami. L'électricité poſitive ou négative ſubſtituée au ſyſtême des affluences & des effluences; ſon application au corps humain pour le traitement des maladies; la diſtinction de deux eſpèces de paralyſies, l'une accompagnée de contraction, & l'autre de relâchement, cette dernière étant plus curable par l'électricité; des réflexions ſur la diverſité que la différente nature des verres apporte dans les expériences électriques, un grain de ſable, ou tout autre corps étranger, recevant dans la charge une certaine quantité de fluide qui peut ſe dégager ſubitement & briſer le verre dans les parois duquel il étoit renfermé; la deſcription d'un paratonnerre conſtruit d'après les principes de M. Franklin; des recherches ſur les moyens de rappeller à la vie les perſonnes ſuffoquées par la foudre, ou des animaux tués par l'étincelle électrique; des remarques ſur la population & ſur les manufactures des états-unis de l'Amérique comparées avec celles de l'Europe; des conſidérations qu'il avoit déja communiquées à la faculté de médecine de Paris ſur l'inoculation en général; les détails des ſuccès de cette méthode pratiquée à Boſton, la proportion des guéris & des morts étant de 800 à 6; des expériences ſur l'art de nager; des réflexions ſur la conſtruction de l'harmonica & ſur la manière d'en tirer des ſons: tel eſt le tableau du commerce littéraire que M. Dubourg a entretenu avec M. Franklin. Connoiſſant les lumières & la complaiſance de ce ſavant, il ne craignoit pas de lui propoſer les queſtions les plus difficiles; il étoit bien aſſuré de recevoir toujours les réponſes les plus ſatisfaiſantes. Ces lettres, jointes aux autres mémoires de M. Franklin, compoſent le recueil intéreſſant dont M. Du-

bourg a donné en 1773 une traduction françoise [9] beaucoup plus complette que l'édition angloise antécédente. Ce travail resserra encore les liens qui existoient déja entre ces deux physiciens. Semblables à deux corps qui se rencontrant avec une vîtesse inégale, la partagent entre eux pour se mouvoir ensuite uniformément, les ames des deux amis se choquent & se pénètrent, de sorte que celle qui a le plus d'énergie, s'empare de l'autre pour lui communiquer son impulsion. Ainsi le génie de M. Franklin anima M. Dubourg, qui comptoit parmi ses plaisirs & ses chagrins les plus vivement sentis, les succès où les malheurs de la patrie si chère à son ami, & qui se glorifioit d'avoir été en France le premier allié des Américains.

La dernière production de M. Dubourg a été dictée par sa tendresse pour M. l'Air de la Motte son neveu, dont il guidoit les pas dans la carrière de la médecine, & auquel il en a exposé les principes sous la forme d'aphorismes [10] qui ont été lus dans nos séances. M. Dubourg avoit commencé l'éducation de son neveu en établissant, relativement aux connoissances médicales, des limites déterminées entre ce qui est bien connu, ce qui n'est que probable, & ce qui est douteux & incertain. Ce genre d'instruction seroit moins séduisant, mais plus solide que celui qui est généralement adopté. Il apprendroit aux étudians à faire usage de leur raison, & sur-tout à se défier de leur esprit & de celui des autres.

Un goût très-vif pour tout ce qui pouvoit piquer la curiosité des physiciens, avoit engagé M. Dubourg à faire des expériences difficiles, longues & très-couteuses sur la nature du sol le plus propre à produire des grains de différentes espèces, & sur la construction des fours à poulets.

---

[9] *Œuvres de M. Franklin*, traduites de l'anglois, avec des additions, 2 vol. *in*-4°.

[10] *Aphorismes de médecine*, manuscrits.

A

A la vérité ces travaux ne l'ont pas conduit aux résultats qu'il cherchoit; mais il a eu la bonne foi de l'avouer, & si l'on doit les plus grands éloges à l'homme habile qui exécute de la manière la plus complette un projet utilement conçu, il seroit injuste d'en refuser à l'homme modeste qui, après avoir pris beaucoup de peine & fait de grandes dépenses, aime mieux convenir qu'il s'est trompé, que de s'exposer à tromper les autres, & qui ne craint rien tant que de faire tourner au profit de l'erreur des expériences & des travaux uniquement consacrés à la recherche de la vérité.

M. Dubourg, par la sensibilité de son ame, par la douceur de son caractère, & par sa tolérance dans les affaires d'opinion, étoit bien digne d'être recherché & d'avoir des amis. Il se montra toujours très-délicat dans ce choix. *J'aimerois mieux*, répétoit-il souvent, *avoir un honnête homme pour ennemi, qu'un fripon pour ami.*

Nous ne passerons point sous silence les circonstances qui ont accompagé sa réception dans la Société. Il n'a demandé une place d'associé ordinaire, qu'après avoir été pendant quelque tems très-exact à nos assemblées. La Compagnie le comptoit au nombre de ses coopérateurs avant de l'avoir reçu parmi ses membres, & sa nomination a été de notre part & de la sienne un gage réciproque d'estime & d'attachement.

Il avoit long-temps pratiqué la médecine avec autant de zèle que de désintéressement. Il renonça pendant les dernières années de sa vie à cette pénible occupation, & il ne s'écartoit de cette règle qu'il s'étoit prescrite, qu'en faveur des pauvres & de ses amis : les uns & les autres ont toujours eu un droit égal aux secours qu'il étoit en son pouvoir de leur procurer.

Son ardeur pour l'étude étoit tempérée par une gaieté douce [11], qui lui offroit toujours après le travail un

[11] On peut citer dans ce genre le *Calendrier de Philadelphie*. Bouillon, 1778.

délaſſement aſſuré. Il s'eſt livré avec empreſſement à toutes les recherches dont la Société l'a chargé, & la mort l'a ſurpris au milieu d'une commiſſion très-fatiguante, dont il rempliſſoit les devoirs avec rigueur. Il fut attaqué le premier décembre 1779, d'une fièvre maligne, à laquelle il a ſuccombé le 13e jour de cette maladie, alors âgé de ſoixante-dix ans & neuf mois.

M. Dubourg ne reçut point en naiſſant ces rares diſpoſitions qui ſont la ſource du génie; mais il dut à la nature des talens que le travail a cultivés & rendus fructueux. Son nom ſera inſcrit parmi ceux des citoyens utiles & des littérateurs les plus zélés [12]: lié avec celui de M. Franklin, il attirera les regards de la poſtérité, qui n'oubliera point l'ami de ce grand homme.

---

[12] M. Dubourg a publié 1°. des *Objections à M. Baſſelin ſur la quadrature du cercle*; 2°. une *Lettre à mademoiſelle *** ſur les vents*; enfin on trouve dans ſa bibliothèque une édition de *L'eſprit des loix*, de Monteſquieu, ſur laquelle on lit des réflexions très-judicieuſes.





OUVRAGES

Publiés depuis 1777 par les Associés ordinaires, Libres, Regnicoles & Etrangers.

Observations sur le discours de M. Pringle, qui a terminé la relation des voyages de M. Cook, lues à la Société royale de Médecine, par M. Poissonnier des Perrieres, 1779.

M. des Perrieres a publié en 1767, 1770 & 1771, ses observations sur les maladies des gens de mer, & sur les avantages que le régime végétal peut leur procurer. Ces différens ouvrages ont été bien accueillis, & ils sont regardés, ainsi que ceux de Lind, de Rouppe & de M. Duhamel, comme renfermant ce que l'on a dit de plus intéressant à ce sujet. Tous ceux qui ont fait des recherches sur quelqu'un des objets dont les auteurs de ces différens traités ont parlé, se sont fait un devoir de les citer & de leur rendre justice.

M. des Perrieres auroit desiré que M. Pringle eût fait mention de ses travaux dans un discours qui semble n'avoir d'autre but que d'en consacrer les succès, puisque le célèbre capitaine Cook n'a si bien réussi, qu'en suivant

une conduite telle que M. des Perrieres l'a tracée en 1767 dans un ouvrage approuvé par l'académie royale des sciences. Plus M. le chevalier Pringle est distingué par ses talens, plus son suffrage auroit flatté M. des Perrieres, & plus il lui est permis de le regretter.

Il y a en effet une très-grande conformité entre les moyens loués par M. Pringle, & ceux que M. des Perrieres a recommandés auparavant; on ne peut se refuser à cette vérité après la lecture des observations de ce dernier. Mais si M. Pringle ne l'a pas cité, on ne doit l'attribuer qu'aux circonstances; la nation angloise auroit entendu avec peine tout ce qui auroit pu faire soupçonner qu'un succès dont elle s'honore, ne lui appartient pas en entier. Ainsi l'on ne peut douter que M. Pringle n'estime les ouvrages de M. des Perrieres: plaignons seulement le savant médecin anglois, de ce qu'il ne s'est pas trouvé dans une position qui lui ait permis de s'expliquer avec la même liberté dont M. des Perrieres use ainsi que nous, pour lui offrir le tribut d'éloge qui lui est dû.

Recherches sur la Rage, par M. Andry, seconde édition. A Paris, chez Pierres, 1779.

Extrait des journaux tenus pour quatre-vingt-deux malades qui ont été électrisés, par M. Mauduyt. A Paris, chez le même, 1779.

La Société, vu l'utilité de ces deux ouvrages, a arrêté qu'ils seroient imprimés & distribués séparément, quoiqu'ils fassent partie de ses volumes.

Mémoire sur l'importation du Géroflier des Moluques, aux îles de France, de Bourbon & de Séchelles, & de ces îles

à Caïenne; par M. l'abbé Teſſier, extrait du *Journal de physique* de M. l'abbé Roſier, juillet 1779, page 57.

Dès 1768, on s'eſt occupé des moyens de tranſporter le géroflier & le muſcadier à l'île de France. M. Poivre qui en étoit alors intendant, fit faire des recherches à Gueby, d'où ces deux végétaux précieux furent apportés; ils ont été cultivés avec ſuccès dans les îles de France & de Bourbon. En 1770, M. Maillard du Merle en envoya des plants & des graines à Caïenne, d'où M. l'abbé Teſſier en a reçu une branche bien conditionnée avec des fruits.

Le géroflier eſt un arbre de la famille des myrtes, qui égale en hauteur le ceriſier ou le hêtre. Ses feuilles qui ſont ſinuées & qui ont de la fermeté comme celles du laurier, ſont oppoſées deux à deux & en croix, ayant d'ailleurs une forme elliptique.

C'eſt à l'extrémité des branches que ſe trouve le fruit appellé *clou de gérofle*, à cauſe de ſa forme : on le cueille avant que les organes ſoient développés; plus tard il eſt ſans odeur.

Si l'on n'en trouble point la fructification, deux ou trois ſemaines après la floraiſon, chaque clou de gérofle groſſit; les quatre expanſions qui ſoutenoient le corps ſphérique, ſe rapprochent & ſe ſerrent; il ſe forme au centre un noyau dur qui ſe trouve environné d'une ſubſtance charnue : c'eſt le véritable fruit; le *clou matrice*.

Les clous de gérofle diſpoſés en corymbe, ſont ordinairement portés trois par trois ſur des pétioles plus ou moins longs, toujours oppoſés & formant la croix.

La branche envoyée de Caïenne & remiſe à M. l'abbé Teſſier, a offert tous ces caractères, dont l'expoſition a été faite par l'auteur avec cette exactitude & cette préciſion que l'on doit attendre d'un médecin auſſi verſé dans l'étude de la phyſique & de la botanique.

Médecine militaire, ou *Traité des maladies tant internes qu'externes, auxquelles les militaires ſont expoſés*, &c. *ouvrage publié par ordre du Gouvernement*; par M. Colombier, 7 vol. *in*-8°. A Paris, chez Cailleau, 1778.

QUOIQUE les principes de la médecine ſoient toujours les mêmes, les moyens de guériſon qu'elle emploie varient cependant, ſuivant les circonſtances où les hommes ſe trouvent & ſuivant la nature des dangers qu'ils courent. Ainſi parmi les différens ordres de citoyens, il n'y en a aucun pour lequel la règle générale ne ſouffre quelque exception, qu'un médecin habile peut ſeul déterminer. Les gens de guerre ſont ſur-tout dans ce cas. Des travaux qui ne peuvent être différés, des voyages longs & pénibles, des exercices fatiguans ſont la ſource d'un grand nombre de maladies dont le traitement exige toujours des ſoins particuliers & une habitude dans ce genre d'obſervation, jointe aux autres talens qui ſont néceſſaires à un médecin. L'on a vu ſucceſſivement Jordan, Codronchi, Ruland, Willius, Gloxin, Daniel Ludovic, Kramer, Joſeph Molitor, Buchner, ainſi que MM. Pringle, Monro & Broclesby ſuivre cette carrière utile, & donner des préceptes ſur la ſanté des gens de guerre.

M. Colombier s'eſt attaché ſur-tout à recueillir tout ce que ces médecins habiles ont publié ſéparément, à en compoſer un corps complet de doctrine, & à réunir dans un ſeul ouvrage des connoiſſances que les médecins & les chirurgiens d'armées ſeroient obligés, ſans ce travail, de chercher dans un grand nombre de traités, que les circonſtances de la guerre ne permettent ni de parcourir, ni même de porter avec ſoi.

Ce qui rend les recherches de M. Colombier d'une utilité plus générale, c'eſt qu'il ne s'eſt pas borné aux objets ſimplement médicinaux; la chirurgie occupe une partie de ſon

recueil ; comme il ſe fait gloire de l'avoir long-temps pratiquée, il s'eſt fait un devoir d'en joindre un précis au tableau des connoiſſances médicales qu'il a tracé.

Déja en 1772 & 1773 l'auteur avoit publié ſes vues principales à ce ſujet, dans un *Code militaire* & dans un *Traité de médecine pratique à l'uſage des hôpitaux militaires* ; de ſorte que ce n'eſt qu'après avoir profondément médité ſur ce travail important qu'il a fait paroître ſon dernier ouvrage.

Aux obſervations des auteurs que nous avons cités, M. Colombier a ajouté les ſiennes propres, & il ſuffit de lire l'article IV du chapitre III dans le tome III, & pluſieurs autres endroits de ce recueil, pour ſentir tout le prix des faits intéreſſans qu'elles renferment.

Après avoir parlé des fièvres de différentes eſpèces dans les deux premiers volumes, le troiſième eſt entièrement conſacré à l'expoſition des maladies aiguës locales ; dans le quatrième les maladies chroniques ſont décrites avec ſoin ; les maladies virulentes auxquelles les ſoldats ſont très-ſujets, occupent le cinquième volume ; les maladies chirurgicales ſont détaillées dans le ſixième ; la matière médicale & la pharmacie ont été réſervées pour le ſeptième. L'ordre de cette diſtribution eſt tel que chaque matière eſt claſſée ſéparément, & bien diſtinguée de toutes celles qui l'environnent ; de ſorte que chaque volume peut être regardé comme un traité particulier dans lequel différens objets ſont diſcutés.

C'eſt ſur-tout dans les articles deſtinés à faire l'application des connoiſſances médicales à la ſanté des gens de guerre, que l'on reconnoît l'utilité de l'ouvrage. La viciſſitude des ſaiſons, le paſſage ſubit d'une température à l'autre, la poſition d'un camp ſur un ſol un peu trop humide & dans un pays marécageux, ne ſont que trop ſouvent les cauſes de fièvres intermittentes rébelles. C'eſt ſur-tout vers la fin de l'été qu'un premier médecin d'armée doit faire tous ſes efforts pour prévenir les funeſtes effets des maladies automnales. M. Colombier expoſe les précautions que cette cir-

conſtance exige, & il fait voir que dans ces momens critiques la ſanté de toute une armée dépendant des conſeils donnés par le médecin auquel le ſoin en eſt confié, ce dernier eſt véritablement un homme d'état.

La deſcription & le traitement de la fièvre d'hôpital offrent les détails les mieux préſentés. L'auteur inſiſte principalement ſur le danger que les malades courent dans les hôpitaux très-remplis. Ayant été chargé d'accompagner un certain nombre de cavaliers que l'on avoit été forcé de tranſporter d'un lieu à un autre dans le temps où leur fièvre étoit portée au plus haut degré, il obſerva que ces malades étoient beaucoup mieux, malgré leur fatigue, que ceux qui étoient reſtés à poſte fixe, & que leur mal redoubloit pendant la nuit, étant alors réunis dans une même chambre. L'air libre leur étoit favorable, tandis que les ſoldats renfermés dans les hôpitaux périſſoient en grand nombre.

M. Colombier a trouvé dans la manière d'habiller les gens de guerre des précautions ſages & peu couteuſes pour prévenir pluſieurs maladies. Un gilet & des ſouliers épais pendant l'hiver, & pluſieurs autres moyens de ce genre, ſont auſſi utiles, qu'ils ſont ſimples & faciles.

Plus il y a d'hommes réunis dans un même lieu, plus la contagion eſt à craindre, & plus ſes effets peuvent être funeſtes. C'eſt ſur-tout dans les armées qu'il faut en empêcher les progrès. Le chapitre VII du quatrième volume ne laiſſe rien à deſirer à ce ſujet. On peut en dire autant des conſeils relatifs, ſoit au régime des malades dans les chambrées & dans les hôpitaux, ſoit à la manière de pourvoir à la réunion de toutes les drogues néceſſaires dans la pharmacie générale d'une armée, dans celle d'un hôpital ambulant, ou dans celle du quartier général.

Ce traité offre par-tout de la méthode dans les diviſions, de la netteté dans la manière de décrire, & ſur-tout dans l'expoſé des faits, ce caractère de vérité qui ne peut être ni imité, ni méconnu.

Tableau hiſtorique & raiſonné des épidémies catharrales, vulgairement dites la Grippe, *depuis* 1510 *juſques & y compris celle de* 1780. Par M. Saillant, 1780.

L'AUTEUR a ſuivi dans ce mémoire le plan de Baglivi. Dans la première partie il rapporte les obſervations ſuivant l'ordre chronologique; dans la ſeconde il compare ces obſervations les unes avec les autres, il en établit les différences & il en tire différens réſultats. Cet ouvrage eſt terminé par des conſeils utiles pour ſe préſerver des catharres; on y reconnoît par-tout le zèle dont M. Saillant eſt animé pour ce qui intéreſſe le bien public & les progrès de la médecine.

Mémoire ſur les vertus, l'uſage & les effets de la Douce-amère *ou* Solanum ſcandens, *dans le traitement de pluſieurs maladies & ſur-tout des maladies dartreuſes.* Par M. Carrere. Lu à la Société royale de médecine, 1780.

CE n'eſt que pour ſatisfaire l'impatience du public que l'on a pris le parti de faire paroître ſéparément ce mémoire, qui devoit être inſéré dans un de nos volumes. Linné, le docteur Scobinger, MM. Razoux & Fouquet ont conſtaté les bons effets de la douce-amère dans le traitement de pluſieurs maladies; mais aucun n'en a étendu l'uſage, n'en a déterminé les indications & n'en a fixé les doſes avec aſſez de préciſion.

M. Carrere conſeille de n'employer que la tige de la plante, dépouillée des racines, des fleurs, des fruits & des feuilles. On doit la couper par petits morceaux: elle doit bouillir dans l'eau lentement & à petit feu, juſqu'à réduction de la liqueur à la moitié. On coupe cette décoction avec parties égales de lait, où l'on y joint du petit-lait. On peut auſſi la donner ſans mêlange.

M. Carrere commence par la dose de deux gros, & il la porte quelquefois à six ou huit. Jusqu'à ce qu'elle soit portée à six gros, on doit faire bouillir la plante dans deux verres d'eau qu'on laisse réduire à un, & qu'on prend le matin à jeun. Lorsqu'on est parvenu à six gros, on fait bouillir la plante dans quatre verres d'eau qu'on réduit à deux, & que l'on prend en deux ou en trois doses. M. Carrere donne l'extrait de la plante sous la forme de pilules à ceux dont l'estomac ne peut supporter la boisson indiquée ci-dessus. Chaque pilule est de quatre grains & équivaut à un gros de tige.

L'usage de cette plante est utile dans le traitement de l'asthme humide, du rhumatisme & des maladies appelées du nom de lait répandu : elle éloigne le retour des accès de la goutte, & elle diminue leur durée : elle est aussi très-efficace dans les cas où le sang est infecté d'une humeur hétérogène quelconque, pourvu qu'elle ne soit ni scorbutique, ni écrouelleuse, ni cancéreuse : elle convient donc dans les cas de vice dartreux, d'ulcères rébelles, de fluxions opiniâtres & de gale répercutée : enfin M. Carrere la regarde comme un puissant auxiliaire des remèdes anti-vénériens. Tels sont les effets de ce remède, qui agit, selon l'auteur, en opérant des crises salutaires. S'il survient une éruption, les bains & le petit-lait sont indiqués ; si la tête souffre un peu, les bains de pied & les lavemens émolliens sont les secours convenables ; enfin si le genre nerveux est affecté avec chaleur dans la gorge, il est prudent de suspendre pour quelque temps l'usage de la douce-amère.

Mémoire sur la formation du Salpêtre & sur les moyens d'augmenter en France la production de ce sel. Par M. Cornette. Chez Didot le jeune, 1779.

CE Mémoire avoit concouru au prix de l'académie royale des sciences en 1775. L'auteur étant devenu membre de cette

compagnie, a publié son travail afin de se rendre utile à ceux qui se proposent de faire des recherches à ce sujet.

Dans la première partie M. Cornette considère le salpêtre comme un sel neutre, composé d'un acide particulier appellé acide nitreux combiné avec l'alkali volatil; il ne pense pas que cet acide soit dû à la transformation de l'acide vitriolique & à son passage à l'état d'acide nitreux. Suivant l'auteur, cet acide est particulier dans son espèce, & aucun des acides connus ne contribue à sa formation. Il s'est beaucoup étendu sur la putréfaction. Les terres salpétrées doivent être exemptes d'odeur, & on en retire d'autant moins de salpêtre que la putréfaction est plus éloignée de son dernier terme, & que les terres ont été moins de temps exposées à l'air, ce que M. le duc de la Rochefoucault avoit déja prouvé par des expériences.

Dans la seconde partie M. Cornette détermine quelles sont les terres les plus propres à fixer le salpêtre. Les terres calcaires sont les seules qui aient cet avantage, lors sur-tout qu'elles sont pourvues de tout leur air fixe; dans l'état de chaux il ne croit pas qu'elles puissent remplir le même objet.

Dans la troisième partie il donne divers procédés pour la préparation des terres, & pour parvenir à former du salpêtre à peu de frais.

Ce mémoire, est principalement recommandable par le grand nombre d'expériences & d'observations qui en sont la base.

Traité de la Fièvre miliaire des femmes en couche: ouvrage qui a été couronné par la faculté de médecine de Paris, le 5 novembre 1778. Par M. Gastellier, à Montargis, 1779.

La fièvre miliaire des femmes en couche ne peut & ne doit être considérée, suivant l'auteur, que comme une fièvre symptomatique. Cette éruption qui s'établit sur toute la sur-

face du corps, n'existe jamais sans qu'il y ait un dérangement dans l'économie animale, produit par la sueur laiteuse surabondante ou répercutée. Les femmes en couche peuvent éprouver cette maladie sans avoir le moindre mouvement fébrile. Il suffit pour cela qu'elles accouchent dans un climat chaud ou dans une saison brûlante, qu'elles restent quelque temps au lit, & qu'elles y fassent usage de boissons diaphorétiques. En conséquence M. Gastellier oublie le symptôme pour ne s'occuper que de la fièvre putride maligne ou inflammatoire qui en est la cause; &, à son avis, il seroit aussi absurde de diriger le traitement vers l'éruption miliaire, qu'il le seroit, dans l'ictère, d'établir son indication sur ce que les glandes salivaires & les couloirs de la peau sont imprégnés de bile. Ainsi l'exanthème miliaire ne demandant, selon lui, aucune attention, & tous les soins du médecin devant être dirigés vers la maladie essentielle, M. Gastellier réduit l'état de la question aux élémens les plus simples. Sa dissertation, honorée de l'approbation de la faculté de médecine de Paris, a réuni tous les suffrages.

Analyse de l'Eau de Pont-de-Vesle, ville située en Bresse à environ une lieue sud-est de Mâcon, 1779. Par M. Maret, médecin à Dijon.

M. MARET, dans son examen de l'eau de Pont-de-Vesle, n'a rien négligé pour acquérir des connoissances sur la nature de cette eau. Il commence par rendre compte du site de la fontaine, de la nature du terrain, de sa température & du rapport de cette eau avec l'eau distillée.

La teinture de noix de galle, l'alkali saturé de bleu de Prusse, l'huile de tartre, l'alkali volatil, le syrop de violettes, l'huile de chaux, les dissolutions d'argent, de mercure & de savon, ont été mises en usage. La noix de galle, par la couleur qu'elle a fait prendre à cette eau récemment puisée, lui a décélé la présence du fer, quoique l'alkali saturé

ne lui en ait donné aucun indice. Mais on sait que, selon l'état où le fer se trouve combiné, il est des cas où l'alkali prussien ne produit aucun effet. M. Maret porté à croire que cette eau contenoit du fer, par le changement qu'avoit produit la noix de galle, a cru devoir le démontrer d'une manière plus sensible. Il a pris une portion de la matière ochreuse brunâtre, qui se précipite pendant son séjour dans les bouteilles; il l'a humectée d'huile, & cette matière ayant été exposée au feu, lui a fourni du fer attirable à l'aimant. Les autres réactifs l'ont autorisé à penser qu'il existe dans cette eau des sels terreux, soit par les précipités qu'il a obtenus, soit par la dissolution du savon qui n'a pu se faire convenablement & qui s'est aussi-tôt coagulée.

M. Maret, persuadé par les résultats de quelques uns des réactifs qu'il avoit employés, que l'eau de Pont-de-Vesle contient des sels terreux & martiaux, résolut de prendre une idée plus particulière de la nature de ces différens sels. La voie de l'évaporation lui parut le seul moyen capable de le conduire à son but. Il s'assura ainsi que chaque pinte d'eau de Pont-de-Vesle tenoit en dissolution environ un grain de sel marin, sali par l'ocre; un grain trois quatorzièmes de terre martiale; deux grains & deux quatorzièmes de terre calcaire; un grain & dix quatorzièmes de magnésie; & trois quatorzièmes de grain d'argille.

Frist lines of the practice of physic, for the use of students in the university of Edinburgh. By William Cullen, M. D. & P. vol. I. & II. Edinburgh, 1778 & 1779.

CET ouvrage, qui a été traduit en latin par M. Berembroek, renferme des élémens de médecine-pratique. M. Cullen y a suivi le même ordre que celui de sa *Nosologie méthodique* qu'il a publiée il y a quelques années, & dont il est occupé dans ce moment à donner une nouvelle édition corrigée & augmentée. Dans les deux volumes dont il est question, l'au-

teur traite des maladies accompagnées de fièvre. Cette classe comprend cinq ordres, les fièvres proprement dites, les maladies inflammatoires, les fièvres exanthématiques, les hémorragies & les flux avec fièvre. Dans les volumes suivans M. Cullen exposera ce qui a rapport aux maladies nerveuses & aux cachexies. Il seroit difficile d'indiquer aux étudians en médecine un ouvrage plus clair, plus méthodique & plus solidement écrit; par-tout on reconnoît le grand praticien. Tous les faits d'après lesquels M. Cullen donne la description, l'étiologie & le traitement des maladies, y sont discutés & analysés avec la sagacité la plus rare. Les conjectures y sont présentées avec une retenue & une sagesse qui caractérisent l'observateur exact & impartial. On lira sur-tout avec le plus grand plaisir, dans le premier volume, la doctrine de l'auteur sur les fièvres, sur les crises & sur les jours critiques, & dans le second, ce qui est relatif aux fièvres exanthématiques & à la phthisie pulmonaire. A l'égard de cette dernière maladie, nous remarquerons qu'elle ne se trouve pas comprise dans les cinq ordres nosologiques dont nous avons parlé. M. Cullen la considérant comme une suite de l'hémoptysie, a cru avec raison que sa vraie place se trouvoit après le chapitre qui traite de l'hémorragie active du poumon; c'est par le même motif qu'il a traité des fleurs blanches & de la suppression des règles, après le chapitre de l'hémorragie de la matrice.

Nous attendrons pour rendre un compte plus détaillé de cet ouvrage, que les volumes suivans ayent été publiés.

Opuscula physica & chemica, &c. Aut. Mag. Torb. Bergman. Holmiæ, 1779.

L'AUTEUR y a rassemblé onze dissertations sur différens objets de la chimie. Il donne dans une préface l'histoire des moyens dont il croit qu'on doit se servir pour rechercher la vérité dans l'étude des sciences.

Les differtations qui y font comprifes, font les fuivantes; fur l'acide aérien, fur l'analyfe des eaux, fur les eaux d'Upfal, fur une fontaine d'eaux acidules de Dannemarck, fur l'eau de la mer, fur la manière d'imiter les eaux minérales froides, fur celle de préparer les eaux thermales, fur l'acide du fucre, fur la préparation de l'alun, fur le tartre ftibié, fur la magnéfie. Ces differtations, dont la plupart avoient déja paru, foit dans les *mémoires des académies d'Upfal & de Stockholm*, foit féparément, ont été traduites du fuédois & retouchées par l'auteur qui y a beaucoup ajouté. Il feroit trop long d'en donner ici un extrait; nous croyons feulement devoir avertir qu'elles contiennent plufieurs découvertes importantes, fur la terre pefante, fur l'acide du fucre, fur les combinaifons de la magnéfie, fur le nouveau demi-métal qu'il nomme le manganèfe, &c. L'auteur a raffemblé dans ce premier volume tout ce qui a rapport aux matières falines; il fe propofe de réunir dans un fecond ce qui concerne la minéralogie & la métallurgie; dans un troifième, ce qui a trait à la doctrine des attractions ou affinités & à l'analyfe de plufieurs fubftances du règne organique; & dans un quatrième, les objets qui regardent fpécialement la phyfique & l'hiftoire naturelle. Il promet encore d'autres volumes après ces quatre premiers, dont il a déja réuni des matériaux; il eft bien à defirer pour les progrès de la chimie & de l'hiftoire naturelle, qu'il accompliffe fa promeffe.

M. Bergman a fait imprimer féparément une differtation fur les mines de Zinc, dans laquelle il donne l'hiftoire de ce demi-métal & les réfultats de l'analyfe des mines qui le contiennent. Il diftingue les dernières en trois efpèces; zinc calciné, zinc minéralifé, & zinc falin: chacune de ces efpèces lui préfente des caractères particuliers à l'analyfe.

Schiarimenti o ſeconda parte del voto Richieſto dall' illuſtriſſimo collegio medico ſopra Linneſto del vaguolo per ordine di S. A. S. A Modène : envoyé par M. Roſa, profeſſeur primaire, aſſocié étranger, 1779.

LE réſultat de ce diſcours eſt que l'inoculation, utile aux particuliers dont elle a ſauvé un grand nombre, a été très-nuiſible au public, dans lequel, en répandant avec une profuſion dangereuſe les miaſmes varioleux, elle doit multiplier la petite-vérole naturelle. La contagion eſt ſur-tout remarquable dans le voiſinage des maiſons d'inoculation établies trop près des grandes villes. Ces malheureux effets n'ont été que trop démontrés par la réclamation des docteurs Pringle & Letſom, qui dans ces derniers temps ont reconnu & prouvé, par les tables nécrologiques de Londres, que la mortalité des citoyens & le nombre des petites-véroles avoient conſidérablement augmenté depuis la pratique de l'inoculation & l'établiſſement des maiſons qui y ſont deſtinées. A ces autorités l'auteur joint l'exemple de la ville de Modène, où depuis l'établiſſement tout récent des maiſons d'inoculation dans le quartier dit *Carmine*, la petite-vérole s'eſt répandue dans la ville, & particulièrement dans ce quartier même, avec une fureur inconnue juſqu'alors. Ceux qui ſont chargés de donner la ſépulture aux cadavres, atteſtent qu'à compter de cette époque, ils ont trouvé parmi les morts une quantité conſidérable de corps couverts de petite-vérole ; enfin, dit l'auteur, on ne peut regarder comme une chimére un fait qui a excité l'attention de toute une ville.

A ces faits nous pourrions ajouter l'épidémie varioleuſe répandue depuis cinq ans, c'eſt-à-dire depuis l'établiſſement des maiſons d'inoculation, ſur les enfans de la paroiſſe du Gros-Caillou.

Pour ce qui eſt des moyens employés à Londres & à Vienne

Vienne, pour écarter la contagion, c'est-à-dire, la construction d'hôpitaux éloignés des villes & situés en pleine campagne; l'auteur doute qu'ils puissent jamais réussir en Italie, où le peuple est trop prévenu contre l'inoculation, pour se prêter à un pareil établissement. Il le prouve par l'exemple de Venise, où un hôpital de ce genre est entièrement désert. Le seul moyen qu'il propose est d'ordonner que quiconque voudra se soumettre à l'inoculation, soit obligé de donner son nom à un magistrat, qui n'accordera cette permission que dans l'automne avancée, avec les réserves nécessaires, & seulement à un petit nombre de citoyens, qui pourront s'éloigner de la ville; il exige que le commerce des personnes inutiles à la conduite de l'opération soit absolument interdit pendant tout le temps où la contagion pourra subsister; que le soin d'inoculer soit confié à un seul homme qui n'ait que cette occupation, & qui ne puisse en allant de maison en maison semer les miasmes varioleux, ainsi que le font les inoculateurs.

Malgré toutes ces précautions, l'auteur avoue la foiblesse & l'insuffisance de ces procédés, mais il conclut que dans la petite-vérole, ainsi que dans toutes les maladie pestilentielles & contagieuses, la seule indication qu'on ait à suivre, est d'intercepter la communication, bien loin de la multiplier comme on l'a fait jusqu'ici. Dix-huit mille hôpitaux, où les malades étoient isolés, ont détruit la lèpre en Europe; cette partie du monde n'a été garantie de la peste, que par la pratique sévère des moyens capables d'arrêter la communication; & l'on ne prend aucunes précautions contre la contagion de la petite-vérole!

Dissertatio gradualis de primordiis chemiæ, quam præside Mag. Torb. Bergman publico examini submittit Jacobus Paulin, Upsaliæ, 1779.

M. BERGMAN expose dans cette dissertation ses recher-

ches sur les progrès de la science qu'il cultive d'une manière si distinguée.

Aminnelse-tal ofver Kongl. Vetenskaps academiens Framledne ledamot archiatern, medicinæ och botanices professoren i Upsala sami Riddaren af nordstjerne orden valborne herr Carol. Von Linné. Par M. Abraham Bœck, premier médecin du roi de Suède. A Stockholm, 1779.

CET éloge de M. Linnæus, qui est l'ouvrage de son ami M. Bœck, est regardé par ceux qui connoissent la langue suédoise comme écrit avec érudition & pureté. Il a été envoyé à la Société royale, avec un portrait de l'illustre naturaliste à la mémoire duquel il est consacré.

Lettre à M. Hirzel, Conseiller d'Etat à Zurich, sur le bled & le pain. Par M. Tissot, 1779.

L'AUTEUR répond dans cette lettre aux objections faites dans le tome V des *Annales politiques*, contre la salubrité du pain & contre la culture du bled. Cet ouvrage renferme des détails précieux sur l'agriculture; il est écrit avec cette aménité & cette supériorité de connoissances dont M. Tissot a tant de fois donné des preuves.

Le Naturisme ou *la Nature considérée dans les maladies & leur traitement, conforme à la doctrine & à la pratique d'Hippocrate & de ses sectateurs*: ouvrage qui a remporté le prix proposé par l'Académie de Dijon sur *la Médecine expectante & agissante*. Publié à Tournai en 1778, par M. Planchon.

CETTE dissertation, comprenant toute l'étendue de la

médecine pratique, il eſt impoſſible d'en donner une idée convenable dans un extrait. En renvoyant à l'ouvrage, nous ne pouvons qu'applaudir au médecin habile qui l'a écrit, & à la compagnie ſavante qui l'a couronné.

Obſervations ſur les maladies épidémiques, avec des remarques ſur les fièvres nerveuſes & malignes; par le docteur Sims; traduit de l'anglois par M. Jaubert. Avignon, 1778.

CET ouvrage eſt une traduction bien faite d'un traité que l'on regarde depuis pluſieurs années comme très-utile.

Mémoire pour ſervir au traitement de la Dyſſenterie épidémique qui règne en Bourgogne. Par M. Maret, 1779. *Sur la Dyſſenterie de la Bretagne.* Par M. Read, 1779. *Hiſtoire médicale de la Maladie dyſſentérique qui afflige la province du Maine.* Par M. Vétillard, 1777.

NOUS nous contenterons d'annoncer ces différens traités. Comme l'hiſtoire de cette dyſſenterie eſt réſervée pour le troiſième volume de la Société, il ſeroit ſuperflu d'en faire ici une mention plus détaillée.

Avviſi ſopra la ſalute umana. Florenc. Par M. Jean-Louis Targioni, 1777, 1778.

CE journal, que la Société a reçu exactement, contient des obſervations intéreſſantes ſur les divers objets relatifs à la médecine, & même ſur les maladies populaires.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Années 1777 & 1778.

Les vœux que la Société royale de Médecine avoit formés relativement aux obſervations météorologiques, ont été remplis au-delà de ſes eſpérances ; on en jugera par le grand nombre d'obſervations de ce genre que nous préſentons dans ce mémoire, & dont nous ſommes redevables au zèle de MM. les médecins de province. Ils ſe ſont empreſſés, pour entrer dans les vues de la Société, de ſe livrer à un genre de travail qui ne paroît guère compatible avec leurs occupations multipliées; mais il leur ſuffit d'entrevoir l'utilité de ces recherches, & les avantages que l'on pourra retirer un jour de la réunion de ces obſervations, pour ſurmonter tous les obſtacles. Nous ne pouvons trop donner d'éloges à leur zèle & à leur exactitude, & nous voudrions bien les faire jouir dès à préſent de tous les fruits qu'ils ont droit d'attendre de la comparaiſon de tant d'obſervations & de leurs réſultats ; mais, il faut l'avouer, nous travaillons plutôt pour les ſiècles à venir que pour le nôtre, parce qu'il faut des ſiècles d'obſervations, & d'obſervations bien faites, pour eſpérer de pouvoir parvenir à des réſultats ſur leſquels on puiſſe compter. Cependant ne nous rebutons pas ; les hommes meurent, mais les corps académiques ſubſiſtent toujours ; dépoſitaires de nos obſervations & de nos expériences,

ils sauront les faire valoir dans le temps; ils sauront les rendre utiles à la postérité qui nous succédera, & notre but sera rempli; car nous serions bien bornés, si dans nos travaux, nous n'envisagions qu'une utilité présente.

Le R. P. Cotte, si justement estimé par les savans, & qui a bien voulu continuer de rédiger les observations météorologiques que nous avons reçues, a suivi le plan qu'il a adopté dans le volume de 1776. Ce mémoire est également divisé en trois parties; dans la première on trouve l'extrait des mémoires de météorologie envoyés à la Société, & de ceux dont il est redevable à sa correspondance; la seconde partie contient les tables d'observations météorologiques qu'il a dressées pour chaque mois, en y présentant par extrait les résultats des observations faites en différens lieux, avec l'état des maladies qui ont régné, & le détail des phénomènes météorologiques qu'il a extraits des papiers publics; enfin il a réuni dans la troisième partie les résultats généraux qu'il a tirés de la comparaison de toutes ces observations.

PREMIÈRE PARTIE.

Extrait des Mémoires de météorologie, envoyés à la Société Royale de Médecine.

Par le R. P. COTTE, Associé regnicole.

JE suivrai l'ordre alphabétique des différentes villes où les observations ont été faites, & je marquerai d'une * les villes dont les observations me paroissent douteuses; soit à cause de l'imperfection des instrumens, soit à cause de leur mauvaise exposition.

(Abbeville, *Picardie*). Ce Mémoire ne contient que les trois premiers mois de 1778.

(Agde, *Languedoc*). Par M. Mouton, docteur en médecine, & correspondant de la Société, années 1777 & 1778; détail des vents, des jours de pluie, de la température & des maladies. *Voyez les tables.*

(Amsterdam, *Hollande*). Par M. Schaaff, qui est mort

en mars 1779. *Voyez les tables*, années 1777 & 1778.

(Arras, *Artois*). Par MM. de Larsé & Retz, docteurs en médecine, année 1777. *Voyez les tables.*

(Avezac, *Nébouzan*). Par M. Picqué, docteur en médecine, qui se contente de donner une idée de la température & des maladies de chaque mois, depuis le mois d'avril jusqu'à la fin de l'année 1778. M. Picqué remarque que pendant cette année les chaleurs & la sécheresse ont été excessives; que l'on n'a pas observé beaucoup de maladies; que celles qu'on a eues à traiter, étoient modérées dans leurs symptômes, & dociles aux remèdes qu'on prescrivoit; d'où il conclud que la température de l'atmosphère, quoique très-chaude, n'est ni mal-saine, ni dangereuse, à moins que l'humidité ne l'accompagne.

(* Avranches, *Normandie*). Par M. Frain des Bretonnieres, docteur en médecine, juillet & décembre 1777, & janvier & juin 1778, *voyez les tables.* M. Frain observe que son baromètre est élevé de 320 pieds au-dessus du niveau de la Seine.

(* Aurillac, *Auvergne*). Par M. de Brieude, docteur en médecine, novembre & décembre 1777, & l'année 1778 entière. Il fait ses observations le matin & le soir; celles du temps le plus chaud de la journée manquent, *voyez les tables.*

(Beaupuy, *Périgord*). Par M. de Laservolle, pere, docteur en médecine, & correspondant de la Société, avril & octobre 1777; *voyez les tables.*

(Billon, *Auvergne*). Par M. Avinent, docteur en médecine, mai & octobre 1778. M. Avinent décrit fort rapidement la marche du baromètre & du thermomètre.

(Bordeaux, *Guienne*). Par M. de Lamothe, docteur en médecine, de l'académie de Bordeaux; *voyez les tables.* Ses observations sont faites avec beaucoup d'intelligence & d'exactitude, & avec d'excellens instrumens.

(Boulogne, *Picardie*). Par M. Souquet, docteur en médecine, année 1778; M. Souquet se contente de rapporter la température de chaque mois, & les maladies de chaque saison.

(Bourges, *Berri*). Par M. Cani, docteur en médecine, température de janvier & de Septembre 1777.

(Bourbonne-les-bains, *Bourbonnois*). Par M. Montrol, docteur en médecine, année 1778; *voyez les tables*. Cette ville est située sur le penchant d'une colline environnée à une demi-lieue de bois & de petites montagnes. L'observateur est placé au haut de la colline; il observe deux fois par jour, au lever du soleil, & à trois heures après-midi.

(Breda, *Hollande*). Par M. Holl, lieutenant d'artillerie, années 1777 & 1778; *voyez les tables*.

(Brest, *Bretagne*). Par M. Blondeau, professeur royal de mathématiques, & de l'académie de marine, janvier & avril 1777; *voyez les tables*. Les observations du thermomètre ne sont faites qu'une fois par jour à sept heures du matin.

(Bruxelles, *Brabant*). Par M. le baron de Poëdellé, fils, années 1777 & 1778; *voyez les tables*: observations fort exactes.

(Calas, *Provence*). Par M. Verrion de Pennafort, docteur en médecine, janvier 1777; *voyez les tables*.

(* Cambray, *Cambresis*). Par M. Trécourt, docteur en médecine, mai & décembre 1777, & année 1778; *voyez les tables*.

(Castelnaudary, *Languedoc*). Par M. Laroque, docteur en médecine, années 1777 & 1778: il a donné une idée de la température & des maladies qui ont régné chaque mois.

(Chambon, *Combrailles*). Par M. Barailon, docteur en médecine, associé regnicole, température de l'hiver 1777.

(Chartres, *Beauce*). Par M. Mahon, docteur en médecine, & associé regnicole de la Société, années 1777 & 1778; *voyez les tables*. Ces observations sont exactes & bien faites.

(Châtelleraut, *Poitou*). Par MM. Hérault & Martineau, docteurs en médecine, années 1777 & 1778; température & maladies de chaque mois.

(* Chinon, *Touraine*). Par M. Linacier, docteur en médecine, & associé regnicole de la Société, années 1777 & 1778; *voyez les tables*. M. Linacier a reconnu que son

baromètre étoit défectueux, & qu'il falloit ajouter une ligne & demie à toutes les obſervations faites juſqu'au trois de mai 1778.

(Chiogia, *Italie*). Année 1777; *voyez les tables*).

(Creſpano, *Italie*). Année 1777; *voyez les tables*).

(Cuſſet, *Bourbonnois*). Par M. Desbrets, docteur en médecine, année 1777, & janvier, juin & décembre 1778; *voyez les tables.*

(Dieppe, *Normandie*). Par M. Julien, docteur en médecine, ſeptembre — décembre 1778; *voyez les tables.*

(Dijon, *Bourgogne*). Par M. Maret, docteur en médecine, ſecrétaire de l'académie de Dijon, aſſocié regnicole de la Société, année 1777 & 1778; *voyez les tables.*

(Franeker, *Friſe*). Par M. Van Swendin, profeſſeur de philoſophie en l'univerſité de Franeker, de la ſociété de Harlem, correſpondant de l'académie royale des ſciences, années 1777 & 1778; *voyez les tables.* Ces obſervations ſont faites avec un ſoin infini. Je ſuis redevable à M. Van Swinden de toutes les obſervations de la Hollande compriſes dans les tables.

(Habas, *Gaſcogne*). Par M. Maſſie, docteur en médecine; température & maladies du printems, 1778.

(* Iſle d'Oléron, *Aunis*). Par M. Fuſée-Aublet, docteur en médecine, années 1777 & 1778; *voyez les tables.*

(Iſſoire, *Auvergne*). Par M. Brey, docteur en médecine, & correſpondant de la Société; décembre 1777, & janvier & février 1778; *voyez les tables.*

(La Haye, *Hollande*). Par M. Van Swinden, avocat aux cours de juſtice, frère du célèbre profeſſeur de Franeker, année 1777; *voyez les tables.* Ces obſervations ſont faites avec beaucoup d'intelligence.

(Laigle, *Normandie*). Par M. Huet de la Martiniere, docteur en médecine, année 1777; *voyez les tables.*

(Lamothe). Température de l'hiver, 1777.

(La Tremblade, *Saintonge*). Rédigées par M. Landrau, curé de cette ville, & envoyées par M. Meſtre, docteur en medecine, année 1778; *voyez les tables.*

(Les Eſſarts, *Poitou*). Par M. Landaïs, docteur en médecine,

médecine, année 1778; *voyez les tables*. M. Landaïs n'a commencé qu'en septembre à observer le baromètre.

(Lewarden, *Frise*). Par M. Bronwer, années 1777 & 1778; *voyez les tables*.

(Leyde, *Hollande*). Par M. Brunier, pasteur de l'église Walonne, années 1777 & 1778; *voyez les tables*. M. Brunier n'observe le baromètre qu'une fois par jour, entre six & sept heures du matin.

(Lille, *Flandre*). Par M. Boucher, docteur en médecine, associé regnicole, années 1777 & 1778; *voyez les tables*. J'ai extrait ces observations du *Journal de médecine*.

(Lorette, *Comminges*). Par le frère Paterne, religieux de la Charité, année 1778, *voyez les tables*. Le frère Paterne décrit en peu de mots la situation du lieu où il observe. Il a comparé, pendant les six derniers mois de 1778, les vents qui ont concouru avec les heures des marées à Bayonne & à Bordeaux: il en résulte que les marées influent beaucoup sur les vents, pour changer leur direction. En juin & juillet les vents ont plus souvent changé à la marée montante qu'à la descendante; le contraire est arrivé en août & septembre. Il seroit fort intéressant de suivre cette comparaison des vents & des marées, & d'y joindre les observations d'un bon baromètre garni d'un *Nonnius*. La lune ne peut pas influer sur les eaux de la mer, qu'elle n'influe en même temps sur l'atmosphère.

(* Luçon, *Poitou*). Par MM. Baron & Bouquet, docteurs en médecine, années 1777 & 1778; *voyez les tables*.

(Malzieu, *Gévaudan*). Par M. de Roziere de la Chassagne, docteur en médecine, janvier — juin 1777. Etat de l'atmosphère ou de la température de chaque mois.

(Manosque, *Provence*). Par M. Bouteille, docteur en médecine. Température & maladies des trois premières saisons de 1777.

(Marostica, *Italie*). Année 1777; *voyez les tables*.

(Marseille, *Provence*). Par M. de Saint-Jacques de Sylvabelle, directeur de l'observatoire royal de la marine, & par M. Piston, envoyées par MM. Raymond & Magnan,

docteurs en médecine, années 1777 & 1778. L'observatoire où M. de Saint-Jacques fait ses observations, est fort élevé au-dessus de la ville basse où M. Piston observe. Aussi les quantités de pluie sont-elles plus grandes dans la ville basse qu'à l'observatoire. Cette quantité a été plus grande en 1777 de 2 pouces, 0, 7 lignes : & en 1778, de 1 pouce, 3, 6 lignes. M. Piston remarque que le plus grand abaissement du baromètre qu'il ait observé à Marseille, a été de 27 pouces 2, 0 lignes, le 2 janvier 1778; & le 9 novembre 1770; & sa plus grande élévation a été de 28 pouces, 10, 0 lignes, le 26 décembre 1778; ainsi la plus grande variation du mercure à Marseille est de 20 lignes. A Paris, le plus grand abaissement a été en 1768, de 26 pouces, 8, 0 lignes; & la plus grande élévation a été en 1778, de 28 pouces, 9, 8 lignes.

(* Martigues, *Provence*). Par M. Vidal, docteur en médecine, janvier — juin 1777; *voyez les tables.* Le thermomètre de M. Vidal est exposé sur une rue au levant.

(Maubeuge, *Flandre*). Par M. Lucq, docteur en médecine, novembre & décembre 1778; *voyez les tables.*

(Meaux, *Brie*). Par le P. Macé, de l'oratoire, janvier, juillet, novembre & décembre 1777; janvier, février, novembre & décembre 1778; *voyez les tables.*

(Mézin, *Guienne*). Par M. Gallé, docteur en médecine, année 1778, excepté janvier; *voyez les tables.* M. Gallé n'observe qu'une fois par jour & le matin. Les observations du thermomètre ne datent que du mois de juin.

(Milan, *Italie*). Année 1777; *voyez les tables.*

(Mirebeau, *Poitou*). Par M. Ayrault, docteur en médecine, année 1778; *voyez les tables.*

(Molsheim, *Alsace*). Par M. Silberling, docteur en médecine, année 1777; *voyez les tables.* M. Silberling n'observe point le baromètre, & il ne fait qu'une seule observation du thermomètre par jour, à sept heures du matin.

(Montargis, *Gatinois*). Par M. Gastellier, associé regnicole, docteur en médecine, année 1777; *voyez les tables.*

(Montauban, *Languedoc*). Par M. Caze, docteur en médecine, année 1778, excepté juillet & août; *voyez les tables*. M. Caze n'obſerve qu'une fois par jour, & le ſoir.

(Montmorenci, *Iſle de France*). Années 1777 & 1778; *voyez les tables*.

(Montpellier, *Languedoc*). Par M. Mourgue, de la ſociété royale des ſciences de Montpellier, années 1777 & 1778, *voyez les tables*. Ces obſervations ſont faites avec ſoin.

(* Morteau, *Fr.-Comté*). Par M. le Preſtre, docteur en médecine, années 1777 & 1778; *voyez les tables*.

(Mulhauſen, *Alſace*). Par M. Meyer, fils, années 1777 & 1778; *voyez les tables*. Ces obſervations ſont faites avec la plus grande exactitude, & avec d'excellens inſtrumens.

(* Mur-de-Barrès, *Rouergue*). Par M. Bo, docteur en médecine, juillet — décembre 1778; *voyez les tables*. M. Bo n'obſerve que deux fois par jour, le matin & le ſoir.

(Nancy, *Lorraine*). Par M. Maillette, profeſſeur royal de géographie en l'univerſité de Nancy, années 1777 & 1778; *voyez les tables*. Obſervations très-bien faites.

(Nantes, *Bretagne*). Par M. Richard Dupleſſis, docteur en médecine, années 1777 & 1778; *voyez les tables*. M. Richard dit que ſon baromètre eſt élevé de quarante pieds au-deſſus du niveau de la mer.

(Neufchâtel, *Suiſſe*). Par M. Guyot, correſpondant de l'académie de Bordeaux, qui m'a envoyé ces obſervations faites à Neufchâtel par M. Monla, ancien profeſſeur de mathématiques & interprète du roi de Pruſſe, année 1777, janvier & février 1778; *voyez les tables*. Elles ſont faites avec beaucoup de ſoin, & rédigées avec intelligence, par M. Guyot, à qui la météorologie a des obligations infinies.

(Obernheim, *Alſace*). Par M. Wanner, docteur en médecine, année 1778; *voyez les tables*. M. Wanner

n'a obſervé pendant les quatre premiers mois qu'une fois par jour, entre ſept & huit heures du matin; il a enſuite obſervé deux fois par jour, à huit heures du matin, & à huit heures du ſoir; mais ce n'eſt pas le temps le plus chaud du jour.

(Padoue, *Italie*). Par M. Toulio, profeſſeur d'aſtronomie, &c. années 1777 & 1778; *voyez les tables*. J'ai extrait ces obſervations, auſſi bien que celles des différentes villes d'Italie contenues dans mes tables, d'un ouvrage italien de M. Toulio, , intitulé : *Giornale aſtro-meteorologico per l'anno 1779*.

(Paris, *Iſle de France*). Par M. Meſſier, aſtronome de la marine, de l'académie royale des ſciences, &c. années 1777 & 1778; *voyez les tables*. L'exactitude ſcrupuleuſe de ce ſavant obſervateur, & ſon attention à ſe procurer des inſtrumens parfaits, donnent un prix infini à ſes obſervations. Les quantités de pluie ont été meſurées à l'obſervatoire royal, par M. Jeaurat, de l'académie royale des ſciences. M. Saillant, docteur en médecine, m'a communiqué auſſi les obſervations qu'il a faites à Paris, rue de Bièvre; j'en ai fait uſage pour les mois d'octobre & novembre, temps où M. Meſſier étoit abſent de Paris.

(Perpignan, *Rouſſillon*). Par M. Coſta, profeſſeur de médecine, octobre — décembre 1777, & année 1778; *voy. les tables*. M. Coſta ayant été malade en août 1778, les obſervations de ce mois manquent.

(Poitiers, *Poitou*). Par M. de la Maziere, docteur en médecine, &c. années 1777 & 1778; *voyez les tables*. Ces obſervations ſont faites avec grand ſoin. Je n'ai point fait uſage des obſervations du baromètre en 1777, parce que M. de la Maziere ſe ſervoit alors du baromètre incliné du chevalier Morland, dont la marche ne s'accorde point du tout avec celle du baromètre ſimple. Les obſervations de 1778 ſont faites avec un baromètre ſimple que M. de la Maziere a fait venir de Paris.

(* Pontarlier, *Franche-Comté*). Par M. Tavernier, docteur en médecine, années 1777 & 1778; *voyez les tables*.

(Rethel-Mazarin, *Champagne*). Par M. Thélinge, docteur en médecine, octobre — décembre 1777, & l'année 1778; *voyez les tables.*

(Rouen, *Normandie*). Par M. L'Epecq de la Cloture, docteur en médecine, associé regnicole, septembre — décembre 1777, & l'année 1778, excepté juillet & août, *voyez les tables.* Ces observations sont très-bien faites, & elles sont suite de celles que M. L'Epecq a publiées dans son excellent ouvrage sur les épidémies.

(Saint-Antonin, *Rouergue*). Par M. Lacombe, docteur en médecine: température & maladies de l'hiver & du printems, 1778.

(Saint-Brieux, *Bretagne*). Par M. Bagot, docteur en médecine, année 1778; *voyez les tables.* M. Bagot donne une description topographique de Saint-Brieux, qui trouvera sa place dans la suite de notre histoire. Son baromètre est élevé de cinquante toises au-dessus du niveau de la mer; il n'observe qu'une fois par jour vers midi.

(Saint-Dizier, *Champagne*). Par M. de Mougeot, maître particulier des eaux & forêts, décembre 1777, janvier — mars 1778; *voyez les tables.*

(* Saint-Malo, *Bretagne*). Par M. Bougourd, docteur en médecine, septembre — décembre 1777, & l'année 1778; *voyez les tables.*

(Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*). Par M. Gallot, docteur en médecine, année 1777, & juin — décembre 1778; *voyez les tables.* M. Gallot n'a rien épargné pour se procurer d'excellens instrumens, dont il se sert avec beaucoup de zèle & d'intelligence.

(* Saint-Omer, *Artois*). Par M. Dérick, docteur en médecine, année 1777; *voyez les tables.*

(Saint-Paul-trois-Châteaux, *Dauphiné*). Par M. Caudeiron, docteur en médecine; état de la température & des maladies des trois premières saisons de l'année 1777.

(Sainte-Hermine, *Poitou*). Par M. Gusteau, prieur de sainte-Hermine, avril 1777; *voyez la table.*

(* Saint-Saturnin, *Languedoc*). Par M. Empereur,

docteur en médecine, décembre 1777, janvier — août 1778; *voyez les tables.* J'ai extrait ces observations de la gazette d'agriculture. Le thermomètre de M. Empereur, est renfermé dans une chambre.

(Salon, *Provence*). Par M. Robert de Paul de Lamanon, qui a envoyé à la Société un mémoire fort intéressant sur la construction de ses instrumens météorologiques, & particulièrement de son baromètre, avec des observations faites le 27 août 1778, de quart en quart-d'heure, pendant vingt-quatre heures, sur cinq thermomètres diversement exposés. M. de Lamanon a envoyé depuis des tables très-amples d'observations pour 1777. Nous en rendrons compte dans le mémoire qui contiendra les observations de cette année.

(Schaffausen, *Suisse*). Ces observations m'ont été envoyées de Mulhausen en Alsace, par M. Méyer fils, qui les a extraites de la gazette de Schaffausen. L'observateur se sert du thermomètre de Mikely, dont j'ai converti les degrés en degrés du thermomètre à mercure de Réaumur, ou de Deluc; *voyez les tables.*

(* Soissons, *Isle de France*). Par M. Dieu, docteur en médecine, l'année 1778, excepté le mois de janvier; *voyez les tables.* M. Dieu observe deux fois par jour le thermomètre; le matin & l'après-midi, & une fois seulement le baromètre.

(Sparendam, *Hollande*). Par M. Engelman, docteur en médecine, années 1777 & 1778; *voyez les tables.*

(Strasbourg, *Alsace*). Par M. Spielmann, docteur en médecine, années 1777 & 1778; *voyez les tables.* Les observations ne sont faites qu'une fois par jour, & le matin.

(Tarascon, *Provence*). Par M. Laudun, docteur en médecine, années 1777 & 1778; *voyez les tables.* M. Laudun n'observe pas le baromètre. Le thermomètre dont il se sert est à l'esprit de vin; il a été pris chez le sieur Bourbon à Paris, il l'a comparé avec deux thermomètres à mercure, & tous les trois ont sensiblement la même marche, apparemment dans une petite partie de l'échelle.

M. Laudun observe son thermomètre deux fois par jour, le matin & à trois heures du soir.

(Toulon, *Provence*). Par M. le chevalier d'Angos, officier au régiment de Navarre, année 1777, & janvier — mai 1778, & par M. Barberet, année 1778; *voyez les tables*. M. Barberet observe le thermomètre trois fois par jour, & le baromètre une fois seulement. Ses instrumens ont été faits par le sieur Cappy, habile artiste de l'académie royale des sciences & de la Société royale.

(Toulouse, *Languedoc*). Par M. du Bernard, associé regnicole, docteur en médecine, octobre 1777, janvier & février 1778; *voyez les tables*. M. du Bernard se sert du thermomètre de Mikely ou de Lyon; je l'ai réduit à l'échelle du thermomètre à mercure de Deluc.

(Troyes, *Champagne*). Par le P. le Boutillier, de l'oratoire, octobre — décembre 1778; *voyez les tables*. J'ai éprouvé moi-même les instrumens, qui sont bons & en bonnes mains.

(Vabres, *Rouergue*). Par M. Malrieu, docteur en médecine, température de l'hiver, 1778.

(Verdun, *généralité d'Auch*). Par M. Doublet, docteur en médecine, température & maladies de l'année 1777.

(* Vienne, *Dauphiné*). Par M. Révolat, docteur en médecine, années 1777 & 1778; *voyez les tables*. M. Révolat, observe son thermomètre à onze heures du matin; ce n'est pas le temps le plus chaud de la journée: les autres observations sont faites à sept heures du matin & à sept heures du soir. Les observations du baromètre sont en très-petit nombre, elles ne commencent à être complettes qu'en décembre 1778.

(* Villefranche, *Beaujolois*). Par M. Gontard, associé regnicole, docteur en médecine, années 1777 & 1778; *voyez les tables*.

(Viviers, *Languedoc*). Par MM. Vitalis, docteur en médecine, & de Flaugergues fils, années 1777 & 1778; *voyez les tables*. L'observation du thermomètre est faite deux fois par jour, le matin & l'après-midi; & celle du

baromètre une fois seulement, & le matin. La mesure des quantités de pluie ne commence qu'au mois de mars 1778.
(Udine, *Italie*). Année 1767; *voyez les tables.*

Je réitère ici la prière que j'ai faite plusieurs fois à MM. les observateurs, de donner une description exacte de leurs instrumens, & de marquer sur-tout si le thermomètre dont ils se servent, est à mercure ou à esprit de vin.

Il faut espérer que l'artiste intelligent dont la Société a fait choix (le sieur Mossy ou Cappy neveu), contribuera à dissiper les incertitudes que les mauvais instrumens jettent nécessairement dans nos résultats.

SECONDE PARTIE.

TABLES MÉTÉOROLOGIQUES,

Dans l'arrangement & la distribution des tables, j'ai suivi l'ordre des latitudes sous lesquelles se trouvent situées les différentes villes où l'on a fait des observations. J'ai eu recours à la *Connoissance des temps*, & aux cartes de M. Delisle, pour assigner à chacune de ces villes la place qu'elles occupent dans mes tables.

J'ai divisé chacune de ces tables en quinze colonnes, & j'ai donné derrière chaque table une notice de quelques phénomènes météorologiques observés dans différens pays, & la description des maladies qui ont régné dans plusieurs des villes où les observations ont été faites, pendant le cours de chacun des mois.

A l'égard des résultats de la chaleur moyenne & de l'élévation moyenne du baromètre, j'ai suivi pour le calcul la même méthode que j'ai décrite dans le premier volume des *Mémoires de la Société royale de médecine, année 1776*, pag. 156 de l'Histoire.

MOIS DE JANVIER 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS: de la plus grande chaleur.	JOURS: du plus grand froid.	THERMOMÈTRE: Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE: Plus grand froid.	THERMOMÈTRE: Chaleur moyenne.	JOURS: de la plus grande élévation.	JOURS: de la moindre élévation.	BAROMÈTRE: Plus grande élévation.	BAROMÈTRE: Moindre élévation.	BAROMÈTRE: Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	Degrés.	Degrés.			Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.			
Marseille, *Provence*			10, 0.	— 4, 0.				28. 3, 6.	27. 6, 0.				N. & S. E	froide & humide.
Agde, *Languedoc*												15	S. E	douce & humide.
Aix, *Provence*	14. 15.	6.	9, 0.	— 6, 0.	2, 5.	19.	2.	27. 8, 6.	27. 0, 3.	27. 4, 8.	1. 3, 3.	12	N. O. & E	froide & humide.
Montpellier, *Languedoc*	1. 6.	3. 7.	11, 0.	— 3, 5.	3, 5.	15.	8.	28. 3, 0.	27. 8, 0.	27. 11, 6.	1. 5, 3.	10	N	*idem.*
Tarascon, *Provence*	15.	10.	9, 5.	— 3, 2.	3, 3.							10	E. & N.	
Viviers, *Languedoc*	16.	10.	7, 2.	— 6, 5.	2, 7.	20.	22. 28.	27. 11, 6.	27. 7, 0.	27. 8, 6.		6	N.	
Calas, *Provence*	1.	9.	4, 5.	— 3, 0.	0, 4.							4	N. O	froide & sèche.
Martigues, *Provence*	22.	4.	10, 5.	— 6, 5.	2, 4.	19. 20.	4. 8.	28. 0, 0.	27. 6, 0.	27. 8, 0.		13	N. O	*idem.*
Bordeaux, *Guienne*	12.	8.	12, 2.	— 4, 5.	1, 6.	31.	8.	28. 3, 1.	27. 6, 3.	27. 9, 5.	2. 4, 0.	16	S	froide & humide.
Villefranche, *Beaujolois*			9, 0.	— 7, 0.				27. 10, 0.	27. 5, 0.			11	N. & S	*idem.*
Chiogia, *Italie*										27. 10, 5.		17.		
Padouë, *Italie*										27. 9, 9.	4. 6, 0.	13.		
Milan, *Italie*										27. 10, 8.	1. 4, 2.	8.		
Vienne, *Dauphiné*	13. 16.	10.	8, 5.	— 5, 0.	4, 0.	26.	15. 20.	27. 9, 6.	27. 7, 6.	27. 8, 4.		10	O. & S. O.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	12.	1.	11, 2.	— 3, 7.	5, 5.	31.	21.	28. 3, 3.	27. 7, 0.	27. 11, 0.		13	N. & S.	
Morteau, *Franche-Comté*			6, 0.	— 7, 0.	— 0, 0.							16	S. O.	
Udine, *Italie*										27. 5, 5.	5. 10, 7.	12.		
Luçon, *Poitou*	15.	9.	13, 2.	— 8, 5.	4, 1.	26. 31.	1.	27. 9, 0.	27. 0, 3.	27. 5, 5.		10	N. E. & S.	
Crespano, *Italie*										26. 9, 2.		12.		
Marostica, *Italie*										27. 8, 9.		13.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	14. 17.	8.	10, 0.	— 8, 0.	2, 4.	26.	11.	28. 1, 0.	27. 6, 3.	27. 5, 9.		13	N. & N. E	froide & sèche.
Poitiers, *Poitou*	12.	7.	9, 0.	— 7, 0.	2, 1.	26.	11.					12	S. O. & N.	
Cusset, *Bourbonnois*	15.	7.	9, 0.	— 6, 0.	1, 3.	31.	8. 11.	27. 6, 0.	26. 10, 0.	27. 1, 9.		19	S. & S. O	froide & humide.
Neufchâtel, *Suisse*	12. 13.	9.	6, 4.	— 8, 0.	— 0, 7.	8. 15.	24.	26. 10, 6.	26. 4, 3.	26. 7, 6.		11	S. O	*idem.*
Pontarlier, *Franche-Comté*	9.	10.	16, 0.	— 1, 0.	4, 3.							12	S. & N. E.	
Nantes, *Bretagne*	13. 14.	8.	10, 0.	— 4, 5.	3, 8.	26. 31.	11.	28. 5, 0.	27. 7, 0.	28. 1, 1.		16	N. & S	douce, sèche.
Dijon, *Bourgogne*	15. 16.	9.	11, 0.	— 8, 0.	3, 0.	31.	9. 11.	27. 6, 4.	27. 0, 1.	27. 3, 3.	2. 8, 0.	10	N. & E	froide & humide.
Chinon, *Touraine*	12.	1.	10, 5.	— 6, 7.	2, 8.	26.	11.	28. 2, 6.	27. 5, 3.	27. 10, 5.		14	E. & O	*idem.*
Montargis, *Gâtinois*	12.	4.	12, 0.	— 10, 0.				28. 3, 0.	27. 7, 0.			16	S. & S. O	douce & humide.
Mulhausen, *Alsace*	14.	9.	7, 7.	— 14, 9.	— 0, 7.	31.	24.	27. 8, 6.	26. 11, 9.	27. 4, 6.		18	S	froide & humide.
Brest, *Bretagne*	11.	1.	9, 5.	— 3, 6.	2, 4.	26.	20.	28. 4, 8.	27. 6, 5.	28. 0, 0.				
Chartres, *Beauce*	12.	9.	8, 0.	— 8, 0.	— 0, 0.	31.	11.	28. 0, 2.	27. 2, 8.	27. 10, 0.		12	S. & S. O.	
Molsheim, *Alsace*		8.		— 7, 0.								9	O. & S. O.	
Strasbourg, *Alsace*		9.		— 12, 0.		18.	8. 11.	27. 10, 6.	27. 5, 0.	27. 7, 0.		16	N.	
Nancy, *Lorraine*	14.	9.	9, 0.	— 10, 0.	0, 4.	31.	11.	27. 7, 0.	26. 4, 4.	27. 3, 4.		19	N. O. & S. O.	
Paris, *Ile de France*	14.	8.	8, 5.	— 6, 2.	1, 3.	31.	11.	28. 4, 7.	27. 6, 10.	27. 11, 9.	1. 7, 6.	14	S. & S. O	froide & humide.
Laigle, *Normandie*		7.	7, 6.	— 6, 2.				27. 9, 3.	27. 0, 0.				O. & S.	
Meaux, *Brie*	14.	8.	9, 0.	— 5, 0.	1, 5.	26. 31.	11.	28. 3, 0.	27. 6, 0.	27. 10, 10.				froide & humide.
Montmorenci, *Ile de France*	14.	8.	8, 7.	— 9, 0.	1, 0.	31.	11.	28. 2, 0.	27. 4, 0.	27. 9, 3.	2. 6, 9.	18	N. E. & N. O	*idem.*
Arras, *Artois*	14.	8.	7, 7.	— 11, 0.	— 1, 7.	31.	8.	28. 2, 0.	27. 5, 0.	27. 9, 5.	1. 5, 7.	17	N	*idem.*
Saint-Omer, *Artois*	15.	8. 9.	7, 0.	— 7, 0.	— 0, 2.	25. 26.	24.	28. 4, 0.	27. 6, 0.	27. 11, 10.		19	N. O. & S. O.	
Lille, *Flandre*	14.	8.	6, 0.	— 5, 0.				28. 2, 0.	27. 6, 0.			16	N	froide & humide.
Bruxelles, *Brabant*	14.	8.	9, 7.	— 5, 7.	0, 6.	26.	11.	28. 3, 9.	27. 6, 0.	27. 11, 7.		19	N. & O	*idem.*
Bréda, *Hollande*	15.	8.	8, 5.	— 5, 3.	0, 5.	21. 26.	11.	28. 3, 2.	27. 5, 5.	27. 10, 1.	2. 8, 4.			
Leyde, *Hollande*	15.	6.	7, 2.	— 6, 0.	0, 4.	26.	8. 11.	28. 5, 2.	27. 7, 6.	28. 0, 4.				
La-Haie, *Hollande*	15.	2.	8, 2.	— 3, 6.	1, 8.	25.	11.	28. 2, 6.	26. 3, 5.	27. 9, 2.		22	S. E. & N. E.	
Sparendam, *Hollande*	14.	7.	6, 0.	— 3, 3.	1, 3.	26.	11.	28. 5, 7.	27. 6, 8.	28. 0, 1.	0. 6, 0.			
Amsterdam, *Hollande*	15.	8.	7, 6.	— 7, 7.	0, 7.	25.	11.	28. 4, 8.	27. 5, 5.	27. 11, 0.				
Franéker, *Frise*	15.	6.	7, 1.	— 12, 0.	— 0, 0.	26.	11.	28. 5, 4.	27. 6, 6.	27. 11, 8.	1. 1, 7.	22	N. E. & S. E	froide & humide.
Lewarden, *Frise*	15.	6.	6, 7.	— 8, 0.	— 0, 6.	25.	11.	28. 5, 7.	27. 6, 8.	28. 0, 1.				

OBSERVATIONS.

Angleterre, Jutland, Lithuanie...	Chaleur extraordinaire, & progrès ſurprenans de la végétation juſqu'au 12.
Pluſieurs provinces d'Angleterre, Hambourg, *Gévaudan..*	Neige abondante & froid rigoureux.
Franconie........	Grande quantité de neige, & froid très-modéré.
Côtes d'Afrique...	Grande ſéchereſſe.
Mulhauſen, *Alſace.*	Tremblement de terre, précédé d'éclairs & de tonnerre.

MALADIES.

Arras, *Artois....*	Fièvres continues rémittentes, petite-vérole, rougeole.
Chinon, *Touraine.*	Maux de gorge, péripneumonies; petite-vérole, affections catharrales.
Cuſſet, *Bourbonn..*	Peu de maladies.
Dijon, *Bourgogne.*	Maux de gorge, fauſſes pleuréſies, affections catharrales, apoplexies.
Laigle, *Normandie.*	Maux de gorge, fluxions de poitrine, fièvres putrides.
Lille, *Flandre....*	Eſquinancies, fluxions de poitrine, rhûmes, catharres.
Luçon, *Poitou...*	Catharres, éréſipèles: le règne de la petite-vérole a fini, il duroit depuis ſix mois.
Martigues, *Provenc.*	Maux de gorge gangréneux, fièvres exanthémateuſes.
Montmorenci, *Ile de France........*	Maux de gorge, oreillons, fluxions.
Nantes, *Bretagne..*	Maux de gorge, fluxions de poitrine, douleurs de ventre, petites-véroles.
Paris, *Ile de Franc.*	Maux de gorge, fluxions de poitrine, fièvres putrides, éréſipèles, diarrhées ſéreuſes, friſſons.
Poitiers, *Poitou....*	Maux de gorge gangréneux, rhumatiſmes goutteux, hydropiſies de poitrine, fièvres continuës bilieuſes, putrides, rétention d'urine, rougeole, coqueluche.
Pontarlier, *Franche-Comté........*	Rhûme, rougeole.
Rethel-Mazarin, *Champagne.....*	Maux de gorge, rhumatiſmes, toux catharrales, démences.
Saint-Omer, *Artois.*	Maux de gorge, rhûmes, pleuréſies, fièvre ſcarlatine, petite-vérole.
Taraſcon, *Provenc.*	Rhûmes.
Villefranche, *Beaujolois..........*	Aucune maladie dominante.

MOIS DE FÉVRIER 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS		THERMOMÈTRE.			JOURS		BAROMÈTRE.			Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
	de la plus grande chaleur.	du plus grand froid.	Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	de la plus grande élévation.	de la moindre élévation.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.				
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Marseille, *Provence*	. . . .	. . . .	10, 0.	— 1, 0.	. . . .	. . . .	. . . .	28. 3, 4.	27. 11, 0.	. . . .	. . . .	. . . .	N. O. & S. E.	douce & humide.
Agde, *Languedoc*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	16	E. & N. E.	*idem.*
Aix, *Provence*	25.	2.	13, 0.	— 2, 5.	5, 0.	26.	17.	27. 8, 9.	26. 9, 6.	27. 3, 8.	2. 0, 3.	6	E	froide & humide.
Montpellier, *Languedoc*	25. 27.	18.	14, 0.	— 2, 0.	5, 2.	27.	16.	28. 2, 6.	27. 4, 0.	25. 9, 3.	4. 7, 9.	9	*Variable*	douce & humide.
Tarascon, *Provence*	23.	18.	15, 0.	— 0, 5.	5, 5.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	6	N. E.	
Viviers, *Languedoc*	24.	18.	11, 5.	— 5, 0.	2, 3.	1.	16. 18.	28. 0, 6.	27. 3, 0.	27. 7, 11.	. . . .	4	N.	
Martigues, *Provence*	26.	2. 17.	11, 0.	— 3, 0.	4, 2.	27.	17.	28. 0, 0.	27. 2, 0.	27. 7, 8.	. . . .	9	S. E	froide & humide.
Bordeaux, *Guienne*	22.	17.	16, 3.	— 1, 7.	5, 4.	1.	18.	28. 2, 9.	27. 3, 3.	27. 10, 0.	1. 7, 0.	15	S. S. E	*idem.*
Villefranche, *Beaujolois*	. . . .	17. 18.	13, 0.	— 6, 0.	. . . .	. . . .	. . . .	27. 10, 0.	27. 1, 0.	. . . .	. . . .	9	N. & E	douce & humide.
Chiogia, *Italie*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	27. 8, 9.	. . . .	17.		
Padouë, *Italie*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	27. 7, 0.	3. 7, 1.	18.		
Milan, *Italie*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	27. 6, 3.	4. 1, 0.	13.		
Vienne, *Dauphiné*	23.	18.	14, 0.	— 4, 5.	3, 9.	1.	18.	27. 9, 6.	27. 4, 0.	27. 7, 0.	. . . .	8	S. O. & N. O.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	27.	8.	17, 0.	— 0, 5.	6, 2.	1.	18.	28. 3, 3.	27. 3, 0.	27. 9, 2.	. . . .	10	N. E. & S. E.	
Morteau, *Franche-Comté*	. . . .	. . . .	6, 0.	— 3, 0.	1, 0.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	11	N. E.	
Udine, *Italie*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	27. 4, 8.	4. 7, 8.	16.		
Luçon, *Poitou*	25. 26.	17.	15, 0.	— 3, 0.	4, 7.	1.	20.	27. 9, 0.	26. 10, 3.	27. 3, 11.	. . . .	4	N. E. & S. E.	
Crespano, *Italie*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	26. 7, 4.	. . . .	15.		
Marostica, *Italie*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	27. 8, 3.	. . . .	14.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	28.	11. 17.	14, 0.	— 4, 5.	2, 9.	1.	21.	28. 3, 0.	27. 3, 6.	27. 7, 11.	. . . .	9	N. & N. E	froide & sèche.
Poitiers, *Poitou*	27.	17.	13, 5.	— 3, 2.	2, 9.	1.	20.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	11	N. & S.	
Cusset, *Bourbonnois*	25.	19.	14, 0.	— 6, 0.	2, 9.	1.	19.	27. 6, 0.	26. 6, 0.	27. 0, 2.	. . . .	10	S	froide & humide.
Neufchâtel, *Suisse*	23.	6.	7, 5.	— 5, 5.	0, 9.	1.	18.	26. 10, 9.	26. 0, 3.	26. 6, 4.	. . . .	15	E. & S. O.	*idem.*
Pontarlier, *Franche-Comté*	6.	17.	14, 0.	— 3, 0.	4, 5.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	13	S. E. & S.	
Nantes, *Bretagne*	26. 27.	19.	14, 0.	— 2, 5.	4, 1.	1.	18.	28. 5, 0.	27. 4, 0.	27. 10, 8.	. . . .	13	E. & S	douce & sèche.
Dijon, *Bourgogne*	26.	18.	15, 0.	— 5, 5.	4, 7.	26.	18.	27. 6, 3.	26. 8, 0.	27. 1, 0.	0. 8, 0.	12	N. & S. E	froide & humide.
Chinon, *Touraine*	28.	17.	13, 5.	— 4, 0.	3, 1.	1.	20.	28. 2, 0.	27. 1, 0.	27. 8, 3.	2. 4, 0.	11	N. O	*idem.*
Montargis, *Gâtinois*	22.	17.	15, 0.	— 6, 5.	. . . .	. . . .	. . . .	28. 1, 0.	27. 4, 0.	. . . .	. . . .	12	S. & S. E	douce & humide.
Mulhausen, *Alsace*	28.	17.	14, 5.	— 10, 0.	1, 0.	1.	18.	27. 8, 6.	26. 9, 6.	27. 3, 0.	. . . .	14	S	froide & humide.
Brest, *Bretagne*	. . . .	6.	. . . .	0, 6.	. . . .	1.	22.	28. 3, 5.	27. 3, 5.	27. 11, 5.				
Chartres, *Beauce*	28.	18.	13, 7.	— 4, 7.	3, 2.	1.	20.	27. 11, 10.	26. 11, 6.	27. 6, 1.	. . . .	9	S. & S. O.	
Molsheim, *Alsace*	. . . .	18.	. . . .	— 5, 0.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	5	O. & N.	
Strasbourg, *Alsace*	. . . .	18.	. . . .	— 7, 0.	. . . .	1. 26.	18.	27. 11, 0.	27. 0, 0.	27. 6, 2.	. . . .	11	N. & S. O.	
Nancy, *Lorraine*	28.	18.	11, 0.	— 5, 2.	1, 8.	1.	18.	27. 7, 0.	26. 9, 0.	27. 2, 1.	. . . .	11	N. E. & S. O.	
Paris, *Ile de France*	26.	8.	13, 0.	— 3, 3.	2, 4.	1.	20.	28. 4, 0.	27. 3, 10.	27. 10, 4.	1. 1, 6.	8	E. & S. O	froide & humide.
Laigle, *Normandie*	. . . .	. . . .	10, 5.	— 3, 5.	. . . .	. . . .	. . . .	27. 8, 6.	26. 8, 9.	. . . .	. . . .	. . . .	S.	
Montmorenci, *Ile de France*	28.	8.	12, 3.	— 5, 0.	2, 1.	1.	18. 22.	28. 1, 0.	27. 1, 6.	27. 7, 10.	1. 1, 6.	11	E. & S. O	froide & humide.
Arras, *Artois*	27.	8.	11, 5.	— 7, 0.	2, 3.	1.	22.	28. 0, 5.	27. 2, 5.	27. 7, 5.	0. 11, 8.	17	S. O	*idem.*
Saint-Omer, *Artois*	26.	20.	11, 0.	— 9, 0.	1, 2.	9. 28.	22.	28. 4, 0.	27. 2, 0.	27. 10, 8.	. . . .	17	S. O. & E.	
Lille, *Flandre*	28.	8. 20.	9, 0.	— 6, 0.	. . . .	. . . .	. . . .	28. 1, 0.	27. 6, 0.	. . . .	. . . .	11	S. & N. E	froide & humide.
Bruxelles, *Brabant*	26. 27.	18.	12, 5.	— 9, 5.	1, 1.	1.	22.	28. 2, 3.	27. 3, 6.	27. 10, 9.	. . . .	14	E. & S	froide & sèche.
Bréda, *Hollande*	26. 27.	18.	11, 6.	— 9, 8.	0, 6.	1.	22.	28. 1, 6.	27. 3, 4.	27. 8, 8.	2. 7, 7.			
Leyde, *Hollande*	27.	17.	11, 6.	— 6, 0.	2, 7.	8.	16.	28. 2, 2.	27. 4, 6.	27. 8, 5.				
La-Haie, *Hollande*	26.	18.	10, 6.	— 6, 8.	1, 6.	1.	22.	28. 0, 9.	27. 1, 7.	27. 8, 0.	. . . .	14	S. E. & S. O.	
Sparendam, *Hollande*	24.	20.	8, 0.	— 7, 8.	0, 2.	18.	22.	28. 3, 8.	27. 4, 0.	27. 10, 0.	1. 0, 0.			
Amsterdam, *Hollande*	27.	18.	11, 2.	— 8, 0.	0, 2.	8.	22.	28. 2, 3.	27. 3, 5.	27. 8, 6.				
Franéker, *Frise*	26. 27.	17.	10, 7.	— 10, 0.	— 0, 0.	8. 9.	16.	28. 3, 4.	27. 3, 7.	27. 10, 4.	0. 11, 0.	23	N. E	froide & humide.
Léwarden, *Frise*	27.	18. 19.	7, 5.	— 7, 6.	— 0, 0.	8. 9.	16.	28. 4, 8.	27. 4, 1.	27. 9, 7.				

OBSERVATIONS.

Le 26, aurore boréale extraordinaire, obſervée dans une très-grande partie de l'Europe.

Italie............ Pluies continuelles.

Laponie, Norwège. Hiver très-doux : on a cru y remarquer un changement dans les ſaiſons depuis quelques années.

MALADIES.

Arras............ Mêmes maladies qu'en janvier.

Chinon.......... Maux de gorge, péripneumonies, rhûmes, fièvres malignes, les ſuites de couches ont été fâcheuſes.

Dijon............ Affections catharrales, vertiges, fièvre miliaire, fièvre tierce.

Laigle........... Maux de gorge, fièvres putrides bilieuſes.

Lille............. Fièvres continuës, putrides, vermineuſes chez les jeunes gens, péripneumonies & pleuro-pneumonies, rhûmes épidémiques, rhumatiſmes inflammatoires & goutteux.

Luçon........... Catharres.

Martigues........ Fièvres catharrales, éréſipèles.

Montmorenci...... Fluxions de poitrine, péripneumonies, inflammations de poitrine; température funeſte aux vieillards.

Nantes........... Mêmes maladies qu'en janvier, fièvres printanières.

Paris............. Maux de gorge, fluxions de poitrine catharrales, rhûmes, coliques, diarrhées ſéreuſes, fièvres rouges, apoplexies; beaucoup de vieillards ſont morts ſubitement.

Poitiers.......... Mêmes maladies qu'en janvier, crachement de ſang, affections catharrales, fauſſes paralyſies, fauſſes pleuro-pneumonies, fièvres éphémères & continuës.

Pontarlier........ Rhûmes, pleuréſies, rougeole.

Rethel-Mazarin.... Toux catharrale, fluxions à la tête & éréſipélateuſes, fièvre tierce.

Saint-Omer....... Pleuro-péripneumonies, ſcarlatine, maux de gorge, épilepſie.

Taraſcon......... Rhûmes, fièvres continuës exacerbantes.

Villefranche....... Paralyſies.

MOIS DE MARS 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE. Plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	BAROMÈTRE. Moindre élévation.	BAROMÈTRE. Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Marseille, *Provence*			15, 0.	2, 5.				28. 3, 6.	27. 5, 0.				S. E. & N. O	douce & humide.
Agde, *Languedoc*												1	N. O. & N	froide & sèche.
Aix, *Provence*	24.	8.	15, 5.	2, 5.	9, 4.	25.	6.	27. 9, 3.	26. 10, 6.	27. 4, 8.	2. 0, 0.	7	N. O. & S	*idem.*
Montpellier, *Languedoc*	24.	8.	18, 0.	2, 5.	10, 1.	25.	11.	28. 3, 0.	27. 5, 0.	27. 10, 0.	4. 2, 0.	7	*Variable*	douce & humide.
Tarascon, *Provence*	20. 25.	8. 16.	16, 0.	6, 0.	10, 7.							5	N.	
Viviers, *Languedoc*	26.	8.	14, 0.	1, 5.	6, 2.	23.	6.	27. 11, 6.	27. 3, 0.	27. 7, 10.		3	S.	
Martigues, *Provence*	27. 29.	7.	12, 0.	— 1, 5.	7, 3.	25. 26.	11. 12.	28. 0, 0.	27. 3, 0.	27. 7, 1.		8	N. O. & S. E	douce & humide.
Bordeaux, *Guienne*	25.	14.	18, 7.	2, 3.	8, 7.	22.	11.	28. 4, 6.	27. 4, 6.	27. 11, 8.	1. 5, 6.	11	O. S. O	froide & sèche.
Villefranche, *Beaujolois*		8.	17, 0.	— 0, 0.				27. 10, 0.	27. 2, 0.			12	S. & O	chaude & humide.
Chiogia, *Italie*										27. 9, 0.		11.		
Padouë, *Italie*										27. 9, 3.	2. 0, 9.	11.		
Milan, *Italie*										27. 7, 6.	1. 8, 9.	7.		
Vienne, *Dauphiné*	29.	13.	15, 5.	4, 5.	8, 7.	26.	9. 13.	27. 8, 6.	27. 5, 0.	27. 6, 6.		14	S. O. & N. O.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	28.	31.	22, 0.	3, 0.	11, 2.	23.	9. 12.	28. 2, 6.	27. 5, 0.	27. 10, 3.		13	N. & N. E.	
Morteau, *Franche-Comté*			10, 0.	2, 0.	5, 0.							14	S. E.	
Udine, *Italie*										27. 5, 3.	4. 6, 2.	12.		
Luçon, *Poitou*	27. 28.	31.	17, 0.	— 0, 0.	9, 4.	23.	9. 12.	27. 8, 3.	27. 0, 0.	27. 4, 6.		6	S. O. & N. E.	
Crespano, *Italie*										26. 8, 1.		10.		
Marostica, *Italie*										27. 9, 3.		9.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	27.	14.	19, 0.	— 1, 0.	7, 4.	23.	9.	27. 11, 9.	27. 4, 0.	27. 8, 1.		14	S. & N. O	*variable.*
Poitiers, *Poitou*	25.	14.	19, 0.	— 0, 0.	7, 9.	23.	9.					11	S. & S. O.	
Cusset, *Bourbonnois*	26.	14. 31.	18, 0.	2, 0.	7, 9.	23. 24.	16.	27. 6, 0.	26. 3, 0.	27. 1, 2.		16	S. & S. O	douce & humide.
Neufchâtel, *Suisse*	29.	8.	13, 3.	— 0, 0.	6, 5.	23. 24.	9. 16.	26. 11, 6.	26. 2, 6.	26. 7, 2.		17	S. O	froide & humide.
Pontarlier, *Franche-Comté*	27. 28.	7. 11.	16, 0.	— 0, 0.	5, 4.							17	S. E.	
Nantes, *Bretagne*	26. 27.	13.	20, 0.	0, 5.	9, 1.	22. 23.	9.	28. 4, 0.	27. 6, 0.	28. 0, 0.		14	S. O. & N. E	*variable.*
Dijon, *Bourgogne*	26. 29.	8. 14.	17, 0.	— 0, 0.	8, 5.	23.	9.	27. 7, 0.	26. 10, 0.	27. 2, 6.	1. 2, 4.	15	O. & S	froide & humide.
Chinon, *Touraine*	25.	8.	21, 0.	— 1, 0.	8, 2.	23.	9.	28. 1, 0.	27. 2, 9.	27. 8, 7.	2. 3, 0.	13	E. & S. O	froide & humide.
Montargis, *Gâtinois*	28.	8.	17, 0.	— 3, 0.				28. 2, 6.	27. 4, 0.			11	S. O. & N. O.	
Mulhausen, *Alsace*	26. 28.	8.	18, 8.	— 2, 5.	7, 0.	23.	9.	27. 8, 6.	26. 10, 3.	27. 3, 10.		18	S. & S. O	chaude & humide.
Brest, *Bretagne*		13.		0, 3.		23.	20.	28. 4, 2.	27. 1, 4.	27. 10, 9.				
Chartres, *Beauce*	25.	8.	20, 0.	— 1, 2.	7, 2.	23.	16.	28. 0, 3.	16. 11, 6.	27. 9, 5.		8	S. O. & N.	
Molsheim, *Alsace*		8.		0, 3.								8	O.	
Strasbourg, *Alsace*		8.		— 1, 0.		23. 25.	9.	27. 11, 0.	27. 1, 0.	27. 6, 10.		14	N. & S. O.	
Nancy, *Lorraine*	26.	31.	15, 0.	— 0, 8.	6, 4.	23.	16.	27. 6, 9.	26. 9, 0.	27. 2, 8.		16	N. E. & N. O.	
Paris, *Ile de France*	28.	8.	19, 0.	— 0, 0.	7, 4.	23.	16.	28. 4, 0.	27. 3, 7.	27. 11, 2.	1. 0, 6.	11	N. E. & S. O	froide & sèche.
Laigle, *Normandie*			16, 0.	0, 5.			16. 25.	27. 8, 9.	26. 8, 6.				S. & N.	
Montmorenci, *Ile de France*	28.	13.	17, 7.	— 2, 5.	5, 4.	23.	16.	28. 1, 6.	26. 11, 9.	27. 8, 4.	1. 4, 0.	12	N. E. & S. O	froide & sèche.
Arras, *Artois*	26. 27.	13.	16, 9.	— 2. 5.	7, 2.	30. 31.	9.	28. 1, 7.	26. 11, 9.	27. 5, 7.	1. 6, 7.	13	N. & N. E	*idem.*
Saint-Omer, *Artois*	27.	13.	25, 0.	— 5, 0.	5, 9.	24.	16.	28. 6, 0.	27. 2, 0.	27. 11, 0.		14	N. E.	
Lille, *Flandre*	27.	12.	15, 0.	— 1, 5.				28. 0, 0.	27. 5, 0.			12	N. E. & S	froide & sèche.
Bruxelles, *Brabant*	26. 27.	13.	19, 0.	— 2, 7.	6, 6.	23.	16.	28. 3, 6.	27. 1, 0.	27. 10, 2.		15	S. O. & E	*idem.*
Bréda, *Hollande*	27.	13.	18, 3.	— 2, 0.	5, 3.	23.	16.	28. 2, 4.	27. 0, 6.	27. 9, 6.	1. 7, 0.			
Leyde, *Hollande*	27.	13.	12, 7.	— 2, 0.	8, 1.	23.	17.	28. 3, 4.	27. 3, 6.	27. 9, 5.				
La-Haie, *Hollande*	27.	12.	18, 2.	— 0, 4.	6, 3.	23.	16.	28. 1, 7.	26. 11, 8.	27. 9, 9.		16	S. O. & N. O.	
Sparendam, *Hollande*	26.	12.	12, 8.	— 0, 4.	6, 3.	23.	16.	28. 4, 8.	27. 3, 0.	27. 10, 0.	1. 8, 6.			
Amsterdam, *Hollande*	27.	12. 13.	18, 7.	— 0, 3.	4, 7.	23.	16.	28. 3, 4.	27. 1, 8.	27. 8, 5.				
Franéker, *Frise*	27.	13.	18, 0.	— 3, 0.	4, 6.	23.	17.	28. 3, 5.	27. 2, 8.	27. 11, 0.	1. 4, 6.	17	S. O.	froide & humide.
Lewarden, *Frise*	27.	12.	16, 2.	— 1, 2.	7, 8.	23.	16.	28. 2, 7.	27. 1, 2.	27. 7, 1.				

OBSERVATIONS.

All' Spezia, *dans la rivière du Levant.* Le 5, tremblement de terre.

Copenhague...... Le 6, très-belle aurore boréale.

Danemarck...... Le 8, vent violent de sud-ouest, qui fit disparoître toutes les glaces du Sund.

Ile de Noirmoutier, *Poitou*........ La nuit du 7 au 8, ouragan affreux.

Warsovie, *Pologne.* Le 2, froid extraordinaire, le thermomètre de Réaumur descendit à neuf degrés de condensation. Pendant ce temps la température étoit très-douce en Norwège & en Laponie.

Châlons-sur-Marne, *Champagne*..... Le 13, à 11 heures 45 minutes du matin, parhélie.

MALADIES.

Arras............. Mêmes maladies qu'en janvier.

Chinon.......... Maux de gorge, affections catharrales.

Dijon........... Rhûmes, rhumatismes, fièvres miliaires, fièvres tierces, vérolette.

Laigle.......... Maux de gorge, rhûmes, fièvres bilieuses.

Lille........... Fluxions de poitrine, fièvres catharrales, points de côté pleurétiques, fièvres continuës putrides, fièvres doubles tierces.

Luçon........... Mêmes maladies qu'en janvier & février.

Manosque, *Provence.* Point de maladies épidémiques; il y a eu plusieurs apoplexies.

Martigues........ Mêmes maladies qu'en février, mais en plus petit nombre.

Montmorenci...... Oreillons, point d'autres maladies.

Nantes.......... Petite-vérole, rougeole, maux de gorge, rhûmes, fluxions de poitrine.

Paris........... Dévoiemens, toux, rhûmes, rhumatismes goutteux, fièvres intermittentes.

Poitiers......... Maux de gorge, fièvres catharrales, crachement de sang, apoplexie, fièvres putrides.

Pontarlier....... Pleurésie, rougeole.

Rethel-Mazarin.... Toux catharrale, rhumatisme, fièvre putride inflammatoire épidémique.

Saint-Omer....... Points de côté, érésipèle, jaunisse, rhûmes.

Saint-Paul-Trois-Châteaux, *Dauph.* Rhûmes, fluxions de poitrine.

Tarascon........ Fièvre continuë, rougeole.

Villefranche...... Aucune maladie remarquable.

MOIS D'AVRIL 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS		THERMOMÈTRE.			JOURS		BAROMÈTRE.			Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
	de la plus grande chaleur.	du plus grand froid.	Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	de la plus grande élévation.	de la moindre élévation.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.				
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Marseille, *Provence*	...	...	15, 5.	2, 5.	...	...	...	28. 4, 0.	27. 6, 6.	...	...	...	S. E. & N. O	douce & humide.
Agde, *Languedoc*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5	N. O	douce & sèche.
Montpellier, *Languedoc*	12.	6.	19, 5.	— 4, 0.	7, 6.	5.	18.	28. 4, 9.	27. 6, 9.	28. 0, 7.	2. 6, 9.	8	N	froide & sèche.
Tarascon, *Provence*	29.	6.	16, 2.	2, 5.	10, 9.	...	...	...	...	...	...	5	N. & N. E.	
Viviers, *Languedoc*	30.	6.	15, 5.	— 0, 0.	8, 7.	15. 16.	18.	27. 11, 0.	27. 2, 6.	27. 8, 4.	...	6	N.	
Martigues, *Provence*	30.	6.	14, 0.	— 1, 5.	8, 2.	12.	18.	28. 0, 6.	27. 3, 0.	27. 9, 0.	...	7	N. O. & S. E	douce & humide.
Bordeaux, *Guienne*	29.	6.	20, 7.	— 0, 0.	10, 8.	25.	18.	28. 6, 0.	27. 7, 0.	28. 1, 1.	2. 0, 0.	15	S. S. E	froide & sèche.
Villefranche, *Beaujolois*	...	6.	19, 0.	— 1, 0.	...	25. 26.	...	28. 0, 0.	27. 2, 0.	...	...	6	N	*idem.*
Beaupuy, *Périgord*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	11	S. O.	
Chiogia, *Italie*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	27. 10, 3.	...	10.		
Padouë, *Italie*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	27. 10, 4.	1. 9, 3.	11.		
Milan, *Italie*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	27. 8, 3.	2. 3, 9.	2.		
Vienne, *Dauphiné*	22.	6.	17, 5.	— 0, 0.	9, 3.	11, 25.	18.	27. 10, 0.	27. 1, 0.	27. 6, 5.	...	6	N.	
Sainte-Hermine, *Poitou*	29.	1. 7.	18, 0.	1, 0.	8, 7.	25.	18.	28. 1, 3.	27. 2, 6.	27. 9, 3.	...	6	E. N. E	froide & sèche.
Ile d'Oléron, *Aunis*	11.	6. 8.	18, 5.	3, 0.	11, 5.	25.	18.	28. 3, 6.	27. 5, 9.	27. 0, 4.	...	6	N. E.	
Morteau, *Franche-Comté*	...	...	18, 0.	— 3, 0.	5, 0.	...	...	...	...	...	...	10	S. E.	
Udine, *Italie*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	27. 6, 4.	4. 9, 8.	9.		
Luçon, *Poitou*	12.	6.	19, 0.	— 0, 5.	9, 6.	...	...	...	...	...	...	6	S. O.	
Crespano, *Italie*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	26. 9, 3.	...	13.		
Marostica, *Italie*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	27. 9, 9.	...	10.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	29.	8.	18, 0.	— 3, 0.	7, 0.	25.	18.	28. 0, 0.	27. 3, 6.	27. 9, 0.	...	6	N. & N. E	froide & sèche.
Poitiers, *Poitou*	11. 29.	6.	17, 0.	— 1, 2.	7, 9.	25.	18.	...	...	...	...	11	N. E.	
Cusset, *Bourbonnois*	12.	...	18, 0.	— 1, 0.	...	...	...	27. 7, 6.	26. 10, 0.	...	...	10	N. & S	froide & sèche.
Neufchâtel, *Suisse*	23.	5.	14, 2.	— 0, 8.	6, 8.	25. 26.	18.	27. 0, 0.	26. 2, 6.	26. 8, 4.	...	9	E	*idem.*
Pontarlier, *Franche-Comté*	22.	3. 7.	16, 0.	— 0, 0.	5, 2.	...	...	...	...	...	...	13	N. E.	
Nantes, *Bretagne*	28.	6.	18, 0.	1, 7.	9, 5.	25.	18.	28. 6, 0.	27. 7, 0.	28. 1, 6.	...	7	N. E. & S. O	douce & sèche.
Dijon, *Bourgogne*	11. 12.	6.	16, 0.	— 1, 0.	8, 5.	26.	18.	27. 7, 8.	26. 9, 0.	27. 4, 11.	2. 4, 9.	6	N. & O	froide & sèche.
Chinon, *Touraine*	29.	7.	18, 0.	— 0, 2.	8, 3.	25.	18.	28. 2, 9.	27. 2, 9.	27. 10, 3.	3. 6, 0.	9	N. & S. O	froide & humide.
Montargis, *Gâtinois*	29.	20.	19, 0.	— 4, 0.	...	...	...	28. 1, 0.	27. 2, 0.	...	...	15	S. O. & N	douce & sèche.
Mulhausen, *Alsace*	22.	7.	20, 7.	— 1, 5.	7, 0.	26.	18.	27. 9, 0.	26. 9, 6.	27. 5, 6.	...	13	N. E. & N	froide & sèche.
Brest, *Bretagne*	...	1.	...	1, 0.	...	25.	18.	28. 5, 5.	27. 8, 5.	28. 1, 2.				
Chartres, *Beauce*	29.	6.	19, 1.	— 2, 0.	8, 3.	25.	18.	28. 7, 0.	27. 2, 8.	27. 11, 3.	...	8	S. O. & E.	
Molsheim, *Alsace*	...	3. 8.	...	0, 6.	...	...	...	...	...	...	...	6	O. & N. O.	
Strasbourg, *Alsace*	...	2. 6.	...	— 0, 0.	...	26.	18.	28. 0, 0.	27. 2, 0.	27. 8, 5.	...	11	N.	
Nancy, *Lorraine*	22.	5.	16, 2.	— 1, 5.	6, 7.	5. 11.	18.	27. 6, 4.	26. 9, 0.	27. 4, 3.	...	13	E. & N. E.	
Paris, *Ile de France*	22.	8.	16, 0.	0, 1.	7, 7.	26.	18.	28. 4, 10.	27. 6, 0.	28. 1, 0.	1. 3, 9.	7	N. & N. E	froide & sèche.
Laigle, *Normandie*	...	...	14, 8.	— 1, 0.	...	...	...	27. 10, 3.	26. 11, 9.	...	...	...	N. & N. E.	
Montmorenci, *Ile de France*	22. 29.	6.	17, 0.	— 2, 0.	6, 4.	26.	18.	28. 2, 3.	27. 3, 9.	27. 10, 8.	1. 3, 3.	7	N. & N. E	froide & sèche.
Arras, *Artois*	30.	6.	15, 0.	— 1, 5.	6, 8.	25.	18.	28. 2, 7.	27. 5, 0.	27. 9, 9.	0. 4, 7.	9	N. & N. E	*idem.*
Saint-Omer, *Artois*	11.	6. 8.	20, 0.	— 6, 0.	4, 9.	6.	18. 30.	28. 6, 0	27. 7, 0.	28. 1, 4.	...	10	N. E. & E.	
Lille, *Flandre*	...	...	12, 5.	0, 5.	...	...	...	28. 3, 0.	27. 6, 0.	...	...	10	N. E	froide & sèche.
Bruxelles, *Brabant*	12.	6.	19, 5.	— 4, 0.	7, 6.	5.	18.	28. 4, 9.	27. 6, 9.	28. 0, 7.	...	8	E. N. E	*idem.*
Bréda, *Hollande*	12.	6.	17, 6.	— 0, 4.	6, 5.	5.	18.	28. 4, 3.	27. 6, 8.	28. 0, 0.	0. 10, 8.			
Leyde, *Hollande*	11.	6.	15, 2.	— 1, 2.	7, 2.	5.	25.	28. 6, 1.	27. 8, 5.	28. 1, 3.				
La-Haie, *Hollande*	12.	5.	16, 1.	1, 2.	7, 4.	5.	24.	28. 4, 0.	27. 6, 2.	27. 11, 6.	...	12	N. E.	
Sparendam, *Hollande*	12.	1.	14, 0.	1, 6.	7, 7.	5.	24.	28. 6, 6.	27. 8, 6.	28. 1, 3.	1. 0, 5.			
Amsterdam, *Hollande*	12.	7.	15, 5.	— 0, 8.	6, 2.	5.	24.	28. 5, 5.	27. 7, 2.	28. 0, 5.				
Franéker, *Frise*	12.	6.	17, 0.	— 2, 0.	6, 4.	9.	24.	28. 6, 4.	27. 7, 8.	28. 1, 8.	0. 11, 8.	20	N.O	froide & sèche.
Lewarden, *Frise*	22.	6.	14, 6.	— 0, 7.	7, 2.	5.	24.	28. 5, 3.	27. 6, 8.	28. 0, 0.				

OBSERVATIONS.

Ile de Noirmoutier. Le 8, second ouragan considérable.

Prusse occidentale, Poméranie...... Le 26, orage furieux.

Froid presque universel pendant ce mois, qui a fait beaucoup de tort aux productions de la terre.

MALADIES.

Arras............ Mêmes maladies qu'en janvier.

Beaupuy, *Périgord*. Pleurésies, fièvres catharrales putrides.

Chinon........... Mêmes maladies qu'en mars, petites-véroles, fièvres éruptives, fièvres malignes, rhûmes, fluxions.

Dijon............ Fièvres tierces & continuës, péripneumonies, fluxions catharrales, petite-vérole.

Laigle........... Aucune maladie populaire jusqu'à la fin de l'année.

Lille............ Pleurésies, péripneumonies, fièvres catharrales, rhumatismes inflammatoires, esquinancie catharreuse, fièvres putrides vermineuses.

Luçon........... Rougeole, petite-vérole, accès de goutte, rhûmes, fluxions de poitrine, fièvres tierces & quartes.

Martigues........ Fièvres catharrales, fièvres intermittentes & rémittentes, oreillons.

Montmorenci...... Hémorrhagies, fluxions de poitrine, pleurésie.

Nantes........... Mêmes maladies qu'en mars.

Paris............ Fièvres intermittentes, tierces & doubles tierces, pleurésies, péripneumonies.

Poitiers......... Maux de gorge, affections catharrales, affections scorbutiques, fièvres continuës bilieuses.

Pontarlier........ Pleurésies, suites de rougeole.

Rethel-Mazarin.... Maux de gorge, rhumatismes, fièvres rouges, fièvres putrides jusqu'au 15.

Saint-Omer....... Pleuro-péripneumonies fièvres, putrides, érésipèles, petite-vérole.

Tarascon......... Mêmes maladies qu'en mars, fièvres intermittentes régulières.

Villefranche...... Fièvres érésipélateuses.

MOIS DE MAI 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS		THERMOMÈTRE.			JOURS		BAROMÈTRE.			Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
	de la plus grande chaleur.	du plus grand froid.	Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	de la plus grande élévation.	de la moindre élévation.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.				
			Degrés.	Degrés.	Degrés.			Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.			
Toulon, *Provence*	23.	17.	23, 5.	12, 5.	16, 4.	9. 21.	16.	28. 4, 0.	27. 8, 0.	28. 1, 7.	...	10	N. O. & E.	
Marseille, *Provence*	...	...	20, 7.	9, 0.	...	...	...	28. 2, 0.	27. 6, 3.	...	...	...	S. O. & N. E	douce & humide.
Agde, *Languedoc*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	11	S. & S. O	froide & humide.
Montpellier, *Languedoc*	9.	16. 17.	22, 0.	6, 0.	12, 5.	6.	16.	28. 2, 0.	27. 6, 0.	27. 10, 0.	3. 10, 6.	16	E. & S. O	douce & humide.
Tarascon, *Provence*	7.	15. 20.	20, 5.	10, 0.	14, 1.	...	...	...	...	...	...	8	N. O.	
Viviers, *Languedoc*	10. 23.	25.	19, 0.	7, 0.	12, 3.	18.	16.	27. 10, 0.	27. 2, 0.	27. 7, 9.	...	5	N.	
Martigues, *Provence*	2. 7.	13. 14.	17, 5.	8, 0.	12, 4.	6. 7. 8.	15. 16.	27. 11, 0.	27. 4, 0.	27. 8, 10.	...	15	N. O. & S. E	froide & humide.
Bordeaux, *Guienne*	6.	24.	19, 5.	7, 5.	11, 7.	7.	15.	28. 3, 6.	27. 6, 9.	28. 0, 10.	5. 7, 6.	23	O. & S. O	douce & humide.
Villefranche, *Beaujolois*	...	...	18, 0.	4, 0.	...	...	...	27. 10, 0.	27. 1, 6.	...	...	10	S	froide & humide.
Beaupuy, *Périgord*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	22	S. & N.	
Chiogia, *Italie*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	27. 9, 5.	...	18.		
Padouë, *Italie*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	27. 9, 8.	4. 8, 2.	20.		
Milan, *Italie*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	27. 7, 4.	4. 3, 5.	15.		...
Vienne, *Dauphiné*	9.	13.	21, 0.	7, 5.	12, 5.	6.	16.	27. 9, 0.	27. 1, 0.	27. 4, 10.	...	16	O. & N. O.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	9. 10.	16. 25.	22, 0.	8, 0.	13, 8.	7.	15.	28. 1, 6.	27. 5, 6.	27. 10, 9.	...	16	N. O. & S. O.	...
Morteau, *Franche-Comté*	...	...	10, 0.	3, 0.	6, 0.	...	...							
Udine, *Italie*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	27. 6, 1.	8. 1, 1.	17.		
Luçon, *Poitou*	9.	16.	21, 0.	6, 0.	13, 2.	7.	16. 20.	28. 4, 6.	27. 8, 0.	28. 0, 10.	...	18	S. O.	
Crespano, *Italie*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	26. 7, 9.	...	19.		...
Marostica, *Italie*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	27. 9, 3.	...	20.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	9.	17.	22, 5.	3, 0.	10, 3.	8.	16.	27. 10, 0.	27. 3, 9.	27. 7, 5.	...	25	O.	froide & humide.
Poitiers, *Poitou*	9.	15.	20, 0.	5, 2.	10, 3.	13.	15.	...	...	...	...	23	S. & S. O.	
Cusset, *Bourbonnois*	...	...	18, 0.	7, 5.	...	...	...	27. 5, 0.	26. 8, 0.	...	...	20	S. & S. O	douce & humide.
Neufchâtel, *Suisse*	8. 31.	17. 19.	17, 5.	5, 4.	10, 4.	6. 8.	16.	26. 10, 0.	26. 2, 0.	26. 7, 6.	...	18	S. O	froide & humide.
Pontarlier, *Franche-Comté*	23. 24.	13.	18, 0.	2, 0.	8, 4.	...	...	...	...	...	...	22	S. O. & S.	
Nantes, *Bretagne*	9.	16. 25.	20, 0.	6, 0.	11, 6.	7. 8.	15.	28. 4, 0.	27. 6, 0.	28. 0, 3.	...	22	S. O	froide & humide.
Dijon, *Bourgogne*	9. 23.	13.	19, 5.	4, 0.	12, 0.	6. 8.	16.	27. 6, 0.	26. 10, 0.	27. 2, 0.	3. 3, 2.	22	S. & O	*idem.*
Chinon, *Touraine*	9.	18.	21, 0.	4, 2.	10, 7.	8.	15.	27. 11, 9.	27. 3, 6.	27. 8, 3.	5. 3, 0.	23	N. O. & S	*idem.*
Montargis, *Gâtinois*	9.	13.	20, 0.	3, 0.	...	...	...	28. 2, 0.	27. 3, 0.	...	...	23	S. O	*idem.*
Mulhausen, *Alsace*	9. 31.	19.	19, 5.	4, 5.	10, 0.	8.	16.	27. 6, 6.	26. 10, 6.	27. 3, 10.	...	22	S. O	*idem.*
Chartres, *Beauce*	9.	18.	19, 0.	4, 1.	11, 3.	8.	15.	27. 11, 7.	27. 2, 3.	27. 6, 11.	...	18	S. & S. O.	
Molsheim, *Alsace*	...	19.	...	5, 0.	...	...	...	...	...	...	...	10	O.	
Strasbourg, *Alsace*	...	13. 16.	...	7, 0.	...	8.	16.	27. 10, 0.	27. 2, 0.	27. 6, 10.	...	17	N. O. & S.	
Nancy, *Lorraine*	30.	12.	19, 0.	6, 7.	11, 4.	8.	16.	27. 5, 9.	26. 9, 10.	27. 2, 9.	...	19	S. O.	
Paris, *Ile de France*	9.	13.	19, 0.	3, 0.	11, 1.	8.	15.	28. 3, 3.	27. 5, 11.	27. 11, 4.	2. 9, 4.	23	S. & S. O	froide & humide.
Laigle, *Normandie*	...	...	15, 0.	4, 7.	...	...	...	27. 8, 6.	26. 11, 6.	...	...	...	S. & S. O.	
Montmorenci, *Ile de France*	9. 31.	13.	20, 0.	2, 5.	10, 2.	8.	15.	28. 0, 9.	27. 3, 6.	27. 8, 7.	3. 3, 9.	24	S. & N. O	froide & humide.
Arras, *Artois*	31.	18.	17, 0.	5, 7.	11, 4.	8.	15.	28. 1, 0.	27. 4, 0.	27. 8, 5.	3. 4, 8.	28	S. O	*idem.*
Saint-Omer, *Artois*	30.	16.	23, 0.	1, 0.	10, 8.	29. 30.	2.	28. 1, 0.	27. 2, 0.	27. 8, 9.	...	20	S. O.	
Lille, *Flandre*	...	...	15, 0.	5, 0.	...	...	...	28. 0, 0.	27. 5, 0.	...	...	26	N. & S	froide & humide.
Bruxelles, *Brabant*	9.	18.	20, 3.	5, 5.	11, 8.	8.	15.	28. 2, 9.	27. 5, 6.	27. 10, 6.	...	22	S. O. & N. O	*idem.*
Cambrai, *Cambresis*	31.	11. 13.	13, 7.	9, 0.	10, 8.	8.	2. 15.	28. 3, 0.	27. 6, 0.	27. 10, 8.	5. 1, 6.	17	S.	
Bréda, *Hollande*	9.	12.	17, 3.	4, 4.	10, 5.	29.	15. 16.	28. 2, 1.	27. 5, 3.	27. 9, 9.	5. 0, 6.			
Leyde, *Hollande*	31.	13. 16.	16, 8.	6, 7.	11, 7.	29.	15.	28. 3, 4.	27. 6, 6.	27. 11, 0.				
La-Haie, *Hollande*	31.	10.	16, 4.	6, 8.	11, 6.	29.	15.	28. 2, 1.	27. 4, 9.	27. 9, 5.	...	20	N. O.	
Sparendam, *Hollande*	3.	12.	14, 0.	6, 3.	10, 0.	29.	15.	28. 4, 8.	27. 4, 6.	27. 10, 6.	3. 3, 5.			
Amsterdam, *Hollande*	8.	12. 13.	15, 8.	6, 8.	10, 7.	8. 29.	2.	28. 3, 0.	27. 5, 6.	27. 10, 3.				
Franéker, *Frise*	4.	10.	18, 2.	6, 0.	11, 2.	25.	15.	28. 3, 5.	27. 7, 0.	27. 11, 6.	2. 3, 0.	17.	N. O	froide & humide.
Lewarden, *Frise*	4.	8. 10.	16, 0.	6, 6.	11, 3.	29.	2.	28. 2, 7.	27. 5, 4.	27. 10, 2.				

OBSERVATIONS.

La Rochelle, *Aunis* ..... Le 3, orage & tonnerre considérable.

Douay & Arras.... Le 9, ouragant violent.

Hongrie......... Du 18 au 24, tremblement de terre.

Rouſſillon & Comte de Foix....... Grande inondation.

MALADIES.

Arras........... Mêmes maladies qu'en janvier; morts ſubites.

Beaupuy.......... Fièvres éphémères, fièvres malignes exanthématiques.

Chinon.......... Maux de gorge, fièvres éruptives, petite-vérole.

Dijon........... Fièvres tierces, fièvres catharrales, fièvres vermineuſes, fluxions, fauſſes pleuréſies.

Lille............ Péripneumonies, fièvres catharrales, fièvres tierces & doubles tierces, fièvres rouges, affections éréſipélateuſes.

Luçon.......... Fièvres catharrales, rhumatiſmes, péripneumonies, rougeole, petite-vérole, fièvres intermittentes.

Martigues........ Fluxions; en général peu de maladies.

Montmorenci...... Fièvres malignes, fluxions de poitrine.

Nantes........... Petite-vérole, rougeole, fièvres putrides & inflammatoires, fièvres tierces.

Paris............. Fièvres intermittentes rhumatiſmales, affections de poitrine inflammatoires & catharrales, petite-vérole diſcrette & confluente.

Poitiers.......... Toux catharrales, apoplexies, fièvres continuës & putrides, éréſipèles.

Pontarlier........ Petites-véroles.

Rethel-Mazarin.... Rhumatiſmes, fluxions aux oreilles & à la bouche, aſthme, proſtration de forces, enchifrènement.

Saint-Omer....... Péripneumonies inflammatoires, rhûmes, fièvres tierces, petite-vérole.

Taraſcon......... Fièvres continuës exacerbantes & intermittentes tierces.

Villefranche....... Fièvres éréſipélateuſes.

MOIS DE JUIN 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS		THERMOMÈTRE.			JOURS		BAROMÈTRE.			Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
	de la plus grande chaleur.	du plus grand froid.	Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	de la plus grande élévation.	de la moindre élévation.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.				
			Degrés.	Degrés.	Degrés.			Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.			
Toulon, *Provence*	19.	13.	24, 5.	15, 0.	19, 3.	25.	13.	28. 4, 3.	27. 10, 0.	28. 2, 0.		5	O.	
Marseille, *Provence*			20, 0.	12, 0.				28. 3, 4.	27. 9, 3.				S. E. & N. O	douce & humide.
Agde, *Languedoc*												15	E. S. E	froide & humide.
Montpellier, *Languedoc*	6.	11. 25.	24, 0.	10, 0.	16, 5.	25.	9.	28. 4, 0.	27. 9, 0.	28. 0, 6.	0. 7, 9.	8	*Variable*	douce & humide.
Tarascon, *Provence*	6.	1. 2.	22, 0.	14, 0.	17, 3.							5	N. & N. E.	
Viviers, *Languedoc*	7.	14.	21, 8.	10, 8.	16, 0.	25.	9.	27. 11, 0.	27. 3, 6.	27. 7, 3.		2	N.	
Martigues, *Provence*	8.	25.	21, 0.	10, 3.	15, 6.	25.	10.	28. 0, 0.	27. 6, 6.	27. 9, 6.		8	N.O	douce & humide.
Bordeaux, *Guienne*	6.	12.	23, 5.	10, 0.	14, 8.	25.	11.	28. 6, 9.	27. 11, 3.	28. 3, 6.	2. 11, 0.	15	N. N. O	*idem.*
Villefranche, *Beaujolois*			20, 0.	7, 0.		25. 26.		28. 0, 0.	27. 5, 0.			11	N. & O	froide & humide.
Beaupuy, *Périgord*												17	O. & S. O.	
Chiogia, *Italie*										27 10, 0.		15.		
Padouë, *Italie*										27. 9, 6.	8. 7, 0.	15.		
Milan, *Italie*										27. 8, 3.	5. 3, 6.	13.		
Vienne, *Dauphiné*	4. 5.	14. 25.	24, 0.	11, 0.	15, 7.	25.	9.	27. 10, 6.	27. 3, 0.	27. 6, 10.		18	N. & S.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	7. 26.	13.	24, 0.	12, 5.	17, 4.	25.	9.	28. 4, 6.	27. 9, 9.	28. 0, 5.		8	N.	
Morteau, *Franche-Comté*			15, 0.	9, 0.	11, 0.									
Udine, *Italie*										27. 6, 3.	5. 8, 0.	9.		
Luçon, *Poitou*	3. 4.	13.	25, 0.	10, 0.	17, 3.	25.	9. 12.	28. 7, 0.	28. 0, 0.	28. 2, 10.		5	N. E.	
Crespano, *Italie*										26. 7, 7.		16.		
Marostica, *Italie*										27. 10, 3.		14.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	4.	10.	20, 0.	5, 0.	11, 4.	25.	11.	28. 4, 0.	27. 9, 6.	28. 0, 0.		9	N. & N. O	froide & sèche.
Poitiers, *Poitou*	4.	13.	20, 2.	7, 0.	13, 4.	25.	9.					10	N. E. & S. O	
Cusset, *Bourbonnois*			19, 0.	9, 5.				27. 8, 0.	26. 11, 0.			14	N. O. & N	froide & humide.
Neufchâtel, *Suisse*	6.	10. 25.	20, 5.	9, 2.	14, 0.	25.	8. 12.	27. 0, 3.	26. 6, 0.	26. 8, 8.		14	E. & S. O.	*idem.*
Pontarlier, *Franche-Comté*	4.	11.	22, 0.	5, 0.	11, 7.							19	N. O. & S. O.	
Nantes, *Bretagne*	3. 4.	13. 18.	21, 0.	8, 5.	14, 8.	25.	9. 11.	28. 7, 0.	28. 0, 0.	28. 2, 8.		8	N. E. & O	froide & sèche.
Dijon, *Bourgogne*	4. 5.	25.	21, 0.	9, 0.	15, 3.	26.	9. 12.	27. 8, 6.	27. 2, 9.	27. 3, 3.	2. 4, 4.	9	N. O. & S	froide & humide.
Chinon, *Touraine*	16.	14.	21, 0.	7, 5.	13, 2.	25.	8.	28. 1, 9.	27. 6, 6.	27. 9, 4.	3. 3, 0.	10	N. O. & O	froide & sèche.
Montargis, *Gâtinois*			24, 0.	8, 0.				28. 2, 0.	27. 5, 0.			7	N. E. & N. O	chaude & humide.
Mulhausen, *Alsace*	4.	29.	22, 2.	6, 0.	13, 5.	25.	9.	27. 9, 8.	27. 1, 6.	27. 5, 1.		16	S. O	froide & humide.
Chartres, *Beauce*	4.	7. 10.	20, 0.	5, 1.	12, 2.	25.	12.	28. 1, 6.	27. 7, 1.	27. 11, 0.		8	S. O. & N. E.	
Molsheim, *Alsace*		6. 26.		8, 0.								7	O.	
Strasbourg, *Alsace*		11. 25.		9, 0.		19. 25.	12.	28. 0, 0.	27. 6, 0.	27. 8, 7.		13	N. O.	
Nancy, *Lorraine*	4.	25.	23, 8.	9, 1.	14, 3.	25.	9.	27. 7, 8.	27. 1, 1.	27. 4, 0.		12	O. & N. E.	
Paris, *Ile de France*	5.	23.	21, 0.	8, 5.	13, 6.	25.	12.	28. 5, 4.	27. 10, 3.	28. 1, 2.	1. 1, 7.	12	S. & S. O	froide & humide.
Laigle, *Normandie*			16, 3.	6, 8.				27. 10, 9.	27. 3, 0.				O. & N. O.	
Montmorenci, *Ile de France*	5.	10.	22, 0.	4, 5.	17, 7.	25.	12.	28. 3, 0.	27. 8, 0.	27. 10, 11.	1. 4, 3.	13	N. O. & N	froide & humide.
Cambrai, *Cambresis*	4.	7.	17, 0.	9, 5.	12, 4.	25.	12. 21.	28. 5, 0.	27. 10, 0.	28. 0, 9.	3. 0, 0.	9	S. & O.	
Arras, *Artois*	4.	7.	20, 0.	3, 5.	10, 7.	25.	12.	28. 3, 0.	27. 8, 5.	28. 0, 0.	0. 8, 8.	14	O. & S. O	froide & humide.
Saint-Omer, *Artois*	4.	11.	30, 0.	2, 0.	14, 7.	6. 7.	14.	28. 5, 0.	27. 7, 0.	27. 11, 7.		12	O. & N. E.	
Lille, *Flandre*			19, 0.	6, 0.				28. 1, 6.	27. 8, 0.			16	N. & S	froide & humide.
Bruxelles, *Brabant*	4.	7.	23, 2.	4, 2.	14, 2.	6. 25.	21.	28. 4, 6.	27. 9, 6.	28. 0, 4.		13	O. & N	*idem.*
Bréda, *Hollande*	4.	10.	21, 7.	6, 4.	12, 8.	6.	20. 21.	28. 4, 1.	27. 8, 5.	27. 11, 7.	1. 2, 4.			
Leyde, *Hollande*	4.	9. 11.	21, 3.	7, 2.	14, 3.	7.	21.	28. 6, 1.	27. 9, 5.	28. 1, 8.				
La-Haie, *Hollande*	4.	6.	19, 6.	7, 2.	13, 5.	6.	21.	28. 3, 8.	27. 7, 8.	27. 11, 3.		13	N. O.	
Sparendam, *Hollande*	4.	9.	17, 6.	6, 7.	12, 1.	6.	21.	28. 7, 0.	27. 10, 2.	28. 2, 5.	1. 0, 6.			
Amsterdam, *Hollande*	4. 16.	8.	20, 3.	7, 6.	12, 3.	6.	21.	28. 5, 3.	27. 8, 8.	28. 0, 9.				
Franéker, *Frise*	11.	9.	20, 4.	6, 4.	13, 4.	6.	21.	28. 6, 4.	27. 9, 7.	28. 1, 2.	1. 11, 4.	16	N. O	froide & humide.
Lewarden, *Frise*	4.	8.	18, 6.	6, 6.	12, 7.	6.	21.	28. 5, 3.	27. 8, 3.	28. 0, 8.				

OBSERVATIONS.

Montadorno, *duche de Florence*.....	Les 3 & 4, violent orage & grêle confidérable.
Rome, Naples, *Sicile*............	Le 6, à quatre heures du matin, tremblement de terre.
Torn, *Bofnie*.....	Les 29 & 30, très-grande chaleur extraordinaire.
La Guadeloupe, *Amérique*......	Sécherefſe extraordinaire.

MALADIES.

Arras............	Eréſipèles, démangeaiſons, morts ſubites.
Avranches, *Norm.*.	Apoplexies.
Beaupuy..........	Mêmes maladies qu'en mai; tumeurs œdémateuſes.
Chinon..........	Fluxions catharrales, fièvres continuës, petite-vérole, crachement de ſang, fièvres tierces.
Dijon............	Fièvres tierces, coqueluche, petite-vérole, éréſipèles, fauſſes pleuréſies, fièvres vermineuſes.
Lille............	Pleuro-pneumonies, fièvres catharrales inflammatoires, fluxions de poitrine, fièvres putrides vermineuſes, fièvres tierces, éruptions cutanées.
Luçon...........	Maladies de la peau, goutte, fauſſes pleuréſies, fièvres tierces, cours de ventre.
Manoſque.........	Fièvres putrides vermineuſes.
Martigues.........	Maux de tête très-violens.
Montmorenci......	Aucune maladie.
Nantes...........	Mêmes maladies que dans le mois de mai.
Paris............	Quelques fièvres continuës putrides, coliques métalliques très-communes.
Poitiers..........	Fièvres catharrales, coqueluche, fièvre tierce intermittente, éréſipèles, maux de gorge, fauſſes paralyſies, rhumatiſme, fièvres continuës & putrides, vérolette.
Pontarlier........	Aucune maladie.
Rethel-Mazarin....	Fièvres rouges, éréſipèles, fluxions de poitrine, aſthme, fièvres continuës, rhumatiſme.
Saint-Omer.......	Fièvre putride vermineuſe, fièvre double tierce, petite-vérole.
S. Paul-3-Châteaux.	Fièvres intermittentes.
Taraſcon.........	Fièvres intermittentes tierces, dyſſenterie.
Villefranche......	Fièvres éréſipélateuſes.

MOIS DE JUILLET 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS		THERMOMÈTRE.			JOURS		BAROMÈTRE.			Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
	de la plus grande chaleur.	du plus grand froid.	Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	de la plus grande élévation.	de la moindre élévation.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.				
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Toulon, *Provence*	24.	30.	25, 0.	15, 0.	20, 5.									
Marseille, *Provence*	18.	...	24, 5.	15, 5.	...	6.	26.	28. 4, 9.	27. 7, 0.	28. 0, 6.	...	1	O. & E.	
Agde, *Languedoc*	...	...	...	...	...	...	...	28. 3, 6.	27. 9, 0.	...	...	...	S. O. & N. O	douce & humide.
Montpellier, *Languedoc*	16.	25.	27, 5.	9, 0.	18, 0.	...	...	...	...	...	...	5	N. O. & S. O	chaude & sèche.
Tarascon, *Provence*	24.	7. 11.	25, 0.	15, 0.	19, 6.	13.	26.	28. 4, 0.	27. 9, 6.	28. 1, 0.	1. 8, 9.	5	*Variable*	chaude & humide.
Viviers, *Languedoc*	18.	9.	24, 8.	10, 0.	18, 0.	...	...	...	...	...	...	2	N. & N. O.	
Bordeaux, *Guienne*	17.	11.	27, 0.	9, 7.	16, 0.	12.	23.	27. 10, 2.	27. 3, 2.	27. 7, 3.	...	4	N.	
Villefranche, *Beaujolois*	25.	15.	16, 0.	11, 0.	...	11.	3.	28. 5, 8.	27. 9, 6.	28. 2, 3.	6. 9, 0.	20	S. & S. O	froide & humide.
Beaupuy, *Périgord*	...	...	...	...	...	...	...	28. 0, 0.	27. 7, 0.	...	...	13	S	*idem.*
Chiogia, *Italie*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	17	O. & S. O.	
Padouë, *Italie*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	27. 11, 3.	...	9.		
Milan, *Italie*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	27. 7, 0.	4. 4, 0.	12.		
Vienne, *Dauphiné*	14.	10. 28.	27, 0.	11, 5.	16, 8.	...	...	...	...	27. 7, 7.	3. 10, 4.	8.		
Ile d'Oléron, *Aunis*	17.	9. 27.	30, 5.	14, 0.	18, 8.	6. 13.	3.	27. 10, 0.	27. 4, 0.	27. 7, 3.	...	14	S.	
Morteau, *Franche-Comté*	...	...	16, 0.	9, 0.	12, 0.	12. 13.	3.	28. 3, 9.	27. 8, 0.	28. 0, 1.	...	15	S. O	chaude & humide.
Udine, *Italie*	...	...	...	...	...	...	...							
Luçon, *Poitou*	17.	27.	31, 0.	10, 0.	18, 1.	...	...	...	...	27. 6, 8.	6. 3, 3.	11.		...
Crespano, *Italie*	...	...	...	...	...	11.	24.	28. 6, 3.	27. 11, 6.	28. 2, 6.	...	15	S. O.	
Maroftica, *Italie*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	26. 8, 7.	...	14.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	3.	4. 27.	23, 0.	8, 0.	13, 3.	...	...	...	...	27. 10, 4.	...	10.		
Poitiers, *Poitou*	17.	27.	25, 1.	9, 0.	14, 3.	10. 13.	3.	28. 4, 0.	27. 7, 0.	28. 0, 0.	...	18	N. & N. O	froide & humide.
Cusset, *Bourbonnois*	17.	8.	25, 0.	10, 5.	...	11.	3.	...	...	...	...	11	S. O. & O	chaude & sèche.
Neufchâtel, *Suisse*	17.	8.	23, 3.	8, 8.	14, 8.	...	...	27. 7, 0.	27. 0, 0.	...	...	18	S. & O	froide & humide.
Pontarlier, *Franche-Comté*	17. 19.	8. 9.	25, 0.	7, 0.	13, 6.	15.	27.	27. 0, 0.	26. 5, 3.	26. 8, 9.	...	13	O	*idem.*
Nantes, *Bretagne*	17.	27.	27, 0.	10, 5.	16, 1.	...	...	...	...	...	...	17	S. O. & N. E.	
Dijon, *Bourgogne*	18.	9. 27.	25, 0.	9, 0.	17, 0.	10. 15.	21. 24.	28. 6, 0.	27. 10, 0.	28. 1, 11.	...	15	O. & S. O	froide & humide.
Chinon, *Touraine*	17.	8.	25, 0.	10, 0.	15, 1.	14. 15.	4.	27. 8, 6.	27. 2, 0.	27. 3, 3.	4. 7, 0.	18	S	*idem.*
Montargis, *Gâtinois*	19.	...	23, 0.	8, 0.	...	11.	24.	28. 2, 9.	27. 2, 0.	27. 8, 10.	2. 1, 0.	18	S. O. & O	*variable* & humide.
Mulhausen, *Alsace*	18.	29.	26, 2.	8, 5.	14, 6.	...	...	28. 2, 0.	27. 3, 6.	...	...	17	S	froide & humide.
Chartres, *Beauce*	17.	4. 8.	24, 1.	10, 0.	17, 0.	14.	27.	27. 8, 9.	27. 1, 6.	27. 5, 1.	...	20	S. O	*idem.*
Molsheim, *Alsace*	...	9.	...	10, 5.	...	14.	4.	28. 2, 1.	27. 4, 2.	27. 10, 1.	...	16	S. O. & N. E.	
Strasbourg, *Alsace*	18.	8.	26, 0.	9, 0.	...	...	...	...	...	...	...	9	O. & S. O.	
Avranches, *Normandie*	...	...	21, 0.	14, 0.	...	14.	25. 27.	28. 1, 0.	27. 4, 0.	27. 8, 2.	...	21	S. O.	
Nancy, *Lorraine*	18.	27.	24, 7.	10, 9.	15, 7.	...	...	27. 10, 5.	27. 5, 0.	...	...	...	S. O	froide & humide.
Paris, *Ile de France*	18.	8.	28, 5.	10, 5.	15, 0.	14.	3.	27. 7, 10.	27. 1, 1.	27. 3, 11.	...	21	S. O.	
Laigle, *Normandie*	17.	...	21, 5.	8, 7.	...	14.	3.	28. 6, 0.	27. 7, 7.	28. 0, 4.	3. 5, 3.	22	S. O	froide & humide.
Meaux, *Brie*	17. 18.	27.	22, 0.	11, 0.	15, 0.	...	...	27. 11, 3.	27. 1, 0.	...	...	...	S. & S. O.	
Montmorenci, *Ile de France*	18.	27.	27, 0.	8, 3.	14, 4.	14.	3.	28. 5, 0.	27. 7, 0.	28. 0, 0.				
Cambrai, *Cambresis*	17.	1.	19, 5.	11, 7.	14, 3.	14.	3.	28. 3, 3.	27. 5, 9.	27. 11, 2.	5. 0, 6.	19	S. O	froide & humide.
Arras, *Artois*	...	...	23, 0.	9, 5.	16, 3.	11. 14.	3. 25.	28. 5, 0.	27. 8, 0.	28. 0, 0.	4. 7, 6.	12	S. & S. O.	
Saint-Omer, *Artois*	17.	27.	27, 0.	9, 0.	16, 1.	...	...	28. 3, 8.	27. 5, 8.	27. 10, 8.	3. 9, 4.	...	O.	
Lille, *Flandre*	...	...	20, 0.	10, 0.	...	11. 14.	24.	28. 5, 0.	27. 3, 0.	27. 10, 4.	...	20	N. E. & S. O.	
Bruxelles, *Brabant*	18.	14.	26, 5.	9, 5.	17, 7.	...	...	28. 1, 6.	27. 6, 0.	...	...	24	S. O. & S	froide & humide.
Bréda, *Hollande*	18.	27.	22, 3.	9, 3.	14, 3.	14.	21.	28. 5, 3.	27. 8, 0.	27. 11, 9.	...	19	O. & N. O	*idem.*
Leyde, *Hollande*	16.	27.	22, 0.	10, 0.	15, 8.	13.	1.	28. 4, 3.	27. 7, 2.	27. 10, 9.	3. 2, 2.			
La-Haie, *Hollande*	17.	27.	20, 9.	10, 8.	15, 3.	11. 16.	3. 21.	28. 5, 2.	27. 8, 5.	28. 1, 0.				
Sparendam, *Hollande*	17.	27.	22, 3.	8, 9.	15, 6.	13.	31.	28. 3, 9.	27. 6, 2.	27. 10, 6.	...	19	N. O.	
Amsterdam, *Hollande*	17.	5. 10.	20, 8.	10, 7.	14, 0.	13.	4.	28. 6, 6.	27. 8, 6.	28. 1, 3.	6. 0, 0.			
Franéker, *Frise*	17.	22.	21, 4.	10, 4.	15, 1.	13.	2.	28. 5, 3.	27. 7, 8.	28. 0, 3.				
Lewarden, *Frise*	17.	27.	20, 0.	10, 0.	14, 8.	13.	4.	28. 5, 4.	27. 8, 5.	28. 0, 0.	4. 8, 6.	20	N.O	douce & humide.

OBSERVATIONS.

Ruffec, *Angoumois*, & Civray, *Poitou*.	Le 3, ouragan des plus violens.
Agen, *Agénois*....	Le 3, à dix heures du foir, lumière zodiacale qui changea cinq ou fix fois de forme.
S. Valery, *Picardie*.	Du 3 au 10, tems affreux.
Malaga, *Efpagne*..	Le 4, à cinq heures trente-cinq minutes du matin, tremblement de terre dans la direction du nord au fud.
Meffine, *Sicile*....	Le 6, tremblement de terre dans la direction de l'eft à l'oueft.
Chinon..........	Le 29, globe de feu.
Italie...........	Vers la fin du mois tremblement de terre.
S. Ildefonfe, *Efpag.*	Froid auffi grand qu'en janvier; il tomba de la neige les 25 & 26.

MALADIES.

Arras............	Mêmes maladies qu'en juin, dartres au vifage.
Beaupuy, *Périgord*.	Fièvres doubles-tierces, tumeurs œdémateufes, anafarques, fluxions, catharres, petite-vérole.
Chinon..........	Fièvres rouges, hydropifies afcites, petite-vérole, furoncles, maux de gorge.
Cuffet...........	Fièvres quotidiennes, tierces & quartes.
Dijon............	Mêmes maladies qu'en juin.
Ile d'Oléron, *Aunis*	Fièvres intermittentes tierces & doubles-tierces bilieufes.
Lille............	Rougeole, fièvres catharrales, pleuréfies, fièvres tierces & doubles-tierces.
Luçon...........	Aucune maladie populaire.
Montmorenci......	Quelques fièvres continuës, avec grande tranfpiration.
Nantes...........	Petite-vérole, fièvres putrides, fièvres tierces.
Paris............	Petite-vérole, maux de gorge.
Poitiers..........	Mêmes maladies qu'en juin, apoplexies.
Pontarlier........	Aucune maladie.
Rethel-Mazarin...	Rougeole, fièvres putrides inflammatoires, rhumatifme.
Saint-Omer.......	Pleuréfie, fièvres catharrales, rougeole, petite-vérole.
Tarafcon.........	Fièvres intermittentes tierces.
Villefranche......	Fièvre tierce, petite-vérole.

MOIS D'AOUT 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS: de la plus grande chaleur.	JOURS: du plus grand froid.	THERMOMÈTRE: Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE: Plus grand froid.	THERMOMÈTRE: Chaleur moyenne.	JOURS: de la plus grande élévation.	JOURS: de la moindre élévation.	BAROMÈTRE: Plus grande élévation.	BAROMÈTRE: Moindre élévation.	BAROMÈTRE: Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Toulon, *Provence*	16.	3. 7.	26, 0.	17, 0.	21, 6.	27.	2.	28. 3, 3.	27. 9, 9.	28. 0, 1.	.....	1	O. & E.	
Marseille, *Provence*	.....	.....	24, 0.	17, 0.	.....	.....	.....	28. 4, 6.	28. 0, 0.	.....	.....	.....	S. O. & S. E	chaude & humide.
Agde, *Languedoc*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	N. O. & S. O	chaude & sèche.
Montpellier, *Languedoc*	17.	3.	27, 5.	10, 0.	18, 3.	26.	1.	28. 4, 0.	27. 11, 0.	28. 1, 6.	0. 5, 0.	4	*Variable*	*idem.*
Tarascon, *Provence*	17. 18.	1.	27, 0.	15, 0.	20, 9.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	N. & E.	
Viviers, *Languedoc*	15. 16.	2.	26, 0.	12, 7.	20, 0.	6.	19.	27. 10, 2.	27. 5, 0.	27. 7, 9.	.....	1	N.	
Bordeaux, *Guienne*	8.	2.	26, 9.	11, 4.	18, 3.	22.	9.	28. 4, 9.	27. 11, 11.	28. 2, 7.	0. 6, 6.	5	N. N. O	chaude & sèche.
Villefranche, *Beaujolois*	25. 26.	2.	17, 0.	11, 0.	.....	.....	.....	28. 0, 0.	27. 8, 0.	.....	.....	.....	N	*idem.*
Beaupuy, *Périgord*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	S. & O.	
Chiogia, *Italie*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	27. 11, 4.	.....	7.		
Padouë, *Italie*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	28. 1, 5	0. 2, 6.	5.		
Milan, *Italie*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	27. 10, 1.	0. 8, 0.	4.		
Vienne, *Dauphiné*	15. 16.	4.	27, 0.	13, 0.	20, 0.	27.	1.	27. 10, 6.	27. 5, 0.	27. 5, 3.	.....	4	N. & S.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	26.	2.	31, 0.	14, 0.	20, 8.	14. 26.	1.	28. 2, 6.	27. 10, 0.	28. 0, 9.	.....	5	N. & N. E	chaude & sèche.
Morteau, *Franche-Comté*	.....	.....	17, 0.	13, 0.	15, 0.									
Udine, *Italie*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	27. 7, 9.	2. 9, 9.	7.		
Luçon, *Poitou*	15.	5. 23.	29, 0.	10, 0.	18, 4.	4. 14.	1.	28. 5, 6.	28. 0, 6.	28. 3, 5.	.....	4	N. E. & N. O.	
Crespano, *Italie*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26. 10, 1.	.....	7.		
Marostica, *Italie*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	27. 11, 7.	.....	4.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	28.	4.	25, 5.	6, 0.	16, 1.	14.	1. 8.	28. 4, 0.	27. 10, 0.	28. 1, 0.	.....	5	N. & S. O	chaude & sèche.
Poitiers, *Poitou*	28.	8.	25, 0.	9, 3.	16, 7.	4.	9.	.....	.....	.....	.....	4	O. & N. E	*idem.*
Cusset, *Bourbonnois*	27.	23.	24, 0.	12, 0.	.....	.....	.....	27. 7, 0.	27. 2, 0.	.....	.....	3	S	*idem.*
Neufchâtel, *Suisse*	17.	22.	23, 5.	11, 1.	17, 3.	4. 26.	1.	27. 0, 0.	26. 7, 6.	26. 9, 9.	.....	6	E. & S. O.	*idem.*
Pontarlier, *Franche-Comté*	13. 15.	23.	25, 0.	7, 0.	15, 1.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	N. O.	
Nantes, *Bretagne*	28.	4.	26, 5.	10, 5.	17, 7.	14.	1. 9.	28. 6, 0.	28. 0, 0.	28. 3, 1.	.....	6	E. & N. E	chaude & sèche.
Dijon, *Bourgogne*	13.	23. 24.	26, 0.	8, 0.	18, 5.	27.	31.	27. 8, 9.	27. 4, 0.	27. 5, 8.	1. 6, 9.	5	N. & S	*idem.*
Chinon, *Touraine*	11.	23.	27, 0.	10, 0.	17, 0.	4.	8.	28. 1, 0.	27. 6, 0.	27. 9, 9.	1. 0, 0.	4	N. E. & S. E	*idem.*
Montargis, *Gâtinois*	.....	.....	30, 0.	9, 0.	.....	.....	.....	28. 1, 0.	27. 4, 0.	.....	.....	6	N. E. & E	*idem.*
Mulhausen, *Alsace*	9.	5.	25, 5.	8, 0.	16, 1.	27.	1.	27. 8, 9.	27. 2, 9.	27. 6, 2.	.....	7	N. E. & E	*idem.*
Chartres, *Beauce*	12.	4.	26, 0.	8, 2.	17, 1.	14.	31.	28. 1, 7.	27. 6, 4.	27. 11, 6.	.....	3	O. & N.	
Molsheim, *Alsace*	.....	24.	.....	9, 0.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	O.	
Strasbourg, *Alsace*	9. 12.	19.	26, 0.	10, 0.	.....	14. 26.	31.	28. 0, 0.	27. 6, 0.	27. 9, 4.	.....	8	S. O. & N.	
Avranches, *Normandie*	.....	.....	23, 0.	14, 0.	.....	.....	.....	28. 2, 0.	27. 10, 0.	.....	.....	.....	E. & N. E	chaude & sèche.
Nancy, *Lorraine*	13.	4.	23, 6.	11, 5.	16, 5.	27.	31.	27. 7, 3.	27. 1, 6.	27. 4, 11.	.....	6	O. & S. O.	
Paris, *Ile de France*	28.	3. 31.	25, 0.	11, 5.	17, 5.	27.	31.	28. 5, 8.	27. 9, 6.	28. 2, 7.	0. 2, 4.	5	N. & N. E	chaude & sèche.
Laigle, *Normandie*	.....	.....	21, 0.	9, 5.	.....	.....	.....	27. 11, 0.	27. 3, 0.	.....	.....	.....	S. & N. O.	
Montmorenci, *Ile de France*	28.	4.	25, 0.	7, 5.	15, 9.	27.	31.	28. 3, 3.	27. 7, 0.	28. 0, 1.	0. 3, 0.	5	N. E. & N. O	chaude & sèche.
Cambrai, *Cambresis*	12. 14.	4.	18, 0.	12, 0.	15, 5.	27.	31.	28. 5, 6.	27. 7, 6.	28. 1, 7.	0. 4, 0.	4	S. O.	
Arras, *Artois*	.....	.....	22, 5.	8, 5.	15, 5.	.....	.....	28. 4, 2.	27. 6, 0.	27. 11, 2.	0. 6, 4.	.....	O.	
Saint-Omer, *Artois*	11. 14.	24.	21, 0.	7, 0.	13, 7.	4.	31.	28. 5, 0.	27. 5, 0.	27. 11, 7.	.....	6	O. & N. E.	
Lille, *Flandre*	.....	.....	20, 5.	11, 0.	.....	.....	.....	28. 1, 6.	27. 6, 0.	.....	.....	8	S. O. & O	chaude & sèche.
Bruxelles, *Brabant*	9.	20. 24.	26, 8.	10, 0.	17, 3.	14.	1.	28. 4, 9.	27. 10, 0.	28. 0, 7.	.....	6	S. O. & E	*idem.*
Bréda, *Hollande*	9.	3.	24, 3.	9, 3.	16, 0.	27.	31.	28. 4, 8.	27. 4, 7.	28. 0, 6.	1. 6, 7.			
Leyde, *Hollande*	5.	4. 18.	23, 6.	10, 2.	16, 8.	27.	31.	28. 6, 1.	27. 6, 3.	27. 11, 8.				
La-Haie, *Hollande*	9.	18.	23, 7.	10, 4.	16, 2.	18.	31.	28. 3, 9.	27. 3, 5.	28. 0, 0.	.....	13	N. O.	
Sparendam, *Hollande*	9.	29.	22, 3.	8, 7.	15, 5.	27.	31.	28. 7, 7.	27. 5, 5.	28. 0, 6.	2. 0, 0.			
Amsterdam, *Hollande*	9.	31.	23, 5.	10, 7.	15, 0.	16.	31.	28. 5, 8.	27. 3, 7.	27. 10, 5.				
Franéker, *Frise*	9.	28.	24, 0.	8, 5.	15, 6.	27.	31.	28. 6, 2.	27. 3, 2.	28. 2, 0.	1. 5, 0.	12	S. O	chaude & assez sèche.
Lewarden, *Frise*	9.	3.	22, 4.	10, 3.	16, 7.	27.	31.	28. 5, 7.	27. 1, 2.	27. 9, 5.				

OBSERVATIONS.

Radicofani, *états de Florence*	Le 5, tremblement de terre.
Crémone, Sona, Nola, Viroli, *Italie*.	Le 19, violent orage à Crémone, & tremblement de terre dans les trois autres villes.
Hambourg & *Lithuanie*	Le 31, ouragan affreux, & marée très-considérable; le baromètre à Hambourg monta en vingt-quatre heures de dix lignes, savoir, de dix-sept degrés quatre lignes à vingt-huit degrés deux lignes.

MALADIES.

Arras............	Fièvres intermittentes.
Beaupuy..........	Fièvres doubles-tierces, fièvres putrides bilieuses & vermineuses, avec pourpre.
Chinon...........	Maux de gorge, fièvres vermineuses, oreillons, fluxions de poitrine, coliques, scarlatine.
Cusset, *Bourbonn*..	Fièvres intermittentes & rémittentes bilieuses.
Dijon............	Fièvres tierces, fièvres catharrales, pleurésies, rhûmes, érésipèles.
Ile d'Oléron	Mêmes maladies qu'en juillet.
Lille............	Fièvres catharrales, fièvres tierces & doubles-tierces, apoplexies, cholera morbus, dévoiemens bilieux.
Luçon..........	Fièvres doubles-tierces, fluxions de poitrine.
Montmorenci......	Aucune maladie.
Nantes..........	Mêmes maladies qu'en juillet.
Paris............	Fièvres intermittentes, maux de gorge, petite-vérole bénigne, éruptions cutanées.
Poitiers	Fièvres continuës simples, fièvres putrides vermineuses, maux de gorge, coliques néphrétiques, dyssenterie, petite-vérole, apoplexies.
Pontarlier	Fièvres putrides, diarrhées.
Rethel-Mazarin....	Hémorrhagies sur les femmes, érésipèles à la suite des bains, enrouement.
Saint-Omer.......	Pleurésie, fièvres tierces, rhûmes, rougeole, petite-vérole.
Tarascon.	Mêmes maladies qu'en juillet; fièvres continuës exacerbantes.
Villefranche.......	Fièvres tierces & continuës.

MOIS DE SEPTEMBRE 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE. Plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	BAROMÈTRE. Moindre élévation.	BAROMÈTRE. Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Toulon, *Provence*	1.	19.	24, 5.	16, 5.	18, 8.	16.	3.	28. 2, 6.	27. 10, 0.	28. 0, 4.	....	4	O. & E.	
Marseille, *Provence*	....	....	20, 2.	15, 0.	....	....	....	28. 4, 0.	28. 0, 0.	....	....	....	S. E. & S. O	chaude & sèche.
Agde, *Languedoc*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	10	E. & S. E	froide & humide.
Montpellier, *Languedoc*	1. 13.	4.	24, 0.	11, 0.	17, 9.	16. 29.	21.	28. 3, 0.	27. 11, 6.	28. 1, 3.	2. 8, 6.	3	*Variable*	chaude & sèche,
Tarascon, *Provence*	12.	18.	22, 5.	13, 0.	18, 9.	....	....	....	....	....	....	2	N. & O.	
Viviers, *Languedoc*	9.	4.	22, 0.	9, 0.	15, 8.	6.	22.	27. 10, 8.	27. 6, 6.	27. 8, 5.	....	2	N.	
Bordeaux, *Guienne*	27.	2.	24, 6.	11, 5.	17, 2.	1.	26.	28. 4, 7.	27. 11, 0.	28. 2, 6.	0. 2, 4.	3	N. N. O	chaude & sèche.
Villefranche, *Beaujolois*	14.	10.	22, 0.	16, 0.	....	....	....	27. 11, 0.	27. 8, 0.	....	....	2	N	*idem.*
Beaupuy, *Périgord*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	N. E. & S. O.	
Chiogia, *Italie*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	27. 11, 4.	....	8.		
Padouë, *Italie*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	28. 1, 6.	2. 6, 2.	5.		
Milan, *Italie*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	27. 9, 9.	0. 2, 1.	2.		
Vienne, *Dauphiné*	8. 9.	4.	22, 0.	9, 5.	16, 5.	6. 11.	21.	27. 9, 9.	27. 5, 9.	27. 8, 0.	....	4	N.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	9.	30.	28. 0.	12, 5.	20, 6.	5.	26.	28. 2, 6.	27. 10, 0.	28. 0, 7.	....	4	N. & N. E	chaude & sèche.
Morteau, *Franche-Comté*	....	....	17, 0.	9, 0.	14, 0.									
Udine, *Italie*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	27. 7, 3.	0. 8, 0.	5.		
Luçon, *Poitou*	19.	4. 24.	25, 0.	8, 0.	16, 4.	1. 11.	26.	28. 5, 0.	28. 0, 0.	28. 3, 3.	....	2	N. E.	
Crespano, *Italie*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	26. 9, 7.	....	3.		
Marostica, *Italie*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	27. 11, 8.	....	4.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	9. 18.	4.	23, 0.	5, 0.	15, 0.	11.	26.	28. 3, 0.	27. 10, 0.	28. 0, 11.	0. 9, 6.	2	N. & S. E	chaude & sèche.
Poitiers, *Poitou*	28.	4.	22, 5.	8, 0.	14, 9.	11.	26.	....	....	....	....	1	E. & N. E	*idem.*
Cusset, *Bourbonnois*	28.	3.	20, 0.	7, 0.	....	....	....	27. 6, 6.	27. 2, 0.	....	....	5	N	*idem.*
Neufchâtel, *Suisse*	12.	4.	19, 1.	7, 5.	13, 2.	6. 11.	3. 22.	26. 11, 3.	26. 8, 0.	26. 10, 0.	....	3	E. & S. O	*idem.*
Pontarlier, *Franche-Comté*	9.	2.	21, 0.	4, 0.	12, 3.	....	....	....	....	....	....	6	S. O. & N. E.	
Nantes, *Bretagne*	28.	24.	22, 5.	9, 0.	16, 2.	1. 6.	22. 26.	28. 5, 0.	28. 0, 0.	28. 3, 2.	....	2	E	chaude & sèche.
Dijon, *Bourgogne*	28.	4.	22, 5.	6, 0.	14, 1.	16.	3. 21.	27. 7, 0.	27. 4, 0.	27. 5, 5.	0. 0, 8.	2	N	*idem.*
Chinon, *Touraine*	28.	4.	23, 0.	7, 0.	14, 8.	11.	26.	28. 0, 6.	27. 5, 6.	27. 9, 7.	0. 6, 0.	4	N. E. & E	*idem.*
Montargis, *Gâtinois*	29.	....	24, 0.	6, 0.	....	....	....	28. 2, 0.	27. 3, 0.	....	....	3	N. O	*idem.*
Mulhausen, *Alsace*	27.	17.	21, 2.	4, 0.	12, 2.	11. 16.	3.	27. 8, 6.	27. 2, 9.	27. 6, 6.	....	5	N. E. & S	*idem.*
Chartres, *Beauce*	28.	23.	22, 1.	7, 0.	14, 2.	8.	22.	28. 0, 9.	27. 7, 6.	27. 11, 6.	....	6	N. & N. E.	
Molsheim, *Alsace*	....	15.	....	4, 7.	....	....	....	....	....	....	....	6	S. O. & O.	
Strasbourg, *Alsace*	....	16.	....	5, 0.	....	11. 16.	3.	28. 0, 0.	27. 6, 0.	27. 9, 9.	....	2	N. & S. O.	
Saint-Malo, *Bretagne*	9.	1. 15.	22, 0.	11, 0.	15, 1.	8. 11.	26.	28. 0, 0.	27. 6, 0.	27. 10, 4.	....	3	N, & N. E	chaude & sèche.
Avranches, *Normandie*	27.	15.	22, 0.	14, 0.	....	....	....	28. 2, 0.	27. 8, 0.	....	....	....	E. & N	*idem.*
Nancy, *Lorraine*	29.	17.	19, 3.	5, 8.	12, 5.	11.	3.	27. 7, 4.	27. 2, 0.	27. 5, 4.	....	2	N. E. & E.	
Paris, *Ile de France*	28.	24. 25.	22, 0.	8, 5.	14. 4.	6.	3. 21.	28. 4, 7.	27. 11, 0.	28. 2, 1.	0. 8, 1.	4	S. & N. E	*variable* & sèche.
Laigle, *Normandie*	....	....	19, 8.	4, 0.	....	....	....	27. 10, 6.	27. 4, 6.	....	....	....	N. & N. E.	
Montmorenci, *Ile de France*	7. 28.	24.	22, 0.	4, 5.	13, 2.	11.	22.	28. 3, 0.	27. 8, 0.	28. 0, 5.	0. 8, 3.	5	N. E	*variable* & sèche.
Rouen, *Normandie*	28.	24.	21. 0.	3, 0.	12, 5.	11.	22.	28. 4, 0.	27. 10, 0.	28. 1, 7.	....	5	E. & N. E	*idem.*
Cambrai, *Cambresis*	9.	16.	16, 8.	7, 0.	13, 3.	11. 12.	3.	28. 4, 0.	27. 9, 6.	28. 1, 11.	0. 3, 0.	3	E. & S. E.	
Arras, *Artois*	....	....	20, 0.	4, 0.	12, 0.	....	....	28. 2, 8.	27. 7, 8.	27. 11, 3.	0. 2, 0.	....	N. O.	
Saint-Omer, *Artois*	27. 28.	24. 25.	20, 0.	— 0, 0.	10, 0.	12. 15.	3. 22.	28. 5, 0.	27. 8, 0.	28. 1, 2.	....	4	N. O.	
Lille, *Flandre*	....	....	18, 5.	6, 0.	....	....	....	28. 1, 0.	27. 6, 0.	....	....	5	N. & O	douce & sèche.
Bruxelles, *Brabant*	9. 29.	15.	21, 8.	4, 0.	13, 2.	15.	22.	28. 4, 9.	27. 9, 0.	28. 0, 7.	....	5	S. O. & E	chaude & sèche.
Bréda, *Hollande*	28.	24.	20, 3.	4, 8.	12, 0.	15.	3.	28. 4, 1.	27. 7, 2.	28. 1, 0.	1. 6, 0.			
Leyde, *Hollande*	28.	21.	20, 0.	6, 0.	12, 8.	22.	3.	28. 6, 1.	27. 7, 6.	28. 1, 0.				
La-Haie, *Hollande*	28.	20.	20, 0.	8, 0.	14, 0.	15.	3.	28. 4, 0.	27. 6, 8.	27. 11, 4.	....	4	N. O.	
Sparendam, *Hollande*	27.	16.	18, 7.	6, 7.	12, 8.	15.	3.	28. 7, 0.	27. 8, 4.	28. 1, 3.	1. 6, 0.			
Amsterdam, *Hollande*	27. 29.	24. 25.	19, 5.	6, 6.	12, 7.	14. 15.	1.	28. 5, 8.	27. 7, 4.	28. 0, 4.				
Franéker, *Frise*	22.	21. 25.	20, 0.	4, 5.	13, 0.	15.	2.	28. 6, 4.	27. 9, 0.	28. 2, 6.	0. 11, 0.	6	N. O	chaude & sèche.
Lewarden, *Frise*	7.	21.	16, 4.	6, 6.	11, 6.	15.	3.	28. 5, 7.	27. 6, 5.	28. 0, 0.				

OBSERVATIONS.

Ile St-Thomas, *Antilles*	Les 2 & 3, à 1 heure 30 minutes du soir, tremblement de terre.
Cette, *Languedoc*..	Dans les premiers jours du mois, gonflement subit de la méditerranée.
Provinces septentr. de l'Angleterre..	Le 14, tremblement de terre.
Pétersbourg, *Russie*.	La nuit du 20 au 21, tempête & inondation; le vent souffloit du sud-sud-ouest.
Roussillon & Italie.	Pendant ce mois, grande pluie & inondation.

MALADIES.

Arras............	Fièvres continuës rémittentes, putrides ou bilieuses.
Avranches........	Peu de maladies.
Beaupuy..........	Mêmes maladies qu'en août, ténesmes, dyssenterie.
Chatelleraut, *Poitou*	Quelques dyssenteries, fièvres continuës, fièvres tierces. (On n'a point observé de maladies dans les autres mois de l'année.)
Chinon..........	Mêmes maladies qu'en août, fièvres tierces, fièvres rouges, dyssenteries.
Cusset...........	Mêmes maladies qu'en août.
Dijon............	Fluxions, pleurésies, fièvres tierces & doubles-tierces, apoplexies.
Ile d'Oléron, *Aunis*	Mêmes maladies qu'en juillet, fièvres rémittentes putrides.
Lille	Rougeole, fièvres tierces, doubles-tierces, continuës, malignes, coliques inflammatoires.
Luçon...........	Fièvres doubles-tierces, dyssenterie, péripneumonie, cours de ventre, vers.
Manosque........	Ophthalmies, dyssenteries, esquinancies, fièvres tierces, fièvres scarlatines. (Point de petite-vérole depuis plus de huit ans.)
Montmorenci......	Aucune maladie.
Nantes...........	Petite-vérole, fièvres putrides, dyssenteries, cours de ventre.
Paris	Petite-vérole confluente, fièvres accompagnées de douleurs rhumatismales, dont la matière se portoit à la gorge.
Poitiers	Flux de sang, diarrhées, fièvres continuës érésipélateuses, putrides, vermineuses, affections catharrales, fièvres tierces & doubles-tierces, quartes, fausses paralysies.
Pontarlier	Fièvres putrides.
Rethel-Mazarin....	Fièvres continuës & putrides, toux convulsives, rougeole, rhumatismes.
Rouen, *Normandie*.	Apoplexies, rhumatismes, éruption scarlatine, catharres bilieux, coliques.
Saint-Omer.......	Rhûmes, petite-vérole.
S. Paul-3-Châteaux.	Quelques fièvres putrides vermineuses.
Tarascon.	Mêmes maladies qu'en juillet, dyssenterie.
Villefranche	Mêmes maladies qu'en août, mais pas en aussi grand nombre.

MOIS D'OCTOBRE 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS: de la plus grande chaleur.	JOURS: du plus grand froid.	THERMOMÈTRE: Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE: Plus grand froid.	THERMOMÈTRE: Chaleur moyenne.	JOURS: de la plus grande élévation.	JOURS: de la moindre élévation.	BAROMÈTRE: Plus grande élévation.	BAROMÈTRE: Moindre élévation.	BAROMÈTRE: Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Perpignan, *Roussillon*	1.	22. 23.	24, 0.	13, 0.	15, 7.	8.	31.	28. 3, 0.	27. 2, 0.	27. 11, 2.		13	N.	
Toulon, *Provence*	1.	22.	20, 0.	10, 0.	15, 9.	1.	3.	28. 1, 6.	27. 6, 0.	27. 10, 0.		13	N. E.	
Marseille, *Provence*	6. 14.	20.	20, 0.	7, 0.		1.	3.	28. 4, 0.	27. 10, 0.		5. 10, 9.	8	S. O	froide & humide.
Agde, *Languedoc*												15	E. & N. E	*variable* & humide.
Toulouse, *Languedoc*	6. 10.	4. 5.	16, 8.	9, 6.		8.	30.	28. 1, 0.	27. 3, 0.			6	S. E	douce & sèche.
Montpellier, *Languedoc*	6.	20. 24.	20, 0.	8, 0.	14, 0.	5. 7.	30.	28. 3, 0.	27. 8, 0.	27. 11, 6.	10. 0, 9.	12	E. & N. E	douce & humide.
Tarascon, *Provence*	7.	20. 23.	19, 5.	10, 0.	14, 5.							9	E. & N. E.	
Viviers, *Languedoc*	1.	25.	18, 5.	6, 5.	12, 0.	8.	31.	27. 10, 3.	27. 3, 0.	27. 7, 8.		12	S.	
Bordeaux, *Guienne*	6.	28.	20, 0.	6, 6.	13, 2.	8.	30,	28. 4, 6.	27. 5, 2.	28. 0, 9.	1. 8, 3.	9	S	chaude & sèche.
Villefranche, *Beaujolois*								27. 10, 0.	27. 3, 6.			12	N	douce & humide.
Beaupuy, *Périgord*												9	S. E. & N. O.	
Chiogia, *Italie*										27. 11, 4.		14.		
Padouë, *Italie*										28. 1, 5.	7. 3, 1.	16.		
Milan, *Italie*										27. 9, 4.	9. 2, 5.	9.		
Vienne, *Dauphiné*	1. 7.	23.	18, 0.	5, 0.	11, 8.	6.	30.	27. 11, 0.	27. 2, 0.	27. 6, 0.		17	S.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	6.	21.	25, 7.	6, 5.	16, 1.	8.	30.	28. 2, 3.	27. 4, 0.	27. 10, 10.		11	N.	
Morteau, *Franche-Comté*			16, 0	4, 0.	10, 0.									
Udine, *Italie*										27. 7, 9.	8. 2, 7.	14.		
Luçon, *Poitou*	11. 12.	21.	18, 0.	3, 0.	10, 9.	8.	30.	28. 5, 0.	27. 5, 0.	28. 1, 2.		12	S. O.	
Crespano, *Italie*										26. 8, 9.		16.		
Marostica, *Italie*										27. 11, 3.		16.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	11.	28.	19, 0.	4, 0.	10, 4.	5.	30.	28. 2, 0.	27. 2, 0.	27. 10, 5.	1. 1, 5.	14	O. & N. O	douce & humide.
Poitiers, *Poitou*	6.	21.	17, 5.	1, 3.	10, 7.		30.					9	S. O	*idem.*
Cusset, *Bourbonnois*	7.	21.	19, 0.	3, 0.				27. 6, 0.	26. 10, 5.			13	N. & S	chaude & sèche.
Neufchâtel, *Suisse*	1. 8.	22.	16, 5.	— 0, 0.	10, 0.	5. 8.	30.	26. 11, 0.	26. 3, 6.	26. 8, 6.		12	E. & S. O	douce & humide.
Pontarlier, *Franche-Comté*	1.	22.	18, 0.	— 1, 0.	9, 0.							16	S. E. & N. O.	
Nantes, *Bretagne*	6.	21.	19, 0.	4, 0.	12, 0.	8.	30.	28. 5, 0.	27. 4, 0.	28. 0, 6.		13	S. & S. O	chaude & humide.
Dijon, *Bourgogne*	9.	22.	21, 0.	— 0, 0.	10, 5.	8.	30.	27. 7, 6.	26. 10, 0.	27. 2, 9.	6. 9, 3.	10	N. & E	*variable.*
Chinon, *Touraine*	6. 7.	26.	17, 5.	— 0, 0.	10, 7.	8.	30.	28. 3, 0.	27. 0, 9.	27. 10, 2.	3. 0, 10.	11	S	douce & humide.
Montargis, *Gâtinois*	1.	22.	23, 0.	— 1, 0.				28. 1, 0.	27. 1, 0.			7	S. O	chaude & sèche.
Mulhausen, *Alsace*	1.	22.	20, 5.	— 2. 1.	9, 7.	8. 9.	30.	27. 8, 3.	26. 11, 3.	27. 4, 10.	1. 7, 0.	16	S	douce & humide.
Chartres, *Beauce*	6.	21.	19, 0.	1, 0.	10, 0.	8.	30.	28. 0, 3.	26. 11, 5.	27. 10, 0.		8	O. & S. O.	
Molsheim, *Alsace*		22.		— 0, 3.								8	S. & O.	
Strasbourg, *Alsace*		22. 23.		— 2, 0.		9.	3. 30.	28. 0, 0.	27. 4, 0.	27. 8, 0.		15	N. & S.	
Saint-Malo, *Bretagne*	9. 12.	21. 24.	20, 0.	5, 0.	12, 2.	19. 21.	30.	27. 11, 0.	27. 2, 0.	27. 8, 2.		18	S. & S. E	douce & humide.
Avranches, *Normandie*			17, 0.	7, 0.				28. 1, 0.	27. 5, 0.					
Nancy, *Lorraine*	1.	22.	18, 8.	— 0, 4.	9, 8.	8.	30.	27. 6, 9.	26. 10, 3.	27. 3, 10.		15	S. & S. O.	
Paris, *Ile de France*	6.	23.	18, 0.	8, 5.	9, 1.	8.	30.	28. 4, 0.	27. 3, 0.	28. 0, 0.	0. 7, 8.	9	S. & S. O	*variable.*
Laigle, *Normandie*			16, 5.	— 0, 0.				27. 9, 6.	26. 9, 6.				S. & O.	
Montmorenci, *Ile de France*	11.	23.	16, 8.	— 1, 5.	9, 2.	8.	30.	28. 1, 9.	27. 1, 0.	27. 9, 6.	0. 10, 6.	10	S. & S. O	*variable.*
Rouen, *Normandie*	6.	22. 23.	16, 0.	— 1, 0.	8, 2.	9.	30.	28. 3, 3.	27. 0, 0.	27. 10, 10.		10	S. E	froide & sèche.
Rethel-Mazarin, *Champagne*	1.	23.	16, 0.	1, 5.	9, 9.	8.	30.	28. 1, 6.	27. 2, 0.	27. 9, 2.		11	S. O. & E.	
Cambrai, *Cambresis*	1.	23.	16, 0.	4, 0.	10, 7.	5.	30.	28. 3, 3.	27. 2, 6.	27. 11, 4.	1. 2, 3.	7	S.	
Arras, *Artois*			14, 0.	— 2, 0.	6, 0.			28. 1, 5.	27. 0, 5.	27. 7, 0.	2. 8, 9.		S. O.	
Saint-Omer, *Artois*	1.	23.	17, 0.	7, 0.	8, 2.	10. 22.	30.	28. 5, 0.	27. 2, 0.	27. 10, 10.		17	S. O.	
Lille, *Flandre*			15, 5.	— 1, 8.			30.	28. 1, 0.	27. 1, 6.			15	S. & S. O	froide & humide.
Bruxelles, *Brabant*	1.	23.	20, 8.	— 5, 5.	10, 4.	21.	30.	28. 4, 0.	27. 2, 6.	27. 11, 3.		13	S	*variable* & humide.
Bréda, *Hollande*	1.	23.	20, 0.	— 3, 2.	8, 8.	21.	30.	28. 3, 6.	27. 2, 3.	27. 10, 4.	1. 8, 3.			
Leyde, *Hollande*	1.	23.	17, 3.	— 3, 2.	6, 9.	20.	30.	28. 5, 2.	27. 6, 3.	27. 11, 4.				
La-Haie, *Hollande*	1.	23.	18, 5.	— 0, 4.	10, 4.	21.	30.	28. 3, 5.	27. 0, 5.	27. 10, 0.		10	S. O.	
Sparendam, *Hollande*	1. 4.	23.	14, 8.	— 0, 8.	7, 0.	21.	30.	28. 6, 6.	27. 4, 0.	27. 11, 4.	2. 2, 1.			
Amsterdam, *Hollande*	1.	23.	17, 2.	— 2, 0.	9, 2.	21.	30.	28. 5, 3.	27. 2, 3.	27. 9, 7.				
Franéker, *Frise*	1.	23.	18, 0.	— 5, 6.	9, 2.	20.	30.	28. 6, 8.	27. 3, 2.	28. 0, 2.	2. 2, 0.	14	S. O. & S. E	douce & humide.
Lewarden, *Frise*	1.	23.	15, 1.	— 2, 0.	6, 4.	21.	30.	28. 5, 7.	27. 2, 5.	27. 10, 2.				

OBSERVATIONS.

Kingſale, *Irlande*, & Lisbonne, *Port.*	Le premier, tremblement de terre.
Siennois, *Italie*...	Le 5, tremblement de terre.
Cadix, *Eſpagne*...	Le 12, violent orage & tonnerre.
Florence, *Italie*...	La nuit du 15 au 16, tremblement de terre, orage affreux, grêle & tonnerre.
Rouſſillon, *Italie*, Veniſe........	A la fin du mois, pluies abondantes & inondation.

MALADIES.

Agde, *Languedoc*.	Fièvres bilieuſes & putrides, fièvres quartes.
Arras............	Eſquinancies, fluxions catharrales, ophthalmies, diarrhées.
Chinon..........	Dyſſenteries.
Cuſſet..........	Mêmes maladies qu'en août.
Dijon...........	Fièvres tierces & quartes, dyſſenteries, pleuréſies.
Lille...........	Diarrhées, fièvres catharrales, fièvres tierces, fièvres putrides, rhumatiſmes.
Luçon..........	Fièvres tierces & doubles-tierces, dyſſenteries.
Montmorenci.....	Aucune maladie.
Nantes..........	Mêmes maladies qu'en ſeptembre.
Paris...........	Petite-vérole, fièvres bilieuſes & putrides, qui devenoient doubles-tierces, fluxions de poitrine.
Poitiers.........	Mêmes maladies qu'en ſeptembre, petite-vérole.
Pontarlier.......	Aucune maladie.
Rouen..........	Catharres bilieux, coliques, petite-vérole, angine, ſcarlatine, flux de ventre.
Saint-Omer......	Rougeole épidémique, petite-vérole.
Taraſcon........	Mêmes maladies qu'en juillet, fièvres catharrales.

MOIS DE NOVEMBRE 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE. Plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	BAROMÈTRE. Moindre élévation.	BAROMÈTRE. Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Perpignan, *Roussillon*	26.	6. 7.	15, 5.	6, 0.	11, 0.	18. 25.	1. 15.	28. 3, 0.	27. 8, 0.	28. 0, 4.		8	N.	
Toulon, *Provence*	6.	11. 26.	18, 5.	7, 0.	12, 0.	5. 6.	9. 10.	28. 2, 0.	27. 7, 6.	27. 11, 5.		5	O. & E.	
Marseille, *Provence*	3.	11. 26.	19, 0.	2, 0.		5. 6.	15.	28. 5, 0.	27. 11, 0.		0. 6, 0.	8	N. O	froide & humide.
Agde, *Languedoc*												10	E. & N. E	*variable* & humide.
Montpellier, *Languedoc*	5.	26.	17, 0.	2, 5.	8, 8.	18. 25.	1.	28. 3, 0.	27. 8, 0.	27. 11, 6.	0. 4, 0.	7	N	douce & sèche.
Tarascon, *Provence*	4. 7.	27. 28.	16, 0.	2, 0.	9, 0.							2	N. & N. E.	
Viviers, *Languedoc*	5.	27.	13, 7.	— 1, 0.	6, 5.	19.	1. 9.	28. 1, 0.	27. 6, 0	27. 10, 3.		1	N.	
Bordeaux, *Guienne*	5.	26.	16, 0.	2, 5.	7, 1.	26.	13.	28. 7, 0.	27. 9, 8.	28. 0, 6.	0. 8, 4.	11	N	froide & humide.
Aurillac, *Auvergne*	16.		15, 0.					28. 0, 6.	27. 4, 0.			11	O. & N.	
Villefranche, *Beaujolois*								28. 2, 0.	27. 5, 0.			8	N	douce & sèche.
Chiogia, *Italie*										27. 10, 9.		5.		
Padouë, *Italie*										27. 10, 8.	0. 11, 4.	6.		
Milan, *Italie*										27. 8, 2.	1. 6, 6.	2.		
Vienne, *Dauphiné*	5. 6.	27.	13, 0.	— 0, 0.	6, 5.	19.	1.	28. 0, 0.	27. 1, 0.	27. 8, 4.		7	N. & S.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	5.	27.	18, 0.	3, 0.	10, 7.	19.	1. 13.	28. 4, 0.	27. 9, 0.	28. 0, 8.		4	N.	
Morteau, *Franche-Comté*			12, 0.	— 0, 0.	6, 0.									
Udine, *Italie*										27. 6, 9.	0. 10, 0.	2.		
Luçon, *Poitou*	5.	27.	14, 0.	— 3, 0.	6, 9.	18. 19.	1. 13.	28. 8, 0.	27. 11, 0.	28. 3, 9.		4	N. E.	
Crespano, *Italie*										26. 8, 8		3.		
Marostica, *Italie*										27. 10, 3.		4.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	5.	27.	15, 0.	— 0, 3.	7, 2.	18. 19.	13.	28. 5, 0.	27. 8, 0.	28. 0, 11.	0. 6, 9.	13	N. & N. E	douce & sèche.
Poitiers, *Poitou*	5.	26.	12. 8.	— 1, 0.	6, 3.	18.	1.					3	N. N. O	froide & humide.
Cusset, *Bourbonnois*	4.		13, 0.	— 0, 0.				27. 8, 0.	27. 0, 0.			13	O	douce & humide.
Neufchâtel, *Suisse*	2.	27. 28.	12, 0.	0, 5.	5, 2.	19.	9.	27. 0, 6.	26. 5, 0.	26. 9, 9.		11	S. O. & N. E	froide & humide.
Pontarlier, *Franche-Comté*	3. 6.	26. 27.	14, 0.	— 4, 0.	2, 9.							12	S. E. & N. O.	
Nantes, *Bretagne*	4.	26.	16, 0.	0, 5.	7, 9.	18. 19.	1. 13.	28. 7, 0.	27. 11, 0.	28. 2, 11.		6	N. E. & N	douce & sèche.
Dijon, *Bourgogne*	13.	27.	12, 0.	— 1, 5.	5, 2.	18. 19.	9.	27. 8, 6.	27. 1, 0.	27. 4, 9.	2. 4, 0.	7	O. & S	froide & humide.
Chinon, *Touraine*	4.	27.	14, 5.	— 2, 0.	6, 7.	18. 19.	1.	28. 7, 0.	27. 10, 6.	28. 2, 10.	2. 4, 0.	7	N	*variable.*
Montargis, *Gâtinois*	5.	27.	15, 0.	— 5, 0.				28. 4, 6.	27. 5, 6.			9	S. & S. O	douce & sèche.
Mulhausen, *Alsace*	4.	27.	14, 8.	— 2, 0.	5, 1.	26.	9.	27. 9, 6.	27. 1, 3.	27. 6, 4.	1. 5, 0.	12	S. & S. O	*variable*, douce.
Chartres, *Beauce*	6. 14.	27.	12, 0.	— 2, 0.	5, 0.	17.	30.	28. 1, 10.	27. 5, 5.	27. 10, 10.		9	O.	
Molsheim, *Alsace*		27.		— 0, 0.								5	N. O.	
Strasbourg, *Alsace*		27. 30.		— 0, 0.		5. 17.	9.	28. 0, 0.	27. 4, 0.	27. 9, 5.		12	S. O.	
Saint-Malo, *Bretagne*	3.	29.	16, 0.	3, 0.	8, 7.	17. 18.	30.	28. 3, 0.	27. 4, 0.	27. 10, 0.		13	N.O	douce & humide.
Avranches, *Normandie*			14, 0.	7, 0.				28. 5, 0.	27. 9, 0.					
Nancy, *Lorraine*	4.	27.	12, 5.	— 1, 1.	5, 3.	18.	9.	27. 8, 4.	27. 0, 5.	27. 5, 4.		12	S. & N. O.	
Paris, *Ile de France*	4.	29.	13, 5.	— 2, 0.	6, 3.	17.	9. 30.	28. 5, 7.	27. 8, 10.	28. 1, 9.	0. 10, 2.	14	N.O	douce & humide.
Laigle, *Normandie*			13, 2.	— 0, 0.				27. 11, 0.	27. 1, 9.				O. & N. O.	
Meaux, *Brie*	4.	29.	13, 0.	— 0, 0.	6, 6.	17.	30.	28. 5, 0.	27. 7, 9.	28. 1, 2.				
Montmorenci, *Ile de France*	4.	29.	14, 0.	— 1, 2.	5, 7.	17.	30.	28. 3, 3.	27. 6, 0.	27. 11, 7.	0. 6, 9.	13	N.O	douce & humide.
Rouen, *Normandie*	4. 6.	10.	13, 0.	— 2, 0.	5, 6.	17.	9.	28. 6, 0.	27. 8, 6.	28. 1, 5.		10	N. O. & S. O	froide & sèche.
Rethel-Mazarin, *Champagne*	5. 6.	29.	11, 0.	1, 5.	6, 3.	17. 18.	8. 30.	28. 2, 0.	27. 5, 6.	27. 10, 7.		11	O.	
Cambrai, *Cambresis*	4. 6.	29. 30.	10, 5.	5, 0.	9, 8.	17. 18.	30.	28. 5, 0.	27. 7, 0.	28. 1, 5.	0. 4, 6.	8	S. & O.	
Arras, *Artois*			12, 5.	— 2, 0.	5, 0.			28. 3, 0.	27. 5, 5.	27. 9, 5.	0. 6, 2.		S. O.	
Saint-Omer, *Artois*	4.	29	16, 0.	— 3, 0.	5, 6.	18.	8.	28. 6, 0.	27. 7, 0.	28. 1, 4.		11	N. O. & O.	
Lille, *Flandre*			10, 0.	1, 0.			30.	28. 2, 0.	27. 5, 6.			13	O	douce & humide.
Bruxelles, *Brabant*	4.	16.	15, 0.	— 0, 3.	6, 4.	5.	9.	28. 4, 9.	27. 6, 6.	28. 0, 9.		11	S. O	froide & humide.
Bréda, *Hollande*	4.	16.	12, 4.	0, 4.	6, 2.	5.	8. 9.	28. 3, 2.	27. 5, 3.	27. 11, 6.	2. 4, 8.			
Leyde, *Hollande*	4.	29.	12, 0.	0, 8.	6, 3.	5.	9.	28. 4, 2.	27. 6, 3.	27. 10, 0.				
La-Haie, *Hollande*	4.	29.	12, 8.	2, 8.	7, 8.	5.	30.	28. 2, 4.	27. 3, 8.	27. 10, 9.		19	N. O.	
Sparendam, *Hollande*	4.	15. 30.	11, 2.	2, 7.	6, 8.	5.	9.	28. 5, 6.	27. 5, 5.	27. 11, 5.	2. 10, 0.			
Amsterdam, *Hollande*	4.	2.	12, 2.	2, 2.	6, 5.	5.	9.	28. 4, 0.	27. 4, 6.	27. 10, 2.				
Franéker, *Frise*	4.	29.	12. 4.	— 1, 5.	7, 0.	5.	9.	28. 4, 8.	27. 4, 2.	28. 0, 3.	2. 5, 0.	24	N.O	froide & humide.
Lewarden, *Frise*	4.	30.	11, 1.	2, 0.	6, 4.	5.	30.	28. 3, 9.	27. 2, 5.	27. 9, 2.				

OBSERVATIONS.

Sarlat, *Périgord*... Le 3, globe de feu sans explosion.

Livourne, *Italie*... Le 4, à neuf heures du matin, orage violent, pluie & tonnerre.

Sandwal, *Suède*... Le 14, tremblement de terre, suivi d'un grand froid.

Gap, *Dauphiné*... La nuit du 20 au 21, ouragan qui a duré trente heures, le vent étoit très-chaud, quoiqu'il soufflât du nord-ouest; il est ordinairement très-froid, même en été, lorsqu'il souffle de ce côté.

Ile de Larnacq.... Le 22, ouragan considérable du sud-ouest.

Hollande......... Le 23, inondation.

MALADIES.

Agde............ Rhumatismes, affections scorbutiques, fièvres quartes, rougeole.

Arras............ Mêmes maladies qu'en octobre.

Aurillac, *Auvergn*. Fièvres putrides vermineuses, attaques d'asthme, apoplexies, coliques intestinales & utérines, fièvres quartes & catharrales.

Chinon........... Dyssenteries, fièvres doubles-tierces vermineuses, rhumatismes, fluxions, toux.

Cusset, *Bourbonn*.. Mêmes maladies qu'en août.

Dijon............ Fièvres tierces, quartes, fluxions catharrales, pleurésies, petite-vérole.

Laigle........... Rhûmes.

Lille............ Fièvres rouges, fièvres catharrales, continuës, rémittentes, point de côté pleurétiques.

Luçon........... Mêmes maladies qu'en octobre; elles ont cessé à la fin du mois.

Mirebeau, *Poitou*.. Fièvres putrides vermineuses.

Montmorenci....... Quelques fièvres malignes, mort de plusieurs vieillards.

Nantes........... Petite-vérole, pleurésies.

Paris............. Beaucoup de petites-véroles, fièvres intermittentes, tierces & quartes, dévoiemens, dyssenteries.

Poitiers.......... Fièvres putrides vermineuses, fièvres intermittentes, tierces, ténesmes, paralysies, apoplexies.

Pontarlier........ Aucune maladie.

Rouen............ Colique & maux d'estomac, fluxions inflammatoires, dépots catharreux.

Saint-Omer....... Rougeole, fièvres putrides, rhûmes.

Tarascon......... Fièvres continuës exacerbantes, fièvres miliaires.

MOIS DE DÉCEMBRE 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS		THERMOMÈTRE.			JOURS		BAROMÈTRE.			Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
	de la plus grande chaleur.	du plus grand froid.	Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	de la plus grande élévation.	de la moindre élévation.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.				
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Perpignan, *Roussillon*	1.	21. 22.	11, 0.	— 1, 0.	5, 3.	11. 12.	30.	28. 5, 6.	27. 3, 0.	27. 9, 9.		11	N. O. & N. E.	
Toulon, *Provence*	2. 3.	19. 22.	13, 5.	— 1, 5.	6, 8.	11. 12.	27.	28. 4, 6.	27. 2, 0.	27. 9, 4.		8	O. & E.	
Marseille, *Provence*	1.	22.	13, 0.	— 1, 5.		11. 12.	27. 28.	28. 8, 0.	27. 4, 0.		3. 8, 0.	10	N.O	froide & humide.
Agde, *Languedoc*												3	N. & N. O	froide & sèche.
Toulouse, *Languedoc*	1. 2.	22.	10, 0.	— 5, 2.	2, 7.	11.	30.	28. 3, 6.	26. 10, 0.	27. 7, 4.		17	N. O.	
Montpellier, *Languedoc*	1.	21. 22.	12, 0.	— 2, 0.	3, 5.	11.	30.	28. 6, 6.	27. 3, 0.	27. 10, 9.	0. 7, 6.	9	N	froide & sèche.
Tarascon, *Provence*	1. 2.	21.	10, 5.	— 3, 0.	3, 5.							2	N. & N. E.	
Viviers, *Languedoc*	1.	21. 22.	9, 0.	— 3, 8.	0, 8.	12.	28. 31.	28. 5, 0.	27. 2, 0.	27. 8, 6.		6	N. & O.	
Saint-Saturnin, *Provence*			5, 0.	— 4, 0.		10.	31.	28. 0, 0.	27. 1, 0.			6	N.	
Bordeaux, *Guienne*	1.	22.	11, 3.	— 5, 7.	3, 3.	11.	30.	28. 8, 6.	27. 3, 7.	27. 11, 9.	3. 5, 6.	11	N	froide & humide.
Aurillac, *Auvergne*	28.		12, 0,					28. 2, 6.	27. 0, 6.			16	N.	
Villefranche, *Beaujolois*				— 3, 0.		11.	31.	28. 3, 0.	27. 0, 0.				N	froide & humide.
Chiogia, *Italie*										27. 9, 0.		6.		
Padouë, *Italie*										27. 9, 2.	5. 4, 5.	5.		
Milan, *Italie*										27. 6, 4.	6. 2, 0.	11.		
Vienne, *Dauphiné*	1.	23.	9, 2.	— 3, 0.	1, 4.	11.	30.	28. 2, 8.	26. 11, 0.	27. 5, 4.		14	N. & S.	
Issoire, *Auvergne*		23.		— 6, 0.		11.	30.	27. 6, 0.	26. 2, 6.	27. 0, 0.			N. & S.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	4.	21.	12, 7.	— 3, 0.	4, 1.	11.	30.	28. 5, 6.	27. 4, 0.	27. 10, 5.		10	N. & N. E.	
Morteau, *Franche-Comté*			4, 0.	— 5, 0.	— 0, 0.									
Udine, *Italie*										27. 6, 2.	5. 6, 2.	6.		
Luçon, *Poitou*	5. 6.	11. 12.	9, 0.	— 2, 0.	2, 5.	11.	25. 30.	28. 10, 6.	27. 7, 0.	28. 1, 8.		5	N. E.	
Crespano, *Italie*										26. 8, 2.		5.		
Marostica, *Italie*										27. 8, 10.		3.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	4.	21.	10, 0.	— 5, 0.	1, 8.	11.	25. 30.	28. 7, 3.	27. 3, 0.	27. 9, 10.	1. 3, 9.	14	N. & N. O	froide & humide.
Poitiers, *Poitou*	1. 4.	21.	9, 0.	— 5, 0.	1, 4.	4.	21.					8	N. E	*idem.*
Cusset, *Bourbonnois*	1.	20.	9, 0.	— 5, 0.		11.		27. 11, 0.	26. 7, 0.			18	S. O	*idem.*
Neufchâtel, *Suisse*	1.	12.	8, 4.	— 4, 8.	0, 3.	11.	5.	27. 4, 6.	26. 1, 0.	26. 6, 7.		15	N. E	*idem.*
Pontarlier, *Franche-Comté*	1.	20.	5. 0.	— 7, 0.	— 1, 4.							12	S. E. & N E.	
Nantes, *Bretagne*	4.	21.	10, 0.	— 4, 0.	2, 6.	11.	25.	28. 10, 0.	27. 5, 0.	28. 0, 5.		7	E	froide & humide.
Dijon, *Bourgogne*	1. 2.	23.	7, 0.	— 6, 0.	0, 5.	11.	30.	27. 11, 0.	26. 8, 0.	27. 7, 3.	1. 6, 6.	21	N. & E	*idem.*
Chinon, *Touraine*	1.	21.	9, 0.	— 6, 8.	1, 4.	11.	25.	28. 9, 9.	27. 4, 0.	27. 11, 9.	2. 2, 0.	11	N. & N. E	*idem.*
Montargis, *Gâtinois*	9.	20.	9, 5.	— 7, 5.				28. 7, 6.	27. 1, 0.			7	E	*idem.*
Mulhausen, *Alsace*	1.	13.	8, 8.	— 1, 8.	— 0, 7.	11.	4. 26.	27. 9, 0.	26. 9, 9.	27. 3, 8.	0. 11, 9.	24	S. E. & N. E	*idem.*
Chartres, *Beauce*	1. 4.	14.	8, 0.	— 2, 0.	1, 3.	11.	25.	28. 4, 7.	26. 11, 6.	27. 10, 10.		14	N. & N. E.	
Saint-Dizier, *Champagne*	25.	29.	5, 0.	— 3, 0.	— 0, 1.	11.	26.	27. 11, 0.	27. 2, 9.	27. 7, 0.		10	O. N. O	
Molsheim, *Alsace*		25.		— 7, 0.								12	O.	
Strasbourg, *Alsace*		13. 23.		— 6, 0.		12.	27.	28. 4, 0.	27. 1, 0.	27. 6, 6.		13	S. O. & N.	
Saint-Malo, *Bretagne*	1. 11.	31.	10, 0.	— 3, 0.	4, 1.	11.	4. 24.	28. 9, 0.	27. 5, 0.	28. 0, 3.		21	N. & N. E	froide & humide.
Avranches, *Normandie*			9, 0.	— 0, 0.		11.	31.	28. 8, 6.	27. 5, 0.					
Nancy, *Lorraine*	2.	12.	7, 5.	— 7, 9.	0, 7.	11.	4.	28. 0, 4.	26. 8, 10.	27. 2, 10.		16	S. & S. O.	
Paris, *Ile de France*	4.	13.	9, 0.	— 5, 7.	1, 0.	11.	25.	28. 9, 1.	27. 3, 4.	27. 11, 1.	1. 5, 8.	15	N. & N. E	froide & humide.
Laigle, *Normandie*			7, 5.	— 4, 0.		11.		28. 2, 0.	26. 8, 6.				O. & N. O.	
Meaux, *Brie*	4.	12. 13.	8, 7.	— 2, 2.	1, 6.	11.	4. 25.	28. 8, 0.	27. 3, 0.	27. 10, 1.				
Montmorenci, *Ile de France*	1.	13.	8, 8.	— 6, 0.	0, 5.	11.	25.	28. 7, 0.	27. 0, 9.	27. 9, 1.	1. 10, 0.	15	N. & N. E	froide & humide.
Rouen, *Normandie*	4.	13.	11, 0.	— 4, 5.	0, 1.	11.	4. 25.	28. 8, 6.	27. 2, 6.	27. 10, 6.		13	N. & N. E	*idem.*
Rethel-Mazarin, *Champagne*	1. 4.	12.	6, 0.	— 1, 5.	1, 5.	11.	25. 26.	28. 5, 6.	27. 0, 6.	27. 7, 4.		15	O. & N. E.	
Cambrai, *Cambresis*	1. 4.	23.	7, 0.	1, 2.	3, 3.	11.	4.	28. 8, 6.	27. 3, 0.	27. 10, 10.	0. 8, 0.	22	N. E.	
Arras, *Artois*			8, 0.	— 6, 0.	1, 0.	11.		28. 6, 5.	27. 1, 3.	27. 9, 8.	1. 8, 3.		S. O.	
Saint-Omer, *Artois*	4.	23. 30.	8, 0.	— 5, 0.	0, 3.	12.	4.	28. 9, 0.	27. 4, 0.	27. 11, 3.		15	N. E. & O.	
Lille, *Flandre*			7, 0.	— 2, 5.				28. 5, 6.	27. 1, 6.			20	N. E	froide & humide.
Bruxelles, *Brabant*	4.	31.	8, 0.	— 3, 5.	1, 8.	11.	4.	28. 7, 9.	27. 2, 3.	27. 10, 6.		18	S. O. & E	*idem.*
Bréda, *Hollande*	4.	31.	8, 4.	— 2, 0.	1, 8.	11.	4.	28. 6, 4.	27. 0, 2.	27. 8, 5.	2. 6, 6.			
Leyde, *Hollande*	1. 4.	31.	7, 2.	— 2, 3.	2, 3.	11. 14.	4.	28. 7, 2.	27. 2, 8.	27. 11, 0.				
La-Haie, *Hollande*	1.	31.	8, 4.	— 0, 8.	3, 3.	11.	4.	28. 5, 4.	26. 11, 3.	27. 8, 3.		15	N. E.	
Sparendam, *Hollande*	1.	24. 31.	6, 8.	— 1, 3.	2, 7.	11.	4.	28. 8, 5.	27. 1, 7.	27. 10, 9.	1. 7, 6.			
Amsterdam, *Hollande*	4.	31.	7, 6.	— 2, 0.	2, 0.	11.	4.	28. 6, 7.	27. 0, 7.	27. 9, 7.				
Franéker, *Frise*	1.	31.	8, 0.	— 2, 5.	2, 5.	11.	4.	28. 6, 8.	27. 6, 0.	27. 11, 0	1. 2, 8.	15	N. E	froide & humide.
Lewarden, *Frise*	4.	30.	8, 0.	— 1, 7.	3, 2.	11.	20.	28. 5, 7.	26. 10, 9.	27. 8, 3.				

MOIS DE DÉCEMBRE 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS		THERMOMÈTRE.			JOURS		BAROMÈTRE.			Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
	de la plus grande chaleur.	du plus grand froid.	Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	de la plus grande élévation.	de la moindre élévation.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.				
			Degrés.	Degrés.	Degrés.			Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.			
Perpignan, *Rouſſillon*	1.	21. 22.	11, 0.	— 1, 0.	5, 3.	11. 12.	30.	28. 5, 6.	27. 3, 0.	27. 9, 9.	.....	11	N.O. & N. E.	
Toulon, *Provence*	2. 3.	19. 22.	13, 5.	1, 5.	6, 8.	11. 12.	27.	28. 4, 6.	27. 2, 0.	27. 9, 4.	.....	8	O. & E.	
Marſeille, *Provence*	1.	22.	13, 0.	— 1, 5.	.....	11. 12.	27. 28.	28. 8, 0.	27. 4, 0.	.....	3. 8, 0.	10	N.O	froide & humide.
Agde, *Languedoc*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	N. & N. O	froide & sèche.
Toulouſe, *Languedoc*	1. 2.	22.	10, 0.	— 5, 2.	2, 7.	11.	30.	28. 3, 6.	26. 10, 0.	27. 7, 4.	.....	17	N. O.	
Montpellier, *Languedoc*	1.	21. 22.	12, 0.	— 2, 0.	3, 5.	11.	30.	28. 6, 6.	27. 3, 0.	27. 10, 9.	0. 7, 6.	9	N	froide & sèche.
Taraſcon, *Provence*	1. 2.	21.	10, 5.	— 3, 0.	3, 5.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	N. & N. E.	
Viviers, *Languedoc*	1.	21. 22.	9, 0.	— 3, 8.	0, 8.	12.	28. 31.	28. 5, 0.	27. 2, 0.	27. 8, 6.	.....	6	N. & O.	
Saint-Saturnin, *Provence*	.....	.....	5, 0.	— 4, 0.	.....	10.	31.	28. 0, 0.	27. 1, 0.	.....	.....	6	N.	
Bordeaux, *Guienne*	1.	22.	11, 3.	— 5, 7.	3, 3.	11.	30.	28. 8, 6.	27. 3, 7.	27. 11, 9.	3. 5, 6.	11	N	froide & humide.
Aurillac, *Auvergne*	28.	.....	12, 0,	.....	.....	.....	.....	28. 2, 6.	27. 0, 6.	.....	.....	16	N.	
Villefranche, *Beaujolois*	.....	.....	.....	— 3, 0.	.....	11.	31.	28. 3, 0.	27. 0, 0.	.....	.....	.....	N	froide & humide.
Chiogia, *Italie*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	27. 9, 0.	.....	6.		
Padouë, *Italie*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	27. 9, 2.	5. 4, 5.	5.		
Milan, *Italie*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	27. 6, 4.	6. 2, 0.	11.		
Vienne, *Dauphiné*	1.	23.	9, 2.	— 3, 0.	1, 4.	11.	30.	28. 2, 8.	26. 11, 0.	27. 5, 4.	.....	14	N. & S.	
Iſſoire, *Auvergne*	.....	23.	.....	— 6, 0.	.....	11.	30.	27. 6, 0.	26. 2, 6.	27. 0, 0.	.....	.....	N. & S.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	4.	21.	12, 7.	— 3, 0.	4, 1.	11.	30.	28. 5, 6.	27. 4, 0.	27. 10, 5.	.....	10	N. & N. E.	
Morteau, *Franche-Comté*	.....	.....	4, 0.	— 5, 0.	— 0, 0.									
Udine, *Italie*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	27. 6, 2.	5. 6, 2.	6.		
Luçon, *Poitou*	5. 6.	11. 12.	9, 0.	— 2, 0.	2, 5.	11.	25. 30.	28. 10, 6.	27. 7, 0.	28. 1, 8.	.....	5	N. E.	
Creſpano, *Italie*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26. 8, 2.	.....	5.		
Maroſtica, *Italie*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	27. 8, 10.	.....	3.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	4.	21.	10, 0.	— 5, 0.	1, 8.	11.	25. 30.	28. 7, 3.	27. 3, 0.	27. 9, 10.	1. 3, 9.	14	N. & N. O	froide & humide.
Poitiers, *Poitou*	1. 4.	21.	9, 0.	— 5, 0.	1, 4.	4.	21.	.....	.....	.....	.....	8	N. E	*idem.*
Cuſſet, *Bourbonnois*	1.	20.	9, 0.	— 5, 0.	.....	11.	.....	27. 11, 0.	26. 7, 0.	.....	.....	18	S. O	*idem.*
Neufchâtel, *Suiſſe*	1.	12.	8, 4.	— 4, 8.	0, 3.	11.	5.	27. 4, 6.	26. 1, 0.	26. 6, 7.	.....	15	N. E	*idem.*
Pontarlier, *Franche-Comté*	1.	20.	5, 0.	— 7, 0.	— 1, 4.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	S. E. & N E.	
Nantes, *Bretagne*	4.	21.	10, 0.	— 4, 0.	2, 6.	11.	25.	28. 10, 0.	27. 5, 0.	28. 0, 5.	.....	7	E	froide & humide.
Dijon, *Bourgogne*	1. 2.	23.	7, 0.	— 6, 0.	0, 5.	11.	30.	27. 11, 0.	26. 8, 0.	27. 7, 3.	1. 6, 6.	21	N. & E	*idem.*
Chinon, *Touraine*	1.	21.	9, 0.	— 6, 8.	1, 4.	11.	25.	28. 9, 9.	27. 4, 0.	27. 11, 9.	2. 2, 0.	11	N. & N. E	*idem.*
Montargis, *Gâtinois*	9.	20.	9, 5.	— 7, 5.	.....	.....	.....	28. 7, 6.	27. 1, 0.	.....	.....	7	E	*idem.*
Mulhauſen, *Alſace*	1.	13.	8, 8.	— 1, 8.	— 0, 7.	11.	4. 26.	27. 9, 0.	26. 9, 9.	27. 3, 8.	0. 11, 9.	24	S. E. & N. E	*idem.*
Chartres, *Beauce*	1. 4.	14.	8, 0.	— 2, 0.	1, 3.	11.	25.	28. 4, 7.	26. 11, 6.	27. 10, 10.	.....	14	N. & N. E.	
Saint-Dizier, *Champagne*	25.	29.	5, 0.	— 3, 0.	— 0, 1.	11.	26.	27. 11, 0.	27. 2, 9.	27. 7, 0.	.....	10	O. N. O	
Molsheim, *Alſace*	.....	25.	.....	— 7, 0.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	O.	
Strasbourg, *Alſace*	.....	13. 23.	.....	— 6, 0.	.....	12.	27.	28. 4, 0.	27. 1, 0.	27. 6, 6.	.....	13	S. O. & N.	
Saint-Malo, *Bretagne*	1. 11.	31.	10, 0.	— 3, 0.	4, 1.	11.	4. 24.	28. 9, 0.	27. 5, 0.	28. 0, 3.	.....	21	N. & N. E	froide & humide.
Avranches, *Normandie*	.....	.....	9, 0.	— 0, 0.	.....	11.	31.	28. 8, 6.	27. 5, 0.					
Nancy, *Lorraine*	2.	12.	7, 5.	— 7, 9.	0, 7.	11.	4.	28. 0, 4.	26. 8, 10.	27. 2, 10.	.....	16	S. & S. O.	
Paris, *Ile de France*	4.	13.	9, 0.	— 5, 7.	1, 0.	11.	25.	28. 9, 1.	27. 3, 4.	27. 11, 1.	1. 5, 8.	15	N. & N. E	froide & humide.
Laigle, *Normandie*	.....	.....	7, 5.	— 4, 0.	.....	11.	.....	28. 2, 0.	26. 8, 6.	.....	.....	.....	O. & N. O.	
Meaux, *Brie*	4.	12. 13.	8, 7.	— 2, 2.	1, 6.	11.	4. 25.	28. 8, 0.	27. 3, 0.	27. 10, 1.				
Montmorenci, *Ile de France*	1.	13.	8, 8.	— 6, 0.	0, 5.	11.	25.	28. 7, 0.	27. 0, 9.	27. 9, 1.	1. 10, 0.	15	N. & N. E	froide & humide.
Rouen, *Normandie*	4.	13.	11, 0.	— 4, 5.	0, 1.	11.	4. 25.	28. 8, 6.	27. 2, 6.	27. 10, 6.	.....	13	N. & N. E	*idem.*
Rethel-Mazarin, *Champagne*	1. 4.	12.	6, 0.	— 1, 5.	1, 5.	11.	25. 26.	28. 5, 6.	27. 0, 6.	27. 7, 4.	.....	15	O. & N. E.	
Cambrai, *Cambreſis*	1. 4.	23.	7, 0.	— 1, 2.	3, 3.	11.	4.	28. 8, 6.	27. 3, 0.	27. 10, 10.	0. 8, 0.	22	N. E.	
Arras, *Artois*	.....	.....	8, 0.	— 6, 0.	1, 0.	11.	.....	28. 6, 5.	27. 1, 3.	27. 9, 8.	1. 8, 3.	.....	S. O.	
Saint-Omer, *Artois*	4.	23. 30.	8, 0.	— 5, 0.	0, 3.	12.	4.	28. 9, 0.	27. 4, 0.	27. 11, 3.	.....	15	N. E. & O.	
Lille, *Flandre*	.....	.....	7, 0.	— 2, 5.	.....	.....	.....	28. 5, 6.	27. 1, 6.	.....	.....	20	N. E	froide & humide.
Bruxelles, *Brabant*	4.	31.	8, 0.	— 3, 5.	1, 8.	11.	4.	28. 7, 9.	27. 2, 3.	27. 10, 6.	.....	18	S. O. & E	*idem.*
Bréda, *Hollande*	4.	31.	8, 4.	— 2, 0.	1, 8.	11.	4.	28. 6, 4.	27. 0, 2.	27. 8, 5.	2. 6, 6.			
Leyde, *Hollande*	1. 4.	31.	7, 2.	— 2, 3.	2, 3.	11. 14.	4.	28. 7, 2.	27. 2, 8.	27. 11, 0.				
La-Haie, *Hollande*	1.	31.	8, 4.	— 0, 8.	3, 3.	11.	4.	28. 5, 4.	26. 11, 3.	27. 8, 3.	.....	15	N. E.	
Sparendam, *Hollande*	1.	24. 31.	6, 8.	— 1, 3.	2, 7.	11.	4.	28. 8, 5.	27. 1, 7.	27. 10, 9.	1. 7, 6.			
Amſterdam, *Hollande*	4.	31.	7, 6.	— 2, 0.	2, 0.	11.	4.	28. 6, 7.	27. 0, 7.	27. 9, 7.			N. E	froide & humide.
Franéker, *Friſe*	1.	31.	8, 0.	— 2, 5.	2, 5.	11.	4.	28. 6, 8.	27. 6, 0.	27. 11, 0	1. 2, 8.	15		
Lewarden, *Friſe*	4.	30.	8, 0.	— 1, 7.	3, 2.	11.	20.	28. 5, 7.	26. 10, 9.	27. 8, 3.				

OBSERVATIONS.

Perpignan, *Roussill.*	Le 3, très-belle aurore boréale, observée dans presque toute l'Europe.
Danemarck......	Les 4, 5 & 6, tempête considérable.
Carthagène, *Espag.*	La nuit du 13 au 14, tempête furieuse.
Ile Bornin, *côtes de Bretagne & Poit.*	Le 24, coup de tonnerre furieux qui tomba sur l'église.
S. Jean-de-Luz, *Gascogne*......	Le 27, ouragan violent.
Salé, *Afrique*....	A la fin du mois, pluies abondantes.

MALADIES.

Agde...........	Fièvres quartes, rougeole, pleurésies.
Arras...........	Mêmes maladies qu'en octobre, affections bilieuses, morts subites.
Avranches.......	Apoplexies fréquentes.
Aurillac.........	Mêmes maladies qu'en novembre.
Chinon..........	Petite-vérole, rougeole, fièvres putrides, malignes.
Cusset...........	Fièvres bilieuses, catharrales, œdèmes & bouffissures.
Dijon............	Fièvres tierces, quartes, scarlatine, rougeole, fausses pleurésies, apoplexies.
Lille............	Rhûmes qui, négligés, dégénéroient en pulmonie, quelques fièvres tierces, fièvres catharrales & péripneumoniques.
Luçon...........	Peu de maladies. (Une observation de plus de quarante ans, prouve que ce mois est le plus sain de l'année à Luçon.)
Marseille, *Provence.*	Fièvres putrides, bilieuses, & ensuite carharrales, scarlatine, quelques affections nerveuses & histériques, petite-vérole pendant le reste de l'année.
Mirebeau........	Mêmes maladies qu'en novembre.
Montmorenci.....	Fièvres malignes, fluxions de poitrine, apoplexies, mort de plusieurs vieillards.
Nantes..........	Mêmes maladies qu'en novembre.
Paris...........	Petite-vérole, fièvre variolique sans éruption, dévoiemens, maux d'estomac, rhûmes.
Poitiers.........	Goutte, sciatique, rhûmes de poitrine.
Pontarlier.......	Aucune maladie populaire.
Rouen, *Normandie.*	Affections catharrales, hémorroïdes, œdèmes, bouffissures, rhumatismes.
Saint-Omer......	Rougeole, rhûmes.
S. Saturnin, *Proven.*	Fièvres continuës bilieuses, parmi les femmes principalement; il y avoit sept femmes contre un homme attaquées de cette maladie.
Tarascon........	Aucune maladie remarquable.
Villefranche......	Rougeole.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE. Plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	BAROMÈTRE. Moindre élévation.	BAROMÈTRE. Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Marseille, *Provence*	18 juillet	janvier	24, 5.	— 4, 0.	. . . . .	11 décembr.	27 décembr.	28. 8, 0.	27. 4, 0.	. . . . .	23. 8, 8.	. . . . .	N. O. & S. O	froide & humide.
Agde, *Languedoc*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	110	N.O	*idem.*
Montpellier, *Languedoc*	16 juillet	7 janvier	27, 5.	— 3, 5.	11, 6.	11 décembr.	30 décembr.	28. 6, 6.	27. 3, 0.	27. 11, 6.	23. 0, 3.	98	N. & E.	
Tarascon, *Provence*	17 août	10 janvier	27, 0.	— 3, 2.	12, 5.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	59	N. & N. E.	
Viviers, *Languedoc*	16 août	10 janvier	26, 0.	— 6, 5.	10, 1.	12 décembr.	28 décembr.	28. 5, 0.	27. 2, 0.	27. 8, 1.	. . . . .	52	N	chaude & sèche.
Bordeaux, *Guienne*	17 juillet	22 décembr.	27, 0.	— 5, 5.	10, 7.	11 décembr.	18 février	28. 8, 6.	27. 3, 3.	28. 0, 8.	25. 0, 9.	154	N. & N. O	froide & humide.
Villefranche, *Beaujolois*	. . . . .	. . . . .	20, 0.	— 7, 0.	. . . . .	11 décembr.	31 décembr.	28. 3, 0.	27. 0, 0.	. . . . .	. . . . .	55	N	*idem.*
Chiogia, *Italie*	17 août	12 janvier	21, 5.	— 0, 0.	. . . . .	13 décembr.	2 janvier	28. 2, 0.	27. 1, 5.	27. 10, 0.	. . . . .	137	N. E.	
Padouë, *Italie*	16 août	10 janvier	25, 1.	— 11, 0.	. . . . .	13 décembr.	2 janvier	28. 4, 4.	27. 1, 0.	27. 10, 5.	45. 9, 9.	137	N. & N. E.	
Milan, *Italie*	16 août	7 janvier	25, 0.	— 10, 0.	. . . . .	12 décembr.	2 janvier	28. 2, 3.	27. 1, 0.	27. 8, 1.	40. 7, 11.	84	E.	
Vienne, *Dauphiné*	15 août	10 janvier	27, 0.	— 5, 0.	10, 6.	11 décembr.	30 décembr.	28. 2, 8.	26. 11, 0.	27. 7, 0.	. . . . .	132	S. & N.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	26 août	1 janvier	31, 0.	— 3, 7.	13, 0.	11 décembr.	18 février	28. 5, 6.	27. 3, 0.	27. 11, 4.	. . . . .	115	N. & N. E.	
Morteau, *Franche-Comté*	. . . . .	. . . . .	18, 0.	— 7, 0.	7, 1.									
Udine, *Italie*	17 août	8 janvier	29, 0.	— 8, 0.	. . . . .	11 décembr.	2 janvier	28. 0, 0.	26. 10, 0.	. . . . .	57. 10, 11.	133.		
Luçon, *Poitou*	17 juillet	9 janvier	31, 0.	— 8, 5.	11, 0.	11 décembr.	20 février	28. 10, 6.	26. 10, 3.	27. 11, 9.	. . . . .	91	N. E. & S. O.	
Crespano, *Italie*	17 août	10 janvier	20, 2.	— 2, 8.	. . . . .	12 décembr.	2 janvier	27. 3, 0.	26. 1, 5.	26. 8, 8.	. . . . .	133.		
Marostica, *Italie*	17 août	10 janvier	21, 4.	— 2, 5.	. . . . .	12 décembr.	2 janvier	28. 3, 6.	27. 1, 3.	27. 10, 0.	. . . . .	121.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	28 août	8 janvier	25, 5.	— 8, 0.	8, 9.	11 décembr.	30 octobre	28. 7, 3.	27. 2, 0.	27. 11, 9.	. . . . .	142	N. & N. O	froide & sèche.
Poitiers, *Poitou*	17 juillet	7 janvier	25, 1.	— 7, 0.	9, 0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	114	S. O. & N. E	*idem.*
Cusset, *Bourbonnois*	17 juillet	7 janvier	25, 0.	— 6, 0.	. . . . .	11 décembr.	16 mars	27. 11, 0.	26. 3, 0.	27. 2, 8.	. . . . .	159	S. & S. O	froide & humide.
Neufchâtel, *Suisse*	17 août	9 janvier	23, 6.	— 8, 0.	8, 0.	11 décembr.	18 février	27. 4, 6.	26. 0, 3.	26. 8, 3.	. . . . .	141	E	*idem.*
Pontarlier, *Franche-Comté*	17 juillet	20 décembr.	25, 0.	— 7, 0.	7, 7.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	166	N. E. & S. O.	
Nantes, *Bretagne*	17 juillet	8 janvier	27, 0.	— 4, 5.	10, 4.	11 décembr.	18 février	28. 10, 0.	27. 4, 0.	28. 1, 4.	. . . . .	129	N. E. & S. O	douce assez sèche.
Dijon, *Bourgogne*	13 août	9 janvier	26, 0.	— 8, 0.	9, 8.	11 décembr.	18 février	27. 11, 0.	26. 8, 0.	27. 3, 10.	29. 4, 9.	137	N. & S	froide & humide.
Chinon, *Touraine*	11 août	1 janvier	27, 0.	— 6, 7.	9, 3.	11 décembr.	20 février	28. 9, 9.	27. 1, 0.	27. 11, 6.	25. 6, 8.	134	*Variable*	*idem.*
Montargis, *Gâtinois*	11 août	4 janvier	30, 0.	— 10, 0.	. . . . .	11 décembr.	30 décembr.	28. 7, 6.	27. 1, 0.	. . . . .	. . . . .	142	N. & N. E	*idem.*
Mulhausen, *Alsace*	18 juillet	9 janvier	26, 3.	— 14, 9.	8, 0.	11 décembr.	18 avril	28. 2, 0.	26. 9, 6.	27. 4, 10.	32. 0, 0.	181	S. O. & N. E	*idem.*
Chartres, *Beauce*	12 août	9 janvier	26, 0.	— 8, 0.	8, 9.	11 décembr.	30 octobre	28. 4, 7.	26. 11, 5.	27. 9, 11.	. . . . .	119	S. O.	
Molsheim, *Alsace*	. . . . .	8 janvier	. . . . .	— 7, 0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	92	O. & S. O.	
Strasbourg, *Alsace*	18 juillet	9 janvier	26, 0.	— 12, 0.	. . . . .	12 décembr.	18 février	28. 4, 0.	27. 0, 0.	27. 7, 11.	. . . . .	153	S. O. & N.	
Nancy, *Lorraine*	18 juillet	9 janvier	24, 7.	— 10, 0.	8, 5.	11 décembr.	4 décembr.	28. 0, 4.	26. 8, 10	27. 3, 9.	. . . . .	162	S. O. & N. E.	
Paris, *Ile de France*	18 juillet	8 janvier	28, 9.	— 6, 2.	8, 9.	11 décembr.	25 décembr.	28. 9, 1.	27. 3, 4.	28. 0, 5.	16. 11, 4.	144	S. O. & N. E	froide & humide.
Laigle, *Normandie*	17 juillet	7 janvier	21, 5.	— 6, 2.	. . . . .	11 décembr.	16 mars	28. 2, 0.	26. 8, 6.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	S.	
Montmorenci, *Ile de France*	18 juillet	8 janvier	27, 0.	— 9, 0.	8, 1.	11 décembr.	16 mars	28. 7, 0.	26. 11, 9.	27. 10, 1.	20. 4, 0.	152	N. E. & N. O	froide & humide.
Arras, *Artois*	18 juillet	8 janvier	23, 0.	— 11, 0.	7, 7.	11 décembr.	16 mars	28. 6, 6.	26. 11, 9.	27. 9, 2.	19. 3, 7.	128	O. & S. O	*idem.*
Saint-Omer, *Artois*	4 juin	20 février	30, 0.	— 9, 0.	7, 6.	12 décembr.	30 octobre	28. 9, 0.	27. 2, 0.	27. 11, 6.	. . . . .	165	N. E. & S. O	*idem.*
Lille, *Flandre*	5 juillet	27 janvier	20, 5.	— 6, 0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 5, 6.	27. 1, 6.	. . . . .	. . . . .	176	S. & S. O	*idem.*
Bruxelles, *Brabant*	9 août	18 février	26, 8.	— 9, 5.	8, 8.	11 décembr.	16 mars	28. 7, 9.	27. 1, 0.	27. 11, 6.	. . . . .	163	S. O	*idem.*
Bréda, *Hollande*	9 août	18 février	24, 3.	— 9, 8.	7, 9.	11 décembr.	4 décembr.	28. 6, 4.	27. 0, 3.	27. 10, 9.	26. 2, 7.			
Leyde, *Hollande*	5 août	17 février	23, 6.	— 6, 0.	8, 8.	11 décembr.	4 décembr.	28. 7, 2.	27. 2, 8.	27. 11, 5.				
La-Haie, *Hollande*	9 août	18 février	23, 7.	— 6, 8.	9, 1.	11 décembr.	4 décembr.	28. 5, 4.	26. 11, 3.	27. 10, 2.	. . . . .	177	N. O.	
Sparendam, *Hollande*	17 juillet	28 février	21, 8.	— 7, 8.	8, 2.	11 décembr.	4 décembr.	28. 8, 5.	27. 1, 7.	27. 11, 9.	26. 2, 7.			
Amsterdam, *Hollande*	9 août	27 février	23, 5.	— 8, 0.	7, 9.	11 décembr.	4 décembr.	28. 6, 7.	27. 0, 7.	27. 10, 9.				
Franéker, *Frise*	9 août	6 janvier	24, 0.	— 12, 0.	8, 2.	11 décembr.	4 décembr.	28. 6, 8.	27. 0, 0.	28. 0, 1.	21. 4, 9.	206	N.O	froide & humide.
Lewarden, *Frise*	9 août	6 janvier	22, 4.	— 8, 0.	8, 1.	11 décembr.	20 décembr.	28. 5, 7.	26. 10, 9.	27. 10, 2.				

MALADIES DOMINANTES.

Arras............	Fièvtes continuës rémittentes, petite-vérole, rougeole, fluxions catharrales.
Avranches.......	Maux de gorge, affections catharrales.
Beaupuy.........	Fièvres éphémères & intermittentes, tumeurs œdémateuses.
Chinon..........	Maux de gorge, petite-vérole, dyssenteries, affections catharrales.
Cusset..........	Fièvres intermittentes & rémittentes, bilieuses, peu de maladies.
Dijon...........	Fièvres tierces, affections catharrales, fausses pleurésies.
Ile d'Oléron.....	Fièvres intermittentes, tierces & doubles-tierces.
Laigle..........	Maux de gorge, fièvres putrides, bilieuses, peu de maladies.
Lille...........	Fiévres putrides vermineuses, affections catharrales, péripneumonies, pleurésies, fièvres tierces.
Luçon..........	Catharres, petite-vérole, fièvres tierces, dyssenteries.
Manosque........	Fièvres putrides vermineuses, dyssenteries, esquinancies, fièvres tierces, apoplexies.
Marseille........	Petite-vérole, fièvres putrides bilieuses & catharrales.
Martigues........	Maux de gorge, fièvres catharrales, fièvres intermittentes, fluxious, érésipèles.
Montmorenci.....	Maux de gorge, oreillons, fièvres malignes.
Nantes..........	Petite-vérole, fièvres putrides, maux de gorge.
Paris...........	Maux de gorge, affections catharrales, fièvres intermittentes.
Poitiers.........	Maux de gorge, affections catharrales, fièvres putrides vermineuses, fièvres tierces & doubles-tierces.
Pontarlier.......	Rhûmes, rougeole, pleurésies.
Rethel-Mazarin...	Maux de gorge, affections catharrales, rougeole, fièvres rouges.
Rouen..........	Affections catharrales, rhumatismes, fluxions.
Saint-Omer......	Petite-vérole, rougeole, rhûmes, pleurésies.
S. Paul-3-Châteaux.	Rhûmes, fièvres intermittentes, fièvres putrides vermineuses.
Tarascon........	Fièvres continuës exacerbantes, fièvres intermittentes, tierces.
Villefranche......	Fièvres érésipélateuses, fièvres tierces.

Les maladies qui ont le plus régné pendant cette année, sont les maux de gorge, les affections catharrales, les fièvres intermittentes, tierces & doubles-tierces, la petite-vérole.

MOIS DE JANVIER 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE. Plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	BAROMÈTRE. Moindre élévation.	BAROMÈTRE. Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Lorette, *Comminges*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	O	humide.
Perpignan, *Roussillon*	14. 22.	3. 12.	11, 0.	2, 0.	7, 0.	31.	14.	28. 0, 0.	27. 2, 0.	27. 10, 6.	....	4	N.	
Toulon, *Provence*	25. 27.	3.	14, 0.	— 0, 2.	7, 8.	31.	15.	28. 2, 0.	27. 6, 5.	27. 11, 4.	....	8	E. & S. E	humide.
Marseille, *Provence*	26. 31.	11.	12, 5.	— 2, 0.	....	31.	14.	28. 2, 0.	27. 4, 0.	....	4. 2, 6.	6	N. O. & S. E	douce & humide.
Toulouse, *Languedoc*	25.	11.	8, 8.	— 4, 8.	3, 2.	7. 29.	14.	27. 11, 0.	26. 9, 0.	27. 7, 2.	....	5	N. O. & S. E.	
Montpellier, *Languedoc*	25.	11.	11, 0.	— 4, 0.	4, 8.	30.	15.	28. 3, 0.	27. 2, 0.	27. 7, 6.	4. 6, 9.	9	N. E.	
Tarascon, *Provence*	25. 26.	11.	11, 0.	— 2, 0.	4, 7.	....	....	....	....	....	....	6	N. & N. E.	
Montauban, *Languedoc*	26.	....	10, 0.	....	....	7. 29.	14.	27. 6, 0.	26. 6, 0.	27. 3, 0.	....	4	O. & E.	
Viviers, *Languedoc*	15.	9.	8, 8.	— 5, 0.	2, 0.	7.	15.	28. 0, 6.	27. 1, 0.	27. 8, 6.	....	7	N.	
Saint-Saturnin, *Provence*	....	....	8, 0.	— 2, 0.	....	....	....	28. 0, 0.	27. 3, 0.	....	....	6	S	froide & humide.
Bordeaux, *Guienne*	16.	11.	10, 0.	— 3, 2.	3, 4.	7.	14.	28. 3, 4.	27. 0, 6.	27. 11, 6.	2. 2, 0.	8	N. N. O	*idem.*
Aurillac, *Auvergne*	25.	....	9, 5.	....	....	....	14.	27. 11, 6.	26. 10, 0.	....	....	16	N. & O.	
Villefranche, *Beaujolois*	....	....	9, 0.	— 7, 5.	....	....	14.	27. 10, 6.	26. 10, 6.	....	....	6	N. & S. O	froide & humide.
Padoue, *Italie*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	27. 9, 7.	2. 4, 7.	18	N.	
La Tremblade, *Saintonge*	....	12.	....	— 11, 0.	....	....	....	....	....	28. 2, 1.	....	....	S.	
Vienne, *Dauphiné*	25.	9. 11.	10, 0.	— 4, 5.	2, 1.	7.	14.	27. 10, 0.	26. 9, 3.	27. 5, 10.	....	16	N.	
Issoire, *Auvergne*	....	4.	....	— 9, 0.	....	30.	14.	27. 0, 0.	26. 0, 0.	....	....	....	S. & N.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	19.	15.	16, 0.	2, 0.	8, 2.	27. 31.	3.	28. 3, 0.	27. 3, 0.	27. 10, 1.	....	9	N. E.	
Morteau, *Franche-Comté*	....	....	3, 0.	— 5, 0.	— 0, 0.									
Luçon, *Poitou*	23. 25.	9.	8, 5.	— 1, 0.	3, 1.	7. 30.	14.	28. 5, 0.	27. 1, 0.	28. 1, 1.	....	12	N. E. & S. O.	
Poitiers, *Poitou*	15.	12.	8, 7.	— 2, 9.	2, 2.	8.	14.	28. 2, 0.	26. 10, 0.	27. 9, 5.	2. 0, 9.	14	S. O	froide & humide.
Bourbonne-les-Bains, *Bourbonn.*	24.	8.	8, 0.	— 10, 3.	— 0, 1.	7. 30.	14.	27. 4, 6.	26. 5, 6.	27. 0, 5.	....	9	N. E. & S. O.	
Cusset, *Bourbonnois*	22.	12.	8, 0.	— 7, 0.	....	....	....	27. 5, 0.	26. 3, 0.	....	....	12	S	froide & humide.
Mirebeau, *Poitou*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	N. E.	
Les Essarts, *Poitou*	24.	....	8, 5.	....	....	....	....	....	....	....	....	....	N. & O	froide & humide.
Neufchâtel, *Suisse*	24.	5. 10.	6, 5.	— 4, 5.	0, 9.	8. 30.	14.	26. 11, 0.	25. 11, 0.	26. 7, 2.	....	9	E. & N. E	*idem.*
Pontarlier, *Franche-Comté*	25.	10.	6, 0.	— 15, 0.	— 1, 3.	....	....	....	....	....	....	9	S. E. & S.	
Nantes, *Bretagne*	24.	29.	9, 0.	— 2, 0.	2, 8.	8. 9.	14.	28. 4, 0.	26. 11, 0.	27. 11, 0.	....	14	S. O. & N. E	froide & humide.
Dijon, *Bourgogne*	16.	5. 9.	10, 0.	— 5, 0.	0, 4.	30.	14. 15.	27. 6, 6.	26. 6, 0.	27. 4, 3.	2. 7, 2.	9	S. & S. O	*idem.*
Chinon, *Touraine*	16.	8.	9, 0.	— 4, 3.	1, 5.	9.	15.	28. 6, 0.	27. 0, 3.	28. 0, 1.	3. 4, 6.	15	N. & N. E	*idem.*
Schaffausen, *Suisse*	....	....	7, 0.	— 8, 8.	....	....	....	27. 0, 0.	26. 6, 0.					
Mulhausen, *Alsace*	22.	4.	10, 0.	— 9, 8.	— 1, 0.	7. 8.	14.	27. 8, 6.	26. 7, 6.	27. 3, 6.	4. 1, 10.	17	S. & E	froide & humide.
Chartres, *Beauce*	25.	8.	7, 5.	— 5, 5.	0, 8.	8.	14.	27. 11, 8.	26. 7, 0.	27. 5, 6.	....	14	E. & S. O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	16.	....	9, 0.	....	....	28.	14.	28. 4, 0.	26. 11, 0.	27. 10, 0.	....	10	N. E. & S.	
Saint-Dizier, *Champagne*	19.	8.	8, 5.	— 9, 0.	0, 6.	8. 29.	14.	28. 2, 0.	27. 0, 0.	27. 9, 3.	....	19	S. & O.	
Strasbourg, *Alsace*	....	5.	....	— 11, 0.	....	7. 30.	15.	27. 11, 0.	26. 11, 0.	27. 6, 4.	....	16	N. & O.	
Saint-Malo, *Bretagne*	23. 24.	30. 31.	9, 0.	— 5, 0.	3, 0.	6. 7.	14.	28. 5, 0.	26. 10, 0.	27. 11, 1.	....	14	S. & S. E	douce & humide.
Avranches, *Normandie*	....	....	9, 0.	— 0, 5.	....	....	....	28. 4, 0.	26. 10, 0.	....	....	....	N. & N. E	froide & humide.
Nancy, *Lorraine*	24. 25.	4.	8, 0.	— 7, 0.	1, 1.	8.	14.	27. 7, 7.	26. 6, 0.	27. 3, 2.	....	13	S. O. & N. E.	
Obernheim, *Alsace*	....	15. 30.	....	— 1, 0.	....	30. 31.	22. 25.	27. 10, 0.	27. 1, 0.	27. 4, 2.	....	13	N. & S.	
Paris, *Ile de France*	25.	12.	9, 5.	— 4, 7.	0, 8.	8.	14.	28. 4, 4.	26. 11, 0.	27. 11, 0.	1. 11, 8.	16	N. E	froide & humide.
Meaux, *Brie*	19. 25.	6. 27.	8, 2.	— 3, 3.	2, 2.	8.	14.	28. 3, 0.	26. 10, 0.	27. 10, 0.	....	....	....	*idem.*
Montmorenci, *Ile de France*	19. 25.	6.	8, 0.	— 5, 6.	1, 6.	8.	14.	28. 1, 9.	26. 8, 5.	27. 7, 10.	2. 6, 3.	15	N. E. & S. O	*idem.*
Rouen, *Normandie*	23. 24.	27.	6, 0.	— 7, 0.	0, 7.	6. 9.	14.	28. 3, 0.	26. 9, 0.	27. 9, 8.	....	16	N. E. & S	*idem.*
Rethel-Mazarin, *Champagne*	24.	4.	7, 0.	— 3, 0.	0, 9.	7.	14.	28. 0, 3.	26. 9, 0.	27. 7, 3.	....	20	N. E. & S. O.	
Abbeville, *Picardie*	19. 25.	27. 28.	7, 0.	— 6, 0.	0, 7.	9.	14.	28. 5, 0.	26. 11, 0.	27. 11, 6.	....	12	N. E.	
Cambrai, *Cambresis*	24.	6. 7.	6, 0.	— 0, 0.	2, 5.	8.	14.	28. 4, 6.	26. 11, 6.	27. 11, 2.	1. 4, 3.	13	N. E. & S.	
Lille, *Flandre*	25.	27.	6, 0.	— 5, 0.	....	....	14.	28. 2, 0.	26. 10, 6.	....	....	17	S	froide & humide.
Bruxelles, *Brabant*	16. 19.	5.	8, 2.	— 9, 0.	3, 8.	7. 9.	14.	28. 4, 6.	26. 11, 6.	27. 10, 6.	....	15	S. O	*idem.*
Bréda, *Hollande*	19.	16.	7, 5.	— 6, 8.	0, 9.	26.	14.	28. 4, 3.	26. 10, 1.	27. 9, 5.	1. 4, 11.			
Leyde, *Hollande*	20.	27. 28.	6, 3.	— 6, 3.	....	7. 9.	14.	28. 5, 2.	26. 11, 8.					
Sparendam, *Hollande*	23.	28.	5, 1.	— 4, 6.	0, 2.	26.	14.	28. 6, 0.	27. 0, 9.	27. 9, 5.	1. 1, 8.			
Amsterdam, *Hollande*	15. 20.	28.	6, 6.	— 4, 0.	1, 8.	26.	14.	28. 5, 2.	27. 0, 3.	27. 8, 9.				
Franéker, *Frise*	19. 24.	28.	6, 2.	— 9, 1.	0, 8.	6. 9.	14.	28. 5, 7.	27. 0, 7.	27. 11, 4.	1. 1, 7.	22	N. E. & S. E	froide & humide.
Lewarden, *Frise*	13.	3.	6, 7.	— 2, 6.	1, 3.	9.	14.	28. 4, 8.	26. 10, 10.	27. 7, 10.				

OBSERVATIONS.

Danemarck......	Le 10, on n'avoit point encore vu de glace dans le Sund, ni dans les pays voisins.
Transilvanie, Moldavie & Valachie	Le 18, tremblement de terre à Hermanstadt & à Cronstadt.
Livourne & Tivoli, *Italie*.........	Le 19, tremblement de terre.
Arras, *Artois*....	Le 22, tempête, pluie, grêle, tonnerre; trente-deux lignes de pluie tombée les 24 & 25; grande quantité de neige le 26.
Rome, *Italie*, & *Barbarie*......	Pluies très-abondantes pendant tout le mois.

MALADIES.

Avranches, *Norm.*	Maux de gorge, affections catharrales, fièvres vermineuses.
Aurillac, *Auvergn.*	Crachement de sang, fièvres catharrales, pleuro-péripneumonies, coliques utérines, fièvres intermittentes, défaillances.
Bourbonne-les-bains, *Bourbonnois*....	Rhûmes, fluxions de poitrine, apoplexies.
Chinon, *Touraine.*	Maux de gorge, fièvres malignes, catharrales, fièvres miliaires, petite-vérole.
Cusset, *Bourbonn..*	Rougeole épidémique.
Dijon, *Bourgogne.*	Rougeole, catharres, fièvres catharrales, éréſipèle, fluxions, fausses pleurésies.
Issoire, *Auvergne..*	Fluxions de poitrine.
Lille, *Flandre*....	Fièvres catharrales, fluxions de poitrine, apoplexies, paralysies, rhûmes, morts subites.
Lorette, *Comminge.*	Fièvres quartes, rhumatismes.
Luçon, *Poitou*...	Fièvres continuës & intermittentes, pulmonies.
Montauban, *Lang..*	Fièvres continuës, fièvres quartes, rhûmes, fluxions à la gorge, apoplexies.
Montmorenci, *Ile de France*........	Fluxions de poitrine, pleurésies, fièvres malignes, putrides, rhûmes, convulsions parmi les enfans.
Nantes, *Bretagne..*	Petite-vérole, pleurésies, fièvres putrides, apoplexies.
Obernheim, *Alsace*	Pleurésies, péripneumonies.
Paris, *Ile de Franc.*	Catharres, fluxions de poitrine, dyssenteries, petite-vérole, apoplexies.
Poitiers, *Poitou*...	Fièvres putrides vermineuses, fièvres catharrales, oppressions, rhumatismes goutteux, rétentions d'urine, fièvres tierces, rhûmes, apoplexies.
Pontarlier, *Franche-Comté*........	Rhûmes, fluxions de poitrine.
S. Saturnin, *Proven.*	Fièvres continuës avec céphalalgies.
Tarascon, *Provenc.*	Rhûmes catharreux, fièvres continuës exacerbantes (les mêmes maladies ont régné jusqu'en juillet).
Vienne, *Dauphiné.*	Fièvres catharrales, rhumatismes, accès de goutte.

MOIS DE FÉVRIER 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE. Plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	BAROMÈTRE. Moindre élévation.	BAROMÈTRE. Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Lorette, *Comminges*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	O	froide & humide.
Perpignan, *Roussillon*	6.	18. 27.	10, 0.	— 0, 0.	5, 8.	1. 2. 3.	15. 16.	28. 0, 0.	27. 2, 0.	27. 11, 0.	....	14	N. & N. E.	
Toulon, *Provence*	2.	22.	13, 0.	— 1, 0.	5, 8.	3.	16.	28. 4, 6.	27. 3, 0.	27. 11, 5.	....	5	N.O	froide.
Marseille, *Provence*	2. 4.	18. 19.	10, 5.	— 0, 0.	....	2.	16.	28. 3, 0.	27. 2, 0.	....	0. 5, 0.	6	N.O	froide & humide.
Toulouse, *Languedoc*	5. 6.	19. 21.	10, 0.	— 0, 4.	3, 8.	3. 22.	16.	28. 1, 0.	26. 11, 0.	27. 8, 1.	....	14	N. O. & S. E.	
Montpellier, *Languedoc*	10.	19.	9, 0.	— 1, 0.	4, 3.	3.	17.	28. 5, 0.	27. 2, 0.	27. 9, 6.	3. 2, 9.	8	N. O.	
Tarascon, *Provence*	9. 10.	4. 19.	8, 0.	1, 0.	4, 2.	....	....	....	....	....	....	7	N.	
Montauban, *Languedoc*	5. 11.	....	10, 0.	....	....	22.	26.	27. 9, 0.	26. 7, 0.	27. 3, 8.	....	8	O. & N. O.	
Mézin, *Guienne*	....	....	....	....	....	4. 22.	16. 17.	28. 4, 0.	27. 6, 0.	27. 10, 10.	....	12	O.	
Viviers, *Languedoc*	8.	21.	7, 2.	— 2, 0.	2, 3.	3.	17.	28. 2, 0.	27. 1, 0.	27. 8, 11.	....	2	N.	
Saint-Saturnin, *Provence*	....	....	6, 0.	1, 0.	....	....	....	28. 2, 0.	27. 1, 0.	....	....	2	N	froide & sèche.
Bordeaux, *Guienne*	6.	19.	11, 6.	— 0, 1.	4, 4.	3.	6.	28. 5, 6.	27. 2, 0.	28. 0, 4.	1. 10, 0.	12	N.O	froide & humide.
Aurillac, *Auvergne*	6.	....	8, 5.	....	....	....	....	28. 2, 0.	27. 3, 0.	....	....	21	N. & E.	
Villefranche, *Beaujolois*	....	....	....	— 2, 0.	....	11. 21.	17.	28. 0, 0.	27. 0, 0.	....	....	11	S	froide & humide.
Padouë, *Italie*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	27. 9, 1.	1. 2, 2.	6	N.	
La Tremblade, *Saintonge*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	28. 3, 0.	....	....	N.	
Vienne, *Dauphiné*	9.	21.	8, 0.	— 1, 0.	3, 3.	3.	16.	27. 11, 6.	26. 9, 6.	27. 5, 6.	....	12	N.	
Issoire, *Auvergne*	....	21. 22.	....	— 3, 0.	....	3.	27.	27. 3, 0.	26. 1, 0.	....	....	....	S. & N.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	7.	1. 19.	12, 0.	1, 0.	5, 7.	3. 22.	16.	28. 3, 6.	27. 3, 0.	27. 10, 8.	....	14	N.	
Morteau, *Franche-Comté*	....	....	4, 0.	— 3, 0.	1, 0.									
Luçon, *Poitou*	6.	1. 20.	9, 0.	— 0, 0.	3, 6.	3.	17.	28. 7, 0.	27. 7, 0.	28. 1, 8.	....	10	N. E.	
Poitiers, *Poitou*	7. 9.	27.	8, 0.	— 2, 5.	2, 6.	3.	16.	28. 3, 10.	27. 1, 10.	27. 10, 3.	1. 3, 6.	10	N. E. & S. O .	froide & humide.
Bourbonne-les-Bains, *Bourbonn.*	7.	17.	6, 3.	— 3, 0.	1, 2.	3.	16.	27. 6, 6.	26. 5, 6.	27. 1, 0.	....	8	S. E. & O.	
Mirebeau, *Poitou*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	N. O. & S. O.	
Les Essarts, *Poitou*	5. 7.	1.	8, 0.	— 2, 0.	....	....	....	....	....	....	....	....	*Variable* ...	froide & humide.
Neufchâtel, *Suisse*	8.	4. 21.	6, 2.	— 3, 0.	1, 2.	3.	17.	27. 1, 0.	25. 11, 0.	26. 7, 3.	....	9	E	*idem.*
Pontarlier, *Franche-Comté*	6. 8.	21.	4, 0.	— 9, 0.	— 0, 8.	....	....	....	....	....	....	9	S. E. & S. O.	
Nantes, *Bretagne*	8. 21.	2. 27.	8, 5.	— 0, 0.	4, 1.	3.	16.	28. 6, 0.	27. 5, 0.	28. 0, 7	....	12	E. & S. O . .	froide & humide.
Dijon, *Bourgogne*	8. 9.	2. 18.	10, 0.	— 2, 0.	1, 6.	3.	16. 17.	27. 8, 2.	26. 7, 6.	27. 2, 9.	0. 6, 6.	7	N. & N. O . .	*idem.*
Chinon, *Touraine*	5. 10.	27.	9, 0.	— 1, 8.	2, 1.	3.	16.	28. 8, 0.	27. 5, 6.	28. 1, 11.	2. 6, 0.	14	N. O. & S. O .	*idem.*
Schaffausen, *Suisse*	....	....	4, 5.	— 3, 9.	....	....	....	27. 2, 6.	26. 1, 0.					
Mulhausen, *Alsace*	9.	21.	7, 8.	— 5, 1.	1, 1.	3.	16. 17.	27. 10, 6.	26. 8, 6.	27. 3, 11.	1. 0, 6.	13	S. & E ...	froide & humide.
Chartres, *Beauce*	9.	27.	10, 0.	— 5, 0.	1, 2.	3.	16.	28. 1, 6.	27. 0, 0.	27. 7, 5.	....	14	E. & O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	8. 22.	....	7, 0.	....	....	11. 12.	16.	28. 5, 0.	27. 6, 0.	28. 0, 0.	....	12	S. & S. O.	
Saint-Dizier, *Champagne*	6.	4.	8, 5.	— 3, 0.	1, 2.	4.	17.	28. 4, 4.	27. 2, 6.	27. 9, 8.	....	11	S. & E.	
Strasbourg, *Alsace*	....	21.	....	— 3, 0	....	3	17.	28. 1, 0.	27. 0, 0.	27. 5, 11.	....	9	S. O. & N. O.	
Saint-Malo, *Bretagne*	22. 23.	1. 4.	9, 0.	— 0, 0.	3, 8.	3.	16.	28. 7, 0.	27. 6, 0.	28. 1, 4.	....	11	E. & N. E . .	froide & humide.
Avranches, *Normandie*	....	....	7, 0.	— 0, 0.	....	....	....	28. 4, 0.	27. 4, 0.	....	....	8	N. & N. E . .	froide & sèche.
Nancy, *Lorraine*	7.	17.	7, 1.	— 2, 3.	1, 8.	3.	17.	27. 9, 5.	26. 8, 7.	27. 3, 7.	....	10	S. O.	
Obernheim, *Alsace*	....	4. 27.	....	— 0, 0.	....	3.	17.	28. 0, 0.	26. 10, 0.	27. 5, 0.	....	13	O. & S. O.	
Paris, *Ile de France*	7.	5.	8, 0.	— 1, 7.	1, 9.	3.	16.	28. 6, 5.	27. 3, 11.	27. 11, 10.	0. 9, 8.	15	S. O. & N . .	froide & humide.
Meaux, *Brie*	23.	18.	7, 5.	— 0, 8.	2, 2.	3.	17.	28. 5, 0.	27. 3, 6.	27. 10, 9.				
Montmorenci, *Ile de France*	23.	27.	7, 3.	— 3, 0.	1, 5.	3.	16.	28. 3, 3.	27. 1, 0.	27. 9, 1.	1. 8, 3.	15	N. & S. O . .	froide & humide.
Soissons, *Ile de France*	23. 28.	26.	5, 0.	— 6, 0.	....	1.	28.	28. 2, 0.	27. 2, 0.	27. 9, 4.	....	12	N. & N. O . .	douce & humide.
Rouen, *Normandie*	7.	27.	6, 5.	— 4, 0.	0, 7.	3.	16.	28. 5, 0.	27. 3, 3.	27. 10, 7.	....	14	E. & N ...	froide & humide.
Rethel-Mazarin, *Champagne*	23.	18.	6, 0.	— 0, 5.	2, 1.	12.	17.	28. 1, 0.	27. 0, 0.	27. 7, 9.	....	24	E. & N. O.	
Abbeville, *Picardie*	23.	27.	8, 0.	— 2, 0.	1, 5.	3. 12.	15.	28. 6, 0.	27. 3, 0.	28. 0, 4	....	12	N. & S. O.	
Cambrai, *Cambresis*	23.	1.	5, 0.	1, 2.	2, 9.	3.	16.	28. 5, 9.	27. 4, 0.	27. 11, 1.	0. 2, 0.	10	S. & S. O.	
Lille, *Flandre*	....	27.	6, 0.	— 2, 5.	....	2.	16.	28. 3, 6.	27. 3, 0.	....	....	15	N. & S. E . .	froide & humide.
Bruxelles, *Brabant*	23.	5.	7, 5.	— 4, 5.	3, 3.	3.	25.	28. 5, 6.	27. 3, 9.	27. 11, 1.	....	13	O. & S	*idem.*
Bréda, *Hollande*	7. 23.	5.	7, 1.	— 2, 5.	1, 5.	3.	25.	28. 4, 6.	27. 2, 5.	27. 9, 10.	1. 4, 5.			
Leyde, *Hollande*	8. 22.	15.	5, 7.	— 2, 2.	....	3. 13.	16. 25.	28. 6, 1.	27. 3, 6.					
Sparendam, *Hollande*	23.	14.	5, 3.	— 1, 3.	2, 0.	3.	25.	28. 6, 6.	27. 3, 6.	27. 11, 2.	1. 0, 8.			
Amsterdam, *Hollande*	7.	14.	5, 3.	— 1, 3.	1, 7.	3.	24.	28. 5, 8.	27. 2, 8.	27. 10, 2.				
Franéker, *Frise*	23.	20.	6, 2.	— 5, 7.	1, 3.	3. 13.	25.	28. 6, 1.	27. 2, 6.	27. 11, 2.	1. 3, 2.	15	S. E.	
Lewarden, *Frise*	23.	13.	5, 3.	— 3, 8.	0, 6.	2.	24. 25.	28. 4, 3.	27. 1. 8.	27. 9, 3.				

OBSERVATIONS.

Côtes de Volmure, *province de Basilicate en Italie*...	Le 10, trombe, ou tiphon ou siphon.
Cadix & Gibraltar, *Espagne*.......	Le 13, violente tempête.
Uglian-Caldo, *états de Florence*.....	Le 18, tremblement de terre.
Brest, *Bretagne*...	Le 25, belle aurore boréale, qui a fait varier l'aiguille aimantée.
Malthe...........	Le 26, tonnerre.

MALADIES.

Avranches........	Mêmes maladies qu'en janvier.
Aurillac..........	Fièvres quartes, fièvres putrides, vermineuses, fièvres catharrales, apoplexies, coliques intestinales & utérines, petite-vérole.
Bourbonne-les-bains.	Mêmes maladies qu'en janvier, coqueluches parmi les enfans.
Cambrai, *Cambresis*	Fièvres putrides, rhumatismes, température funeste aux vieillards & aux poitrinaires.
Chinon...........	Fièvres malignes, petite-vérole, fièvre rouge & miliaire, fausses péripneumonies.
Dijon...........	Rougeole, fluxions, éréspèles, maux de gorge, rhumatismes.
Issoire	Aucune maladie populaire.
Lille	Fièvre rouge, rhumatismes, coliques d'estomac & de bas-ventre, rhûmes de poitrine.
Lorette..........	Fièvres quartes, rhumatismes, fluxions, rhûmes.
Luçon...........	Rhûmes, rhumatismes, pleurésies.
Montauban.......	Fluxions catharrales, douleurs de rhumatisme & de goutte, fièvres vermineuses.
Montmorenci......	Rhûmes & coqueluches parmi les enfans.
Nantes..........	Mêmes maladies qu'en janvier.
Obernheim	Pleurésies, péripneumonies, affections catharrales.
Paris	Fièvres tierces, coliques violentes, fièvres rouges, beaucoup de scorbut, maux de gorge, rhûmes, affections rhumatismales, dyssenterie.
Poitiers	Eréspèles, ophthalmies, affections catharrales.
Pontarlier	Fièvres putrides vermineuses.
Saint-Saturnin.....	Rhûmes, fluxions de poitrine.
Soissons, *Ile de Fr.*.	Rhûmes, fluxions de poitrine, petite-vérole, fièvres humorales.
Vienne...........	Fièvres continuës sur les enfans, fièvres intermittentes.

MOIS DE MARS 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur. *Degrés.*	THERMOMÈTRE. Plus grand froid. *Degrés.*	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne. *Degrés.*	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation. *Pouc. lign.*	BAROMÈTRE. Moindre élévation. *Pouc. lign.*	BAROMÈTRE. Élévation moyenne. *Pouc. lign.*	Quantité de pluie. *Pouc. lign.*	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
Lorette, *Comminges*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	O.	froide & humide.
Perpignan, *Rouſſillon*	30.	7.	13, 7.	3, 0.	9, 4.	29. 30.	3. 6.	28. 2, 0.	27. 0, 0.	27. 7, 7.	.....	7	N.	
Toulon, *Provence*	23. 31.	15.	16, 0.	3, 0.	9, 3.	18. 29.	4.	28. 4, 0.	27. 4, 0.	27. 10, 1.	.....	7	N. E. & O.	
Marſeille, *Provence*	21. 23.	27.	14, 0.	3, 3.	.....	18.	4.	28. 3, 6.	27. 2, 0.	.....	7. 4, 0.	9	N. O. & S. E	chaude & humide.
Montpellier, *Languedoc*	31.	27.	18, 0.	2, 0.	7, 7.	29.	4.	28. 4, 6.	27. 2, 0.	27. 9, 3.	3. 0, 6.	11	N. O.	
Taraſcon, *Provence*	31.	28.	17, 0.	3, 5.	8, 4.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	E. & N.	
Montauban, *Languedoc*	22. 23.	.....	13, 0.	.....	.....	28. 29.	3.	27. 8, 0.	26. 7, 0.	27. 2, 7.	.....	6	O. & N.	
Mézin, *Guienne*	.....	.....	.....	.....	.....	28. 30.	3.	28. 3, 0.	27. 1, 0.	27. 9, 2.	.....	13	N. O.	
Viviers, *Languedoc*	31.	15. 27.	15, 5.	1, 0.	6, 5.	29.	4.	28. 1, 6.	27. 0, 6.	27. 7, 10.	.....	3	N.	
Saint-Saturnin, *Provence*	.....	28.	9, 0.	1, 0.	.....	.....	.....	28. 2, 0.	27. 4, 0.	.....	.....	12	S. E. & N	froide & humide.
Bordeaux, *Guienne*	21.	16.	16, 4.	— 0, 0.	7, 0.	29.	3.	28. 5, 5.	27. 2, 9.	27. 11, 2.	1. 1, 6.	12	N. N. O	*idem.*
Aurillac, *Auvergne*	22.	.....	9, 5.	.....	.....	.....	.....	28. 2, 0.	27. 2, 0.	.....	.....	18	N. & O.	
Villefranche, *Beaujolois*	.....	16. 28.	14, 0.	— 1, 0.	.....	28.	6.	28. 0, 0.	26. 11, 0.	.....	.....	5	N	*variable.*
Padouë, *Italie*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	27. 9, 0.	2. 8, 6.	13	N.	
La Tremblade, *Saintonge*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	28. 2, 4.	.....	.....	N.	
Vienne, *Dauphiné*	31.	27.	16, 0.	1, 5.	7, 2.	29.	3.	27. 11, 3.	26. 9, 0.	27. 5, 0.	.....	8	N.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	25.	9.	11, 0.	— 3, 5.	4, 0.	6. 10.	15.	28. 1, 0.	27. 2, 0.	27. 9, 9.	.....	9	S.	
Morteau, *Franche-Comté*	.....	.....	5, 0.	— 1, 0.	2, 0.									
Luçon, *Poitou*	22.	17.	11, 0.	— 3, 0.	3, 6.	28.	3.	28. 9, 1.	27. 5, 0.	28. 1, 3.	.....	7	N. E. & S. O.	
Poitiers, *Poitou*	18. 29.	26.	13, 0.	— 2, 3.	5, 1.	29.	3.	28. 3, 10.	27. 1, 0.	27. 9, 7.	1. 5, 0.	8	N. E. & O	froide & humide.
Bourbonne-les-Bains, *Bourbonn.*	30.	18.	12, 2.	— 1, 6.	5, 1.	29,	4.	27. 6, 6.	26. 5, 3.	27. 0, 5.	.....	8	N. E. & S. O.	
Mirebeau, *Poitou*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	N. E.	
Les Eſſarts, *Poitou*	29.	6. 7.	12, 0.	— 1, 0.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	E. & O	froide & humide.
Pontarlier, *Franche-Comté*	31.	27. 28.	9, 0.	— 3, 0.	2, 6.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11	N E. & S. E.	
Nantes, *Bretagne*	19.	16.	14, 0.	0, 5.	6, 5.	27. 29.	3.	28. 6, 0.	27. 5, 0.	28. 0, 0.	.....	10	N. E. & E	froide & humide.
Dijon, *Bourgogne*	16. 23.	15. 27.	13, 0.	— 0, 0.	5, 4.	22. 29.	4,	27. 8, 0.	26. 9, 7.	27. 2, 6.	2. 2, 6.	11	S. & S. O	*idem.*
Chinon, *Touraine*	19	6. 16.	13, 5.	— 1, 2.	5, 1.	28.	1.	28. 7, 9.	27. 6, 6.	28. 1, 6.	1. 5, 0.	8	E. & S. E	*variable.*
Schaffauſen, *Suiſſe*	.....	.....	10, 6.	— 2, 6.	.....	.....	.....	27. 1, 0.	26. 0, 0.					
Mulhauſen, *Alſace*	23.	14.	13, 5.	— 2, 8.	4, 9.	29.	4.	27. 9, 9.	26. 7, 6.	27. 3, 6.	2. 4, 1.	14	N. E. & S	froide & humide.
Chartres, *Beauce*	19. 29.	13. 27.	12, 0.	— 2, 0.	4, 2.	28.	3.	28. 1, 1.	27. 0, 0.	27. 6, 10.	.....	11	N. & N. E.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	22.	.....	12, 0.	.....	.....	27.	21.	28. 5, 0.	27. 7, 0.	27. 10, 9.	.....	9	N. & N. E.	
Saint-Dizier, *Champagne*	3.	13.	10, 0.	— 0, 0.	4, 0.	13.	4.	28. 2, 0.	27. 2, 6.	27. 6, 10.	.....	6	E.	
Strasbourg, *Alſace*	.....	13.	.....	— 2, 0.	.....	13. 28.	4.	28. 0, 0.	26. 11, 0.	27. 6, 2.	.....	13	N.	
Saint-Malo, *Bretagne*	20.	5.	15, 0.	1, 0.	6, 3.	27. 28.	1.	28. 6, 6.	27. 4, 6.	28. 0, 8.	.....	10	N. E	froide & humide.
Avranches, *Normandie*	.....	.....	11, 0.	4, 0.	.....	.....	1.	28. 4, 6.	27. 4, 0.	.....	.....	4	E	froide & sèche.
Nancy, *Lorraine*	31.	18.	12, 9.	— 1, 4.	5, 2.	28.	4.	27. 8, 9.	26. 8, 4.	27. 2, 10.	.....	16	N. E. & S. O.	
Obernheim, *Alſace*	.....	16.	.....	— 1, 0.	.....	13. 29.	3.	27. 11, 0.	26. 9, 0.	27. 5, 1.	.....	8	O. & N.	
Paris, *Ile de France*	22. 30.	13. 17.	11, 0.	— 0, 0.	4, 8.	27. 28.	3.	28. 5, 3.	27. 4, 0.	27. 11, 5.	1. 2, 7.	16	N. & N. E	froide & humide.
Montmorenci, *Ile de France*	29.	27.	12, 4.	— 1, 3.	4, 7.	27. 28.	3.	28. 2, 9.	27. 1, 3.	27. 8, 9.	1. 1, 3.	16	N. E. & S. O	*idem.*
Soiſſons, *Ile de France*	31.	13. 17.	16, 0.	— 5, 0.	4, 1.	28.	23.	28. 0, 0.	27. 1, 0.	27. 6, 1.	.....	12	S. O	douce & humide.
Rouen, *Normandie*	20.	27.	11, 5.	— 2, 0.	4, 1.	14. 28.	2. 3. 4.	28. 4, 3.	27. 3, 9.	27. 10, 3.	.....	8	N. E. & S. O	froide & humide.
Rethel-Mazarin, *Champagne*	31.	14. 17.	10, 3.	1, 5.	5, 2.	28.	3. 4.	28. 2, 0.	27. 1, 0.	27. 7, 7.	.....	26	O.	
Abbeville, *Picardie*	21. 22.	16.	11, 0.	— 0, 0.	4, 5.	29.	23.	28. 7, 0.	27. 3, 0.	28. 0, 3.	.....	16	S. O.	
Cambrai, *Cambreſis*	31.	1.	9, 5.	3, 0.	5, 2.	13.	1.	28. 5, 6.	27. 3, 0.	27. 10, 9.	0. 11, 0.	14	N. E.	
Lille, *Flandre*	.....	13.	10, 0.	— 0, 5.	.....	13.	4.	28. 3, 0.	27. 4, 0.	.....	.....	11	N. E. & S. O	froide & humide.
Bruxelles, *Brabant*	22.	13.	13, 5.	— 2, 2.	5, 5.	13.	23.	28. 6, 0.	27. 2, 0.	27. 10, 6.	.....	14	N. E. & S. O	*idem.*
Bréda, *Hollande*	22.	2.	12, 4.	— 2, 2.	4, 1.	13.	23.	28. 4, 11.	27. 0, 6.	27. 9, 8.	2. 3, 1.			
Leyde, *Hollande*	22. 30.	13.	10, 6.	— 2, 6.	.....	13.	24. 25.	28. 7, 1.	27. 4, 6.					
Sparendam, *Hollande*	19. 23.	13.	8, 0.	— 0, 8.	3, 5.	13.	24.	28. 7, 7.	27. 3, 10.	.....	2. 4, 9.			
Amſterdam, *Hollande*	22.	12. 13.	8, 9.	— 0, 0.	4, 5.	13.	23.	28. 6, 7.	27. 0, 9.	27, 9, 6.				
Franéker, *Friſe*	23.	13.	10, 7.	— 4, 0.	4, 2.	12. 13.	23.	28. 7, 6.	27. 1, 3.	27. 11, 2.	2. 4, 4.	18	N. O.	
Lewarden, *Friſe*	30.	12.	9, 3.	— 1, 7.	2, 3.	12.	23.	28. 6, 8.	27. 1, 8.	27. 10, 2.				

OBSERVATIONS.

Clos-le-Prêtre, *près de la riv. de Bièvre.* Le 17, à huit heures du soir, globe de feu qui parut s'élever d'une pièce d'eau; on vit en même temps une lumière dans le ciel vers le nord-ouest. (C'étoit une aurore boréale avec jets de lumière que j'ai observée à Montmorenci, & qui a été aussi observée ailleurs, & notamment à Rochefort.) *Voy. Gaz. d'Agricult. n° 30 du 14 avril 1778.*

MALADIES.

Avranches........ Fièvres catharrales putrides, coqueluche parmi les enfans.

Aurillac.......... Fièvres putrides vermineuses, fièvres quartes.

Bourbonne-les-bains. Fièvres tierces, maux de gorge gangréneux, petite-vérole.

Chatelleraut, *Poitou* Apoplexies, rhûmes catharreux, pleuro-péripneumonies.

Chinon........... Fièvres malignes & miliaires.

Dijon............ Rougeole, fièvres, rhûmes, maux de gorge, éréfipèles, fièvres catharrales, fausses pleurésies.

Lille............ Rhûmes, fluxions de poitrine, fièvres catharrales, pleurésies, éréfipèles, esquinancie, flux de ventre, quelques apoplexies.

Lorette.......... Mêmes maladies qu'en hiver.

Luçon........... Aucune maladie notable. (C'est ce qui n'est point arrivé dans le mois de mars depuis trente ans.)

Marseille, *Provence.* Maux de gorge, rhumatismes, éréfipèles, furoncles, fluxions sur les yeux & sur les oreilles, scarlatine, petite-vérole, pleurésies, fièvres vermineuses parmi les enfans.

Montauban........ Maux de gorge, péripneumonies bilieuses, douleurs de rhumatisme & de goutte, fièvres continuës.

Montmorenci...... Fluxions de poitrine; les personnes âgées & infirmes souffroient.

Nantes........... Petite-vérole, dyssenteries, cours de ventre.

Obernheim....... Rhumatismes.

Paris............ Catharres, fluxions, petite-vérole, fièvres putrides, coliques, crachement de sang chez les vieillards, dérangement d'estomac, diarrhées, toux stomachale & sèche.

Poitiers.......... Fièvres catharrales, pertes de sang, fièvres intermittentes, apoplexies, paralysies, affections vaporeuses, engorgement aux amygdales, éréfipèles.

Pontarlier........ Mêmes maladies qu'en février, pleurésies.

Rouen, *Normandie.* Pleurésies & péripneumonies bilieuses, fièvre miliaire, fièvre catharrale, nerveuse, exanthématique.

S. Antonin, *Rouerg.* Maladies chroniques, suites des fièvres intermittentes de l'automne, telle que cachexies, hydropisies, &c.

Saint-Saturnin..... Rhûmes, fluxions de poitrine.

Soissons.......... Petite-vérole, catharres parmi les enfans, apoplexies, fièvres tierces & quartes, rhûmes, fluxions de poitrine, rhumatismes.

Vienne........... Fièvres intermittentes, fièvres catharrales, rougeole.

Villefranche, *Beaujolois*......... Aucune maladie populaire.

MOIS D'AVRIL 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS		THERMOMÈTRE.			JOURS		BAROMÈTRE.			Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
	de la plus grande chaleur.	du plus grand froid.	Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	de la plus grande élévation.	de la moindre élévation.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.				
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Lorette, *Comminges*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	O. & E	douce & humide.
Perpignan, *Roussillon*	1.	23.	20, 0.	6, 0.	13, 4.	1.	28. 29.	27. 10, 0.	27. 3, 0.	27. 6, 1.	....	4	E. & N.	
Toulon, *Provence*	6.	23.	22, 0.	7, 0.	12, 9.	8. 11.	24.	28. 2, 0.	27. 6, 6.	27. 10, 11.	....	2	E. & O.	
Avezac, *Nébousan*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	E. & O	douce & sèche.
Marseille, *Provence*	4.	23.	17, 5.	7, 5.	....	10.	23.	28. 4, 0.	27. 7, 0.	....	2. 3, 2.	3	N. O. & S. E	chaude & sèche.
Agde, *Languedoc*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	N. O. & E	*variable*, sèche.
Montpellier, *Languedoc*	1.	23.	20, 0.	5, 0.	12, 2.	10.	22.	28. 2, 0.	27. 6, 6.	27. 10, 3.	1. 3, 1.	8	E.	
Tarascon, *Provence*	13.	23. 25.	18, 0.	8, 0.	13, 2.	....	....	....	....	....	....	2	N.	
Montauban, *Languedoc*	11. 12.	....	16, 0.	....	....	8. 18.	29. 30.	27. 4, 6.	26. 9, 0.	27. 2, 0.	....	9	O.	
Mézin, *Guienne*	....	....	....	....	....	1.	30.	27. 11, 6.	27. 2, 6.	27. 7, 6.	....	17	E. & O.	
Viviers, *Languedoc*	12.	23.	17, 5.	2, 5.	10, 9.	9. 11.	30.	27. 10, 3.	27. 2, 9.	27. 7, 3.	3. 5, 4.	5	N.	
Saint-Saturnin, *Provence*	....	23.	12, 0.	4, 0.	....	....	....	28. 2, 0.	27. 3, 6.	....	....	6	N	*variable.*
Bordeaux, *Guienne*	2.	22.	20, 3.	3, 8.	10, 9.	1.	29.	28. 2, 10.	27. 4, 9.	27. 11, 0.	1. 2, 10.	10	O. & N. O	*idem*, froide & humide.
Aurillac, *Auvergne*	12.	....	12, 5.	....	....	....	....	27. 11, 0.	27. 4, 0.	....	....	12	E. & O.	
Villefranche, *Beaujolois*	....	....	19, 0.	5, 0.	....	....	....	27. 10, 0.	27. 2, 0.	....	....	8	N	douce & sèche.
Padouë, *Italie*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	27. 8, 7.	3. 0, 3.	16	E.	
La Tremblade, *Saintonge*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	28. 2, 0.	....	....	N. & E.	
Vienne, *Dauphiné*	11.	23.	19, 0.	4, 5.	12, 3.	1. 10. 11.	30.	27. 8, 6.	27. 0, 2.	27. 5, 5.	....	7	S. & N.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	13.	23.	21, 0.	4, 0.	12, 4.	1.	30.	28. 2, 0.	27. 5, 3.	27. 10, 1.	....	8	N. & N. E.	
Morteau, *Franche-Comté*	....	....	11, 0.	4, 0.	7, 0.									
Luçon, *Poitou*	12. 13.	17.	16, 0.	2, 0.	8, 9.	2.	30.	28. 6, 1.	27. 7, 6.	28. 0, 10.	....	6	S. O.	
Poitiers, *Poitou*	7.	23.	18, 0.	1, 6.	9, 5.	7.	30.	28. 1, 0.	27. 3, 10.	27. 9, 4.	1. 5, 0.	2	O. & S. O	froide & humide.
Bourbonne-les-Bains, *Bourbonn.*	8.	17.	18, 7.	0, 5.	9, 2.	10. 12.	22. 30.	27. 4, 3.	26. 8, 6.	27. 0, 8.	....	6	O.	
Mirebeau, *Poitou*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	N. O.	
Les Essarts, *Poitou*	12.	17. 22.	17, 2.	2, 0.	....	....	....	....	....	....	....	....	*Variable*	*variable.*
Pontarlier, *Franche-Comté*	7.	19. 23.	16, 0.	2, 0.	7, 0.	....	....	....	....	....	....	14	E. & S. O.	
Nantes, *Bretagne*	13.	17. 22.	19, 0.	3, 0.	10, 2.	9. 12.	29. 30.	28. 3, 0.	27. 6, 0.	27. 11, 11.	....	14	S. O. & N. O	*variable.*
Dijon, *Bourgogne*	11.	17.	22, 0.	3, 5.	10, 0.	1.	22.	27. 7, 6.	26. 10, 6.	27. 3, 3.	1. 10, 4.	10	N. O. & S. O	chaude & humide.
Chinon, *Touraine*	11.	17.	21, 0.	— 0, 0.	9, 8.	7.	30.	28. 5, 6.	27. 7, 6.	28. 1, 3.	1. 9, 0.	13	S	*idem.*
Schaffausen, *Suisse*	....	....	19, 0.	3, 0.	....	....	....	27. 0, 0.	26. 4, 6.					
Mulhausen, *Alsace*	7.	19.	20, 5.	1, 7.	9, 9.	11	30.	27. 7, 6.	26. 8, 3.	27. 3, 7.	2. 3, 0.	16	S. & S. O	*variable*, froide.
Chartres, *Beauce*	8.	25.	21, 0.	1, 2.	9, 4.	1. 11.	30.	27. 11, 3.	27. 2, 0.	27. 7, 6.	....	10	O. & N. E.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	11.	....	12, 0.	....	....	7. 18.	30.	28. 3, 0.	27. 5, 0.	27. 10, 9.	....	11	N. & N. E.	
Strasbourg, *Alsace*	....	16. 17.	....	2, 0.	....	6. 12.	22.	27. 10, 0.	27. 2, 0.	27. 6, 7.	....	16	S. O.	
Saint-Malo, *Bretagne*	3. 30.	16.	14, 0.	2, 5.	8, 8.	7.	20. 30.	28. 5, 0.	27. 7, 0.	28. 1, 1.	....	18	N	froide & humide.
Avranches, *Normandie*	....	....	16, 0.	6, 0.	....	....	....	28. 2, 0.	27. 4, 0.	....	....	8	N. & N. O	froide & sèche.
Nancy, *Lorraine*	8.	17.	19, 2.	1, 1.	9, 9.	11.	30.	27. 6, 2.	26. 6, 10.	27. 2, 8.	....	13	O. & N. E.	
Obernheim, *Alsace*	....	17.	....	2, 5.	....	10. 13.	28.	27. 9, 0.	27. 1, 0.	27. 5, 6.	....	6	O.	
Paris, *Ile de France*	10.	17.	16, 7.	3, 0.	9, 1.	12.	30.	28. 3, 4.	27. 5, 0.	27. 11, 0.	2. 5, 0.	11	N	*variable*, froide.
Montmorenci, *Ile de France*	8.	17.	19, 0.	— 0, 0.	8, 9.	11. 12.	30.	28. 0, 9.	27. 3, 0.	27. 8, 4.	1. 5, 0.	11	N. & N. E	*idem.*
Soissons, *Ile de France*	....	....	18, 0.	— 3, 0.	....	....	....	28. 0, 0.	27. 2, 0.	....	....	5	N. E. & S	froide & sèche.
Rouen, *Normandie*	8. 10.	17.	19, 0.	— 0, 0.	9, 1.	12.	30.	28. 3, 0.	27. 5, 3.	27. 10, 6.	....	5	N. E. & S	douce & humide.
Rethel-Mazarin, *Champagne*	8. 10.	16. 17.	16, 0.	4, 0.	9, 6.	11. 12.	30.	28. 0, 0.	27. 2, 6.	27. 7, 8.	....	18	O & N. O.	
Cambrai, *Cambresis*	8. 10.	17.	14, 5.	6, 0.	9, 6.	11. 12.	30.	28. 3, 0.	27. 5, 0.	27. 10, 7.	0. 11, 6.	13	N. & E.	
Lille, *Flandre*	....	....	16, 0.	2, 5.	....	....	....	28. 0, 0.	27. 4, 0.	....	....	11	N. E. & S	douce & sèche.
Bruxelles, *Brabant*	8. 9.	16.	19, 5.	— 1, 0.	9, 5.	7. 8.	30.	28. 2, 9.	27. 5, 3.	27. 10, 5.	....	14	S. O. & E	*variable* & humide.
Bréda, *Hollande*	9.	15.	18, 6.	0, 6.	8, 8.	11.	30.	28. 2, 8.	27. 4, 9.	27. 9, 8	1. 7, 3.			
Leyde, *Hollande*	10.	16.	16, 8.	0, 5.	....	8. 12.	30.	28. 4, 2.	27. 7, 5.					
Sparendam, *Hollande*	10. 11.	16.	16, 5.	0, 8.	8, 6.	8. 11.	30.	28. 5, 6.	27. 6, 9.	28. 0, 3.	2. 6, 3.			
Amsterdam, *Hollande*	10.	18.	16, 9.	2, 3.	8, 3.	11.	30.	28. 3, 6.	27. 5, 6.	27. 10, 7.				
Franéker, *Frise*	30.	14.	18, 0.	-0, 8.	9, 2.	11.	30.	28. 4, 7.	27. 6, 8.	27. 10, 6.	1. 6, 0.	14	N. O.	
Lewarden, *Frise*	7.	16.	15, 5.	— 0, 0.	7, 5.	11.	30.	28. 4, 3.	27. 5, 6.	27. 10, 10.				

OBSERVATIONS.

Manheim, *Allemag.*	Le 2, tremblement de terre.
Vienne, *Autriche..*	Du 2 au 5, chaleur extraordinaire; le 6, à 1 heure du matin, orage violent & tonnerre.
Presbourg, *Hongrie.*	Le 8, accroiſſement ſubit des eaux du Danube.
Touraine........	Le 8, tonnerre tombé ſur trois égliſes dans la Touraine.
Dreux, *Ile de Fran.*	Le 16, neige abondante.
Parme, *Italie*....	Le 20, tonnerre & tremblement de terre.
Apt, *Provence*....	Le 23, phénomène ſemblable à une aurore boréale.
Dauphiné........	Le 25, neige abondante.
Roy. de Naples....	Trombe ou ſiphon qui a cauſé beaucoup de ravages.

MALADIES.

Agde, *Languedoc.*	Pleuréſies, péripneumonie, fièvres intermittentes, coqueluche.
Avranches.......	Fièvres catharrales putrides.
Aurillac.........	Toux catharrales, fièvres putrides bilieuſes, rhumatiſmes.
Bourbonne-les-bains.	Maux de gorge, fluxions de poitrine, petite-vérole.
Chinon,.........	Fièvres printanières vermineuſes, paralyſies, maux d'eſtomac, petite-vérole.
Dijon..........	Rougeole ſuivie de dépôts, fièvre rouge, pleuréſie inflammatoire, péripneumonie, rhumatiſmes, fièvres tierces.
Lille..........	Flux de ventre, angines, pleuro-pneumonies, fièvres continuës.
Lorette.........	Rhûmes, fièvres tierces & quartes.
Luçon..........	Rhûmes catharreux, fièvre ſcarlatine parmi les enfans.
Montauban.......	Mêmes maladies qu'en mars.
Montmorenci......	Aucune maladie, mais dans les environs fièvre maligne putride, épidémique.
Nantes..........	Mêmes maladies qu'en mars.
Obernheim.......	Mêmes maladies qu'en mars, maux de gorge, fièvres catharrales.
Paris...........	Fièvres éréſipélateuſes malignes, parotides engorgées, catharres, fièvres intermittentes.
Poitiers.........	Ophthalmies, oreillons, fauſſes péripneumonies, fièvres putrides bilieuſes, fièvres tierces intermittentes, petite-vérole volante.
Pontarlier.......	Aucune maladie populaire.
S. Brieux, *Bretagn.*	Fièvres continuës bilieuſes, dyſſenteries, coqueluches.
Saint-Saturnin....	Mêmes maladies qu'en mars, fièvres tierces.
Vienne..........	Fièvres continuës, fièvres catharrales, rougeole, furoncles, diarrhées.

MOIS DE MAI 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE. Plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	BAROMÈTRE. Moindre élévation.	BAROMÈTRE. Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Lorette, *Comminges*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	O. & E	*variable.*
Perpignan, *Roussillon*	17.	27. 28.	20, 3.	12, 0.	16, 4.	15. 17.	13.	27. 11, 0.	27. 5, 0.	27. 8, 1.	.....	5	N. & E.	
Toulon, *Provence*	23. 24.	2.	22, 0.	9, 0.	16, 5.	17.	1.	28. 4, 0.	27. 9, 0.	28. 1, 1.	.....	2	E. & S. E.	
Avezac, *Nébousan*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	*Variable*	*variable.*
Marseille, *Provence*	4. 14.	1.	21, 0.	14, 5.	.....	15.	1.	28. 4, 6.	27. 10, 0.	.....	0. 11, 0.	2	S. O. & S. E	chaude & sèche.
Agde, *Languedoc*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	S. & S. E	*idem.*
Montpellier, *Languedoc*	21.	2.	23, 0.	9, 0.	15, 3.	20,	1.	28. 3, 0.	27. 7, 0.	27. 11, 0.	0. 11, 9.	5	E.	
Tarascon, *Provence*	22. 23.	29.	20, 0.	11, 5.	16, 0.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	N.	
Montauban, *Languedoc*	21. 22.	.....	19, 0.	.....	.....	15.	3.	27. 6, 3.	27. 0, 0.	27. 4, 0.	.....	9	O.	
Mézin, *Guienne*	.....	.....	.....	.....	.....	6.	1. 3. 4.	28. 0, 0.	27. 5, 0.	27. 8, 5.	.....	15	N. & O.	
Viviers, *Languedoc*	22.	1.	21, 2.	8, 2.	14, 3.	10. 16.	1.	27, 10, 5.	27. 4, 0.	27. 8, 4.	2. 3, 4.	5	N.	
Saint-Saturnin, *Provence*	.....	.....	16, 0.	5, 0.	.....	.....	.....	28. 3, 0.	28. 0, 0.	.....	.....	.....	.....	douce & sèche.
Bordeaux, *Guienne*	21.	15.	23, 0.	8, 5.	13, 6.	15.	1.	28. 4, 10.	27. 7, 2.	28. 1, 5.	1. 0, 5.	14	O. N. O	chaude & humide.
Aurillac, *Auvergne*	24.	.....	19, 0.	.....	.....	.....	.....	28. 0, 0.	27. 5, 0.	.....	.....	7	O.	
Villefranche, *Beaujolois*	.....	.....	22, 0.	4, 0.	.....	20.	.....	28. 0, 0.	27. 5, 0.	.....	.....	15	N. O	douce & sèche.
Padouë, *Italie*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	27. 11, 0.	1. 7, 3.	9	S. E.	
La Tremblade, *Saintonge*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	28, 3, 10.	.....	.....	N. & O.	
Vienne, *Dauphiné*	12. 21.	1.	22, 0.	9, 0.	15, 8.	20.	1.	27. 10, 6.	27. 3, 0.	27. 7, 9.	.....	13	N.	
Billon, *Auvergne*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	douce & humide.
Ile d'Oléron, *Aunis*	20.	8.	21, 0.	8, 0.	12, 6.	16.	1.	28. 6, 3.	27. 9, 9.	28. 3, 8.	.....	10	N. & N. O.	
Morteau, *Franche-Comté*	.....	.....	14, 0.	10, 0.										
Luçon, *Poitou*	18. 19.	27.	18, 0.	3, 0.	11, 9.	20.	1.	28. 7, 0.	27. 8, 9.	28. 3, 6.	.....	9	S. O.	
Poitiers, *Poitou*	22.	19.	20, 0.	6, 0.	11, 3.	20.	1.	28. 3, 2.	27. 5, 3.	27. 11, 11.	1. 1, 3.	4	O. & N. O	douce & humide.
Bourbonne-les-Bains, *Bourbonn.*	12.	29.	18, 3.	5, 2.	10, 0.	20.	1.	27. 6, 3.	26. 8. 9.	27. 2, 10.	.....	9	O.	
Mirebeau, *Poitou*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	O. & S. O.	
Les Essarts, *Poitou*	22.	1. 4.	18. 0.	8, 0.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	E. & N	froide & humide.
Pontarlier, *Franche-Comté*	4. 22.	1.	17, 0.	6, 0.	10, 6.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14	S.	
Nantes, *Bretagne*	22.	1.	22, 0.	8, 0.	13, 1.	20.	1.	28. 6, 0.	27. 7, 0.	28. 2, 2.	.....	9	S. O	froide & sèche.
Dijon, *Bourgogne*	7.	29.	22, 0.	7, 0.	13, 1.	10. 16.	1.	27. 7, 6.	26. 11, 6.	27. 5, 3.	1. 6, 3.	10	S. & S. O	assez douce & humide.
Chinon, *Touraine*	22.	2.	23, 0.	7, 0.	13, 2.	10.	1.	28. 3, 6.	27. 7, 6.	28. 0, 6.	2. 6, 6.	10	S. O	*variable.*
Schaffausen, *Suisse*	.....	.....	20, 2.	8, 5.	.....	.....	.....	27. 1, 0.	26. 0, 0.					
Mulhausen, *Alsace*	4.	20.	22, 2.	5, 5.	12, 7.	20.	1.	27. 9, 3.	27. 0, 0.	27. 6, 0.	1. 3, 3.	15	S. S. O. & E	chaude & sèche.
Chartres, *Beauce*	21.	2.	18, 2.	5, 5.	11, 2.	20.	1.	28. 1, 2.	27. 3, 1.	27. 9, 7.	.....	7	S. & S. O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	11.	.....	16, 0.	.....	.....	20.	2. 3.	28. 4, 0.	27. 7, 0.	28. 0, 3.	.....	10	S. S. O.	
Strasbourg, *Alsace*	.....	14. 29.	.....	8, 0.	.....	11, 20.	1.	28. 0, 0.	27. 3, 0.	27. 8, 7.	.....	9	S. O. & N. O.	
Saint-Malo, *Bretagne*	11. 13.	1. 2. 9.	18, 0.	8, 5.	11, 8.	20.	1.	28. 7, 0.	27. 8, 0.	28. 2, 7.	.....	16	O. & S	douce & sèche.
Avranches, *Normandie*	.....	.....	16, 0.	12, 0.	.....	.....	.....	28. 2, 0.	27. 5, 0.	.....	.....	6	S. & S. O	froide & sèche.
Nancy, *Lorraine*	4.	29.	20, 7.	7, 9.	13, 1.	20.	1.	27. 8, 0.	26. 10, 11.	27. 4, 8.	.....	11	S. O.	
Obernheim, *Alsace*	.....	30.	.....	9, 0.	.....	11. 15.	1.	28. 0, 0.	27. 3, 0.	27. 7, 9.	.....	8	N. & N. O.	
Paris, *Ile de France*	31.	1.	19, 5.	8, 0.	12, 7.	20.	1.	28. 5, 2.	27. 6, 4.	28. 1, 1.	2. 2, 9.	14	S. O. & O	froide & humide.
Montmorenci, *Ile de France*	11. 22.	2. 19.	17, 7.	5, 5.	11, 6.	20.	1.	28. 2, 7.	27. 4, 0.	27. 10, 10.	1. 7, 9.	12	S. O	*idem.*
Soissons, *Ile de France*	.....	.....	27, 0.	6, 0.	.....	.....	.....	28. 0, 6.	27. 3, 0.	.....	.....	7	S	douce & humide.
Rouen, *Normandie*	11. 31.	10. 24.	18, 0.	5, 0.	11, 9.	20.	1.	28. 5, 6.	27. 5, 3.	28. 0, 4.	.....	10	S. O. & N. O	*variable* & humide.
Rethel-Mazarin, *Champagne*	31.	24.	16, 2.	9, 0.	12, 5.	20.	1.	28. 2, 0.	27. 4. 3.	27. 10, 1.	.....	19	O.	
Cambrai, *Cambresis*	14.	1.	14, 5.	10, 0.	12, 1.	20.	1.	28. 4, 3.	27. 6, 0.	28. 0, 5.	0. 11, 3.	12	S.	
Lille, *Flandre*	.....	.....	15, 5.	7, 0.	.....	.....	.....	28. 1, 6.	27. 6, 0.	.....	.....	15	S. O	douce & humide.
Bruxelles, *Brabant*	5.	29.	22, 5.	5, 0.	13, 5.	10. 21.	1.	28. 3, 6.	27. 6, 0.	28. 0, 3.	.....	14	S. O	*idem.*
Bréda, *Hollande*	4.	23.	20, 4.	6, 2.	11, 7.	20.	1.	28. 5, 3.	27. 5, 10.	28. 0, 0.	2. 0, 11.			
Leyde, *Hollande*	12.	2.	19, 6.	6, 7.	.....	20. 21.	1.	28. 4, 2.	27. 6, 5.					
Sparendam, *Hollande*	4.	1.	18, 2.	5, 7.	12, 0.	20.	1.	28. 5, 2.	27. 7, 4.	28. 0, 3.	2. 0, 8.			
Amsterdam, *Hollande*	12.	1.	18, 6.	8, 5.	13, 7.	20.	1.	28. 3, 6.	27. 6, 4.	27. 11, 1.				
Franéker, *Frise*	4.	8.	21, 4.	6, 6.	11, 8.	3. 20.	1.	28. 4, 0.	27. 7, 0.	28. 0, 8.	2. 4, 2.	17	S. O. & N. O.	
Lewarden, *Frise*	4.	1.	19, 5.	6, 6.	11, 4.	10.	1.	28. 2, 10.	27. 5, 11.	27. 10, 4.				

OBSERVATIONS.

Alep, *Syrie*...... Le 5, à 5 heures 10 minutes du matin, tremblement de terre, pluie extraordinaire & froid assez vif, qui ont produit une espèce de famine.

Ausbourg, *Allem*.. Le 22, à 3 heures 30 minutes du matin, tremblement de terre.

Ulm, *Souabe*..... Le 25, tremblement de terre.

MALADIES.

Agde............ Rhûmes, fièvres continuës putrides, fièvres intermittentes.

Avranches........ Fièvres printanières, rhumatismes inflammatoires, accès de goutte.

Aurillac.......... Maux de gorge, inflammations, rhûmes, rhumatismes, maux de têtes, fièvres quartes, jaunisse.

Bourbonne-les-bains. Fièvres intermittentes, tierces & doubles-tierces, petite-vérole.

Chinon.......... Mêmes maladies qu'en avril, fièvres rouges, petite-vérole, maux de gorge gangréneux, fièvres ardentes, affections catharrales, coqueluche, éruption miliaire.

Dijon............ Rougeole, maux de gorge, fièvres catharrales, rhûmes, fièvres tierces, fièvres urticaires, *cholera morbus*.

Lille............ Angine, pleurésies, pleuro-pneumonies, fièvres tierces & doubles-tierces continuës.

Lorette.......... Fièvres tierces, fluxions de poitrine.

Luçon.......... Rhumatismes, inflammation de poitrine, cours de ventre.

Montauban........ Mêmes maladies qu'en mars, fièvres putrides.

Montmorenci...... Aucune maladie populaire.

Obernheim....... Affections catharrales, suivies de maux de gorge, fièvres putrides inflammatoires.

Paris............ Fluxions de poitrine, affections catharrales, fièvres scarlatines.

Poitiers.......... Ophthalmies, fausses péripneumonies, rougeole, affections catharrales, fièvres tierces, doubles-tierces & quotidiennes, maux de gorge, quelques apoplexies.

Pontarlier........ Petite-vérole.

Saint-Brieux...... Fièvres scarlatines, dyssenteries.

Saint-Saturnin..... Fièvres tierces, fièvres continuës, fluxions; vieillards infirmes morts.

Soissons.......... Petite-vérole.

Vienne.......... Rougeole, fièvres continuës, douleurs d'asthme, hydropisies de poitrine.

MOIS DE JUIN 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur. Degrés.	THERMOMÈTRE. Plus grand froid. Degrés.	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne. Degrés.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation. Pouc. lign.	BAROMÈTRE. Moindre élévation. Pouc. lign.	BAROMÈTRE. Élévation moyenne. Pouc. lign.	Quantité de pluie. Pouc. lign.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
Lorette, *Comminges*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	3	N.O	chaude & sèche.
Perpignan, *Roussillon*	30.	7.	24, 0.	14, 0.	18, 6.	11.	6.	27. 11, 0.	27. 5, 0.	27. 8, 4.	. . . .	5	N.	
Toulon, *Provence*	15.	17.	23, 5.	12, 0.	18, 3.	9.	7. 16.	28. 2, 6.	27. 11, 0.	28. 0, 10.	. . . .	6	O. & S. E.	
Avezac, *Néboufan*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	E. & S. O	chaude & sèche.
Marseille, *Provence*	26.	16.	23, 0.	14, 0.	. . . .	9.	6. 7.	28. 4, 0.	28. 0, 0.	. . . .	1. 4, 0.	5	S. O. & N. O	*idem.*
Agde, *Languedoc*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	1	N. O	*idem.*
Montpellier, *Languedoc*	13.	17.	25, 0.	10, 0.	17, 7.	10.	7.	28. 4, 0.	27. 8, 0.	28. 0, 0.	1. 0, 5.	4	S. O.	
Tarascon, *Provence*	26. 27.	5.	24, 0.	13, 0.	18, 0.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	5	N.	
Montauban, *Languedoc*	2. 24.	. . . .	20, 0.	. . . .	. . . .	9.	6.	27. 6, 6.	27. 1, 0.	27. 4, 6.				
Mézin, *Guienne*	. . . .	5.	. . . .	10, 2.	. . . .	2. 14.	6.	28. 0, 8.	27. 7, 6.	27. 10, 9.	. . . .	13	O. & N. E.	
Viviers, *Languedoc*	27.	17.	23, 2.	8, 7.	16, 2.	9.	4.	27. 10, 0.	27. 6, 0.	27. 8, 6.	4. 9, 4.	2	N.	
Saint-Saturnin, *Provence*	. . . .	. . . .	17, 6.	13, 0.	. . . .	. . . .	. . . .	28. 0, 0.	27. 10, 0.	. . . .	. . . .	. . . .	N. & N. O	*variable.*
Bordeaux, *Guienne*	23.	5.	25, 5.	8, 9.	15, 2.	9.	6.	28. 5, 2.	27. 10, 0.	28. 2, 3.	2. 5, 4.	12	O. N. O	chaude & sèche.
Aurillac, *Auvergne*	19. 20.	. . . .	20, 0.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	28. 0, 0.	27. 7, 0.	. . . .	. . . .	6	O. & N.	
Villefranche, *Beaujolois*	24.	. . . .	26, 0.	7, 0.	. . . .	. . . .	. . . .	27. 11, 0.	27. 7, 0.	. . . .	. . . .	12	N	chaude & humide.
Padouë, *Italie*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	27. 11, 1.	4. 9, 0.	16	N.	
La Tremblade, *Saintonge*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	28. 4, 6.	. . . .	. . . .	N. & S.	
Vienne, *Dauphiné*	27.	18.	24, 5.	10, 0.	16, 9.	9. 10.	7.	27. 10, 0.	27. 5, 0.	27. 7, 11.	. . . .	14	N.	
Billon, *Auvergne*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	chaude & humide.
Ile d'Oléron, *Aunis*	23.	5.	23, 5.	7, 5.	13, 5.	14.	6.	28. 7, 0.	28. 0, 0.	28. 4, 8.	. . . .	4	N.	
Morteau, *Franche-Comté*	. . . .	. . . .	15, 0.	10, 0.										
Luçon, *Poitou*	24.	5.	25, 3.	5, 6.	13, 6.	14.	6.	28. 7, 0.	28. 0, 0.	28. 4, 7.	. . . .	4	N. E.	
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	23. 24.	5.	23, 0.	4, 0.	12, 5.	14.	5. 6.	28. 3, 9.	27. 8, 8.	28. 0, 11.	1. 2, 6.	8	N. & N. E	chaude & sèche.
Poitiers, *Poitou*	27.	5. 17.	24, 0.	6, 3.	14, 2.	14.	6.	28. 3, 1.	27. 8, 3.	28. 0, 7.	0. 11, 3.	4	O. & S. O	*idem.*
Bourbonne-les-Bains, *Bourbonn.*	24.	5.	22, 8.	5, 8.	13, 3.	9. 10.	6. 7.	27. 5, 3.	27. 0, 6.	27. 3, 9.	. . . .	8	N. E.	
Cusset, *Bourbonnois*	27.	18.	24, 0.	7, 0.	15, 0.	2. 14.	6.	27. 6, 6.	27. 1, 0.	27. 4, 6.	. . . .	10	N. & O	chaude & sèche.
Mirebeau, *Poitou*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	S. & S. O.	
Les Essarts, *Poitou*	23.	8.	25, 0.	6, 0.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	chaude & sèche.
Pontarlier, *Franche-Comté*	24.	17.	22, 0.	4, 0.	11, 9.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	13	N. O. & S. O.	
Nantes, *Bretagne*	23.	4.	23, 0.	8, 0.	15, 6.	13. 14.	6.	28. 6, 0.	27. 11, 0.	28. 3, 1.	. . . .	9	O	chaude & sèche.
Dijon, *Bourgogne*	14. 24.	17.	22, 0.	8, 5.	14, 4.	10. 14.	6. 7.	27. 8, 0.	27. 2, 3.	27. 5, 11.	2. 8, 10.	6	N. & N. O	chaude & humide.
Chinon, *Touraine*	26.	5. 16.	24, 0.	8, 0.	14, 6.	14.	6.	28. 3, 0.	27. 8, 6.	28. 1, 0.	1. 9, 0.	8	N. O. & O	*variable* & sèche.
Schaffausen, *Suisse*	. . . .	. . . .	22, 4.	6, 6.	. . . .	. . . .	. . . .	27. 0, 6.	26. 8, 6.					
Mulhausen, *Alsace*	24.	17.	23, 3.	7, 4.	14, 6.	9.	7.	27. 8, 6.	27. 3, 3.	27. 6, 7.	3. 7, 8.	15	S. O. & E	*variable* & humide.
Chartres, *Beauce*	24.	5.	24, 0.	5, 0.	13, 2.	14.	6.	28. 0, 10.	27. 6, 1.	27. 10, 5.	. . . .	6	S. O. & N.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	23. 24.	. . . .	19, 0.	. . . .	. . . .	10. 14.	6. 30.	28. 4, 0.	27. 10, 0.	28. 1, 1.	. . . .	7	N. & N. E.	
Strasbourg, *Alsace*	. . . .	18.	. . . .	8, 0.	. . . .	10. 14.	1. 30.	27. 11, 0.	27. 6, 0.	27. 9, 2.	. . . .	12	N. & S.	
Saint-Malo, *Bretagne*	12.	4.	20, 0.	9, 7.	14, 5.	14.	6.	28. 7, 3.	27. 11, 9.	28. 4, 1.	. . . .	8	N. & N. O	chaude & sèche.
Avranches, *Normandie*	. . . .	. . . .	22, 0.	16, 0.	. . . .	. . . .	. . . .	28. 4, 0.	27. 11, 0.	. . . .	. . . .	5	N. E	*idem.*
Nancy, *Lorraine*	24. 25.	16.	21, 6.	9, 0.	14, 5.	10.	6. 7.	27. 7, 1.	27. 2, 2.	27. 5, 4.	. . . .	16	O. & S. O.	
Obernheim, *Alsace*	. . . .	18.	. . . .	8, 0.	. . . .	9. 12.	4. 30.	27. 10, 0.	27. 6, 0.	27. 8, 6.	. . . .	13	N.	
Paris, *Ile de France*	24.	4. 18.	26, 0.	8, 5.	15, 6.	14.	7.	28. 4, 9.	27. 9, 6.	28. 2, 3.	0. 6, 5.	14	N. O. & S. O	chaude & sèche.
Montmorenci, *Ile de France*	24.	5.	23, 0.	5, 7.	13, 9.	14.	7.	28. 2, 2.	27. 7, 5.	27. 11, 9.	1. 5, 6.	13	N. & O	*idem.*
Soissons, *Ile de France*	25.	17.	32, 0.	0, 0.	20, 1.	10. 12.	7. 8.	28. 0, 0.	27. 4, 0.	27. 8, 2.	. . . .	6	N	*idem.*
Rouen, *Normandie*	27.	5. 16.	26, 0.	6, 0.	14, 3.	14.	7.	28. 4, 3.	27. 9, 3.	28. 1, 9.	. . . .	4	N. O	*idem.*
Rethel-Mazarin, *Champagne*	24. 26.	5. 17.	20, 0.	10, 0.	14, 5.	21.	6. 7.	28. 1, 3.	27. 8, 0.	27. 11, 1.	. . . .	14	O.	
Cambrai, *Cambresis*	25.	5.	19, 4.	10, 0.	14, 3.	14. 21.	6.	28. 4, 0.	27. 9, 3.	28. 1, 9.	0. 6, 3.	9	N.	
Lille, *Flandre*	. . . .	. . . .	21, 0.	9, 0.	. . . .	. . . .	. . . .	28. 1, 0.	27. 7, 0.	. . . .	. . . .	11	N. & O	chaude & sèche.
Bruxelles, *Brabant*	13. 27.	4. 16.	26, 0.	7, 2.	16, 2.	14.	7.	28. 4, 6.	27. 9, 6.	28. 1, 4.	. . . .	12	N. O. & S. E	*idem.*
Bréda, *Hollande*	21.	15.	22, 2.	7, 1.	13, 7.	14.	6.	28. 4, 0.	27. 8, 11.	28. 1, 1.	1. 4, 8.			
Leyde, *Hollande*	12. 13.	16.	28, 8.	8, 1.	. . . .	14.	7.	28. 5, 2.	27. 9, 3.					
Sparendam, *Hollande*	12.	4. 5.	20, 2.	8, 0.	14, 1.	14.	7.	28. 6, 0.	27. 10, 2.	28. 2, 2.	0. 10, 5.			
Amsterdam, *Hollande*	13.	16.	21, 3.	8, 8.	14, 5.	14.	7.	28. 4, 9.	27. 9, 3.	28. 0, 11.				
Franéker, *Frise*	28.	15.	22, 3.	9, 4.	14, 6.	14.	6.	28. 5, 1.	27. 9, 4.	28. 2, 1.	1. 3, 5.	9	N. O.	
Lewarden, *Frise*	13.	3.	20, 4.	7, 5.	13, 4.	14.	7.	28. 4, 3.	27. 8, 3.	28. 8, 0.				

Suite du Mois de JUIN.

OBSERVATIONS.

Pau, *Béarn* & Bordeaux, *Guienne*.. Le 7, à sept heures cinquante-trois min. tremblement de terre.

Forli, *Romagne*... Le 11, tremblement de terre.

Smyrne, *Natolie*.. Le 16, tremblement de terre; *idem* le 25. Nuées de sauterelles.

Gènes, *Italie*..... Le 16 au matin, grêle & orage considérables.

Munich, *Bavière*.. Le 18, neige.

Biollet, *Marche*... Le 24, grêle d'une grosseur prodigieuse; *idem* le 25 à Gland, près de Tonnerre, & le 28 à La-Mure en Dauphiné.

Malthe.......... Le 25, mouvement singulier des eaux de la mer, qui se sont retirées.

Cadix, *Espagne*... Le 28 à onze heures du soir, belle aurore boréale. Je l'ai observée aussi à Montmorenci : elle avoit été précédée d'une grande variation dans l'aiguille aimantée.

Montmorenci...... Le 29 à trois heures du soir, tonnerre qui tomba dans une pièce d'eau, & en fit mourir tout le poisson.

MALADIES.

Agde........... Fièvres continuës malignes; fièvres intermittentes, pleurésies, fièvres exanthématiques parmi les enfans.

Arras........... Fièvres ardentes gangréneuses parmi les femmes en couche.

Avezac, *Néboufan*. Fièvres tierces & doubles-tierces, compliquées avec des fièvres continuës.

Avranches....... Plévro-péripneumonies, coqueluches parmi les enfans.

Aurillac......... Mêmes maladies qu'en mai; dyssenteries.

Boulogne, *Picardie*. Fièvres tierces & doubles-tierces, maux de gorge, éréfipèles, dartres, rhumatismes, accès de goutte.

Bourbonne-les-bains. Fièvres intermittentes, maux de gorge catharreux, petite-vérole.

Chatelleraut...... Rhûmes de poitrine & maux de gorge.

Chinon.......... Maux d'estomac, coliques, miliaire, maux de gorge, péripneumonies symptomatiques, apoplexies, rhumatismes.

Dijon........... Rougeoles, fièvre tierce, fièvre ardente, fièvre vermineuse, fluxions, éréfipèles.

Ile d'Oléron, *Aunis* Affections catharrales, fièvres rémittentes, putrides, bilieuses.

Lille........... Fièvres tierces & doubles-tierces, crachemens de sang, points de côté, fièvres malignes.

Lorette.......... Fièvres tierces & quartes.

Luçon........... Rhumatismes, rhûmes, fièvres intermittentes, accès de goutte.

Marseille........ Ophthalmies, éruptions dartreuses & éréfipélateuses, fièvres scarlatines, petite-vérole, rhumatismes, fièvres catharrales vermineuses, hémoptysies, coliques hémorrhoïdales.

Mirebeau, *Poitou*.. Rhûmes, fluxions catharrales, hydropisies, apoplexies.

Montauban........ Mêmes maladies qu'en mars; fluxions de poitrine, fièvres malignes, affections catharrales.

Montmorenci...... Aucune maladie.

Obernheim....... Coliques spasmodiques, fièvres éphémères & rémittentes.

Paris........... Beaucoup de rougeoles.

Perpignan, *Roussill*. Fièvres scarlatines, petite-vérole bénigne.

Poitiers......... Ophthalmies sèches, rougeole, rhumatismes, apoplexies, fausses péripneumonies, fièvres bilieuses, fièvres tierces.

Pontarlier....... Petite-vérole.

Rouen.......... Coliques, ophthalmies, panaris, apoplexies, plévro-péripneumonies épidémiques.

Saint-Antonin..... Fluxions catharrales épidémiques parmi les enfans; éréfipèles, petite-vérole volante; fièvres putrides pendant le printemps.

Saint-Brieux...... Fièvres scarlatines, maux d'estomac, rhûmes, fièvres tierces.

S. Malo, *Bretagne*. Eréfipèles, inflammations à la gorge & aux yeux, catharres, rhumatisme avec fièvre aiguë, fièvres tierces, rhûmes, plévro-péripneumonie, jaunisse, colique, diarrhées, paralysies, apoplexies.

Saint-Saturnin..... Fièvres tierces.

Soissons, *Ile de Fr*.. Petite-vérole, apoplexies, fièvres putrides bilieuses, fièvres tierces.

Vienne.......... Rougeole, fièvre catharrale.

Villefranche...... Quelques péripneumonies.

MOIS DE JUILLET 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur. Degrés.	THERMOMÈTRE. Plus grand froid. Degrés.	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne. Degrés.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation. Pouc. lign.	BAROMÈTRE. Moindre élévation. Pouc. lign.	BAROMÈTRE. Élévation moyenne. Pouc. lign.	Quantité de pluie. Pouc. lign.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
Lorette, *Comminges*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8	O	chaude & sèche.
Perpignan, *Roussillon*	17.	7.	26, 5.	17, 0.	22, 1.	9. 10.	19.	27. 9, 0.	27. 2, 0.	27. 6, 10.	...	3	N.	
Toulon, *Provence*	17.	2.	27, 0.	17, 0.	21, 0.	14. 16.	18. 20.	28. 2, 0.	27. 11, 0.	28. 0, 11.	...	3	S. & S. E.	
Avezac, *Néboufan*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	S. E	chaude & sèche.
Marfeille, *Provence*	17. 28.	21. 30.	25, 5.	19, 0.	...	24.	20.	28. 3, 6.	28. 0, 6.	...	0. 2, 0.	3	S. O. & N. O	*idem.*
Agde, *Languedoc*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	N. E. & S	*idem.*
Montpellier, *Languedoc*	28.	10.	27, 0.	14, 0.	20, 7.	2.	19.	28. 3, 0.	27. 11, 0.	28. 1, 0.	0. 4, 0.	4	S. O.	
Tarafcon, *Provence*	17.	22.	25, 7.	16, 0.	21, 6.	...	...	...	...	...	...	3	N. & S.	
Mézin, *Guienne*	...	21.	...	13, 0.	...	29.	27.	28. 0, 4.	27. 8, 6.	27. 10, 9.	...	15	O. & S. O.	
Viviers, *Languedoc*	6.	8.	26, 0.	13, 2.	18, 1.	1.	20.	27. 9, 3.	27. 4, 3.	27. 7, 6.	1. 9, 4.	1	N.	
Mur-de-Barrès, *Rouergue*	27.	20.	28, 0.	8, 2.	...	1.	6. 7.	28. 3, 6.	27. 8, 0.	27. 11, 5.	...	7	E	chaude & sèche.
Saint-Saturnin, *Provence*	...	...	19, 0.	17, 5.	...	...	...	28. 0, 0.	27. 11. 0.	...	...	...	N	*idem.*
Bordeaux, *Guienne*	15.	20.	26, 4.	12, 9.	18, 9.	11.	19.	28. 3, 5.	27. 10, 10.	28. 1, 7.	1. 10, 3.	10	O. N. O	*idem.*
Aurillac, *Auvergne*	27.	...	26, 0.	...	...	...	...	27. 10, 6.	27. 6, 0.	...	...	3	O.	
Villefranche, *Beaujolois*	...	...	26, 0.	12, 0.	...	...	...	27. 11, 0.	27. 7, 0.	...	...	7	N	chaude & sèche.
Padouë, *Italie*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	27. 10, 8.	0. 3, 9.	7	S. & N.	
La Tremblade, *Saintonge*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	28. 4, 0.	...	...	S. & N.	
Vienne, *Dauphiné*	6. 28.	10.	28, 2.	14, 7.	19, 6.	2. 29.	19.	27. 9, 6.	27. 5, 0.	27, 7. 10.	...	8	N. & S.	
Billon, *Auvergne*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	chaude & sèche.
Ile d'Oléron, *Aunis*	15.	20.	25, 0.	12, 0.	16, 6.	12.	20.	28. 6, 6.	28. 1, 0.	28. 4, 5.	...	8	N.	
Morteau, *Franche-Comté*	...	...	15, 0.	12, 0.										
Luçon, *Poitou*	16.	9.	26, 0.	9, 0.	16, 1.	12.	20.	28. 6, 5.	27. 11, 0.	28. 4, 0.	...	7	S. O. & N. E.	
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	5.	4.	26, 0.	9, 0.	15, 0.	11.	19.	28. 3, 3.	27. 9, 0.	28. 1, 3.	1. 3, 2.	12	N. & S. O	chaude & sèche.
Poitiers, *Poitou*	5.	9.	26, 9.	10, 1.	17, 7.	12.	19.	28. 2, 10.	27. 9, 0.	28. 0, 7.	2. 1, 6.	3	O. S. O	*idem.*
Bourbonne-les-Bains, *Bourbonn.*	5.	22.	23, 2.	9, 7.	16, 7.	12. 13.	3.	27. 5, 3.	27. 0, 0.	27. 3, 5.	...	5	S. O.	
Cuffet, *Bourbonnois*	24.	1.	24, 5.	15, 0.	18, 5.	1. 3.	19.	27. 6. 0.	27. 1, 0.	27. 4, 6.	...	3	S	chaude & sèche.
Mirebeau, *Poitou*	16.	...	24, 2.	...	...	...	...	28. 0, 6.	27. 7, 0.	...	...	...	S. & S. O.	
Les Effarts, *Poitou*	17.	...	26, 0.	18, 0.	...	...	...	...	...	...	...	...	N. & O	chaude & sèche.
Pontarlier, *Franche-Comté*	5. 6.	30.	24, 0.	8, 0.	17, 0.	...	...	...	...	...	...	11	S. O.	
Nantes, *Bretagne*	16.	9. 21.	28, 0.	12, 5.	17, 9.	8. 13.	20.	28. 5, 0.	27. 10, 0.	28. 2, 9.	...	11	N. E. & S. O	chaude & sèche.
Dijon, *Bourgogne*	5.	21. 27.	26, 7.	13, 0.	17, 6.	13.	20.	27. 8, 0.	27. 2, 6.	27. 5, 9.	2. 1, 8.	13	N. & E	*idem.*
Chinon, *Touraine*	5.	18.	28, 0.	12, 6.	17, 3.	12.	20.	28. 3, 6.	27. 8, 6.	28. 0, 10.	0. 10, 0.	3	N. & S. O	*idem.*
Schaffaufen, *Suiffe*	...	...	25, 2.	11, 5.	...	...	...	27. 0, 0.	26. 8, 0.					
Mulhaufen, *Alface*	6.	30.	27, 0.	9, 7.	18, 1.	12.	20.	27. 8, 3.	27. 3, 3.	27. 6. 6.	1. 8, 0.	13	S. & S. O	chaude & sèche.
Chartres, *Beauce*	16.	20. 29.	24, 2.	10, 0.	15, 5.	12.	20.	28. 0, 4.	27. 5, 1.	27. 8. 11.	...	9	O. & S. O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	15. 16.	...	22, 0.	...	...	9. 12.	20.	28. 4, 0.	27. 8. 0.	28. 0, 9.	...	8	S. & S. O	chaude & sèche.
Strasbourg, *Alface*	6.	21. 22.	29, 0.	14, 0.	...	13.	20.	28. 0, 0.	27. 6, 0.	27. 9, 1.	...	8	S. O.	
Saint-Malo, *Bretagne*	5. 19.	21. 28.	20, 0.	12, 0.	15, 7.	9.	20.	28. 6, 6.	27. 9, 0.	28. 3. 4.	...	13	N. O	chaude & humide.
Nancy, *Lorraine*	7.	30.	26, 0.	13, 0.	18, 0.	12. 13.	20.	27. 6, 8.	27. 1, 11.	27. 4, 9.	...	12	S. O.	
Obernheim, *Alface*	...	30.	...	12, 0.	...	13.	29.	27. 10, 0.	27. 5, 0.	27. 8, 2.	...	7	N. & N. O.	
Paris, *Ile de France*	5.	31.	29, 0.	12, 0.	18, 7.	12.	20.	28. 4, 3.	27. 8, 10.	28. 1. 8.	3. 6, 2.	13	N. & N. E	chaude & sèche.
Montmorenci, *Ile de France*	5.	30.	25, 5.	10, 0.	16, 1.	29.	21.	28. 2, 0.	27. 6, 0.	27. 11, 4.	1. 11, 6.	15	S. O	*idem.*
Soiffons, *Ile de France*	5.	9.	30, 5.	11, 0.	19, 7.	10. 14.	20. 21.	27. 11, 0.	27. 4. 0.	27. 8, 1.	...	6	S	*idem.*
Rouen, *Normandie*	5.	...	28, 5.											
Rethel-Mazarin, *Champagne*	15. 19.	23.	23, 0.	14, 0.	17, 8.	12. 13.	21.	28. 1, 0.	27. 6, 9.	27. 10, 8.	...	15	O. & N.	
Cambrai, *Cambrefis*	16.	26. 30.	22, 5.	14, 0.	16, 7.	9. 13.	21.	28. 3, 6.	27. 8, 0.	28. 1, 5	2. 7, 6.	14	N O. & S. O.	
Lille, *Flandre*	5.	...	25, 0.	11, 0.	...	...	20. 21.	28. 0, 0.	27. 5. 6.	...	...	18	S. O	chaude & humide.
Bruxelles, *Brabant*	20.	23.	28, 0.	11, 0.	19, 1.	13.	21.	28. 3, 6.	27. 8, 3.	28. 3, 5.	...	15	S. O. & O	chaude & sèche.
Bréda, *Hollande*	20.	26.	25, 7.	11, 3.	16. 3.	5. 13.	20. 21.	28. 2, 1.	27. 8. 0.	28. 0, 3.	4. 0, 1.			
Leyde, *Hollande*	20.	29.	26, 0.	12, 0.	...	10. 13.	22.	28. 4. 2.	27. 9, 3.					
Sparendam, *Hollande*	20.	29.	23, 5.	10, 6.	17, 0.	13.	21. 22.	28. 4, 11.	27. 9. 7.	28. 1, 4.	5. 9, 9.			
Amfterdam, *Hollande*	20.	29.	24, 0.	12, 5.	15, 7.	15.	21.	28. 2, 1.	27. 8. 10.	27. 11. 4.				
Franéker, *Frife*	20.	26.	27, 3.	11, 2.	17, 3.	9.	21.	28. 4, 2.	27. 8, 3.	28. 1, 3.	3. 4. 3.	14	S. O.	
Lewarden, *Frife*	20.	29.	24, 0.	11, 6.	15, 5.	9.	22.	28. 3, 5.	27. 7, 4.	27. 11, 4.				

OBSERVATIONS.

Smyrne..........	La nuit du 2 au 3, le 19 à six heures du soir, le 21 à dix heures du matin, le 22, à huit heures du matin, & le 23, entre onze heures & minuit, secousses de tremblement de terre; elles ont été fréquentes depuis le 16 juin.
Laval, *Maine*.....	Le 5 au soir, grêle d'une grosseur prodigieuse, qui a fait un tort considérable.
Westro, *Dalécarlie.*	Le 14, grêle d'une grosseur énorme.
S. Marcellin, *Dauphiné*..........	Le 31, à sept heures du soir, ouragan terrible.
San-Sepolcro.....	Le 31, fortes secousses de tremblement de terre.

MALADIES.

Agde............	Fièvres putrides inflammatoires, cours de ventre, dyssenteries, *cholera morbus*, fièvres tierces & doubles-tierces.
Aurillac..........	Fièvres tierces; petite-vérole; fièvres putrides avec éruption miliaire.
Bourbonne-les-bains.	Fluxions simples, petite-vérole dangereuse.
Chinon..........	Fièvres tierces, doubles-tierces continuës, petite-vérole, maux de gorge.
Dijon............	Fièvres tierces, rougeole, scarlatine, fièvre vermineuse, coliques bilieuses.
Ile d'Oléron......	Fièvres intermittentes, tierces & doubles-tierces, maux de gorge.
Lille.............	Angines, fièvres doubles-tierces, fièvres continuës putrides.
Lorette..........	Fièvres tierces, cours de ventre.
Luçon..........	Fièvres tierces, doubles-tierces & continuës.
Mirebeau.........	Fièvres miliaires, fièvres rouges, maux de gorge.
Montauban........	Fièvres intermittentes continuës, simples & rémittentes.
Montmorenci......	Aucune maladie populaire.
Mur-de-Barrès, *Rouergue*......	Aucune maladie épidémique.
Obernheim.......	Rhumatismes.
Paris.............	Eruptions cutanées, éréfipèles, fièvres continuës, fluxions de poitrine, dévoiemens, coliques simples, bilieuses & inflammatoires.
Perpignan........	Fièvres putrides vermineuses.
Poitiers..........	Rougeole, maux de tête, ophthalmies, éruptions cutanées, fièvres tierces intermittentes, apoplexies.
Pontarlier........	Petite-vérole, pleurésies.
Saint-Brieux......	Crachement de sang, inflammations de poitrine, fièvres putrides bilieuses.
Saint-Saturnin.....	Embarras d'estomac, diarrhées bilieuses.
Soissons..........	Fièvres inflammatoires, dyssenteries, petite-vérole.
Vienne...........	Rougeole, fièvres tierces & continuës, diarrhées, crachement de sang.

MOIS D'AOUT 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE. Plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	BAROMÈTRE. Moindre élévation.	BAROMÈTRE. Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Lorette, *Comminges*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	O	chaude & sèche.
Toulon, *Provence*	17. 18.	30.	25, 0.	13, 0.	20, 5.	25. 26.	27.	28. 3, 0.	27. 11, 0.	28. 1, 9.	.....	3	O. & S. E.	
Avezac, *Nébousan*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	S. & S. E ...	chaude & sèche.
Marseille, *Provence*	14. 16.	29.	26, 0.	18, 0.	.....	24. 29.	28.	28. 5, 0.	27. 11, 6.	.....	0. 9, 0.	1	S. E. & S. O .	*idem.*
Agde, *Languedoc*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	0	N. O. & S. O .	*idem.*
Montpellier, *Languedoc*	12.	28.	28, 0.	14, 0.	21, 4.	24.	27.	28. 3, 6.	27. 11, 6.	28. 1, 6.	0. 0, 2.	1	S. O.	
Tarascon, *Provence*	23.	29. 31.	26, 0.	17, 0.	20, 4.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	0	N. & O.	
Montauban, *Languedoc*	.....	.....	25, 0.											
Mézin, *Guienne*	.....	28.	.....	15, 0.	.....	24. 25.	7.	28. 1, 6.	27. 9, 0.	27. 11, 4.	.....	3	N. E. & N.	
Viviers, *Languedoc*	12.	28.	26, 5.	10, 5.	19, 3.	30.	6. 14.	27. 10, 3.	27. 6, 0.	27. 8, 0.	0. 0, 0.	0	N.	
Mur-de-Barrès, *Rouergue*	13.	29.	26, 0.	6, 5.	.....	2. 3.	14.	28. 3, 0.	27. 9, 0.	28. 0, 4.	.....	2	E	chaude & sèche.
Saint-Saturnin, *Provence*	.....	.....	23, 0.	15, 0.	.....	29.	28.	28. 1, 0.	27. 7, 0.	.....	.....	.....	N. & N. O ..	*idem.*
Bordeaux, *Guienne*	13.	28.	29, 3.	11, 0.	23, 0.	24.	6.	28. 4, 4.	27. 11, 9.	28. 2, 2.	0. 2, 8.	5	N. N. O ...	*idem.*
Aurillac, *Auvergne*	13. 20.	.....	23, 5.	.....	.....	.....	.....	27. 11, 0.	27. 7, 0.	.....	.....	2	N. & O.	
Villefranche, *Beaujolois*	.....	.....	27, 0.	9, 0.	.....	.....	.....	28. 0, 0.	27. 9, 0.	.....	.....	3	N. & N. O ..	chaude & sèche.
Padouë, *Italie*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	27. 11, 4.	2. 2, 1.	6	N.	
La Tremblade, *Saintonge*	13.	.....	35, 0.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	28. 4, 9.	.....	.....	N.	
Vienne, *Dauphiné*	13.	29. 30.	28, 2.	12, 0.	20, 7.	25.	6. 14.	27. 11, 0.	27. 7, 0.	27. 8, 10.	.....	2	N.	
Billon, *Auvergne*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	chaude & sèche.
Ile d'Oléron, *Aunis*	13.	1.	27, 5.	11, 5.	17, 3.	24.	7.	28. 7, 6.	28. 2, 6.	28. 5, 2.	.....	2	N. & N. E.	
Morteau, *Franche-Comté*	.....	.....	16, 0.	15, 0.										
Luçon, *Poitou*	14	30.	26, 6.	9, 0.	16, 9.	24.	7.	28. 7, 0.	28. 2, 4.	28. 5, 3.	.....	0	N. E	chaude & sèche.
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	13.	31.	26, 5.	7, 0.	16, 4.	24. 25.	13.	28. 6, 0.	27. 10, 6.	28. 1, 10.	0. 4, 8.	2	N. & N. E ..	*idem.*
Poitiers, *Poitou*	13.	30.	27, 0.	8, 2.	17, 7.	24.	13.	28. 4, 6.	27. 10, 1.	28. 1, 7.	0. 0, 9.	1	E. N. E. & N .	*idem.*
Bourbonne-les-Bains, *Bourbonn.*	7.	30.	25, 0.	6, 5.	16, 3.	25.	8.	27. 7, 6.	27. 2, 9.	27. 4, 10.	.....	1	N. E.	
Cusset, *Bourbonnois*	21.	30.	26, 0.	7, 0.	17, 2.	25. 26.	6. 14.	27. 8, 0.	27. 3, 0.	27. 5, 2.	.....	3	N	chaude & sèche.
Mirebeau, *Poitou*	23.	.....	25, 2.	.....	.....	.....	.....	28. 1, 6.	27. 8, 0.	.....	.....	.....	N. E.	
Les Essarts, *Poitou*	13.	.....	26, 5.	20, 0.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	N	chaude & sèche.
Pontarlier, *Franche-Comté*	7.	28.	24, 0.	7, 0.	15, 8.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	N. & N. E.	
Nantes, *Bretagne*	5. 22.	13.	26, 5.	11, 0.	19, 1.	24. 25.	13.	28. 7, 0.	28. 0, 0.	28. 4, 0.	.....	1	E. & N. E ..	chaude & sèche.
Dijon, *Bourgogne*	7.	31.	27, 0.	9, 0.	18, 0.	25.	31.	27. 9, 0.	27. 4, 0.	27. 6, 9.	0. 1, 7.	2	N. & E ...	*idem.*
Chinon, *Touraine*	13.	28.	28, 0.	9, 7.	17, 2.	25.	14.	28. 5, 0.	27. 11, 0.	28. 1, 10.	0. 2, 0.	1	N. & N. E ..	*idem.*
Schaffausen, *Suisse*	.....	.....	24, 0.	6, 2.	.....	.....	.....	27. 2, 6.	26. 9, 0.					
Mulhausen, *Alsace*	14.	30.	27, 3.	6, 0.	16, 7.	25.	30.	27. 10, 9.	27. 5, 0.	27. 7, 6.	0. 9, 8.	5	N. E	chaude & sèche.
Chartres, *Beauce*	5.	30.	24, 5.	6, 8.	15, 3.	24. 25.	13.	28. 2, 5.	27. 7, 8.	27. 11, 5.	.....	0	N. & N. E.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	6.	.....	22, 0.	.....	.....	24.	5. 6. 7.	28. 6, 0.	28. 0, 0.	28. 2, 7.	.....	1	N. E	chaude & sèche.
Strasbourg, *Alsace*	14.	31.	31, 0.	10, 0.	.....	25.	8.	28. 3, 0.	27. 8, 0.	27. 10, 6.	.....	2	N.	
Saint-Malo, *Bretagne*	18. 20.	31.	22, 0.	11, 5.	16, 1.	24. 25.	14.	28. 8, 4.	28. 0, 0.	28. 5, 0.	.....	1	N. & N. O ..	chaude & sèche.
Nancy, *Lorraine*	7. 14.	31.	27, 0.	9, 8.	16, 9.	25.	14.	27. 8, 7.	27. 3, 6.	27. 5, 10.	.....	4	N. E.	
Obernheim, *Alsace*	.....	30. 31.	.....	8, 0.	.....	24. 25.	14. 31.	28. 0, 0.	27. 8, 0.	27. 9, 2.	.....	3	N.	
Paris, *Ile de France*	6.	31.	25, 5.	9, 5.	17, 7.	24.	14.	28. 6, 7.	27. 11, 2.	28. 3, 3.	0. 3, 8.	3	N. & N. E ..	chaude & sèche.
Montmorenci, *Ile de France*	13.	31.	24, 0.	7, 5.	16, 0.	25.	14.	28. 4, 3.	27. 9, 4.	28. 0, 8.	0. 1, 3.	3	N. & N. E ..	*idem.*
Soissons, *Ile de France*	14.	30.	28, 0.	10, 0.	19, 3.	25.	1. 6. 7.	28. 3, 0.	27. 6, 0.	27. 9, 11.	.....	3	E	*idem.*
Rouen, *Normandie*	5.	31.	25, 0.	8, 0.	17, 5.	25.	14.	28. 6, 3.	27. 10, 6.	28. 2, 9.	.....	0	E	*idem.*
Rethel-Mazarin, *Champagne*	7.	31.	23, 0.	11, 0.	17, 2.	24.	14.	28. 4, 0.	27. 9, 0.	28. 0, 4.	.....	4	N. & O.	
Cambrai, *Cambresis*	14.	31.	20, 5.	12, 5.	16, 7.	25.	14.	28. 6, 4.	27. 10, 0.	28. 2, 10.	0. 0, 6.	1	N.	
Lille, *Flandre*	14.	30.	21, 0.	9, 0.	.....	24.	14.	28. 3, 0.	27. 8, 0.	.....	.....	4	N. E. & N. O .	chaude & sèche.
Bruxelles, *Brabant*	14.	31.	27, 5.	6, 7.	17, 6.	25.	14.	28. 6, 0.	27. 9, 6.	28. 2, 6.	.....	3	N. O	*idem.*
Bréda, *Hollande*	14.	31.	23, 1.	8, 0.	14, 6.	17.	14.	28. 5, 5.	27. 9, 3.	28. 2, 1.	0. 9, 2.			
Leyde, *Hollande*	5.	31.	21, 3.	8, 0.	.....	17.	14.	28. 7, 1.	27. 9, 3.					
Sparendam, *Hollande*	20. 23.	31.	20, 0.	8, 5.	14, 2.	17.	14.	28. 8, 0.	27. 10, 2.	28. 3, 1.	1. 1, 3.			
Amsterdam, *Hollande*	5.	31.	20, 0.	10, 2.	15, 4.	17.	14.	28. 6, 7.	27. 9, 4.	28. 1, 10.				
Franéker, *Frise*	4.	18.	22, 7.	8, 3.	15, 8.	17.	14.	28. 7, 3.	27. 9, 8.	28. 3, 3.	1. 0, 0.	8	N. O. & S. O.	
Lewarden, *Frise*	14.	30.	21, 4.	8, 8.	14, 7.	17.	30.	28. 6, 1.	27. 8, 6.	28. 1, 5.				

OBSERVATIONS.

Conſtantinople..... Le 15, tremblement de terre.

Milan & Turin, *It.* Le 23, ouragan & grêle très-groſſe.

Weſtphalie....... Chaleur & ſécheresſe extraordinaire.

Normandie & Picar. Pluies très-abondantes.

Dauphiné....... Sécheresſe exceſſive. Du 21 juillet au 29 août, il n'a point plu.

MALADIES.

Agde............ Fièvres continuës, tierces & doubles-tierces, fièvres intermittentes, petite-vérole, éréſipèle, *cholera morbus*, fluxions ſur les yeux.

Aurillac.......... Fièvres tierces, comateuſes, enflures au viſage, éréſipèles, fièvres malignes, rhûmes, crachement de ſang, rhumatiſmes, coliques inteſtinales, diarrhées, dyſſenteries.

Bourbonne-les-bains. Petite-vérole dangereuſe avec pourpre.

Chinon.......... Fièvres doubles-tierces irrégulières.

Dijon........... Fièvre tierce, rougeole, éréſipèles, fièvres ardentes, *cholera morbus*.

Ile d'Oléron, *Aunis* Fièvres tierces, cours de ventre.

Lille............ Fièvres continuës bilieuſes, fièvres malignes, pleuropneumonies.

Lorette.......... Fièvres tierces, quartes & putrides.

Luçon........... Mêmes maladies qu'en juillet; les malades rendoient beaucoup de vers; coqueluche.

Mirebeau, *Poitou*.. Paralyſies imparfaites.

Montauban....... Mêmes maladies qu'en juillet, fièvre rouge parmi les enfans.

Montmorenci...... Aucune maladie, mais dans les environs fièvres ardentes.

Obernheim....... Dyſſenteries épidémiques.

Paris........... Rhûmes de cerveau, fièvres rouges, eſquinancies, pleuréſies, fièvres tierces & doubles-tierces, morts ſubites.

Poitiers......... Rougeole, fièvres continuës putrides, intermittentes, fauſſes péripneumonies, fièvres putrides bilieuſes, malignes, fièvres catharrales, éréſipèle.

Pontarlier....... Petite-vérole maligne.

Saint-Brieux..... Fièvres putrides, dyſſenteries, apoplexie, petite-vérole, rhûmes.

Saint-Saturnin.... Fièvres continuës, dyſſenteries, *cholera morbus*, toux convulſive & éruption de boutons parmi les enfans, ophthalmies, diarrhées.

Vienne.......... Fièvres inflammatoires, coup de ſoleil, petite-vérole.

Villefranche...... Diarrhées, fièvres bilieuſes, fièvres intermittentes & continuës.

MOIS DE SEPTEMBRE 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS. de la plus grande chaleur.	JOURS. du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE. Plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	BAROMÈTRE. Moindre élévation.	BAROMÈTRE. Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Lorette, *Comminges*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	O	chaude & sèche.
Perpignan, *Rouſſillon*	6. 9.	22.	23, 0.	12, 0.	17, 5.	21. 24.	16. 17.	27. 11, 0.	27. 5, 0.	27. 8, 4.	....	4	N. E.	
Toulon, *Provence*	14.	10.	22, 0.	11, 0.	17, 1.	21. 22.	8.	28. 3, 0.	27. 9, 0.	28. 0, 0.	....	6	O. & N. O.	
Avezac, *Néboufan*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	S. & O	*variable.*
Marſeille, *Provence*	14.	28.	21, 0.	12, 0.	....	21.	....	28. 5, 0.	27. 11, 0.	....	1. 11, 0.	5	S. E. & N. O	chaude & sèche.
Agde, *Languedoc*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	N. O. & S. O	froide & sèche.
Montpellier, *Languedoc*	4.	30.	22, 0.	9, 0.	15, 7.	20.	27.	28. 3, 6.	27. 9, 0.	28. 0, 3.	1. 7, 10.	5	N.	
Taraſcon, *Provence*	15.	30.	18, 0.	11, 0.	16, 4.	....	....	....	....	....	....	4	N.	
Montauban, *Languedoc*	14. 26.	....	20. 0.	....	....	29.	12.	27. 8, 6.	27. 0, 0.	27. 4, 6.	....	6	E. & N. E.	
Mézin, *Guienne*	....	30.	....	6, 0.	....	20.	7. 27.	28. 0, 0.	27. 7, 0.	27. 9, 10.	....	10	N. & N. E.	
Viviers, *Languedoc*	16.	30.	20, 5.	7, 7.	13, 4.	21.	27.	27. 11, 0.	27. 4, 0.	27. 8, 5.	2. 10, 0.	3	N.	
Mur-de-Barrès, *Rouergue*	14.	29.	16, 0.	4, 0.	....	19. 20.	7.	28. 3, 0.	27. 9, 0.	28. 0, 3.	....	4	E. & N	chaude & sèche.
Bordeaux, *Guienne*	14.	30.	23, 6.	5, 6.	11, 3.	29.	27.	28. 3. 4.	27. 9, 4.	28. 0, 7.	0. 9, 0.	8	N. N. O	*idem.*
Aurillac, *Auvergne*	27. 30.	....	17, 0.	....	....	....	....	27. 11, 0.	27. 5, 6.	....	....	5	E. & N.	
Villefranche, *Beaujolois*	....	....	22, 0.	7, 0.	....	....	....	27. 11. 0.	27. 8, 0.	....	....	6	N	chaude & sèche.
Padouë, *Italie*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	27. 10, 7.	4. 0, 5.	7	N.	
La Tremblade, *Saintonge*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	28. 3, 8.	....	....	N. & E.	
Vienne, *Dauphiné*	14.	29.	19, 0.	8, 0.	12, 9.	20.	27.	27. 11, 2.	27. 4, 0.	27. 7, 11.	....	7	N.	
Billon, *Auvergne*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	chaude & humide.
Ile d'Oléron, *Aunis*	23.	29.	19, 5.	6, 0.	14, 3.	29.	27.	28. 7, 0.	27. 11, 0.	28. 3, 6.	....	6	N. E. & N.	
Morteau, *Franche-Comté*	....	....	17, 0.	12, 0.										
Luçon, *Poitou*	23. 25.	30.	20, 0.	2, 2.	12, 1.	29.	27.	28. 7, 9.	27. 10, 0.	28. 3, 6.	....	5	N. E. & S. O.	
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	24.	29.	21, 0.	1, 0.	11. 4.	29.	27.	28. 3, 6.	27. 7, 0.	28. 0, 4.	1. 6, 2.	7	N. & N. E	douce & sèche.
Poitiers, *Poitou*	16.	30.	20, 9.	2, 0.	12, 5.	20.	27.	28. 3, 6.	27. 7, 0.	28. 0, 0.	1. 1, 6.	5	E. N. E	*idem.*
Bourbonne-les-Bains, *Bourbonn.*	16.	5.	19, 8.	4, 5.	11, 4.	20.	27.	27. 7, 0.	26. 10, 9.	27. 3, 2.	....	5	N. E.	
Cuſſet, *Bourbonnois*	15. 26.	19. 21.	20, 0.	6, 0.	11, 9.	19. 20.	7. 27.	27. 7, 0.	27. 0, 0.	27. 3, 8.	....	8	N. & S	chaude & sèche.
Mirebeau, *Poitou*	13.	....	20, 5.	....	....	....	....	28. 1, 0.	27. 7, 0.	....	....	....	N. E. & S. O.	
Les Eſſarts, *Poitou*	12. 24.	30.	20, 0.	1, 0.	....	29.	27.	28. 4, 0.	27. 6, 6.	....	....	2	N	chaude & sèche.
Pontarlier, *Franche-Comté*	15. 16.	2. 5.	17, 0.	4, 0.	8, 9.	....	....	....	....	....	....	11	S. O.	
Nantes, *Bretagne*	24.	29. 30.	21, 0.	5, 0.	14, 0.	20. 29.	27.	28. 6, 0.	27. 8, 0.	28. 2, 2.	....	4	E	douce & sèche.
Dijon, *Bourgogne*	15.	29.	22, 0.	6, 5.	13, 0.	20.	11. 27.	27. 8, 6.	27. 1, 0.	27. 5, 11.	1. 2, 5.	9	O. & S	chaude & humide.
Chinon, *Touraine*	5.	29.	19, 2.	— 0, 2.	12, 3.	20.	27.	28. 4, 9.	27. 6, 0.	28. 0, 1.	1. 8, 0.	6	N	douce & sèche.
Schaffauſen, *Suiſſe*	....	....	14, 4.	2, 3.	....	....	....	27. 1, 0.	25. 9, 0.					
Mulhauſen, *Alſace*	16.	19.	19, 5.	5, 0.	11, 5.	20.	27.	27. 9, 9.	27. 1, 3.	27. 5, 8.	2. 9, 6.	13	N. E. & S	froide & sèche.
Chartres, *Beauce*	24.	29.	19, 0.	2, 5.	10, 5.	20.	27.	28. 2, 0.	27. 3, 0.	27, 9, 8.	....	6	O. & N.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	5.	....	17, 0.	....	....	19. 20.	26.	28. 4, 0.	27. 7, 0.	28. 0, 9.	....	5	N. E.	
Strasbourg, *Alſace*	....	19.	....	5, 0.	....	20.	27.	28. 1, 0.	27. 4, 0.	27. 9, 0.	....	10	N. & S. O.	
Saint-Malo, *Bretagne*	23. 24.	29. 30.	19, 0.	7, 7.	13, 1.	20.	27.	28. 7, 6.	27. 7, 0.	28. 3, 4.	....	8	N. & N. E	chaude & sèche.
Nancy, *Lorraine*	16.	19. 29.	18, 0.	4, 1.	11, 7.	20.	11. 27.	27. 9, 0.	27. 0, 2.	27. 4, 7.	....	11	N. E.	
Obernheim, *Alſace*	....	19.	....	6, 0.	....	20. 21.	11. 27.	28. 0, 0.	27. 3, 0.	27. 7, 9.	....	9	N. & N. O.	
Paris, *Ile de France*	23.	18. 21.	19, 5.	7, 0.	12, 5.	20.	27.	28. 6, 5.	27. 6, 4.	28. 1, 7.	1. 4, 5.	6	N. E	douce & sèche.
Montmorenci, *Ile de France*	16.	30.	17, 4.	3, 0.	11, 1.	20.	27.	28. 4, 1.	27. 4, 8.	27. 11, 4.	1. 7, 3.	7	N. & N. E	*idem.*
Soiſſons, *Ile de France*	9.	30.	21, 0.	— 0, 0.	13, 0.	20.	13.	28. 2, 0.	27. 4, 0.	27. 10, 1.	....	6	E. & N	*idem.*
Rouen, *Normandie*	3.	19. 20.	18, 0.	4, 0.	12, 0.	20.	11.	28. 5, 6.	27. 8, 6.	28. 0, 7.	....	8	N	douce & humide.
Rethel-Mazarin, *Champagne*	23.	30.	16, 5.	6, 0.	12, 2.	20.	27.	28. 3, 6.	27. 4, 0.	27. 10, 4.	....	14	N. & O.	
Dieppe, *Normandie*	15.	30.	14, 0.	3, 0.	10, 8.	21.	27.	28. 7, 0.	27. 6, 0.	28. 1, 3.	....	1	S. E. & E.	
Cambrai, *Cambreſis*	24.	30.	15, 2.	8, 0.	12, 5.	20.	27.	28. 6, 0.	27. 5, 6.	28. 0, 10.	0. 8, 0.	6	N. O. & N. E.	
Lille, *Flandre*	....	26.	16, 0.	4, 0.	....	....	26.	28. 3. 0.	27. 3, 6.	....	....	9	N. O. & N. E	douce & sèche.
Bruxelles, *Brabant*	27.	30.	18, 5.	1, 3.	11, 4.	20.	27.	28. 6, 0.	27. 5, 3.	28. 0, 6.	....	12	O. & N	froide & humide.
Bréda, *Hollande*	24.	30.	17, 7.	2, 2.	10, 6.	20.	27.	28. 5, 7.	27. 4, 5.	28. 0, 2.	1. 11, 6.			
Leyde, *Hollande*	24.	30.	17, 3.	3, 1.	....	20. 21.	27.	28. 7, 1.	27. 5, 6.					
Sparendam, *Hollande*	24.	30.	16, 0.	4, 0.	10, 0.	20. 21.	27.	28. 7, 6.	27. 5, 6.	28. 0, 6.	2. 0, 3.			
Amſterdam, *Hollande*	24.	30.	16, 5.	6, 3.	11, 4.	20.	27.	28. 6, 7.	27. 5, 0.	27. 11, 8.				
Franéker, *Friſe*	23.	30.	17, 6.	2, 7.	11, 6.	20.	27.	28. 7, 1.	27. 5, 6.	28. 1, 2.	3. 10, 2.	18	N. O.	
Lewarden, *Friſe*	22.	30.	14, 6.	3, 5.	10, 7.	20. 21.	27.	28. 5, 8.	27. 4, 1.	27. 10, 10.				

Suite du Mois de SEPTEMBRE.

OBSERVATIONS.

La Rochelle, *Aunis* ...... Le 14, orage & inondation conſidérable.

Naples.......... Le 22, éruption conſidérable du Véſuve.

Lugo, *Galice*..... Le 25 à quatre heures du ſoir, tempête, tonnerre & grêle d'une groſſeur prodigieuſe.

MALADIES.

Agde, *Languedoc*. Mêmes maladies qu'en août.

Arras............ Fièvres ardentes gangréneuſes parmi les femmes en couche.

Avezac.......... Fièvres intermittentes, compliquées en juillet; ophthalmies en août; fièvres tierces & doubles-tierces en ſeptembre.

Aurillac, *Auvergn.* Mêmes maladies qu'en août.

Billon, *Auvergne*.. Fièvres tierces, ſimples & continuës.

Boulogne, *Picardie*. Fièvres intermittentes, maux de gorge, éréſipèles.

Bourbonne-les-bains. Petites-véroles moins dangereuſes, fièvres continuës putrides.

Chatelleraut...... Eruptions dartreuſes en juillet & en août; fièvres tierces, fièvres putrides bilieuſes en ſeptembre.

Chinon.......... Mêmes maladies qu'en août.

Dieppe, *Normandie* Diarrhées bilieuſes; tumeurs ſur les beſtiaux.

Dijon, *Bourgogne*. Fièvres tierces & doubles-tierces; fièvres urticaires, catharrales, ardentes, malignes; fauſſes pleuréſies, fièvres quartes.

Ile d'Oléron, *Aunis* Cours de ventre, fièvres doubles-tierces.

Les Eſſarts, *Poitou*. Fièvres intermittentes de toute eſpèce, éréſipèles, inflammations, coliques bilieuſes.

Lille............ Fièvres bilieuſes, continuës, rémittentes, malignes dans quelques uns, diarrhées.

Lorette, *Comminge*. Mêmes maladies qu'en août.

Luçon........... Mêmes maladies qu'en juillet & août.

Marſeille........ Furoncles, éréſipèles, fièvres ſcarlatines, petite-vérole; fièvres continuës, bilieuſes, malignes; cholera-morbus, téneſmes, dyſſenteries, phthiſies, rhumatiſmes, fluxions, oreillons, maux de gorge.

Mirebeau, *Poitou*.. Fièvres malignes putrides vermineuſes.

Montauban, *Lang*.. Mêmes maladies qu'en juillet & août.

Montmorenci..... Aucune maladie; mais dans les environs fièvres malignes putrides épidémiques.

Mur-de-Barrès.... Inflammations de poitrine.

Obernheim, *Alſace* Fièvres putrides & miliaires.

Paris............ Fièvres tierces, doubles-tierces, bilieuſes; fluxions de poitrine, fluxions, rhûmes, maux de gorge, affections rhumatiſmales & goutteuſes, beaucoup d'apoplexies; indigeſtions cauſées par la mauvaiſe qualité des eaux de la Seine, qui étoit très-baſſe; coqueluche parmi les enfans, rougeolé parmi les adultes; maux de gorge, petite-vérole avec délire, hémorrhagies du nez, mouvemens convulſifs, affections hiſtériques & vaporeuſes, fièvres bilieuſes, inflammatoires, coliques bilieuſes, cholera-morbus, dyſſenteries, maux de tête, éréſipèles. (Les goutteux ont moins ſouffert que depuis pluſieurs années.)

Poitiers.......... Fièvres putrides, bilieuſes, continuës, intermittentes; rougeoles, apoplexies.

Pontarlier........ Petite-vérole maligne.

Rouen........... Petite-vérole, dyſſenteries, fièvres doubles-tierces, coqueluche.

S. Brieux, *Bretagn*. Petite-vérole, fièvres putrides, intermittentes, rhumatiſmes inflammatoires, apoplexies, délires.

S. Malo, *Bretagne*. Fluxions de poitrine bilieuſes, fièvres intermittentes, éruptions, maux de gorge, affections catharrales, rhumatiſmes, petite-vérole, fièvres tierces.

Soiſſons, *Ile de Fr*.. Synoques ſimples & putrides, petite-vérole.

Vienne, *Dauphiné*. Fièvres intermittentes de toute eſpèce.

Villefranche...... Dyſſenteries, éréſipèles, fièvre ſcarlatine, petite-vérole, fièvres tierces, doubles-tierces & continuës, rémittentes, vermineuſes.

MOIS D'OCTOBRE 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS: de la plus grande chaleur.	JOURS: du plus grand froid.	THERMOMÈTRE: Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE: Plus grand froid.	THERMOMÈTRE: Chaleur moyenne.	JOURS: de la plus grande élévation.	JOURS: de la moindre élévation.	BAROMÈTRE: Plus grande élévation.	BAROMÈTRE: Moindre élévation.	BAROMÈTRE: Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Lorette, *Comminges*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	17	O	froide & humide.
Perpignan, *Roussillon*	6.	24.	20, 0.	13, 5.	16, 0.	29. 31.	7.	27. 11, 0.	27. 1, 6.	27. 6, 10.	...	8	E. & N.	
Toulon, *Provence*	7. 25.	30.	20, 0.	9, 0.	14, 8.	31.	15. 16.	28. 3, 0.	27. 7, 0.	27. 10, 7.	...	7	O. & N. O.	
Avezac, *Néboufan*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	E. & O	*variable.*
Marseille, *Provence*	7.	17.	21, 0.	7, 0.	...	30. 31.	13.	28. 5. 0.	27. 7, 3.	...	1. 7, 0.	6	N. O. & S. E	chaude & humide.
Agde, *Languedoc*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	N. O. & S. O	douce & sèche.
Montpellier, *Languedoc*	25.	18.	19, 0.	6, 0.	13, 7.	30.	7.	28. 3, 0.	27. 7, 0.	27. 11, 0.	4. 6, 4.	8	O.	
Tarascon, *Provence*	7.	~~18.~~	21, 0.	7, 0.	13, 3.	...	...	...	...	...	...	7	N. & N. O.	
Montauban, *Languedoc*	6. 7.	...	17, 0.	...	...	30.	7. 14.	27. 8, 6.	26. 11, 6.	27. 3, 6.	...	10	O. & N. O.	
Mézin, *Guienne*	...	1.	...	8, 7.	...	30.	16.	28. 0, 3.	27. 0, 6.	27. 6, 3.	...	25	S. O. & O.	
Viviers, *Languedoc*	7.	18.	16, 7.	3, 0.	10, 1.	30. 31.	15.	27. 11, 0.	27. 2, 3.	27. 7, 0.	8. 4, 4.	7	S.	
Mur-de-Barrès, *Rouergue*	7.	17. 18.	14, 0.	2, 0.	...	30.	14. 15.	28. 3, 0.	27. 6, 0.	27. 10, 3.	...	15	O. & S. O	douce & humide.
Bordeaux, *Guienne*	6.	17.	20, 0.	7, 1.	12, 1.	30.	7.	28. 3, 0.	27. 5, 5.	27. 9, 0.	3. 6, 8.	28	S. O	*idem.*
Aurillac, *Auvergne*	28.	...	19, 0.	...	...	...	...	27. 10, 0.	27. 3, 0.	...	...	12	N.	
Villefranche, *Beaujolois*	...	18. 19.	14, 0.	— 0, 0.	...	30.	...	27. 11, 0.	27. 3, 0.	...	...	18	N. & O	froide & humide.
Padouë, *Italie*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	27. 9, 2.	2. 9, 0.	15	N.	
La Tremblade, *Saintonge*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	28. 1, 0.	...	...	E. & S.	
Vienne, *Dauphiné*	7.	18.	16, 0.	3, 0.	10, 0.	30.	26.	27. 10, 6.	27. 0, 0.	27. 5, 3.	...	20	S.	
Billon, *Auvergne*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	froide & humide.
Ile d'Oléron, *Aunis*	6.	18.	17, 5.	3, 0.	11, 0.	30.	7.	28. 6, 0.	27. 8, 0.	28. 0, 2.	...	24	N. E. & S.	
Morteau, *Franche-Comté*	...	...	10, 0.	5, 0.										
Luçon, *Poitou*	6. 25.	17. 18.	14, 6.	2, 0.	9, 5.	30.	8.	28. 6, 0.	27. 9, 0.	28. 0, 5.	...	20	S. O.	
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	6.	19.	20, 0.	0, 5.	9, 9.	31.	25.	28. 1, 0.	27. 4, 6.	27. 8, 9.	4. 3, 0.	25	N. E. & S. O	froide & humide.
Poitiers, *Poitou*	6. 7.	19.	18, 0.	1, 0.	9, 9.	30.	14.	28. 2, 10.	27. 4, 2.	27. 8, 8.	5. 9, 3.	20	O. S. O	douce & humide.
Bourbonne-les-Bains, *Bourbonn.*	8.	18.	16, 2.	— 0, 0.	9, 4.	18.	25.	27. 4, 6.	26. 8, 3.	27. 0, 11.	...	15	S. O.	
Cusset, *Bourbonnois*	7.	17. 19.	18, 0.	— 0, 0.	8, 9.	30.	7.	27. 6, 0.	26. 9, 0.	27. 1, 9.	...	20	S	douce & humide.
Mirebeau, *Poitou*	...	...	17, 0.	2, 0.	...	...	...	27. 10, 0.	27. 4, 0.	...	...	...	S.	
Les Essarts, *Poitou*	6.	16.	17, 0.	3, 0.	...	30.	11.	28. 2, 3.	27. 3, 9.	...	...	25	N	douce & humide.
Pontarlier, *Franche-Comté*	7.	18.	17, 0.	— 0, 0.	7, 4.	...	...	...	...	...	...	25	S. & S. O.	
Nantes, *Bretagne*	6.	17. 18.	17, 0.	3, 5.	10, 3.	30.	7.	28. 5, 0.	27. 6, 0.	27. 10, 9.	...	22	E	froide & humide.
Dijon, *Bourgogne*	25.	18.	17, 0.	0, 5.	8, 7.	30.	15.	27. 8, 0.	26. 11, 0.	27. 2, 7.	3. 9, 3.	19	S	douce & humide.
Chinon, *Touraine*	7.	18.	17, 0.	— 0, 2.	9, 6.	30.	7.	28. 2, 6.	27. 4, 0.	27. 8, 7.	5. 7, 0.	23	S. & S. O	*idem.*
Schaffausen, *Suisse*	...	...	12, 0.	— 0, 2.	...	...	...	27. 0, 6.	26. 5, 6.					
Mulhausen, *Alsace*	7.	18.	15, 7.	— 2, 0.	8, 0.	30.	25.	27. 8, 10.	26. 9, 4.	27. 3, 0.	6. 8, 6.	23	S. O. & N. E	froide & humide.
Troyes, *Champagne*	7.	18. 19.	17, 5.	— 2, 0.	8, 3.	30.	25.	28. 2, 0.	27. 4, 4.	27. 9, 0.	4. 10, 6.	18	S. & S. O	douce & humide.
Chartres, *Beauce*	7.	17.	18, 0.	— 1, 0.	7, 4.	30.	7.	28. 0, 0.	27. 2, 0.	27. 6, 1.	...	17	S. & N. E.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	7.	...	14, 0.	...	...	30.	7. 23.	28. 3, 0.	27. 6, 0.	27. 9, 8.	...	10	S. E	humide.
Strasbourg, *Alsace*	...	18. 19.	...	— 2, 0.	...	30. 31.	3.	27. 11, 0.	27. 0, 0.	27. 6, 5.	...	20	N. & N. O.	
Saint-Malo, *Bretagne*	7.	17.	16, 0.	3, 5.	9, 8.	30.	7.	28. 5, 0.	27. 6, 9.	27. 11, 4.	...	21	S. O. & N O	douce & humide.
Nancy, *Lorraine*	7	17.	17, 0.	— 0, 8.	7, 8.	30.	3.	27. 8, 0.	26. 9, 7.	27. 2, 2.	...	18	S. O. & N. E.	
Obernheim, *Alsace*	...	17. 19.	...	— 0, 0.	...	30.	25.	27. 11, 0.	27. 0, 0.	27. 5, 5.	...	11	N. & N. O.	
Paris, *Ile de France*	7. 8.	17. 18.	12, 0.	1, 0.	7, 8.	30.	25.	28. 4, 0.	27. 5, 0.	27. 9, 9.	2. 3, 7.	14	S. O	froide & humide.
Montmorenci, *Ile de France*	7.	19.	16, 0.	— 0, 1.	7, 7.	30.	25.	28. 2, 2.	27. 3, 4.	27. 8, 1.	3. 4, 6.	16	N. E. & S. O	*idem.*
Soissons, *Ile de France*	8.	19. 20.	17, 0.	— 2, 0.	8, 0.	16. 18.	6.	28. 2, 0.	27. 2, 0.	27. 7, 8.	...	12	E. & S	douce & humide.
Rouen, *Normandie*	7.	17. 19.	16, 0.	— 1, 0.	7, 0.	30.	7.	28. 2, 0.	27. 4, 6.	27. 8, 10.	...	12	N. E. & S. E	froide & humide.
Rethel-Mazarin, *Champagne*	7.	18.	14, 0.	2, 0.	8, 3.	30.	25.	28. 1, 0.	27. 2. 6.	27. 6, 10.	...	31	O. & E.	
Dieppe, *Normandie*	24.	17. 18.	13, 0.	2, 0.	7, 8.	30.	7.	28. 4, 0.	27. 5, 0.	27. 10, 3.	...	16	S.	
Cambrai, *Cambresis*	8.	18. 19.	12, 2.	4, 5.	8, 5.	30.	25.	28. 3, 0.	27. 4, 9.	27. 9, 2.	2. 6, 6.	17	N. E. & S.	
Lille, *Flandre*	...	17.	14, 0.	1, 0.	...	...	24. 25.	28. 0, 0.	27. 3, 6.	...	...	16	S	froide & humide.
Bruxelles, *Brabant*	7.	19.	18, 0.	— 1, 5.	8, 1.	30.	25.	28. 3, 0.	27. 4, 0.	27. 9, 10.	...	21	S. & S. O	*idem.*
Bréda, *Hollande*	8.	19.	16, 8.	— 1, 8.	7, 4.	30.	25.	28. 2, 8.	27. 2, 8.	27. 8, 9.	2. 10, 5.			
Leyde, *Hollande*	8.	15.	12, 0.	— 0, 0.	...	19. 31.	25.	28. 2, 3.	27. 2, 7.					
Sparendam, *Hollande*	8.	19.	12, 9.	0, 4.	6, 6.	30.	24.	28. 4, 3.	27. 3, 7.	27. 9, 10.	6. 9, 6.			
Amsterdam, *Hollande*	9.	21.	12, 5.	2, 7.	7, 6.	30.	24.	28. 2, 4.	27. 1, 8.	27. 8, 0.				
Franéker, *Frise*	8.	21.	16, 8.	— 0, 4.	8, 3.	30.	24.	28. 4, 0.	27. 2, 2.	27. 10, 2.	5. 7, 3.	26	N. O	
Lewarden, *Frise*	8.	28.	14, 2.	— 0, 0.	6, 3.	30.	24.	28. 2, 10.	27. 5, 8.	27. 8, 3.				

OBSERVATIONS.

Smyrne..........	Le premier, tremblement de terre.
Rouen, *Normandie.*	Le 7, orage, vent, grêle & tonnerre considérable.
Metz, *Lorraine*, & Besançon, *Fr. C.*	Le 26, pluies abondantes & inondation.
Grenoble, *Dauphiné*, Lyon, *Lyon.* Manheim, *Haute Alsace, Lorraine.*	Le 27, crue d'eau considérable & inondation.

MALADIES.

Agde............	Mêmes maladies qu'en août & septembre, fièvres quartes.
Aurillac.........	Fièvres quartes, érésipèles, fièvres putrides bilieuses pétéchiales, cours de ventre & fièvres tierces parmi les enfans, petite-vérole épidémique depuis le mois de février.
Bourbonne-les-bains.	Fièvres tierces, hémorrhagies du nez.
Chinon...........	Mêmes maladies qu'en août & septembre, coliques, fluxions, érésipèles, petite-vérole, fièvres putrides.
Dieppe	Quelques fièvres putrides miliaires.
Dijon............	Fièvre quarte, affections catharrales, coqueluche, fièvres vermineuses.
Ile d'Oléron	Fièvres doubles-tierces avec putridité & pleuropneumonie.
Lille............	Fièvres tierces & doubles-tierces, érésipèles, rhumatismes, fièvre maligne miliaire.
Lorette..........	Mêmes maladies qu'en août & septembre, esquinancie, dépôts.
Luçon...........	Fièvres tierces & continuës, inflammation de poitrine.
Mirebeau.........	Fièvres tierces & doubles-tierces.
Montauban........	Mêmes maladies que les mois précédens, coqueluche parmi les enfans.
Montmorenci......	Aucune maladie, mais dans les environs, fièvre maligne putride, vermineuse, pétéchiale, épidémique, (cette épidémie a duré huit mois).
Mur-de-Barrès....	Pleurésies bilieuses.
Obernheim	Fièvres putrides, malignes.
Paris.............	Rougeole, fièvre putride, maux de gorge, fluxions de poitrine, dévoiemens considérables, petite-vérole.
Poitiers	Fièvres putrides bilieuses, dyssenteries, petite-vérole, crachement de sang, fièvres ardentes, fièvres catharrales parmi les enfans, morts subites.
Pontarlier	La petite-vérole n'étoit plus si répandue.
Saint-Brieux	Fièvres intermittentes, hydropisies, petite-vérole, apoplexies, fièvres putrides, fluxions de poitrine.
Soissons	Peu de petites-véroles, fièvres tierces & quartes, fluxions, hydropisies, aphthes gangréneuses.
Troyes, *Champagn.*	Fièvres inflammatoires, érésipèles, fièvres putrides vermineuses, petite-vérole, rougeole dans la ville, dyssenterie, fièvre miliaire putride dans les campagnes.
Vienne...........	Mêmes maladies qu'en septembre, fièvres continuës.

MOIS DE NOVEMBRE 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE. Plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	BAROMÈTRE. Moindre élévation.	BAROMÈTRE. Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Lorette, *Comminges*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .				
Perpignan, *Roussillon*	4. 5.	22.	15, 0.	8, 0.	11, 9.	25.	4. 5.	28. 4, 0.	27. 6, 0.	27. 10, 0.	. . . .	14	O	froide & humide.
Toulon, *Provence*	1. 27.	23.	16, 0.	3, 0.	10, 7.	24. 25.	8. 12.	28. 5, 0.	27. 9, 0.	28. 0, 9.	. . . .	4	N.	
Avezac, *Néboufan*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	4	O. & N. O.	
Marseille, *Provence*	5. 18.	20.	15, 5.	2, 3.	. . . .	25. 26.	10. 12.	28. 6, 0.	27. 9, 0.	. . . .	. . . .	. . . .	S. E	douce & sèche.
Agde, *Languedoc*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	1. 0, 4.	7	N. O. & S. E	froide & humide.
Montpellier, *Languedoc*	1.	30.	16, 0.	3, 0.	9, 3.	25.	8.	28. 9, 0.	27. 9, 6.	28. 1, 3.	. . . .	3	N. O	douce & sèche.
Tarascon, *Provence*	5. 6.	23. 24.	15, 0.	4, 5.	9, 7.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	1. 3, 0.	7	N. O.	
Montauban, *Languedoc*	1.	. . . .	14, 0.	. . . .	. . . .	25.	4. 6.	27. 10, 6.	27. 3, 6.	27. 6, 9.	. . . .	4	N. & N. E.	
Mézin, *Guienne*	. . . .	29.	. . . .	3, 0.	. . . .	26.	5.	28. 1, 6.	27. 4, 6.	27. 9, 4.	. . . .	11	O.	
Viviers, *Languedoc*	5.	23.	11, 5.	1, 0.	6, 8.	24.	12.	28. 1, 3.	27. 5, 6.	27. 9, 7.	. . . .	16	O.	
Mur-de-Barrès, *Rouergue*	4.	20.	10, 0.	— 0, 5.	. . . .	25. 26.	5.	28. 4, 0.	27. 8, 0.	28. 0, 2.	3. 2, 4.	4	N.	
Bordeaux, *Guienne*	4.	29.	13, 6.	— 3, 9.	8, 11.	26.	5.	28. 4, 6.	27. 7, 0.	28. 0, 4.	. . . .	7	S. S. O	douce & humide.
Aurillac, *Auvergne*	3. 11.	29.	11, [illegible]	0, 7.	. . . .	. . . .	. . . .	28. 2, 6.	27. 6, 0.	27. 10, 3.	4. 4, 2.	20	S	froide & humide.
Villefranche, *Beaujolois*	. . . .	. . . .	12, 0.	— 0, 0.	. . . .	. . . .	. . . .	28. 0, 0.	27. 5, 0.	. . . .	. . . .	16	O.	
Padouë, *Italie*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	27. 11, 4.	. . . .	11	N. & O	douce & humide.
La Tremblade, *Saintonge*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	28. 3, 1.	4. 8, 7.	12	N.	
Vienne, *Dauphiné*	5.	22.	11, 5.	3, 0.	5, 7.	26.	8.	28. 0, 0.	27. 2, 0.	27. 5, 11.	. . . .	. . . .	S. & O.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	11.	21. 29.	12, 5.	5, 0.	8, 9.	26.	11.	28. 7, 9.	27. 8, 0.	28. 2, 5.	. . . .	13	N.	
Morteau, *Franche-Comté*	. . . .	. . . .	6, 0.	— 0, 0.							. . . .	18	S. & O.	
Luçon, *Poitou*	11.	19. 21.	11, 0.	3, 0.	7, 7.	26.	6.	28. 7, 2.	27. 8, 4.	28. 2, 2.				
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	9.	13.	13, 5.	1, 0.	7, 4.	1.	5.	28. 4, 6.	27. 5, 9.	27. 11, 1.	. . . .	20	S. O. & N. O.	
Poitiers, *Poitou*	3.	22.	12. 8.	3, 0.	7, 3.	26.	5.	28. 4, 2.	27. 5, 7.	27. 11, 0.	3. 10, 0.	17	O. & N. O	douce & humide.
Bourbonne-les-Bains, *Bourbonn.*	4. 6.	22.	12, 7.	— 0, 8.	7, 2.	26.	9.	27. 8, 9.	28. 8, 6.	27. 2, 7.	4. 3, 0.	13	O. S. O	*idem.*
Cusset, *Bourbonnois*	5.	2.	11, 0.	— 0, 0.	6, 5.	26.	11.	27. 8, 0.	26. 11, 0.	27. 3, 6.	. . . .	12	S. O. & O.	
Mirebeau, *Poitou*	. . . .	. . . .	17, 0.	1, 0.	. . . .	. . . .	. . . .	28. 0, 0.	27. 5, 0.	. . . .	. . . .	17	S. & O	douce & humide.
Les Essarts, *Poitou*	16.	2. 21.	12, 0.	2, 0.	. . . .	26.	6.	28. 3, 9.	27. 4, 0.	. . . .	. . . .	. . . .	S. O. & S.	
Pontarlier, *Franche-Comté*	5. 18.	22.	8, 0.	— 1, 0.	3, 7.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	26	S. & O	douce & humide.
Nantes, *Bretagne*	15. 23.	19.	12, 5.	4, 5.	8, 7.	1. 26.	5.	28. 6, 0.	27. 5, 0.	28. 1, 0.	. . . .	16	S.	
Dijon, *Bourgogne*	2.	22.	15, 0.	1, 0.	6, 4.	2. 26.	10. 11.	27. 9, 0.	26. 11, 6.	27. 4, 8.	. . . .	16	O. & S. O	douce & humide.
Chinon, *Touraine*	25.	3.	12, 0.	— 2, 0.	7, 2.	26.	6.	28. 4, 0.	27. 4, 6.	27. 10, 9.	2. 5, 9.	17	S. & S. O	froide & humide.
Schaffausen, *Suisse*	. . . .	. . . .	10, 0.	— 0, 5.	. . . .	. . . .	. . . .	27. 2, 0.	26. 5, 0.		5. 4, 0.	14	O. & S. O	douce & humide.
Mulhausen, *Alsace*	16.	22.	11, 0.	— 0, 3.	5, 7.	26.	11.	27. 10, 0.	26. 10, 8.	27. 5, 1.				
Troyes, *Champagne*	5.	3.	13, 2.	— 0, 0.	6, 4.	2.	10.	28. 3, 6.	27. 4, 0.	27. 9, 3.	2. 8, 4.	18	S. O	douce & humide.
Chartres, *Beauce*	24.	13. 30.	11, 0.	1, 0.	5, 9.	2. 26.	6.	28. 1, 3.	27. 1, 10.	27. 8, 4.	3. 1, 6.	15	S. & O	froide & humide.
Saint-Brieux, *Bretagne*	19. 20.	. . . .	10, 0.	. . . .	. . . .	21.	5.	28. 3, 0.	27. 4, 0.	27. 10, 3.	. . . .	13	S. & S. O.	
Strasbourg, *Alsace*	. . . .	22. 23.	. . . .	— 0, 0.	. . . .	2.	10. 12.	28. 1, 4.	27. 3, 0.	27. 3, 1.	. . . .	7	S. O	douce & humide.
Saint-Malo, *Bretagne*	24.	3.	12, 7.	5, 0.	7, 7.	1. 2.	6.	28. 7, 0.	27. 6, 0.	28. 0, 10.	. . . .	15	S.	
Nancy, *Lorraine*	5.	22.	12, 2.	0, 5.	6, 2.	2.	11.	27. 9, 3.	26. 10, 5.	27. 4, 3.	. . . .	20	S. O. & S	douce & humide.
Obernheim, *Alsace*	. . . .	22. 23.	. . . .	1, 0.	. . . .	2. 26.	11.	28. 0, 0.	27. 1, 0.	27. 7, 4.	. . . .	15	S. O.	
Paris, *Ile de France*	24.	13.	9, 5.	4, 5.	7, 1.	2.	11.	28. 5, 6.	27. 5, 0.	28. 0, 5.	. . . .	9	N. & N. O.	
Meaux, *Brie*	5. 24.	2.	10, 8.	2, 7.	7, 4.	2.	11.	28. 5, 0.	27. 4, 0.	27. 11, 2.	1. 2, 4.	13	S. & S. O	douce & humide.
Montmorenci, *Ile de France*	24.	13.	11, 2.	— 1, 4.	5, 8.	2.	11.	28. 3, 6.	27. 2, 9.	27. 9, 8.				
Soissons, *Ile de France*	1.	3. 14.	14, 0.	1, 0.	7, 5.	2.	7.	28. 1, 0.	27. 3, 0.	27. 9, 5.	3. 1, 0.	16	S. O. & S	douce & humide.
Rouen, *Normandie*	24.	13.	11, [illegible]	— 0, 0.	5, 7.	2.	11.	28. 3, 9.	27. 3, 6.	27. 10, 2.	. . . .	15	S	*idem.*
Rethel-Mazarin, *Champagne*	5. 24.	14.	10, 0.	3, 5.	6, 9.	2.	11.	28. 2, 0.	27. 1, 6.	27. 8, 3.	. . . .	12	S. O	froide & humide.
Dieppe, *Normandie*	24.	27.	11, 5.	3, 5.	7, 2.	2.	11.	28. 6, 0.	27. 5, 0.	28. 0, 3.	. . . .	23	O.	
Cambrai, *Cambresis*	24.	14. 15.	9, 5.	6, 2.	8, 1.	2.	11.	28. 4, 6.	27. 3, 3.	27. 10, 7.	1. 0, 6.	19	S. & S. O.	
Maubeuge, *Flandre*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .		19	S. & S. O.	
Lille, *Flandre*	24.	. . . .	11, 5.	2, 0.	. . . .	2. 26.	11.	28. 2, 0.	27. 2, 6.	. . . .	. . . .	7	S. O.	
Bruxelles, *Brabant*	5.	14. 19.	12, 3.	1, 5.	7, 0.	2.	11.	28. 4, 9.	27. 2, 9.	27. 9, 8.	. . . .	18	S. O	douce & humide.
Bréda, *Hollande*	20.	12.	11, 5.	2, 2.	6, 7.	2.	11.	28. 3, 7.	27. 1, 4.	27. 9, 9.	. . . .	20	S. & S. O	*idem.*
Leyde, *Hollande*	25.	14.	11, 1.	2, 7.	. . . .	2. 21.	7.	28. 3, 2.	27. 4, 6.		4. 5, 6.			
Sparendam, *Hollande*	24.	14.	9, 8.	1, 7.	5, 7.	2.	11.	28. 5, 2.	27. 2, 2.	27. 9, 8.				
Amsterdam, *Hollande*	24.	14.	11, 1.	2, 6.	6, 8.	2.	11.	28. 3, 9.	27. 1, 3.	27. 8, 6.	5. 8, 6.			
Franeker, *Frise*	24.	14.	11, 6.	— 0, 8.	6, 8.	2.	11.	28. 4, 2.	27. 2, 2.	27. 10, 4.				
Lewarden, *Frise*	23. 24.	14.	9, 8.	0, 8.	5, 7.	2.	11.	28. 3, 9.	27. 1, 3.	27. 8, 6.	4. 6, 7.	22	S. E. & S. O.	

OBSERVATIONS.

Livourne & Pise, *Italie*......... Le 6, pluie si abondante depuis cinq heures jusqu'à huit heures du matin, que la plaine & les rues furent inondées.

Guadix, *Espagne*. Le 7, à sept heures trente minutes du soir, tremblement de terre.

Grenade, *Espagne*. Les 12, 13 & 14, vingt-quatre secousses de tremblement de terre.

Trieste, *Italie*.... Le 18, tremblement de terre.

MALADIES.

Agde........... Fièvres quartes; les maladies des mois précédens avoient cessé.

Bourbonne-les-bains. Dyssenteries funestes.

Chinon.......... Fièvres tierces, putrides, fluxions, érésipèles, pulmonies, petite-vérole, hydropisies, apoplexies, rhumatismes, fausses péripneumonies.

Dieppe .... Péripneumonies, catharres.

Dijon........... Fièvres quartes, affections catharrales, fausses pleurésies, coliques.

Lille .... Fièvres malignes, quelques fluxions de poitrine, rhûmes, fièvres tierces.

Lorette.......... Erésipèles, dépôts, fièvres.

Luçon........... Aucune maladie.

Mirebeau, *Poitou*.. Quelques fièvres intermittentes.

Montauban........ Mêmes maladies que pendant les mois précédens.

Montmorenci...... Aucune maladie.

Mur-de-Barrès .... Pleurésies bilieuses.

Obernheim, *Alsace* Fiévre putride nerveuse épidémique.

Paris .... Petite-vérole, coqueluche, maux de gorge, ophthalmies, fluxions de poitrine, fièvres putrides vermineuses, inflammatoires, tierces & quartes.

Poitiers .... Rougeole parmi les enfans, fièvres catharrales, scarlatines, fièvres tierces & quotidiennes, rhumatismes, péripneumonies, érésipèles parmi les personnes du sexe, paralysies & morts subites.

Pontarlier .... Aucune maladie.

Saint-Brieux...... Petite-vérole, apoplexies, fluxions catharrales.

Soissons, *Ile de Fr*.. Fièvres continuës, putrides, fluxions catharrales, peu de petites-véroles.

Troyes .... Fièvre catharrale, rougeole, petite-vérole bénigne.

Vienne........... Fièvres intermittentes & continuës.

MOIS DE DÉCEMBRE 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS		THERMOMÈTRE.			JOURS		BAROMÈTRE.			Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
	de la plus grande chaleur.	du plus grand froid.	Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	de la plus grande élévation.	de la moindre élévation.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.				
			Degrés.	Degrés.	Degrés.			Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.			
Lorette, *Comminges*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	6	O	douce & humide.
Perpignan, *Roussillon*	13. 24.	2.	14, 0.	5, 0.	9, 3.	26.	4.	28. 6, 0.	27. 4, 0.	27. 11, 10.	. . . . .	0	N.	
Toulon, *Provence*	6.	27.	15, 5.	2, 0.	8, 4.	27.	5. 6.	28. 7, 9.	27. 8, 0.	28. 1, 8.	. . . . .	2	O. & N. O.	
Avezac, *Néboufan*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	S. & S. E	douce & sèche.
Marfeille, *Provence*	7.	28.	13, 0.	0, 7.	. . . . .	26.	4.	28. 10, 0.	27. 8, 6.	. . . . .	0. 2, 6.	4	N. O. & N	froide & sèche.
Agde, *Languedoc*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	1	N. O	douce & sèche.
Montpellier, *Languedoc*	31.	2.	11, 0.	— 0, 0.	6, 7.	26.	4.	28. 8, 0.	27. 7, 6.	28. 1, 9.	0. 0, 10.	4	N.	
Tarafcon, *Provence*	7. 13.	2. 28.	11, 0.	1, 5.	6, 5.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	2	N. & N. E.	
Montauban, *Languedoc*	15.	. . . . .	12, 0.	. . . . .	. . . . .	27.	3.	28. 0, 3.	27. 0, 6.	27. 8, 0.	. . . . .	11	N. O. & S. E.	
Mézin, *Guienne*	. . . . .	22. 23.	. . . . .	1, 0.	. . . . .	26.	4.	28. 3, 4.	27. 3, 0.	27. 10, 3.	. . . . .	13	E. & N.	
Viviers, *Languedoc*	8. 13.	28.	9, 0.	— 1, 7.	4, 2.	26.	4.	28. 4, 3.	27. 3, 3.	27. 10, 10.	1. 7, 0.	1	N.	
Mur-de-Barrès, *Rouergue*	12.	26.	6, 0.	— 0, 4.	. . . . .	26.	3.	28. 7, 0.	27. 5, 0.	28. 0, 1.	. . . . .	9	E. & O	froide & humide.
Bordeaux, *Guienne*	11.	23.	11, 0.	0, 3.	6, 5.	26.	3.	28. 9, 0.	27. 3, 10.	28. 1, 8.	3. 0, 4.	15	S. S. E	*idem.*
Aurillac, *Auvergne*	13.	30. 31.	9, 5.	— 4, 0.	. . . . .	26.	. . . . .	28. 5, 0.	27. 5, 0.	27. 10, 6.	. . . . .	11	N.	
Villefranche, *Beaujolois*	. . . . .	. . . . .	10, 0.	— 2, 0.	. . . . .	26.	. . . . .	28. 4, 0.	27. 4, 0.	. . . . .	. . . . .	6	S. & N. O	froide & humide.
La Tremblade, *Saintonge*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 5, 0.	. . . . .	. . . . .	S.	
Vienne, *Dauphiné*	7.	28.	11, 0.	— 0, 0.	5, 3.	26.	4.	28. 3, 3.	27. 1, 0.	27. 9, 2.	. . . . .	10	S. & O.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	8. 11.	27.	11, 0.	1, 5.	6, 9.	26.	3.	28. 10, 6.	27. 5, 9.	28. 4, 2.	. . . . .	13	N. E. & S.	
Morteau, *Franche-Comté*	. . . . .	. . . . .	6, 0.	— 2, 0.										
Luçon, *Poitou*	8.	27.	10, 0.	— 0, 0.	5, 3.	26.	4.	28. 10, 2.	27. 6, 1.	28. 4, 0.	. . . . .	13	N. E.	
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	7. 10.	27.	10, 0.	— 2, 0.	5, 0.	26.	3.	28. 7, 6.	27. 2, 0.	28. 0, 8.	3. 6, 0.	17	N. & N. O	douce & humide.
Poitiers, *Poitou*	7.	2.	10, 5.	— 1, 0.	4, 9.	26.	5.	28. 7, 6.	27. 3, 2.	28. 0, 8.	2. 4, 6.	8	S. O	*idem.*
Bourbonne-les-Bains, *Bourbonn.*	12.	2. 27.	9, 0.	— 0, 8.	4, 7.	27.	6.	27. 10, 0.	26. 7, 6.	27. 3, 3.	. . . . .	5	S. O.	
Cuffet, *Bourbonnois*	7.	26. 28.	11, 0.	— 1, 0.	4, 3.	26. 27.	5.	27. 11, 0.	26. 7, 0.	27. 4, 7.	. . . . .	12	S	douce & humide.
Mirebeau, *Poitou*	. . . . .	. . . . .	14, 0.	1, 5.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 2, 0.	27. 5, 0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	O. & S. O.	
Les Effarts, *Poitou*	9.	27.	11, 0.	— 1, 0.	. . . . .	26. 27.	5.	28. 6, 0.	27. 2, 6.	. . . . .	. . . . .	22	S. & O	douce & humide.
Pontarlier, *Franche-Comté*	7.	2.	8, 0.	— 2, 0.	2, 7.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	13	S.	
Nantes, *Bretagne*	9.	27.	12, 0.	1, 0.	6, 5.	26.	3.	28. 10, 0.	27. 3, 0.	28. 2, 6.	. . . . .	12	S. O	froide & humide.
Dijon, *Bourgogne*	8. 12.	2. 27.	11, 0.	— 0, 0.	4, 8.	27.	5.	28. 0, 3.	26. 9, 0.	27. 5, 10.	1. 8, 9.	11	N. & N. E	*idem.*
Chinon, *Touraine*	10.	25.	10, 0.	— 0, 5.	5, 3.	19.	3.	28. 7, 0.	27. 2, 0.	28. 0, 6.	2. 0, 0.	9	E. & S. E	*idem.*
Schaffaufen, *Suiffe*	. . . . .	. . . . .	6, 4.	— 1, 4.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	27. 5, 6.	26. 3, 6.					
Mulhaufen, *Alface*	7.	28.	11, 5.	— 2, 0.	4, 0.	26.	5.	28. 1, 9.	26. 9, 9.	27. 6, 5.	2. 8, 0.	14	S. O	douce & humide.
Troyes, *Champagne*	7.	2.	11, 5.	— 2, 5.	5, 0.	27.	5.	28. 7, 0.	27. 2, 0.	27. 11, 0.	1. 7, 4.	13	S. & O	*idem.*
Chartres, *Beauce*	7. 14.	2. 27.	9, 5.	— 1, 0.	4, 2.	26.	3.	28. 5, 0.	26. 10, 11.	27. 9, 7.	. . . . .	10	S. & S. O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	3. 12.	. . . . .	10, 0.	. . . . .	. . . . .	26. 27.	3.	28. 3, 0.	27. 2, 0.	27. 10, 2.	. . . . .	9	S. & S. O.	
Strasbourg, *Alface*	. . . . .	2. 28.	. . . . .	— 1, 0.	. . . . .	25. 27.	4. 6.	28. 5, 0.	27. 2, 0.	27. 9, 7.	. . . . .	9	S. & S. O.	
Saint-Malo, *Bretagne*	8. 9.	27.	12, 0.	1, 0.	7, 2.	26.	3.	28. 11, 9.	27. 3, 0.	28. 3, 5.	. . . . .	15	S. E. & O	douce & humide.
Nancy, *Lorraine*	7.	2.	10, 1.	— 0, 1.	5, 0.	26. 27.	5.	28. 1, 2.	26. 8, 11.	27. 5, 10.	. . . . .	15	S. O. & N. E.	
Obernheim, *Alface*	. . . . .	28.	. . . . .	— 0, 0.	. . . . .	25. 26.	6.	28. 4, 0.	27. 0, 0.	27. 8, 8.	. . . . .	10	S. O. & N. O.	
Paris, *Ile de France*	9. 14.	27.	10, 0.	— 1, 0.	4, 6.	26.	31.	28. 9, 8.	27. 5, 9.	28. 3, 2.	0. 10, 7.	13	O. & S. O	douce & humide.
Meaux, *Brie*	13.	27.	10, 5.	— 0, 5.	5, 3.	26.	7.	28. 9, 0.	27. 2, 3.	28. 0, 8.				
Montmorenci, *Ile de France*	7.	28.	10, 3.	— 1, 4.	4, 6.	26.	5.	28. 7, 10.	27. 0, 7.	27. 11, 1.	1. 0, 9.	14	S. O. & O	douce & humide.
Soiffons, *Ile de France*	7. 14.	26.	12, 0.	— 3, 0.	5, 8.	23. 25.	5.	28. 2, 0.	27. 4, 0.	27. 10, 9.	. . . . .	10	S	froide & humide.
Rouen, *Normandie*	9.	1. 2.	9, 5.	— 3, 0.	3, 4.	26.	4.	28. 10, 0.	27. 0, 9.	28. 0, 0.	. . . . .	13	S. O	*idem.*
Rethel-Mazarin, *Champagne*	9. 14.	2. 27.	9, 0.	1, 0.	5, 1.	26.	6.	28. 5, 9.	26. 11, 0.	27. 9, 9.	. . . . .	29	O.	
Dieppe, *Normandie*	9.	28.	10, 0.	1, 0.	6, 1.	26.	4.	29. 0, 0.	27. 3, 0.	28. 2, 3.	. . . . .	16	S.	
Cambrai, *Cambrefis*	13.	28. 29.	9, 2.	4, 0.	6, 8.	25. 26.	5.	28. 10, 0.	27. 2, 0.	28. 0, 10.	1. 0, 9.	8	S.	
Maubeuge, *Flandre*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	10	S. O.	
Lille, *Flandre*	. . . . .	26. 28.	10, 0.	— 0, 0.	. . . . .	25. 26.	5.	28. 7, 0.	27. 1, 0.	. . . . .	. . . . .	17	S	douce & humide.
Bruxelles, *Brabant*	7.	2.	11, 7.	— 1, 7.	5, 8.	26.	31.	28. 9, 9.	27. 2, 3.	28. 0, 4.	. . . . .	15	O	*idem.*
Bréda, *Hollande*	7.	2.	11, 3.	— 0, 8.	5, 7.	26.	31.	28. 8, 9.	27. 0, 0.	27. 11, 7.	2. 9, 7.			
Leyde, *Hollande*	7. 12.	28.	9, 3.	0, 8.	. . . . .	20.	31.	28. 10, 0.	26. 11, 8.					
Sparendam, *Hollande*	7.	28.	9, 8.	1, 3.	5, 1.	25. 26.	31.	28. 10, 4.	26. 11. 10.	27. 11, 1.	4. 0, 5.			
Amfterdam, *Hollande*	12.	2.	9, 3.	— 0, 0.	5, 7.	26.	31.	28. 10, 3.	26. 10, 8.	27. 10, 6.				
Franéker, *Frife*	12.	31.	10, 7.	— 0, 0.	6, 4.	25.	31.	28. 10, 2.	26. 11, 1.	28. 0, 0.	2. 8, 1.	20	S. O.	
Lewarden, *Frife*	7.	2.	8, 8.	0, 4.	5, 6.	28.	31.	28. 8. 11.	26. 10, 5.	27. 9, 8.				

OBSERVATIONS.

Mondonedo, *Espag.* Le 3 à huit heures du matin, tempête, pluie, tonnerre & grande obscurité.

Hongrie. Du 19 au 26, douze secousses de tremblemens de terre.

France, Angleterre, Hollande, &c. La nuit du 31 au premier janvier 1779, tempête affreuse. Le 31, l'eau a monté à Amsterdam, à une heure quarante-six minutes du soir, à 54 pouces au-dessus de la marque ordinaire.

Domfront, *Norman.* Le 31 à onze heures & demie du soir, tremblement de terre & coup de tonnerre violent. Le tonnerre est tombé sur l'église de la Conception, près Domfront.

Les 25, 26 & 27 de ce mois, le baromètre a monté dans tous les pays où l'on observe, à une hauteur prodigieuse, à laquelle on ne l'avoit jamais vu : il est ensuite descendu promptement jusqu'au 31, jour d'une tempête presque universelle, accompagnée de tonnerre.

MALADIES.

Agde	Fièvres quartes, rhûmes, fluxions.
Billon	Fièvres intermittentes, quartes, doubles-tierces, continuës.
Boulogne	Fièvres intermittentes, maux de gorge, fluxions, érésipèles, apoplexies, paralysies, fièvres putrides & vermineuses.
Bourbonne-les-bains.	Aucune maladie.
Chatelleraut, *Poitou*	Aucune maladie.
Chinon	Fièvres putrides, coliques nerveuses, pulmonies.
Dieppe	Affections catharrales.
Dijon	Fièvres quartes, affections catharrales, apoplexies, dépôts laiteux, petite-vérole.
Les Essarts	Fièvres intermittentes, rhumatismes, fièvres continuës, inflammatoires, putrides.
Lille	Fièvres malignes, pleuropneumonies, érésipèles, fièvres tierces, doubles-tierces, quartes.
Lorette	Erésipèles, dépôts, fièvres en petit nombre.
Luçon	Rhûmes catharreux.
Marseille	Erésipèles, dyssenteries, pleurésies bilieuses, fluxions, ophthalmies, paralysies, rhumatismes, petite-vérole.
Mirebeau	Fièvres putrides & malignes.
Montauban	Peu de maladies.
Montmorenci	Aucune maladie.
Mur-de-Barrès	Petite-vérole bénigne.
Obernheim	Fièvre putride nerveuse épidémique.
Paris	Indigestions, paralysies, coqueluches, peu de petites-véroles.
Poitiers	Fièvres putrides vermineuses, fièvres catharrales, scarlatines, rhûmes de cerveau, maux de gorge aphteux; rougeole parmi les enfans, diarrhées tormineuses, fièvres quotidiennes & tierces intermittentes, apoplexies, paralysies.
Pontarlier	Petite-vérole bénigne.
Rouen	Dyssenteries, fluxions, catharres, petite-vérole.
Saint-Brieux	Fièvres putrides, petite-vérole, rhumatismes, inflammations, apoplexies, coliques bilieuses.
S. Malo, *Bretagne.*	Quelques petites-véroles, fièvres tierces & continuës, maux de gorge, affections catharrales, pleuropneumonies, paralysies, apoplexies, hydropisies, dyssenterie épidémique.
Soissons	Fièvres putrides, apoplexies, dyssenteries, fluxions & rhumatismes.
Troyes	Apoplexies pituitaires, fièvres putrides, rougeole, morts subites.
Villefranche	Fièvres intermittentes.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS		THERMOMÈTRE.			JOURS		BAROMÈTRE.			Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
	de la plus grande chaleur.	du plus grand froid.	Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	de la plus grande élévation.	de la moindre élévation.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.				
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Lorette, *Comminges*												54	O	chaude & sèche.
Perpignan, *Roussillon*	17 juillet	18 février	26, 5.	— 0, 0.	13, 4.	26 décembr.	7 octobre	28. 6, 0.	27. 1, 6.	27. 8, 4.		58	N.	
Toulon, *Provence*	17 juillet	22 février	27, 0.	— 1, 0.	13, 5.	27 décembr.	16 février	28. 7, 9.	27. 3, 0.	28. 0, 1.		50	O. & N. O.	
Marseille, *Provence*	14 août	11 janvier	26, 0.	— 2, 0.		26 décembr.	16 février	28. 10, 0.	27. 2, 0.		22. 1, 6.	57	N. O. & S. E	chaude & sèche.
Montpellier, *Languedoc*	12 août	11 janvier	28, 0.	— 4, 0.	12, 4.	26 décembr.	17 février	28. 8, 0.	27. 2, 0.	27. 11, 4.	21. 11, 5.	74	S. O. & N. O	*idem.*
Tarascon, *Provence*	23 août	11 janvier	26. 0,	— 2, 0.	12, 7.							49	N.	
Montauban, *Languedoc*	14 août		25, 0.			27 décembr.	14 janvier	28. 0, 3.	26. 6, 0.	27. 4, 3.		82	O.	
Mézin, *Guienne*	14 août		28, 0.			4 février	16 octobre	28. 4, 0.	27. 0, 6.	27. 9, 5.		152	O.	
Viviers, *Languedoc*	12 août	9 janvier	26, 5.	— 5, 0.	10, 3.	26 décembr.	4 mars	28. 4, 3.	27. 0, 6.	27. 8, 5.		40	N.	
Bordeaux, *Guienne*	13 août	11 janvier	29, 3.	— 3, 2.	11, 3.	26 décembr.	14 janvier	28. 9, 0.	27. 0, 6.	28. 0, 5.	23. 7, 2.	152	N. N. O	chaude & sèche.
Aurillac, *Auvergne*	27 juillet		26, 0.			26 décembr.	14 janvier	28. 5, 0.	26. 10, 0.	27. 7, 5.		129	N. & O.	
Villefranche, *Beaujolois*	13 août	11 janvier	27, 0.	— 7, 5.		26 décembr.	14 janvier	28. 4, 0.	26. 10, 6.			108	N. & N. O	*variable* & humide.
Padouë, *Italie*	16 août	9 janvier	25, 4.	— 6, 5.		26 décembr.	16 février	28. 6, 8.	26. 11, 5.	27. 9, 4	31. 7, 7.	143	N.	
La Tremblade, *Saintonge*	13 août	12 janvier	35, 0.	— 11, 9.						28. 3, 3.	18. 0, 0.		N. & S.	
Vienne, *Dauphiné*	13 août	9 janvier	28, 2.	— 4, 5.	10, 9.	26 décembr.	3 mars	28. 3, 3.	26. 9, 0.	27. 6, 10.		132	N.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	13 août	9 mars	27, 5.	— 3, 5.	11, 0.	26 décembr.	15 mars	28. 10, 6.	27. 2, 9.	28. 1, 9.		125	N. & N. E.	
Morteau, *Franche-Comté*	septembr.	janvier	17, 0.	— 5, 0,										
Luçon, *Poitou*	14 août	17 mars	26, 6.	— 3, 0.	9, 4.	26 décembr.	14 janvier	28. 10, 1.	27. 1, 0.	28. 2, 3.		113	N. E. & S. O.	
Poitiers, *Poitou*	13 août	12 janvier	27, 0.	— 2, 9.	9, 6.	26 décembr.	14 janvier	28. 7, 6.	26. 10, 0.	27. 11, 2.	23. 11, 3.	92	O. & S. O	douce & humide.
Bourbonne-les-Bains, *Bourbonn.*	7 août	2 janvier	25, 0.	— 10, 3.	8, 7.	27 décembr.	4 mars	27. 10, 0.	26. 5, 3.	27. 2, 3.		91	S O. & N. E.	
Mirebeau, *Poitou*	13 août		25, 2.			26 décembr.		28. 2, 0.					S. O.	
Les Essarts, *Poitou*	13 août	1 février	26, 5.	— 2, 0.		26 décembr.		28. 6, 0.					N. & O	chaude & humide.
Pontarlier, *Franche-Comté*	17 août	20 janvier	24, 0.	— 15, 0.	7, 2.							150	S. & S. O.	
Nantes, *Bretagne*	16 juillet	29 janvier	28, 0.	— 2, 0.	10, 7.	26 décembr.	14 janvier	28. 10, 0.	26. 11, 0.	28. 1, 3.		134	S. O	*variable.*
Dijon, *Bourgogne*	7 août	9 janvier	27, 0.	— 5, 0.	9, 4.	27 décembr.	14 janvier	28. 0, 3.	26. 6, 0.	27. 4, 7.	22, 11, 0.	124	S. & S. O	froide & humide.
Chinon, *Touraine*	13 août	8 janvier	28, 0.	— 4, 3.	9, 5.	3 février	15 janvier	28. 8, 0.	27. 0, 3.	28. 0, 5.	28. 11, 0.	124	S. O. & N	*variable.*
Schaffausen, *Suisse*	juillet	janvier	25, 2.	— 8, 8.		décembr.	mars	27. 5, 6.	26. 0, 0.					
Mulhausen, *Alsace*	14 août	4 janvier	27. 2.	— 10, 1	9, 0.	26 décembr.	14 janvier	28. 1, 9.	26. 7, 0.	27. 5, 3.	32. 0, 0.	174	S. & S. O	*variable* & humide.
Chartres, *Beauce*	5 août	8 janvier	24, 5.	— 5, 5.	8, 2.	26 décembr.	14 janvier	28. 5, 0.	26. 7, 0.	27. 8, 5.		117	S. O. & S.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	juillet		22, 0.			24 août	14 janvier	28. 6, 0.	26. 11, 0.	27. 11, 5.		99	N. E. & S. O.	
Strasbourg, *Alsace*	14 août	5 janvier	31, 0.	— 11, 0.		27 décembr.	15 janvier	28. 5, 0.	26. 11, 0.	27. 7, 11.		139	N. & S. O.	
Saint-Malo, *Bretagne*	18 août	30 janvier	22, 0.	— 5, 0.	9, 8.	26 décembr.	14 janvier	28. 11, 9.	26. 10, 0.	28. 2, 0.		155	N. & N. O	*variable.*
Nancy, *Lorraine*	14 août	4 janvier	27, 0.	— 7, 0.	9, 2.	26 décembr.	14 janvier	28. 1, 2.	26. 6, 10.	27. 4, 2.		154	S. O. & N. E.	
Obernheim, *Alsace*		4 février		— 0, 0.		26 décembr.	3 mars	28. 4, 0.	26. 9, 0.	27. 6, 10.		110	N. & N. O.	
Paris, *Ile de France*	5 juillet	12 janvier	29, 0.	— 4, 7.	9, 3.	26 décembr.	14 janvier	28. 9, 8.	26. 11, 0.	28. 1, 1.	18. 10, 0.	154	S. O. & N. E	*variable.*
Montmorenci, *Ile de France*	5 juillet	6 janvier	25, 5.	— 5, 6.	8, 7.	26 décembr.	14 janvier	28. 7, 10.	26. 8, 5.	27. 10, 1.	21. 0, 3.	152	S. O. & N. E	*idem.*
Soissons, *Ile de France*	25 juin	26 février	32, 0.	— 6, 0.	10, 1.	25 août	23 mars	28. 3, 0.	27. 1, 0.	27. 8, 10.		94	S	*idem.*
Rouen, *Normandie*	5 juillet	27 janvier	28, 5.	— 7, 0.	8, 0.	26 décembr.	14 janvier	28. 10, 0.	26. 9, 0.	27. 11, 5.		102	N. E. & S. O	froide & humide.
Rethel-Mazarin, *Champagne*	15 juillet	4 janvier	23, 0.	— 3, 0.	9, 4.	26 décembr.	14 janvier	28. 5, 9.	26. 9, 0.	27. 9, 2.		237	O.	
Cambrai, *Cambresis*	16 juillet	6 janvier	21, 5.	— 0, 0.	9, 7.	26 décembr.	14 janvier	28. 10, 0.	26. 11, 6.	27. 11, 11.	12. 10, 0.	136	S. & N. E.	
Lille, *Flandre*	16 juillet	6 janvier	25, 0.	— 5, 0.		26 décembr.	14 janvier	28. 7, 0.	26, 10, 6.			162	S. O. & N. E	*variable.*
Bruxelles, *Brabant*	23 juillet	5 janvier	28, 0.	— 9, 0.	10, 0.	26 décembr.	14 janvier	28. 9, 9.	26. 11, 6.	27. 11, 10.		168	S. O	*idem.*
Bréda, *Hollande*	20 juillet	16 janvier	25, 7.	— 6, 8.	8, 5.	26 décembr.	14 janvier	28. 8, 9.	26. 10, 1.	27. 11, 0.	26. 11, 6.			
Leyde, *Hollande*	20 juillet	27 janvier	26, 0.	— 6, 3.		20 décembr.	14 janvier	28. 10, 0.	26. 11, 8.					
Sparendam, *Hollande*	20 juillet	28 janvier	23, 5.	— 4, 6.	5, 4.	26 décembr.	31 décembr.	28. 10, 4.	26. 11, 10.	27. 11, 1.	34. 2, 4.			
Amsterdam, *Hollande*	20 juillet	28 janvier	24, 0.	— 4, 0.	8, 8.	26 décembr.	31 décembr.	28. 10, 3.	26. 10, 8.	27. 10, 6.	31. 0, 11.	196	N. O. & S. O.	
Franéker, *Frise*	20 juillet	28 janvier	27, 3.	— 9, 1.	9, 3.	25 décembr.	31 décembr.	28. 10, 2.	26. 11, 1.	28. 0, 2.				
Lewarden, *Frise*	20 juillet	13 février	24, 0.	— 3, 8.	7, 9.	28 décembr.	31 décembr.	28. 8, 11.	26. 10, 5.	27. 9, 8.				

MALADIES DOMINANTES.

Agde........... Fièvres intermittentes & continuës, rhûmes, fluxions, éréſipèles.

Arras........... Fièvres ardentes gangréneuſes parmi les femmes en couche.

Avezac.......... Fièvres tierces & doubles-tierces.

Avranches....... Affections catharrales.

Aurillac......... Fièvres putrides, fièvres quartes, petites-véroles, rhûmes, rhumatiſmes.

Billon........... Fièvres intermittentes.

Boulogne........ Maux de gorge, fluxions, éréſipèles, fièvres intermittentes.

Bourbonne-les-bains. Petites-véroles, fièvres tierces, maux de gorge gangréneux.

Châtelleraud...... Affections catharrales.

Chinon.......... Fièvres malignes, fièvres tierces & doubles-tierces, maux de gorge, petites-véroles, coliques, affections catharrales.

Dijon........... Rougeole, fièvres tierces & quartes, affections catharrales, éréſipèles.

Ile d'Oleron...... Affections catharrales, cours de ventre, fièvres tierces.

Les Eſſarts....... Fièvres intermittentes, inflammations.

Lille............ Fièvres malignes, fièvres tierces, rhûmes, éréſipèles, flux de ventre.

Lorette.......... Fièvres tierces & quartes.

Luçon........... Fièvres tierces & doubles-tierces vermineuſes, rhûmes catharreux.

Marſeille......... Eréſipèles, petites-véroles, fièvres ſcarlatines, rhumatiſmes, fluxions, ophthalmies, maux de gorge.

Mirebeau........ Fièvres intermittentes, fièvres putrides & malignes.

Montauban....... Fièvres rémittentes malignes, fluxions à la gorge, affections catharrales, rhumatiſmes, fièvres rouges, coqueluches parmi les enfans.

Montmorenci..... Peu de maladies; mais dans les environs fièvres putrides, malignes, vermineuſes & pétéchiales.

Montpellier....... Petites-véroles meurtrières, fièvres intermittentes & rémittentes malignes, plus communes dans les villes que dans les campagnes; fièvres d'accès, fièvres tierces.

Mur-de-Barrès.... Pleuréſies bilieuſes.

Obernheim....... Rhumatiſmes, affections catharrales, dyſſenteries, fièvres putrides nerveuſes épidémiques.

Paris............ Petites-véroles, rougeoles, coqueluches, affections catharrales, fièvres intermittentes.

Poitiers.......... Rougeoles, fièvres putrides, fièvres catharrales, ophthalmies, éréſipèles, apoplexies, fièvres tierces.

Pontarlier........ Petites-véroles.

Rouen........... Affections catharrales, bilieuſes & miliaires, dyſſenteries, petites-véroles.

S. Antonin........ Affections catharrales, fièvres putrides.

Saint-Brieux...... Fièvres putrides, ſcarlatines, petites-véroles, apoplexies, rhumatiſmes inflammatoires.

Saint-Malo....... Fièvres tierces, maux de gorge, affections catharrales, pleuro-pneumonies bilieuſes, petites-véroles, dyſſenteries.

Saint-Saturnin..... Rhûmes, fièvres tierces, diarrhées.

Soiſſons, *Ile de Fr.* Petites-véroles, apoplexies, fièvres inflammatoires, fièvres tierces & quartes.

Taraſcon......... Rhûmes catharreux, fièvres continuës exacerbantes.

Vienne.......... Fièvres catharrales, fièvres continuës, rougeoles, fièvres intermittentes.

Villefranche....... Fièvres intermittentes.

Les maladies qui ont le plus régné cette année, ſont les affections catharrales, la petite-vérole, la rougeole, les fièvres intermittentes de toute eſpèce, les fièvres putrides malignes, les rhumatiſmes, les maux de gorge, les éréſipèles, la diarrhée. On a obſervé auſſi beaucoup d'apoplexies & de morts ſubites.

La température de cette année a été ſingulière, par les excès de ſécheresse & de chaleur qu'on a éprouvé pendant l'été, & par la grande humidité qui a accompagné l'automne.

TROISIÈME PARTIE.

Voici les résultats généraux que présentent les tables précédentes.

1°. Les températures extrêmes, telles que les plus grandes chaleurs & les plus grands froids, les grandes élévations & les grands abaissemens du baromètre, les tempêtes, les pluies continuës & les longues sécheresses, &c. Ces températures extrêmes, dis-je, ont lieu en même temps dans une très-grande étendue de pays; je pourrois citer quelques exceptions, mais elles sont fort rares. Je pourrois dire, par exemple, qu'en Hollande, les termes extrêmes de chaleur & de froid, & les grandes variations du baromètre, ne se rencontrent pas toujours avec celles qui ont lieu dans le climat de Paris. A l'égard des vents dominans dans chaque pays, rien n'est si inconstant, parce qu'ils dépendent en grande partie du local. Les pluies sont en général plus abondantes dans les provinces méridionales que dans les septentrionales; mais le nombre des jours de pluie est plus considérable dans ces dernières que dans les premières; par la même raison, l'été fournit en général une plus grande quantité d'eau de pluie, & l'hiver donne un plus grand nombre de jours de pluie.

2°. J'ai examiné quels ont été les points lunaires qui ont concouru plus fréquemment avec les jours de plus grande & de moindre chaleur, de plus grande & de moindre élévation du baromètre: voici les résultats.

En 1777, la nouvelle lune & le lunistice austral, & en 1778 la pleine lune, le périgée, les lunistices austral & boréal, les équinoxes ascendant & descendant ont concouru ordinairement avec les jours de plus grande chaleur.

En 1777, l'équinoxe descendant, le lunistice boréal & le dernier quartier, & en 1778, le lunistice boréal &

l'équinoxe descendant ont concouru avec le plus grand froid.

En 1777, l'apogée & le lunistice austral, & en 1778, le premier quartier, la nouvelle lune, les équinoxes ascendant & descendant se sont rencontrés avec la plus grande élévation du mercure.

Enfin en 1777, le premier quartier & la nouvelle lune, & en 1778, le périgée & l'apogée ont concouru avec la moindre élévation du baromètre.

L'influence des points lunaires sur la température est encore un problême, selon moi, que les observations multipliées résoudront peut-être un jour.

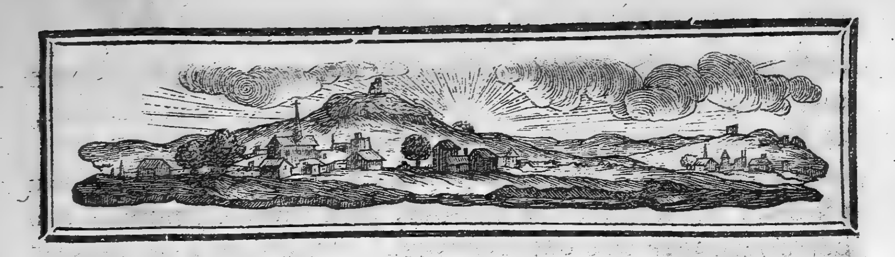
3°. La chaleur moyenne de la France peut être fixée entre 7 & 14 degrés, depuis les provinces les plus septentrionales, jusqu'aux plus méridionales.

4°. Les vents du sud-ouest & de nord-ouest ont dominé pendant les années 1777 & 1778.

5°. La température de l'année 1777 a été en général froide & humide, & celle de 1778 a été en général chaude & sèche.

JE voudrois pouvoir donner une plus grande étendue à cette troisième partie de mon mémoire; mais les résultats dans cette matière encore toute neuve sont si incertains, ils dépendent de tant de circonstances, qu'on ne peut être trop réservé & trop circonspect en les présentant.





TOPOGRAPHIE MÉDICALE.

Déſcription topographique & médicale des montagnes de la Vôge.

LA Vôge, *Voſagus*, eſt une contrée de la Lorraine, qui comprend la plus grande partie de ſes frontières méridionales : c'eſt une chaîne de montagnes qui ſépare la Lorraine de la Franche-Comté & du comté de Montbéliard ; au levant l'Alſace lui ſert de limites, & la Lorraine au couchant.

Elle eſt ſituée ſous le 26e degré 11 minutes & quelques ſecondes de longitude, & 47 degrés 55 minutes & quelques ſecondes de latitude.

Les mathématiciens qui furent envoyés vers l'année 1750 par les ordres de Louis XV pour meſurer la longueur de la terre, trouvèrent que le Donnon, montagne dont nous aurons occaſion de parler & qui égale les Ballons par ſa hauteur, étoit élevée au-deſſus du niveau de la mer de quatre cents toiſes. Cette élévation eſt bien foible, comparée avec celle des montagnes de la Suiſſe.

La Vôge eſt d'une très-grande étendue : on lui donne plus de cinquante lieues de longueur du midi au nord, en la commençant par Baſle & la terminant à Trèves. La Meuſe, la Moſelle, la Sarre, l'Ill, la Bruche, la Saône, la Meurthe, pluſieurs autres rivières & une infinité de

O 2

ruiſſeaux ont leur ſource dans les montagnes de la Vôge : une partie de ces rivières portent leurs eaux dans l'Océan, & les autres dans la Méditerranée.

La Vôge n'étoit encore au ſeptième ſiècle qu'un déſert affreux, inhabité & inacceſſible, plus propre à nourrir des bêtes ſauvages que des hommes, tout couvert de bois & de forêts immenſes, hériſſé de rochers, inondé d'eaux croupiſſantes qui en rendoient l'accès & l'habitation preſque impraticables, rempli d'ours, de bœufs ſauvages, de cerfs, & de toutes ſortes d'animaux & de reptiles.

Les choſes ſont bien changées. Ce pays, autrefois ſi inculte, eſt aujourd'hui habité, défriché, cultivé ; il y a des abbayes, des villes, des bourgs, des villages, des hameaux & une infinité de métairies conſtruites ſur le ſommet & ſur la pente des montagnes, qui rendent ce pays un des meilleurs cantons de la province.

A trois lieues de Remiremont, entre les villages de Coravillaires & de Servance, & la petite ville de Faucogney, il y a une prodigieuſe quantité d'étangs, qui fourniſſent des truites & des carpes en abondance. On en trouve encore beaucoup du côté des villages de Rupt, de la Roche, l'Étraye & différens autres endroits.

Auprès du village de Gerardmer, à cinq lieues de Remiremont & cinq de Bruyères, il y a trois lacs qui fourniſſent beaucoup de poiſſon.

Dans la rivière de la Vologne on pêche des huîtres dont on tire des perles, qui ſont la plupart d'une aſſez belle eau. Sur la pente de pluſieurs montagnes il y a des cavernes dans leſquelles on trouve de la glace dans les plus grandes chaleurs de l'été, & point du tout pendant l'hiver.

Les villes ſont Remiremont, Luxeuil, Saint-Dié, Rambervillé, Badonvillé, Baccarat renommé par ſes verreries, Bruyères, Épinal, Sainte-Marie-aux-Mines, Senones & pluſieurs autres, ſur-tout dans la partie orientale des montagnes.

C'eſt dans nos vallons, ſur la pente & le ſommet des

montagnes, que ſe trouvent les plus excellens pâturages. Notre ſéjour nous paroîtroit déſagréable, ſi nous avions une demeure uniforme & ſans variété.

Les montagnes arrêtent les nuées de la baſſe région, leſquelles pouſſées par l'impétuoſité des vents, nous procurent des pluies qui fertiliſent nos campagnes. Auſſi pleut-il beaucoup plus ſur les montagnes que dans le plat pays.

Nous en tirons encore d'autres avantages qui ne ſont pas moins précieux; les eaux qui en ſortent accélèrent leur mouvement, en roulant du ſommet des hautes montagnes, & donnant une impulſion néceſſaire à celles qu'elles rencontrent dans la plaine; ſans quoi elles ſéjourneroient & rendroient notre demeure déſagréable & mal-ſaine.

A juger par ce qui a été dit juſqu'à préſent des montagnes de la Vôge, à conſidérer l'abondance qui y règne, le commerce qui s'y fait, la fertilité des campagnes, ſa population, la beauté des payſages, l'aſpect des montagnes pendant le printemps & l'été, la prodigieuſe quantité de vaches qui paiſſent ſur le ſommet, dont les pâturages ſont excellens, on croiroit que les habitans ſont heureux. Mais ſi nous portons notre attention ſur les maladies dont les payſans ſont affectés, & dont la cauſe principale vient des intempéries locales, nous les voyons attaqués de goître, de dépôts lymphatiques, de gale, de rhumatiſmes, de coups de ſoleil, de crachemens de ſang, de phthiſie pulmonaire, de fièvres intermittentes, putrides & bilieuſes, de dyſſenterie; nous voyons des enfans rachitiques, écrouëlleux & attaqués d'hernie, des femmes affectées de deſcente de matrice, de ſuppreſſion, &c.

Dans le temps des orages nous voyons des torrens qui produiſent des abîmes, des précipices, des affaiſſemens de terre conſidérables, des éboulemens, des chûtes de rochers & de terre, qui déſolent le cultivateur; les prairies qui avoiſinent la Moſelle, la Vologne, le Nenné, les ruiſſeaux mêmes, ſont couvertes de ſable & de pierres en ſi grande quantité, que l'habitant de la campagne préfère d'abandonner

& de perdre son pré, plutôt que de réparer le dommage que les eaux y ont causé. C'est ce qui est encore arrivé le 25 octobre 1778, après une pluie qui a duré quelques jours; le débordement des rivières a été si considérable, que les eaux ont monté, à Remiremont, à la hauteur de quinze pieds au-delà de leur niveau ordinaire. Dans la colline qui conduit aux villages de Tholi & de la Bresse, des montagnes de sable ne pouvant plus soutenir le poids de l'eau dont elles étoient imprégnées, se sont ouvertes; elles ont croulé & ont entraîné dans leur chûte les maisons qui se rencontroient à leur passage. Au village de Saint-Maurice, sur la route qui conduit en Alsace & en Suisse, il s'est fait dans la chaussée même des excavations de quarante à cinquante pieds; tous les ponts, ceux même qui passoient pour très-solides, ont été ou enlevés ou considérablement endommagés; ce qui a interrompu le commerce pour quelque temps. A Hérival une montagne assise sur des rochers s'est glissée dans le vallon, couverte de sapins, sans que ceux-ci aient été déracinés; enfin cette inondation a été accompagnée d'accidens si fâcheux, que la perte monte à plusieurs millions. A la fin du mois d'août 1770, les eaux du Danube augmentèrent prodigieusement, après plus d'un mois de temps chaud & sec, dans une saison où ordinairement elles sont très-basses.

Le 13 juillet 1654, il arriva dans le val de Senones & aux environs une inondation extraordinaire par l'ouverture subite & inopinée de la montagne qui est au nord de l'abbaye. Cette montagne s'ouvrit tout à coup, & l'eau en sortit depuis le matin jusqu'au soir en si grande abondance, qu'elle emporta les foins qui étoient fauchés, les chariots, les ponts & les moulins qui étoient sur les ruisseaux & les rivières, depuis Senones jusqu'à Metz. Plusieurs personnes furent noyées. Ce déluge dura trois jours.

On remarqua que la rivière de Meurthe, où se jettèrent toutes ces eaux, s'éleva en quelques endroits à la hauteur de seize pieds au-delà de son niveau ordinaire. On assura que cette ouverture de la montagne avoit été précédée d'une

petite pluie qui dura deux jours, & que, quand la montagne s'ouvrit, on entendit un grand bruit sous terre.

L'endroit où la montagne creva, avoit plus de quatre-vingt pieds de diamètre. Les pluies & les neiges l'ont tellement rempli que, trente ans après, l'ouverture n'avoit plus que six ou sept pieds de largeur : aujourd'hui il n'y paroît presque plus.

Ce pays est d'ailleurs sujet à des tremblemens de terre ; j'en ai moi-même ressenti il y a quelques années une secousse qui répandit la frayeur dans cette ville & aux environs : ce fut vers les six heures du matin, le douzième du mois de septembre. Le 25 octobre dernier, jour de l'inondation dont j'ai parlé, il y eut une secousse très-sensible en différens endroits des montagnes. Différentes personnes dignes de foi assurent l'avoir parfaitement distinguée. Mais le tremblement le plus considérable dont on se souvienne ici, est arrivé la nuit du lundi au mardi, le 12 mai 1682. Il se fit sentir pendant plusieurs semaines de suite : les secousses étoient accompagnées d'un bruit souterrain semblable à celui du tonnerre le plus violent : ces secousses ne se faisoient sentir que la nuit & jamais le jour.

On est assez d'accord qu'à Plombières & aux environs de Remiremont, dans certains cantons du val de Saint-Dié & ailleurs, il y a dans les montagnes de grandes cavités creuses & peut-être remplies d'eau. Quand on marche à pied ou à cheval sur ces montagnes, on entend en plusieurs endroits un son obscur & sourd comme si on marchoit sur des voûtes.

Assez près des montagnes de la Vôge, l'on remarque en plusieurs endroits des ouvertures de cavités souterraines que l'on peut regarder comme les soupiraux de ces cavernes. Il y en a une remarquable proche Saint-Hippolyte, au voisinage de la rivière du Doux, appellée communément par les habitans du lieu *le Château de la Roche*. Elle est au pied d'un rocher qui a au moins deux cents pieds d'élévation, coupé en ligne perpendiculaire du côté du septentrion ; une plaine couverte d'une petite forêt vient se terminer sur ce bord

escarpé; vers le midi & à plomb commencent les côtés du Doux, fort rapide en cet endroit & d'une demi-lieue de longueur. Au pied de ce magnifique rocher se présente l'ouverture de la grotte; elle peut avoir entre quarante & cinquante pieds d'élévation sur vingt-cinq à trente de large; elle soutient cette dimension en ligne directe & horisontalement sur une longueur d'environ deux cents toises, où la lumière pénètre toujours; à ce terme l'ouverture se replie sur la gauche, & l'angle rompant la direction de la lumière, l'on ne peut plus se conduire qu'avec le secours des flambeaux.

Lorsqu'on fouilloit dans les montagnes du Château-Lambert, proche le Ballon, les mineurs, pendant le mois de juillet, ouvrirent une de ces cavités souterraines; à l'instant il en sortit une quantité d'eau si considérable, que toutes les prairies en furent inondées; plusieurs ouvriers périrent, & les personnes qui étoient dans les prés, ne dûrent leur salut qu'à une fuite précipitée. Les bruits sourds que l'on entend dans l'intérieur de plusieurs de nos montagnes, sont visiblement l'effet des cascades & des différens chocs que les eaux souffrent dans un cours rapide & plein de sinuosités.

Le sol de la Vôge est en général aride, sablonneux & pierreux. Dans les endroits où l'on a travaillé, soit pour faire des puits, soit pour tirer de la pierre, soit pour d'autres objets, j'ai observé qu'après une excavation de quatre, cinq ou six pieds on rencontroit quelquefois une terre argilleuse, dont l'épaisseur étoit de six, sept à huit pieds; après quoi, on ne trouve plus que du sable & des pierres. Si en quelques lieux il y a des minéraux, nous devons regarder cet objet comme absolument étranger à la nature du sol.

Les qualités de l'air dépendent de l'action des vents; c'est par leur moyen que la température de toutes les régions est modifiée.

Sur la fin de l'hiver, sur-tout lorsqu'il y a eu beaucoup de neige, on éprouve ici les vents les plus impétueux. Le vent du sud ou sud-ouest qui souffle assez ordinairement sur la fin de février & pendant le mois de mars, est très-violent; il ne doit

doit certainement son existence & sa continuation qu'à la fonte des neiges qui couvrent nos montagnes.

Les vents d'est & du nord contribuent dans la Vôge à augmenter la rigueur & le degré du froid, au point qu'ils suffisent pour établir dans l'été même la température de l'hiver. C'est la plus active de toutes les causes qui produisent les variations auxquelles ce climat est exposé; il suffit même, pour que le froid se fasse sentir assez vivement dans cette ville, que les montagnes des Ballons qui séparent la Lorraine de l'Alsace & de la Franche-Comté soient encore couvertes de neige. Quelquefois, pendant les mois de mars & d'avril, nous jouissons d'une température douce & agréable, quand tout à coup un vent de nord survient & détruit toutes les espérances.

Les froids les plus vifs qui occasionnent les vraies gelées de l'hiver, ont rarement les conditions nécessaires pour faire tant de ravages. Souvent dès le mois de mars la température de l'air s'adoucit dans ce climat; la terre lentement abreuvée par la fonte des neiges dont elle avoit été couverte, s'ouvre & donne passage aux exhalaisons les plus subtiles & dès-lors les plus capables de rétablir le mouvement & la chaleur dans l'atmosphère. Si dans cette saison l'air est sec, si le soleil se fait sentir quelques jours de suite, on voit les plantes se développer & croître promptement : la végétation se ranime; on jouit des douceurs d'un printemps anticipé; mais on le paye bien cher dans les climats où la température est si variable. Tel étoit l'état de l'air pendant le mois de mars dernier (1778). Dès le 25 de ce mois, les vents se décidèrent au sud & continuèrent jusqu'au 15 avril: la température étoit délicieuse pour la saison; l'air étoit plus chaud que froid; de temps en temps le tonnerre se faisoit entendre; une verdure agréable, déja répandue dans nos campagnes, annonçoit une récolte abondante; les arbres étoient prêts à se couvrir de fleurs & de feuilles, lorsqu'un vent du nord ramena un froid piquant & une gélée très forte qui fit le 17 avril un ravage étonnant; ravage bien plus marqué dans les

terres basses & humides où la végétation étoit plus avancée.

L'Alsace & la Franche-Comté n'ont pas les mêmes désagrémens, quoique nous n'en soyons séparés que par une chaîne de montagnes qu'on peut traverser dans l'espace de trois heures. Une plaine desséchée, cultivée depuis long-temps, telle que celle d'Alsace & de la Lorraine, est moins froide qu'un pays élevé & montueux, où il se trouve beaucoup de bois, où les eaux sont plus abondantes, où il y a quantité d'étangs, de lacs, de ruisseaux, de fontaines, quoiqu'ils soient l'un & l'autre à la même latitude. Outre ces causes du froid, il y en a encore d'autres qui contribuent à l'entretenir dans ce pays élevé. 1°. L'atmosphère est moins chargée de vapeurs que celle des terres basses; 2°. le soleil n'échauffe chacun des côtés des montagnes que pendant peu d'heures; 3°. ses rayons ne sont souvent reçus que fort obliquement sur ces différentes faces.

Les vents n'établissent cependant jamais dans ce climat aucune intempérie: je les regarde même comme très-salutaires; car j'ai constamment remarqué que le défaut des vents violens que nous ressentons, cause des maladies épidémiques, & qu'au contraire, lorsqu'ils soufflent violemment à l'entrée de l'hiver & pendant les mois de février & de mars, il n'y a presque point de malades.

Dans les beaux jours des mois d'octobre & de novembre, lorsque la température est douce, si l'atmosphère est chargée le matin de brouillards qui se dissipent lorsque le soleil est à une certaine hauteur, ou qui retombent en une pluie douce & insensible, le ciel est ordinairement découvert le reste du jour; l'air est pur & le soleil brille de tout son éclat. Les brouillards du matin nous annoncent dans cette saison une belle journée; je les ai vus de la montagne du Saint-Mont flotter au gré des vents, comme une mer qui réfléchissoit une partie des rayons du soleil, & qui perdoit insensiblement sa continuité, non en s'élevant dans l'air, mais en s'abaissant sur la terre; il sembloit que l'impulsion du soleil la repoussât au centre d'où elle étoit sortie.

Il n'en eſt pas de même des brouillards d'été qui ſe diſſipent ſubitement dans l'air, au lever du ſoleil. On conjecture avec raiſon que de cette prompte diſſipation il réſultera de la pluie ou des nuées orageuſes. Ces mêmes conjectures ont lieu & ſont ſuivies du même effet, lorſque pendant l'été, à la naiſſance du jour, la terre & les plantes ne ſont pas humectées par la roſée.

L'expérience nous apprend que ſi les brouillards qui ſe répandent ſur notre horiſon ſont rares & légers, s'ils n'ont aucune odeur âcre & fétide, ils n'ont alors aucune qualité mal-faiſante, & ils ne peuvent cauſer d'altération qu'autant qu'on y ſeroit trop long-temps expoſé. Il n'en eſt pas de même s'ils ſont chargés d'exhalaiſons qui ſe manifeſtent par leur mauvaiſe odeur & par une certaine âcreté qui prend aux yeux; alors ils ſont mal-faiſans, & on ne reſte pas long-temps expoſé à leur action ſans en reſſentir des effets fâcheux. Tels ſont les brouillards noirs & froids de l'hiver.

Nous ſavons par une expérience conſtante qu'une longue ſéchereſſe dans ce climat eſt très-pernicieuſe; on n'en a que trop ſenti les effets pendant l'été dernier (1778), la pluie ayant manqué pendant toute cette ſaiſon, à l'exception de quelques pluies d'orages momentanées. Les progrès de la végétation ont été non-ſeulement retardés, mais encore preſque détruits. Le froid eſt très-violent dans notre climat, au point de changer entièrement le tempérament habituel & le caractère de certaines perſonnes.

Si le froid pendant l'hiver eſt quelquefois extrême dans nos climats, nous y éprouvons auſſi pendant certains jours de l'été des chaleurs inſupportables. Les rayons du ſoleil réfléchis en tous ſens par les rochers font de quelques vallons des fournaiſes ardentes. Un ſol pierreux & ſablonneux réfléchit preſque tous les rayons du ſoleil & les renvoie dans l'air, tandis qu'un ſol noir, gras & humide, en abſorbe la plus grande partie, ce qui fait que la chaleur s'y conſerve plus long-temps. Les payſans qui habitent les marais à tourbes, ſentent leurs pieds ardens ſans avoir chaud au viſage; au contraire, dans

les terreins sablonneux, à peine éprouve-t-on quelque chaleur aux pieds, tandis que le visage est brûlé par la force de la réverbération.

L'automne dans ce pays est ordinairement sec; nous y jouissons alors d'une température assez agréable. Il est nécessaire qu'elle approche plus du sec que de l'humide, toutes choses supposées dans leur état ordinaire. Mais si l'été a été pluvieux, les beaux jours sont rares en automne, ainsi que nous l'avons éprouvé en 1771. L'humidité dominante est alors une suite de l'état habituel du ciel pendant l'été, & du défaut de chaleur occasionné par les nuages fréquens qui ont intercepté les rayons du soleil.

Cet état de l'atmosphère cause ordinairement des maladies épidémiques, des fièvres bilieuses, des intermittentes & des catharres; il renouvelle les attaques de l'humeur goutteuse & réveille les rhumatismes, ainsi que je l'ai observé.

Le vent du nord est froid, sec & violent; il rend ordinairement l'air pur & serein. Il est rare dans nos climats qu'il soit accompagné de grandes pluies.

Tous les physiciens sont du même avis sur la qualité du vent du midi; ils le regardent comme chaud & humide. Cependant il arrive quelquefois pendant l'été qu'il n'est que chaud: il a dans la Vôge les mêmes inconvéniens que partout ailleurs.

Le vent du couchant tient le milieu entre le chaud & le froid; mais il passe assez facilement à l'une ou à l'autre de ces qualités, suivant les lieux qu'il parcourt & les saisons où il souffle. Il est ordinairement humide: il est cependant quelquefois froid & piquant à cause des neiges qui se fondent; nous le regardons comme le moins salutaire de tous les vents. Les collines & les maisons placées à l'ouest, & qui sont à couvert de l'est, sont mal-saines. Les terres tournées à cet aspect ne sont échauffées que tard par le soleil & lorsqu'il est déja fort élevé au-dessus de l'horison. Quand le vent d'ouest amène des pluies de longue durée & abondantes, nous remarquons constamment que différentes sortes de fièvres affectent les constitutions délicates.

Dans ce climat, lorſque la neige couvre la terre, nous en reſſentons pluſieurs incommodités. Le degré de froid augmente conſidérablement, quoique le vent du ſud règne, quoique le ciel ſoit ſerein & que le ſoleil brille de tout ſon éclat.

On a toujours obſervé que les années où il tombe beaucoup de neige qui reſte aſſez long-temps ſur la terre, ne ſont jamais ſtériles, à quelque degré d'intenſité que le froid ſoit porté. La neige eſt pour nous ce que les eaux du Nil ſont pour l'Egypte; ſi elle manquoit, ſi les montagnes, déja ſi arides, étoient deſſéchées par une longue gelée, & par ces froids piquans & ſecs qui ſont ſi funeſtes aux contrées plus heureuſes, toute reſſource nous feroit enlevée.

De tous les phénomènes de la nature, de tous les météores, la grêle eſt le plus déſaſtreux; elle ravage les moiſſons, briſe les arbres, tue ou bleſſe les animaux & détruit les richeſſes de la terre.

Les orages fréquens que nous eſſuyons pendant le printemps & l'été, ſont ſouvent accompagnés de grêle; il eſt aſſez rare qu'il n'y ait pas chaque année quelques cantons où l'on éprouve ſes ravages, principalement dans les vallons expoſés au nord entre les montagnes & lorſque le vent du nord ſoufle; elle tombe rarement dans les vallons qui ont les montagnes à l'orient & qui ſont ouvertes au midi. Pline avoit fait cette obſervation, *grandines ſeptentrio importat*, & les peuples d'Allemagne avoient des cérémonies particulières pour engager les dieux à détourner la grêle.

Quoique le ſol de la Vôge ſoit en général aride & pierreux, quoiqu'il ait peu de fertilité naturelle, cela n'empêche pas qu'il ne produiſe des fruits par-tout où il eſt ſuſceptible de culture. On eſt ſurpris, en traverſant les montagnes & en les obſervant, de voir ſur des rochers eſcarpés, où les voyageurs ne vont qu'en tremblant, de petits champs bien cultivés qui produiſent ou du ſeigle, ou du ſarrazin, ou des pommes de terre. C'eſt principalement ſur les montagnes du val de Saint-Dié, celles du Tholi, de Buſſang, de Vagney, où l'on voit que l'homme de la montagne mépriſe les dan-

gers, & s'expose aux plus rudes travaux pour obtenir son nécessaire. La raison en est la grande population de la Vôge.

On trouve des eaux sur presque toutes les montagnes, &, par le moyen des sillons que l'on fait dans les prairies, on entretient la fraîcheur & la fécondité dans ce sol sec & léger que les rayons du soleil auroient bientôt rendu aride, s'il cessoit d'être arrosé. Les montagnes qui ont quelque pente & une certaine largeur, sont divisées en terrasses & cultivées depuis le pied jusqu'au sommet. Nous en avons plusieurs qui exigent plus d'une grande heure pour parvenir à leur sommet, qui sont toutes couvertes de pâturages, bien arrosées & labourées. Il n'y a point de vignes; mais le paysan trouve un dédommagement dans la bonté des pâturages où il nourrit des vaches qui lui fournissent d'assez bons fromages dont il fait commerce. Les montagnes où il n'y a point de pâturages, sont couvertes de bois de sapin, de chêne ou de hêtres. On y trouve des sources d'eau pure & agréable à boire, ce qui entre pour beaucoup dans la cause de la salubrité de l'air, de la santé & de la force des habitans.

Il y a plusieurs villages situés sur les bords de la Moselle, sur ceux de la Vologne, du Nenné & quantité de ruisseaux. Les gens de la campagne y puisent de l'eau qui est très-saine, parce qu'elle coule rapidement sur le sable & sur un cailloutage.

Une attention très-essentielle, est de n'en point boire immédiatement après les orages.

L'eau de puits est une eau dure, cruë & indigeste; il n'est pas rare qu'elle cause des douleurs d'estomac aux personnes qui n'y sont pas habituées & à celles qui sont délicates. C'est ce qu'on vient d'éprouver à Besançon. L'inondation du 25 octobre, a enlevé tous les canaux qui conduisoient l'eau des fontaines à la ville; on a été forcé de boire de l'eau de puits, ce qui a dérangé la santé de plusieurs citoyens.

Il y a dans quelques villages des réservoirs d'eau faits en forme de citerne: cette eau est douce & insipide; mais elle

a le défaut de ſe corrompre, parce qu'elle contient quantité de parties étrangères. Si les cîternes ſont d'une grande utilité dans les lieux où il n'y a pas de ſource, & où lorſque les eaux de puits ſont mauvaiſes, ceux qui veulent avoir une boiſſon ſalutaire obſervent ou doivent obſerver ſoigneuſement de ne point laiſſer entrer dans la cîterne l'eau de neige fondue, ni celle de pluie d'orage. Il faudroit auſſi que la première eau qui tombe du toît & qui doit entrer dans la cîterne, fût rejettée comme mauvaiſe, n'ayant ſervi qu'à laver les toîts qui ſont couverts de pouſſière.

En réfléchiſſant ſur les effets que les eaux de neige & de glace opèrent ſur une grande partie des habitans des montagnes, & principalement ſur ceux qui ſont voiſins de Sainte-Marie-aux-Mines, il paroît que nous devons leur attribuer la goutte, la carie des dents & la formation des goîtres.

Nous avons dit ci-devant que la Vôge contenoit pluſieurs ſources d'eaux minérales, comme à Plombières, à Bains, à Luxeuil, Buſſang, &c. Nons allons parcourir tous ces lieux & indiquer l'uſage qu'on en fait.

Plombières eſt un bourg ſitué à l'extrémité méridionale de la Lorraine, à dix-ſept lieues de Nancy, cinq d'Epinal & deux de Remiremont.

Sa ſituation eſt dans un vallon où coule une petite rivière appellée *Eaugronne*, qui partage le bourg en deux parties ſuivant ſa longueur. Elle reçoit toutes les eaux tant chaudes que froides qui y tombent de tous côtés des montagnes, ce qui fait que les eaux ſont tièdes & conſervent une qualité déterſive, propre à blanchir & à nettoyer le linge.

On voit à Plombières le grand bain qui eſt le plus conſidérable: le bain des dames chanoineſſes du chapitre de Remiremont, qu'on appelloit autrefois *le bain de la reine*: le bain des pauvres ou des goutteux & le bain neuf.

Il y a trois étuves dans leſquelles on prend la douche.

Le grand bain eſt le ſeul endroit où l'on ſe fait ordinairement ventouſer.

Il y a deux fontaines d'eau chaude qui servent de boisson aux malades : l'une est celle du *crucifix* ou du chêne, l'autre est celle du *bain des dames*.

Avant l'année 1614, on ne faisoit aucun usage de ces eaux chaudes en boisson : ce fut Henri II, duc de Lorraine, qui le premier en prit cette année contre les dérangemens & les douleurs de son estomac ; comme il en ressentit de très-bons effets, il retourna à Plombières & en continua l'usage pendant plusieurs années. Avant ce temps-là ces eaux ne servoient uniquement qu'aux bains, aux étuves & aux douches.

Il y a deux autres sources demi-savoneuses, l'une dans le jardin des PP. Capucins, & l'autre sur le chemin qui conduit à Luxeuil.

M. Alliot, un des médecins de Louis XIV, fut le premier qui, en 1693, mit en vogue les eaux savoneuses, de façon qu'aujourd'hui on en fait un usage assez constant ; & on a remarqué qu'elles agissent favorablement dans les maladies des reins, de la vessie, les inflammations des entrailles, les chaleurs intérieures, &c.

Malgré les avantages précieux que procurent les eaux minérales de Plombières, il y a beaucoup de maladies où elles sont contraires, comme le crachement de sang, la phthisie pulmonaire, la consomption, les fièvres continues, les hémorrhagies, les hydropisies, &c.

BAINS est un village à trois lieues de Plombières, à quatre d'Epinal & quatorze de Nancy. L'on croit que le bain qui s'y trouve, est l'ouvrage des Romains. Le duc Léopold y fit faire des réparations en 1713.

Les eaux chaudes minérales de ce lieu sont limpides & insipides ; elles ne sont pas si chaudes que celles de Plombières. MM. Bagard & Liabé, médecins de Nancy, ont porté sur ces eaux un jugement très-favorable en 1747.

On va beaucoup moins à Bains qu'à Plombières, 1°. parce que

que les eaux n'ont pas autant de réputation ; 2°. parce qu'on y est mal logé, qu'on n'y a pas une nourriture aussi délicate, & qu'on n'y est pas aussi exactement servi.

Le bassin du bain a vingt-six pieds de longueur sur vingt de largeur ; il reçoit l'eau d'une source très-abondante & qui est un peu plus chaude que celle du bain des dames à Plombières. Il y a deux autres fontaines dont l'eau qui en sort n'est que tiède & laisse, après l'avoir bue, une légère acidité au goût.

La ville de Luxeuil est située dans la Franche-Comté au nord de cette province, au pied des montagnes de la Vôge, à trois lieues de Plombières & cinq de Remiremont : cette ville est très-ancienne.

Il y a cinq bains, ayant chacun leur bassin particulier, savoir : le grand bain, le bain des pauvres, le bain des Bénédictins, celui des Capucins & celui des Dames.

Le grand bain se remplit par deux sources de qualité, chaleur & nature différentes, qui sortent l'une à la tête du bain & l'autre dans le côté.

Le bain des pauvres est celui dont on use ordinairement en boisson, en lavemens, aussi bien qu'en bains. Sa source qui est très-abondante, est éloignée de celle du grand bain de quarante pieds, & vient d'un puits de plus de soixante pieds de profondeur.

Le bain des Bénédictins est séparé des autres par un petit bâtiment isolé. Il est éloigné du grand bain d'environ trente pas. L'eau qui remplit le bassin, n'est que tiède, sans doute à cause du mêlange des eaux étrangères.

Le bain des Capucins a été fait en 1636. Le mêlange des eaux étrangères est cause que ce bain est comme inutile.

Enfin le bain des Dames est destinée pour la guérison des maladies de la peau. On se sert aussi de l'eau du bassin pour des lavemens, que les malades prennent tous les jours au nombre de trois ou quatre & quelquefois davantage, sans

inconvénient, dans la vue de faire passer plus vîte les eaux par les urines.

Toutes les eaux de ces bains sont chaudes, mais non pas au même degré; elles sont onctueuses, même au tact, de même goût, de même qualité, fort légères & très-agréables à boire, à l'exception de celle du grand bain qui a un goût fade, & qui laisse au fond du bassin un limon d'un gris noirâtre, qui exhale une odeur de soufre ferrugineux, comme celles de Plombières.

On use de ces eaux en bains, en boisson & en lavemens: les effets en sont admirables; elles ne laissent aucune impression de chaleur après les avoir bues. On les emploie utilement, non-seulement pour les rhumatismes, les douleurs & foiblesses des articulations, fistules, ulcères, &c. mais aussi pour les maladies internes, les obstructions des viscères, maladies des reins, coliques d'estomac & des entrailles, & surtout pour les maladies de nerfs connues sous le nom général de *vapeurs*; & comme leur chaleur est inégale, on y prend les bains plus ou moins chauds, plus ou moins long temps, selon la circonstance; leur usage n'est jamais dangereux, comme celui de certaines eaux dont l'emploi indiscret a fait périr une infinité de personnes.

Une chose digne d'admiration & qui est tout à fait singulière, sont deux sources d'eau minérale froide, situées près des sources d'eau chaude; l'une est enfermée dans l'intérieur du bâtiment du grand bain: cette source est ferrugineuse, ce qui se remarque par le sédiment qu'elle laisse au fond du bassin. On la coupe quelquefois avec du lait, & le lait ne s'y caille point.

L'autre source d'eau minérale froide est à l'extérieur & à quelque pas du grand bâtiment.

Au devant de la porte du grand bain est une source d'eau savonneuse, douceâtre au goût, laissant un sédiment léger de fer. On en use en boisson seulement; elle est souveraine pour adoucir l'âcreté du sang & celle de la lymphe. En 1719 une dyssenterie épidémique ravageoit les villages des environs

de Luxeuil. Les malades ne trouvèrent point de remèdes plus prompts & plus efficaces que cette eau prise en boisson; la foule fut si grande qu'il fallut y mettre des gardes pour la distribuer à ceux qui en demandoient.

A une lieue & demie de la ville de Remiremont, vers le midi, au-dessus du village de Vecoux, paroisse de Dammartin, il y a une fontaine d'eau chaude à laquelle les gens du pays ont donné le nom de *chaude-fontaine*. Elle est sur la pente de la montagne & elle sort assez abondamment: elle est un peu moins chaude que celle de Bains, à cause des eaux étrangères qui s'y mêlent. Les paysans & même les habitans de Remiremont s'en servent avec succès dans les maladies de l'estomac, contre la gale & les autres vices de la peau: elle a une vertu laxative: une pinte donne ordinairement trois ou quatre selles; je l'ai employée avec succès en injections contre les douleurs d'oreille: elle a produit un bien marqué.

On trouve dans plusieurs endroits des eaux dont le limon est sulphureux & devient inflammable à la moindre approche d'une flamme étrangère: les eaux qui roulent sur ce limon, acquièrent un degré de chaleur. Ne seroit-ce pas le même effet pour les eaux minérales? Il est parlé dans les *Mém. de l'acad. des scienc. ann.* 1741, d'un ruisseau du prieuré de Trémolac, à cinq lieues de Bergerac en Périgord. En marchant dans l'eau on trouble un limon fin, non glaiseux, d'où il sort une grande quantité de bulles qui, venant à crever à la surface de l'eau, y répandent une vapeur inflammable capable de s'allumer à l'approche d'un flambeau ou d'une torche de paille. La flamme qui s'en élève, est bleuâtre; elle a à-peu-près autant de chaleur que du papier enflammé, & on y allume des étoupes & des allumettes, preuve évidente que c'est une inflammation réelle & non pas une lumière purement phosphorique. Cette flamme dure jusqu'à ce que la vapeur inflammable soit consumée; & lorsqu'elle l'est, on tenteroit inutilement de répéter l'expérience; il faut laisser à l'eau le temps de former de nouvelles matières. Le même phénomène (*Mém. de l'acad. des scienc. ann.* 1764) s'ob-

ſerve dans preſque tous les ruiſſeaux & les étangs de ce canton, & on a éprouvé que les ſeuls dépôts que ces eaux amènent, ſont capables de produire cette matière inflammable. On reconnoît-là l'air inflammable dont M. Volta a parlé tout nouvellement.

BUSSANG eſt un gros village célèbre par ſes eaux aigrelettes, ſitué à peu-près dans le centre de la Vôge, au mont des faucilles de Céſar, à la ſource de la Moſelle, à ſept lieues de Remiremont & à ſix de Than en Alſace.

A douze cents pas à peu-près de ce village, en remontant la Moſelle, on trouve les eaux minérales auxquelles Buſſang a donné ſon nom à cauſe de ſa proximité. Les habitans de ce lieu donnent à ces eaux le nom de *Salmades*.

On peut compter quatre à cinq ſources différentes, peu éloignées les unes des autres, qui, par les phénomènes qu'elles préſentent à la vue & au goût, paroiſſent de la même eſpèce. Cependant il n'y en a que deux qui ſoient en uſage; les autres fourniſſent peu d'eau & ſont négligées.

On ne connoiſſoit autrefois qu'une ſource qu'on appelle aujourd'hui *l'ancienne*; elle eſt a vingt-cinq ou trente pas au-deſſus & au nord de la chauſſée d'Alſace: c'eſt un baſſin quarré de deux pieds, creuſé dans le roc à la profondeur de vingt-quatre pouces; l'eau tombe de l'angle qui regarde le couchant, dans le baſſin qui eſt enfermé de murailles, l'autre ſource appellée *la fontaine d'en haut* ou *du deſſus*, eſt auſſi entourée de murailles.

Du temps de Berthemin, ces eaux étoient déja en uſage; elles ont été abandonnées, ſoit par les malheurs des guerres, ſoit par les ravages de la peſte qui, en 1630, dépeupla preſque toute la Lorraine, & leur réputation ne s'eſt rétablie que ſur la fin du dix-ſeptième ou au commencement du dix-huitième ſiècle. Le bien qu'elles opéroient fut cauſe que le duc Léopold donna des ordres pour qu'on ſéparât les eaux étrangères qui ſe mêloient avec les minérales; on entoura les ſources de murailles, on conſtruiſit un bâtiment; enfin on pourvut à

tout ce qui étoit néceſſaire & avantageux à ceux qui deſireroient prendre les eaux ſur les lieux.

L'eau de Buſſang n'offre à la vue qu'une liqueur claire, tranſparente & cryſtalline; elle ne diffère en apparence de l'eau commune que parce qu'elle pétille quelquefois dans le verre quand on la verſe d'un peu haut. Les parois des baſſins de la fontaine, de même que le fond, ſont enduits d'une matière rougeâtre qui approche du ſafran de mars par ſa couleur & ſa conſiſtance. Le goût y trouve une ſaveur qui n'eſt pas toujours la même; ces eaux ont quelquefois une ſaveur minérale qui reſſemble aſſez à celle de l'encre à écrire, ou d'une légère ſolution de vitriol de mars dans l'eau ordinaire; d'autres fois elles ont une acidité qui approche de celle de la piquette. Souvent on y remarque un goût comme ferrugineux.

Les eaux de Buſſang opèrent favorablement; nous pouvons avancer avec certitude qu'elles délaient, inciſent, atténuent les humeurs viſqueuſes & épaiſſes, qu'elles détergent, nettoient l'eſtomac & les inteſtins, fondent & réſolvent les humeurs épaiſſies qui embarraſſent les tuyaux des glandes.

SULTZBACH eſt un bourg d'Alſace ſitué dans le val de Saint-Grégoire, à une lieue au-deſſous de la ville & de l'abbaye de Munſter. Ce lieu eſt renommé dans le pays par ſes eaux aigrelettes, & eſt très-fréquenté par pluſieurs malades qui les boivent avec ſuccès contre pluſieurs maladies du bas-ventre, ſur-tout contre celles des reins & de la veſſie, auxquelles elles paroiſſent particulièrement conſacrées.

Nous avons dans les montagnes de la Vôge beaucoup d'autres fontaines minérales, comme à Senones, à Moyenmoutier & à Laval près de Bruyères.

Nos jardins fourniſſent quantité de plantes & de légumes; mais ces légumes ne viennent à bien qu'autant que nous avons des pluies de temps en temps.

A l'exception des melons qui ne viennent en maturité dans la Vôge que par beaucoup de dépenſes & de ſoins, & qui

n'ont ni le goût ni la beauté de ceux d'un climat plus favorisé ; nous avons toutes les plantes potagères qu'on cultive ailleurs.

Les plantes médicinales croissent dans nos montagnes en très-grande quantité.

Les sapins de plusieurs cantons fournissent de la térébenthine ; c'est sur-tout à Gerardmer où l'on fait ce commerce.

L'airelle est un petit arbrisseau qui fournit une baie connue dans le pays sous le nom de *briabelle*. Cette plante est abondante & ses fruits sont en si grande quantité, que des familles entières se nourrissent pendant une très-grande partie de l'année du produit de ces fruits.

Avec le houx & le gui on fait de la glu dans plusieurs villages, & on en fait commerce.

L'érable blanc ou sycomore, que nous appellons aussi *plaine*, est encore très-commun dans les forêts de la Vôge, sur-tout celles qui couvrent les montagnes de Gérardmer des Ballons & autres, quoiqu'on en ait déja coupé une très-grande quantité.

Outre le fruit agréable & bienfaisant que nous retirons du cerisier, on en fait encore une liqueur connue sous le nom de *Keyser-vaser* : c'est une eau-de-vie de cerises fermentées, tirée à l'alambic, & qui est très-violente.

Dans les pays pauvres on met à profit toutes les productions de la nature. Le génévrier qui est très-commun fournit un fruit que nos paysans vendent aux habitans de la province de Lorraine : ceux-ci en font une boisson très-salutaire & très-peu coûteuse, qu'on appelle *génévrette*. Quelques uns en font un extrait, que l'on fait même passer jusqu'à Paris.

Outre les avantages précieux que nous retirons de l'écorce & des fleurs de sureau, ce végétal en produit encore d'autres: on en fait aussi un extrait, un rob avec le fruit, mais qui se consomme ici : je ne crois pas qu'on en vende à l'étranger.

Les grains qu'on cultive dans la Vôge sont le froment, le seigle, le sarrasin, l'avoine, le millet, la navette, le colsa, les pommes de terre, le lin & le chanvre.

On cultive très-peu de froment ; il n'y a que quelques terres privilégiées où l'on en sème. On a constamment observé que la cendre des gazons qu'on fait brûler & qu'on répand ensuite sur la terre labourée, après la semaille, produit du bled en quantité, relativement au pays, & qui est excellent. Une attention particulière qu'il faut avoir, est de ne pas employer pour semence le bled qui a crû dans la montagne. L'expérience a appris qu'il dégénère de sa qualité : il produit peu pendant la première année, & pendant la seconde il ne produit presque que de la paille.

Par-tout où l'on peut conduire la charrue, on sème du seigle ; où elle ne peut aller, on y supplée par le moyen des bras. C'est principalement sur la pente des montagnes escarpées, c'est à travers les rochers où il y a très-peu de terre, que le paysan se sert de sa bêche. Le seigle ne paroît souffrir que par certains brouillards qui surviennent pendant la floraison & par les gelées un peu actives du printemps.

Le sarrasin souffre beaucoup, & la récolte en est en général de peu de valeur, quand nous n'avons pas de la pluie de temps à autre.

L'avoine est généralement de mince valeur dans ce pays. La graine est légère, la tige produit peu, & la récolte en est très-médiocre si les chaleurs sont excessives & si elles durent long-temps.

Le millet est une graine qui demande une grande chaleur. On en vend beaucoup dans les villes de la province.

La navette & le colsa périssent très-souvent par l'effet des neiges du printemps qui se fondent par l'action du soleil. Heureusement qu'on n'en cultive que dans quelques plaines où ils sont même d'un rapport très-médiocre, parce qu'il est rare que la récolte soit favorable. Les neiges & les gelées printannières sont aussi très-fâcheuses au froment, qu'elles détruisent en grande partie.

Les pommes de terre, qu'on cultive dans toute la Vôge en très-grande quantité, parce qu'elles sont la nourriture principale des habitans, & même celle des bestiaux, tels que

les bœufs, les vaches, les cochons, la volaille, &c. exigent un temps chaud & humide. La grande chaleur empêche leur accroissement, le feuillage se dessèche, & on est forcé de les tirer de la terre avant le temps ordinaire. Quand les gelées & les neiges de l'automne viennent de bonne heure, elles subissent les mêmes accidens.

Nous cultivons aussi beaucoup de chanvre & de lin; & quoique ce dernier ne soit pas de la beauté de celui de Flandre, il n'en est pas moins d'une très-bonne qualité. Mais pour qu'il réussisse, il faut non-seulement que nous n'ayions pas de gelées au printemps; si malheureusement il en survient, il y en a une grande partie de perdue, il faut encore que la saison de l'été soit chaude & pluvieuse.

Nos paysans sont d'une taille avantageuse; ils vivent long-temps, & leur constitution est si saine, qu'ils s'habituent plus facilement à l'air des différens climats que les autres habitans des provinces de France.

Le paysan se nourrit pendant toute l'année de pain de seigle, d'orge ou de sarrasin, de fromage, de pois, d'haricots, de lait crêmé, de gruaux d'orge, de millet, de choux, de carottes, de navets, salade, oignons & autres espèces de jardinage & de fruits, comme cerises, pommes & poires. Ses potages ne sont le plus souvent que du pain trempé dans de l'eau bouillante, avec un très-petit morceau de beurre & du sel. Mais sa plus grande consommation est celle des pommes de terre. Quand il est aisé, les dimanches & fêtes il mange du lard & de la viande séchée à sa cheminée, jamais de viande de boucherie: ses uniques assaisonnemens sont le sel & le poivre.

L'eau pure est la boisson générale des habitans de la Vôge; il y a peu de particuliers assez riches pour avoir du vin.

Le paysan n'est jamais gêné dans ses habits; ils sont larges & il est toujours boutonné.

DANS les villages de la Bresse, de Gérardmer, de Bussang, de Saint-Maurice & autres, il n'y a aucune terre à cultiver.

tiver. On n'y voit pas même de charrue à cause de la rapidité & de la hauteur des montagnes, où l'on ne pourroit conduire les bœufs attelés à un charriot pour y mener les engrais nécessaires ; enfin il n'y a que des prés & des pâturages.

La construction des maisons est ici très-répréhensible. La plus grande partie est appuyée contre un terrain élevé ou creusé dans la terre, ce qui y entretient une humidité continuelle. Le paysan n'a souvent pour toute demeure qu'une chambre, dans laquelle sont réunis le père, la mère & les enfans : les bestiaux n'en sont séparés que par une cloison de planches. Le pauvre, pendant l'hiver, renferme encore ses bestiaux avec lui, & la petite fenêtre de sa chaumière ne s'ouvre jamais. Il n'est pas à la vérité sensible à la mauvaise odeur qui y existe, parce qu'il y est accoutumé ; mais il n'est pas moins certain qu'il y succomberoit dans peu, s'il ne prenoit de temps en temps le grand air de la campagne.

Les fumiers que l'on met habituellement devant la maison, les eaux croupissantes, les amas de boues, les végétaux en putréfaction & les autres substances semblables, portent encore l'infection dans l'habitation.

Le cours de la Moselle est fort rapide : elle coule sur les sables & les rochers ; & comme le terrain par où elle passe, est pour l'ordinaire sablonneux, elle change souvent de lit, & emporte avec le sable la croûte de terre qui l'environne, & elle gâte ainsi les prairies.

La Vologne, assez peu considérable en elle-même, est en grande réputation parmi les historiens Lorrains, à cause des moules ou poissons à écaille qui s'y trouvent en grande quantité, & d'où l'on tire des perles. Il y a dans les *Journaux de Trévoux* une dissertation sur la nature des perles de la Vologne ; on y dit qu'on en trouve non-seulement dans cette rivière, mais encore dans d'autres & même dans les ruisseaux de la Lorraine. L'auteur du mémoire a dit une vérité ; mais elles y sont si rares que jamais on ne s'est avisé d'en faire la pêche. Il n'en est pas de même de la Vologne, où elles sont en grande quantité. Ces perles ne sont pas d'une eau toujours

aussi parfaite que celles de la mer; elles ne se trouvent pas dans les plus beaux ni dans les plus gros coquillages; c'est au contraire dans ceux qui ont le moins d'apparence & de régularité.

Le Nenné ou Nenny est un ruisseau remarquable par la production des perles. Les moules y sont en si grande quantité qu'il semble que le fond en soit pavé. Ce ruisseau vient de Martinpré, passe par plusieurs villages & vient joindre la Vologne à celui de l'Aveline, à une lieue de Bruyères.

La rivière de Sarre a sa source au pied de l'ancien château de Salm, près des forges de Framont.

La petite rivière de Plaine sort de la montagne du Donnon; elle se grossit par les eaux du lac appellé *Lac de Notre-Dame de la Mer*, qui offre une singularité. Les eaux de ce lac ne se précipitent point, comme quelqu'un l'a écrit; il est fait en forme d'entonnoir fermé de toutes parts; on ne s'apperçoit pas comment les eaux qu'il renferme s'écoulent, si ce n'est par les fentes des rochers dont il est environné.

La Saône prend sa source à Vioménil, bailliage de Darney en Vôge. Elle ne nous offre rien de particulier; c'est chez nos voisins où elle porte bateau, & à qui elle rend des services considérables par la quantité de marchandises qu'on fait ainsi passer à l'étranger.

La Meurthe est une rivière dont une des sources sort du grand Valtin & l'autre du petit Valtin. Cette rivière, après avoir traversé les villes de Saint-Dié & de Rembervillé, se joint à la Moselle, à trois lieues de Pont-à-Mousson.

Telles sont les principales rivières qui sortent des montagnes de la Vôge.

SAINTE-MARIE-AUX-MINES est une petite ville située dans le fond de la vallée de Lièvre, précisément au-dessous des hautes montagnes de la Vôge, & sur la route qui conduit à Schlestatd & à Strasbourg. Elle est célèbre par ses mines d'argent, de cuivre & de plomb.

On lit que vers l'an 942, des personnes puissantes découvrirent aux environs de ce lieu des mines d'argent fort abondantes, mais que le bois ayant manqué pour fondre & façonner les métaux, on les abandonna.

Richerius, historien Bénédictin, dit que ce ne fut qu'en 1536 que des Allemands recommencèrent à y creuser.

Pendant les guerres de la Lorraine sous Charles IV, les mines de Sainte-Marie furent négligées, ensuite totalement abandonnées, & elles sont demeurées en cet état pendant tout le temps que la France a possédé la Lorraine. Le duc Léopold I les a rétablies.

Le Thillot est un village placé dans un vallon sur cette branche de la Moselle qui vient de Bussang.

Ses mines sont de cuivre rouge, très près du village, sur le côté gauche de la rivière. Louis Barnet, secrétaire du duc Charles III, en avoit obtenu la concession en 1598. En 1609 ces mines étoient en très-bon état ; elles furent abandonnées pendant les guerres qui désolèrent la Lorraine sous Charles IV ; enfin on y a travaillé lors du retour de Léopold I en Lorraine.

Sur les frontières de la Lorraine & de l'Alsace, à l'extrémité du territoire de la ville de Senones, possédée par les princes de la maison de Salm-Salm, est une très-haute montagne marquée dans les cartes géographiques sous le nom allemand de *Gros-thaun* ou de grand Dounon.

Cette montagne passe pour la plus haute qui soit dans la Vôge.

Trois rivières en sortent, savoir la Plaine du côté du couchant ; la Sarre & le ruisseau de Frâmont ou de Grandfontaine sortent du côté du midi.

Environ à une lieue du grand Dounon, du côté du midi, se voient les forges de Frâmont, qui ont fait donner quelquefois à cette montagne le nom de montagne de Frâmont, *Ferratus mons*. Ce ne fut que vers l'an 1259 qu'on découvrit à quelque distance du Dounon des mines de fer. Henri comte

de Salm s'empara de ces mines & y fit conftruire des forges.

Sur le fommet du Dounon étoit autrefois un temple ; c'étoit l'ouvrage des Romains, comme il paroît par les infcriptions qui ont été mifes fur les portes, & qui font en langue & caractères latins.

Les montagnes au-deffus du village de Plancher-les-mines, du Château-Lambert, celles de Servance, &c. ont été fouillées par des mineurs au compte de la compagnie des Indes. On a fait auffi des recherches à Sainte-Croix, à Buffang, à Gérardmer, & dans plufieurs autres lieux où il y a effectivement des métaux; mais les dépenfes confidérables qu'on feroit obligé de faire, & celles qui ont été faites étant bien au-delà du bénéfice, on a été forcé de tout abandonner. Les mines dont on retire encore de l'argent, du cuivre & du plomb, font celles de la Croix aux Mines, près de Saint-Dié, & celles qui font au pied des Ballons lorrains & comtois, proche le village de Méniffé & de Gyromagny.

DASBOURG eft un ancien château dans les montagnes de la Vôge, à quelques lieues de la montagne du Dounon. Il eft fitué fur un rocher efcarpé prefque de tous côtés, près des fources de la rivière du Sarnou. Au pied & à l'occident de ce rocher font les veftiges des anciens tombeaux des Romains ou des Gaulois. On y remarque trois obélifques & les débris d'un temple.

GÉRARDMER eft un village près du lac du même nom, connu dans la province par fon commerce de fromages qui font eftimés. Il n'y a dans ce canton aucune terre labourable : il n'y a même aucune charrue; on trouve feulement dans quelques vallons des petits terrains pour des pommes de terre & pour y femer du lin : tout eft en prairie.

Dans la colline qui conduit à Bruyères, à cinquante pas de la route, il y a plufieurs cavernes qui préfentent aux phyficiens un phénomène fingulier; la glace qui s'y forme dans les chaleurs de l'été, prouve que le froid qui règne dans ces en-

droits souterrains est très-réel. Dès que l'hiver approche, il n'y a plus de glace. Il sort quelquefois de ces cavernes, pendant le froid, un brouillard qui annonce un dégel ou une température plus douce dans l'air; mais aussi-tôt que la chaleur se fait sentir, la glace augmente.

LE Valdajol, *Vallis gaudii*, est un canton très-considérable, à trois lieues au sud-est de Remiremont, renommé par la qualité de son beurre & la bonté de ses pâturages.

C'est sur les montagnes qui l'environnent & dans beaucoup d'autres endroits où l'on trouve des jaspes, des agathes, des crystallisations, &c. qui font l'ornement des cabinets des curieux, & des pétrifications de différens genres. Le crystal de roche n'est pas rare dans certaines grottes abreuvées d'eau. Le granit y est très-commun.

LA Bresse est un village sur la Moselle, dans le fond de la Vôge, à six lieues de Remiremont, vers l'orient, sur le chemin de Munster & de Colmar.

Ce qui distingue la Bresse des autres villages, sont ses anciennes coutumes; elles se sont conservées pendant long-temps sans écritures, & seulement dans la mémoire des hommes. Le duc Charles III, en 1595, ordonna qu'on les mît par écrit & les homologua: ses successeurs ont fait de même.

VAGNAY est à deux lieues au levant de la ville de Remiremont, situé dans un vallon où coule une branche de la Moselle. On a trouvé plusieurs fois dans le voisinage de ce village, des grenats de différentes couleurs, des agathes, des calcédoines & du porphyre. Aujourd'hui on n'y voit plus de ces pierres précieuses; il y en a sans doute encore dans l'intérieur des montagnes, mais on n'y fouille pas. L'agathe & le porphyre y sont assez communs: ce dernier est très-dur & très-difficile à travailler: il est ordinairement rougeâtre & verdâtre. J'en ai trouvé plusieurs fois. Cette contrée est une des plus stériles de la Vôge.

Nous finirons la topographie des villages par la description d'un monument des plus considérables, long-temps ignoré parmi nous, & dont nous devons au savant Schæfflin la première connoissance. C'est une grande muraille avec laquelle les Romains avoient fermé les défilés des montagnes entre la Lorraine & l'Alsace. Depuis Hobenack, à la hauteur de Colmar, règne un retranchement qui passe par la ligne des plus hautes Vôges, traverse les vallées, gravit les penchans, couronne les sommets. On le rencontre dans les fonds les plus sauvages. On le retrouve sur les pointes escarpées; on le suit sans aucune interruption que celle des rochers inaccessibles, depuis son commencement jusqu'à Wassenburg & Niderbronn, sur une longueur de vingt-sept lieues. Il étoit d'espace en espace muni de forteresses & de tours : les tours bâties au sommet de ces montagnes, étoient des lieux d'observation d'où l'on pouvoit avoir l'œil sur les mouvemens des Germains au-delà du Rhin. Les forteresses placées dans les gorges en défendoient le passage. Le plus fréquenté dans l'antiquité, fut celui de la vallée orbéane (val d'Orbée), où dans le moyen âge les empereurs d'Allemagne entretinrent une forteresse considérable à côté de celle des Romains, dont on reconnoissoit les restes, décrits il y a deux siècles par Speeklin, dans des murs de douze pieds d'épaisseur sur plusieurs centaines de long. Elle faisoit le premier poste, & pour ainsi dire la tête du grand mur de la Vôge: c'est le mont Sainte-Odille qui paroît tout couvert des débris du plus étonnant de ces ouvrages. Cette belle montagne à demi-hors de la chaîne, s'avance & domine sur le vaste bassin de l'Alsace.

A deux lieues de Remiremont, vers l'orient méridional, est un prieuré de chanoines réguliers, nommé Hérival. L'église & la maison sont très-bien bâties. Ce lieu s'appelloit autrefois Aspre-vaux, *Aspera vallis*. En effet, c'est une solitude affreuse & un vallon très-resserré, entouré de bois de sapins de tous les côtés. Il y a aux en-

virons d'Hérival du jaspe, de belles cryſtaliſations & des mines de fer.

Bruyères eſt une petite ville à quatre lieues d'Epinal, & cinq de Remiremont : elle eſt dans une ſituation peu avantageuſe, environnée de toutes parts des montagnes ſtériles & chauves ; elle eſt mal bâtie. Il y a aux environs beaucoup de marais, & j'ai obſervé que les maladies putrides y ſont plus fréquentes & plus meurtrières qu'ailleurs.

Les animaux domeſtiques des montagnes de la Vôge, ſont le bœuf, la vache, quelques chèvres & peu de chevaux ; le fourrage de nos prairies eſt trop aigre pour ces derniers ; les chevaux étrangers y deviennent maigres la première année, il leur faut ce laps de temps pour que la nourriture ne leur ſoit plus nuiſible.

Les animaux qui vivent dans nos forêts & ſur nos montagnes, ſont le ſanglier, le loup, le renard, le cerf, la biche, la fouine, l'écureuil, le hériſſon, quelques martres, &c. Les ours y étoient autrefois très-communs ; il y a quelques années qu'on y en a encore tué dans les forêts du Val de Saint-Dié, à Buſſang & ailleurs, mais depuis quelque temps on n'y en voit plus. Nous n'avons point de bêtes à laine, nos pâturages & l'air de nos montagnes ne leur conviennent pas.

Dans les pays méridionaux, les filles ſont réglées à neuf, dix ou douze ans ; mais dans celui-ci il eſt rare que les filles de la campagne le ſoient avant l'âge de dix-ſept à dix-huit ans. La ceſſation arrive ordinairement entre quarante & quarante-cinq ans.

Il eſt rare dans la Vôge, malgré le ſoin qu'on prend de ſa bouche, qu'on puiſſe conſerver ſes dents. Nos payſans ne les nettoient jamais ; auſſi en ont-ils toujours qui ſont cariées ; c'eſt pour cela qu'il y a peu de villages où il n'y ait un arracheur de dents. La cauſe de cette affection ne provient ſans doute que des eaux de neige & de l'air des montagnes.

Les dépôts lymphatiques, maladie ſi rébelle aux remèdes

& au traitement le mieux indiqué, ſont très-communs dans nos montagnes: ils ſont occaſionnés par l'épaiſſiſſement de la lymphe qui s'engorge & s'arrête dans ſes canaux par l'effet des eaux de neige & de glace.

La gale y eſt très-commune: les grands froids occaſionnent auſſi dans nos climats des maladies cutanées; les payſans qui y ſont trop long-temps & trop ſouvent expoſés, ſubiſſent ces maladies.

Quand la neige reſte trop long-temps ſur l'horiſon, que le temps eſt ſerein & que le ſoleil brille de tout ſon éclat, non-ſeulement l'organiſation eſt troublée par l'effet des vapeurs qui en émanent, mais les yeux en ſouffrent auſſi conſidérablement; ceux qui ont la vue foible, ne peuvent en ſupporter l'éclat; c'eſt la raiſon pour laquelle quantité de perſonnes ont, pendant l'hiver, les yeux enflammés & les paupières très-rouges. Xénophon ramenant les Grecs du fond de l'Aſie dans le lieu de leur origine, & étant arrivé avec ſon armée ſur les montagnes d'Arménie, alors toutes couvertes de neige, pluſieurs de ſes ſoldats perdirent la vue par le ſeul éclat de la lumière réfléchie: tous en général en furent incommodés, & ils ne s'en garantiſſoient qu'en ſe couvrant les yeux avec un morceau d'étoffe noire. Un médecin anglois racontoit à M. Boyle qu'après avoir parcouru la Ruſſie ſeptentrionale & la Sibérie, l'éclat de la neige lui avoit tellement affoibli les yeux que, depuis ce temps, il en avoit toujours été incommodé.

Rien n'eſt ſi commun que de voir les perſonnes de l'un & l'autre ſexe attaquées de rhumatiſme; les vieillards, les femmes en couche en ſouffrent le plus. Cette maladie ne vient aux premiers que par le défaut de précautions. La plupart, pendant l'été, dorment ſous les arbres étant déshabillés, ce qui intercepte la tranſpiration.

Les fluxions catharrales, cauſées par l'air froid du ſoir, ſont très-communes pendant l'été; les vapeurs qui tombent, lorſque le ſoleil s'abaiſſe à l'horiſon, & que nous appellons ſerein, ſe répandent dans la région inférieure de

de l'atmoſphère, & ont des effets ſouvent pernicieux.

Les voyageurs, ceux qui travaillent à la terre & en plein air, les faucheurs, les moiſſonneurs, les couvreurs & les autres artiſans de cette claſſe ſont ſouvent les victimes des coups de ſoleil. Cette maladie eſt beaucoup plus commune dans nos vallons que par-tout ailleurs.

Les perſonnes valétudinaires, celles d'une foible complexion, qui ont la poitrine délicate, ſont ſujettes à des crachemens de ſang & à la phthiſie pulmonaire : cette maladie très-commune & très-meurtrière tue quantité de nos payſans; c'eſt l'effet de l'air trop vif & trop raréfié qu'ils reſpirent ſur le ſommet des montagnes, ſur-tout pendant l'hiver. Ajoutez à cela le mauvais régime & l'eau-de-vie qu'ils boivent, dans la vue d'en recevoir du ſoulagement. J'ai vu pluſieurs malades qui auroient infailliblement péri, s'ils n'euſſent pris le parti de changer d'air en habitant la plaine & en obſervant le régime le plus exact.

Les fièvres bilieuſes, & les putrides, qui ſont quelquefois épidémiques, ſont occaſionnées par différentes cauſes, mais le plus ſouvent par les variations de l'air qui produiſent des altérations plus ou moins ſenſibles ſur les fibres & les tuyaux dont la machine eſt compoſée, & ſur les liquides qui y circulent.

Les dyſſenteries, ce fléau ſi redoutable, ont les mêmes cauſes que les fièvres putrides; ce ne ſont pas les fruits, comme le peuple ſe l'imagine encore aujourd'hui, qui en ſont la cauſe, mais les ſubites variations de l'air, comme Charles Lepois le diſoit il y a deux ſiècles.

Les fièvres intermittentes ſont pendant certaines années très-communes dans nos cantons. Elles viennent ordinairement du brouillard, des pluies fréquentes qu'on eſſuie pendant le printemps, du ſol humide ſur lequel on eſt obligé de vivre pendant pluſieurs ſemaines ou pluſieurs mois, & du froid qu'on reſſent dans une ſaiſon où l'influence du ſoleil devroit être ſalutaire & même diſſiper ces maladies.

Dans un village peuplé de cent habitans, on peut avancer

qu'il y en a vingt attaqués de hernies. Quelques femmes en sont aussi affectées, & d'autres ont des descentes de matrice ou du vagin, ou d'autres infirmités ordinaires & particulières à ce sexe. On ne peut en attribuer la cause qu'aux fatigues continuelles qu'ils sont obligés d'essuyer en montant ou en descendant les montagnes.

Il faut ajouter qu'une cause particulière de hernies est le peu de soin que la plupart des femmes de la campagne prennent de leurs enfans; elles vont pendant l'été dès le matin à la campagne, & elles les laissent dans le berceau, où ils crient de toutes leurs forces, & souvent pendant des heures entières.

L'académie royale de chirurgie avoit publié en 1775 un remède que M. Gachet Desessarts, maître en chirurgie à Falaise, assuroit lui avoir réussi en nombre d'occasions, pour la guérison radicale des hernies. Ce topique, comme l'a dit M. Louis, a l'avantage de ne pouvoir être suivi d'aucun inconvénient. M. Didelot s'est empressé de le mettre en usage. M. Desessarts ne demande que quinze jours pour guérir un enfant, & il prétend qu'un mois suffit pour la guérison d'un adulte. M. Didelot n'a confié qu'à lui-même le traitement de cette maladie, consistant dans l'application du sachet de la fleur de tan, le bandage, &c. Il craignoit qu'on ne négligeât une des particularités essentielles, parce qu'il vouloit être en état de donner un détail circonstancié de l'événement qui résulteroit de ce nouveau remède; mais les essais qu'il a faits sur différens malades auxquels il a même continué le prétendu spécifique plus long-temps que l'auteur ne l'exigeoit, n'ont opéré aucun effet, & il a attribué le soulagement que quelques uns ont reçu, plutôt à l'application constante d'un bandage qu'à la fleur de tan.

Extrait de la Correspondance de M. Didelot, *Chirurgien à Remiremont en Lorraine.*



ÉPIDÉMIES.

Description d'une Épidémie qui a régné en 1774 parmi les soldats de la garnison de Perpignan.

DEPUIS douze ans on observe tous les étés, dans l'hôpital militaire de Perpignan, une espèce d'épidémie particulière aux soldats. Cette maladie, qui reparoît chaque fois avec les mêmes symptômes, à quelques nuances près, cède aux mêmes remèdes, & doit par conséquent dépendre des mêmes causes. Elle fut beaucoup plus considérable en 1774 qu'elle ne l'avoit été auparavant; c'est ce qui a engagé M. Bonafos à en rendre un compte détaillé.

En général l'air de Perpignan est sain, quoique plusieurs causes tendent à l'altérer, telles que la mal-propreté des rues, les cimetières renfermés dans l'enceinte de la ville, les vers à soie qu'on étouffe & qu'on laisse putréfier dans leurs coques, &c. mais les vents du nord qui y soufflent fréquemment & souvent avec violence, purifient l'atmosphère, de sorte qu'il est rare de voir des épidémies générales à Perpignan, si l'on en excepte la petite-vérole & la rougeole, qui ont coutume d'y paroître tous les cinq ou six ans. Depuis 1739, année dans laquelle des fièvres malignes de très-mauvais caractère y durèrent plusieurs mois, cette ville n'a éprouvé aucune épidémie bien caractérisée.

En 1774, il y avoit dans la ville moins de troupes qu'à

l'ordinaire. Néanmoins l'hôpital militaire fut toujours rempli dans le temps des chaleurs. On y comptoit habituellement depuis quatre cents jusqu'à quatre cents cinquante malades, tandis qu'il ne s'en trouvoit que très-peu dans la ville & dans l'hôpital des pauvres. Presque toute la garnison a été attaquée de l'épidémie. Cette maladie a commencé, comme les autres années, vers la fin de juin; pendant le mois de juillet elle a augmenté par degrés, & s'est soutenue dans toute sa force pendant le mois d'août & les premiers jours de septembre; ensuite elle a diminué & elle a totalement cessé dans le courant d'octobre.

La langue aride & chargée d'une matière blanchâtre, la bouche infecte, des nausées, des vomissemens, quelquefois un dévoiement bilieux ou des déjections sanguinolentes accompagnées de douleur, de la fièvre plus ou moins vive avec des redoublemens, la prostration des forces, un mal de tête insupportable, les yeux ternes & enfoncés, la teinte jaune du visage, la peau sèche avec une chaleur âcre, qui augmentoit pendant le redoublement, & une soif ardente: tels étoient les symptômes qui se manifestoient sur la plupart des malades. Plusieurs avoient le pouls presque dans l'état naturel; mais ceux-ci étoient encore plus affaissés que les autres. Leurs mains & leurs bras trembloient si fort qu'il ne leur étoit pas possible de s'en servir. Ils avoient une pesanteur de tête très-considérable, & une grande propension à l'assoupissement. Il y avoit des soubresauts dans les tendons & des mouvemens convulsifs en différentes parties du corps. Quelques malades, mais en petit nombre, ont eu du délire; les éruptions, lorsqu'elles ont eu lieu, ont été pourpreuses: il n'a paru qu'une seule parotide. Vers la fin de la maladie les redoublemens devenoient plus réguliers & étoient précédés de frissons. Certains sujets n'ont été attaqués que de fièvres intermittentes, la plupart quotidiennes ou doubles tierces, quelquefois simples tierces, rarement quartes; d'autres ont eu seulement un dévoiement souvent dyssentérique & sans fièvre.

Il suit de cet exposé que la maladie dont il est question, n'étoit autre chose qu'une fièvre putride. Son foyer principal étoit dans les premières voies. Des humeurs interrompues, suite de mauvaises digestions, en ont été les causes déterminantes : quant à celles qui peuvent lui avoir donné naissance, en agissant d'une manière plus éloignée, on en doit admettre plusieurs, savoir, le climat, la nourriture, sur-tout le genre de vie & les exercices auxquels les soldats sont assujettis à Perpignan pendant l'été.

Premièrement, les chaleurs y sont ordinairement fortes & de longue durée. Ce n'est qu'à la faveur des orages, suivis presque toujours du vent du nord, que le temps se rafraîchit quelquefois. En 1774 ils ont été extrêmement rares. Aussi a-t-on éprouvé des chaleurs plus considérables que pendant les autres années. Les habitans du pays accoutumés à leur climat, n'en sont point affectés ; mais il n'en est pas de même des soldats ; d'ailleurs il est à remarquer qu'à Perpignan le thermomètre baisse très-peu pendant les nuits d'été ; de sorte qu'elles ne sont guères plus fraiches que les jours. Les soldats renfermés alors dans leurs casernes, dont les chambres étroites contiennent un certain nombre de lits, obligés de coucher plusieurs ensemble, suent beaucoup, quelque peu couverts qu'ils soient, & l'air se charge de leur transpiration.

Secondement, ce qui contribue à rendre les soldats de la garnison de Perpignan malades, ce sont les alimens dont ils se nourrissent : leur pain de munition est lourd & indigeste : leur viande n'est le plus souvent composée que d'abbatis de bœuf, qui se corrompent très-facilement pendant les chaleurs de l'été, sur-tout lorsqu'on les laisse exposés au soleil, comme les soldats ont coutume de le faire.

Troisièmement, ils boivent beaucoup de vin du Roussillon, qui est fort spiritueux & tartareux.

Quatrièmement enfin, il faut compter pour beaucoup dans les causes des maladies des soldats, les exercices multipliés qu'on leur fait faire pendant les chaleurs de l'été.

Outre la gêne & la crainte dans lesquelles ils sont alors; & qui peuvent porter sur le physique comme sur le moral; une des heures réglées pour cette sorte de travail, doit influer beaucoup sur leur santé. C'est immédiatement après souper qu'on les y mène; leur digestion n'a pas encore pu se faire. A leur retour, accablés de fatigue, couverts de sueur & de poussière, & pressés par la soif, ils boivent abondamment du vin ou de l'eau; ils s'exposent à l'air frais & au serein. Ne doit-il pas résulter de-là quelques désordres dans l'économie animale?

Les causes auxquelles M. Bonafos a attribuées l'épidémie des soldats de la garnison de Perpignan, étant expliquées, exposons les moyens qu'il a employés pour la combattre.

Le foyer du mal lui ayant paru dans les premières voies, son premier soin a été de faire vomir avec le tartre émétique. Ce remède, qui faisoit rendre par en haut des matières bilieuses, produisoit aussi quelquefois des selles de même nature. Un lavement simple & des boissons abondantes étoient administrés dans le même jour. Le lendemain il purgeoit avec un minoratif, dont les effets étoient avantageux. Si la maladie étoit prise dans son principe, il n'en falloit pas davantage pour en couper les racines; mais lorsqu'on avoit tardé trop long-temps, & que déja des symptômes graves s'étoient déclarés, ces remèdes étoient insuffisans. Il mettoit alors les malades à l'usage d'une décoction de tamarins pour boisson ordinaire; ce qui entretenoit la liberté du ventre. Il répétoit les purgatifs plus ou moins souvent, en les entremêlant toujours de délayans, de tempéramens & d'antiseptiques. Tantôt c'étoit une tisane acidulée, tantôt c'étoit une eau émulsionée qu'il ordonnoit, & dont on se trouvoit très-bien. Chaque jour il faisoit donner un lavement avec l'eau simple.

Souvent il étoit nécessaire de différer les purgatifs. Par exemple, lorsque la langue étoit séche & noire, la peau brûlante & comme chagrinée, & les humeurs cruës; lors-

qu'il y avoit une éruption de pourpre, ou quelque hémorrhagie par le nez, des ſoubreſauts dans les tendons, ou des mouvemens convulſifs, ces remèdes étoient abſolument hors de ſaiſon. Loin de troubler la nature en les employant alors, il valoit mieux ſe contenter de l'obſerver, de ſuivre ſa marche & de corriger ſeulement l'alkaleſcence de la matière morbifique, afin d'en arrêter les progrès & d'empêcher la diſſolution du ſang. En conſéquence il faiſoit faire plus que jamais uſage des acides, tant végétaux que minéraux. On donnoit outre cela par cuillerées une potion dans laquelle entroient le nitre, le camphre en petite quantité, & l'eſprit de vitriol juſqu'à agréable acidité. Lorſque les malades éprouvoient des borborigmes & des douleurs dans le bas-ventre, qui devenoit tuméfié, il preſcrivoit des fomentations émollientes, des lavemens & des potions anodynes.

Quelquefois le pouls étoit dur & fréquent, le viſage rouge & enflammé. Les malades éprouvoient un mal de tête inſupportable avec inſomnie ou même délire. Dans ce cas il faiſoit faire une ſaignée, preſque toujours du bras, rarement du pied, dans la crainte de déterminer une inflammation de bas-ventre, qui étoit le plus ſouvent tendu. Les malades en étoient ſoulagés. Il étoit rare qu'on fût obligé de la répéter.

Il ordonnoit pour le ſoir uue émulſion calmante compoſée de vingt gouttes de liqueur minérale anodyne d'Hoffman, du ſyrop de nymphea, & quelquefois du ſyrop diacode : ce remède procuroit du ſommeil.

Si au contraire il y avoit de la tendance à l'aſſoupiſſement, ce qui arrivoit le plus fréquemment, il faiſoit appliquer à la nuque un large emplâtre véſicatoire, & quelquefois deux outre cela aux jambes. Ils ont conſtamment produit de très-bons effets. Il faiſoit prendre en même temps beaucoup de lavemens & une boiſſon abondante, ſoit d'eau émulſionnée, ſoit de limonade, ſoit d'eau de tamarins.

M. Bonafos inſiſtoit ſur l'uſage de tous ces remèdes,

jusqu'à ce qu'il parût des signes de coction. Mais lorsque la langue de sèche & noire qu'elle étoit, devenoit humide & blanche; lorsque le pouls étant plus souple, la peau n'avoit plus cette chaleur & cette âcreté qu'on y avoit remarqué; lorsque les excrétions commençoient à se bien faire, de sorte que tout annonçoit une détente générale, il prescrivoit un purgatif minoratif sur le déclin du redoublement. Cette potion répétée ensuite, procuroit des déjections abondantes de matières recuites.

Malgré les purgatifs employés dans un temps convenable, quelquefois la fièvre continuoit avec des redoublemens périodiques, précédés ordinairement de frissons. Alors après avoir évacué suffisamment, il faisoit prendre aux malades des apozèmes fébrifuges préparés avec de fortes doses de bon quinquina & un peu de nitre dans une décoction de chicorée. Il en faisoit boire quatre ou cinq verrées par jour dans l'intervalle des redoublemens, qui disparoissoient bientôt avec la fièvre elle-même. On les continuoit encore quelques jours en diminuant la dose : par ce moyen il guérissoit la maladie & il en prévenoit les rechûtes.

La fièvre cessée, il restoit à certains malades une pesanteur de tête & beaucoup de foiblesse dans les membres. Il y remédioit en leur faisant faire usage pendant quelques jours d'apozèmes apéritifs & céphaliques, qu'ils prenoient le matin à jeun.

Lorsque la maladie n'étoit qu'une fièvre intermittente, elle cédoit bientôt aux remèdes généraux & à l'usage du quinquina. Si elle revenoit ensuite, il en détruisoit le germe par le moyen des apéritifs continués long-temps.

A l'égard des dévoiemens, soit qu'ils fussent compliqués avec la fièvre putride & qu'ils en fussent un symptôme, soit qu'ils fussent une maladie particulière, comme ils étoient toujours produits par la même cause, il les traitoit à peu près de même. Mais au lieu du tartre émétique, il employoit l'hypécacuanha, qui a eu constamment de bons effets. La rhubarbe dans les purgatifs remplaçoit la crême de

de tartre. Quelquefois il faisoit faire usage de lavemens anodyns & de quelques calmans; c'étoit lorsque le dévoiement étoit dyssentérique.

Tels ont été les moyens que M. Bonafos a cru devoir employer, & dont le succès a répondu à ses vues. L'épidémie, qui étoit dans le commencement très-effrayante, a duré trois mois. Le nombre de ceux qui en ont été attaqués, a monté à plus de neuf cents; il n'est mort qu'un seul homme, depuis que le traitement convenable a été établi, quoique beaucoup aient été à la dernière extrémité.

Extrait de la Correspondance de M. Bonafos, *Médecin à Perpignan.*

DESCRIPTION

D'une Epidémie très-meurtrière, qui a régné à l'Ile-Jourdain, près d'Auch, en 1777.

L'Ile-Jourdain, où il règne tous les ans des fièvres automnales très-fâcheuses, a éprouvé en 1777, depuis le commencement de juillet jusqu'au milieu de décembre, une épidémie dont le caractère mérite d'être consigné dans une exposition particulière.

Le sol de l'Ile-Jourdain est bas, marécageux, & souvent couvert de brouillards. Il est situé à l'est d'un vallon partagé par la Save, qui est sujette à déborder. La stagnation long-temps continuée des eaux de cette rivière, a beaucoup contribué à la production de l'épidémie dont il s'agit. Une seconde cause a été la succession d'un été très-chaud à un hiver & à un printemps froids & humides.

Cette maladie, qui n'a épargné aucun âge ni aucune condition, sembloit avoir son foyer dans la ville, & surtout dans les fauxbourgs les plus voisins de l'inondation.

Elle paroiſſoit s'affoiblir à meſure qu'elle s'éloignoit de la cité. Les habitans y ont ſuccombé d'autant plus facilement qu'ils étoient découragés par les pertes que l'épizootie avoit occaſionnées.

Au commencement de juillet, avant les dernières inondations de la Save, on obſerva des fièvres intermittentes nombreuſes, mais qui comportoient peu de danger. Les débordemens s'étant renouvellés, les ſubſtances végétales s'étant corrompues dans les eaux, & leur ayant même donné une odeur fétide, le nombre des malades & l'intenſité de la maladie augmentèrent tout-à-coup. Pendant le mois de ſeptembre les malades devinrent encore plus nombreux : on en comptoit alors douze cents ; & la quantité de ceux qui mouroient, augmentoit en même proportion. Les mois d'octobre & de novembre ne furent pas plus heureux. Le froid qui fut vif, ne ralentit pas les progrès du mal. En décembre ils devinrent moins rapides. Il eſt eſſentiel de noter que la maladie aiguë ſe changeoit ſouvent en chronique, dont les ſuites étoient preſque toujours funeſtes.

Afin de bien décrire cette épidémie, nous ſommes obligés de diviſer les malades en différentes claſſes : l'intermittence étoit toujours le caractère dominant, mais les variétés étoient très-nombreuſes.

Ceux qui ont éprouvé des fièvres d'accès bien déterminées, ont été ſaiſis d'un froid vif, ſuivi d'une chaleur forte, d'un violent de mal de tête, quelquefois de vertiges opiniâtres, de ſoif, de douleurs aux lombes & aux extrémités, & de gêne dans la reſpiration. L'accès, qui duroit quinze à vingt heures, avoit ſa plus grande force pendant la nuit. La langue devenoit pâteuſe & blanche, & le malade éprouvoit des envies de vomir. La fièvre étoit dans les uns quotienne, chez d'autres tierce, & dans les autres double-tierce, quarte ou double-quarte. Elle prenoit alternativement ces différens caractères, & ceſſoit quelquefois pour reparoître avec un type nouveau.

La tenſion des hypochondres exiſtoit dans quelques malades. La diarrhée s'eſt déclarée dans pluſieurs de ceux qui n'avoient pas été émétiſés. Les règles ſe ſupprimoient ſouvent chez les femmes quelque temps avant l'apparition de la maladie, & les hémorrhagies du nez en tenoient lieu. L'appétit manquoit rarement.

Le pouls de tous les malades a été irrégulier, mou & a oppoſé peu de réſiſtance, même dans le redoublement : auſſi a-t-on rarement pu faire une ſaignée ſans inconvénient.

Les rechûtes ont été très-fréquentes; elles ont été annoncées par le teint pâle & jaunâtre, par l'œdème des jambes & les engorgemens du foie & de la rate. Les urines & les ſueurs ont été ſouvent le véhicule des dépôts critiques.

Dans la ſeconde claſſe nous comprendrons les fièvres continuës avec ſymptômes graves, quoiqu'ayant débuté par de ſimples accès. Elles redoubloient ordinairement en tierces ou double-tierces, avec mal de tête, vertige, aſſoupiſſement, foibleſſe, tenſion & douleur dans les lombes, vomiſſement, ſoif, ſéchereſſe & noirceur de la langue. Après huit ou dix jours, le météoriſme du bas-ventre, des ſelles fétides, des ſueurs partielles, des pétéchies, de gros boutons, des éruptions galeuſes, des parotides & quelquefois des ſyncopes affligeoient les malades. La foibleſſe de la nature rendoit les criſes imparfaites; de-là le danger, la longueur & l'opiniâtreté de la maladie.

Il y a eu beaucoup de fièvres continuës qui n'ont pas été auſſi compliquées que celles-ci : nous en ferons la troiſième claſſe. Les accidens étoient à-peu-près les mêmes, & ne différoient que par une moindre intenſité. Elles cédoient bientôt; & il ne reſtoit plus qu'une fièvre d'accès, ſemblable à celle de la première claſſe. Dans toutes le froid précédoit & ſouvent, ſur-tout, dans les continuës, les malades rendoient des vers.

Nous ferons une quatrième claſſe des maladies intercur-

rentes. Le traitement qui leur convenoit, étoit à-peu-près celui de la maladie régnante. Les coliques ou douleurs d'estomac & les douleurs pleurétiques ont été les maladies les plus répandues après la maladie qui étoit epidémique.

La communication prompte de cette épidémie à ceux qui arrivoient depuis peu dans la ville, ne laissoit point de doute sur sa contagion. M. Goulart, correspondant de la Société, un des médecins qui ont suivi cette maladie, y a succombé. La jurisdiction de l'Ile-Jourdain comptoit quatre mille habitans, parmi lesquels trois mille ont été attaqués de cette maladie.

L'ouverture des cadavres de ceux qui en sont morts le troisième, quatrième ou cinquième jour, n'a rien offert de particulier. Dans ceux qui en sont morts plus long-temps après, on a trouvé la rate comme pourrie, & laissant échapper un sang dissous. Le foie étoit, en quelques points de son étendue, dans le même état : la bile étoit de couleur noire. Les intestins, sur-tout le duodenum, contenoient des sucs glaireux & putrides avec des vers. La poitrine & la tête n'ont rien offert de particulier.

Les évacuans des premières voies, les apéritifs & les toniques ont fait la base du traitement. Les émétiques soutenus ont sur-tout paru nécessaires, & souvent ils ont suffi avec les purgatifs, pour démasquer la fièvre, & pour la rendre intermittente de continuë qu'elle étoit. Ils ont même suspendu des fièvres d'accès. Ces derniers n'ont pas été moins utiles dans les fièvres continuës les plus graves : d'ailleurs, dans la cure de celles-ci, on avoit égard aux symptômes particuliers, pour leur opposer les remèdes les plus convenables.

La saignée étant presque toujours contre-indiquée par l'état du pouls, on y a suppléé dans les circonstances qui ont paru l'exiger, par les sangsues & les vésicatoires : ceux-ci ont été un des meilleurs toniques qu'on ait employés ; mais tous les cas n'en ont pas permis l'application.

Le quinquina a souvent diminué la violence des redou-

blemens & l'intenſité du froid ; il a été le ſeul remède qui, donné à grande doſe, ait fait diſparoître les ſyncopes que nous avons annoncées comme accompagnant le redoublement. M. La Peyre ajoute que ce médicament ne lui a paru indiqué que dans les fièvres d'accès très-légitimes, ou dans celles qui étoient aſſez graves pour mettre la vie en danger.

Les apéritifs ont été pris dans la claſſe des végétaux ; parmi leſquels les anti-ſcorbutiques légers ont été utiles. Les ſavonneux & les martiaux ont réuſſi ſur la fin du traitement.

Extrait de la Correſpondance de M. La Peyre, *Médecin à Auch.*





ÉPIZOOTIES.

Rapport sur une Epizootie qui a regné en 1776 parmi les Cerfs dans la forêt de Saint-Germain.

NOUS, commissaires nommés par la Société royale de médecine, par ordre exprès de sa majesté, pour faire des recherches sur les causes de la mortalité parmi les cerfs, nous nous sommes transporrés le vendredi 29 novembre 1776, à Saint-Germain. Réunis avec M. Brunyer, associé regnicole, M. Antoine, sous-lieutenant, & M. Brou, inspecteur des chasses du roi, nous avons parcouru le même jour & le lendemain samedi 30, la plus grande partie de cette forêt.

Nous avons cru devoir porter notre attention sur les marres, sur les pacages & sur les lieux où l'on a trouvé des cerfs morts.

Les marres que nous avons visitées sont :

1°. La marre *puante*, la plus voisine de la ville, qui en reçoit les immondices. Nous l'avons trouvée plus basse qu'à l'ordinaire, infecte, contenant des eaux troubles & épaisses.

2°. La marre appellée *trou Huguier* ou marre du héron. Celle-ci ne communique point avec la précédente. Elle

eſt formée par les eaux d'une autre marre qu'on appelle la marre *poreuſe*. Elle eſt très-profonde, & ne contient aucunes plantes & aucuns inſectes capables d'en altérer les eaux, qui ſont d'ailleurs aſſez pures.

3°. La marre *poreuſe*. Elle eſt plus grande que la ſeconde. On y abreuve la plus grande partie des chevaux de la ville. Les eaux nous ont paru aſſez belles. Elles ſont formées en partie par celles du parc de Noailles.

4°. La marre *de Poiſſy*. Celle-ci communique avec les deux précédentes. On peut la regarder comme l'endroit de réunion des eaux de la partie la plus propre de la ville. Elle contient beaucoup de plantes, qui ſans être d'ailleurs pernicieuſes, ſont très-propres à favoriſer la multiplication des inſectes.

5°. La marre *du Tronchet* nous a fourni les obſervations ſuivantes.

Les eaux en ſont baſſes, un peu fétides; lorſqu'on en remue la vaſe, qui eſt abondante, elle exhale une odeur très-déſagréable. Nous y avons trouvé une grande quantité de plantes & d'inſectes, entre autres, parmi les plantes, le conferva, le chara fœtida; parmi les inſectes, la corize, le ver de la mouche à maſque, la punaiſe à aviron, & ſurtout une des eſpèces de mouches qui dépoſent leurs œufs ſur les matières en fermentation. En général cette marre eſt mal-propre, & nous a paru ſuſpecte.

6°. Quatre marres pavées & glaiſées dont les eaux ſont très-belles, & qui ſont la marre neuve, la marre *du Ponceau* ou *lac de Conflans*, la marre *à Chamberi*, & la marre *du Belveder*. Nous n'y avons trouvé d'autres plantes que le potamogeton & une renoncule aquatique, dite à queue de pourceau.

7°. La marre *du Souillart*. Les eaux en ſont un peu troubles. Elle eſt très-bourbeuſe & remplie de feuilles de corps étrangers.

8°. La première marre *de la porte verte*. Nous y avons trouvé le chara fœtida, & la mouche qui ſe rencontre ſur les

matières en fermentation & que nous avions obſervée à la marre du Tronchet.

9°. Les marres dites les deux dernières *de la porte verte*, qui ſont plutôt des marais que des marres, & dont les eaux, quoiqu'il y ait beaucoup de plantes, ne nous ont point paru mal-ſaines.

De plus nous avons viſité la plupart des lieux où les cerfs ſont morts. Nous avons eu ſoin de les faire marquer avec des branches d'arbres. 1°. Dans le petit parc à cinq ou ſix cents pas de la marre puante; 2°. très-près de la marre du Tronchet, celle qui nous a paru la plus ſuſpecte; 3°. dans les deſſous de la Meute; 4°. dans les plantations près de l'étoile d'Artois; 5°. dans le petit parc, où l'on a trouvé deux biches; 6°. dans la route de la Meute proche l'étoile du Lude; 7°. dans les deſſous de garenne, où nous avons trouvé les oſſemens frais d'un cerf qui a été dévoré par un ſanglier; 8°. ſur la côte d'Achères, 9°. dans le Corat, près de Maiſons; 10°. à l'étoile d'Herbelay.

Les pacages en général ſont bons, mais les plantes nous ont paru avoir ſouffert de la ſécherеſſe qui a duré pendant les mois d'août, de ſeptembre & d'octobre.

Les perſonnes qui nous accompagnoient, nous ont fait obſerver, 1°. que les cerfs que l'on trouve morts dans le temps du rut, portent toujours quelques marques des coups d'andouillet qu'ils ont reçus; 2°. que parmi les bêtes que l'on a trouvées mortes cette fois, il y avoit beaucoup plus de biches que de cerfs, & qu'aucun n'avoit été bleſſé extérieurement. L'ouverture des cadavres a offert les ſignes d'une maladie vraiement inflammatoire dans la poitrine & le bas-ventre.

D'après ce qu'on vient d'expoſer, nous croyons que l'on peut attribuer la maladie au concours des cauſes y énoncées, c'eſt-à-dire 1°. à la ſécherеſſe générale & long-temps continuée; 2°. aux qualités des eaux mal-faiſantes de certaines marres, & à la circonſtance du rut, qui a dû augmenter l'intenſité des accidens.

Voici

Voici les précautions qui nous ont paru les plus propres à arrêter les progrès d'une telle maladie, ou pour en prévenir les ſuites fâcheuſes.

1°. Quant aux lieux où l'on a trouvé des bêtes mortes, & qui ſont indiqués ci-deſſus, il eſt indiſpenſable de les faire labourer dans une étendue de quinze à vingt pieds; 2°. il eſt néceſſaire d'enterrer à dix pieds de profondeur les reſtes des cerfs qui ſont déja morts, & tous ceux que l'on pourroit trouver dans la ſuite, & d'entourrer ces endroits avec de fortes paliſſades, afin que les ſangliers ſur-tout ne puiſſent y aborder, & que les animaux de la même eſpèce ne ſoient pas expoſés à s'arrêter ou à ſe coucher au-deſſus de ces foſſes.

3°. A l'égard des mares ſuſpectes & mal-ſaines que nous avons indiquées, on conſeille de faire enlever le plutôt qu'il ſera poſſible, mais avec les précautions requiſes, la vaſe ſurabondante, d'en extraire ſur-tout les plantes pernicieuſes que nous avons nommées, & les feuilles qui peuvent s'y corrompre; d'y jetter enſuite une certaine quantité de ſel, d'en répandre même ſur les bords, ſoit afin de rendre les eaux plus ſaines, ſoit pour fournir aux cerfs une ſubſtance qui plaît en général à tous les ruminans, & qui leur eſt ſalutaire.

4°. On doit en général éviter avec ſoin de laiſſer croupir ou ſe corrompre dans aucune mare les animaux morts, tels que chevaux, chiens, &c. & en conſéquence il ſeroit à propos de les viſiter de temps en temps; de plus on laiſſera croître dans ces mares le moins de plantes qu'il ſera poſſible.

Les précautions qu'on vient d'indiquer, paroiſſent d'autant plus néceſſaires, qu'il eſt à craindre que la maladie très-rare dont il s'agit, & dont on ſe propoſe d'arrêter ſes progrès, ne ſoit contagieuſe pour les animaux de la même eſpèce, puiſqu'elle n'a attaqué juſqu'ici que les cerfs & les biches; le daim & le chevreuil, n'en ayant point reſſenti les atteintes.

Dans le nombre des mares, il en est une nommée la *mare puante*, qui à raison de sa position, de sa proximité de la ville de Saint-Germain, & de la qualité mal-faisante de ses eaux, mérite une attention toute particulière.

Nous croyons encore devoir représenter que lorsque le cerf, à la fin d'une chasse, vient se jetter dans quelqu'une des mares où il y a beaucoup de vase, & sur-tout dans les temps où l'eau est moins abondante, il est fort à desirer que le roi ne s'arrête jamais sur les bords de ces mares, dont les eaux boueuses & la vase agitées & remuées, laissent exhaler alors une très-grande quantité de miasmes dangereux, qui, à la manière des mophètes les plus pernicieuses, infectent l'air qu'on respire.

Signés, MAUDUYT, DE JUSSIEU, PAULET, VICQ D'AZYR & BRUNYER.

Sur les maladies dont les Bestiaux sont attaqués dans le Poitou.

LE mémoire à consulter que nous avons été chargés d'examiner, contient l'exposé de trois maladies différentes sur lesquelles on demande l'avis de la Société.

Ces trois maladies sont désignées sous les noms de *pomelée, larron & tannes*, dénominations vulgaires du Poitou, sur-tout de la Gatine dans cette province.

La *pomelée*, dit-on dans ce mémoire, a son siège dans la tête; l'animal qui en est attaqué, a les yeux larmoyans, enflammés, les oreilles basses, le museau sec, l'haleine brûlante & d'une odeur forte; si l'on tarde à le secourir, la partie inférieure des cornes se putréfie & l'animal est perdu. M. Gallot, un de nos correspondans, ajoute quelques détails qui lui ont été fournis par les artistes vétérinaires; il dit qu'ils en distinguent deux espèces, la pomelée rouge & la blanche; que la première paroît avoir beaucoup de rap-

port avec la péripneumonie des auteurs ; que dans l'autre la ſubſtance du cerveau ſe conſume au point qu'on trouve le crâne preſque vuide après la mort, & qu'on regarde ces deux eſpèces de pomelée comme incurables.

Le ſecond genre de maladie ſur laquelle la Société eſt conſultée, & qu'on appelle le *larron*, attaque, dit-on, l'animal dans les reins, vers les hanches, de façon qu'il porte avec peine le train de derrière, qu'il a de la peine à marcher, & qu'il tombe enfin ſans pouvoir ſe relever, ſi l'on ne détourne l'humeur.

La troiſième maladie ou *tannes* n'attaque que les jeunes animaux, au printemps. Elle ſe manifeſte par des tumeurs ſur le dos, entre les épaules & les hanches qui s'enflamment, parviennent à maturité, & d'où il ſort une matière blanche & viſqueuſe. Si cette humeur ſort avec facilité, l'animal ne s'en trouve que mieux ; mais ſi la ſaiſon eſt froide & le temps rigoureux, on voit ces bêtes languir & maigrir, & ne former que de chétifs individus.

Nous allons reprendre ces trois maladies. Celle qu'on nomme la pomelée, n'eſt ni aſſez détaillée, ni aſſez bien décrite, pour qu'on puiſſe prononcer ſur ſon véritable caractère. On obſerve la plupart de ſes ſymptômes dans d'autres maladies, ſans qu'elles ſoient réputées pour des affections d'un genre particulier. Celle avec laquelle la pomelée, telle qu'elle eſt décrite, paroît avoir le plus de rapport, eſt la maladie qu'on appelle enflûre à la tête, qu'on obſerve ſur les bêtes à cornes ſur-tout, & qui eſt très-contagieuſe. Elle a été obſervée pluſieurs fois en France & en Angleterre. Elle fait des progrès rapides, ſoit dans ſa marche ſur l'individu qui en eſt affecté, ſoit dans ſa communication ſur les animaux de la même eſpèce qui l'approchent. C'eſt une maladie inflammatoire qui attaque l'extérieur de la tête, principalement la racine des cornes, les yeux & la membrane pituitaire. On a obſervé que la terminaiſon la plus heureuſe eſt celle qui ſe fait par un écoulement de morve par les naſeaux & par les ſueurs, & qu'il

n'y a rien de plus dangereux que de purger les animaux qui sont dans ce cas, sur-tout au commencement de la maladie.

D'après ces considérations, nous pensons que le meilleur moyen d'y remédier, consiste à faire aux malades, au commencement de l'attaque, une saignée à la jugulaire, les mettre à l'usage d'une décoction d'orge nitrée, leur retrancher le foin, l'avoine & toute nourriture capable d'entretenir ou d'augmenter la fièvre, & à leur frotter les naseaux plusieurs fois dans la journée avec du vin chaud, dans lequel on a fait infuser quelques gousses d'ail, & fait fondre un peu de sel, dans la vue de solliciter une excrétion abondante de morve, dont l'écoulement est la crise la plus heureuse de la maladie. Il faut tenir les malades chaudement, les mettre à part, empêcher toute communication avec ceux qui sont sains, & purifier leurs demeures par les moyens connus.

La maladie qu'on désigne par le mot larron, & qu'un de nous (M. l'abbé Tessier) a observé en Sologne, exige les secours les plus prompts. La foiblesse & la paralysie du train de derrière qu'on observe dans quelques maladies des animaux, & qui dépendent vraisemblablement de l'humeur morbifique fixée aux environs des vertèbres lombaires, deviennent incurables, lorsqu'au commencement on n'a pu parvenir à la détourner & à la porter, soit à la peau au moyen des irritans, tels que les setons, soit dans les premières voies au moyen des purgatifs. Ainsi pour remplir l'une & l'autre de ces indications, nous conseillons d'ouvrir plusieurs setons dans ce cas, l'un au bas du fanon, les autres au bas des cuisses ; on les formera avec un morceau de corde garnie de suppuratif saupoudré de mouches cantharides, & on purgera les malades principalement avec le jalap & l'agaric en poudre, dont on leur donnera un gros de chaque avec un quarteron de miel, en observant de leur faire prendre pour breuvage une eau blanche ou une décoction d'orge en abondance. On doit répéter ce purgatif tous les deux ou trois jours, jusqu'à

parfaite guérison. On aura soin d'ailleurs de tenir les animaux & les étables bien propres.

Quant à la troisième maladie, il est probable qu'elle est l'effet de la piquûre de quelque insecte, qui dans l'automne dépose ses œufs sur le dos de ces animaux. Les circonstances dans lesquelles cette maladie paroît, portent à le croire. Ce n'est qu'au printemps qu'on observe ces tumeurs; elles ne sont accompagnées ni de fièvre ni d'aucun symptôme qui annonce une maladie éruptive ou des dépôts critiques. Ces tumeurs sont placées sur le dos, paroissent s'abcéder, & finissent par rendre une matière blanche & épaisse; le temps froid s'oppose à leur maturité : elles sont exemptes de danger; on observe presque tous ces phénomènes dans la piquûre des taons, & on conseille à ceux qui ont soin de ces animaux, de prendre garde si, dans la saison actuelle, en passant la main sur le cuir de ceux qui y sont les plus sujets, on ne sent pas comme des grains glanduleux placés dans le tissu même de la peau. Si cela est, on aura la preuve de ce qu'on n'avance que comme une conjecture; & dans ce cas il suffira de presser ces durillons avec un peu d'adresse pour en faire sortir le corps étranger. Si l'on ne peut pas en venir à bout, on se servira avec succès de l'application de l'huile essentielle de thérébentine sur la tumeur. Au Louvre, le 12 avril 1778.

Signés, PAULET, & l'abbé TESSIER.

Sur les maladies des Moutons.

NOUS avons été nommés par la Société, M. Daubenton, M. Vicq d'Azyr & moi, pour faire le rapport d'un mémoire dans lequel un propriétaire de bêtes à laine demande les moyens de les guérir, ou de les préserver de la maladie de la Sologne. Voici les termes de ce mémoire, trop court & trop concis pour que nous en fassions un extrait :

« Il règne depuis un temps presque immémorial, dans

» les provinces d'Orléanois, de Berry & de la Sologne, » une maladie très-destructive sur les moutons & les » brebis, connue sous le nom de *maladie rouge ou maladie* » *de Sologne*.

» Ses symptômes principaux sont une lourdeur de tête » & un pissement de sang presque toujours suivis de la mort » au bout de sept à huit jours, & quelquefois moins.

» On remarque généralement que les moutons & brebis » en sont attaqués dans les mois de juin & juillet, & que » la maladie cesse vers le mois d'août.

» Autant que les gens de la campagne sont capables d'ob- » servation, ils pensent que la grande sécheresse qui brûle » les herbes dans ces deux mois, est la principale cause de » cette maladie.

» Ils se sont confirmés dans cette conjecture, parce qu'ils » ont éprouvé en plusieurs endroits, que des moutons » & des brebis se guérissoient en les mettant dans les » chaumes après la moisson, où ils trouvent de l'herbe » fraîche conservée sous les bleds ».

Cet exposé ne nous paroissant pas suffisant pour donner une juste idée de la maladie de la Sologne, nous croyons devoir renvoyer à la description que l'un de nous en a faite, & qui se trouve à la page 335 du premier volume des *Mémoires de la Société*.

La maladie ne fait pas des progrès aussi rapides dans toutes les bêtes qui en sont atteintes; les unes meurent du trois au huit, les autres ne succombent qu'après un mois. Il paroît que le dévoiement en est la crise la plus ordinaire. Les bêtes qui viennent à boîter, guérissent. Car dans ces dernières il se forme sous un pied un dépôt salutaire.

La maladie rouge, qui revient tous les ans vers le mois de juin & qui finit au mois d'août, exerce encore plus de ravages dans le pays situé entre le Beuvron & le Cher, c'est-à-dire, au milieu de la Sologne que par-tout ailleurs. Elle enlève à cette province, chaque fois qu'elle reparoît, un sixième de ses bêtes à laine.

D'après la description que nous venons d'en donner, on ne peut douter que ce ne soit une maladie inflammatoire, puisqu'elle en a les symptômes, tels que la soif ardente, la constipation, la rareté des urines, &c.

En réunissant ce qui a été observé par l'un de nous dans un voyage qu'il a fait en Sologne, nous croyons pouvoir hazarder quelques conjectures sur la cause de la maladie rouge.

En Sologne on ne donne rien aux bêtes à laine à la bergerie pendant toute l'année. En hiver elles se nourrissent aux champs de genêts qu'on secoue seulement quand ils sont couverts de neige. Le plus souvent elles vivent de bruyères. Vers le mois de mai elles broutent la pointe naissante du joncmarin, qui est très-commun en Sologne. Le terrain y étant trop frais, les herbes des prairies y poussent fort tard : par ce moyen les bêtes à laine ne mangent presque que des plantes dures & peu succulentes. On a remarqué que la maladie rouge régnoit plus particulièrement dans les cantons remplis de jonc marin & de bruyères. Les bergeries sont petites relativement au nombre des bêtes qu'on y renferme. Elles y passent les nuits & une partie du jour, exposées à une chaleur très-grande, puisque rien n'est plus propre à l'augmenter que la réunion de beaucoup d'individus dans un espace étroit.

En été on ne les mène aux champs le matin qu'à huit heures pour les rentrer à dix ; & l'après-midi on les fait sortir dès trois heures pour les ramener à huit. Elles éprouvent donc aux champs presque toute la chaleur du jour, qui les incommode d'autant plus, que la plupart des pacages étant renfermés entre des lisières de bois, le soleil y plonge avec toute sa force comme dans un foyer.

Ces réflexions nous paroissent propres à servir de base aux conseils qu'on nous demande. En conséquence nous pensons que dès le mois de mai au plus tard il faut mener le matin les bêtes à laine aux champs de très-bonne heure, & les ramener à la métairie à huit ou neuf heures, selon

que le temps eſt plus ou moins chaud. Le ſoir on attendra que la chaleur ſoit paſſée pour les ramener aux champs. On ne les ſortira pas avant cinq heures.

Dès-lors on commencera à ne les plus laiſſer dans les bergeries ni le jour ni la nuit; on les tiendra toujours en plein air. Au milieu du jour on aura ſoin qu'elles ſoient à l'ombre, ou le long d'un mur, ou ſous des arbres. Le bois n'étant pas rare en Sologne, il ſera facile de former avec des pieux un enclos aſſez élevé pour n'avoir rien à craindre des loups. On choiſira l'endroit le plus ſec des environs de la métairie pour placer l'enclos. Nous regardons ce dernier moyen comme d'autant plus important, qu'il a déja réuſſi. Le ſieur Delanoue, fermier général de la terre de la Ferté-Imbault en Sologne, a fait coucher l'année dernière deux cents moutons à l'air, à commencer du mois de mai juſqu'à l'automne; aucun de ces animaux n'a éprouvé la maladie rouge, tandis que ceux du voiſinage qui couchoient dans des étables, en ont été attaqués. On aura ſoin auſſi de baigner ſouvent les bêtes à laine dans cette ſaiſon; pratique facile en Sologne où il y a beaucoup d'étangs & de ruiſſeaux.

Les métayers veilleront ſur les gardiens de leurs troupeaux, pour les obliger à les mener dans des pâturages où il y ait des herbes fraîches, ou au moins ils ne ſeront pas conduits auſſi fréquemment dans les bruyères.

Lorſque la maladie ſera déclarée, on mettra à part les bêtes qui en ſeront attaquées. Dans le premier temps, c'eſt-à-dire lorſqu'elles ſont conſtipées, lorſqu'elles rendent peu d'urine, & qu'elles annoncent une grande ſoif, on les ſaignera ſur le bas de la joue, à l'endroit de la racine de la quatrième dent mâcheliere, ſelon la méthode de M. Daubenton.

On les baignera pluſieurs fois par jour, & on fera enſorte de leur donner à brouter quelques herbes fraîches. On leur fera une boiſſon avec de l'eau, du ſon de ſeigle & un peu de ſel.

La maladie étant ſur ſa fin (ce qu'on connoîtra à la ceſſation ou diminution des ſymptômes précédens, & ſur-tout au dévoiement qui ſurvient) on ne baignera plus les bêtes, afin de ne pas ſupprimer le dévoiement; on ne leur donnera plus des herbes rafraîchiſſantes, qui le rendroient trop abondant; mais on mènera les bêtes malades dans les chaumes de bled ou de ſeigle, ſi la moiſſon eſt ouverte : il a paru à l'un de nous que ces animaux à cette époque recherchoient les feuilles de ronces : on pourroit leur en procurer.

On guérira les abcès, qui ſe formeront aux pieds en les ouvrant, & en les panſant avec un mêlange d'huile de thérébentine & de la graiſſe, qui eſt auſſi un bon onguent pour la gale des moutons.

Quelque important que puiſſe être le traitement, nous croyons qu'il faut s'attacher davantage aux moyens de préſerver. Nous avons quelque confiance dans ceux que nous venons d'indiquer, parce qu'ils paroiſſent fondés ſur la cauſe du mal. Néanmoins il pourroit ſe faire qu'ils fuſſent ſans ſuccès : car nous ne connoiſſons encore juſqu'ici la maladie rouge que ſur des récits, peut-être infidèles & peu exacts. Celui d'entre nous qui a voyagé en Sologne, y alloit pour d'autres objets. Il ne s'eſt trouvé dans ce pays que lorſque la maladie rouge étoit ſur ſon déclin & preſque finie. Pour en donner une deſcription auſſi sûre qu'il lui étoit poſſible, il s'eſt contenté de réunir ſeulement les ſymptômes ſur leſquels les métayers & les gardiens de troupeaux étoient d'accord; mais aucun homme inſtruit ne s'eſt occupé de cette maladie pour en connoître tous les détails. Au Louvre, ce dernier jour de décembre 1778.

Signés, DAUBENTON, VICQ D'AZYR, & l'abbé TESSIER.

La Société desirant savoir d'une manière positive comment les différens peuples voisins de la France se comportent relativement aux moyens capables d'arrêter les progrès de la maladie épizootique [1], a pris des informations à ce sujet en Angleterre, en différens cantons de l'Allemagne, dans les Pays-Bas-Autrichiens & en Hollande.

1°. Dans les Pays-Bas-Autrichiens & dans le Brabant on continue de tuer toutes les bêtes infectées de ce mal, & même celles qui ont habité avec elles, quoiqu'elles soient encore saines en apparence, parce que l'expérience a prouvé que la cohabitation suffit pour communiquer la contagion d'une manière assurée : voyez à ce sujet le *Mémoire de M. de Berg*, un des premiers magistrats & un des littérateurs les plus estimés de Bruxelles, imprimé dans ce volume.

2°. Le gouvernement anglois après avoir vu plusieurs provinces dévastées par la maladie épizootique, & ayant appris avec quel succès l'administration des Pays-Bas-Autrichiens en prévenoit le retour, a fait rraduire en anglois les réglemens autrichiens & les a adoptés en entier. L'assommement y a produit les mêmes effets, & l'épizootie y a été d'autant plus sûrement détruite, que l'Angleterre étant une île, peut plus sûrement se défendre de la contagion.

3°. La Suisse entière a suivi le même exemple, comme on peut s'en convaincre par le passage suivant, fidèlement extrait d'une lettre du 7 septembre 1777, écrite par M. de Haller à M. Vicq d'Azyr, & déposée au bureau de la Société. « Pour les épizooties, ce n'est que chez nos voisins, » qu'elles peuvent se soutenir. Notre méthode est de tuer » sans rémission tout le bétail infecté, & celui qui a com- » muniqué avec le bétail infecté ; & par ce moyen très- » simple, nous avons constamment empêché la maladie

---

[1] Il s'agit ici, ainsi que dans tout ce qui suit de l'épizootie, du genre de celle que Lancizi & Ramazzini ont décrite, & qui a fait tant de ravages en 1745, en 1775 & 1776.

» de s'étendre dans notre pays, quoique nos frontières en » ſoient preſque toujours tourmentées, les vôtres ſur-tout, » qui ſont ſi mêlées avec nos montagnes, qu'il eſt d'une » difficulté extrême d'écarter la contagion. Si la Société » ſouhaite avoir nos réglemens & nos précautions raſſem- » blées depuis peu d'années, j'aurai l'honneur de les lui » envoyer ».

4°. L'inoculation ayant paru en Hollande, & dans pluſieurs cantons de l'Allemagne, un moyen propre à préſerver les beſtiaux des funeſtes effets de la maladie épizootique, M. Vicq d'Azyr a été chargé de faire des recherches à ce ſujet, & a lu ce qui ſuit:

Examen impartial des avantages que l'inoculation de la maladie épizootique a produits en Hollande & en Allemagne, & de ceux que l'on peut en attendre en France.

Une obſervation multipliée a fait connoître que, parmi les maladies contagieuſes exanthématiques, pluſieurs n'attaquent ordinairement qu'une fois le même individu. L'incertitude du moment où elles ſe déclarent, les différentes diſpoſitions dans leſquelles le corps peut ſe trouver alors, & le danger qui eſt une ſuite néceſſaire de ces viciſſitudes, ont dû faire préſumer que s'il étoit poſſible de ſe préparer à cette invaſion, d'en déterminer l'époque & de diriger l'action des molécules contagieuſes vers des organes qui ne ſoient pas eſſentiels à la vie, on pourroit joindre à l'avantage de l'éprouver d'une manière plus légère, celui d'en être également préſervé pour la ſuite.

Telle a été ſans doute l'idée qui a conduit à la pratique de l'inoculation, que l'on emploie avec ſuccès pour la petite vérole & pour la rougeole [1] dans l'eſpèce humaine, & pour la picotte parmi les moutons. Mais ce procédé n'a

[1] On inocule la rougeole en Ecoſſe; voyez à ce ſujet ce que le docteur Home en a dit.

jamais été & ne doit jamais être mis en uſage que pour prévenir les fâcheux effets des maladies très-répandues, & à la contagion deſquelles il eſt preſque impoſſible de ſe dérober.

Ainſi depuis que l'épizootie eſt devenue très-commune dans pluſieurs pays, on y a eſſayé de l'inoculer.

Quoiqu'on attribue aux Anglois la première application de ce moyen, on ne peut refuſer à M. Camper, célèbre médecin hollandois & aſſocié étranger de la Société, la gloire d'en avoir parlé le premier avec préciſion, & d'avoir fait des expériences ſuivies ſur cet objet important.

Les eſſais de MM. Dodſon, Layard & Bewley en Angleterre; ceux de MM. Graſhuis & Sandifort en Hollande, ceux enfin de MM. Noſeman, Kool & Tack, quoique dirigés avec beaucoup d'intelligence, n'ont cependant pas obtenu tous les ſuffrages. On peut en dire autant des tentatives faites en Danemarck, à Brunſwick & dans le Meclembourg. Mais avant d'expoſer les réſultats de ces différens eſſais, il eſt néceſſaire de rendre compte des travaux de MM. Camper, Vandoevren & Munnicks à ce ſujet, parce que c'eſt d'après eux que preſque tous les autres ont dirigé leurs procédés.

M. Camper a commencé en ſoumettant les veaux à l'inoculation; il a enſuite fait inoculer des géniſſes & en général toutes les bêtes à cornes juſqu'à l'âge de trois ans: il s'eſt apperçu que les vaches pleines avortoient preſque toujours par l'effet de la maladie, ce qui eſt également arrivé en France; & pour cette raiſon il a recommandé de ne les point inoculer. Mais quelques précautions qu'il ait priſes, il n'a pu dans le principe ſauver plus d'une moitié des beſtiaux inoculés, & il a ſouvent reſté au-deſſous de cet avantage.

M. Camper ne s'eſt point découragé, & la conſtance qu'il a miſe dans ſes travaux a été couronnée par le ſuccès, comme on le verra dans la ſuite de cet examen.

Nous ne pouvons donner une meilleure idée de ſes recherches, qu'en les décrivant d'après M. Munnicks, qui

nous a adressé à ce sujet un mémoire rédigé avec cette précision que l'on doit attendre de la part d'un médecin aussi éclairé. C'est lui que M. Camper a chargé de suivre & de varier ses essais, & par conséquent c'est de lui que nous devons prendre des renseignemens à cet égard.

La description que M. Munnicks fait de l'épizootie de la Hollande, annonce la même maladie que celle dont nos provinces ont été infectées. Nous observerons seulement que, d'après cet auteur, la toux, comme symptôme de l'épizootie, est plus fréquente en Hollande; que la partie inférieure des jambes de derrière est ordinairement gonflée; que la fièvre, d'abord rémittente, devient ensuite continue; que la bouche, le palais & les gencives sont ordinairement attaqués de dépôts considérables; que la langue se gonfle quelquefois beaucoup; que le poumon est souvent affecté d'inflammation & de gangrène, & que le foie est dans quelques sujets comme pourri & rempli de vers. Ces symptômes, qui ne se rencontrent pas aussi souvent en France qu'en Hollande, tiennent sans doute à des circonstances locales, & paroissent sur-tout dépendre de l'humidité qui est, comme on sait, très-considérable en Hollande.

M. Munnicks remarque très-judicieusement que la rumination cessant dès le commencement de la maladie, les alimens s'accumulent & se dessèchent tellement dans le troisième estomac, que leur ramollissement, sans lequel la guérison ne peut avoir lieu, devient par cette seule raison très-difficile, pour ne pas dire impossible. Nous avons fait en France la même observation, lorsque la maladie étoit portée à un très-haut degré. En effet le *feuillet* ou *liber* dans lequel les alimens sont entassés, est placé de côté, de sorte que les boissons n'y parvenant qu'à peine, on n'est nullement fondé à espérer que les matières alimentaires puissent être délayées & poussées dans la caillette ou quatrième ventricule.

Tels sont les motifs qui ont engagé MM. Camper & Vandoevren à ne s'occuper que des moyens préservatifs,

parmi lesquels l'inoculation tient, suivant eux, le premier rang. M. Munnicks, qui la pratique d'après leurs principes, y procède de la manière suivante.

Il se sert d'un gros fil double imbibé de la sanie qui coule des naseaux d'une bête attaquée de l'épizootie, lorsque cette maladie n'est point encore portée au plus haut degré. La matière la plus récente est préférable, & lorsqu'il est possible de l'employer avant qu'elle ait perdu toute sa chaleur, son effet est plus assuré. M. Munnicks ayant passé ce fil dans la châsse d'une aiguille platte un peu tranchante, recourbée vers sa pointe & de la longueur à-peu-près de deux pouces, l'introduit sous la peau de la cuisse; il le dirige perpendiculairement, afin que l'écoulement des matières purulentes soit plus facile, & il le fait ressortir après un trajet d'un demi-pouce; il en noue les deux extrémités comme on le pratique pour un seton, & il le laisse en place pendant douze ou vingt-quatre heures, intervalle qui suffit pour que la contagion se communique à l'animal, s'il en est susceptible.

On n'observe aucun changement notable pendant les cinq ou six premiers jours. L'appétit se soutient comme à l'ordinaire; il y a cependant des bestiaux qui refusent la boisson par intervalles pendant le quatrième ou le cinquième jour.

Dans le septième le lait commence à se tarir, les yeux se gonflent un peu; la conjonctive & la membrane clignotante s'enflamment; le grincement de dents, le frisson & la perte d'appétit se manifestent alors; les oreilles sont tantôt chaudes & tantôt froides, & la fiente semble acquérir de la consistance.

A l'époque du huitième jour ordinairement la rumination cesse; dans le neuvième l'animal pousse des gémissemens profonds & fréquens; il respire avec peine, & ses déjections deviennent plus abondantes. Dans le dixième ou l'onzième jour les naseaux se remplissent d'une humeur sanieuse. Le douzième & le treizième sont ceux dans lesquels la crise se fait le plus communément. Les bestiaux légèrement attaqués

continuent de manger jusqu'au huitième ou neuvième jour. Ceux qui se rétablissent après le treizième ou quatorzième, semblent choisir de préférence la paille sèche & les ordures qu'ils mangent plutôt que leur fourrage.

Ces observations ont été faites sur plus de onze cents bêtes à corne que M. Munnicks a fait inoculer en sa présence, & dont il a suivi les maladies. Ces expériences lui ont appris,

1°. Que soit qu'il employât pour inoculer, des fils imbibés de la sanie d'animaux légèrement ou gravement attaqués, le succès étoit le même, & que tout dépendoit de la constitution du sujet inoculé. Cette assertion, sur laquelle MM. Camper & Munnicks insistent beaucoup, mérite d'autant plus d'attention qu'elle a été contredite par les inoculateurs du duché de Meclembourg.

2°. Que la marche de la maladie inoculée & son intensité n'ont point changé, soit qu'on n'eut introduit qu'un seul fil, soit qu'on en eut introduit plusieurs, soit que le trajet du fil infecté eût été plus ou moins considérable, que le fil eût séjourné plus ou moins long-temps, soit enfin que l'on eût fait des scarifications, & que l'on eût répandu de la matière contagieuse dans les plaies.

3°. Que le chien, le chat, le cheval, non plus que le cerf, la biche, quoique ces deux derniers soient ruminans, ne sont pas susceptibles de cette contagion, & qu'étant inoculés ils ne la contractent point. Des expériences du même genre, faites sous mes yeux en Guyenne [1], ont donné le même résultat.

4°. Que la peau, la chair & la graisse sont très-virulentes, même plusieurs jours après la mort de l'animal.

5°. Que les excrétions qui donnent les matières les plus contagieuses pendant la maladie, en fournissent dans la convalescence qui sont sans danger, &, ce qui est très-digne de remarque, que dans le cas où il se fait une crise

[2] Je les ai publiées en 1776; Voyez mon *Exposé des moyens curatifs & préservatifs*, &c.

bien déterminée, immédiatement après qu'elle a eu lieu, les matières des excrétions cessent d'être contagieuses & ne peuvent plus servir à l'inoculation.

6°. Enfin, & ce dernier résultat est très-important à noter, que les avantages de l'inoculation, pratiquée alors avec les plus grandes précautions, n'étoient pas assez considérables, pour qu'elle dût être répandue & regardée comme un moyen préservatif efficace.

Les expériences que j'ai tentées en 1776 & en 1777, ont été conformes à celles de M. Munnicks. Mes premiers essais ont eu lieu dans le Condomois, où l'épizootie étoit très-meurtrière. Tous les bestiaux qui y furent inoculés & qui étoient adultes, périrent; aux environs d'Auch, où la maladie étoit moins maligne, sur douze un a été conservé; & dans l'année suivante, la maladie ayant perdu de sa force, trois sur dix ont été guéris [3].

Si la proportion des bestiaux inoculés avec succès est plus grande en Hollande qu'elle ne l'a été dans les provinces méridionales de la France, on doit sans doute l'attribuer, 1°. à ce qu'en Hollande on a choisi de jeunes animaux, ce que les circonstances rendoient très-difficile à faire; 2°. à ce que l'épizootie s'est adoucie en Hollande par sa durée, ainsi qu'on l'a observé par-tout où elle s'est manifestée & où elle n'a point été détruite.

Ayant lu avant mon départ pour la Guienne, dans le *Journal de M. l'Abbé Rozier*, un mémoire très-bien fait de M. Mauduyt, dans lequel il propose d'essayer si le virus pestilentiel ne peut pas être dénaturé par quelque procédé, je dirigeai mes tentatives d'après ces vues [4], & j'imbibai les mêches contagieuses avec les différens acides, avec les alkalis fixe & volatil, avec les spiritueux & avec les aromatiques: aucun de ces procédés n'a empêché les progrès de l'inoculation. L'alkali volatil a paru seulement retarder l'in-

[3] *Moyens préservatifs & curatifs*, page 104 & 105.
[4] *Ibid.* page 106 & 107.

vaſion de la maladie ; peut-être auſſi ce retard a-t-il été dû à d'autres cauſes ? On n'a fait en Hollande aucunes expériences dans ce genre.

J'ai pouſſé plus loin que M. Munnicks les eſſais relatifs à la contagion des bêtes mortes de la maladie épizootique. Ayant fait fouiller dans des foſſes qui en contenoient depuis pluſieurs mois à Montréal, & ayant fait imbiber des mèches avec leur ſanie, je m'en ſuis ſervi pour inoculer, & la maladie a été communiquée avec beaucoup de rapidité. Enfin je me ſuis convaincu, ainſi que MM. Camper & Munnicks, qu'une bête guérie de l'épizootie, n'eſt plus ſuſceptible de la contracter ; au moins peut-on aſſurer que l'on n'a pas vu ni dans les provinces méridionales de la France, ni dans toute la Flandre un ſeul exemple qui le confirme. M. Eſmangart, alors intendant à Bordeaux & actuellement à Caen, voulut bien faire acheter, d'après ma demande, pluſieurs bêtes qui avoient été guéries de la maladie épizootique : quelques efforts que nous ayions faits pour la leur communiquer de nouveau, nous n'y ſommes point parvenus.

Il n'y a qu'un point ſur lequel je ne ſuis nullement de l'avis de M. Munnicks. Cet habile profeſſeur dit qu'ayant fait avaler à deux veaux différens fluides chargés de matières contagieuſes, ils n'ont point contracté la maladie épizootique. Je ne crains pas de me tromper en préſumant que M. Munnicks n'a pas aſſez répété cette expérience, ou que le degré de l'épizootie n'eſt pas le même en France & en Hollande, puiſque des eſſais multipliés m'ont démontré que la déglutition eſt la voie la plus ſûre pour la propager, comme on peut s'en convaincre en liſant les pages 102 & ſuivantes de l'ouvrage que j'ai publié ſur les *Moyens curatifs & préſervatifs* de cette maladie.

Tandis que les médecins les plus habiles épuiſoient en vain toutes les reſſources de l'art, pour rendre l'inoculation de l'épizootie utile à la Hollande, un cultivateur intelligent, appellé *Geert-Reinders*, & qui avoit lui-même, d'après les principes de M. Camper, pratiqué l'inoculation ſur ſes beſ-

tiaux, fit une obſervation de laquelle on a déduit les principes qui ſervent de baſe à la méthode actuelle d'inoculer.

M. Munnicks lui rend cette juſtice dans ſon mémoire; M. Van-Swinden la lui rend de même dans des lettres que M. de Maleſherbes a bien voulu nous communiquer; & M. Camper, dont on trouve dans les *Mémoires de la Société, pour l'année 1776*, un mémoire abrégé ſur cette matière, attribue également à ce cultivateur la gloire d'avoir fait le premier la remarque dont il s'agit.

Le ſieur Geert-Reinders obſerva dans un grand nombre de veaux qu'il nourriſſoit, lorſque l'épizootie ſe déclara parmi eux, que tous ceux qui étoient nés de vaches auparavant attaquées & guéries de l'épizootie, furent très-légèrement atteints & tous conſervés, tandis que les autres mouroient preſque tous.

Ce fait intéreſſant fut un trait de lumière pour MM. Camper & Munnicks, qui réſolurent alors de recommencer leurs eſſais ſur un nouveau plan. Des expériences nombreuſes & qu'il ſeroit trop long de rapporter ici, leur apprirent

1°. Que les veaux nés de vaches auparavant attaquées & guéries de l'épizootie, ſont diſpoſés de ſorte qu'ils réſiſtent pendant un certain temps à la contagion de cette maladie, ou qu'ils en guériſſent très-facilement, s'ils la contractent.

2°. Que le temps dans lequel ils jouiſſent de cette diſpoſition favorable étant paſſé, ces animaux contractent l'épizootie d'une manière auſſi dangereuſe que les autres.

3°. Que le temps dans lequel les veaux ſont ainſi diſpoſés, eſt toujours peu éloigné de leur naiſſance; que ſes limites ne ſont pas déterminées, & qu'il s'étend quelquefois juſqu'au ſixième mois.

4°. Enfin que les veaux ainſi diſpoſés & qui, dans cet intervalle, contractent la maladie, ſoit par l'effet de la contagion naturelle, ſoit par celui de l'inoculation, ſont ſouvent atteints d'une manière ſi légère, qu'on ſeroit tenté de croire que leur ſanté n'a ſouffert preſque aucune altération, & que cependant un fil imbibé de leurs humeurs peut ſervir pour

inoculer d'autres animaux; ce qui prouve bien l'existence du virus épizootique dans ces veaux.

Deux obstacles empêchent cette nouvelle méthode d'avoir tout le succès que l'on en attend.

Le premier obstacle tient à ce que ne connoissant pas le moment convenable pour l'inoculation, on est exposé, faute de caractères qui l'indiquent, à inoculer les veaux, soit avant qu'ils aient la disposition nécessaire pour être attaqués de l'épizootie, soit après que cette disposition est passée & dans un instant où la maladie communiquée peut leur faire courir les plus grands dangers.

Pour tenir une route sûre au milieu de ces écueils, on a pris le parti d'inoculer les veaux nés de vaches guéries, à l'âge d'un mois ou de six semaines; on fait la même opération un mois après, lorsqu'on n'a trouvé aucuns signes certains de l'épizootie produits par la première inoculation. Quelquefois même on répète encore ce procédé à l'époque du quatrième ou cinquième mois, afin de n'être point induit en erreur par le peu d'intensité des symptômes.

En suivant ce procédé, sur vingt bêtes inoculées on n'en a perdu qu'une. M. Munnicks assure que pendant l'année dernière quinze cents veaux ont été conservés par ce moyen, & que pendant cette année l'inoculation a réussi sur plus de deux mille.

Le second obstacle qui empêche de pratiquer en Hollande l'inoculation d'une manière aussi étendue qu'on le desireroit, vient de ce qu'étant obligés par des motifs qui tiennent à l'économie rurale, de restreindre les époques auxquelles leurs vaches mettent bas, aux mois d'avril & de mai & à celui de novembre, ils ne peuvent conserver la matière contagieuse d'une époque jusqu'à l'autre, sans qu'elle perde la propriété de se communiquer.

M. Munnicks a fait des essais qui lui ont appris qu'un fil imbibé de liqueur contagieuse épizootique, & renfermé dans un vase bouché, répand dès le quatrième jour une odeur de moisi, & n'est plus propre à l'inoculation. Lorsqu'il a

placé le fil imbibé dans un verre bouché hermétiquement & mis dans un lieu frais, la matière a conſervé juſqu'au huitième jour la propriété de communiquer l'épizootie. Ayant pompé avec une machine pneumatique tout l'air renfermé dans le vaſe, le fil imprégné s'y eſt conſervé onze à douze jours avec ſes propriétés. Le ſuccès a été le même, ſoit qu'on ſe ſoit ſervi de l'humeur des narines, ou de celle de toute autre partie.

Mais il s'en faut bien que ces moyens, les ſeuls qu'on ait imaginés juſqu'à préſent pour conſerver les mêches imbibées de la matière contagieuſe de l'épizootie, ſoient ſuffiſans pour remplir les vues de MM. Camper & Munnicks.

Après avoir rapporté avec ſoin les expériences faites par les médecins hollandois, nous allons expoſer avec la même exactitude le réſultat de celles qui ont été tentées en différens cantons de l'Allemagne [5].

Un auteur qui ne s'eſt point fait connoître, a publié en 1763 des *Obſervations faites à Brunſwick ſur l'inoculation de l'épizootie*. Suivant lui ce moyen préſervatif eſt le ſeul qui ait eu du ſuccès dans ce pays. Les principaux avantages qu'il y trouve ſont, 1°. que ſachant le temps où les beſtiaux feront attaqués de l'épizootie, on peut les y préparer; 2°. que la durée de l'épidémie dans le canton infecté étant alors beaucoup moins conſidérable, le ſéjour des troupes qui forment des cordons eſt néceſſairement moins long & moins diſpendieux, & que la contagion ne peut pas faire les mêmes progrès.

L'auteur conſeille de mettre les beſtiaux à la diète, pendant lequel temps on les ſaigne & on les purge une fois. On

[5] Voyez 1°. *l'Hiſtoire de l'inoculation des bêtes à cornes*, traduite en allemand, par M. Tode, 1775.

2°. *Scrupules de M. Bergius ſur l'inoculation des bêtes à cornes, en Suède.*

3°. *Avis au public, concernant l'inoculation de la maladie épidémique des bêtes à cornes, ſuffiſamment approfondie, & généralement introduite dans le Mecklembourg, &c.* Par M. Claus Detlof Doertzen, grand ſénéchal & premier baillif de S. A. S. Mgr. le duc de Mecklembourg; à Hambourg, 1779, *in-4°.*

les inocule ensuite en introduisant une mêche imbibée de sang contagieux dans une ouverture faite à la veine jugulaire, ou dans une incision pratiquée au fanon ; il recommande de réitérer l'inoculation si elle n'a pas réussi la première fois. Sur douze bêtes inoculées dans un premier essai, six sont mortes ; dans un second essai sur huit quatre ont péri : une a été tuée & les trois autres ont été guéries. L'humeur des narines, la salive, le sang & le lait ont paru également contagieux.

La maladie épizootique ayant régné dans le duché de Mecklembourg depuis 1764 jusqu'en 1769, M. Claus Detlof fit alors des tentatives qui ne furent pas heureuses. Il se servit d'une aiguille platte & à deux tranchans, pour introduire une mêche ou une éponge imbibées de matières contagieuses. Sur seize bêtes inoculées treize moururent [6]. M. Claus Detlof attribue actuellement ce défaut de succès à ce qu'il employoit alors toutes sortes de matières pour inoculer, sans avoir égard à la malignité de la maladie éprouvée par les animaux dont il employoit les humeurs pour imbiber les mêches contagieuses. Il cessa de pratiquer une méthode dont les effets avoient été aussi peu avantageux.

Le Danemarck ayant ressenti les atteintes de l'épizootie en 1770, 1771 & 1772, l'inoculation fut mise en usage par M. Witer, chirurgien, sous la direction de M. Œder, professeur de botanique. M. Berger, médecin du roi, demanda à M. Camper des renseignemens que celui-ci envoya sur le champ. Après différentes épreuves il s'écarta à certains égards de la méthode qui avoit été prescrite.

L'on établit pour principe de ne faire qu'une insertion dans la région iliaque externe, & de se servir d'un fil de coton trempé dans la morve d'une bête malade prise pendant les premiers jours, parceque la crise étant prochaine, & la bête étant convalescente, la matière n'est plus également contagieuse. Telle est la raison que l'on en apporte. La saignée fut

[6] Voyez son *Avis* cité ci-dessus.

quelquefois pratiquée, & l'on s'apperçut que les vaches pleines n'avortoient pas aussi souvent que M. Camper l'a vu en Hollande.

M. Œder divisa l'île Dawnoë, placée sur la côte méridionale de la Zélande où il faisoit ses essais, en trois parties. Dans le premier retranchement il plaça les bestiaux destinés à l'inoculation jusqu'au moment où il la leur faisoit subir; dans le second il enferma les bestiaux inoculés jusqu'à ce qu'il apperçût les premiers symptômes de la maladie; le troisième étoit réservé pour les bestiaux malades.

En 1770, soixante & une bêtes furent inoculées; dix-huit furent guéries; quarante-deux moururent, & une ne contracta point la maladie. En 1771, cent soixante furent inoculées; quatre-vingt-onze furent guéries, une mourut, cent soixante-huit ne donnèrent point de signes de l'épizootie. En 1772, sur cent soixante-neuf inoculées cent vingt-trois furent guéries, deux moururent, & quarante-quatre ne furent point attaquées. Le total de ces trois essais monte à trois cents quatre-vingt-dix, parmi lesquels deux cents trente-deux ont été guéries, quarante-cinq sont mortes, & cent trente-trois ont résisté à la contagion. On ne peut s'empêcher d'être surpris du grand nombre de bestiaux qui n'ont point contracté la maladie. M. Bergius, célèbre médecin suédois, dans un ouvrage qu'il a publié sur l'inoculation de l'épizootie, dit que cette maladie n'étant point exanthématique par elle-même, n'est peut-être pas de nature à être inoculée avec succès. Le grand nombre de bêtes à cornes qui ne l'ont point contractée, quoiqu'on les ait soumises à l'inoculation, semble donner de la probabilité à l'opinion de M. Bergius. Le fait suivant pourroit lui fournir un nouvel appui.

Il s'établit à Zwol en Allemagne, dans l'année 1776, une compagnie qui se proposa de faire des recherches sur la manière de préserver le bétail de la contagion, & qui essaya la méthode du sieur Geert-Geinders. Sur cent bêtes ainsi inoculées vingt périrent, douze furent fort malades, trente-six

furent légèrement atteintes; on apperçut à peine quelques signes de l'épizootie dans quarante-quatre, & on assure que huit y résistèrent absolument. L'année suivante, (*) M. Stolte publia dans les feuilles périodiques de Mecklembourg un discours dans lequel il avoua expressément que l'inoculation des bestiaux adultes n'avoit point eu du succès.

* En 1777.

Enfin l'épizootie s'étant déclarée de nouveau en 1776, 1778 & 1779, dans le duché de Mecklembourg, M. de Bulow, seigneur très-riche, résolut de faire de nouvelles expériences au sujet de l'inoculation, tous les autres remèdes curatifs & préservatifs ayant été évidemment sans succès.

M. de Bulow avoit remarqué que l'épizootie étoit bénigne en certains endroits & maligne dans d'autres, & il ne prenoit la matière contagieuse que dans les premiers. Dans les provinces de France où cette maladie a régné, elle s'est à la vérité montrée moins maligne en certains cantons; mais la diminution d'intensité n'a jamais été assez grande pour qu'on ait pu regarder à beaucoup près l'épizootie comme bénigne.

Sur cent bestiaux inoculés en différens temps par les ordres de M. de Bulow, quarante-deux moururent, & cent trente-cinq furent guéris. Dans un cas où M. Bulow avoit fait employer de la matière contagieuse prise de bestiaux attaqués très-gravement, toutes les bêtes inoculées périrent. M. de Bulow a remarqué que les veaux au-dessous de six mois, succomboient presque tous à l'épizootie, à moins qu'ils ne fussent nés de vaches attaquées & guéries de cette maladie, & qu'ils n'eussent été quelque temps en plein air. Quoique le nombre des bestiaux guéris dans ces essais ne fût pas aussi considérable qu'on auroit pu le désirer, M. de Bulow regardoit comme un grand avantage d'avoir procuré par ce moyen à ses cultivateurs cent trente-huit bêtes à cornes qui n'avoient plus rien à craindre de l'épizootie.

Encouragé par cet exemple, M. Claus Detlof, grand sénéchal & premier baillif de S. A. S. Mgr. le duc de Mecklembourg, fit aussi dans ses terres, en 1778, des essais de ce genre. Sur cent trente & une bêtes inoculées en octobre

quarante-trois moururent & quatre-vingt-huit furent guéries: M. Detlof a obſervé qu'il eſt dangereux d'inoculer des beſtiaux fatigués par une route un peu longue, ou affoiblis par le changement de nourriture; & cette remarque nous paroît très judicieuſe.

M. Detlof rapporte enſuite qu'il s'étoit formé dans le Mecklembourg une chambre d'aſſurance pour le bétail inoculé dont à la vérité il ne rapporte pas les conditions. Ce fait ſembleroit prouver que l'on avoit trouvé dans l'inoculation des avantages décidés. Nous croyons cependant devoir obſerver qu'en parcourant l'expoſition fidelle des expériences de M. Detlof, leſquelles ne peuvent être toutes conſignées dans ce mémoire, on s'apperçoit que les ſuccès de l'inoculation ſont très-inconſtans, & que ſouvent elle n'a point réuſſi dans les circonſtances que l'on croyoit les plus favorables. A la vérité les auteurs qui ont écrit à ce ſujet, trouvent toujours des moyens pour expliquer les défauts de ſuccès; mais aucun d'entre eux n'a été aſſez habile pour les prévoir.

1°. M. Claus Detlof établit que l'épizootie inoculée eſt toujours moins fâcheuſe que la naturelle; que les vaches pleines & les veaux au-deſſous de ſix mois en ſont très-gravement atteints; qu'il eſt très-dangereux d'inoculer des beſtiaux qui ont déja contracté la maladie, & en conſéquence que l'on ne doit ſe promettre aucun ſuccès en inoculant une bête qui fait partie d'un troupeau déja infecté.

2°. La matière contagieuſe, ſuivant M. Claus Detlof, doit être priſe ſur une bête attaquée d'une manière légère & bénigne; elle n'a pu ſe conſerver plus de quatorze jours, même en hiver, terme qui n'eſt pas le même que celui dont M. Munnicks a déterminé l'étendue.

3°. L'inſertion doit ſe faire entre l'épine & la partie latérale du corps de l'animal. On y fait une inciſion d'un pouce & demi, dans laquelle M. Claus Detlof conſeille de placer des fils imbibés qu'il recouvre & qu'il maintient par le moyen d'un emplâtre agglutinatif. L'inciſion ne doit point pénétrer

dans

dans les chairs, & le poil doit être rasé auparavant. Si l'emplâtre tombe, on en applique un autre, & le sixième jour étant arrivé, on met la bête dans un travail pour la panser. Un grand nombre d'expériences que j'ai tentées sur des bestiaux me font croire qu'on n'a pas besoin de recourir à cet expédient, dont on peut toujours se passer. Si le pus n'a pas assez d'écoulement, on doit, suivant l'auteur, faire une incision pour lui en donner. Ne seroit-il pas plus simple de diriger le fil, comme M. Munnicks le recommande, de façon que la plaie ait une pente naturelle qui suffise à l'écoulement de la suppuration?

4°. La maladie ainsi inoculée paroît le huitième ou le neuvième jour. La toux, la tristesse, le défaut d'appétit & la diminution du lait en sont les premiers symptômes. Il y en a deux que M. Claus Detlof regarde, ainsi que M. de Bulow & plusieurs autres personnes instruites, comme des signes caractéristiques de la maladie : ce sont, 1°. l'inflammation des plaies, 2°. l'écoulement du nez. En général, si la maladie se manifeste après le dixième jour, à compter de l'époque de l'inoculation, on peut, dit-on, être tranquille sur ses suites; au contraire plus l'épizootie se déclare promptement après cet instant, plus aussi il y a de danger pour l'animal infecté.

5°. Les accidens qui ont lieu le plus souvent sont, 1°. la constipation; 2°. la diarrhée; 3°. la rétention d'urine avec gonflement au ventre; 4°. des inflammations & des abcès au gosier.

Un mêlange de beurre & d'huile de poisson ou la lie de bierre, & si ces premiers moyens ne réussissent pas, trois cuillerées d'huile de lin sont les remèdes que M. Detlof propose comme certains contre la constipation. Nous ne pouvons nous dispenser d'observer que la lie de bierre est un remède toujours dangereux, & que la dose de trois cuillerées d'huile de lin doit être nécessairement insuffisante pour lâcher le ventre d'une bête à cornes; souvent même elle ne suffiroit pas comme laxative dans la médecine humaine.

La décoction de farine de seigle ou la poudre de racine de tormentille, donnée dans une bonne cuillerée d'eau-de-vie, est le remède que l'auteur regarde comme propre à combattre la diarrhée. Outre que les symptômes ne sont point indiqués en pareil cas, qu'est-ce qu'une cuillerée d'un fluide épaissi pour un bœuf ou pour une vache? cette dose est encore très-disproportionnée relativement au volume de ces animaux.

Dans le cas de rétention d'urine l'auteur conseille un mêlange d'huile & d'eau-de-vie de grain, la décoction de persil ou de carottes, le savon verd introduit dans l'anus des mâles ou dans la vulve des femelles, & enfin l'usage de la sonde, si ces moyens n'ont pas de succès. On sent assez combien ils sont insuffisans.

Enfin les lotions faites avec l'eau froide ou avec un mêlange de vinaigre, de nitre & de miel, sont ce qu'il oppose aux progrès du mal de gorge.

Nous ne rapportons ces conseils, que l'auteur regarde comme infaillibles contre les accidens qui peuvent survenir à l'inoculation, que pour faire appercevoir combien il seroit à desirer que M. Claus Detlof eût apporté autant de connoissances médicales & de véritable esprit d'observation dans ses essais qu'il y a mis de zèle, de patriotisme, de désintéressement & de bonne volonté.

6°. Sur cent bêtes inoculées avec la matière appellée *bénigne*, M. Detlof en a perdu dix à peu près. Il assure de plus que si l'épizootie inoculée se communique, elle conserve dans l'individu infecté son caractère de bénignité antécédente, & que par conséquent il suffit, suivant lui, d'approcher les bêtes saines de celles qui ont été inoculées, & de frotter le nez des premières avec la matière virulente prise de celles-ci, pour leur faire contracter une épizootie bénigne; il ajoute que les fréquentes inoculations faites dans le duché de Mecklembourg n'y ont pas propagé l'épizootie. Mais 1°. avancer que l'épizootie bénigne donnée par l'inoculation ne se communique que d'une manière également

bénigne, c'est mettre en avant une proposition contredite par ce que l'inoculation de la petite-vérole présente journellement; on voit souvent ceux qui soignent des personnes inoculées contracter une petite-vérole grave & quelquefois même mortelle: cette assertion n'est d'ailleurs justifiée par aucune preuve. 2°. Puisque tout le duché de Mecklembourg est infecté du virus épizootique, comment peut-on savoir si l'inoculation ne contribue pas à en propager la contagion? Quelque considération que mérite l'auteur de l'ouvrage que nous analysons & qui contient d'ailleurs des détails intéressans, nous ne pouvons nous empêcher de le regarder comme prévenu sur beaucoup de points.

7°. On doit sans doute de la confiance à M. Claus Detlof, lorsqu'il expose les résultats de ses derniers essais. Sur quatre mille soixante-quinze bêtes inoculées, quatre cents trente-huit sont mortes, trois mille deux cents cinquante & une ont été guéries, deux cents quatre vingt-dix étoient encore malades lorsqu'il écrivoit, & cent-six n'avoient pas contracté l'épizootie; ce qui réduit ce résultat à la somme suivante: sur trois mille six cents soixante dix-neuf inoculées, trois mille deux cents cinquante & une ont été guéries, & le nombre des bêtes mortes a monté à quatre cents trente-huit.

8°. M. Detlof pense comme MM. Camper, Munnicks, & comme je le pense moi-même, que les bestiaux guéris de l'épizootie ne la contractent plus ou au moins la contractent très-rarement, puisqu'on n'en a encore vu, comme on l'a dit, aucun exemple.

D'après les essais de M. Claus Detlof, le souverain a ordonné la pratique de l'inoculation de l'épizootie dans ses états, & cette méthode a été en même-temps adoptée dans la Poméranie.

Tel est l'exposé des expériences faites jusques ici sur cet objet: elles fournissent les résultats suivans. 1°. Dans les provinces méridionales, lorsqu'on a fait en 1776 le premier essai, les onze douzièmes ont péri; 2°. les premières tentatives faites dans le Mecklembourg depuis 1765 à 1769, ont

été très-malheureuſes : plus des trois quarts ſont morts ; 3°. dans les ſeconds eſſais des provinces méridionales en 1777, il eſt mort un peu plus du tiers ; 4°. en 1763, à Brunſwick comme en Hollande, avant que l'on inoculât les veaux nés de mères guéries, la moitié a ſuccombé ; 5°. à Zwol un peu plus du quart a été la victime ; 6°. dans le Mecklembourg le réſultat d'un ſecond eſſai a été qu'il en eſt mort un peu moins du tiers ; 7°. dans un troiſième eſſai il n'en eſt mort qu'un peu moins du quart ; 8°. dans le Danemarck, en 1770, 1771 & 1772, un ſixième a péri ; 9°. le quatrième eſſai fait dans le Mecklembourg a été le plus heureux : il n'en eſt mort qu'un huitième ; 10°. enfin, en pratiquant la méthode actuelle de la Hollande, on n'en perd qu'un vingtième. Ce tableau offre les nuances de tous les ſuccès obtenus par ce moyen. Eſſayons de les apprécier.

On peut établir trois ordres de cauſes qui influent ſur ces ſuccès ; 1°. le climat, la ſaiſon & la conſtitution de l'animal inoculé ; 2°. l'ancienneté de l'épizootie dans le pays où l'on pratique l'inoculation ; 3°. la manière d'y procéder.

Tous les obſervateurs conviennent que la maladie épizootique eſt ſur-tout funeſte dans les pays où elle règne pour la première fois ; qu'elle s'adoucit en y faiſant des progrès, & que ſi on ne prend pas des meſures efficaces pour la détruire, elle ſe perpétue, mais qu'elle perd en même temps une partie de ſon intenſité ; ils conviennent de plus qu'on n'a pas trouvé juſques ici de traitement qu'on puiſſe lui oppoſer avec un certain avantage. Ces variations dans le degré de la maladie, ſuivant qu'elle eſt ancienne ou nouvelle, expliquent pourquoi l'inoculation a des ſuccès marqués en Hollande & dans certains cantons de l'Allemagne, tandis qu'elle n'en a point eu dans les provinces méridionales de la France, où très-certainement cette maladie ne s'étoit encore jamais fait reſſentir. On voit auſſi pourquoi les derniers eſſais faits dans certains pays ſont plus heureux que les premiers ne l'ont été.

Les différentes méthodes de procéder à l'inoculation de l'épizootie peuvent ſe réduire à trois principales. La première

se pratique indistinctement sur des bêtes à cornes de différens âges & sans faire aucun choix de la matière contagieuse ; pour la seconde on prend la matière contagieuse des bêtes attaquées d'une épizootie bénigne, ayant soin de ne point inoculer les vaches pleines ni les veaux au-dessous de six mois ; la troisième se borne aux veaux nés de mères guéries. Donnons à chacun de ces moyens une attention particulière.

La première espèce d'inoculation n'a eu nulle part assez de succès pour qu'il puisse y avoir quelque avantage à la pratiquer, comme on s'en est convaincu en France, à Brunswick, dans le Mecklembourg pendant les premiers essais, & même en Hollande où, avant l'observation du sieur Geert Reinders, on ne conservoit qu'une moitié du bétail inoculé. On peut donc établir comme un principe démontré par une expérience multipliée, qu'il n'y a jamais eu, dans aucun cas, d'avantage à inoculer l'épizootie, sans avoir égard à l'âge des bestiaux, aux circonstances dans lesquelles ils se trouvent, & à la nature de la matière contagieuse.

La seconde espèce d'inoculation a eu des succès entre les mains de M. Claus Detlof Doertzen, puisque, dans ses derniers essais, il n'a pas perdu tout à fait un huitième des bestiaux inoculés. Tout l'art consiste, suivant lui, à choisir la matière contagieuse & à n'employer que celle des bestiaux attaqués légèrement ; mais l'expérience ayant appris le contraire à MM. Camper & Munnicks, & leur ayant prouvé que l'intensité de la maladie tient toujours à la constitution de l'animal ou aux circonstances accessoires, & jamais à ce que l'on a employé le virus d'une bête gravement attaquée, on est au moins très-embarrassé pour se décider entre le suffrage de ces deux habiles médecins & celui de M. Detlof, qui n'ayant pas toutes les connoissances nécessaires pour bien observer, a peut-être été induit dans quelques erreurs involontaires. Nous ajouterons que son opinion sur le peu de danger de la matière contagieuse qu'il appelle *bénigne*, est contredite par ce que l'on a observé en Angleterre sur l'inoculation de la petite-vérole. On l'a communiquée d'une ma-

nière très-bénigne avec des fils imbibés du virus d'une petite-vérole de très-mauvais caractère.

Après avoir fait ces réflexions, supposons que la méthode de M. Detlof soit aussi avantageuse qu'il le pense ; elle n'est praticable que dans le cas où l'on peut se procurer de la matière contagieuse bénigne, ce qui est bien difficile, pour ne pas dire impossible, dans un pays où l'épizootie a pénétré depuis peu de temps, & où elle est par-tout très-meurtrière. Le procédé du duché de Mecklembourg exige donc que la maladie soit déja adoucie, par conséquent un peu ancienne, & par cette même raison déja très-répandue. Ce cas est le seul dans lequel on soit à portée d'inoculer suivant cette méthode, & d'en faire l'essai avec toute la prudence possible, à moins qu'il ne se trouve, dans un pays récemment infecté, un canton où la maladie soit bénigne, ce que jusqu'ici l'on n'a pas encore observé.

La troisième & dernière espèce d'inoculation, la seule que l'on regarde unanimement comme utile, est celle qui se pratique actuellement en Hollande ; mais elle ne réussit & ne doit être tentée que sur des veaux nés de vaches guéries de l'épizootie, & par conséquent elle ne peut être mise en usage que dans un pays où elle a vieilli comme en Hollande, & dans quelques provinces d'Allemagne. Les veaux disposés ainsi qu'on le demande, manquent absolument dans un pays nouvellement attaqué ; ils manquent même, ou ils sont en très-petit nombre dans une province où l'épizootie ne règne que depuis quelques années, y ayant, vû la mortalité qui est très-grande dans le principe, peu de vaches guéries ; enfin cette inoculation ne pouvant se faire que peu de temps après que ces vaches guéries ont mis bas, il est possible qu'on éprouve alors de la difficulté à se procurer des mèches contagieuses. Ces réflexions réduisent à un petit nombre de cas ceux dans lesquels ce genre d'inoculation, le seul qui ait des avantages avoués de toutes les personnes instruites, peut être mis en usage.

De ces trois méthodes d'inoculer l'épizootie, la première

ne convient donc dans aucune circonſtance; la ſeconde, dont le ſuccès eſt douteux, ne peut être tentée que dans un pays où l'épizootie déja ancienne a perdu de ſon intenſité; la troiſième ne peut être pratiquée que dans une province où l'épizootie eſt aſſez ancienne pour qu'il y ait un nombre ſuffiſant de veaux nés de mères guéries.

Les conſéquences ſuivantes ſe déduiſent néceſſairement de ces principes.

1°. Il ſeroit auſſi déraiſonnable que funeſte de porter le germe deſtructeur de l'épizootie, ſous prétexte de l'inoculer dans un pays où elle ne régneroit pas.

2°. Aucune des méthodes adoptées pour cette inoculation ne peut être employée dans un pays récemment infecté.

3°. Ces méthodes ſuppoſent que le mal ait fait des progrès & ſoit répandu depuis long-temps; elles ſuppoſent de plus qu'on ne prenne aucunes meſures pour l'extirper & le détruire radicalement; elles ont d'ailleurs l'inconvénient de continuer & de propager la contagion.

4°. Dans la ſuppoſition où l'épizootie ſeroit aſſez ancienne pour être devenue bénigne en quelques endroits, on pourroit tenter l'inoculation telle qu'elle eſt en uſage dans le duché de Mecklembourg; on auroit ſoin de déterminer la proportion qui exiſteroit entre les beſtiaux morts de l'épizootie contractée naturellement & ceux qui ſuccomberoient après avoir été inoculés, ce qui juſques ici n'a point été fait, & ſur-tout on mettroit la plus grande circonſpection dans cet eſſai, dont l'expérience de MM. Camper & Munnicks rend le ſuccès très-incertain.

5°. Si l'épizootie ſe déclaroit de nouveau dans un pays précédemment infecté, on pourroit inoculer les veaux qui naîtroient alors des vaches guéries dans le temps de la première invaſion.

6°. Si par une négligence très-condamnable l'épizootie abandonnée à elle-même avoit jetté des racines aſſez profondes pour ne pouvoir être détruite, & s'il y avoit un cer-

tain nombre de veaux nés de vaches guéries, on pourroit les inoculer suivant la méthode de M. Camper.

7°. Le reproche fait par quelques étrangers aux médecins françois de n'avoir point employé l'inoculation de l'épizootie à l'imitation des Hollandois, n'est pas fondé, puisque toutes nos provinces sont depuis près de trois ans délivrées de ce fléau; puisque cette inoculation ne peut être pratiquée avec fruit dans un pays nouvellement infecté; & pour cette raison elle ne convenoit pas en 1776 dans les provinces méridionales.

8°. Enfin nous regardons l'inoculation de l'épizootie comme une ressource dans le cas (le plus fâcheux de tous) où ce fléau seroit devenu par quelque faute dans l'administration ancien & universellement répandu; nous n'en rendons pas moins de justice aux travaux utiles de nos voisins, qui auroient encore mieux fait de détruire l'épizootie dans son origine, que de se mettre dans la nécessité de recourir à l'inoculation, pour en diminuer le danger.



MÉDECINE



MÉDECINE PRATIQUE.

Obſervations relatives à l'inoculation de la petite-vérole.

PARMI les différens objets de médecine pratique, il n'y en a aucun auquel le public prenne autant de part, qu'à ce qui concerne l'inoculation de la petite-vérole. Pluſieurs de nos correſpondans ayant fait dans ce genre des eſſais heureux, nous nous empreſſons de les publier.

M. Bagot, médecin à Saint-Brieux, & M. Mazars de Cazèles, médecin à Toulouſe, ont envoyé des obſervations intéreſſantes à ce ſujet; & M. Girod, aſſocié regnicole, inſpecteur pour les épidémies en Franche Comté, a tellement multiplié cette méthode, qu'elle eſt devenue familière aux habitans de toute la province. On doit à M. de La-Corée, qui en eſt intendant, l'étendue de ces ſuccès, & la rapidité avec laquelle ils ont obtenu le ſceau de la confiance publique. La généralité eſt diviſée en divers arrondiſſemens, dans leſquels un médecin ou un chirurgien eſt chargé de la pratique de l'inoculation, ſous l'inſpection de M. Girod; un état exact & général en eſt dreſſé chaque année, & la Société en publiera les réſultats à meſure qu'elle les recevra. On ſent aiſément le prix de ces obſervations faites en grand, & combien il eſt utile de les recueillir avec ſoin.

M. Bagot a communiqué à la Société les détails de treize inoculations faites avec le plus grand ſuccès en 1773, ſur cinq de ſes enfans & ſur huit autres enfans de Saint-Brieux. Dans un ſujet âgé de treize

mois l'éruption eut lieu le septième jour. Dans un de vingt-sept mois elle parut le huitième jour, & dans un de trois ans & demi le neuvième. M. Bagot a observé qu'il survient moins de boutons à ceux qui éprouvent l'éruption la plus prompte. Un de ces enfans a eu plus de cinq cents boutons; un autre deux cents; un troisième quatre-vingt-dix, & les autres au-dessous de ce nombre. M. Bagot a coutume de mettre les personnes qu'il doit inoculer au régime végétal pendant un mois, & de les faire baigner huit à dix fois. L'épouse de ce médecin, âgée de vingt-sept ans, fut envain inoculée à deux reprises différentes; il y eut à peine un peu de suppuration à la plaie, & l'économie animale ne fut d'ailleurs troublée dans aucune de ses fonctions.

M. Mazars de Cazèles, médecin à Toulouse, où il se livre depuis long-temps à la pratique de l'inoculation, nous a fait part de la méthode qu'il suit, & de quelques observations dont nous rapporterons le résultat.

Ce médecin fait l'insertion aux extrémités inférieures; en suivant ce procédé, l'effet du virus se borne aux glandes inguinales, les seules qui se gonflent alors. Il préfère l'incision à la piquure, & il ne la fait aux extrémités supérieures que dans les cas où l'œdématie des jambes ou des cuisses, ou un cautère déja établi l'empêchent de la pratiquer aux extrémités inférieures. Il regarde la piquure comme infidelle & beaucoup moins sûre que l'incision. Le régime végétal, les bains & une purgation sont les moyens qu'il emploie pour préparer à l'opération.

M. Mazars ayant inoculé le fils d'un magistrat de Toulouse, pour lequel on avoit refusé de prendre avant l'insertion les précautions nécessaires, une fièvre putride se compliqua avec la petite-vérole qui fut abondante, & l'enfant fut sur le point de périr.

Dans un autre sujet de trois ans, également inoculé, M. Mazars ayant observé les symptômes d'une saburre bien décidée, quelques gouttes de syrop de Glauber dans un demi-verre d'eau avec une once & demie de manne les dissipèrent en évacuant par haut & par bas.

La mère d'un enfant inoculé lui ayant donné du vin & d'autres remèdes échauffans, la fièvre s'alluma & le délire survint. M. Mazars le fit plonger dans un bain presque froid pendant quatre ou cinq minutes, & depuis ce moment l'enfant se porta mieux. Dans deux autres cas les nerfs ayant été très-agacés, un trémoussement convulsif ayant eu lieu, & la fièvre qui avoit précédé l'éruption ayant été forte, il calma la fougue des accidens en tenant les malades à l'air libre, en les faisant marcher ou aller en voiture les glaces baissées, lorsqu'ils ne

pouvoient se tenir sur leurs jambes ; ensuite l'éruption se faisoit convenablement.

Deux jours après l'inoculation, M. Mazars a vu dans un sujet, la fièvre varioleuse se déclarer. Comme elle ne paroît jamais avant le quatrième & souvent plus tard, & comme les symptômes du lieu où l'insertion a été faite paroissent toujours les premiers, il conclud avec raison que cette petite-vérole étoit naturelle : elle fut très-abondante, mais le malade n'y a pas succombé. Le fils d'un de nos correspondans en Auvergne a été dans le même cas, mais d'une maniére plus fâcheuse. Cet enfant est mort à la suite d'une petite-vérole, dont les symptômes s'étoient manifestés trop peu de temps après l'insertion, pour qu'ils pussent lui être attribués. Ce père malheureux a consulté la Société sur l'événement qui l'affligeoit, & la Compagnie lui a donné la seule consolation dont il fût susceptible, en lui assurant que la mort de son fils ne devoit point être regardée comme l'effet de la petite-vérole artificielle.

Tableau des inoculations faites en Franche-Comté pendant les années 1776 & 1777.

Bailliage de Salins. M. Mottet, médecin, a inoculé, pendant l'année 1776, dans la communauté de le Muy, dix-huit enfans au-dessous de 3 ans ; seize de 3 à 6 ; dix-sept de 6 à 9 ; onze de 9 à 12 ; dix de 12 à 18 : dans celle de Montmorlong, un enfant de 3 à 6 ans ; un de 6 à 9 : dans celle de Ponta-Mougeard, quatre sujets de 3 à 6 ans ; un de 6 à 9 : dans celle de l'Abergement-les-Thesy, trois sujets au-dessous de 3 ans ; cinq de 3 à 6 ; un de 6 à 9 : dans celle de Thesy, deux enfans au-dessous de 3 ans ; un de 3 à 6 ; un de 6 ans : dans celle de Cernans, deux enfans au-dessous de 3 ans ; trois de 3 à 6 ; un de 6 ans : dans celle de Granges-de-Cercennes, un enfant au-dessous de 3 ans ; un de 3 à 6.

Dans le même bailliage, M. de Combelle a inoculé, pendant l'année 1777, dans la communauté de Bualon, un enfant au-dessous de 3 ans ; deux de 3 à 6 ; deux de 6 à 9 : dans celle de Saint-Thiebault, quatre enfans au-dessous de trois ans ; deux de 3 à 6 : dans celle de Combelle, trois enfans au-dessous de 3 ans ; un de 3 à 6 ; un de 6 à 9 ; un de 9 à 12 ; un de 12 à 18 : dans celle d'Yvrey, sept enfans au-dessous de 3 ans ; deux de 3 à 6 ; trois de 6 à 9 ; deux de 9 à 12 : dans celle de Maunos, un enfant de 3 à 6 ans ; deux de 6 à 9.

Obſervations. Trois perſonnes ont été inoculées inutilement ; une l'a été une ſeconde fois, & l'inſertion n'a été ſuivie que d'un très-petit nombre de boutons. On a remarqué que les enfans qui n'ont point été inoculés, la petite-vérole étant épidémique, ont éprouvé une éruption confluente, & qu'un des enfans a perdu un œil.

Dans le même bailliage, M. Favrol, médecin, a inoculé, pendant les années 1776 & 1777, dans la communauté de Pâquier, douze enfans au-deſſous de 3 ans ; douze de 3 à 6 ; deux de 6 ans : dans celle de Divoury-Grange de Chaun Deny, deux enfans au-deſſous de trois ans ; deux de 3 à 6 ; ſept de 7 ; un de 12 : dans celle de Grange-Favier, deux enfans au-deſſous de 3 ans ; deux de 3 à 6 ; un de 12 : dans celle de Verſe, ſix enfans au-deſſous de 3 ans ; cinq de 3 à 6 : dans celle de Latois, un enfant au-deſſous de 3 ans ; deux de 3 à 6 ; un de 6 à 9 : dans celle de Saint-Germain, quinze enfans au-deſſous de 3 ans ; vingt-deux de 3 à 6 ; trois de 6 à 9 ; deux de 9 à 12 : dans celle de l'Arderet, ſix enfans au-deſſous de 3 ans ; douze de 3 à 6 ; cinq de 6 à 9 : dans celle de Chapois, deux enfans au-deſſous de 3 ans ; cinq de 3 à 6 ; un de 6 à 9 ; deux de 9 à 12 : dans celle de Supt, un enfant au-deſſous de 3 ans ; un de 3 à 6 : dans celle d'Andeloz, ſept enfans au-deſſous de 3 ans ; onze de 3 à 6 ; trois de 6 à 9 ; un de 9 à 12 ; une femme dont on n'indique pas l'âge : dans celle de Moutou, un enfant au-deſſous de 3 ans ; un de 6 à 9 : dans celle de Rix, quatre enfans au-deſſous de 3 ans ; quatre de 5 à 6 : dans celle de Nozeroy, trois enfans au-deſſous de 3 ans ; deux de 3 à 6.

Obſervations. Tous les enfans portés ſur cet état ont été inoculés avec ſuccès, & ont éprouvé la petite-vérole la plus bénigne. Deux ſeulement ont ſuccombé, mais dans les circonſtances ſuivantes. Le premier, âgé de 7 mois, fut attaqué, pendant l'éruption, d'un rhûme ou catharre alors épidémique, & qui a fait périr dans ce canton beaucoup d'enfans. Le ſecond, âgé de quatre ans & attaqué de la gale, fut inoculé le 13 novembre. L'éruption fut bénigne, & lorſque la petite-vérole fut terminée, la gale ſortit plus abondamment, & l'enfant ſe porta bien juſqu'à la fin de janvier ſuivant. A cette époque la gale rentra bruſquement, une hydropiſie ſurvint & l'enfant mourut le 15 mars. M. Favrol aſſure, en s'appuyant du témoignage de M. Girod, qu'il a inoculé un grand nombre d'enfans galeux ſans qu'il s'en ſoit ſuivi aucun inconvénient.

Dans le même bailliage, M. Girod, chirurgien, a inoculé, pendant l'année 1777, dans la communauté de Mignovillard, seize enfans au-dessous de 3 ans; dix-neuf de 3 à 6; six de 6 à 9: dans celle de Cuvier, douze enfans au-dessous de 3 ans; douze de 3 à 6; quatre de 6 à 9: dans celle de Petit-Villard, sept enfans au-dessous de 3 ans; huit de 3 à 6; cinq de 6 à 9; quatre de 9 à 12; une femme dont on ne dit pas l'âge: dans celle de Lattete, douze enfans au-dessous de 3 ans; sept de 3 à 6; un de 6 à 9: dans celle d'Eserval, un enfant au-dessous de 3 ans; un de 3 ans: dans celle de Vilaire-sous-Chalamon, cinq enfans au-dessous de 3 ans; sept de 3 à 6; quatre de 6 à 9; un de 9 ans 3 mois: dans celle de Froide-Fontaine, six enfans au-dessous de 3 ans; deux de 3 à 6; deux de 6 à 9; un de 10 ans: dans celle de Fernubaux, un enfant au-dessous de 3 ans; deux de 3 à 6: dans celle de Fravoz, un enfant au-dessous de 3 ans: dans celle d'Arsure, quatre enfans au-dessous de 3 ans; quatre de 3 à 6: dans celle de Boucherend, un enfant au-dessous de 3 ans; un de 3 à 6: dans celle de Cencaux, quatre enfans au-dessous de 3 ans; cinq de 3 à 6; un de 7 ans.

Observations. L'éruption a été en général très-légère sur presque tous les sujets inoculés: elle a été confluente sur six enfans. Dans trois sujets les boutons ont été très-nombreux. L'inoculation a été suivie chez six de dépôts assez considérables, soit dans la région de l'omoplate, soit au bras, soit à l'avant-bras. L'éruption n'a point eu lieu sur cinq sujets, & un enfant âgé d'un an & 3 mois a succombé.

Dans le même bailliage, M. Nicod, licentié en médecine, a inoculé, pendant l'année 1777, dans la communauté de Bief-Dufourg, dix-huit sujets, dont on ne spécifie pas l'âge: dans celle de Grange du Valdan, sept sujets: dans celle de Trébief, treize sujets: dans celle de Nozeroy, deux sujets: dans celle de Boujaille, cinquante-six sujets: dans celle de Censuane, sept sujets.

Total du bailliage . . . . 572.

BAILLIAGE DE VESOUL. M. Vivier, chirurgien, a inoculé, pendant les années 1776 & 1777, dans la communauté de Noïolans devant Vesoul, dix enfans au-dessous de 3 ans; vingt-neuf de 3 à 6; vingt-un de 6 à 9; onze de 9 à 12: dans celle d'Azoz, vingt enfans au-dessous de 3 ans; dix-sept de 3 à 6; douze de 6 à 9; six de 9 à 12; deux de 12 à 18.

Total du bailliage . . . . 128.

Observations. Trois de ces petites-véroles ont été confluentes : deux en ont approché ; dans quarante-sept sujets on n'a observé qu'un très-petit nombre de boutons ; plusieurs n'en ont eu que cinq à six, & aucun n'en a eu plus de trente. L'inoculation a manqué sur deux sujets : un d'eux a été inoculé une seconde fois, également sans éruption.

BAILLIAGE DE LONS-LE-SAUNIER. M. Molin, chirurgien, a inoculé, pendant l'année 1776, dans la communauté de Beaufort, huit enfans au-dessous de 3 ans ; treize de 3 à 6 ; cinq de 6 à 9 ; trois de 9 à 12 ; un de 12 ans : dans celle d'Orbagnal, un enfant de 2 ans : dans celle d'Angizé, un enfant de 6 ans.

Total du bailliage . . . . 32.

Observations. Un an après l'inoculation, M. Molin a remarqué que deux de ces sujets ont éprouvé une éruption qui ressembloit, dit-il, à la petite-vérole, sans cependant oser assurer qu'elle avoit vraiment le caractère de cette maladie.

BAILLIAGE DE SAINT-CLAUDE. M. de Combelle a inoculé, pendant l'année 1777, dans la communauté de Moussieves, treize enfans au-dessous de 3 ans ; huit de 3 à 6 ; six de 6 à 9 ; six de 9 à 12 ; un de 12 ans : dans la communauté de Belle-Combe, un enfant de 6 à 9 ans ; un de 12 ans : dans celle de Bouchoux, un enfant de 3 à 6 ans ; deux de 6 à 9 : dans celle de Pras, un enfant de 6 ans : dans celle de Sepl-Monsel, un enfant au-dessous de 3 ans.

Total du bailliage 41

Observations. L'éruption a été assez considérable sur un sujet ; sur les autres la plus forte a été de cent boutons.

BAILLIAGE DE RUINGEY. M. de Combelle a inoculé, pendant l'année 1777, dans la communauté de Senans, un enfant au-dessous de 3 ans ; trois de 3 à 6 ; un de 6 à 9 : dans celle de Foicres, six enfans au-dessous de 3 ans ; huit de 3 à 6 ; deux de 9 à 12 ; un de 13 ans.

Total du bailliage 22

Observations. L'inoculation sur un sujet a été confluente & avec danger ; sur les autres la plus forte éruption a été de quatre-vingts à cent boutons.

Bailliage de Poligny. M. Favrol, médecin, a inoculé, pendant les années 1776 & 1777, dans la communauté de Tréfay, deux enfans de 3 à 6 ans; deux de 6 à 9 : dans celle de Gillois, douze enfans au-dessous de 3 ans; neuf de 3 à 6; un de 6 à 9; un de 9 à 12 : dans celle de le Bourg, trois enfans au-dessous de 3 ans; trois de 3 à 6; deux de 6 à 9 : dans celle de Foncine, un enfant de 3 à 6 ans : dans celle de Sirod, deux enfans au-dessous de 3 ans; un de 3 à 6.

Total du bailliage 39

Bailliage de Gray. M. Gaucher, docteur en médecine, a inoculé, pendant l'année 1777, dans la communauté de Beaujeu, un enfant au-dessous de 3 ans; cinq de 3 à 6; quatre de 6 à 9; une femme de 37 ans.

Total du bailliage 11

Observations. L'inoculation a manqué sur un sujet de 37 ans, qui n'avoit cependant jamais eu la petite-vérole : tous ont eu au-dessous de quarante boutons; deux seulement en ont eu, l'un cent-vingt, l'autre à-peu-près trois cents.

Bailliage d'Ornans. M. Nicod, licentié en médecine, a inoculé, pendant l'année 1777, dans la communauté de Sepl-Fontaine, dix-huit sujets, dont on ne spécifie pas l'âge.

Total du bailliage 18

Observations. Dans un enfant âgé d'un an l'éruption a été très-abondante.

Bailliage de Pontarlier. M. Favrol, médecin, a inoculé, pendant les années 1776 & 1777, dans la communauté de Châtel-blanc, cinq enfans au-dessous de 3 ans; cinq de 3 à 6 : dans celle de Chaux-Neuve, deux enfans au-dessous de 3 ans; quatre de 3 à 6 : dans celle de Chappelle-des-Bois, un enfant au-dessous de 3 ans; un de 3 à 6 : dans celle de Mouthe, trois enfans au-dessous de 3 ans; deux de 3 à 6.

Observations. Quatre sujets n'ont éprouvé l'éruption que quinze jours après l'inoculation.

Dans le même bailliage, M. Girod, médecin, a inoculé, pendant l'année 1777, dans la communauté de Longe-Ville, cinq enfans au-dessous de 3 ans; quatre de 3 à 6; deux de 6 à 9; un de 9 à 12 : dans celle de Ville-du-Pont, un enfant au-dessous de

3 ans; deux de 3 à 6; un de 6 à 9; un de 12 à 18: dans celle de la Chaux, quatre enfans au-dessous de 3 ans; deux de 3 à 6: dans celle de Lievre-Mont, treize enfans au-dessous de 3 ans; neuf de 3 à 6; un de 6 à 9; trois de 9 à 12; deux de 12 à 18: dans celle de Ville-du-Pont, huit enfans au-dessous de trois ans; deux de 3 à 6; un de 6 à 9: dans celle de Ronde-Fontaine, un enfant au-dessous de 3 ans; trois de 3 à 6; un de 7 ans: dans celle de Pontel, un enfant au-dessous de 3 ans; cinq de 3 à 6; six de 6 à 9; un de 9 ans.

Dans le même bailliage, M. Nicod, licentié en médecine, a inoculé, la même année, dans la communauté de Veaux, trente & une personnes, dont on ne marque pas l'âge, mais dont le plus grand nombre est de 3 à 4 ans, quelques uns de 6 semaines, & quelques autres au-dessous de 20 ans: dans celle de Chante-Gruë, vingt-neuf personnes, dont on n'indique pas plus précisément l'âge: dans celle de Mal-Buisson, dix personnes désignées de la même manière: dans celle de Vesenay, quatre personnes dont l'âge n'est point marqué: dans celle de Chauderon, trois enfans au-dessous de trois ans; huit de 3 à 6; trois de 6 à 9: dans celle de Mont-Petod, trois personnes, dont on n'indique pas l'âge: dans celle de Grange, dite chez Vermol, quatre personnes, dont on n'exprime pas l'âge: dans celle de Bergement, proche Sainte-Marie, dix-huit sujets, dont on ne marque pas l'âge: dans celle de Grange-des-Fruits, quatre sujets: dans celle de la Rivière, quatre sujets: dans celle de Courviere, quarante-neuf sujets: dans celle de Dompierre, quarante-six sujets: dans celle de Planée, quatorze sujets: dans celle de Roche-Jean, vingt-sept sujets: dans celle de Saint-Antoine, quatre sujets: dans celle de Longe-Ville, dix sept sujets: dans celle de Metabief, trois sujets: dans celle de Bonnevaux, vingt-huit sujets: dans celle de Bulle, vingt & un sujets: dans celle de Desfourgs, soixante-dix-neuf sujets: dans celle de Palel, dix-sept sujets: dans celle de Bouvrans, quarante sujets: dans celle d'Arc sous-Ficon, quatre-vingt-cinq sujets: dans celle d'Aux-Prels de Vers, douze sujets: dans celle de Gilley, cinquante-deux sujets: dans celle de la Chaux de Gilley, soixante-quatorze sujets: dans celle de Bugny, trente-deux sujets: dans celle d'Avoudrez, deux sujets: dans celle de Ville-Dupont, un sujet au-dessous de 3 ans; un de 3 à 6: dans celle de Mortaux, dix sujets: dans celle de Verrière du Jour, quatre sujets: dans celle de Frane, quatre-vingt-trois sujets.

Total du bailliage 908

Observations.

Observations. Dans cinq ſujets elle a été abondante; dans quatre elle a manqué. Dans un la maladie, quoique légère, a été accompagnée de convulſions. Quatre enfans ſont morts un mois après avoir éprouvé l'éruption la plus bénigne. La rougeole les avoit attaqués auſſi-tôt après l'effet de l'inoculation.

Le total des inoculations ci-mentionnées, monte à 1771.

RÉFLEXION. Pour tirer des réſultats auſſi juſtes qu'il ſeroit poſſible, il auroit fallu que chaque cahier eût été accompagné d'obſervations critiques; ce que les auteurs n'ont pas tous fait. Les conſéquences ſuivantes ſont les ſeules que nous puiſſions nous permettre. Le nombre des petites-véroles vraiment confluentes, a été de quinze. Six petites-véroles ont été ſuivies d'abcès; treize ſujets, quoiqu'inoculés, n'ont point éprouvé d'éruption; cinq ont péri; mais leur mort peut raiſonnablement être attribuée à des complications & à des cauſes étrangères.

OBSERVATION

Sur un genre particulier de colique & de conſtipation. Par M. Lorry.

UNE dame qui dans ſa jeuneſſe avoit toujours été délicate, mais ſans aucune maladie particulière, & qui avoit augmenté ſa délicateſſe par plus d'études & de réflexions que ſon ſexe ne s'en permet ordinairement, a été mariée à l'âge de dix-neuf ans, & a fait en trois couches conſécutives, trois enfans qui ſe portent bien. Auſſitôt après, ſon mari, conſeiller à un parlement, éprouva les chagrins de l'exil, & ſur-tout le vuide de l'oiſiveté. Cette dame qui le ſuivit, & dont la ſenſibilité étoit extrême, fut elle-même affectée du chagrin le plus vif, qu'elle diſſimuloit autant qu'il étoit en elle. Sa ſanté en fut cruellement affectée; ſon eſtomac commença à ſouffrir; il s'établit chez elle une abondance extraordinaire d'écoulement blanc par l'utérus; ſes règles ſe ſupprimèrent, elle maigrit conſidérablement, & prit une affection mélancolique, qui, avec un ſommeil troublé, & une mauvaiſe digeſtion, accompagnée d'une conſtipation perpétuelle, la réduiſit bientôt dans un état de maraſme commençant. Ce qu'il faut bien remarquer, c'eſt que dans aucun cas elle n'eut la moindre émotion de fièvre: ſon pouls étoit lent, ne battoit guères que cinquante fois par minute; & quand elle alloit à la ſelle, elle ne rendoit que des matières sèches, dures, & ſemblables aux excrémens des brebis.

L'écoulement étoit très-blanc, très-glutineux, quelquefois comme coagulé, & ayant une odeur de mucus fermenté : elle en rendoit une plus grande abondance tous les mois à son ancienne époque des règles. Son visage étoit maigre, & couvert de taches de couleur jaune & terreuse. Tel étoit l'état de cette dame lorsqu'elle vint à Paris. Elle avoit déja suivi les conseils de plusieurs médecins de sa province. Les affaires des parlemens étoient rétablies; elle avoit beaucoup d'amis à Paris; elle se dissipa : le suc de chiendent à la dose de six à dix onces, continué pendant deux mois, animé quelquefois d'un peu de terre foliée de tartre, lui avoit procuré des selles à peu près naturelles. Il n'étoit pas possible de songer à des remèdes plus actifs, parce que l'expérience avoit constamment démontré que tout ce qui étoit irritant, lui faisoit un mal notable : le mars en particulier étoit son ennemi, sous quelque forme qu'on le lui donnât. Elle se rétablissoit sensiblement; elle étoit même engraissée & très-contente, lorsque tout à coup elle fut attaquée sans fièvre évidente, de tous les accidens de la petite-vérole, qui se déclara confluente & de la plus mauvaise espéce, mais toujours sans fièvre. Sa salivation fut extrême, & dura au-delà du temps ordinaire de la maladie; mais par le plus grand de tous les malheurs, son mari qui la gardoit, fut attaqué de la petite-vérole, & périt du quatrième au cinquième jour dans un délire affreux, sa femme étant au dix-huitième. La convalescence de celle-ci fut horrible; le marasme poussé au dernier degré, nous laissoit peu d'espérance; l'absence de la fièvre nous consoloit; les maux d'estomac, & l'écoulement blanc que la salivation sembloit avoir supprimé, & que les remèdes précédens avoient déja beaucoup diminué, reparurent. Cependant un régime formé de farineux, bien cuits & bien légers, car quelques tentatives faites sur le lait n'avoient point réussi, les sucs des plantes les plus douces, comme le taraxacum, la chicorée, remirent cette dame en état de marcher, de voyager & d'aller dans ses terres où ses affaires l'appelloient. L'appétit revint un peu, mais jamais au point de manger comme une autre, & sur-tout point de viande. Cet état, quelqu'amélioré qu'il fût, la mit dans le cas de consulter. Elle s'adressa toujours à des médecins sages, dont quelques uns lui trouvèrent des obstructions & lui donnèrent des apéritifs savonneux, des eaux de Spa, beaucoup de bains; elle ne s'en trouva pas mieux. Elle vécut ainsi pendant trois ans; au bout de ce temps elle revint à Paris. Je la trouvai beaucoup moins maigre, mais sans embonpoint. Ses accidens, quoique diminués, subsistoient; ses selles étoient dures, rares & poisseuses; son écoulement blanc étoit toujours le même, mais bien moins abondant; ses urines

couloient claires & limpides; & ce dont elle se plaignoit le plus, étoit un accident singulier qui la rendoit malheureuse, un appétit considérable & une gêne affreuse quand elle avoit mangé. Elle me confia qu'elle avoit beaucoup de chagrin; retourna dans son pays, y suivit la méthode que je lui avois indiquée, qui étoit celle des médecins habiles auprès desquels elle étoit, & qui consistoit dans l'usage des bains, des apéritifs & des délayans en petite dose; car toute grande dose lui étoit insupportable. Nous nous en tînmes à ces remèdes; car quoique en palpant exactement un bas-ventre très-sec & très-maigre, nous ne découvrissions aucune trace d'obstruction, nous ne pouvions pas suivre d'autre méthode que celle qui tend à rendre les vaisseaux plus souples & les liqueurs plus douces & plus fluides.

Elle étoit dans cette situation, lorsque par ses lettres & par celles de ses médecins, j'appris que sa constipation étoit considérablement augmentée; que toutes les trois semaines elle éprouvoit des coliques très-vives dans lesquelles le ventre prenoit un volume extraordinaire. La malade crioit, étoit dans un état convulsif violent; ses coliques duroient deux jours sans relâche, mais toujours sans fièvre. Après ce temps elle rendoit deux ou trois selles poisseuses & noirâtres; la colique cessoit, & le ventre reprenoit son volume ordinaire. Hors le temps de ces accès, les accidens ne consistoient que dans cette espèce d'appétit douloureux, qui lui faisoit desirer les alimens, avec l'horreur des maux qu'elle devoit souffrir après les avoir pris. Elle exprimoit ses tourmens par un poids douloureux, insupportable, & une inquiétude extrême; la gaieté reprenoit cependant un peu, les fleurs blanches étoient cessées, mais la maigreur recommençoit à devenir horrible.

Elle étoit dans le dernier degré de marasme, & ce degré étoit même fait pour étonner, lorsque pour fuir quelques chagrins particuliers, & dans l'espérance des secours des médecins de Paris, elle s'est fait transporter en litière de vingt-huit lieues d'ici. Je la vis à son arrivée, sans fièvre, sans fleurs blanches & avec tous les symptômes ci-dessus énoncés. Elle étoit pleine d'espoir; mais quatre jours après, un accès affreux de colique qui la saisit, fit gonfler tellement son ventre, qu'au milieu des cris les plus affreux, les intestins sembloient se former en une espèce de pointe vers le nombril, & excédoient au moins de quatre pouces le volume ordinaire du ventre, sur-tout dans la partie moyenne & antérieure. L'émaciation des muscles étoit telle qu'on auroit soupçonné là une hernie, & qu'on voyoit évidemment des mouvemens rapides dans les monticules que les intestins faisoient à la peau. Feu M. Leroi notre confrère fut ap-

pellé à la ſeconde attaque. Jamais ſon pouls ne s'ébranla; cette colique finit par trois ou quatre ſelles d'une matière poiſſeuſe, noire, luiſante, ſemblable à l'*atrabile* des anciens. Nous n'eûmes point d'autre méthode à ſuivre que celle que nous ſuivions déja. L'appétit revint, & quoique la malade ne fît uſage que des ſubſtances les plus douces & les plus légères, telles que la gelée, elle éprouvoit toujours les mêmes tourmens après avoir mangé. Quinze jours après il ſurvint une ſeconde attaque de colique, encore plus violente que la première. Le ventre reſta bouffi, & quoique très-molaſſe il contenoit évidemment de l'eau. Les douleurs devinrent à la vérité plus modérées, mais perpétuelles; l'inſomnie étoit continuelle, il n'y eut de vomiſſemens que la veille de la mort. La langue fut toujours fraîche & belle; le goût naturel, & l'appétit au même point. Quoique dans ce dernier période il n'y eût point de fièvre, le pouls s'eſt cependant quelquefois élevé pour peu de temps; les bras & les jambes étoient un peu enflés; les urines étoient diminuées, lorſque tout à coup il prit à la malade un dévoiement, peut-être un peu aidé par les remèdes diurétiques & laxatifs, tels que la décoction d'écorce moyenne de ſureau que nous fûmes obligés d'employer; les urines recoulèrent abondamment, la foibleſſe fut extrême & la malade mourut paiſiblement.

Les ſymptômes qui lui furent les plus inſupportables dans ces derniers jours, étoient un appétit conſidérable avec une impoſſibilité de manger, & une ceinture de douleurs qu'elle rapportoit aux reins, & qui ſembloit remonter en commençant par l'anus.

Ce fut avec une grande curioſité que M. Leroi & moi nous nous portâmes à faire ouvrir ſon cadavre par M. du Fouart; nous fûmes aſſez ſurpris après avoir trouvé une pinte d'eau ou à peu près dans le bas-ventre, de voir toutes les parties dans l'état le plus naturel; le foie, les reins, la rate & la matrice avoient leur conſiſtance naturelle; la couleur extérieure étoit un peu livide, les ovaires étoient durs, mais de leur volume ordinaire.

L'eſtomac étoit évidemment partagé en deux poches; les deux orifices étoient dans l'état naturel; ce rétréciſſement coupoit exactement l'eſtomac en deux parties égales, & n'avoit rien de dur ni de ſquirreux; il ſe dilatoit aiſément, & les alimens paſſoient facilement d'une poche dans l'autre. Tous les inteſtins étoient dans l'état naturel, mais lorſqu'on étoit parvenu à la partie où le colon ſe courbe à gauche, cet inteſtin qui n'étoit ni changé ni durci dans ſes membranes, devenoit depuis les reins juſqu'à l'anus, ſingulièrement étroit dans la longueur d'environ un pied. Ses vaiſſeaux n'étoient ni

oblitérés ni détruits, & il n'y avoit rien de remarquable aux glandes du méſentère ni du meſocolon. Il n'y avoit pas le moindre veſtige de pus, ni de concrétion dans la poitrine, la partie ſupérieure du poumon étoit adhérente à la plèvre; la glande pinéale étoit pierreuſe, fait qui a déja été remarqué bien des fois, qui n'a aucun rapport à la maladie, mais qu'il ne faut pas paſſer ſous ſilence.

Nous avons cru devoir faire part à la Société de cette obſervation, pour que le peu de ſuccès que nous avons eu, puiſſe guider les médecins dans le traitement des gens extrêmement ſenſibles, telle qu'étoit cette dame, ſur laquelle le moindre irritant produiſoit un effet violent ſans inflammation. Elle nous apprend encore que les conſtrictions dans des parties qui n'ont rien perdu d'ailleurs de leur organiſation naturelle, jouent un très-grand rôle dans l'économie animale, & qu'il eſt plus que probable que ces conſtrictions, quoique diminuées d'un grand tiers après la mort, ne ſont cependant pas anéanties, c'eſt un fait qu'on obſerve dans les perſonnes qui meurent de convulſions après des bleſſures. Peut-être même eſt-il permis à un obſervateur de remarquer que ces maladies de conſtriction & de ſpaſme, ſur-tout lorſqu'elles deviennent mortelles, n'ont pas été aſſez obſervées ni décrites par nos auteurs [1]; enfin on nous permettra de remarquer, combien les perſonnes nerveuſes ſont peu ſoumiſes à la régularité de la fièvre, & quelles inductions on peut tirer de cette pro-

---

[1] Celles qui affectent les inteſtins s'obſervent aſſez ſouvent dans les ſujets qui doivent au chagrin le dérangement de leur ſanté. Ces reſſerremens ſont purement convulſifs; & il faut bien les diſtinguer de ceux qui dépendent de l'abus des liqueurs fortes, & des fautes de régime, qui ſont toujours joints avec une induration ſquirreuſe. Ceux-ci ſont bien plus ordinaires au pylore: les autres s'obſervent plus dans les gros inteſtins. Les enfans nouveaux nés les éprouvent dans les inteſtins grêles, & l'on trouve ſouvent chez eux une ſubintrance d'un inteſtin dans l'autre, qui dépend de la même cauſe. La conſtipation eſt toujours l'effet de cette eſpèce de conſtriction inteſtinale, & ſouvent on obſerve dans les malheureux qui en ſont affectés, une eſpèce de tympanite qui laiſſe appercevoir à l'extérieur les circonvolutions des inteſtins, dans leſquels on remarque des mouvemens pareils à ceux qui ont lieu dans un animal qu'on vient d'égorger. L'accident le plus ordinaire de ces conſtrictions, ſont des coliques accompagnées d'une anxiété que les malades ne peuvent pas définir. De tous les remèdes, les délayans ſont les ſeuls que l'on puiſſe employer, ainſi que les calmans. J'ai actuellement à traiter un homme attaqué évidemment d'une conſtriction dans le rectum, dont je ne puis fixer l'étendue. Le ſeul remède qui, après des tentatives infructueuſes & multipliées, réuſſiſſe à lui faire exprimer des excrémens, eſt l'opium. Les excrémens de ces malades, quelques délayans qu'on emploie, repréſentent des fils paſſés à la filière, & imbibés ou recouverts de matières glaireuſes comme d'un vernis.

priété, ou si l'on veut de ce vice singulier, qui s'oppose au développement du feu fébrile; propriété que les anciens avoient déja observée dans les mélancolîques, & qui peut-être un jour, en étudiant bien les lésions de la partie sensible du corps humain, nous donnera occasion de former de nouvelles classes de maladies & d'ouvrir de nouvelles sources d'observations.

RECHERCHES

Sur la nature de la miliaire & sur son traitement.

On lit dans notre premier volume, pag. 193, un premier *Mémoire sur la miliaire*, dont l'auteur est M. Barailon, notre associé à Chambon en Combraille. L'abondance des matières nous force à ne donner que par extrait le second mémoire de ce médecin sur le traitement de la même maladie. Ses vues & ses principes méritent d'autant plus de confiance, qu'il habite un pays où la miliaire regne très-fréquemment, & qu'il l'a observée avec le plus grand soin; son opinion & la base sur laquelle il établit son traitement, sont absolument nouvelles; par cette raison nous avons cru devoir les communiquer avec empressement aux médecins qui sont dans le cas de traiter des malades attaqués de la miliaire, maintenant si répandue.

Première indication.

Le principe de la miliaire, une fois introduit dans le corps, doit en être chassé par les vaisseaux exhalans. L'expérience démontre qu'ils sont les plus propres à transporter au dehors les miasmes morbifiques. La nature les a choisis par préférence. L'art aura donc rempli sa tâche, en favorisant l'insensible transpiration.

Seconde indication.

Mais souvent l'érétisme des vaisseaux est considérable; la peau est aride & peu propre à donner issue à la matière perspirable; l'humeur à évacuer est fort abondante; les engorgemens & les dépôts sont à craindre: il faut donc attirer à l'extérieur l'humeur morbifique & y établir des égoûts. Cette indication peut être regardée comme le complément de la première.

Différens obstacles peuvent s'opposer au succès d'une méthode dirigée d'après ces vues ; telles sont toutes les causes dont l'action contrariera les efforts de la nature, soit en suspendant ou supprimant l'insensible transpiration & les sueurs, soit en changeant le cours établi dans les humeurs, soit en attirant la matière morbifique au dedans. M. Barailon range dans cette classe, 1°. les purgatifs, qu'il regarde comme très-dangereux dans le traitement de la miliaire, sur-tout lorsqu'ils sont répétés à la manière de Fizes ; 2°. les remèdes qui tendent à provoquer le vomissement, remèdes rarement indiqués selon lui, & qu'on doit bien prendre garde d'administrer pour ces envies de vomir, qui souvent, dans la première & la seconde période de la maladie, dépendent du spasme de l'estomac ; 3°. les diurétiques, dont, à la vérité, les mauvais effets ne sont pas bien sensibles, mais qui ne font aucun bien & qui nuisent en surchargeant mal-à-propos le ventricule & les intestins ; 4°. les saignées, d'autant plus dangereuses en général dans la fièvre miliaire, qu'elles y sont plus multipliées, sur-tout si on les rapproche autant que le faisoit Chirac ; 5°. les médicamens vraiment incendiaires, & les narcotiques qui suspendent toute évacuation. On doit ranger également dans cette classe les remèdes d'ailleurs les plus utiles dans le traitement de la fièvre miliaire, s'ils sont employés à contre-temps : tels sont les sudorifiques, les diaphorétiques même & les vésicatoires, s'ils sont appliqués par une mal-adresse impardonnable sur toute autre partie que celle où la nature fait dépôt, si l'on n'use d'aucunes précautions lorsque les malades ont le genre nerveux très-sensible, & lorsqu'on les laisse trop long-temps appliqués. Contre-indication.

Les indications à remplir dans le traitement de la fièvre miliaire doivent être secondées par quelques attentions générales. La chaleur de la chambre doit être tempérée, & l'air renouvellé plusieurs fois par jour avec précaution. Le malade ne sera ni trop chaudement dans son lit, ni suffoqué par le poids des couvertures. On écartera tout ce qui pourroit troubler son repos & affecter l'imagination. On doit changer ceux qui suent extraordinairement ; il y auroit du danger à ne le point faire : ce soin exige quelque attention. Attentions générales.

On remplit les indications exposées ci-dessus avec les diaphorétiques, les vésicatoires & le régime. Les délayans, les acidules, les antiphlogistiques tant célébrés par Boërhaave, & si usités par de Haën, sont insuffisans.

Les diaphorétiques sont indiqués dans tous les temps de la maladie ; dans la première période, où l'on peut craindre que l'éva- Traitement général de la fièvre miliaire.

cuation du virus miliaire ne se fasse pas par les couloirs appropriés ; dans la seconde période également, qui est le vrai temps de son expulsion, & dans la troisième, à cause des suites qui seroient à redouter si la dépuration n'étoit pas complette. On peut se servir indistinctement du gaïac, de la salsepareille ou de la squine, & pour les pauvres dans les campagnes, du bois de génévrier. M. Barailon pense, comme Sanctorius, que les médecins ne doivent pas uniquement se proposer de provoquer les selles & les urines, & qu'ils doivent quelquefois exciter l'insensible transpiration. On secondera avantageusement l'effet de ces remèdes par des frictions sur toutes les parties du corps qui ont de l'appui, comme les bras, les jambes, les cuisses, les reins, la poitrine, en les frottant d'abord avec une flanelle sèche jusqu'à rougeur & cuisson, & ensuite avec une autre flanelle imbibée d'une forte infusion de plantes aromatiques.

Les frictions, ainsi que les vésicatoires, sont les secours qui produisent l'effet le plus marqué. Il n'est pas rare de voir des symptômes alarmans se dissiper aussi-tôt. Lorsqu'on les emploie dans le commencement de la maladie, les sueurs ne paroissent point, l'éruption est moins abondante, & souvent elle n'a pas lieu. Elles excitent encore l'évacuation entière des exanthèmes, qui ne se seroit faite qu'à différentes reprises. Enfin un de leurs bons effets est d'attirer la matière morbifique à l'extérieur, en un mot d'agir comme les raréfians.

Les vésicatoires conviennent sur-tout dans les fièvres miliaires malignes, toutes les fois que quelque symptôme grave annonce des désordres, soit par l'abondance, soit par la rentrée de la matière morbifique. La meilleure façon de les employer est de faire succéder un second vésicatoire, quand le premier commence à se dessécher. On doit beaucoup attendre de leurs secours dans la seconde & la troisième période. Il faut les appliquer à la région inférieure ou supérieure du corps, suivant la tendance des humeurs.

Le régime qu'on prescrit aux malades se borne aux bouillons pris de trois en trois heures, aux crêmes d'orge ou de riz, lorsqu'ils les aiment par préférence. On doit s'en tenir au régime, jusqu'à ce que la nature se déclare, lorsque, au début de la fièvre miliaire, comme il arrive quelquefois, on ne sait à quelle maladie on a affaire. Lorsqu'elle est bénigne, elle peut céder à ce traitement. Mais il faut avouer que les frictions & les diaphorétiques la rendent & moins longue & moins violente. Au reste, on doit observer que les malades qu'on traite par le seul régime, & à qui on

n'administre

n'adminiſtre que peu de remèdes, ſoutiennent beaucoup mieux la maladie ; la convaleſcence eſt courte, & les forces ſont plutôt rétablies. « En général la fièvre miliaire, dit M. Barailon, eſt le triomphe de la bonne pratique. On ne doit mettre les ſecours qui viennent d'être indiqués en uſage qu'autant que la circonſtance l'exige, & l'expérience ſeule peut apprendre à la reconnoître ».

Traitement approprié aux cas particuliers.

Mais il eſt des cas où l'on eſt forcé d'agir. Lorſque la matière morbifique ſe jette ſur quelque viſcère, les ſecours doivent être prompts. Les inflammations internes par leſquelles la fièvre miliaire s'annonce quelquefois, cèdent aux frictions & aux véſicatoires. Il en eſt de même de l'aſthme convulſif que le froid & l'humidité occaſionnent ſouvent en faiſant rentrer l'éruption ; des douleurs de dents inſupportables, & des accès de phrénéſie & d'épilepſie. Dans ce dernier cas, on calme les accidens par des véſicatoires appliqués derrière les oreilles, & par des pédiluves pris pendant pluſieurs heures. Ces ſecours ſont également indiqués dans les cas où la poitrine paroît remplie. On a vu la maladie commencer par l'apoplexie, & cet accident ſe diſſipe par l'émétique & par les mêmes ſecours.

Quelquefois la fièvre miliaire s'annonce par une douleur dans certaines parties externes, avec chaleur, rougeur & tenſion. On place ſur l'endroit douloureux des cataplaſmes émolliens pour favoriſer le dépôt de la matière morbifique. Si par quelque application imprudente la tumeur vient à ſe diſſiper, il faut mettre auſſi-tôt un emplâtre véſicatoire ſur l'endroit même pour y rappeller les humeurs. On doit en même temps adminiſtrer les ſudorifiques.

Le cours de ventre eſt un des plus pernicieux accidens de la fièvre miliaire ; il eſt la ſuite des purgations fréquentes, des potions draſtiques, des indigeſtions répétées. On l'arrête avec les véſicatoires, les ſudorifiques & les frictions. Mais ce ſeroit une imprudence extrême de le ſupprimer tout à coup lorſqu'il a duré quelque temps. On voit alors le ventre ſe météoriſer & le délire ſurvenir. Si par des purgatifs répétés on a forcé la nature à l'évacuation inteſtinale, & lorſque l'éruption eſt ſi abondante que la peau en eſt toute couverte & ne peut donner un libre cours à toute la matière de la tranſpiration, il faut bien qu'une partie de l'humeur morbifique reflue à l'intérieur, & l'on eſt heureux lorſqu'elle trouve iſſue par le canal inteſtinal ou par les urines. Mais on doit tout haſarder lorſque le péril eſt imminent. Le diaſcordium à grande doſe, & pris dans de bon vin, eſt ce qui réuſſit le mieux ; ſi la langue chargée, les rapports nidoreux & les envies de vomir exigent

véritablement l'émétique, on emploiera l'eau chaude avec un ou deux grains au plus de tartre ſtibié. Si la maladie traîne en longueur, & ſi les petites veſſies tranſparentes dont parle Méad, viennent à ſe manifeſter, il faudra inſiſter ſur les frictions & les véſicatoires. C'eſt en ce cas que le quinquina à forte doſe & continué long-temps produit de ſi bons effets. Il convient également lorſque la foibleſſe du tempérament ou la longueur & la violence de la maladie font craindre pour les ſuites, & lorſqu'on doit fortifier le malade. On obvie à tous les accidens que la rentrée de la miliaire occaſionne en rétabliſſant la tranſpiration & en la rappellant à l'extérieur. Dans les cas déſeſpérés, lorſque la gangrène menace de ſe déclarer, on fera adminiſtrer l'alkali volatil, qui eſt tout à la fois ſudorifique & anti-gangréneux, d'après les expériences de M. Pringle. En même temps on appliquera pluſieurs véſicatoires. M. Barailon aſſure avoir ſauvé par cette pratique hardie des malades qu'on regardoit comme déſeſpérés.

On doit ſuivre auſſi la même route pour le traitement des différentes affections que la miliaire chronique occaſionne. Telles ſont les douleurs de tête qui tourmentent ſi cruellement les malades, & les maux de dents qui dépendent de la même cauſe. C'eſt par l'uſage réitéré des véſicatoires & le ſecours du quinquina adminiſtré à demi-once par jour qu'on guérit *les rhûmes miliaires*, *la fièvre habituelle* que ce virus occaſionne, *les enflures des extrémités* qui en ſont la ſuite, *les cours de ventre dyſſentériques*, & enfin *les rhumatiſmes miliaires*. Lorſque ces ſecours ſont inſuffiſans, les eaux thermales & ſulphureuſes, priſes en boiſſon, en douches & en bains, couronnent l'œuvre. Par ces moyens on excite la tranſpiration, aſſez ſouvent les ſueurs, & quelquefois auſſi l'éruption paroît.

Convaleſcence. Lorſque la fièvre miliaire eſt longue & dangereuſe, on doit s'attendre que la convaleſcence ſera environnée de périls. Il ne faut pas moins de prudence pour diriger celle-ci que pour terminer la première. On ſacrifiera la tranſpiration en ſe prémuniſſant contre le froid & l'humidité, afin que la dépuration ſoit complette. On fortifiera les organes de la digeſtion affoiblis par la maladie, & plus ſouvent encore par les remèdes. Voilà la double indication à remplir. On doit préférer pour cet effet le quinquina à tous les autres ſtomachiques. Ce remède agit beaucoup mieux en ſubſtance & ſous forme ſolide. Lorſqu'il excite la toux, comme il arrive chez certains ſujets, & lorſqu'on eſt forcé de le ſupprimer, il ne reſte pour toute reſſource que la diète blanche qui n'eſt pas elle-même ſans inconvéniens. Il n'eſt pas néceſſaire, comme quelques auteurs

le conseillent, de purger avant de le donner. Les purgatifs ne doivent être employés que lorsque l'état de la langue, le dégoût, &c. en manifestent la nécessité; ce qui n'arrive que rarement, & seulement lorsqu'on donne indistinctement à manger avant d'administrer ce remède.

Des maladies que la fièvre miliaire laisse après elle.

La fièvre miliaire laisse quelquefois après elle des maladies dont on trouve la source dans la dépuration qui n'a pas été complette, soit par la façon de l'exciter, soit parce que les humeurs viciées étoient en trop grande abondance, soit enfin par l'imprudence des malades qui se sont exposés trop tôt à l'air froid, ou qui se sont donné des indigestions. Ces maladies sont *les dépôts*, *la phthisie*, une sorte de *chaleur hectique*, *la toux*, *le cours de ventre*, & plus rarement *les furoncles*, *la surdité*, *la fièvre*, & une sorte *d'affection* qui ressemble beaucoup aux paroxysmes histériques.

On doit distinguer deux sortes de dépôts qui surviennent à la fièvre miliaire. Les uns sont inflammatoires. Il n'est aucune partie du corps qui en soit exempte. Ils sont salutaires à l'extérieur, en évacuant un reste de matière morbifique; ils peuvent avoir aussi des suites fâcheuses: le pus, en séjournant, forme des fistules, souvent très-difficiles à guérir. Quelquefois la suppuration est si abondante qu'elle jette les malades dans le marasme.

Moyens de les guérir & de les prévenir.

Ces dépôts sont très-dangereux à l'intérieur, en donnant naissance à des maladies chroniques souvent mortelles. La phthisie est toujours la suite des abcès fixés sur le poumon. Peu de malades en ont réchappé. Il se forme pour l'ordinaire un engorgement insensible & caché dans la poitrine, qu'on voit toujours suivi d'une mort inattendue. Aucuns signes ne l'annoncent, si ce n'est une légère difficulté de respirer qui augmente à chaque mouvement, la bouffissure du visage & sur-tout des paupières, le teint livide & plombé, & quelquefois une sorte de poids que les malades ressentent en voulant se coucher sur le côté sain.

Les autres dépôts sont indolens; ils sont le produit de la matière morbifique déposée dans le tissu cellulaire; ils opèrent également la crise; ils retiennent pour l'ordinaire l'impression du doigt; quelquefois ils sont renitens, ils affectent principalement les extrémités inférieures. Les dépôts qui se forment à l'intérieur de la poitrine sont quelquefois accompagnés de ces engorgemens œdémateux.

Nous ne suivrons pas M. Barailon dans les détails des autres maladies que la fièvre miliaire laisse souvent après elle, ni dans l'exposition de la méthode propre à guérir chacune d'elles, ou même à les prévenir. Il suffit de rapporter ici ce qu'il dit à la fin

de cet article intéressant de son mémoire. « En général, autant de » fois qu'il faudra évacuer la matière morbifique ou l'attirer à l'ex- » térieur, les vésicatoires seront indiqués. Toutes les fois aussi qu'il » s'agira de fortifier le malade, de prévenir la gangrène, de réta- » blir les digestions, de favoriser l'insensible transpiration, le » quinquina trouvera sa place. La diète blanche & le régime unis » à ces secours, & variés suivant les circonstances, rempliront » presque toutes les indications dans le traitement des différentes » maladies qui seront la suite de la fièvre miliaire ».

M. Barailon examine ensuite quelques questions, dans lesquelles il développe son sentiment sur la nature de la fièvre miliaire & sur le caractère du virus qui la produit.

1. Question.

Le levain morbifique de la fièvre miliaire est-il inflammatoire ou putride?

La fièvre miliaire ne se manifeste point par les symptômes propres à l'inflammation; elle ne subit aucune des terminaisons qui lui sont particulières. Les petites rougeurs qui paroissent au commencement de l'éruption, les picotemens qui ont coutume de la précéder, la nature même de l'éruption, qui consiste en de petites vessies molles & flexibles, & qui ne forment point de tumeur solide; l'humeur transparente & ensuite opaque qu'elles contiennent, & qu'on ne prendra jamais pour du pus, à moins qu'on ne veuille pervertir toutes les idées reçues à cet égard, n'offre rien d'analogue à ce qui se passe dans les tumeurs vraiment inflammatoires.

Le caractère putride ne paroît pas lui convenir davantage. M. Barailon regarde comme un point fort douteux l'existence d'un levain de cette nature, capable d'agir sur l'économie animale, de faire naître dans les humeurs & d'exciter la fermentation putride dans le corps vivant. On ne trouve, suivant lui, des signes de putridité réelle que dans l'estomac & les premières voies. Les alimens tirés du règne animal sont les plus disposés à cette sorte de fermentation. Mais on connoît la fièvre continuë aiguë qui en est la suite, & la fièvre miliaire n'est jamais le produit des putréfactions de cette espèce. La fétidité des sueurs, la puanteur de l'haleine & des excrémens, & la corruption très-prompte des cadavres ne lui paroissent point être l'effet d'une putridité interne, telles que tant d'auteurs le supposent. C'est donc à tort, suivant lui, que M. de Haën a défini la fièvre miliaire une fièvre continuë putride, & qu'il avance que les exanthèmes qui la caractérisent sont produits par un sang dissous & corrompu; *à corrupto, eoque dissoluto sanguine. Rat. medend.* tom. I. pag. 7. édition de Paris.

Il rejette également l'opinion de Hamilton, qui fait dépendre

cette maladie *de la sérosité du sang qui est trop abondante, de la trop grande commotion du fluide nerveux; & d'une certaine acrimonie acide.* M. Barailon ne substitue aucune opinion à celles qu'il croit devoir rejetter. Il avoue qu'on ne connoît point encore la nature des miasmes qui occasionnent la fièvre miliaire, ni la manière dont ils affectent nos humeurs, ni les changemens qu'ils y produisent.

2. Question. **L'éruption est-elle une crise, une dépuration de la masse du sang, ou bien un symptôme factice?**

L'éruption miliaire, suivant M. Barailon, n'est point un symptôme factice; il se fonde, pour penser ainsi, sur l'aveu qu'a fait M. de Haën que cette éruption peut naître d'elle-même, & sur ce que le régime échauffant devroit la faire régner en tout pays; ce que l'auteur dément d'après sa propre expérience. Il la regarde comme un symptôme accidentel, & il prétend qu'elle n'est dûe qu'à l'obstruction des pores ou petits vaisseaux qui donnent passage à l'insensible transpiration; aussi l'éruption est-elle plus abondante chez les personnes mal-propres & chez les vieillards.

L'éruption est une dépuration de la masse du sang, une véritable crise. Il est prouvé que lorsqu'elle se fait tout à la fois, la fièvre miliaire prend une bonne tournure. Tous les symptômes alarmans se dissipent, la maturité des pustules & la desquammation suivent de près, & le malade est bientôt rétabli. On n'observera d'ailleurs ni dépôt ni aucune sorte d'évacuations, lorsque l'éruption sera complette. M. Barailon a fait cette remarque sur plus de deux cents malades. Malgré l'attention la plus scrupuleuse, il ne lui a pas été possible de découvrir en eux quelque chose de critique dans leurs urines ni dans leurs selles.

Mais si l'éruption est incomplette, quelle qu'en soit la cause, on observera fréquemment alors des dépôts, des flux d'urines abondans qui dureront plusieurs jours, &c. &c. Les dépôts & les évacuations sont évidemment partie de la crise, puisqu'ils concourent à changer en mieux l'état de la maladie; mais ils ne sont critiques que par accident. En général, toutes les fois que les symptômes convulsifs & nerveux subsistent après l'éruption, la crise n'est point parfaite, & l'on doit s'attendre à une nouvelle sortie de la miliaire; jamais l'expérience ne démentira ce fait.

Ce qui confirme encore que l'éruption miliaire est une crise, c'est qu'elle n'a pas lieu, ou qu'elle est au moins très-peu nombreuse lorsque la matière morbifique fait tumeur dès les commencemens. On peut ajouter, pour completter la preuve, les accidens qui sont ordinairement les suites de la rentrée de l'éruption.

On trouve donc dans l'éruption miliaire *la crise parfaite & la*

crise imparfaite des anciens. Elle est donc aussi, quoi qu'en ait dit M. de Haën, une véritable dépuration de la masse du sang. Elle forme la crise de la fièvre miliaire. Elle ne seroit point telle si elle n'étoit point dépuratoire.

3. Question. L'éruption miliaire, quoique critique, est-elle sûre? Doit-on attendre, préparer, favoriser l'éruption, ou la prévenir, & par quels moyens?

Mais l'éruption miliaire, quoique critique, est-elle sûre? M. Barailon ne le pense pas; il est porté à juger ainsi par une suite de son opinion sur la manière dont elle se forme. La crise, suivant lui, peut avoir lieu sans que l'éruption existe. Ce sera alors une crise *par solution*, comme disoient les anciens. Elle se fera d'une manière insensible & peu à peu. Celle-ci est d'autant plus abondante que l'insensible transpiration trouve moins d'obstacles, & qu'on a d'ailleurs plus de soin de la provoquer. Ainsi, d'après cet auteur, toute éruption miliaire est accidentelle. Elle est la crise parfaite, mais peu sûre de la maladie qui la produit; & le praticien éclairé doit lui substituer celle qu'on nomme par solution, qui ne peut être accompagnée d'aucun danger. Tel doit être le but du traitement. Ce n'est donc point l'éruption qu'il faut favoriser, mais l'excrétion de l'insensible transpiration, qui entraîne avec elle la matière morbifique. Il faut prévenir l'éruption; l'on éloigne en même temps tous les dangers qui l'accompagnent. M. Barailon est si certain de son principe, qu'il peut à volonté la faire paroître, l'exciter ou la diminuer. Il n'a jamais observé que la fièvre miliaire se soit terminée, comme l'a publié M. de Haën, par des sueurs & des diarrhées critiques. Ces considérations sont la base du traitement indiqué.

OBSERVATIONS

Sur une maladie analogue à l'angine polypeuse ou croup des enfans. Par M. Mahon, associé regnicole à Chartres.

ENVIRON trois semaines avant la maladie dont je vais rendre compte, l'enfant âgé de six ans, a commencé à avoir un peu d'enrouement, mais ce n'étoit que par intervalles.

Le vendredi matin, 12 mars 1779, on me l'amena. Je lui trouvai un peu de fièvre, & il se plaignoit vivement de la plaie d'un cautère qu'on lui avoit ouvert à cause de ses yeux, & dont la suppuration a continué pendant toute la maladie.

Malgré ce ſoulagement la fièvre augmenta l'après-midi & ſur-tout le ſoir, & fut aſſez conſidérable pendant la nuit, quoique l'enfant eût eu le ſoir un ſaignement de nez aſſez abondant ſans s'être plaint de la tête.

Le lendemain il parut mieux ; il reſta même levé une partie de la journée & joua. La fièvre étoit fort diminuée, mais le ſoir elle augmenta. Cette augmentation dura toute la nuit, & la matinée du dimanche elle fut accompagnée d'un aſſoupiſſement & d'un râlement très-marqué. Il y eut auſſi un peu de toux ; elle diminua l'après-midi, mais le foir elle devint fort vive : le pouls étoit non-ſeulement très-fréquent, mais ferme & plein. Malgré le râlement qui étoit devenu très-fort, & quoiqu'il n'y eût que peu de toux & point de douleur à la poitrine, la force de la fièvre & la charge de la tête, qui tenoit l'enfant dans un aſſoupiſſement continuel, me déterminèrent à faire faire une ſaignée du bras de cinq à ſix onces. Le ſang ſe trouva coënneux, mais fort mouillé.

Cette ſaignée parut avoir fait du bien. Le lundi l'aſſoupiſſement & la fièvre furent moindres. Le pouls demeuroit cependant aſſez fréquent ; quoiqu'il ne fût pas foible, il n'avoit plus la plénitude ni la fermeté de la veille. Le râlement ſubſiſtoit, mais avec des interruptions.

Les crachats ont paru dès le commencement d'un blanc jaunâtre, & reſſembloient à ceux qu'on rend lorſqu'un rhûme commence à ſe cuire. Ils n'étoient pas fort épais, & ils ſortoient avec peu d'efforts. La toux qui les chaſſoit, ne paroiſſoit venir que de la gorge. Il eut deux accès de toux forte & ſuffocante, ſemblables à ceux que l'on éprouve lorſqu'il entre quelque parcelle d'aliment dans l'ouverture de la trachée-artère. Le premier amena une eſpèce de membrane platte, longue d'environ huit lignes & un peu moins large, couverte des deux côtés d'un *mucus* blanc. Le ſecond, qui eſt venu vingt-quatre heures après, n'a rien amené.

Cet état a duré avec de légères augmentations ou diminutions de fièvre, d'oppreſſion, de râlement juſqu'au onzième jour de la maladie, où le malade eſt mort ſur les deux heures après midi.

Il avoit entièrement conſervé l'uſage de ſes ſens, de ſon eſprit & même d'une bonne partie de ſes forces, preſque juſqu'au dernier moment. Sa langue avoit toujours demeuré humide, & n'avoit point paru chargée : elle étoit ſeulement un peu blanche. Il n'avoit montré aucune altération, mais au contraire beaucoup de répugnance pour toute boiſſon, & ſur-tout pour le bouillon, qu'il diſoit lui faire mal à la gorge. La chaleur de ſa peau n'avoit guère

passé le degré de la chaleur naturelle, quoique dans certains temps il se tourmentât beaucoup, changeant continuellement de place dans son lit. Malgré son oppression il avoit toujours mieux aimé avoir la tête basse qu'élevée. Son pouls toujours fréquent, avoit toujours été régulier dans ses battemens, & n'avoit commencé à s'affoiblir notablement qu'environ une demi-heure avant sa mort.

Ne remarquant aucun succès de l'usage continué d'un mêlange d'oximel scillitique, de syrop de capillaire & de kermès soutenu par une boisson convenable, & aidé ensuite par un vésicatoire à la nuque, & trouvant dans la continuation du râlement & dans l'ensemble des autres symptômes quelque chose de peu ordinaire; mes vues se tournèrent sur cette maladie particulière aux enfans, que les anglois appellent *le Croups*, dont M. le Moine, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, a donné la description & le traitement, d'après M. le docteur Brookes, médecin anglois, dans le *Traité des maladies des enfans*, qu'il a joint à sa traduction de M. Jean Burton sur les accouchemens. La vapeur du vinaigre chaud, conseillée par le médecin anglois, ne fit aucun bien au petit malade.

L'ouverture du cadavre a montré ce qui suit: tous les viscères du bas-ventre se sont trouvés en très-bon état.

Je n'ai remarqué aucune inflammation ni à l'entrée de la trachée-artère, ni dans toute l'étendue de ce canal, ni dans les parties environnantes; mais j'ai observé que les parois, dans tout leur contour & dans toute leur longueur, étoient enduites d'une légère couche d'une matière blanche, muqueuse & un peu grumelée. Ce dépôt auroit pu devenir par la suite une membrane semblable à celle dont je parlerai plus bas.

La portion des lobes du poumon qui s'est présentée la première à la vue, lorsqu'on a enlevé le sternum, étoit dans son état naturel. Elle ne présentoit aucun engorgement, &, en y faisant différentes sections, je n'y ai apperçu aucune trace de cette matière puriforme dont je viens de parler.

Il n'en a pas été de même du reste du poumon. Il étoit rouge & engorgé, &, en y faisant un grand nombre de sections, j'y ai apperçu par-tout cette matière semblable à de vrai pus, suinter par gouttes plus ou moins grosses, & à des intervalles assez voisins. Quelques recherches que j'aie faites, je n'ai pu trouver aucun foyer de suppuration.

La plèvre ne montroit aucune trace d'inflammation.

J'ai trouvé à l'entrée des premières ramifications de la trachée-artère

artère des membranes très-blanches, fort minces, mais d'une consistance assez ferme, qui les tapissoient sans adhérence apparente, & y formoient comme une doublure. J'en ai tiré plusieurs, dont une avoit plus de deux pouces de long. Elles se subdivisoient comme la trachée-artère, & il y a lieu de croire qu'elles s'étendoient jusqu'aux plus petites extrémités des bronches; car j'en ai observé une petite portion de neuf lignes de longueur, dont le tronc n'avoit qu'une ligne & demie de diamètre.

Ces membranes plongées dans l'eau ont perdu leur consistance en quatre jours; mises dans le vinaigre, elles ont noirci & n'ont point été dissoutes; dans l'huile de tartre elles sont restées blanches sans se dissoudre sensiblement.

Cette maladie particulière aux enfans, & peut-être plus commune qu'on ne pense, semble laisser peu de ressource, soit aux efforts de la nature, soit à l'action des remèdes. Aussi ce que M. Brookes dit sur le prognostic & le traitement de cette maladie, n'est-il ni bien clair ni bien consolant. Il a traité douze enfans de cette maladie, & il avoue en avoir vu mourir neuf; il est d'ailleurs si peu sûr de la méthode qu'il propose, qu'il tombe manifestement en contradiction avec lui-même, en exposant sa théorie. Il recommande beaucoup les évacuations, soit par les saignées, soit par les purgatifs, dans le premier état de la maladie, qu'il appelle inflammatoire; & il assure qu'elles sont très-nuisibles dans le second, qu'il appelle état de purulence. Cependant il donne pour raison de l'utilité des évacuations dans le premier état, la résorption qu'ils procurent de la matière purulente qui remplit les poumons; ce qui, en supposant que la purulence est établie dès le premier état, détruit totalement sa distinction.

Je crois qu'en effet c'est par un amas de pus dans les bronches, & non par une inflammation que cette maladie commence, & la membrane n'est pas de l'essence du croups, non plus que la voix aiguë, qui ne peut avoir lieu que lorsque la membrane est formée dans la trachée-artère.

C'est le dépôt de pus dans ce conduit & dans les bronches qui en est le caractère essentiel, comme il est le principe de toutes les suites funestes de cette cruelle maladie.

M. Mahon a eu encore une occasion de voir une enfant âgée de six ans, attaquée du même mal. Le premier jour on s'apperçut qu'elle avoit la voix un peu couverte, & qu'elle étoit un peu oppressée; pendant la nuit elle éprouvoit un râlement qui n'étoit pas sensible pendant le jour. Quatre jours après l'oppression devint plus

grande & le râlement plus fort: l'enfant souffrit aussi un peu de la gorge. Le pouls n'étoit qu'un peu plus fréquent; il devint très-accéléré vers le soir du cinquième jour. Le lendemain les symptômes augmentèrent; la gorge étoit très-douloureuse, & il survenoit de temps en temps des accès de toux presque suffocante; la fièvre redoubloit & diminuoit alternativement, & l'enfant dormoit dans les intervalles que la toux laissoit libres; pendant le sixième & le septième jour les crachats devinrent épais, & l'oppression ayant augmenté, la mort survint le huitième jour. Les looks aiguisés avec l'oximel scillitique & le kermès, les vésicatoires & l'alkali volatil furent inutilement administrés. L'ouverture du cadavre a montré les viscères du ventre, la plèvre & la partie externe des poumons en bon état; l'interne étoit enflammée. La trachée-artère étoit tapissée d'un enduit muqueux qui s'étendoit dans les bronches, & en coupant le poumon il sortoit de tous les points de ce viscère une matière blanche & comme puriforme.

Ces observations sur une maladie aussi meurtrière, & qui a enlevé tant de victimes sans que son siége ni sa nature aient été connus [1], méritent toute l'attention de nos correspondans, que nous invitons à nous communiquer ce que l'expérience leur a appris à ce sujet.

OBSERVATION

Sur une suppuration au foie, à la guérison de laquelle il paroît que l'usage des cerises n'a pas peu contribué. Par M. Desperrieres.

LE 15 mai 1776, un jeune homme demeurant dans la maison de M. du Reste, trésorier de la ville de Paris, étant rentré chez lui sans précaution après s'être excessivement échauffé à jouer pendant trois heures à la longue paume, fut attaqué deux jours après d'une douleur sourde & gravative dans tout l'hypochondre droit, avec

---

[1] Voyez une thèse *De anginâ polyposâ*, publiée depuis peu.

difficulté de respirer, toux sèche, mais peu fréquente, élévation & tension très-marquée dans la région du foie, sur laquelle on ne pouvoit appuyer sans augmenter l'intensité de la douleur. Les accidens étant accompagnés d'envie de vomir, le ventre étant resserré, les urines fort colorées & peu abondantes, la langue étant sèche, la soif ardente, la joue droite fort rouge, & le reste du visage d'un blanc jaunâtre, je jugeai avec d'autant plus d'assurance que le jeune homme étoit attaqué d'une inflammation vraie au grand lobe & à la partie moyenne du foie, que la douleur s'étendoit de l'hypochondre droit jusqu'au milieu de l'épigastre vers le cartilage xiphoïde, & qu'une fièvre très-vive avec un pouls fort serré & des agitations continuelles formoient une réunion de symptômes qui ne me permettoit plus de méconnoître ni le siège, ni la nature de la maladie; ce fut pour en combattre efficacement les progrès que je prescrivis successivement dans l'espace de cinq jours neuf saignées.

Le sixième jour les accidens n'étant que peu diminués, j'annonçai que cette inflammation prendroit, malgré mes soins, la voie de la suppuration. En effet, dès le 15, la fièvre tomba sensiblement; mais le 16, le malade ayant ressenti un frisson qui fut suivi de chaleur & de sueur, j'assurai alors positivement qu'il y avoit suppuration au foie; & ce qui venoit à l'appui de mon assertion, ce fut le retour irrégulier de pareils frissons jusqu'au 21 de la maladie qui fut l'époque où, les lavemens ayant entraîné de la bile, on purgea le malade avec de la casse & de la manne en deux verres, sans qu'à la suite des évacuations qu'il éprouva, son état parût changer du 21 au 25e jour, auquel il ressentit un étouffement qui ne diminua le lendemain que par une expectoration marquée de pus, qui, les jours suivans, fut plus abondante & plus manifeste. Le 30, une copieuse évacuation de pus par les selles s'étant jointe à l'excrétion qui s'en faisoit déja par les crachats, & ces selles ayant été fréquentes pendant dix jours, sans que le malade éprouvât un soulagement sensible, il parut à la suite de ces évacuations dans un état de marasme auquel je cherchai à m'opposer, en lui prescrivant une boisson vulnéraire & béchique, & un bol à prendre le matin & le soir, fait avec le baume de Canada & le sucre.

Parvenu au 52e jour de la maladie, terme où la suppuration ne paroissoit plus si abondante, le malade eut un desir violent de manger des cerises; il le communiqua à sa garde, qui le satisfit. Il y avoit déja trois jours qu'on lui en donnoit une livre tous les

matins, lorſque je le ſurpris dans le moment qu'il en mangeoit. M'ayant avoué ce qu'il m'avoit caché juſqu'alors, je lui fis à cet égard des repréſentations que je croyois fondées; mais ſes inſtances pour obtenir la permiſſion de manger de ces fruits allant juſqu'aux larmes, je me déterminai d'autant plus aiſément à lui en accorder que j'obſervai que, depuis qu'il en faiſoit uſage, ſon état n'avoit pas empiré. Livré à ce régime pendant quinze jours, les ſelles devinrent moins fréquentes & moins chargées de pus, ainſi que les crachats, & le malade entra dans une convaleſcence qui fut bientôt ſuivie d'une ſanté parfaite.

Le pus formé & raſſemblé dans le foie a pu ſe faire jour & paſſer au travers du diaphragme juſqu'au poumon, & d'une autre part il a pu ſortir par les conduits biliaires & couler dans les inteſtins par le conduit choledoque, ou y pénétrer par une ouverture faite au colon dans le lieu d'une adhérence de cet inteſtin avec le foie.

OBSERVATION

Sur une hydropiſie de foie. Par M. Caille.

M. A.... s'étant apperçu qu'il avoit une tumeur indolente, molle, de la groſſeur à peu près d'un œuf de poule, dans la région ombilicale du côté droit, la fit voir à ſon médecin, qui, après l'avoir examinée avec attention, crut que ce pouvoit être une tumeur lymphatique placée dans le tiſſu cellulaire des tégumens du bas-ventre. Il fut fondé à porter ce jugement par l'indolence, la molleſſe & l'éminence de la tumeur.

Quelque temps après, n'ayant fait aucun écart dans ſon régime, il reſſentit tout d'un coup une douleur vive à la région du foie; il paſſa la nuit dans une agitation aſſez grande, & le lendemain matin il appella ſon médecin qui, l'ayant examiné, fut très-ſurpris de le trouver attaqué d'une eſpèce de tympanité. Les urines étoient en très-petite quantité & très-briquetées.

Les purgatifs & les lavemens ont produit quelques évacuations bilieuſes qui ſoulageoient le malade pour un temps. Il eſt ſurvenu une hydropiſie aſcite qui a augmenté de jour en jour pendant cinq à ſix ſemaines. Au bout de ce temps, voyant que le bas-ventre

étoit très-rempli, on s'est déterminé à faire la ponction: on a tiré environ douze pintes d'une humeur épaisse, d'une couleur jaunâtre & très-mousseuse. Après l'opération de la ponction on s'est assuré parfaitement de l'existence de la tumeur & de son siège au côté droit. Le malade s'est affoibli de jour en jour; son pouls est devenu plus petit, irrégulier, intermittent; enfin la mort est arrivée vers le dixième jour après la ponction.

A l'ouverture de son corps, qui a été faite en présence de M. Poissonnier, on a trouvé tous les viscères du bas-ventre baignés par une très-grande quantité d'humeurs bilieuses, macérés pour ainsi dire & s'en allant en lambeaux: les intestins contigus par leur courbure variée étoient adhérens entr'eux, & à l'endroit de ces courbures il y avoit des amas de sérosité lymphatique retenue par les adhérences de leurs membranes.

En écartant un peu les intestins & sur-tout le colon vers la région du foie, on a découvert une tumeur grosse comme le fond d'un chapeau & plus allongée; elle étoit adhérente à la surface concave du grand lobe du foie, à peu près dans l'endroit où est placée la vésicule du fiel, mais s'étendant beaucoup plus sous le grand lobe vers le côté droit; de sorte qu'elle paroissoit avoir été formée par la vésicule du fiel qui étoit totalement effacée & par la membrane propre du grand lobe du foie. Cette tumeur blanche à sa surface extérieure, maculée seulement de quelques taches produites par de petites veines variqueuses, pesoit environ quatre livres; elle étoit très-distendue par une collection de sérosité très-claire, très-transparente, insipide & de la quantité de deux pintes. A sa surface interne on a trouvé une membrane très-épaisse & totalement détachée de la membrane propre de la tumeur; cette membrane étoit formée par couches, & ne paroissoit avoir été produite que par le dépôt ou le sédiment de la sérosité contenue dans la tumeur; ce qui se trouve communément dans les hydropisies enkistées. La sérosité totalement évacuée, on a trouvé au fond de la tumeur un petit paquet d'hidatides de la grosseur d'une petite noix. Le grand lobe du foie étoit beaucoup plus petit qu'à son ordinaire, d'une couleur noirâtre, jointe à une consistance moindre que dans l'état naturel; à sa partie supérieure & convexe à côté du ligament suspensoire, on a trouvé un abcès rempli d'une bile noirâtre qui avoit totalement détruit le parenchyme du foie; il étoit tapissé d'une lame très-épaisse de la même couleur, nullement adhérente, & qui paroissoit n'être que le sédiment de l'humeur, comme nous l'avons remarqué en parlant de celle qu'on a trouvée

dans la tumeur. Le petit lobe & le lobule de Spigel étoient parfaitement sains & dans leur état naturel; l'estomac & les autres viscères de même. Le canal choledoque & les canaux hépatiques avoient été totalement effacés par la compression de la tumeur; du moins on n'a pu les découvrir.

OBSERVATION

Sur des squirres de l'œsophage, de l'orifice supérieur de l'estomac & des intestins grêles. Par M. Carrere.

MADAME Bacci, de Lyon, âgée de trente-deux ou trente-trois ans, d'une constitution délicate en apparence, mais robuste, peu sujette à être malade, quoique se plaignant continuellement de quelques légères incommodités, avoit éprouvé depuis plusieurs années trois ou quatre attaques de douleurs de colique. Ces douleurs se firent sentir de nouveau au mois de juin 1777. Je la vis alors pour la première fois; je lui trouvai de la fièvre, une bouche pâteuse & amère, des vomissemens de matières porracées, une douleur tantôt aiguë, tantôt obtuse, aux régions ombilicale & hypogastrique, augmentant par la compression; un météorisme au bas-ventre, une peau sèche & aride, une soif ardente: il n'y avoit ni douleur, ni sentiment de pesanteur à l'estomac. La saignée, l'émétique, les délayans, les calmans, les cataplasmes émolliens sur le bas-ventre, les bains, opérèrent la guérison dans quinze jours. Depuis cette époque elle s'est plainte souvent d'un mal-aise à l'estomac, qu'elle ne pouvoit cependant définir.

Elle me fit appeller le 23 février 1779; je ne l'avois pas vue depuis quatre mois. Elle avoit eu la fièvre quinze jours ou trois semaines avant, avec des vomissemens, des douleurs à l'estomac & au bas-ventre, & avoit été purgée plusieurs fois par un chirurgien. Je la trouvai sans fièvre avec des vomissemens très-fréquens, mais presque sans efforts; les matières qu'elle rendoit, étoient d'un jaune foncé, les déjections alvines très-rares, très-difficiles, en très-petite quantité, le ventre météorisé & très-douloureux, principalement vers la région hypogastrique droite & la région de l'estomac, tendue sans dureté; la douleur du bas-ventre augmentoit par

la compression; l'insomnie, la perte d'appétit, des agitations & des inquiétudes continuelles, l'amertume & la sécheresse de la bouche & la dureté du pouls accompagnoient cet état.

Les vomissemens devinrent insensiblement plus fréquens; les boissons n'avoient point le temps de parvenir à l'estomac; elles étoient rejettées tout de suite comme naturellement & sans effort; elles présentèrent, après quelques jours, une couleur brune, mais sans odeur. La maigreur augmenta; les selles devinrent plus rares, liquides & presque de la même couleur que les matières rendues par le vomissement.

Le 2 mars, la fièvre se joignit à ces symptômes : elle fut très-vive; le météorisme & les douleurs de ventre augmentèrent; les douleurs devinrent même aiguës & lancinantes, le pouls très-dur, la peau sèche & brûlante; le hoquet & l'envie fréquente & inutile d'uriner se joignirent à ces accidens, & je présumai qu'une grande portion du canal intestinal étoit squirreuse; qu'il n'y avoit aucun vice à l'estomac, principalement au pylore, & je présumai que cette partie étoit absolument dans l'état naturel. Je me décidai encore par une autre raison; les vomissemens suivoient de trop près l'usage des boissons, pour ne pas faire croire que celles-ci n'avoient pas eu le temps de parvenir jusqu'à l'estomac. Je conjecturai que ce viscère étoit comprimé par les intestins distendus, gonflés & obstrués, & que cette compression opposoit un obstacle invincible à l'entrée des boissons. J'avoue que je ne soupçonnai aucun vice à l'œsophage.

L'ouverture du corps fut faite par M. Baget, maître en chirurgie. On observa ce qui suit :

1°. Un épanchement d'une eau jaunâtre extrêmement fétide dans la cavité du bas-ventre, à la quantité d'environ trois ou quatre pintes. 2°. Le pancréas absolument squirreux. 3°. Le foie paroissoit dans un état parfaitement sain & d'un volume ordinaire; mais sa substance étoit extrêmement molle & friable, cédant aisément à l'impression du doigt, & se réduisant en une espèce de pâte molle & grenue. 4°. La vésicule du fiel, les reins & la rate dans l'état naturel, & cette dernière extrêmement petite. 5°. L'œsophage comme raccorni & entièrement squirreux dans toute sa circonférence vers son union avec l'orifice supérieur de l'estomac & à un travers de doigt au-dessus, &, dans cette portion, sa cavité presque oblitérée. 6°. Une liqueur d'un jaune clair contenue dans la cavité de ce canal, ne présentant rien de sanieux ni de purulent. 7°. L'orifice supérieur de l'estomac absolument squirreux dans toute sa circonfé-

rence, & des concrétions squirreuses qui s'étendoient jusqu'à environ deux travers de doigt autour de cet orifice. 8°. L'estomac vuide paroissant dans l'état naturel, mais extrêmement flasque & rapetissé, & comme écrasé sous le poids des intestins. 9°. Le pylore absolument dans l'état naturel. 10°. Les intestins grêles squirreux dans presque toute leur étendue, leurs parois fort épaisses, fort dures, comme raccornies, & leur cavité très-rétrécie. 11°. Les gros intestins dans un état de phlogose sur la plus grande partie de leur étendue, présentant quelques taches noires que nous avons regardées comme gangréneuses. 12°. Nul vestige d'air dans la cavité du bas-ventre ni dans celle des intestins.

Il résulte de cette observation que les vomissemens fréquens & la couleur brune des matières qu'on rejette par le vomissement, ne sont point des symptômes pathognomoniques du squirre du pylore, ainsi qu'on le croit assez communément, puisque, dans le cas dont il est ici question, j'ai observé ces deux symptômes, & cependant le pylore étoit dans l'état naturel.

Il en résulte encore que la fréquence des vomissemens peut dépendre de plusieurs autres vices, comme du squirre de l'œsophage, du squirre de l'orifice cardiaque de l'estomac, de la compression de ce viscère par les intestins distendus, gorgés & tuméfiés, du squirre, du pylore, de la compression & du rétrécissement de l'intestin duodenum.

Enfin cette observation peut servir à nous faire distinguer les différens vices qui peuvent donner lieu à ces vomissemens.

1°. Dans le cas de compression, d'obstruction, de squirre, de rétrécissement de l'intestin duodenum, ainsi que dans celui du squirre du pylore, les boissons sont reçues librement dans l'estomac: elles y séjournent quelque temps; par conséquent les vomissemens ne doivent point suivre immédiatement l'usage des boissons. Au contraire, dans le cas de compression de l'estomac, d'obstruction ou de squirre, soit de l'orifice supérieur de ce viscère, soit de l'œsophage, les boissons ne peuvent point parvenir jusques dans la cavité de l'estomac; elles doivent donc être rejettées beaucoup plutôt, même presque toujours dans l'instant où elles ont été avalées, ainsi qu'il est arrivé dans le cas qui fait le sujet de cette observation.

2°. Dans ce dernier cas, les vomissemens doivent se faire sans effort; l'action simultanée de l'estomac, du diaphragme & des muscles abdominaux n'est point nécessaire pour les produire: elle ne sauroit même y concourir; ils sont seulement l'effet du mouvement de l'œsophage.

3°. Enfin, dans le cas de compression de l'estomac ou d'obstruction & de squirre de l'orifice supérieur de ce viscère ou de l'œsophage, les matières rejettées par le vomissement doivent être sans odeur, ou n'avoir que celle qu'elles avoient quand elles ont été avalées.

OBSERVATION

Sur une tumeur schirreuse de l'œsophage, par M. Helian, médecin à Metz, envoyée par MM. du Collège Royal de Médecine de Nancy.

Un homme, âgé d'environ soixante ans, étoit incommodé depuis plusieurs années d'une difficulté d'avaler, dont la cause avoit son siège dans l'œsophage, puisque les alimens passoient au-delà du pharynx, mais ne parvenoient qu'en très-petite qnantité jusqu'à l'estomac; le surplus étant comme vomi, par une action du canal qu'on peut appeller anti-péristaltique. Ce malade, après avoir fait long-temps plusieurs tentatives inutiles pour sa guérison, se mit enfin au lit. On employa tous les remèdes qui parurent indiqués, mais on n'obtint qu'une cure palliative qui n'empêcha pas le mal d'augmenter successivement. La difficulté d'avaler devint totale. On ne put alors soutenir le malade que par des bouillons nourrissans pris en lavemens, qui n'empêchèrent pas qu'il ne mourût dans le dernier degré d'atrophie.

Le cadavre ayant été ouvert, & l'œsophage débarrassé de tout ce qui l'environnoit depuis le pharynx jusqu'à l'orifice supérieur de l'estomac, on découvrit dans la partie de ce canal, qui se trouvoit derrière la première division des bronches, une tumeur schirreuse de la longueur de trois pouces sur deux de circonférence, enfermée entre la seconde & troisième tunique de l'œsophage, dont elle avoit effacé entièrement l'ouverture : les poumons étoient diminués de plus de la moitié de leur grosseur ordinaire, aussi bien que l'estomac : le foie, le pancréas, les reins, la vessie avoient aussi souffert de la diminution : les intestins grêles étoient presque réduits à rien. Enfin la rate ne pesoit que trois onces.

OBSERVATIONS DIVERSES.

On a réuni dans cet article plusieurs observations que nous sommes obligés d'énoncer le plus briévement possible.

I. *Sur les fondans des concrétions biliaires.* M. Durande, notre associé à Dijon, a déja fait connoître la préparation & la vertu fondante d'un mêlange d'éther & d'esprit de thérébentine dans le traitement des concrétions biliaires; mêlange que ce médecin a continué d'employer avec succès. Dans la première observation qu'il nous a communiquée, la jaunisse étoit périodique, & accompagnée de douleur au côté droit; dans la seconde, le malade rendoit des matières crétacées par le fondement; dans la troisième, il y avoit une obstruction au foie avec un teint jaune foncé; dans la quatrième, les douleurs dans la région du foie étoient violentes, & la cuisse droite étoit engourdie. M. Durande ajoute que l'usage du lait, nuisible lorsque la bile est épaissie avec relâchement dans les conduits biliaires, est très-utile, lorsqu'il y a chaleur dans la région du foie & âcreté dans la bile.

L'esprit de vin dissout très-bien les concrétions biliaires. M. Poulletier de la Salle, notre confrère, très-versé dans toutes les branches de la physique, & principalement dans la chimie, a obtenu, en faisant filtrer l'esprit de vin, chargé de la matière de ces concrétions, une grande quantité de sel qui ressemble beaucoup au sel sédatif. Il n'a point trouvé ce même sel dans les concrétions biliaires des bœufs; nous ne faisons qu'annoncer cette découverte dont il doit être réservé à M. Poulletier de la Salle de publier les détails.

II. *Sur l'usage extérieur des différentes teintures de cantharides.* M. Andry ayant cru dans le traitement d'une petite-vérole devoir conseiller l'application des emplâtres vésicatoires, & ayant trouvé de la répugnance du côté des parens, y suppléa en ordonnant d'appliquer sur les pieds & sur les jambes de la malade, jusqu'au mollet, des linges trempés dans la teinture de cantharides; mais le pharmacien se trompa, & donna la teinture de Fuller, au lieu de la teinture simple. La première est composée avec une demi-once de cantharides

en poudre, une once d'esprit de nitre dulcifié, & trois onces d'esprit de vin camphré. L'effet fut très-prompt; des cloches d'un volume très-considérable s'élevèrent; il sortit de chaque jambe plus d'une chopine de sérosité jaune, lymphatique. M. Andry recommanda de ne point lever tout de suite l'épiderme, & de panser avec le beurre frais & la poirée. Le soir les linges & le lit étoient mouillés; mais le pouls étoit bon, & cette époque a été celle de la diminution des symptômes. « Cette méprise, dit M. Andry, nous apprend que » la teinture de Fuller fournit un vésicatoire actif, qui produit son » effet en huit heures, & qui peut être très-utile dans les cas » pressans ».

Un jeune homme devint tout à coup hémiplégique en novembre 1773, sans aucune cause évidente; tous les remèdes que l'on conseilla dans ce cas furent inutiles. Il n'y avoit ni sentiment, ni mouvement; les parties paralytiques étoient pâles & flasques. M. Carrere fut appellé quinze mois après cet accident. Il mit en usage l'infusion des cantharides dans l'eau de vie. M. Carrere en faisoit bassiner les parties paralysées toutes les heures. En continuant ce même procédé, le malade fut le vingt-huitième jour du traitement en état de se soutenir & de marcher; il a été tout-à-fait guéri par ce moyen, qui ne convient que dans les cas de relâchement.

On emploie encore la teinture de cantharides d'une autre manière. On s'en sert pour faire des frictions sur les parties affoiblies ou engorgées; on en fait également usage contre les rhumatismes & dans le traitement des dartres. La dose est à peu près une petite cuillerée; on l'étend sur la partie que l'on veut frictionner; & on a soin qu'il ne reste après l'opération aucune humidité, parce qu'il s'éleveroit des cloches; il est bon de plus que le ventre ait été libre dans la journée où l'on fait cette application. Ces différentes propriétés ont mérité à cette préparation le nom de *tinctura antispasmodica*.

III. *Sur le traitement administré à quatre personnes qui avoient pris du verd-de-gris.* Le 3 juillet 1778, M. Jeanroi fut appellé pour voir le nommé By & sa femme, fruitiers, rue du gros Chenet, qui avoient mangé à dîner & à souper du veau qu'on avoit conservé dans un vase de terre sur lequel on avoit placé un couvercle de cuivre. Comme il y avoit beaucoup de viande, elle fut refoulée par le couvercle, & elle s'imprégna de verd-de-gris. Le nommé Duval & sa femme, demeurant dans la même maison, en avoient aussi mangé à leur dîner le même jour. Le premier qui éprouva

des accidens, fut le nommé Duval. Le jeudi, à deux heures du matin, il fut réveillé par des coliques d'estomac qui furent suivies de vomissemens. Son épouse, quelques heures après, se plaignit de tiraillemens & de coliques douloureuses. L'usage répété du lait & des lavemens mucilagineux a suffi pour leur guérison.

Le nommé By éprouva le même jour sur les sept heures du matin des douleurs vives à l'estomac, des nausées, des vomissemens fréquens. Il ressentoit à des époques peu éloignées, des coliques affreuses suivies de crispation dans tous les membres, & accompagnées de sueurs abondantes. La femme By éprouvoit les mêmes accidens, à l'exception des coliques qui n'étoient ni aussi violentes ni aussi répétées. Elle se plaignoit beaucoup de la tête. Le pouls de l'un & de l'autre étoit petit, inégal, & quelquefois convulsif. On leur avoit donné, ainsi qu'aux deux premiers, des lavemens mucilagineux & du lait. M. Jeanroi s'opposa à ce qu'on leur continuât le lait; & comme leur langue étoit très-chargée, & qu'on ne pouvoit espérer de soulagement qu'en débarrassant l'estomac, il ordonna qu'on leur donnât de l'eau émétisée à la dose de six grains sur une livre & demie d'eau. Le mari en prit deux grains & la femme trois. Ce moyen procura des vomissemens d'une bile verdâtre, avec des morceaux de lait caillé, & alors les malades éprouvèrent un soulagement marqué. La femme ne se plaignoit plus que de légères douleurs à l'estomac, & le mari de coliques qui se sont soutenues pendant trois jours.

Après avoir avec l'émétique rempli la première indication, M. Jeanroi fit donner au nommé By & à sa femme, pour boisson ordinaire, une forte décoction de racine de guimauve; de plus ils prenoient de demi-heure en demi-heure, deux cuillerées d'une potion faite avec six onces d'huile d'amandes douces, deux onces de syrop de guimauve, & une once de syrop diacode; & de deux en deux heures des lavemens faits avec la graine de lin, auxquels on ajoutoit de l'huile d'olive; le soir un bol de thériaque, & chaque quatre heures un bouillon gras. A l'aide de ces différens moyens, les malades furent bientôt hors de danger.

IV. *Sur le charbon malin.* On observe quelquefois à Paris une maladie qui par sa nature mérite une attention particulière, c'est le charbon malin, *l'anthrax* des Grecs. Il commence par un bouton qui cause une chaleur vive & brûlante; les environs se tuméfient, s'enflamment & deviennent d'un rouge luisant, tandis que le centre est noir; la fièvre s'allume, & les symptômes sont relatifs à la

nature du mal & à la place qu'il occupe. Cet anthrax diffère du pestilentiel, par la source des accidens propres aux maladies de ce genre, & parce qu'il ne se communique pas d'un homme à l'autre par contagion. M. Paulet en a observé un rue du Temple, qui étoit placé à la joue. Il a été traité heureusement par plusieurs médecins éclairés, d'abord avec des cataplasmes de mie de pain & de lait, ensuite avec des suppuratifs. Pour faciliter la chûte de l'escharre, on a employé l'oignon de lys, l'onguent basilicum & la thériaque. On a appliqué en même temps un vésicatoire à chaque bras : intérieurement on a donné à la malade des apozêmes faits avec la chicorée, la buglose, la bourache & le quinquina; & on a réussi. Ordinairement cette maladie exige un traitement local différent.

En général, le charbon malin n'attaque à Paris que les gens de deux professions, les chandeliers ou ceux qui traitent les suifs de mouton, & les cordiers-criniers, ou ceux qui manient les crins; mais ces derniers en sont plus souvent attaqués; il est même rare qu'ils parcourent une longue carrière sans en être atteints, & plusieurs en meurent. Ils ont observé que les crins, dont le maniment est le plus à craindre, sont ceux qu'on tire de Russie; ces crins arrivent ordinairement en mauvais état, une partie est quelquefois réduite en poussière grise, & a une odeur désagréable. La personne attaquée du charbon & que M. Paulet a vue, étoit une jeune fille qui avoit fait l'ouverture d'un de ces ballots. Le charbon qu'elle avoit, étoit parfaitement semblable à ceux qu'on observe en Languedoc, sur les personnes qui manient & lavent les laines, & qui tondent les brebis.

Il se présente ici une question importante à résoudre, au sujet des crins suspects; savoir si la matière, dont le contact cause le charbon malin, est formée par le seul effet de l'altération d'une substance animale subissant une espèce de putréfaction, lorsqu'elle est enfermée dans des ballots, & qu'on l'apporte de Russie; ou bien si elle ne seroit pas plutôt dûe à l'infection de ces mêmes crins tirés de quelque cheval mort d'une maladie charbonneuse, ou enfin à la mal-propreté de ceux qui font ce métier en Russie, & qui sont peut-être des espèces d'écorcheurs d'animaux, accoutumés à dépouiller toutes sortes de bêtes mortes.

Il seroit utile d'obliger tous les commerçans qui reçoivent ces marchandises, à les faire laver, éventer & exposer au grand air, pendant quelques jours, avant de les mettre dans le commerce, & de recommander à ceux qui les manient de se laver les mains plusieurs fois le jour avec un mêlange d'eau & de vinaigre.

V. *Sur les inconvéniens du ſublimé corroſif dans les pays chauds.* Les dangers auxquels le ſublimé corroſif expoſe, ſont infiniment plus grands, ſelon M. de la Peyre, aux îles de France & de Bourbon qu'en Europe. Il cite d'abord pour garant de ſon aſſertion M. Deſchamps, habile chirurgien à l'île de Bourbon. Des obſervations qui lui ſont perſonnelles, & qu'il a faites à l'île de France, ont opéré chez lui une ſemblable conviction. Il rapporte dans ſon mémoire deux de ces obſervations. La première eſt celle d'un malade traité par la méthode du ſublimé corroſif : cet homme étoit originairement fort & robuſte. M. de la Peyre tenta inutilement de le ſoulager, bien loin d'avoir pu le guérir du maraſme épouvantable où il ſe trouvoit réduit. Il crachoit le pus & ſe plaignoit de la poitrine : il ne tarda pas à mourir dans le maraſme le plus affreux.

Le ſecond fait eſt l'ouverture du corps d'une femme qui avoit ſubi le même traitement ; les parties ſupérieures de chaque poumon étoient preſque détruites, & il y avoit dans chacune des cavités de la poitrine un épanchement de ſéroſité.

L'auteur prévient l'objection qui ſe préſente naturellement, & qui conſiſte à dire que ces ſortes de malheurs viennent moins du remède même que du défaut de précautions employées par ceux qui ſont chargés de l'adminiſtrer. Sa réponſe conſiſte à rendre compte des attentions qu'il a priſes lorſqu'il a eſſayé cette méthode. Il avoue que, quelques ſoins qu'il ait pris, il a toujours vu de mauvais effets de ce remède, qu'il a obſervé en général être très-pernicieux à la poitrine. Il reſte donc vrai, ſelon l'auteur, que le ſublimé corroſif, très-dangereux en lui-même, l'eſt beaucoup plus dans les pays chauds.

VI. *Sur différens remèdes lithontriptiques.* M. de Marſen, ancien prieur de Soubiſe, éprouva à l'âge de ſoixante-ſeize ans des douleurs très-vives lorſqu'il urinoit ; on le ſonda, & on s'aſſura de la préſence de la pierre. La foibleſſe étant trop grande pour permettre de ſonger à l'opération, M. Foureſtier, médecin à Saintes, lui propoſa le remède de Whitt, qui conſiſte dans l'eau de chaux de coquilles d'huîtres, & les pilules de ſavon d'Alicante. Il prenoit ordinairement une pinte & demie d'eau de chaux & huit à dix pilules de ſavon, ce qu'il continua pendant pluſieurs mois & à pluſieurs repriſes. Après avoir rendu de petits calcus & des concrétions plâtreuſes & glaireuſes, le malade ſe trouva ſans douleur, & ſe regarda comme totalement délivré de la pierre ; il

jouit de ce calme jusqu'à la quatre-vingt-deuxième année, dans laquelle il mourut à la suite d'un gros rhûme. Son corps ayant été ouvert, on trouva dans la vessie quatorze pierres, les unes rondes, & d'autres ovales, dont sept pesoient environ un gros. M. Fourestier les a envoyées à la Société le 12 avril 1779; l'effet des remèdes n'avoit donc été que d'empêcher l'accroissement des calcus & de calmer les douleurs.

M. de G... homme de lettres distingué, étoit sujet à la gravelle, & rendoit par la voie des urines des graviers & des concrétions terreuses. M. Bannau, docteur en médecine, lui a conseillé avec succès l'usage de l'eau de Rabel avec le syrop de violettes. Le malade en prenoit à ses repas à la dose de trois, quatre ou cinq gouttes dans chaque verre d'eau & de vin. M. Bannau a joint à son observation une des petites pierres que M. de G.... a rendues par l'effet de ce remède.

VII. *Sur le traitement des scrophules.* M. Loyauté, chirurgien à Preully, assure qu'il a employé plusieurs fois avec succès l'extrait de ciguë & les préparations mercurielles, sur-tout le sublimé corrosif, dans le traitement des écrouelles. Après avoir purgé avec un bol composé de mercure doux & des poudres drastiques, il fait prendre des bols de ciguë, & il commence l'administration du sublimé corrosif, comme il est d'usage de le donner pour guérir la maladie vénérienne. Si nous faisons mention de l'opinion de M. Loyauté, c'est que plusieurs autres personnes disent avoir guéri des écrouelleux par ce même moyen; peut-être alors y avoit-il complication avec le vice vénérien: c'est ce qu'une observation ultérieure pourra déterminer.

VIII. *Sur des tumeurs carcinomateuses situées dans le rectum.* M. Durande, notre associé à Dijon, nous a communiqué à ce sujet l'observation suivante:

M. Mollera tomba de cheval en 1761; depuis ce temps il se plaignit souvent de douleur au foie. Il devint mélancolique, & il eut de temps à autre un appétit extraordinaire. Il éprouva il y a environ quatre ans de fréquentes hémorrhagies intestinales, & rendit des concrétions graisseuses par le fondement. Une tumeur qui se forma peu de temps après, occupoit le rectum, bouchoit le passage des matières, & incommodoit beaucoup le malade; on en fit la ligature: il en survint d'autres quelque temps après. Ces dernières n'avoient plus la même consistance; elles se coupoient dès qu'on

vouloit les saisir pour les lier. Le malade n'avoit d'abord eu que des accès de fièvre irréguliers. Enfin la fièvre ne le quitta plus : le cours de ventre, avec un dégoût extrême, le fit périr le 7 novembre 1774.

Son corps fut ouvert le 8 ; la partie inférieure du rectum étoit très-dilatée & tous les intestins gonflés. Il y avoit une sérosité muqueuse épanchée dans le bas ventre. On trouva vers la partie supérieure du rectum plusieurs tumeurs carcinomateuses, les unes assez dures, peu élevées & blanches, d'autres molasses, plus élevées & brunes. Au-dessus de ces tumeurs l'intestin étoit très-resserré ; le foie étoit parsemé de tubercules ronds, blancs, & de la grosseur d'un pois : ils pénétroient dans la substance de ce viscère & s'élevoient peu au-dessus de sa surface. On en trouvoit d'autres plus considérables dans l'intérieur de ce viscère ; à sa partie supérieure nous observâmes une énorme masse de même nature, blanche, entremêlée de membranes & assez ferme, mais qui néanmoins se coupoit facilement avec le scalpel. Cette masse pesoit onze livres, & le foie entier quatorze livres. Toutes ces tumeurs n'avoient point passé à la suppuration. Le malade n'eut jamais de toux ni de douleur à l'épaule.

IX. *Sur les effets du virus vénérien invétéré.* Une femme âgée de soixante ans se présenta en 1765 à l'hôptial de Reims. Elle avoit été deux fois attaquée de la vérole, & il lui étoit resté un écoulement suspect. Elle souffroit depuis long-temps des douleurs de rhumatisme très-violentes ; sa foiblesse étoit si grande qu'on ne put lui donner que des analeptiques. Quelque temps avant sa mort, en se tournant dans son lit, un des os fémur se rompit vers sa partie moyenne. M. Macquart qui nous a communiqué cette observation, suivoit alors les malades de cet hôpital, dont M. son père étoit médecin. L'ouverture du cadavre fit voir le cerveau & le cervelet comme livides, les deux tables des os du crâne amincies, le cœur molasse & jaunâtre, tous les muscles flasques, le sang dissous & décoloré, les os pleins d'une humeur purulente & citrine, & tellement altérés, qu'une légère pression suffisoit pour les briser, sans qu'il y eût cependant la moindre carie à l'extérieur : d'où l'on doit conclure 1°. qu'il n'est peut-être pas aussi certain qu'on l'assure, que le virus vénérien soit adouci ; 2°. que les douleurs qui succèdent à une maladie vénérienne mal traitée, méritent la plus grande attention.

X.

X. *Sur l'efficacité du mercure dans le traitement de la petite-vérole*; par M. Van-Voensel, médecin des cadets nobles à Pétersbourg. Ce médecin a été forcé par les circonstances, une petite-vérole de mauvais caractère régnant alors à Pétersbourg, d'inoculer soixante-dix cadets pendant l'été, saison dans laquelle on éprouve en Russie de très-vives chaleurs. M. Van-Voensel regardoit le mercure comme faisant tout le mérite de la préparation Suttonienne; mais d'un autre côté il ne croyoit pas que la quantité de mercure qu'elle contient fût suffisante pour remplir les vues qu'il se proposoit. Il a mis ses cadets dix jours avant l'inoculation au régime végétal; il n'a purgé que ceux qui avoient les premières voies en mauvais état, & il leur a prescrit les poudres suivantes:

Prenez deux grains de calomelas sublimé sept fois, un scrupule de sucre blanc; broyez sur un marbre, & lorsque le mêlange sera réduit en une poudre très-fine, divisez-en trois doses.

Dès le premier jour M. Van-Voensel en donnoit deux doses aux cadets qui sont tous âgés de cinq à sept ans; plusieurs en ont pris trois doses. Ce remède a été continué jusqu'à ce que l'éruption ait paru; alors, au lieu de ces poudres, il leur a fait prendre une légère dissolution de crême de tartre adoucie avec quelque syrop, & sur la fin de la maladie un léger purgatif. Parmi les soixante-dix cadets ainsi inoculés, dans la saison la plus défavorable & dans un moment où il régnoit une petite-vérole maligne, aucun n'a été assez malade pour qu'il ait été nécessaire de le mettre au lit: succès que l'auteur attribue à l'effet du mercure. Il conseille également l'usage de cette poudre lorsqu'il règne une épidémie de petite-vérole maligne, & même lorsqu'on en est attaqué, jusqu'au moment de l'éruption.

M. Van-Voensel a en même temps fait des expériences dont le résultat doit trouver place ici. Tantôt il a mêlé du calomelas sublimé sept fois avec du pus destiné à l'inoculation; une autre fois il a exposé ce pus à la vapeur du mercure; dans une autre circonstance il a trempé le pus variolique dans une dissolution de calomelas; & le pus dans toutes ces tentatives ayant servi à l'inoculation, la plaie ne s'est point enflammée, & l'éruption n'a point eu lieu. Les enfans sur lesquels ces épreuves avoient été faites ayant été inoculés peu de temps après à la manière ordinaire, l'éruption est survenue. Pour ne laisser rien à desirer, il a inoculé le même sujet sur un bras avec le pus simple & sans mêlange, & sur l'autre avec le pus atténué comme il a été dit. La première plaie s'est enflammée, a fait ressentir de la démangeaison & a suppuré;

la seconde n'a pas même éprouvé d'inflammation. Un emplâtre d'onguent mercuriel ordinaire mis sur le lieu de l'insertion a empêché l'éruption, même lorsque M. Van-Voensel avoit attendu pour l'appliquer que l'incision fût visiblement gonflée & enflammée. Il n'a tenté qu'une seule fois l'expérience suivante. Ayant laissé pendant vingt-quatre heures de la charpie imbibée de pus variolique exposée à un froid de vingt degrés suivant l'échelle de Réaumur, l'inoculation faite avec ce pus n'a eu aucun effet.

Il est bien à desirer que les expériences de M. Van-Voensel soient répétées, & que l'on prononce enfin sur l'efficacité du mercure qui a sans doute de grandes vertus, mais que l'on applique peut-être aussi à un trop grand nombre de maladies.

XI. *Sur le Tænia.* On connoît maintenant plusieurs moyens efficaces pour faire sortir le tænia; ce qu'il y a d'étonnant, on pourroit dire de bisarre, c'est que souvent un de ces remèdes échoue sans qu'on ait pû le prévoir, tandis que l'autre réussit: cette proposition est le résultat d'un grand nombre d'observations envoyées à la Société à ce sujet. M. Brunyer, notre associé à Versailles, avoit inutilement fait prendre la préparation de M. Storck (qui est un mêlange de sel polycreste, de poudre de jalap & de racine de grande valériane avec l'oxymel scillitique) dans un cas où la poudre de fougere, donnée à la manière de la veuve Nouffer, a guéri. Dans d'autres circonstances le remède de M. Storck a été plus actif. M. Raymond, notre associé à Marseille, a plusieurs fois fait sortir le ver solitaire en donnant l'huile de Ricin; & d'autres fois en conseillant de grandes doses d'huile d'olives ou d'amandes douces, & en faisant prendre l'écorce de la racine du mûrier femelle réduite en poudre, à la dose de deux dragmes.

XII. *Manière d'administrer les pilules scillitiques dans l'anasarque ou hydropisie universelle, & dans quelques autres maladies du même genre. Par M. Regnaudot, correspondant à Saint-Domingue.*

LA scille est un remède aussi recommandable par l'étendue de ses usages que par l'efficacité de ses effets.

Les occasions fréquentes que j'ai d'employer ce médicament dans des climats très-chauds, où le relâchement des solides, l'appauvrissement & la dépravation du sang rendent les maladies *à colluvie serosâ* extrêmement communes, m'ont procuré, tant sur la

ſcille fraîche que ſur ſes diverſes préparations, des obſervations qui peuvent être de quelque utilité dans l'adminiſtration de ce remède.

La préparation que je préfère eſt la ſuivante : il ne s'agit pour cela que de broyer une partie de ſcille fraîche avec trois parties de ſel de Duobus, juſqu'à ce que le tout ne faſſe qu'un corps parfaitement égal, ce qui n'exige pas un temps bien conſidérable. Par exemple : prenez de ſcille fraîche ℈ *iv*, de ſel de Duobus ʒ *iv* ; triturez ces deux ſubſtances enſemble dans un mortier de marbre ou de verre. Lorſque le mêlange ſera exact, faites-en des pilules de douze grains, que vous laiſſerez ſécher lentement. Chaque pilule contient par conſéquent quatre grains de ſcille. Cette manipulation eſt, comme l'on voit, on ne peut pas plus aiſée. On ſera toujours sûr de réuſſir promptement ſi le ſel de Duobus n'eſt que groſſiérement pulvériſé : condition qui accélère beaucoup le mêlange. Il faut n'employer d'abord que la moitié de la ſcille avec la totalité du ſel. Lorſque cette portion ſera parfaitement broyée, on triturera le reſte qui ſe mêlera alors plus facilement & ſur-tout plus promptement ; par-là on conſerve aſſez de temps à la maſſe l'humidité & le liant néceſſaire pour pouvoir la réduire en pilules.

J'ai employé ſucceſſivement pour cette préparation le nitre, la crême de tartre & quelques autres ſels. Je me ſuis fixé de préférence au ſel de Duobus.

Ces pilules étant sèches doivent être d'un blanc terne, ſolides & cédant cependant ſous les doigts.

La doſe eſt de quatre pour un adulte : doſe que je réitère deux fois par jour. J'ai fait prendre juſqu'à ſix pilules par priſe, ce qui fait vingt-quatre grains de ſcille, ſans exciter le vomiſſement (je prie de ne pas oublier que c'eſt dans un pays fort chaud) ; ce qu'il ne ſeroit pas poſſible d'éviter en donnant la même quantité de ſcille fraîche ſeule ou une quantité équivalente de ſes préparations. Dans un autre climat on changeroit les doſes.

Il eſt inutile de dire que ce remède doit être adminiſtré dans l'intervalle des repas, & qu'on ne doit prendre aucune eſpèce d'aliment qu'une heure au moins après. On peut donner par-deſſus un petit verre d'un mêlange de vin blanc avec les deux tiers d'eau ou quelque infuſion appropriée à l'état du malade. Cette précaution eſt ſur-tout néceſſaire pour les perſonnes maigres, échauffées, ou qui ont les humeurs fort âcres, chez leſquelles la ſcille pourroit produire quelque irritation des voies urinaires, & qui, pour cette raiſon, feroient peut-être mieux de s'en abſtenir. Dans ces circonſtances il eſt au moins important de favoriſer l'action du remède

ou d'en prévenir les mauvais effets, en faisant prendre dans la journée à des distances convenables du petit-lait pur ou altéré avec le cresson de fontaine, ou bien quelques verres d'apozèmes ou de tisanes tempérantes & légèrement apéritives; hors de ces cas, je ne fais rien prendre du tout, & le remède n'en opère pas moins bien.

Ces pilules, indépendamment des vertus ordinaires de la scille qu'elles possèdent, m'ont paru douées d'une propriété plus incisive & plus apéritive, ce qui les rend sur-tout préférables dans les maladies où il faut solliciter l'action des solides relâchés sur des humeurs lentes, épaisses, tenaces & stagnantes; je les ai cependant employées dans des cas où l'irritabilité de la fibre étoit portée à un haut degré sans en avoir éprouvé de mauvais effets. Tel est l'état de la plupart des femmes en couche, dont tout le monde connoît l'extrême sensibilité.

XIII. *Sur le traitement des maladies vénériennes.* M. Leroi a communiqué à la Société, dans la séance tenue le 23 avril 1779, la composition d'un remède dont il nous a dit avoir eu plusieurs fois occasion d'observer les bons effets dans des cas où le mercure ne pouvoit être administré. Cette préparation que l'on attribue à un médecin de Messine, & qui est connue en Sicile sous le nom de *remède du cuisinier*, est très-analogue à celle dont il est fait mention dans les *Medical observations and inquiries.* On y procede de la maniere suivante.

Prenez trente onces de salsepareille; faites-la infuser pendant vingt-quatre heures dans vingt-deux livres & demie d'eau de fontaine; faites réduire ensuite par l'ébullition à sept livres & demie; répétez trois fois cette opération, ayant toujours attention de décanter à chaque fois les sept livres & demie d'eau & d'en ajouter de nouvelle. Faites bouillir de nouveau ces trois eaux ou décoctions réunies, ajoutant fleurs de bourache, de roses blanches, de séné & d'anis, de chaque deux gros, jusqu'à diminution de moitié. Ayant coulé cette décoction, ajoutez-y deux livres de sucre & autant de miel; faites selon l'art un syrop qui servira pour neuf jours, chaque neuvième du total étant séparé en trois prises, que le malade prendra à sept heures, à dix heures du matin & à cinq heures du soir; il est avantageux que le malade boive aussi chaque jour, s'il est possible, six livres d'eau, dans laquelle on aura fait bouillir six drachmes de salsepareille, ce qui fera sa boisson journalière. Pendant les neuf jours employés à l'usage du syrop, le malade restera dans son lit; il continuera pendant trente

& un autres jours l'usage de la tisane de salsepareille : il pourra sortir, s'il fait beau, ayant soin de rentrer chez lui avant le coucher du soleil. Pendant les quarante jours le malade ne mangera à dîner qu'une soupe de riz avec un peu de poulet ou de veau rôti, sans sel ni poivre : le souper sera de même. Ce remède opère par les sueurs, par les urines ou par les selles.

M. Leroi a encore employé avec succès la préparation suivante contre les mêmes maladies.

Prenez deux gros de sublimé corrosif, une demi-once de mercure crud ; éteignez-le avec le sublimé en versant peu à peu du suc de limon, & ensuite ajoutez cinq onces de fleur de farine ; mêlez très-exactement en y joignant encore du suc de limon ; faites du tout une masse qui doit être partagée en pilules de deux ou trois grains. Vingt-quatre grains de ces pilules contiennent à peu-près un grain de sublimé. On doit commencer par une petite dose ; deux ou trois grains de ces pilules suffisent d'abord ; on augmente peu à peu en proportionnant toujours la quantité au tempérament, & avec les précautions nécessaires. M. Leroi en a retiré des avantages.

XIV. *Sur le traitement de la rage.* Le 8 & le 9 décembre 1775, un loup enragé mordit quinze personnes dans le Mâconnois. On sait que M. Blais, médecin à Cluny, les traita avec le plus grand soin suivant une méthode qui fut alors indiquée par M. de Lassone, & qui a été depuis si répandue qu'il seroit inutile de l'exposer ici. Nous nous contenterons d'en rapporter les effets constatés en avril 1780, moment où nous écrivons cet article.

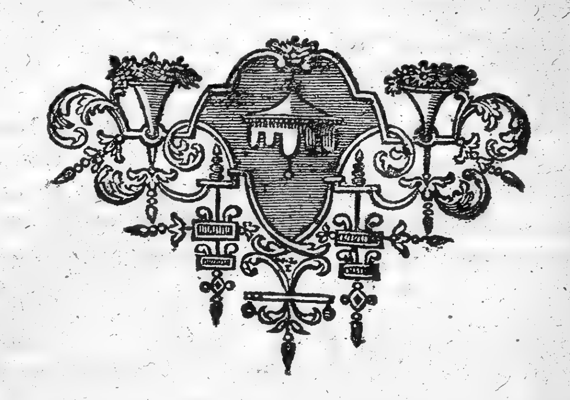
Sur quinze personnes mordues par le loup enragé, quatre sont mortes le vingt-quatrieme & le vingt-sixieme jour de la morsure dans les accès de la rage la plus horrible, sans avoir pris d'autres remèdes que ceux qu'une routine aveugle prescrit dans la province. Parmi les onze autres malades un a succombé après un jour de traitement ; le second après vingt jours, & le troisième auquel ses parens n'ont pas permis de finir son traitement & qu'ils ont emmené de force, a péri trois semaines après avoir quitté. De huit autres personnes mordues, traitées avec soin & renvoyées le 5 février, une a été attaquée le 11 mars de l'hydrophobie, & a péri le 13 ; on assure que quatre jours avant cet accès, le sujet dont il s'agit avoit introduit le bras droit dans la gorge d'un bœuf qu'on croyoit enragé ; mais il n'est pas dit qu'il ait été mordu. Un autre est mort en mars la même année d'une fievre aiguë qui n'avoit aucun rapport avec l'hydrophobie. Les six qui restoient ont vécu pendant trois

ans dans l'état de la santé la plus parfaite, après lequel temps un est mort de pleurésie: les cinq autres se portent bien.

La Société royale a desiré, ainsi que M. de Lassone, que l'on donnât au public les renseignemens les plus exacts sur les suites d'un événement aussi fâcheux, & sur les effets du traitement administré.

M. Blais, notre correspondant, auquel nous devons ces détails, a ajouté l'observation suivante.

En 1766, le 1er septembre, deux enfans de la province d'Igi furent mordus par un chien enragé. M. Blais fit scarifier les plaies; il les fit laver avec de l'eau salée: les frictions mercurielles furent continuées pendant trois semaines: les enfans ne burent que de l'eau de tilleul & ne mangèrent que de la soupe; ils prirent matin & soir des bains de pieds dans l'eau tiède: la guérison fut complette. Un autre enfant de la paroisse de Saint-Maurice fut mordu le même jour par le même chien; il ne fut point traité & il mourut hydrophobe.





CHIRURGIE.

Résultat des expériences faites sur les propriétés de l'air fixé, appliqué au traitement de plusieurs maladies externes & chirurgicales. Par M. de Lalouette fils.

AUPARAVANT que Beccher, Boyle & Stahl eussent observé & décrit avec soin ce qui se passe dans la putréfaction, on n'avoit qu'une idée confuse de cette opération, qui, en détruisant un corps, en reproduit un grand nombre d'autres.

La théorie de la putréfaction étant établie par des expériences exactes & par des observations authentiques, il étoit naturel de rechercher les moyens propres à en arrêter les progrès; & l'on a vu MM. Pringle à Londres, Macbride à Dublin, Coulas à Montpellier, Gaber à Turin, & Mme d'Arconville à Paris, s'occuper successivement de ce travail important.

En même temps que les physiciens ont dirigé leurs vues vers ces différens objets, la découverte des gas leur a fourni un nouveau procédé pour donner des entraves à la putréfaction, & dès ce moment on a conseillé l'usage de l'air fixé dans le traitement des maladies aiguës & chroniques; on a vanté les bons effets de l'eau qui en étoit imprégnée, administrée aux malades attaqués de fièvre putride; on a fait

faire uſage aux matelots de la drèche & des ſubſtances qui en contenoient beaucoup; enfin l'on a célébré de toutes parts ſes ſuccès dans le traitement des ulcères & des cancers.

Au milieu de tant d'éloges prodigués à un remède nouveau, la Société ne devoit pas reſter indifférente. Ayant déja nommé des commiſſaires pour ſuivre les effets de l'électricité & de l'aimant dans le traitement de pluſieurs maladies, elle a cru devoir en nommer auſſi pour faire des tentatives avec l'air fixé, & j'ai été chargé du détail de ces expériences.

Après avoir eu recours aux avis de pluſieurs habiles chimiſtes, & m'être ſuffiſamment exercé dans le manuel des opérations néceſſaires au ſuccès de cette entrepriſe, le public en a été inſtruit, & il s'eſt préſenté un grand nombre de malades; mais pluſieurs ſe ſont rebutés & découragés en peu de temps, ſoit parce que l'application de l'air fixé eſt très-fatiguante, ſoit parce qu'elle eſt quelquefois douloureuſe, ſoit enfin parce qu'elle eſt malheureuſement le plus ſouvent inutile. Le nombre de ceux qui ont ſuivi cette méthode avec conſtance, s'eſt réduit à quatorze; & quoiqu'il ſoit en apparence peu conſidérable, il ſurpaſſe cependant beaucoup celui dont chaque obſervateur a fait juſqu'ici mention.

Pour remplir les intentions de la Société, j'ai tenu un journal exact de ces quatorze obſervations, & même de pluſieurs autres, qui, quoiqu'incomplettes, n'ont pas laiſſé de fournir des renſeignemens utiles. Ces détails ont été communiqués à la Société dans ſes ſéances particulières; nous nous contenterons d'en préſenter aujourd'hui le réſultat, que nous ne regardons, & que nous prions qu'on ne regarde que comme le commencement d'un travail que nous ſuivons avec tout le zèle que ces recherches exigent, & qui ſera publié dans ſon entier, lorſqu'il ſera plus avancé.

Parmi les différentes eſpèces de gas, on a choiſi l'air fixé de préférence, pour l'employer dans la pratique de la médecine.

Je me ſuis ſervi de celui qui ſe dégage de la craie par l'intermède

l'intermède de l'acide vitriolique. Je l'ai fait paſſer dans deux veſſies qui communiquoient enſemble par le moyen d'un tuyau, dont une étoit ouverte, & dans l'orifice de laquelle la partie malade étoit enveloppée, les mains d'un aide étant placées ſur la circonférence pour l'aſſujettir. En preſſant la ſeconde veſſie, le fluide aériforme étoit dirigé vers la première, & par conſéquent vers la ſurface ſur laquelle je voulois l'appliquer.

J'ai fait prendre intérieurement à pluſieurs des malades que j'ai traités, de l'eau fortement imprégnée d'air fixé, & j'ai placé ſur les parties ulcérées des linges & de la charpie que j'ai eu ſoin de faire imbiber ſouvent avec cette même eau.

Les maladies que j'ai eſſayé de combattre avec ces différens procédés, ont été 1°. des ulcères au ſein, aux jambes & à l'utérus, dont les uns offroient des ſignes d'inflammation, & les autres étoient livides & donnoient des marques d'atonie; 2°. des excoriations éréſipélateuſes ou dartreuſes; 3°. des tumeurs ſquirreuſes & cancéreuſes en différens états.

L'effet général & le plus commun du bain d'air fixé ſur un ulcère, a été le ſuivant. L'application de ce fluide n'excitoit aucune ſenſation douloureuſe: immédiatement après qu'elle étoit finie, la partie malade paroiſſoit plus mouillée qu'auparavant par un fluide qui n'étoit point puriforme, mais aqueux ou ſéreux; bientôt cette humidité diſparoiſſoit & la plaie ſuppuroit moins dans l'intervalle de chaque panſement. Souvent l'inflammation ſuccédoit après un certain nombre d'applications; & ſi l'on ne traitoit pas convenablement, ou ſi l'on inſiſtoit trop long-temps ſur cette méthode, l'inflammation étoit ſuivie d'une fonte conſidérable, qui augmentoit la ſurface de l'ulcère.

Ce qui a apporté le plus de différence dans les effets produits par l'application de ce moyen, a été la tenſion des ſolides, ou leur laxité, leur diſpoſition à la phlogoſe ou à l'inertie, leur ſéchereſſe ou leur humidité, enfin leur inflammation ou leur affaiſſement.

Dans tous les cas où la peau ayant été affectée superficiellement, la sensibilité de la région ulcérée s'étoit jointe à la rougeur des bords, la suppuration étant ichoreuse & très-abondante, l'usage de l'air fixé a produit de la douleur, du gonflement, de la sécheresse & de la fièvre, & il a fallu l'abandonner en peu de jours, pour recourir aux émolliens & aux relâchans.

Le résultat a été le même dans le traitement des ulcères peu profonds, étendus & environnés d'un rouge foncé, de pellicules farineuses, de croûtes, ou d'une éruption dartreuse.

Dans tous les ulcères accompagnés d'un gonflement ou d'une disposition inflammatoire vers leurs bords ou dans leurs fonds, l'air fixé, après un certain nombre d'applications, a augmenté la phlogose & diminué l'évacuation.

Le seul cas où ce moyen ait eu du succès, a été dans le traitement des ulcères pâles, livides, avec relâchement dans les solides, empâtement du tissu cellulaire & suppuration très-abondante.

J'ai remarqué que l'air fixé a souvent augmenté l'accroissement des végétations ou champignons charnus

J'ai eu deux fois occasion de faire cette remarque. Malheureusement je ne me suis point apperçu que ce gas soit un remède capable de guérir les cancers; il en est seulement dont il diminue les douleurs, & dans le traitement desquels il produit quelques bons effets. Ce sont les cancers ouverts profondément, & dont les chairs sont abreuvées par des humeurs putrides & abondantes : alors le bain d'air fixé déterge la plaie, diminue l'évacuation des matières sanieuses, donne aux chairs une meilleure apparence, & produit quelquefois un ou deux points de cicatrice : mais lorsque ces progrès sont à un certain degré, on n'obtient plus aucun avantage; une nouvelle fonte survient & toutes les espérances s'évanouissent. C'est ce que j'ai eu occasion d'observer sur un cancer à l'œil, sur un second au sein, & sur un troisième à l'utérus.

Les tumeurs ſquirreuſes très-ſenſibles & qui commencent à s'ulcérer, ſont irritées par l'application de l'air fixé, qui en accélère la dégénéreſcence.

Il eſt eſſentiel de remarquer que ſi l'on prolonge trop long-temps l'uſage de ces moyens, lorſque l'ulcère ſe deſsèche, l'expérience a prouvé que l'on doit craindre les accidens de la métaſtaſe de l'humeur dont on a empêché la ſortie.

Des faits qui ont été obſervés & des réflexions auxquelles ils ont donné lieu, on peut conclure ce qui ſuit :

L'air fixé doit être regardé comme un léger ſtyptique, qui agit ſur les fibres en les irritant, & ſur les humeurs à la manière des antiſeptiques & à raiſon de ſon acidité. Comme il porte de l'aſtriction, ſon uſage peut avoir des ſuites fâcheuſes, s'il eſt appliqué ſur des fibres tendues, ſenſibles & irritables. Si au contraire elles ſont lâches, il en ranime le ton : étant mêlé avec les humeurs qui baignent une ſolution de continuité, il fait ce que l'air des efferveſcences produit ſur les mêlanges alimentaires qui tendent à ſe corrompre : il arrête les progrès de la putréfaction ; mais cet effet ne paroît être que local & paſſager ; il n'agit point ſur la cauſe, & le mal, après s'être arrêté, perſiſte ſouvent. Employé trop long-temps, il eſt rare qu'il ne produiſe pas des accidens d'inflammation. Son application peut donc être utile, ſi l'on n'y a recours que dans le traitement des ulcères qui ne ſont point diſpoſés à la phlogoſe, ſi l'on ſait le ſuſpendre à propos lorſque la circonſtance l'exige, ſi l'on a la plus grande attention à prévenir les effets de la métaſtaſe, & ſi on l'emploie, ſans trop y inſiſter & concurremment avec les autres moyens, pour donner de la conſiſtance aux chairs affaiſſées & pour diminuer l'abondance de la ſuppuration ichoreuſe.

Nous deſirerions bien que le réſultat de notre travail à ce ſujet fût plus avantageux : nous ne négligerons rien, en le continuant, pour qu'il le devienne, & nous en rendrons également compte au public.

OPÉRATION CÉSARIENNE,

Pratiquée avec ſuccès ſur une dame de vingt-huit ans, le 31 août 1778. Par M. Hennequin, chirurgien à Charleville.

UNE dame âgée de vingt-huit ans, d'une très-petite taille & groſſe de ſon premier enfant, reſſentit le ſamedi 29 août 1778 des douleurs pour accoucher; les eaux étant écoulées le lendemain, le cordon ombilical ſortit & l'enfant préſenta le coude; je fis des tentatives inutiles pour introduire la main dans la matrice, me propoſant de retourner l'enfant en ſaiſiſſant ſes pieds. Les os du baſſin étoient ſi étroits que l'introduction de la main fût impoſſible. Je propoſai l'opération céſarienne, & elle fut faite le lundi 31 au matin.

On ouvrit avec le biſtouri le côté droit du bas-ventre à la diſtance de pluſieurs travers de doigt de la ligne blanche. On fit une plaie de huit pouces de longueur à la peau. Le péritoine fut ouvert à l'aide de la ſonde crénelée, ainſi que la matrice à laquelle on fit une inciſion de ſept pouces de longueur. La plaie de la matrice étoit correſpondante à celle du bas-ventre, & laiſſoit voir l'enfant. Ces inciſions ne firent pas couler une palette de ſang. On tira ſans déchirure un enfant mâle d'une groſſeur plus qu'ordinaire, très-bien conformé dans toutes ſes parties, mais ſans vie. On pourvut enſuite à l'extraction du placenta; on nettoya la matrice des caillots de ſang contenus dans ſa capacité. On réduiſit l'épiploon qui s'étoit préſenté à la plaie; on en conſerva une portion à l'angle ſupérieur pour maintenir les inteſtins; on aſſujettit les bords de la plaie avec trois points de ſuture, & on panſa à l'ordinaire.

La malade ſoutint l'opération avec un courage peu commun, ſans foibleſſe ni plaintes. Le pouls fut fébrile & ſerré dans le reſte de la journée. On la mit à l'eau d'orge & à l'eau de poulet. Le ſoir on donna la liqueur minérale anodyne d'Hoffmann dans l'eau de laitue. La nuit fut inquiette, agitée. L'eſtomac ſe remplit de flatuoſités. La malade éprouva un reſſerrement douloureux au bas de la poitrine, des nauſées, un vomiſſement d'une liqueur verte, jaune: les vuidanges ſortirent abondamment.

Le mardi 7 septembre au matin, la plaie étoit belle : les accidens susdits subsistoient ; on donna une potion calmante. La malade dormit trois heures & resta assoupie le reste de la journée. On donna la décoction d'orge avec une tête de pavots & le syrop de nymphæa. Le soir le pouls étoit très-serré, très-fréquent & la soif considérable. On donna un julep rafraîchissant : la nuit fut inquiette ; la malade éprouva beaucoup de mal-aise & des suffocations : elle rendit beaucoup de vents par la bouche. Vers deux heures après minuit on fit prendre une potion calmante. La malade dormit deux heures & demie & se trouva mieux : les vuidanges sortoient toujours bien.

Le mercredi 2 au matin, le pouls étoit moins serré, mais fréquent. La malade étoit dans une sorte de coma léger. On fit sortir par la plaie des caillots de sang. Le pansement se fit comme à l'ordinaire avec un digestif simple & des embrocations huileuses sur le ventre. Les lochies couloient facilement, ainsi que l'urine. On ajouta le syrop d'armoise à l'eau d'orge pour boisson ordinaire. L'après-midi la malade éprouva des coliques assez vives. Le ventre étoit gonflé, les boyaux distendus par les vents, & la bouche amère. La malade n'avoit rien rendu depuis le dimanche 30 août. On donna un lavement émollient & une potion carminative par cuillerées ; elle rendit seulement l'eau du lavement. Le ventre fut moins douloureux & la nuit assez bonne. Il y eut trois heures de sommeil, ensuite un vomissement de matières aigres, verdâtres, amères. Les lochies couloient toujours bien, ainsi que les urines.

Le jeudi 3 au matin, mal-aise général : pouls petit, serré : vents, hoquet, nausées, vomissement abondant d'une liqueur verdâtre : continuation de la potion susdite : lavemens avec une décoction émolliente & l'électuaire lénitif : évacuation abondante de matières fécales : liberté des urines : lochies à l'ordinaire. Le soir sortie de gros caillots de sang par la plaie : boisson ordinaire : quelques tasses de thé : nuit bonne : cinq heures de sommeil non interrompu.

Le vendredi 4 au matin, évacuation spontanée de matières bilieuses par les selles : pouls fébrile : chaleur à la peau : soif : lavement émollient : selles bilieuses. Pour boisson, le syrop de violette dans de l'eau avec le nitre à petite dose. L'après midi & le soir grand mal-aise : douleur des reins : gonflement, tension dans la région hypogastrique : prominence de la vessie : douleur vers le siége & dans tout l'abdomen : dysurie : diminution des lochies :

pouls dur & très-fébrile : urines abondantes & libres pendant toute la nuit : julep rafraîchissant : fomentations émollientes : trois heures de sommeil paisible pendant la nuit.

Le samedi 5 au matin, pouls médiocrement fébrile : le ventre moins tendu, moins douloureux : rétablissement des lochies : la tête nette : pansement très-mollet : situation plus horizontale : lavement émollient, quoique la malade eût évacué le matin : boisson ordinaire : fomentations : injections émollientes par le vagin : diarrhée bilieuse dans la journée : lochies laiteuses : peau moite : les mamelles ni gonflées ni douloureuses : distension considérable du colon par des flatuosités. Le soir fièvre modérée : potion carminative & calmante : eau de menthe ajoutée à la boisson ordinaire : peu de sommeil pendant la nuit : point de douleur : diarrhée bilieuse : urines abondantes : explosion d'une quantité prodigieuse de vents par l'anus : moîteur générale.

Le dimanche 6, pouls très-peu fébrile : le ventre détendu, peu douloureux : les bords de la plaie moins rouges, moins gonflés, mouillés d'une liqueur blanchâtre un peu épaisse : la plaie belle : la région de la matrice détendue, ramollie. Pour boisson, le petit-lait : continuation de la diarrhée : moîteur à la peau : lochies moins abondantes : urines libres & troubles. Le soir plaie belle : apparence de pus : nuit tranquille : sueur abondante.

Le lundi 7 au matin, le pouls presque naturel : le bas-ventre encore plus détendu : plaie belle : bouillon préparé avec du veau, de la volaille, très-peu de bœuf, du riz & du cerfeuil : trois cuillerées de vin de Rota : boisson susdite : diarrhée biliosa laiteuse : lochies peu abondantes : nuit fort bonne.

Le mardi 8, pouls naturel : pus à la plaie : faim : même bouillon : même boisson : un peu de vin de Malaga. Le soir moîteur à la peau : nuit très-bonne : six heures de sommeil : deux selles bilieuses.

Le mercredi 9, pouls très-bon : plaie belle : pus bien conditionné : bouillon : vin de Malaga : gelée de viande : boisson susdite : abdomen très-détendu, la matrice cédant à la pression : quatre selles bilieuses : cessation des lochies : nuit excellente.

Le jeudi 10, décollement de l'épiploon d'avec les bords supérieurs de la plaie : extirpation d'une portion de l'épiploon macérée par le pansement : hémorrhagie arrêtée par l'agaric de chêne : rapprochement des lèvres de la plaie : fièvre dans la journée : diarrhée abondante. Le soir pouls meilleur, peu fébrile : nuit excellente : sommeil de six heures.

Le vendredi 11, ventre mollet: suppuration abondante: pus bien conditionné: point de fièvre: potage au riz: vin de Malaga: cessation de la diarrhée: nuit bonne.

Le samedi 12, même état, même régime: point de fièvre: point de diarrhée: douleur aiguë à la cuisse gauche dans la journée: nuit bonne.

Le dimanche 13, même état, même régime: apparence de bouffissure au fond de la plaie.

Le lundi 14, plaie pâle: peau de l'abdomen empâtée, œdématiée: potage au riz: épinars à dîner: douleur à la cuisse: nuit bonne: selle dans laquelle la malade a rendu les épinars non digérés.

Le mardi 15, bords de la plaie gonflés, pâles: pus séreux: chicorée cuite à dîner. Le soir, pus séreux, abondant: pouls petit: les jambes & les cuisses œdématiées: nuit bonne: sept heures de sommeil.

Le mercredi 16 au matin, plaie pâle: pus aqueux: bords de la plaie très-gonflés, œdémateux, comme macérés: bouffissure universelle: pouls petit, fréquent: point d'injection: pansement à sec: à dîner du poulet rôti: pour boisson la décoction de la racine d'arundo avec le vin de Bourgogne. Dans la journée trois verres d'un apozême fait avec la chicorée, le cerfeuil & le sel de Duobus. Avant la première & la troisième dose d'apozême, un demi-gros d'un opiat préparé avec la rhubarbe & l'extrait de fumeterre: trois selles bilieuses: point de douleur. Le soir injection avec le vin miellé: fomentations avec la décoction de sauge & de quinquina dans le vin. La nuit évacuation abondante de sérosités par la plaie: selles biliosо-séreuses: urines abondantes: trois heures de sommeil: douleurs à la cuisse depuis quatre heures du matin jusqu'à huit.

Le jeudi 17, plaie plus animée: bords moins œdémateux, plus fermes: pus séreux: pouls plus développé: pansement comme la veille. A déjeûner un œuf frais: à dîner un morceau de perdreau rôti: boisson susdite: continuation de l'opiat & de l'apozême: quatre selles séroso-bilieuses: nuit bonne.

Le vendredi 18, évacuation abondante de sérosités par la plaie: pus plus consistant: même traitement: même régime: quatre selles comme la veille: nuit bonne.

Le samedi 19, diminution considérable de la bouffissure: pus moins séreux: deux verres d'apozême amer: mal-aise général avec frisson: fièvre: enrouement: maux de cœur: l'appétit bon:

cinq ſelles bilieuſes. Le ſoir peu de fièvre : douleur conſidérable à la cuiſſe gauche : pus conſiſtant : nuit tranquille : ſueur. La malade avoit eu froid la nuit précédente : la poitrine étoit peu couverte ; on n'avoit point allumé de feu dans ſon appartement.

Le dimanche 20, bouffiſſure encore moindre : plaie belle : pus bien conditionné : pouls naturel : poulet rôti à dîner : boiſſon d'eau pure avec le vin de Bourgogne : deux verres d'apozême amer : quatre ſelles bilieuſes : nuit bonne.

Le lundi 21, plaie belle : pus conſiſtant, mais en petite quantité : diſparition de la bouffiſſure : abſtinence de médicamens : la journée bonne : la nuit excellente : ſommeil pendant toute la nuit : point de douleur à la cuiſſe : deux ſelles bilieuſes.

Le mardi 22, plaie belle : peu de pus : pouls naturel : à dîner un potage & une côtelette de mouton : à goûter une pêche en compotte. Le ſoir peſanteur à l'eſtomac : maux de cœur : deux ſelles dans la nuit avec tranchées : thé pour boiſſon : ſommeil pendant cinq heures.

Le mercredi 23, plaie belle : peu de pus : point d'injection : panſement ſec : point de viande dans la journée : deux doſes de l'apozême ſuſdit : nuit bonne : trois ſelles bilieuſes dans la nuit.

Le jeudi 24, raprochement des lèvres de la plaie : peu de pus : commencement de la cicatrice aux deux angles de la plaie : continuation de l'apozême : pêche à l'eau à dîner : deux ſelles bilieuſes : nuit excellente.

A cette époque j'ai ceſſé de tenir un journal de l'état de la malade. On n'employoit plus aux panſemens que la charpie sèche & un bandage contentif. La malade continuoit l'uſage de l'apozême à deux verres par jour. Elle obſervoit un régime nourriſſant : l'eau & le vin de Bourgogne pour boiſſon : la bouffiſſure étoit abſolument diſſipée.

Les douleurs à la cuiſſe avoient diſparu depuis dix ou douze jours. La plaie ſe rempliſſoit & ſe cicatriſoit de plus en plus. L'appétit étoit vigoureux : l'embonpoint reparoiſſoit : les nuits étoient excellentes. Le 16 & le 17 octobre, la malade ſentit quelques picottemens à la plaie & un engourdiſſement douloureux à la cuiſſe gauche. Le dix-ſept elle éprouva du mal-aiſe dans l'après-midi. Le pouls avoit une ſorte de dureté & de fréquence. Il ſortoit par le vagin une liqueur rouſsâtre en petite quantité. Du 20 au 24e, jour de l'opération, le pus avoit coulé aſſez abondamment par le vagin.

La

La nuit du 18 octobre, les règles parurent: elles durèrent vingt-quatre heures & rétablirent le calme.

Quelques jours après on revint à l'apozême, qui fut continué pendant trois jours; puis on purgea pour la dernière fois; & le premier novembre la plaie se trouva parfaitement cicatrisée. La malade, qui depuis l'époque de ses règles se promenoit dans son appartement, fut en état d'aller à l'église.

Actuellement la malade jouit de la meilleure santé: elle a le teint frais & le ventre libre, avantage dont elle ne jouissoit point avant l'opération: elle n'éprouve aucune espèce de douleur.

De cet exposé simple & fidèle il résulte:

1°. Que les phénomènes qui se sont présentés pendant les premiers jours de l'opération, étoient des accidens sympathiques dépendans de l'état convulsif des parties nerveuses & membraneuses, & qu'ils ont été le produit de la douleur. C'est à cette cause que l'on doit rapporter les vents, les rôts, les hoquets, les nausées, le vomissement d'une liqueur verte, &c.

2°. Que la diarrhée bilieuse a été occasionnée par l'usage abondant des boissons délayantes & relâchantes. Ces boissons ont dû relâcher la fibre naturellement roide chez elle & délayer la bile, &, par cette double action, la déterminer à couler abondamment dans le canal intestinal, & à produire une diarrhée utile que l'on a eu fort à cœur de soutenir au lieu de s'en inquiéter.

3°. Que les douleurs à la cuisse gauche qui ont succédé à la suppression de la diarrhée séroso-bilieuse, semblent devoir être attribuées au reflux de l'humeur laiteuse sur cette partie.

Cette observation nous a paru d'autant plus intéressante à conserver, que tous les détails en sont exposés dans un journal très-exact.

M. Colombier, présent à l'assemblée où elle a été lue, a fait mention d'une opération césarienne également faite avec succès à Sainte-Menehould, par M. Buyret, en 1752, en présence de MM. Colombier père, & Toutblanc, docteurs en médecine.



PREMIÈRE OBSERVATION

Sur un épanchement de ſang dans la veſſie. Par M. de la Perche fils, médecin, correſpondant à Tonneins en Guienne.

JE fus appellé le 28 décembre 1776, dans la paroiſſe de Fauillet, diocèſe d'Agen, pour voir M. Sarrès, âgé de ſoixante-dix-ſept ans, plus robuſte, plus vigoureux qu'on ne l'eſt ordinairement à cet âge; mais ſujet depuis quinze ans à une rétention d'urine ſi conſidérable, que depuis environ dix ans il ne rend ſes urines que par le ſecours de l'algalie, dont il s'eſt accoutumé à ſe ſervir lui-même: ſon état eſt une vraie iſchurie complete & habituelle que rien n'a pu guérir, & qu'il gardera vraiſemblablement toute ſa vie.

Je trouvai le malade dans l'état le plus triſte & le plus déſeſpéré; depuis trois jours il n'avoit pas rendu une ſeule goutte d'urine, & le ſecours de l'algalie étoit devenu inutile. Il ſouffroit dans la région de la veſſie & à l'extrémité du conduit les douleurs les plus cruelles; le pouls étoit plein & le viſage allumé; les yeux hagards exprimoient ſa ſouffrance; ſa veſſie, dont le tact faiſoit appercevoir l'élévation au-deſſus du baſſin, regorgeoit; & les vaiſſeaux hémorrhoïdaux, prodigieuſement gonflés, étoient douloureux.

Je fis ſonder le malade, mais ſans aucune eſpèce d'évacuation: cette tentative ne fut cependant point inutile, & la ſortie de l'algalie fut ſuivie d'une obſervation eſſentielle. J'apperçus des caillots de ſang grumelé, collés aux ouvertures de la ſonde, qui rendoient inutiles le jeu & le ſecours de cet inſtrument; je ne doutai point alors que la veſſie ne fût remplie d'un ſang grumelé.

Je préſumai que le col de la veſſie étoit dans un état de gonflement & de diſtenſion, & rempli de veines variqueuſes, ſemblables aux vaiſſeaux du fondement; l'algalie avoit ouvert quelqu'une de ces varices, d'où l'hémorrhagie intérieure étoit ſurvenue.

On ſçait que le ſang qui coule des reins ſe grumèle rarement, qu'il ſe mêle intimement avec l'urine, & ſuivant ſon abondance

la charge d'une couleur plus ou moins foncée; celui au contraire qui vient du col de la vessie se grumèle d'abord sans se mêler avec l'urine.

Voulant pourvoir à la pléthore locale, & connoissant le rapport des vaisseaux de la vessie avec les hémorrhoïdaux, je fis ouvrir avec la lancette les veines hémorrhoïdales, & le malade fut placé sur un bain de vapeurs; j'espérois par-là lui procurer quelque soulagement.

Ces tentatives donnèrent en effet un peu de relâche; mais la vessie ne se dégorgeant point, ce n'étoit qu'un calme trompeur: le danger n'en étoit pas moins pressant.

On ne pouvoit espérer par des tisanes de pouvoir dissoudre les grumeaux de sang. La voie des injections n'étoit point praticable: la vessie regorgeoit. Le seul secours qu'offre l'histoire de la médecine, & que conseillent comme dernière ressource plusieurs auteurs, Houillier à leur tête, c'est la section comme dans l'opération de la taille: *ubi grumescit sanguis, summum est periculum, etsi medicamentis non cesserit, inciso perinæo molienda curatio est, ad vitandam corruptionem & mortem.* Et dans un autre endroit: *Quibus si nihil efficitur, inciso perinæo, quo modo calculi educi debent, molienda curatio.* Mais la vessie & ses dépendances presqu'enflammées ne permettoient point cette opération, qui exige d'ailleurs une main exercée.

Déconcerté par ces difficultés, je conçus l'idée d'une pompe aspirante, & j'en fabriquai une dans l'instant, qui eut le succès le plus heureux & le plus complet.

J'introduisis dans la vessie une algalie, au manche de laquelle j'adaptai la canule d'une petite seringue à injection, enduite de cire grasse, pour rompre toute communication avec l'air extérieur: je pompai, & au premier coup de piston, je vis, avec un plaisir difficile à rendre, l'algalie remplie d'une colonne de sang grumelé. L'opération fut répétée plusieurs fois, toujours avec le même succès, lorsqu'enfin je vis couler un sang liquide, très-noir: il en sortit d'abord sans interruption quatre à cinq onces; de nouveaux caillots en interrompant le cours, la pompe factice les entraînoit au dehors, & le flux recommençoit de nouveau; peu à peu la vessie se dégorgea; l'urine parut sur la fin très-sanglante & les douleurs se calmèrent. Ainsi fut conservé un malade qui périssoit nécessairement sans ce secours.

Quoique l'instrument grossier, & tel que les circonstances urgentes pouvoient le permettre, eût très-bien réussi dans un cas

ſi épineux, quoiqu'il eût produit des effets ſi déciſifs ; je ſentis cependant la néceſſité de le rectifier, pour le rendre d'un ſecours plus facile & plus prompt, & afin d'abréger le travail du chirurgien & les ſouffrances du malade. La canule de la ſeringue dont je me ſervis, n'ayant qu'une très-petite ouverture preſque capillaire, l'entrée dans le corps de la ſeringue étoit interdite aux grumeaux de ſang ; l'algalie ſeule s'en rempliſſoit, & à chaque coup de piſton, j'étois obligé de retirer la ſonde pour la vuider ; ce qui fatiguoit le malade, & rendoit l'opération très-longue. Je crois être parvenu à la rectifier.

J'ai fait couper un pouce & demi du manche d'une algalie, & cette portion retranchée a été adaptée pour canule à une ſeringue à injection. Au lieu & place de cette portion retranchée, j'ai fait ſouder au manche de l'algalie un tuyau cylindrique, de même métal & de la même longueur que la portion retranchée, mais d'un calibre aſſez grand pour recevoir dans ſon entier la nouvelle canule de la ſeringue. Par ce mécaniſme la nouvelle canule enduite de cire graſſe introduite dans le tuyau ſoudé au manche de l'algalie, peut former un tuyau cylindrique égal & ſans interruption, depuis la veſſie juſques dans le corps de la ſeringue. Ainſi rien n'empêche qu'à chaque coup de piſton le corps de la ſeringue ne ſe rempliſſe de ſang grumelé, qui ne trouvera point d'obſtacle ; ainſi il ne ſera plus néceſſaire de retirer l'algalie ; il ſuffira d'enlever la ſeringue pour la vuider, ce qui abrégera beaucoup l'opération que je propoſe.

SECONDE OBSERVATION

Sur un épanchement de ſang dans la veſſie ; par le même.

JE fus appellé le 19 novembre 1776 auprès de M. Bertrand, juge de Clairac, âgé de ſoixante-ſeize ans. Il s'agiſſoit d'une ſuppreſſion totale d'urine pour laquelle le malade avoit été ſondé ſans ſuccès. Le chirurgien, exercé dans ſon art (M. Serres) & ſur lequel on pouvoit compter, m'aſſuroit avoir aiſément pénétré dans la veſſie.

Le malade ne pouvoit reſter ni dans ſon lit ni dans ſon fauteuil, obligé par les vives douleurs qu'il ſentoit à la région hy-

pogaſtrique de parcourir ſon appartement, les mains fortement appliquées ſur cette partie : le pouls étoit plein ſans être fougueux. Ayant fait placer le malade ſur ſon lit & dans une ſituation convenable, il fut aiſé d'appercevoir à la tumeur que formoit la veſſie au-deſſus du baſſin, qu'elle regorgoit ; & les douleurs partant de cette région, c'étoit là qu'on devoit rapporter le principe du mal. Le malade fut ſondé en ma préſence ; l'algalie pénétra avec aſſez de facilité, mais ne produiſit d'autre évacuation que celle de quelques gouttes d'un ſang noirâtre qui paroiſſoit avoir croupi.

Je n'héſitai point à annoncer un épanchement de ſang dont j'ignorois encore la cauſe ; & inſtruit par ma propre expérience, ſans m'arrêter aux ſecours généraux & ordinaires de l'art, j'eus recours aux mêmes moyens, c'eſt-à-dire, à l'algalie & à la ſeringue à injection : l'une & l'autre ayant été jointes en forme de pompe aſpirante, le ſuccès fut complet ; il ſortit environ une livre & demie de ſang tant caillé que liquide & noirâtre. La veſſie n'étant plus diſtendue, les douleurs ſe diſſipèrent. L'urine très-colorée & très-ſanglante ſuivit bientôt & ne tarda pas à devenir belle & naturelle.

Ce malade étoit ſujet à la goutte, dont depuis pluſieurs années il n'avoit éprouvé aucune atteinte ; j'eus tout lieu de croire que l'humeur arthritique s'étant portée ſur le col de la veſſie, y avoit produit douleur, tenſion & engorgement des vaiſſeaux, d'où s'en étoit ſuivi l'ouverture de quelques uns & l'épanchement de ſang dans la veſſie. Je fus confirmé dans cette idée ſur l'origine du mal, parce qu'auſſi-tôt que la veſſie fut délivrée, la goutte ſe manifeſta ſur le genou droit ; un reſte d'engorgement ſur le col de la veſſie interceptant encore le cours naturel de l'urine, elle ſe remplit de nouveau, mais ſeulement d'urine, & devint douloureuſe. La goutte fixée au genou diſparut dans ce moment, & n'y revint que lorſque, par le moyen de la ſonde, la veſſie eut été de nouveau débarraſſée. Cette alternative ſe fit remarquer juſqu'à trois fois.

Ne doutant plus alors de la nature de la maladie, & voulant y mettre fin, la ſonde fut placée à demeure, &, dans la vue de fixer l'humeur arthritique ſur les extrémités inférieures, les pieds furent enveloppés de moutarde juſqu'aux malléoles. L'impatience du malade ne permit pas de l'y laiſſer auſſi long-temps qu'il auroit été néceſſaire, & ſon effet fut incomplet. L'humeur s'y fixa quelque temps, & le malade fut alors plus tranquille ; mais ſe déplaçant de nouveau, elle redevint flottante & ſembla ſe jouer, pour

ainsi dire, en se portant d'une partie sur l'autre. Alors, pour opérer un effet plus décisif, je fis appliquer un vésicatoire sur chaque tarse, dont l'effet fut des plus heureux : la goutte s'y fixa irrévocablement, & le malade fut délivré de tous ces accidens.

ADDITION. Nous joindrons à ces faits une observation du même genre, dont M. de S. Julien, membre distingué du collège royal de chirurgie, a bien voulu faire part à l'un d'entre nous *.

* M. Hallé.

Il fut appellé il y a environ quatre ans pour un joaillier nommé M. Massyi, qui demeuroit dans la maison de M. Lecomte, orfèvre-joaillier, quai des orfèvres. M. Massyi étoit malade d'une retention d'urine, & étoit dans un danger pressant. La vessie gonflée distendoit prodigieusement le ventre. M. de S. Julien le sonde, l'urine sort, le malade revient à lui. L'entrée de la vessie avoit offert quelque obstacle au passage de l'instrument. La nature de la résistance apprit à cet habile chirurgien, instruit d'ailleurs par une longue expérience & par une grande habitude, que l'obstacle étoit formé par des tumeurs variqueuses ou hémorrhoïdales de la vessie. Le malade se voyant dans le cas d'avoir fréquemment recours à la sonde, pria M. de S. Julien de lui enseigner à se sonder lui-même. Il y parvint ; mais ce chirurgien sage le prévint du danger qu'il y avoit qu'il ne forçât & ne rompit les hémorroïdes qui gênoient l'introduction de la sonde. Malgré cet avertissement le malade continua à se sonder, & réussit plusieurs fois ; mais ce qui avoit été prévu arriva ; les vaisseaux furent rompus, le sang s'accumula dans la vessie, & l'on appella de nouveau M. de S. Julien. C'étoit l'après-midi. Il introduisit la sonde, vuida une partie du sang, fit des injections qui délayèrent en partie les caillots retenus dans la vessie & soulagèrent le malade, qui se flattoit d'une prompte guérison. Vers les onze heures du soir, la vessie se remplit de nouveau ; le sang ne se faisoit plus jour au travers de la sonde : on introduisit des sondes de différens calibres, le sang sortoit à peine, & bouchoit le canal. On mit le malade dans un bain qui modéra les douleurs en établissant le relâchement, & dont la chaleur aida un peu la dissolution & la sortie des caillots. Le malade fut soulagé ; mais dans la nuit une nouvelle hémorrhagie ayant rempli la vessie, il fut réduit à l'état le plus effrayant. La distension étoit portée au dernier point, & les convulsions s'y étoient jointes. La sonde introduite ne donnoit point d'issue au sang, & le premier effort qu'on fit pour injecter de l'eau tiède, fut suivi d'un tel effet, que le malade parut prêt à périr, tant la distension de la vessie étoit extrême. Dans

ces circonſtances, la ponction au périnée n'auroit préſenté que l'avantage d'un canal moins long, mais auſſi étroit que celui de la ſonde, & que les caillots n'auroient pas eu moins de peine à franchir. La ſection eût été plus sûre pour procurer une évacuation prompte, mais elle étoit dangereuſe dans le cas d'hémorroïdes, & peut-être n'auroit-on pas pu ſe rendre maître de l'hémorrhagie. D'ailleurs on n'avoit pas les ſecours & les aides néceſſaires à cette opération, & le malade ſeroit probablement mort au milieu des apprêts. La néceſſité ſuggéra un moyen auſſi sûr que commode. Au lieu de continuer ſes tentatives pour l'injection, M. de S. Julien fit vuider la ſeringue, l'adapta à la ſonde comme auparavant; mais s'en ſervit comme d'une pompe aſpirante; par ce moyen il tira de la veſſie, à pluſieurs repriſes, environ pluſieurs palettes de ſang caillé, qui céda promptement à l'effet du piſton. Dès le premier eſſai le malade s'écria, *vous me ſauvez la vie!* Il fut parfaitement guéri & il vit encore. Il faut remarquer ici que la ſonde qui a ſervi dans cette circonſtance, n'eſt point coupée à l'ancienne manière, mais ouverte ſeulement ſur les deux côtés. On comprend aiſément l'impoſſibilité & le danger de cette opération, ſi elle étoit tentée avec une autre ſonde, & combien elle a dû être facile & sûre avec celle qu'on a employée.

OBSERVATIONS DIVERSES.

I. *Sur l'uſage interne de l'aſſa-fœtida dans le traitement de la carie*; par M. Beerenbroeck, correſpondant à Bruxelles. M. Teden, chirurgien allemand, a publié un ouvrage dans lequel il loue beaucoup ce remède. M. Beerenbroeck l'a employé avec ſuccès dans les mêmes vues. Sa formule eſt la ſuivante: Prenez une once d'aſſa-fœtida, & autant qu'il faut d'un ſyrop quelconque pour en former des pilules d'un ſcrupule chacune. Le malade doit en prendre deux par jour; ſouvent la doſe a été portée juſqu'à ſix. L'expérience a appris à M. Beerenbroeck que cette préparation ne convient pas également dans les différens cas où la carie eſt dûe à un vice interne.

La réſine de gaïac broyée avec un peu de chaux & de ſucre, & étendue enſuite dans la boiſſon, a ſouvent réuſſi dans le traitement des caries vénériennes.

II. *Sur l'opération de la taille dite à deux temps*; par M. Beauvais de Préau, correſpondant à Orléans.

Au mois de juin 1770, M. le Monnier, docteur, profeſſeur de médecine en l'univerſité de Bourges, fut appellé à trois lieues de cette ville pour y voir une jeune fille domeſtique, âgée de ſeize ans, attaquée de la pierre depuis environ deux ans. Avant que M. le Monnier la vît, elle avoit été ſondée par des chirurgiens qui, malgré les inſtances du maître & de la malade, refusèrent de l'opérer. Ils alléguèrent pour prétexte l'extrême foibleſſe & l'état affreux d'émaciation du ſujet. Ces conſidérations n'alarmèrent point M. le Monnier, quoique la foibleſſe & la maigreur fuſſent augmentées lorſqu'on le conſulta. Cet habile médecin jugea que les forces de la malade étoient encore aſſez conſidérables pour ſupporter l'opération. En conſéquence il ſe détermina à la faire faire ſous ſes yeux par un jeune chirurgien des environs. Il me fit l'honneur de m'appeller à cette opération, pour laquelle on ne ſe ſervit que d'une ſonde crénelée & d'un lithotome ordinaire. L'inciſion de l'urèthre ayant été faite, l'opérateur introduiſit la tenette. Il parvint avec aſſez de difficulté à charger la pierre; mais elle préſenta la plus grande réſiſtance lorſqu'on voulut l'extraire. On jugea qu'elle étoit adhérente au fond de la veſſie, & en conſéquence nous arrêtâmes, après quelques tentatives inutilement réitérées, que l'on attendroit la ſuppuration. Trois jours après la pierre qui tenoit par ſa plus groſſe extrémité à un kiſte, s'en détacha, & ſe préſenta d'elle-même à l'ouverture de la plaie. Le chirurgien n'eut beſoin que de faire un peu de dilatation, eu égard au volume conſidérable du calcul qui ſurpaſſoit en groſſeur un œuf de poule. Il en fit l'extraction avec beaucoup de facilité. La plaie continua à ſuppurer convenablement: elle ſe ferma enſuite d'elle-même. La malade reprit peu à peu ſes forces & ſon embonpoint.

Au mois de juin 1774, il ſe préſenta à l'hôtel-dieu d'Orléans le nommé Lambert, âgé de cinquante-ſept ans, d'une conſtitution forte & robuſte, pour y être taillé. On le ſoumit à cette opération le 18 au matin, quoiqu'il eût déjeûné copieuſement, ce qu'on ignoroit alors. M. Bertrand, chirurgien lithotomiſte, après douze ou quinze minutes de travail, ne put parvenir à charger la pierre. Il fut décidé en conſéquence, ſur-tout d'après l'avis de feu M. le Blanc, célèbre chirurgien d'Orléans, qu'on remettroit l'extraction du calcul à un autre jour, & qu'on attendroit que les efforts ſalutaires de la nature préparaſſent ſa ſortie de la veſſie. Le

ſuccès

ſuccès répondit aux eſpérances qu'on en avoit ; la pierre qui ſe préſentoit à l'ouverture de la plaie fut tirée avec facilité deux jours après par le moyen des doigts : elle peſoit une once deux gros. Après un traitement ordinaire, le malade ſortit très-bien guéri dans le commencement du mois d'août ſuivant.

III. *Sur une imperforation de matrice.* Il y a dans cette obſervation, faite & communiquée par M. Rathieu, chirurgien de l'hôpital de Langres, des circonſtances qui la rendent intéreſſante. La malade âgée de dix-huit ans, qui en été le ſujet, après avoir éprouvé pendant tout un hiver une tenſion douloureuſe dans la région de la matrice, de la douleur aux aînes & aux reins, paſſa l'été dans un meilleur état. L'hiver ſuivant les accidens redoublèrent ; les ſuffocations, les inſomnies, les laſſitudes, les douleurs de tête s'y joignirent : les mammelles ſe gonflèrent & devinrent plus ſenſibles : le viſage parut rouge & enflammé : le ſang coula du nez à diverſes repriſes, & la région hypogaſtrique s'éleva conſidérablement. M. Rathieu ayant touché & examiné la malade, s'apperçut que la matrice étoit très-développée, & qu'elle occupoit une grande partie de la cavité abdominale ; l'imperforation de l'utérus étant conſtatée, on procéda, mais trop tard, à l'opération. M. Rathieu ſe ſervit du lithotome de M. Thomas ; la pointe de cet inſtrument étant cachée ſous ſon doigt, il l'enfonça & dilata un peu : il ſortit au moins trois pintes de ſang noir & épais : cette évacuation fut ſuivie d'un calme qui n'eut pas une longue durée : l'inflammation ſe manifeſta, & la malade périt à la ſuite. L'ouverture du cadavre fit voir les ovaires dans leur état naturel, & un caillot de ſang noir contenu dans la matrice qui étoit revenue ſur elle-même, à peu-près comme elle l'eſt le ſixiéme jour de l'accouchement.

L'imperforation du vagin doit être bien diſtinguée de celle de l'utérus ; l'on ne peut s'empêcher d'être étonné que ce viſcère ait acquis un auſſi grand degré de développement, hors l'état de groſſeſſe.

IV. *Sur un écartement des ſymphiſes des os du baſſin.* M. Hennequin, chirurgien à Charleville, a obſervé dans un accouchement très-laborieux, un écartement de près d'un pouce & demi entre les os pubis, & un éloignement notable des faces iléo-ſacrées. Cet écartement a eu lieu ſur une femme de vingt-huit

ans; il s'est fait promptement & avec bruit, & la femme a été long-temps chancelante.

V. *Sur la chirurgie infusoire.* M. Regnaudot, correspondant à la Guadeloupe, a publié en 1778 une dissertation latine à ce sujet, dont ces observations, envoyées à la Société, sont la suite. On peut lire dans Etmuller les succès qui ont été attribués, lorsque cet auteur écrivoit, à la chirurgie infusoire [1]; on injectoit alors dans les veines l'infusion de séné, des teintures, de l'eau ordinaire, de l'eau nitrée, différentes eaux distillées, des baumes, des huiles & de la solution d'opium, & on assuroit avoir guéri par ce moyen le scorbut, la maladie vénérienne, les dartres, les fièvres intermittentes, &c. M. Regnaudot persuadé que cette méthode, qui a dans ce moment quelques partisans en Allemagne, pourroit être utile, surtout dans le cas où l'estomac a perdu presque tout son ressort, & dans les asphyxies, où il n'est question que de porter sur des fibres irritables un aiguillon capable de les stimuler, a fait de nouvelles tentatives dans ce genre.

Les expériences qu'il rapporte n'ont pas été heureuses; dans l'une ayant injecté une demi-cuillerée d'une légère infusion de feuilles de séné dans la veine médiane du bras gauche, il ne s'en est suivi qu'un mal de tête assez considérable; dans l'autre expérience ayant introduit par la même voie à peu près une once de la même infusion, une demi-heure après le malade a vomi plusieurs fois: il a été purgé & il a éprouvé un fort accès de fièvre. Dans la troisième ayant injecté dans la veine du bras trois onces d'infusion de gaïac, adoucie avec de la colle de poisson, la fièvre est survenue; le froid a été vif: les douleurs de ventre ont été très-aiguës, & le malade a évacué deux fois. Dans une autre tentative dix onces de dissolution de gomme arabique ont occasionné un frisson considérable, beaucoup de fièvre, des sueurs, & trois évacuations abdominales; les purgatifs injectés ont presque toujours excité le vomissement, & les remèdes les plus doux ont allumé la fièvre & provoqué des selles; malgré ces inconvéniens, M. Regnaudot ne désespère pas que l'on ne puisse tirer un parti avantageux de cette méthode, dont Lower, Elsholz & un moderne qui a publié ses essais dans les *Journaux de Gottingue*, ont rapporté les succès [2.] C'est

---

[1] *Vide major. prodr. chirurg. infus.* & Ettmull. *Dissert. de chirurg. infus.*
[2] *Vide chirurg.* Lorberkranz.

ſur-tout dans les cas où il faut irriter la nature trop lente, & dans ceux où il eſt utile d'exciter la fièvre, que l'auteur en attend de bons effets. Quelques eſpérances que l'on conçoive de pareilles tentatives, on ne ſauroit y mettre trop de circonſpection & de prudence, & ſur-tout il faut prendre garde qu'elles ne nous ramènent aux chimères de la transfuſion.

L'opération ſe fait de la manière ſuivante : on ſe ſert d'une ſeringue ſemblable à celle que les oculiſtes emploient pour les points lacrymaux ; après avoir mis la veine à nud, on l'ouvre & on y introduit un petit tuyau dans lequel entre l'extrémité de la ſeringue ſuſdite.

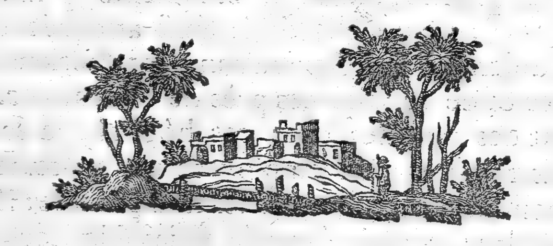
Explication des figures, planche III.

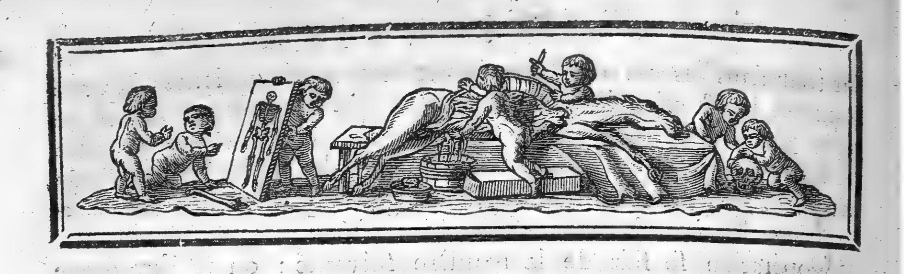
Fig. 8, tuyau qui ſe viſſe ſur une petite ſeringue à injection ; *a*, pavillon qui ſe viſſe ; *b*, extrémité deſtinée à être introduite dans les petits tubes, 9, 10, 11.

Figure 9, petit tube recourbé que l'on introduit dans la veine ; *a*, pavillon ; *b*, coude du tube ; *c*, ſon extrémité.

Figures 10 & 11, autres petits tubes d'une forme un peu différente.

N. B. Ces inſtrumens ont été deſſinés à Paris, d'après des modèles envoyés de Leyde.





ANATOMIE.

OBSERVATION

Sur un ulcère carcinomateux au cœur ; avec l'hiſtoire de la maladie & de l'ouverture du cadavre. Par M. Carcaſſone, correſpondant à Perpignan.

Une fille de vingt-deux ans, que ſa mauvaiſe conduite avoit fait renfermer à l'hôpital du refuge de Perpignan, ſe plaignit, à ſon entrée dans cette maiſon, d'une peſanteur dans l'intérieur de la poitrine, qui répondoit vis-à-vis de la mammelle gauche, entre la cinquième & la ſixième des vraies côtes : comme elle étoit auſſi attaquée d'un écoulement virulent, de pluſieurs chancres vénériens à la vulve, de ragades & de condilômes près de l'anus, &c. chargé du traitement des malades dans cet hôpital, je la paſſai par les grands remèdes, en employant un traitement mixte, qui fut conduit avec toute l'attention poſſible ; il dura deux mois, pendant leſquels j'eus la ſatisfaction de voir diſparoître inſenſiblement tous les ſymptômes de cette maladie vénérienne.

Cinq à ſix mois après le traitement anti-vénérien, cette fille qui ſe plaignoit toujours de la même peſanteur à la poitrine, éprouva de plus une douleur pongitive à la même

région, qui lui répondoit depuis la partie latérale externe de la mammelle gauche, jusqu'à la partie moyenne latérale gauche du sternum. La malade comparoit sa douleur à des coups d'aiguille donnés par intervalle.

Une faim canine la tourmenta pendant une année, ce qui l'obligeoit à manger très-souvent; mais peu de temps après elle étoit forcée à se présenter à la garde-robe, & elle rendoit des alimens à moitié digérés. Son pouls étoit petit, fréquent & entrecoupé. Dans les vives douleurs le battement du pouls se suspendoit pendant quelques secondes. Elle étoit sujette à des foiblesses d'estomac, & à des syncopes dont elle revenoit avec plus ou moins de facilité dans certaines occasions.

A mesure que la maladie faisoit des progrès, elle ne pouvoit rester qu'assise, un peu panchée en arrière sur le côté gauche, ou sur le devant de la poitrine.

Cette douleur qui a duré environ deux années, augmenta graduellement; les syncopes furent plus fréquentes, les plaintes & les gémissemens redoublèrent, principalement lorsqu'elle approcha de sa fin. Une année avant sa mort, le dégoût succéda à la faim.

Une diète adoucissante & tempérante, des remèdes calmans & anodyns dont il fallut graduellement augmenter la dose, l'usage du lait, celui des purgatifs minoratifs employés selon les indications, celui de l'extrait de petite joubarbe avec les absorbans, les panades, les crêmes de riz, &c. contribuèrent à la soutenir pendant la durée de son mal.

L'ouverture du cadavre, que je fis en présence de deux de mes confrères, nous démontra que je ne m'étois pas trompé dans l'espèce de maladie que j'avois caractérisée d'ulcère au cœur; nous trouvâmes avec surprise à l'ouverture de la poitrine, une espèce de carcinome qui avoit entamé non-seulement la pointe, mais encore une grande partie de ce muscle. Le péricarde étoit tout rongé, à l'exception de quelques petits lambeaux qui existoient

encore du côté de la base, de même que sur la face postérieure du cœur. Dans la cavité gauche de la poitrine nous trouvâmes environ trois pintes d'une liqueur séreuse, blanchâtre & glaireuse.

La portion de l'ulcère qui répondoit à la partie latérale & au fond du ventricule droit du cœur, ne laissoit entr'elle & ce ventricule que quelques fibres musculaires qui formoient une toile très-mince, & qui furent aisément rompues par une légère pression de mon doigt. La portion de l'ulcère qui répondoit au fond du ventricule gauche, avoit entr'elle & ce ventricule un peu plus d'épaisseur. L'oreillette droite participoit au gonflement & à la dureté squirreuse du cœur, dans le temps que la gauche n'en étoit pas affectée. Les vaisseaux de la substance de cet organe étoient variqueux. Sa dureté étoit si considérable, que le scapel y rencontroit la même résistance que les cartilages font ordinairement éprouver. Le gonflement de ce viscère étoit tel, qu'il y avoit onze pouces huit lignes de circonférence au-dessous des oreillettes, & que l'ulcère avoit neuf pouces deux lignes & demie. Il ne s'offrit rien de remarquable dans la cavité droite de la poitrine, dans celle du bas-ventre, ni dans celle de la tête.

M. Carcassone a donné à la Société toutes les preuves qu'elle a désirées pour constater la vérité de cette observation, une des plus rares que présente l'histoire de la médecine.



OBSERVATIONS ANATOMIQUES,

Par M. Vicq d'Azyr.

J'AI réuni dans cet article des observations sur les glandes de la vésicule du fiel, sur la membrane pupillaire du fœtus, & sur les mouvemens de pronation & de supination.

I. *Sur les glandes de la vésicule du fiel.* On sait que dans toutes les parties du corps humain qui sont mouillées par un fluide âcre ou qui peut le devenir, on trouve des glandes destinées à séparer une humeur glutineuse. Elles sont de la nature de celles qu'on appelle criptes ou glandes passives suivant le langage de M. Bordeu [1]. Quelques unes sont faciles à observer, telles que les buccales & les palatines; les autres sont peu considérables, & ne s'apperçoivent que dans quelques circonstances & à l'aide de certains procédés.

Les glandes de la vésicule du fiel sont dans ce cas; elles sont plus marquées dans le bœuf, dans le cochon, & en général dans les quadrupèdes [2] que dans l'homme. Les auteurs qui en ont donné des figures varient beaucoup sur leur volume. Ruysch les a annoncées dans la cinquième de ses Épîtres, *Figure III*, & lorsqu'on les cherche dans cette figure, on les voit à peine. Bianchi, *Tome II*, *Planche VII*, *Figure III*, les a représentées plus considérables & comme des corps arrondis, désignés par autant de petits cercles. Suivant lui, elles sont placées sous la tunique nerveuse & dans l'épaisseur de celle qu'il appelle glanduleuse proprement dite, & qu'il dit être transparente [3]. Quoique Fanton & Santorini en aient parlé moins au long, cependant ce qu'ils en ont dit est exact: le dernier les a appellées du nom de *pori muciferi* [4], ce qui indique qu'il en connoissoit bien l'usage. Winslow les regardoit comme des

---

[1] Voyez le *Traité des glandes* de Bordeu, *in-12*.

[2] Trew a décrit ces glandes dans plusieurs animaux.

[3] Bianchi, *Hist. hep.* tom. II, pag. 978.

[4] Differt. anat.

lacunes [5], & il a remarqué, après plusieurs autres anatomistes, qu'elles sont plus rapprochées près du col de la vésicule. M. Lieutaud [6] a dit la même chose, & M. de Haller, auquel ces différentes autorités n'ont point échappé, a écrit qu'il y a des sujets dans lesquels on ne les apperçoit point [7]; mais que leur existence ayant été démontrée plusieurs fois, on ne doit point les nier, parce qu'il est difficile de les faire voir; enfin M. Sabatier [8] a éprouvé les mêmes obstacles dans ce genre de dissection, & il a observé près du col de la vésicule plusieurs pores dont la membrane interne est percée, & qu'il dit avoir été pris pour des glandes.

Ayant injecté avec les plus grandes précautions, pendant l'hiver dernier, plusieurs sujets dans le dessein d'examiner les vaisseaux & les glandes des intestins grêles, je m'apperçus que les membranes de la vésicule du fiel étoient épaissies & bien injectées. L'ayant ouverte, je vis avec plaisir de petites éminences entourées de vaisseaux, que je reconnus facilement pour les glandes de cet organe; je les ai trouvées depuis sur un sujet qui avoit été injecté par M. Fragonard, dont les talens dans ce genre de préparation sont connus, & je les ai observées avec le microscope de Dellebarre & avec différentes loupes. M. Fossier, dessinateur de la Société, les a vues ainsi que moi, & il les a dessinées dans deux différens états de grossissement, & telles qu'il les a observées lui-même. Il est essentiel de remarquer que la lentille de Dellebarre N° I, dont je me suis servi pour la seconde observation, produit un effet très-considérable. Quoiqu'elles paroissent plus nombreuses près du col, elles se trouvent cependant dans toute l'étendue de la surface interne: elles sont placées dans l'épaisseur de la membrane cellulaire qui soutient la réticulaire ou villeuse. Leur consistance est assez ferme; elles sont arrondies & un peu alongées: leur grosseur naturelle approche de celle de la tête d'une très-petite épingle. J'ai apperçu avec une forte loupe un petit orifice sur l'extrémité de quelques unes; il n'y a entre elles aucune disposition symmétrique ou régulière, & en général elles sont distribuées le long des fibres qui semblent former le réseau de la membrane interne. Cette démonstration est en effet très-difficile à faire sur un grand nombre de sujets, & je ne dois pas oublier de dire que ceux dans

[5] Exposit. anat. tom. IV, n°. 295, pag. 119 & 120.

[6] *Anat. histor.* tom. II, pag. 234, nouvelle édit. de 1777.

[7] *Non perpetuò reperiuntur*, tom. VI, pag. 527.

[8] T. II, pag. 300.

lesquels je l'ai faite, n'ont offert ni dans le foie ni dans la vésicule aucune trace quelconque de maladie.

Ces glandes sont la source de l'humeur muqueuse qui lubréfie les parois de la vésicule, qui s'amasse dans sa cavité lorsqu'un corps étranger, une squirrosité ou une ligature ont intercepté le passage de la bile par le conduit cystique, & qui forme des concrétions différentes des calcus biliaires en ce qu'elles ne surnagent point dans l'eau & qu'elles ne sont point inflammables. Plusieurs auteurs ont admis une bile particulière filtrée dans ces glandes. Parmi les modernes Van-Swieten a sur-tout défendu cette opinion [1]; mais le *mucus* dont nous avons parlé est le seul qui s'y sépare & qui la remplisse lorsque la bile du foie ne peut y parvenir. On voit quelquefois ces mêmes glandes obstruées & les membranes épaissies. Bennet [2] en fournit un exemple frappant. Il trouva tout le col de la vésicule squirreux & parsemé de petites tumeurs rondes dans le cadavre d'un homme mort d'une maladie du foie. J'ai fait la même remarque dans celui d'un mélancolique mort à la suite d'une hydropisie.

Explication des figures, planche III.

Figure 5, glandes de la vésicule du fiel, vues simplement avec une loupe.

Figure 6, glandes de la vésicule du fiel, vues avec la lentille moyenne du microscope du sieur Dellebarre.

A, *B*, *C*, *D* dans les deux figures, montrent un morçeau de la membrane vésiculaire.

D, une des glandes; *a*, orifice de la glande; *b*, un des replis longitudinaux de la membrane interne; *c*, un des replis situés transversalement.

II. *Sur la membrane pupillaire du fœtus.* Parmi les parties propres au fœtus on compte la membrane pupillaire, qui ferme l'ouverture de la prunelle avant le septième mois de conception. Wachendorf l'a décrite en 1740, & il l'a regardée comme étant constamment d'une couleur brune ou noire. Deux ans après M. de Haller publia une dissertation sur cette membrane, dont il ne trouva point la couleur telle que Wachendorf l'avoit avancé. M. Albinus, qui en a

[1] Tom. III: *Vide commentar. in aphoris. Boheraav.* 1749.

[2] *Theatr. tabi. exercitati. dinn. XX.*

réclamé la découverte, en a donné deux figures, dans l'une desquelles il a seulement désigné la place qu'elle occupe; dans l'autre il en a représenté les vaisseaux, mais trop en petit & d'une manière peu satisfaisante; c'est ce qui m'a déterminé à en donner une figure que je crois plus exacte: je l'ai fait dessiner d'après le grossissement de la lentille N°. IV du microscope de Dellebarre (*Figure 7*).

Si on ouvre la cornée avec dextérité, l'humeur aqueuse de la chambre postérieure ne coule point, étant retenue par la membrane pupillaire qui se déchire très-facilement dans cette préparation; j'ai remarqué que dans les fœtus où elle se recontre, la différence entre les deux chambres aqueuses est moindre que dans l'adulte. C'est en ouvrant le globe en arrière que l'on parvient le plus aisément à voir la membrane pupillaire intacte. On ne peut la confondre qu'avec la membrane crystaline; mais le grand nombre de vaisseaux qui se distribuent dans celle dont il s'agit la font aisément reconnoître; ils se dirigent presque tous de la circonférence vers le centre en serpentant plus ou moins, & ils ont cela de particulier qu'ils s'anastomosent peu entre eux. Zinn a eu raison d'assurer qu'ils sont fournis par les vaisseaux de l'iris; mais il n'en a pas donné une idée convenable en disant qu'ils forment un réseau: la membrane pupillaire offre un disque avec des vaisseaux de forme radiée.

Explication de la figure 7, planche III.

A, *B*, C, *F*, disque de la membrane pupillaire, vue au microscope de Dellebarre avec la lentille moyenne.

E, un des petits troncs des vaisseaux, dont la membrane pupillaire est parsemée. Les rameaux s'en détachent à angle aigu.

D, centre de la membrane pupillaire où les vaisseaux aboutissent.

III. *Problême anatomique relatif aux mouvemens de pronation & de supination.*

L'os du coude se meut-il dans la supination & dans la pronation; & s'il se déplace, quels mouvemens exécute-t-il?

LES articulations par lesquelles l'os du bras est joint avec ceux de l'avant-bras & ces derniers entre eux, sont très-compliquées & difficiles à déterminer. Ceux qui les ont comparées à une char-

nière & à une couliſſe ont eu une bien mauvaiſe idée d'un auſſi beau mécaniſme. On ſait que le ligament que j'appelle huméro-cubital, la capſule & les trouſſeaux ligamenteux acceſſoires aſſujettiſſent tellement l'os du coude, que les mouvemens de flexion & d'extenſion ſont les ſeuls dont il ſoit ſuſceptible. Si, pour s'en convaincre, on dépouille abſolument l'avant-bras d'un cadavre des chairs qui l'environnent, il eſt facile de s'aſſurer, en faiſant différens efforts, que l'os du coude ne peut ſe mouvoir ſur les côtés. L'os du rayon ſuit les mouvemens de ce dernier, avec cette différence que ſon extenſion eſt plus bornée, ſa tête reſtant toujours en avant. De plus, il roule ſur lui-même, mais il ne peut s'écarter dans aucune circonſtance de l'os du coude, à moins que le ligament coronaire & ſes acceſſoires ne ſoient rompus ou relâchés. Inférieurement l'os du coude lui fournit un appui par le moyen d'une tête ſur laquelle il exécute la pronation & la ſupination. L'axe de ces mouvemens peut être repréſenté par une ligne qui paſſeroit du centre de l'éminence radiale de l'os humérus dans le milieu de la tête de l'os du coude qui ſoutient le rayon. Ces mouvemens expriment donc le ſegment d'un cône dont la pointe eſt dirigée vers l'os du bras, & ils en décrivent à peu près une moitié.

Les auteurs les plus exacts ont diſtingué deux eſpèces de pronation & de ſupination; la première ſe fait par le mouvement des deux os de l'avant-bras ſeulement, & la ſeconde eſt augmentée par le roulement de la tête de l'os humérus dans la cavité de l'omoplate. L'attitude qui tient le milieu entre la plus forte élévation & le plus grand abaiſſement de l'os du bras, eſt celle qui favoriſe le plus la pronation & la ſupination, parce qu'alors la tête humérale préſentant le centre de ſon hémiſphère à ſa cavité, peut rouler ſur elle-même d'une manière plus étendue.

Ces connoiſſances bien établies nous mènent à la ſolution du problême. 1°. *L'os du coude ſe meut-il dans la pronation & dans la ſupination?*

Nous ne nous arrêterons point à parler des auteurs qui ont mal à propos admis la poſſibilité des mouvemens latéraux du coude dans ſon ginglime. Il nous ſuffira de citer parmi les modernes les deux anatomiſtes qui ont donné la deſcription la plus exacte & la plus complette du ſquelette humain, Winſlow & M. Bertin. Le premier a avancé dans des obſervations lues à l'académie royale des ſciences & dans ſon expoſition anatomique, (*Tome II, N° 995*) que l'extrémité carpienne de l'os du coude ſe meut ſenſiblement dans la pronation & la ſupination, & qu'elle trace un demi-cercle à

contre-ſens (*Ibidem*, *N°.* 996) de celui que décrit l'os du rayon. Le ſecond regarde le déplacement de l'os du coude dans la pronation & la ſupination, comme n'étant qu'une apparence trompeuſe (*Tome III*, *page* 345) & ſemblable en quelque ſorte au mouvement dont les étoiles paroiſſent jouir, lorſque quelques corps opaques paſſent entre elles & nos yeux, ou au mouvement apparent du rivage lorſqu'on eſt porté ſur un vaiſſeau.

Pour décider cette queſtion rendue indéciſe par l'oppoſition de deux anatomiſtes auſſi célèbres, j'ai fait les tentatives ſuivantes.

1°. Le bras & l'avant-bras ayant été mis abſolument à nud, & l'avant-bras ayant été fléchi & maintenu vers ſon extrémité humérale par une perſonne vigoureuſe qui l'embraſſoit avec les deux mains, j'ai placé l'apophyſe ſtiloïde cubitale au-deſſus d'une pointe fixée ſur une table; ayant enſuite roulé doucement la main ſur elle-même, j'ai obſervé que l'os du coude a ceſſé de correſpondre au corps aigu, & qu'en exécutant la pronation, cet os a été au devant de la pointe dont il s'eſt écarté dans la ſupination.

2°. Ayant placé l'avant-bras ployé & mis à nud ſur une couche de glaiſe horiſontale, & ayant exécuté enſuite la pronation, il s'eſt fait un enfoncement oblique dans la glaiſe, qui n'a point eu lieu dans la ſupination.

Si à ces deux eſſais on ajoute la ſimple inſpection, on ne pourra révoquer en doute le mouvement de l'os du coude dans cette circonſtance.

2°. *Si l'os du coude ſe déplace dans la pronation & dans la ſupination, quels mouvemens exécute-t-il?*

Winſlow eſt le ſeul qui ait tenté d'en rendre raiſon d'une manière convenable; car les auteurs qui en avoient parlé avant lui, l'avoient attribué, comme nous l'avons dit plus haut, à un déplacement latéral dans le ginglime. Suivant lui, ces petits mouvemens d'élévation, d'abaiſſement, d'adduction & d'abduction ſont produits par une rotation de l'os du bras, l'omoplate étant tenue ferme dans cette action. (*Tome II*, *N°* 997).

Mais en ſuppoſant l'avant-bras fléchi ſur le bras, & celui-ci placé le long de la poitrine, le mouvement de rotation de l'humérus ne pourra qu'approcher ou éloigner du tronc les os de l'avant-bras auxquels ce déplacement fait ſur un plan horiſontal ſera commun: l'explication de Winſlow eſt donc vicieuſe d'après cette ſeule réflexion. Nous ajouterons qu'en examinant & en palpant avec ſoin le bras d'un homme ſitué dans l'attitude que nous venons de déterminer, tandis que la pronation & la ſupination ſe

font, les muſcles ne paroiſſent point être dans l'état de contraction, ſi l'on en excepte le biceps qui eſt compté parmi les ſupinateurs, & dont aucun des uſages n'eſt relatif à la rotation de l'os du bras.

Puiſqu'il eſt bien prouvé 1°. que l'os humérus, lorſque l'avant-bras eſt ployé, ne participe point à la pronation & à la ſupination qui ſont alors moins étendues; 2°. que l'os du coude ne peut ſe mouvoir ſur les côtés; 3°. que cependant il ſe déplace dans ſon extrémité carpienne, lorſque l'on roule la main ſur elle-même: ne doit-on pas conclure que l'os du coude ſe fléchit alors & s'étend alternativement d'une manière à la vérité peu conſidérable, mais qui l'eſt cependant aſſez pour être ſuſceptible de démonſtration, & qui ſe fait dans l'ordre ſuivant:

En même temps que le rond, le quarré pronateur & le radial externe font rouler le rayon en dedans & en bas, les extenſeurs du coude ſe contractent aſſez pour porter un peu l'extrémité carpienne de l'os du coude en arrière, & la pronation devient par ce moyen plus facile & plus complette.

Dans la ſupination au contraire, tandis que les radiaux longs & externes, le biceps & le court ſupinateur portent le rayon en dehors, le brachial antérieur fléchit un peu l'os du coude, & accélère la ſupination en relevant l'extrémité carpienne de cet os.

Si l'on ſe rappelle que la poulie qui le reçoit ſur l'humérus eſt oblique de dehors en dedans, on concevra aiſément pourquoi, en ſe fléchiſſant, il ſe rapproche de la poirrine, & comment il s'en écarte dans l'extenſion. Par la même raiſon, la ligne décrite par ſon extrémité carpienne dans la pronation & dans la ſupination doit être oblique & d'autant plus ſenſible que l'os du coude peut être regardé comme le rayon d'un cercle dont le mouvement à la circonférence eſt très-marqué, tandis qu'il eſt imperceptible au centre. Ces légères extenſions & flexions ſe combinent ſi facilement avec la pronation & la ſupination, que dans l'avant-bras d'un cadavre dépouillé de tous ſes muſcles, la dernière ne va jamais ſans la première, comme je m'en ſuis convaincu par des expériences & des diſſections multipliées.

On doit encore y faire entrer pour quelque choſe la torſion de la main qui donne à ces mouvemens toute l'extenſion poſſible.

La ſolution de ce problême n'eſt pas un objet de ſimple curioſité; elle peut jetter du jour ſur la théorie de la luxation du radius ſuivant ſa longueur, & ſur les diaſtaſes; c'eſt ce qui m'a engagé à la communiquer à la Société.

DESCRIPTION

De deux masses de cheveux trouvées par M. Baudamant, chirurgien de Verdun, dans l'estomac & les intestins d'un jeune garçon âgé de seize ans.

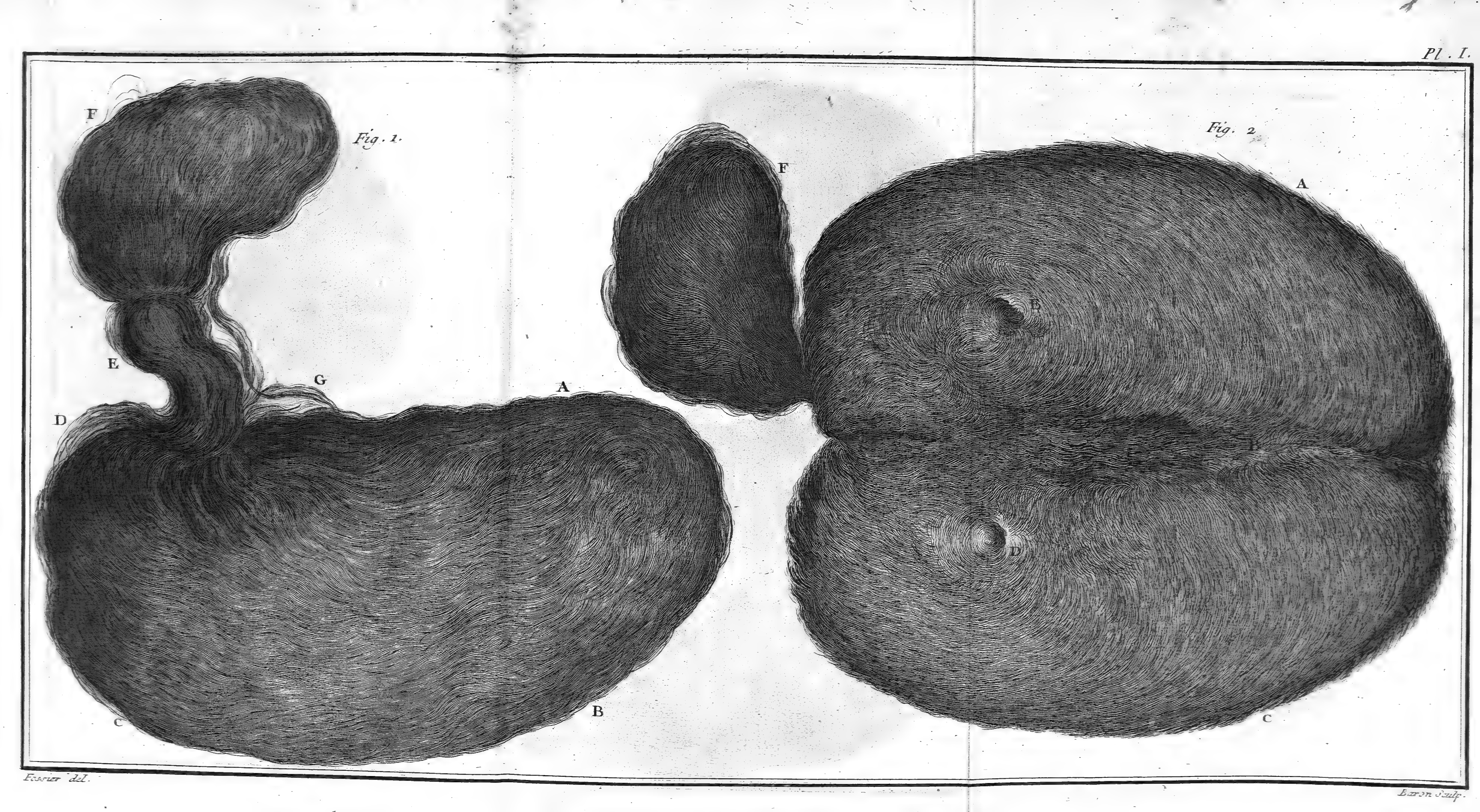
CETTE observation, qui a été lue dans la séance tenue par la Société, le 11 mai 1779, a été insérée depuis dans le *Journal de médecine*, cahier de décembre même année, page 507.

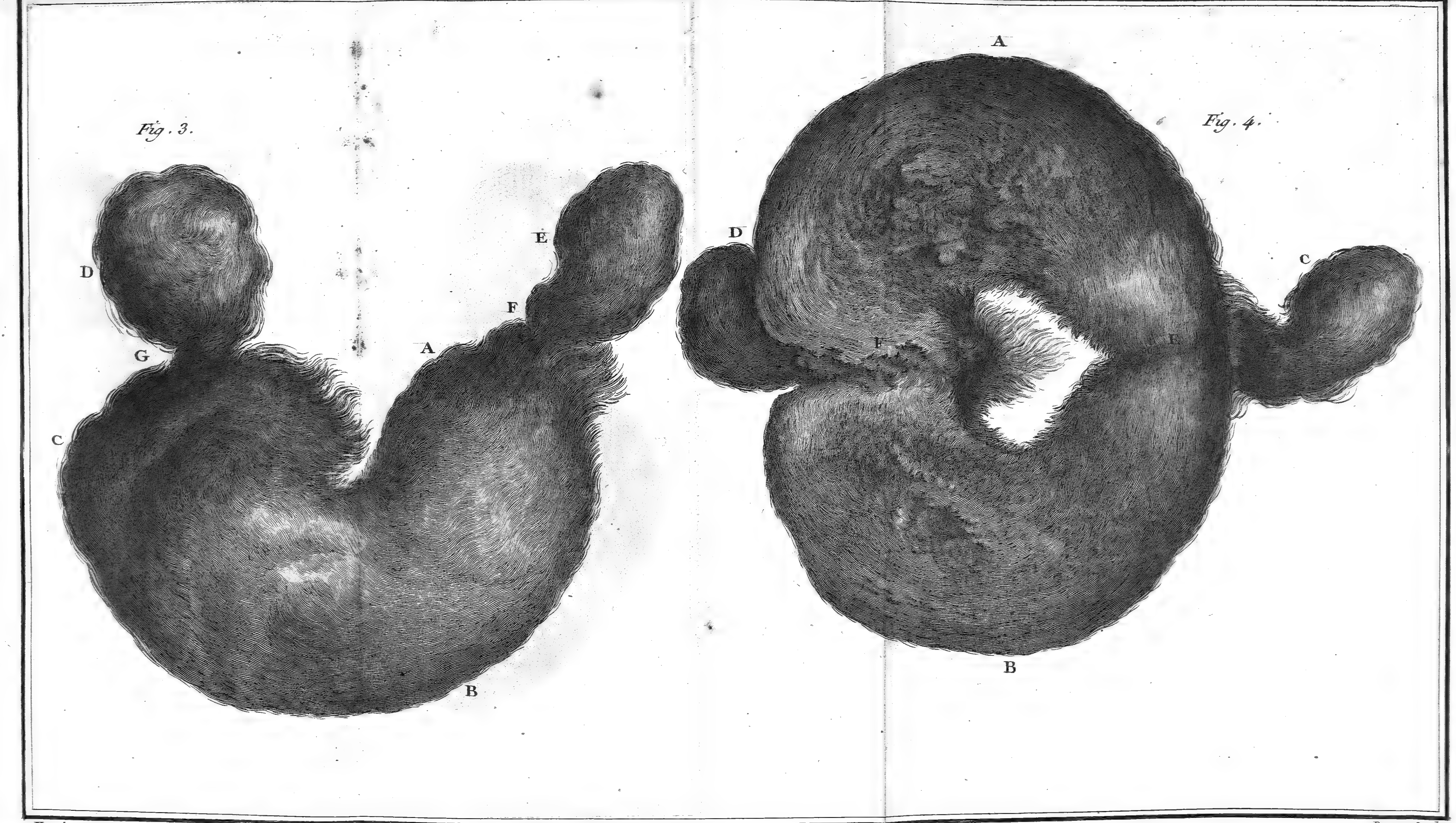
Conformément à la loi que la Compagnie s'est prescrite, de ne rien publier dans ses volumes qui ait déja paru dans d'autres ouvrages, elle n'en feroit aucune mention, si elle n'avoit pas cru, pour donner une idée convenable d'un fait aussi rare & aussi singulier, devoir faire dessiner & graver avec le plus grand soin, & en grandeur naturelle, les deux masses de cheveux trouvées dans l'estomac & dans les intestins, & y joindre une explication.

La figure 1 de la planche I, représente la plus grosse masse de cheveux dans son volume naturel. La circonférence de la masse qui imite les contours de l'estomac, est marquée en *A B C D*. On voit en *E* le rétrécissement du pylore; en *F* un renflement contenu dans le commencement du duodenum, & en *G* des cheveux moins adhérens que les autres.

Dans la figure 2, planche I, la masse susdite est coupée & ouverte dans son milieu. *A C* sont les deux moitiés; *B* est une partie dans laquelle les deux masses tiennent encore l'une à l'autre; *E D* marquent la cavité où étoit un noyau de cerise autour duquel les couches se sont formées.

La figure 1 de la planche II, représente la petite masse en grandeur naturelle. *F G* sont des rétrécissemens placés à ses extrémités. Dans la figure 2 de la planche II, cette même masse est fendue *E F*, partie par laquelle les deux moitiés tiennent ensemble; les deux

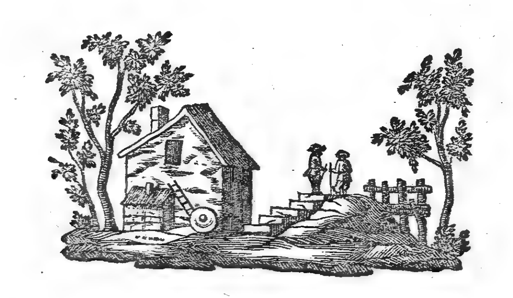

Fig. 1.
F
E
D
G
A
B
C
Fig. 2
F
A
B
B
D
C
Fossier del.
Baron Sculp.

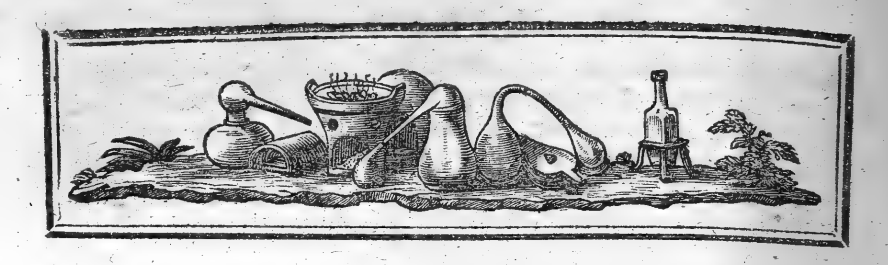


Fossier del.
Baron Sculp.

maſſes que l'on voit dans les planches 1 & 2, & que M. Baudamant a données à la Société qui les conſerve, peſent onze onces & demie; elles peſoient deux livres & une once, étant récemment retirées de l'eſtomac & des inteſtins, où elles étoient pénétrées d'un fluide puriforme, & très-fétide. Celle qui a le moins de volume occupoit le duodenum, & s'étendoit jusqu'au commencement du jejunum.

Le ſujet de cette obſervation, étoit le fils du nommé Payerne, habitant de Verdun. Dès ſon enfance il avoit pris plaiſir à manger ſes cheveux & à arracher ceux de ſes frères & des perſonnes qui l'approchoient, pour les avaler également; il ramaſſoit même les cheveux qu'on jettoit dans les balayures; ce goût bizarre s'accrut avec l'âge. Les cheveux entaſſés par couches formèrent bientôt un corps ovale que l'on diſtinguoit au toucher. Cette maſſe augmenta ſucceſſivement; l'eſtomac devint douloureux, la fièvre s'alluma, & le malade mourut dans un affaiſſement qui fut précédé par les douleurs les plus vives.





CHIMIE MÉDICALE.

C'EST avec bien du regret que la Société est obligée de réserver pour les volumes suivans, un grand nombre de mémoires relatifs à l'analyse des eaux minérales de France & étrangères, ainsi que plusieurs observations chimiques très-intéressantes. Celles qui suivent, sont les seules qu'il nous soit possible de publier dans ce volume.

Essai sur la préparation de la pierre à cautère. Par M. Bucquet.

L'ACTION des médicamens ne peut être constante qu'autant que leur préparation est uniforme. C'est une vérité sur laquelle tous les médecins sont parfaitement d'accord, & c'est dans cette intention que les différentes facultés de médecine ont rédigé des dispensaires que les pharmaciens sont obligés de suivre, & dont ils ne doivent point s'écarter. Ces dispensaires, faits d'après les meilleurs auteurs, contiennent au moment où ils paroissent les procédés chimiques les plus sûrs & les plus parfaits; mais ils vieillissent après un temps plus ou moins long, & ils doivent être réformés. La chimie qui fait tous les jours de nouveaux progrès, qui s'éclaire de plus en plus sur la composition des substances naturelles, qui approfondit davantage l'éthiologie des combinaisons, ne peut manquer de perfectionner ses procédés; & les médecins doivent d'autant plus accueillir ces nouvelles connoissances qu'elles s'appliquent à des remèdes plus actifs ou d'un emploi journalier.

La pierre à cautère est dans ce cas. Les chirurgiens s'en servent fréquemment pour entamer la peau, y former une escharre, &, par

par l'inflammation qui en est la suite, détourner une humeur nuisible de quelque viscère important, & l'attirer au dehors. La pierre à cautère est aussi souvent employée pour ouvrir les tumeurs qui se forment dans le voisinage des glandes parotides & maxillaires vers la fin des fièvres putrides & malignes; c'est sur-tout lorsque ces sortes de tumeurs ont besoin d'être ouvertes avant que la suppuration y soit parfaitement établie, & lorsque l'instrument tranchant ne peut être mis en usage, que les caustiques deviennent utiles. Ils déterminent par leur action un plus grand abord de matières vers le lieu auquel on les applique, & rendent l'évacuation critique plus sûre & plus complette.

On sent du reste combien il est important dans cette occasion que le remède jouisse de toute son énergie, & quel avantage il y a d'employer la pierre à cautère la plus caustique qu'il soit possible de se procurer.

Le peu de connoissances qu'on a eues jusqu'à présent de la nature de la pierre à cautère & des phénomènes qui se produisent dans sa préparation, a été cause qu'il n'existe aucun procédé parfait & constant pour avoir cette combinaison aussi bonne qu'on puisse se la procurer. On savoit seulement que la chaux vive mêlée avec les sels fixes de tartre & de soude les rendoit plus caustiques; mais on ignoroit pourquoi cette augmentation de causticité avoit lieu. Les sels fixes de tartre & de soude étant regardés comme de purs alkalis, plusieurs chimistes pensoinet que la chaux vive ne les rendoit plus actifs qu'en y portant des parties de feu: cette opinion a été presque générale. Cependant M. Baron, dans les notes qu'il a ajoutées à la chimie de Lémeri, a ouvert un autre avis; il a cru que le tartre vitriolé qui existe dans les cendres gravelées, en se combinant avec la sélénite que contient la chaux vive, produisoit la causticité de la pierre à cautère. En conséquence il approuve la préférence que Lémeri donne aux cendres gravelées sur tous les autres sels fixes de la même nature.

Un grand nombre de faits chimiques rigoureusement démontrés ne me permet pas d'admettre le sentiment de M. Baron. Il me fait croire même que le procédé de Lémeri n'est pas celui qui donne la meilleure pierre à cautère.

1°. La pierre à cautère ne contient ni parties de feu, ni parties de chaux, ni tartre vitriolé, ni sélénite; mais elle ne doit être qu'un sel alkali très-pur, & sa causticité est en raison de sa simplicité.

2°. La chaux vive ne retient pas plus des parties du feu qui a

servi à la calciner, que les autres corps qui ont été chauffés ne retiennent cet élément. Lorsque la chaux est bien pure, elle ne contient pas de sélénite; & si par hazard quelques morceaux de chaux retiennent un peu de ce sel, il ne peut entrer dans la formation de la pierre à cautère.

3°. Les sels fixes de tartre & de soude ne sont point des sels alkalis, comme on l'a toujours pensé; mais de véritables sels neutres formés d'un alkali fixe & d'un acide particulier, que M. Priestley & plusieurs physiciens ont nommé improprement air fixé, & que j'appelle *acide crayeux*, parce qu'on le retire de la craie & des matières calcaires, comme on tire l'acide vitriolique des vitriols, l'acide nitreux du nitre & l'acide marin du sel marin.

4°. Les matières calcaires exposées à l'action du feu n'y éprouvent d'autre altération que la soustraction de l'eau qu'elles contiennent, & la perte de l'acide crayeux dont elles sont plus ou moins parfaitement saturées; ensorte que la bonté & la vivacité de la chaux sont toujours en raison de la durée de la calcination & de la dissipation plus ou moins parfaite de l'acide crayeux.

5°. Enfin la chaux vive ayant plus d'affinité avec l'acide crayeux que n'en ont les sels alkalis, elle décompose les sels fixes de tartre & de soude en leur enlevant l'acide qu'ils contenoient.

Ces vérités chimiques étant bien constatées, il est aisé d'en faire l'application au procédé de Lémeri.

Il consiste à prendre deux livres de cendres gravelées & une livre de chaux vive, qu'on mêle ensemble dans un vaisseau convenable. On arrose le mélange peu à peu avec huit pintes d'eau chaude; on jette le tout sur un filtre pour séparer la lessive, qu'on fait évaporer à siccité dans un vaisseau de cuivre. Le résidu de cette lessive, fondu dans un creuset & coulé sur une pierre chaude forme la pierre à cautère.

Ce procédé est défectueux presque dans tous les points.

1°. Les cendres gravelées ne sont point préférables aux autres sels fixes de même nature; elles ne peuvent fournir de la pierre à cautère qu'en raison de l'alkali fixe saturé d'acide crayeux qu'elles contiennent. Le tartre vitriolé qui s'y trouve n'est qu'une impureté de plus, qui heureusement n'entre point dans la composition de la pierre à cautère; car sans cela il faudroit l'ôter soigneusement.

2°. La quantité de chaux n'est pas suffisante pour décomposer tout le sel fixe: il en reste toujours une quantité plus ou moins

grande qui demeure unie avec l'acide crayeux, & cette quantité varie selon que les cendres gravelées contenoient plus ou moins de tartre vitriolé, selon la pureté de la chaux & son degré de vivacité; ensorte que la pierre à cautère est d'autant moins caustique qu'on a employé pour la faire de la chaux plus mal calcinée ou plus vieille.

3°. Les huit pintes d'eau chaude qui servent à lessiver le mêlange ne sont pas à beaucoup près suffisantes pour enlever tout l'alkali caustique: il en reste encore dans la chaux, & il faut la lessiver de nouveau avec une quantité égale d'eau bouillante.

4°. L'expérience m'a prouvé, & c'est un fait connu de tous les chimistes, que pendant l'évaporation de la lessive caustique qui se fait à l'air libre & dans des vaisseaux ouverts, elle reprend une portion de l'acide qu'elle avoit perdu, & fait effervescence avec les acides.

J'ai préparé de la pierre à cautère suivant le procédé de Lémeri, en employant de la chaux très-vive, & que j'avois tenue rouge pendant plus d'une heure. Je n'ai obtenu qu'une lessive fort rousse qui faisoit encore effervescence avec les acides, & qui laissoit déposer une très-grande quantité de floccons terreux lorsqu'on essayoit de la saturer. Cette lessive concentrée par l'évaporation à l'air libre faisoit une très-vive effervescence, & la pierre à cautère qu'elle produisoit faisoit également effervescence, lorsqu'après l'avoir dissoute dans l'eau, on lui appliquoit un autre acide.

On obtient une pierre à cautère beaucoup meilleure par le procédé suivant: on prend deux livres de chaux bien vive & sortant du four; on la met dans un vaisseau convenable, & on l'arrose avec un peu d'eau froide. Cette eau est promptement absorbée: la chaux se gonfle, se dilate & se brise lorsqu'elle est bien chaude. On ajoute une livre de sel fixe de tartre ou tout autre de la même nature, & on verse assez d'eau pour former une pâte qui entre d'elle-même en ébullition. A mesure que cette pâte se sèche, on ajoute de nouvelle eau; enfin, lorsque le mêlange se refroidit, on le délaie avec le reste de l'eau dont la quantité doit être de seize pintes. On jette le tout sur un filtre de papier soutenu sur une toile: on a environ douze pintes d'une lessive beaucoup plus claire & moins colorée que celle qu'on retire dans l'opération de Lémeri. Comme cette lessive n'a point entraîné tout l'alkali, il faut laver la matière restée sur le filtre avec quatre pintes d'eau bouillante, & filtrer comme la première fois. Les deux lessives sont très-caus-

tiques : elles ne font pas la moindre effervefcence avec les acides ; & ne laiffent point précipiter de floccons terreux fenfibles. Si on les fait évaporer à l'air libre, & qu'on fonde le réfidu dans un creufet, on obtient une pierre à cautère plus déliquefcente & plus cauftique que la pierre à cautère ordinaire ; mais elle n'eft pas encore parfaite, parce qu'elle a repris un peu d'acide pendant l'évaporation qui s'eft faite à l'air ; cependant elle peut fervir dans beaucoup d'occafions.

Lorfque je défire avoir une pierre à cautère parfaitement cauftique ou un alkali fixe très-pur pour les expériences délicates de la chimie, j'ajoute à la leffive filtrée, dont j'ai parlé plus haut, deux livres de nouvelle chaux bien vive : lorfqu'elle eft éteinte & que la chaleur eft tombée, je filtre de nouveau la liqueur qui paffe parfaitement blanche & fans couleur. Cette feconde qualité de chaux ne fert point à rendre la liqueur plus cauftique ; mais elle la dépouille de toute fa couleur, & fait qu'elle ne laiffe abfolument rien précipiter lorfqu'on la mêle avec les acides. Je verfe la leffive cauftique dans une cornue de verre que je place dans un fourneau de réverbère. Après avoir ajufté un récipient au col de la cornue, je diftille jufqu'à ficcité. Il refte dans le fond de la cornue un fel blanc très-cauftique ; ce fel attire l'humidité de l'air bien plus puiffamment que ne fait la pierre à cautère. Si on le diffout dans l'eau, il produit beaucoup de chaleur, & cette diffolution ne fait pas la plus légère effervefcence avec les acides ; en un mot, ce fel eft une véritable pierre à cautère. J'en ai appliqué fur ma peau : elle eft devenue rouge & s'eft enflammée en moitié moins de temps qu'il n'en a fallu à la pierre à cautère pour produire le même effet.

Je ne fais pas fondre le réfidu falin de la leffive cauftique, parce que cette fufion n'augmente en rien la caufticité, & que d'ailleurs une grande partie du fel paffant à travers les pores du creufet, on éprouve un déchet confidérable.

On m'objectera peut-être que la méthode que je propofe eft plus longue & plus difpendieufe que celle de Lémeri, puifque j'emploie plus de chaux & une cornue de verre, & qu'il faut foigner une diftillation longue & ennuyeufe. Je conviens de ces inconvéniens, mais ils me paroiffent balancés par l'avantage d'obtenir un produit plus pur & plus confidérable.

Une autre objection non moins importante que la première, c'eft qu'il eft des cas dans lefquels on peut craindre d'employer un cauftique trop actif. A cela je réponds qu'on peut en diminuer

l'action, en le mêlant avec des poudres absorbantes, & en le réduisant sous la forme de trochisques, comme on fait les trochisques escarrotiques ou ceux de minium. On a dans tous les cas un médicament dont la force est connue & déterminée : avantage précieux dans la pratique de la médecine.

RECHERCHES

Sur la nature du sel essentiel des tamarins. Par M. de Lassone fils.

TANT que la médecine n'a point été éclairée par la chimie, on a employé des remèdes dont on ne connoissoit que les effets, mais sur la nature & sur le mêlange desquels on n'avoit point d'idée positive. La matière médicale ne pouvoit faire alors que des progrès très-lents, & il restoit toujours quelque chose à desirer sur les propriétés des substances dont on faisoit usage. Depuis que l'on est plus instruit, une nouvelle carrière s'est ouverte aux médecins, & l'on s'est empressé de soumettre à l'analyse chimique les différens corps des trois règnes le plus usités dans le traitement des maladies. On a vu à cette époque les recettes & les formules se simplifier, & la réaction des médicamens entre eux étant connue, on a pu déterminer à quelles substances, dans un remède composé, les effets produits devoient être attribués.

Ce travail qui a été commencé par le célèbre Geoffroy, docteur-régent de la faculté de Paris, & continué par tant d'autres habiles médecins, est cependant encore éloigné de toucher à sa fin. Non-seulement il reste un grand nombre de remèdes à analyser, dans lesquels on découvrira sans doute les propriétés les plus utiles, mais encore parmi les substances le plus en usage, il y en a sur la nature desquelles on n'a pas des connoissances assez exactes. C'est principalement de cet examen qu'il est important de s'occuper.

Tels sont les motifs qui m'ont engagé à faire une suite d'expériences sur la nature des tamarins.

On emploie sous cette dénomination la pulpe extraite du fruit même que porte l'arbre appellé *Tamarinier*. La préparation de cette pulpe n'est pas bien connue. Quelques uns ont avancé qu'elle se

fait dans des vaiſſeaux de cuivre ; mais ayant eu occaſion d'examiner en différens temps une grande quantité de tamarins, je n'y ai trouvé aucune trace de l'exiſtence de ce métal ; & ſi cette dangereuſe altération a lieu quelquefois, il eſt à préſumer qu'elle ne peut être attribuée qu'au défaut de ſoin & au peu d'attention que l'on apporte dans les magaſins où les drogues ſont dépoſées & conſervées. D'après des recherches exactes, je crois pouvoir aſſurer que la préparation des tamarins ſe fait dans des vaiſſeaux de bois.

Les ſentimens ſont partagés ſur la manière d'employer cette pulpe. Pluſieurs, & c'eſt le plus grand nombre, croient qu'on ne doit point la combiner avec le ſel de Seignette, ni avec le ſel végétal. Suivant eux, ces deux ſels ſont décompoſés pendant l'ébullition ; d'autres penſent que c'eſt la partie ſaline même des tamarins qui eſt précipitée. Je me ſuis propoſé de lever ces doutes par la voie de l'expérience, & j'y ai procédé dans l'ordre ſuivant.

Ayant diviſé une décoction de huit onces de tamarins en deux parties égales, j'ai fait diſſoudre dans l'une quatre gros de ſel végétal & dans l'autre la même quantité de ſel de Seignette. La liqueur s'eſt troublée preſque ſur le champ ; il s'eſt fait aſſez promptement un précipité jaune, abondant & chargé d'une partie de la matière colorante des tamarins. J'ai raſſemblé chacun de ces précipités ſur un filtre particulier, & après les avoir purifiés par une nouvelle diſſolution, dans l'eau bouillante, j'ai reconnu que c'étoit de la crême de tartre, non-ſeulement par la forme des cryſtaux & par l'odeur qu'elles fourniſſent, étant expoſée ſur des charbons ardens, mais encore par la régénération du ſel végétal & du ſel de Seignette, à l'aide des alkalis fixe & minéral.

On auroit pu conclure de ces expériences que les deux ſels avoient été décompoſés par l'acide des tamarins ; mais j'avois obſervé que le tartre vitriolé, le ſel de Glauber, le nitre, le ſel marin, & même l'émétique, diſſous en grande quantité dans une forte décoction de tamarins, n'avoient produit aucun changement.

Comment auroit-il donc pu ſe faire qu'ayant employé dans ces expériences une plus grande quantité de ſels, preſque tous moins ſolubles dans l'eau que les premiers, il ne s'étoit point formé de dépôt dans les liqueurs, tandis qu'en diſſolvant le ſel de Seignette ou le ſel végétal, le précipité ſe formoit ſur le champ ? Je crus que la combinaiſon immédiate des tamarins avec l'alkali fixe & l'alkali minéral pourroit me donner de nouveaux éclairciſſemens ; mais je ne m'attendois pas à trouver autant de difficultés pour extraire le nouveau ſel neutre qui devoit réſulter de cette combinaiſon. Je

n'ai pu en obtenir, même avec beaucoup de peine, qu'une très-petite quantité, à cause de la matière mucilagineuse que les tamarins fournissent abondamment.

J'ai fait bouillir dans une suffisante quantité d'eau quatre onces de tamarins. J'ai saturé cette décoction avec de l'alkali fixe, dont il a fallu deux gros & demi; la dissolution s'est faite avec effervescence. La même quantité de cette décoction a exigé, pour être neutralisée, cinq gros & demi de crystaux de soude. Dans certaines circonstances où l'on desireroit corriger ou modifier en partie l'acidité des tamarins, on pourroit employer avec succès ce moyen simple & facile, c'est-à-dire, ajouter à une décoction de tamarins un peu d'alkali fixe.

Les deux liqueurs dont on vient de parler, furent exposées à un air chaud dans la vue d'exciter la fermentation, à l'aide de laquelle j'espérois que la matière mucilagineuse venant à se détruire en grande partie, faciliteroit une séparation plus abondante de la matière saline. Le succès de cette opération ne répondit pas complettement à mon attente; cependant la surface de cette liqueur ne tarda pas à se couvrir d'une pellicule de moisissure; elle prit une odeur vineuse: le mucilage se détruisit en partie, ce qui me donna plus de facilité pour la filtrer; mais il restoit encore trop de matière extractive. La matière soumise à l'évaporation se convertit bientôt en un *magma* très-épais, mêlé d'une infinité de petits crystaux que je ne pus séparer qu'au moyen de plusieurs dissolutions réitérées dans l'eau & dans l'esprit de vin; mais la quantité que je parvins à m'en procurer n'étoit pas suffisante pour suivre les expériences projettées. Il eût été possible, pour détruire en entier la matière extractive, de la soumettre à une légère calcination; je ne le fis point, dans la crainte d'altérer en même temps la partie saline.

Ces expériences ne m'ayant point réussi, je crus devoir m'y prendre différemment: dans une décoction de huit onces de tamarins je fis dissoudre jusqu'à parfaite saturation de l'alkali fixe & de l'alkali minéral. Au lieu de faire évaporer la liqueur comme dans les expériences précédentes, j'y versai du vinaigre distillé, persuadé que si le sel essentiel des tamarins étoit analogue à la crême de tartre, il seroit précipité par le vinaigre, ainsi que cela arrive sur le sel végétal & sur le sel de Seignette. Ce procédé me réussit parfaitement; quelque temps après que le vinaigre fut versé sur la décoction de tamarins saturée, il se forma un dépôt assez abondant, & qui ne me parut différer en rien de la crême de tartre.

Cette expérience étoit bien propre à confirmer l'opinion où j'étois depuis long-temps, que le ſel eſſentiel des tamarins pouvoit bien être de la crême de tartre. Quelques naturaliſtes nous avoient déja appris que dans les étés fort chauds il découle du tamarinier une ſubſtance viſqueuſe, acide & rouſsâtre qui, après s'être deſſéchée, reſſemble par ſa dureté & par ſa couleur à la crême de tartre. J'aurois donc pu en quelque ſorte m'en tenir à cette dernière expérience, & décider affirmativement que le ſel eſſentiel des tamarins étoit de la même nature que la crême de tartre; mais pour établir mon aſſertion d'une manière plus poſitive, je crus qu'il ſeroit à propos de tenter de nouveaux eſſais.

Je réſolus de ne plus me ſervir que du ſel eſſentiel des tamarins; je ne parlerai point ici des divers procédés que j'ai mis ſucceſſivement en uſage pour obtenir ce ſel. Celui qui m'a le mieux réuſſi a été de faire bouillir les tamarins dans une ſuffiſante quantité d'eau, de faire évaporer la liqueur juſqu'à conſiſtance de ſyrop clair, & de l'abandonner ainſi pendant vingt-quatre ou trente-ſix heures. Par ce procédé, j'ai conſtamment obtenu ſur une livre de tamarins quatre gros & demi ou cinq gros de ſel eſſentiel acide, diſpoſé par lames, d'une couleur rougeâtre, & très-chargées d'une matière extractive. Dans cet état ce ſel paroît parfaitement analogue au tartre rouge qui s'attache aux parois des tonneaux. On parvient, en le purifiant, à lui donner la même blancheur qu'à la crême de tartre, ce que j'ai fait en répétant le procédé que j'ai vu pratiquer à Montpellier ſur le tartre ordinaire. Ces deux ſels ne m'ont paru différer en aucune manière l'un de l'autre. M. Geoffroy qui avoit déja entrevu cette vérité, dit, dans le troiſième volume de ſa *Matière médicale*, que le ſel eſſentiel des tamarins ſe rapproche ſingulièrement de la crême de tartre, parce qu'il eſt acide & qu'il ſe diſſout dans l'eau bouillante.

Ce ſel eſſentiel purifié rougit les teintures bleues des végétaux: expoſé ſur les charbons ardens, il laiſſe exhaler une odeur particulière à la crême de tartre; comme elle, il facilite la détonation du nitre, & il s'alkaliſe aiſément.

Deux gros de ce ſel diſſous dans ſix onces d'eau diſtillée bouillante, ont abſorbé dans leur parfaite ſaturation quarante-huit grains de ſel de tartre. Dans l'inſtant du mêlange l'effervescence a été auſſi vive que celle qui a lieu par l'intermède de la crême de tartre: la liqueur filtrée, ſoumiſe à l'évaporation, a donné un ſel en petits cryſtaux qui ne diffèrent point du ſel végétal.

La même quantité de ſel eſſentiel de tamarins diſſous dans

l'eau, a absorbé pour sa parfaite saturation deux gros de sel de soude desséché; le sel que j'en ai obtenu étoit en plus gros crystaux que les précédens, & ne différoit point du sel de Seignette.

Il a fallu deux gros d'alkali volatil concret pour la saturation de deux gros de sel essentiel de tamarins; & le sel qui a résulté de ce mêlange ne différoit point du sel ammoniacal tartareux.

Parties égales de verre d'antimoine porphyrisé & de sel essentiel de tamarins, bouillies ensemble pendant une demi-heure dans une suffisante quantité d'eau, ont donné un émétique qui, administré à la même dose que l'émétique ordinaire, agit aussi bien, ainsi que j'ai eu occasion de m'en convaincre par différens essais sur plusieurs malades de l'infirmerie royale de Versailles.

Enfin deux gros de ce sel essentiel de tamarins mêlés avec une pareille quantité de borax, se sont pénétrés & se sont rendus mutuellement plus solubles. Lefevre, médecin à Uzès, avoit connoissance de cette combinaison; jusqu'ici la crême de tartre seule avoit paru capable de produire ce phénomène. Mon père, dans un mémoire imprimé parmi ceux de l'académie royale des sciences, (année 1755) est entré dans beaucoup de détails sur cette matière. Ayant présumé, d'après l'extrême solubilité de ce nouveau sel, qu'il pourroit être employé utilement comme un fondant doux & très-pénétrant, il a reconnu par des expériences réitérées que sa conjecture n'étoit pas sans fondement. Plusieurs malades auxquels il en a fait prendre, dans la vûe de fondre des engorgemens, ont été guéris.

D'après ses conseils, je l'ai moi-même administré, & avec un égal succès, à plusieurs malades, entr'autres à une femme qui, depuis quelque temps, avoit au sein gauche une glande douloureuse & roulante, sans cependant produire aucun changement à la peau; je lui ai fait continuer l'usage de ce remède pendant quatre mois, époque à laquelle la glande s'est trouvée entièrement fondue.

La manière de l'administrer est très-simple. On fait prendre au malade, tous les matins à jeun, une chopine d'eau dans laquelle on a fait dissoudre un gros de borax & autant de crême de tartre. Cette préparation est légèrement laxative, ne fatigue point l'estomac & ne produit aucune irritation dans les entrailles. Nous ne craignons point d'avancer que ce moyen pourroit être utile dans beaucoup d'autres cas. Mais il est bon de prévenir que cette liqueur doit être préparée tous les jours, parce qu'on ne sauroit la conserver sans qu'il s'y forme promptement une sorte de moisissure.

J'aurois pu m'en tenir aux expériences dont j'ai rendu compte; elles semblent constater assez l'identité du sel essentiel des tamarins avec la crême de tartre. Mais pour prévenir toute objection, j'ai cru devoir opérer de nouveau sur le fruit même du tamarinier non préparé. J'ai fait venir à cet effet de Marseille une suffisante quantité de ce fruit; je l'ai soumis aux mêmes expériences que les tamarins ordinaires: les résultats ont aussi été les mêmes, & le sel que j'ai obtenu ne m'a paru différer absolument en rien du premier.

De tous ces faits il résulte premièrement que le sel de Seignette & le sel végétal ne sont point décomposés par l'acide des tamarins; secondement, que le sel essentiel des tamarins est absolument de même nature que la crême de tartre, ce qui confirme l'opinion de plusieurs chimistes qui ne la regardent pas comme un sel particulier au vin; troisièmement enfin, que le sel essentiel des tamarins diffère absolument du sel d'oseille, sur lequel M. Cornette & moi avons déja fait un grand nombre d'expériences qui font le sujet d'un travail que nous nous proposons de soumettre au jugement de la Société.

OBSERVATIONS

Sur les Eaux potables. Par M. Thouvenel.

L'AIR & l'eau sont deux substances également & souverainement indispensables dans l'ouvrage de la nutrition; elles ont dans leur nature, dans leurs qualités, dans leurs usages les plus grands rapports; leurs causes d'infection & de dépuration sont souvent communes & réciproques; l'eau infecte cependant plus l'air que l'air n'infecte l'eau, parce que celui-là est plus aqueux que celle-ci n'est aérée. Par cette même raison, l'eau fait plus pour la dépuration de l'air que celui-ci pour la dépuration de l'eau; mais dans tous les cas le grand mécanisme de ces deux opérations tient à ce que l'air passe constamment dans l'eau & l'eau dans l'air.

Les eaux douces & potables se réduisent à quatre ou cinq espèces; les eaux de puits, celles de neiges ou de glaces, celles des fontaines, des rivières & de pluie. On sait que dans chaque

espèce il y en a de bonnes & de mauvaises, mais que les deux premières sur-tout sont le plus communément mal-saines.

Les connoissances acquises par les chimistes & les physiciens, établissent cette croyance vulgaire, que les meilleures eaux potables sont celles qui contiennent le moins de matières salines & terreuses en dissolution; mais d'autres expériences ont dû prouver depuis long-temps que cette règle souffre beaucoup d'exceptions, & que par conséquent les bonnes ou mauvaises qualités des eaux tiennent à une autre cause qu'aux substances fixes que l'on y découvre. La seule comparaison de l'eau de pluie avec celle de neige suffisoit bien pour faire connoître que la pureté, suivant l'acception ordinaire des médecins, n'étoit pas toujours dans les eaux un caractere de bonté.

Après les eaux de pluie, qui ne contiennent presque aucune substance solide & fixe, les eaux des grandes & moyennes rivières sont en général les plus pures. Issues pour l'ordinaire des plus hautes montagnes, & formées par la réunion des sources vives & profondes qui se filtrent à travers des bancs de rocs vifs, de granits, de porphyres, de quartz, &c. (toutes matières insolubles & inattaquables par l'eau seule), elles éprouvent encore dans leur cours, par le roulement & le contact de l'air, une sorte de dépuration & de précipitation. J'ai eu plus d'une fois occasion de me convaincre, par l'examen des rivières prises en différens endroits de leur cours, que les matières salines qui y sont versées par les ruisseaux, éprouvent une décomposition réelle, laquelle paroît tenir moins à une véritable réaction chimique de leurs divers principes, qu'au mouvement & à l'air.

En général, les eaux de plusieurs grandes rivières de France que j'ai examinées, ne donnent guères de substances fixes qu'un ou deux grains par livre.

Les eaux des pays de côteaux & de plaines sont en général moins vives, moins claires & plus chargées de principes fixes que les précédentes, soit qu'on les prenne immédiatement au sortir de leurs sources, soit qu'on les suive dans le cours des petites rivières. Les eaux de cette classe étant pour l'ordinaire peu profondes ou tout à fait superficielles, & passant dans des terrains très-perméables, elles sont sujettes à varier en qualités & en quantités, suivant les saisons & les intempéries. Les couches qui leur servent de filtre & de foyer, sont mêlangées de différentes espèces de terres & de pierres & composées de sédimens marins & de débris de végétaux, la plupart attaquables par ce fluide. Elles

sont d'ailleurs le laboratoire naturel de plusieurs combinaisons salines qui s'y renouvellent sans cesse, & qui sans cesse sont entraînées par l'eau. On sait que c'est sur-tout dans les couches gypseuses, calcaires & marneuses, dans l'intérieur des collines & des plaines que l'on trouve les eaux les plus composées. Celles des pays de côteaux plus élevés, principalement formés de matières schiteuses, glaiseuses & quartzeuses, sont plus pures, quoique le cédant encore à cet égard aux eaux des hautes montagnes.

Si l'on vouloit, dans l'immense variété des eaux douces, établir une co-ordination chimique générale, comme on l'a fait pour les eaux minérales, on trouveroit, d'après un grand nombre d'expériences que j'ai déja faites, que la quantité & la qualité des produits respectifs des premières, correspondent assez bien à leur division la plus naturelle, à raison de leurs divers foyers. En effet les eaux des montagnes du premier ordre, ou que l'on appelle de *première formation*, ne contiennent pas au-delà de trois à quatre grains de substances fixes par pinte. Les eaux des montagnes du second ordre en donnent jusqu'à huit, dix ou douze grains; & enfin dans les eaux de la troisième classe, comprenant celles des plaines & des côteaux, on en trouve de beaucoup plus chargées. Il y en a qui vont jusqu'à soixante & soixante-dix grains; mais celles de ce dernier ordre étant par quelques circonstances locales surchargées de principes calcaires & gypseux, elles doivent être exclues du rang des eaux douces potables.

Le résumé général de mes analyses fait voir que dans le plus grand nombre des eaux de ces deux classes, ce sont presque toujours les mêmes principes que l'on y découvre, & qu'ils ne diffèrent que par la quantité. Ainsi on peut avancer qu'il n'est pas d'eau superficielle ou profonde qui ne contienne de la terre calcaire ou de la sélénite, & presque toujours l'une & l'autre: le sel de Sedlitz ou le sel marin terreux, & souvent tous les deux ensemble, s'y rencontrent aussi. On y trouve plus rarement, sur-tout dans les eaux peu profondes, ces deux derniers sels pourvus d'une base alkaline & formant le vrai sel marin & le sel de Glauber. Ce sont particulièrement les eaux des hautes montagnes qui les renferment, elles contiennent aussi le *natrum* & la terre-magnésie.

Les différences propres aux eaux de chaque foyer disparoissent communément par leur mélange & leur écoulement. On connoît par les loix des affinités chimiques les décompositions qui contribuent à identifier ces différentes eaux. Elles s'opèrent spécialement par des doubles réactions entre les divers principes.

Mais si le concours de ces causes produit dans les eaux qui coulent à la surface de la terre une sorte de dépuration, en changeant & en précipitant des parties salines & terreuses que ces eaux apportent inévitablement de l'intérieur; d'un autre côté il existe pour les eaux superficielles des causes d'altération dont elles sont exemptes, tant qu'elles demeurent dans le sein de la terre. La destruction des substances organiques végétales & animales est la véritable source de cette altération, soit que les matériaux qui en résultent, restent sur la terre, soit qu'ils se répandent dans l'atmosphère. La majeure partie de ces matériaux suit cette dernière destination, en prenant la forme de différentes espèces d'airs susceptibles de se prêter à de nouvelles combinaisons, & de rentrer dans les eaux pluviales. Le surplus est employé à former le limon des eaux superficielles, par une suite de leur dépuration continuelle.

C'est à cette double influence des matières corruptibles versées dans les eaux extérieures, que tient le goût de mousse, ou de marécage, qui se fait remarquer du plus au moins dans les eaux des rivières: il n'y est pas également sensible dans tous les temps de l'année; il l'est sur-tout à la fin de l'été & au commencement de l'automne, quand les eaux sont basses, moins rapides & moins fraîches, & aussi durant le premier écoulement des eaux pluviales qui surviennent ensuite, & qui opèrent le lavage des terres & le balaiement du limon déposé & mis à l'air par la retraite des eaux. Les plus grandes rivières montrent cette altération, mais d'une maniere bien moins marquée que les petites.

Une autre source encore d'où dérive, sur-tout aux époques que je viens d'indiquer, l'existence de ce goût dans toutes les eaux qui se trouvent à la surface de la terre, c'est leur mêlange avec l'eau qu'elles reçoivent immédiatement de l'atmosphère, laquelle est toujours plus ou moins imprégnée d'une matière végétative élevée dans l'air. La présence de cette matière dans les eaux de pluie & de neige, & sans doute aussi dans celle des rosées & des brouillards, est bien indiquée par le résidu de leur évaporation, qui est en partie combustible avec des vestiges d'empireume, & par leur fermentation spontanée, lorsqu'on les tient exposées à une certaine chaleur dans des vaisseaux bouchés: fermentation toujours accompagnée d'un certain goût bourbeux herbacé, & dont les produits, quoique anomaux & indéfinis jusqu'à présent, seront peut-être un jour classés d'une manière convenable. Cette espèce de fermentation végétative dans les eaux douces, singulière-

ment aidée par l'accès de l'air libre, est sur-tout remarquable dans les eaux stagnantes. Elle est constamment interrompue & presque nulle dans celles qui coulent rapidement. Dans les unes & les autres le goût de mousse n'est jamais plus sensible qu'après une pluie d'orage, à la suite d'un temps sec & chaud, & jamais moins qu'après les forts brouillards qui se forment sur les eaux dans les nuits fraîches. Un buveur d'eau ne s'y trompera pas. Ces brouillards sont en général l'annonce d'une dépuration qui s'opère dans les eaux, & qui consiste non-seulement dans la précipitation de la partie la plus grossière du limon, mais encore dans la dissipation d'une substance volatile que l'on pourroit appeller *gas limoneux* ou *vaseux*. Il seroit d'autant plus facile, suivant l'acception actuelle des gas, de justifier cette dénomination, que d'après des expériences modernes, dont j'ai fait l'application à l'étude des eaux communes, il est bien prouvé que les émanations de ces dernières ne sont que de l'air modifié de diverses manières, comme les émanations de certaines eaux minérales, auxquelles on donne le nom de fluides gaseux. Il résulte de ces expériences que plus une eau superficielle est imprégnée d'un goût limoneux, plus elle donne d'air inflammable, & qu'à raison de ce produit relatif les eaux des grandes rivières très-rapides & les eaux stagnantes des marais représentent les deux extrêmes de cette classe.

La variation des causes productrices de cette saveur limoneuse devant nécessairement y apporter des différences, non-seulement dans les différentes eaux, mais encore dans celles de la même rivière, selon les circonstances & les saisons, il est question de savoir si la réunion & l'intensité de ces causes peuvent porter l'altération au point de la rendre suspecte dans l'usage diététique. L'observation seule suffit pour prouver le contraire en faveur des eaux de rivières tant soit peu considérables, sur-tout de celles qui ont un cours rapide sur un lit formé de sable & de cailloux, à peine salis d'un peu de limon.

Lorsqu'il fut question en 1762 d'amener à Paris l'eau de la rivière d'Yvette, pour servir de boisson aux habitans de cette capitale, conformément au projet de M. de Parcieux, les membres de l'académie royale des sciences & les commissaires de la faculté de médecine, chargés d'examiner cette eau, prononcèrent que son léger goût de marécage ne pouvoit porter aucune atteinte à sa salubrité.

L'analyse chimique vient à l'appui d'une telle décision, puisque dans les eaux de ces rivières, même dans celles qui paroissent les plus

limoneuſes, à peine retrouve-t-on quelques veſtiges de matière végétale, combuſtible, après avoir raſſemblé par l'évaporation les réſidus d'une très-grande quantité d'eau. Cent livres d'eau de rivière évaporées ne donnent pas un demi-grain de charbon réſultant de la combuſtion de leur réſidu.

Il ne faut donc compter pour rien cette très-petite quantité de matière végétative, qui donne à l'eau des rivières une très-légère ſaveur limoneuſe. Ce n'eſt, pour ainſi dire, qu'une pure émanation (*aura paluſtris*) qui n'en altère pas ſenſiblement la pureté, & qui ſe diſſipe par la ſimple expoſition à l'air libre. En un mot, elle ne fait à l'égard des eaux ſuperficielles, conſidérées diététiquement, que conſtituer le principe d'une ſaveur particulière & caractériſtique; comme la préſence d'un gas minéral, différemment modifié, ſuivant la nature de ſon foyer, donne aux eaux profondes un goût propre & ſpécifique.

La dégustation eſt un moyen peu sûr pour reconnoître la bonté de l'eau. L'habitude d'en boire & d'en reſpirer continuellement avec l'air, diminue beaucoup ſes impreſſions ſur nos organes, & cette ſenſation eſt tellement affoiblie en nous, que nous exigeons ſur-tout d'une bonne eau potable, qu'elle ſoit abſolument inſipide.

La légèreté de l'eau eſt généralement regardée comme une autre indication de ſa pureté & de ſa bonté. Cependant cette condition ſouffre ſous deux aſpects quelques exceptions que l'on fera connoître ci-après. Au reſte, les moyens phyſiques de déterminer les degrés de peſanteur relative des eaux, ſont très-inſuffiſans. L'immerſion des aréomètres varie ſuivant la quantité d'air diſſous dans une eau quelconque, & la première ſe fait conſtamment en raiſon inverſe de la ſeconde; ce qui indiqueroit que la préſence de l'air dans l'eau en augmente la peſanteur, ou qu'elle reſſerre l'état aggrégatif de ſes molécules intégrantes. Les eaux de ſources contiennent en général plus d'air que celles de pluie & de rivières. C'eſt auſſi ce que j'ai trouvé en comparant entre elles, ſous le récipient de la machine pneumatique, & par une chaleur graduée juſqu'à l'ébullition, ces différentes eſpèces d'eau & celle de neige.

Ces mêmes expériences font voir en outre que cet air diſſous eſt moins adhérent dans l'eau de rivière que dans celle de ſource; ce qui vient probablement de ce que cette dernière contient une plus grande quantité de terre calcaire, & peut-être dans un plus grand état de combinaiſon. C'eſt à ces différences ſur-tout qu'il faut rapporter celle de l'action de ces eaux ſur pluſieurs ſubſtances, par exemple, ſur certaines parties colorantes

végétales & sur le savon. C'est aussi à la quantité & à la manière d'être de l'air dans ces eaux que l'on doit rapporter principalement la différence de leurs qualités diététiques.

On a encore sur les eaux de rivières un reste de préjugé, qu'il est très-important de détruire. Qu'il me soit permis de citer à ce sujet ce qui est relatif à la ville de Reims, dont l'exemple devroit bien influer sur les autres villes qui sont dans le même cas où elle étoit ci-devant.

« Depuis qu'un excellent citoyen de cette ville a sacrifié généreusement des sommes considérables pour faire construire sur » un canal de la Vesle une machine hydraulique, au moyen de » laquelle les eaux de cette rivière sont portées & distribuées » dans tous les quartiers de la ville, on a remarqué un changement avantageux dans la santé des habitans, non-seulement par » rapport au vice gouêtreux, mais même relativement au vice » écrouëlleux, qui n'étoit pas moins commun que le premier. Outre » ces remarques générales & la croyance vulgaire, je me suis » encore assuré plus particuliérement de la diminution des » écrouelles. Nous avons ici un hôpital, dit de Saint-Marcoulf, » consacré uniquement au soulagement des malheureux attaqués » de cette cruelle maladie. J'en ai consulté les registres, & j'ai » vu que le nombre des malades étoit diminué de plus de moitié » depuis environ trente ans. Les religieuses hospitalières m'ont » de plus assuré qu'il diminuoit tous les jours; & si cela continue, » comme il y a lieu de le croire, on pourra par la suite en distraire la majeure partie des fonds, pour satisfaire à des besoins » plus urgens ».

Telle est la réponse d'un célèbre médecin de Reims (M. Laignieres) à ce que je lui demandois en 1777 sur les eaux potables de cette ville. Celle de la rivière ou des fontaines (ce qui est la même chose) est encore bien préférable à celle des puits pour blanchir le linge, faire le pain, cuire les viandes & les légumes, &c. Elle l'emporte aussi de beaucoup sur l'autre pour le lavage, blanchissage, dégraissage, & sur-tout pour la teinture des laines & des étoffes; ensorte qu'il est de fait que la fabrique a acquis un nouveau lustre depuis qu'elle peut s'en servir pour toutes ses opérations. Aussi ses travaux sont-ils suspendus quand il arrive que les grands froids ou la sécheresse trop prolongée empêchent les fontaines de fournir.

Avant cette époque très-mémorable de la substitution des eaux de la petite rivière de Vesle aux eaux de puits dont on faisoit un

usage général à Reims, on n'ignoroit pas l'influence de cette cause sur les maladies goutteuses & écrouelleuses, alors si communes parmi les habitans de cette ville; mais on n'avoit rien tenté pour s'en préserver. J'ai vu ailleurs que l'on faisoit avec succès, dans cette vûe, bouillir ou battre à l'air l'eau destinée à la boisson. Cette espèce d'eau ainsi filtrée, & gardée dans des réservoirs crayeux, est depuis long-temps accusée d'y contracter de mauvaises qualités, & entre autres celle de produire ces sortes de maladies. Cependant il est remarquable qu'elles ne méritent pas également ce reproche ailleurs, notamment dans d'autres cantons de la province de Champagne, quoique les puits y soient de même percés dans des bancs de craie. La rivière de Vesle prend sa source dans un étang qui est totalement crayeux, dont toutes les eaux sont imprégnées de craie; & c'est après un trajet de dix ou douze lieues, qu'elle arrive à Reims, entièrement dépouillée de ses qualités malfaisantes originelles.

Il en est de même à cet égard pour les eaux gypseuses que pour les eaux calcaires. Les unes & les autres sont très-communes dans certaines parties du globe, & paroissent avoir entre elles bien des rapports, quant à la formation de leurs principes constitutifs, sur-tout en ce que les dépôts calcaires sont une des matrices dans lesquelles l'acide vitriolique se forme le plus abondamment; d'où résultent les différentes sortes de sélénite ou de gypse, suivant les différences très-réelles qui existent entre les terres calcaires. La manière dont ces deux espèces d'eau, dites gypseuses ou crayeuses, agissent sur le corps vivant, selon que tel ou tel principe y domine, paroît être aussi très-analogue.

Au reste, s'il est difficile d'expliquer la manière d'agir la plus constante & la plus universelle des eaux minérales, même les plus énergiques, à plus forte raison celle des eaux potables, dont les effets sont nécessairement moins marqués, ou plutôt dont l'action, lorsqu'on les boit seulement pour les besoins ordinaires de la vie, ne doit être accompagnée d'aucun effet sensible.

Ainsi, sous cet aspect de l'action respective des eaux médicinales & diététiques, les premières doivent être jugées par ce qu'elles font, & les secondes par ce qu'elles ne font pas. On peut dire de ces dernières, considérées comme boisson, ce que les anciens ont dit des alimens par excellence: *In illis nihil emineat, nihil per se existat neque agat ... medii sint temperamenti.. dulcia facultate...* Ces conditions, ou, ce qui est la même chose, la nullité d'action quelconque développée, se trouvent dans des eaux communes très-

différentes entre elles par la quantité & par la qualité des matières salines ou *salini-formes* qu'elles tiennent en dissolution.

Je connois des eaux de sources qui donnent par pinte depuis six jusqu'à vingt grains de ces diverses matières & qui sont très-bonnes à boire, n'ayant aucune saveur marquée, & se comportant dans les digestions & dans les excrétions de la même manière que les eaux de rivières les plus pures & les meilleures. J'ai vu au contraire d'autres eaux communes, principalement celles de beaucoup de puits, qui, quoique ne contenant que quelques grains des mêmes principes fixes, étoient absolument impotables, tant par rapport à leur déboire, que parce que leur usage étoit accompagné de divers accidens, tenant sur-tout aux digestions.

Il résulte de ces observations faites sur les eaux douces, & plus encore de l'examen chimique & pratique comparé d'un grand nombre d'eaux minérales froides, que la principale cause des différences qui existent entre les eaux de ces deux classes & entre les espèces de chaque classe, consiste pour le moins autant dans la quantité & la manière d'être d'un principe volatil jusqu'à présent peu connu, que dans les matières fixes, salines ou terreuses qui y sont dissoutes.

Quoiqu'il me reste beaucoup à faire sur cela, je me crois pourtant fondé à avancer que la condition essentielle à la bonté des eaux douces, est d'être complettement saturées d'air pur, & fréquemment renouvellées par le roulement & l'agitation de ces eaux. Je pense au contraire que celles qui ont de mauvaises qualités, les doivent à une privation d'air ou à l'altération de celui qui y est dissous, ou bien encore à une surabondance de ce principe; ce qui, dans ce dernier cas, annonce toujours ou que cet air n'est point pur, ou qu'il y a dans l'eau quelque substance capable de l'absorber en plus grande quantité.

Or la manière la plus simple de concevoir le mécanisme de cette dissolution de l'air dans l'eau, celui de son renouvellement, de sa dépuration, & les moyens de rendre cette combinaison plus intime, semble aussi indiquer que ces avantages sont particulièrement réunis en faveur des eaux des rivières rapides & pures, & qu'à cet égard, & peut-être aussi parce qu'elles se rapprochent davantage de la température de l'air & qu'elles en suivent les variations, elles l'emportent sur les eaux de fontaines & de citernes.

La Loire fournit une eau excellente pour la boisson, pendant un cours de près de deux cents lieues, à travers les pays les plus

fertiles & les plus peuplés du royaume, & après avoir reçu médiatement ou immédiatement plus de deux cent petites rivières, la plupart assez impures. Un cloaque, tel que Paris, n'infecte pas sensiblement les eaux de la Seine. On y puise une eau très-bonne à boire, dans tous les endroits de son cours à travers cette grande ville, pourvu qu'on aille la prendre, ainsi qu'il est spécialement ordonné, à quelque distance des bords, où le mouvement de *remoud* & l'irrégularité des *berges* retiennent les ordures non dissoutes.

On a très-mal-à-propos attribué à l'impureté de cette eau dans Paris sa qualité de provoquer assez communément le flux de ventre chez les personnes qui ne sont pas encore accoutumées à cette boisson; mais j'ai vu l'eau de Seine produire cet effet dans plusieurs petites villes de Champagne où elle est très-pure. Je sais d'ailleurs que d'autres rivières, auxquelles on n'a rien à reprocher, quant à la pureté & à la salubrité, produisent aussi cet effet lorsqu'on commence à en faire usage.

Il ne paroît pas que l'on soit plus fondé à faire dériver exclusivement les mauvaises qualités des eaux crétacées & gypseuses, de la présence de ces mêmes matières, puisque toutes les eaux où elles se rencontrent, souvent en très-grande quantité, ne sont pas également nuisibles. J'ai examiné des eaux de sources qui contiennent par pinte plus de trente grains, tant de sélénite que de terre calcaire, & qui n'ont ni le mauvais goût, ni les inconvéniens des eaux filtrées à travers des bancs de craie ou de plâtre. J'ai vu en outre que les premières, prises fraîches & récentes, passoient très-bien & lâchoient le ventre, tandis que, conservées quelque temps, elles ressembloient aux secondes par des qualités contraires, en devenant indigestes & en donnant de la constipation.

C'est d'après plusieurs exemples de ce genre, & par des considérations faciles à déduire de ce qui précède, que je crois pouvoir dire plus affirmativement encore des bonnes & des mauvaises eaux communes, ce que j'ai déja insinué, en parlant des premières, comparées avec les eaux minérales froides, savoir, que les effets des unes & des autres dans l'économie animale dépendent plutôt des qualités & de la quantité du principe volatil dont elles sont imprégnées, que des matières fixes qui y sont dissoutes. Cependant cette assertion ne nous dispense pas de rechercher, par voie de comparaison & d'exclusion, ce qui peut tenir à l'une ou à l'autre de ces parties constitutives des eaux.

L'air contenu dans les différentes espèces d'eaux y est peut-être

sous autant de formes diverses que dans les corps solides. Mais comment y reconnoître toutes les nuances d'altération dont il est susceptible, en se combinant avec leurs principes constitutifs ou accidentels? Comment s'assurer que celui que l'on en retire y existoit tel, ou qu'il n'y étoit pas uni à quelque substance qui lui donnoit d'autres propriétés?

Celui qu'on obtient des eaux communes pures, paroît ressembler à celui de l'atmosphère; mais ce dernier, d'après les expériences les mieux constatées, est toujours plus ou moins chargé de principe inflammable, indépendamment des autres causes d'altération auxquelles il est exposé, tant à la surface que dans les entrailles de la terre, & dont il est en partie délivré en passant dans l'eau.

L'air fixé ou acidule & le gas inflammable ou sulphureux de certaines eaux minérales semblent constituer pour nous les degrés extrêmes d'altération ou de déguisement, que l'air dissous dans l'eau peut éprouver. Mais entre ces deux états de l'air, dont la mixtion essentielle est encore inconnue, & qui ne sont indiqués que par quelques qualités à la vérité assez distinctives, on conçoit qu'il doit exister des états intermédiaires ou des degrés d'altération permanente, capables de constituer des espèces d'air différentes pour les différentes eaux, telles à peu près que l'art sait déja les produire. On conçoit en outre qu'il doit y avoir des différences dans la quantité de tel ou tel air que l'eau peut tenir en dissolution, & de celui qui n'est que simplement interposé ou très-foiblement adhérent dans son état aggrégatif ordinaire; mais toutes ces nuances n'ont point été déterminées par des expériences directes.

Les eaux communes des rivières & celles de sources, filtrées à travers les sables ou les graviers, donnent par la machine pneumatique une quantité d'air pur qui surpasse le volume de l'eau. Les sources minérales froides non gaseuses en fournissent ordinairement davantage, & les eaux filtrées dans la craie ou le gypse en donnent moins. Mais ce moyen n'est pas suffisant pour épuiser ces eaux d'air, puisqu'étant ensuite exposées au feu, il s'en dégage encore plus ou moins, sur-tout des eaux crayeuses. Ainsi, quoique ces dernières fournissent en apparence moins d'air que les eaux des sources quartzeuses, il est probable qu'elles en contiennent réellement une plus grande quantité, & qu'il y est plus intimément combiné que dans les autres. La pompe pneumatique n'est donc utile que pour reconnoître les degrés d'adhérence ou de fixité de la portion d'air intérieur sur laquelle cet agent peut avoir de l'action. L'ébullition est un moyen beaucoup plus puissant pour

extraire de l'eau tout celui qu'elle contient; mais pour pouvoir le mesurer avec précision, il faudroit avoir des appareils faits exprès, que je n'ai pu encore me procurer.

Quoique la chaleur & la pompe pneumatique réunies épuisent très-rapidement & très-complettement l'eau de tout son air, il ne paroît pas cependant que les alternatives de la pression de l'atmosphère & de la chaleur du soleil soient jamais, dans nos climats, portées au point de faire varier sensiblement la quantité d'air dissous dans les eaux répandues sur la surface de la terre. Il n'en est pas de même du froid. Celui qui réduit l'eau en glace ou en neige suffit pour la priver d'une bonne partie de son air. Aussi cette eau concrète, placée sous le récipient de la machine pneumatique, ne fournit, lorsqu'elle est fondue, que très-peu de bulles; le même phénomène s'observe par le moyen du feu. Je présume qu'il peut y avoir encore des différences à cet égard entre la glace ou la neige ancienne & récente, comme il paroît y en avoir aussi pour la *réabsorption* de l'air par telle ou telle eau de glace & de neige, selon qu'il règne tel ou tel vent, ou qu'elle est exposée ou non à l'aspect du soleil.

Quoique l'eau paroisse assez avide d'air, cependant il lui faut un certain temps pour s'en saturer complettement; & ce temps varie suivant la température de l'air & de l'eau, & aussi selon la pureté de l'une & de l'autre. L'air déphlogistiqué le plus pur s'insinue & s'y dissout plus promptement que l'air atmosphérique. L'affinité est encore moindre entre l'eau & l'air phlogistiqué proprement dit & l'air inflammable. Le gas sulphureux de certaines eaux minérales y tient à peine & s'en dégage très-vîte à l'air libre. Le gas acidule au contraire a beaucoup de propension à s'unir à l'eau, même lorsqu'elle est déja saturée d'air atmosphérique. Le volume du premier, porté au point de faturation, surpasse celui du second. Enfin on peut avancer que la dissolution des différentes espèces d'air dans l'eau & leur dégagement suivent à peu près les mêmes loix que les substances salines. Voyons quelles en sont les autres propriétés.

En général moins les eaux sont chargées d'air, plus elles sont promptes à se geler, & tardives à prendre le mouvement de l'ébullition. Une eau quelconque, privée d'air par la chaleur ou par la pompe pneumatique, se gèle bien plus tôt que lorsqu'elle n'a pas été soumise à l'une ou l'autre de ces opérations. L'eau de glace ou de neige, fondue à l'air, est plus disposée à se geler que l'eau de pluie. L'eau de rivière vient après celle-ci, puis l'eau des fon-

taines sableuses, entre lesquelles j'ai cependant remarqué beaucoup de variétés à cet égard. Les eaux de puits, sur-tout des puits crayeux & gypseux, sont les dernières de toutes dans la classe des eaux communes. J'ai vu de ces eaux qui, quoique tirées depuis quelque temps, supportoient un très-grand degré de froid sans se geler. On accélère beaucoup cet effet si on extrait l'air par la pompe pneumatique. Ce sont aussi ces mêmes eaux qui sont le plus réfractaires à l'ébullition, ce qui pourra paroître contradictoire à notre principe; mais on doit l'attribuer à ce que nous avons dit ci-dessus, savoir que l'air semble plus adhérent à cette espèce d'eau qu'à toutes les autres.

On trouvera peu de différence, quant au phénomène de l'ébullition, entre les autres espèces d'eau douce, excepté l'eau de glace & de neige récemment fondues, ou que l'on a conservées dans des vaisseaux fermés. Non-seulement l'expulsion de l'air, qui constitue le premier phénomène de l'ébullition, est moindre dans celles-ci, mais encore elles sont plus lentes à s'échauffer que des eaux de rivières conservées dans la même température. Ainsi l'on voit certaines eaux de sources, qui retiennent bien plus long-temps que d'autres leur fraîcheur. C'est dans cette qualité plus ou moins forte & durable que consiste ce qu'on appelle *crudité* des eaux.

Il seroit aussi difficile de rendre compte de ces faits que du refroidissement plus tardif des eaux thermales comparées avec les eaux artificiellement échauffées au même degré. La théorie générale du froid & du chaud, est encore bien loin de suffire à l'explication de tous ces faits particuliers.

Ce qui constitue dans les eaux la dureté ou la rudesse, n'est guère mieux défini que la cause immédiate de leur crudité. On a attribué ces qualités à des eaux très-différentes entre elles, relativement à leur composition chimique. Les eaux séléniteuses & calcaires, vulgairement regardées comme dures & crues, contiennent des principes fixes que l'on ne retrouve pas dans les eaux des glacières. Elles diffèrent aussi beaucoup par la quantité d'air qu'elles renferment; cependant on a avancé qu'elles se ressembloient par leurs qualités, dont les principales & les plus connues sont de ne pas bien dissoudre le savon & les parties colorantes, de ne pas cuire convenablement les légumes & les viandes, d'être rudes au toucher, & enfin de produire dans le corps vivant certains effets analogues.

J'ai essayé le savon avec bien des espèces différentes d'eau com-

mune. J'ai préparé des eaux de diverses manières, pour les comparer avec les naturelles. J'ai fait des eaux gaseuses avec le gas méphitique fossile, & avec le gas extrait des mines spathiques par la simple distillation. J'ai privé d'air différentes eaux par la pompe pneumatique, par l'ébullition & par la gelée. J'ai fait digérer de l'eau distillée sur du gypse & sur de la craie ; enfin j'ai employé toutes ces eaux récentes & anciennes. Voici seulement le sommaire d'un très-grand nombre d'expériences dirigées d'après ces vues.

Les eaux de pluie & de rivière dissolvent parfaitement le savon & ne le décomposent pas sensiblement. Ces mêmes eaux gardées quelque temps ou purgées d'air par la pompe pneumatique ou par l'ébullition, ont encore un peu plus d'action. Les eaux de glace & de neige attaquent plus lentement & ne décomposent pas. La machine pneumatique paroît ne rien changer à cet égard. L'exposition à l'air les assimile aux précédentes. Les eaux de puits dissolvent très-lentement le savon & le décomposent à mesure, sur-tout lorsqu'elles sont récentes. L'exposition à l'air, l'agitation, la pompe pneumatique, & plus encore la gelée & l'ébullition, en faisant précipiter une portion de la craie & de la sélénite, & en enlevant aussi une partie de l'air, augmentent la qualité dissolvante de ces eaux & diminuent celle qu'elles ont de décomposer. Les eaux calcaires factices attaquent le savon très-rapidement & ne le décomposent qu'à demi, tandis que les gypseuses font tout le contraire. Les eaux gaseuses artificielles ont la célérité des premières pour la dissolution, & l'énergie des secondes pour la décomposition. Enfin l'eau gypseuse & gaseuse tout à la fois est celle qui dissout & décompose le savon plus promptement & plus complettement.

Il ne faut pas croire que cette décomposition soit identique dans tous les cas. Elle présente des différences très-réelles selon qu'elle est produite par le jeu des simples ou des doubles affinités ; & ces différences sont très-intéressantes dans la discussion relative à l'*air fixé* & au *causticum* ; systêmes aujourd'hui tant débattus & si peu éclaircis, & dont j'ai proposé quelque part une solution qui pourra peut-être un jour concilier les deux partis ; savoir, que les deux substances qui font le sujet de cette grande division en chimie, sont deux mixtes absolument du même genre, très-universellement répandus & très-fréquemment réunis dans la nature ; que dans l'ordre des acides élémentaires, ou les plus simples que l'on puisse concevoir, le *causticum* est le plus igné, & l'*air fixé* le plus aéré ; ou bien que ces deux sels étant formés

des mêmes principes, le premier est avec surabondance de feu, & le second avec surabondance d'air.

L'examen des eaux potables sera terminé par quelques expériences sur les parties colorantes, en prenant pour exemple le kermès & la cochenille. Les produits sont à peu près analogues à ceux des précédentes sur le savon. Les eaux de pluie, de rivière & des fontaines pures se chargent très-bien des parties colorantes & ne les altèrent pas. La couleur rouge est plus vive dans les récentes que dans les anciennes, & que dans celles qui ont été privées d'air par un moyen quelconque. C'est le contraire pour les eaux de neige & de glace: les anciennes valent mieux que les récentes. Les eaux calcaires & séléniteuses prennent très-mal la couleur, & l'altèrent ou la précipitent en partie, sur-tout les dernières. Les eaux gaseuses dissolvent aussi promptement & jaunissent d'abord la partie colorante rouge; mais bientôt elle devient plus vive & plus éclatante que dans aucune autre eau. Cette belle couleur est foncée, mais non dégradée par le mêlange d'eau de rivière, & la teinture faite par cette dernière est réciproquement avivée par l'eau gaseuse. Les eaux gypseuses & crétacées ternissent & précipitent l'une & l'autre teinture. La chaleur ou l'exposition à l'air les rend plus propres à prendre la couleur.

Les résultats de ces expériences, d'ailleurs semblables à ce que l'on voit en grand dans les ateliers où l'on emploie le savon & les parties colorantes végétales ou animales, font connoître l'action réunie ou séparée de l'air & des matières gypseuses ou calcaires sur ces substances. Mais ce ne doit être, relativement au médecin, qu'une indication de plus pour le conduire à la connoissance de ce que peuvent opérer, sur les corps vivans, les eaux pourvues ou privées de ces principes.

Je ne parle plus ici que des eaux gypseuses ou calcaires, & des eaux de glace ou de neige. J'ai déja dit que, selon toute apparence, la cause de leur insalubrité agissoit de la même manière. Cependant on a vu que leur composition chimique & leurs propriétés *réactives* étoient différentes. Les premières, à raison de leurs matières terreuses, assez intimément combinées avec un acide ou avec l'air, dissolvent mal ou décomposent le savon, & altèrent les parties colorantes. C'est aussi ce qui les rend peu propres à cuire certains légumes & les viandes. Les secondes au contraire, presque totalement dépourvues de ces principes, sont à la vérité moins propres que les eaux de pluie ou de rivière à dissoudre le savon & les matières colorantes; mais elles n'opèrent pas sur ces

substances,

ſubſtances, comme les eaux ſéléniteuſes ou crétacées, une décompoſition ou au moins une altération ſenſible; & de plus, elles ne ſont pas, comme on l'a avancé, réfractaires à la coction des légumes ou des viandes.

Cependant elles ont les unes & les autres ceci de commun, que la longue expoſition à l'air, au ſoleil, & ſur-tout l'agitation, les rapprochent de la condition des bonnes eaux des rivières ou de ſources pures, non-ſeulement pour les qualités chimiques, mais encore pour les propriétés médicinales-diététiques. Si on obſerve ce qui ſe paſſe dans ces eaux traitées de la ſorte, on verra d'une part que les eaux gelées reprennent l'air dont elles avoient été en grande partie dépouillées, & que les eaux gypſeuſes & calcaires dépoſent une portion de ces matières, en perdant en outre l'air, plus ou moins altéré, qui y étoit combiné avec elles, pour reprendre leur contingent de l'air atmoſphérique plus pur, avec lequel elles ſont en contact. En un mot, elles perdent par-là les unes & les autres leur crudité & leur dureté, pour devenir plus douces, plus diſſolvantes & plus miſcibles aux ſubſtances ſavonneuſes ou extractives.

Si l'on veut apprécier ces qualités, relativement à la chylification, qui eſt la fonction primitivement léſée chez ceux qui ſont habituellement uſage de ces eaux, on pourra concevoir le mécaniſme de leur action, en l'interprétant d'après les réſultats des expériences précédentes.

On ſera fondé à préſumer qu'il doit y avoir dans les bonnes eaux potables une certaine quantité d'air pur ou fréquemment renouvellé, légèrement combiné, capable d'augmenter leur qualité diſſolvante, & de devenir par ſon dégagement & ſa nouvelle union avec les molécules muqueuſes & huileuſes du chyle, un moyen de mixtion plus parfaite, un agent promoteur de leur fermentation digeſtive, & enfin un principe conſtitutif de la matière ſaccharine chyleuſe, deſtinée à former, comme je l'ai prouvé ailleurs, la partie rouge du ſang.

Au contraire les eaux où cet air manquera, ou ſera excédent & dépourvu des qualités requiſes, fourniront un véhicule moins convenable pour les alimens. L'extraction du chyle deviendra moins complette, & ſa combinaiſon moins homogène ou ſa décompoſition ſera partielle, & enfin ſa tendance à l'aceſcence ſe portera au-delà du terme d'une bonne digeſtion.

Tel eſt vraiſemblablement le premier foyer; telle eſt la première cauſe des dérangemens qu'éprouvent les perſonnes obligées de

boire des eaux de neige, de plâtre ou de craie, lesquelles par l'altération successive des fonctions, constituent les vices gouêtreux, rachitiques & scrophuleux.

Cette théorie que je ne regarde pas comme complette, pourroit déja s'appuyer de plusieurs faits pratiques que je suis occupé à recueillir, & que je communiquerai par la suite à la Société royale.

OS COLORÉ.

M. le Comte, correspondant à Evreux, a envoyé une observation sur un os qui, dans sa calcination se trouvant en contact avec des cendres de chêne très-sèches & très-chargées d'alkali fixe, est devenu d'un beau vert-d'eau, analogue à la turquoise. Cette couleur le pénétroit à une certaine profondeur: il étoit d'ailleurs sec & cassant. M. le Comte a remarqué que cet os étoit encore humide lorsqu'il a été mis en contact avec les cendres alkalines, dont une portion a fortement adhéré à sa substance. M. le Comte n'a hasardé aucun raisonnement sur ce phénomène, que l'on a souvent occasion d'observer dans les cuisines, & qui mériteroit d'être approfondi.

MERCURE DISSOUT PAR L'AIR FIXÉ.

M. Nicolas, correspondant à Grenoble, a appris à la Société qu'il a employé avec succès, contre les maladies vénériennes, une dissolution de mercure par l'acide crayeux ou air fixé. Ce remède est légèrement purgatif; il excite la salivation lorsqu'on en fait un usage long-temps continué. M. Nicolas le regarde comme avantageux dans le traitement des engorgemens lymphatiques, & spécialement dans celui des ulcères écrouëlleux.

M. Nicolas a promis de faire connoître la manière de préparer ce remède.





BOTANIQUE ET HISTOIRE NATURELLE DES MÉDICAMENS.

Sur la nature & les propriétés de la racine de Colombo [1]. *Par M. Bertrand de la Gresie, correspondant à Caylus en Quercy.*

CHARLES WHITT, chirurgien de l'hôpital de Manchester, est le premier qui ait décrit cette racine, & qui ait parlé de ses vertus [2]. C'est de Colombo, ville du Ceilan, qu'elle tire son nom. Elle y a été transportée du continent de l'Asie, & de-là en Angleterre, où l'on s'en sert depuis vingt-cinq ans dans les maladies bilieuses, & contre la plupart des affections des premières voies. Les Orientaux la donnent dans les mêmes circonstances : ils la font prendre ordinairement en poudre dans le vin de

[1] Les propriétés de cette racine sont annoncées dans le volume publié par la Société royale, *Histoire* 1776, pag. 344.

[2] Avis aux femmes en couches, pag. 11.

Madère. Les docteurs Percival & Haigarth, médecins de Chester, & MM. Chaptal & Pethiot, praticiens de Montpellier, en ont obtenu des succès dans ces sortes de cas. C'est avec le même avantage qu'ils l'ont prescrite dans le traitement des mouvemens irréguliers de l'estomac & des entrailles; & les médecins anglois en font journellement usage dans celui des dyssenteries bilieuses, des diarrhées & des vomissemens de même nature. M. Jonthson, chirurgien d'un des vaisseaux de sa majesté britannique dans les Indes orientales, l'employa utilement sur plus de vingt personnes attaquées du *cholera morbus* : il la prescrivoit depuis un gros jusqu'à deux à peu près toutes les trois heures. Le docteur Haigarth n'en a pas retiré moins d'avantage dans une fièvre bilieuse épidémique qui régnoit à Nampterick, & dans quelques autres parties du Cheibire. Les nausées & les vomissemens étoient les accidens les plus graves de cette maladie. Le quinquina, qui sembloit convenir, à raison de quelques symptômes communs avec les fièvres intermittentes, tels que des vertiges & des engourdissemens périodiques, augmentoit la chaleur fiévreuse & la sécheresse de la langue, tandis que le colombo faisoit bientôt disparoître tous ces maux. Le docteur Percival s'en est servi avantageusement pour combattre le vomissement & la diarrhée des enfans pendant le temps de la dentition; & M. de la Gresie a guéri par ce moyen un vomissement chronique qui duroit depuis un an, & qui avoit résisté à toute sorte de remèdes. Le chirurgien Whitt en a aussi éprouvé les bons effets dans la cure des fièvres putrides bilieuses des femmes en couche [1].

La racine du colombo est encore très-vantée comme stomachique, tonique & fortifiante.

Le colombo surpasse autant le quinquina, suivant ces auteurs, pour préserver la bile & la salive de la putréfaction [2], qu'il lui céde pour en garantir les chairs & en

[1] Avis aux femmes en couches, Pag. 232.

[2] Voyez les expériences de Pringle.

général les parties sordides des animaux. D'après les expériences de l'auteur de ce mémoire, un mêlange d'une demi-once de bile presque corrompue, d'un gros de salive putride, & de deux onces d'infusion de quinquina, s'est aussi-tôt coagulé, & a répandu une odeur très-fétide; tandis que la même quantité de bile & de salive au même degré de corruption, mêlée avec deux onces d'infusion de cette racine, ne s'est point coagulée & n'a produit aucune mauvaise odeur. Cette infusion, versée sur la bile de la première expérience, en a même corrigé très-puissamment l'odeur fétide. M. de la Gresie a varié cette expérience avec la bile fraîche d'un homme sain qui avoit péri de mort violente, & le résultat a été le même: le mêlange avec l'infusion de colombo, s'est putrifié moitié plus tard que celui de l'infusion de quinquina. L'auteur a répété cette expérience avec de la centaurée en poudre; mais elle n'a pas plus retardé la corruption de la bile que le quinquina.

D'après le témoignage & les observations des auteurs ci-dessus, & fondé sur les expériences dont on vient de rendre compte, M. de la Gresie fait quelques réflexions sur l'utilité qu'on pourroit retirer de cette racine dans la cure des fièvres malignes, bilieuses, accompagnées de diarrhées colliquatives & de dyssenteries qui ne tardent pas à être funestes, & dans le traitement desquelles Huxham [1] conseille les astringens alexipharmaques, comme la confection de fracastor, le vin rouge imprégné de canelle & la teinture de quinquina. Ces remèdes paroissent trop échauffans à M. de la Gresie; il pense que le colombo pourroit leur être substitué avec un très-grand avantage. C'est à l'expérience à décider cette question.

L'analyse chimique de cette racine a produit un extrait gommo-résineux, également soluble dans l'eau & dans l'esprit de vin, & fort amer, à peu près comme la coloquinthe.

---

[1] Traité des fièvres, pag. 140.

On connoît déja une ſubſtance végétale, le *quaſſia*, que l'on regarde avec raiſon, comme jouiſſant de toutes les propriétés particulières aux amers, ſans participer aux inconvéniens des ſubſtances aſtringentes. La Société voit avec plaiſir l'uſage de ce remède ſe répandre dans les provinces; pluſieurs de nos correſpondans l'emploient avec ſuccès, ſoit en infuſion, ſoit en ſubſtance contre les fièvres intermittentes & dans le traitement des maladies putrides.

OBSERVATIONS DIVERSES.

I. SUR *la vertu du* muſcus pyxioides, *dans le traitement de la coqueluche. Par M. Van-Woenſel, médecin, ci-devant au ſervice de l'impératrice de Ruſſie.* Cette plante, très-commune, ſoit dans les environs de Paris, ſoit ailleurs, connue maintenant ſous le nom de *lichen pyxidatus*, n'a pas été examinée par les anciens botaniſtes; ſa petiteſſe & ſa forme l'avoient fait négliger de la plupart. Les premiers qui l'ont obſervée, l'ont rangée parmi les mouſſes, & l'ont nommée *muſcus pyxioides*, parce qu'elle eſt terminée par une eſpèce de cupule en forme de petit vaſe, appellé en grec *pyxis*. C'eſt le *muſcus pyxioides terreſtris.* C. B. *lichen pyxidatus major. inſti. r. herb.* Rai, botaniſte anglois, qui les cite dans ſon hiſtoire générale des plantes, parle des vertus qui lui ſont attribuées: *Pulvis ejus in zythogalo, cereviſiâ tenui, aliove convenienti vehiculo per aliquot dies exibitus, tuſſim convulſivam puerorum, nonnullis catarrhus ferus ſeu ferinus dictam ſpecificâ proprietate lenire & ſanare dicitur.* Dillenius qui a donné la dernière édition du *Synopſis ſtirpium britannicarum* de Rai, nomme cette plante, *Lichenoides tubuloſum pyxidatum cinereum*, & il cite ſes propriétés dans la toux convulſive des enfans, d'après Gerard, botaniſte anglois, & d'après Willis qui s'exprime ainſi dans ſes œuvres: *In hoc caſu remedia quædam velut ſpecialia valdè commendantur, cujuſmodi ſunt muſcus pyxidatus, in pulvere exhibitus vel lacte incoctus adeoque crebrâ doſi quotidiè exibitus; &c.* C'eſt probablement d'après ces auteurs que M. de Linné fait mention de cette propriété du lichen

dans sa *Matière médicale*; il l'attribue non au *lichen pyxidatus*, mais au *lichen cocciferus*; ce qui est assez indifférent, puisque ces plantes peuvent être regardées comme deux variétés de la même.

Cette exposition préliminaire des connoissances extérieurement acquises sur les propriétés de ce lichen, rendra plus probables les faits énoncés par M. Van-Woensel.

Cet auteur, qui regarde avec raison la coqueluche comme une maladie souvent épidémique, a eu occasion de l'observer il y a quatre ans, parmi les cadets de Pétersbourg, dont il étoit médecin. Quarante garçons de cinq à sept ans en furent attaqués à la fois, & eurent les symptômes les plus effrayans. Les accès étoient fréquens & vifs, le sang étoit mêlé avec les crachats, & sortoit même tout pur; il y avoit transport à la tête: tout faisoit craindre que les malades ne fussent emportés par une apoplexie, ou quelque hémorrhagie considérable, ou qu'ils ne tombassent dans la consomption. Tous les remèdes usités furent insuffisans. Les saignées, les émétiques, les relâchans, les confortatifs, les antispasmodiques furent employés sans succès. M. Van-Woensel essaya inutilement les diverses méthodes; il ne fit que pallier le mal, & il étoit à craindre qu'avant le retour du printemps, la moitié de ses malades ne succombât.

Heureusement il lut dans la *Matière médicale* de Linné, que le *muscus pyxioides* étoit recommandé comme spécifique dans cette maladie. Il en fit faire une décoction, à laquelle il ajouta du syrop de menthe. Cette boisson donnée à la dose de deux onces à chaque malade, calma la toux dès la nuit suivante, ainsi que les autres symptômes. La continuation de ce remède rétablit en moins de huit jours les trois quarts des malades; les autres plus gravement affectés, ne furent guéris qu'au bout de quinze jours. Un seul mourut de la consomption quelques mois après. De cette expérience & des observations antérieures on peut conclure, non pas peut-être que ce lichen est le spécifique de la coqueluche, comme l'auteur est porté à le croire, mais du moins qu'il est un remède précieux, & que son usage doit être conseillé dans cette maladie.

Ce succès avoit engagé M. Van-Woensel à donner le même remède à une dame d'une constitution délicate & hystérique, affectée depuis long-temps d'une toux tantôt sèche, tantôt accompagnée de crachats d'une pituite liquide. A peine en eut-elle pris une tasse, que la toux cessa. Cette dame éprouva alors, dans la

poitrine, une sensation singulière, qui ressembloit à un chatouillement doux. Ce fait peut venir à l'appui des précédens, pour prouver le bon effet du *lichen pyxidatus* dans le traitement de toux, sur-tout de celle qui est accompagnée de convulsions.

II. *Description de la fleur & du clou de gérofle, demandée à M. Beauvais, professeur de l'art vétérinaire, par M. Céré, directeur du jardin du roi de l'Ile de France, & communiquée à la Société par M. Lafferté, avocat au Parlement.* La nature annonce cette riche production long-temps avant qu'elle paroisse, par un engorgement isolé à l'extrémité des branches, où elle accumule des sucs nécessaires pour nourrir les cloux qui doivent y naître. A cet engorgement succèdent en effet, d'abord de petits boutons dans la plupart desquels on distingue à la loupe les quatre divisions du calice qui couronnent le clou, & qui en quatre ou cinq mois, acquièrent le volume & la forme que tout le monde leur connoît. Ils viennent en pannicule à l'extrémité des branches depuis le nombre de trois ou de quatre, jusqu'à celui de trente. De verds qu'ils sont, ils deviennent jaunâtres, & successivement d'un jaune rougeâtre. La tête grossit, & les divisions du calice qui embrassent cette tête s'écartent un peu. Voilà l'instant de les cueillir; mais si on les laisse pour en avoir le fruit, la tête que l'écartement des quatre divisions du calice fait voir en plein, augmente de volume, & se colore de taches rouges sur un fond blanc sale. Telle est la couleur de la corolle. Elle n'est pas bleue comme des auteurs très-modernes l'ont avancé. Les pétales, au nombre de quatre, ne s'épanouissent pas comme ceux de toutes les fleurs, leurs limbes se trouvent collés, & le ressort des étamines faisant effort, détache les onglets, & fait tomber la corolle d'une seule pièce comme une calotte. Alors les étamines paroissent garnies de leurs sommets, au nombre de vingt & plus, lesquelles partent d'une espèce de crête qui borde le réceptacle. Un seul pistile s'éleve au milieu d'elles à la moitié de leur hauteur, & est terminé en pointe, & non par un stigmate cruciforme, comme le dépeint Rumphius. Cette description que je fais, ayant cette fleur sous les yeux, au jardin du roi, où je demeure, est exacte, & prouve qu'elle est de la poliandrie monoginie, treizième classe de Linnæus, ainsi que le *jambos* ou *jambes rosades*, auquel les feuilles ressemblent aussi beaucoup. Peu de jours après qu'elle est épanouie, les étamines tombent, & il ne reste

que

que le style seul, dont le germe inséré dans la partie supérieure & concave du clou, porte la poussière fécondante, qui le met dans le cas de devenir fruit & de se reproduire.

III. *Sur l'usage de l'ivraie en pain. Par M. de la Mazière, correspondant à Poitiers.* Un homme du village de Maillé, paroisse d'Ayson, à quatre ou cinq lieues de Poitiers, assez aisé pour un paysan, mais d'une économie sordide, ayant un champ semé de froment, parmi lequel il y avoit beaucoup d'ivraie, fit ramasser ce mauvais grain séparément, non pour le brûler, mais pour en faire usage, & se ménager ainsi la vente de quelques boisseaux de son bled de plus. Après l'avoir fait battre & nettoyer, il s'en trouva cinq boisseaux auxquels il fit ajouter un boisseau de froment; il fit moudre ce mêlange, & il fit faire du pain avec la farine. Cet homme commença à manger de ce pain un jeudi, ainsi que sa femme & son domestique; ces deux derniers vomirent, évacuèrent par bas, & furent si incommodés, qu'ils ne voulurent plus en continuer l'usage. Le mari qui n'en étoit point fatigué, continua le vendredi, le samedi & le dimanche suivant. Le soir de ce dernier jour il se trouva malade. On voulut appeller un chirurgien, ce qu'il refusa, dans l'espérance que son mal se dissiperoit de lui-même, & il mourut le lendemain lundi sans secours, à la suite de coliques violentes. Il se portoit bien auparavant l'usage de ce pain; ainsi on ne peut s'empêcher de le regarder comme la cause de cette mort précipitée. On n'a point fait l'ouverture de son corps.

IV. *Observations sur l'usage de l'extrait de laitue sauvage,* lactuca virosa. *Par M. Durande, associé regnicole à Dijon.* La laitue sauvage est un peu narcotique, elle participe de l'odeur de l'opium, & doit en avoir une partie des propriétés. M. Collin l'a de plus annoncée comme spécifique contre l'hydropisie. Les succès n'ont pas répondu aux promesses de cet habile médecin. Cependant comme calmante & apéritive, son usage peut dans certaines circonstances, devenir très-avantageux.

M. C** eut l'année dernière la fièvre intermittente, bilieuse & nerveuse, qui étoit presque générale dans cette ville. Il enfla par tout le corps dès le second accès. Son pouls étoit petit, irrégulier; il ne se développoit point dans la chaleur de la fièvre, & le malade étoit toujours très-agité, même pendant l'intermission. Il prit l'extrait de laitue à la dose de huit grains matin & soir. La fièvre diminua peu à peu, mais l'enflure ne diminua point.

Les pillules scillitiques & les tisannes diurétiques rétablirent le cours des urines. Alors l'extrait de laitue, à la dose de quinze grains, procura le calme, rappella le sommeil, & le malade a été bien guéri.

Mlle de M** avoit depuis long-temps une obstruction à la rate. Elle eut l'année dernière une fièvre bilieuse rémittente, avec une irrégularité constante dans le pouls; après quatre à cinq pulsations, il y avoit intermittence, ou une pulsation à peine sensible. Cependant le ventre n'étoit point libre; un minoratif procura une agitation extrême, & n'entraîna que des matières jaunâtres & séreuses. Elle prit chaque jour trois bols, chacun de douze grains d'extrait de laitue; j'y joignis ensuite l'usage des eaux ferrugineuses. La malade s'est très-bien rétablie.

Mde P. avoit la fièvre depuis trois mois. Ses accès étoient d'une violence extrême. L'extrait de laitue a fait cesser la fièvre très-promptement. Mais la poitrine & le bras ont paru couverts de dartres, auxquelles la malade avoit été sujette, & qui depuis six mois avoient disparu.

Ce remède que j'ai fait prendre à plusieurs autres malades, n'a pas toujours eu le même succès; mais il paroît que dans les fièvres intermittentes où l'âcre bilieux agissant sur les nerfs, produit un état d'irritation qui ne permet ni les purgatifs, ni les fébrifuges, l'extrait de laitue peut être d'un grand secours. Il permet ensuite l'usage des autres remèdes. Plusieurs fièvres ainsi modérées ont cédé à l'action des sels neutres, sur-tout de la terre foliée, des eaux minérales ferrugineuses, &c.

L'extrait de laitue convient quelquefois comme calmant. M. M** souffroit horriblement d'une colique hépatique, qui sembloit être entretenue par la chaleur & l'inflammation du foie; les autres narcotiques n'avoient eu aucun succès; quinze grains d'extrait de laitue ont fait cesser assez promptement les douleurs.

Mlle de C*** a les nerfs d'une délicatesse extrême. Depuis un an elle se plaignoit d'une douleur fixe au sein. Cette douleur se prolongeoit au bras & l'empêchoit presque de s'en servir. Les bains, les délayans & la saignée n'ont point soulagé la malade. L'usage de l'extrait de laitue, combiné avec celui de saponaire & avec un grain d'antimoine porphyrisé sur chaque bol, a fait cesser cette douleur. La malade s'est plainte de coliques, qui ont été appaisées par les bains & l'extrait de laitue. Aujourd'hui elle ne ressent ni douleur de sein, ni colique.

V. *Obfervation fur l'effet du tabac appliqué extérieurement. Par le même.* On lit dans les *Mémoires* ou *Effais d'Edimbourg*, vol. 2, pag. 41, que le tabac battu avec le vinaigre ou l'eau de vie & appliqué fur la région épigaftrique, a procuré le vomiffement, & a fuffi pour guérir d'anciennes tumeurs hypocondriaques. M. Fouquet vient encore de publier que le tabac trempé dans l'eau, & appliqué fur la région du pubis, a procuré un *cholera morbus* très-violent. L'obfervation que je vais rapporter n'a donc rien qui doive furprendre; elle me paroît néanmoins mériter quelque attention.

Un jeune homme de cette ville ayant couché, à ce qu'il m'a dit, dans une auberge, fe trouva très-incommodé par ces infectes qui s'attachent aux parties génitales, & que l'on nomme en latin, *pediculi inguinales*; il confia fon accident à une perfonne qui lui confeilla les lotions de tabac. Il en fit bouillir deux onces dans de l'eau, & fe fervit de cette décoction, qu'il employa auffi chaude qu'il lui fut poffible de la fupporter. Peu de temps après il éprouva des naufées, des vertiges, des foibleffes, des vomiffemens. Je le trouvai dans une angoiffe difficile à exprimer. Il vomiffoit pour la feptième fois; il avoit évacué trois fois, il fe croyoit perdu; fes yeux étoient égarés, & fa raifon un peu troublée. Je prefcrivis les gouttes d'Hoffmann, & je lui confeillai le vinaigre & l'eau pour boiffon. Il vomit encore deux fois, il évacua autant de fois; un fommeil long & paifible mit fin à ces accidens.

VI. *Sur un fyrop fait avec l'écorce de la racine de fimarouba. Par M. de Badier, voyer de l'île de la Guadeloupe.* M. de Badier rappelle que cette écorce a été regardée comme un fpécifique de la dyffenterie, & célébrée en différens temps par plufieurs médecins, fur-tout par M. Antoine de Juffieu, qui en avoit fait une heureufe expérience. Le fyrop dont cette écorce fait la bafe, participe des mêmes propriétés, & eft adminiftré dans les îles avec le même fuccès. M. de Badier le croit même plus efficace. On le prend par cuillerée, foit feul, foit mêlé dans une boiffon appropriée. M. de Badier propofe de l'employer dans notre climat, en obfervant d'en diminuer la dofe, parce que fon action doit être plus vive dans un pays plus tempéré. Il en a apporté une provifion qu'il a offerte à la Société, pour être employée dans les lieux où règne la dyffenterie.

VII. *Sur l'effet des feigles de mauvaife qualité, Par M. le Brun, correfpondant au Capbern en Néboufan.* Les habitans de la Grange,

Campistrou, Galés, Clarens, Lanemesan & autres paroisses de la généralité d'Auch, qui cultivent des landes, ont été attaqués aussitôt après la récolte de 1777, d'une maladie, dont les suites heureusement n'ont pas été fâcheuses, mais dont l'histoire est d'autant plus intéressante à recueillir, que M. le Brun l'attribue à la mauvaise qualité des seigles.

Les personnes qui avoient mangé du pain fait avec ce grain, éprouvoient deux ou trois heures après leur repas, un mal-aise général, suivi de vives douleurs d'entrailles, d'une grande altération, & d'un feu considérable dans la bouche & dans tout le canal des intestins. Bientôt il survenoit une diarrhée qui duroit deux ou trois jours, & quelquefois davantage. Les mollets des jambes devenoient douloureux, comme s'ils eussent été attaqués de crampes.

D'autres malades ressentoient d'abord dans les doigts des mains un fourmillement qui se répandoit par toute l'habitude du corps. Ils étoient tourmentés peu après d'une démangeaison incommode, qui précédoit une éruption de boutons rouges, comme des échauboulures. Ceux-ci n'avoient ni diarrhées, ni coliques, ni crampes.

On en voyoit qui, dans les premiers instans, se plaignoient d'un violent mal de tête, & étoient accablés d'un sommeil si profond, qu'ils étoient obligés de se coucher par-tout où ils se rencontroient, pour y dormir au moins quelques heures. A ces symptômes succédoient la colique, la diarrhée, quelquefois même la dyssenterie & les crampes aux mollets. Aucun n'a eu la fièvre. Ils ont tous été très-foibles. Parmi les nourrices qui ont eu cette maladie, une seule a perdu son lait.

On a remarqué qu'il n'y avoit eu d'attaqués que ceux qui avoient mangé du pain de seigle de mauvaise qualité, & que les plus grands mangeurs avoient été les plus malades, ainsi que ceux qui n'en avoient point fait usage en soupe; le bouillon en corrigeoit peut-être les mauvais effets.

Ces malades ont été traités différemment. On a mis les uns à la diète & à l'usage des boissons délayantes : on leur a fait prendre quelques minoratifs en lavage & des lavemens. Les autres, dont le nombre formoit plus des trois quarts, n'ont presque pris que du vin avec de l'eau: ce qui leur a suffi pour être guéris.

Le seigle de la récolte ayant été séché, soit au soleil, soit au four, & mêlé avec d'autres grains, tels que le froment, l'avoine, &c. la maladie a cessé.

La partie de la généralité d'Auch, dont il s'agit dans le mémoire de M. le Brun, a les plus grandes obligations à M. d'Ap-

chon, archevêque d'Auch, & à M. Douet de la Boulaye, qui en est intendant, pour les secours qu'ils lui ont procuré après la récolte de 1777, qui a été des plus mauvaises.

Jusqu'au 24 mars de cette année, il avoit fait beau & même chaud. Alors le thermomètre descendit brusquement au terme de la glace, & s'y soutint jusqu'au 5 avril. Indépendament du tort que cette température fit aux vignes & aux arbres fruitiers, le seigle, qui étoit en épi, en souffrit beaucoup. Il vint ensuite des pluies abondantes qui durèrent presque sans discontinuer jusqu'au 14 juin, & qui ne tombèrent plus que par intervalles jusqu'au 12 août.

Le seigle qui avoit pu résister à la gelée, ne produisit que des grains, dont la plupart étoient *retraits*, c'est-à-dire étroits, ridés, n'ayant que l'écorce, & ne contenant presque point de farine. Dans les échantillons que M. le Brun nous a envoyés, il s'y trouvoit une certaine quantité d'ergots, ce qui ne paroît point étonnant, le temps ayant été pluvieux, & le terrein étant, comme le remarque l'auteur du mémoire, presque entièrement argilleux, sous une couche de deux pouces ou environ d'une terre de nature différente.

Pour prouver que la maladie qui a été décrite plus haut, doit être attribuée au seigle de mauvaise qualité, M. le Brun a fait les expériences suivantes.

1°. Il a donné du pain fait avec ce seigle à un chien de berger mis à l'attache. Cet animal fut très-altéré. Dès le troisième jour il eut une diarrhée fétide. On entendit qu'il avoit dans le ventre des borborigmes; il se plaignoit. On lui fit de la soupe avec le même pain & de la graisse; ce qui parut le rendre moins triste: au bout de vingt-quatre jours il fut détaché. Il étoit maigre, il perdoit son poil, il marchoit avec peine, & n'avoit pas la force d'aboyer.

2°. On nourrit dans une volière large & spacieuse, deux canards, auxquels on ne donnoit que de cette espèce de seigle. Ils buvoient fréquemment. Bientôt leurs excrémens devinrent fétides. Ils commencèrent à perdre leurs plumes & à devenir languissans: leur appétit diminua. L'un fut remis à la basse-cour, & l'autre resta dans la volière. Le premier, qui alors fut nourri comme les autres, n'en perdit pas moins toutes ses plumes. Sa chair, lorsqu'on l'eut tué, parut rougeâtre; il étoit maigre, quoiqu'on lui eût laissé le temps de se remettre. Les chats le mangèrent & n'en furent point incommodés.

L'autre canard mourut après deux mois de captivité, étant beaucoup diminué de poids : il étoit tout déplumé.

3°. Deux poules séparées des autres, & nourries comme les deux canards de l'expérience précédente, commencèrent à perdre leurs plumes au bout de quinze jours, & les perdirent enfin tout-à-fait. L'une vécut deux mois & demi, & l'autre huit jours de plus. Elles étoient toutes décharnées, & leur corps étoit rouge comme celui des scorbutiques.

VIII. *Sur l'effet des feuilles de ricin appliquées sur la tête. Par M. de la Maziere, correspondant à Poitiers.* Une femme très-sujette à la migraine, s'appliqua, d'après le conseil d'un de ses voisins, des feuilles de ricin sur le front, dans le dessein de diminuer ses douleurs. La nuit fut plus calme ; mais elle devint en peu de temps entièrement aveugle. Des purgatifs réitérés, & un vésicatoire au col ont fait cesser cet accident, que les circonstances concomitantes n'ont pas permis à M. de la Maziere d'attribuer à une autre cause, qu'à l'action des feuilles de ricin.

IX. *Accidens arrivés à des personnes qui avoient mangé des champignons.* Un gentilhomme de Chartres ayant été dîner à quatre lieues de cette ville, & ayant mangé des champignons, fut frappé en revenant d'une cécité qui dura jusqu'au lendemain matin ; les pupilles n'étoient pas sensiblement dilatées : tous ceux qui avoient mangé de ces champignons, éprouvèrent les mêmes accidens. M. de Chamseru, pere, a été témoin de ce fait, que M. de Chamseru, fils, nous a communiqué.

Le nommé *Jean Picart*, soldat invalide à Mont-Louis, ayant mangé des champignons que l'on trouve en quantité près de cette ville parmi les genèvriers & les pins, fut frappé tout à la fois d'une espèce de délire & de cécité ; il se mit à courir dans les rues en sautant & en riant ; mais on s'apperçut qu'il ne distinguoit point les objets, & on le conduisit bientôt à l'hôpital militaire, où M. Barrere le traita : il lui trouva les pupilles très-dilatées. Ce médecin ayant fait donner au malade de l'émétique en lavage, les symptômes disparurent, & le soldat recouvrit la vue & l'usage de sa raison.

Quoiqu'on ignore les espèces & les noms des champignons qui ont donné lieu à ces accidens, l'importance de la matière nous a engagés à ne point laisser ces deux observations dans l'oubli.



PHYSIQUE MEDICALE.

VOYAGE DANS LES ÉCHELLES DU LEVANT,

Avec des détails ſur les maladies qui y règnent, ſur la nature du ſol, & ſur le tempérament des habitans.

LA Société informée que M. le baron de Tott alloit faire en 1777 un voyage dans les échelles du Levant & en Egypte, lui préſenta un mémoire contenant des queſtions relatives à ces pays, & à la maladie cruelle qui les dévaſte ſouvent. M. le baron de Tott accepta ce mémoire, & voulut bien ſe charger de le communiquer aux perſonnes qui lui paroîtroient le plus en état de donner les éclairciſſemens deſirés. Parmi les réponſes faites aux queſtions propoſées, la Société a ſur-tout diſtingué celles qui ont été fournies par M. Hollande, médecin françois & ſon correſpondant, qui accompagna M. le baron de Tott dans ſon voyage. La Compagnie ayant reçu à peu près dans le même temps un mémoire relatif aux mêmes objets de M. Mallet de la Broſſiere, ſon correſpondant à l'île Juda, qui a ſéjourné deux ans aux échelles du Levant, c'eſt de ce dernier ouvrage, & ſur-tout de celui de M. Hollande, que nous avons extrait le précis que nous publions.

On ne connoît aux échelles du Levant & en Egypte qu'une maladie à laquelle on donne le nom de *peste.* On en distingue deux espèces, l'une qu'on nomme bénigne & l'autre maligne ; toutes deux sont meurtrières, mais la dernière l'est infiniment davantage : très-peu de malades en échappent, au lieu qu'il revient de la première à peu près moitié de ceux qui en sont atteints. Toutes deux ont pour caractère spécifique des bubons ou des anthrax ou des charbons qui se manifestent plus tôt ou plus tard, qui, lorsqu'ils n'ont pas paru dans le cours de la maladie, se déclarent dans les dernières heures, & qu'on ne manque jamais de pouvoir reconnoître, au moins sur les cadavres, si on ne les a pas observés sur les malades.

Il ne paroît pas, d'après les informations prises aux échelles du Levant & en Egypte, que la peste soit sujette à aucune période dans ses retours. Les habitans des pays que nous venons de nommer, assurent au contraire qu'il se passe quelquefois de longs intervalles sans que la peste se déclare dans les lieux où elle règne le plus fréquemment, tandis que d'autres fois ses retours sont très-prochains les uns des autres dans les mêmes lieux. Quoiqu'elle se manifeste dans tous les temps, & qu'il n'y en ait aucun où on ne l'ait vue se reproduire, il est cependant plus ordinaire qu'elle se déclare au printemps & en automne, & très-rare que ses invasions aient lieu pendant les fortes chaleurs de l'été ou les pluies abondantes de l'hiver.

M. Mallet dit qu'on est généralement dans l'opinion aux échelles du Levant que la peste ne s'y déclare jamais qu'elle n'y ait été apportée de Constantinople ou de l'Egypte : il avertit qu'il parle d'après le récit des négocians.

M. Hollande assure qu'on pense généralement à Constantinople que la peste y est apportée de l'Egypte, que ce pays est son berceau, d'où elle se répand dans le reste du Levant ; mais il fait voir en même temps combien cette opinion est dénuée de fondemens, & il le prouve par le fait. Car lorsqu'il écrivoit, il y avoit dix ans qu'on n'avoit vu la peste en Egypte, & elle avoit paru plusieurs fois pendant les mêmes dix années à Constantinople. Il en est, ajoute M. Hollande, de la peste au Levant, quant à son origine, comme de la maladie vénérienne en Europe ; chaque peuple accuse ceux qui l'entourent d'avoir été les premiers attaqués de la peste & de la lui avoir communiquée ; ses voisins lui font à leur tour les mêmes reproches, également dénués de preuve de part & d'autre.

Il ne paroît pas non plus que la peste soit apportée par le commerce de l'intérieur de l'Afrique en Egypte, ou que les miasmes qui pourroient la produire soient poussés par les vents, du même centre en Egypte. En effet les caravanes de Nubie qui viennent tous les ans commercer en Egypte, après avoir communiqué avec celles de l'Abyssinie, du Sénégal & des peuples qui habitent l'intérieur de l'Afrique, dont elles reçoivent les marchandises qu'elles apportent, arrivent tous les ans dans la saison des plus fortes chaleurs, dans celle où la peste cesse quand elle a régné & où il est le plus rare de la voir se manifester quand elle ne s'est pas déclarée antérieurement; ces mêmes caravanes ne passent pas la haute Egypte où la peste devroit être la plus fréquente, si les caravanes de Nubie en transportoient le germe; cependant la peste n'avoit pas paru dans la haute Egypte depuis quarante ans, lorsque M. Hollande s'informoit de l'histoire de cette maladie, & elle s'étoit déclarée sept à huit fois dans la basse Egypte, pendant le même intervalle de temps. Enfin les vents du nord soufflent constamment en Egypte & poussent les nuages vers l'intérieur de l'Afrique, dans la saison où la peste se déclare le plus ordinairement quand elle a lieu; elle n'est donc portée en aucune manière de l'intérieur de l'Afrique dans l'Egypte. Ce qu'on a avancé ou conjecturé sur les lieux où elle se manifeste, auxquels on attribue son origine, & qu'on regarde comme son berceau, est donc dénué de preuves. Rien n'est encore certain ni même probable sur cet objet *. Peut-on imaginer au milieu de cette incertitude qu'elle naisse spontanément dans les lieux où elle se déclare, & qu'un sujet attaqué par la dégénérescence de ses humeurs, la communiquant à ceux qui l'approchent, devienne la source de l'infection générale?

* Extrait du Mémoire de M. Hollande.

M. Hollande regarde cette question comme la plus importante de celles qui lui avoient été proposées, & comme la plus difficile à résoudre; il ne l'entreprend pas, n'ayant pas trouvé sur les lieux assez de preuves qui appuient cette assertion.

M. Michel, médecin de l'hôpital de Smyrne, paroît, d'après un mémoire dont il est auteur, remis par M. le Baron de Tott à la Société de médecine, croire à la spontanéité de la peste; il en cite comme preuve le fait suivant. Un pâtre isolé, ne communiquant avec personne, tomba malade en gardant ses troupeaux; il se rendit dans un lieu habité où il communiqua la peste, dont il se trouva lui-même attaqué. Ce fait prouveroit beaucoup, si l'on pouvoit être assez certain que ce pâtre n'a eu de communication

avec personne, si l'on savoit depuis combien de temps & avec quelle précaution il étoit isolé; mais les preuves sont trop difficiles à établir sur ces objets, pour qu'on puisse rien conclure d'après ce fait. On est donc contraint de reconnoître qu'on ignore également s'il est en effet un pays qui soit le berceau de la peste, quel est ce pays, supposé qu'il y en ait un; enfin si elle se déclare quelquefois spontanément, & si le premier qui en est attaqué devient le foyer d'où elle émane. Dans cette ignorance forcée jusqu'à présent, examinons si la peste une fois déclarée dans un lieu, peut en être transportée dans un autre, & comment elle l'est; si l'air lui sert de véhicule & si elle ne se communique que par le contact immédiat, ou de l'une & l'autre manière?

Que la peste une fois déclarée dans un lieu puisse être transportée & qu'elle se propage, trop de faits l'ont prouvé, la chose est trop avérée pour que nous nous y arrêtions. Cherchons donc à pénétrer, s'il est possible, comment elle se propage.

L'opinion généralement répandue parmi les Européens éclairés qui habitent les échelles du Levant est, suivant M. Hollande, que le venin pestilentiel ne se communique que par le contact immédiat des pestiférés ou des objets qu'ils ont touchés. Cette proposition, ajoute M. Mallet, paroîtra démontrée lorsqu'on saura jusqu'à quel point les précautions que prennent les Francs dans l'intérieur de leurs maisons les mettent à l'abri de la contagion. Les preuves de la proposition étant fondées sur les effets de ces précautions, nous allons nous en occuper.

Les Européens, de quelque nation qu'ils soient, habitent, suivant M. Mallet, avec leurs consuls respectifs dans des quartiers séparés par une porte qu'on ferme avec soin tous les soirs: elle est gardée par un corps de janissaires, que les Européens paient à frais communs; ils servent en tout temps à prévenir les émeutes populaires, & lorsque la peste est déclarée, à fermer aux Turcs l'entrée du quartier des Européens. Ceux-ci se renferment de plus chacun dans leur maison, en défendent la sortie à leurs domestiques & l'entrée à tout étranger; ils portent toujours sur eux, pour être plus certains des précautions qu'ils prennent, la clef d'une barrière élevée devant chaque maison & qui en défend l'entrée. Un janissaire garde encore cette barrière, & veille à ce qu'on n'y pénètre pas; il reçoit d'un pourvoyeur les provisions de bouche. Celui-ci va les chercher à la vérité dans les quartiers de la ville infectés; mais en les apportant dans celui des Européens, il les dépose devant chaque maison sur une tablette placée à l'intérieur

de la barrière devant chaque porte. Le janissaire qui la garde ne touche pas d'abord immédiatement aux provisions, mais il les prend avec un crochet, quelles qu'elles soient, viandes, légumes, fruits, poissons; il les trempe dans le vinaigre & les remet, après cette opération, aux domestiques qui habitent l'intérieur des maisons. Le pain est le seul comestible pour lequel on ne prenne pas cette précaution; s'il est chaud, on ne le prend pas de dessus la tablette où le pourvoyeur l'a posé, qu'on ne soit sûr qu'il y a passé assez de temps pour être refroidi, & on ne le mange jamais que le lendemain qu'il a été apporté. MM. Mallet & Hollande sont d'accord sur l'usage de ne pas toucher le pain chaud, & sur l'opinion dans laquelle sont les Européens qu'il ne communique point la peste lorsqu'il est refroidi.

Cette opinion cependant ne peut manquer de paroître bien extraordinaire; il seroit à souhaiter que l'on fût certain par un grand nombre de faits, qu'on se contente, par rapport au pain, de le laisser refroidir, & que, dans cet état, ce comestible ne communique point un venin que l'on recevroit d'une autre substance fournie par la même main, si l'on ne prenoit pas pour cette substance des mesures qu'on néglige par rapport au pain. Nous sommes convaincus que les deux médecins, d'après lesquels nous parlons, ont fait un récit exact des faits, tels qu'on les en a informés; mais ce récit a-t-il été fidèle par rapport au pain? Continuons de suivre M. Mallet dans le détail des autres faits dont nous nous occupons. On trempe également dans le vinaigre les lettres, papiers, argent & autres effets que l'on reçoit. Quelquefois, quoique rarement, les ouvriers Juifs ou les marchands Turcs viennent conférer avec les Européens; mais les derniers se tiennent en dedans des barrières & les premiers en dehors: ils ne s'approchent point & ne confèrent que de loin.

Telles sont, suivant M. Michel, les précautions usitées parmi les Européens; elles les préservent si elles sont exactement observées; mais un seul abus, une seule permission de sortir, imprudemment accordée à un domestique, ouvrent quelquefois à la peste l'entrée du quartier des Européens. Cette cruelle maladie exerce alors sur eux des ravages encore beaucoup plus grands que sur les Turcs: différence que M. Mallet attribue à ce que le dogme de la prédestination, admis par les Turcs, les rend calmes au milieu de la plus violente contagion, tandis que les Européens, dépourvus de la même ressource, se livrent à un

trouble qui augmente & accélère la force de leurs maux.

M. Mallet cite le fait suivant comme une preuve très-forte que la peste se communique par le contact, & que l'air n'en est pas le véhicule.

Il y avoit à Smyrne des pestiférés dans la maison voisine de celle qui commençoit le quartier des Européens; la peste n'avoit cependant pas pénétré dans ce quartier. Dans un moment où une jeune angloise sortoit sur la terrasse de sa maison pour regarder sur le rivage, on versa sur la terrasse de la maison pestiférée, plus élevée que celle de la maison européenne, un bassin d'urines & d'excrémens; les parties les plus ténues en furent poussées par le vent en forme de rosée sur la jeune anglaise. Quelques heures après elle éprouva un violent mal de tête, fut contrainte de se mettre au lit, & mourut le lendemain avec des symptômes évidens de peste. Les habitans de la même maison qui avoient communiqué avec elle, & ceux de quelques maisons voisines qui avoient fréquenté les premiers, périrent également de la peste.

Suivant les expressions de M. Hollande « lorsque les Francs » observent exactement toutes les précautions en usage parmi eux, » ils demeurent absolument sains au milieu d'une ville infectée » de la peste ».

Les deux observateurs, d'après lesquels nous parlons, sont donc d'accord sur ce point important, que les précautions qui consistent à s'isoler, à intercepter toute communication avec les hommes ou les objets atteints du levain pestilentiel, garantissent de ses effets ceux qui les observent au milieu d'une ville ravagée par la peste; il s'ensuit nécessairement qu'elle ne se propage que par le contact, & que l'air ne lui sert pas de véhicule. On pourroit à cette preuve ajouter celles qui sont fournies par les précautions qui ferment en Europe l'entrée à la peste qui s'y est introduite, lorsque ces précautions n'ont pas été observées par rapport à des hommes ou à des objets transportés des lieux infectés; mais nous nous écarterions de notre sujet en traitant ici de cette matière, qui est d'ailleurs généralement connue.

Les deux observateurs, d'accord sur la manière dont la peste se propage & sur l'efficacité des précautions pour en garantir, ne le sont pas entiérement dans le récit de ces précautions.

M. Hollande dit que les Francs se renferment avec soin dans leurs maisons, situées le plus ordinairement dans le même quartier, mais il ne dit pas qu'il n'y en ait point dans d'autres quartiers; il ne parle point de la grille qui ferme celui des Européens, du

corps de janissaires qui gardent ce quartier, ni de la barrière élevée devant chaque maison. Ces différences peuvent être relatives aux lieux, & dépendre de celles qu'on observe dans les endroits où nos deux voyageurs ont pris des informations; elles ne changent & n'altèrent rien à la base de leur récit, ni à l'efficacité de l'isolement.

M. Hollande convient avec M. Mallet de la manière dont les comestibles sont apportés aux Européens en temps de peste; mais il dit qu'à l'entrée de chaque maison, derrière la porte, est située une tonne remplie d'eau, qu'on change tous les jours, & dans laquelle on trempe les comestibles déposés par les pourvoyeurs sur une table à côté, avant de porter ces comestibles dans l'intérieur de la maison. M. Hollande est d'accord dans cette partie avec M. Paris, médecin français, qui a résidé à Constantinople, & auteur d'une dissertation sur la peste, qui a remporté au jugement de la faculté de médecine de Paris un prix qu'elle avoit proposé.

Enfin M. Hollande ajoute que, lorsque les Européens sont forcés de sortir, ils évitent avec le plus grand soin de toucher quelqu'un ou de rien recevoir de la main de personne; que les interprêtes d'ambassade, contraints par état à fréquenter plus que les autres les habitans des villes & à voir beaucoup de monde, changent d'habits en rentrant chez eux; qu'ils font cette opération dans la partie la plus élevée de leur logis; qu'ils parfument ensuite les habits qu'ils viennent de quitter, & qu'ils se lavent tout le corps avec beaucoup d'attention; après quoi ils communiquent sans crainte avec leur famille. Nous avons insisté sur ce fait, parce qu'il nous semble concourir avec ceux que nous avons rapportés plus haut, à prouver la fixité du venin pestilentiel, l'utilité des lotions pour anéantir son action, & l'insuffisance de l'air pour le transmettre.

La cessation de la peste qui a régné n'est point précédée, suivant M. Hollande, par aucun changement notable dans l'état de l'air qui annonce cet heureux événement. On a seulement remarqué en général que les chaleurs violentes de l'été & le souffle brûlant du vent du midi, la suspendent ou la terminent, comme par enchantement, & que lorsqu'elle a régné en Egypte, elle s'affoiblit & s'éteint par degrés peu de temps après le solstice d'été. C'est une observation regardée certaine, qu'à cette époque les Francs ne craignent plus de communiquer avec les Arabes, & qu'ils cessent de tenir leurs maisons fermées.

Les lieux maritimes sont, suivant M. Hollande, plus fréquem-

ment attaqués que les autres de la peste. C'est de ces lieux où elle commence ordinairement, qu'elle est ensuite portée dans l'intérieur des terres; mais la position plus élevée ou plus basse, le climat plus sec ou plus humide ne semblent contribuer en rien à la fréquence & à la violence de la peste. Ainsi la Syrie qui est un pays élevé & aride, n'est pas plus exposée à la peste que l'Egypte inférieure qui est basse, coupée d'une infinité de canaux, & où les pluies ne sont pas rares pendant plusieurs mois de l'année.

Il n'est pas vrai, comme on le pense communément, qu'après la retraite du Nil la terre reste jonchée d'animaux, dont la corruption infecte l'air, & que ce soit, comme on l'a cru, la cause de la peste. Ce fleuve, en se retirant, ne laisse ni poissons, ni autres animaux sur la surface de la terre, on ne sent aucune odeur s'élever dans l'air, & la grande activité du soleil dissipe en fort peu de temps l'humidité surabondante. Il y a très-peu d'endroits où le fleuve laisse des eaux stagnantes, parce que toute l'Egypte est coupée de canaux dans lesquels elles s'écoulent, & que, lorsque ces eaux se tarissent, elles laissent à sec, non un fond de vase, mais du sable bientôt desséché, sans qu'il s'en exhale aucune odeur.

Enfin, suivant le récit des Levantins & des Egyptiens, la peste n'est point annoncée par des maladies épidémiques sur les animaux; ils ne contractent pas la peste au milieu des pestiférés, & ils peuvent cependant en communiquer le levain qui s'attache à leur poil, sans agir sur eux.

Il paroît, d'après les observations que nous venons de rapporter, qu'on ne peut rien statuer sur les causes & l'origine de la peste, ni sur les lieux où elle prend d'abord naissance; qu'on peut seulement conclure qu'elle se communique par le contact, sans que l'air paroisse pouvoir servir de véhicule au levain qui le produit. Ces mêmes observations ne servent donc qu'à détruire quelques préjugés accrédités sur les causes & l'origine de la peste, & à confirmer l'utilité & la sagesse des précautions prises en Europe pour garantir les peuples qui l'habitent d'un fléau cruel que le commerce pourroit leur communiquer si on négligeoit ces mêmes précautions.

Les observateurs, d'après lesquels nous parlons, n'ayant pu remonter à l'origine & aux causes de la peste, ont également acquis peu de lumières sur la manière dont on traite les malades dans les pays où elle règne. Ils sont, dit M. Hollande, abandonnés à des femmes, à des charlatans & à des barbiers; ces derniers

ſe chargent ſur-tout d'ouvrir les bubons & d'y appliquer quelques remèdes ; mais ces gens en général en connoiſſent peu, ils employent beaucoup de pratiques ſuperſtitieuſes, & le peu de bien qu'ils font conſiſte à défendre tout aliment tiré du règne animal, & à preſcrire une dière exacte ; ils permettent dans la convaleſcence du riz cuit à l'eau, des anchois, & un mêlange qui eſt une préparation des œufs d'eſturgeon confits dans le vinaigre. Les convaleſcens qui négligent ce régime, & qui font uſage de viande, ſont repris de la peſte & en périſſent ordinairement. Quant aux médecins européens fixés dans les échelles du Levant, ils ne ſont point appellés en temps de peſte, & ils ſe renferment alors dans leur maiſon.

M. Mallet dit à peu près les mêmes choſes que M. Hollande ; il ajoute ſeulement que des Juifs & des Grecs, auxquels il donne le nom de médecins, & que M. Hollande ne regarde que comme des charlatans, ſe livrent au traitement des peſtiférés ; qu'on aſſure qu'ils ſavent, d'après une longue expérience, porter un prognoſtic sûr à l'égard de ceux qui tombent malades ; qu'ils annoncent qu'ils guériront & qu'ils l'annoncent avec fondement, lorſque le délire n'eſt qu'obſcur, lorſque les ſueurs ſont modérées, que le pouls n'eſt pas intermittent, lorſque les malades ont rarement des convulſions, que leurs urines ne ſont pas ſanguinolentes, que les matières qu'ils rendent par le vomiſſement ou les ſelles, ne ſont ni auſſi vertes, ni auſſi fétides que dans d'autres malades, en qui les autres ſymptômes, dont nous venons de parler, ont beaucoup plus d'intenſité : pour ceux dans leſquels ils les remarquent dès l'invaſion, ils annoncent qu'ils ſont perdus. A l'égard des remèdes qu'ils emploient, il eſt difficile d'en parler, parce qu'ils en font myſtère ; on ſait ſeulement qu'ils preſcrivent rarement la ſaignée, qu'ils font beaucoup d'uſage des acides végétaux, qu'ils emploient le nitre, le camphre & le quinquina en même temps & qu'ils provoquent le vomiſſement, ſans qu'on ſache par quels moyens. Les malades qu'ils traitent, dont ils annoncent la cure & qui guériſſent, ont peu d'exanthèmes ou de taches qui paroiſſent ſur le corps, très-rarement des charbons, mais ils ont pluſieurs bubons. Ces médecins jugent d'autant plus favorablement, que les bubons ſe montrent aux aînes ; ils jugent moins heureuſement lorſqu'ils ſe manifeſtent aux aiſſelles ou aux glandes du cou ; ils hâtent la ſuppuration des unes & des autres, & pratiquent en même temps de larges cautères aux cuiſſes & aux jambes. Quant aux moyens qu'ils emploient pour ſe garantir eux-mêmes dans

une pratique auſſi dangereuſe, ils ſont entiérement ignorés. Peu de jours après que les bubons & les cautères ſont en ſuppuration, le malade ſe lève, ſort & marche appuyé ſur une canne. L'habitude où l'on eſt de voir ces malades dans les rues les fait reconnoître, & l'expreſſion uſitée à leur égard eſt que la *peſte leur flue* ou *leur coule*. Le dogme de la fatalité empêche les Muſulmans d'employer aucun moyen prophylactique; ils n'en connoiſſent pas: le peuple eſt ſeulement dans l'uſage de ne pas ſortir à jeun, de manger de l'ail; moyens frivoles contre un levain qui ſe communique par le contact: enſorte qu'il eſt auſſi difficile de déterminer comment la peſte ceſſe après s'être une fois déclarée, que d'expliquer comment elle ſe manifeſte; on peut ſeulement conjecturer, par rapport à ſa ceſſation, que ſe propageant par le contact, comme la choſe paroît aſſez démontrée, ſon levain s'affoiblit & s'éteint en paſſant d'individus en individus; que les grands changemens qui arrivent dans l'atmoſphère, tels que les chaleurs brûlantes de l'été & les pluies abondantes de l'hiver, l'énervent & le détruiſent peut-être, les unes en le volatiliſant & le diſſipant par la tranſpiration, les autres en lavant les corps & en délayant le levain par le moyen de l'humidité qui règne dans l'air. Cette dernière conjecture eſt fondée ſur le temps où la peſte ceſſe le plus ordinairement.



OBSERVATIONS

OBSERVATIONS

Sur le natrum, sur la culture du riz, & sur une maladie particulière aux habitans d'Alep, par M. Hollande, docteur en médecine, correspondant de la Société.

On retire le natrum en Egypte principalement de trois lacs, qui sont le lac Biron ou Barque de Caron; d'un second lac qui se remplit pendant la crue du Nil, par le moyen de l'ancien canal qui portoit l'eau du lac Mœris à Alexandrie: ces deux lacs sont situés dans la province de Fiom; enfin d'un lac situé entre Alexandrie & Rozette.

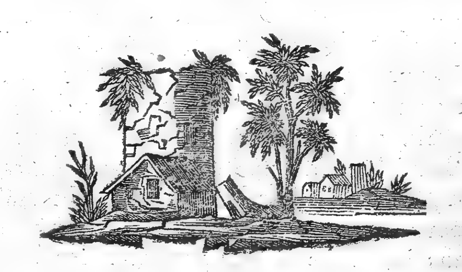
Les lacs se remplissent pendant la crue du Nil; l'eau qu'ils contiennent venant à s'évaporer ensuite & pendant la retraite du fleuve, le natrum se crystallise sur les fonds restés à sec; on le casse alors par morceaux, & on l'expose à l'ardeur du soleil pour achever sa dessiccation: il ne subit pas d'autre préparation. On l'emploie à deux usages; il sert principalement dans la lessive du linge, & il entre comme ingrédient dans l'assaisonnement des viandes & des légumes farineux; il attendrit les viandes que les Egyptiens sont dans l'usage de faire cuire aussitôt après avoir tué les animaux; il facilite la cuisson des légumes & les rend plus tendres. Il y a quelques verreries en Egypte; mais on ne s'y sert point du natrum.

La culture la plus abondante en Egypte est celle du riz; elle est générale: il croît sous l'eau; celle qui sert à cet usage est stagnante; il n'en résulte cependant aucun des inconvéniens que la culture de ce grain a produits en Europe toutes les fois qu'elle y a été tentée. M. Hollande pense que cette différence vient de celle du climat; que l'ardeur & l'activité du soleil dissipent en Egypte les vapeurs avant qu'elles aient le temps de se ramasser; au lieu que dans les pays septentrionaux les vapeurs stagnent, pour ainsi dire, dans l'atmosphère, flottent dans la portion que les hommes respirent, y répandent le froid & l'humidité, & produisent par ces raisons les accidens qui sont la suite de la culture du riz en Europe. Ce sentiment est conforme à celui

de l'auteur des établissemens des Européens dans les deux Indes

Le bouton d'Alep est une maladie particulière aux habitans de cette ville ; ils y sont presque tous sujets ; il y en a peu qui en vivent exempts : elle les attaque ordinairement dans leur enfance. Le visage est le siège du mal ; il commence par un bouton qui s'élève peu, qui s'étend, qui prend l'apparence d'une dartre vive, qui occupe souvent beaucoup de place, ne cause aucune douleur, & se termine très-lentement sans aucun remède : sa durée varie dans les différens individus depuis six jusqu'à quinze mois ; il reste sur le visage, à l'endroit où le bouton a commencé à s'élever, une cicatrice ou dépression plus ou moins étendue & plus ou moins profonde. Le siège le plus ordinaire de la cicatrice est le milieu de la joue ; on n'emploie contre le bouton d'Alep aucuns remèdes, parce que l'expérience a appris qu'ils irritent le mal & le prolongent. Il est rare que les naturels du pays éprouvent des récidives ; mais les étrangers qui vivent à Alep y sont sujets ; & la maladie, au lieu de se fixer au visage, s'y porte rarement & se jette indifféremment sur toutes les autres parties du corps.

Les causes du bouton d'Alep paroissent à M. Hollande absolument inconnues ; il n'admet pas l'insalubrité de l'air & des eaux à laquelle on a coutume d'attribuer cette maladie singulière, parce qu'il n'est pas vrai, selon lui, que l'air ni l'eau aient rien d'insalubre à Alep ; il ajoute que la même incommodité est connue à Bassora & sur toute la côte occidentale du golfe persique.



OBSERVATIONS

Sur la piqûre du ſcorpion.

M. Mallet de la Broſſiere, étant à Tunis, y traita deux malades piqués par des ſcorpions. Le premier étoit un Muſulman âgé de quinze ans; le ſecond un Juif.

M. de la Broſſiere fut appellé dans le premier cas une heure après l'accident. Cependant l'avant-bras & le bras du malade qui avoit été piqué à la main, étoient déja gonflés & douloureux & les mouvemens étoient difficiles. M. de la Broſſiere fit prendre au malade, dans la journée, deux bouillons, ſur chacun deſquels il ajouta dix gouttes d'alkali volatil; le ſoir un troiſième bouillon avec ſix gouttes d'alkali, & le lendemain douze gouttes du même remède adminiſtré de la même façon en trois doſes; les ſymptômes n'exiſtoient plus le ſurlendemain, & le jeune homme étoit guéri.

Il y avoit dix-huit heures que le Juif avoit été piqué au pouce d'une des deux mains, lorſque M. de la Broſſiere le viſita; on avoit profondément ſcarifié la plaie, fait deux ſaignées du bras & une du pied; le bras & l'avant-bras étoient cependant ſi gonflés, qu'ils paroiſſoient auſſi gros que la cuiſſe; la peau étoit rouge & enflammée; le malade avoit paſſé la nuit dans un délire qui continuoit; il avoit des mouvemens convulſifs; il vomiſſoit fréquemment, & rejettoit des matières bilieuſes: un lavement lui en avoit fait rendre par les ſelles: il tomboit en ſyncope de temps à autre, & demeuroit quelque temps aſſoupi; il ne pouvoit rien prendre qu'il ne le rejettât par le vomiſſement.

M. de la Broſſiere débuta par deux cuillerées d'eau de meliſſe ſimple, auxquelles il ajouta douze gouttes d'alkali volatil, & quelques gouttes de liqueur minérale anodyne d'Hoffmann. Le malade rejetta cette première potion; mais il en prit une ſeconde pareille qui paſſa. M. de la Broſſiere prépara alors une potion

composée de quatre onces d'eau de mélisse, trente gouttes d'alkali volaril, & autant de gouttes de liqueur minérale anodyne; il renouvella cette potion de demi-heure en demi-heure pendant trois heures : il couvrit la plaie d'une flanelle imprégnée d'alkali volatil, & le bras d'une flanelle trempée dans une décoction émolliente, à laquelle il avoit ajouté de l'eau-de-vie camphrée : les vomissemens se calmèrent trois heures; le malade prit un bouillon dont il ne vomit qu'une très-petite portion : on l'évacua en lui faisant prendre de l'eau de casse & des lavemens: on lui en donna un fait avec un bouillon auquel on avoit ajouté d'onze gouttes d'alkali volatil. Les mouvemens convulsifs s'appaisèrent vers le soir du jour où avoit été employé le traitement dont nous venons de rendre compte.

On continua pendant cinq jours le même traitement, en diminuant graduellement les doses d'alkali; les accidens se trouvèrent calmés au bout de ce temps : le malade fut purgé, & il ne lui resta qu'une foiblesse qui se dissipa bientôt.

Ces deux observations nous paroissent concourir à prouver l'efficacité de l'alkali volatil contre le virus des animaux vénéneux, à démontrer combien ce virus change de force à proportion qu'il est exalté par la chaleur du climat, puisque la piquûre du scorpion, qui ne cause dans nos provinces méridionales que de légers accidens, peut être mortelle en Afrique; mais cette différence, dans les effets de la piquûre du même animal, nous semble ne pas dépendre seulement du degré de volatilité & d'acrimonie plus grandes, produites par une chaleur plus forte & plus active; il nous paroît qu'on doit aussi avoir égard aux variétés du même animal dans les différens climats.

Ainsi le scorpion de nos provinces méridionales, deux fois plus petit que celui d'Afrique, est moins dangereux, non-seulement parce que son venin est exalté par une chaleur plus foible, mais parce qu'étant plus petit, il en répand dans la plaie une moindre quantité & que son aiguillon étant moins long, il pénètre moins avant & répand le venin plus superficiellement. Ainsi la piquûre ou plutôt la morsure de nos araignées de cave peut exciter un léger gonflement, un accès de fièvre, tandis que la morsure des grosses araignées de la Guyane, de celles qui se cachent dans les têtes des ananas & dans les lieux humides, sous les touffes des plantes, & qui sont vingt, trente fois peut-être plus grosses que nos araignées, peut occasionner la mort.

Les contradictions apparentes entre les effets de la piquûre ou de la morsure des animaux de même genre ou de même espèce, dans les différens climats, disparoîtront donc si l'on a égard à l'action du climat sur le virus de ces animaux, à la disposition de ceux qui sont blessés, & à la taille des animaux si différente dans les divers climats, quoiqu'ils soient au fond de même genre & de même espèce, comme le même arbre s'élève & s'étend, ou demeure restreint dans toutes ses parties selon les différens terrains où il est implanté.



OBSERVATIONS DIVERSES.

I. SUR *une espèce de fièvre qui règne dans les îles situées le long de la côte de Zanguibir & de Mozambique. Par M. de la Peyre, chirurgien de vaisseau, correspondant de la Société.* C'est dans les îles de Zanguébard & de Querembo que M. la Peyre l'a observée. On l'attribue aux vents qui souflent de la grande terre. Les nègres de Monjoa qui en viennent n'y sont point sujets, parce qu'ils sont accoutumés à l'air qu'on y respire. Les Portugais appellent cette fièvre *febre maldita.* Son invasion est brusque & très-vive : un frisson général en est le prélude : le visage devient plombé ; dans les personnes robustes il est quelquefois haut en couleur : le pouls est fort & fréquent, la tête pesante & la bouche un peu mauvaise : le délire survient en deux ou trois heures : le pouls est alors petit & inégal, la langue se sèche & se couvre d'une croûte noire : la soif est peu considérable, mais l'haleine est puante & la vue égarée : le ventre n'est point gonflé : les urines sont jaunâtres ; les selles sont rares & les matières crues ; le malade est dans un assoupissement continuel ; si on le réveille, on s'apperçoit par ses réponses que le délire continue, & si on ne donne pas les remèdes convenables, les symptômes s'aggravent, & la mort survient le dixième ou douzième jour.

M. la Peyre conseille de faire tout au plus une saignée aux personnes pléthoriques, condition sans laquelle il faut s'en abstenir; c'est sur l'émétique en lavage, donné de bonne heure & répété suivant le besoin, qu'il fonde, d'après sa pratique, les plus grandes espérances de succès. Le reste du traitement, indiqué par ce chirurgien, est relatif à la nature des symptômes.

Dans ces mêmes pays qui sont très-chauds, ceux qui, après avoir eu commerce avec une femme, s'exposent à l'air un peu frais, sont souvent attaqués de frissons & de convulsions. On emploie communément des moyens qui sont aussi ridicules qu'inutiles pour dissiper ces accidens. La chaleur du lit & l'usage de légers diaphorétiques sont les procédés que M. la Peyre a conseillés avec succès.

II. *Rapport sur les effets qui résultent du voisinage d'une manufacture de préparations d'antimoine, relativement à la santé des citoyens.* La Société royale nous ayant chargés de répondre à différentes questions qui lui ont été faites par M. le procureur-général sur les inconvéniens qui résultent du voisinage d'une manufacture de préparations d'antimoine, relativement à la santé des citoyens,

Nous croyons devoir observer 1°. que c'est à tort qu'on prétend que l'antimoine se tire d'un poison. Ce minéral qui n'est en aucune manière dangereux, a ses mines propres & particulières, très-communes en plusieurs provinces de France, comme dans l'Auvergne & le Poitou. Il ne se trouve presque jamais uni à des substances vénéneuses; mais le plus souvent il est pur ou mêlé d'un peu de mine de plomb, de fer ou de quelques pyrites martiales; & il n'y a presque point de substance métallique dont l'exploitation entraîne moins de risques. D'ailleurs l'antimoine qui est employé dans les manufactures, est déja fondu & purifié: il ne contient en conséquence aucun principe étranger qui puisse être nuisible.

2°. L'antimoine n'exige pas pour sa purification un feu considérable, puisque, pour le purifier, il ne s'agit que de le fondre, & que cette fusion est aussi facile que celle du plomb & de l'étain. Il y a plus, c'est qu'on est même forcé d'employer une chaleur très-douce; car sans cette précaution une partie du soufre de l'antimoine brûleroit, & ce minéral seroit décomposé. Il est vrai que les préparations qu'on fait avec l'antimoine exigent un peu plus de feu: le grillage du minéral, la fusion de la chaux d'antimoine en verre, la réduction de cette même chaux en régule, la fabrication du foie d'antimoine demandent un degré de chaleur capable de bien faire rougir les creusets qui servent à ces opérations; mais ce feu n'excède pas celui qu'on fait dans les atteliers des orfévres & des fondeurs: il est même moindre que celui de ces derniers, & cependant on les souffre dans l'intérieur de toutes les villes même les plus peuplées.

3°. Les vapeurs qui s'élèvent d'une manufacture de préparations d'antimoine, n'ont rien de réellement dangereux. Ces vapeurs sont de trois espèces; 1°. du soufre qui se dissipe pendant la fonte ou le grillage de l'antimoine crud; 2°. de l'acide sulphureux qui se dégage sur la fin du grillage de l'antimoine; 3°. des

fleurs blanches de régule qui s'exhalent pendant la fusion du verre & du foie d'antimoine.

La première espèce de vapeurs, celle du soufre, n'a rien de nuisible pour la santé; mais d'ailleurs étant peu volatile, il suffit de fondre & de griller l'antimoine sous la hotte d'une cheminée un peu élevée : le soufre ne manque pas de s'y condenser.

Les vapeurs du second genre ou celles de l'acide sulphureux sont plus expansibles que les premières; elles sont aussi plus incommodes, parce que, quand elles sont concentrées, elles excitent la toux; en dirigeant ces vapeurs sous une cheminée un peu élevée, elles ne tardent pas à se dissiper dans l'atmosphère & à s'y étendre de manière qu'à une très-petite distance elles deviennent insensibles, à moins que quelque coup de vent ne les rabatte; mais elles sont toujours tellement étendues qu'elles ne sont en aucune manière corrosives, & ne peuvent produire les mauvais effets qu'on leur attribue, comme de réveiller les personnes qui dorment dans leurs maisons pendant la nuit, de dessécher les plantes & les feuilles des arbres, de faire périr les animaux & de nuire à la santé des citoyens. Ces vapeurs ne sont jamais aussi fortes que celles auxquelles on est exposé, non-seulement dans le voisinage des fonderies des mines où les végétaux & les animaux subsistent en parfaite santé; mais même elles sont moindres que celles des chambres dans lesquelles on blanchit les gazes & les soies, & dont le voisinage n'a jamais été regardé comme dangereux.

La troisième sorte de vapeurs, celle des fleurs blanches d'antimoine est réellement nuisible. Elle cause des étourdissemens, des nausées, des soulèvemens d'estomac, des coliques, & même des mouvemens convulsifs, lorsqu'on y reste exposé trop long-temps; mais ces fâcheux effets ne peuvent se faire sentir que sur les ouvriers qui travaillent à la manufacture, parce que les fleurs d'antimoine n'étant que très-peu volatiles, elles se condensent sous la cheminée à peu de distance des creusets, & ne montent même jamais jusques dans le tuyau de ces cheminées.

Nous passons sous silence les exhalaisons qui s'échappent du charbon de la résine, & d'autres matières grasses qu'on est dans le cas d'employer pour réduire la chaux d'antimoine en régule, parce que ces vapeurs n'ont rien de plus nuisible que celles qui s'élèvent de la plupart des foyers, & particuliérement des usines des serruriers, maréchaux, taillandiers, chaudronniers, & autres qui exercent leur profession dans toutes les villes.

Nous

Nous pensons donc, d'après ces considérations, que les craintes des habitans de Saumur sont mal fondées ; que le voisinage d'une manufacture de préparations d'antimoine ne peut être en aucune manière nuisible à la santé ; qu'il n'est pas même plus incommode que la plupart des usines où on travaille les métaux, & qui sont situées dans le centre des villes les plus peuplées ; que s'il y a quelques précautions à prendre pour parer aux légers inconvéniens qui peuvent résulter des travaux qu'on fait sur l'antimoine, ces précautions consistent à obliger les entrepreneurs de la manufacture à n'employer que des fourneaux de brique ou de bonne maçonnerie, & à opérer sous des cheminées en hotte, dont les tuyaux s'élèvent un peu au-dessus des toîts des maisons voisines. *Signé*, MACQUER, MAUDUYT, BUCQUET.

III. *Observation sur les effets singuliers du tonnerre, lue à la Société, par M. Dantic, docteur en médecine.* Le mercredi 21 du mois de juillet 1779, sur les sept heures du matin, le tonnerre entra par une fenêtre qui étoit ouverte dans une chambre au sixième étage, rue de la Féronnerie. Cette chambre étoit habitée par deux femmes, la mère & la fille. A l'instant que le tonnerre entra, la première étoit à la porte, & la seconde étoit assise auprès de son lit à trois pieds de la cheminée. Le tonnerre parut à l'une & à l'autre comme un *serpent rouge*, dont le mouvement rapide décrivoit une spirale. Elles sentirent une forte odeur de poudre à canon enflammée, & la chambre se remplit d'une fumée épaisse. La fille qui avoit été purgée le matin, éprouva un étouffement considérable, & perdit connoissance. Portée hors de la chambre, elle revint promptement ; mais l'effet du purgatif fut suspendu pendant deux heures & demie. Le tonnerre suivant la ligne horisontale s'insinua entre le montant en maçonnerie & le chambranle en bois de la cheminée, décloua & écarta le dernier par le haut, d'environ un pouce & demi, sortit par un joint sur la tablette, dédora dix-huit lignes de longueur sur deux & demie de largeur de la baguette inférieure de la glace, laissa le *blanc de couche* dans son état naturel, excava l'angle de la glace uniquement par exfoliation, & fit à deux pouces plus haut près de la baguette une excavation semblable. L'une & l'autre ont environ un pouce de diamètre & une ligne & demie de profondeur. Je n'ai pu y découvrir aucun vestige de fusion. Le tonnerre parcourant diagonalement la glace, enleva

l'étain dans deux points à l'angle opposé, noircit une partie de la baguette supérieure & une partie de celle d'un côté, souleva de trois lignes cette dernière, fit bouillonner la peinture du parquet de la glace d'environ trois pouces sur deux, monta suivant la ligne perpendiculaire & le long du tableau de la glace jusqu'au plafond, mit le feu à la tenture de papier, descendit le long de la cheminée, en enfila le tuyau, en détruisit au-dessus du toît un des angles, mit en pièces quelques tuiles, & se précipita dans la rue à trois maisons plus bas & à dix pieds de la porte du sieur Rambu, marchand de vin. A l'instant la dame Rambu qui étoit à son comptoir, sentit à la partie découverte de son col comme un *violent coup de soleil.* Il n'est resté aucune trace de cette impression.

Au moment que le tonnerre parut dans la chambre des deux femmes sur la tablette de la cheminée, une figure en plâtre de quinze à seize pouces de haut, qui y étoit placée, fut renversée; une coëffure fut jettée sur le carreau sans être brulée ni même noircie, & quatre gobelets de grandeur moyenne qui étoient sur la tablette, furent réduits en mille morceaux avec pétillement & lancés au loin. La malade en reçut des parcelles; mais elles étoient trop foibles pour la blesser. Deux heures après, j'en ramassai à plus de huit pieds de la cheminée. Des maçons qui travailloient dans la maison, éteignirent facilement le papier enflammé.

Ce détail pourra fournir quelques réfléxions utiles aux physiciens. Je ne pense pas que le phénomène de l'exfoliation du verre ni celui que les gobelets ont présenté, aient jamais été observés.

IV. *Résultat des épreuves faites sur les dilatations & condensations respectives du mercure & de l'esprit de vin dans le thermomètre. Par le R. P. Cotte, associé regnicole.*

J'ai présenté en 1777, à la Société royale de médecine, les résultats d'un travail que j'avois fait sur les dilatations & les condensations du mercure & de l'esprit de vin dans les thermomètres, depuis l'eau bouillante jusqu'au plus grand froid artificiel, que j'aie pu me procurer. Comme le titre de l'esprit de vin de mon thermomètre n'étoit pas connu, la Société désira que je tentasse de nouvelles expériences. Elle pria feu M. Bucquet de faire construire des étalons & de fournir du mercure & de l'esprit de vin qu'il auroit préparés lui-même. On m'a remis ces étalons, en 1778, au nombre de quatre, deux grands à mercure,

deux à esprit de vin, & deux petits semblables. Le mercure avoit été révivifié du cinnabre; l'esprit de vin, avant d'être coloré, donnoit trente-sept degrés & demi du pèse-liqueur de M. Baumé à la température de treize degrés; & après avoir été coloré, il n'en donnoit plus que trente-quatre à la température de dix degrés. Je me suis servi de ces quatre étalons dans les expériences que j'ai faites de nouveau en janvier 1779. Je réserve le détail de toutes ces expériences & les tables que j'ai dressées en conséquence, pour un recueil de *Mémoires sur la Météorologie* dont je m'occupe, & qui servira de suite au *Traité de Météorologie* que j'ai publié en 1774. Je me contente de donner ici les résultats les plus généraux de toutes mes expériences qui se sont accordées, pour ce qui est essentiel, en 1777 & en 1779.

1°. Le mercure se dilate plus promptement & d'une manière plus uniforme que l'esprit de vin.

2°. Le vrai thermomètre d'esprit de vin, divisé en cent ou ou cent-cinq degrés, paroît se dilater plus promptement que le mercure; mais ce n'est qu'une apparence causée par une subdivision de degrés plus grande dans l'échelle de l'esprit de vin que dans celle du mercure, qui n'est divisée qu'en quatre-vingts degrés; car un thermomètre d'esprit de vin, réglé à quatre-vingts degrés comme celui de mercure, est toujours plus bas que ce dernier, & ils ne s'accordent parfaitement ensemble que dans les deux points où ils ont été réglés l'un sur l'autre, sçavoir ceux de la congélation & de l'eau bouillante.

3°. Il vaut mieux se servir de neige que de glace pilée lorsqu'on veut produire un froid artificiel considérable. En 1777 je me servis de neige, & j'obtins en six minutes un froid de vingt-deux degrés dans le thermomètre à mercure & de vingt degrés dans celui d'esprit de vin. En 1779 je me servis de glace pilée, & je n'ai pu obtenir en dix minutes qu'un froid de cent vingt-huit degrés dans le premier & de cent degrés dans le second, quoique l'intensité du froid naturel fût plus grande pendant la seconde expérience que pendant la première.

4°. De même que le mercure se dilate plus promptement que l'esprit de vin, il suit aussi les mêmes loix dans ses condensations, qui sont toujours de deux & quelquefois même de trois degrés plus grandes que celles de l'esprit de vin. Elles paroissent aussi plus uniformes.

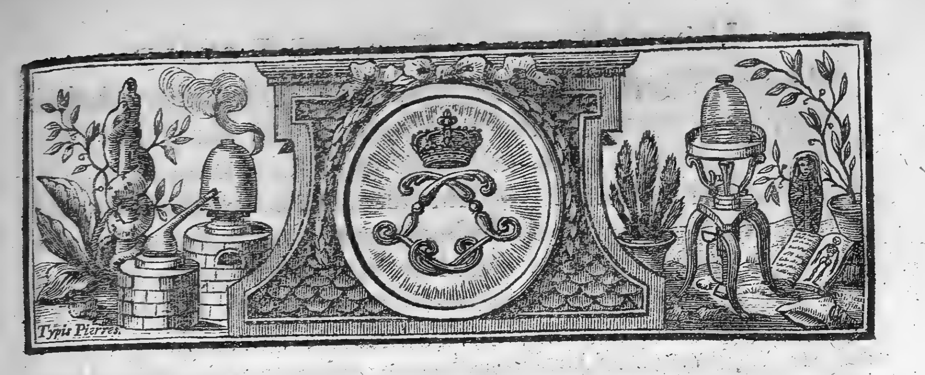
5°. Tous ces résultats sont conformes à ceux que M. Deluc a trouvés, en comparant ensemble, comme je l'ai fait, le thermomètre à mercure divisé en quatre-vingt degrés, le thermomètre d'esprit de vin divisé de même, & qu'il appelle *le faux thermomètre de Réaumur*, & un troisième thermomètre aussi d'esprit de vin, qu'il nomme *le vrai thermomètre de Réaumur*, qui est divisé en cent ou cent-cinq degrés. On trouvera ces résultats de M. Deluc dans ses excellentes *Recherches sur les modifications de l'atmosphère*, Tome I, page 378.

Tout concourt donc à proscrire l'esprit de vin & à lui préférer le mercure dans la construction des thermomètres. Les résultats des expériences qui ont été faites sur cette matière, soit celles de M. Deluc, soit celles des Commissaires de l'académie royale des Sciences, soit les miennes, conduisent directement à cette conséquence.

N. B. Le travail dont on donne ici le résultat est annoncé dans l'histoire du premier volume de la Société, page 360.



MÉMOIRES



MÉMOIRES DE MÉDECINE ET DE PHYSIQUE MÉDICALE,

TIRÉS DES REGISTRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE.

ANNÉES M. DCC. LXXVII & M. DCC. LXXVIII.

CONSTITUTION De l'année 1777, obſervée à Paris;

Par M. LORRY.

L'ÉTÉ de l'année mil ſept cent ſoixante & ſeize avoit Lu le 27 janvier 1778.
commencé par des chaleurs prématurées, qui, après avoir fait place à une ſaiſon pluvieuſe, s'étoient ranimées avec une ſécheresſe & une ardeur ſubites, dont la violence avoit

même trop desséché la substance des grains. En général les épis ont moins rendu cette année qu'à l'ordinaire. Le temps, qui au commencement de l'automne, avoit été extrêmement variable, fut sur la fin sec & serein : à l'équinoxe on avoit éprouvé plusieurs coups de vent qui, dans ce période de l'année, semblent annoncer le changement de la saison. Depuis la Saint-Martin jusqu'au solstice nous avons été constamment environnés d'un brouillard épais, qui augmentoit le soir & le matin, sans fortes gelées. Les eaux de la Seine ont pendant tout ce temps été toujours très-basses ; observation nécessaire à faire dans une ville immense, dont la rivière reçoit toutes les immondices.

Nous devons nous souvenir que pendant tout le cours de l'année passée, à la suite d'un catharre épidémique, nous avons eu à souffrir beaucoup d'une rougeole qui non-seulement avoit attaqué les enfans, mais même avoit affecté les adultes, sur-tout les femmes, & avoit laissé des traces profondes sur les poitrines délicates. Cette rougeole avoit d'autant plus le caractère épidémique, que plusieurs personnes avoient éprouvé des symptômes répondans à ceux que produit ce miasme étranger, sur les yeux, sur la poitrine, sans aucune éruption ; observation conforme à celle que nous a laissé Sydenham sur cette maladie : nous avons même remarqué que les suites en étoient plus vives & plus irrégulières chez ceux qui n'avoient pas eu une forte éruption de pustules. Vers la fin de l'automne il sembloit que cette épidémie se fût ralentie & eût un peu dégénéré. Dans ce temps nous observions des fièvres scarlatines, & même quelques fièvres rouges, dans lesquelles l'éruption n'étoit pas critique : elle ne sembloit que le signe de la disposition érésipélateuse dont le sang étoit affecté. Vers la fin de l'automne on a observé dans les enfans, sur-tout dans ceux qui sont réunis dans des maisons d'éducation, une fièvre qui commençoit par des nausées & par des vomissemens très-aigres & très-verds. Les malades ont presque tous rendu par en bas des vers longs, quelques uns en ont vomi ;

plusieurs exhaloient une odeur moitié aigre, moitié putride: ce signe d'acidité un peu rance & fermenté appartient-il constamment aux dispositions érésipélateuses? Laissons aux chimistes & aux savans le soin d'examiner jusqu'à quel point l'acidité appartient aux érésipèles & la putridité aux phlegmons; quels sont les degrés par lesquels ces deux genres d'altération des humeurs se rapprochent, ou s'éloignent dans les premières voies, dans le sang, dans les humeurs excrémentitielles? *nec scire fas est omnia.* Quelques unes de ces fièvres ont été terminées au septième jour, d'autres ont duré jusqu'au 21e. Les urines étoient abondantes & cruës jusqu'à la solution, qui se faisoit par des selles, qui paroissoient d'abord verdâtres, mais qui très-promptement devenoient jaunes & présentoient des signes de coction. Ce n'est qu'après ces premières évacuations qu'on a vu quelquefois paroître des sueurs qui n'étoient pas critiques, & quelquefois des pustules à la peau, mais sans fièvre & avec démangeaison.

Vers le solstice d'hiver, le froid commença à être plus sec; jusques là il avoit été humide, & l'atmosphère inondée de brouillards s'en délivra par une très-grande quantité de neige. Des alternatives de gelées vives & de dégels prompts ont occupé le premier mois de l'année 1777. Les vents ont varié continuellement, les neiges fondues ont augmenté le volume & troublé la clarté de la rivière. Jamais nous n'avons éprouvé tant de variétés subites dans le froid & dans la chaleur, quoiqu'elles soient reprochées à si juste titre à notre climat; lorsque tout à coup vers l'équinoxe, après quelques coups de vent éprouvés dans ce période, nous nous sommes trouvés, avant la fin de mars, accablés de chaleurs d'autant plus singulières que, comme nous allons le remarquer, le reste de la saison n'y a pas répondu. En effet, après ces premiers jours inattendus de chaleur, qui avoient poussé la végétation avec la plus grande vivacité, le temps s'est refroidi, & dès les premiers jours d'avril, le froid d'abord humide, puis sec, a repris avec vivacité: des

gelées assez vives sur la fin de ce mois ont fait aux vignes un tort considérable, & ont gelé presque tous les boutons des fruits d'automne. A la suite de ces gelées un temps humide & constamment pluvieux & froid, accompagné d'une singulière inertie de l'air (*aer cœnosus* des anciens) a régné tout le printemps & une partie de l'été, de façon même que l'abondance des foins a pensé être inutile, par la difficulté qui s'opposoit à la récolte. Ce n'est que long-temps après le solstice de l'été, que le temps est devenu sec & chaud jusqu'à l'automne qui, comme on l'observe assez communément dans ce pays, doit se partager en deux époques, dont la première est le plus ordinairement venteuse & pluvieuse; la seconde sèche & sereine est gouvernée par les vents du nord & se termine ordinairement par une froidure graduée.

Telle a été en général la constitution de toute l'année : j'ai cru devoir en présenter un tableau raccourci, en rappellant même les saisons & les maladies qui ont précédé cette année. J'ai suivi en cela l'exemple d'Hippocrate qui, quand il a parlé des qualités physiques simples de l'atmosphère, ne leur a attribué qu'un effet physique simple sur nos corps, comme on peut le voir dans les premiers Aphorismes de la 2e section : mais quand il a voulu comparer les maladies avec l'influence de l'atmosphère, il a toujours réuni le concours de deux saisons au moins, pour établir leur production, comme on peut le voir dans les Aphorismes suivans de la même section. En effet, les impressions simples de l'atmosphère ont un effet fixe & déterminé : si nous supposons leurs influences dans l'ordre de la nature, elles se détruisent successivement, & il est possible de supposer un climat où l'air ne produiroit aucune maladie : ὡραῖα ὡραίως, disoit Hippocrate. Mais l'existence d'une cause universelle qui suit chez tout un peuple un période uniforme, suppose une cause combinée qui a produit un effet durable, & qui ne reçoit de différences que par la diversité des corps qui y sont exposés.

Notre deſcription paroîtra peut-être bien courte & bien ſimple, dans un temps où les obſervations météorologiques ſont ſuivies avec tant de ſoin & de ſagacité : mais le corps humain eſt entièrement gouverné par la ſenſation, & ſa ſenſibilité eſt la ſeule loi qui nous guide pour le calcul des impreſſions qu'il reçoit & des précautions qu'on doit prendre. Sans doute un jour les obſervations des grands hommes qui s'occupent de ces travaux, nous montreront de nouvelles cauſes de ſenſations dont la ſource nous eſt encore inconnue, & qui ſont inexplicables, en ce qu'elles ne paroiſſent avoir aucune liaiſon avec ceux des phénomènes de l'atmoſphère qui frappent nos ſens, quoiqu'elles en aient peut-être avec des propriétés que nous ne faiſons qu'entrevoir. Alors le fameux *το Θεῖον* d'Hippocrate rentrera dans un ordre calculable de faits phyſiques. Cet eſpoir nous eſt permis, mais nous n'en jouiſſons pas encore.

Vers le ſolſtice d'hiver, la diſpoſition éréſipélateuſe qui avoit régné tout l'été & une partie de l'automne, paroiſſoit diminuée, mais n'étoit pas entièrement ceſſée. Les fièvres rémittentes continuës qui régnoient alors, étoient accompagnées de douleurs de tête violentes, de rougeurs dans les yeux : pluſieurs jeunes gens ont éprouvé de violens ſaignemens de nez qui, ſans être critiques, ſoulageoient les malades : pluſieurs perſonnes plus âgées ont eu à ſouffrir des éréſipèles au viſage, & même on a obſervé quelques fièvres qu'on peut, avec nos anciens maîtres, appeller bilieuſes & que Duret a particulièrement décrites. Elles excitent une ardeur violente, ſur-tout dans leurs redoublemens, qui ſe forment tous les jours, mais plus vivement de deux jours l'un. Le mal de tête qu'elles occaſionnent eſt ſi vif qu'il force quelquefois à crier. La reſpiration eſt vive & précipitée dans les accès ; quand ils finiſſent, les urines ſont rouges & ardentes : tel eſt leur premier temps. Le mal aſſez ſouvent change de forme au ſecond période. Si la jauniſſe précède des évacuations bilieuſes, elle eſt de peu de conſéquence : mais quand un éréthiſme violent ſe joint à ce ſymptôme, le

pronoſtic eſt ſouvent funeſte & la maladie longue. On a vu beaucoup de douleurs rhumatiſantes accompagner & ſuivre ces fièvres ; quelquefois dans leur rémiſſion la peau s'eſt trouvée couverte de puſtules, mais aucune n'a fini ſans évacuations bilieuſes.

Vers le commencement du printemps nous avons obſervé beaucoup de morts ſubites & imprévues, non-ſeulement dans des ſujets décrépits, ou infirmes, mais même dans des gens qui ſe portoient bien, dont les uns avoient, comme d'autres, dîné ſobrement, d'autres marché d'un pas ferme peu de momens avant, & qui en diſant, *je me trouve mal*, tomboient morts. L'ouverture même des cadavres ne nous a rien appris ſur les cauſes de ces événemens effrayans. Les cadavres de deux m'ont paru ſains ; le ventre quelques heures après la mort n'étoit ni gonflé, ni déprimé ; l'oreillette droite du cœur & les veines étoient gorgées de ſang ; on ne découvroit d'ailleurs nulle trace d'inflammation. J'ai cru obſerver que le foie & la rate étoient plus gonflés de ſang que dans l'état naturel : cependant ce que je crois digne de remarque, c'eſt que, dans aucune autre année que j'aie obſervée, je n'ai jamais vu les goutteux ſi cruellement tourmentés, & éprouver dans leurs maux des variétés ſemblables, une inconſtance auſſi marquée, & une mobilité auſſi grande. Aux uns la goutte s'eſt portée ſur la langue & ſur le goſier, aux autres elle a produit des ſuffocations affreuſes, par accès périodiques : j'en ai vu ſe réveiller à une heure préciſe de la nuit du plus profond ſommeil, pour éprouver les criſes d'étouffemens les plus violentes. A l'un d'eux une attaque violente de goutte a fait ceſſer cette maladie, qui duroit depuis trois ſemaines ; & j'ai vu ces mêmes accès d'étouffemens ſurvenir à une légère attaque de goutte, & ſe guérir ſans qu'il ſe déclarât de nouveau paroxyſme. Lorſqu'on examinoit avec attention le ſiège de ces étouffemens, on les trouvoit évidemment placés dans les muſcles de la poitrine, ou dans le diaphragme. Le corps de la poitrine ne ſouffroit pas ; auſſi ces accès, accompagnés ordinairement d'un flux

d'urines, claires comme de l'eau, se terminoient, sans que la poitrine rendît rien de remarquable. Mais les urines devenoient horriblement épaisses & chargées d'un sédiment si considérable, que la moitié du volume de l'urine sembloit avoir la consistance du lait: une partie de cette substance, en se décomposant, adhéroit fortement au fond & aux parois du verre; l'autre formoit une masse muqueuse qui occupoit le milieu de la liqueur.

Les humeurs rhumatisantes jouoient le même rôle que la goutte, & souvent une affection catharrale produisoit de violentes douleurs de tête, qui se terminoient par des douleurs, & même par des enflures œdémateuses aux articles. Est-ce quelque miasme de cette espèce qui a produit tant de morts subites à la fin de l'hiver & au commencement du printemps?

Quoique les éruptions éréſipélateuses à la peau fussent très-considérablement diminuées, & même que l'on commençât à voir des maladies phlegmoneuses; que la petite-vérole semblât se déclarer, la fièvre scarlatine régnoit encore; elle paroissoit même avoir emprunté de la constitution qui commençoit à dominer un caractère plus violent. Plusieurs personnes même qui avoient passé l'âge de l'enfance, en ont été grièvement malades. Une maladie de même espèce, mais qui demande une description particulière, parce que je ne connois aucun auteur qui l'ait décrite, est une espèce de fièvre rouge que j'ai eu occasion d'observer plusieurs fois, mais que j'ai vue trois fois ce printemps.

Les malades que j'ai vus attaqués cette année étoient, ou dans l'enfance, ou dans la première jeunesse. Après un léger frisson, le malade éprouvoit une fièvre très-vive, & sur-tout une ardeur inconcevable à la peau; la langue devenoit aride, le gosier rouge & enflammé, les yeux étincelans, les lèvres brûlées, & souvent la lèvre supérieure étoit gonflée. La tête étoit subitement accablée, & le malade, quoique répondant juste, se déterminoit difficilement à parler. La respiration étoit haute, vive, pressée, brûlante:

quelques envies de vomir troubloient ce repos apparent, & souvent les malades vomissoient avec effort, mais sans aucun soulagement, des matières absolument porracées, quelquefois même évidemment aigres. Le ventre étoit fermé, les urines étoient aqueuses, abondantes. Après 24 heures de cette première scène, qui ne se passoit pas sans redoublemens, & quelquefois avec une espèce de délire obscur, on commençoit à voir quelques taches rouges séparées sur les mains, sur les bras, aux reins & au visage. Cependant aucun accident ne diminuoit; la respiration étoit toujours la même, aussi gênée, aussi élevée, quoique le malade ne s'en plaignît pas. Le pouls étoit serré, dur & très-fréquent; les urines étoient crues, aqueuses & brûlantes : en six heures de temps tout le corps se trouvoit universellement rouge, depuis la tête jusqu'aux pieds. La peau étoit entièrement grenue, âpre au toucher, ardente. Quoique cette rougeur s'évanouît promptement sous les doigts dans les premiers momens, bientôt après elle perdoit cette propriété, & restoit tout-à-fait fixe & immuable. C'étoit environ dans l'espace de douze heures que non-seulement tout l'extérieur de la peau s'enfloit, augmentoit de volume, devenoit dur & coriacé; mais tout le tissu cellulaire se gonfloit; la forme du corps étoit tout-à-fait changée. Les lèvres, le nez, le cou étoient d'un volume excessif [a]. L'enflure qu'on observoit dans cette maladie, n'étoit point pâteuse, mais dure & renitente; la peau étoit presqu'insensible au toucher, quoiqu'extrêmement ardente, au point qu'elle brûloit les doigts du médecin qui tâtoit le pouls un peu long-temps. C'est dans ce période que tous les symptômes sont portés à l'extrême. Quoique le malade ne se plaigne point, il est engourdi; & s'il délire, c'est un délire obscur : la bouche est d'une aridité extrême, la langue

[a] La description que Lucain nous a laissée des effets de la morsure du serpent *prester*, & que Paul Hermann a observés, sont absolument pareils. M. de Sauvages a vu à peu près la même affection dans une famille qui avoit mangé le foie du poisson qu'il appelle *squalus catulus*.

est

eſt noire, & cependant le malade n'eſt point tourmenté de ſoif; la reſpiration eſt d'une précipitation effrayante; les urines coulent quelquefois involontairement; le pouls devient de plus en plus précipité: ſix heures ſuffiſent pour que les ongles deviennent noirs; quelquefois le malade ſaigne du nez, mais en petite quantité; quelquefois le ventre qui a toujours été reſſerré, laiſſe échapper des matières verdâtres & ſanguinolentes; ſouvent il s'élève des phlyctènes ſur la peau: ſi elles ſont gangréneuſes, l'enflure devient bientôt pâteuſe, flaſque, & en général peu d'heures avant la mort l'enflure prend ce caractère, quelques convulſions ſurviennent, le malade meurt: après ſa mort, toute ſa peau devient livide, mais reſte grenue & comme injectée: ſi le danger éminent de cette maladie, qui eſt une eſpèce d'éréſipèle univerſel, peut ſe corriger, petit à petit les accidens diminuent; alors le malade éprouve une hémorrhagie qui, ſans être critique, eſt ſalutaire; les yeux qui étoient ſecs, commencent à larmoyer. Vers le ſeptième jour la toux devient plus décidée: quoiqu'il ne ſorte rien de remarquable, quelquefois la ſalivation paroît abondante: le ventre s'ouvre, il s'excite un flux bilieux; l'épiderme ſe ſépare, la peau des mains & des parties inférieures devient humide. Mais on ne doit pas eſpérer de voir finir la maladie avant le 14e ou le 21e jour, & la convaleſcence eſt fort orageuſe par la toux & les impreſſions durables qui ſe font ſur les yeux. Cette maladie qui exige aſſurément la méthode la plus rafraîchiſſante, étant un éréſipèle univerſel, eſt malheureuſe pour les médecins qui, ſuivant les lumières de la raiſon, & d'après les principes les plus sûrs, ne ſont cependant pas dans le cas de ſe flatter de réuſſir. Un des malades que j'ai vus & qui eſt mort, avoit eu trois mois auparavant une petite-vérole conſidérable, avoit été très-purgé, & ſe portoit fort bien. Une jeune dame qui a ſubi le même ſort, avoit une humeur dartreuſe dont elle étoit la victime depuis long-temps. Le troiſième, qui étoit un enfant, & qui eſt mort, ſe portoit bien avant, & avoit été tranſporté, au milieu de l'éruption, de ſon

collège chez ses parens. Les conseils de quelques amis avoient engagé les parens de ce dernier à l'envelopper dans la peau d'un mouton écorché dans sa chambre : ce remède avoit rétabli la mollesse de son tissu cellulaire, mais le pouls & la respiration n'en avoient point été améliorés. Il y a eu dans les collèges des maladies de cette espèce, dont les symptômes ont été moins violens : alors la maladie admettoit des redoublemens en double-tierce, devenoit une fièvre ardente véritable, & lorsqu'elle finissoit par des selles bilieuses, elle laissoit assez communément des démangeaisons à la peau, quelquefois une enflure des glandes, dont quelques unes ont suppuré ; quelques unes ont fini par des clous ou des pustules.

Cependant il s'étoit établi dans la saison humide du printemps beaucoup de fièvres tierces intermittentes ; elles n'étoient ni rebelles, ni fâcheuses, mais elles excitoient des douleurs atroces dans les membres : plusieurs ont fini sans le secours du quinquina. En général les douleurs goutteuses & rhumatisantes qui régnoient depuis le commencement de l'hiver, n'étoient pas parfaitement jugées ; plusieurs même ont pris le caractère des maladies de la saison, ont eu un aspect de péripneumonie & de pleurésie, & en ont suivi les périodes. Nous avons éprouvé plus de points de côté vagues, que de vraies péripneumonies ; plusieurs même se sont terminés en fièvres bilieuses, d'abord continuës-rémittentes, puis enfin intermittentes, & ont fini par une enflure des pieds, jointe quelquefois à une démangeaison érésipélateuse.

Ce n'est que vers le milieu de l'été que nous avons cessé de voir des maladies catharrales ; encore à leur place a-t-on observé quelques dyssenteries hors de leur saison & quelques fausses péripneumonies, qui se terminoient par des crachats cuits & abondans : mais en général, malgré l'humidité excessive qui avoit précédé, il y a eu peu de maladies marquées, jusqu'au moment où la petite-vérole paroît s'être répandue plus universellement. Elle n'a épargné ni âge, ni sexe ; mais sur la fin de l'été, presque toutes les maisons d'éducation des garçons en ont été remplies. Elle existoit de même dans

les villages des environs de cette ville, ſur-tout dans ceux où il y a beaucoup de blanchiſſeurs. En général elle a été bénigne; mais ſes ſuites n'ont pas été auſſi ſimples dans tous les ſujets.

A Dieu ne plaiſe que ni mon cœur ni mes ouvrages ſoient ſouillés d'aucune critique perſonnelle: je ſuis très-convaincu que dans une affaire auſſi importante que celle de la vie des hommes, chacun de ceux qui profeſſent notre art, avec les lumières & la probité qu'il exige, eſt ſévèrement attaché à la vérité; mais quel eſt l'homme qui peut ſe défendre de l'enthouſiaſme? & je crains que dans ces derniers temps on n'en ait mis un peu dans le traitement de la petite-vérole. Nos anciens avoient employé avec excès les cordiaux, les alexipharmaques; je ne m'arrêterai pas à combattre un ſyſtême juſtement proſcrit. Baillou, Fernel & de Sainte-Marthe même qui n'étoit pas médecin, dans ſon poëme de la *Pédotrophie*, ont déja décrié cet abus & ont parlé de l'uſage que l'on pouvoit faire de la ſaignée, même au milieu de l'éruption de la petite-vérole. Dans le dernier ſiècle Sydenham a tracé des règles irréfragables ſur le traitement de cette importante maladie. Freind, Méad, qui ont rappellé le traitement plus ancien de Rhazès, MM. Helvétius, Sidobre, Hecquet même nous ont fait ſentir le prix de l'introduction de l'air frais, de la propreté des lits & des vêtemens des malades, de l'uſage des boiſſons rafraîchiſſantes dans une maladie qui eſt inflammatoire dans tous ſes périodes. Mais depuis quelque temps n'a-t-on pas abuſé de ces dogmes, en expoſant les malades au froid immodéré d'une atmoſphère glaciale; & n'a-t-on pas ſacrifié à la fauſſe idée de préſerver la peau, la poſſibilité de l'impulſion ſur les parties intérieures? L'enflure du viſage & des mains n'exige-t-elle pas une tiédeur marquée, & une diſpoſition à la moîteur dans ces parties? Cette dépuration, qui ne ſe fait pas ſi bien à la peau dans une atmoſphère glaciale, ne ſe porte-t-elle pas par des ſuites longues & cruelles, tantôt ſur la poitrine, tantôt ſur les articulations les plus importantes, quelquefois

ſur les yeux. La convaleſcence d'une maladie qui attaque, qui change, & qui dépure toute la maſſe de la mucoſité, ne devroit-elle pas être très-longue, tant pour le régime qu'à raiſon d'une atmoſphère très-variable en automne? Enfin les purgatifs qu'Helvétius, Freind, Méad & Boërrhaave ont ſi fort recommandés, doivent-ils être proſcrits? Mais en voilà aſſez ſur une matière dans laquelle perſonne ne peut être décidé que par ſes réflexions.

Quoique la petite-vérole ait été bénigne, j'y ai remarqué pluſieurs fois une complication dont je crois devoir faire part après l'avoir examinée, parce que je la crois un véritable accident eſſentiel de cette maladie. Je l'ai obſervée & ſuivie cette année dans toutes ſes phaſes, avec M. Thierry de Buſſy mon confrère : je m'y arrête, parce que je la crois plus fréquente qu'on ne ſe l'imagine, enfin parce qu'elle n'a pas été décrite. Vers le troiſième ou le quatrième jour de l'éruption de la petite-vérole, le malade éprouve un friſſon léger & quelques anxiétés, ſans autres accidens alarmans; les urines ſont un peu ſupprimées, ou fort diminuées pendant douze heures. Alors, ſi vous regardez la poitrine, vous appercevez que dans pluſieurs de ſes parties la peau a une infinité de petits boutons qui, douze heures après, vers le cinquième ou ſixième jour, ſont remplis d'une humidité très-limpide. La baſe de ces boutons eſt légèrement rouge, lorſqu'ils ſont parvenus à la limpidité : juſques-là ils n'ont pas de baſe diſtincte. Ils occupent les intervalles des vraies puſtules de la petite-vérole; ils groſſiſſent : cependant leur volume eſt plus petit que celui des exanthèmes de la petite-vérole; ils s'étendent petit à petit ſur les reins, les cuiſſes; ils reſtent limpides, & lorſque vers le huitième ou neuvième jour ils commencent ſur la poitrine à ſe ternir & prendre la couleur du pus; ils deviennent limpides ſur les bras, ſur leſquels je crois les avoir obſervés plus petits qu'à la poitrine. Vers le onzième jour ils ſe flétriſſent & tombent en farine plus promptement que les puſtules de la petite-vérole ne ſe forment en vraie croûte. Je ne puis pas aſſurer poſitivement

si cette éruption particulière excite quelques accidens qui lui soient propres : cependant j'ai cru trouver dans leur éruption un léger principe d'étouffement; j'ai vu les malades plus agités & plus inquiets : enfin je crois que leurs mains n'enflent pas aussi régulièrement que celles des autres malades; mais je propose cet objet d'observation à tous les praticiens, après l'avoir remarqué plusieurs fois. Il me paroît que les malades dont les cheveux sont roux, y sont plus sujets que les autres : cependant le dernier malade sur lequel je l'ai suivie, étoit un brun très-décidé. Je crois que cette éruption que j'ai vue dans des sujets qui avoient été bien soignés, dans des petites-véroles peu abondantes, comme dans les confluentes, dont je n'ai jamais vu la moindre trace au visage, a mérité cette description.

L'automne s'avançoit : les dyssenteries n'ont point été fréquentes; les fièvres intermittentes, cette saison étant fort sèche, n'ont été ni opiniâtres, ni fâcheuses. Nous avons vu beaucoup de diarrhées bilieuses & quelques fièvres qui sembloient attaquer le foie d'abord avec assez de vivacité, qui produisoient quelques surdités passagères, des principes même de délire marqué dans des redoublemens en double-tierce : mais une grande quantité d'évacuations bilieuses, qui avoient été annoncées par des vomissemens spontanés, ont terminé ces maladies. Les poitrines sèches se sont trouvées affectées d'éréthisme âcre & violent, sans crachement particulier. Les règles chez les femmes ont été fort dérangées; mais en général les fleurs blanches m'ont paru moins fortes & moins fréquentes. Cependant la petite-vérole règne constamment, & quoique diminuée en nombre elle est plus irrégulière; son éruption est un peu retardée. La fièvre préparatoire est plus vive, les malades soutiennent mieux les saignées préliminaires, & vomissent plus abondamment des matières bilieuses, qu'ils ne le faisoient cet été. On voit encore beaucoup d'érésipèles au visage, qui semblent s'étendre jusques sur les bras : j'en ai vu un au visage précéder la petite-vérole, dont le règne semble subsister encore dans la décadence de la saison.

CONSTITUTION

Des années 1777 & 1778, observée à Paris;

Par M. GEOFFROY.

Lu le 29 novembre 1778.

L'AUTOMNE de l'année 1776 ayant été beau, & la température du temps ayant été constante, il avoit régné peu de maladies, & l'on n'en avoit point observé de populaires. Les seules qui eussent paru dans les mois d'octobre & de novembre, étoient quelques fièvres tierces & quartes, dont quelques unes étoient irrégulières : mais ces fièvres intermittentes avoient été beaucoup moins nombreuses que les deux années précédentes. Le milieu de l'automne avoit aussi amené quelques apoplexies, maladie fréquente parmi les personnes âgées, aux approches de l'hiver, & différentes maladies convulsives qui tenoient de l'épilepsie. Les petites-véroles, qui depuis neuf ou dix mois paroissoient assoupies, avoient recommencé à paroître depuis deux mois. Peu nombreuses en septembre, elles étoient devenues plus fréquentes en octobre & novembre. Quelques unes avoient été confluentes, & d'autres accompagnées d'éruptions miliaires : cependant elles n'étoient point d'une mauvaise qualité, & presque tous les malades s'en sont heureusement tirés.

Mais le temps s'étant mis à la pluie & à l'humidité vers la fin de novembre & pendant le mois de décembre, & ayant été constamment froid, nébuleux & humide pendant les mois de janvier & février 1777, l'humeur catharrale pendant ces trois derniers mois a été la maladie la plus commune & la plus constante. Dans le plus grand nombre des malades, cette humeur se portoit à la tête, qui étoit lourde & douloureuse, avec des élancemens dans les membranes, de la sensibilité dans la peau, & quelquefois des dardemens vifs dans les oreilles. Chez quelques uns ces douleurs étoient accompagnées de quelques jours de fièvre, qui se terminoit

par des moîteurs : dans le plus grand nombre au contraire il n'y avoit que du mal-aise sans fièvre. Quelquefois cette même humeur affectoit la gorge, & produisoit des difficultés d'avaler & des maux de gorge plus fluxionnaires qu'inflammatoires : la fièvre n'accompagnoit cette maladie que les deux ou trois premiers jours ; elle n'étoit pas forte, mais les malades frissonnoient, dès qu'ils se découvroient, & se mettoient à l'air. Enfin dans quelques individus cette même humeur a affecté la poitrine, & il s'en est suivi de véritables péripneumonies, avec oppression & crachement de sang, cependant plus catharrales qu'inflammatoires. Les malades se plaignoient de points de côté, souvent vagues ; leurs crachats étoient visqueux, très-peu cuits, tantôt sanguinolens, quelquefois jaunes, bilieux & de couleur safrannée. Ces dernières maladies ont exigé quelques saignées & un régime antiphlogistique : mais après ces saignées, quelques incisifs, tels que le kermès minéral à petites doses répétées, l'oxymel, ou simple, ou scillitique, & le syrop d'erysimum entremêlés de légers purgatifs, ont terminé vers le septième ou le neuvième jour ces maladies, qui, en général, n'ont point été dangereuses. Quant aux catharres simples, ils n'exigeoient la saignée que lorsque la fièvre étoit marquée. Dans ce cas, une ou deux saignées la faisoit ordinairement tomber. Le sang que l'on tiroit, étoit coënneux & inflammatoire. Après les saignées, l'infusion de bourrache, de buglose & de fleurs de sureau bue abondamment, & dont l'effet étoit soutenu par de petites doses répétées de kermès minéral à un demi-grain, & quelquefois par des potions huileuses aiguisées d'oxymel, terminoit la maladie. La transpiration s'établissoit ; il ne s'agissoit plus que de purger les malades une ou deux fois : quelquefois cependant la maladie plus grave & plus opiniâtre, a obligé de faire appliquer des vésicatoires, & d'aiguiser les boissons avec une petite quantité d'émétique en lavage. Il y a eu quelques unes de ces maladies qui, sans être dangereuses, ont été longues & rebelles.

La petite-vérole, qui avoit commencé pendant l'automne, a continué de régner pendant l'hiver. Un peu moins fréquente dans le courant de janvier, elle a repris de nouvelles forces sur la fin de février. Quelques unes de ces maladies ont été confluentes, la plupart discrètes, rarement dangereuses, sur-tout en ayant eu soin d'entretenir la liberté du ventre dans le temps de la suppuration. Souvent il n'a pas été nécessaire de recourir à l'application des vésicatoires.

On a moins observé pendant cet hiver de fièvres putrides & bilieuses que pendant l'automne précédent; mais au commencement de l'hiver, les pluies, & probablement la fonte des neiges dans les montagnes ayant grossi & troublé la rivière, dont les eaux étoient auparavant fort basses, beaucoup de personnes ont été incommodées de diarrhées, plusieurs ont eu des dérangemens d'estomac & des indigestions, qui quelquefois ont été suivis de jaunisses. Ces jaunisses n'ont point été opiniâtres, & elles ont cédé assez facilement à l'usage des apozèmes & des bouillons apéritifs, entremêlés de quelques purgatifs.

Aux approches du printemps, & pendant les mois de mars & d'avril 1777, la constitution du temps ayant été aussi inconstante & aussi variable que pendant le courant de février, les maladies ont conservé le même caractère, & presque toutes ont reconnu pour cause l'humeur catharrale. Elles ne différoient que par leur siège & par les différentes parties sur lesquelles cette humeur se déposoit. Il y a eu un grand nombre de péripneumonies, & parmi les maladies aiguës celle-ci a été la plus commune. Ces péripneumonies étoient de deux espèces différentes : les unes plus inflammatoires, exigeoient les saignées répétées & les délayans; les autres plus bilieuses, se dénotoient par la couleur jaune de la langue qui étoit très-pâteuse, & par la coënne bilieuse du sang. Dans quelques malades, la bile abondoit tellement, que leurs crachats étoient aussi verds que du jus de cerfeuil, & que leurs déjections, cruës & séreuses, étoient teintes de la même couleur. Dans ce cas il a fallu modérer le nombre des

des ſaignées ; mais l'application des véſicatoires, l'uſage des inciſifs & celui de l'émétique en lavage ont parfaitement réuſſi, & preſque tous les malades ſont réchappés.

Les maux de gorge, principalement ceux qui étoient plus fluxionnaires qu'inflammatoires, ont été très-communs dans cette ſaiſon, encore plus que dans le fort de l'hiver; ce qui paroît avoir dépendu des variations fréquentes du temps. La fièvre étoit accompagnée de laſſitude & de courbatures dans tous les membres. Quelques ſaignées, l'uſage d'une boiſſon abondante, légèrement diaphorétique, en rappellant la tranſpiration, ont ordinairement diſſipé en peu de jours ces maladies, après leſquelles il a été néceſſaire de purger pluſieurs fois.

Les dévoiemens ont auſſi été encore plus répandus que pendant l'hiver, & beaucoup ont dégénéré en dyſſenteries : les malades rendoient fréquemment & avec douleurs des glaires teintes de ſang, ſouvent ſans apparence de fièvre ; dans cette circonſtance l'ipécacuanha a parfaitement réuſſi. Quelquefois le malade étoit guéri en deux ou trois jours, par l'uſage d'un bol compoſé d'un demi-grain d'ipécacuanha, d'un grain de pilules de cynogloſſe & de ſix ou huit grains de diaſcordium, qu'il prenoit toutes les trois heures. J'ai joint à ces bols des boiſſons adouciſſantes, mucilagineuſes, & des demi-lavemens répétés, ſoit avec la décoction des plantes émollientes, ſoit avec celle de fraiſe de veau.

Le printemps a ramené dans le mois d'avril quelques fièvres intermittentes tierces & doubles-tierces, qui ont cédé facilement à l'uſage des vomitifs & des purgatifs, ſuivi de celui du quinquina : ſouvent même l'émétique & un ou deux purgatifs enlevoient ces fièvres avant qu'on adminiſtrât le quinquina, que je n'ai pour lors donné que comme préſervatif.

Les maladies catharrales & inflammatoires ont continué juſques vers la mi-mai; alors elles ont diminué conſidérablement & preſque tout à coup; & pendant les cinq à ſix ſemaines ſuivantes, il y a eu peu de maladies aiguës.

Celles qu'on a obſervées en petit nombre, étoient du même genre que les précédentes, mais beaucoup moins graves & moins vives. Pluſieurs perſonnes ont été incommodées de fluxions ſur les joues, le viſage & le col, les unes avec fièvre & les autres ſans fièvre. Quelques unes de ces maladies ont été accompagnées d'aphthes dans la bouche & dans le goſier. La même cauſe a produit dans quelques perſonnes des éréſipèles à la tête. En général ces maladies n'ont point été dangereuſes : une ou deux ſaignées, des boiſſons délayantes, le petit-lait, ſoit ſeul, ſoit légèrement laxatif, tantôt par l'addition de l'émétique, tantôt par celle de quelques ſels neutres, ont terminé ces accidens & les ont guéris. J'ai cependant été obligé, pour calmer le feu & la chaleur intérieure, de preſcrire les bains à quelques uns de ces malades, qui tous ont été ſans aucun danger.

Pendant tout le mois de mai, je n'ai point vu de petites-véroles, qui depuis ſix mois n'avoient point diſcontinué. Dans le mois de juin, il en a reparu quelques unes vers le ſolſtice; mais elles ſe ſont heureuſement terminées, ſans avoir été accompagnées d'aucun accident grave.

Le temps a changé vers le mois de juillet. La température de l'air a été froide & humide pendant tout ce mois, à l'exception de trois ou quatre jours, pendant leſquels la chaleur a été exceſſive : cette variation a renouvellé les maladies, qui avoient beaucoup diminué pendant le mois de juin.

Preſque toutes ces maladies ont paru dépendre de la ſuppreſſion de la tranſpiration, & ont conſervé une partie du caractère de l'humeur catharrale. Les plus vives ont été des fièvres putrides & malignes, dont quelques unes ſe ſont terminées malheureuſement : leur iſſue a été funeſte toutes les fois que les déjections ont été ſéreuſes, cruës & glaireuſes, ſans aucune marque de coction ; au lieu que les malades s'en ſont heureuſement tirés, lorſque la bile a coulé abondamment & qu'elle a été d'une bonne qualité, quelque graves qu'aient été les accidens.

Les fièvres catharrales ſimples qui avoient paru ceſſer, ont repris pendant ce mois, mais la ſaiſon plus avancée les a rendues légères & de peu de durée. Dans quelques autres malades, la tranſpiration ſupprimée s'eſt portée ſur le foie & y a produit des engorgemens paſſagers, ainſi que des jauniſſes, qui ont été aſſez fréquentes. La même cauſe agiſſant ſur les inteſtins, a donné naiſſance à des diarrhées & à des dyſſenteries, qui cependant n'ont point été dangereuſes; tandis que d'autres malades ont éprouvé des douleurs de rhumatiſme & de ſciatique, & que d'autres ont été attaqués d'hémoptyſies ſimples, ſans inflammation & ſans fièvre. Toutes ces maladies produites par la même cauſe, mais qui attaquoit différentes parties, n'ont été ni longues, ni graves, à l'exception des fièvres putrides & malignes.

Il y a eu pendant ce mois très-peu de fièvres intermittentes; mais la petite-vérole a continué & elle a été aſſez fréquente ſans être dangereuſe, quoique quelques malades l'aient eue confluente.

A la fin de juillet, le temps a commencé à devenir plus beau, & il a été ſec pendant les mois d'août & de ſeptembre: leur température plus conſtante & plus égale, a produit une diminution conſidérable dans les maladies.

La plus fréquente de toutes a été la petite-vérole, dont on a obſervé un grand nombre pendant ces deux mois. Ces petites-véroles ont été la plupart diſcrètes & bénignes, & le peu de confluentes qu'on a obſervées, n'ont point eu de mauvais caractères. En général, je n'ai point employé de rafraîchiſſans; de ſimples diaphorétiques en lavage & très-doux, précédés de la ſaignée, principalement du pied, & de l'émétique ſuivi d'un ou deux purgatifs, ont achevé la guériſon ſans autres remèdes. Je n'ai été obligé de faire appliquer les véſicatoires qu'à deux ou trois malades dont la tête ſe prenoit, & je ne les ai employés que lorſque l'éruption étoit finie. J'ai obſervé plus d'une fois que ce ſecours, mis en uſage trop tôt, dans le temps de l'éruption & de la fièvre inflammatoire, faiſoit ſouvent plus de mal que de bien.

Par le moyen de ce traitement ſur un grand nombre de malades qui ont été attaqués de la petite-vérole pendant ces deux mois, je n'en ai pas vu périr un ſeul, quoique quelques uns paſſaſſent quarante & cinquante ans.

Outre ces maladies, on a continué d'obſerver pluſieurs fièvres bilieuſes inflammatoires, dont les unes ont pris le caractère de fièvres putrides, & quelques autres, en petit nombre, celui de fièvres malignes. Cependant ces fièvres ſe ſont terminées heureuſement pour la plupart; une ou deux ſaignées du bras, autant au pied, ſuivies d'une boiſſon émétiſée pendant le cours de la maladie, & d'un lavage abondant d'eau de tamarins ou de petit-lait, ainſi que l'application des véſicatoires, auxquels il a fallu ſouvent avoir recours, ont été les ſeuls remèdes que j'aie employés dans ces maladies, qui n'ont guère paſſé le quatorzième ou le vingt-unième jour. Lorſque la fièvre a diminué vers le huit, les malades ont guéri du quatorze au quinze; mais lorſque, le ſept paſſé, la fièvre s'eſt ſoutenue, elle n'a commencé à diminuer qu'après le quatorze, & elle ne s'eſt terminée que le vingt-un. Telle a été la marche de ces maladies, dans leſquelles les malades ont rendu une prodigieuſe quantité de bile: quelques unes, comme je l'ai dit, ont paru prendre le caractère de fièvres malignes; le délire, l'aridité & la couleur noire de la langue, la tenſion du ventre, les ſoubreſauts des tendons, tous les accidens en un mot annonçoient la malignité. Cependant elles n'en avoient que l'apparence: au quatorze les accidens tomboient, & la fièvre ceſſoit au vingt-un. Je n'ai vu qu'une ſeule perſonne périr de cette maladie, qui s'étoit annoncée d'abord comme une fièvre ſcarlatine: c'étoit une jeune demoiſelle, qui l'avoit gagnée d'autres jeunes filles attaquées de pareilles fièvres rouges, dont la durée n'avoit été que de quatre à cinq jours: la ſienne continua plus long-temps, prit le caractère de fièvre maligne pourpreuſe, & elle périt le neuvième jour de ſa maladie.

Il y a eu auſſi, pendant ces deux mois, vers la fin de l'été, quelques maux de gorge accompagnés d'aphthes, avec

peu de fièvre, & qui n'ont point eu de ſuite : une ou deux ſaignées, quelques boiſſons adouciſſantes, les lavemens & les gargariſmes réſolutifs les ont emportés en peu de jours.

Mais à la fin des chaleurs & aux approches de l'automne, pluſieurs goutteux ont éprouvé des accès aſſez vifs de leur maladie. Dans quelques uns, la goutte remontée à la tête ou à la poitrine, n'a été rappellée vers le bas que par la ſaignée du pied & l'application des ſinapiſmes. Il y a eu auſſi quelques apoplexies & des catharres inflammatoires, quoiqu'en petit nombre.

Pendant l'automne, la ſaiſon eſt devenue plus inconſtante & nous avons éprouvé des alternatives de froid & de temps doux pendant le cours des mois d'octobre & de novembre. Auſſi le nombre des malades a-t-il augmenté de beaucoup. Les maladies ont été du même genre que celles des mois précédens, mais plus nombreuſes & plus vives que pendant l'été : les apoplexies ſe ſont multipliées, & quelques unes ont été ſi graves & ſi promptes, qu'on n'a pas eu le temps de porter aux malades les ſecours néceſſaires. Il a régné un grand nombre de petites-véroles & de fièvres bilieuſes inflammatoires & putrides. Les petites-véroles ſe ſont terminées preſque toutes fort heureuſement ; mais il n'en a pas été de même des fièvres putrides : elles ont emporté quelques malades, dans leſquels jamais la bile n'a pris ſon cours, & qui n'ont rendu pendant leur maladie que des matières cruës & ſéreuſes. Le froid condenſant les humeurs & reſſerrant la poitrine, a occaſionné beaucoup de rhûmes, qui dans quelques enfans ont dégénéré en coqueluches opiniâtres, malgré l'uſage ſoutenu de l'ipécacuanha ; tandis que pluſieurs adultes ont éprouvé des crachemens de ſang, qui heureuſement dans la plupart n'ont point eu de ſuites. J'ai auſſi remarqué que dans le commencement de cet automne, nombre de perſonnes ont été priſes de diarrhées, après avoir mangé des huîtres, qui probablement n'étoient point aſſez fraîches.

Dans les derniers jours de novembre & le commencement

de décembre, le nombre des malades avoit encore beaucoup augmenté; mais les gelées qui ſont ſurvenues avant le 10 de ce dernier mois, ont un peu ſuſpendu les petites-véroles. Il n'en a pas été de même pour les fièvres bilieuſes, putrides & inflammatoires : elles ont été beaucoup plus communes. Cette maladie a été régnante pendant tout le cours du mois : peu de malades en ont péri, mais pluſieurs en ont éprouvé des ſuites longues & fatigantes. Il eſt ſurvenu à quelques uns des ophthalmies rebelles; dans d'autres, il eſt reſté une bouffiſſure univerſelle, qui n'a cédé qu'aux diurétiques les plus puiſſans : quelques uns dans leur convaleſcence ſont tombés dans un état léthargique, qui s'eſt cependant diſſipé à l'aide de l'émétique & des véſicatoires. Enfin j'en ai vu qui, après quinze jours de convaleſcence, ont éprouvé une rechute de la même maladie, qui s'eſt terminée par un dévoiement lientérique. Les apoplexies ont auſſi continué juſqu'à la fin de l'année, & quelques unes ont été ſi graves, qu'elles ont emporté les malades en peu d'heures.

En général, pendant l'automne de 1777 & dans le commencement de l'hiver, il y a eu peu de fièvres intermittentes & beaucoup moins qu'à l'ordinaire. Doit-on attribuer cet effet à la ſéchereſſe qui a régné aſſez conſtamment pendant l'automne? c'eſt ce que je n'entreprens point de décider.

1778.

L'HIVER de cette année, ſans être violent, a été long & en général humide : les gelées n'ont point été vives, mais elles ont été accompagnées de brouillards, de neiges & de frimats. Quoique cette conſtitution de temps ne paroiſſe pas favorable, le nombre des malades n'a cependant pas été exceſſif; il y a eu peu de maladies régnantes, à l'exception des catharres, des fluxions, & de celles qui dépendent de la tranſpiration : les maladies dangereuſes & meurtrières n'ont commencé à paroître que vers le printemps. Alors la ſaiſon

devenant plus variable, avec des alternatives de temps doux & de froid, de sécheresse & d'humidité, les maladies inflammatoires & les apoplexies ont commencé à régner, & le nombre des malades a beaucoup augmenté, principalement dans les mois d'avril & de mai, le printemps ne s'étant déclaré qu'un peu tard. C'est ce que l'on verra par le détail dans lequel nous allons entrer.

Le commencement & la fin de janvier ont été froids & humides: il y a eu des gelées modérées, accompagnées au commencement de neige, & sur la fin de brouillards, tandis que le milieu de ce mois a été doux & pluvieux. C'est principalement dans ce dernier temps que les maladies ont été plus fréquentes: les plus communes étoient des rhûmes, des fluxions & des humeurs catharrales, qui dans quelques personnes ont attaqué la tête & les yeux, & ont produit des ophthalmies longues & rebelles. Dans d'autres, l'humeur s'est portée sur la poitrine & a occasionné des péripneumonies plus catharrales qu'inflammatoires. Ces dernières ont exigé peu de saignées; mais de légers incisifs & des diaphorétiques doux, suivis de quelques purgatifs sur la fin de la maladie, l'ont terminée heureusement. La même cause a produit quelques érésipèles au visage, qui n'ont point eu de suites fâcheuses; elle a aussi réveillé les douleurs de rhumatisme des personnes sujètes à cette infirmité. Chez quelques autres, dont les intestins étoient probablement plus foibles & plus délicats, l'humeur de la transpiration interceptée s'est portée vers ces parties & a excité des diarrhées. C'est ce que l'on a observé au commencement de janvier, & que j'ai cru pouvoir attribuer en partie aux eaux de neige fondue. Ce qui me confirme dans cette idée, c'est que plusieurs malades ont été guéris par le seul régime, en faisant usage d'eau de riz, ou d'eau précédemment dépurée par l'ébullition. Je n'ai vu pendant tout ce mois que deux apoplexies, qui n'ont pas été graves, ni suivies d'une mauvaise issue: mais on a encore observé quelques fièvres bilieuses & putrides, de la nature de celles qui avoient été très-fréquentes pendant

les ſix derniers mois de l'année 1777, & dont j'ai rendu compte précédemment. Ces fièvres ont été longues & opiniâtres : l'uſage continué de l'émétique en grand lavage a fait rendre aux malades une quantité prodigieuſe de bile. La coction ne commençoit à ſe faire que vers le quatorzième ; & ce n'étoit qu'au vingt-unième, & quelquefois plus tard, que la fièvre diminuoit. Elle ne cédoit totalement qu'à des purgatifs ſouvent & long-temps répétés, auxquels il étoit prudent de joindre une décoction de quinquina, pour détruire les reſtes de la putridité. Enfin il y a eu pendant le mois de janvier quelques fièvres rouges parmi les enfans, quelques rougeoles & très-peu de petites-véroles : ces dernières ont été bénignes, diſcrètes, preſque ſans fièvre, au point que j'ai permis de prendre des nourritures légères aux enfans qui en étoient attaqués, du nombre deſquels a été un de mes fils.

La même température froide & humide a continué pendant tout le mois de février. Durant la première moitié de ce mois, il y a eu des gelées preſque continuës, mais modérées, accompagnées de brouillards & ſuivies de deux ou trois jours de beau temps : le reſte de ce mois a été humide & froid ; la neige & la grèle ſe ſont ſuccédées dans les derniers jours.

Cette conſtitution a augmenté, dès le commencement de février, le nombre des malades, qui s'eſt ſoutenu pendant tout le courant du mois. Les maladies les plus ordinaires ont encore été des rhûmes & des carharres, dont quelques uns ont dégénéré en véritables péripneumonies plus inflammatoires que dans le mois précédent, & qui ont exigé plus de ſaignées. Quelques perſonnes, dont la poitrine étoit foible & délicate, ont été attaquées de crachemens de ſang ſimples & ſans fièvre, qui ont cédé aſſez promptement aux ſaignées répétées & aux adouciſſans mucilagineux. La tête a auſſi ſouffert chez pluſieurs perſonnes ; l'humidité froide a attiré ſur cette partie des fluxions vives & très-douloureuſes, quoiqu'avec peu de fièvre, ou même ſans fièvre. La vivacité des

des douleurs a quelquefois obligé de recourir à la ſaignée du pied; après quoi les boiſſons abondantes légèrement diaphorétiques achevoient la guériſon, en excitant des tranſpirations ſoutenues. J'ai cependant vu deux de ces malades, dont les douleurs vives n'ont pu céder qu'à l'application des véſicatoires derrière le cou. Sur la fin de ces différentes maladies, il a été néceſſaire de purger pluſieurs fois pour détourner les reſtes de l'humeur, que la tranſpiration n'avoit pas totalement emportée. C'eſt à la même cauſe, je veux dire à la ſuppreſſion de la tranſpiration, que je crois devoir attribuer les coliques qui ont continué d'être fréquentes dans ce mois-ci, comme dans le précédent; & j'ai remarqué qu'elles ſe ſont principalement réveillées dans le temps où la neige eſt tombée plus abondamment; mais elles ont été plus vives que dans le mois de janvier. Pluſieurs ont pris un caractère inflammatoire, & quelques unes ont dégénéré en dyſſenteries. En général, plus on approche du printemps, plus on obſerve que les maladies qui n'étoient que catharrales pendant l'hiver, commencent à devenir inflammatoires. Dans ce cas, il a fallu recourir à la ſaignée & même la réitérer; & ce n'eſt qu'après avoir détendu & relâché par ce moyen, que l'ipécacuanha répété à petites doſes a réuſſi : j'ai même preſque toujours été obligé de l'aſſocier à quelques grains de pilules de cynogloſſe pour calmer l'irritation; ſans quoi il devenoit trop actif.

On a auſſi obſervé, de même que dans le mois précédent, quelques accès de goutte & de rhumatiſme, quelques apoplexies & paralyſies, des fièvres rouges & des ébullitions, principalement parmi les enfans & quelques jeunes femmes; maladies qui n'ont point été mortelles.

Mais une affection beaucoup plus grave, eſt une eſpèce de fièvre laiteuſe, accompagnée de ſignes de putridité, qui eſt ſurvenue à pluſieurs accouchées, qui en a emporté quelques unes, & qui a mis les autres dans le plus grand danger. Cette maladie, que pluſieurs de mes confrères ont pareillement obſervée, & que je ſais avoir fait périr beaucoup de

femmes en couche à l'hôtel-dieu, commençoit ordinairement très-peu de temps après l'accouchement. Quoiqu'il parût heureux, la fièvre se déclaroit vingt-quatre ou trente heures après : la langue étoit chargée, sèche dans son milieu ; le pouls étoit vif, serré, souvent convulsif, symptôme quelquefois plus sensible à un bras qu'à l'autre : peu après survenoit un œdème laiteux, tantôt à une partie, tantôt à une autre, quelquefois à une main ou à une jambe, d'autres fois au visage : enfin le ventre finissoit par se météoriser, les vuidanges ne se supprimoient que sur la fin, les évacuations devenoient plus séreuses, la tête se prenoit, & la poitrine s'emplissant, la malade ne tardoit pas à périr. J'ai vu cet accident arriver du treize au quatorzième jour, à deux jeunes femmes, malgré l'usage des évacuans & des antiputrides, & les vésicatoires, que j'avois prescrits de concert avec M. Lorry mon confrère. On n'a point fait l'ouverture des cadavres ; mais j'ai sçu que dans ceux qui ont été ouverts à l'hôtel-dieu, on a trouvé en différens endroits du bas-ventre des épanchemens laiteux. Si cette maladie, qui heureusement a été moins répandue dans la ville, venoit à reparoître, ne seroit-il pas possible de la prévenir, en purgeant les femmes sur la fin de leur grossesse, & en les saignant du pied immédiatement après l'accouchement ? Cette pratique, en usage dans quelques provinces, avoit souvent été adoptée avec succès par feu M. Puzos, un des plus habiles accoucheurs de ce siècle.

Le commencement du mois de mars a été encore froid & nébuleux : son milieu a été plus beau ; mais le vent souffloit toujours du nord, & toutes les nuits il y avoit de petites gelées. Sur la fin, le temps est devenu plus doux, vain & humide, les pluies sont survenues, & plusieurs ouragans se sont fait sentir au temps de l'équinoxe.

En général, le nombre des malades a été moins considérable pendant le cours de ce mois, & les maladies ont été moins graves & moins meurtrières. Celles qui ont principalement régné, ont encore été des maladies catharrales, dont

les unes ont affecté la tête, les autres la poitrine. Ces derniers catharres ont été funestes à quelques vieillards qui, par la foiblesse & le défaut de ressort de leurs organes, n'ont pas eu la force d'expectorer l'humeur épaisse & visqueuse qui engorgeoit leur poitrine. Il a encore paru, mais en moindre quantité, des fièvres bilieuses & putrides, du même caractère que celles des mois précédens. Quelques malades ont été attaqués d'apoplexies suivies de paralysies; mais ces maladies ont été moins fréquentes que dans le mois de février. On a vu à leur place des maladies inflammatoires de différens genres: les unes ont affecté les yeux, qui ont été fort rouges & enflammés; ce qui a exigé la saignée: les autres ont produit des esquinancies vives & rebelles; d'autres plus dangereuses, ont attaqué l'estomac & les entrailles. Quelques unes de ces dernières ont jeté les malades dans le plus grand danger; j'en ai vu deux sur-tout, que je n'ai pu guérir qu'en les faisant saigner, l'un neuf fois, l'autre dix, assez précipitamment & employant ensuite les bains, les fomentations & les boissons délayantes très-abondantes. Enfin il y a eu de véritables péripneumonies, des crachemens de sang & des dyssenteries.

Beaucoup de personnes ont éprouvé pendant le cours de ce mois, des atteintes vives d'herpès. J'entens par ce mot une espèce de pustules à la peau, qui est assez fréquente, mais confusément décrite dans la plupart des auteurs. Celui qui en a fait le tableau le plus exact, est M. Lorry, dans son traité *de morbis cutaneis*, sous le nom de *zona*, article *de igne sacro*. Mais malgré l'exactitude de sa description, il n'a point parlé de quelques caractères de cette maladie, que je regarde comme essentiels & que j'ai constamment observés. Cette éruption n'est presque jamais accompagnée de fièvre; mais les malades ressentent d'abord pendant plusieurs jours une espèce de mal-aise dans tout le corps, & des élancemens à la partie où doit se faire l'éruption. Ensuite paroissent, en différens endroits & par plaques, des boutons petits, rouges, vifs & comme dartreux. Ces plaques plus ou moins séparées

les unes des autres, ſont plus ou moins abondantes, ſuivant l'intenſité de la maladie. Cette première éruption eſt accompagnée de douleurs vives, lancinantes, quelquefois intolérables : inſenſiblement ces boutons groſſiſſent, forment des veſſies ou cloches claires, tranſparentes, en un mot, de véritables phlyctènes remplies d'eau, & ſemblables à celles que produiſent les gouttes d'eau bouillante qui rejailliſſent ſur la peau. Par degrés, la lymphe qui remplit & diſtend ces veſſies, ſe trouble, devient opaque, & enfin les cloches ſe fannent, ſe rident & prennent une couleur brune, dûe à la couleur noire de la peau, qui en deſſous eſt réellement gangrénée, & forme une petite eſcharre. Cette eſcharre ſe sèche & finit par tomber en écailles ou croûtes dures, sèches & noires : mais comme ſouvent l'éruption ne s'eſt faite que ſucceſſivement, la deſſication des cloches & la chute des eſcharres ſont pareillement ſucceſſives. Il faut que, dans cette eſpèce de mal, l'humeur qui ſe porte à l'extérieur, ait un degré bien conſidérable d'âcreté & de cauſticité, pour produire ſur la peau le même effet que le feu ou l'eau bouillante. La plupart des caractères de cette maladie ſe trouvent décrits dans pluſieurs auteurs, & preſque tous ſont raſſemblés dans l'excellent ouvrage de M. Lorry : mais un caractère très-eſſentiel, que je ne trouve nulle part, c'eſt que les plaques de boutons qui forment une eſpèce de ceinture, n'attaquent jamais qu'un ſeul côté du corps. Si ces boutons ſe portent ſur l'épaule ou ſur la cuiſſe, il n'y en a jamais qu'une ſeule d'affectée : s'ils ont leur ſiège ſur la poitrine, comme il arrive le plus ſouvent, ils commencent à l'épine du dos & finiſſent au ſternum, ſans ſe répandre ſur l'autre côté : enfin lorſque la peau de la tête s'en trouve attaquée, ce qui eſt très-rare, mais que je viens cependant d'obſerver dernièrement, ils ne paſſent pas une ligne qui partageroit verticalement la tête en deux portions latérales égales. Cette obſervation & cette marche conſtante & uniforme ſembleroient confirmer l'idée de feu M. de Bordeu, ſur la diviſion du tiſſu cellulaire en deux régions ſéparées, l'une à droite &

l'autre à gauche. Au reste ce genre d'herpès, quoique très-douloureux, n'est nullement dangereux; jamais je n'en ai vu arriver aucun accident : il se guérit par les adoucissans & les résolutifs légers, tant pris intérieurement qu'appliqués extérieurement. Il suffit de faire boire aux malades une infusion de feuilles de bourrache ou de fleurs de sureau, de bassiner les boutons avec la décoction de la même fleur, de les oindre légèrement du cérat de Galien bien frais, si les douleurs sont trop vives, & de finir par purger. Rarement est-on obligé de recourir à la saignée, à moins que les douleurs ne soient intolérables : encore la saignée diminue-t-elle fort peu cette douleur cuisante, qui, quelquefois après la guérison de la maladie, se fait encore ressentir de temps en temps pendant plusieurs mois, principalement dans les changemens de temps.

Le mois de mars a ramené quelques petites-véroles, qui avoient été plus rares pendant les deux mois précédens. Elles ont heureusement été discrètes & bénignes. J'ai aussi observé parmi les enfans plusieurs petites-véroles volantes, ou vérolettes. Cette maladie paroît approcher de la petite-vérole dans ses commencemens; mais elle se distingue en ce qu'elle est ordinairement sans fièvre, que ses boutons se sèchent sans suppurer, & qu'elle parcourt toutes ses périodes en quatre ou cinq jours. Malgré cette variété de symptômes, qui distingue ces deux maladies, & quoique tous les praticiens les regardent comme étant d'une nature différente, j'ai fait dans le mois de mars une observation qui, si elle étoit répétée, paroîtroit les rapprocher. Un enfant fut attaqué d'une petite-vérole volante, qui fut terminée dans l'espace de quatre jours, sans qu'il fût alité. Peu de jours après, sa sœur aînée âgée de huit ans, & qui ne l'avoit point quitté, fut prise de la même maladie, qui dégénéra ensuite en une vraie petite-vérole très-abondante, quoique discrète, qui en eut tous les caractères, en parcourut toutes les périodes, & qui fut suivie de clous & de furoncles, comme il n'est que trop ordinaire après la petite-vérole. Un pareil fait, s'il se

rencontroit fréquemment, prouveroit que la vérolette & la petite-vérole ne ſont pas d'une nature auſſi différente qu'on le croit communément, & que l'une n'eſt peut-être que le diminutif de l'autre.

Enfin, pour terminer le tableau des maladies qui ont régné dans le mois de mars, nous ajouterons que quelques perſonnes ont été atteintes de reſſentimens de goutte & de rhumatiſme, & que d'autres ont éprouvé des éréſipèles au viſage, qui n'ont point eu de ſuites fâcheuſes.

Le temps a été beau, ſerein, médiocrement chaud & conſtant pendant les dix premiers jours du mois d'avril; & pendant ce même temps il y a eu beaucoup moins de malades, & il n'a régné aucune épidémie : mais depuis le 12 juſqu'à la fin du mois, la température a totalement changé, & à la chaleur a ſuccédé un temps froid & humide. Il y eut même des gelées aſſez fortes pour faire craindre pour la vigne & pour les fruits : auſſi le nombre des malades devint-il beaucoup plus conſidérable, & les corps ſe reſſentirent de ce changement ſubit de la ſaiſon.

Les maladies qui ſurvinrent tout à coup en grand nombre, parurent dépendre preſque toutes de la ſuppreſſion de la tranſpiration, & furent du genre des maladies catharrales. Tantôt elles étoient accompagnées de fièvre, & tantôt il n'y en avoit pas : ſouvent elles donnoient naiſſance à des péripneumonies & à des pleuréſies, mais fauſſes, ou du moins très-peu inflammatoires : beaucoup de vieillards & de gens infirmes ont ſuccombé à ces attaques. C'eſt ce qu'Hippocrate avoit déja remarqué, lorſqu'il dit dans ſes Aphoriſmes : *rancedines & gravedines in valdè ſenibus non coquuntur* (ſect. II, aphor. 40). Chez les malades moins âgés ou plus forts, le rétabliſſement de la tranſpiration, ainſi que l'expectoration, terminoient la maladie. Les inciſifs facilitoient cette dernière criſe, en atténuant les humeurs épaiſſes & viſqueuſes; quelquefois cependant il a fallu faire une ou deux ſaignées, lorſque la fièvre faiſoit craindre quelque engorgement inflammatoire : mais la poitrine n'étoit pas la ſeule partie qui

fût attaquée par la suppression de la transpiration ; cette même humeur chez plusieurs malades s'est portée en différens endroits. Suivant la foiblesse des organes, elle affectoit tantôt les yeux, tantôt la gorge, & donnoit naissance à des ophthalmies, à des angines & à des enrouemens, qui ont été fréquens sur la fin de ce mois. Comme ces différens maux dépendoient d'une même cause, il a fallu employer le même traitement : il s'agissoit de rappeller & de rétablir la transpiration ; bientôt on voyoit ces maladies se dissiper ; pour lors quelques purgatifs terminoient la guérison.

Cependant quelques personnes âgées ont été plus vivement frappées : les unes ont péri en peu d'heures ; d'autres, moins gravement affectées, ont vu la paralysie succéder à l'apoplexie. Ces accidens ont confirmé la vérité de cet Aphorisme d'Hippocrate : *solvere apoplexiam vehementem impossibile quidem, levem verò non facile* (sect. II, aph. 42). Un des symptômes qui a le plus contribué à faire périr plusieurs de ces apoplectiques, c'est que les muscles qui servent à la déglutition, étoient attaqués de paralysie dès le commencement de la maladie ; ensorte qu'il leur étoit impossible d'avaler aucun des remèdes qu'on leur prescrivoit.

Il a paru aussi pendant ce mois quelques fièvres intermittentes tierces, qui depuis près d'un an paroissoient assoupies, l'automne dernier en ayant été presque entièrement exempt. Ces fièvres printannières ont été courtes & ont facilement cédé aux premiers remèdes généraux, avant que d'avoir recours aux fébrifuges & au quinquina en particulier, qui n'a été donné que comme préservatif & pour empêcher les récidives.

Enfin quelques personnes ont été atteintes de jaunisses, & il a paru encore quelques ébullitions ; mais ces affections légères ont cédé promptement.

Le commencement du mois de mai a été froid & humide, le milieu assez beau, & la fin variable ; tant pour la pluie que pour la chaleur.

Cette inconstance du temps a causé un nombre très-

considérable d'infirmités, plutôt que de maladies, & on n'a point observé d'épidémie régnante. Les maladies qui avoient paru dans le mois précédent, ont continué pendant celui-ci: les fluxions, les péripneumonies, les dyssenteries ont persévéré. La seule différence que j'aie observée, c'est que ces maladies qui, le mois précédent, tenoient du catharre, ont été plus inflammatoires pendant le mois de mai. Il y a encore eu quelques jaunisses peu rebelles, des apoplexies fort graves, qui ont fait périr promptement les malades, & quelques paralysies spontanées, qui n'avoient point été précédées d'apoplexies. Ces dernières ont été très-rebelles; j'ai vu aussi quelques petites-véroles discrètes, en petit nombre.

Mais une observation particuliere, c'est que, sur la fin de ce mois, nombre de personnes, presque dans le même temps, ont eu la tête dérangée. Dans quelques unes, à la vérité, des chagrins avoient précédé la folie. En deux jours, j'ai été appellé pour trois malades qui se sont trouvés dans cet état, & peu de jours auparavant j'en avois vu deux autres. Les saignées du pied, celles de la gorge, l'émétique, les émulsions, les bains froids & les douches en ont rétabli quelques uns assez promptement: deux ont été plus long-temps à revenir, & ne sont pas encore parfaitement rétablis dans leur état naturel.

Le temps a été nébuleux, variable & pluvieux pendant la plus grande partie du mois de juin: ce n'est que sur la fin, vers le solstice, que la saison est devenue constamment belle & fort chaude.

Malgré cette variation, il y a eu beaucoup moins de malades pendant le cours de ce mois. Les maladies les plus fréquentes ont été les fièvres tierces & les dérangemens d'estomac. Les fièvres tierces, après avoir cédé aux remèdes généraux & aux purgatifs, sans avoir eu recours au quinquina, ont néanmoins été sujètes à des récidives. Quant aux dérangemens d'estomac, ils ont été plus fréquens sur la fin du mois, dans le temps des chaleurs; & ils ont continué avec elles

elles dans le mois ſuivant. Je crois devoir les attribuer à l'affoibliſſement de l'eſtomac & à la raréfaction de la bile, produite par les chaleurs exceſſives & continuës, qui ont occaſionné dans les uns de ſimples débordemens de bile, dans les autres des dyſſenteries, ſuivant la diſpoſition des ſujets. Il y a eu auſſi pluſieurs rougeoles, dont quelques unes ont été ſuivies de dévoiemens opiniâtres, quoique les malades euſſent été ſuffiſamment purgés après la maladie.

Dans le commencement du mois, il y avoit eu des fièvres catharrales, dont quelques unes ont dégénéré en fièvres putrides, qui ſe ſont la plupart heureuſement terminées. La chaleur qui eſt ſurvenue ſur la fin du mois, a fait ceſſer enfin ces maladies, qui duroient depuis l'automne précédent; mais d'un autre côté elle a fait beaucoup de tort aux phthiſiques, dont le nombre a été conſidérable cette année. Preſque tous ont dépéri en peu de temps, & pluſieurs, après avoir langui depuis long-temps, ont été emportés très-promptement dans le temps des grandes chaleurs. Quelques goutteux ont auſſi été repris d'accès aſſez vifs dans le paſſage du temps humide & tempéré à une ſaiſon sèche & très-chaude.

Depuis long-temps nous n'avons point eu d'été auſſi conſtamment chaud & auſſi ſec que cette année. A commencer au ſolſtice d'été juſqu'à l'équinoxe d'automne, le temps a toujours été beau, preſque toujours très-chaud; & la ſécheresse a été conſidérable & perſévérante pendant trois mois. Dans cet intervalle de temps, le vent a été ordinairement au nord, ou au nord-eſt; le thermomètre eſt monté pluſieurs fois juſqu'au 28e & 29e degré, & il n'y a pas eu en différentes fois dix jours de pluie.

Cette ſéchereſſe & la chaleur exceſſive & ſoutenue ont beaucoup augmenté le nombre des malades pendant les mois de juillet & d'août, ſaiſon pendant laquelle les maladies n'ont pas coutume de régner. Ce n'eſt que ſur la fin d'août que quelques jours plus frais ont commencé à diminuer la quantité des maladies, qui ont été moins nombreuſes dans le cours du mois de ſeptembre.

Celles que j'ai obſervées principalement pendant ces chaleurs, ont été d'abord des diarrhées bilieuſes, dont quelques unes ont dégénéré en dyſſenteries. La chaleur violente relâchant les fibres, affoibliſſoit l'eſtomac, qui ſe trouvoit encore dérangé par la quantité de boiſſons dont uſoient beaucoup de perſonnes. Les fruits que la ſaiſon invitoit à manger en grande quantité, pouvoient auſſi contribuer à ces accidens. Ces maladies n'étoient en général ni dangereuſes, ni rebelles : elles cédoient aſſez facilement à l'uſage de l'ipécacuanha comme vomitif, & à des purgatifs doux & ſtomachiques. Il n'en étoit pas de même des dyſſenteries : quelques unes ont été graves & opiniâtres ; elles ont exigé pluſieurs ſaignées & un uſage ſoutenu de petites doſes d'ipécacuanha, joint à quelques légers parhégoriques & aux adouciſſans.

Les fièvres intermittentes, principalement les tierces & doubles-tierces, ont auſſi régné fréquemment pendant cette ſaiſon. Quelques unes ont été rebelles, & pluſieurs ont été ſujètes à des récidives : ces fièvres étoient vives, & la plupart ont obligé de recourir à la ſaignée, à un régime délayant & à des purgatifs répétés, avant que d'en venir aux fébrifuges, dont l'uſage prématuré devenoit ſouvent dangereux & rendoit la fièvre continuë.

Mais une maladie encore plus commune a été une fièvre continuë avec redoublemens, qui, dans quelques ſujets, a été compliquée de ſymptômes de putridité, & dans quelques autres, étoit jointe à différentes éruptions, tantôt miliaires & tantôt ſcarlatines. La plupart des malades avoient la langue très-pâteuſe, quelquefois sèche ; leur haleine étoit fétide, & l'odeur de leurs déjections inſupportable. Quelques ſaignées étoient néceſſaires au commencement de ces maladies ; mais il ne falloit pas trop y inſiſter. Les délayans, l'émétique en lavage produiſoient un très-bon effet : au contraire, les véſicatoires augmentoient l'éréthiſme & la fièvre. Pluſieurs de ces fièvres ont fini par dégénérer en intermittentes, ſouvent irrégulières ; en ſorte qu'elles paroiſſoient

être des fièvres continuës fausses, ou subintrantes. D'ailleurs elles régnoient dans la même saison que les fièvres tierces, & reconnoissoient les mêmes causes : c'est ce qui m'a engagé à donner le quinquina après le quatorzième jour, dès que la violence de l'éréthisme étoit diminuée ; & je m'en suis très-bien trouvé. Par le moyen de ce traitement, la plupart de ces malades ont guéri vers le vingt-unième jour ; & sur quinze malades attaqués de cette fièvre dans le mois d'août, je n'en ai vu périr qu'un seul, dont la maladie, du quinze au seize, a pris le caractère de fièvre maligne.

Les phthisiques & les pulmoniques, dont le nombre a été très-considérable cette année, se sont trouvés très-mal de la violente chaleur : beaucoup ont péri dans les mois de juillet & d'août. Ce même excès de chaleur relâchant les fibres & diminuant leur ressort, a occasionné des enflures, des anasarques à plusieurs personnes d'une constitution foible, & dont la fibre étoit déja naturellement lâche. Les préparations de scille leur ont en général très-bien réussi. Enfin il y a eu plusieurs petites-véroles & rougeoles, principalement parmi les enfans : les unes & les autres ont été bénignes.

Mais quoique la saison ait continué d'être belle & sèche pendant le mois de septembre, comme vers cette saison les soirées & les matinées ont été plus fraîches, tandis que la chaleur étoit considérable dans le milieu du jour, les maladies ont été plus inflammatoires. Plusieurs personnes dans le cours de ce mois ont été attaquées de maux de gorge assez violens, de crachemens de sang & même de fluxions de poitrine ; & les fièvres qui ont continué de régner, quoique moins fréquentes dans le mois de septembre, ont exigé plus de saignées que celles des mois précédens.

Après la longue sécheresse & l'été fort chaud dont nous venons de parler, nous avons eu (en 1778) un automne très-humide & pluvieux. Il y a eu quelques gelées peu considérables vers le milieu du mois d'octobre : pendant tout le reste de ce mois & dans le courant de novembre & de décembre, à l'exception des derniers jours de celui-ci, le

temps a été mou, humide & pluvieux, au point que beaucoup de rivières ont débordé & ont causé du ravage dans différentes provinces.

Malgré cette constitution du temps, qui semble ne devoir pas être favorable à la santé, le nombre des malades n'a pas été considérable pendant ces trois mois, & beaucoup moins qu'il ne l'est souvent pendant l'automne. Peut-être doit-on attribuer cette bénignité de la saison à ce que le temps n'a point été sujet, pendant tout cet intervalle, aux variations si fréquentes ordinairement pendant l'automne.

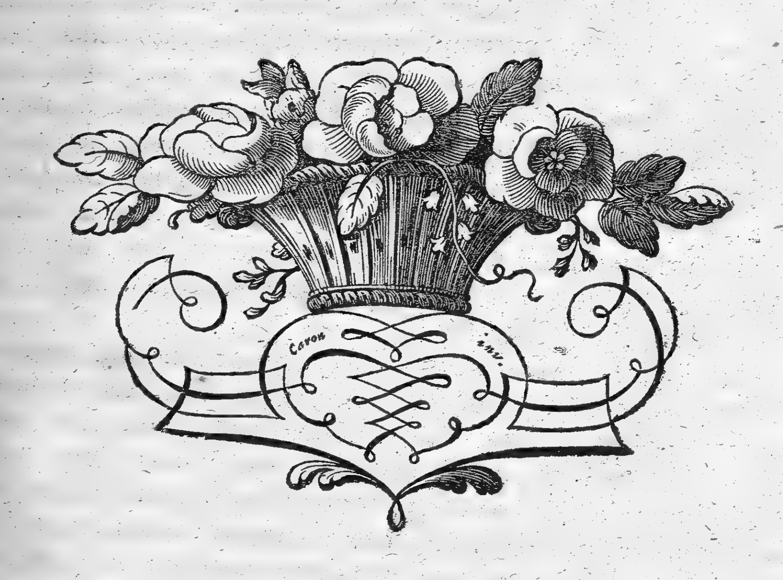
Durant le mois d'octobre & une partie de novembre, il a régné quelques fièvres intermittentes, principalement des fièvres tierces, dont plusieurs ont été sujètes à des récidives, & dont quelques unes ont été suivies de jaunisses, que les apéritifs joints aux purgatifs ont fait disparoître en assez peu de temps. On a encore observé quelques fièvres continuës putrides, & même quelques fièvres malignes, de la nature de celles qui avoient régné pendant l'été.

Mais dans le mois de novembre, l'humidité devenant excessive, les diarrhées ont été plus fréquentes; quelques unes même ont pris le caractère de dyssenteries. Cependant ces dyssenteries étoient sans fièvre & peu inflammatoires; elles étoient peu rebelles & cédoient assez promptement à l'usage des mucilagineux adoucissans & de l'ipécacuanha. Les érésipèles, les fluxions, les maux de gorge, les rhûmes, dont plusieurs ont tourné en fluxions de poitrine, enfin plusieurs éruptions cutanées, toutes maladies dépendantes du défaut de transpiration, ont été très-communes en novembre & en décembre. Les boissons & infusions diaphorétiques, aidées du kermès minéral à petites doses répétées, ont parfaitement réussi dans ces différentes affections. Les asthmatiques ont aussi beaucoup souffert dans cette saison : les petites-véroles ont paru en plus grand nombre que pendant l'été, d'abord bénignes & discrètes au commencement de l'automne, confluentes & très-dangereuses sur la fin.

J'ai déja remarqué qu'à la fin de l'été, beaucoup de

perſonnes étoient devenues folles & maniaques; ce que je penſois devoir attribuer aux grandes chaleurs de cette ſaiſon. Mais dans le mois de novembre, j'ai traité en même temps quatre perſonnes attaquées de folie, dont trois ſeulement ſe ſont tirées de cet état: la quatrième eſt demeurée maniaque au point qu'il a fallu la renfermer. Ces accidens ſeroient-ils encore une ſuite de la chaleur & de la ſéchereſſe que nous avons éprouvées pendant long-temps?

Tel eſt le tableau des maladies que j'ai eu lieu d'obſerver le plus fréquemment, dans le courant des années 1777 & 1778.



RÉFLEXIONS

Sur des maux de tête périodiques, obſervés à la fin du mois d'Avril & au commencement de Mai 1778.

Par M. COQUEREAU.

Lu le 20 octobre 1778.

L'HIVER de cette année a été, pendant preſque tout ſon cours, pluvieux & neigeux : on n'a eu que quelques jours d'une gelée peu forte & interrompue par des brouillards épais. A cette conſtitution humide a ſuccédé celle du printemps, qui dans le commencement n'a pas été bien sèche, juſqu'aux premiers jours d'avril, où l'on a éprouvé des chaleurs extraordinaires pour la ſaiſon ; la liqueur du thermomètre ayant marqué le 19e degré au-deſſus du terme de la congélation. Auſſi les maladies qui ont régné pour lors, ont-elles été des catharres, des fluxions, & de ces fauſſes fluxions de poitrine ſi bien décrites par Baglivi, dans ſon *Appendix ad pleuritidem*, & plus anciennement auſſi bien obſervées par Nicolas Poſtel.

Ces fauſſes fluxions de poitrine, comme ces deux auteurs le font remarquer, ne ſont nullement du genre des maladies inflammatoires, quoiqu'elles préſentent quelques ſymptômes des véritables fluxions de poitrine, tels que la douleur de côté, le crachement de ſang, & qu'elles puiſſent, juſqu'à un certain point, faire illuſion, lorſqu'on n'eſt pas ſur ſes gardes & qu'on ne fait pas attention qu'une conſtitution humide, même dans le plus fort de l'été, ne peut guère produire de maladies purement inflammatoires : ce qui ſe trouve confirmé par le mauvais effet de la ſaignée. Ce printemps, elle a été funeſte ſur-tout aux vieillards & aux aſthmatiques. Si dans ce temps nous avons remarqué, parmi le peuple, des coliques violentes, elles n'étoient pas inflammatoires,

quoique très-douloureuses ; elles devoient leur origine aux eaux de neige, qui ont été très-abondantes, & à l'impression desquelles les pauvres ont été plus exposés que les personnes riches ; leur peu d'aisance les mettant dans l'impossibilité d'en corriger le froid & la crudité par l'addition & le mêlange d'une quantité suffisante de bon vin.

On a vu aussi beaucoup de fièvres intermittentes, même assez rebelles, quoique traitées suivant les préceptes de l'art ; parce que la constitution de l'atmosphère demeurant toujours humide, ses effets sur nos corps devoient être toujours les mêmes. Par conséquent les fièvres printannières de cette année ont presque toutes été, ou longues & opiniâtres, ou sujètes à la récidive. Elles n'étoient donc pas de la nature de celles qu'on doit abandonner à elles-mêmes, qu'on peut regarder comme fièvres salubres : elles paroissoient au contraire être parfaitement semblables à celles d'automne, exiger es mêmes précautions, & demander le même traitement.

Parmi ces fièvres, j'en ai observé une d'une espèce singulière, dont tout l'effort se fait sur une seule partie du corps (la tête) : elle se borne à cette partie, & l'on peut l'appeller, avec Stahl, Juncker & Fizes, une fièvre locale. En effet, elle est entièrement circonscrite dans la tête, quelquefois même n'en affecte qu'un côté, le plus souvent la région de l'œil. Sous le rapport de ce symptôme, ce mal de tête périodique a une grande affinité avec la migraine : ainsi qu'elle, il a son foyer dans les premières voies ; mais il en diffère en ce qu'il revient périodiquement tous les jours, ou tous les deux jours. Je n'en ai pas vu dont le retour fût plus lent : Rivière en a observé qui revenoient tous les quatre ou cinq jours.

Ce mal de tête périodique, ou pour dire mieux, cette fièvre intermittente locale diffère plus essentiellement de la fièvre intermittente maligne, dont un des principaux symptômes est tantôt un coma *vigil*, tantôt un coma *somnolentum*, fièvre dont parle Senac, dans son *Traité des fièvres intermittentes*, mais que M. Bouvard avoit plus anciennement

fait connoître, dans ses savantes leçons au collège royal. Dans la fièvre intermittente maligne, le mal de tête est un symptôme de la maladie ; dans notre fièvre intermittente locale, il constitue la maladie elle-même : d'ailleurs il a d'autres caractères distinctifs.

Il s'annonce par un froid dans toute la tête, ou dans la partie de la tête qui doit être le siège du mal. Ce froid dure un certain temps, plus ou moins long ; sa durée est toujours la règle de la longueur de l'accès. Comme dans les fièvres intermittentes, plus les symptômes précurseurs, le froid, le frisson, la pâleur des extrémités, sont considérables, plus l'accès qui suit est violent, soit par sa longueur, soit par sa force, soit par l'une & l'autre réunies.

A ce premier état en succède un autre, qui se manifeste par une chaleur brûlante, uue tension, un battement, une rougeur dans la partie affectée. Quelquefois les malades y ressentent des élancemens très-vifs. J'ai vu une dame qui se plaignoit d'éprouver dans le fond de la tête & dans les muscles de l'œil, une douleur aiguë, comme si (disoit-elle) on eût voulu lui arracher le globe de l'œil.

Le troisième état, celui du déclin, est marqué par la rémission de tous ces symptômes. La moîteur survient ; l'écoulement de l'humeur muqueuse des narines, qui avoit été interrompu, reprend son cours ; la vue, qui étoit trouble, ne l'est plus ; la nature rentre dans tous ses droits : il ne reste dans la partie qui a été le siège du mal, qu'un ébranlement plus ou moins long ; les malades disent avoir la tête étonnée.

Cette fièvre intermittente locale a donc tous les symptômes des fièvres intermittentes ordinaires, mais bornés & circonscrits dans une seule partie : car pendant l'accès le reste du corps n'éprouve d'autre altération que celle qui doit résulter dans toute la machine d'une commotion aussi violente dans une partie ; altération qu'on éprouve aussi dans les migraines, dans les maux de tête ordinaires, dans les fortes douleurs de dents.

Ce printemps, j'ai eu l'occasion d'observer cette fièvre

intermittente

intermittente locale ſur deux malades, & j'ai été à portée de la ſuivre dans ces différens périodes. Elle revenoit régulièrement tous les jours. Comme Galien aſſure qu'il exiſte des fièvres intermittentes quotidiennes, n'en ayant jamais obſervé dans notre pays, je fus curieux de voir ſi le retour périodique de l'accès arrivoit tous les jours à la même heure, & je fus convaincu que ces maux de tête tenoient de la nature des fièvres intermittentes doubles-tierces; puiſque les accès ſe répondoient parfaitement, de deux jours l'un, tant pour l'heure à laquelle ils prenoient, que pour leur durée.

Les malades croyoient d'abord que le mal de tête qu'ils éprouvoient, n'étoit dû qu'à la révolution du printemps, & n'étoit cauſé que par le ſang qui leur portoit à la tête. Cette opinion, qui ne paroiſſoit pas dénuée de vraiſemblance, ne pouvoit cependant pas être adoptée, lorſque je faiſois attention à la conſtitution préſente, aux fièvres intermittentes qui régnoient pour lors, ſur-tout en obſervant que de ces deux malades, l'un avoit été ſix ſemaines auparavant ſaigné deux fois du bras & deux fois du pied, & mis à une diète ſévère à l'occaſion d'un coup de balle de paume qu'il avoit reçu dans l'œil; & que l'autre n'avoit aucun ſigne de pléthore, ſoit univerſelle, ſoit locale; d'ailleurs, pour quelle raiſon cette effervecſence occaſionnée par la révolution du printemps, auroit-elle été périodique?

Ce qui n'avoit été pour moi juſqu'ici qu'une conjecture devint bientôt une certitude, lorſqu'après avoir employé les remèdes généraux, j'en vins à l'uſage du quinquina purgatif, d'abord en apozèmes avec les plantes chicoracées, enſuite en opiat avec les apéritifs, & que je vis les ſymptômes, après être diminués ſenſiblement par degrés, diſparoître tout-à-fait, comme il arrive dans les fièvres intermittentes, traitées avec méthode.

Il y a quatre ans, j'avois pareillement eu occaſion d'obſerver cette fièvre intermittente locale ſur deux malades, une femme & un homme. Chez la dame, elle revenoit tous

les jours à trois heures, & finissoit à sept. Quelques années auparavant, elle avoit éprouvé la même chose à Montpellier, où elle demeure ordinairement, & avoit été traitée par M. Le Roy notre confrère, qui l'avoit parfaitement guérie par l'usage du quinquina. Ayant le même ennemi à combattre, j'usai des mêmes armes qu'avoit victorieusement employées M. Le Roy, & le succès fut pareil.

Chez l'homme, les accès ne revenoient que tous les deux jours; mais ils étoient plus longs & plus forts, au point que dans les deux premiers accès il se levoit de son lit avec violence, & vouloit se jetter par la fenêtre. Je fus obligé de le faire saigner deux fois du pied, & d'employer le traitement antiphlogistique, avant d'en venir à l'usage du quinquina. Les jours intermédiaires il étoit parfaitement bien, & n'avoit pas même de pesanteur de tête; il faisoit à l'ordinaire son service, qui étoit celui de palefrenier. Les saignées, les délayans, les purgatifs ne furent ici que remèdes préparatoires & auxiliaires; car les accès ne commencèrent à éprouver de la variation, soit pour la longueur, soit pour l'intensité, qu'après quelques jours de l'usage du quinquina. Il est bon de remarquer que cette année-là, la constitution de l'hiver & du commencement du printemps avoit été la même que celle que nous venons d'avoir, que nous avions vu régner pour lors les mêmes maladies, catharres, fausses fluxions de poitrine, très-peu de maladies inflammatoires.

Il suit de ce que nous venons de dire que ces maux de tête périodiques ne sont autre chose que des fièvres intermittentes locales; qu'ils reconnoissent les mêmes causes que les fièvres intermittentes ordinaires, demandent le même traitement qu'elles, exigent les mêmes précautions dans l'usage du quinquina, peut-être même de plus grandes, à raison de la saison & de la partie affectée. C'est donc sur-tout dans cette espèce de fièvre intermittente qu'on doit avoir devant les yeux le précepte que donne Sydenham, lorsqu'il dit: *cavendum est antè omnia ne præmaturè nimis cortex*

Peruvianus ingeratur, antequàm febris ſuo ſe marte protriverit.

Sans vouloir ici nous perdre dans la recherche des cauſes du retour périodique de ces maux de tête, les mêmes ſans doute que celles des fièvres intermittentes ordinaires ; ſans chercher à percer les épaiſſes tenèbres dont ces cauſes ſont enveloppées, & que les lumières de la phyſique n'ont encore pu diſſipper, ne ſeroit-il pas permis de propoſer quelques doutes, & de tâcher d'expliquer pourquoi ces fièvres intermittentes locales affectent plutôt la tête que toute autre partie du corps, & par quelles raiſons elles ont plutôt lieu dans le printemps que dans l'automne, quoique cette dernière ſaiſon ſoit auſſi fertile en fièvres intermittentes, quelquefois même en produiſe davantage?

Il paroît que les cauſes qui doivent donner naiſſance aux fièvres intermittentes, ne ſont pas ſuffiſantes pour déterminer ces fièvres intermittentes locales ; autrement on en verroit régner dans toutes les épidémies de fièvres intermittentes : elles ſeroient fréquentes dans les lieux humides & marécageux ; ce qu'on n'a pas obſervé. Il faut donc aux cauſes communes en joindre une particulière, qui détermine l'effort de la matière morbifique vers la tête. N'eſt-il pas raiſonnable de l'attribuer, cette cauſe, à la révolution du printemps, qui opère dans toutes nos humeurs une efferveſcence ſingulière, une raréfaction prodigieuſe, dont l'effet eſt plus ſenſible encore vers les parties ſupérieures? Auſſi remarque-t-on dans cette ſaiſon beaucoup plus de ſaignemens de nez, de maux de tête, de coups de ſang, d'éréſipèles au viſage, que dans tout le reſte de l'année ; ſur-tout lorſqu'à une conſtitution froide, humide & pluvieuſe ſuccède tout-à-coup un chaud ſec & hors de ſaiſon, tel que celui que nous avons éprouvé cette année depuis le 7 avril juſqu'au 14. D'ailleurs, comment méconnoître cette influence du printemps ſur les corps, lorſqu'on fait attention que les perſonnes dont l'eſprit eſt aliéné, & qui ont éprouvé un calme ſenſible

pendant l'hiver, retombent dans leurs accès de folie, souvent même deviennent furieuses aux premières chaleurs du printemps? On en voit qui sentent la révolution se préparer insensiblement, & demandent en conséquence qu'on s'assure d'elles. Cette observation n'est pas seulement faite par les gens instruits; elle n'a pas échappé au vulgaire ignorant.

Si donc ce printemps on a eu occasion de voir de ces maux de tête périodiques, de ces fièvres intermittentes locales, si elles ont été assez communes (plusieurs de mes confreres m'ont dit en avoir aussi traité), ne le doit-on pas à la révolution du printemps, qui a été beaucoup plus forte qu'elle ne l'est ordinairement, & qu'elle ne l'avoit été depuis plusieurs années? Aussi les vertiges ont-ils été plus fréquens, comme l'a très-bien observé M. Geoffroy, dans ses *Remarques sur les maladies qui ont régné pendant le mois d'avril 1778*.

Une observation non moins importante, qu'on a été à portée de vérifier ce printemps, c'est celle de Sydenham, touchant l'empire qu'ont ordinairement les maladies épidémiques sur les maladies intercurrentes, au point d'imprimer la teinte de leur caractère à celles même qui paroissent leur être le plus opposées. En effet, nous avons vu pendant les mois d'avril & de mai presque toutes les maladies avoir quelque chose de périodique, qui ne cédoit qu'au quinquina. J'ai eu occasion de traiter une demoiselle d'un catharre violent qui a duré près de six semaines, & sur lequel cette prépondérance de l'épidémie régnante étoit bien marquée. Il s'annonça par une toux violente, qui prenoit régulièrement tous les jours à minuit, & finissoit le matin. Pendant tout ce temps la malade éprouvoit une oppression considérable, une chaleur brûlante, sans jamais cependant avoir eu d'accès de fièvre bien décidé : du reste la journée étoit assez calme; à peine la malade éprouvoit-elle quelques quintes d'une toux très-légère. Ce catharre ne prit sa marche ordinaire & uniforme qu'après qu'à l'aide de quelques bols

de sel essentiel de quinquina, il eût perdu ce redoublement périodique. Ce n'est pas seulement dans les maladies humorales que cette intermittence se faisoit remarquer; elle avoit lieu jusques dans les maladies inflammatoires. Nous avons vu des fluxions de poitrine purement sanguines, participer de cette épidémie régnante, & n'être parfaitement guéries que par un usage approprié du quinquina



MÉMOIRE

Sur la Suette *qui a régné à Hardivilliers, en Picardie, au mois de Mai 1773.*

Par M. l'Abbé TESSIER.

Lu le 25 novembre 1777.

AU commencement du mois de mai 1773, j'arrivai au château d'Hardivilliers, en Picardie, à cinq lieues de Beauvais. Il régnoit alors dans le village une maladie épidémique, qui emportoit beaucoup de perſonnes; l'alarme étoit répandue dans tous les eſprits : déjà un certain nombre de pères de famille & de gens dans la force de l'âge, y avoient ſuccombé. C'étoit la *ſuette*, qui exiſte dans le Beauvoiſis depuis 1718, comme on peut le voir dans une thèſe ſoutenue aux écoles de médecine de Paris, par M. Bellot, le 26 novembre 1733*. Cette maladie, très-dangereuſe dans ſon origine, l'eſt moins maintenant, parce qu'indépendamment de ce qu'une épidémie, en vieilliſſant, s'uſe & s'affoiblit, on parvient à la mieux connoître, & par conſéquent à la traiter d'une manière capable de la guérir. Si elle ne ſe préſente pas conſtamment ſous les mêmes apparences, c'eſt qu'en ſe propageant de village en village, où le ſol, l'air & le tempérament des habitans varient, elle doit prendre des nuances différentes : mais elle conſerve toujours quelques uns des principaux ſymptômes qui la caractériſent [a].

La maladie qui déſoloit Hardivilliers, avoit exercé ſes ravages l'année précédente dans les paroiſſes voiſines : il y en avoit même alors quelques unes où elle régnoit encore. On

* *An febri putridæ Picardis* Suette *dictæ ſudorifera?*

[a] M. Boyer, D. M. P. fait mention de la Suette dans un petit écrit intitulé : *Méthode à ſuivre dans le traitement des maladies épidémiques*, &c. imprimé en 1762, près de trente ans après la thèſe de M. Bellot.

s'apperçut à Hardivilliers de l'épidémie, dès le mois de janvier 1773. D'abord sa marche fut lente, & ses effets ne devinrent considérables qu'au commencement d'avril : ils continuèrent ainsi jusques dans le courant de mai, époque à laquelle j'en pris connoissance.

Je ne disserterai point sur ce qui a pu causer cette maladie en Picardie, parce qu'il est difficile de le déterminer, & peut-être inutile de s'y arrêter. Quoique je n'aie pu découvrir comment elle s'est introduite à Hardivilliers, cependant on a une forte raison de présumer que c'est par communication, puisqu'elle avoit régné auparavant dans les environs. J'observerai seulement que la boisson ordinaire des habitans de ce canton étant du cidre, qu'ils n'avoient pu se procurer depuis deux ou trois ans, à cause de la disette des fruits, ils ne buvoient presque pas. Ce changement dans leur manière de vivre les a peut-être disposés à contracter la maladie : mais laissons là les causes, souvent douteuses, & passons aux effets, toujours certains.

La maladie s'annonçoit par du frisson, suivi le plus souvent d'une douleur dans quelque partie de la poitrine : tantôt c'étoit un point de côté, tantôt (& ce dernier cas étoit le plus ordinaire) la douleur se faisoit sentir dans le dos, ou dans une épaule, ensorte qu'on l'eût prise pour une douleur de rhumatisme. Bientôt la tête devenoit douloureuse ; d'autres fois le mal de tête se faisoit sentir le premier ; celui de poitrine ne tardoit pas à suivre : les membres étoient brisés, les forces abattues, la soif ardente, quoique la langue fût humectée comme dans l'état de santé : le ventre étoit quelquefois resserré, quelquefois relâché ; les malades éprouvoient des nausées ; les uns rendoient abondamment des urines cruës, ou blanches, les autres n'en rendoient qu'une petite quantité : les déjections étoient blanchâtres ; il y en avoit aussi de noirâtres. Le pouls étoit dur, renitent & concentré, la peau brûlante & presque toujours couverte, dès les premiers jours, d'une sueur considérable. Il y avoit des malades qui ne commençoient à suer que quelques jours après :

c'étoit particulièrement sur la poitrine & sur le creux de l'estomac que la sueur étoit très-abondante; on l'auroit, pour ainsi dire, ramassée sur ces endroits avec une cuiller: j'ai vu des malades qui ont sué plus de vingt jours de suite de la même force. Vers le cinq ou le sept de la maladie, il paroissoit quelque éruption: le plus souvent c'étoit une éruption miliaire, qui se manifestoit par tout le corps; quelquefois c'étoit de petites taches rouges, comme des pétéchies; ou bien on distinguoit seulement des boutons un peu gros à certaines parties du corps. Un délire plus ou moins fort précédoit l'éruption. Ordinairement après le sept la chaleur, qui avoit été considérable, diminuoit insensiblement avec les autres symptômes. La maladie duroit quatorze ou vingt-un jours, & quelquefois davantage; ceux qui avoient succombé, étoient morts le cinq ou le sept. Cette maladie attaquoit dans Hardivilliers les personnes de tout âge & de tout sexe: cependant il est à remarquer qu'elle respecta toujours celles qui demeuroient au château, quoiqu'il fût situé au milieu du village: ces personnes, qui faisoient leur séjour ordinaire à Paris, fréquentoient peu les malades, & avoient un genre de vie différent de celui des habitans du pays.

Ayant été assez heureux pour guérir presque tous ceux qui ont été confiés à mes soins, il ne m'est pas possible de rendre compte des signes qui annonçoient la mort. Une seule femme, qui avoit une éruption de petites taches rouges, s'étant querellée avec sa voisine qui lui avoit donné un lit dans sa maison, fut transportée chez elle le neuvième de la maladie auprès de son mari, aussi fort malade. Aussi-tôt la poitrine s'embarrassa; elle mourut dans la nuit du jour où elle avoit été transportée: le lendemain matin je trouvai son corps tout violet.

Comme je ne connoissois pas alors l'espèce de maladie que j'avois à attaquer, je résolus simplement de traiter la fièvre [b]. En conséquence de la dureté du pouls, de la

[b] Je n'avois point lu la thèse de M. Bellot. Cet excellent ouvrage, que

chaleur

chaleur & des douleurs de tête ou de poitrine, je fis faigner quelquefois les malades du bras; j'éprouvai la plus grande résistance de leur part pour cette espèce de saignée : ils ne connoissoient que celle du pied. Sur un grand nombre de malades, je ne fis faire que deux saignées du pied : c'étoit à une fille qui venoit de passer la troisième époque de ses règles, sans qu'elles parussent, & qui avoit tous les symptômes de la maladie régnante. Je m'étois apperçu qu'en faisant mettre les pieds dans l'eau chaude à quelques malades, dont les maux de tête étoient insupportables, la poitrine s'étoit embarrassée très-promptement. D'ailleurs, il faut tout avouer, on n'avoit jusqu'alors saigné que du pied, & tous les malades étoient morts. Ces motifs me firent préférer les saignées du bras : on en faisoit une, deux & rarement trois; ensuite j'ordonnois de l'émétique, pour exciter quelques vomissemens. Dans les premiers temps, la boisson étoit, ou du petit lait, ou une simple tisane de chiendent & de réglisse : mais les sueurs, la grande chaleur interne & les éruptions me firent recourir aux acides. Les malades burent alors abondamment de l'infusion d'oseille de jardin, le seul acide que je pusse me procurer. Je fis venir ensuite des tamarins, dont on fit des décoctions : chaque malade en prenoit trois ou quatre verres tous les matins, à deux heures de distance. On donnoit, malgré les sueurs, deux ou trois lavemens simples par jour : de temps en temps on y mettoit un quarteron d'huile. Par tous ces moyens on entretenoit la liberté du ventre, on diminuoit l'effervescence du sang, & on lui redonnoit une partie de la sérosité, qui s'en alloit par les sueurs.

Lorsqu'il y avoit une éruption qui disparoissoit, quelques

---

je me suis procuré depuis, donne une juste idée de la Suette des Picards; maladie bien différente de la Suette angloise, qui est une fièvre pestilentielle. L'auteur de la thèse s'attache particulièrement à prouver que les sudorifiques sont contraires à la Suette des Picards. C'est après avoir comparé les symptômes qu'il décrit avec ceux que j'ai observés, que j'ai cru devoit donner le même nom à la maladie d'Hardivilliers.

verres d'une infusion de fleurs de sureau la rappelloient au dehors. J'ai fait appliquer aussi des emplâtres vésicatoires aux jambes, mais rarement, à cause de la difficulté de faire adopter aux malades ce remède, qui leur étoit inconnu. D'autres, qui avoient une toux opiniâtre & de la difficulté de respirer, prenoient du lok blanc avec le kermès, & des tisanes béchiques, au lieu de boissons acides.

Le douze ou le quatorze, quelquefois dès le dix de la maladie, si la fièvre étoit presqu'éteinte & la chaleur passée, je purgeois les malades avec une médecine commune [c], qu'on répétoit plus ou moins de fois à des temps convenables. Le soir de chaque médecine, je faisois prendre un petit bol de thériaque.

Les convalescens mangeoient du riz, qui devenoit leur principale nourriture.

Durant la maladie, on renouvelloit l'air de la chambre & on le corrigeoit en y brûlant du vinaigre, en y jettant de l'eau froide, & laissant de temps en temps la porte ouverte; ce qui étoit d'autant plus nécessaire, que dans ces cantons les maisons n'ont pas ordinairement de fenêtres.

A l'égard de la sueur, je pensai qu'il ne falloit ni l'arrêter, ni l'augmenter : en conséquence j'eus soin qu'on ne couvrît pas les malades plus que dans leur état de santé; car ces malheureux ayant trop de confiance dans les sueurs, qui, loin d'être critiques, étoient le symptôme le plus particulier de la maladie, les rendoient plus considérables en multipliant les couvertures.

Avec ces moyens tous les malades ont guéri, si l'on en excepte la femme dont il a été parlé plus haut. Je ne dissimulerai point ici que, quoique je prisse toutes les précautions possibles pour réussir, j'étois bien éloigné de m'en flatter, à cause du nombre de personnes que l'épidémie avoit enlevées. Car, d'après le relevé que M. de Barentin, seigneur

[c] C'étoit ordinairement deux onces de manne, une once de tamarins & deux gros de sel de Glauber.

d'Hardivilliers, a fait faire ſur les regiſtres de la paroiſſe, il en étoit mort trente-quatre du 18 janvier au 12 mai: le village eſt compoſé de deux cent feux; peut-être faut-il déduire de ce nombre quelques perſonnes mortes d'autres maladies: j'en ai traité vingt-quatre.

Il ne faut pas oublier une précaution qui m'a paru indiſpenſable, & dont j'ai éprouvé les bons effets en quantité de circonſtances. Indépendamment de l'examen de la maladie, du choix des remèdes, & de la manière de les appliquer, j'ai cru devoir prendre des ſoins d'une autre eſpèce, pour aſſurer le ſuccès du traitement. Parmi les pauvres, lorſque c'eſt le père de famille qui eſt malade, tout ce qui lui appartient ſouffre & languit: ſes bras une fois arrêtés, ſa femme & ſes enfans ſont ſans pain. Il ne lui ſuffit pas de n'avoir rien à payer pour les remèdes & de ne rien devoir à ceux qui le ſoignent: ſi la ſubſiſtance de ſa famille n'eſt aſſurée pendant qu'il ne peut travailler, il s'inquiète continuellement, & loin de guérir, quelques remèdes qu'on lui preſcrive, le mal augmente. Graces à la bienfaiſance des perſonnes qui habitoient le château d'Hardivilliers, j'avois toujours de quoi parer à cet inconvénient.

On doit encore obſerver une choſe très-importante, c'eſt qu'il faut tâcher d'inſpirer de la confiance à ceux qui ne ſont pas malades, mais qui craignent de le devenir. On ſait que la crainte diſpoſe ſouvent à gagner les maladies épidémiques. A Hardivilliers, j'ai renvoyé juſqu'à trois fois les mêmes perſonnes qui venoient me conſulter, ſans leur preſcrire de remèdes: je n'en ai vu aucune d'elles tomber malades, quoique j'euſſe remarqué dans pluſieurs un changement ſenſible. A dire le vrai, ce ſont les premiers ſuccès que j'ai obtenus qui ont fait renaître l'eſpérance & rétabli la tranquillité des eſprits.

Les moyens précédens ayant été mis en uſage après mon départ d'Hardivilliers par le chirurgien du lieu, qui m'avoit toujours accompagné chez les malades, pendant environ

un mois, ils ont également réuſſi; la mortalité a ceſſé & l'épidémie s'eſt éteinte inſenſiblement.

Par l'expoſé qui a été fait plus haut de l'épidémie d'Hardivilliers, on peut juger que c'eſt, ainſi que je l'ai déja dit, la *Suette* des Picards, dont un des principaux ſymptômes eſt une ſueur abondante qui couvre le corps, & ſur-tout la poitrine, dès les premiers jours. Le ſuccès du traitement employé pour la guérir, traitement uſité dans les fièvres putrides, en indiquant à quelle claſſe de maladies on doit rapporter la *Suette*, donne l'eſpérance d'en arrêter les progrès facilement par-tout où elle ſe montrera dans les mêmes circonſtances. Dans le cas où elle viendroit à ſe compliquer avec d'autres eſpèces, les faits poſitifs qui ſont l'objet de ce mémoire, pourront ſervir d'une part à la faire reconnoître, & de l'autre à fournir des armes pour la combattre.



MÉMOIRE

Sur une fièvre putride maligne pétéchiale épidémique & contagieuse, qui depuis plusieurs années désole la ville de Josselin en Bretagne, & les Paroisses circonvoisines.

Par M. ROBIN DE KERÏAVALLE, Correspondant de la Société.

LA ville de Josselin est située à peu près vers le centre de la Bretagne. Ses habitans, peu favorisés de la fortune, sont contraints de vivre durement, en travaillant beaucoup : une manufacture de gros draps occupe le peuple ; le produit de ce travail ne sauroit procurer une vie aisée. Les alimens les plus recherchés de cette classe d'habitans, sont préparés avec le bled noir, connu ailleurs sous le nom de *bled sarrasin ;* de vieilles graisses salées, cuites dans l'eau avec des choux, sont le potage ordinaire. Les fabricans les plus aisés substituent à la graisse un morceau de lard rance avec un quartier de bouc. Les eaux, qui sont la boisson ordinaire du peuple, sont un peu séléniteuses, & pendant la saison pluvieuse, qui a lieu durant près de huit mois de l'année, elles sont épaisses, blanchâtres, & quelquefois bourbeuses. Le peuple en général est plongé dans la malpropreté la plus révoltante : l'ivrognerie est sa passion dominante, & les écrouelles la maladie la plus commune. Lu le 19 septembre 1777.

La cherté excessive des grains qui a eu lieu depuis quelques années, ayant fait augmenter par une juste proportion toutes les denrées comestibles, le peuple s'est vu réduit à l'état le plus déplorable. Des racines & des légumes cuits dans l'eau sans aucun assaissonnement, ont été pendant long-temps la seule nourriture connue des indigens. Après de

telles extrémités, on ne ſera point ſurpris de voir les maladies épidémiques ſe déclarer conſtamment parmi le bas peuple & y moiſſonner un grand nombre de victimes, avant que de paſſer dans la claſſe des citoyens opulens. La ſeule maladie épidémique qui ſe ſoit montrée dans ce pays, depuis pluſieurs années, eſt une fièvre putride maligne & pétéchiale [a].

Cette maladie, qui depuis dix-huit ans déſole la ville de Joſſelin & les paroiſſes circonvoiſines, nous fut apportée ſur la fin de l'été 1758, par des priſonniers anglois qui furent transférés des priſons de Dinan dans le château de la ville de Joſſelin. Cette fièvre, pour lors vraiment peſtilentielle, fit de grands ravages parmi ces priſonniers, un peu trop reſſerrés dans leur nouvelle priſon. Bientôt l'hôpital de cette ville rempli de leurs malades, répandit l'infection & la contagion dans tous les environs, & on ne put plus en approcher impunément : les infirmiers, les gardes, le médecin, les adminiſtrateurs & les prêtres portèrent la maladie des Anglois dans le ſein de leurs familles. Depuis cette malheureuſe époque la fièvre y ſubſiſte encore. Pendant l'hiver elle paroît dégénérer & perdre de ſa malignité; pendant l'été elle ſe ranime avec une nouvelle fureur, & ſes retours épidémiques ſont plus ou moins meurtriers, en raiſon des cauſes acceſſoires, plus ou moins multipliées. Cependant, ſoit que nous ayons appris à la combattre, ſoit qu'elle ait réellement perdu de ſa première malignité, on peut avancer qu'elle eſt aujourd'hui beaucoup moins meurtrière que dans le temps de ſa première invaſion. Preſque tous ceux qui en furent attaqués alors en périrent, & l'on voit par les comptes & les états de ceux qui ont été employés à la traiter, par les ordres de M. l'intendant de cette province, qu'elle n'enlève actuellement qu'environ le vingtième de ceux qui en ſont attaqués.

[a] Les taches pétéchiales, ou les pétéchies ne ſont connues que depuis 1500. Fracaſtor eſt un des premiers qui y ait fait attention.

Quoique cette maladie se soit considérablement étendue dans cette province, en se communiquant de proche en proche, cependant elle ne s'est fixée nulle part aussi opiniâtrément qu'à Josselin, qu'on peut à juste titre regarder comme le foyer de la contagion.

Il paroît que pendant les dernières guerres cette maladie a été très-commune parmi les troupes angloises; aussi personne n'en a-t-il mieux saisi le caractère que les médecins de cette nation qui ont suivi les armées, pendant les dernières campagnes : c'est véritablement chez eux qu'il faut apprendre à la connoître [b].

Cette maladie se déclare de deux façons différentes : la première est violente & manifeste ; la seconde est cachée & trompeuse.

Dans le premier cas (beaucoup plus commun que le second), le malade est brusquement saisi d'un frisson qui dure quelques heures : ce frisson se dissipe insensiblement, & fait place à la chaleur la plus vive & la plus gênante ; la douleur de tête est insupportable, la langue se desséche, l'altération est extrême ; un délire sourd s'empare du malade. Si l'on examine la peau sur la poitrine, le col, & la partie interne des bras, on y voit déja de petites taches pourprées ou rougeâtres, qu'il est aisé de confondre avec des morsures de puces ; d'où cette maladie a reçu chez quelques auteurs la dénomination de *morbus pulicaris*, *febris puncticularis*.

Ce sont ces taches que l'on connoît aujourd'hui sous le nom de pétéchies, ou taches pétéchiales. Elles ont leur siège dans le tissu de la peau, & jamais elles ne s'élèvent au-dessus de sa surface : on les a vues tout-à-coup paroître sur le bras des personnes qu'on alloit saigner, uniquement au-dessous de la ligature, tandis qu'elles n'étoient encore visibles sur aucune autre partie du corps. Des gens épouvantés de cette subite apparition, ont quelquefois empêché de procéder à la

[b] Voyez les *Traités & Observations sur les maladies des armées*, par MM. Pringle, Lind, Monro.

ſaignée. M. Pringle regarde avec beaucoup de vraiſemblance ces taches « comme étant l'effet d'un épanchement, ou ex-
» travaſation de ſéroſité légèrement teinte par la partie
» rouge du ſang, de laquelle la putréfaction a commencé
» la diſſolution ; ce qui lui donne entrée dans des vaiſſeaux
» qui ne ſont deſtinés qu'à la ſéroſité ».

Il eſt rare que ces taches manquent de ſe faire voir pendant le cours de cette maladie. Quelquefois elles ſont en petit nombre, quelquefois elles ſont ſi multipliées que la couleur de la peau en eſt altérée. Le peuple craint beaucoup leur rentrée, & ne manque jamais de recourir à la thériaque, lorſqu'il les voit diſparoître : quant à moi, je n'ai jamais vu la maladie en devenir plus dangereuſe ; plus elles ſont larges & foncées en couleur, & plus elles annoncent de danger. Quelquefois elles ne paroiſſent qu'après la mort : pour lors il y a beaucoup de danger à retarder l'inhumation.

Dans le ſecond cas, lorſque la maladie vient lentement, que ſa marche eſt cachée & trompeuſe, les premières choſes dont ſe plaignent les malades, ſont des viciſſitudes de chaud & de froid, des engourdiſſemens dans les membres, quelques douleurs de tête & de reins, le dégoût, la perte de l'appétit. Durant la nuit le mal augmente ; le ſommeil eſt interrompu & n'apporte aucun ſoulagement : dans ces premiers temps, les malades ne ſe portent pas aſſez bien pour vaquer à toutes leurs affaires, ni aſſez mal pour garder le lit. Enfin ſurvient un friſſon décidé, & ce friſſon n'eſt quelquefois que le commencement d'une fièvre intermittente tierce, quotidienne, ou double-tierce, qui, après quelques accès réguliers, ſe change en une fièvre putride maligne pétéchiale. On peut avoir, dans ces commencemens obſcurs, quelques doutes ſur le caractère de la maladie qui ſe préſente ; mais outre la préſomption tirée de l'épidémie régnante, le caractère ſuivant peut ſeul faire connoître la fièvre pétéchiale. Si pendant quelque temps on touche le pouls du malade, on reſſent à la peau une chaleur âcre & mordicante qui paroît agir ſur l'organe du tact, & l'affecter de

de la même manière que la fumée affecte l'intérieur du nez & des yeux. Ce symptôme, qui n'a pas échappé à la sagacité de M. Pringle, est particulier aux fièvres occasionnées par la corruption des humeurs; & j'ai vérifié que plus les humeurs sont corrompues, plus ce symptôme est marqué.

Cependant, soit que cette maladie se soit annoncée brusquement, soit qu'elle se soit masquée pendant quelque temps sous les apparences d'une autre maladie, sa nature & son caractère sont absolument les mêmes. Dans le cours de la maladie, le malade perd entièrement la connoissance de son état : les selles, les urines & les sueurs prennent une odeur de corruption infecte; le malade rend des vers par haut & par bas; la langue devient noire & gercée; il y a des soubresauts dans les tendons; les hypochondres sont tendus & élevés; la respiration devient laborieuse; les urines & les larmes s'écoulent, sans que le malade s'en apperçoive; le pouls très-petit & très-affaissé change de type à chaque instant; enfin surviennent des convulsions, des défaillances, des syncopes & la mort. Lorsque la maladie est susceptible de guérison, les malades deviennent sourds, stupides & hébêtés; quelquefois du onze au quatorze il s'établit un cours de ventre critique & salutaire, ou des sueurs abondantes & de la plus mauvaise odeur; ou bien il se forme un dépôt critique sur quelque partie externe. Plusieurs malades ont péri de ce dépôt, lorsqu'il s'est porté sur quelques viscères essentiels à la vie. Ceux qui par la seule force de la nature, & sans le secours d'aucun remède, ont échappé à cette cruelle maladie, demeurent long-temps languissans, foibles & sujets à des rechutes multipliées. Il est rare que cette maladie n'attaque qu'une seule personne dans une même famille : communément il ne faut qu'un seul malade pour la communiquer à tous ceux qui habitent sous le même toît.

Lorsque dans le printemps les vents de nord, de nord-est & de nord-ouest ont régné pendant quelque temps, il y a dans cette maladie une complication de fausse péripneumonie,

accompagnée de toux, points de côté, &c...... Mais il eſt dangereux dans le traitement d'avoir trop d'égards à ces ſymptômes illuſoires, qui n'apportent aucun changement au fond de la maladie.

Les cauſes qui produiſent ces maladies, ſont éloignées, ou prochaines.

Les cauſes éloignées, ou prédiſpoſantes ſont la dégénéreſcence des humeurs, intérieurement produite par tout ce qui peut les altérer & les corrompre, comme des alimens gâtés, ou qui ont de la diſpoſition à le devenir; le défaut de tranſpiration, les veilles & les travaux exceſſifs, la débauche, la crapule, la malpropreté & le mauvais air, des eaux corrompues, ou de mauvaiſe qualité, les chagrins & les peines d'eſprit, la pauvreté, qui entraîne le défaut des choſes les plus néceſſaires à la vie & qui force l'indigent à recourir aux choſes les moins propres à la ſoutenir. Auſſi voit-on toujours cette maladie répandue dans le bas peuple épargner les gens qui mènent une vie aiſée, à moins qu'eux, ou leurs domeſtiques n'aillent en prendre le germe chez ceux qui en ſont attaqués.

Les cauſes prochaines, ou déterminantes ſont, l'air infect qui s'exhale des malades, de leurs excrémens & des cadavres qui ont péri de cette maladie; la cohabitation de perſonnes ſaines avec les malades dans des appartemens très-petits & dépourvus d'air, le défaut de lit, qui oblige quelquefois trois ou quatre perſonnes à coucher enſemble, ce qui ſe continue pendant la maladie; ou ſi elles s'en abſtiennent pendant les derniers momens du moribond, elles ne tardent pas à ſe mettre à ſa place, ſi-tôt qu'il eſt mort, ſans avoir rien changé au lit qu'il occupoit; le nombre de perſonnes qu'une piété mal entendue raſſemble pour veiller toute une nuit autour d'un cadavre à moitié gangrené & déja prodigieuſement enflé. J'ai vu pluſieurs fois cette dernière cauſe porter en moins de vingt-quatre heures la fièvre putride maligne pétéchiale dans des familles qui juſques là en avoient été exemptes, & qui l'ont enſuite communiquée à ceux qui les

ont approchées. Cette ſeule cauſe eſt capable d'entretenir à jamais la fièvre pétéchiale dans cette province. On ne peut trop s'étonner du ſilence des auteurs ſur cette pernicieuſe coutume : c'eſt à la police à y pourvoir ; le devoir du médecin eſt rempli, quand il l'en a averti. On peut encore compter au nombre des cauſes de la fièvre maligne pétéchiale, toutes les autres maladies qui peuvent ſurvenir à des gens prédiſpoſés à l'épidémie régnante : celle-ci s'empare du malade, donne l'excluſion à toute concurrence, & ſouffre à peine quelques complications.

Le pronoſtic de cette maladie eſt toujours équivoque. On voit périr des malades ſur le compte deſquels on n'avoit aucune inquiétude, tandis que d'autres échappent au travers d'une foule de ſymptômes effrayans. Cependant on peut dire en général qu'il y a peu à eſpérer pour ceux qui, dès les premiers jours de la maladie, ſont auſſi accablés que ceux qui ſont attaqués depuis douze à quinze jours. La nature opprimée dès les premiers jours, ne peut ſoutenir tous les aſſauts que la maladie lui livre dans la ſuite. Les malades qui n'ont aucune rémiſſion périſſent, tandis que ceux qui éprouvent un redoublement régulier & ſuivi d'un repos plus ou moins long, recouvrent leur ſanté. Soit que le redoublement ſe faſſe pendant la nuit, ſoit qu'il ait lieu pendant le jour, l'évènement eſt le même, & les malades guériſſent, pourvu qu'ils aient un temps de relâche. Sans doute que dans ce cas la nature a, pendant l'intermiſſion, un temps ſuffiſant pour ſe remettre des fatigues qu'elle a ſouffertes, & pour ſe préparer à en ſoutenir de nouvelles. On craint peu pour ceux qui deviennent ſourds : le délire, les ſoubreſauts dans les tendons & les convulſions des lèvres n'ont pas toujours été des ſignes mortels : le dévoiement & les ſueurs abondantes, ainſi que les urines épaiſſes & bourbeuſes ſont avantageuſes du neuf au quatorze. Le ſaignement de nez n'apporte qu'un ſoulagement paſſager : jamais il n'eſt critique. Quand il eſt exceſſif, il dépend d'une diſſolution entière de la maſſe du ſang, & il y a lieu de craindre pour

le malade. On peut en dire autant de l'écoulement des règles. Jamais je n'ai vu revenir des malades qui avoient eu un écoulement involontaire des larmes & des urines. Les dépôts critiques, qui se portent à l'extérieur, rassurent sur le compte des malades, quand, par le lieu qu'ils affectent, ils n'apportent pas un nouveau danger. On a observé que les femmes prennent plus aisément cette maladie par contagion, mais aussi qu'elles en guérissent plus facilement que les hommes. Si une femme enceinte en est attaquée avant le sixième mois de la grossesse, on peut avancer qu'elle accouchera avant la fin de la maladie, qui est très-dangereuse pour les femmes qui allaitent. Lorsqu'elle survient à des gens qui ont respiré pendant long-temps l'air des hôpitaux & des prisons, elle prend le nom & le caractère de fièvre d'hôpital, & devient on ne peut pas plus meurtrière. La saignée convient peu dans cette maladie, telle qu'elle s'est montrée dans ce pays; & s'il y a quelques exceptions à cette assertion générale, elles sont très-rares. Cependant, toutes choses égales d'ailleurs, les femmes en supportent plus aisément l'usage que les hommes, sur-tout dans le cas de suppression de règles. La saignée pratiquée au bras & au pied n'a communément diminué les symptômes de cette maladie que pour quelques momens; on peut même avancer qu'elle a presque toujours été préjudiciable à ceux qui y ont eu recours, & que ceux qui ont échappé après les saignées, même les mieux indiquées & les plus nécessaires, ont traîné pendant long-temps une convalescence chancelante & laborieuse [c].

Tout le traitement de cette maladie roule donc sur les émétiques, les purgatifs, les délayans, les tempérans acidules & nitreux, les antiseptiques, les cordiaux & les vésicatoires.

---

[c] MM. Pringle, Monro & plusieurs autres conseillent la saignée dans cette même maladie; mais en même temps ils nous avertissent des dangers dont elle peut être suivie: ils ont même reconnu & établi, par la théorie des pétéchies, une tendance à la décomposition de la masse du sang.

Les émétiques tiennent ſans contredit le premier rang parmi les évacuans les plus appropriés. Dans le cas préſent on peut les réitérer : j'ai fait vomir avec ſuccès le même malade cinq fois différentes. M. Lieutaud nous avertit de placer ce remède dès les premiers jours de la maladie.

L'abondance de la bile & la dépravation générale des humeurs exigent l'uſage le plus fréquent des délayans, des tempérans, des laxatifs & des purgatifs. L'utilité des acides eſt reconnue par tous les bons praticiens : ce n'eſt que par leur effet qu'on peut parvenir à réprimer l'alkaleſcence de la maſſe générale des humeurs [*d*].

Les antiſeptiques, & particulièrement le nitre, le camphre & le quinquina ſont très-efficaces dans le traitement de cette maladie : le nitre eſt utile dès le commencement, le camphre vers le milieu, & le quinquina ſur le déclin. Ce dernier doit être conſidéré comme un puiſſant remède fortifiant, qui, vers le déclin, vient au ſecours de la nature épuiſée par la violence du mal.

Les cordiaux en général, & le vin rouge en particulier, produiſent, lorſque la nature paroît affaiſſée, les effets les plus marqués. Le vin donné à propos & à doſes modérées, lorſque la fièvre commence à baiſſer, relève le pouls ſans porter au cerveau, il ranime, & paroît dans certaines circonſtances rappeller à la vie les malades preſque agoniſans. Les véſicatoires ſont d'autant plus néceſſaires, lorſqu'on a lieu de craindre pour la tête, ou pour la poitrine, que la maladie tend à une dépuration, ou à un dépôt, dont on peut attirer la matière au-dehors par leur effet : mais ce remède a ſes juſtes bornes, qu'il eſt inutile, pour ne pas dire, dangereux de paſſer. J'ai vu des malades les demander dès les premiers jours de la maladie, & n'en être pas plus ſoulagés : ils n'opèrent efficacement que lorſque le moment de la détente eſt venu. Jamais je ne les ai vu produire des effets auſſi

[*d*] MM. Lieutaud, Huxham, Minderer, Pringle, Monro, &c. Diemerbroek, &c.

merveilleux que ceux que nous en fait espérer M. Lind[e].

Telles sont en général les différentes espèces de remèdes qui entrent dans le traitement de cette maladie. Je les fais ordinairement administrer dans l'ordre suivant.

Dès que je suis appellé auprès d'un malade attaqué de la fièvre maligne pétéchiale, je lui prescris un vomitif en grand lavage : après l'effet de ce premier remède, je le mets à l'usage de l'une ou de l'autre des boissons suivantes.

1°. Une tisane d'orge & de réglisse, acidulée avec quelques gouttes d'esprit de soufre.

2°. Le petit-lait clarifié fait avec le vinaigre, & coupé d'un tiers d'eau.

3°. Deux pintes d'eau, dans laquelle on a fait faire un bouillon à deux ou trois tranches de citron, avec une cuillerée de cassonade.

4°. Une pinte d'eau avec deux cuillerées de fort vinaigre, & environ deux onces de sucre.

5°. La gelée de groseilles délayée dans de l'eau. Toutes les fois que la poitrine du malade n'est point affectée, je lui laisse la liberté de prendre ces boissons froides, ou chaudes, comme il lui plaît.

Pendant les deux jours qui suivent le premier émétique, je permets à mes malades de prendre abondamment des boissons ci-dessus, sans leur donner aucun remède. Je leur interdis la viande & les œufs frais : leur bouillon est peu chargé, & j'y fais infuser quelques feuilles d'oseille. Je les fais sortir de leur lit soir & matin ; ils mettent les pieds dans l'eau chaude tous les soirs. Après les premiers jours de régime, je fais passer un minoratif divisé en plusieurs verres, tel qu'une eau de casse, ou de tamarins avec la manne & les syrops purgatifs, ou bien une tisane royale des plus légères avec les sels neutres. Ce remède est continué à petites doses

[e] M. Lind conseillant les vésicatoires dans le traitement de la fièvre d'hôpital, dont le traitement est absolument le même que celui de la fièvre pétéchiale, dit que de vingt malades à qui on les appliquera, seize seront sans fièvre, dès le lendemain.

réitérées pendant deux ou trois jours, après lesquels le malade se remet à son premier régime. S'il paroît des vers, je lui fais passer vingt grains de mercure doux réduit en poudre impalpable, dans une ou plusieurs pommes cuites. Ce remède est répété pendant trois matins consécutifs, après lesquels je fais passer un émético-cathartique, ou la potion purgative suivante, selon l'indication :

℞. Senné, deux gros; *semen contrà*, demi-gros; rhubarbe concassée, un gros; sel d'epsom, demi-once.

Faites infuser pendant quelques heures dans un verre d'eau bouillante, dans lequel vous ferez fondre deux onces de manne; coulez & ajoutez demi-once de syrop de noirprun, pour une potion purgative.

Si après ces différentes évacuations la tête du malade ne paroît pas se débarrasser, s'il y a lieu de craindre que la matière morbifique y forme un dépôt, je fais appliquer deux larges vésicatoires aux jambes. Si la poitrine & la tête paroissent également menacées, je fais appliquer le vésicatoire entre les épaules : s'il existe un point de côté douloureux & incommode, le vésicatoire est placé sur le lieu de la douleur. Jamais je ne consens qu'on fasse de nouvelles applications de mouches pulvérisées & incorporées avec les onguens sur les plaies des vésicatoires, ayant éprouvé plusieurs fois que dans cette maladie elles produisent une croûte, ou escharre gangréneuse sèche, qui est très-préjudiciable aux malades. Je fais entrer le sel de nitre dans leur boisson, & si le mal de tête est trop violent, je fais prendre trois fois le jour le bol suivant :

℞. Camphre réduit en poudre, sel de nitre pulvérisé, sel sédatif d'Homberg, de chaque sept grains.

M. S. A. Faites un bol avec suffisante quantité d'un syrop convenable.

Quand, par l'effet de ces remèdes, la violence du mal commence à diminuer, je fais passer les apozèmes, ou les

teintures de quinquina avec les sels neutres : je permets quelques cuillerées de vin rouge vieux & de bonne qualité ; & si le malade est trop épuisé, je lui fais prendre le vin de quinquina de la composition suivante :

℞. Vin rouge, une pinte ; quinquina pulvérisé, une once ; syrop de capillaire, une once ; miel de Narbonne, une once & demie.

Délayez le tout ensemble dans une terrine, faites infuser sur les cendres chaudes pendant deux heures ; passez & conservez cette première colature. Faites ensuite bouillir le marc du quinquina avec une poignée de sommités de petite centaurée, pendant un demi-quart-d'heure, dans une chopine d'eau : passez, mêlez les deux colatures, & conservez-les pour l'usage. La dose est de trois verres par jour.

Lorsque cette maladie se termine par une fièvre intermittente, je fais purger le malade, avant de lui donner le vin de quinquina.

Si la maladie se termine par un gonflement œdémateux des extrémités inférieures, je fais réitérer les purgatifs, & après eux j'ai recours aux apozèmes, ou aux teintures de quinquina avec l'oxymel scillitique.

Mais si, dès le commencement du mal, un point de côté, une toux violente, ou une vive douleur dans les entrailles vient s'opposer à l'administration du premier vomitif, je fais passer une très-grande quantité d'hydromel simple, ou aiguisé d'une petite quantité de vinaigre. Je fais faire des applications, ou fomentations chaudes, émollientes & résolutives sur le lieu de la douleur : si cette douleur est opiniâtre, j'y fais appliquer un canard ouvert vivant, je prescris un look avec un grain de kermès ; je fais prendre la boisson aussi chaude que les malades la peuvent supporter : je joins l'oxymel scillitique à l'hydromel, & communément en peu de jours la violence des symptômes diminue, & un émético-cathartique modéré achève de détruire l'engorgement humoral qui causoit la douleur.

Il

Il est cependant arrivé quelquefois qu'une inflammation réelle a exigé la saignée, & que ce remède a été avantageux. Mais je ne crains pas d'assurer que dans la fièvre putride maligne pétéchiale, ce cas est très-rare ; & je me rappelle plusieurs exemples de malades qui ont éprouvé de vives douleurs dans les côtés, accompagnées de toux violente, & même de crachement de sang, & qui se sont parfaitement rétablis sans être saignés.

J'ai vu au contraire périr un grand nombre de malades qui avoient été saignés une, deux, ou trois fois pour un prétendu engorgement inflammatoire à la poitrine. Tous ceux qui ont péri après les saignées, en apparence les mieux indiquées, ont eu des transports phrénétiques quelque temps avant leur mort.

Quelques personnes épouvantées des ravages de la fièvre putride maligne pétéchiale, m'ayant demandé les moyens de se soustraire à cette terrible maladie, je leur ai conseillé l'usage le plus étendu des végétaux farineux & légumineux acescens, & généralement tous les fruits d'été, de la gaité, de la dissipation, un exercice modéré, l'air pur de la campagne, &c. & lorsque j'ai reconnu dans leur état quelques signes avant-coureurs de cette maladie, je leur ai prescrit un émético-cathartique. Celui qui m'a le mieux réussi dans ces circonstances & que j'indique ici, est connu dans ce pays sous le nom de *Poudre de Caen*, d'où il nous vient tout préparé dans des boîtes divisées & cotées pour les différens âges de la vie. Après l'effet de ce remède, je fais prendre un gros de thériaque dans le vin rouge, pendant trois matins consécutifs ; j'interdis l'usage de la viande & des œufs, & généralement de presque tous les alimens tirés du règne animal.

Je n'ai jamais vu la fièvre putride maligne pétéchiale survenir à ceux qui ont suivi ce régime pendant quelque temps ; d'où je me crois autorisé à l'indiquer comme prophylactique.



MÉMOIRE

Sur la topographie médicale de Marseille & de son territoire; & sur celle des lieux voisins de cette ville.

Par M. RAYMOND, Associé Regnicole.

Lu le 31 décembre 1779.

LA nature des lieux exerce sur les hommes de profondes influences, & leur santé n'en éprouve pas de moins fortes de la part de l'état moral & économique, dont les arts font une bonne partie. Aussi la topographie salutaire ou médicale des grandes villes embrasse-t-elle plus de rapports que celle des petites peuplades. Cette différence amène la division de cet essai en deux sections : la première renfermera la topographie médicale de Marseille & de son territoire; la seconde, celle de ses environs.

SECTION Iere.

De la topographie médicale de Marseille & de son territoire.*

LA topographie médicale de Marseille & de son territoire comprend 1°. la situation, le sol, la construction de la ville

* Dans l'année 1757 je lus à l'assemblée publique de l'académie de Marseille la topographie salutaire de cette ville & de son territoire. Depuis, le temps l'a beaucoup perfectionnée; elle est même devenue partie de la topographie salutaire de la Provence, dont je lus quelques morceaux à l'une des assemblées publiques de cette même académie en 1770. M. Moheau en a inséré quelques tables, auxquelles il n'a laissé, quant à la population, que ce qui concerne la vie moyenne, dans ses *Recherches & considérations de la population de la France* de l'année 1778. Hippocrate n'a presque décrit que les influences physiques, dans son immortel ouvrage *De l'air, des eaux & des lieux*. J'ajoute à mon essai les rapports moraux & économiques, spécialement la longueur de la vie commune & moyenne, qui est la fin & la base de la science endémique, ou, en général, de la topographie salutaire.

& ses eaux; 2°. le port & la mer; 3°. l'étendue, la forme, le sol & les eaux du territoire; 4°. l'air & les météores; 5°. les plantes & l'agriculture; 6°. l'état politique & civil; 7°. le régime de vivre des habitans; 8°. leur tempérament, leur constitution, leur naturel; 9°. la population, & spécialement la longueur de la vie moyenne ou commune, &c. 10°. les hôpitaux & le lazaret; 11°. les maladies des divers ordres de citoyens, particulièrement des artisans; 12°. les maladies endémiques ou familières; 13°. les moyens de corriger les défauts & les vices du climat & de l'état économique.

ARTICLE PREMIER.

De la situation, du sol, de la construction de la ville & de ses eaux.

MARSEILLE est située au 43d 19′ de latitude nord, & à 3d 10′ de longitude orientale du méridien de Paris, sur un sol pierreux, au bord de la mer méditerranée, qui est à son couchant. Son port a sa direction du couchant au levant: il est oblong & entouré de collines, excepté au levant. La partie vieille de la ville, qui est aussi la plus peuplée, s'élève de son bord septentrional, en forme d'amphithéâtre, sur le penchant méridional d'une de ces collines, de 24 toises de hauteur au-dessus du niveau de la mer; elle en recouvre le sommet, & descend peu sur sa face septentrionale, où le terrein se trouve fort élevé. Les rues en sont la plupart dirigées du levant au couchant, & procurent aux maisons la salubre exposition de nord & sud. Elles sont néanmoins tortueuses, humides, mal-propres. La partie neuve de la ville, la plus vaste, est au levant de l'autre; elle s'étend dans la même direction sur la même colline; descend de-là sur la plaine au midi jusqu'à un quart de lieue, & se repliant au couchant, se prolonge de ce côté le long du bord méridional du port, & au bas de la face septentrionale d'une montagne nue, dite *la Vierge de la Garde*, élevée de 74

toises au-dessus du niveau de la mer. Les rues en sont larges, droites, propres; les principales vont du nord au sud, & donnent aux maisons l'exposition du levant au couchant, que les brises maritimes, par leur douce température, rendent moins incommodes que dans le continent. Les maisons sont en général bâties dans le bon goût; elles sont spacieuses, élevées, aérées.

La rivière l'Uveaune fournit par un aqueduc des fontaines publiques & privées, & des ruisseaux à presque toutes les rues. Il y a un petit nombre de fontaines de sources locales, dont les eaux limpides & pures servent pour la boisson; mais on boit plus communément de celles des puits, dont toutes les maisons sont pourvues. Les eaux en sourdent de deux à cinq toises de profondeur dans la ville basse, qui est la plus considérable; elles coulent sur des lits de sable ou de gravier. Elles sont en général limpides, pures, légères, fraîches, salubres. J'en ai gardé dans un matras ouvert à long col, dans mon cabinet, au second étage, pendant quatorze mois; elles ne se sont point altérées; seulement elles ont déposé un feuillet blanc, très-mince, d'une terre insipide, séléniteuse, qui n'a point fait d'effervescence avec le vinaigre : mais les eaux des puits près du port & celles du quartier de la ville qui s'étend de la rue Saint-Ferréol au couchant, sont communément saumâtres, & quelques unes occasionnent des pesanteurs d'estomac, des dévoiemens. La température des eaux des puits varie de l'été à l'hiver dans la ville basse: celles d'une maison que j'occupois sur le Cours étoient, à deux toises de profondeur, froides au 13e dégré le 8 août 1760, ainsi que le 5 de ce mois de l'année suivante; & celles de ma maison rue Tapis-Verd, de quelques toises plus élevée au-dessus du niveau de la mer, l'étoient à la même profondeur à 12 degrés le 31 août 1775 : dans l'hiver, les eaux de l'un & l'autre puits étoient froides de 10 à 11 degrés.

La ville contient, pour toutes les espèces de marchandises, une infinité de magasins, qui néanmoins n'infectent point l'air. Il y a aussi un grand nombre de fabriques. Celles de

chandelles, de peaux & de cuirs, sont les seules qui répandent de mauvaises odeurs.

Les sépultures qui se faisoient dans la ville, même dans les temples, exhaloient des moffètes qui frappoient l'odorat quand on y entroit de bon matin : mais le ministère, éclairé enfin par l'esprit d'observation qui fait tant de progrès aujourd'hui, vient, cette année, de les reléguer hors des murs.

Les voiries sont au bord de la mer : les cadavres y sont bientôt consumés par les vents & par les bruines, vapeurs salées qui s'élèvent de cet élément.

ARTICLE II.

Du port & de la mer.

Le port s'ouvre dans la mer par une petite embouchure : il est oblong, vaste, peu profond ; il ne peut recevoir les vaisseaux de ligne, mais il est un asyle sûr pour les vaisseaux marchands. Les eaux s'enflent dans le bassin par certains vents de sud-est, au point d'inonder le pavé : elles montent alors à trois pieds & demi de hauteur ; les vents sont en même temps sud-ouest au large, au rapport des marins. Les vents d'ouest les élèvent aussi : leur variations journalières ne sont que de quelques pouces [a].

Dans l'été il s'exhale de mauvaises odeurs des endroits du quai où les ruisseaux & les égoûts de la ville vont se rendre ; car ils vont presque tous aboutir au port.

La mer, au couchant de la ville, forme un golfe évasé, & fait la moitié de l'horizon, qui n'est borné que par les petites îles d'If, de Ratonneau & de Pomègue, situées à une lieue sud-ouest & ouest-sud-ouest. Les plus grandes n'ont qu'un quart de lieue de longueur : elles n'offrent que le roc.

La côte est, en grande partie, haute de plusieurs toises au-dessus de la mer : elle est formée en bien des endroits

---

[a] Mémoires de Mathémat. & de Physiq. de l'Obs. de Marseille, année 1755.

par des montagnes. Le vent de ſud-oueſt élève l'onde de cinq pieds ; & la percuſſion qu'elle ſouffre contre la côte, la fait monter juſqu'à huit. C'eſt ce vent & celui de nord-oueſt qui cauſent les plus grandes agitations de cette mer, qui eſt en effet plus ouverte à ces deux rhumbs. Ses eaux ſont limpides : le 17 ſeptembre 1760, j'en puiſai à ſa ſurface, à trois quarts de lieue de la côte ; je trouvai, par un aréomètre que j'avois exactement gradué, que ſa gravité ſpécifique étoit à celle de l'eau de puits comme 907 à 906, & qu'à treize pieds & demi de profondeur elle étoit de $\frac{1}{4500}$ plus grande : ſa gravité, à 150 braſſes de profondeur, augmente de $\frac{1}{406}$, ſuivant les expériences de Marſigli [b]

Le ſel fait le $\frac{1}{32}$ du poids de l'eau priſe à la ſurface, & le $\frac{1}{29}$ de celle du fond, ſuivant le même phyſicien. J'ai trouvé le premier rapport un peu plus grand.

L'eau de la mer eſt toujours aſſez tempérée, même ſur la côte. Sa moindre chaleur meſurée un jour des plus froids, fut de ſix degrés, & un jour de la canicule, de vingt degrés. Le 19 juillet 1765, vent de nord-oueſt médiocre, l'eau de l'extrémité intérieure du port étoit à 19 degrés, au milieu du baſſin à 18, à l'entrée à 17, la chaleur de l'air étant dans le même temps à 20 degrés. Le 3 août ſuivant, l'eau de la mer étoit à 19 degrés à un quart de lieue du rivage, la chaleur étant au même degré. La latitude de la température de la mer eſt donc, près de la côte, $\frac{1}{5}$ de celle de la terre ; car celle-ci ſe refroidit dans certains hivers juſqu'au 7 & 8e degré au-deſſous du terme de la congelation, & s'échauffe juſqu'au 60e en été. A une demi-lieue de diſtance de la côte, la variation de la chaleur de la mer, de l'hiver à l'été, n'excède pas trois degrés.

L'évaporation de cet élément dans cet horizon eſt immenſe. Sa conſtante température, la chaleur du climat, la fréquence & la violence des vents, ſur-tout de celui de nord-oueſt, qui, étant d'ailleurs extrêmement ſec, pompe

[b] Hiſtoire phyſique de la mer de Provence, &c.

excessivement, en sont les causes puissantes. Les vents occidentaux en enlèvent même de petites gouttes, qui brûlent les plantes près de la côte, rongent les pierres des murs: ceux-ci en restent constamment incrustés jusqu'au sommet des plus hauts édifices. Pour avoir quelque idée de la quantité de sel qui s'évapore de la mer au moyen des vents, je fis l'expérience suivante. Vers la fin de septembre 1756, je fis dissoudre deux onces de sel marin desséché dans un vaisseau de terre vernissé de figure ronde, & d'un pied de diamètre sur six pouces de hauteur: je le remplis d'eau à un pouce près, & le plaçai sur la terrasse de l'observatoire de cette ville, sous un toît qui le mettoit à l'abri du soleil & de la pluie, & le laissoit exposé à tous les vents. Le 7 octobre suivant, le sel fut à sec; les vents avoient été nord-ouest violens. Après l'avoir desséché sous la cendre, comme j'avois fait avant de le mettre en expérience, il ne pesa plus que neuf gros & demi, quoiqu'il contînt de la poussière.

Le fond de la mer est de roc & de sable, couvert de plantes; aussi est-il fécond en poissons. J'en donne le catalogue suivant, extrait d'une petite brochure intitulée: *Martini Brunnichii ichthyologia Massiliensis, sistens piscium descriptiones & eorum apud incolas nomina. Hafniæ & Lips. ann. 1768.* Les genres & les espèces y sont décrits suivant les systêmes d'Artedi & de Linné: l'auteur a tiré les noms marseillois de l'*Histoire des poissons*, de Salviani; celui-ci les avoit copiés d'un *Traité des poissons* de cette ville, de Pierre Gilli. Je fais quelques corrections à ces noms, dont plusieurs sont tombés en désuétude; j'ajoute les noms grecs d'où les noms marseillois sont dérivés.

Noms Latins.	Grecs.	Marſeillois.
1. Raja, Torpedo..........	....	Stropijo, tremoulo, dormiglioſo.
2. —Miralettus	....	Mirallet.
3. —Aquila...............	....	Lanceto.
4. .. Oxyrinchos..........	....	Floſſado.
5. —Clavata	....	Clavelado.
6. Squalus acanthias.........	....	Aquilat.
7. —Centrina	....	Porc.
8. —Zyphæna	....	Pei juziou, *ou* judiou.
9. —Guleus..............	....	Pal.
10. —Camicala	....	Gat-aughier.
11. —Catulus..............	Γάλεος......	Gar.
12. —Squatina..............	....	Pei angi.
13. —Careharias	Λαμίν	Lami.
14. —Edentulus.		
15. Lophius piſcatorius.......	....	Bóoudrói. Baudrëuil.
16. Tetrodon mola..........	....	Molo.
17. Centriſcus ſcolopon.......	....	Cardilago.
18. Syngnathus pelagicus.....	....	Gazané, gazoné.
19. —Hippocampus..........	....	Gagnolo.
20. Muræna halena...........	Κόγγρος......	Congré.
21. —Serpens	....	Serpan dé mar.
22. —Anguilla..............	Ἔγχελευς....	Angúilo.
23. —Myrus..............	....	Firado, filas, filat.
24. Gymnotus acus..........	....	Firas-fè.
25. Ophridium barbatum......	....	Corugiano.
26. Stromatæus fiatola........	....	Fiatola.
27. Xiphias, Gladius........	....	Spaſo, émpérour.
28. Callionymus dracunculus...	....	Mouleto.
29. Uranoſcopus............	....	Raſquaſſo blanco.
30. Trachinus, Draco........	....	Vivo, aranjo.
31. Gadus, Merluccius.......	....	Merlan, marluço.
32. —Minutus	....	Capélan.
33. —Tricirratus.		
34. —Blennoïdes............	....	Mouſtélo.
35. Blennius ocellaris.		
36. —Tentacularis.		
37. —Getturagina...........	....	Baouſclo.
38. —Phyotis...............	....	Mouléto.
39. Cepola rubeſcens.........	....	Rougeolo.
40. Gobius paganellus.		
41. —		
42. —		
43. Cottus cataphractus.		
44. Scorpæna porcus..........	....	Ralquaſſo.
45. —Scrofa...............	....	Scorpéno.
46. Zeus, Faber...........	....	Péi de San Piérré. Truéjo, Truio.
47. Pleuronactes ſolea........	....	Solo.
48. —Rhombus..............	Ρόμβος......	Roum.
49. —Maximus.		

50.

Noms Latins.	*Grecs.*	*Marseillois.*
50. Sparus aurata............	....	Aourado.
51. —Annularis.............	Κάνθαρος....	Canto.
52. —Spargus...............	....	Sar.
53. —Rubeſcens............	Φάγρος......	Pagré.
54. —Smuris...............	....	Pataquo.
55. —Melanurus............	....	Blado, iblado, oblado.
56. —Mæna.................	....	Moundoro.
57. ——————...............	Σάργος......	Sar.
58. —Erythrinus...........	....	Pagiou.
59. —Boops................	Βώκη.......	Bogo.
60. —Chromis..............	....	Caſtagnole.
61. —Salpa................	Σάλπη......	Saoupo.
62. —Dente................	....	Denté.
63. —Zebra................	....	Suclé.
64. —Mormyrus.............	Μόρμυρος....	Mormo.
65. —Bogoravero...........	....	Bogoraveou.
66. Labrus pavo............	....	Roucaou.
67. —Turdus...............	....	Roucaou verd.
68. —Bidens...............	....	Roucaou.
69. —Vilis................	....	Givello, *autrefois* Dovella.
70. —Tinea................	....	Roucaou.
71-76. Labri ſpecies obſcuriores.		
77. Sciæna umbra...........	....	Dorado.
78. Perca labrax...........	....	Loup, loupaſſoun.
79. —Puſilla.		
80. —Marina...............	....	Serran, ſarran.
81. —Gigas................	....	Merou.
82. —Mediterranea.		
83. Gaſteroſteus ductor....	....	Fanfré.
84. Scomber ſcomber........	....	Aouruou.
85. —Pelamis..............	Πέλαμις.....	Palamido.
86. —Thynnus..............	Θύννος......	Toun.
87. —Trachyurus...........	....	Suvureou, macareou.
88. Mullus barbatus........	....	Rouget.
89. Trigla cataphracta.....	....	Malarmet.
90. —Gurnardus............	....	Gournaou.
91. —Lucerna..............	....	Brigotto.
92. —Cuculus..............	....	Galino, galináto.
93. —Hirundo..............	....	Bolegar, belugar.
94. Eſox ſphyræna..........	....	Péi eſcomé.
95. —Belone...............	....	Aguio, nagojo.
96. Argentina ſphyræna.....	....	Pei d'argèn.
97. Atherina hapſatus......	....	Sauclét.
98. Mugil cephalus.........	....	Mujou.
99. Clupea arangus.........	....	Aloſo.
100. —Sprathus............	....	Sardino.
101. —Eneraſiolus.........	....	Anchóio.

ARTICLE III.

De l'étendue, de la forme, du ſol & des eaux du territoire de Marſeille.

DEUX chaînes de hautes montagnes, qui ne préſentent preſque que le roc, partent de la mer, à la diſtance d'environ trois lieues l'une de l'autre, vont en lignes droites & parallèles du couchant au levant, terminent l'horizon de Marſeille du côté de la terre, & conjointement avec des collines, qui vont de l'une à l'autre à deux lieues de la ville, forment les limites de ſon territoire. La première de ces chaînes, dite *Marſeille-Veiré*, eſt au midi de la ville; elle va aboutir au flanc méridional de l'extrémité occidentale de la haute montagne de *la Sainte-Baume*, à quatre lieues eſt-ſud-eſt. Près de la mer elle a 165 toiſes d'élévation au-deſſus de ſon niveau, & au ſud-eſt elle en a 290. La chaîne ſeptentrionale des montagnes commence au nord-oueſt, forme la côte l'eſpace d'une lieue; parvenue à trois lieues au nord-eſt, elle ſe coude du nord au ſud, continue dans cette direction l'eſpace d'une lieue, d'où, par une inflexion à l'eſt-nord-eſt, elle va ſe terminer à l'eſt, tout près du flanc ſeptentrional de la même extrémité de la montagne de la Sainte-Baume; elle eſt élevée de 120 toiſes au-deſſus de la mer au nord, d'où elle va en s'élevant encore quelque peu vers le nord-eſt *.

Le territoire a donc la forme d'un quadrilatère, dont les deux chaînes de montagnes mentionnées font les côtés méridional & ſeptentrional; une ſuite de collines forme la limite orientale; & le rivage de la mer, au milieu duquel la ville eſt ſituée, fait le bord occidental. Mais l'horizon, plus vaſte, eſt circonſcrit, du côté de la terre, par une file de montagnes d'une figure approchante du pentagone, dont l'angle oriental aboutit à la Sainte-Baume, & qui, par l'éloignement de trois à quatre lieues de ſes côtés, laiſſe

* Les hauteurs ſont évaluées ſur des expériences barométriques de M. Piſſon.

un libre accès à tous les vents dans son aire, ainsi que fait la vaste mer au couchant.

La Sainte-Baume est une haute montagne, nue, qui s'élève sur une grouppe de plusieurs autres, recouvertes en grande partie de bois de haute futaie, d'ifs, de houx, de platanes, de chênes, de pins; sa direction est droite du couchant au levant, & sa hauteur est d'environ 600 toises au-dessus du niveau de la mer, suivant les expériences barométriques du P. Laval [c]. L'air étant très-pur dans cette contrée, les mesures déduites de ces expériences sont exactes, à trois ou quatre toises près; M. Bouguer ayant démontré qu'elles ne sont défectueuses que lorsque les couches de l'athmosphère perdent de leur élasticité par le mêlange des exhalaisons [d]. Cette haute montagne est coupée verticalement à son bout occidental, qu'on appelle *Baou de Bertagne*.

Le froid est si fort & si constant sur ces Alpes, que l'olivier & la vigne ne peuvent y venir. Elles sont enveloppées, une bonne partie de l'année, de brouillards & de nuages, & il y pleut fréquemment; aussi fournissent-elles des rivières à sept ou huit lieues à la ronde. Il y en a une souterraine qui va se décharger à *Port-Miou* dans la mer, près de Cassis; on en trouve même d'autres, ou du moins de grosses sources, qui vont également aboutir, sous terre, à ce grand réceptacle. Marseille reçoit une rivière, l'Uveaune, à sept lieues est de la partie septentrionale de ces Alpes. Elle coule dans un beau vallon, de l'est à l'ouest, qui vient finir à une demi-lieue au midi de la ville, fait mouvoir dans son cours un grand nombre de fabriques, est bordée par des arbres de haute futaie, & fournit encore des arrosages qui répandent la fraîcheur & entretiennent la verdure le long de ses rives; ses eaux claires & limpides coulent sur un fond de cailloux.

La partie du terroir qui est au nord de la ville, est en général, hérissée de petites collines, qui forment des val-

[c] Acad. Roy. des Sc. année 1708. | [d] *Ibid.* ann. 1753.

lons, dont un petit nombre eſt arroſé par des ruiſſeaux.

Le terroir eſt, pour la plus grande partie, ſec, maigre, pierreux, ſablonneux, argilleux; il eſt uſé par une culture de vingt-quatre ſiècles. Les montagnes en ſont de matière calcaire.

Les puits que l'on creuſe & les collines que l'on coupe pour l'alignement des grands chemins, montrent la diverſité des couches dont le ſol eſt compoſé; une partie de la côte qui eſt élevée à pic ſur le bod de la mer, démontre la même choſe. La première couche eſt de terre franche ou de gravier; la ſeconde, pour l'ordinaire, d'argille de couleur rouſsâtre ou griſâtre, rarement blanchâtre; la troiſième, de grais, de gravier, ou encore d'argille, ou un banc de roche, formé de petits cailloux liés enſemble par une concrétion ſablonneuſe, très-rarement de roche unie; la quatrième eſt encore de ſable, d'argille ou de marne; la cinquième eſt ſouvent de roche concrète; la ſixième, eſt ordinairement d'argille, gris de plomb; la ſeptième eſt communément de ſable. Ces couches excèdent rarement une toiſe d'épaiſſeur, excepté celles d'argille, qui ſont beaucoup plus épaiſſes, & qui ſont compoſées de minces feuillets. Elles ſont parallèles à la ſurface du ſol, & communément inclinées du côté oppoſé au vent le plus fort & le plus fréquent de la contrée, le nord-oueſt.

Le territoire ne renferme point de mines de charbon notables; on n'en trouve qu'à quatre lieues nord-eſt de la ville. Il y a pourtant une ſource ſulphureuſe froide à deux lieues eſt-nord-eſt, quartier des *Camoſiers* dans un lieu élevé, qui contient beaucoup de talc jaune clair; les eaux en ſont troubles, blanchâtres, d'une odeur forte de ſoufre & d'œuf couvé; elles dépoſent dans la rigole où elles coulent une grande quantité d'une eſpèce de terre blanche & de ſoufre pur; elles en dépoſent auſſi dans les bouteilles où on les garde, & alors elles deviennent limpides; mais elles ſe couvrent à la ſurface de gouttelettes bleuâtres; les acides n'y cauſent point d'altération, non plus que la noix de galles; le ſel de tartre les rend laiteuſes, & en précipite

une terre blanche qui ne fait point effervefcence avec les acides. Le réfidu de leur évaporation eft $\frac{1}{256}$ de leur poids, dont $\frac{5}{7}$ de fel marin. Cette eau contient donc, en fimple mixtion, beaucoup de terre crétacée, & en diffolution, un peu de cette terre unie à du foufre pur, du fel marin, & de plus un acide volatil : bue en très-grande quantité, elle purge; elle eft fpécifique dans certaines maladies cutanées, telles que les dartres & la gale.

Les fources diminuent depuis long-temps, par le défrichement des montagnes.

ARTICLE IV.

De l'air & des météores.

Les vents du nord, fpécialement du nord-oueft au nord, commencent ordinairement l'année, en faifant reffentir des froids cuifans pendant quelques jours; ils font bientôt fuivis de ceux du fud, fur-tout de celui de fud-eft, qui ramène une douce température. Ces vents foufflent alternativement durant l'hiver; ceux du nord font plus forts, principalement en mars, où ils caufent encore des froids courts, mais vifs.

Au printemps les vents du fud, fpécialement celui du fud-eft, dominent, & foufflant avec force, amènent des pluies en plus grande abondance que dans la faifon précédente. Ils s'approchent enfuite du midi, en s'étendant vers l'oueft; ces vents occidentaux font nos zéphirs. Depuis le déclin du printemps les vents fe tiennent entre le fud & le nord-nord-oueft, & même le nord par l'oueft, plus fouvent dans la partie du midi; ceux entre le fud-oueft ou l'oueft-fud-oueft & le nord-oueft font nos vents étéfiens; ils modèrent les chaleurs de l'été, & entretiennent la férénité du ciel; mais ceux de la partie du nord caufent la féchereffe; elle devient exceffive fi les vents du fud-oueft ou du fud-fud-oueft ne donnent des orages ou ne foufflent fréquemment & fortement; ce qui eft rare.

Au déclin de l'été, les vents retournent entre l'eft & le

ſud, ſoufflent communément du ſud-eſt avec force, & ils amènent des pluies abondantes, continuës, douces, ordinairement avec tonnerres.

Mais dans le cours d'octobre, ils rétrogradent juſqu'au nord-eſt & au nord-nord-eſt, rhumbs d'où ils ſoufflent plus ſouvent les deux mois ſuivans, d'où ils font reſſentir des froids cuiſans pour quelques jours, & apportent, mais rarement & en petite quantité, de la neige & de la grêle; mais leur ſtation ordinaire durant l'automne, eſt entre l'eſt & le ſud-eſt, & juſqu'au ſud, par où ils finiſſent ordinairement l'année en verſant des pluies.

Les vents de ſud-eſt & de nord-oueſt ſont les plus fréquens, & règnent alternativement. Celui-ci, ordinairement plus fort, preſque toujours froid, communément très-ſec, écartant la pluie avec les nuages; l'autre, preſque toujours humide, nuageux, amenant la pluie, ſpécialement aux équinoxes, où il ſouffle avec force. Les autres vents ſont ordinairement peu forts. Entrons dans le détail.

Le vent de nord-oueſt domine encore plus par ſa force que par ſa fréquence; auſſi l'appelle-t-on en Provence *Miſtraou*, les italiens *Maeſtro*, *maître*. Les anciens ont décrit ſes terribles effets dans la Crau d'Arles [e]. Il dure communément trois ou quatre jours. Le plus ſouvent il ſe lève ou ſe renforce le matin, ſur les huit à neuf heures, ſurtout dans l'hiver. Il prend de nouvelles forces lorſque le ſoleil eſt parvenu au méridien ou à peu près, & ceſſe le ſoir ſur les cinq heures ou au coucher de cet aſtre. Mais il y a des temps, principalement s'il eſt violent, où il ſouffle & le jour & la nuit. Il diſſipe rapidement la pluie, ne manque guère de lui ſuccéder, & éclaircit parfaitement le ciel; du moins le beau temps n'eſt point aſſuré quand après la pluie il n'a pas ſoufflé durant quelques jours. Il eſt ordinairement froid, excepté dans la canicule, où il eſt quelquefois chaud. Cependant s'il continue de ſouffler, & avec force, il reprend ſa froidure. Sa faculté deſſicative eſt au

[e] Diodor. *Hiſt.* lib. V. Strab. *Geogr.* lib. IV. Plin. *Hiſt. natur.* lib. II, c. 1.

plus haut degré; il desèche plus, même dans l'hiver, dans un jour, que le soleil le plus ardent dans plusieurs journées; faisant parcourir à l'hygromètre toute sa latitude de l'humide au sec dans l'espace de moins de douze heures. En général les vents d'entre ce rhumb & le nord sont très-dessicatifs; si jamais ils sont humides, ce n'est que passagèrement, en faisant rétrograder les nuages que les vents méridionaux ont apportés.

Le vent de sud-est, presque aussi fréquent que celui de nord-ouest, son opposé, dure plus long-temps, environ sept ou huit jours; les premiers jours il amasse les nuages, quand il est fort, & sur la fin ils se résolvent en pluie. Mais ce n'est qu'au printemps & en automne que soufflant avec force, il verse des pluies abondantes. Dans le reste de l'année elles viennent par d'autres vents, ordinairement foibles, de la bande du sud; cependant encore plus souvent du sud-est; quand le vent du sud souffle avec force & pendant un ou deux jours, on peut s'attendre à la pluie. Il est fort extraordinaire qu'elle soit amenée par les vents de la bande du nord, & alors le vent a d'abord soufflé communément du sud-est ou d'autres points du midi. Dans l'été c'est principalement le vent de sud-ouest qui arrose les campagnes arides par des ondées, des averses, des orages. C'est probablement de cette fonction qu'il a reçu sur la côte de la mer méditerranée la dénomination de *Labetch*, du mot grec du Bas-Empire λαβέτζη, qui signifie un certain vase que les italiens appellent encore *lavezzo*, duquel on répand l'eau à verse par inclinaison.

Mais les pluies ne durent communément point, parce que le vent de nord-ouest se lève bientôt; & même lorsque le ciel semble disposé à favoriser les terres avides d'eau, ce vent vient trop souvent dissiper avec les nuages les espérances du cultivateur. Le vent, pour parvenir à ce rhumb après les pluies, passe par tous les points de l'horizon, en prenant sa route par le sud depuis le nord-est & l'est, s'il a plu par un de ces points. Au contraire, si c'est par le sud-ouest, il parcourt la plus grande partie de l'horizon en

allant du ſud à l'eſt, de là au nord, & en finiſſant par le nord-oueſt; ce tour ſe fait quelquefois en deux ou trois heures dans l'été [f].

Le vent de ſud-eſt ou ceux de l'eſt au ſud, ne ſoufflent avec force, & ne règnent qu'au printemps & en automne; celui de nord-oueſt eſt de toutes les ſaiſons : cependant il domine plus particuliérement depuis la fin du mois de mai juſqu'au mois d'août. C'eſt auſſi la partie de l'année où régnent les vents du ſud à l'oueſt, ſur-tout celui de ſud-oueſt, qui, après les vents précédens, ſont les plus fréquens. Moins humides que ceux de l'eſt au ſud, ils apportent une température agréable & ſalutaire, altérant rarement la ſérénité du ciel. Celui d'oueſt eſt le plus tempéré & le plus ſalubre; c'eſt le doux zéphir, qui tient ſes qualités bienfaiſantes de la mer qu'il traverſe en longeant la côte dans une latitude tempérée; cependant quand il eſt trop fort, il brûle les plantes du bord de la mer par la ſalure qu'il enlève de cet élément.

Les vents du nord ou du nord-nord-oueſt à l'eſt, ſont les plus rares. Ils ſe lèvent principalement en hiver, ſur-tout en novembre & décembre, où ils apportent, mais rarement, de minces couches de neige, ou plutôt des temps neigeux, avec des froids; dans les autres ſaiſons ils donnent des grêles & des tempêtes.

Quand les temps ſont beaux, les vents ſe lèvent le matin de l'eſt au ſud-eſt avec le ſoleil, ſuivent ſon cours & finiſſent avec cet aſtre vers le même point que ſon coucher; c'eſt-à-dire, ces vents ſont preſque toujours ſud-eſt avant midi, ſud-oueſt après dans l'été, & nord-oueſt dans l'hiver. En général, que les temps ſoient ſereins ou couverts, s'il n'y a pas de gros vents, il ſouffle un petit vent de la mer le jour, & de la terre la nuit; il ſe lève le matin ſur les huit heures du ſud-eſt, ſuivant le cours du ſoleil; il eſt ſud-oueſt l'après-midi, & finit, ſur les trois heures, à l'oueſt ou au petit nord-oueſt; à l'entrée de la

[f] Mémoires de mathém. & de phyſ. de l'obſervat. de Marſeille, ann. 1755.

la nuit il vient de la terre & cesse le lendemain avant le lever du soleil. Ces petits vents alternatifs sont les *brises*. Elles viennent d'un flux & reflux de l'atmosphère, qui écarte beaucoup les nuages, la neige, la grêle & les orages, très-fréquens dans l'intérieur de la province à trois ou quatre lieues de la côte. Elles tempèrent & purifient l'air; & comme elles laissent des calmes le matin sur les sept à huit heures, & le soir sur les trois heures, ces temps, sur-tout l'après-midi, sont pendant l'été les parties les plus chaudes du jour; mais dans l'hiver c'est seulement l'après-midi depuis une jusqu'à deux heures; car les brises ayant cessé au lever du soleil, & la rosée tombant alors, cette partie du matin se trouve la plus froide du jour.

Les vents de l'est à l'ouest par le sud, ou vents de mer, sont humides & tempérés, & les opposés, ou vents de terre, sont communément secs & froids.

La succession des vents est assez régulière quant aux saisons; mais elle ne l'est point dans le cours des jours de l'année, si ce n'est que celui de nord-ouest ne manque guère de se lever après que les vents de sud ont versé des pluies. Je hasarde une conjecture sur la cause de ce dernier phénomène. Après la pluie, la terre est ordinairement plus refroidie que la mer, & le vent, par une plus grande élasticité de l'air, doit souffler droit du nord, où est le continent, spécialement de la chaîne des montagnes qui va des Alpes aux Pyrenées, dont le sommet ou le dos est plus froid que les régions inférieures; mais une autre file de hautes montagnes va des Pyrenées au midi jusqu'à la mer, & l'air se débande, par la même raison, de celle-ci, pour se porter vers l'orient: or, de l'action combinée de ces deux mouvemens de l'air ou de ces deux vents, résulte un vent composé dans la direction du nord-ouest. Une observation du Naturaliste romain, qui fait partir ce vent d'au-delà des montagnes du Dauphiné, confirme cette opinion; *In Narbonensi provinciâ*, dit-il [g], *clarissimus ventorum est Circius*,

[g] *Hist. natur.* lib. VII, cap. 1.

nec ulli violentiâ inferior, nec Viennam quidem ejusdem provinciæ urbem attingens. En effet, cette chaîne de montagnes, qui divise la France en méridionale & septentrionale, est très-pluvieuse, humide, neigeuse : si le vent de nord-ouest en venoit, il apporteroit ces mêmes qualités : mais étant doué de qualités contraires, il ne doit partir que d'en-deçà de ces monts. Ce qui se passe ailleurs dans l'air sur les températures respectives de la mer & de la terre, & des régions hautes & basses de celle-ci, vient à l'appui de la même conjecture : ainsi à Rome c'est le vent de nord-est qui souffle communément [*h*], parce que c'est de ce côté que se trouve le grand continent de l'Asie.

L'action successive & alternative de la raréfaction de l'air sur la mer & sur la terre, causée par la chaleur du soleil, engendre les brises. De même les vents étésiens soufflent de la partie occidentale de l'horizon, parce que la partie orientale de la terre ferme ayant été plutôt chauffée par le soleil dans son cours journalier, l'air se débande de l'ouest à l'est. L'influence de la chaleur de cet astre sur les vents journaliers, est encore démontrée par ce qui se passe durant les éclipses ; durant celle du premier août 1764, lorsque la clarté du jour vint à diminuer, il se leva un zéphyr, froid & humide, qui continua tout le temps de l'éclipse, le thermomètre ayant baissé dans cet intervalle de deux à trois degrés.

La mer, qui fait la moitié de l'horizon de cette contrée, contribue, par la constance de sa chaleur, autant que le degré de latitude, à la douceur de la température. Le thermomètre, placé à l'ombre, se tient ordinairement dans l'été de vingt-deux à vingt-trois degrés ; il y monte, dans certains jours, à vingt-quatre & vingt-cinq : on rencontre peu d'années où il ait été jusqu'à vingt-six & vingt-sept ; dans l'espace de trente-quatre ans il n'a été que sept ou huit fois à vingt-huit ou vingt-neuf degrés, & une fois à trente, & ce n'est que pour un, deux ou trois jours. Mais si ce n'est point

[*h*] *Transact. philosoph*, ann. 1742, n° 226.

par l'intenſité, c'eſt au moins par la continuité, que la chaleur devient exceſſive dans cette ſaiſon ; elle s'y tient au-deſſus de vingt degrés, depuis le mois de juin juſqu'au déclin de ſeptembre. En hiver le froid n'eſt pas fréquemment au terme de la congélation ; très-rarement il deſcend à deux ou trois degrés au-deſſous de ce terme ; dans l'eſpace des trente-quatre ans mentionnés, il a été ſept ou huit fois de cinq à huit degrés ; c'eſt communément en janvier. Il eſt très-rare qu'en février il aille de deux à quatre degrés au-deſſus du même terme. Il reſte peu de jours dans cet état : c'eſt un phénomène extraordinaire que d'obſerver de ces froids en automne, & c'eſt alors à la fin de novembre ou en décembre.

La différence du froid au chaud, ou de la moindre à la plus forte chaleur dans les ving-quatre heures, eſt plus grande dans le mois d'août que dans les autres mois ; enſuite dans celui de février, puis dans celui d'avril, & enfin en juin & juillet : décembre eſt le mois où elle eſt la moindre. Dans l'année elle s'étend de vingt-ſept à vingt-huit degrés ; rarement elle va à trente ; très-rarement à trente-ſix ou trente-ſept degrés.

La chaleur parvient ſenſiblement à la même intenſité moyenne, en juillet & en août : mais le moment de chaleur, qui eſt le produit de l'intenſité par la durée, eſt plus grand dans le premier mois, parce que les jours y ſont plus longs & les nuits plus chaudes ; cependant la terre eſt plus échauffée dans le mois d'août ; auſſi ai-je obſervé que l'évaporation y eſt plus grande que dans aucun autre mois. La déclinaiſon de la chaleur de l'été à l'automne eſt notablement plus rapide que ſon accroiſſement de l'hiver au printemps, & de cette ſaiſon à l'été. *Voyez la table ſuivante.*

La température de l'air diffère dans les divers quartiers de la ville ; le chaud & le froid ſont ordinairement d'environ deux degrés moindres à l'obſervatoire que dans la ville, & il y a des rues où ces différences ſont les mêmes. A la campagne le froid eſt d'environ trois ou quatre degrés plus fort.

Si cette contrée eſt tempérée pour l'intenſité de la chaleur, elle ne l'eſt pas pour le degré d'humidité. La ſéchereſſe y

domine, tant à cauſe de la continuité du vent de nord-eſt, qu'à raiſon de l'état pierreux & ſablonneux du ſol peu revêtu d'arbres, & qui manque d'ailleurs d'une ſuffiſante quantité d'eaux pour l'arroſage; le roc & le ſable s'échauffent à la ſuperficie juſqu'à ſoixante degrés dans l'été, au lieu qu'un terrein couvert d'arbres & de gazon reſte tempéré au milieu des ardeurs de la canicule. Le grand nombre de fabriques à feu contribue à deſſécher l'atmoſphère dans la ville, & la réflexion des rayons du ſoleil, multipliée par les montagnes nues & par des murailles ſans fin qui découpent en tout ſens le territoire, a part au même effet; c'eſt ce qui rend l'évaporation exceſſive. L'air eſt ſi deſſicatif, que les cadavres des animaux ſont bientôt détruits, aux oſſemens près. Cependant les roſées abondantes, principalement près des bords maritimes, dans la belle ſaiſon, corrigent quelque peu cette intempérie de l'air, & ſoulagent les plantes.

Ce n'eſt cependant point faute de pluie que la ſécheresse eſt exceſſive: la quantité qui en eſt tombée, année commune, dans le cours de trente ans, depuis 1749 juſqu'en 1778, dans la ville baſſe, à la maiſon de M. de Catelin, eſt de dix-neuf pouces dix lignes (*Voyez la table ſuivante*). A l'obſervatoire, dans l'eſpace de douze années, qui ſont celle de 1764, celles de 1767 juſqu'à 1775 & enfin celles de 1777 & 1778, elle a été de ſeize pouces ſept lignes, & dans les mêmes années elle a monté à vingt pouces une ligne chez M. de Catelin. Le reflet de la colline qui termine la ville au nord, du levant au couchant, cauſe cette différence, parce que la pluie vient principalement du ſud-eſt. La quantité de pluie tombée à l'obſervatoire paroît donc celle qui eſt propre à la contrée. Mais la pluie tombe rarement, & trop ſouvent par averſes; elle forme par là des torrens qui vont ſe précipiter dans la mer, & celle qui s'infiltre dans le terrein ſablonneux ou pierreux, s'écoule vîte. Il pleut plus ſouvent la nuit que le jour, les tonnerres ſe joignent aux orages, principalement après de longs calmes & dans l'automne.

Comme le vent de nord-oueſt domine, & qu'il pleut rarement, le ciel eſt ordinairement beau & ſerein. Les

brouillards ſont peu fréquens, inodores, innocens. S'ils ſont fétides, ce qui eſt extraordinaire, ils viennent probablement des lieux marécageux d'Hieres & ſur-tout de Berre, qui eſt deux fois plus près; auſſi ſont-ils amenés ordinairement par des vents bonaces de ſud-eſt, & plus ſouvent de nord-oueſt; ils paroiſſent communément le matin, mais le ſoleil les diſſipe bientôt. Ils nuiſent quelquefois aux fruits de la terre. Il y a une ſorte de brouillards, principalement dans la canicule, qui s'élèvent, au couchant, de la mer, dont la chaleur eſt alors de dix-huit à dix-neuf degrés; ils ſont pouſſés vers le continent, où l'air eſt plus raréfié par la chaleur du ſol, & ils y tombent ſous la forme d'une roſée ſalutaire. On obſerve encore quelquefois dans l'hiver des brouillards qui ſentent la terre cuite, mais qui ne ſont point mal-ſains.

La peſanteur de l'air eſt ſujette à moins de variations que ſes autres qualités. Le mercure ſe tient communément dans le baromètre à une ou deux lignes au-deſſus de vingt-huit pouces. Les variations de ſa hauteur ſont ordinairement plus grandes autour du ſolſtice d'hiver ſur-tout, & de l'équinoxe du printemps; il monte alors juſqu'à ſix & ſept, très-rarement juſqu'à huit lignes au-deſſus de ce terme, qu'il n'a paſſé de neuf lignes qu'une fois dans le cours de trente-trois ans; il eſt encore monté à la même hauteur en décembre 1778: c'eſt auſſi dans ce même temps qu'il baiſſe le plus; il deſcend juſqu'à trois ou quatre lignes au-deſſus de vingt-ſept pouces: je l'ai vu une fois à vingt-ſept pouces même. Ce ſont les vents forts du nord-oueſt, qui, pour l'ordinaire, le font monter, & les vents oppoſés de l'eſt au ſud, auſſi forts, qui le font deſcendre; celui de nord-eſt fait auſſi ce dernier effet lorſqu'il rend le ciel gris ou qu'il donne de la neige ou de la grêle: mais le baromètre ne reſte pas long-temps à ces extrêmes; dans quelques jours il ſe rapproche de ſa hauteur ordinaire, & même dès que les vents ceſſent. Il ne varie point autant dans l'été, ſaiſon moins venteuſe & moins inconſtante; ſa ſtation eſt communément dans ce temps de trois ou quatre lignes au-deſſus de vingt-huit pouces.

Les vents de l'eſt au ſud-eſt, forts, élèvent ſouvent le mercure avant la pluie, & le font ordinairement deſcendre lorſqu'ils s'affoibliſſent au fort de la pluie; ſouvent auſſi ils ne le font point baiſſer quand ils doivent continuer d'en donner.

Le vent de nord-oueſt a une ſi grande action ſur le baromètre, lorſqu'il ſouffle avec violence, qu'on voit le mercure ſautiller dans le tube à la partie ſupérieure, à chaque grand coup de ce vent.

La différence des hauteurs du baromètre dans vingt-quatre heures ne paſſe point ordinairement deux lignes; très-rarement elle va à quatre ou à cinq; c'eſt un phénomène bien rare qu'elle monte à ſix, huit, neuf & neuf lignes & demie: je l'ai vu une fois, dans le cours de vingt-quatre ans, d'un pouce. Elle ne monte communément qu'à un pouce deux lignes dans une année; rarement va-t-elle à quatre lignes de plus. L'état moyen de cet inſtrument, calculé ſur trente ans, eſt de vingt-huit pouces une ligne, ou un peu plus.

Quantité de pluie tombée à la maiſon de M. de Catelin, dans la ville baſſe, depuis l'année 1749 juſqu'à l'année 1778; eſpace de trente ans.

	p.	l.	p.	l.
En Janvier	60	$1\frac{1}{4}$		
Février	35	$\frac{3}{4}$	137	0.
Mars	41	10		
Avril	49	11		
Mai	44	$5\frac{1}{2}$	121	4.
Juin	26	$11\frac{1}{2}$		
Juillet	11	$4\frac{1}{2}$		
Août	25	$5\frac{3}{4}$	111	$3\frac{1}{2}$.
Septembre	74	$5\frac{1}{4}$		
Octobre	78	$7\frac{1}{4}$		
Novembre	75	$1\frac{3}{4}$	225	$6\frac{1}{4}$.
Décembre	71	$9\frac{1}{4}$		
Année moyenne	19	10.		

Degrés de la chaleur moyenne de chaque mois, depuis l'année 1745 jusqu'à celle de 1778; par M. DE CATELIN.

ANNÉES.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOUST.	SEPTEMBR.	OCTOBRE.	NOVEMBR.	DÉCEMBR.
1745	$8\frac{1}{2}$	9	$11\frac{3}{4}$	$14\frac{3}{4}$	$16\frac{3}{4}$	20	$23\frac{1}{3}$	$22\frac{1}{2}$	$21\frac{1}{3}$	$16\frac{3}{4}$	$13\frac{1}{4}$	8
1746	8	$8\frac{1}{2}$	$10\frac{3}{4}$	$13\frac{1}{4}$	$18\frac{3}{4}$	$19\frac{1}{2}$	$26\frac{1}{3}$	$23\frac{1}{2}$	21	$14\frac{2}{3}$	$10\frac{3}{4}$	10
1747	$9\frac{1}{2}$	11	9	$14\frac{1}{2}$	$18\frac{1}{3}$	21	$22\frac{1}{2}$	25	$22\frac{1}{3}$	$16\frac{1}{3}$	$13\frac{2}{3}$	$10\frac{3}{4}$
1748	$6\frac{1}{2}$	$9\frac{3}{4}$	7	$12\frac{3}{4}$	$18\frac{3}{4}$	22	24	23	$20\frac{3}{4}$	$16\frac{3}{4}$	12	$9\frac{2}{3}$
1749	$10\frac{1}{2}$	$9\frac{1}{4}$	12	$13\frac{3}{4}$	19	$18\frac{1}{2}$	$24\frac{1}{2}$	$23\frac{1}{4}$	20	$16\frac{1}{4}$	$12\frac{1}{3}$	7
1750	$8\frac{3}{4}$	$11\frac{1}{2}$	$12\frac{1}{2}$	$14\frac{1}{2}$	16	$20\frac{2}{3}$	$23\frac{3}{4}$	$22\frac{1}{3}$	$22\frac{1}{2}$	$17\frac{1}{2}$	$9\frac{1}{2}$	8
1751	9	$7\frac{2}{3}$	$12\frac{1}{3}$	12	17	21	23	$23\frac{1}{4}$	$21\frac{1}{2}$	$15\frac{3}{4}$	11	$7\frac{1}{2}$
1752	$7\frac{3}{4}$	$9\frac{1}{4}$	12	13	$17\frac{1}{3}$	$24\frac{2}{3}$	*vacat.*	*vacat.*	22	$17\frac{2}{3}$	$12\frac{1}{3}$	$6\frac{2}{3}$
1753	$5\frac{2}{3}$	$9\frac{3}{4}$	15	$15\frac{1}{4}$	$17\frac{1}{2}$	$22\frac{1}{2}$	$23\frac{2}{3}$	$22\frac{3}{4}$	$21\frac{1}{3}$	$16\frac{3}{4}$	9	$9\frac{1}{3}$
1754	$7\frac{1}{3}$	$7\frac{2}{3}$	$9\frac{1}{4}$	$15\frac{2}{3}$	18	20	23	$23\frac{2}{3}$	22	$17\frac{1}{3}$	$13\frac{1}{4}$	$9\frac{3}{4}$
1755	$4\frac{1}{2}$	$7\frac{1}{2}$	$10\frac{1}{3}$	18	$18\frac{1}{3}$	$21\frac{2}{3}$	*vacat.*	*vacat.*	*vacat.*	15	$9\frac{3}{4}$	$7\frac{2}{3}$
1756	$8\frac{1}{2}$	$10\frac{1}{2}$	12	$15\frac{1}{4}$	$17\frac{3}{4}$	$22\frac{1}{4}$	$22\frac{1}{3}$	$22\frac{2}{3}$	$20\frac{1}{3}$	16	$11\frac{3}{4}$	9
1757	7	$9\frac{1}{2}$	$11\frac{2}{3}$	15	$18\frac{2}{3}$	$21\frac{1}{4}$	$24\frac{2}{3}$	$21\frac{2}{3}$	$18\frac{2}{3}$	$14\frac{2}{3}$	$12\frac{2}{3}$	7
1758	$6\frac{1}{2}$	$9\frac{1}{4}$	$12\frac{1}{3}$	$15\frac{1}{2}$	18	$21\frac{1}{4}$	20	$22\frac{3}{4}$	18	$14\frac{1}{3}$	$11\frac{1}{2}$	$9\frac{2}{3}$
1759	$9\frac{1}{4}$	$11\frac{1}{2}$	$11\frac{2}{3}$	15	$17\frac{2}{3}$	$19\frac{2}{3}$	23	$22\frac{1}{2}$	$21\frac{3}{4}$	18	$10\frac{1}{3}$	$9\frac{2}{3}$
1760	9	$9\frac{1}{4}$	$12\frac{1}{3}$	16	$17\frac{2}{3}$	$20\frac{3}{4}$	23	$22\frac{1}{3}$	20	15	$10\frac{2}{3}$	9
1761	$7\frac{4}{5}$	11	12	$13\frac{2}{3}$	18	19	23	$23\frac{1}{3}$	20	$14\frac{2}{3}$	$10\frac{2}{3}$	9
1762	$8\frac{1}{2}$	$7\frac{1}{2}$	9	15	18	$20\frac{2}{3}$	25	$22\frac{2}{3}$	19	$13\frac{1}{2}$	$12\frac{1}{4}$	$8\frac{2}{3}$
1763	$9\frac{1}{3}$	12	12	$15\frac{1}{3}$	16	$20\frac{1}{4}$	$22\frac{3}{4}$	23	19	$16\frac{1}{4}$	$10\frac{2}{3}$	9
1764	9	$10\frac{1}{2}$	$9\frac{1}{3}$	13	$18\frac{2}{3}$	$21\frac{3}{4}$	$23\frac{3}{4}$	$21\frac{3}{4}$	$19\frac{1}{3}$	$13\frac{1}{2}$	10	$9\frac{1}{2}$
1765	10	8	$12\frac{1}{3}$	$14\frac{2}{3}$	17	$20\frac{1}{4}$	$21\frac{2}{3}$	22	$21\frac{2}{3}$	$15\frac{1}{2}$	$11\frac{2}{3}$	8
1766	$4\frac{3}{4}$	8	12	$14\frac{1}{2}$	$17\frac{2}{3}$	21	22	24	$21\frac{1}{4}$	$17\frac{1}{2}$	$13\frac{3}{4}$	$7\frac{3}{4}$
1767	$5\frac{1}{3}$	12	12	14	17	$19\frac{2}{3}$	23	22	20	$16\frac{1}{4}$	$13\frac{1}{4}$	8
1768	$7\frac{1}{2}$	11	$10\frac{1}{4}$	16	$18\frac{2}{3}$	20	$22\frac{2}{3}$	24	$20\frac{1}{2}$	$16\frac{1}{3}$	12	$9\frac{1}{2}$
1769	$8\frac{1}{2}$	8	$10\frac{1}{3}$	14	$16\frac{2}{3}$	20	$21\frac{3}{4}$	$22\frac{1}{4}$	20	$14\frac{1}{2}$	$12\frac{2}{3}$	9
1770	7	9	$9\frac{1}{2}$	13	$17\frac{3}{4}$	$19\frac{2}{3}$	$20\frac{3}{4}$	$22\frac{1}{2}$	$21\frac{1}{2}$	16	11	$8\frac{1}{2}$
1771	$7\frac{2}{3}$	$9\frac{1}{2}$	$10\frac{1}{2}$	$12\frac{3}{4}$	$18\frac{1}{4}$	$19\frac{2}{3}$	$23\frac{1}{5}$	22	20	17	$10\frac{1}{2}$	$9\frac{3}{4}$
1772	$7\frac{1}{2}$	$10\frac{2}{3}$	$12\frac{1}{5}$	$14\frac{1}{2}$	$15\frac{2}{3}$	22	$22\frac{3}{4}$	$23\frac{1}{2}$	$20\frac{1}{2}$	$17\frac{1}{3}$	12	$9\frac{3}{4}$
1773	8	$8\frac{1}{4}$	$11\frac{2}{3}$	$14\frac{1}{6}$	$16\frac{1}{4}$	$19\frac{1}{2}$	21	22	$20\frac{1}{2}$	18	11	$9\frac{1}{2}$
1774	$8\frac{1}{5}$	$8\frac{3}{5}$	$13\frac{2}{3}$	$15\frac{2}{5}$	$16\frac{1}{2}$	$19\frac{1}{3}$	$22\frac{1}{4}$	$24\frac{1}{2}$	$19\frac{1}{3}$	$16\frac{3}{4}$	9	8
1775	$9\frac{1}{3}$	$11\frac{1}{4}$	$14\frac{1}{3}$	$16\frac{1}{3}$	$17\frac{2}{3}$	$21\frac{1}{3}$	23	$23\frac{1}{2}$	$21\frac{1}{4}$	17	11	$8\frac{3}{4}$
1776	$7\frac{1}{2}$	$10\frac{1}{2}$	$14\frac{2}{3}$	16	17	$20\frac{1}{2}$	$23\frac{5}{6}$	$22\frac{3}{4}$	$18\frac{2}{3}$	$17\frac{1}{4}$	$11\frac{2}{3}$	9
1777	6	$9\frac{1}{3}$	14	$14\frac{3}{4}$	17	$19\frac{3}{4}$	$21\frac{2}{3}$	$23\frac{3}{4}$	$21\frac{1}{3}$	$17\frac{1}{2}$	13	$6\frac{3}{4}$
1778	$8\frac{2}{3}$	8	$11\frac{4}{5}$	$15\frac{1}{4}$	$19\frac{1}{10}$	$19\frac{3}{4}$	24	$24\frac{1}{2}$	$19\frac{1}{4}$	17	10	10
Chaleur moy.ne de chaque mois, sur ces 34 ans.	7,85.	9,40.	11,57.	14,60.	17,60+.	20,55.	22,80.	22,85.	20,50.	16,24.	11,32.	8,63.
	9,60+.			17,58+.			22,07.			12,09—.		

Différence de la chaleur moyenne de l'après-midi à celle du matin, observée chaque mois de l'année 1755 par M. de Catelin.

6,1.	6,7.	5,7.	6,5.	5,6.	6,	6,2.	7,3.	5,7.	5,0.	4,4.	4,1.

Parallèle du climat de la Basse-Provence avec les climats de la Grèce & de l'Italie, spécialement de Rome.

La Grèce & l'Italie sont de quelques degrés plus méridionales que la Basse-Provence, & néanmoins les froids y sont plus forts. En effet, les vents y arrivent après avoir parcouru une plus grande étendue de terres, & de terres plus froides; aussi y tombe-t-il plus de neiges, ainsi que dans une bonne partie de l'Asie-Mineure. Il en tombe un pied & plus à Smyrne, de 4^d 43′ plus méridionale que Marseille, où l'on en voit à peine & rarement une mince couche.

Les vents qui soufflent entre le nord, ἀπαρκτίας, βορέας & l'est ἀπηλιώτης, *subsolanus*, apportent de la mer noire en Grèce, outre les froids, des pluies abondantes. C'est pourquoi, parmi les quatre constitutions fondamentales des *Epidémiques* d'Hippocrate, on trouve la constitution froide pluvieuse, que je n'ai point vue, dans l'espace de trente-cinq ans, en Provence, où les vents du nord, venant des terres, n'apportent que bien rarement des pluies, & jamais abondantes ni continuës.

Les vents entre le nord-nord-est & le nord-est, qui comprennent le βορέας μέση, *aquilo*, amènent également la neige en Italie, où ils soufflent plus fréquemment [*i*], & en Provence. Mais ceux d'entre l'ouest-nord-ouest & le nord-ouest ἀργέστης, μέλαν βορεῖον, *caurus*, *corus*, *circius*, sont secs & sereins dans cette province, où ils viennent d'en-deçà des montagnes qui vont des Alpes aux Pyrenées (*Voy. pag. 81*): ils rendent le ciel gris & donnent des grêles en Italie [*k*], où ils arrivent des Apennins.

Les vents de l'est au sud, νότος, *auster*, lesquels comprennent le εὖρος & le εὐρόνοτος, sont très-humides en Provence;

[*i*] Plin. *Hist. nat.* lib. I, cap. 47. | [*k*] *Idem*, ibid.

& secs en Italie [l] & en Grèce [m]. La différence des lieux d'où ils viennent, fait la différence de leurs qualités. Dans la Provence, ils arrivent de la mer; dans la Grèce & dans l'Italie, ils viennent de la terre, & même du grand continent d'Asie & d'Afrique, d'où ils apportent des froids perçants en hiver, & des chaleurs accablantes en été. En particulier, les chaleurs du sud-est, *sirocco*, étouffantes en Italie & en Grèce, le sont bien rarement à ce degré en Provence, où ce vent vient alors d'Afrique même; car il est en même temps excessivement dessicatif. C'est à cause de ces chaleurs assommantes que Pline & Horace qualifient ce vent d'*æstuosus* & de *plumbeus auster*, & qu'Hippocrate donne en général aux vents du midi l'épithète de διαλυτικὸς, *affaissant*, *dissolvant*.

Par une raison inverse, les vents du sud à l'ouest ζέφυρος, *favonius*, lesquels renferment le λιβόνοτος, *altanus*, & le λίψ, *africus*, sont moins chauds & moins humides en Provence, quoique tempérés. Cependant le vent de ce dernier rhumb est, dans toutes ces régions, le doux zéphyr; il l'est par la même raison à Paris & à Londres. C'est la seule ressemblance que le climat de Marseille ait avec les climats de ces deux villes.

C'est d'après les qualités mentionnées des vents, que l'exposition au levant est sèche & salubre en Italie, & que celle du couchant y est humide [n], de même qu'en Grèce [o] & à Londres; & au contraire en Provence.

En Grèce, en Italie & en Provence, ainsi que par-tout ailleurs, les vents de nord raniment les organes, fortifient le corps, aiguisent les sens & l'esprit, & les vents de midi font un effet contraire [p].

---

[l] *Idem*, ibid. Vitruv. *Archit.* lib. VI, cap. 7. *Philos. Trans.* ann. 1742, nº 226.

[m] Hipp. lib. *de epidem.* & lib. *de aere, aquis & loc.* Galen. *in epid.* &c. & lib. *quòd animi mores temperamenta sequantur.* Vitruv. &c.

[n] Plin. & Vitruv. l. c.

[o] Hipp. & Galen. l. c.

[p] Hippocr. *Aphor.* sect. 3, nº V. Cels. lib. VII, cap. 1, &c. &c.

Les vents étésiens ou anniversaires, qui s'élèvent vers la fin du printemps, & durent jusqu'au déclin de l'été, soufflent également entre l'ouest & le nord-nord-ouest & même le nord en Grèce & en Provence, & apportent une température agréable [*q*]. Cependant, quand ils sont trop forts, ils amènent l'intempérie sèche dans cette province. Ils produisent les mêmes effets en Égypte [*r*]. Mais en Italie, spécialement à Rome, c'est principalement le nord-est qui fait la fonction de vent étésien [*s*].

Cependant à Marseille, les vents de mer sont ordinairement plus salubres que ceux de terre, parce qu'ils corrigent l'intempérie sèche de l'air par une juste humidité. Les influences de ces deux sortes de vents y sont l'inverse de celles que Celse leur attribue [*t*], parce qu'à Rome, ils arrivent de la mer par des marais, & de la terre par la mer Adriatique & à travers des forêts ; les premiers chargés d'exhalaisons putrides, les autres de vapeurs simplement aqueuses.

L'Italie n'ayant pas non plus les mêmes rapports que la Grèce avec les régions circonvoisines, les observations du médecin ou de l'écrivain romain, sur les facultés des vents, ne conviennent point parfaitement avec celles de l'observateur grec.

Le climat de Marseille, distingué par sa pureté, sa douce température, & principalement par sa sécheresse, offre un modèle de comparaison avec les climats des grandes villes de l'Europe.

[*q*] Aristot. lib. *de meteor. & de mundo*. Hipp. & Galen. l. c.

[*r*] Prosp. Alpin. *Med. Ægypt.* &c.

[*s*] Plin. *Hist. nat.* l. XVIII, c. 34. *Transact. phil.* l. c.

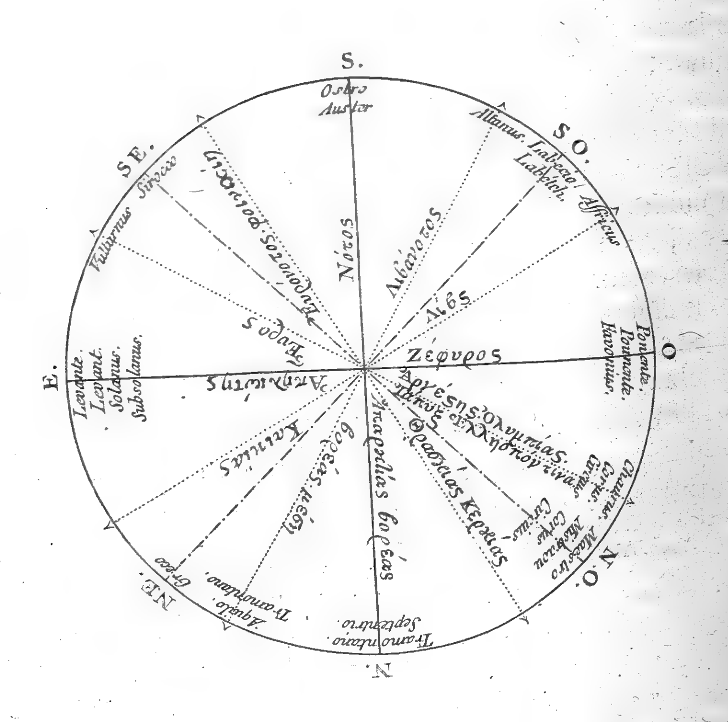
[*t*] Lib. IV, cap. 1.



CARTE DES VENTS,

Tracée d'après les indications d'Aristote & de Pline.

N. B. *On y trouve les noms Italiens, Provençaux, Latins & Grecs: les noms Provençaux sont omis, quand ils sont les mêmes que les Italiens.*



ARTICLE V.

Des plantes & de l'agriculture.

LES *chênes* & les *pins* ſont les arbres favoris de cette contrée, ainſi que du reſte de la province; mais le cultivateur les rélègue au ſommet des collines & des montagnes. Le chêne blanc eſt l'eſpèce la plus commune; il eſt tortueux, très-denſe, très-fort; ſon tronc a pour l'ordinaire huit pieds de haut; il n'en excède guère douze; ſon bois pèſe quatre-vingts-dix-ſept livres le pied cube, cinq livres de plus que celui de Bourgogne; c'eſt le meilleur de l'Europe pour la conſtruction des navires. Le chêne qui croît ſur la face ſeptentrionale des montagnes eſt moins denſe, moins durable; mais cet arbre précieux devient toujours plus rare, par la faute de ceux qui ſont chargés de l'entretien & de la coupe.

Parmi les arbriſſeaux, l'*ilex aculeata*, *cocciglandifera*, vulgairement *agarrus*, couvre les montagnes. Il ne produit preſque point de kermès dans cette contrée. Viennent enſuite le cèdre rampant, dit *mourvêne*, le genevrier, le genêt à tige unie & ſouple, & celui qui eſt épineux, dit *argielas*.

Les arbres qui croiſſent ſur les côtes, ont la portion de leur hémiſphère qui regarde la mer, deſſéchée, brûlée & conſumée en bonne partie, & ſont courbés du côté de la terre ferme; effets de la bruine ſalée enlevée de la mer par les vents du couchant. C'eſt pourquoi en général les herbes y reſsèrent leur volume, & prennent une forme hémiſphérique, qui donne moins de priſe à cette action.

La côte, qui eſt pierreuſe & ſablonneuſe, porte, en particulier, la *lauréole* ou *tartonraire*, petit arbuſte; le *tamaris*, grand arbuſte, & parmi les herbes, le *coronopus*, la ſalicaire, la camphrée, le pavot cornu, l'aſtragale, le kali, le limonium, le fabago, le tragacantha, le chenopodium; il y en a une qui croît principalement aux îles Oriſines,

c'eſt le *crithmum* ou ſaxifrage ; elle eſt très-chétive, quoiqu'elle naiſſe dans le roc ; confite au vinaigre elle eſt d'un très-bon goût.

Le terroir, maigre de ſa nature, peu propre à la denrée de première néceſſité, le froment, eſt principalement planté d'oliviers & de vignes, ainſi qu'il le fut dès l'établiſſement des Phocéens dans cette contrée [*u*]. Les oliviers ſont cultivés ſur les terreins élevés. Ils ne portent communément que tous les deux ans. La cueillette des olives s'y fait en novembre & dure juſqu'en janvier. L'olive encore un peu verte, & qui n'a pas ſubi de fermentation, donne l'huile vierge. Cette huile a l'odeur du fruit avec une nuance verdâtre, & un léger goût d'âpreté qu'elle perd par le temps. Mais on ne cueille communément les olives que lorſqu'elles ſont noires & en parfaite maturité, parce qu'elles rendent plus ; l'huile en eſt encore délicate. Mais ſi on les tient amoncelées dans des cuves pendant quelques jours, pour qu'elles s'échauffent, comme l'on fait communément, l'huile en acquiert un goût piquant.

Les olives rendent un cinquième ou un ſixième de plus dans ce terroir que dans l'intérieur de la province ; mais on croit qu'elle eſt plus délicate à meſure que les oliviers ſont plus éloignés de la côte. Les eſſais que j'ai faits ne confirment point cette opinion.

On conſerve l'huile dans de grandes jarres de terre verniſſées ; elle dépoſe une lie qu'on a ſoin d'enlever par tranſvaſation au commencement du printemps, pour la conſerver pure & belle. Au bout de deux ou trois ans elle devient plus claire, en perdant cependant de ſa qualité.

Mais c'eſt à la culture de la vigne qu'on s'applique le plus, parce qu'elle eſt d'un plus grand produit. Elle couvre la plus grande partie du terroir, les hauteurs & les fonds. Elle eſt plantée par bandes de deux ou trois rangs, rare-

[*u*] Χώραν δ' ἔχουσιν ἐλαιόφυτον μὲν, καὶ κατάμπελον, σίτῳ δὲ λυπροτέραν διὰ τὴν τραχύτητα. Strab. *Geogr.* lib. IV.

ment de quatre, qui laissent entr'elles des espaces communément de huit pieds de large, dits *oulieros*. On la taille fort basse à cause de la violence des vents. Elle porte des raisins noirs ou blancs ; un petit nombre en donne de rougeâtres. Mais il y a beaucoup de nuances entre ces couleurs. L'espèce noire est plus commune. Il y a une espèce de raisins blancs appellée *plan de S. Jean*, d'un goût aqueux peu sucré, qui mûrit en juillet. Les muscats, autre espèce de couleur rousse, d'un goût très-doux, de faculté chaude, mûrissent en août, lorsque les temps ont été bien servis par les chaleurs & par des pluies favorables. Les autres raisins ne parviennent en maturité qu'en septembre, & dans les fonds ils ne sont mûrs qu'au commencement d'octobre. C'est dans le mois de septembre que l'on cueille les raisins pour les conserver durant l'hiver. Pour cet effet on les coupe bien mûrs, le matin, après que la rosée est dissipée. Les espèces les plus douces & de vignes vieilles sont les plus propres pour cet usage. Mais pour les conserver long-temps, on en prépare de cette manière : on les plonge rapidement dans une lessive de cendres ordinaire presque bouillante, & on les fait ensuite sécher au soleil. On choisit pour cet effet une espèce de raisins roux, à grains gros & oblongs, & d'un goût très-doux, qu'on appelle pour cela *panse*, du latin *uvæ passæ*, *raisins passes*. Ceux de Marseille, ou plutôt des contrées qui bordent la rivière d'Uveaune, ont été de tout temps les plus estimés.

La vendange se fait dès le mois de septembre. On foule les raisins dans de longues auges, d'où on jette le moût & le marc dans de grandes cuves de bois ou de maçonnerie : on y laisse fermenter ceux des côteaux, quatre ou cinq jours, ceux des fonds, sept ou huit, espaces de temps où le vin est formé. Si les grappes ont fermenté avec le moût, elles lui donnent un goût acerbe, & le disposent à aigrir ou à se tourner. On appelle, *vin tourné*, un vin trouble, de mauvais goût, putride, mais encore bon pour la distillation de l'eau-de-vie.

On frelatte communément le vin en mettant dans la cuve durant la fermentation, de la chaux vive, du gypse, du sel marin, du salpêtre, de la fiente de pigeon, &c. pour lui donner de la pointe. On rend sa couleur plus foncée ou plus rouge par la cochenille ou par la racine d'orcanette. Cet usage de sophistiquer le vin est transmis des Grecs, fondateurs de Marseille [x].

Le vin est transporté de la cuve dans les tonneaux, où il fermente encore un mois, & qu'on bouche exactement après.

D'abord qu'on a tiré le vin de la cuve, le paysan y verse de l'eau qu'il laisse fermenter avec le marc pendant deux ou trois jours. Il en obtient une liqueur vineuse, foible, dite *piquette*, vulgairement *trempo*, qui lui sert de boisson jusqu'au commencement de l'été, où elle se gâte.

Le vin n'est dépuré & perfectionné qu'après l'hiver; celui des côteaux l'est un peu plutôt; celui-ci sur-tout est très-spiritueux & fort capiteux. Celui qui est le plus foncé est fait principalement avec des raisins noirs, dits *mourvedés*, auxquels on associe pourtant des raisins de couleur rousse & d'un goût fort doux, que l'on appelle *unis*, pour lui donner de la force.

Le temps, en faisant perdre au vin de sa fougue, le rend aussi plus clair, plus ténu, plus délicat. Au bout de deux ans la qualité en est parfaite, & il ne cède à aucun vin étranger. Il console plus l'estomac que celui de Bourgogne, qui passe trop vîte, & n'est ni lourd, ni acerbe, comme celui de Bordeaux. Mais le luxe, qui blâse le goût, dédaigne une boisson trop commune, & cherche du rafinement, dans l'usage de toutes les espèces de vin que le commerce apporte de l'étranger.

On fait du vin muscat blanc & rouge. Au défaut de muscats rouges, on donne cette couleur en mêlant des raisins

[x] *Græcia argillâ, aut marmore, aut sale, aut mari lenitatem excitat.* Pl . *Hist. nat.* lib. XIV, cap. 19.

noirs, dits *mourvédés*, un peu deſſéchés au ſoleil, aux muſcats blancs, ou en faiſant infuſer dans le moût de la racine d'orcanette. En faiſant cuire ce moût *au feu*, on en prépare la malvoiſie, ainſi que l'on fait le *vin cuit* ordinaire avec le moût d'autres raiſins blancs doux. Mais ces vins doux ont perdu de leur crédit. Le goût général eſt pour les vins ſecs, ſpécialement pour le vin rouge, qui eſt en effet plus ſalubre. Le ſexe tient pourtant pour les vins doux, & ſon tempérament s'en accommode. Les anciens préféroient auſſi ces vins cuits, épais, généreux; les vins marſeillois avoient une bonne réputation pour ces qualités [y]. Cependant ils n'étoient point du goût de Martial [z]. Ils faiſoient les délices des tables; mais on le buvoit en petite quantité. Columelle décrit les procédés par leſquels on cuiſoit les vins.

L'air de la mer contribue à la ſaveur des raiſins ainſi qu'à la fertilité de la vigne. Celle-ci produit moins, à proportion de ſon éloignement de la côte, & le vin, à égale culture, eſt auſſi moins fumeux. Cependant en général les vins d'Aubagne, de Roquevaire, d'Auriol, &c. à trois, quatre ou cinq lieues de la mer ſont plus pétillans, donnent un quart de plus d'eſprit ardent par la diſtillation, & ſe conſervent mieux. On doit attribuer cette différence à la plus grande quantité de fumier que l'on emploie dans le terroir de Marſeille, comme l'a dit Columelle, qui obſerve que cette pratique avance bien la maturité du vin, mais qu'elle fait plutôt vieillir la vigne, qu'on eſt par conſéquent obligé de renouveller plus ſouvent: or c'eſt la vigne vieille qui produit le vin le plus ſpiritueux.

Le figuier tient un rang diſtingué après la vigne & l'olivier. Il y en a de beaucoup d'eſpèces, & encore plus de variétés. La plus commune, celle qui eſt familière à la

---

[y] *Inter Pyrenæum Alpeſque Maſſilia gemino ſapore, quando & condiendis aliis, pinguius gignit (vinum), quod vocant ſuccoſum*, Plin, *Hiſt. nat.* lib. XIV, cap. 6.

Ὁ μασσαλιώτης, καλὸς, ὀλίγος δὲ γίνεται παχὺς, σαρκώδης. Athen. l. I, c. 21.

[z] Lib. XIII, *Epigr.* 123.

contrée, & qui en porte le nom, eſt déſignée dans Tournefort par ces caractères, *ficus ſativa, fructu parvo, ſerotino, intùs roſeo, mellifluo, cute lacerâ;* la couleur en eſt blanchâtre ou verte. Cette eſpèce de figue eſt exquiſe juſqu'à quatre ou cinq lieues de la mer. Elle mûrit à la mi-août.

Les figues ſont blanches, griſes ou noires. La figue *marſeilloiſe* eſt au premier rang; les *barniſſotes* occupent le ſecond. Celles-ci ſont noires ou blanches; les noires valent mieux; elles ſont groſſes, un peu applaties du côté de l'orifice, ſillonnées de raies blanches, la chair rouge, mielleuſe; elles commencent à mûrir vers la fin d'août.

En général les figues mûriſſent vers le déclin de ce mois, ſont dans leur fort en ſeptémbre, & durent juſqu'à novembre. Elles ſont d'un goût ſucré-mielleux, exquis, principalement quand l'automne eſt tempéré, beau, peu pluvieux. Les brouillards, les temps pluvieux, mous, les pourriſſent. On en mange beaucoup & ſans incommodité; ſeulement elles tiennent le ventre lâche. Elles ſont très-nourriſſantes, adouciſſantes, pectorales.

Il y a deux eſpèces de figuier à fruits gros, oblongs, l'une de couleur griſe, & l'autre de couleur noire, qui portent deux fois l'an, au commencement & à la fin de l'été. Celles de la première sève ſont noires, bonnes & ne peuvent ſe ſécher.

Les figuiers ſauvages ou qui croiſſent ſans culture, produiſent un fruit déteſtable, cauſtique.

Cependant le figuier cultivé n'a jamais eu beſoin de caprification dans cette province, depuis qu'il y a été apporté par les Phocéens, quoiqu'il produiſe des fruits en abondance & de la première qualité. Il eſt vrai qu'on ne le perpétue que par bouture.

La quantité de figues que l'on ſéchoit autrefois faiſoit la principale récolte; mais depuis le dépériſſemeut de l'arbre vers l'année 1739, tel propriétaire en recueilloit quarante quintaux, qui en a à peine aujourd'hui pour l'uſage de ſa maiſon.

Ce

Ce dépériſſement fut cauſé par une eſpèce de kermès. Depuis, le figuier n'eſt plus parvenu à ſon ancienne grandeur : elle approchoit auparavant de celle des chênes ; à préſent elle n'eſt généralement guère au-deſſus de celle des arbriſſeaux. Ces inſectes ont continué de paroître preſque toutes les années, principalement dans les jardins abrités, quoique moins qu'à la première époque. Depuis quelques années ils ont preſque diſparu en raſe campagne. Ils ſe préſentent, dès l'automne, ſous la forme de points hémiſphériques, oblongs ou elliptiques, à la face inférieure des tendres rejettons, des feuilles, de leur pédoncule, & enfin ſur les fruits, auxquels ils ſont appliqués par une ſurface plane rougeâtre. Au commencement du printemps ces ſortes d'œufs ont acquis près de deux lignes de diamètre, leur ſurface convexe eſt diviſée en neuf aréoles hexagones, & porte un point éminent au milieu ; elles reſſemblent aux patelles de mer ; elles prennent enſuite la forme de veſſie hémiſphérique, de la groſſeur d'un très-petit pois, de laquelle éclos un inſecte à ſix pieds, dont le corps eſt diviſé en ſept anneaux & hériſſé, des deux côtés, de touffes de poil en forme d'aigrettes ; il paroît tout doré au microſcope.

Un arbre qui réuſſit bien, c'eſt l'amandier. Il aime les hauteurs & les terreins graveleux & ſecs. Les autres arbres fruitiers abondent également, les poiriers, les pommiers, les pêchers, les grenadiers, les azeroliers, qui ont été apportés de Florence il y a un ſiècle, les ceriſiers, les griotiers, les piſtachiers, les noiſetiers. Cependant les bords maritimes ſont peu favorables aux pommiers, aux pêchers & aux ceriſiers.

Mais le terroir ne s'eſt jamais diſtingué par la denrée de première néceſſité, le froment, vraiſemblablement à cauſe de l'état pierreux, maigre & ſec du ſol. Strabon attribue cet effet à la même cauſe [a]. Le beau froment de l'inté-

---

[a] Loco ſuprà citato.

rieur de la Province, *triticum, ariſtis carens, granis albis*, vulgairement *tucolo* ou *tuſclo*, qui, comparaiſon faite, eſt le meilleur de l'univers, l'orge, & généralement tous les grains légumineux y dégénèrent. Le froment y devient plus dur, plus groſſier ou plus abondant en ſon, moins peſant. J'en ſemai en l'année 1759. Sa qualité fut détériorée à la première récolte. A la ſeconde le grain fut encore plus court, plus nud, plus groſſier. Le terroir eſt plus propre à une eſpèce de bled barbu, *triticum ariſtatum, ſpicâ maximâ, rufâ*, vulgairement *bla turqués*. Il réuſſit parfaitement dans les fonds, & ſe laiſſe moins ſaiſir de la rouille que le beau froment; il abonde plus; l'épi en eſt barbu, le grain brun, plus gros, plus dur; mais il donne plus de ſon, & le pain en eſt moins délicat; auſſi ſe vend-il un ſixième ou un cinquième de moins. Ce bled eſt de la même nature que les bleds de Sicile & d'Afrique, qui affluent dans ce port; auſſi lui donne-t-on la qualification de *dur*.

Il s'eſt formé une variété de froment dans le territoire: il y a quinze ou vingt ans qu'un payſan en trouva un pied dans un terrein inculte. Il en ſema les grains, & continua enſuite de ſemer ceux des nouvelles récoltes. Aujourd'hui il eſt commun. Le grain reſſemble bien à celui de froment dit *tucolo*, dont il dérive; mais il eſt plus gros, plus pointu, plus brun; il donne auſſi beaucoup de farine, mais le pain qui en eſt fait lève moins, eſt plus compact; c'eſt pourquoi il coûte un ſeptième de moins que le beau froment.

Les légumes ne ſont pas de ſi bonne cuite que ceux de la haute-Provence, d'Auvergne, &c. ils ſe laiſſent bientôt ronger par les charençons.

Mais la douce température de l'air favoriſe le jardinage & procure des herbes potagères toute l'année. Les melons ſont exquis; ils ſont ronds & très-raboteux; l'eſpèce longue y dégénère. Les paſtèques ſont auſſi de bon goût, mais elles ne réuſſiſſent pas ſi bien.

ARTICLE VI.

De l'état politique & civil.

MARSEILLE, colonie des Phocéens de l'Ionie, cité illuſtre dans l'antiquité par l'équité de ſon gouvernement & la gravité de ſes mœurs; puiſſante par ſon commerce & ſes forces navales, & par ſon alliance avec le peuple le plus magnanime, les Romains; école qui éclaira l'Occident dans tous les genres de connoiſſances, & qui polit les Gaules par ſes loix; fut ſubjuguée avec Rome par la faction de Céſar. Elle conſerva néanmoins, ſous la domination des Empereurs, ſon gouvernement intérieur, ſon autonomie. Soumiſe dans le ſixième ſiècle par les Francs, nation généreuſe & juſte, au jugement de l'hiſtorien Agathias, elle maintint encore une honnête liberté. Dans la confuſion des États qui ſuivit le ſiècle de Charlemagne, elle s'érigea en une ſorte de république ſous la protection des comtes de Provence. Elle ſe ſoutint avec honneur ſous les rois de France juſqu'au milieu du ſiècle dernier, où la cité politique fut diſſoute par la volonté de Louis XIV; depuis la ville ne fut plus qu'une place de commerce de la Monarchie. Mais l'adminiſtration douce & tranquille de nos rois a fait oublier la liberté démocratique, communément orageuſe.

Cependant le gouvernement municipal, qui tient du démocratique, a conſervé une ombre de liberté, ſoutenue par le commerce, qui, fait en grand, élève en quelque ſorte & étend l'imagination, rapproche les rangs, & les forme même, par les richeſſes dont il eſt la ſource la plus féconde. Mais en même temps par un abus condamnable & par les erreurs politiques, cette même profeſſion obſcurcit les autres, dont le but principal eſt l'honneur, l'humanité & le patriotiſme; & la cupidité s'augmente au préjudice des ſentimens d'une noble généroſité. Enfin le luxe ſans bornes communiqué par la capitale, vient d'achever la

révolution dans l'esprit & les moeurs, en répandant, avec les jouissances privées, l'indifférence pour le bien public. Ces sentimens étroits & froids étouffent la bienfaisance, & il en résulte l'accroissement de la misère du peuple, la dépravation de l'espèce pour le physique & le moral, & les maladies, sur-tout les maladies lentes.

ARTICLE VII.

Du régime de vivre des habitans.

UNE ville aussi peuplée que Marseille, dont le sol est ingrat & trop limité, tire sa principale subsistance du dehors, comme elle a toujours fait [*b*]. Elle est par conséquent à un plus haut prix, & ce prix est augmenté par les impôts qu'elle supporte.

On ne mange que du pain de bled. Autrefois il n'étoit nulle part mieux boulangé : depuis nombre d'années il est détérioré par l'emploi des bleds d'une qualité trop inférieure, & par le défaut de préparation. Celui qui n'est fait que du bled qui vient par mer, de Sicile, de Barbarie, &c. conserve souvent un goût de marine. Cependant le pain est en général d'assez bonne qualité.

On se régale souvent de gâteaux faits avec de la pâte de froment bien levée & paîtrie avec de la bonne huile d'olive, sur lesquels on étend des anchois salés, & qu'on recouvre de feuillets de la même pâte, coupés en lozange; on les cuit ensuite au four. On les appelle *poumpo d'oli.* Ils sont du genre de ceux qui étoient en usage chez les Grecs sous les noms de πέμματα & de πλακοῦντες, & chez les Latins, de *placentæ*.

Les viandes ordinaires sont le mouton & le bœuf, qui seroient de meilleure qualité, si on donnoit à ces animaux le temps de s'engraisser. On mange aussi des agneaux qui sont

---

[*b*] Strab. cit.

fort bons, des veaux & de la volaille qui ne ſont pas trop gras, & du gibier excellent.

Les poiſſons fourniſſent une bonne partie de la nourriture. Les pêcheurs & même les artiſans n'en uſent guère d'autre. Ils ſont preſque tous à écailles, d'une chair blanche & ferme, & de bon goût. Les eſpèces les plus communes dans l'ordre des poiſſons à nageoires épineuſes ſont la dorade, le pagel, le pagre, le ſerran, le rouget, le maquereau, le thon, la pelamide, la bogue, la mendole, le picarel, la morme, le ſar, le migreil, la girelle, le mugel, le milan; dans l'ordre des poiſſons à nageoires molles, le barbeau, le veron, le merlan, le turbot, le capelan, la ſole, la ſardine, les anchois, le brochet, l'anguille, l'aiguille.

On mange auſſi des polypes de mer, la sèche, le *ſepion*, la *taouténo;* des inſectes cruſtacés & teſtacés, les cancres, dont une petite eſpèce appellée *favouio*, la langouſte, une groſſe eſpèce d'écreviſſe dite *lingoumbaou*, les ourſins, les huîtres, la moule oblongue, dite *muſclé*, la moule arrondie, ſtriée, vulgairement *claouviſſo*, la patele, *arapédo*, les buccins, *biou*.

Les poiſſons ſalés ornent également la table, tels ſont la ſardine, l'anchois, le thon, le maquereau, le ſaumon, le hareng, la moruë, &c.

On aſſaiſonne ſouvent à la campagne le poiſſon bouilli avec une ſorte de pommade préparée avec l'ail & l'huile, dite *aioli;* on y fait avec la même pommade une ſoupe au poiſſon, dite *bourrido*, qui eſt de bon goût, de facile digeſtion & d'un uſage ſain. On y mange auſſi des limaçons préparés de la même manière, mais il n'y a que les gens de travail qui s'accommodent de ce mets.

On fait un grand uſage des végétaux, des légumes, du ris ſur-tout, des fruits & des herbages. On ne manque pas de faire l'ouverture du ſoupé par une ſalade; elle fait même ſouvent la clôture du dîné. On ſe ragoûte, en particulier, de plantes piquantes, de raiforts, d'oignons, d'aulx, de

porreaux, de céleri, de persil, de cerfeuil, de cresson & d'herbes champêtres, mets simples, qui, en ranimant l'appétit & l'estomac, rappellent la gaieté, rendent le corps leste & sain, la bouche nette, les gencives vermeilles & fermes, les dents belles; au lieu que les viandes, dont les gens riches abusent, occasionnent une haleine puante, rendent la bouche sale & putride, émoussent les sens & disposent aux maladies.

On boit du vin de bonne qualité, mais trop communément sophistiqué (*V. art. V*).

Les boissons chaudes, le thé, le chocolat, le café surtout, sont d'un usage très-commun. Il y a bien des gens qui ne se soucient point du thé; on ne le prend communément que dans les rhumes & les indigestions; on aime plus le chocolat, mais le café est du goût de tout le monde; le plus mince artisan le prend journellement: dans le siècle passé il n'y avoit qu'une boutique où l'on en préparât; aujourd'hui il n'y a point de quartier de la ville qui n'en soit pourvu. Les habitans des villes obligés la plupart de vivre à l'ombre, sans grand exercice de corps, n'aiment point à faire un déjeûné froid, leur estomac débilité, paresseux, ou encore rempli du repas de la veille, s'y refuse: le café ranime les viscères, réveille les esprits, donne de la gaieté, excite une douce transpiration, besoins réels quand on a perdu la vigueur de la vie champêtre; on termine même assez généralement le dîner par cette boisson, mais bien des gens en sont altérés. On n'observe pas qu'à un certain âge, pris une fois par jour, il ait en général de mauvais effets; ce qui est d'ailleurs du goût de tout le monde, ce que l'on prend avec tant de plaisir & de satisfaction, est un appétit de la nature, qui ne sauroit être pernicieux, quand il n'excède point les limites de la sobriété. Rien de plus commun que des personnes parvenues à la dernière vieillesse, sans avoir connu d'autre déjeûné que le café. Les femmes & les religieux s'en trouvent plus spécialement bien. Si ces sortes de personnes, & généralement celles

qui vivent à l'ombre, s'en privent, elles reſſentent une peſanteur de tête, leur imagination s'obſcurcit, le corps languit. Cette boiſſon diſſipe dans le moment la triſteſſe, la migraine, réveille le doux ſentiment de la vie. C'eſt à cauſe de leur vie molle & oiſive que les Turcs en ont un ſi grand beſoin, que l'abſtinence du vin augmente encore. Il y a néanmoins beaucoup de ſujets qui ne ſauroient en uſer impunément : le café leur cauſe de l'échauffement, des inſommies, des affections mélancholiques, des tremblemens de membres : ce ſont ſpécialement ceux dont le tempérament eſt chaud ou ſec, qui exercent fortement leur eſprit ou leur corps, ou dont le régime eſt chaud. Le café n'eſt point non plus favorable aux enfans, il affoiblit leur conſtitution en agaçant par ſon âcreté les ſolides encore tendres, en diſſolvant le mucus, & en portant trop aux urines : il leur nuit encore comme boiſſon chaude : auſſi les Chinois, qui boivent chaud, ſont-ils débiles. Au contraire, les enfans de la campagne prennent de la vigueur & de la fraîcheur, en mangeant des alimens piquans, mais buvant froid ; les gens de travail ſe trouvent également bien d'une nourriture fortement aſſaiſonnée, mais accompagnée de boiſſon froide ; ils ne ſeroient ni ſatisfaits ni ſubſtantés par des repas délicats & des boiſſons chaudes.

Si la partie du régime qui concerne les alimens mérite en général les ſuffrages ; il n'en eſt pas de même de celle qui a trait à l'exercice du corps : on en prend peu, le jeu des cartes le remplace par un échange nuiſible : la cupidité, attentive au cours du haſard, ſuſpend les fonctions du corps, qu'elle tient dans un repos engourdiſſant, au milieu d'un air impur. Cependant le goût de la campagne, où l'on va fréquemment, corrige en quelque ſorte les mauvais effets de cet uſage. Dans les beaux jours d'hiver la campagne embellie par un ſoleil brillant & chaud, joint à un ciel ſerein une température délicieuſe, & dans les chaleurs arides de l'été elle offre une fraîcheur reſtaurante. Les parties de mer que l'on fait le ſoir dans cette ſaiſon rétabliſſent encore, par

un air frais & humide, le corps énervé par les chaleurs du jour, & procurent du mouvement sans fatigue.

On a abandonné à la dernière classe du peuple l'usage salubre de nager dans la mer; quelle partie de la gymnastique donne plus de vigueur & d'alacrité ? Mais on a conservé un exercice aussi salutaire que délicieux, les danses; on est passionné pour celles qui sont rapides; les jours de fête se passent, après les offices, dans ce charmant exercice, dont la nature a besoin pour se délivrer des peines de l'esprit & du corps. Le paysan, courbé vers la terre par le travail le plus rude, se livre de tout son cœur aux danses gaies; le corps, emporté par une cadence agréable & rapide, ne sent plus de pesanteur; & les modulations ravissantes, en dissipant l'impression des peines & du chagrin, rétablissent dans l'économie le juste moment de vigueur & d'équilibre.

ARTICLE VIII.

Du tempérament & de la constitution des habitans, & de leur naturel.

LES Marseillois sont d'une taille avantageuse, proportionnée, dégagée; la couleur de leur visage est d'un brun clair, leurs traits beaux, mâles, leur voix grave, leur accent un peu traînant; leur tête est décorée d'une chevelure touffue, couleur châtain-noirâtre; leur tempérament est sanguin, bilieux, chaud; leur constitution forte. En particulier, le sexe a la taille svelte, élégante, les yeux noirs, pleins de feu; la physionomie gracieuse, le port aisé; mais communément il a peu de gorge. Il est très-ordinaire que les mères, sur-tout dans l'ordre des gens riches, ne soient point en état de nourrir leurs enfans, & que si elles s'obstinent à remplir ce devoir de la nature, la poitrine en souffre dès le troisième ou le quatrième mois. Il semble même que le climat n'est point favorable, probablement par sa sécheresse, à cette fonction. Les vaches de Flandre, les plus abondantes en lait,

lait, que l'on amène ici, le perdent insensiblement, de manière qu'au bout de deux ans on est obligé de les renouveller.

Cependant le croisement continuel des races, que le climat ne naturalise qu'à la longue, produit les plus grandes variétés dans la complexion & la forme des habitans de la ville. Les pêcheurs sont le seul ordre de citoyens qui ait peu souffert de cette cause; leur tempérament est sanguin, leur complexion charnue, leur constitution vigoureuse; les muscles droits du bas-ventre sont chez eux plus fermes & plus saillans; la voix plus grave, plus traînante. Le tempérament des navigateurs est plus chaud, leur naturel brusque: les dangers qu'ils affrontent, exerçant sans cesse l'esprit, & tendant tous les ressorts de l'ame, leur donnent cette disposition vibratile.

Mais les gens de la campagne, qui vivent sur terre, en plein air, portent plus spécialement les empreintes du climat: leur habitude de corps est grèle, leur tempérament sanguin, bilieux, sec; il est vrai que l'excès du travail contribue à cette constitution, en même temps qu'il accélère la vieillesse. Les paysans sont ridés, usés, courbés dès l'âge de cinquante ans.

Les caractères du climat sont masqués dans cette portion des habitans qui vit dans la mollesse & à l'ombre; les gens riches ont de la corpulence, leur teint est blanc ou peu brun; leurs enfans ont une complexion délicate, une forme de corps maigre, déliée; il n'est même que trop ordinaire de les voir se déformer dans la première jeunesse; la vive & continuelle contention d'esprit des parens dévorés de la soif de l'or, ou obligés d'alimenter leur famille par un travail forcé, est une autre cause, non moins puissante, de cette fâcheuse influence sur leur progéniture.

L'imagination du Marseillois est vive, chaude, féconde; son naturel prompt & bouillant, moins gai que sérieux; ses passions fougueuses. Aussi la musique du pays est fort animée;

l'oreille est à l'unisson avec les airs de mouvement, avec une harmonie vive, rapide.

Cependant les airs que le peuple chante avec le plus de satisfaction sont la plupart sur le ton sombre & lugubre, sur une modulation languissante & plaintive : dans les travaux de la campagne, dans la manœuvre des navires, &c. on n'en entend point d'autre. Ce plaisir part-il du même principe que celui dont on est saisi aux spectacles tragiques, ou ce ton seroit-il l'expression des souffrances du peuple, qui passant des jours dans les plus rudes travaux, manque des premiers besoins? Ces airs graves & lugubres, en exprimant le sentiment des peines, semblent l'effacer de l'ame, & au milieu des travaux, leur douce mélodie détend le diaphragme & communique aux organes des trois capacités une agréable oscillation. Ce qu'il y a de certain, c'est que le climat n'a point de part à ce choix des airs tristes & languissans; il est ami des sens, de la tête, de l'imagination.

Le Marseillois ne connoît point ce qu'on appelle la maladie du pays, la *nostalgie*. Les petites peuplades, sur-tout dans le nord, fournissent plus d'exemples de cette maladie du cœur; les liens du sang & de l'amitié y sont plus resserrés par une fréquentation plus longue, plus intime, avec moins de personnes; & comme les idées y sont moins partagées, on y est plus attaché à ses habitudes, on tient plus à ses pénates. Dans les grandes villes, assaillis par mille sensations externes, parmi beaucoup de monde, au milieu d'objets qui attirent en sens contraire, on est moins touché des avantages de la société domestique.

ARTICLE IX.

De la population, & spécialement de la longueur de la vie commune.

SUIVANT le recensement de l'année 1764, on a trouvé;

Nombre de maisons dans la ville...	7478
dans le territoire	4187
Hommes...........................	22484
Femmes...........................	21791
Garçons } au-dessus de l'âge {...	8530
Filles } de douze ans {...	9762
Garçons } au-dessous de l'âge {...	10107
Filles } de douze ans {...	9723
Valets, domestiques-garçons & apprentifs }.....	3206
Servantes & autres domestiques du sexe }.....	4455 *
Habitans dans la ville.............	68508
dans le territoire.........	18987
Total des habitans..............	87495
Étrangers provençaux.............	949
non provençaux........	1612 y compris 1049 hommes de troupes réglées.
	2561

* En additionnant tous les nombres, on trouve une somme beaucoup supérieure à celle annoncée dans le *Total des habitans.*

Mais il paroît qu'on doit retrancher du nombre des garçons & des filles au-dessus de douze ans, celui des domestiques & apprentifs de l'un & de l'autre sexe, qui est calculé à part; & alors le résultat se trouvera beaucoup au-dessous de la somme annoncée dans le *Total des habitans.*

Cette différence paroît dûe à ce que ceux qui ont été chargés du recensement, ont oublié de calculer à part la portion des habitans logés dans le parc & destinés à la marine royale. On peut donc s'en tenir au nombre marqué 87495, qui, en retranchant le nombre des troupes réglées, 1049, se réduit à 86446.

IL suit de ce tableau de la population que, 1°. il y avoit 9,2 habitans par maison dans la ville, & 4,5 dans le territoire, & un peu plus de 7 dans l'ensemble.

2°. En retranchant le nombre des étrangers 2561 du nombre total 87495, reste 84934, nombre des habitans domiciliés; & en retranchant 1049 nombre des troupes réglées, du nombre total des étrangers 2561, reste 1512

pour les étrangers passans dans la ville, ceux-ci sont donc aux habitans domiciliés comme 1 : 56.

3°. Le nombre des hommes excédoit celui des femmes, contre la règle qui s'observe dans les autres villes de la province : suivant cette règle, le premier nombre n'auroit dû être que 19602 ; l'excès 2882 est composé d'étrangers passagers, qui étoient au nombre de 2561, & du surplus 321, nombre qui doit provenir des étrangers qui viennent s'y domicilier.

4°. Le nombre des garçons au-dessous de l'âge de douze ans étoit à celui des filles au-dessous du même âge, environ comme trente-trois à trente-deux, proportion qui approche de celle des naissances des mâles & des femelles.

5°. Le nombre des enfans au-dessous de l'âge de douze ans étoit à celui des habitans domiciliés, comme 1 à 4,2. Cette proportion est bien moindre que celle qui a lieu dans le reste de la province, où il est en total de 1 à 3,2, ce qui prouve qu'il y a plus de célibataires dans cette ville, que les mariages y sont moins féconds, & la mortalité des enfans plus grande.

§. I.

DANS l'espace de quinze ans, depuis l'année 1750 jusqu'à celle de 1764, il y a eu :

Naissances,	50280	*Année commune*	3352.
Morts,	47355		3157.
Différence	2925		195.
Mariages,	10102		673.

1°. L'accroissement annuel de la population a donc été dans la raison de 195, surplus des naissances sur les morts, à 85934, nombre des habitans domiciliés, ou de 1 à 435, & par conséquent, selon le calcul logarithmique, la population doubleroit dans l'espace de 302 $\frac{2}{3}$ années.

2°. Le nombre annuel des mariages a été à celui des

habitans domiciliés, comme 1 à 128, proportion aussi grande que celle qui a lieu dans les villages fortunés de la province; par conséquent la facilité de la subsistance favorise l'union conjugale.

3°. La fécondité a été de 4,28 enfans par mariage. En retranchant la fécondité du territoire, qui a été de 5,8, celle de la ville est réduite à un peu moins de 4 enfans par mariage: en particulier;

	Enfans par mariage.
La fécondité de la paroisse de *La Major*, qui est pauvre, a été de	4.
Et en retranchant celle de la partie du territoire qui est de son district, elle se trouve de	3,4.
Celle de *Saint Martin*, qui est en bonne partie dans l'aisance, est de	4 +.
Séparée de celle des quartiers du territoire de sa jurisdiction.	3,9.
Celle des *Acoules*, qui est la plus pauvre, & qui ne renferme point de quartiers du territoire, sans y comprendre les enfans-trouvés, que l'on baptise dans cette paroisse, se trouve de	2,8.
Celle de *Saint Laurent*, principalement composée de pêcheurs dont les mœurs sont moins dépravées, & de gens de mer; & qui jouit d'une plus facile subsistance, est de.	5.
Celle de *Saint Ferréol*, qui est la plus riche, est de.	4,5.
En retranchant les quartiers du territoire qui en relève, elle se trouve de . . .	5,5.

Le nombre des enfans-trouvés a été à celui des enfans légitimes, comme 1 à 8.

§. II.

	Garçons.	Filles.
Il est né dans diverses paroisses, dans l'espace des quinze années mentionnées ci-dessus	22322	21802
Rapport de 37 à 36, qui diffère peu de celui des enfans des deux sexes au-dessous de l'âge de douze ans, trouvé par le recensement (pag. 108, n° 4).		
En particulier, il est né dans la paroisse de S. Martin, dans vingt-huit années, depuis 1750 jusqu'en 1777	12304	11995
Cette proportion des mâles au-dessus des filles excède le vrai, parce que bien des pauvres gens envoient les filles à l'hôpital.		
Dans celle de S. Ferréol, depuis l'année 1750 jusqu'à 1763, espace de quatorze ans	3231	2981
Dans celle des Acoules, dans l'espace de dix ans, depuis 1754 jusqu'en 1763, compris les enfans-trouvés	3029	3027
Sur celle de S. Laurent, dans le cours de douze ans, depuis 1750 jusqu'en 1763 *.	1725	1664
Sur celle de la Major, dans quatorze ans, depuis l'année 1750 jusqu'à 1763. . . .	3258	3252

La paroisse de S. Laurent a produit proportionnellement plus de garçons que les autres paroisses, quoique les habitans s'y nourrissent principalement de poisson. Ce fait est contraire à l'opinion de quelques philosophes anciens & modernes.

* Les mœurs y sont encore trop pures, pour que les pauvres envoyent leurs filles à l'hôpital.

§. III.

Les tables ſuivantes, dreſſées par M. l'abbé Raymond, ſur le relevé des naiſſances & des morts de la paroiſſe S. Martin, qui renferme près du quart des habitans de la ville & de ſon territoire, fourniſſent d'autres rapports intéreſſans de la population.

TABLE I[ere].

Des naiſſances & des morts des mâles & des femelles, & des âges des morts ſur la paroiſſe Saint Martin.

	Naiſſances des			Morts des			Somme des âges des morts.		
Années.	*Mâles.*	*Femelles.*	*Total.*	*Mâles.*	*Femelles.*	*Total.*	*Années.*	*Mois.*	*Jours.*
1750	439	453	892	395	401	796	14985	8	8
1751	470	498	968	293	269	562	17476	9	1
1752	477	474	951	369	363	732	17814	3	22
1753	449	496	945	415	419	834	14731	6	1
1754	495	407	902	338	301	639	17636	2	22
1755	466	402	868	264	273	537	10524	4	19
1756	473	488	961	276	296	572	14641	9	12
1757	484	462	946	477	536	1013	16291	8	8
1758	471	449	920	313	323	636	18095	1	27
1759	473	445	918	339	400	739	15556	3	16
1760	446	408	854	329	359	688	17403	0	3
1761	458	436	894	335	374	709	18649	9	22
1762	434	414	848	369	374	743	17814	3	22
1763	408	428	836	355	407	762	17798	1	13
1764	425	406	835	370	365	735	18261	4	8
1765	423	445	868	290	349	639	17259	10	6
1766	448	406	854	419	427	846	21453	6	1
1767	387	408	795	376	381	757	18104	1	26
1768	432	406	838	425	432	857	18505	2	13
1769	412	390	802	402	426	828	19611	3	6
1770	399	374	773	328	344	672	16819	7	5
1771	417	422	839	334	341	675	15441	8	24
1772	401	392	793	324	346	670	17045	11	13
1773	384	396	780	397	404	801	16885	7	16
1774	418	422	840	331	363	694	17637	4	20
1775	429	403	832	339	365	704	18672	2	5
1776	422	439	861	369	383	752	17308	3	16
1777	466	424	890	350	353	703	15460	7	1
	12304	11995	24299	9921	10374	20295	477885	8	26

TABLE II.

Des naissances & des morts des mâles & des femelles sur la paroisse Saint Martin; Elle comprend les sommes de chaque mois, depuis l'année 1750 jusqu'à celle de 1777.

	Naissances des				Morts des			
	Mâles.	*Femelles.*	*Total.*		*Mâles.*	*Femelles.*	*Total.*	
Janvier....	1214	1198	2412		894	907	1801	
Février....	1121	1119	2240	6810	775	822	1597	5102
Mars......	1122	1036	2158		834	870	1704	
Avril......	934	936	1870		811	870	1681	
Mai.......	884	845	1729	5304	740	764	1504	4650
Juin......	886	819	2705		729	736	1465	
Juillet....	934	925	1859		925	956	1881	
Août......	1018	996	2014	5919	938	911	1849	5455
Septembre.	1053	993	2046		875	850	1725	
Octobre...	1081	1068	2149		802	861	1668	
Novembre.	1005	1058	2063	6333	870	895	1765	5087
Décembre..	1052	1069	2121		784	875	1659	

N. B. La légère différence qui se trouve entre les sommes qui résultent de cette table & celles de la précédente, ne s'est glissée que dans celle-ci; mais elle est de peu d'importance.

TABLE III.

Ordre de mortalité aux divers âges de la vie, dans la paroisse de Saint Martin, calculé sur vingt-huit années, depuis l'année 1750 jusqu'à celle de 1777.

		Mâles.	Femelles.	Total.
Il est mort au-dessous de l'âge de............	1 ans	2880	2073	4953
	2 ...	1467	1347	2814
	3 ...	651	717	1368
	4 ...	428	423	851
	5 ...	264	279	543
	6 ...	194	162	356
	7 ...	124	117	241
	8 ...	69	63	132
	9 ...	52	48	100
	10 ...	40	46	86
De 10 à	20 ...	235	301	536
De 20 à	30 ...	250	259	509
De 30 à	40 ...	409	684	1093
De 40 à	50 ...	493	727	1220
De 50 à	60 ...	560	691	1251
De 60 à	70 ...	609	801	1410
De 70 à	80 ...	527	795	1322
De 80 à	90 ...	215	335	550
	91 ...	4	5	9
	92 ...	6	20	26
	93 ...	6	7	13
	94 ...	4	10	14
	95 ...	3	10	13
	96 ...	2	4	6
	97 ...	3	4	7
	98 ...	2	3	5
	99 ...	1	2	3
	100 ...	0	7	7
	101 ...	1	0	1
	102 ...	0	3	3
	109 ...	0	1	1
		9499	9944	19443

On peut tirer des tables précédentes les corollaires suivans :

1°. Il est né plus de femelles dans les années australes, & plus de mâles dans les années boréales.

2°. Les femmes ont conçu davantage dans l'automne, ensuite dans l'hiver, moins dans l'été; & en particulier le plus dans le mois d'octobre, & le moins dans celui de mars. Les premiers froids de l'automne rappellent la vigueur & rapprochent les gens mariés ; les jouissances les ont épuisés vers la fin de l'hiver.

3°. La mortalité est plus grande dans les cinq premières, ou plutôt dans les deux premières années de la vie, ensuite de 60 à 70 ans ; on meurt moins de 20 à 30.

4°. La mortalité dans la première année de la naissance est en raison de $\frac{1}{2\quad 9}$ du total des morts ; & dans les cinq premières années de la vie de $\frac{1}{1\quad 8}$, c'est-à-dire que de 18 enfans qui naissent, il en meurt 10 avant l'âge de 6 ans. A Londres il n'en meurt le même nombre que sur 21.

5°. Dans la plus grande partie des âges, jusqu'à celui de 9 ans, il meurt plus de mâles que de femelles dans une progression irrégulièrement décroissante, suivant la raison de 24 à 19 dans la première année de la vie, & de 13 à 12 dans la neuvième; différence dûe à la petite-vérole. *Voyez la tabl. 1, ann. 1757*, où cette maladie a fait le plus de ravages.

6°. Depuis l'âge de 10 ans il meurt au contraire plus de femelles, dans une progression à peu-près croissante; différence qui provient, 1°. des maladies des règles, de la grossesse & de la lactation ; 2°. de la phthisie, qui attaque plus le sexe ; 3°. des maladies causées par la cessation des règles depuis 35 jusqu'à 55 ans ; 4°. de ce que nombre de mâles vont mourir au-delà des mers ; 5°. parce qu'étant mort un plus grand nombre de mâles dans les premières années de la vie, il reste proportionnellement plus de femelles. Cependant, après l'âge critique de la cessation des règles,

celles-ci, les femmes sur-tout, vivent plus que les hommes dans une proportion frappante.

§. IV.

Un des faits les plus intéressans de la population est la longueur de la vie moyenne ou commune. Elle est la juste mesure de la salubrité des contrées ou des habitations; jointe à la fécondité des mariages, elle est la base & la perspective de la science endémique.

La somme des âges des morts mentionnés dans les registres de la paroisse de S. Martin dans l'espace de 28 ans, depuis l'année 1750 jusqu'à celle de 1777, est de 477885. (*Tabl. 2*). Mais cette somme est au-dessous du vrai. Il est mort dans cette paroisse plus de femelles que de mâles, quoiqu'il y soit né plus de ceux-ci. Suivant la proportion des naissances des mâles & des femelles de cette même paroisse, le nombre des morts des mâles auroit dû y être de 10547, au lieu de 9921 qu'il est dans les registres; l'excès est de 626; de plus, il manque encore dans les registres les âges de 551 morts qui étoient mendians, étrangers ou domestiques, nombre qui n'est point inséré dans les tables précédentes. Additionnant ces deux nombres, on a 1177 morts adultes, dont les âges au reste ne sauroient être compensés par ceux des enfans en nourrice morts au-dehors, parce que sur cette paroisse, qui est dans l'aisance, le nombre des enfans nourris au-delà du territoire, n'est pas notable. Estimant l'âge moyen de ces adultes à 30 ans, la probabilité de la durée de leur vie à cet âge étoit, suivant les tables de M. de Buffon, de 28 ans. Ajoutant 28 à 30, on a 58 ans pour l'âge moyen de ces adultes à leur mort Multipliant leur nombre 1177 par cet âge 58, le produit 68266 indique le nombre d'années qu'ils sont censés avoir vécu. Additionnant ce nombre avec 477885 ans 8 mois 26 jours, somme des âges des morts dans la paroisse, l'on a 546151 ans 8 mois 26 jours, somme totale des âges des morts des paroissiens.

Divisant cette somme par le nombre 21472 de ces paroissiens, le quotient 25,4 ans exprime la longueur de la vie commune des habitans sur cette paroisse, qui renferme une partie du territoire : & par parité, l'on a la vie commune des habitans de Marseille & de son territoire.

Cette méthode est la seule précise pour obtenir la longueur de la vie commune. Le procédé suivant donne cette vie dans une certaine latitude. Le nombre annuel moyen des morts de la ville, calculé sur les registres de la sénéchaussée de Marseille, est de 3157 ; mais il faut y ajouter ceux des habitans qui vont périr au dehors ; ce nombre est, suivant le calcul précédent, $\frac{1}{22,5}$ de ceux qui meurent dans la ville & dans son territoire. Ce rapport donne 143 morts à ajouter à 3157, ce qui donne 3300 : divisant par cette somme le nombre total des habitans 87495, le quotient 26 exprime la longueur de la vie commune cherchée, ce qui n'excède que de $\frac{6}{10}$ celle trouvée par la première méthode ; différence bien peu notable.

La vie commune de la ville, en retranchant celle propre au territoire, est réduite à une moindre valeur. La vie territoriale ne peut s'obtenir par le calcul des morts, parce qu'une partie des habitans vient mourir dans la ville ou va périr au-delà des mers ; je la cherche par celui des naissances, réduites de 5,5 enfans par mariage, raison de fécondité du territoire, à 4 ou environ, pour soutenir la population à un état constant, parce que dans les communautés saines la moitié des personnes qui naissent, meurt avant l'âge nubile. Je trouve 38 ans pour cette vie, laquelle excède d'environ 13 ans celle de Marseille & de son territoire, que nous avons trouvée de 25,4. Mais les habitans du territoire sont le quart de ceux de la ville. Retranchant donc de 25,4 le quart de l'excès de la vie territoriale sur celle de la ville, qui est de 3 $\frac{1}{4}$, reste environ 22 ans pour la vie commune de celle-ci. Ainsi le climat étant foncièrement le même, & à un haut degré de salubrité, dans l'un & l'autre lieu, l'état physique de la ville, qui renferme

une atmosphère impure & point assez renouvellée, & principalement son état moral, qui est sur-tout relatif à la dépravation des mœurs & à l'indigence, abrègent la vie commune de ses habitans de 16 ans. Cette abréviation doit être encore plus grande si l'on fait attention que la pureté des mœurs & la facilité de la subsistance sont bien loin de leur perfection à la campagne. On peut donc statuer que l'état moral & physique de la ville raccourcit la vie naturelle de moitié, c'est-à-dire de 22 ans. La petite-vérole a une part notable à ce malheureux effet. Suivant mes observations, cette contagion enlève $\frac{1}{14}$ des habitans de la ville; on peut évaluer l'âge moyen de ces victimes à 4 ans; par conséquent la quantité d'abréviation de la vie qui provient de cette cause est de 22 — 4 divisé par 14, c'est-à-dire d'environ 1 an 3 mois. En ajoutant la mortalité dûe à la rougeole, à la scarlatine, & généralement aux maladies contagieuses, on peut bien évaluer à deux ans la quantité de l'abréviation par ces contagions.

Les calculateurs économistes se trompent fort lorsqu'ils prétendent trouver le nombre des habitans des grandes villes, de Paris sur-tout, en multipliant le nombre annuel moyen des morts par 32 & même par 35, ces nombres désignent bien la vie commune des villages ou des petites peuplades qui jouissent d'un bon air & d'une honnête subsistance, & dont les mœurs sont peu dépravées; mais non celle des villes, qui est excessivement raccourcie par les causes mentionnées.

Cependant le commerce maritime compense à Marseille l'abréviation de la vie, en multipliant, par une facile subsistance qu'il offre à l'industrie, les unions conjugales, qui sont dans une plus grande proportion avec le nombre des habitans, que dans la plupart des habitations du reste de la province.

§. V.

J'AJOUTE le parallèle de la population du siècle dernier avec celle du temps présent, d'après le peu de monumens qui restent.

Dans les dix derniers mois de l'année 1692, dans les cinq premiers de 1693, & depuis l'année 1696 jusques & compris celle de 1701, ce qui fait le nombre de sept années & quart, il y a eu dans la paroisse de S. Martin :

			Année commune.
Mariages		2104	290.
Naissances de	mâles . . 4784 femelles . 4272	9056	1249.
Morts de	mâles. . . . . 3437 femelles . . . 3164	6601	911.
Excès des naissances sur les morts		2455	338.

Fécondité : 4,3 enfans par mariage.

Depuis l'année 1710 jusqu'à celle de 1719, espace de dix ans :

Mariages	3003	300.
Naissances	10845	1084.
Morts	8942	894.
Excès des naissances sur les morts	1903	190.

Fécondité ; 3,6 enfans par mariage.

Depuis l'année 1750 jusqu'à celle de 1763, espace de quatorze ans, y compris les succursales de Notre-Dame-du-Mont & du quartier de Ste Marguerite, qui sont détachées de la paroisse depuis une quarantaine d'années :

Mariages	3410	243.

			Année commune.
Naissances de	mâles . . 7300 / femelles . 7204	14504 . . .	1036.
Morts.		11875 . . .	848.
Excès des naissances sur les morts		2629 . . .	188.

Fécondité : 4 enfans par mariage.

Depuis la même année 1763 jusques & compris l'année 1777 :

Morts. . . . . 818.

Il paroît par le parallèle de ces trois intervalles de temps, 1°. que la fécondité des mariages s'est soutenue autour de 4 enfans par mariage dans cette paroisse ; que cependant elle a un peu diminué depuis la première époque ; 2°. que la population a décru dans cette même paroisse, suivant les rapports des nombres des morts. Il y a apparence que ce décroissement a lieu pour toute la ville ; car si la paroisse de Saint Ferréol a beaucoup gagné, celles de la Major & des Acoules ont proportionnellement perdu. C'est pourquoi, suivant les tables faites des habitans de Marseille & des autres lieux de la province, infectés de la peste de l'année 1720, & qui ont été insérées dans le traité de cette contagion fait par ordre du Roi, il y avoit, avant cette funeste époque, 90000 habitans dans cette ville, où l'on n'en a compté que 87495 en l'année 1764 ; on croit néanmoins que ce dernier recensement est un peu au-dessous du vrai. Enfin si la population n'a point décru, elle n'a point augmenté depuis le dernier siècle. Elle étoit plus grande dans les autres lieux mentionnés dans le même ouvrage.

La ville s'est cependant accrue en étendue des deux tiers ou d'une bonne moitié, depuis ce même siècle. Les propriétés des campagnes ont pris un agrandissement analogue, raison & juste mesure de l'augmentation du luxe. Le goût des commodités s'étant accru, la subsistance est devenue plus difficile. Les richesses ont bien augmenté, mais elles se sont

partagées avec plus d'inégalité à cause du rafinement des opérations mercantiles. La charité a baissé proportionnellement; le nombre des indigens s'est accru : la multiplication ou l'excès des impôts a contribué au même effet : aussi entre-t-il à présent deux fois plus de malades à l'hôtel-dieu, qu'il y a trente ans (*Voy. art. X.*). Or le défaut de subsistance diminue le nombre des mariages & leur fécondité : la population ne se soutient donc que par les recrues étrangères.

Dans le siècle dernier il mouroit plus de mâles que de femelles : c'est l'invers actuellement; la raison en est que le commerce maritime s'est étendu de la mer méditerranée, où il étoit presque restreint, à tout l'univers.

La proportion des naissances des garçons & des filles a également baissé depuis le même siècle : cet effet proviendroit-il du peu de frugalité de notre âge?

ARTICLE X.

Des hôpitaux & du Lazaret.

LES hôpitaux de cette ville sont l'hôtel-dieu, l'hôpital de la charité, des enfans abandonnés & orphelins, des incurables & celui des insensés.

L'hôtel-dieu est situé dans la ville vieille, au midi d'une colline, dans le sein de laquelle il se trouve enclavé; de manière que le rez-de-chaussée est très-humide, & que ce n'est guère qu'au second étage, où la maison n'est plus dominée, que les appartemens sont plus aérés.

Nombre des malades & blessés entrés à l'hôtel-dieu.

		Ann. com.
Depuis l'année 1730 jusqu'à celle de 1740, espace de onze ans, il en est entré . . .	23813	2167.
De 1753 à 1763, espace de onze ans . . .	39262	3569.
De 1764 à 1769, espace de six ans	24348	4058.

L'augmentation

L'augmentation du nombre des malades & bleſſés entrés à l'hôtel-dieu dans ces trois époques a donc été comme 21, 35, 40, rapports de l'augmentation ſucceſſive du nombre des néceſſiteux, puiſque la population n'a point reçu d'accroiſſemens notables dans ces intervalles de temps, & qu'il n'y a point eu de grandes épidémies.

Dans l'eſpace de 17 ans, compris entre les années 1753 & 1769, on a reçu 63610 malades & bleſſés, dont il eſt mort 8303, ou plus d'un ſeptième, rapport de mortalité exceſſif, parce qu'il comprend les bleſſés, qui fourniſſent peu de morts, & que dans le nombre des maladies il y a beaucoup de ſimples fièvres catarrheuſes, qui ſaiſiſſent les pauvres aux premiers froids de l'hiver. Cet excès de mortalité provient de l'infection des ſalles par le grand nombre de lits tenans les uns aux autres, & quelquefois contenant chacun plus d'un malade, & du défaut de renouvellement de l'air. En remédiant à ces cauſes funeſtes, on travailleroit encore utilement pour le ſalut des malades, ſi on diviſoit leur grand nombre en quatre, cinq ou ſix départemens, dont chacun ſeroit ſervi par un médecin.

L'hôpital des incurables eſt dans un emplacement bas & dominé par des maiſons de toutes parts. Il y a 124 lits tous occupés, dont fondés 40 pour hommes, le reſte pour femmes.

L'hôpital de la charité eſt un édifice très-vaſte & fort élevé, ſitué vers l'angle occidental-ſeptentrional de la ville, à l'expoſition de tous les vents : néanmoins l'air ne circule point aſſez librement dans le rez-de-chauſſée ni au premier étage.

On y reçoit les enfans à l'âge de 7 ans, & on les y garde juſqu'à celui de 17 à 18. Dans le cours de 20 ans, depuis l'année 1754 juſqu'à celle de 1773, on en a reçu 10454, dont il y eſt mort 1084 $= \frac{1}{9}\,\overline{\quad 75}$: à Londres la mortalité entre ces deux âges n'eſt que $\frac{1}{11}$; une des cauſes de l'excès de cette mortalité eſt la mauvaiſe qualité du pain.

L'hôpital des enfans abandonnés & orphelins, ſitué au

couchant de la ville, eſt ouvert à tous les vents. Le rez-de-chauſſée eſt cependant un peu humide.

On y reçoit les enfans depuis l'âge de 3 ans, & on les y tient juſqu'à l'âge de 7. Dans l'eſpace de 20 années, compris entre les années 1754 & 1775, il y en eſt entré 1750, dont il y eſt mort 293, qui en ſont $\frac{1}{5,97}$: à Londres la mortalité dans ce période de la vie eſt de $\frac{1}{6}$.

Le nombre des néceſſiteux & indigens, qui va en croiſſant avec le luxe (*art. IX*, §. 5.), eſt donc actuellement exceſſif. Dans l'eſpace de 10 ans, depuis l'année 1754 juſqu'à celle de 1763, il eſt mort à l'hôtel-dieu 4335 perſonnes, à l'hôpital de la charité 872, à celui des enfans abandonnés 166; total 5373; année commune 527. Ajoutez les morts de l'hôpital des incurables, des maiſons des filles orphelines & de la Providence, des couvens des religieux mendians & des maiſons de force, & enfin le nombre des pauvres payſans qui meurent à la campagne, & l'on aura au moins 700 morts indigens, année commune. Ce nombre monte bien à 1000, ſi l'on y ajoute encore les morts des ordres des citoyens d'un état honnête, qui ont beſoin du ſecours des perſonnes charitables. En le retranchant du nombre total annuel moyen des morts de la ville, qui eſt de 3157, reſte 2157, nombre des morts des habitans qui vivent dans une certaine aiſance; par conſéquent le nombre de ceux-ci eſt au nombre des perſonnes indigentes, comme 21 à 10.

Suivant mon journal un ſixième de mes malades, qui ſont tous dans l'aiſance, a péri. Multipliant par 6 le nombre des morts des habitans de cette claſſe, qui eſt de 2157 année moyenne, le produit 12992 indique le nombre de ces habitans attaqués de maladies, année commune. Diviſant le nombre des habitans ſur le rapport de ceux qui ſont dans l'aiſance à ceux qui ſe trouvent dans l'indigence, il réſulte que ſur 60000 habitans qui ſont dans le premier état, il y en a 12992 ou $\frac{1}{4\,5\,4}$ d'attaqués de maladies toutes les années : rapport qui indique encore les fâcheuſes

influences du régime de vivre reçu dans la société civile sur la santé (*art. IX*, §. 4).

Une conclusion générale pour les hôpitaux, c'est que la mortalité y est relativement plus grande que dans les maisons privées. On y respire une odeur, sinon infecte, du moins désagréable, fade, rebutante, nauséabonde, pernicieuse; effet des miasmes putrides qui s'accumulent dans tous les lieux qui renferment un trop grand nombre de personnes, principalement des malades. M. Bertrand rapporte que dans la peste de Marseille de l'année 1720, l'on respiroit une odeur douceâtre dans les appartemens des pestiférés. C'estpourquoi les plaies s'y aggravent, s'y dénaturent, les maladies deviennent plus fâcheuses, les convalescences sont plus longues, plus laborieuses, & les récidives plus fréquentes. On y observe des maladies que l'on rencontre rarement dans le reste de la ville, des scorbuts, des maux de gorge gangréneux, des écrouelles sanieuses, des bouffissures du bas-ventre, des tumeurs virulentes, des gangrènes des membres. Les maladies contagieuses y font de terribles ravages; la tristesse & l'abattement d'esprit qui s'emparent des malheureux, loin de leurs foyers, dans des hospices publics, aggravent leurs maladies & les disposent à en contracter; les enfans en particulier, transportés des bras de leurs mères dans une maison étrangère, au milieu de gens inconnus, ne se trouvent plus soutenus & animés par les témoignages de tendresse & ces soins qu'inspire la nature, & qui ne sauroient être suppléés; ils tombent dans l'abattement de l'esprit & de l'ame, de-là dans la langueur & dans les maladies chroniques. Les hôpitaux sont donc des gouffres de l'espèce; leur multiplication est de plus fort onéreuse à l'économie publique, par la multiplication des entretiens domestiques, des frais superflus. Les indigens & les malades seroient placés chez eux ou chez des particuliers avec plus de consolation, de salubrité & d'épargne: j'excepte l'hôtel-dieu pour les étrangers & les gens sans foyer, & les maisons de force.

L'hôpital des insensés est à cinq ou six cens pas au nord de la ville, dans un lieu battu de tous les vents, & très-sec. Il n'a qu'un étage, cet étage est bas ; la sécheresse & la chaleur de l'air s'y font vivement ressentir : or cette double intempérie occasionne ou augmente l'aliénation d'esprit.

L'année 1769, l'on compta dans cette maison 96 fous, & une autre année, peu éloignée de celle-là, 102. On peut donc en évaluer le nombre moyen à 100 ; le nombre annuel moyen des morts y est d'environ 7 ; par conséquent la vie commune des fous y est de $14\frac{2}{7}$ ans.

Le nombre des fous reçus dans cette maison est, année commune, de 35,6 : ce nombre étant un peu plus du quintuple de ceux qui y meurent, le nombre de ceux qui reviennent à la raison & sortent de ce lieu est donc au moins de 28 ; ceux-ci sont principalement des maniaques, ou des personnes dont l'esprit foible s'égare facilement ; un plus grand nombre de ces malheureux recouvreroient la liberté de leurs sens, si on les logeoit dans une maison plus tempérée, & qu'on les traitât avec plus d'art.

Dans l'année 1769, sur 96 fous, il y en avoit 58 de Marseille. Ce nombre est $\frac{1}{1508}$ du total des habitans, 87495. Suivant ces proportions, le nombre des fous qui entrent dans cet hospice étant, année commune, de 35,6, il doit y en avoir 21 de cette ville. En comparant ce nombre avec celui des habitans sans les troupes, qui est de 86446, on trouve que sur 4115 habitans, il s'en aliène annuellement un. A Auriol, village ci-après mentionné, où la subsistance est moins précaire, cette aliénation n'est que $\frac{1}{11624}$.

Nombre des Fous de l'Hôpital S. Lazare, dans l'espace de trente-un ans, depuis l'année 1745 jusqu'à l'année 1775.

Années.	Entrés. Hommes.	Entrés. Femmes.	Total.	Morts. Hommes.	Morts. Femmes.	Total.
1745	17	14	31	4	1	5
1746	18	14	32	7	3	10
1747	19	14	33	2	2	4
1748	20	18	38	5	0	5
1749	16	20	36	1	4	5
1750	17	13	30	3	5	8
1751	8	20	28	2	4	6
1752	24	17	41	8	5	13
1753	14	18	32	1	10	11
1754	23	11	34	4	2	6
1755	15	15	30	6	5	11
1756	15	18	33	4	3	7
1757	10	13	23	1	3	4
1758	22	22	44	4	5	9
1759	28	20	48	5	5	10
1760	19	18	37	0	8	8
1761	24	17	41	7	3	10
1762	20	29	49	1	9	10
1763	26	15	41	9	6	15
1764	10	15	25	2	4	6
1765	22	16	38	9	1	10
1766	17	12	29	0	1	1
1767	22	17	39	5	2	7
1768	20	24	44	3	6	9
1769	11	23	34	3	8	11
1770	21	16	37	4	0	4
1771	15	24	39	1	2	3
1772	16	20	36	4	1	5
1773	12	17	29	4	0	4
1774	23	15	38	1	2	3
1775	12	14	26	2	2	4
Somme	556	539	1095	112	112	224

PAR MOIS.

Mois	Entrés. Hommes.	Entrés. Femmes.	Total.		Morts. Hommes.	Morts. Femmes.	Total.	
Janvier	38	27	65		8	8	16	
Février	35	31	66	216	5	4	9	43.
Mars	42	43	85		7	11	18	
Avril	45	57	102		6	11	17	
Mai	54	49	103	314	12	10	22	55.
Juin	60	49	109		7	9	16	
Juillet	48	56	104		10	6	16	
Août	62	60	122	308	13	17	30	67.
Septembre	42	40	82		16	5	21	
Octobre	43	44	87		10	12	22	
Novembre	38	44	82	248	7	10	17	57.
Décembre	44	35	79		9	9	18	

La table précédente offre les rapports des maladies de l'imagination avec les constitutions météorologiques. Les années 1758, 59, 62, 63, 68 & 71, ont produit le plus de manies & de folies; la première année a été australe-orientale, variable, pluvieuse, automnale; la seconde, peu boréale & belle: mais une guerre ruineuse pour Marseille, qui duroit depuis plusieurs années, occasionna ces maladies par la misère; les années 1762, 63, 68 & 71 ont été boréales-australes, occidentales-boréales, australes-orientales, ou australes-occidentales; mais elles ont eu de commun entre elles la sécheresse. En particulier les étés des années 62 & 63, ayant été plus secs & plus chauds qu'aucune des 34 années que j'ai observées, ils ont aussi été les plus féconds en aliénations d'esprit; aussi les trois mois chauds, juin, juillet & août, en sont en général plus chargés, ainsi qu'ils le sont à Paris [c], & les mois froids le sont moins; c'est aussi cette double qualité, la sécheresse & la chaleur, qui rend les maladies de la tête plus familières à l'été.

De plus le nombre des femmes ayant un peu excédé celui des hommes reçus dans l'hôpital des fous, ou même ces deux nombres ayant été à peu près égaux, quoique par le recensement des habitans de la ville le nombre des hommes ait été à celui des femmes comme 22 à 21 (*art. IX*), il suit que les femmes tombent plus dans l'aliénation d'esprit dans ce même rapport; on sait d'ailleurs que le sexe est plus sujet aux maladies de l'imagination.

Le Lazaret, destiné à faire faire quarantaine aux vaisseaux venans de lieux infectés ou soupçonnés de peste, est situé à environ deux cent pas au nord de la ville, sur le penchant occidental d'une colline, au bord de la mer, à l'exposition de tous les vents.

La peste s'y montre quelquefois. Dans l'année 1760, de sept personnes qui en furent infectées, cinq en périrent. Ce n'est jamais que par un défaut de police qu'elle s'est répandue dans la ville, & de-là dans la province.

---

[c] *Epidém. de Paris, ann.* 1753 & 1754, par Malouin.

ARTICLE XI.

Des maladies des divers ordres de citoyens, ſpécialement des artiſans.

ON mène une vie très-active, très-laborieuſe dans une ville qui tire ſa ſubſiſtance du dehors. Les négocians, ſans ceſſe occupés de ſpéculations & des nombreux détails de leur profeſſion, & en garde contre les fineſſes & les ruſes, flottent éternellement entre la crainte & l'eſpérance; les ſollicitudes & contentions d'eſprit ſuſpendent les fonctions animales, en altèrent l'économie, & affectent le cerveau: de-là la mélancolie, l'apoplexie, l'hydropiſie de poitrine; de-là encore une fâcheuſe impreſſion ſur la progéniture, dont la texture devient plus débile & plus délicate.

Il y a trois rangs ſubalternes dans la claſſe de l'induſtrie méchanique, celui des artiſans, des pêcheurs, des payſans. Ces ordres de citoyens, pourvus de peu d'idées, ſont principalement malades par excès de travail, par les intempéries de l'air, & moins par la qualité des alimens, que par le manque du néceſſaire. L'état précaire de leur ſubſiſtance leur cauſe encore bien des ſollicitudes.

La claſſe la plus nombreuſe des habitans, les artiſans, ſouffrent des maladies relatives aux métiers; ceux qui travaillent à l'ombre, dans les vapeurs & exhalaiſons, ſont communément pâles & foibles; il faut en excepter les chamoiſeurs & les tanneurs, qui, en effet, ſont ſains, gais & diſpos; dans cet ordre d'artiſans, les tiſſerands en particulier ſont ſujets au *lumbago*. Les peintres en faïence, en émail, &c. ceux des talons de ſouliers de femmes, les étameurs de glaces, les barbouilleurs, les chapeliers, & généralement les artiſtes & ouvriers qui emploient les ſels, les chaux ou les précipités de plomb & de mercure, le verd-de-gris, l'orpiment, ſont ſouvent travaillés de terribles coliques, de tremblemens des membres, de convulſions, & tombent enfin dans l'hémoptyſie, la phthiſie,

les fièvres lentes, le marasme, la paralysie ou l'hydropisie. Les chapeliers souffrent le plus de ces maladies; ils perdent même le goût & l'odorat.

Les verriers sont sujets aux tremblemens des membres. Les blanchisseuses de linge à l'hydropisie enkystée du genou.

Les cordonniers & les porte-faix qui manient des peaux en nature, entassées depuis long-temps dans les navires ou dans les magasins, en contractent des charbons, ordinairement au col ou au visage, & de nature mortelle.

Les pêcheurs vivent plus sur mer que sur terre, trouvent, par l'exercice de leurs bras, sans peine d'esprit, une subsistance plus facile & plus salubre. Éloignés de la société, ils en contractent moins les vices. Les objets qui les entourent n'altèrent point leur innocence, & leurs jours s'écoulent paisiblement avec des mœurs pures & simples & un corps sain, comme chez les anciens patriarches. Cependant la fréquence des guerres maritimes a un peu obscurci cette belle nature, par la longue communication avec les gens de terre. Ils n'éprouvent point de maladies propres à leur métier, & en général les gens de mer n'ont guère ici de maladies particulières.

Les paysans, qui vivent dans le territoire, s'exténuent par un travail dur & immodéré, & qui même ne leur procure point une subsistance suffisante. Ils sont vieux à quarante-cinq ans, & vivent moins; ils sont sujets à l'ankylose des vertèbres des lombes, occasionnée par des refroidissemens successifs & négligés, & qu'ils appellent, à raison de cette cause, *frégeou*.

ARTICLE XII.

Des maladies endémiques, ou familières à la contrée.

UN air pur, tempéré pour le froid & pour l'intensité du chaud, beaucoup moins pour la longueur de celui-ci; une atmosphère journellement renouvellée par les brises, un

ciel beau & ferein font favorables à la fanté. Les vieillards fe trouvent mieux fur ces bords maritimes que dans le continent. L'habitude extérieure du corps eft ici peu fujette aux maladies; les affections cutanées ne font qu'un dix-huitième des maladies internes.

Les faifons n'excédant que par l'intempérie sèche, & un fol pierreux & fablonneux ne fourniffant que très-peu d'exhalaifons, les maladies, fpécialement les aiguës, ne peuvent être fort répandues. Celles-ci font aux maladies chroniques comme 9 à 5, & les degrés de mortalité de ces deux ordres de maladies font en raifon inverfe de ce rapport; excepté pourtant les maladies de la tête, parmi lefquelles les aiguës font les plus mortelles. Les maladies aiguës vernales ne font point trop populaires; les automnales font rares, mais plus dangereufes. Les fièvres intermittentes font aux fièvres continuës comme 3 à 22, ou à peu près comme 1 à 7; elles font bénignes & cèdent communément aux purgatifs réitérés.

La tête fouffre moins que les deux autres capacités. Mais la féchereffe de l'air étant exceffive par la nature du fol & par la fréquence du vent de nord-oueft, qui, de plus, eft ordinairement froid, les maladies de la poitrine dominent: elles font encore favorifées par l'ufage des boiffons chaudes, & par le défaut des vêtemens, qui fouvent ne font point affez chauds. Les hydropifies de cette capacité fe rencontrent prefque auffi fréquemment que celles du bas-ventre. Les phthifies font les maladies les plus communes après les maladies aiguës; elles faififfent principalement les perfonnes qui vivent à l'ombre & dans l'aifance, moins fréquemment les gens de la campagne, rarement ceux de mer; les femmes y font plus fujettes que les hommes dans le rapport de 11 à 8; & ce font fur-tout les nourrices qui en font attaquées. Il n'eft point extraordinaire de voir ces maladies fe déclarer après l'âge de 50 & de 60 ans. C'eft principalement dans l'été qu'elles fe forment ou qu'elles fe terminent. De neuf adultes, deux en

en périssent; & en général de vingt-trois adultes, dix meurent des maladies de poitrine.

Les fleurs blanches sont communes; elles ne sont point rares aux jeunes personnes. On les rencontre même à des enfans de quatre ans.

Si chaque climat a ses maladies, les saisons ont les leurs & se ressentent aussi de l'influence du terroir. Celles de l'hiver sont les rhûmes, les toux, les hémoptysies, les inflammations de poitrine, les obstructions du foie, les turgescences stomachales.

Au printemps; on voit encore des inflammations de poitrine, des fièvres continuës, des toux, des angines, des mélancolies, des aliénations d'esprit, des éruptions cutanées.

En été, encore plus de mélancolies & d'aliénations d'esprit, des apoplexies, des toux, des hémoptysies, des phthisies, des vomissemens, des diarrhées, des inflammations des boyaux, des néphrétiques, des dysuries, des stranguries; au déclin de la saison viennent les éréſipèles, les dyssenteries, les rhumatismes, les jaunisses; les fièvres très-aiguës, les fièvres intermittentes, le trismos, le tetanos, les douleurs externes, principalement au bas-ventre ou aux hanches.

En automne, on a les maladies du déclin de l'été, les cardialgies, les fièvres éruptives contagieuses, spécialement la petite-vérole; ces dernières maladies sur-tout sont plus répandues au déclin de la saison.

En général l'automne est ici la saison la plus salubre de toutes; l'été est ordinairement la plus chargée de maladies & de morts; le printemps produit moins de maladies que l'hiver, suivant mon journal, qui renferme les classes des citoyens dans l'aisance. Mais les tables de l'hôtel-dieu & les nécrologes des paroisses chargent l'automne d'un plus grand nombre de morts, & cependant de moins de maladies que le printemps; la raison en est que les pauvres manquant des premiers besoins, périssent plus dans l'automne & dans l'hiver à cause de l'intempérie de l'air.

La-Ciotat, ville également maritime & très-sèche, mais

qui eſt dans l'aiſance, offre entre les ſaiſons les mêmes rapports de ſalubrité que mon journal.

Les tables ci-jointes, conjointement avec la précédente, en offrant un tableau des maladies & des morts rapportés aux différentes ſaiſons, raſſemblent ſous un point de vue une partie des faits qui viennent d'être expoſés, & achèvent le tableau du climat.

ARTICLE XIII.

Des moyens de corriger le climat & l'état économique de Marſeille.

LE climat de cette ville n'excède que par l'intempérie sèche, cauſée par le vent de nord-oueſt & par l'état pierreux & ſablonneux du ſol, & à laquelle le grand nombre de fabriques à feu a quelque part (*art. IV*). Pour garantir la ville de la trop grande action de ce vent, on auroit dû dans la partie neuve tirer les rues du levant au couchant, & non du nord au ſud; la première direction auroit procuré de plus une douce température. Par la même raiſon l'on n'auroit pas dû couper la colline qui eſt au nord de la ville, ſacrifiant la ſalubrité à l'alignement des rues. La correction de ce double défaut pourra ſe faire dans la ſuite par une police plus inſtruite. Il eſt encore évident que les fabriques à feu devroient être placées hors de l'enceinte de la ville.

On diminuera l'intempérie sèche du territoire, en laiſſant croître des arbres au ſommet des collines & des montagnes, en plantant des arbres de haute futaie le long des grands chemins & autour des maiſons de campagne, comme faiſoient les anciens, en remplaçant les murailles de clôture des terres par des haies vives, & enfin en recouvrant les allées de gazon ou d'herbes aromatiques. Par cette pratique, le cours violent du vent de nord-oueſt ſera rompu ou ralenti, &, au lieu d'une chaleur sèche & exceſſive, produite par la réverbération d'un ſol pierreux qui s'échauffe juſqu'à 50 &

60 degrés, on jouira d'une température fraîche & salutaire que l'air recevra des végétaux, dont la chaleur ne va pas à 18 degrés au soleil le plus ardent, & qui absorbent les exhalaisons putrides dont ils se nourrissent.

Quant au régime de vivre, j'en ai montré indirectement les correctifs, en en exposant les défauts (*art. VI, X & XII*). J'ajoute pour le moral que l'on doit plus cultiver les connoissances utiles & solides, que les sciences de pure spéculation, que la subtile métaphysique; la science, en éclairant l'esprit & formant le cœur, est le plus sûr garant des mœurs, sans lesquelles la santé devient la victime des passions & des préjugés.

SECTION II.

De la topographie médicale des lieux voisins de Marseille.

Les lieux que je décris sont situés à quatre ou cinq lieues au midi & au nord de la ville, & s'étendent du côté du levant à six lieues le long du vallon de la rivière l'Uveaune.

I°. A trois lieues nord-nord-ouest de Marseille & au-delà des montagnes de son horizon, est le village *des Pennes*, adossé au penchant méridional & à l'extrémité occidentale d'une petite montagne, à la fin d'un vallon étroit & dirigé du levant au couchant. Il est à l'abri des vents droits du nord. Au fond de ce vallon il y a une source intermittente, dont les eaux stagnantes occasionnoient des fièvres d'accès. M. de Vento, seigneur de cette terre, l'en a délivrée, en faisant venir les eaux d'une belle source, qui après avoir traversé la montagne sur laquelle il est bâti, se précipitent de-là, & vont entraîner par un cours continuel les eaux qui croupissoient.

Le terroir sec & aride, en partie rougeâtre, est planté de vignes & d'oliviers; mais les montagnes sont la plupart nues & escarpées.

Par le recenſement de l'année 1764, on trouve 762 habitans, dont 170 hommes & 167 femmes, 101 garçons & 83 filles au-deſſus de l'âge de 12 ans, & 128 garçons & 105 filles au-deſſous de cet âge.

Depuis l'année 1754 juſques & compris celle de 1763, il y a eu 258 naiſſances & 249 morts. Le nombre annuel des mariages eſt au nombre des habitans comme 1 à 146. Dans l'eſpace de 13 ans, depuis l'année 1751 juſqu'à celle de 1763, la fécondité commune eſt de 4,84 enfans par mariage, 186 garçons & 176 filles, rapport de 18 à 17. La vie commune, calculée par les morts, eſt de 30,6 ans. On y comptoit 13 octogénaires & 2 nonagénaires dans l'année 1762.

II°. En deſcendant de-là à une lieue au couchant, on trouve *Marignand*, village ſitué dans une plaine ouverte de tous côtés, ſur une petite rivière, près de Mares, & à un quart de lieue de l'étang de Berre; terroir en grande partie aride, rougeâtre, complanté de vignes qui produiſent du vin exquis, à cauſe de la bruine ſalée que les vents du couchant apportent de l'étang de Martigues. L'air y eſt fort humide.

Le tempérament des habitans eſt ſanguin, bilieux, participant du phlegmatique : les fièvres intermittentes y règnent au déclin de l'été, ſur-tout quand les ſaiſons ont été pluvieuſes, elles y ſont endémiques.

Par le recenſement de l'année 1764, on compta 1437 habitans, dont 293 hommes & 339 femmes, 171 garçons & 161 filles au-deſſus de 12 ans, & 201 garçons & 211 filles au-deſſous de cet âge.

Dans l'eſpace de dix ans, depuis l'année 1754 juſqu'à celle de 1763, il y a eu 534 naiſſances & 428 morts. Dans 13 ans, depuis l'année 1751 juſqu'à celle de 1763, il y eſt né 696 enfans & mort 540 perſonnes; il y a eu 124 mariages. Leur fécondité commune eſt de 5,4 enfans. Le nombre annuel des mariages eſt au nombre des habitans comme 1 à 190. La vie commune, calculée par les morts, eſt de 31 ans; elle eſt au-deſſus de ſa juſte valeur, à cauſe de

l'émigration des habitans ; aussi, calculée par les naissances, réduites à 4 par mariages pour entretenir la population sur un état constant, elle n'est que de 28 ans.

III°. A deux lieues sud-ouest de Marignand, est *Martigues*, sur le bord méridional d'un vaste étang maritime ; cette ville est divisée en trois parties, par le canal de communication de cet étang avec la mer, dont elle est éloignée d'une lieue & demie, & séparée par un double rang de petites collines de l'est à l'ouest : elle est pourvue de trois belles fontaines. Son sol étant peu élevé au-dessus du niveau des eaux, elle est fort humide, & les murailles des maisons, dont nombre sont bâties sur pilotis, sont incrustées d'efflorescences salines ; aussi les meubles pourrissent en peu de temps. Ouverte à tous les vents, cette ville reçoit, outre les vapeurs simples ou salées de son étang, les exhalaisons de la plage marécageuse de Fos & de l'étang de Berre, l'une est à deux ou trois lieues sud-sud-ouest, l'autre est à peu près à la même distance nord-nord-est.

Le terroir est extrêmement inégal, montueux, pierreux, planté principalement d'oliviers. Les deux tiers des habitans vivent de la pêche & du commerce maritime.

On y voit des fièvres intermittentes : elles sont populaires dans l'été ; les fièvres quartes sont communes en automne. Il y a vingt ans qu'il n'y a plus de lépreux, & qu'on en a fermé l'hôpital.

La Couronne, paroisse succursale de cette ville, est un hameau au sud-ouest, bâti sur le cap de ce nom, dans une plaine peu fertile. Les habitans vivent de la pêche & de l'exploitation des pierres molles sablonneuses. La mer laisse dans des criques & des creux des eaux qui s'y corrompent & causent des fièvres d'accès. La phthisie y est assez commune *.

Le recensement de l'année 1764 donna 5599 habitans

* Je dois mes remarques sur le climat de cette ville à M. Vidal, docteur en médecine, qui y exerce son art avec distinction.

dans la ville, & 1500 dans le territoire, total 7099, parmi lesquels 1574 hommes & 1780 femmes, 918 garçons & 783 filles au-dessus de 12 ans, & 1007 garçons & 963 filles au-dessous de cet âge. Il paroît par ces rapports que les garçons, malgré leur expatriation, excèdent encore plus les filles au-dessus qu'au-dessous de l'âge de 12 ans, & que par conséquent la mortalité de celles-ci est excessive jusqu'à l'âge adulte.

Depuis l'année 1764 jusques & compris celle de 1763, il est né 2842 enfans, & mort 2590 personnes. La fécondité commune est de 6,8 enfans par mariage. Le nombre annuel des mariages est au nombre des habitans, comme 1 à 152. La vie commune, calculée par les morts est de 27,5 ans; elle est au-dessus de sa valeur, parce que nombre d'habitans meurent au-delà des mers.

IV°. *La Ciotat*, ville maritime, est à cinq lieues sud de Marseille, située à l'est & tout près d'une montagne. Ce terroir est en pente douce, méridionale-occidentale, il est graveleux ou pierreux, sec, fertile en vin & en huile. L'industrie des habitans les porte à la navigation & à la construction des navires. Leur tempérament est sanguin, chaud, leur constitution forte & charnue. La phthisie est commune.

Par le recensement mentionné on trouva 5789 habitans dans la ville, & 815 à la campagne, en tout 6604; dans ce nombre 1399 hommes & 1638 femmes, 1053 garçons & 828 filles au-dessus de 12 ans, & 755 garçons & 701 filles au-dessous de cet âge. La fécondité commune des mariages est de 5 enfans; le nombre annuel des mariages est au nombre des habitans, dans le rapport de 1 à 143.

Depuis l'année 1754 jusques & compris celle de 1763, il est né 2284 enfans, & mort 1974 personnes. La vie commune, évaluée par un milieu entre celle calculée par les morts & celle trouvée par les naissances, sur une fécondité de 4 enfans par mariage, est de 32,5 ans.

V°. *Cassis*, bourg sur le bord de la mer, à quatre lieues

ſud de Marſeille, ſur un ſol pierreux, à l'oueſt d'un petit vallon formé par de hautes montagnes nues qui le ferment au levant, ſe trouve dans une ſorte de réverbère parabolique des rayons du ſoleil. Le terroir eſt ſec, planté de vignes & d'oliviers. L'induſtrie des habitans eſt dans la navigation; leur tempérament eſt bilieux.

Le recenſement de l'année 1764 donna 1789 habitans dans le bourg & 303 à la campagne, total 2092; ſur leſquels 424 hommes & 491 femmes, 279 garçons & 294 filles au-deſſus de l'âge de 12 ans, & 278 garçons & 291 filles au-deſſous de cet âge.

Depuis l'année 1754 juſques & compris l'année 1763, il eſt né 813 enfans, & mort 691 perſonnes. La fécondité commune des mariages eſt de 4,8 enfans. La vie commune, calculée par les morts, eſt de 30,3 ans. Elle eſt un peu au-deſſus de ſa juſte valeur, à cauſe d'un certain nombre d'habitans qui vont mourir au-delà des mers.

VI°. En rentrant dans l'horizon de Marſeille on voit *Allauch*, gros village, ſitué à deux lieues eſt-nord-eſt de cette ville, adoſſé à la pente occidentale d'une haute montagne de roche vive, calcaire, nue, eſcarpée, environ à cent toiſes d'élévation au-deſſus du niveau de la mer, battu de tous les vents. On n'y boit que de l'eau de puits ou de citerne, mais de bonne qualité. Le terroir eſt argilleux, hériſſé de monticules, fertile en vin & en huile; les habitans, ſont de taille haute, ſvelte, de forme bien muſclée, de tempérament ſanguin, chaud.

Pichauri, hameau dépendant de ce village, en eſt à une lieue eſt-nord-eſt, dans un vallon étroit, ouvert à l'eſt, fermé au couchant, & formé par de hautes montagnes revêtues de pins.

Le recenſement mentionné donna 1952 habitans à Allauch & 1887 à Pichauri & dans la campagne, en tout 3839. Dans ce nombre il y avoit 779 hommes & 883 femmes, 447 garçons & 517 filles au-deſſus de l'âge de 12 ans, &

626 garçons & 587 filles au-dessous de cet âge. La différence du nombre des mâles & des femelles au-dessus de ce même âge, est à peu près la mesure de l'émigration.

Dans l'espace de dix ans, depuis l'année 1754 jusqu'à celle de 1763, il est né 1476 enfans, & mort 974 personnes. Depuis l'année 1750 jusques & compris celle de 1763, espace de 14 ans, il est né 903 garçons & 934 filles, rapport de 30 à 31. La fécondité commune des mariages est de 6,8 enfans. Le nombre annuel des mariages est au nombre des habitans, comme 1 à 121. La vie commune, estimée par un milieu entre celle calculée par les morts & celle par les naissances réduites à 4 par mariage, est de 37 ans.

VII°. En suivant le vallon de l'Uveaune vers le levant, on trouve *Aubagne*, gros bourg, situé partie sur un terrein élevé, partie en plaine ou dans un large vallon, sur la rivière, à trois lieues est de Marseille. Le terroir est argilleux, complanté principalement de vignes & d'oliviers, orné d'arbres fruitiers, & couvert en partie de prairies. La complexion des habitans est charnue, leur tempérament sanguin-bilieux.

Il y avoit, en 1764, 4317 habitans dans le bourg, & 1497 à la campagne, total 5814, dont 1324 hommes & 1445 femmes, 794 garçons & 746 filles au-dessus de 12 ans, & 773 garçons & 749 filles au-dessous de cet âge.

Depuis l'année 1754 jusques & compris celle de 1763, il y est né 1983 enfans, & mort 1926 personnes. La fécondité est de 5 enfans par mariage. Le nombre annuel des mariages au nombre des habitans est comme 1 à 145. Depuis l'année 1750 jusqu'à celle de 1763, espace de 14 ans, il est né 824 mâles & 816 femelles, rapport de $34\frac{1}{3}$ à 34. Ce lieu souffrant peu de l'expatriation, la vie commune, calculée par les morts, est assez exacte; elle est 30,2 ans.

VIII°. *Gemenos*, village à une lieue est du bourg précédent

cédent & à une demi-lieue ſud de l'Uveaune, à l'extrémité d'une plaine d'une lieue en quarré, & attenant l'extrémité occidentale de la montagne de la Sainte-Baume, n'offre que le roc. Il jouit d'une belle ſource, qui en arroſe les environs. Le terrein eſt argilleux ou graveleux, complanté de vignes. On y eſt ſujet au chloroſis. Dans l'année 1764 on y compta 1240 habitans, parmi leſquels 281 hommes & 311 femmes, 131 garçons & 135 filles au-deſſus de 12 ans, & 173 garçons & 209 filles au-deſſous de cet âge.

Depuis l'année 1754 juſqu'à celle de 1763, eſpace de dix ans, il eſt né 522 enfans, mort 400 habitans. La fécondité commune des mariages eſt de 6 enfans. Le nombre annuel des mariages comparé au nombre des habitans, ſe trouve dans le rapport de 1 à 160. La vie commune, calculée par les morts, eſt de 31 ans.

IX°. *Roquevaire*, eſt un village ſitué à une lieue nord-eſt du précédent, dans une gorge de hautes montagnes, calcaires ou gypſeuſes, eſcarpées, & dont une file eſt nue, & l'autre recouverte de vignes & d'oliviers; il eſt coupé par l'Uveaune, dont les bords ſont fort élevés, & qui en arroſe le vallon. Le terroir eſt argilleux, hériſſé de collines & complanté de vignes & d'oliviers. La taille des habitans eſt haute, grêle; le tempérament ſanguin-bilieux.

Dans l'année 1764 on compta 1559 habitans dans le village, & 815 à la campagne, total 2374, dont 517 hommes & 571 femmes, 323 garçons & 375 filles au-deſſus de 12 ans, & 238 garçons & 306 filles au-deſſous de cet âge.

Dans l'eſpace des dix années mentionnées il y a eu 989 naiſſances, 868 morts. La fécondité commune monte à 6 enfans par mariage. Le nombre annuel des mariages eſt au nombre des habitans comme 1 à 150. La vie commune, calculée par les morts, eſt de 28,9 ans; mais elle eſt au-deſſous de cette valeur à cauſe de l'expatriation des habitans.

X°. A une demi-lieue de Roquevaire, en remontant l'Uveaune, on trouve *Auriol*, situé sur cette rivière, dans un vallon de l'est à l'ouest. Il est placé, en bonne partie, sur le penchant méridional d'une montagne, dont une portion est nue & l'autre recouverte de vignes & d'oliviers; il jouit de belles fontaines; ses rues sont dans la direction du levant au couchant; mais elles sont recouvertes de fumier, suivant l'usage de la province. Le vallon, au bout occidental duquel il est situé, est formé par deux files de montagnes éloignées l'une de l'autre d'environ une demi-lieue, & s'étend à cinq quarts de lieue au levant; il est fermé à ses deux extrémités par des montagnes. L'Uveaune le coupe dans sa longueur, & arrose une partie de la plaine, convertie en jardins, prairies ou vignobles. Les collines & les montagnes sont revêtues de vignes, d'oliviers ou de forêts. Les fruits rouges y réussissent particulièrement.

Les brouillards y sont fréquens, sur-tout dans les saisons froides, ne se dissipant que vers les dix heures du matin. Après des vents violens ils sont quelques jours sans reparoître. La rosée est abondante le soir & le matin; le froid y est humide & les chaleurs accablantes.

Les habitans sont de haute taille & de tempérament sanguin-bilieux; le tempérament phlegmatique n'y est point rare.

Les maladies du bas-ventre sont deux fois plus nombreuses que celles de la poitrine & de la tête prises ensemble, & celles de ces deux dernières capacités à peu près égales en nombre. La phthisie n'y est point rare. Les fièvres tierces & doubles-tierces, assez fréquentes, cédant ordinairement aux amers précédés de purgatifs; les fluxions séreuses à la tête communes. Dans le cours d'une quarantaine d'années il y a eu dix fous; il s'y aliène donc une personne tous les quatre ans.

Le recensement de l'année 1764 donna 2175 habitans dans le bourg, & 733 à la campagne, en tout 2908, dont 677 hommes & 691 femmes, 355 garçons & 309 filles

au-dessus de 12 ans, & 422 garçons & 390 filles au-dessous.

Dans l'espace de quatorze ans, depuis l'année 1750 jusqu'à celle de 1763, il y a eu 2600 naissances & 2068 morts. La fécondité commune monte à près de 5 enfans par mariage. Le nombre annuel des mariages est au nombre des habitans comme 1 à 180.

Depuis l'année 1741 jusqu'à 1763, espace de 23 ans, il est mort dans la ville 1195 personnes au-dessous de l'âge de 6 ans, & 975 au-dessus; la mortalité au-dessous de cet âge a donc été $\frac{1}{1\ 8}$ du total des morts : à Londres elle n'est que $\frac{1}{2\ 1}$: l'indigence & le défaut de soin des enfans sont la cause de cette différence, malgré la supériorité de la salubrité de ce bourg & de la pureté de ses mœurs sur celles d'une ville immense.

La vie moyenne, calculée par les morts, se trouve de 31 ans.

XI°. *Saint-Zacharie*, village situé à l'extrémité orientale du vallon d'Auriol, sur l'Uveaune dont les rives sont fort élevées, est ouvert à tous les vents. Son terroir est en vignobles & oliviers, & une petite partie en prés; les montagnes sont couvertes de chênes & de pins. Il y a une manufacture de poterie de terre. Le tempérament des habitans est sanguin-bilieux.

Dans l'année 1764, on compta 1300 habitans, dont 281 hommes & 300 femmes, 120 garçons & 124 filles au-dessus de 12 ans, & 197 garçons & 217 filles au-dessous.

Depuis l'année 1754 jusques & compris celle de 1763, il y est né 444 enfans, & mort 388 personnes. La fécondité commune est de 6 enfans par mariage. Le nombre annuel des mariages est au nombre des habitans comme 1 à 175. Il y est né, je ne me rappelle plus dans quel nombre d'années, 693 garçons & 712 filles.

La vie commune, calculée par les morts, est de 33,5 ans.

Les rhumatiſmes chroniques ſont familiers aux lieux qui viennent d'être décrits, & ſaiſiſſent principalement les payſans, à cauſe du froid auquel ils ſont plus expoſés. La goutte n'y eſt point rare; la mélancolie, le chloroſis, les paſſions hyſtériques (ces deux dernieres affections cèdent aux amers & aux martiaux), y ſont relativement beaucoup plus communes qu'à Marſeille, parce que l'eſprit y étant moins diſſipé, eſt plus fortement affecté. Les fièvres intermittentes ne ſe rencontrent guère dans les lieux ſecs; elles ne ſont point rares dans le vallon de l'Uveaune, où elles ſont combattues avec ſuccès par les purgatifs réitérés, ſuivis de l'uſage des amers indigènes; ces fièvres ſont populaires & graves dans les pays marécageux; elles viennent au déclin de l'été, principalement quand les ſaiſons précédentes ont été fort pluvieuſes. Ces contrées produiſent des fièvres quartes en automne.

La principale occupation des habitans de ces environs, ainſi que de la plus grande partie du reſte de la province, eſt l'agriculture. Elle ſeroit la plus ſalubre, comme elle eſt la plus utile, s'ils pouvoient ſoutenir leur vie ſans l'abréger par un travail exceſſif, qui même ne leur procure point le juſte néceſſaire. Cet état miſérable, en dépeuplant la campagne, détériore l'eſpèce, & raccourcit la vie propre au climat ou territoriale. Les maladies contagieuſes du premier âge, la petite-vérole, la rougeole & la ſcarlatine, en retranchent encore deux ans (*ſect. I*, *art. IX*). Le peu de ſoin qu'on a des enfans contribue à ce funeſte effet (*ibid.* & *art. Auriol*).



MÉMOIRE
SUR LES MALADIES DU CHAMPSAUR.

Par M. VILLAR, Médecin, Correſpondant de la Société.

LE Champſaur eſt une des plus conſidérables vallées qui ſoient dans les montagnes du Dauphiné. Il eſt au midi de Grenoble, à quinze lieues de diſtance; & au nord de Gap à quatre lieues environ. Sa latitude eſt 44 degrés 46 minutes, & ſa longitude 23 degrés 44 minutes. Le ſol de la partie moyenne de cette vallée eſt élevé d'environ trois cens toiſes au-deſſus du niveau de la mer, puiſque le baromètre ſe ſoutient à 26 pouces dans les ſaiſons tempérées. Lu le 2 mars 1779.

L'étendue de ce pays n'eſt pas conſidérable, eu égard au terrein cultivé & habité, quoique ſes montagnes ſoient des plus élevées. Le Champſaur n'a que ſix lieues de longueur ſur deux de largeur. Il renferme vingt-huit paroiſſes compoſées de cent hameaux & de trois mille habitans ou environ.

Ce pays eſt partagé par le Drac, qui prend ſa ſource ſur le ſommet des Alpes, & parcourt la vallée ſelon ſa longueur. Le cours de ce torrent ſe porte d'abord du levant au couchant juſqu'au tiers de la vallée, ſe dirige enſuite au nord, ou un peu au nord-oueſt juſqu'à ſon extrémité, & même juſqu'à Grenoble, où il ſe perd dans l'Isère. Son lit a environ un pouce de pente ſur chaque toiſe, ce qui fait qu'il ne dépoſe point, & qu'il creuſe au contraire de plus en plus. Les petits torrens latéraux qui vont s'y réunir, ont le double de cette pente; ils ſont conſidérables & en très-grand nombre, ce qui annonce néceſſairement un terrein eſcarpé, plein de ravins & de côteaux.

Par cette expoſition, le Champſaur paroît compoſé 1°. de grandes montagnes calcaires ſur la rive gauche du Drac, & graniteuſes ſur ſa rive droite; 2°. de côteaux, de monticules ou de montagnes ſecondaires, formées du débris mêlangé des premières dans le temps du déluge ou des grandes révolutions; 3°. de quelques reſtes d'anciennes plaines horizontales, correſpondantes entr'elles par leur niveau, & qui faiſoient le ſol de la vallée avant les grandes révolutions ou les alluvions des grandes eaux; 4°. enfin de petits côteaux, d'atterriſſemens, de ravins plus ou moins enfoncés, de coupes de terres plus ou moins profondes pratiquées par le cours des eaux ou des torrens exiſtans.

L'élévation du Champſaur, l'aſpect & la direction de cette vallée au nord, annoncent néceſſairement un pays froid [*a*]; mais ſa ſituation particulière relativement aux montagnes voiſines, & la nature des vents qui y régnent, y contribuent encore davantage.

Le Champſaur eſt placé à l'extrémité des Alpes, dans la latitude de Briançon & de quelques pays très-froids du Piémont. Indépendamment de la hauteur des montagnes, le globe ſemble s'élever ici, puiſque les eaux des bas fonds de nos vallées vont d'un côté en Provence, dirigeant leur cours au midi, & de l'autre à Grenoble, qui eſt au nord.

Les montagnes de nos environs ſont couvertes de neige dans toutes les ſaiſons. La direction de notre vallée n'admet que le vent du nord & ceux des plages adjacentes, modifiés & augmentés par la direction & le rétréciſſement des montagnes, & rendus plus froids par leur paſſage ſur les neiges voiſines. Les vents du midi frappent obliquement notre vallée; ils n'y ſont pas conſidérables.

[*a*] Le peu de ſéjour que nous avons fait juſqu'ici dans notre patrie, ne nous a pas encore permis de faire des obſervations météorologiques, pour conſtater les degrés de froid & de chaud relatifs à nos différentes ſaiſons. La ſuite de ce mémoire fera voir que nous paſſons ſouvent d'une extrémité à l'autre, & qu'en général ce pays eſt des plus froids & des plus ſecs.

Ainsi l'air du Champsaur souvent agité par le vent du nord, son sol couvert de neige pendant l'hiver, le cours rapide de ses eaux, qui ne leur permet pas d'étendre & de multiplier beaucoup leur surface, la pente & l'inégalité du terrein qui rendent les marais & les eaux croupissantes très-rares, sont autant de causes qui concourent à rendre ce pays froid & sec dans toutes les saisons, & qui ne contribuent pas peu à la salubrité de l'air, à la santé des habitans, à la vivacité de leurs couleurs & à leur constitution saine & robuste.

Comme ce pays n'est pas riche, la nourriture de ceux qui l'habitent est des plus frugales. En général on se nourrit de soupes au lait, auxquelles on joint les produits du jardinage, les pommes de terre, le porc salé, les grains-farineux, les gruaux d'orge, d'épeautre, d'avoine, &c. Le pain est presque toujours fait avec de beau seigle pur, sans autre mêlange que le son, qu'on laisse dans la farine. Ce pain est lourd, compact, un peu aigre, frais, & il peut se conserver un mois dans toutes les saisons. La boisson est de l'eau pure de source vive, rarement de puits ou de rivière. Il y a très-peu de bourgeois & encore moins de gentilshommes dans le Champsaur; la nourriture de ces derniers & de quelques gens aisés qui s'y rencontrent, ne diffère pas assez de celle qui est en usage dans les villes pour mériter des détails particuliers.

Les bestiaux que nourrit le Champsaur sont quelques chevaux, des jumens, des ânes ou des mulets pour la charge, & quelques bœufs ou des vaches pour le labourage. Nos montagnes nourrissent des moutons & quelques chèvres en été. Leur vente & celle de leur laine fait le seul commerce de ce pays. Ces animaux vivent long-temps & sont rarement malades. Les moutons qui séjournent dans les endroits bas, sont sujets aux tubercules du poumon & à la phthisie. Ceux qui habitent des pays très-froids sont sujets à la gale. Le soufre soulage souvent les premiers, & l'huile de cade, mêlée avec un peu d'huile d'olive, guérit très-sûrement

les autres. Nous avons aussi essuyé quelques mortalités depuis l'augmentation du sel, dont le prix passe les justes proportions du produit de ces bestiaux, & oblige les propriétaires à économiser cette denrée. Dans tout le Champsaur & les pays circonvoisins, nous sommes dans l'usage de donner environ quatre onces de sel à chaque bœuf ou vache tous les huit jours, & environ une once à chaque mouton ou chèvre dans le même intervalle. Si l'on néglige cette pratique, les animaux mangent moins; ils perdent leur gaieté, leur poil s'hérisse; ils vont lécher dans les écuries le bas des murs à chaux, où se forme le salpêtre: ils dépérissent, cessent d'être féconds, & enfin tombent dans la maigreur ou deviennent malades. Le sel produit aussi un bon effet sur les chevaux, mais il paroît pour ces animaux d'une nécessité moins absolue.

Les eaux du Champsaur sont abondantes & assez pures. Celles qui viennent de la partie orientale de la vallée, à la droite du Drac, sont les meilleures, parce qu'elles passent à travers des rochers graniteux & peu propres à altérer leur pureté. Celles qui naissent sur le penchant des montagnes calcaires du côté opposé, sont moins pures; elles contiennent plus ou moins de sélénite, sur-tout lorsqu'elles se filtrent à travers des terres blanchâtres, crétacées, argilleuses, ou à travers des schistes friables qui se décomposent.

Les sources minérales sont très-rares dans ce pays. Nous ne connoissons qu'une fontaine sulphureuse au bas du Champsaur, près de Saint-Firmin [b], & quelques eaux qui déposent de l'ochre rouge ou jaune, mais qui sont fades, sans odeur ni saveur.

---

[b] Cette source sent fortement le foie de soufre; elle dépose une boue noire comme de la poudre de charbon, qui est blanche & savonneuse à sa surface; elle a le goût des œufs couvés, & teint promptement l'argent en jaune. J'en ai fait prendre à un malade qui avoit un embarras glaireux dans les bronches, à la suite d'une fièvre d'accès qu'il avoit eu dans la Bresse. Il s'en est

Quelques

Quelques villages plus éloignés de la montagne, situés sur les restes d'anciennes plaines dont nous avons parlé, tels que Villeneuve, le Villardon, &c. venant à manquer de sources vives, ont été obligés de creuser des puits pour se procurer de l'eau. Depuis ce temps on observe que la petite-vérole & les fièvres épidémiques, dont nous parlerons plus bas, y font plus de ravage. Nous n'avons pu trouver d'autre cause générale que le changement de ces eaux.

Les enfans sont très-sains & très-colorés dans le Champsaur : les maladies vermineuses y sont plus rares, & la noueure y est presque inconnue. La petite-vérole y est rarement meurtrière, excepté lorsqu'elle est compliquée avec quelque fièvre régnante, ou qu'elle paroît sur la fin de l'été. Souvent il ne meurt pas un malade sur trente qui sont attaqués de cette maladie. Le peuple est, à l'égard de la petite-vérole & des autres maladies inflammatoires, dans un usage singulier & qui n'est peut-être pas tout à fait sans fondement, quoiqu'il tienne à la crédulité & à la superstition. Il est fortement persuadé qu'il est dangereux de remuer le fumier, de faire de la friture auprès de ces malades ; qu'ils doivent même s'éloigner des personnes qui boivent beaucoup de vin, & en général éviter toutes les odeurs fortes. L'expérience lui a appris que ces mêmes odeurs sont contraires à l'éréspèle, au phlegmon, à l'anthrax, &c. mais qu'elles ne le sont plus après l'état de phlogose, dans le temps de relâchement ou de supuration. Les gens du Champsaur sont remplis d'attention à cet égard, & ils appellent ces précautions *préserver les malades du contraire*. Ils sont moins attentifs à les empêcher

très-bien trouvé. Un autre, qui avoit l'estomac chargé de glaires & qui éprouvoit un tiraillement spasmodique au diaphragme & à la poitrine, en fut aussi soulagé. Ce dernier, ennuyé de l'opiniâtreté de sa maladie, en but trois bouteilles à la fois pendant plusieurs jours, ce qui lui dérangea le cerveau & lui occasionna des accès de folie qui durèrent quelque temps. Cette dernière maladie cessa à la longue, mais il lui resta des traces de la première.

de boire du vin, & ils regardent ſouvent cette boiſſon comme une panacée, parce qu'ils n'en boivent pas ordinairement. Il eſt certain que c'eſt pour eux un grand remède dans bien des cas; mais il faudroit en uſer ſur le déclin des maladies, & non pas au commencement. Il faudroit le réſerver pour quelques affections chroniques où il y a relâchement dans les premières voies, au lieu de le donner dans les maladies aiguës, accompagnées de tenſion & d'inflammation.

Les enfans ſont fort ſujets aux *raches bénignes* ou croûtes de lait juſqu'à l'âge de deux ans. A cette maladie ſuccèdent des éruptions éparſes ſur le cuir chevelu, qui les font beaucoup ſouffrir, ſur-tout pendant l'hiver & le printemps, juſqu'à leur dixième année. Ces éruptions laiſſent des croûtes rouſſeâtres qui ont une odeur acide déſagréable, ſous leſquelles s'engendre une grande quantité de poux. Elles s'annoncent par l'engorgement des glandes voiſines, des parotides, de celles qui ſont ſur les parties latérales du col; elles ſont rarement précédées de l'engorgement des maxillaires, qui ſemble caractériſer plus particulièrement le vice écrouelleux très-fréquent dans certains villages. Ces éruptions ſont incommodes, mais aucune évacuation ne paroît en tenir lieu parfaitement. Leur ſuppreſſion, occaſionnée ou par le froid auquel on expoſe la tête des enfans, ou même par le régime échauffant, eſt ſouvent ſuivie de maux d'yeux, de ſurdité, de convulſions & même d'épilepſie. On lui voit encore ſuccéder des bouffiſſures, des œdématies & des langueurs ſouvent rébelles à tous les remèdes. Les purgatifs, les diaphorétiques, les irritans, les véſicatoires, ont fréquemment été employés ſans ſuccès, & les malades ont péri malgré les ſoins les mieux adminiſtrés.

Comme les filles ſont élevées dans un exercice pénible, fort au-deſſus de celui qui eſt néceſſaire pour l'exercice de leurs fonctions, elles ſont réglées fort tard. Les femmes, quoique très-colorées, perdent peu, & en général elles ont beaucoup d'enfans. Elles nourriſſent preſque toutes. Il n'eſt

pas rare de les voir sans aucun écoulement sensible après le sixième jour de leurs couches, & les lochies se prolongent rarement jusqu'au quinzième. J'en ai vu qui n'ont pas perdu une once de sang pendant ni après l'accouchement; mais aussi il y en a qui périssent à la suite d'une fièvre violente ou d'une métastase, dès le cinquième jour.

La pratique des accouchemens dans ce pays est une routine aveugle, & la manière dont on nourrit les femmes en couche est tout à fait meurtrière. On leur donne aussitôt après l'accouchement des soupes de pâtes fort lourdes: on leur fait boire pour les désaltérer du gros vin de Provence avec beaucoup de sucre. Un pareil régime occasionne les fièvres de lait les plus terribles, il produit l'engorgement du sein, les dépôts & les fièvres miliaires. *L'eau clairette* faite avec la canelle, le sucre & l'eau-de-vie; le ratafia ou les liqueurs inflammables sur lesquelles les bonnes femmes fondent leurs espérances pendant les douleurs du travail, ne contribuent pas peu à porter le désordre & l'incendie le plus affreux dans un corps déja disposé à l'inflammation.

Une cause assez générale, à laquelle il ne me paroît pas que les auteurs aient fait attention, & qui ne contribue pas peu aux maladies du Champsaur, c'est l'inaction ou le repos presque parfait pendant trois ou quatre mois de l'hiver. Le pays est alors couvert de neige & la terre est gelée à un pied de profondeur. Ce repos inévitable est nuisible de deux manières; il presse, il accumule dans un temps les travaux de l'agriculture, & dans l'autre il réduit à l'inaction des hommes habitués aux travaux les plus durs & les plus pénibles. Indépendament des maladies occasionnées par le changement subit du travail au repos, le Champsaur éprouve encore des vicissitudes trop considérables relativement au chaud & au froid, pour que ses habitans puissent jouir d'une santé durable. Une vallée placée au milieu de grandes montagnes, & rétrécie par leur enceinte, ouverte au nord & au midi, pour offrir un courant aux vents de ces deux plages, aussi

opposés par leurs qualités que par leur direction, présente nécessairemeut une atmosphère qui passe rapidement d'un état à l'autre. Les neiges voisines, jointes aux causes déja énoncées, rendent nos hivers très-rigoureux. La réflexion des rayons du soleil par les rochers voisins, nous fait éprouver des chaleurs excessives pendant l'été; le printemps & l'automne participent de ces extrêmes; le chaud, le froid, l'humide & le sec se rencontrent souvent dans le même jour. Un travail forcé pendant la chaleur agîte & raréfie le sang, met en mouvement les humeurs les plus épaisses, & produit dans nos corps les effets de la fièvre; aussi nos étés sont presque toujours suivis de dyssenteries, de coliques bilieuses & souvent de fièvres putrides.

L'automne amène chez nous la fausse pleurésie, la péripneumonie bilieuse des vieillards bien décrite par *Grant*, les sciatiques, les rhumatismes plus répandus encore, les accès de goutte, des engorgemens lymphatiques des glandes & des viscères, enfin les hydropisies. Il rappelle aussi les anciennes douleurs, suite des luxations & des autres vices de conformation.

L'hiver dans le Champsaur est très-froid; s'il est assez violent pour rendre l'air sec, les maladies de l'automne cessent; mais s'il l'est moins, elles se compliquent avec des rhûmes catharreux, des maux de gorge & des points de côté. Le séjour des habitans dans les écuries pendant cette saison, ne contribue pas peu à aggraver les maladies. Ils passent d'un air chaud & humide à un air froid & sec; de là les suppressions de transpiration & les maux qui en résultent.

Le printemps est de toutes les saisons celle qui fait éclore chez nous le plus de maladies. Nos habitans qui ont passé l'hiver dans une double inaction, celle du froid & celle du défaut d'exercice, éprouvent de bonne heure les effets de la pléthore vraie & fausse, l'invasion des maladies inflammatoires, l'angine vraie, les rhûmes inflammatoires, la pleurésie, les rhumatismes aigus, l'engorgement phlegmoneux

de plusieurs parties, &c. Ces maladies ont accrédité les saignées & ont fait regarder le soleil de mars comme meurtrier dans ce pays. Le sang est alors très-couëneux, & il est peu de pays où la saignée soit d'une utilité si démontrée, tant par ses effets que par ses indications.

Les fièvres d'accès sont presque inconnues dans le Champsaur. L'absence de ces maladies si communes ailleurs, ne mérite pas moins d'attention ici que les maladies particulières de cette contrée. Si j'en ai observé quelqu'une, c'est chez des personnes qui les avoient prises dans d'autres pays, ou chez des gens qui habitent des endroits bas & humides, tels que les meûniers qui couchent environnés des vapeurs de l'eau. Les fièvres intermittentes malignes & irrégulières s'y rencontrent aussi très-rarement. Je parle ici de celles qui ne dépendent d'aucune épidémie, ni d'aucune cause endémique ou générale.

Les fièvres d'accès ont donc pour cause principale l'humidité de l'atmosphère & l'évaporation putride des marais & des eaux croupissantes qui s'élèvent jusqu'à une certaine hauteur dans les pays bas marécageux & dans les plaines. L'air froid & sec, les eaux courantes qui ne déposent pas & qui nourrissent peu d'insectes, produisent donc des effets tout opposés. Aussi ces maladies sont-elles fréquentes dans les pays où ces premières causes existent, & elles le sont plus ou moins en raison de l'intensité de ces causes. Je ne sais pas s'il existe aucun pays où l'air soit aussi sec & aussi froid, où les marais soient aussi rares que dans le Champsaur; mais il n'en est peut-être pas où les fièvres d'accès soient aussi peu communes. Une observation qui émane nécessairement de la précédente, c'est que la tension, le spasme, la vivacité des couleurs, les maladies d'éréthisme, de crispation, d'irritation des solides ou d'épaississement des fluides, sont aussi communes dans le Champsaur que les obstructions, les décolorations, le relâchement, les ictères, les œdématies, &c. sont fréquentes dans les pais fiévreux.

Il n'est peut-être pas de fièvre d'accès, ni d'affection

intermittente quelconque, qui ne ſuppoſe un relâchement dans les premières voies. De là l'indication sûre & les bons effets des toniques qui ſont tous plus ou moins fébrifuges. Nous devons donc, par une raiſon contraire, être très-réſervés ſur l'uſage de ſemblables remèdes dans le Champſaur, & nous pouvons en attendre un plus grand effet dès qu'ils ſont indiqués, puiſqu'ils ſont ſecondés par une cauſe générale qui augmente leur activité. Auſſi guérit-on ici des hydropiſies qui ſont regardées ailleurs comme incurables; nous en avons même obſervé où la ſaignée étoit néceſſaire.

Telles ſont les cauſes générales & communes à tout le pays & à toutes les ſaiſons. Il en eſt d'autres beaucoup plus rares, & dont l'origine eſt beaucoup plus obſcure & plus difficile.

En 1769, une fièvre putride & vermineuſe fit mourir beaucoup de perſonnes à Villeneuve pendant le printemps. Elle étoit accompagnée de nauſées au commencement & de diarrhées ou de ſueurs colliquatives ſur la fin. Le cours en fut très-long.

En 1774, j'obſervai à *la Fare* une fièvre continuë maligne pendant le printemps. Cette communauté eſt dans une poſition très-avantageuſe; elle eſt ſituée ſur le penchant d'une montagne expoſée au levant; le pays eſt ſec, bien aéré & ouvert de tous côtés. Cette maladie étoit des plus uniformes. Elle s'annonçoit avec les caractères de la fièvre des priſons d'Huxham, & en partie avec ceux du *Cauſos* d'Hippocrate; mais ſes ſuites ont été un peu moins funeſtes que celles de la maladie décrite par le médecin anglois: une douleur fixe à la tête annonçoit la maladie pluſieurs jours avant ſon invaſion; elle étoit très-rarement précédée de friſſons; quelques malades en avoient, mais ils étoient petits & irréguliers; la langue devenoit rude & plus rouge que dans l'état de ſanté; ſouvent elle ſembloit être plus épaiſſe, quoique très-vermeille. La douleur de tête devenoit plus grave & ſouvent inſupportable. Le pouls

ne s'élevoit presque point ; souvent il étoit plus petit, mais toujours plus fréquent. Les malades perdoient presque entièrement leurs forces. Les urines étoient claires, & déposoient très-rarement. Quelquefois elles se troubloient un peu par le refroidissement ; souvent elles ne devenoient qu'un peu louches & rougeâtres. La maladie duroit depuis dix-huit jours jusqu'à trente. J'employai heureusement & de bonne heure les tamarins & la limonade cuite, ou les syrops acidulés. J'appris trop tard l'utilité de la saignée, que des symptômes de malignité me faisoient craindre au commencement ; ayant eu à traiter un homme robuste, je la pratiquai sur lui avec succès, & ceux pour qui je l'employai sur la fin, s'en trouvèrent très-bien. La sécheresse de la peau étoit extrême ; la saignée l'adoucit un peu & calma d'abord les douleurs de tête. J'employai les vésicatoires à cause du délire survenu à quelques malades ; mais l'effet n'en fut pas marqué (ce remède en général produit cependant ici de très-grands avantages). La maladie se terminoit par la moiteur à la peau, par un dépôt dans les urines, & jamais par les selles. Je tentai l'usage du quinquina sur quelques malades ; mais il ne me réussit pas. J'en purgeai aussi quelques uns sur la fin de la maladie ; mais j'observai que la purgation étoit peu nécessaire.

De trente malades dont je pris soin, il en mourut trois : l'un étoit âgé de soixante ans ; l'autre, qui étoit plus jeune & robuste, périt dans le délire, faute d'avoir assez pris de boisson délayante ; c'étoit le quinzième jour, & la violence de la maladie étoit déja calmée. Le troisième sujet étoit une fille de dix-huit ans, que je ne vis que le quinzième jour de sa maladie. Il en mourut plusieurs autres avant que je fusse appellé. Le régime échauffant, le vin, les cordiaux, étoient meurtriers. Il n'a paru aucune éruption chez les malades que j'ai traités, mais quelques uns de ceux qui sont morts, en avoient éprouvé dont les boutons étoient rouges ou même livides. Les lèvres étoient gercées & couvertes de croûtes ; elles devenoient noires après la mort.

Il résulte de ces observations que cette fièvre étoit peu humorale ; qu'elle exigeoit la saignée, les délayans, les acidules, & rarement les purgatifs.

En 1775, j'observai sur la fin de l'été à Saint-Bonnet & dans les villages des environs, plusieurs dyssenteries compliquées avec fièvre putride. La dyssenterie avoit un caractère inflammatoire avec noirceur à la langue, douleurs au bas-ventre, sans soif & avec prostration de forces. La putridité s'annonçoit de bonne heure, & plusieurs périssoient par la gangrène des intestins. S'il y avoit moins de complication, s'il restoit au malade un peu de force, l'ipécacuanha au commencement, les tisanes farineuses & acidules suivies de la poudre spécifique envoyée par M. de Lassone, produisoient de bons effets. Ce dernier remède réussit très-bien ici dans les dyssenteries simples, j'en ai guéri un grand nombre par son moyen.

En 1776, nous observâmes pendant l'hiver des fièvres catharrales avec point de côté, inflammation de poitrine & crachement de sang. Les malades qui étoient jeunes, bien constitués, dont le frisson n'avoit pas duré au-delà d'une heure, & chez lesquels les crachats étoient simplement sanguinolens, guérissoient ordinairement. Ceux au contraire qui avoient passé soixante ans, ceux dont le frisson dans l'invasion de la maladie avoit été très-long, & dont les crachats étoient noirâtres, en échappoient très-rarement. Ceux qui rendirent des vers, moururent aussi. La maladie se terminoit entre le dix-septième & le vingt-quatrième jour. La saignée étoit meurtrière ; la crise se faisoit ordinairement par les crachats.

En 1777, pendant l'automne, je vis à Chabottonnes quelques affections intermittentes [c] malignes & irrégulières. Les uns, c'étoit le plus grand nombre, avoient des

[c] Je ne leur donnerai pas le nom de fièvres intermittentes, par la raison que ces fièvres sont presque inconnues ici, comme nous l'avons dit, & que nous croyons ces affections peu analogues à ces fièvres.

des migraines horribles ; d'autres des douleurs aux parties précordiales, & même des vomissemens. Une femme étoit furieuse & devenoit folle à chaque nouvel accès. Une autre étoit obligée de garder le lit depuis deux ans ; ses accès se partageoient en pertes utérines & en sueurs colliquatives ; elle étoit épuisée ; sa mère étoit morte de la même maladie. Un homme avoit une douleur fixe & quotidienne dans le globe de l'œil gauche, qui se terminoit par la rougeur & la saillie du globe avec des douleurs insupportables, &c. l'émétique, suivi du quinquina à forte dose, (℥ß *en subst.*) administré avec les précautions ordinaires, les a tous guéris. L'émétique seul guérit quelquefois ces indispositions ; mais souvent il ne fait que les affoiblir. Le quinquina seul les guériroit peut-être ; mais outre qu'il pourroit quelquefois ne pas réussir, les suites pourroient devenir dangereuses, n'ayant pas évacué les levains des premières voies, qui ne laissent pas de contribuer pour beaucoup à ces maladies, s'ils n'en sont pas eux-mêmes la cause éloignée, ou le principe.

Nous observons aussi très-souvent dans le Champsaur la fièvre dépuratoire ou critique de Quesnay, que la plupart de nos médecins appellent fièvre putride, & qui me paroît être en effet la *synoche putride* des anciens. Le printemps est la saison où nous en voyons le plus ; elle est quelquefois épidémique ; souvent elle se trouve compliquée dans ce pays avec les fluxions de poitrine & avec la pleurésie. Comme elle exige rarement la saignée, elle rend cette opération suspecte dans les maladies auxquelles elle se joint ; ce qui fait que le peuple ne veut jamais qu'on saigne ici dans les crachemens de sang. Cette fièvre suit quelquefois, & même le plus souvent, les jours critiques des anciens ; il n'est pas rare cependant de voir ses crises le sixième, le huitième & le douzième. En général elle demande peu de saignées, quoique le sang soit couvert d'une couënne inflammatoire. L'émétique dans les premiers jours, les délayans, les acidules, les purgatifs & la diète, sont les

remèdes ordinaires de cette fièvre. Elle est ici très-commune & souvent mortelle ; elle accompagne plusieurs autres maladies. Le frisson est fort, le pouls élevé, la couleur vive, les urines déposent de bonne heure ; souvent il est très-difficile de la distinguer des maladies aiguës de la poitrine ; la langue est plus ou moins chargée, & souvent noirâtre.



MÉMOIRE

Sur l'action de quelques médicamens, & en particulier sur celle de l'Opium.

Par M. LORRY.

LA première queſtion qui ſe préſente à l'idée des hommes qui ne ſont point initiés dans l'étude des ſciences, & qui n'ont réfléchi que très-légèrement ſur le pouvoir qu'exercent ſur nous les corps qui nous environnent, roule naturellement ſur le degré de confiance qu'on peut accorder à leur activité. Quand on n'a pas ſondé l'expérience, à peine peut-on avoir une idée fixe ſur cet article, le plus important peut-être des ſoins particuliers qui peuvent nous occuper. Lu le 22 décemb. 1778 & jours ſuiv.

Mais un peu de réflexion fait bientôt ſentir que l'action évacuante des médicamens qui portent ce titre, n'eſt pas une propriété dûe à l'imagination : il eſt bientôt aiſé de s'appercevoir que les ſubſtances aromatiques ſpiritueuſes échauffent, produiſent la ſoif, la tenſion; que les médicamens âcres irritent : ſera-t-il poſſible de nier l'action d'un aſtringent ſtyptique qui arrête les hémorrhagies, & qui même exerce encore ſon action reſſerrante ſur un cadavre? Quel homme guidé par la raiſon niera la vertu fébrifuge du quinquina, celle du mercure pour détruire certaines eſpèces de levains? Quelle eſt la concluſion que l'on en peut tirer? c'eſt que certainement il eſt beaucoup de ſubſtances dont on peut faire un uſage utile, comme il en eſt de nuiſibles. Telle eſt aſſez la philoſophie commune à tous les hommes qui ne ſe donnent pas la peine d'aller au-delà de l'empyriſme, & de ſentir que ces propriétés univerſelles ſont relatives dans leurs effets ſecondaires aux cir-

conſtances dans leſquelles on leur fait jouer un rôle, & à la combinaiſon des principes dont ils ſont compoſés; puiſqu'après tout, les travaux des phyſiciens les plus anciens nous ont aſſez démontré qu'il n'exiſte point de corps ſimple dans la nature, & que l'action d'une ſubſtance appliquée au nôtre eſt l'action d'un corps compoſé ſur un corps compoſé, & que l'un & l'autre de ces corps reçoivent de toutes les cauſes environnantes des variétés inconteſtables. Mais la proportion n'eſt pas la même entre le corps animal & le médicament qui lui eſt appliqué, parce que, indépendamment des propriétés générales de la matière, des mouvemens & des altérations qu'il emprunte des cauſes environnantes, notre corps a une infinité de facultés ſecondaires dépendantes des propriétés, de la ſtructure & du mouvement toujours actif de ſes organes.

C'eſt auſſi à ce point que commence l'embarras & la difficulté des recherches médicinales. Le haſard a pu préſenter la première obſervation de ce genre; pour en tirer une conſéquence exacte, il faudroit une parité inconteſtable dans les circonſtances. Cette parité, que les médecins empyriques ont en vain cherché, n'exiſte pas. Au défaut de cette parité, on a cherché à ſonder la nature & les élémens des choſes. Combien de difficultés n'avons-nous pas à ſurmonter, je ne dis pas pour acquérir cette connoiſſance ſublime, mais pour lever une très-petite partie du voile qui couvre les opérations de la nature? Pour pouvoir prononcer ſur l'activité d'un ſeul médicament, nous devrions connoître ſes premiers principes & leurs combinaiſons, ſes dégradations, ſa formation, ſes altérations; & cependant ce ne ſeroit que la plus petite partie de l'ouvrage de faite, puiſqu'il faudroit y joindre encore une ſcience exacte des fonctions du corps, non-ſeulement en elles-mêmes, mais encore en tant qu'elles ſont ſubordonnées à toutes les cauſes incalculables qui agiſſent plus ou moins ſur elles: telle eſt l'influence de l'atmoſphère, des alimens, des paſſions, & de tant d'autres cauſes qui nous changent de moment en moment,

Tous ces inconvéniens, que nous devons nous représenter dans toute leur force, pour entreprendre la recherche que nous voulons faire des vérités naturelles, doivent-ils nous jetter dans le désespoir, & nous empêcher de nous livrer à ce travail, qui peut devenir aussi utile qu'il est pénible? Non sans doute. Pourquoi? C'est qu'il nous est permis, par la force de notre esprit & par l'assiduité de nos travaux, de raisonner l'observation. Nous observons un fait; nous le voyons dans toutes ses variétés; nous remarquons les exceptions qu'il nous indique; la raison sage nous apprend à en former des conséquences démontrées, & en même temps nous console dans la foiblesse de nos vues, lorsque nous avons suivi dans l'art de tirer des conséquences, les loix de la plus scrupuleuse démonstration.

Pour tirer une conséquence démontrée sur l'action d'un médicament quelconque, l'expérience médicale nous apprend que dans tel cas, tel corps produit toujours tel effet primitif. La chimie, quand elle a pu composer ou décomposer un corps, nous apprend que c'est à une partie distincte qu'on peut rapporter tel ou tel effet. Elle travaille sur des corps à peu près pareils; elle en produit même de semblables, & rapporte à ces corps analogues les résultats qui confirment l'identité des parties, dont les apparences sont pareilles. A force d'observer les principes, la physique & la chimie tirent des conséquences savantes, & nous donnent des richesses réelles qui toutes ont pris leur origine dans une observation incontestable.

C'est de ces observations fécondes que nous avons tiré toutes nos richesses; ce sont elles qui nous ont appris à classer les propriétés des corps qui nous environnent, & en même temps à subdiviser toutes nos constitutions. Sans doute c'est un très-grand avantage. Mais quoique nous entrevoyons avec raison dans le méchanisme immense de la nature une source d'activité très-simple, une uniformité constante des premiers mouvemens de cet agent universel dans la génération & dans la production des corps, & une

analogie très-ſatisfaiſante dans les réſultats, nous ſommes forcés d'avouer, que ſi nous avons acquis des connoiſſances immenſes, & dont l'eſprit humain peut ſe glorifier, ce méchaniſme ſimple eſt ſi fécond dans ſes effets, ſi varié dans ſes formes, ſi inépuiſable dans ſes variétés, que nous ſommes peut-être encore plus loin d'en appercevoir tous les reſſorts, que nous ne le ſommes d'en atteindre la cauſe.

En effet, le mouvement de la nature a une impulſion ſi variée, & eſt diviſé ſi différemment par les obſtacles qu'il rencontre, par les centres d'attraction & de répulſion qui ſont les grands moteurs de la nature, qu'il eſt impoſſible d'en prévoir les effets. Un mouvement les altère, un frottement leur donne un nouveau cours, la chaleur les change encore, le froid leur donne une nouvelle fixité. Peut-être, ſi nous prenions toutes les circonſtances poſſibles, n'exiſte-t-il point de parties ſi fixes qui ne puiſſent devenir volatiles, n'en eſt-il point de ſi volatiles qui ne puiſſent ſe fixer : pourquoi, par exemple, de deux hommes qui paroiſſent entièrement conformés de même, l'odeur de la tubéreuſe procure-t-elle du plaiſir à l'un, & jette-t-elle l'autre dans un état convulſif ? pourquoi flatte-t-elle agréablement les ſens de l'un, & paroît-elle abominable à l'autre ? Soyons sûrs qu'en augmentant nos connoiſſances, nous parviendrons à voir évidemment les cauſes de ces diſparités, ſi nous voulions même porter nos réflexions ſur des objets plus près de notre vue : comment, après des examens ſérieux & réfléchis, ne pouvons-nous pas encore aujourd'hui prononcer hardiment ſur la vîteſſe & la quantité du ſang dans une capacité donnée de vaiſſeaux, & dans des organes poſſibles à calculer ? C'eſt que, malgré la quantité de propoſitions déja connues ſur cette matière, il en eſt tant d'autres que nous ignorons & qui changent le problême, que l'enſemble nous échappe ; c'eſt que la nature, prodigue des richeſſes qui ne lui coûtent rien, & par un méchaniſme trop ſimple pour nos vues, multiplie des effets trop abon-

dans pour être apperçus, & que ces effets deviennent causes à leur tour. Mais si dans des objets qui se passent sous nos yeux, notre impuissance nous arrête si promptement, quels rôles différens doivent jouer dans l'action des corps les plus subtils, peut-être un magnétisme particulier, peut-être une attraction électrique surbordonnée au mouvement, au frottement, qui, comme le savant Boyle l'a démontré, développent les parties volatiles des substances? Appliquons ces principes d'activité au corps humain, dont les effets sont continuellement altérés par l'usage & l'influence des choses que les médecins appellent non-naturelles: quels sont les corps humains qui sont le plus sujets à l'influence de ces causes inconnues? Quelles sont les causes qui rendent au corps humain plus de combinaisons différentes, plus de variétés d'action? C'est ce dont nous ne pouvons pas encore rendre compte; qu'il me soit permis de rappeller ici deux effets tous différens du même médicament. Ces deux effets sont évidemment subordonnés à la structure organique des agens intérieurs & aux circonstances qui déterminent peut-être le jeu & l'activité d'un mouvement universel.

J'ai connu une jeune dame qui avoit une obstruction à l'ovaire; cette maladie constante & organique, toujours nuisible à la régularité des évacuations menstruelles, tantôt les avançoit & tantôt les retardoit. Un exercice violent lui causoit des pertes irrégulières; sa digestion étoit très-souvent dérangée; mais sur-tout sa santé étoit soumise à des accès de sensibilité qui tantôt sembloient exalter son activité, & tantôt au contraire la jettoient dans une atonie singulière; sa beauté étoit très-journalière, & son teint varioit singulièrement. Les remèdes qui paroissoient un jour lui faire du bien, lui nuisoient les jours suivans; elle est morte phthisique trois ans après le fait, que j'ai observé constamment pendant trois semaines. On lui conseilla des bains ferrugineux; on délayoit dans son bain une très-grande quantité des scories ferrugineuses qu'on tire des forges des ouvriers de cette ville; on

laiſſoit repoſer l'eau pendant vingt-quatre heures ſur ces ſcories; on la paſſoit à travers un linge; après ce temps, elle étoit limpide, mais jaune: j'allai ſuivant ma coutume la voir dans ſon bain; je fus fort ſurpris, & elle l'étoit autant que moi, de trouver ſa peau toute hériſſée de particules de fer qui paroiſſoient élévées & adhérentes à ſa peau par leur baſe; elles affectoient toutes une direction en ſpirale; elles n'avoient d'ailleurs aucune forte adhérence; la malade ſe portoit bien ce jour-là. Je fis la même obſervation trois jours de ſuite; le quatrième jour elle étoit languiſſante, mal à ſon aiſe, inquiète; je ne remarquai rien de pareil. Je fus encore un jour ſans l'obſerver; le cinquième jour elle me dit qu'elle étoit beaucoup mieux. Le même phénomène ſe repréſenta de nouveau; je fis trois ſemaines de ſuite la même obſervation à pluſieurs repriſes. Une obſervation iſolée ne conclut rien, mais elle peut ſe préſenter de nouveau. Peut-être tient-elle à un magnétiſme, à une électricité plus ou moins forte de l'atmoſphère, aux variations de laquelle ces ſortes de femmes ſont très-ſubordonnées; peut-être eſt-ce un phénomène qui appartient aux règles méchaniques de l'abſorption? Oppoſons à cette eſpèce de volatiliſation du fer une fixité toute contraire des mêmes parties métalliques.

M. With, médecin anglois, qui a beaucoup travaillé ſur les propriétés méchaniques du fer, a prétendu que ſon action tonique ſe bornoit & ſe concentroit ſur l'eſtomac & ſur les inteſtins, & que quelque doſe qu'on en prît, il n'en paſſoit pas une goutte dans le ſang. Pour le prouver, il a lié le canal thorachique d'un chien gorgé de fer, il en a examiné le chyle, & n'y a pas trouvé un atome de ce métal, dont l'exiſtence eſt ſi aiſée à reconnoître. Quelque peu concluante que fût cette expérience, je voulus en faire une contraire, & ſans lier avec violence des parties dont le mauvais état, après une pareille ligature, peut faire illuſion, je trouvai un de mes amis, ſavant en phyſique, que les ſciences ont perdu depuis quelques années, M. Mazéas, chanoine

chanoine de Vannes, correſpondant de l'académie royale des ſciences de Paris, qui avoit beſoin de prendre les eaux de Paſſy : je les lui fis prendre en grande quantité ; il les rendoit par les urines : je faiſois jetter de la décoction de noix de galles dans ces urines, qui ne prenoient aucune eſpèce de couleur. Il continua les eaux pendant quarante jours, ſans aucune variation dans ſes urines. Ce ne fut que le quarantième jour, lorſqu'il falloit les quitter, que la noix de galles commença à teindre ſes urines en noir ; & quoiqu'il eût quitté les eaux, ſon urine conſerva pendant quarante jours cette teinture, comme ce ſavant obſervateur me l'a raconté fidèlement.

Je n'ai rapporté ces deux obſervations ſi différentes que pour faire ſentir combien nous ſommes encore loin de pouvoir répondre de l'effet d'un médicament, qui ne préſente d'ailleurs aucun phénomène extraordinaire, & dont il ſeroit preſque permis de prévoir le ſuccès. Que ſeroit-ce ſi nous avions affaire à un corps médicamenteux dont les effets n'ont pu encore être devinés par la raiſon, & qui ne ſont connus que par le haſard de l'obſervation ?

L'antimoine, quand il eſt dépouillé du ſoufre qui l'environne, ou même d'une matière graſſe, comme on l'a prouvé en Angleterre par la préparation du *Vitrum antimonii ceratum*, & que cependant il contient encore quelque partie de ſon phlogiſtique, excite des vomiſſemens, agace & vuide l'eſtomac : quelle eſt la ſtructure de ſes parties ? quel eſt l'effet de cette combinaiſon ? C'eſt ce que l'on ne conçoit pas plus que le méchaniſme par lequel le plomb excite des coliques qui dégénèrent en paralyſie.

J'ai fait pluſieurs fois dans les veines d'un chien vivant des injections avec une ſolution de tartre ſtibié dans du lait, ou dans du bouillon. Quelque légèrement qu'on faſſe une injection, quelle qu'elle ſoit, dans les veines d'un animal vivant, elle excite plus ou moins de mouvemens convulſifs. La ſuffocation la plus forte, l'étranglement le plus violent, le roidiſſement des extrémités ſuivent l'injection d'air, d'eau

ou de toute autre liqueur. Mais, toutes les fois que vous employez une liqueur antimoniale vomitive, quelque légère qu'elle soit, il se joint toujours aux convulsions un effort très-déterminé pour vomir ; la bile sort avec violence, les intestins sont agités de mouvemens antipéristaltiques. Peu content de cette expérience, j'ai souvent fait des plaies à l'animal, j'y ai mis une quantité considérable de tartre stibié retenu par des emplâtres ou par la peau rapprochée, & j'ai toujours vu qu'après un peu de temps le chien avoit des langueurs, des nausées, vomissoit plus ou moins long-temps ; ce qui ne m'a pas plus surpris que l'action déterminée des cantharides sur la vessie, & ce que m'a raconté un chirurgien, qu'ayant employé un pois fait d'aloës pour panser un cautère dont l'inertie avoit besoin de médicamens animés, toutes les fois qu'il l'avoit employé, il avoit purgé son malade avec une telle force, qu'il avoit été obligé d'abandonner ce secours. Tant il est vrai que chaque partie a une espèce d'irritabilité qui lui est propre, ou si l'on veut, une correspondance avec les corps extérieurs, que la science humaine n'a encore ni prévu, ni calculé.

Ces exemples, & beaucoup d'autres dont nos observateurs sont remplis, & qu'il seroit très-inutile d'accumuler ici, ne nous démontrent que trop combien nous sommes encore éloignés de connoître les principes actifs des remèdes, & de pouvoir déterminer les sources de leur action. Plût au ciel que nous pussions nous vanter de mieux connoître les variétés des actions des corps organisés ! Nous connoissons beaucoup de choses, mais l'exactitude nous manque, & c'est l'exactitude qui nous est nécessaire pour agir.

Cependant il faut distinguer dans la connoissance que nous voulons acquérir sur l'action des corps de la nature, 1°. leurs propriétés générales ; c'est celles-là seules que nous pouvons réduire en genres, en espèces ; 2°. leurs propriétés particulières, celles qui dépendent d'une structure qui leur est propre, de parties que l'on ne peut trouver

que chez elles : dans cette recherche, le point le plus important eſt de découvrir quelles ſont dans ces corps les parties qui ſont actives, & comment on peut les diſtinguer de celles qui ne le ſont pas ; quelle puiſſance elles perdent, quelle eſt celle qu'elles acquièrent par des combinaiſons nouvelles, ce qui, à l'aide de la chimie, nous introduiroit à la connoiſſance de leur nature primitive. 3°. Enfin, les circonſtances qui développent, qui font naître, qui altèrent leurs vertus, & en quel point, par quelle adhérence, par quelle attraction elles ſont liées avec les circonſtances environnantes. Car quoique les expériences que l'on a faites en Italie ſur la combinaiſon de l'effet des remèdes avec l'électricité, aient été très-fautives, il eſt très-poſſible de ſe promettre d'autres réuſſites, dans d'autres temps, dans une autre ſaiſon, ſous une autre atmoſphère, peut-être avec des conducteurs différens ; il eſt impoſſible de ſuppoſer que des gens inſtruits aient voulu en impoſer à l'Europe entière.

Les propriétés générales des médicamens tiennent aux loix générales, par leſquelles une huile eſt conſtituée telle, une réſine eſt reconnue réſine & en a la nature. La partie qui les forme, a été d'abord plus ſimple, plus élémentaire ; de cet état à celui de mucilage il n'y a qu'un pas. Là les variétés s'établiſſent, les exondations d'une partie ſur l'autre formées par la ſtructure des couloirs, n'en dépendent pas moins du mouvement général de la nature, qui toujours exiſtant, opère conſtamment, & ſuivant les circonſtances qui lui ſont préſentées, la génération, la maturation, la deſtruction de l'individu. Mais cette activité ſemble ſe multiplier dans la production élaſtique, s'il m'eſt permis de me ſervir de ce terme, de ces ſubſtances prodigieuſement atténuées qui ſemblent ne ſortir du vaſte champ de la nature avec une impétuoſité qu'elles y ont acquiſe, que pour y rentrer & pour ranimer ſon mouvement.

C'eſt cette partie atténuée qui eſt la ſource des propriétés particulières des corps, qui eſt ſuſceptible de ſe

combiner avec des ſubſtances qu'elle anime, & auxquelles elle donne un nouvel eſſor. C'eſt proprement elle à laquelle on a d'abord donné le nom d'*archée*, de *gas*, & qui joue un rôle varié dans ſes effets, modifié par la combinaiſon de ce principe, mais dépendant d'un agent univerſel.

Il n'eſt pas douteux que ces propriétés particulières, qui ſemblent concentrées dans une ſeule eſpèce de plantes, mais qui appartiennent univerſellement à chaque individu dans la même eſpèce, ont des propriétés communes qui les rapprochent entre elles, comme elles ont des différences ſpécifiques; peut-être un jour parviendra-t-on à les claſſer. Mais nous ſommes encore bien loin de pouvoir l'entreprendre. Il faudroit pour cela connoître au juſte leur centre d'attraction, leur affinité, leur deſtructibilité, & nous ſommes trop loin de pouvoir avoir des idées fixes ſur chacun de ces articles.

Nous ſavons en général, & Boyle l'a ſingulièrement démontré dans ſon traité *de mirâ ſubtilitate effluviorum*, que le mouvement produit dans preſque tous les corps, un développement de parties odorantes qui ſembloient n'y pas exiſter auparavant, mais qui fixées par une forte adhérence, avoient beſoin d'un mouvement qui les mît en action; il l'a démontré ſur le bois, ſur le marbre : j'oſe dire la même choſe du diamant. La peau humaine, frottée fortement dans un homme bien ſain, exhale une odeur très-différente de celle qu'elle auroit ſans cela; l'eau eſt peut-être la ſeule ſubſtance qui, dans le mouvement le plus rapide, n'exhale aucune eſpèce d'odeur : les corps odorans changent d'odeur dans ces occaſions. L'odeur de pierre à fuſil, celle d'ail, les émanations camphrées, celles qui ſe rapportent à l'éther, ſont peut-être les plus univerſelles. Ces émanations ſont changées, ſi nous prenons les corps dans un état de deſtruction; ſi cette deſtruction eſt ſpontanée, elle ſe rapproche de l'alkaliſation, & ajoute à la volatilité de ſa nature celle des principes qui ſemble ſe l'approprier. L'art peut imiter ce mélange; il produit alors les odeurs les plus volatiles

& les plus frappantes, mais qui portent toujours un caractère d'atténuation combinée avec celle de l'action de l'alkali volatil sur les substances auxquelles il s'unit. Si on opère la destruction du corps par l'ignition, tous les mouvemens de la nature sont changés. L'effet de cette altération s'appelle chez les chimistes, *empyreume*, odeur très adhérente & très-fixe, qui se perd à peine dans l'état de charbon parfait, mais qui prend encore quelque difference des principes qui ont originairement constitué le corps ; du moins je m'en rapporte là-dessus aux observations de nos sages & savans chimistes.

Ce que nous savons encore par une expérience constante, c'est que tous les atomes atténués des animaux, & les parties odorantes qu'ils nous fournissent, ont de plus que les végétaux, 1°. une volatilité & une pénétrabilité inconcevablement plus forte & plus étendue que celles que nous fournissent ces derniers ; 2°. une adhérence plus intime aux parties auxquelles on les a unis ; 3°. enfin une affinité plus distincte & plus marquée pour s'unir aux parties animales. Ainsi j'ai vu un coffre doublé de peau d'Espagne conserver depuis cent cinquante ans au moins l'odeur dont cette peau avoit été imbue dans son principe. Méad a observé la même chose sur la durée de l'énergie du levain pestilentiel. Mais, il faut l'avouer, les animaux avoient primitivement emprunté ces parties du règne végétal. Ainsi nous ne voyons pas un fond de disparité dans le mouvement qui les engendre ; nous n'y voyons que la continuation des effets du mouvement général de la nature, modifié par des circonstances dont nous reconnoissons les effets, sans connoître, du moins entièrement, leur méchanisme.

Galilée a avancé dans son *Systema cosmicum*, que le mouvement en ligne droite dans les corps grands & petits n'étoit jamais que l'effet de la pression des corps environnans, & que le mouvement circulaire étoit celui que la nature imprimoit, & qui étoit simplement subordonné aux circonstances qui le brisoient. Ce philosophe, qui existoit un peu

avant Descartes, qui n'avoit aucune idée des découvertes de Newton, croyoit, par les observations qu'il nous donne sur ce mouvement, seul capable, comme il l'avance, de renouveller les mêmes effets dans les mêmes circonstances, entrevoir les différentes phases des mouvemens, tantôt retardés, & tantôt accélérés. Nous ne le suivrons pas dans ses réflexions sublimes; elles nous suffiront cependant pour nous faire sentir quelles variétés peuvent être produites & par la différence des parties, ou actives par elles-mêmes, ou mises en mouvement, & par la diversité des bases qui les reçoivent, qui leur donnent plus ou moins d'adhérence. Mais ces bases elles-mêmes, qui peuvent s'approprier ces parties volatiles, ne peuvent-elles pas contenir un foyer de parties qui n'attendent que leur développement pour devenir volatiles, ou du moins ne peuvent-elles pas modifier celles avec lesquelles elles peuvent contracter une union? N'est-ce pas ainsi que les corps les plus fixes peuvent agir sur nos humeurs en attirant les parties les plus volatiles, & s'unissant avec elles sous une forme & sous des propriétés nouvelles? Cette vertu même ne peut-elle pas quelquefois appartenir à des médicamens posés sur la peau? Tralles & d'autres auteurs modernes n'ont-ils pas rejetté avec trop de légéreté, & les chaux métalliques, & les absorbans? proscription qui supposeroit au moins une connoissance exacte de l'action de ces remèdes, comme s'ils ne pouvoient pas agir après tout sur d'autres parties volatiles & actives, que sur des acides; comme si même il n'étoit pas de venin qu'ils ne pussent, ou absorber, ou altérer.

C'est dans la vue de reconnoître autant que je le pourrois quelle est la portée des parties volatiles des médicamens, & leur rapport avec la base qui les reçoit, que j'ai cherché à multiplier les expériences sur la partie narcotique de l'opium: j'ai choisi cette partie pour modèle de travail, parce que c'est une partie très-importante à connoître dans une substance dont les propriétés semblent se rapprocher par l'analyse des propriétés animales.

L'opium eſt un médicament trop connu pour parler de ſon hiſtoire naturelle, ou même faire un traité ſur ſes vertus: qu'il me ſoit permis de n'en parler que comme un objet de recherches. Sous ce point de vûe, il faut obſerver ſes effets en médecin, & chercher comme phyſicien les cauſes de ces effets. Sa première & principale propriété eſt d'exciter le ſommeil; mais ce mot énoncé en général ne nous apprend qu'une qualité évidente. Ses doſes ſont énormément différentes; ſon efficacité ſe perd par l'uſage, ce qui ſemble établir une action qui n'eſt pas régie par les loix méchaniques ordinaires, mais qui eſt ſubordonnée à la ſenſibilité; propriété des corps qui s'émouſſe par des circonſtances qui ne ſont pas calculables dans l'ordre méchanique. Son effet eſt prompt chez les uns, retardé chez les autres; ce qui dépend ſans doute de la facilité plus ou moins grande avec laquelle ſes parties actives ſe débarraſſent de la baſe qui les contient; baſe qu'il faut néceſſairement admettre dans tous les corps qui ſont compoſés de parties peu volatiles, ou du moins très-adhérentes par elles-mêmes, & qui ne reçoivent leur activité que par leur développement. Auſſi eſt-ce une obſervation aſſez connue en médecine, & que j'ai faite pluſieurs fois, que la vertu ſomnifère de l'opium eſt retardée quelquefois de vingt-quatre heures, en ſorte qu'un homme ne s'apperçoit de ſon effet narcotique que vingt-quatre heures après en avoir fait uſage.

Le ſommeil procuré par l'opium n'eſt pas toujours une ceſſation ſimple de toutes les fonctions; on peut même aller plus loin, & prononcer que rarement il cauſe un ſommeil ſans irritation; la doſe même, qui cauſoit d'abord un ſommeil profond, quoique agité & contre nature, peu de temps après que le corps s'y ſera habitué, ne produira plus que des rêves. D'abord il commence par exciter une eſpèce d'enthouſiaſme, d'ivreſſe; en jettant le corps dans un état d'apathie ſur les autres fonctions, il ſemble en exalter une aux dépens des autres: un ſavant qui a beaucoup vêcu chez les Turcs en Égypte, qui ſont ceux qui font le plus

d'usage de l'opium, m'a conté que les poëtes, les jongleurs & les romanciers, qui s'occupent d'histoires merveilleuses, prennent d'abord de l'opium. Une dame de mes amies, ayant pris du syrop de diacode, ne dormit pas, mais elle n'eût pas troqué, m'a-t-elle dit naturellement, les rêves charmans que cette drogue lui avoit procuré, contre le sommeil le plus tranquille: d'autres au contraire ne voient que des spectres, sont dans un état d'agitation violente, & détestent, non le calme, mais l'inaction dans laquelle les jette l'opium. Dans leurs rêves étranges, fâcheux & funestes, on les insulte, on les bafoue; ils le sentent vivement; mais comme s'ils étoient retenus par des chaînes insurmontables, ils ne savent ce qui les arrête, ils ne peuvent se venger.

On voit dans tous ces effets une espèce de concentration d'action, de direction, de mouvement des nerfs sur un seul point, au défaut des autres; & souvent l'opium au lieu du sommeil en produit l'apparence: effet qui est encore bien plus démontré dans certaines préparations d'opium que les Indiens donnent, suivant le témoignage de tous les voyageurs, à leurs guerriers, préparation qui leur ferme les yeux sur tous les dangers, & n'empêche pas leur activité pour le combat. Combien les Orientaux sont-ils plus habiles que nous dans la préparation des drogues somnifères, si l'on peut s'en rapporter à Bernier, qui nous assure que les monarques persans savent faire composer une drogue narcotique qui, sans nuire d'ailleurs aux fonctions faites pour le plaisir, prive les princes leurs frères & leurs parens, qui auroient quelque droit au trône, de l'usage de leurs sens & de l'exercice complet de la raison: peut-être l'opium n'est-il pas le principal instrument de ces poisons? Mais au moins y est-il combiné avec des plantes narcotiques & vireuses que nous n'avons pas étudié dans nos climats, comme on l'a fait en Perse. Xénophon reprochoit déja à ces peuples d'étudier plus les plantes nuisibles que celles qui étoient utiles à la santé, & qui composoient une partie de

de l'étude de leurs pères. Peut-être aussi ces plantes tiennent-elles de leur climat plus d'énergie & d'activité.

L'inquiétude du sommeil, l'agitation, qui souvent ont fait refuser le secours de l'opium à des hommes auxquels il eût été fort utile d'en faire usage, est donc une propriété qu'on ne doit pas méconnoître, quoiqu'elle ne soit pas toujours bien marquée. Cependant tous les effets qui suivent le sommeil, sont ceux de l'opium ; le relâchement de la peau, la cessation des fonctions volontaires, l'engourdissement de l'estomac & du mouvement péristaltique, que j'ai remarqué beaucoup de fois sur des animaux tués pendant qu'ils étoient dans l'effet de l'opium (observations qui ont été poussées beaucoup plus loin encore par MM. Kaw-Boërrhaave, Lindlstrope, Witth, & autres, comme on peut le voir dans leurs ouvrages, ainsi que dans les *Actes d'Edimbourg*); par conséquent on doit attendre de ces effets la suppression des évacuations, toutes les fois que ce n'est point l'éréthisme qui les supprime. Galien, dans son livre *de Theriacâ ad Pisonem*, nous rapporte que lorsqu'on vouloit savoir si la thériaque étoit bonne, on en faisoit prendre une dose suffisante, après laquelle on donnoit un purgatif : le purgatif agissoit-il, on jugeoit alors que la thériaque n'étoit pas bonne ; expérience fautive & telle que tant d'autres des anciens, mais qui fixe cependant nos idées sur les vertus secondaires de l'opium.

L'opium est donc un médicament qui, avec de grands avantages, a des inconvéniens nombreux. Quoique nous ne puissions pas répondre positivement sur sa façon d'agir, il n'est peut-être point de substance qui puisse mieux nous démontrer en quoi & combien la médecine dogmatique est préférable à l'empyrique, puisque, quelque peu connue que soit son action, elle doit être toujours gouvernée par la raison la plus éclairée.

Mais la vertu narcotique de l'opium n'est pas la seule qui mérite quelque attention de notre part ; je ne parlerai pas de celle qu'on peut lui trouver comme corps composé

de résine & d'extrait : je ne m'occuperai que des propriétés qui frappent nos sens. La première de toutes est celle d'exciter des convulsions. Il est malheureusement trop vrai que l'opium a cette vertu : je l'ai toujours vu sur les animaux que j'ai forcés à en manger ; il m'a fallu user de violence pour vaincre une répugnance mêlée d'horreur que tous les animaux ont pour l'opium, quelque déguisé qu'on le leur présente. Elle est la même pour toutes les plantes narcotiques que j'ai éprouvées : sans doute leur odeur vireuse l'emporte de beaucoup sur toutes les odeurs aromatiques & agréables qu'on peut y mêler. Peu de temps après qu'un chien a pris de l'opium, il tremble de tout son corps, ses oreilles sont basses, ses yeux étonnés, ses membres sont bientôt agités de convulsions, & ses parties inférieures paralysées. C'est toujours par les parties inférieures que commence l'engourdissement. Je l'ai observé & imprimé il y a vingt-cinq ans : M. Witth a fait depuis la même remarque. Le chien fait des efforts pour vomir ; s'il y réussit, les convulsions vont en diminuant, mais il se passe au moins douze heures avant qu'il ait repris son état naturel. Il a encore au bout de ce temps les extrémités inférieures traînantes ; l'horreur de tous les alimens subsiste ; mais il ne refuse pas la boisson & s'en trouve bien : si l'animal ne vomit pas, les convulsions des parties antérieures deviennent de plus fréquentes en plus fréquentes, la paralysie des parties postérieures plus complette, il est dans un état de somnolence, mais non pas dans le sommeil : la quantité d'écume qu'il rend par la bouche est étonnante ; à la fin ses muscles s'affaissent & il meurt en convulsion. J'ai insinué en lavement une forte dose d'opium dans les intestins d'un chien ; les effets ont été les mêmes. J'en ai mis dans une plaie, le chien ne lécha pas cette plaie ; l'effet fut à peu près le même, si ce n'est que l'animal ne rendit pas d'écume. Il m'a paru que l'opium en lavement avoit dans les chiens des effets plus vifs & plus prompts.

Il est assez inutile d'insister long-temps sur l'effet con-

vulsif de l'opium chez les hommes, puisqu'il n'est guère de médecin qui ne l'ait observé, & qui n'ait eu occasion d'en être effrayé. J'ai vu par l'application seule d'une mouche d'opium sur la tempe, une distortion convulsive & des agitations violentes sur les muscles de ce côté; j'ai vu les spasmes les plus décidés excités par l'usage de deux gouttes de laudanum liquide de Sydenham dans le creux d'une dent: sans doute l'admission immédiate de l'opium sur un nerf en avoit été la cause chez une femme à laquelle j'avois quelquefois donné un demi-grain d'extrait d'opium avec succès. Tous les médecins ont vu des faits pareils; je me contenterai d'observer en général sur ces faits, que la vertu couvulsive de l'opium dure plus long-temps, & laisse des suites plus longues que sa vertu narcotique. On en retrouve des vestiges plusieurs jours après une prise indiscrète d'opium; en comparant les observations que j'ai lues, & celles que j'ai vues sur cet article, il ne m'est pas possible de fixer le terme de ces suites, & de les comparer avec les différentes préparations d'opium & sur les différens sujets.

La seconde propriété de l'opium, indépendante de la faculté narcotique, est celle de faire vomir. En général pour que cette propriété existe, il faut que la dose soit un peu forte. Ce qui me porte à croire qu'elle n'appartient pas tant à la partie vireuse de l'opium qu'à sa substance, c'est que toutes les plantes narcotiques n'ont pas la même propriété. Cependant y a-t-il quelque rapport entre les vertus narcotiques & la faculté vomitive des médicamens évidemment vomitifs? C'est ce que je n'ose précisément assurer; mais M. Monro, dans les *Mémoires d'Edimbourg*, nous a transmis un exemple, où lui-même ayant pris une dose très-considérable de vin antimonial, au lieu de vomir, fut assoupi. Une dame à laquelle je conseillois le tartre stibié, m'avertit que toutes les fois qu'elle en prenoit, elle dormoit profondément, & ne se réveilloit que pour vomir. Cet exemple fut très-frappant; je l'ai observé d'une façon moins régulière dans beaucoup d'autres sujets; l'estomac & la tête

ont un rapport très-direct dans leurs fonctions; est-ce par la vertu narcotique que l'opium fait vomir? est-ce par la faculté vomitive que l'antimoine fait dormir? ou y a-t-il dans l'antimoine un soufre anodyn, comme plusieurs auteurs l'ont pensé?

Mais pour mieux connoître les vertus de l'opium, comparé au corps humain, & pour nous en former une idée plus nette, regardons avec attention ses effets habituels; voyons ce que deviennent les hommes qui sont habitués à en prendre. Si nous en croyons les voyageurs, l'opium, comme le vin, lorsque l'on est dans l'usage d'en prendre, devient de première nécessité. Lorsque les Turcs commencent à s'y livrer, leur idée est de se donner de la gaité, d'allumer leur imagination, de se distraire, & de se donner des idées vives. Il paroît même par cette idée reçue dans l'Orient de toute antiquité, qu'Hélène voyant Télémaque & Ménélas s'affliger par le récit de leurs malheurs, mêla un peu d'opium dans leur boisson; la propriété de la drogue qu'elle leur donna étoit de leur faire oublier les malheurs & d'inspirer la joie. Aussi chez les Turcs, quand on veut reprocher à un homme des transports déraisonnables, on lui dit qu'il a pris de l'opium.

Lorsque son effet est passé, l'homme tombe dans un état d'affaissement qui lui fait desirer son restaurateur; mais bientôt la même dose ne suffit plus, on va en augmentant; & comme en commençant on a affoibli l'effet de l'opium, par la suite on l'augmente par le mêlange de beaucoup d'autres drogues. Au reste l'affaissement dont nous parlons, & qui suit l'usage de l'opium, n'est pas simple; il est évidemment mêlé de convulsions qui tiennent un peu d'un état cataleptique, du moins si j'en puis juger par l'objet que j'ai tous les jours sous les yeux. Un homme étoit attaqué d'une carie vénérienne aux os de la tête, qui lui faisoit souffrir des douleurs insupportables; guéri de tous les accidens vénériens, ayant épuisé d'ailleurs tous les remèdes des empyriques, après ceux de la médecine, ses douleurs

avoient persévéré: elles ne se calmoient que par l'usage de l'opium qui les enlevoit en entier. Il s'est si fort accoutumé à l'usage de cette drogue, qu'il lui est absolument impossible de s'en passer; on ne le dose plus. Ce seroit fort inutilement qu'il prendroit de l'opium en se mettant dans son lit; il faut qu'il l'ait pris quatre ou cinq heures auparavant; il a assez bon visage, ses yeux ont un air fixe, cependant il voit bien; ses raisonnemens sont fort sages; mais sa voix est lente; ses pas sont précipités, il s'arrête avec peine quand il marche. Il se lève avec précipitation, & comme convulsivement, quand on l'appelle, comme s'il s'éveilloit subitement; son salut a l'air convulsif. Cette espèce de somnolence lui tient lieu du sommeil, qui est léger chez lui. Il n'est pas mangeur, mais il mange sans dégoût: ses fonctions d'ailleurs se font bien. Il semble par ce détail que l'effet spasmodique l'emporte ici sur le narcotique.

Je connois très-particulièrement un vieillard de quatre-vingt-trois ans qui, à beaucoup d'excès, a joint souvent celui de l'opium; à peine dort-il une seule nuit sans l'usage de ce médicament, auquel il est habitué. Je suis obligé de convenir qu'il n'en éprouve aucun inconvénient; mais il le prend avant de manger, & toujours six heures avant la nuit. Est-ce à l'usage de l'opium qu'on peut rapporter la tension convulsive qu'il éprouve & la faculté agréable qu'il a encore à cet âge, de jouir des femmes, comme on le dit des Turcs, suivant la remarque de Fonseca? Est-ce à l'opium qu'il doit une souplesse singulière dans les articulations dont il jouit à son âge, & dont se vantent aussi beaucoup les Turcs? Ne seroit-ce pas plutôt à un usage presque habituel des bains qu'il a pris constamment dans tous les périodes de sa vie, comme le font aussi les Musulmans, qui joignent même aux bains un art particulier de manier les membres articulés, art qu'ils ont emprunté des anciens?

Dans un ouvrage qui est tout entier consacré à remarquer ce que nous connoissons de positif sur l'opium, je ne

m'étendrai pas ſur ſon action & ſa façon d'agir ſur nos liqueurs; nous ne connoiſſons rien de bien poſitif ſur cet article, trop de circonſtances nous ſont inconnues pour pouvoir en tirer quelque conſéquence pratique. Je n'ignore pas toutes les expériences que l'on a fait pour prouver l'eſpèce de liquéfaction qu'il donne au ſang. Je ne nie point ces expériences laborieuſes, mais je ne vois pas ce que l'amour de la vérité nous permettroit d'en conclure. Il eſt certain que lorſqu'on ouvre le cadavre encore chaud, ou le corps vivant d'un animal qui a pris une doſe exorbitante d'opium, il s'en exhale une odeur vireuſe qui, mêlée avec une eſpèce de putridité commençante, porte à l'évanouiſſement par une puanteur fade. Ce que nous ſavons très-bien, c'eſt que, quelque correction de l'opium qu'aient imaginé nos anciens, ſoit qu'on le donne dans l'eau, ſoit qu'on le donne en extrait, ſoit qu'il ſoit diſſous dans l'eſprit de vin, on diminue, on diviſe, mais on n'éteint jamais ſa vertu narcotique. En quoi conſiſte-t-elle? quelle eſt la baſe à laquelle elle adhère le plus fortement? Tels ſont les ſujets d'expérience que je me ſuis propoſé; qu'il me ſoit permis d'expoſer mes recherches, ſans entrer dans le détail de ce que d'autres ont fait; je ne prétends que jetter quelques lumières ſur la nature des médicamens.

L'opium & tous les médicamens, peut-être même tous les corps organiſés, ſont évidemment compoſés de deux eſpèces de parties. Les unes ſervent de baſe aux autres, en ſont comme le récipient; les autres ſont volatiles, & ſont retenues dans cette baſe avec plus ou moins de force. Celles qui ſont très-ſubtiles, très-atténuées, ſont ordinairement plus multipliées, & frappent nos ſens avec plus ou moins de force, ſuivant le degré de leur volatilité & leur abondance. Il en eſt qui ſont tellement unies & incorporées avec la baſe qui les retient, qu'elles ne frappent nos ſens que ſuivant certaines circonſtances, telles que le mouvement fortement imprimé, l'énergie du feu, ou celle de la fermentation. Alors, ou elles ſe développent, ou même

elles se combinent avec une adhérence plus ou moins ferme. Pourquoi le Reseda acquiert-il par la culture une odeur qu'on ne lui connoît pas dans nos champs? Pourquoi plusieurs substances, même nutritives, perdent-elles par la pulvérisation, par la coction, par l'exsiccation seule, des propriétés vireuses qu'elles avoient auparavant? Sans doute la nature agit par des voies uniformes; mais ses combinaisons sont infinies. L'opium contient évidemment une partie volatile & très-vireuse qui, étant très-près de la simplicité élémentaire, a par cette raison une propriété simple, mais qui se combine diversement, non-seulement dans les différentes espèces d'opium, qui varient suivant les climats, mais même dans les diverses espèces de plantes narcotiques que le Créateur a formées, suivant différens modèles, qui, comme leur odeur le démontre, contiennent cette partie vireuse qui stupéfie pour un moment ceux qui la respirent, & leur porte à la tête. Tous les quadrupèdes la fuient, la détestent, & rien ne la leur déguise. N'en doutons point, ces parties volatiles sont d'autant plus simples, qu'elles sont plus inaltérables: plus aussi elles sont inaltérables, plus elles approchent des élémens: enfin plus elles approchent des élémens, plus elles sont universelles. Nous pouvons nous flatter que si l'on parvient à les connoître distinctement, l'on parvient à les classer: les nouvelles expériences des physiciens modernes nous mettent en droit de l'espérer.

L'opium contient une partie volatile: est-ce cette partie vireuse & volatile qui est narcotique? Tous les auteurs en conviennent. Cependant comme j'ai quelques faits qui le prouvent, qu'il me soit permis de les rapporter.

J'avois reçu de Constantinople par un ami sûr & éclairé deux pots d'opium de quatre livres chaque; ils étoient bien couverts de feuilles de pavot, & si récens, que la surface seule en étoit noire; le corps de l'opium étoit d'une couleur grisâtre & presque liquide: je voulus les transvaser & les partager en différentes doses, je fus saisi pendant ce

court travail d'une pente si décidée au sommeil (ce qui ne m'étoit nullement ordinaire), que je fus obligé de cesser ce travail & de sortir. En rentrant chez moi, je trouvai que tous les meubles étoient infectés de cette odeur vireuse, & qu'elles renouvelloient en moi cette même pente au sommeil, au point qu'il m'étoit impossible de travailler.

Un homme illustre étoit horriblement affecté de démangeaisons dartreuses : l'opium pris en substance pour remédier aux veilles énormes dont il étoit fatigué, loin de le calmer, le tourmentoit, l'agitoit ; il sembloit le porter aux convulsions. L'extrait d'opium préparé suivant la méthode d'Helvétius ne me parut pas mieux réussir, quoiqu'il agitât moins ; cependant le malade succomboit sous les veilles excessives. Je lui fis faire des fumigations d'opium dissous dans l'eau. Ces fumigations furent prises par la bouche & par le nez, en garantissant les yeux ; il fut calme & tranquille pour la première fois depuis long-temps.

Je n'insisterai pas davantage sur une propriété que presque tout le monde doit avoir observé comme moi, d'autant plus que ce n'est pas une chose nouvelle, que l'effet évident qu'ont pour causer des vertiges, pour exalter les idées, en un mot pour enivrer les émanations volatiles du musc, du castor, de l'ambre gris, de la civette chez les animaux ; de la tubéreuse, du camphre, du safran dans les végétaux. Que dis-je, j'ai vu un religieux sage & grave, sortir ivre d'un repas, dans lequel je suis témoin qu'il n'avoit bu que de l'eau. Mais il avoit pris beaucoup de tabac ; il avoit violemment discuté une matière savante, s'étoit fort animé, avoit beaucoup parlé ; à ses côtés on avoit bu beaucoup de vin. J'ai vu un domestique qui détestoit le vin, remonter presque ivre mort d'une cave dans laquelle il avoit tiré le vin de son maître. Je ne doutai pas un moment que s'il étoit possible de détacher cette partie volatile, que sa simplicité me fait regarder comme uniquement narcotique, de la base avec laquelle elle est combinée dans l'opium,

l'opium, dans lequel elle est entièrement & universellement répandue, soit dans l'extrait, soit dans la résine, nous ne pussions en tirer une utilité très-considérable, tant pour la médecine, que pour la connoissance des agens physiques auxquels on peut l'unir, & même de ses affinités avec eux. Peut-être même, en poussant plus loin ce travail, pourra-t-on découvrir quelle action ces substances volatiles acquièrent, combinées avec quelques portions des humeurs de l'animal vivant; comment elles peuvent les changer, les altérer, & déranger par ce moyen l'économie du systême animal. Car quoique nous n'ayons aucunes connoissances positives sur cet article, ce que nous ne pouvons ni entendre, ni démontrer, nous ne devons pas le nier. Dans les recherches sur le méchanisme de la nature, une négation positive exige une démonstration.

Si j'écrivois un traité complet sur l'opium, je serois obligé de rapporter ici toutes les tentatives, utiles ou infructueuses qu'on a fait pour analyser & pour décomposer l'opium, pour le séparer en ses parties essentielles, pour examiner au juste celles qui contiennent plus de parties narcotiques; & je serois obligé de rendre un hommage légitime aux auteurs de tant de *Pharmacopées*, qui ont toujours cherché à rendre la vertu narcotique plus efficace, & à diminuer la convulsive: je serois même obligé de m'appesantir sur les expériences des anciens, si bien rapportées par M. Geoffroy, de rendre justice à Tralles, à Young, à M. Witth, & de completter tout ce qu'en ont écrit Willis, Sylvius de le Boé, Ettmuller, & tant d'autres. Mais pour ce moment, & pour la suite de mes recherches, qu'il me suffise de distinguer deux parties connues dans la pratique, l'une qui, soluble dans l'esprit de vin, semble en constituer la portion résineuse, qu'on regarde comme très-narcotique, & jouissant éminemment des parties qui produisent les convulsions; l'autre qui, par son extraction dans l'eau, est un composé des parties muqueuses de l'opium, & retient aussi plus ou moins de ses parties volatiles,

au point que, malgré les longueurs des opérations, on retrouve toujours cette odeur vireuſe, du moins quant à préſent; car je ne puis pas me diſſimuler qu'on doit attendre des travaux de M. Bucquet quelque choſe de nouveau ſur cet article, comme ſur tous ceux qu'il voudra bien enrichir de ſes recherches *.

Une troiſième ſorte de préparation que l'on trouve dans les *Pharmacopées* eſt celle que l'on prépare par la fermentation : quoique ces préparations aient été fort vantées dans beaucoup de *Pharmacopées*, je n'en ai point vu de réſultat pratique recommandé; au lieu qu'il n'eſt point de praticien qui ne convienne que l'extrait d'opium bien préparé & bien dégagé de ſes *fæcès* & de ſa réſine, n'agiſſe avec beaucoup plus de douceur & d'égalité, ne donne beaucoup moins de rêves & de convulſions, que l'opium entier, ou ſes préparations ordinaires réſineuſes.

J'avouerai franchement que ces préparations n'ont pas ſatisfait ma curioſité. Frappé en général de l'idée que la partie volatile & vireuſe de l'opium étoit une eſpèce de produit univerſel de la nature, déguiſé ſouvent, mais jouant un grand rôle dans le règne végétal, analogue peut-être à beaucoup de combinaiſons aromatiques, capables d'entrer dans la claſſe de ce qu'on appelle poiſon végétal; ayant même conçu cette idée par la lecture attentive des relations imparfaites de ce que les voyageurs nous racontent de la ſcience des Aſiatiques ſur ſon uſage, ou nuiſible, ou utile, j'ai voulu pouſſer auſſi loin qu'il m'étoit poſſible les différentes phaſes ſous leſquelles je pourrois appercevoir cette partie iſolée.

Je m'aſſociai M. Brongniart, habile artiſte, & je le priai de ſuivre les expériences que je voulois faire de ſuite : c'eſt à lui qu'eſt dû le ſoin de chacune de mes expériences. Je

* Ces recherches ont été depuis juſtement applaudies, quand on les a vu imprimées dans le 1er vol. des *Mémoires de la Société*.

fis dissoudre quatre livres d'opium, tel qu'on le trouve dans le commerce, dans douze pintes d'eau; j'y joignis une livre de levûre de bière; nous le gardâmes dans un baril fait exprès, ouvert par en haut, dans une atmosphère échauffée par un poële & d'une température douce & égale. La dissolution de l'opium se perfectionna, & il fut très-long-temps avant de subir une espèce de commencement de fermentation: il donna, après que le mouvement eut commencé à se faire sentir, une odeur fétide & singulière, mais qui avoit acquis une espèce d'activité frappante. Le bondon se trouvoit toujours rempli d'une écume noirâtre; mais rien de ce qui sortoit n'étoit inflammable. Après six mois de ce travail pénible, je crus qu'il étoit temps de distiller ce mêlange. Nous en tirâmes quelques gouttes d'esprit inflammable, que M. Brongniart a reconnu, & que je n'ai point vu, aussi-tôt après une très-grande quantité d'eau très-limpide douée d'une odeur vireuse très-remarquable, & rendant parfaitement l'odeur qu'on remarque dans les raves récentes, & même peu après, celle des navets qu'on tranche: cette odeur est on ne peut pas plus aisée à se dégrader ainsi, puis à s'envoler; la liqueur reste limpide & fade. Cette partie vireuse a souffert six mois de fermentation; elle a été distillée; elle a perdu toutes ses adhérences, & cependant elle est évidemment narcotique. Je puis assurer par l'observation la plus constante (car je l'ai employée depuis trois ans), 1°. qu'elle calme avec une promptitude que je n'ai vu appartenir à aucune autre préparation d'opium; 2°. que sa vertu est bien moins durable que celle des autres formules (après avoir calmé une heure ou deux, il faut la répéter, & on peut le faire sans danger: je l'ai employée depuis un gros jusqu'à deux onces & sans aucun accident); 3°. qu'elle ne m'a pas paru avoir un effet assez solide pour arrêter les évacuations. Cependant feu M. le prince de Conti en ayant fait un seul jour un usage très-modéré, ce prince qui ne pouvoit supporter aucun calmant, sans être tourmenté d'agitations & de convulsions, fut trop calmé; il

n'éprouva d'ailleurs aucuns des accidens désagréables qui accompagnoient chez lui l'usage des calmans.

La masse de l'opium qui est restée après cette distillation n'est pas moins narcotique. M. Brongniart en a été convaincu par l'expérience qu'il a faite avec succès de l'extrait d'opium tiré de cette masse, dont se sont loués tous ceux à qui il en a donné. Cette eau distillée d'opium subsiste très-long-temps sans s'altérer; nous en avons même fait voyager en province sans altération. Cependant plusieurs bouteilles, peut-être la distillation ayant été trop poussée, ont contenu quelques *fæcès* légères qui surnageoient. La liqueur étoit un peu plus jaune, quoique très-limpide, & la membrane qui la couvroit, étoit une résine soluble dans l'esprit de vin, qui avoit le goût de l'opium. Comment dans une eau si limpide une résine se trouve-t-elle formée? En continuant cette distillation, nous en tirons deux espèces d'huiles, l'une plus légère, l'autre plus pesante. Elles n'ont point perdu leur vertu narcotique. Combinées avec l'alkali fixe, ou volatil, elles conservent leur odeur de l'opium, exalté même par l'empyreume, mais qui est calmant. J'en ai tiré une teinture combinée avec le jalap. Je crois avoir apperçu combien la vertu purgative étoit affoiblie par cette teinture: je n'ai pas poussé ces expériences assez loin; je ne l'ai employé qu'une fois; mais ce que je puis assurer, c'est que cette teinture bien dépurée, bien conservée, retient très-fort l'odeur vireuse de l'opium: je vais plus loin, & j'ose assurer que cette odeur se fait encore sentir distinctement dans le charbon qui reste de l'opium distillé; jusqu'à ce point M. Brongniart l'a observé comme moi; le charbon que nous avons eu d'une distillation d'une teinture d'opium par les pommes, dont je rendrai compte dans un moment, avoit toujours cette odeur; sans doute on eût trouvé dans ce *caput mortuum* encore des restes de la vertu narcotique. L'esprit de vin, que nous avons fait digérer sur ces charbons, n'en avoit tiré aucune teinture évidente, mais il en avoit pris l'odeur narcotique, qu'il con-

ſerve encore (on peut voir tous ces produits dans le laboratoire de M. Brongniart, que j'ai prié de les conſerver).

Mais comment réunir enſemble & concevoir deux propriétés qui paroiſſent ſi contradictoires; cette fixité odorante, & cette volatilité qui infecte l'atmoſphère? La choſe n'eſt aſſurément pas nouvelle dans la nature. Le degré d'adhérence que les parties volatiles peuvent contracter avec les baſes les plus fixes, eſt peut-être une des clefs de la nature qui peut un jour expliquer ſes phénomènes les plus inconnus. C'eſt un principe avoué par le grand Newton, que plus un corps eſt ſimple, plus il approche de l'état élémentaire, & plus il doit avoir de propriétés d'attraction & de cohérence avec les parties qui lui ſont analogues: de là même dépend le lien des ſubſtances qui compoſent cet univers. Combien d'odeurs & de parties volatiles ſont développées par le frottement, par le mouvement, & par des degrés incalculables d'ignition?

Les travaux des phyſiciens modernes ne nous ont-ils pas démontré que les chaux métalliques même abſorbent & fixent les atômes les plus faits pour être volatils? Qui pourra nous dire au juſte ſi un jour on ne changera pas les *gas* en parties volatiles? N'avons-nous pas déja des *gas* enivrans, aſſoupiſſans, qui excitent le délire, qui troublent les ſens? Le camphre & l'opium, ſi nous conſultons les obſervateurs, n'ont-ils pas déja beaucoup de propriétés conformes, ou du moins analogues: les mêlanges du muſc & de l'ambre avec l'opium, ſi ordinaires chez les Orientaux, ſont faits pour augmenter ſa vertu égayante. La facilité avec laquelle l'opium excite des rêves agréables, n'a-t-elle pas le droit d'exiger de nous une attention particulière? Mais c'eſt aſſez nous livrer au plaiſir, peut-être inutile, de la ſpéculation.

Après avoir vu cette partie narcotique dans l'opium même, je voulus aller plus loin, & voir s'il me ſeroit poſſible d'imprimer cette partie narcotique avec toute ſa vertu à des principes évidemment différens de ceux qui conſtituent l'opium: les adhérences dans le règne végétal

doivent ſe faire plus aiſément dans des parties analogues. Mais j'aurois deſiré voir juſqu'à quel point des parties volatiles extrêmement différenciées peuvent agir l'une ſur l'autre, ſe combiner, ou ſe détruire. J'ai fait expoſer à la fumée de l'opium la partie tendre d'un oignon de ſcille dépouillé de ſes enveloppes: la vapeur de l'opium donne aux lames extérieures de cette ſubſtance un goût & une ſaveur vraiment analogues au goût & à la ſaveur de l'opium; ces lames ne piquent plus les yeux de ceux qui en approchent, & n'excitent plus les larmes. Je ne doute pas que cette ſubſtance, jointe au miel, ou au vinaigre, ne réunît à ſa vertu atténuante celle de ſomnifère; mais il n'eſt pas permis d'eſſayer ſur les hommes des effets dont il eſt impoſſible de répondre au juſte.

Si vous faites cuire un oignon de ſcille ſous la cendre, & qu'au centre vous y joigniez un, ou pluſieurs grains de l'opium le plus ſolide, vous répandrez, non plus la partie volatile de l'opium, mais la ſubſtance même de ce médicament, par une diſſolution très-fine, & par une eſpèce d'injection, dans tous les interſtices des molécules bulbeuſes de la plante, & vous aurez un deſſein régulier qui pourra ſervir à reconnoître la ſtructure des maſſes. J'euſſe bien deſiré pouvoir en obtenir ſéparément les produits, mais la choſe eſt difficile; elle n'eſt cependant pas impoſſible. Au reſte, cette eſpèce de mêlange de ſubſtances intimément unies par l'action continuë du feu, n'eſt point mépriſable; c'eſt un moyen d'union très-intime, peut-être même de combinaiſon.

Les anciens faiſoient cuire l'hellébore blanc dans une pomme: ils le mettoient en petits bâtons dans la ſubſtance; quand la pomme étoit cuite, ils retiroient les petits bâtons. Cette pomme étoit fortement vomitive & purgative; je l'ai éprouvé moi-même ſur un maniaque auquel je l'ai donnée deux fois. Ce malade, attaqué d'une manie perpétuelle avec quelques accès de fureur, avoit été inutilement vexé par beaucoup de bains, par des délayans: je voulus le traiter ſuivant la méthode des anciens; je fis cuire une pomme

au centre de laquelle, au lieu du cœur, je fis mettre un gros d'hellébore blanc en poudre. La couleur de la pomme n'en étoit point altérée; je la lavai & la fis manger au malade chargée de ſucre que je mis là comme un correctif de l'adhérence des parties réſineuſes aux inteſtins; il la mangea avec avidité; elle lui cauſa un quart-d'heure après un étranglement violent, accident bien remarqué par les anciens, & bientôt après un vomiſſement cruel, enfin des déjections copieuſes ſuivies & accompagnées de crampes convulſives. Le malade, dont la tête ſe trouva totalement dégagée, eut bien de la peine à ſubir une ſeconde ſcène pareille; j'aurois voulu travailler à corriger cette ſubſtance, & j'oſe me flatter que mon ſuccès auroit été complet; mais ni le malade, ni ſa famille ne voulurent aller plus loin: il étoit incomparablement mieux. Ce remède n'eut aucune ſuite fâcheuſe. J'ai mis de même de l'opium, à la doſe de douze grains, au centre d'une pomme que nous avons fait cuire; la couleur de la pomme en étoit un peu altérée: l'opium lavé, nous avons retiré le ſuc de la pomme; nous l'avons ſoumis à la diſtillation, ſans fermentation préliminaire. Tous ces produits, quelque éloignés qu'ils ſoient de leur état primitif, retiennent tous, juſqu'au charbon même formé dans les vaiſſeaux fermés, l'odeur vireuſe de l'opium; & le ſyrop que nous avons formé avec ce ſuc eſt très-évidemment narcotique, ſi on en peut juger par ſon goût, ſon odeur & ſon effet ſur une ſeule perſonne.

Enfin j'ai fait compoſer deux pains avec ſuffiſante quantité de levain & quatre parties de farine ſur une d'opium; J'en ai fait cuire un, après l'avoir fait ſuffiſamment fermenter; j'ai laiſſé moiſir l'autre. Le pain cuit eſt mucilagineux, gommeux au toucher, d'un brun noirâtre; il a l'odeur la plus exaltée de l'opium: cette odeur exaltée eſt très-reconnoiſſable; elle a cependant quelque choſe d'emprunté du froment, qu'on retrouve auſſi dans l'eau diſtillée de ce pain fermenté, qui, à ſon odeur vireuſe, joint quelque choſe de doux; mais les huiles tirées de ce pain, comme celles

de l'opium, rectifiées douze fois, prennent exactement l'odeur & la saveur de l'huile animale; on n'y voit plus de différence; le charbon épuisé sent toujours une odeur vireuse, mais elle est déguisée, & on voit encore des restes de la nature végétale. L'autre second pain est grisâtre; j'en laisse décomposer une partie par elle-même; je ferai distiller l'autre, & j'aurai soin d'en remarquer les résultats. Je ne parlerai pas ici d'une espèce de suif que M. Brongniart a tiré de l'opium par des lotions & des extractions réitérées, ni d'un sel essentiel qui crystallise en petites colonnes cannelées; ce sont des procédés qui appartiennent à M. Brongniart tout seul, & dont il rendra compte. Nous n'avons pas vu une goutte d'esprit ardent : la partie vireuse de l'opium le décomposeroit-elle ?

Ayant remarqué que les substances sucrées ont une activité singulière, sur-tout par la trituration, pour agir sur le jalap, & pour émousser sa vertu purgative, j'ai fait faire un mêlange de miel, de jalap & d'opium, pour voir si nous ne pourrions pas acquérir un purgatif calmant, ou si ces deux vertus s'excluent l'une l'autre. J'ai fait aussi un mêlange de savon & d'opium, légèrement humectés, pour voir, non-seulement en peu de temps, mais après de longues observations, soit à l'air libre, soit dans des vaisseaux fermés, quelles sont les substances qui peuvent en résulter; si l'on peut aviver, ou diminuer la substance de l'opium, produire plus de parties volatiles, ou au contraire les détruire, les convertir peut-être en *gas*.

J'ai commencé aussi à unir les parties volatiles de l'opium à des substances absorbantes pour les faire entrer dans d'autres combinaisons; je souhaite les unir aux acides pour les précipiter par les alkalis, les faire entrer par ce moyen dans des huiles par expression. L'artiste habile dont je me sers, a uni l'opium à l'alkali; il en a eu un corps presque savonneux au toucher, fort déliquescent, un peu caustique & fort amer au goût. Nous allons tâcher d'en faire une terre foliée & d'autres sels neutres calmans; nous verrons après cela, &

& dans les lotions, & dans ce qui reftera du fel; jufqu'à quel point on peut faire des apéritifs calmans, leur affinité avec les aromates animaux, comme le mufc & l'ambre gris. C'eft un des arts des Orientaux; on m'a promis des recherches fur cet article : peut-être en découvrant l'affinité de ces fubftances volatiles avec d'autres corps, pourrons-nous trouver, ou des effets falutaires, ou des contre-poifons pour les fubftances vénéneufes & narcotiques que le règne végétal nous offre en trop grand nombre. Mais la vie eft courte, & l'art eft long. Trop heureux de fervir à des travaux utiles, je crois que fur ce médicament & fur d'autres il eft bon de vous faire part d'obfervations, encore trop foibles peut-être pour être offertes, mais qui du moins prouvent un zèle qui peut devenir utile dans des mains plus habiles & plus exercées.

Nous avons effayé jufqu'ici de porter à la démonftration cette propofition, que la partie active de l'opium étoit fa partie volatile, que fes propriétés prenoient des teintes différentes, fuivant les parties qui les avoient imbibées, & auxquelles elles étoient devenues adhérentes, foit que la nature les y eût placé, foit que l'art eût imité la nature. En général, même d'après les expériences de Rob. Boyle, nous avons remarqué que prefque tous les corps, même les plus fixes, étoient fufceptibles, par le frottement & le mouvement, de développer une partie odorante, qui n'étoit volatile que dans ce mouvement étranger imprimé à leur maffe; mais que cette efpèce de volatilifation étoit une marque de l'activité dont elles étoient fufceptibles, lorfqu'on leur faifoit quitter l'état de repos. Je vais plus loin, & j'oferois avancer qu'il n'eft point de fubftance végétale qui, bien examinée, ne répande, par l'effort de la végétation, une efpèce d'odeur fpécifique qui varie fuivant les âges de la plante qui les contient. D'après ces obfervations, nous avons diftingué dans les parties actives des médicamens, deux propriétés remarquables qui appartiennent inégalement aux parties volatiles qui les compofent, & qui leur font

différemment diſtribuées ; l'une eſt leur extrême ténuité, & l'autre eſt l'adhérence plus ou moins forte, que ces mêmes parties volatiles contractent avec la portion fixe de certains corps ; adhérence ſouvent ſi intime, qu'on ne peut la détruire ſans briſer la combinaiſon des élémens auxquels elles ſe ſont unies. Cette propriété eſt peut-être une de celles qui ſont faites pour être les plus précieuſes à la médecine, & qui pourra un jour nous guider le plus sûrement pour entendre l'activité des médicamens.

Mais lorſque nous parlons de parties volatiles, lorſque nous voyons évidemment un long travail de la nature dans leur production, & l'effet conſtant d'une réaction des principes les uns ſur les autres ; lorſque nous les voyons même réſiſter à une longue fermentation, s'y exalter ſans perdre aucune de leurs propriétés eſſentielles, un moment de réflexion nous fait ſentir que nous ſommes encore bien loin de pouvoir connoître leur ſimplicité. Toutes ces parties volatiles ſont encore compoſées dans des degrés différens ; & quand leurs différences mêmes ne frapperoient pas nos ſens, la diſparité de la force avec laquelle elles adhèrent & elles s'uniſſent à d'autres corps, la variété des propriétés qu'elles leur donnent & qu'elles en reçoivent, ſuffiroient pour le démontrer aux yeux des phyſiciens. Car plus les corps ſont atténués par la nature, & plus ils ſont pour ainſi dire travaillés par elle, plus ils ſont cohobés par les agens chimiques, plus auſſi ils contractent de volatilité, plus ils ſaiſiſſent d'adhérence avec les corps qui leur ſont analogues, & plus ils leur donnent de caractères d'activité, & de propriétés nouvelles.

La chimie, en multipliant les expériences, pourra ſans doute un jour décompoſer les parties odorantes & les diviſer : l'eſprit odorant le plus fin, le plus ſubtil, eſt comme un rayon de lumière compoſé de parties plus ſimples encore réunies entr'elles. On pourra, & on peut même, dès ce moment, juſqu'à un certain point, claſſer les parties primitives odorantes : que ne devons-nous pas attendre de la

nouvelle doctrine des *gas*, qui ouvre à nos ſpéculateurs un nouvel univers d'atomes & des principes toujours actifs?

Pour eſſayer la méthode de décompoſer les parties volatiles, voyons ſi la nature, ou même l'art, ne peut pas les combiner de façon à en faire un tout nouveau qui ait acquis des propriétés qui n'appartiennent qu'à lui. Examinons enſuite ſi elle ne peut pas les dénaturer & faire un tout diſſemblable à ce qu'il étoit dans ſon principe, & qui n'a plus qu'une nature différente.

Il eſt aiſé de prouver, par l'obſervation de la nature, que les parties volatiles ont plus d'affinité les unes avec les autres, de façon à ſe combiner & à augmenter, à changer même leurs odeurs; tout l'art des parfumeurs eſt fondé ſur cette obſervation, qu'une expérience groſſière, animée par l'envie de plaire, leur a appris; elle eſt connue dans la culture des jardins: les anciens, comme on le voit dans le *Recueil des géoponiques* raſſemblées par Needham, ſavoient peut-être mieux que nous varier par les ſoins de l'agriculture l'odeur & la ſaveur des fruits, du moins ſi nous en jugeons par les recettes univerſelles qu'ils nous ont laiſſées. Nous pouvons nous-mêmes, à l'aide de la phyſique, pénétrer d'odeurs les fruits les plus ſavoureux. Tous les jours dans nos recettes médicinales, de pluſieurs parties ſimples compoſées, nous faiſons un tout qui ne reſſemble en rien aux parties dont il a été formé. Si nous en voulons un modèle connu dans notre art, & ſur-tout dans le genre des narcotiques que nous avons adopté par préférence, nous en avons un plus fameux que raiſonnable.

En effet, la phyſique ne peut ne pas être indignée du fatras énorme de drogues que l'impéritie & la baſſe envie de faire ſa cour à un tyran imbécile a amoncelé dans la thériaque. Il n'eſt point de parties volatiles, de quelque nature qu'elles ſoient, connues du temps d'Andromaque & de Néron, qui n'y entre pour quelque choſe, qui n'y tienne ſa place, & qui ne prétende y jouir de ſes vertus: baume, réſine, extrait, ſucs épaiſſis, ſubſtances métal-

liques, vin, opium, ſel volatil, tout cela ſubit enſemble à différens degrés, dans des temps différens, le changement qui s'empare des parties amollies, unies enſemble par des corps ſujets à ce mouvement ſpontané qui exiſte univerſellement dans la nature, auſſi-tôt que les corps ſont compoſés de façon à y céder, & lorſqu'unis d'une façon foible ils peuvent réagir les uns ſur les autres. Telle eſt la thériaque après un certain temps de ſa compoſition; c'eſt un nouveau corps que l'art a tiré d'une eſpèce de cahos. Il a des propriétés & des vertus qui n'appartiennent qu'à lui. Galien, auſſi philoſophe que médecin, & grand ennemi de tout ce qui s'appelle charlatanerie, en a fait l'éloge comme d'un amoncèlement informe dont l'expérience cependant avoit conſacré les effets. Mais la décompoſition des corps qui concourent à le former, eſt digne de l'attention des phyſiciens & des médecins.

J'ai prié M. Brongniart de faire, ſuivant la méthode dont nous étions convenus, une analyſe à feu lent de la thériaque, & ſur-tout de faire la plus grande attention à tous les produits volatils qu'elle nous fourniroit. Cette analyſe nous a donné d'abord un eſprit recteur très-odorant; il n'a que l'odeur & le montant de la thériaque, ſans amertume. Après lui, nous avons obtenu une très-petite portion d'acide volatil fluide. Ce produit épuiſé, il a paru une huile très-ſimple, très-odorante, mais ayant l'odeur de la thériaque. Après l'huile empyreumatique ſortie, il eſt reſté un charbon portant encore une odeur évidente de thériaque. Cette analyſe eſt ſimple, & d'après ſes réſultats auſſi ſimples qu'elle, il eſt permis de demander qu'eſt devenue la partie volatile de toutes les plantes qui entrent dans cette compoſition? pourquoi ne retrouvons-nous plus ni l'eſprit de vin, ni l'alkali volatil des vipères, ni enfin les parties actives de beaucoup de ſubſtances qui paroîtroient indeſtructibles au feu d'un laboratoire? La concluſion que les médecins doivent tirer au moins de cette obſervation, c'eſt que la connoiſſance des principes conſtituans d'une drogue ne ſuffit

pas pour assurer la valeur juste de son action ; on ne retrouve pas les principes des mixtes ; donc ils ont été altérés, s'ils ne sont pas métalliques. Dans cette analyse nous trouvons les corps qui sont entrés dans la thériaque tout-à fait identifiés ; c'est l'analyse d'un simple végétal. Beaucoup de compositions pareilles se trouvent dans nos pharmacies ; les principes contractent de nouvelles unions ; c'est une espèce d'assimilation : le commerce même nous en offre tous les jours de pareils. Les propriétaires des vins en font de très-bons & d'une substance uniforme avec une base capable de fermentation. Ainsi dans beaucoup de vins de Bordeaux, auxquels on joint le gérofle & la canelle, l'analyse ne démontrera jamais aucuns des principes qui constituent ces végétaux, à moins qu'ils n'aient été ajoutés dans une proportion prédominante ; leur seul effet consiste à rendre la partie spiritueuse plus forte, plus abondante, & les huiles du vin plus développées.

Quoique nous retrouvions dans les vins falsifiés les parties douées de molécules, peut-être inaltérables, il n'en est pas de même de tous les atomes métalliques ; par exemple j'ose assurer que dans nos préparations médicinales la réaction du fer sur les agens qui lui sont offerts donne, comme il le fait sans doute dans toute la nature, une source infinie de propriétés nouvelles ; mais il perd lui-même ses propriétés essentielles, & les communique aux corps auxquels il est uni. Je me souviens d'avoir conseillé à un malade un opiat fait avec de la limaille de fer la plus pure, de l'absynthe en poudre, & le quinquina à parties égales incorporés mollement avec le miel : le malade étoit étonné de ce que le vase dans lequel l'apoticaire avoit mis cet opiat, quelque dose qu'il en prît, se trouvoit toujours presque rempli ; le poids diminuoit, le volume restoit à peu-près le même : en humectant cet opiat, & en le distillant, la quantité des parties expansives & même explosives qu'on en tiroit nous étonna ; je ne doute pas qu'un médecin chimiste qui voudroit suivre ces produits mieux

que je n'ai fait, n'y découvrît des ſubſtances relatives au développement des parties *gaſeuſes*, & peut-être des différences imprévues. Ce qu'il y a de très-sûr, c'eſt que cette maſſe deſſéchée laiſſoit un réſidu très-léger, fort poreux, non altérable par l'aimant, caſſant aiſément, & ſemblable aux réſidus ferrugineux qui ont ſouffert l'action du feu, ſans aucun reſte de cette amertume qui diſtinguoit éminemment un opiat de cette combinaiſon. De même j'oſe croire que dans l'analyſe de la confection hyacinthe un peu ancienne, les chimiſtes ne retrouveront pas la même proportion de terres abſorbantes, que de celles qui ont été employées dans ſa compoſition : je n'ai pas fait cette expérience par moi-même; un homme inſtruit que je ne peux nommer me l'a aſſuré. Si de même, ou par art, ou par haſard, vous joignez une maſſe très-légère de fer à du vin renfermé dans un vaiſſeau très-fermé, & à peu près rempli, au premier débouchement de la bouteille il ſe fait une exploſion violente, le vin eſt vif & piquant; mais auſſi-tôt que cet air eſt épuiſé, le vin ſe trouble; il ſe fait un ſédiment noirâtre, qui peu de temps après ſe rediſſout en décolorant le vin. Ce vin contient-il plus d'eſprit qu'il n'en avoit avant ce mêlange? cet eſprit a-t-il acquis une volatilité plus grande, plus aérienne? C'eſt ce que je n'ai pas éprouvé; je ne m'arrête ſur ces obſervations que pour prouver combien la doctrine des affinités & de la diverſité des adhérences doit nous apprendre de vérités ſur le développement, & peut-être même ſur les actions des parties volatiles qui ſemblent ſe produire ſuivant certaines circonſtances qu'il eſt eſſentiel d'étudier.

J'ai fait beaucoup de tentatives pour combiner cette partie narcotique que je regarde comme univerſellement répandue dans la nature, & pour la dénaturer par cette combinaiſon. C'eſt ſans doute le temps, agent tranquille & uniforme qui fait à lui tout ſeul ces mêlanges intimes. J'avois reçu de Conſtantinople une compoſition faite de muſc, de cachou & d'opium, qu'on appelle *Amberhappi*. L'odeur & le goût en étoient agréables. L'analyſe produiſit

un esprit recteur combiné. J'ai voulu l'imiter. J'ai fait plus; après avoir tenté imparfaitement cette combinaison, j'ai distillé l'opium uni au musc très-intimément, & digéré ensemble : le produit qu'ont vu MM. Coquereau & Hallé, sentoit éminemment cet esprit recteur & puant de l'opium. Mais en ayant frotté mes mains, peu de temps après, il ne me resta plus que l'odeur du musc, qui me dura tout l'après-midi & jusqu'au lendemain, tant la volatilité végétale contracte moins d'adhérence que la volatilité animale; remarque bien nécessaire à faire pour la contagion. Au contraire, dans le mêlange du camphre & de l'opium, l'opium masque prodigieusement l'odeur du camphre, semble la détruire & lui donner sa couleur. Au reste la distillation de l'opium avec le camphre procure à l'artiste des crystalisations singulières. M. Brongniart, qui veut bien faire ces expériences sous mes yeux, & dont je ne peux parler qu'avec reconnoissance, en instruira sans doute un jour les chimistes: *nobis non licet esse tam beatis, qui musas colimus severiores.*

Qu'on me permette seulement de m'arrêter un peu sur les réflexions que font naître dans un esprit attentif toutes ces formes différentes, toutes ces richesses variées à l'infini qui naissent dans le champ de la nature. Il n'est point de chimiste qui n'en ait observé une quantité prodigieuse dont il peut se rendre compte à lui-même; l'organisation du corps humain, toujours renouvellée par des substances qui lui sont étrangères, toujours subordonnée à des circonstances inappréciables, doit en produire beaucoup; & voilà pourquoi il seroit bien essentiel de parvenir à les classer.

La médecine est encore à son enfance sur cette étude; mais comme c'est sur elle seule que se portent toutes nos vues, fixons-nous sur quelques parties volatiles nées & créées pour ainsi dire dans notre fond, qui puissent au moins nous encourager à l'observation.

J'ai remarqué & je suis sûr que plusieurs de mes confrères l'ont vu comme moi, des enfans bien nourris, & qui paroissoient bien portans, exhaler de leur bouche une odeur

d'ail frappante, au lieu de cette odeur de pâte douce qui leur eſt naturelle. Je l'ai remarqué en particulier dans un enfant très-blanc, très-bien nourri : il infectoit ſa famille : nous le purgions, l'odeur diſparoiſſoit; quelques jours après elle reparoiſſoit. On lui donna des ſtomachiques ſans ſuccès; les dents ſembloient ſe vicier & ſe noircir ; on en vint à l'uſage des ſucs des plantes antiſcorbutiques. Ces médicamens enlevèrent tout-à-fait cette odeur ; mais un an après le malade ſe trouva totalement rétabli par la ſuppuration complette d'une glande à l'aîne. J'ai vu cet accident pluſieurs fois. Cette eſpèce de partie volatile naît ſouvent dans le corps des enfans; mais il s'en faut de beaucoup que les antiſcorbutiques aient toujours réuſſi. Il n'eſt pas fort rare non plus aux adultes d'éprouver dans la bouche une eſpèce très-diſtincte de goût ferrugineux & comme ſtyptique, qui ſouvent précède de pluſieurs jours l'hémoptyſie, quelque légère qu'elle ſoit; ce goût eſt inſupportable à ceux qui l'éprouvent, & ſouvent eſt joint à la ſenſation d'un fade dégoûtant dans les crachats. Enfin il eſt très-sûr que dans certaines toux on éprouve un goût & une odeur ſaline ammoniacale qui peut dépendre de la condition des humeurs; mais ſur-tout les goutteux reſſentent ſouvent dans toutes leurs humeurs, & en particulier dans l'eſtomac, l'impreſſion d'un *gas* acide très-flatueux & très-différent de celui qui appartient aux jeunes filles, aux femmes groſſes, aux hypochondriaques. Celui-là peut-être eſt la cauſe de cette eſpèce de *pica* dans laquelle on a trop d'ardeur pour les abſorbans, & pour les ſubſtances alkalines, qui poſées ſur la langue, y développent ſur le champ un *gas* ammoniacal. Je vais plus loin; il exiſte peut-être très-peu d'hommes qui, ou malades, ou ſur les confins de la maladie, n'aient éprouvé dans leur bouche, dans leurs gencives, dans leurs narines, des goûts, des odeurs dont il eſt impoſſible de rendre compte; & Boërhaave n'a peut-être pas eu tant de tort de diviſer, autant qu'il étoit en lui, & de claſſer les effets néceſſaires des acrimonies. C'eſt toujours cela de connu, & ceux qui

s'occupent

s'occupent des maladies de la peau, verront que ce grand homme donnoit plus à l'obſervation qu'on ne le croit communément. Nous ſommes encore ſur cette matière dans l'enfance de l'expérience; mais les progrès de la chimie feront ſans doute l'époque du ſuccès des expériences à faire ſur notre corps.

On a vu, du moins à ce que j'eſpère, dans les expériences que j'ai rapportées ſur la fermentation de l'opium & de ſes produits, les ſavons que nous avons formés avec ſes huiles, ſa partie narcotique toujours adhérente à ſes principes les plus vexés par le feu, les plus tourmentés par l'art; nous l'avons fait voir combinée & rentrant dans les corps avec une nouvelle partie odorante par la fermentation qu'elle a ſubi dans la thériaque. Il me reſte à rendre compte des travaux que j'ai entrepris pour la dénaturer & pour détruire la partie volatile de ce végétal, mais ſur-tout pour tâcher de tirer des conjectures ſur la poſſibilité d'introduire & de détruire dans le corps humain vivant la partie active des végétaux. Trop heureux ſi des hommes plus verſés que moi dans l'hiſtoire de la nature, veulent pouſſer plus loin leurs recherches, travailler encore avec plus de ſoin ſur l'opium & ſur d'autres médicamens. Les médecins, dont le rôle pénible eſt de tenir d'une main tremblante le gouvernail d'une machine dont l'action & le jeu eſt ſi varié, ſi ſubordonné aux êtres environnans qu'elle a toujours à ſurmonter, ne peuvent faire une étude trop approfondie des variétés que produiſent les circonſtances. Pourquoi le quinquina eſt-il devenu ſi ſouvent un violent purgatif? Pourquoi au contraire a-t-il quelquefois reſſerré puiſſamment? Quelles ſont les cauſes qui engendrent dans nos eſtomacs des *gas* ſi ſinguliers? Quels ſont les eſprits qui s'y engendrent? Quels ſont ceux qui s'y détruiſent? Sans doute nous n'avons pas d'agens dans notre corps qui ſoient comparables aux inſtrumens que la chimie emploie pour les cohobations, lorſque d'une huile fétide elle tire une odeur ſemblable à celle de l'ail, ou même à celle du muſc. Mais enfin frottons

nos mains avec de la thérébentine, notre urine sentira une odeur de violette. Nous mangeons avec plaisir les asperges; quel art en tirera l'odeur insupportable que notre corps en fait extraire ? Il est donc clair que les parties les plus fixes & les plus volatiles peuvent se dénaturer dans notre corps, & subir de nouvelles combinaisons; espèce d'analyse inconnue, dans laquelle j'ai voulu présenter au public quelques tentatives très-imparfaites que j'ai faites, toujours sur l'opium, dans l'intention de poursuivre & de saisir, autant qu'il étoit en moi, sa partie volatile & narcotique.

Il est inutile de rappeller ici toutes les tentatives infructueuses que nous avons déja faites pour décomposer l'opium par la fermentation, en l'unissant à la farine, en le faisant fermenter, en rectifiant son huile, en en tirant un sel essentiel : nous avons pu le volatiliser; je crois même avoir pu amortir cette propriété par laquelle son action excite des mouvemens convulsifs; c'est au temps à prouver si je me suis trompé. Mais pour parvenir à le dénaturer, j'ai cru qu'il falloit avoir enfin recours à ces agens destructeurs qui pénètrent dans la substance intime des corps, & que leur simplicité même a doué de la propriété d'avoir une activité immédiate sur les mixtes les plus simples. Leur énergie, dégagée des entraves que la nature leur avoit donné, pénètre dans les parties les plus intimes des mixtes, & les combinaisons que ces agens produisent approchent au moins de la façon d'agir de la nature, dont ils sont les premiers produits & les premiers instrumens.

J'ai pris deux gros d'opium réduits dans les molécules les plus fines ; je les ai fait macérer dans quatre onces d'esprit de sel médiocrement fort. La température de l'atmosphère étoit modérée ; la dissolution n'étoit pas complette, mais le dissolvant avoit pénétré toutes les parties de l'opium. Après quatre jours de cette macération, nous avons distillé l'esprit de sel, qui pour premier produit nous a donné une liqueur odorante, très-suave, très-douce, & qui ne tient en rien, ni de celle qui peut appartenir à l'es-

prit de sel, ni de celle qui l'approcheroit de l'éther. C'est une odeur douce & agréable; la saveur en est piquante, mais forte & cordiale; il est impossible de décrire davantage les odeurs ni les saveurs.

J'ai fait le même mêlange avec de l'acide vitriolique d'une qualité médiocre, exactement dans les mêmes circonstances, & nous avons suivi le même procédé; nous avons eu de même par la distillation une liqueur odorante : mais rien dans la nature n'est si différent que ces deux produits odorans. Ils n'ont de commun que d'être entièrement différens du corps qui les a produits, & de pouvoir au moins nous faire entrevoir comment avec des principes si analogues, si prochains, la nature, dans ses opérations mystérieuses, peut concevoir & produire des êtres qui se ressemblent si peu. L'odeur de cette substance est désagréable, a quelque chose d'une fétidité particulière, que l'on ne peut comparer à aucune substance connue, si ce n'est à la *punaise des bois*, & qu'il est par conséquent impossible de décrire. Enfin la troisième épreuve que nous avons faite avec l'esprit de nitre, en nous donnant les mêmes produits, nous a encore fait naître une substance odorante qui ne tient, ni de la première, ni de la seconde, qui est peut-être plus piquante que la seconde, mais qui ne retient rien du tout des élémens qui l'ont composée; ce sont des êtres tous nouveaux dans lesquels vous chercheriez en vain quelque analogie avec l'opium. Sans doute la faculté narcotique est presque détruite, & les auteurs, je crois, ne se sont pas trompés, quand ils ont regardé les acides minéraux comme les vrais contre-poisons de l'opium.

J'ai fait enfin la même expérience, dans les mêmes proportions, avec le vinaigre distillé, les résultats ont été entièrement différens : la liqueur qui a passé dans la distillation a été totalement différente des premières; son odeur est évidemment composée de celle de l'opium & de celle du vinaigre mêlés ensemble. En un mot, cet acide n'a ni attaqué, ni décomposé la partie volatile de l'opium; elle

lui a laissé toute son existence; ce qui mérite bien quelque attention dans l'usage que l'on peut faire du vinaigre comme contre-poison de la partie narcotique.

Ce n'est pas que je prétende nier la vertu de l'acide du vinaigre pour détruire la vertu narcotique de l'opium; je sais même qu'en Angleterre on a fait sur cet article des expériences heureuses. On m'a assuré que M. Percival, fameux médecin, a regardé l'opium comme antiputride & spécifique de la gangrène; mais je crois qu'avant d'établir une règle universelle sur cet article important, il faut, non les expériences d'un jour, mais celles d'un siècle. La réaction du vinaigre sur l'opium méritera de même d'être examinée. Dans un an ou deux, peut-être après les révolutions de quelques saisons, tous nos produits seront changés; peut-être sera-t-il né des êtres tout nouveaux & dignes de notre attention. La force du vinaigre même a produit des différences. La distillation du vinaigre radical avec l'opium donne une odeur de raves récentes très-marquée quelques jours après; on la compareroit à la beterave assaisonnée de vinaigre. Il est impossible, d'après toutes ces observations, de ne pas appercevoir combien cette vapeur vireuse, même dépouillée de sa vertu narcotique, joue de rôles dans la végétation, combien elle influe dans la combinaison de la partie odorante des plantes : peut-être un jour serons-nous à portée de la distinguer & de lui assigner sa place dans les odeurs composées.

Quoique, comme j'en ai averti, les acides minéraux que nous avons employés ne fussent pas très-forts, cette différence d'activité entre les acides minéraux & les acides végétaux, doit, je crois, n'être pas oubliée dans la physique, ni même dans la médecine. La saveur de notre esprit vitriolique étoit assez douce, n'avoit aucune acidité. Mêlée avec de l'alkali fixe, il ne formoit aucune effervescence, mais sa fétidité se développoit à un point excessif. La liqueur qui étoit faite avec l'esprit de nitre ne formoit point non plus d'effervescence marquée avec l'alkali fixe : sa saveur

étoit légèrement acide; elle se troubloit pour un moment; sa couleur devenoit terne, son odeur s'exaltoit; elle n'étoit point aussi désagréable que celle qui étoit formée avec l'acide vitriolique : elles reprenoient cependant l'une & l'autre quelque chose du fade narcotique qui appartient à l'opium. Elles avoient, sur-tout celle qui étoit faite avec l'acide vitriolique, une odeur qui approchoit de celle des feuilles de la coriandre, à travers laquelle un homme exercé auroit retrouvé cette odeur narcotique dont les plantes carminatives les plus fortes ne sont point sans doute exemptes, non plus que les vraies antispasmodiques. Ce qui me touchoit le plus, étoit sans contredit la décomposition de l'opium par l'esprit de sel. Quoique nous l'ayons employé avec un grand soin, qu'il ait même produit une effervescence manifeste, nous n'avons pas retrouvé, ni dans le temps de l'effervescence, ni après, aucunes traces de ce poison narcotique. Cette partie volatile étoit aromatisée, & d'une façon très-agréable : ce que nous avons remarqué, c'est qu'il s'étoit produit sur le champ un sel crystallisé.

Mais ce que nous devons sur-tout observer, c'est que, quoique dans les derniers essais que nous avons faits pour séparer de la portion volatile des acides minéraux cet esprit combiné, nous n'ayons pas employé plus de deux ou trois gros de liqueur pour chaque opération, dans un cabinet assez grand, l'atmosphère étoit infectée d'une odeur très-volatile & très-différente d'un opium puant, quoique assurément la dose qui avoit pu servir à ces épreuves, réduite en esprit recteur, ne pût pas monter à quelques grains.

Tels sont les foibles essais que j'ai voulu faire sur la partie volatile des plantes, & en particulier sur les narcotiques, parce que, comme je l'ai déja dit, en réfléchissant sur la nature & sur les propriétés des plantes, je crois cette partie narcotique très-étendue & très-multipliée, & peut-être un des grands agens dans les plantes, & sur-tout dans celles qui ont une vertu combinée; combinaison qu'un médecin attentif ne peut pas nier. Qui sait si on ne la trouvera pas

à force d'essais dans le vin même, puisque la saveur de l'esprit de sel distillé avec l'opium, semble avoir quelque chose de vineux? Qui sait si presque toutes les plantes carminatives, & en particulier la coriandre, ne contiennent pas cette partie narcotique? peut-être à force de combinaisons & de travaux l'y découvrirons-nous. Je supplie sur-tout mes illustres maîtres & confrères d'étudier, & dans le livre de la nature, & dans leurs laboratoires, le mélange du camphre & de l'opium, celui de l'ail, de la scille, &c. des autres corps actifs avec l'opium, avec les esprits recteurs des solanum, du stramonium, &c. Je desire faire les mêmes essais, & comparer ensemble les produits de l'assa-fétida & ceux du castoreum: l'un est un antispasmodique végétal, l'autre est tiré du règne animal. J'ose annoncer que les huiles rectifiées de l'opium & les huiles animales se ressemblent infiniment; les produits de mes travaux, que M. Brongniart me conserve, ainsi que d'autres dont je vous rendrai compte, seront soumis à des examens annuels, pour voir les vicissitudes de la nature & les changemens que le temps opère; car il en opère, n'en doutons pas: & pour bien connoître ses effets, il faut une société active, & toujours animée de l'esprit de recherches.

En attendant je serai trop heureux, si du moins d'après ces foibles essais, on pouvoit trouver des narcotiques plus prompts, plus simples, qu'on puisse combiner, tantôt avec les purgatifs, tantôt avec les apéritifs savonneux; si enfin on pouvoit parvenir à ôter à l'opium cette propriété par laquelle, sous un faux calme, il a produit jusqu'ici une pente aux mouvemens convulsifs & une suspension générale dans les évacuations.



MÉMOIRE

Sur le traitement électrique, administré à quatre-vingt-deux malades.

Par M. MAUDUYT.

Du mois de juillet 1777 au même mois de l'année 1779, j'ai administré l'électricité à quatre-vingt-deux malades. Je parlerai de chacun d'eux en particulier dans ce mémoire: mais avant d'entrer dans les détails, je rendrai compte de la conduite que j'ai tenue, par rapport à chacun des malades, & de la méthode que j'ai suivie dans mes observations. Si je cite quelques traitemens si courts qu'on n'en peut tirer aucune conséquence, c'est afin qu'un récit exact & strict de tous les faits, mette le lecteur en état de juger sûrement & sainement de ce qui peut concerner chacun de ceux auxquels j'ai administré l'électricité. Lu le 18 décembre 1778.

Lorsqu'il s'est présenté un malade, après l'avoir interrogé & reconnu s'il étoit dans le cas d'être électrisé, avant de lui administrer le remède, j'ai exigé une consultation avec son médecin ordinaire, ou celui qui avoit sa confiance: quand ni l'une ni l'autre de ces conditions n'ont pu être remplies, j'ai moi-même appelé mes confrères, & je leur ai demandé des lumières. Je ne me suis écarté pour personne de cette règle.

Quand j'ai pensé, avec ceux de mes confrères qui avoient été appelés, qu'un malade étoit dans le cas d'être électrisé, j'ai rédigé un précis historique de la maladie que j'allois entreprendre de combattre; j'ai tâché, autant qu'il m'a été possible, de rédiger ce précis conjointement avec le médecin ou le chirurgien qui avoient traité le malade dès l'origine de sa maladie & pendant son cours. Je me suis réglé sur le

récit du malade & sur celui de ses parens ou amis qui l'accompagnoient, quand je n'ai pu faire autrement. J'ai décrit ensuite son état actuel; & après avoir lu lentement aux assistans ce que je venois d'écrire en leur présence, je le leur ai fait signer.

A la suite du précis historique de la maladie & de la description de l'état actuel du malade, j'ai tenu un journal sur lequel j'ai écrit, jour par jour, les changemens arrivés en bien ou en mal que j'ai pu remarquer, & les faits passés d'un jour à l'autre pendant l'absence du malade, qui m'en a rendu compte.

Chaque journal, portant une étiquette sur laquelle est écrit le nom de celui qu'il concerne, est resté, pendant tout le temps du traitement, exposé sur une table dans la pièce où je reçois les malades. Cette pièce a été constamment ouverte pendant les heures du traitement aux médecins, aux chirurgiens & aux physiciens qui ont desiré d'y entrer; mais elle a été fermée à ceux qui n'y étoient conduits que par un pur motif de curiosité, dont la présence auroit pu gêner les malades & les questions les fatiguer inutilement. Chacun a pu, comme il l'a jugé à propos, prendre les journaux, les lire, interroger les malades, examiner leur état devant moi ou dans mon absence. En commençant la journée, j'interrogeois les malades, & j'écrivois, d'après leurs réponses, les articles qui sont consignés sur les journaux; je priois ensuite ceux de mes confrères qui étoient présens de signer les articles que je venois de rédiger. Avant que personne signât, ni que je regardasse aucun article comme arrêté, je le lisois tout haut à celui qu'il concernoit, en présence des autres malades devant lesquels je l'avois interrogé.

Les médecins qui sont entrés après la rédaction des journaux, n'ont signé que les articles relatifs au jour où ils sont venus, & ils ne les ont signés qu'après les avoir lus aux personnes qu'ils concernoient.

J'ai déposé au secrétariat de la Société les journaux rédigés

rédigés & tenus de la manière que je viens de rapporter & dont ce mémoire contient le relevé. On communiquera ces journaux à ceux qui pourroient avoir des raisons de les compulser.

Les détails dans lesquels je viens d'entrer paroîtront peut-être inutiles ; ils n'éclaireront pas en effet sur les vertus médicales de l'électricité, mais sur la conduite que j'ai tenue, & ils prouveront du moins que si je me suis trompé dans les récits que je vais faire, c'est malgré moi, & après avoir pris toutes les précautions que j'ai cru possibles pour me tromper le moins que je pourrois.

Cependant, pour qu'on juge de la valeur de l'électricité, il ne suffit pas de rapporter quelques succès, peut-être passagers ; il faut encore savoir s'ils seront permanens, & suivre l'histoire des malades un temps suffisant. C'est par cette raison que je les désigne chacun par un numéro, afin de pouvoir en reparler dans la suite, & de rapporter à leur égard les faits qui mériteront d'être cités.

Je divise les malades dont je parle suivant les maux dont ils étoient attaqués ; je les présente d'après la durée de leur traitement, & selon le soulagement qu'ils ont obtenu.

PARALYSIES.

§. Ier.

Ceux qui ont suivi le traitement aussi long-temps que j'ai cru nécessaire de le continuer.

I. Le 31 décembre de l'année 1777, M. de la Motte, chirurgien, âgé de quarante-deux ans, dont la résidence ordinaire est à Fontenai en Brie, vint chez moi, accompagné du frere Côme : trois ans auparavant M. de la Motte avoit éprouvé une attaque d'apoplexie, suivie de paralysie sur le côté droit. Il y avoit eu perte totale de sentiment

& de mouvement; les organes de la voix avoient été attaqués, & le malade étoit resté long-temps sans pouvoir articuler. Il fut traité à Fontenai au moment de l'attaque d'apoplexie, & fit différens remèdes qui produisirent très-peu d'effet. Au bout d'un an le malade fit le voyage de Bourbonne, & il y prit les eaux: elles rappellèrent, mais imparfaitement, la sensibilité, le mouvement & la parole. Deux ans s'écoulèrent depuis, sans que les remèdes dont le malade fit usage, ni la nature, eussent avancé sa guérison. Je le trouvai le 31 décembre dans l'état suivant, où il me déclara être depuis deux ans.

La parole fort lente, de la difficulté à prononcer certains mots, impossibilité de parler & d'articuler long-temps de suite.

La tête habituellement étonnée, de la confusion dans les idées, le regard & l'extérieur qui annoncent un état de stupeur & d'atonie.

De fréquentes douleurs dans les muscles de la face, du col & derrière les oreilles.

De la peine & de la gêne à lever le bras droit, une difficulté plus grande à exécuter les mouvemens de la main du même côté; ces mouvemens si gênés, que le malade ne pouvoit mettre par écrit qu'avec beaucoup de lenteur quelques mots mal tracés.

Le bras & la jambe habituellement affectés d'une sensation de froid, & froids en effet au toucher; ces parties si foibles, qu'il arrivoit fréquemment au malade de boîter dans sa marche lente & pénible, & qu'il pouvoit à peine porter sa cuiller à sa bouche.

Le malade étoit de plus sujet à des attaques périodiques d'épilepsie, qui avoient lieu pendant la nuit, & dont le retour arrivoit à peu près de six semaines en six semaines. Toutes les fonctions s'exécutoient bien d'ailleurs; cependant le pouls étoit petit & foible, le teint pâle, l'humeur du malade inquiète & mélancolique. Aucun symptôme n'annonçoit un vice particulier, & le seul qu'indiquoient la

petitesse du pouls, la pâleur du visage, la mollesse des chairs, la lenteur de la voix & celle de toutes les actions, étoit l'atonie générale des fibres; tandis que l'obscurité des idées, les attaques d'épilepsie & l'air de stupeur indiquoient l'embarras du cerveau.

M. de la Motte a été électrisé du 31 décembre 1777 au 4 avril 1778, ce qui ne contient guère au-delà de trois mois; mais le malade a suivi très-exactement son traitement & il a pris deux séances par jour pendant les deux derniers mois & demi.

Il a souvent sué pendant les nuits, quoiqu'en hiver, & il a constamment & abondamment salivé. Je n'ai employé à son égard aucun remède auxiliaire, & je ne l'ai purgé que deux fois. La continuité & l'abondance des sueurs & de la salivation m'ont paru rendre inutiles les remèdes dont j'aurois pu faire usage.

M. de la Motte éprouva des maux de tête dans les premiers jours, mais ils se dissipèrent bientôt sans retour. Il a eu une attaque d'épilepsie dans la nuit du 15 au 16 janvier. Ce fut le 26 du même mois qu'il commença à s'appercevoir d'un mieux marqué. Ses idées lui parurent moins confuses, la parole moins gênée, & le bras & la jambe un peu plus forts. Ces premiers succès ayant augmenté, avec quelques variations dans certains jours, M. de la Motte se servit pour la première fois, le 10 mars, de sa main droite pour porter ses alimens & sa boisson à sa bouche pendant ses repas. Cependant l'attaque d'épilepsie qui avoit eu lieu le 16 janvier, fut la dernière, & M. de la Motte allant de mieux en mieux, desira de retourner chez lui: je consentis à sa retraite le 4 avril. Il avoit alors la parole encore lente, mais très-libre; ses idées étoient nettes, son extérieur n'annonçoit plus de stupeur; il marchoit aisément & faisoit de longues courses; il se servoit habituellement de sa main droite pour boire & pour manger; il avoit même écrit quelques lignes avec beaucoup moins de peine que par le passé; il étoit exempt de toute

douleur, & n'avoit pas eu d'attaque d'épilepsie depuis deux mois & demi.

Le 10 juin, le frère Côme m'apprit que M. de la Motte conservoit depuis son départ, c'est-à-dire depuis deux mois, ce qu'il avoit gagné, & qu'il n'avoit pas eu d'attaque d'épilepsie.

M. de la Motte étant à Paris le 20 juillet, passa chez moi, m'assura qu'il étoit aussi bien que le 4 avril; qu'il n'avoit point eu d'attaque; qu'il faisoit, pour l'exercice de sa profession, cinq à six lieues par jour, & qu'il saignoit de la main droite. J'eus peine à le croire; je présentai au malade un verre, qu'il tint par la patte; je l'emplis d'eau bord à bord; il le porta à sa bouche, & but toute l'eau sans rien répandre. Cependant je doutois toujours qu'il pût saigner, & je le témoignai le 6 mai 1779 à M. Grandclas, médecin de la faculté de Paris, qui connoît M. de la Motte & qui l'a vu chez moi pendant le traitement. M. Grandclas m'assura que M. de la Motte étoit véridique & incapable d'en imposer; il ajouta que le F. Côme en avoit reçu depuis peu des nouvelles, & j'appris par ce moyen que M. de la Motte étoit au 6 mai de cette année, treize mois après la fin de son traitement, aussi bien qu'au moment où il a fini.

L'électricité a donc été utile dans le cas que je viens de rapporter à un homme de quarante-deux ans, tombé depuis trois dans une hémiplégie complette; auquel les eaux de Bourbonne n'avoient procuré qu'un soulagement foible; qui depuis deux ans n'avoit fait aucun progrès en bien; dont la paralysie & les attaques d'épilepsie auxquelles il étoit sujet, paroissoient reconnoître pour cause le défaut de ton dans les fibres, l'épaississement de la lymphe & sa stase sur le cerveau & les nerfs.

Ce malade conserve depuis treize mois ce qu'il a gagné; & s'il lui manque quelque chose pour être complettement guéri, c'est que ses mouvemens m'ont paru, en le quittant & en le renvoyant le 10 juin, retenir encore quelque chose de la lenteur dont ils avoient été si fortement & si long-temps affectés.

II. Le 20 décembre 1777, M. Prévoſt, dont la réſidence ordinaire eſt à Bruxelles, & qui ſe trouvoit alors à Paris, me remit une lettre de la part de M. de Laſſone, qui lui conſeilloit l'uſage de l'électricité. Je trouvai le malade dans l'état ſuivant.

Les muſcles du viſage paralyſés du côté gauche; la bouche exceſſivement tirée & tournée à droite; la joue gauche pendante, la parole & la déglutition très-gênées. M. Prévoſt étoit obligé, pour articuler & ſe faire entendre en parlant, pour manger & pour avaler, d'élever & de ſoutenir ſa joue par le ſecours de la main gauche; les lèvres du côté affecté, tant la ſupérieure que l'inférieure, étoient un peu tuméfiées, relâchées & fort pendantes; l'inférieure étoit légèrement renverſée.

M. Prévoſt ne pouvoit ouvrir ni fermer les paupières du côté gauche. La ſupérieure demeuroit conſtamment élevée, & l'inférieure fortement abaiſſée. Le malade dormoit l'œil ouvert. Lorſqu'il employoit le ſecours de ſa main pour mouvoir ſes paupières, il ne parvenoit pas à les approcher l'une contre l'autre, mais il reſtoit encore entre les deux un écartement de plus d'une ligne. Il n'y avoit qu'une portion de la pupille qui fût couverte, & les rayons de la lumière n'étoient interceptés qu'en partie. Les paupières abandonnées à elles-mêmes, reſtoient quelques inſtans dans l'inaction; le ſecours de la main étoit néceſſaire pour les ouvrir; elles s'écartoient enſuite d'elles-mêmes involontairement, & s'éloignoient fort au-delà de l'ouverture naturelle.

L'accident que je viens de décrire avoit lieu depuis un mois; il s'étoit fait ſentir ſubitement pendant la nuit, ſans avoir été précédé par aucun ſymptôme, ſinon quelques laſſitudes ſpontanées la veille. Le jour même de l'attaque on appliqua des véſicatoires; ils tirèrent beaucoup, & procurèrent du ſoulagemenr; car tous les accidens dont j'ai parlé avoient été encore plus graves dans l'origine. Le troiſième jour de la maladie, M. Prévoſt eut un vomiſſement ſpontané & abondant: il évacua par cette voie beaucoup

de pituite. Il ne portoit plus de véficatoires lorfque je le vis; il faifoit ufage pour tout remède de frictions sèches & de tabac mêlé d'un peu de poudre de muguet. L'ufage du tabac pouvoit être un remède pour lui, parce qu'il n'en avoit jamais pris jufqu'alors; il ne m'apprit pas précifément fon âge, qui me parut de cinquante à cinquante-cinq ans. Il n'avoit de toute fa vie eu d'autre incommodité qu'une affection nerveufe, paffée depuis fix ans, fans avoir laiffé de fuite, & dont il ne fe reffentoit plus depuis ce temps: fon eftomac n'avoit jamais bien digéré; il étoit fujet de temps en temps à des diarrhées qui duroient peu. Il avoit l'habitude de mâcher de temps à autre de la rhubarbe, dans l'intention de fortifier l'eftomac & d'évacuer la pituite dont ce vifcère fe trouvoit fouvent furchargé. Enfin, ce qui me femble fur-tout digne d'attention, M. Prévoft étoit tous les ans fujet à des rhûmes de cerveau, pendant lefquels il fe faifoit par les narines une excrétion abondante d'une férofité rouffeâtre, qui n'étoit pas teinte par le tabac, puifque M. Prévoft n'en ufoit pas; il n'avoit point eu de rhûme de cerveau l'année à la fin de laquelle il fut attaqué de paralyfie aux mufcles du vifage. Il eft donc probable que la fupreffion d'une excrétion féreufe qui couloit plufieurs fois tous les ans par les narines, qui n'avoit pas eu lieu cette année, étoit la caufe des accidens qui étoient furvenus.

La caufe que je viens d'affigner ayant paru à M. de Laffone, ainfi qu'elle me le paroiffoit, pouvoir être combattue avantageufement par l'électricité, M. Prévoft commença l'ufage de ce remède le 23 décembre 1777, le continua chez moi jufqu'au 7 mars 1778, & dans le domicile qu'il avoit à Paris, jufqu'au 29 avril de la même année. Cet efpace de temps comprend quatre mois & fix jours: fi l'on en retranche les jours de fêtes & même quelques femaines d'interruption, le traitement renfermera à peu près trois mois & demi, pendant la moitié defquels M. Prévoft a pris deux féances par jour.

Il n'y eut rien de remarquable avant le 7 janvier. Ce même jour, je jugeai que les paupières étoient moins écartées; le malade sentoit qu'il parvenoit à remuer un peu les muscles sourciliers, absolument immobiles jusqu'à ce moment.

Le 8, le malade abaissa assez la paupière supérieure pour intercepter totalement les rayons de lumière; mais il resta encore de l'écartement entre les deux paupières dans toute l'étendue de l'œil.

Le 31 janvier, le malade, suivant son rapport, parloit & mangeoit avec un peu moins de difficulté; ses lèvres paroissoient, à ceux qui le voyoient tous les jours, un peu moins gonflées, moins pendantes, la bouche moins tournée; il n'y avoit pas de changement notable du côté des paupières depuis le 8; en total il y avoit un progrès très-léger.

Le 5 & le 10 février, il y eut une diminution notable dans tous les accidens; le 12, elle fut remarquée par MM. de Lassone & Cornette, qui avoient vu le malade la surveille du premier jour du traitement, & qui ne l'avoient pas vu depuis. Il y eut peu de changement pendant le reste du mois.

Le 2 mars, je trouvai les paupières sensiblement plus mobiles qu'elles ne l'avoient encore été, même l'inférieure, qui jusqu'à ce moment avoit opposé plus de résistance. Le même jour, M. Prévost cessa de soutenir sa joue avec sa main lorsqu'il parloit, comme il avoit été obligé de le faire jusqu'alors. Il cessa de venir chez moi le 7, & le lendemain il commença à se faire électriser chez lui. Je le vis le 11; je trouvai la bouche, à très-peu de chose près, dans l'état naturel; les deux paupières étoient devenues beaucoup plus mobiles; elles se joignoient dans plus des trois quarts de leur étendue; il ne restoit qu'une séparation à peu près d'une demi-ligne d'épaisseur vers le grand angle de l'œil; elle étoit occasionnée par le défaut d'élévation complette de la part de la paupière inférieure.

Le 7 avril, je vis M. Prévoſt pour la ſeconde fois, depuis qu'il étoit électriſé chez lui; l'écartement entre les deux paupières vers le grand angle, au moment où le malade les fermoit, étoit ſenſiblement diminué depuis le 7 mars, & il ne reſtoit que très-peu de choſe à la bouche.

Enfin le 29 avril, les deux paupières ſe fermoient complettement; les mouvemens en étoient prompts & faciles. La bouche me parut parfaitement revenue à l'état naturel, à cela près d'une très-légère dépreſſion & d'un tiraillement qui ſubſiſtoit toujours à la commiſſure des lèvres: le malade, à qui j'en parlai, m'aſſura qu'il étoit né avec cette très-légère incommodité, ou qu'au moins elle exiſtoit depuis ſi long-temps, que l'origine lui en avoit échappé; M. ſon frère & M. Cornette, auquel le malade eſt connu depuis long-temps, me confirmèrent ce qu'il m'avoit dit. Il partit peu de jours après pour Bruxelles.

Le 11 juin, le frère de M. Prévoſt m'apporta de ſes nouvelles qu'il avoit reçues depuis peu, & m'apprit qu'il n'avoit rien perdu depuis le 29 avril.

M. Prévoſt ayant fait un voyage à Paris, me fit une viſite le 3 février 1779. Je le trouvai auſſi bien que le 29 avril 1778, huit mois après la fin de ſon traitement. Je lui demandai s'il n'avoit pas, depuis ſon départ, fait uſage d'une machine électrique que je ſavois qu'il avoit emportée: il m'aſſura que non.

Ce malade a beaucoup ſalivé pendant tout le temps du traitement; cette excrétion me paroiſſant importante dans le cas dont il s'agiſſoit, je la ſoutins par l'uſage de la pyrètre. L'œil a ſouvent été larmoyant pendant la durée du traitement, & il ne l'étoit plus à la fin. Il y a eu quelques diarrhées, incommodités auxquelles le malade eſt ſujet, comme je l'ai dit; ces diarrhées, l'abondance de la ſalivation, l'effet d'un peu de rhubarbe que M. Prévoſt mâchoit, ſuivant ſon uſage, le jour des diarrhées, m'ont paru procurer une évacuation ſuffiſante. Le malade n'a pris qu'un minoratif,

ratif, à l'occaſion d'un dérangement d'eſtomac qui avoit duré deux jours.

Il me ſemble évident que la ſuppreſſion d'un écoulement ſéreux qui avoit eu lieu pluſieurs fois tous les ans, étoit la cauſe des accidens arrivés à M. Prévoſt; que par conſéquent la paralyſie dont les muſcles de ſon viſage étoient affectés, étoit humorale, & que l'électricité, en excitant une criſe ſoutenue par la ſalivation & le larmoiement, a été employée avec avantage pour combattre la cauſe morbifique. Ce ſeroit le cas, pour prévenir une récidive, d'ouvrir une iſſue à une ſéroſité trop abondante, ou de l'expulſer par des ſudorifiques & quelques purgatifs pris à propos. Il faudroit auſſi entretenir les forces de l'eſtomac. Mais ſi M. Prévoſt, ne s'aſſujettiſſant pas à ces précautions, avoit une rechûte, je ne penſe pas qu'on en pût rien inférer contre l'électricité, qui a produit l'effet qu'on en pouvoit raiſonnablement attendre, dont on ne peut exiger, ainſi que d'aucun autre remède, de changer la conſtitution, le vice organique & le tempérament d'un ſujet âgé de cinquante ans.

III. M. Beurlier, graveur, âgé de quarante-deux ans, éprouva, à l'âge de vingt ans, des douleurs vives & continuelles dans la cuiſſe droite : elles durèrent ſans relâche pendant deux ans ; au bout de ce terme & pendant les huit années ſuivantes, les douleurs furent moins vives, & n'eurent lieu que par intervalles. La onzième année de la maladie, la trentième de l'âge du malade, les douleurs devinrent, comme dans l'invaſion, vives & continuelles, & durèrent pendant un an : on les regarda comme les ſymtômes d'une ſciatique ; on fit faire au malade beaucoup de remèdes ; il uſa quarante-deux fois des poudres d'Ailhaud. Les douleurs ceſsèrent à la fin de la onzième année, furent aſſoupies pendant la douzième, ſe firent ſentir au commencement de la treizième, & durèrent pendant cinq mois : elles ceſsèrent enfin à ce terme, & elles n'ont plus depuis

affecté la cuisse; mais le malade devint en même temps, & il est demeuré depuis, sujet à des douleurs dont les muscles des reins sont le siège : ces douleurs, moins opiniâtres que les premières, ne durent que pendant trois à quatre jours, gênent les mouvemens, reviennent par intervalles inégaux, laissent au malade des repos de trois, six mois, même d'un an.

A l'âge de trente-neuf ans, M. Beurlier s'apperçut que sa jambe gauche devenoit engorgée, sans lui causer de douleurs, incommodité qui a toujours persisté depuis.

A l'âge de quarante ans, le malade éprouva subitement dans une nuit une attaque de paralysie; il resta sans mouvement du côté gauche, & sa bouche étoit tournée. Cette attaque se dissipa en peu de jours, sans le secours d'aucun remède. Six mois après une nouvelle attaque saisit subitement le malade dans la journée; il tomba à la renverse; son bras resta sans mouvement. Cette seconde attaque se dissipa promptement, comme la première, & n'eut pas plus de suite par rapport aux mouvemens du bras & de la jambe; mais la tête & la vue demeurèrent affectées. Le malade se trouva sujet à des étourdissemens dont il étoit frappé aussi tôt qu'il commençoit à exercer son talent. Sa vue se couvroit en même temps d'un voile. Ces accidens avoient obligé M. Beurlier, lorsqu'il vint chez moi, d'abandonner entièrement son art depuis treize mois. On lui avoit conseillé les eaux de Balaruc, & il avoit été les prendre sur les lieux sans en retirer aucun avantage; enfin six semaines avant que je visse le malade, il avoit éprouvé une troisième attaque de paralysie; celle-ci, plus forte que les deux précédentes, avoit laissé des traces plus profondes. Dans l'invasion le bras avoit totalement perdu le mouvement, & la jambe en conservoit si peu, qu'il falloit porter le malade pour qu'il changeât de place. Un chirurgien qui fut appellé proposa la saignée, à laquelle le malade ne voulut pas consentir; il prit le premier jour jusqu'à dix grains d'émétique, qui ne produisirent qu'un seul vomissement, sans évacuation par

bas. Pendant les quatorze jours ſuivans le traitement conſiſta en trois purgations, & dans les intervalles en une boiſſon ſudorifique émétiſée. Ces remèdes & la nature opérèrent, dans les premiers quinze jours, aſſez de ſoulagement pour que le malade pût marcher & même ſortir à pied; mais le progrès en mieux s'arrêta, & depuis un mois le malade, qui n'en avoit fait aucun, étoit reſté dans l'état ſuivant, qui eſt celui où il étoit quand il ſe préſenta chez moi.

La jambe gauche légèrement engorgée, lourde & traînante, la marche lente & pénible, beaucoup de peine à monter & à deſcendre, ſur-tout à monter; le bras libre dans ſes mouvemens, mais trop foible pour que le malade pût manier ſon burin, & de plus les mouvemens du bras vacillans & irréguliers : point de douleurs en aucune partie depuis un an. Des vertiges ſubits & violens auſſi-tôt que le malade commençoit à s'appliquer; la vue fort affoiblie depuis la ſeconde attaque; d'ailleurs toutes les fonctions dont je n'ai pas parlé dans l'état naturel.

M. Beurlier a été électriſé du 9 ſeptembre 1778 juſqu'au 3 avril 1779 : ſon traitement embraſſe donc l'eſpace de ſix mois moins ſix jours; & en retranchant les jours d'abſence, le traitement, ſuivant le relevé du journal, contient cent quinze jours d'électriſation, qui équivalent à peu près à quatre mois.

Le malade crut s'appercevoir d'un mieux marqué dans les premiers jours d'octobre; il eſſaya de travailler le 5, mais il éprouva des vertiges. Il renouvella le même eſſai le 10, & il éprouva le même accident; les vertiges continuèrent le lendemain, même dans l'inaction. Cependant le malade ſentoit en marchant que ſa jambe devenoit plus forte, & les mouvemens de ſon bras étoient moins irréguliers : il reprit ſon burin le 19, & s'en ſervit pendant deux heures ſans éprouver de vertiges. Le 25, il fut pris aux reins de douleurs qui durèrent pendant trois jours; le 28, il travailla pendant deux heures moins difficilement qu'il

n'avoit encore fait, & la vue fut plus nette. Il travailla le 3 novembre pendant près de quatre heures de suite, sans éprouver de vertiges, & il continua de même jusqu'au 16 : le 17, il se plaignit d'une tension dans les yeux, qui étoient légèrement rouges : je pensai qu'ils avoient été fatigués, après une inaction de treize mois, par une application trop longue, trop soutenue dans une saison où le ciel est communément embrumé. Je conseillai pour tout remède le repos, qui suffit pour dissiper cette légère incommodité. Le 21, M. Beurlier reprit son travail, mais d'abord pendant moins de temps de suite, & en en graduant peu à peu la durée; elle fut de quatre heures le 30, sans que le malade éprouvât aucun accident : il travailla plus long-temps de jour en jour, & le 3 avril, qu'il fut électrisé pour la dernière fois, il y avoit six semaines qu'il travailloit aussi aisément, aussi long-temps qu'avant d'avoir été incommodé, qu'il marchoit, montoit & descendoit facilement. Cependant il lui restoit un léger empâtement à la cheville du pied gauche; l'enflure de cette jambe étoit diminuée, mais elle n'étoit pas dissipée entièrement : le malade, quoiqu'il marchât aisément & long-temps de suite, éprouvoit dans la jambe une sensation de foiblesse : enfin la vue n'étoit pas aussi ferme qu'avant les attaques, & elle se fatiguoit plus promptement. M. Beurlier n'a donc été que soulagé considérablement, mais il n'a pas été guéri. Son soulagement consiste en ce que les vertiges, auxquels il étoit sujet, sont dissipés; en ce qu'il a repris son travail interrompu depuis treize mois; en ce qu'il le continue chaque jour aussi long-temps, qu'il l'exécute aussi facilement qu'avant les accidens qu'il a éprouvés; en ce que le bras & la jambe ont acquis beaucoup de force; en ce que les mouvemens du bras, de vacillans & irréguliers qu'ils étoient, sont devenus sûrs & précis. La force primitive dans la jambe, la dissipation totale de l'engorgement dans cette partie, la fermeté & la force antérieure de la vue manquent au complément de la guérison.

M. Beurlier conſervoit le 10 août, quatre mois révolus après ſon traitement, ce qu'il avoit acquis en le quittant. Perſuadé que les accidens dont il avoit été attaqué depuis l'âge de vingt ans, avoient pour principe une humeur rhumatiſante, je lui ai preſcrit une boiſſon légèrement ſudorifique à prendre tous les matins pendant la durée du traitement (deux taſſes d'infuſion de fleurs de ſureau), & de faire uſage, pour boiſſon à ſes repas, pendant deux mois, d'une décoction de ſquine & de ſalſepareille : je lui ai conſeillé d'éviter tout ce qui pouvoit diminuer l'inſenſible tranſpiration, & de rechercher au contraire tout ce qui peut la favoriſer : j'ai tenté trois fois, mais inutilement, de purger le malade ; il m'avoit prévenu de l'impoſſibilité qu'on avoit éprouvée à l'évacuer toutes les fois qu'on l'avoit tenté, impoſſibilité probablement dûe à l'abus d'un purgatif draſtique dont le malade avoit uſé quarante-deux fois, en aſſez peu de temps, à la ſuite de la ſeconde attaque. Une médecine compoſée de la décoction de deux gros de ſenné, deux onces de manne, un gros de ſel végétal, la première fois ; un minoratif plus doux, la ſeconde, pris au bout de quatre jours, pendant leſquels le malade avoit été préparé par une boiſſon abondante ; & la troiſième fois, après quatre jours de boiſſon, quatre grains d'émétique dans une chopine d'eau priſe en trois verres, n'ont produit aucune évacuation. Le malade ne s'eſt ſenti que légèrement échauffé, ſans ſouffrir d'autre incommodité. Je n'ai pas cru devoir inſiſter davantage ſur les purgatifs. Cependant le malade n'eſt pas reſſerré, & à cet égard les choſes ſuivent le cours ordinaire.

M. Beurlier n'a éprouvé aucune criſe pendant ſon traitement, à moins, s'il y en a eu une, qu'elle ne ſe ſoit opérée par le moyen de l'inſenſible tranſpiration. Ce fait mérite d'être remarqué, parce qu'il s'éloigne de ce qui eſt arrivé aux autres malades, qui ont eu du ſoulagement.

Ceux qui attribueront avec moi la cauſe des accidens ſoufferts par M. Beurlier à une humeur rhumatiſante, en

regarderont le traitement de ce malade comme moins probatoire en faveur de l'électricité. En effet, les accidens produits par la cause que je reconnois dans M. Beurlier, sont plus ou moins longs, se dissipent souvent d'eux-mêmes & reparoissent après des intervalles plus ou moins éloignés. Mais c'est pendant l'automne & l'hiver que ces accidens ont diminué, ce qui n'est pas ordinaire quand la nature agit seule; ses efforts avoient été pleinement victorieux après la première attaque; ils avoient encore triomphé d'une partie des accidens qui avoient suivi la seconde; ils avoient beaucoup moins opéré après la troisième qu'à la suite des deux premières, & leur effet étoit borné depuis un mois. C'est dans ces circonstances, où les efforts de la nature en faveur du malade paroissoient épuisés, qu'il est électrisé, & qu'il obtient dans une saison défavorable plus de soulagement qu'il n'en a encore eu depuis la seconde attaque. Ces raisons ne démontrent pas, mais elles rendent probable que le soulagement obtenu par le malade est dû à l'électricité; deux autres faits d'ailleurs qui ont du rapport avec celui-ci, confirment cette probabilité; mais pour prononcer au reste, & savoir jusqu'à quel point l'électricité aura combattu & détruit la cause des accidens dans M. Beurlier, il faut nécessairement attendre que le temps le révèle. Son traitement, quant à présent, ne prouve rien, ce me semble, sinon qu'une paralysie produite par une humeur rhumatisante est combattue avantageusement par l'électricité, quoique cette humeur tourmente le malade depuis vingt-deux ans, & que la paralysie date pour la première attaque de deux ans, de quinze mois pour la seconde, de six semaines pour la troisième. C'est au temps à nous apprendre quelle sera la durée du soulagement éprouvé par ce malade.

IV. Le 24 septembre 1777, M^de^ Guigard amena chez moi son fils, âgé de sept ans & demi : il y avoit trois mois que cet enfant, grand & robuste pour son âge, avoit essuyé

une fièvre continuë ; elle avoit duré pendant cinq ſemaines : Guigard étoit en convaleſcence depuis huit jours, lorſqu'il éprouva le matin un ſaiſiſſement violent ; il eut dans la journée un vomiſſement mêlé d'un peu de ſang, &, ſuivant le rapport de la mère, il en rendit quelques gouttes par la voie des urines. La même cauſe qui avoit effrayé l'enfant le matin s'étant renouvellée le ſoir, Guigard eut un nouveau ſaiſiſſement, & tomba dans des convulſions qui durèrent pendant la nuit ; elles ceſsèrent vers le matin, mais l'enfant demeura ſans parole, privé de l'uſage de ſes ſens & paralyſé de la moitié du corps du côté droit. La bouche étoit tournée, le bras & la jambe étoient ſans mouvement & privés de ſentiment. Cet état dura pendant trois ſemaines ; Guigard ayant recouvré la parole & l'uſage de ſes ſens au bout de ce temps, on reconnut, qu'outre les maux dont j'ai parlé, il avoit encore perdu l'intelligence dont il avoit joui, juſqu'au moment des convulſions, dans le degré ordinaire aux enfans de ſon âge. Au bout de cinq ſemaines, à dater du premier inſtant de l'accident, la bouche ſe redreſſa & revint à l'état naturel ; mais le bras & la jambe n'avoient encore éprouvé aucun ſoulagement. Cependant on avoit employé l'uſage des bains & donné des potions antiſpaſmodiques. Il n'y avoit au 24 ſeptembre, lorſque je vis l'enfant, que cinq jours qu'il commençoit à pouvoir ſe ſoutenir debout & à marcher dans la chambre aidé par quelqu'un. Je le trouvai dans l'état ſuivant.

On avoit amené Guigard en voiture ; on l'avoit ſoutenu pour monter l'eſcalier & faire quelques pas dans la chambre : il traînoit la jambe & ne la levoit pas ; le pied étoit tourné de côté & en dedans ; l'enfant marchoit ſur la malléole ; le genou étoit roide & ſans mouvement.

L'avant-bras étoit ſoutenu par un cordon poſé en écharpe ; ce cordon ôté, l'avant-bras étoit entraîné par ſon poids ; le bras étoit mobile ; l'enfant le levoit, & il portoit la main près de ſon viſage ; le poignet & les doigts étoient courbés, & dans un état de flexion continuelle : de tous les mouve-

mens de la main, celui de ſupination étoit le plus gêné & le plus incomplet.

Guigard ne donnoit aucun ſigne d'intelligence, & n'avoit cependant rien dans la phyſionomie de ce qui a coutume d'annoncer l'imbécillité ; il ſaiſiſſoit de la main gauche tous les objets qui étoient à ſa portée ; quels qu'ils fuſſent, il les portoit à ſa bouche, les pouſſoit à force avec ſes doigts, & les amonceloit dans ſa bouche, s'ils n'étoient pas ſuſceptibles d'être mâchés & avalés. Rien ne le dégoûtoit, pas même les ſubſtances les plus déſagréables au goût, ce qui fait préſumer que ce ſens étoit ſans action.

J'ai commencé le traitement de Guigard le 24 ſeptembre ; je l'ai continué tous les jours juſqu'au 6 de novembre ; j'ai enſuite éloigné les ſéances, & Guigard n'en a plus pris que treize juſqu'au 5 février 1778, qu'il a ceſſé tout à fait de venir : il n'a eu qu'une ſéance par jour durant ſon traitement ; il avoit acquis dès le 5 novembre autant qu'au 6 février. Si les treize dernières ſéances ont été utiles, ce n'a été qu'à confirmer l'effet du traitement adminiſtré du 24 ſeptembre au 6 novembre.

Comme Guigard ne pouvoit me rendre aucun compte, & que je n'en pouvois attendre non plus d'une femme qui l'amenoit, ſon père eut ſoin de m'envoyer chaque jour un bulletin relatif à ce qui s'étoit paſſé en l'abſence de l'enfant ; il s'en acquitta avec exactitude & intelligence, & tous les bulletins qu'il m'a envoyés ſont demeurés joints au journal tenu pour ſon fils.

L'électricité parut opérer ſur Guigard dès les commencemens. Dans les premiers jours, il n'étoit pas ſenſible aux étincelles, qu'apparemment il ne ſentoit pas, car il étoit incapable de ſe contenir par un motif raiſonnable. En peu de temps l'enfant fut ſi ſenſible aux étincelles, que pour les lui faire ſupporter, on étoit obligé de le contenir par des cordons ou à l'aide des perſonnes aſſiſes à côté de lui ; ce changement nous indiqua que la ſenſibilité étoit rétablie. Nous remarquâmes le 29 ſeptembre un mieux notable dans le

le bras & dans la jambe; Guigard prenoit sur sa tête ce que nous y posions, & le rapportoit de haut en bas à sa bouche sans retourner la main & faire le mouvement de supination; le pied tournoit moins en dedans, & la jambe étoit moins traînante; l'enfant étoit en état de venir chez moi à pied.

Le 3 octobre, le poignet & le petit doigt commençoient à être habituellement redressés. Le 10, le père ayant conduit son fils du côté des Tuileries pour le promener, sans savoir jusqu'où il pourroit aller; le mena à pied, de la Cité où il demeuroit, à la grille de Chaillot & le ramena de même, sans que l'enfant fût fatigué; le 15 je lui donnai quelques légères commotions, les membres furent moins souples l'après-midi, & se trouvèrent le lendemain dans le même état que le 14. Le 20, les parens avoient commencé à forcer l'enfant de porter avec sa main droite ses alimens à sa bouche, & pour l'y contraindre, ils mettoient la gauche en écharpe: ils pratiquoient la même opération pour l'obliger à se servir de sa main droite en jouant. Le 29, il commença à ramasser à terre de très-petits objets, & à prendre un écu sur une table. Le 6 novembre, Guigard exécutoit tous les mouvemens possibles de la jambe & du bras, & il levoit de terre, à un pied & demi de haut, un poids de quinze livres; il ramassoit des pièces d'argent à terre; il ne traînoit plus la jambe, & il ne paroissoit plus manquer que de force & d'agilité: mais son imbécillité étoit toujours la même; depuis le 6 novembre jusqu'au 6 février, il ne vint que treize fois, comme je l'ai déja dit; il ramassoit à terre, le 5 février, un poids de six livres, & le levoit à la hauteur de sa tête. Il me paroissoit complettement guéri de la paralysie, à cela près qu'il me sembloit, comme il m'a toujours paru depuis, manquer de célérité dans ses mouvemens, de grace & d'harmonie. Par grace, j'entends cette mollesse dans les mouvemens, cette souplesse, cette promptitude ordinaires aux enfans; par harmonie, le concours & l'instantanéité entre les mouvemens d'un côté &

les mêmes mouvemens du côté opposé. Si Guigard ramassoit deux objets à la fois, un de chaque main, il les ramassoit plus lestement de la main gauche que de la droite. Ce défaut étoit léger, mais on pouvoit le remarquer en y faisant attention; & il a toujours existé depuis, sans augmenter ni diminuer.

Le malade a beaucoup sué pendant son traitement, quoiqu'il ait eu lieu à la fin de septembre & dans le cours du mois d'octobre. La sueur étoit si abondante pendant les séances, que les malades assis à côté de Guigard, qui lui assujettissoient soit le bras, soit la jambe mis à nud, pour tirer les étincelles, s'essuyoient souvent les mains; ils assuroient en même temps que la sueur étoit visqueuse & collante; les bulletins du père portent souvent que l'enfant a été en moîteur pendant la journée dont il rend compte. Quand il a commencé à aller mieux, il s'est souvent plaint de douleurs dans les parties paralysées; il a eu trois fois un cours de ventre, sans que je puisse l'attribuer à l'électricité & le regarder comme une crise, ou décider si c'étoit une suite de sa voracité; il paroît plus juste d'attribuer à l'électricité les sueurs dont j'ai parlé, & un flux abondant d'urine qui a duré quarante-huit heures : mais si ce flux a été critique, il ne l'a été que par l'abondance & non par la qualité des urines, qui étoient limpides, de la couleur ordinaire, & qui n'ont fourni aucun dépôt.

Guigard né bien constitué, ayant joui de l'usage de ses membres & des facultés intellectuelles au même degré que les enfans de son âge, éprouve successivement en douze ou quinze heures deux saisissemens, à la suite desquels il demeure en hémiplégie, & privé de l'usage de la raison : ces deux saisissemens sont évidemment la cause occasionnelle des accidens qui lui sont arrivés. Mais comment cette cause a-t-elle agi sur le cerveau ? quel désordre a-t-elle produit sur ce viscère & sur les nerfs ? C'est à quoi l'on ne peut rien répondre de précis, de prouvé, ni par conséquent de satisfaisant : comment la cause qui empêchoit les mouve-

mens a-t-elle pu être détruite, ſans que les facultés intellectuelles également ſubordonnées à l'état du cerveau & des nerfs, ſe ſoient rétablies? eſt-ce, comme les modernes le prétendent, d'après Haller, qu'une partie des nerfs, une portion des fibres du cerveau ſerviroit aux mouvemens, une autre portion de ces organes à l'accompliſſement des ſenſations ou aux fonctions intellectuelles? Je ne ſuivrai pas plus loin ces réflexions, qui font naître des doutes ſi difficiles à réſoudre. Je me contente du récit ſimple du fait, ſans qu'il me fourniſſe le moyen de reconnoître la nature de la paralyſie de Guigard & d'en déterminer l'eſpèce; mais le fait même dépoſe-t-il en faveur de l'électricité?

Un enfant de huit ans, très-fort, eſt frappé ſubitement par une cauſe extérieure : il eſt donc dans les circonſtances les plus favorables pour eſpérer ſa guériſon des efforts de la nature ſeule. Je ne prétends ni la leur enlever, ni l'attribuer à l'électricité. J'examine, je rapporte le pour & le contre, & je laiſſe aux autres à juger. Pendant trois ſemaines que la nature eſt aidée par l'effet des bains & des antiſpaſmodiques, Guigard ne parvient qu'à recouvrer l'uſage des ſens, à avoir le viſage rappellé à l'état naturel & à commencer à pouvoir ſe ſoutenir debout; il eſt aſſez fort au bout de quatre jours d'électricité pour faire à pied dans les rues un trajet d'un quart-d'heure de durée pour venir, & autant pour s'en retourner; il fait au bout de douze jours de traitement, à pied, facilement, ſans être fatigué, une lieue de chemin : enfin, au bout de ſix ſemaines, ſon poignet, ſes doigts qui étoient fléchis ſont redreſſés; il ne pouvoit s'en ſervir, il les emploie à tous les uſages qu'en font les autres hommes, & il ne lui reſte de trace de ſa paralyſie qu'un manque d'adreſſe & de promptitude dans les mouvemens. La nature opère-t-elle communément des effets auſſi prompts après une guériſon entamée ſi lentement? ou la nature dans ſa force & ſa vigueur, & l'électricité appliquée dans les circonſtances les plus favorables, ne ſe ſont-elles pas aidées mutuellement & ſans le concours

des circonstances, n'est-il pas à présumer que les effets eussent été plus lents & moins considérables? Quoi qu'il en soit, Guigard rétabli par rapport aux mouvemens, n'avoit rien gagné à la fin de son traitement du côté des facultés intellectuelles : non-seulement il étoit idiot & stupide, mais il étoit encore sujet, au moindre bruit qu'il entendoit inopinément, à être frappé d'un saisissement subit; il pâlissoit, chanceloit, lâchoit quelques gouttes d'urine, & revenoit en un instant dans son état naturel; ces symptômes me faisant craindre qu'il ne devînt épileptique, je lui fis faire usage de l'infusion de feuilles d'oranger: ce moyen fut inutile. Je voulus employer la racine de valériane, mais la saveur désagréable de cette plante fut cause qu'on ne put s'en servir pour cet enfant, en qui le sens du goût avoit repris toute son activité. Je l'ai vu huit fois, du 5 février 1778, jour auquel avoit fini son traitement, jusqu'au 2 juin 1779, ce qui comprend un espace de seize mois moins trois jours; je n'ai jamais trouvé la moindre variation relativement aux membres qui avoient été paralysés, & ils m'ont paru le 2 juin 1779 parfaitement dans le même état où ils étoient au 5 février 1778. Quant aux symptômes épileptiques, ils ont toujours été légers; mais ils ont varié pour le temps où ils avoient lieu, la fréquence & la manière dont ils se manifestoient; & ils ont donné lieu à des faits très-singuliers, relativement à l'aimant qui a été appliqué à Guigard par M. l'abbé Le Noble. Je n'entrerai point dans le détail de ces faits, quoique j'en aie tenu note sur le journal; le commissaire chargé par la Société de suivre les effets de l'aimant, en rendra compte : j'observerai seulement qu'au 2 juin 1779, les symptômes épileptiques dont le malade étoit attaqué, ne duroient pas deux minutes, & que depuis trois mois ils ne s'étoient renouvellés que deux fois, que l'enfant, depuis l'application des aimants, n'étoit plus sujet à des saisissemens subits à l'occasion d'un bruit inopiné; que les aimants ayant été ôtés pendant quelques jours, Guigard étoit redevenu sujet à cette première incommodité,

dont une nouvelle application des aimants l'a délivré jusqu'à présent. Le sujet étoit propre à être soumis à des expériences, puisqu'il est incapable de rien feindre. Je ne me suis pas contenté du récit des parens; je me suis rendu chez eux & je me suis assuré par moi-même, en cherchant à effrayer inopinément l'enfant, & l'en trouvant ou ne l'en trouvant pas susceptible, suivant qu'il portoit ou ne portoit pas les aimants, que la relation qu'on m'avoit faite étoit véritable. Je n'ai jamais attribué à l'électricité le nouvel accident survenu depuis la fin du traitement, parce qu'il est très-ordinaire que les imbécilles en souffrent de pareils dès l'origine de leur imbécillité, ou qu'ils y deviennent sujets dans la suite, & souvent en peu de temps. J'ai quelquefois au contraire pensé que l'électricité, dont l'action avoit surmonté l'obstacle qui s'opposoit au mouvement, ou qu'au moins cet obstacle ayant été levé pendant l'action de l'électricité, si on l'eût continuée plus long-temps, elle eût peut-être également triomphé de l'obstacle qui s'oppose aux fonctions intellectuelles. Mais j'ai craint d'un autre côté que l'action trop continuée d'un remède actif & stimulant n'augmentât l'irritabilité dans une maladie dont l'irritabilité portée à un trop haut degré, paroît souvent la cause. Je me suis donc arrêté, sans oser décider entre deux opinions qui pouvoient également se soutenir. En effet, on a déja vu, par l'exemple de M. de la Motte (*Voy. n° I*), que des symptômes épileptiques se sont calmés pendant l'effet de l'électricité, qu'ils n'ont pas encore reparu dans ce malade depuis la fin de son traitement: mais d'un autre côté on verra dans ce même mémoire que l'électricité a augmenté & rapproché les symptômes épileptiques dans deux malades. Ainsi le même remède produit, par rapport aux mêmes accidens, des effets opposés, parce que les causes en sont aussi opposées, sans que nous puissions les distinguer; & nous marchons souvent entre deux écueils que nous ne connoissons pas, au milieu desquels l'expérience seule peut nous apprendre à nous conduire, sans que nous

osions la consulter, même par rapport à un imbécille, qui peut ne l'être pas toujours, & dont l'existence appartient à ses parens, auxquels elle est encore précieuse.

V. Le 13 novembre 1778, Melle de Putte, âgée de seize ans, originaire de Bruxelles, pensionnaire chez les dames Ursulines de la rue S. Jacques, vint chez moi accompagnée de M. Philip, docteur-régent de la faculté de Paris, & médecin ordinaire des dames Ursulines. Melle de Putte étoit incommodée depuis l'âge de quatre ans. Nous avons regardé son infirmité, M. Philip & moi, comme une paralysie incomplette. On avoit employé pendant les quatre premières années beaucoup de remèdes pour tenter la guérison de la jeune personne : nous n'avons pas pu avoir d'éclaircissemens sur la nature de ces remèdes ; on n'en avoit plus fait depuis que Melle de Putte étoit parvenue à l'âge de huit ans. Son incommodité, que des remèdes suivis pendant quatre ans, les efforts de la nature pendant huit, & l'époque qui arrive à l'âge de puberté, n'avoient pas diminuée, consistoit dans une grande foiblesse de tout le côté droit : les mouvemens du bras & de la jambe étoient libres ; mais ces mêmes parties étoient si foibles, que Melle de Putte ne se servoit pas de sa main droite pour porter ses alimens à sa bouche. Après trois ou quatre tentatives qui avoient réussi, une cuiller chargée d'alimens devenoit pour le bras fatigué par cet exercice, un poids trop lourd. La malade marchoit, montoit & descendoit, mais avec beaucoup de lenteur ; elle se fatiguoit très-promptement, se reposoit souvent, & la cheville du pied fléchissoit & tournoit quelquefois, rarement cependant, lorsque Melle de Putte marchoit. Les organes de la voix étoient sur-tout affectés : la malade parloit peu, avec effort & précipitation ; il falloit être habitué à vivre auprès d'elle, pour distinguer les mots qu'elle articuloit. L'évacuation périodique à laquelle le sexe est assujetti, s'étoit établie dans son temps ; mais elle se renouvelloit deux fois par mois : elle étoit très-peu abondante, elle s'arrêtoit promptement,

& elle n'équivaloit pas, en deux fois, à l'évacuation qui n'a communément lieu chez les femmes qu'une fois par mois.

La pâleur du teint, la foiblesse & la lenteur du pouls, peu d'activité dans toutes les actions, un air d'abattement & de langueur répandu sur toute la personne, paroissoient indiquer l'atonie des solides en général & la viscosité des fluides. C'étoit une cause probable & la seule qui se présentât de la maladie dont la jeune personne étoit attaquée.

Le traitement de Melle de Putte a été commencé le 14 novembre 1778 & continué régulièrement jusqu'au 14 mai 1779; je l'ai terminé tout à fait le 4 juin de la même année. Mais du 14 mai au 4 juin, la malade n'est venue que six fois. Son traitement embrasse près de sept mois pour la durée; mais il ne contient, en retranchant les jours d'absence & d'après le relevé du journal, que cent vingt-trois séances.

Le 8 décembre, jour où Melle de Putte ne vint pas, les règles, qui n'avoient pas eu lieu depuis le 14 novembre, quoiqu'elles revinssent ordinairement deux fois par mois, reprirent leur cours; mais elles s'arrêtèrent le même jour. La malade étant venue le 9, les règles se rétablirent & continuèrent jusqu'à la fin du 11 : elles durèrent donc sans interruption le 9, le 10 & le 11. Mais il faut remarquer que la malade fut électrisée chacun de ces trois jours. Ce que l'on ne m'avoit pas appris dans la première visite, & dont on m'informa le 9, c'est que les règles étoient précédées par des coliques, que la malade n'éprouva pas à cette époque. L'évacuation ne se renouvella point dans le cours de décembre, elle n'eut pas même lieu de tout le mois de janvier; ce qu'il semble qu'on ne peut qu'attribuer à ce que l'évacuation arrivée le 9 décembre, continuée pendant trois jours, avoit plus diminué en une fois la pléthore dans ce mois, que ne l'avoient fait antérieurement dans chacun des autres mois les deux évacuations ordinaires d'une courte durée.

Le 11 février, les règles reparurent, ne s'arrêtèrent qu'à la fin du cinquième jour, & coulèrent, au rapport de la garde qui accompagnoit la malade, dans l'abondance où elles devoient couler chez une personne de l'âge & de la constitution de Melle de Putte : leur cours se rétablit le 9 mars, & fut en tout égal au période de février; celui d'avril a été de même semblable à celui de mars; mais à l'époque de mai, les règles ont devancé de dix jours : elles ont cependant eu la même durée; &, ainsi qu'il étoit arrivé dans les mois de février, mars & avril, elles n'ont point été précédées par les douleurs de colique qui avoient coutume de les annoncer. Elles ont eu lieu le 23 mai, ont devancé de sept jours dans ce mois, & ont duré le même temps que dans les périodes précédens. Quant à l'anticipation du temps de mois en mois, cet effet a eu lieu jusqu'à présent dans toutes les femmes qui ont été électrisées. Cet article, que j'ai cru devoir rapporter de suite, étant terminé, je reviens à la paralysie.

L'électricité n'agit que lentement dans les commencemens; elle ne produisit pas d'effet notable pendant le premier mois & avant le 18 décembre. Ce même jour, Melle de Putte leva perpendiculairement un livre *in-octavo* que je lui avois présenté pour essayer ses forces, le premier jour qu'elle étoit venue, & qu'elle n'avoit pu soulever : la personne qui l'accompagnoit m'assura en même temps que depuis plusieurs jours elle s'appercevoit que la malade marchoit plus aisément, d'un pas plus ferme & plus prompt, qu'elle se fatiguoit moins en marchant.

Le 22, Melle de Putte commença à ne se servir que de sa main droite pour porter ses alimens à sa bouche, & elle a toujours continué depuis. Le 28, elle écrivit plusieurs lettres à ses parens, plus longues que celles qu'elle leur écrivoit antérieurement, & qui n'avoient jusqu'alors contenu que quelques lignes. Les dames religieuses trouvèrent dans le même temps Melle de Putte assez soulagée du côté de la jambe gauche, pour la faire passer dans la classe où l'on donne

donne des leçons de danse aux jeunes pensionnaires, exercice que Melle de Putte n'a pas interrompu depuis. Le 4 janvier, elle essaya de s'en retourner à pied de l'entrée du Marais au couvent des dames Ursulines de la rue S. Jacques. Ayant fait ce chemin facilement, sans être fatiguée, elle n'a plus pris de voiture pour s'en retourner, qu'autant que le mauvais temps l'y a contrainte. Le 9, elle prit étant assise, sur une table à côté d'elle & de niveau à la hauteur de ses genoux, un poids de six livres, le transporta sur ses genoux, le reprit & le reposa sur la table : le 21, étant assise au même endroit, elle prit le même poids & le leva perpendiculairement au-dessus de sa tête.

Le 23 février, je priai Melle de Putte de prononcer plusieurs phrases de suite, exercice que j'avois répété déja bien des fois. La parole, quoique encore très-gênée, me parut l'être moins qu'avant le traitement. De ce jour au 14 mai, il ne se passa rien de remarquable : il y eut plusieurs jours d'absence, & même des semaines entières ; les progrès ne se démentirent pas, mais ils furent très-lents & presque insensibles. Le 14 mai, Melle de Putte leva avec plus de facilité que jamais le poids de six livres qui me servoit à faire l'essai de ses forces : elle m'assura, ainsi que la personne qui l'accompagnoit, qu'elle marchoit avec plus d'aisance & de sûreté qu'elle n'avoit jamais fait ; elle m'apprit que depuis long-temps elle se coeffoit elle-même, ce qu'elle ne pouvoit pas faire avant le traitement ; elle ajouta qu'elle écrivoit sans peine une page de suite, & trois ou quatre en prenant quelques instans de repos ; elle prononça plusieurs phrases plus lentement qu'à son ordinaire, & fut bien entendue de cinq ou six personnes qui étoient dans la pièce. Elle ne revint plus que cinq fois jusqu'au 4 juin, & ce même jour elle vint pour la dernière fois. Elle m'assura que loin d'avoir rien perdu depuis le 14 mai, elle se trouvoit au contraire plus forte. Son teint, son extérieur en général, un air plus vivant, un embonpoint qu'elle n'avoit pas au commencement du traitement, annonçoient en elle un changement

très-notable ; & il eſt très-probable que la nature, ou ſtimulée, ou débarraſſée d'une gêne qui l'opprimoit, confirmera & augmentera ſeule le bien-être que Melle de Putte a déja acquis. Elle a éprouvé durant ſon traitement deux rhûmes de cerveau, quelques dérangemens d'eſtomac & des migraines, incommodités auxquelles elle a toujours été ſujette. Elle a été purgée trois fois. Elle a eu quelquefois des ſueurs pendant la nuit ; elle n'a point ſalivé & ne s'eſt pas apperçue que ſes urines aient dépoſé.

Il réſulte de ſon traitement que l'électricité adminiſtrée cent quinze fois en près de ſept mois, a été utile à une perſonne de ſeize ans, attaquée depuis l'âge de quatre d'une paralyſie incomplette, dont il eſt probable que l'atonie générale des fibres, le défaut de force & d'activité naturelle étoient la cauſe. L'électricité paroît avoir agi comme ſtimulant ; & c'eſt peut-être par cette raiſon qu'il s'eſt fait beaucoup de changement en bien, ſans qu'il y ait eu de criſe abondante. Les forces vitales ont été augmentées en général ; le teint, l'habitude de toute la perſonne, l'embonpoint ſont des indices de ce changement : les règles plus abondantes, amenées à leur cours ordinaire, l'indiquent également. Le bras & la jambe ont acquis beaucoup de force, à proportion du peu qu'ils en avoient, & peut-être ce qu'ont coutume d'en poſſéder les jeunes perſonnes élevées dans le calme des cloîtres, loin des exercices qui fortifient. Quant aux organes de la voix, Melle de Putte a retiré peu de fruit à cet égard de l'électricité : elle n'a pas été entièrement inutile, mais elle a peu opéré. Cependant j'ai eſſayé pendant quinze jours des commotions qui paſſoient de la baſe de la langue & des muſcles voiſins à la nuque du cou : elles n'ont pas eu plus de pouvoir que les ſimples étincelles tirées aux mêmes parties. Il eſt vrai que je ſuis perſuadé que ſi Melle de Putte prenoit ſur elle de parler lentement, & apportoit à la manière dont elle prononce une application qu'elle néglige, elle ſeconderoit l'électricité & paroîtroit lui devoir davantage, même du côté de la parole.

Il faut encore ajouter que, suivant le rapport qui m'a été fait, une sœur de notre malade n'a pas non plus la parole bien libre : ainsi cette gêne peut dépendre d'une constitution primitive, qu'aucun remède ne sauroit corriger. Je ne prétens pas cependant inférer de ce que je viens de dire, que l'électricité n'ait pas manqué d'efficacité sur les organes de la voix, par rapport à Melle de Putte; j'aurai lieu au contraire d'observer dans la suite que l'électricité remédie moins en général au dérangement de ces organes qu'à celui des extrémités. Mais pour juger d'un fait, il faut en connoître toutes les circonstances : c'est par cette raison que je n'ai voulu omettre aucune de celles qui ont rapport à la malade dont il s'agit.

Le 3 juillet, un mois après la cessation du traitement, j'ai passé au couvent des dames Ursulines. Mme la mère générale des pensionnaires & Melle de Putte, qui devoit incessamment partir pour sa patrie, m'ont assuré qu'il n'y avoit aucun changement depuis la fin du traitement, & que l'époque du mois dernier avoit été, pour l'abondance & la durée, telle qu'elle devoit être.

VI. Le 18 février 1778, M. Lasisse, mon confrère, amena chez moi madame Boitel, âgée d'environ cinquante ans, & de la santé de laquelle il prenoit soin depuis quelque temps.

La résidence ordinaire de M^de^ Boitel est à Compiègne. Cette dame, fortement constituée, ayant toujours joui d'une bonne santé, haute en couleurs, d'un tempérament sanguin, étoit dans son temps critique : elle n'avoit point eu ses règles depuis un an, & n'avoit pris à cet égard aucune précaution.

La nuit du 21 au 22 janvier, M^de^ Boitel éprouva une insomnie qui ne lui étoit pas ordinaire, s'endormit après une heure d'agitation, s'éveilla peu de temps après, & ressentit en même temps une douleur aiguë à l'épaule droite : cette douleur étoit accompagnée d'un sentiment d'engour-

diſſement & de picottemens qui s'étendoient le long du bras, avec difficulté de le remuer.

La malade ſe leva, éprouva de l'engourdiſſement dans la cuiſſe droite, s'approcha de ſa cheminée, reſſentit de la douleur & des picottemens dans le côté droit du viſage, qui s'étendoient du bas du cou ſur le côté, de la baſe du menton en devant, à la racine des cheveux : elle ſe regarda dans ſa glace, ſe trouva la bouche un peu tournée, eſſaya de parler & ſentit que ſa parole étoit gênée. Cependant la tête n'étoit ni peſante, ni douloureuſe dans ce moment, & ne l'avoit point été précédemment ; il n'y avoit & il n'y avoit eu antérieurement ni vertige, ni embarras, ni mal-aiſe quelconque en aucune partie.

Les ſeuls remèdes preſcrits à M^de^ Boitel ont été des frictions faites avec l'eſprit de vin ſur l'épaule & le bras, des bouillons apéritifs & deux purgations.

La peſanteur & la gêne dans l'extrémité inférieure ſe ſont diſſipées peu après l'attaque ; les picottemens au bras & au côté affecté du viſage ont diminué ſans ceſſer ; la bouche eſt demeurée un peu tournée, la langue légèrement embarraſſée, & le bras a été peu ſoulagé, relativement aux mouvemens qu'il doit exécuter.

Le 18 février, un mois moins quatre jours après l'attaque, quinze jours après la diminution des accidens, M^de^ Boitel étoit dans l'état ſuivant : très-peu d'embarras à la langue, la bouche fort peu tournée ; le bras gêné dans les mouvemens, la main un peu enflée, les doigts engourdis vers l'extrémité, ſujets à de fréquens picottemens ; ils ſe fermoient bien, mais ils ne s'étendoient qu'incomplettement, & reſtoient courbés au quart de leur extenſion à peu près ; la main ne s'élevoit qu'avec peine à la hauteur de l'épaule, M^de^ Boitel ne pouvoit s'en ſervir pour porter ſes alimens à ſa bouche, ſe coëffer, s'habiller, ni pour manier des objets délicats, tels que des ciſeaux, tenir une plume & écrire, ni enlever des objets un peu peſans.

Le traitement de M^de^ Boitel a duré du 18 février au 24

mars ; la malade a pris deux ſéances par jour, à peu près les deux tiers du temps qu'elle eſt venue. L'électricité a produit de prompts effets ; ils ont été ſenſibles dès le 21 février, troiſième jour du traitement : le 25, M^de^ Boitel commença à porter de ſa main droite ſes alimens à ſa bouche, à manier des ciſeaux, à s'en ſervir paſſablement ; elle ſe trouva en même temps aſſez de force dans la main pour lever, ſoutenir une bouteille pleine & ſe verſer à boire.

Le 26, M^de^ Boitel déclara avoir découpé la veille un oiſeau qu'on lui avoit ſervi à ſouper, avoir écrit le même jour quatre lignes, & elle ajouta que le 17, veille du traitement, elle ne pouvoit tenir ni un couteau, ni ſe ſervir d'une plume.

Le 3 mars, la malade ſe déshabilla & ſe mit au lit ſans être aidée de perſonne, ce qui ne lui étoit pas encore arrivé. L'enflure de la main étoit en tout diminuée depuis long-temps, mais la diminution varioit, étoit plus grande un jour que l'autre ; les picottemens ne ſe faiſoient plus ſentir qu'au pouce & au petit doigt ; le bras s'élevoit facilement & perpendiculairement au-deſſus de la tête.

Le 9, M^de^ Boitel écrivit devant moi ſix lignes ſur un papier qui eſt attaché à ſon journal ſous la date du même jour. Le 10, elle ſe trouva aſſez de force dans le bras pour tirer deux ſeaux d'eau d'un puits.

Le 24, il reſtoit encore un léger gonflement à la main & quelques picottemens au pouce & au petit doigt : ils ne ſe faiſoient ſentir que de temps à autre ; il ne reſtoit aucun embarras dans la parole, la bouche étoit dans l'état naturel, le bras avoit beaucoup de force & les doigts étoient très-ſouples. Des nouvelles qui apprirent à M^de^ Boitel que ſon mari étoit tombé malade, lui firent deſirer de s'en retourner ; nous y conſentîmes à regret, M. Laſiſſe & moi : le reſte de gonflement à la main & les picottemens que la malade éprouvoit encore de temps à autre, la durée fort courte de ſon traitement, nous auroient fait deſirer qu'elle le prolongeât encore de quinze jours : mais l'inquiétude ſur la

ſanté de ſon mari l'emporta ſur ce qui la concernoit elle-même; elle décida de partir le 25. La circonſtance du temps critique dans lequel ſe trouvoit Mde Boitel, ſon tempérament, la raréfaction que l'électricité avoit pu occaſionner, la plénitude du pouls, nous firent regarder, à M. Laſiſſe & à moi, la ſaignée comme une précaution néceſſaire pour la malade. Nous l'en prévinmes; elle nous aſſura qu'elle ſe feroit ſaigner peu de jours après ſon retour chez elle, & elle partit.

Le 24 mai, je reçus une lettre écrite par une amie de Mde Boitel, qui l'avoit accompagnée pluſieurs fois chez moi : elle m'écrivoit que la malade étoit demeurée quinze jours environ dans le même état où elle étoit en partant, mais que depuis elle étoit retombée à peu près dans l'état du 22 janvier : la perſonne qui écrivoit, ajoutoit qu'à la vérité Mde Boitel n'avoit pas obſervé le régime que je lui avois recommandé, qu'elle aſſiſtoit fréquemment à des repas & prolongeoit ſouvent les veilles fort avant dans la nuit. Cette lettre eſt annexée au journal. J'ai ſçu depuis que la malade avoit négligé de ſe faire ſaigner, précaution que nous lui avions dit être indiſpenſable. Je ne penſai donc pas que l'événement dont la lettre m'avoit informé prouvât en rien l'inefficacité de l'électricité; il me parut une attaque dûe, comme la première, à la circonſtance du temps critique, au défaut de régime, au manque de précaution de ſe faire ſaigner : il n'en étoit pas moins conſtant que l'électricité avoit combattu avec avantage les ſuites de la première attaque; il n'y avoit que des précautions qu'on avoit omiſes, qui puſſent en prévenir une ſeconde. MM. de Laſſone, Geoffroy, Lorry, Laſiſſe, Andry, Coquereau, auxquels je rendis compte de l'état des choſes, & auxquels je communiquai la lettre que j'avois reçue, confirmèrent mon opinion, en mettant la leur par écrit ſur le journal de notre malade.

Cependant Mde Boitel étant venue à Paris au commencement de février 1779, elle paſſa chez moi le 3, m'aſſura

que la ſenſibilité de ſon amie pour elle lui avoit groſſi les objets & beaucoup aggravé l'événement qui lui étoit arrivé; qu'elle avoit à la vérité éprouvé de l'embarras du côté de la langue, de l'engourdiſſement & des picottemens au bras & à la jambe, mais que s'étant fait ſaigner, ſuivant l'avis que nous lui avions donné, ces accidens s'étoient diſſipés, qu'il ne lui étoit reſté qu'un engourdiſſement au bout des doigts, qui la gênoit dans les mouvemens délicats, comme ceux d'écrire, d'attacher une épingle, ce qu'elle faiſoit à la fin du traitement; que d'ailleurs elle étoit dans la meilleure ſanté de tous points; que depuis la ſaignée faite & les accidens diſſipés, à l'exception de l'engourdiſſement au bout des doigts, elle avoit pris ſans ſuccès les eaux de Balaruc. Je conſeillai à M^de^ Boitel de recourir à l'électricité, pour diſſiper l'engourdiſſement, dont ce remède avoit triomphé après la première attaque; mais mon conſeil n'a pas été ſuivi.

M^de^ Boitel, dans un ſecond voyage à Paris à la fin de mai, a paſſé chez moi & m'a dit qu'elle étoit, depuis le 3 de février, dans le même état que lorſqu'elle me vit ce même jour, c'eſt-à-dire en parfaite ſanté, à l'exception de l'engourdiſſement au bout des doigts; je l'ai prévenue de la néceſſité où la mettent ſon temps critique & ſon tempérament, de répéter la ſaignée au moins deux fois par an pendant quelques années, & de ſe modérer beaucoup du côté de la table.

La malade a été purgée deux fois pendant ſon traitement, dont la durée a été de cinq ſemaines. Je n'ai obſervé aucune criſe pendant ce temps : je ne crois pas qu'on puiſſe douter que la circonſtance du temps critique, la ſuppreſſion des règles depuis un an, le défaut de ſaignées dans une perſonne fortement conſtituée, d'un tempérament ſanguin, n'aient été la cauſe de l'attaque ſurvenue le 22 janvier : la paralyſie qui en a été la ſuite, avoit donc pour cauſe un engorgement ſanguin produit par la pléthore; & c'eſt peut-être parce qu'il n'y avoit rien d'humoral dans l'accident, qu'il n'y a point eu de criſe. L'électricité a opéré en ſti-

mulant les ſolides, en augmentant leur action, en rendant le ſang plus fluide. Quoi qu'il en ſoit de la conjecture que je viens d'offrir, il réſulte du traitement de Mde Boitel que l'électricité a agi avec avantage ſur une femme arrivée depuis un an à ſon temps critique, fortement conſtituée, d'un tempérament ſanguin, tombée en une paralyſie incomplette depuis cinq ſemaines, accident dont la cauſe paroiſſoit être la pléthore, occaſionnée par les circonſtances; que dans ce cas, l'électricité n'a ni rappellé les règles, ni occaſionné de perte, ce qu'on pouvoit peut-être craindre : mais je crois que cet exemple doit être propoſé avec prudence & qu'il pourroit être funeſte ſi, ſuivant les cas, on ne déſempliſſoit pas, en pareilles circonſtances, les vaiſſeaux, avant de recourir à l'électricité.

VII. Le 26 décembre 1776, M. Charlemagne, metteur en œuvre, âgé de trente-cinq ans, ſentit un mal de cœur, pâlit & ſe trouva ſubitement paralyſé du côté gauche. Il voulut ſe lever de deſſus le ſiège ſur lequel il étoit aſſis; ſa jambe ne put le ſupporter, & il ne put rien tenir de la main du même côté. Cependant M. Charlemagne avoit toujours joui d'une bonne ſanté, il n'avoit fait d'excès en aucun genre, rien n'avoit annoncé l'accident qui lui arrivoit, ſi ce n'eſt deux foibleſſes ſubites & paſſagères, qu'il avoit éprouvées dans le genou gauche, l'une au commencement du mois d'octobre précédent, l'autre au commencement de novembre : ces deux foibleſſes avoient eu lieu dans des momens où M. Charlemagne marchoit, & elles l'avoient contraint de s'arrêter un inſtant.

Le ſentiment ne fut pas détruit au moment de l'attaque; mais les parties affectées perdirent preſque entièrement le mouvement, & furent frappées d'une forte ſenſation de froid.

On ſaigna le malade deux fois du bras en douze heures; on lui fit prendre l'émétique, on le purgea différentes fois. Il n'a ſçu nous dire ni le nombre, ni la compoſition des purgations

purgations qu'il a prises. Son traitement dura pendant trois semaines, qu'il passa dans le lit sans pouvoir s'y remuer ni changer de place, à moins qu'on ne l'aidât. Au bout de ce terme, il se trouva en état de se lever, fit quelques pas dans sa chambre en s'appuyant le long des meubles, se fortifia peu à peu & sortit à pied, en s'appuyant sur une canne, en marchant fort lentement & avec beaucoup de peine. M. Charlemagne ayant passé, dans l'état que je viens de décrire, le printemps & l'été qui suivirent son accident, vint chez moi le 28 octobre 1777, dix mois moins deux jours après son attaque : il se plaignoit de foiblesse, de sensation de froid, & en même temps d'un sentiment de roideur & de tension dans le bras, la jambe & les reins, de quelques picottemens de temps à autre dans le bras & la jambe; il la traînoit, la jettoit un peu de côté & la soulevoit fort peu en marchant : il lui falloit trois quarts-d'heure pour faire le trajet qu'un homme de son âge fait aisément en vingt minutes. Les mouvemens du bras étoient plus libres, mais il manquoit de force. Le malade pouvoit soulever, l'avant-bras étant plié, un poids de deux livres & le transporter d'une place à une autre, pourvu que ce fût à peu de distance; car l'avant-bras étant déployé & étendu, le malade ne pouvoit plus soutenir le poids le plus léger. Le second jour qu'il vint, ayant voulu étendre le bras pour présenter sa tabatière à quelqu'un, elle lui échappa, la main ayant tourné, le poignet ayant fléchi, & les doigts ayant lâché la tabatière. Le pouls, toujours moins fort du côté malade dans tous les paralytiques, étoit de ce côté, chez M. Charlemagne, d'une foiblesse excessive; les parties affectées étoient en même temps sensiblement froides au toucher. Il jouissoit d'ailleurs d'une très-bonne santé; il avoit la peau très-blanche, peu de couleur, assez d'embonpoint, & tout annonçoit en lui une fibre peu tendue & même lâche; il n'avoit pu, depuis le 26 décembre 1776, exercer sa profession.

Le traitement a été suivi exactement à une séance par jour, du 28 octobre 1777 au 4 juin 1778, ce qui comprend

ſept mois, ſept jours : je l'ai prolongé du 4 juin juſqu'au 17 août, que je l'ai terminé tout à fait. Mais dans cet intervalle, les ſéances ont été interrompues & de plus en plus éloignées vers la fin : M. Charlemagne n'en a pris que vingt du 4 juin au 17 août; elles n'ont rien ajouté d'ailleurs à ce qu'avoient produit les ſéances priſes juſqu'au 4 de juin; ainſi le traitement doit être regardé comme ayant duré ſept mois.

M. Charlemagne eſt de tous les malades celui qui ait attendu avec le plus de conſtance les effets de l'électricité: ils ſe ſont pourtant annoncés chez lui aſſez promptement; mais ils ont enſuite été très-lents & n'ont augmenté que fort inſenſiblement.

Le 9 novembre, le malade ſoutint très-bien ſa tabatière le bras étant étendu; il ſouleva de deſſus une table, l'avant-bras étant plié, un poids de ſix livres. Depuis ce même jour, je n'en ai pas paſſé un ſans me ſervir de ce poids pour eſſayer les forces de M. Charlemagne : il a ſucceſſivement, mais avec des progrès lents & inſenſibles, levé le poids plus haut, l'a ſoutenu l'avant-bras plus déployé, l'a porté plus long-temps : ſa jambe s'eſt en même temps fortifiée, mais d'une manière encore plus lente : enfin ce n'a été qu'à la fin de janvier, après trois mois de traitement, que M. Charlemagne a commencé à marcher moins difficilement, avec moins de lenteur, à ſoutenir le poids de ſix livres dans la direction horizontale, l'avant-bras étant dans toute ſon extenſion, & à lever perpendiculairement le même poids au-deſſus de ſa tête. M. Charlemagne a repris en même temps ſa profeſſion, qu'il ne pouvoit exercer depuis treize mois. Il ne s'y eſt d'abord appliqué qu'une heure par jour, en deux repriſes; le 10 février, il travailla deux heures de ſuite, & continua de travailler à peu près le même eſpace de temps le reſte du mois. Ce n'étoit que depuis trois ſemaines environ qu'il éprouvoit un changement notable; car ſa jambe s'étoit auſſi beaucoup fortifiée. Je penſai que c'étoit une raiſon pour évacuer le malade; je lui preſcrivis une

médecine, il différa de la prendre de quelques jours. Les 3 & 4 mars, il éprouva d'assez vives douleurs dans les lombes, & de la gêne à plier les reins; il fut purgé le 5; les douleurs & la gêne dans les reins cessèrent. M. Charlemagne reprit son travail le 6, le prolongea le 23 jusqu'à trois heures de suite; le 6 avril, jusqu'à quatre heures & demie; le 11, jusqu'à huit en deux reprises, n'étant pas sorti ce jour-là, & continua jusqu'au 4 juin de travailler tous les matins, environ quatre à cinq heures (il venoit chez moi les après-midi, pour être électrisé).

Le 5 juin, M. Charlemagne partit pour aller passer quelques jours à la campagne: je pensai que l'air & l'exercice ne pouvoient que lui faire du bien, & que, suivant ce qui arriveroit pendant l'absence, je jugerois mieux de la stabilité du changement arrivé dans le malade. Il revint le 19, après quinze jours d'absence. Cette interruption n'avoit rien changé à l'état de M. Charlemagne, & il avoit été à portée de mieux juger de la force de sa jambe. Il me déclara avoir fait à pied, sans se reposer, sans être fatigué, six milles en trois heures & demie: le 13 juillet, il alla au Calvaire à pied, en revint de même, monta & descendit la montagne, sans éprouver d'autre fatigue que celle que le chemin devoit occasionner.

Le 3 août, M. Charlemagne, absent depuis neuf jours, me déclara qu'il les avoit passés à travailler depuis sept heures du matin jusqu'à sept heures du soir. Il revint le 10, & le 17 pour la dernière fois; il me dit également qu'il avoit passé tous les jours d'absence à travailler.

Quelques jours après, je présentai M. Charlemagne à la Société royale de médecine, dans une de ses séances, de même que je l'ai pratiqué par rapport à quelques autres malades. Je rendis compte, devant lui, de son traitement: M. Le Roy, qui étoit présent, qui a conseillé & qui emploie avec succès les bains chauds dans la paralysie, pensa que leur usage (vu la nature de la maladie & les circonstances que je venois d'exposer) auroit amené le malade

au même degré de guérison dans lequel je le présentois. Je dis au même degré de guérison; car celle de M. Charlemagne n'est pas complette : quoiqu'il marche long-temps de suite, aussi promptement que marche un homme de son âge, on s'apperçoit cependant aisément qu'il est gêné en marchant, sur-tout lorsqu'il se lève & qu'il commence à marcher; les mouvemens du bras n'ont pas non plus la souplesse qu'ils devroient avoir; M. Charlemagne n'est pas, à beaucoup près, un aussi bon ouvrier qu'il l'étoit; il ne fait, suivant son rapport, dans un temps donné, que le tiers d'ouvrage qu'il exécutoit dans le même espace de temps avant son attaque: mais depuis treize mois il étoit absolument incapable de travailler, il ne marchoit que lentement, avec beaucoup de gêne, & ne pouvoit faire que peu de chemin.

M. Charlemagne a beaucoup salivé pendant son traitement, il a eu des sueurs fréquentes & abondantes, il a été purgé trois fois dans les trois derniers mois. J'ai cru les purgations inutiles avant que l'humeur m'ait paru en mouvement.

La constitution du malade, son embonpoint, les indices d'une fibre lâche, les deux foiblesses dans les genoux, antérieures à l'attaque, le mal de cœur survenu au moment de l'invasion, l'absence du mal de tête, de vertiges, d'étourdissemens, me font attribuer à une cause humorale la paralysie dont ce malade a été attaqué : je crois que les deux saignées faites en douze heures, au moment de l'invasion, ont aggravé le mal, l'ont rendu plus rebelle, en diminuant des forces qui manquoient déja, & ont apporté obstacle à une cure plus complette.

Il résulte du traitement de M. Charlemagne qu'un homme de trente-cinq ans, atteint depuis dix mois d'une hémiplégie dont la cause paroît humorale, hors d'état d'exercer sa profession, a pu la reprendre au bout de six mois de traitement par l'électricité, quoiqu'il n'y ait eu que très-peu de succès pendant les trois premiers mois. Cet exemple doit rendre circonspect sur les jugemens qu'on peut porter d'après des

traitemens suivis un mois ou deux sans succès. Le même exemple est une preuve de la nécessité de prolonger le traitement, quand rien ne s'y oppose, pour s'assurer de l'effet qui pourroit résulter, & il doit encourager les malades à la constance.

Le 11 juin 1779, M. Charlemagne, dix mois moins six jours après la fin de son traitement, conservoit ce qu'il avoit acquis, & pensoit que s'il y avoit quelque changement, c'étoit en augmentation de forces.

VIII. Le 5 décembre 1777, M. l'abbé Maudoux, confesseur du feu roi, âgé de cinquante-quatre ans, se rendit chez moi accompagné de M. de Mours, de l'académie royale des sciences, & de M. Cosson, chirurgien.

Quoique d'une constitution foible en apparence, M. Maudoux avoit long-temps joui d'une bonne santé, mais elle avoit été depuis quinze ans absolument dérangée, & il étoit devenu sujet à de fréquentes incommodités. Sa vue s'étoit affoiblie, elle s'étoit couverte d'un voile: il avoit eu deux cataractes sur les yeux; on lui avoit fait l'opération, elle avoit réussi à un œil: M. Maudoux avoit vu pendant un an, & il étoit devenu totalement aveugle ensuite, par l'effet d'une goutte séreine. Une humeur âcre, épaisse, s'étoit jettée sur ses deux yeux: les paupières gonflées étoient abreuvées de cette humeur, & elle en transudoit: elle avoit aussi comme macéré la cornée; elle s'étoit introduite entre les lames dont cette membrane est composée; elle y excitoit des phlyctènes, tantôt plus, tantôt moins volumineuses, plus ou moins nombreuses, qui causoient toujours au malade des douleurs assez vives, & quelquefois des maux excessifs.

Fatigué par des incommodités presque habituelles, depuis quinze ans, M. Maudoux fut frappé subitement d'apoplexie, le 15 août 1777. M. Bouvart fut appellé, & donna ses soins au malade. Les premiers dangers passés, M. l'abbé Maudoux demeura paralytique de tout le côté

droit : il continua de prendre les conseils de M. Bouvart ; & au bout de six semaines, il éprouvoit un soulagement considérable ; mais il ne dura pas, quoique M. Maudoux continuât le traitement qui lui étoit prescrit, quoiqu'il fût dirigé par un médecin dont le nom certifie que ce traitement étoit tel que pouvoient le fournir les ressources les plus sûres de la médecine. Six semaines après la premiere attaque, le malade retomba tout à coup, relativement à la paralysie, à peu près dans le même état où il avoit été après l'attaque du 15 août, & cet état ne fut amélioré ni par les efforts de la nature, ni par un traitement suivi encore pendant six semaines. C'est après cet intervalle passé sans avoir obtenu de soulagement, que M. Maudoux eut recours à l'électricité : il étoit dans l'état suivant.

La parole très-lente, si gênée que le malade ne pouvoit s'entretenir avec ses amis, parler plus d'une minute ou une minute & demie de suite, après laquelle la prononciation devenoit presque impossible.

Le nez pris, un enchifrènement habituel.

La bouche souvent remplie, sur-tout le matin, d'une salive épaisse & collante, dont la déglutition étoit très-difficile.

Le sommeil court, interrompu, laborieux.

La digestion très-lente, pénible, accompagnée de gêne & d'un sentiment de pesanteur lorsqu'elle finissoit, six à sept heures après un repas toujours très sobre.

Point de déjections naturelles, ou très-rarement ; depuis le 15 août, presque toutes avoient été excitées par des lavemens ou des purgatifs.

Les paupières gonflées, leur bord rempli de mucosité ; les yeux souvent larmoyans, la cornée de l'un & l'autre œil chargée de phlyctènes très-grosses & très-douloureuses.

Le sens très-juste & les idées très-nettes ; la mémoire cependant vacillante, difficulté de se rappeller l'expression propre au sujet, avec connoissance que celle qui se présentoit, n'étoit pas l'expression précise.

La jambe droite foible, chancelante sous le poids du corps, affectée d'un sentiment de froid; trois ou quatre tours faits dans une chambre, en s'appuyant sur un domestique, épuisoient les forces du malade, qui étoit obligé de se reposer.

Le bras, l'avant-bras & la main du côté droit, jouissant de tous les mouvemens qui leur sont propres; mais ces mêmes parties, sur-tout la main, affectées d'un sentiment de froid, & si foibles, que le malade ne pouvoit porter sa cuiller à sa bouche.

M. Maudoux n'a été électrisé que par bains, il ne l'a été qu'une fois par jour : les séances ont été très-courtes dans les commencemens; elles ont été d'une heure ou une heure & demie au plus pendant les trois quarts du traitement.

Commencé le 5 décembre, il a été continué régulièrement jusqu'à la fin de mars, ce qui comprend une espace de quatre mois, sur lesquels il faut retrancher les fêtes, les dimanches, & dix à douze jours d'absence pour différentes causes.

La saison étant devenue douce & belle au commencement d'avril, M. Maudoux partagea son temps jusqu'à la fin de mai, entre trois séances qu'il prenoit par semaines à Paris, & des courses qu'il faisoit à son domicile à Issy; il a quitté tout-à-fait l'électricité à la fin de mai : j'en vais suivre les effets.

Le 11 décembre, neuvième jour du traitement, mouvemens dans le bas-ventre, qui paroissent annoncer une déjection naturelle; elle a lieu le lendemain sans aucun secours étranger. Le 13 décembre, le malade va trois fois naturellement à la garde-robe dans la journée; depuis quelques jours sa parole est un peu moins gênée; son bras & sa jambe ont un peu plus de force. M. Bouvart lui fait une visite le 13 décembre, juge qu'il y a un mieux réel, & prescrit un minoratif à prendre le lendemain.

Le 22 décembre, le sommeil paroît depuis deux à

trois jours plus léger, moins pénible; il eſt plus ſuivi; les évacuations continuent à ſe faire naturellement, & le malade ne prend plus de lavemens juſqu'à la fin de ſon traitement; mais quelquefois les évacuations ſont ſuſpendues pendant deux & même trois jours; le malade en eſt fort incommodé; ſa parole, ſon bras, ſa jambe s'en reſſentent, & l'évacuation qui ſurvient, rappelle le mieux qui exiſtoit.

Le 27, le malade porte aiſément ſa cuiller à ſa bouche, ne ſe ſert plus que de ſa main droite pour prendre ſes repas, fait pluſieurs tours dans ſon anti-chambre d'un pas ferme, & aſſure que s'il n'étoit pas aveugle, il n'auroit pas beſoin d'appui pour marcher : les phlyctènes ſont habituellement moins nombreuſes, moins groſſes, moins douloureuſes; il ſuinte par momens des paupières une eau âcre qui rougit le blanc des yeux; les digeſtions ſont un peu moins pénibles, le malade parle plus long-temps de ſuite, ſa parole eſt lente, mais elle eſt diſtincte; la ſalive eſt moins viſqueuſe, & le malade mouche ſouvent moins difficilement.

Le 30, la parole eſt très-diſtincte, mais toujours lente; la jambe eſt ferme. M. Maudoux s'entretient, aſſis ſur l'iſoloir, avec M. le Clerc, docteur-régent de la faculté de Paris, lui fait le récit des incommodités qu'il a éprouvées depuis quinze ans, & parle, pour faire ce récit, pendant un quart-d'heure de ſuite.

Le premier janvier 1778, je vis M. Bouvart, je le priai de me dire ſon ſentiment à l'égard de M. l'abbé Maudoux, & relativement aux effets de l'électricité ſur ce malade. La réponſe de M. Bouvart, écrite ſur le journal, à la date du premier janvier 1778, au bas de laquelle il mit ſa ſignature, fut que « l'électricité avoit rendu la parole & les » mouvemens plus libres & plus étendus, & produit une » augmentation de force qui n'exiſtoit pas auparavant; » qu'on n'en pouvoit pas douter ».

Le 6 janvier, M. Maudoux s'entretient, aſſis ſur l'iſoloir, avec M. Dubourg, docteur-régent de la faculté, comme il avoit fait avec M. le Clerc, lui fait de même & avec autant de

de détails & de facilité, le récit des infirmités qu'il a éprouvées, ainsi que des effets produits par l'électricité.

Le 9, M. Bouvart fait une visite au malade, trouve sa parole plus nette, plus distincte & moins lente qu'elle n'avoit encore été; les yeux lui paroissent en meilleur état qu'il ne les a encore vus.

Le 15, on supprime les vésicatoires que le malade portoit quand il avoit commencé à être électrisé, & qu'il avoit portés depuis jusqu'à ce jour.

Le 23, M. Demours rend visite à M. Maudoux, le trouve aussi bien dans tous les points qu'avant la suppression des vésicatoires.

Le 28, M. Bouvart voit le malade & trouve du progrès en bien, relativement à la prononciation, la main, la jambe & les yeux.

Le 9 février, M. Maudoux a serré de sa main paralysée M. Demours, assez fort pour lui causer de la douleur; il a frappé fortement en sa présence, de son pied paralysé sur le plancher, & s'est balancé sur la jambe malade. M. Demours a trouvé les phlyctènes diminuées & les yeux en assez bon état.

Le 3 mars, M. Bouvart voit le malade, & suivant l'expression du dernier, trouve tout en très-bon chemin.

Le 15 mars est, au rapport du malade, la meilleure journée qu'il ait eue depuis le 15 août, & en me servant toujours de ses expressions, la tête ce jour-là est très-libre, les idées sont très-nettes, la prononciation très-distincte, à peu de chose près très-aisée, les yeux clairs, les paupières minces & légères, la jambe ferme, la main & les doigts en meilleur état qu'ils n'ont encore été. Cette journée doit servir, & a en effet toujours servi depuis à M. Maudoux de terme de comparaison. Je m'arrêterai par cette raison à décrire l'état où le malade étoit au 15 mars; état dans lequel il étoit depuis le 5 février, jour qui lui avoit aussi servi d'époque.

La tête plus libre, les idées plus précises, l'expression propre moins rare, plus prompte à se présenter.

Le sommeil habituellement plus long, plus tranquille, assez souvent de six & sept heures.

Les évacuations naturelles presque tous les jours, quelquefois répétées deux ou trois fois. Les constipations rares, de deux jours de durée ou de trois au plus, quand elles avoient lieu.

Les digestions communément moins lentes & moins pénibles.

Les yeux peu douloureux & ordinairement en meilleur état.

La salive moins épaisse, moins collante.

L'enchifrènement moins ordinaire.

La prononciation plus distincte, plus libre.

Le malade a souvent parlé en ma présence vingt minutes de suite sans se reposer, en faisant aux personnes qui le voyoient chez moi, le récit de ses infirmités.

La jambe plus libre & plus ferme. Le malade frappoit du pied paralysé plusieurs coups de suite assez forts sur le plancher; il relevoit la jambe saine, & n'étant porté que sur la malade, il se balançoit sur cette jambe. Il marchoit librement dans son appartement, & lorsque le temps le permettoit, il se promenoit aisément dans un jardin.

La main avoit acquis beaucoup de force, & les dernières phalanges des doigts, qui au commencement étoient peu souples, avoient de l'agilité. M. Maudoux ne se servoit depuis long-temps que de sa main droite pour porter ses alimens à sa bouche; il signoit son nom, prenoit de sa main paralysée un poids de six livres qu'on lui présentoit, le levoit perpendiculairement, le soutenoit le bras étendu horizontalement, & le ramenoit à lui en pliant l'avant-bras.

Il prenoit la main de ceux qui la lui présentoient, la serroit assez pour leur causer de la douleur, & pour qu'ils

ne puſſent pas la retirer en n'employant qu'un effort doux, & ſans des ſacades qu'on ne ſe permettoit pas vis-à-vis d'un homme privé de la vue, qu'on auroit pu renverſer. M. Maudoux ſe plaiſoit à ces exercices, qu'il a fréquemment répétés chez moi en préſence des perſonnes qui y venoient, ſur-tout en préſence des médecins : il leur faiſoit auſſi le récit de ſes infirmités, pour les mettre à portée de juger des changemens ſurvenus dans ſon état.

La chaleur naturelle communément rétablie dans les parties qui en avoient été privées.

M. Maudoux va le 6 avril à Iſſy, il ſe promène trois à quatre heures dans le jardin de MM. de S. François de Sales, & il eſtime avoir fait une lieue en ſe repoſant de temps à autre ; ſa jambe lui paroît très-forte pendant cet exercice, & la parole eſt bien diſtincte ; il partage ſon temps dans le cours des mois d'avril & mai, entre des voyages qu'il fait à Iſſy, & deux à trois ſéances d'électricité qu'il vient prendre chaque ſemaine à Paris. Dans cet intervalle de deux mois, & même depuis le 15 mars, le malade ne perd rien de ce qu'il a acquis & ne gagne rien de plus.

Le récit que je viens de faire eſt extrait d'un journal dicté par M. l'abbé Maudoux à ſon ſecrétaire : il eſt écrit ſur des feuilles ſéparées que le malade m'apportoit chaque jour, & que j'ai attachées à la ſuite les unes des autres ; c'eſt M. Maudoux lui même qui relate dans ſon journal les converſations qu'il a eues chez moi avec les perſonnes que j'ai nommées, les viſites que M. Bouvart lui a rendues en différens temps, & le jugement que ce médecin a porté toutes les fois qu'il l'a vu. Car le ſentiment de M. Bouvart n'eſt exprimé par lui-même qu'à la date du premier janvier 1778, & toutes les autres fois que j'ai rapporté ſon ſentiment, je l'ai fait d'après le récit de M. Maudoux ; ſon journal contient beaucoup de détails dans leſquels je n'ai pu entrer, mais dont on peut s'inſtruire, ſi l'on veut, en le compulſant.

Je ne dois pas omettre de remarquer que dans mon récit je n'ai parlé que des époques où il y a eu des changemens notables ; que dans les intervalles qui les ont séparées, l'état de M. Maudoux ne s'est pas soutenu uniformément & sans altérations ; qu'il y a eu au contraire beaucoup de vicissitudes, mais qui n'ont apporté un changement ni grand, ni long dans les bons effets déja produits.

Dans le dernier mois du traitement, le malade fit plus d'attention qu'il n'en avoit jamais fait aux alternatives qu'il éprouvoit dans son état : elles lui parurent périodiques, & il distinguoit les jours en bons & mauvais, qui lui paroissoient alternatifs ; il étoit si convaincu de cette idée, il m'en parla si souvent, que j'eus la pensée de lui faire faire usage du quinquina. J'en parlai à M. Bouvart ; il vit M. Maudoux dans des jours que ce malade appelloit *mauvais*. M. Bouvart n'observa en ces jours mêmes, dans l'état de M. Maudoux, que ces vicissitudes auxquelles est sujet un homme foible & depuis long-temps d'une mauvaise santé, sur lequel influent les plus légères variations qui arrivent dans l'atmosphère, & n'y vit rien de vraiment périodique. Ayant remarqué moi-même, par la suite, que plusieurs des jours qui devoient être bons, suivant le calcul de M. Maudoux, avoient été mauvais, que ceux qui auroient dû être mauvais, avoient été bons, je demeurai convaincu qu'il n'y avoit rien de périodique dans les vicissitudes qu'il éprouvoit.

Je fis au malade, prêt à partir pour Issy, où il alloit se fixer long-temps, les deux observations suivantes.

1°. Que l'électricité me paroissoit avoir remédié à la paralysie, autant qu'il étoit possible de l'espérer.

2°. Qu'elle avoit rendu sa santé moins mauvaise, puisque les digestions étoient moins pénibles, que le sommeil étoit plus long, moins interrompu, puisque les yeux étoient plus légers, moins douloureux, & sur-tout puisque la constipation, qui aggravoit tous ses maux, au-lieu d'être constante & habituelle, comme elle étoit avant le traitement, n'avoit plus lieu que très-rarement.

Je conclus de la dernière observation, que le moyen qui avoit procuré une santé moins mauvaise, me paroissoit le plus propre à l'entretenir dans un état supportable, ce qu'on ne pouvoit attendre de la nature seule, accablée & vaincue par quinze ans d'infirmités. Je conseillai donc à M. Maudoux d'emporter à Issy une machine électrique, non pas pour s'en servir habituellement, mais pour y avoir recours de temps en temps, & soutenir par ses effets la nature dans les momens où elle auroit besoin de secours. Le malade approuva mon conseil, fit placer à Issy une machine dont il a cependant fait très-peu d'usage.

J'appris par une lettre envoyée d'Issy, en date du 17 juin, que M. Maudoux étoit, dans les jours qu'il appelloit *bons*, dans le même état qu'au 15 mars.

Une seconde lettre écrite le 26, m'informoit que le médecin ordinaire de la maison de S. François de Sales, témoin des vicissitudes qui avoient lieu par rapport à M. Maudoux, avoit jugé nécessaire de lui faire prendre l'émétique. Le malade arriva à Paris le surlendemain, fut purgé par ordre de M. Bouvart & repartit pour Issy. J'en reçus deux lettres, l'une en date du premier, la seconde du 13 juillet; elles m'apprenoient que M. Maudoux étoit dans les bons jours, comme il avoit été le 15 Mars. On m'informoit par une lettre datée du 23, que l'on avoit conseillé au malade l'usage des antiscorbutiques. Je répondis à cette lettre que l'intérêt que le malade m'avoit inspiré, me portoit à l'engager d'user de remèdes le moins qu'il lui seroit possible; que j'en redoutois l'effet dans un corps épuisé, & par les infirmités & par les remèdes déja employés pour les combattre; que le conseil le plus salutaire que je pusse lui donner, étoit de ne rien faire, comme il l'avoit constamment observé, que de l'avis de M. Bouvart.

Une lettre datée du 30 juillet, écrite au nom de M. Maudoux, étoit conçue en ces termes: « Dans les bons intervalles, je me trouve comme j'étois le 15 mars; la » parole est très-distincte, la jambe me porte aisément, la

» main a tous ses mouvemens ; je n'ai donc rien perdu de » ce côté-là, quand l'insomnie ou l'accablement ne pren- » nent pas sur moi ».

Une dernière lettre écrite le 3 août, confirmoit, comme la précédente, que l'état, dans les bons jours, étoit semblable à celui qui avoit eu lieu le 15 mars. Je n'en ai plus reçu, & j'ai sçu qu'à peu près dans le même temps, le malade avoit cessé d'être conduit par les conseils de M. Bouvart. Les letttres dont je viens de rendre compte, sont annexées à la suite du journal.

M. Maudoux me fit proposer par un de ses amis, dans les premiers jours de décembre, de l'aller voir à Issy; j'y allai le 8, avec la personne qui m'en avoit fait la proposition. Un chirurgien du lieu qui voyoit tous les jours le malade, se trouva à la visite que je lui faisois, me rendit compte de son état & de la manière dont on le conduisoit. Il étoit, quant à la paralysie, dans le même état que quand il avoit quitté l'électricité, mais le ventre étoit devenu fort paresseux & la constipation l'incommodoit beaucoup; on employoit pour la combattre, en variant les moyens, les lavemens, des bols laxatifs, & quelquefois des minoratifs.

M. Maudoux étoit fort absorbé au moment où j'arrivai; c'étoit ou ce devoit être un des mauvais jours : la conversation anima insensiblement le malade, il se fit servir à dîner, porta ses alimens à sa bouche de sa main droite avec facilité, il nous parla sans éprouver de difficulté, il nous serra la main, se promena devant nous dans son appartement, frappa sur le plancher, du pied paralysé, plusieurs coups fortement appuyés, signa plusieurs papiers que lui présenta un homme d'affaire qui nous accompagnoit; nous le quittâmes aussi bien que je l'eusse jamais vu.

Je n'ai plus revu M. Maudoux; mais le 11 juin 1779, j'ai passé chez celui de ses amis qui m'avoit accompagné à Issy le 8 décembre : il m'a assuré que du côté de la paralysie, M. Maudoux étoit comme nous l'avions trouvé à cette époque, & par conséquent aussi bien qu'au 15

mars 1778. M. Maudoux n'a donc rien perdu, relativement à la paralyſie, de ce qu'il avoit gagné lors de la fin du traitement, ou depuis un an paſſé qu'il eſt terminé. Son ami me dit qu'il lui avoit rendu viſite le dimanche précédent; il me montra une lettre écrite au nom de M. Maudoux, qu'il en avoit reçue depuis deux jours, & que M. Maudoux avoit ſignée d'une main, auſſi ferme qu'il l'eût fait depuis le 15 mars 1778; mais ſon ami ajouta que ſa ſanté étoit toujours chancelante, qu'il étoit plus que jamais tourmenté par la conſtipation, qu'elle le jettoit dans l'état le plus fâcheux; que les ſymptômes qu'elle occaſionnoit, ſe diſſipoient lorſqu'on procuroit des évacuations; que depuis quelques jours on lui faiſoit faire uſage des bains, & enfin qu'il ne ſe ſervoit pas de ſa machine électrique.

Il réſulte du traitement de M. l'abbé Maudoux, que l'électricité a procuré un ſoulagement conſidérable dans une paralyſie qui reconnoiſſoit probablement pour cauſe un épaiſſiſſement général dans les humeurs, & en particulier dans la lymphe; c'eſt au moins le ſentiment qui me paroît le plus vraiſemblable, d'après les ſymptômes & les accidents auxquels M. l'abbé Maudoux eſt ſujet. Il réſulte encore du même traitement, que le ſoulagement opéré par l'électricité, quant à la paralyſie, ſe ſoutient depuis un an révolu, quoique dans un ſujet accablé d'infirmités.

Quant à la ſanté de M. Maudoux, en général & en particulier, quant à la conſtipation, puiſque l'électricité y avoit ſi bien remédié, comme on l'a vu par le compte que j'ai rendu, & que tous les accidents dont le malade eſt attaqué, ſont la ſuite de la conſtipation, il me paroît probable que ſi on eût, comme je l'avois conſeillé, employé l'électricité de temps en temps, ſi l'on s'en fût ſervi pour ſeconder & ſoutenir la nature quand elle auroit eu beſoin de ſecours, on auroit, non pas rétabli M. Maudoux dans une ſanté parfaite, ce qui paroît impoſſible après ſes lon-

gues infirmités, mais qu'on l'auroit entretenu dans un état plus supportable & beaucoup moins fâcheux.

IX. Le 19 novembre 1778, M. ...[a], âgé de trente-six ans, se rendit chez moi, sur l'avis de M. Geoffroy son médecin. Il y avoit cinq semaines que M..... après avoir jusqu'à ce moment joui d'une bonne santé, éprouva un mal-aise général, des douleurs au cou, & qu'il s'apperçut que sa peau étoit couverte, en différentes parties, de taches d'un rouge lavé. Il fit peu d'attention à cette première incommodité; mais quatre jours après le côté gauche du visage se trouva frappé de paralysie; la joue devint relâchée & pendante, la bouche fut tournée, la parole fut très-gênée, non par le défaut de mobilité du côté de la langue, mais par le relâchement de la joue & le défaut d'action dans les lèvres: la paupière inférieure devint immobile; le malade ne put abaisser la supérieure qu'incomplettement, & il fut contraint de dormir l'œil ouvert.

M. Geoffroy appellé le lendemain de cet accident, fit faire deux saignées du bras dans la journée, purgea le malade le lendemain, lui fit prendre des bains pendant neuf jours, prescrivit des bouillons amers, & ordonna ensuite un bol à prendre trois fois par jour, composé de graines de moutarde, de conserve de romarin & de syrop d'écorces d'orange: l'usage en fut continué pendant vingt jours. Ces différens remèdes furent faits pendant l'espace d'environ cinq semaines; ils produisirent peu d'effet: M.... étoit au 19 novembre dans l'état suivant.

La parole gênée par une sorte de bredouillement, dépendant du relâchement des lèvres; la gêne étoit cependant moins forte qu'elle n'avoit été.

[a] Ce malade & ceux qui, comme lui, ne seront pas nommés, m'ont demandé à ne pas l'être, ou ce que j'avois à en dire ne le permettoit pas.

La

La lèvre ſupérieure & l'inférieure gonflées du côté gauche, l'inférieure légèrement tournée à droite, la ſupérieure plus fortement tirée du même côté, & un peu pendante vers la commiſſure.

La paupière inférieure retirée vers le bas, privée de mouvement; la ſupérieure mobile, mais incomplettement, & s'abaiſſant, d'un tiers environ, moins que dans l'état naturel; l'oreille du côté gauche ſenſiblement plus dure que la droite depuis le commencement de l'attaque.

M. B* a été électriſé une fois par jour, deux heures environ chaque jour, du 19 novembre 1778 au 11 mai 1779; mais ſes affaires ne lui ont pas permis de venir régulièrement. Il n'a pris, en près de ſix mois, que quatre-vingt-ſeize ſéances. Les effets de l'électricité ont été d'abord très-lents; il s'eſt fait, à la vérité, dans les premiers jours, quelques changemens en bien, mais peu marqués, & qui n'ont augmenté qu'après beaucoup de temps: ce n'eſt qu'au 10 février, près de deux mois après le traitement commencé, que j'ai obſervé un mieux bien décidé, & qui n'étoit plus équivoque. A cette date la bouche étoit dans l'état naturel, lorſque M.... ne parloit pas; lorſqu'il parloit, la lèvre ſupérieure ſe portoit un peu vers le côté droit, l'inférieure gardoit la poſition qu'elle doit avoir. La paupière inférieure étoit mobile, la ſupérieure s'abaiſſoit beaucoup plus que le 19 novembre; il s'en falloit peu que les deux paupières ne ſe joigniſſent quand le malade tentoit de fermer l'œil. L'oreille étoit en même temps moins dure & la parole plus nette. Le 25 du même mois, les deux paupières ſe réuniſſoient & fermoient exactement l'œil à la volonté du malade. Le 9 mars 1779, la bouche étoit dans l'état naturel, à cela près, que lorſque le malade parloit, la lèvre ſupérieure ſe portoit encore un peu vers le côté droit; l'enflure des lèvres étoit diſſipée.

Le 16 avril, les paupières continuoient à être dans l'état naturel, l'oreille avoit recouvré toute ſa ſenſibilité: la lèvre ſupérieure ſe portoit toujours un peu à droite quand le

malade parloit, & il y avoit à l'inférieure, vers la commiſſure, une légère dépreſſion. Le 28, M. ... ſe plaignit d'un treſſaillement qui ſe faiſoit ſentir dans tout le côté gauche du viſage, lorſqu'il parloit. Ce treſſaillement étoit ſenſible à la vue : je le remarquai en regardant attentivement M. ... & le priant de parler en même temps; j'obſervai encore un léger renverſement au bord de la lèvre inférieure, & à la commiſſure la dépreſſion peu conſidérable dont j'ai déja parlé.

Les parties affectées des ſymptômes que je viens de rapporter, étoient celles dont on avoit tiré des étincelles pendant le traitement. Chaque étincelle fait entrer en contraction le muſcle qui en eſt frappé; de plus M. ... éprouvoit dans tout le côté gauche du viſage un ſentiment de tenſion. Ces deux conſidérations me portèrent à penſer que le ſentiment de tenſion, le frémiſſement dans les parties dont on avoit tiré des étincelles, étoient une ſuite de l'irritation continuée qu'elles avoient produite; qu'il eût fallu les ſupprimer au 16 du mois; qu'en cherchant le mieux depuis ce jour, c'eſt-à-dire à combattre la dépreſſion qui exiſtoit alors à la commiſſure des lèvres & la propenſion de la lèvre ſupérieure à ſe porter à droite quand le malade parloit, nous avions rencontré pire; je le dis au malade, & nous ceſsâmes les étincelles. M. Geoffroy conſeilla d'expoſer les parties affectées à la vapeur de l'eau chaude dans laquelle on auroit auparavant fait bouillir des plantes émollientes. Le malade ne fit uſage de ce remède que trois fois.

Du 18 avril au 11 mai, M. ... n'a été électriſé que par bain, & ne l'a été que trois fois. La ſéance du 11 eſt la dernière. Le treſſaillement & le ſentiment de tenſion, la dépreſſion à la commiſſure des lèvres étoient diminuées, les deux paupières conſervoient la mobilité, l'oreille la ſenſibilité dont ces parties jouiſſent dans l'état naturel; il ne reſtoit, des ſymptômes qui avoient lieu au 19 novembre, qu'une légère foibleſſe à la commiſſure des lèvres,

le malade ne s'en appercevoit qu'en mangeant & en rinçant sa bouche : cette foiblesse ne gênoit pas la parole.

Le 31 juillet, deux mois & demi après la cessation du traitement, M. ... conservoit ce qu'il avoit acquis relativement à la mobilité des paupières, à la sensibilité de l'oreille, & au rapprochement de la bouche à son état naturel. Mais la légère dépression à la commissure des lèvres, & le tressaillement sensible dans le côté gauche du visage, lorsque M. ... parloit, subsistoient toujours. Ces légers accidens ne dépendent probablement pas, comme je l'avois pensé d'abord, de l'irritation occasionnée par l'électricité. En effet, depuis ce traitement fini, il s'est présenté un jeune homme dont la bouche & la paupière ont été paralysées, ainsi que celles du malade dont il s'agit dans cet article. Ce jeune homme avoit été traité par les moyens ordinaires; en ayant obtenu du soulagement, il lui est survenu à la fin du traitement les mêmes incommodités qu'à notre malade. Cependant ce jeune homme n'avoit jamais été électrisé.

L'œil a beaucoup larmoyé dans les commencemens du traitement : il n'y a eu d'ailleurs, ni salivation, ni sueurs, ni dépôt du côté des urines. Le malade a pris par jour, du 15 décembre au 15 janvier, un demi-septier d'eau de Balaruc, dans lequel on faisoit fondre un gros de sel de Glauber. Ce n'est que trois semaines après l'usage des eaux, au 10 février, qu'il y a eu un changement notable en bien. Enfin le malade a été purgé trois fois pendant le cours de son traitement.

Si l'on fait attention aux accidens arrivés à M. ..., on remarquera qu'après quatre jours de mal-aise, après des taches qui se sont montrées à la peau, ce malade est subitement attaqué de paralysie dans le côté gauche du visage. Il paroîtra donc probable que le transport d'une humeur morbifique, dont la nature cherchoit à se délivrer en poussant cette humeur à la peau, a été la cause de la paralysie : & il résultera du traitement que l'électricité a

produit de bons effets dans une paralysie dont il est probable que la cause étoit la métastase d'une humeur qui s'étoit portée d'abord au dehors par les voies de la transpiration, mais dont la crise incomplette s'est arrêtée, & dont la plus grande partie répercutée, s'est fixée sur les parties paralysées.

X. Le 30 août 1777 madame Prémont, sage-femme, âgée de quarante-sept à quarante-huit ans, se rendit chez moi; M. Duchanoy, docteur-régent de la faculté de médecine, qui prenoit soin de la santé de M^de^ Prémont, s'y trouva en même temps, & fit le récit suivant.

Un an environ auparavant, M^de^ Prémont avoit eu une attaque d'apoplexie; elle avoit été saignée & traitée d'après les indications que sa maladie présentoit.

Une hémyplégie sur le côté gauche avoit succédé à l'apoplexie: le bras & la jambe avoient perdu tout mouvement: M. Duchanoy avoit prescrit successivement l'alkali volatil donné dans une véhicule convenable, les anti-scorbutiques comme stimulans, les orties fraîches avec lesquelles on frappoit les parties paralysées, & l'usage du marc de raisin.

L'alkali volatil, les anti-scorbutiques, l'usage des orties avoient produit peu d'effet; le marc de raisin avoit opéré davantage. Un mouvement incomplet s'étoit rétabli dans les parties qui en manquoient. La malade put lever son bras, elle put marcher dans sa chambre, & même sortir à pied, mais avec beaucoup de peine. Ce dernier avantage ne se soutint qu'incomplettement. Depuis six mois il n'étoit arrivé aucun changement dans l'état de M^de^ Prémont; il étoit, au 30 août, tel que je vais le décrire.

M^de^ Prémont levoit sa main jusqu'à son sourcil; elle ouvroit & fermoit les doigts incomplettement; le poignet étoit plié & inextensible; les doigts étoient sans force, & la malade laissoit échapper les objets les plus légers qu'elle saisissoit: elle leva cependant en notre présence à

un pied de terre, une chaiſe de paille; mais elle l'entraîna du poids du corps en ſe panchant, & la chaiſe demeura attachée aux doigts, qui étant en partie inextenſibles, firent l'office de crochets.

Mde Prémont marcha devant nous dans une chambre, ſans être appuyée; elle traînoit la jambe, & la cuiſſe ſurtout s'oppoſoit à ce que la malade marchât librement. Elle étoit venue en carroſſe; une femme très-forte l'avoit reçue dans ſes bras au moment où elle étoit deſcendue de voiture, l'avoit portée à travers une cour juſqu'au bas de l'eſcalier, & lui avoit aidé, en la ſoutenant du côté gauche, à monter juſqu'au premier étage. La même femme rendit pendant quelque temps les mêmes ſervices à Mde Prémont, qui venoit & qui s'en retournoit en voiture.

Le bras & la jambe paralyſés étoient légèrement atrophiés & affectés d'un ſentiment de froid : la malade y reſſentoit par intervalles de vives douleurs; elle en éprouvoit conſtamment une aſſez vive, fixée ſur le grand pectoral : ces douleurs étoient ſouvent accompagnées de treſſaillemens dans les muſcles, & la malade exprimoit ſa ſenſation par l'expreſſion de *mouvemens vermiculaires*.

Mde Prémont avoit paſſé le temps critique; elle avoit mené une vie fort active; elle étoit fort mélancolique depuis ſa maladie; elle mangeoit exceſſivement peu, elle étoit très-foible & agitée depuis long-temps par des chagrins domeſtiques.

Le traitement fut commencé le 16 ſeptembre, ſans qu'il y eût rien de changé dans l'état de la malade depuis le 30 août. Mde Prémont a été électriſée du 16 ſeptembre 1777 au 23 juillet 1778, ce qui comprend dix mois, ſept jours : mais le foible tempérament de la malade, la modicité de ſa fortune, qui s'oppoſoit, quand elle n'a pu venir à pied, à ce qu'elle prît des voitures, même par les plus mauvais temps, pluſieurs incommodités paſſagères ſurvenues pendant le traitement, ont été cauſes qu'il y a eu de fréquentes

& de longues interruptions, ſur-tout pendant la dernière moitié de l'automne, l'hiver entier & le commencement du printemps. On jugera donc mieux de la quantité d'électricité adminiſtrée à M^de^ Prémont (ſi l'on me permet cette expreſſion), en calculant le nombre des ſéances qu'elle a priſes. Elles ſe montent à cent ſoixante-neuf, quelques unes de plus ou de moins, dont je peux m'être trompé en faiſant le relevé du journal. Leur durée a été régulièrement d'environ deux heures chaque jour, excepté les premières, qui ont été plus courtes. J'ai fait tirer à chaque ſéance des étincelles pendant une demi-heure: j'ai employé quelquefois les commotions, & j'ai auſſi eſſayé pour M^de^ Prémont la méthode publiée par M. l'abbé Sans; il en avoit dès-lors donné communication à la Société royale de médecine. Je parlerai de ces deux derniers articles par la ſuite.

Le traitement de cette malade mérite beaucoup d'attention, parce qu'il préſente des faits variés & qui éclairent ſur les effets du fluide électrique: j'entrerai donc dans les détails les plus intéreſſans.

Le 17 ſeptembre, lendemain de la première ſéance, la malade déclara avoir monté de ſuite quatre étages ſans ſe repoſer, ſans s'être appuyée d'aucune manière; elle ajouta qu'il ne lui étoit rien arrivé de ſemblable depuis qu'elle étoit paralytique; qu'elle ne montoit chez elle qu'en ſe tenant à l'écuyer, & en prenant pluſieurs repos à chaque étage.

Le même jour 17 ſeptembre, la malade porta ſur le ſommet de ſa tête ſa main, qu'elle n'avoit pu lever le 30 août qu'à la hauteur du ſourcil.

Je ne ſais ſi ces premiers effets ſi ſubits ne doivent pas être attribués moins à l'électricité qu'à une imagination vive, exaltée par la confiance dans un remède nouveau. Cependant cette même facilité à monter ſe conſerva dans les jours ſuivans, elle s'augmenta même; car la malade monta en poſant un pied l'un après l'autre; & le premier jour, le pied paralytique avoit ſuivi le pied ſain à chaque marche.

Le ſeptième jour, les doigts furent ſenſiblement plus

ſouples, le poignet commença à ſe redreſſer, & M^de^ Prémont déclara que depuis ſa paralyſie juſqu'à deux jours avant le moment où elle parloit, il lui avoit toujours ſemblé en marchant que ſon pied portât ſur du coton interpoſé entre le pied & le ſol, mais que depuis deux jours elle ſentoit la réſiſtance du plancher ſur lequel elle marchoit.

Le douzième jour, la malade, en arrivant chez moi, traverſa la cour ſeule & ſans s'appuyer, monta de même l'eſcalier.

Cependant des douleurs, des treſſaillemens s'étoient fait ſentir par intervalles, pendant les douze jours dont je viens de parler. La malade avoit pris des ſéances doubles les deux derniers jours; je m'étois ſur-tout attaché à faire tirer des étincelles du muſcle grand pectoral, affecté, comme je l'ai dit, d'une douleur aſſez vive & permanente. Cette douleur conſtante depuis un an, étoit très-diminuée & preſque entièrement diſſipée à la fin du douzième jour: mais le treizième, tout le côté gauche ſe trouva affecté de douleurs plus vives, plus profondes, que la malade n'avoit coutume d'en éprouver. Ses mouvemens étoient moins faciles que les jours précédens; la tête étoit peſante, & la parole n'étoit pas libre comme elle l'avoit été juſqu'alors: le grand pectoral ſeul étoit exempt de la douleur dont il avoit été ſoulagé; le pouls étoit élevé & fréquent. Cependant M^de^ Prémont, que je ne voulus pas électriſer dans ces circonſtances, s'en retourna chez elle à pied: ce fut la première fois. Elle ne vint pas le lendemain, qui étoit un dimanche; elle m'apprit le lundi, quinzième jour du traitement, que la ſurveille après midi & le dimanche, elle avoit ſenti de vives douleurs dans tout le côté paralyſé, que le grand pectoral ſeul en avoit été & en étoit encore exempt: les mouvemens, loin d'être gênés, étoient au contraire plus faciles, plus étendus. La malade ouvrit une tabatière de ſa main paralyſée, s'en ſervit pour la première fois à prendre du tabac; mais elle éprouvoit à la tête de moment à autre des élancemens aigus.

Je pensai, d'après les circonstances que je viens de détailler, que l'électricité fortement appliquée au grand pectoral en avoit repoussé l'humeur qui y étoit fixée depuis si long-temps ; que cette humeur repercutée, rentrée dans la masse du sang, occasionnoit, ou en gênant la circulation, ou en s'étant fixée sur différentes parties, les symptômes dont je viens de rendre compte. Je crus que le moyen le plus sûr d'y remédier, étoit d'évacuer la malade ; elle le fut & toutes ses douleurs se dissipèrent, les mouvemens restèrent libres au même degré qu'avant le minoratif. Ce premier essai d'un purgatif donné à une personne traitée par l'électricité, m'indiqua (ce qui a été confirmé depuis par un grand nombre d'expériences) que les purgatifs ne changent communément rien aux effets produits par l'électricité.

Le 4 octobre, les mouvemens du bras se trouvèrent beaucoup plus gênés qu'ils n'avoient été les jours précédens, & presque autant qu'au commencement du traitement. Le poignet redevint courbé & inextensible. Ce retour m'inquiéta : je n'avois encore électrisé que fort peu de malades ; l'expérience ne m'avoit pas appris que ces retours, plus ou moins forts, ont assez souvent lieu ; qu'ils sont passagers & qu'ils n'annoncent ordinairement rien de fort redoutable. Quoi qu'il en soit, j'eus recours en ce moment à la méthode indiquée par M. l'abbé Sans. Une personne isolée frotta avec des serviettes chaudes pendant une partie de la séance le bras & la jambe de la malade ; j'essayai en même temps d'élever, durant l'électrisation, le bras paralysé & de charger le poignet courbé, par un poids dont la pression tendoit à le forcer de s'étendre. J'avois fait préparer l'appareil nécessaire d'après un dessin que contenoit le manuscrit remis par M. l'abbé Sans à la Société royale de médecine.

J'ai continué de tenter cette méthode du 4 au 11 inclusivement, ce qui comprend huit jours, sur lesquels il y en a eu un d'absence. Je ne pus à chaque séance tenir le bras de la malade levé & son poignet chargé d'un poids, que très-peu

très-peu de temps, & je renonçai tout à fait le 11 à cette méthode, à cause des douleurs trop vives qu'elle occasionnoit : outre le témoignage de la malade, on pouvoit juger des maux qu'elle souffroit par l'altération de son visage, la sueur qui le couvroit, l'élévation du pouls. Cependant je relâchois graduellement le support qui tenoit le bras levé; mais cette position étoit insupportable à la malade, quelque léger que fût le degré d'élévation du bras. Je trouve à la date du 11 sur le journal, le fait que je viens de rapporter, attesté par la signature de sept de mes confrères qui en furent témoins ce même jour. Je n'en conclus pas que la méthode indiquée par M. l'abbé Sans, soit inapplicable à tous les malades; je n'en sais rien, je ne l'ai pas essayée depuis : il n'y a jamais à conclure d'un fait particulier au général; mais je conclus de l'essai que j'ai fait, que la méthode de M. l'abbé Sans n'étoit point praticable par rapport à M^de^ Prémont, & que je ne l'ai pas traitée par cette méthode sans en rendre compte, comme M. l'abbé Sans me l'a reproché, sur de mauvais mémoires qu'il a sans doute eus, & sans fondement, dans une lettre qu'il a fait imprimer. Je reviens à l'état de la malade.

Pendant les sept jours que je tentai la méthode indiquée par M. l'abbé Sans, il y en eut dans lesquels les mouvemens furent très-libres, d'autres où ils furent plus gênés; le bien l'emporta en général sur le mal. Le 12 octobre, lendemain du jour où j'abandonnai la méthode conseillée par M. l'abbé Sans, la malade ne vint pas; des douleurs très-vives qui se firent sentir à la fin de la nuit & qui durèrent toute la journée sous la plante du pied, l'en empêchèrent & la privèrent de la faculté de marcher assez librement pour sortir.

Le lendemain 13 octobre, la douleur sous la plante du pied se trouva dissipée; M^de^ Prémont continua de venir & de s'en retourner à pied jusqu'au 23 : il y eut de légères alternatives de mieux & de moins bien dans l'état de la jambe & du bras; les parties paralysées commencèrent à

jouir de la chaleur naturelle dont elles avoient été privées.

Le 23, la malade ſe trouva mal ſur l'iſoloir : j'appris qu'elle avoit mangé la veille à ſouper des alimens beaucoup trop lourds pour elle ; ſon incommodité me parut la ſuite d'une mauvaiſe digeſtion : je la renvoyai, en lui preſcrivant la diète & la boiſſon.

Le 24 au ſoir, je vis M^de^ Prémont chez elle ; je penſai qu'elle étoit dans le cas d'être purgée : elle le fut le lendemain & revint pour être électriſée le 27. Elle me parut dans le même état qu'au 22.

Du 27 octobre au 3 novembre, rien de remarquable : le 3 novembre, la tête peſante, l'œil gauche & la vue de cet œil voilée, la langue embarraſſée : les mouvemens ne ſont cependant pas moins libres, & les ſymptômes que je viens de décrire, ſe diſſipent naturellement : mais en même temps différentes parties du côté paralyſé, tantôt les unes, tantôt les autres, éprouvent un ſentiment de roideur, de gêne & de compreſſion, comme ſi ces parties, dit la malade, étoient priſes dans un étau.

Ces derniers ſymptômes, qui s'étoient annoncés depuis quelque temps, s'établiſſent pour ne plus ſe diſſiper que par intervalles : ils ſont plus ou moins conſidérables, durent plus ou moins long-temps, gênent plus ou moins les mouvemens, s'étendent ſur un plus ou moins grand nombre de parties, & ne laiſſent à la malade que des demi-journées ou des journées pendant leſquelles elle ne les éprouve pas. Elle ſent en même temps des cuiſſons de temps à autre dans différentes parties, mais toujours du côté paralyſé : elle continue cependant de ſortir, de venir & de s'en retourner à pied ; ſes mouvemens ſont plus ou moins libres, ſuivant la force, l'étendue, la durée du ſentiment de compreſſion & de gêne qu'elle éprouve. En général, ſon état ne s'améliore pas depuis le 15 ou le 20 d'octobre, & il continue d'être à peu près le même juſqu'au 15 novembre : les mouvemens deviennent plus libres à cette époque, plus étendus qu'ils n'ont encore été ; c'eſt auſſi à cette date que M^de^ Pré-

mont, chez laquelle il ne s'est encore fait aucune crise, commence à saliver, & la salivation est abondante.

Le 18, M. Duchanoy vint chez moi, au moment où M^de^ Prémont y étoit : il examina l'état où elle se trouvoit, & il écrivit ensuite sur le journal les lignes suivantes, que je copie :

« J'avois été quelque temps sans voir la malade; ce » qui me met à même de juger plus sûrement des change- » mens : je trouve l'air plus vivant; le teint plus animé, » l'œil plus net, le parler plus sûr : il y a beaucoup de » gain du côté du bras; la chair en est plus ferme & mieux » colorée; il faut déja de la force pour ouvrir la main : » j'estime à moitié la guérison, prenant le point d'où l'on » est parti & celui où l'on espère arriver, pour extrêmes. » *Signé* DUCHANOY ». On se rappellera que ce médecin avoit vu la malade lors de l'attaque d'apoplexie, qu'il l'avoit toujours suivie, & qu'il l'avoit accompagnée chez moi le 30 août.

Le 24 novembre, M^de^ Prémont saisissant un corps léger avec l'extrémité des doigts de la main gauche, ils commencèrent pour la première fois à retenir l'objet & à offrir quelque résistance à celui qui vouloit le retirer.

Du 24 novembre au 2 décembre, les mouvemens furent en général assez libres, quelquefois gênés par le sentiment de compression dont j'ai parlé. La malade s'étant trouvée plusieurs fois dans ce cas en arrivant, soit depuis le 24 novembre, soit antérieurement, je lui fis éprouver sur le champ, huit à dix fois, dix ou douze légères commotions qui traversoient les parties affectées pour le moment : les commotions dissipèrent communément sur le champ le sentiment de compression, & furent suivies du retour de la liberté dans les mouvemens : mais cet effet n'étoit que passager, & la compression ne me paroissant que plus forte peu après dans les mêmes parties, j'abandonnai tout à fait les commotions. M^de^ Prémont continuoit de venir & de s'en retourner à pied, de monter & de descendre seule, en

s'appuyant sur l'écuyer dans l'escalier : j'aidois la salivation par l'usage de la petite sauge, que la malade mâchoit le matin.

Le 3 décembre, M^de^ Prémont fut tout à coup saisie par des douleurs vives dans les muscles intercostaux. Ces douleurs gênoient la respiration & faisoient jetter à la malade des cris aigus. Sa compagne, qui est sage-femme, lui fit faire une potion composée d'huile d'amandes douces, d'eau de fleurs d'orange & de quinze gouttes de liqueur minérale anodyne d'Hoffmann. Cette potion diminua les douleurs; la malade eut quatre heures de sommeil dans la nuit, & me fit avertir de son état le lendemain dans la matinée : je passai chez elle à midi avec un de mes confrères.

Les douleurs, quoique diminuées, gênoient encore la respiration, arrachoient quelques plaintes sourdes à la malade, avoient leur siège au milieu du sternum, & s'étendoient sur les muscles intercostaux du côté droit. Le pouls étoit élevé, sans qu'il y eût de fièvre. Cependant le côté paralysé étoit exempt de douleurs; le bras & la jambe étoient plus forts, plus libres qu'ils n'avoient encore été, & le bras exécutoit des mouvemens plus étendus. La malade & sa compagne nous assurèrent qu'il en avoit été de même la veille.

Il nous parut évident, à mon confrère & à moi, d'après les douleurs survenues dans des parties qui en avoient été exemptes jusqu'alors, d'après leur absence dans des parties qui y avoient été sujettes, enfin d'après la force, la mobilité & la souplesse, plus grandes dans les membres paralysés, que l'humeur morbifique avoit été déplacée & mise en mouvement; que les douleurs survenues la veille étoient l'effet d'une métastase qu'on eût pu prévenir en purgeant la malade. Nous approuvâmes la potion, dont on continua l'usage; nous conseillâmes celui d'une tisane légèrement sudorifique & calmante, & nous prescrivîmes une purgation à prendre aussi-tôt que la cessation ou la diminution des douleurs le permettroit. Elles furent beaucoup moins vives

le 5; la malade fut purgée le 6; les douleurs s'assoupirent, il n'en resta que de très-légères: les membres paralysés ne perdirent rien de leur force, de leur souplesse, de leur mobilité.

La malade se reposa trois jours, vint à pied le quatrième, marcha avec facilité & ramassa une pièce d'argent de dessus une table, ce qu'elle n'avoit pas encore pu faire: le 16 décembre, elle ne vint pas: ce même jour la salivation, qui avoit toujours eu lieu en plus ou moins grande abondance depuis qu'elle s'étoit établie, se supprima; les membres paralysés furent fortement comprimés, leurs mouvemens furent fort gênés, & la malade fut trois heures sans pouvoir marcher. Au bout de ce temps la compression cessa & les choses se rétablirent dans l'état ordinaire.

Le 17 au matin sur les deux heures, la salivation recommença; la malade éprouva en se levant le même accident que la veille, mais il ne dura qu'une heure: M^de^ Prémont vint à pied, avec un peu plus de peine qu'à l'ordinaire.

Le 18 & le 19, la salivation recommença, & la malade se trouva comme avant la suppression de cette excrétion; mais l'air devenant de plus en plus froid & humide, j'en redoutai l'effet sur une personne foible qui s'échauffoit en marchant, qui faisoit usage d'un remède dont l'effet est d'augmenter la transpiration. D'un autre côté, M^de^ Prémont n'étoit pas en état de prendre fréquemment des voitures: je pensai donc que le mieux étoit qu'elle ne vînt qu'une fois par semaine, seulement pour soutenir l'effet de l'électricité, & qu'elle vînt en voiture jusqu'au retour d'une saison plus favorable.

Du 19 décembre au 7 janvier 1778, la malade ne vint que trois fois, à des distances à peu près égales, sans que cette interruption dans le traitement changeât rien à son état, si ce n'est que dans les derniers jours la salivation avoit été moins abondante.

M^de^ Prémont n'étant pas venue depuis huit jours, je passai chez elle le 15 janvier. Elle s'en étoit retournée le 7 à pied

& avoit monté en rentrant quatre étages avec beaucoup de facilité ; la journée du 8 avoit été très-bonne : mais depuis le 9, le côté paralysé étoit comprimé plus constamment qu'à l'ordinaire, & les mouvemens étoient plus rarement libres ; la salivation étoit fort diminuée depuis quelques jours.

Réfléchissant sur ces différens objets, je pensai que j'aurois dû prescrire une médecine le 8 : mon sentiment étoit fondé sur les motifs suivans. Après un traitement assez long, suivi habituellement, M^de^ Prémont n'étoit venue que trois fois en dix-huit jours ; la rigueur de la saison, la cessation d'un remède qui augmente la transpiration, qui provoque la salivation, qui la soutient lorsqu'il est continué, pouvoient être cause qu'il se fût amassé beaucoup d'humeur : deux séances que la malade avoit prises le 7 dans ces circonstances, avoient sans doute eu un effet très-marqué, puisqu'après ces deux séances les mouvemens avoient été beaucoup plus libres ; elles avoient donc opéré une fonte considérable ; elles avoient mis en mouvement une humeur abondante qu'il falloit évacuer, dont la stagnation & le dépôt, après l'impulsion qu'elle avoit reçue, occasionnoient les accidens qui existoient.

Je passai le 16 chez M^de^ Prémont ; je la trouvai mieux que la veille, moins bien de beaucoup que le 7 ; je lui prescrivis une médecine pour le lendemain. Des soins domestiques l'empêchèrent de suivre mon conseil ; je la vis le 17 & je la trouvai comme le 16 : le 18, elle prit sa purgation, fut évacuée abondamment, quoique la purgation ne consistât qu'en deux onces de manne & une once de catholicon.

Le 19, la compression sur le côté paralysé étoit considérablement diminuée, & les mouvemens étoient libres.

Du 19 janvier au 12 février, M^de^ Prémont ne prit que sept séances : elle ne perdit rien dans cet intervalle ; il y eut, comme à l'ordinaire, des momens de gêne & de compression, d'autres momens où la liberté fut très-grande.

La malade vint le 12 & le 14 février, à pied avec facilité, mais par un temps fort froid ; elle éprouva, le 13,

quelques friſſons qui n'eurent pas lieu le 14. Elle fut priſe le lendemain des mêmes douleurs à la poitrine qu'elle avoit ſouffertes le 3 décembre ; elles s'étendoient de même du milieu du ſternum ſur les muſcles intercoſtaux du côté droit, mais elles furent beaucoup plus vives qu'à la première époque, & elles furent cette fois accompagnées de fièvre : elles me parurent, comme au 3 décembre, l'effet d'une métaſtaſe, & je penſai que le froid plus vif auquel la malade s'étoit expoſée en venant à pied, le 12 & le 14, avoit rendu les accidens plus graves.

Le 18, les douleurs commencèrent à diminuer, & le 21 elles étoient très-légères ; les choſes étoient à peu près rappellées à leur état ordinaire.

Il n'y eut pas, durant l'effet de cette métaſtaſe, autant de liberté dans les membres paralyſés qu'il y en avoit eu pendant l'accident ſurvenu le 3 décembre ; mais la gêne dans les mouvemens des membres malades ne fut que légère & nullement en proportion des douleurs & de l'embarras qui eurent lieu du côté des muſcles intercoſtaux, ſur leſquels l'humeur repercutée s'étoit fixée avec le plus d'abondance.

Je conſeillai à M^de^ Prémont, puiſque ſes moyens ne lui permettoient pas de prendre de voitures, d'attendre le retour d'une ſaiſon moins rude & de ne plus s'expoſer aux effets que le froid pouvoit occaſionner. Elle ſuivit mon conſeil, & ne revint que le 23 mars, après trente-huit jours d'abſence. Elle n'avoit rien perdu pendant cet intervalle ; les alternatives en mieux & en moins bien avoient été les mêmes qu'antérieurement. Ce jour-là M^de^ Prémont vint à pied, & elle exécuta avec facilité les mouvemens qu'elle avoit coutume de faire.

Du 23 mars au 13 avril, la malade vint ſeize fois, toujours à pied, & s'en retourna de même : la fréquence & la durée des momens de liberté l'emportèrent ſur celles des momens de gêne & de compreſſion ; il y eut par inſtans des douleurs vagues, plus fréquentes ſous la plante du pied paralyſé que dans toutes les autres parties du corps.

Le 13, la malade avoit assez de souplesse & de force dans les doigts de la main gauche pour retenir un linge, qu'elle ourloit de la main droite.

Du 13 avril au 5 mai, Mde Prémont prit douze séances & parut en tout avoir gagné, depuis qu'elle étoit électrisée plus régulièrement.

Le 5 mai, la malade vint après trois jours d'absence. Elle avoit un dévoiement fréquent depuis la surveille, elle rendoit beaucoup de glaires, point de sang, ne souffroit aucune douleur & n'avoit pas de fièvre : les mouvemens étoient en même temps très-souples. Cette évacuation me parut une crise salutaire, que je cherchai à aider par un quart de grain d'ipécacuanha donné en bols de quatre en quatre heures. Le dévoiement dura huit jours, au bout desquels la malade fut purgée ; elle se trouva foible, mais exempte de douleurs & jouissant de beaucoup de liberté dans les mouvemens des membres paralysés.

J'appris, à l'occasion de cette nouvelle incommodité, un fait dont il eût été important que j'eusse été instruit plus tôt, parce qu'il jette du jour sur la cause des accidens arrivés à Mde Prémont, & qu'il eût éclairé sur la manière de la traiter. Elle étoit sujette, avant l'attaque d'apoplexie, à des cours de ventre qui se renouvelloient toutes les cinq à six semaines, & qui duroient quelques jours sans déranger sa santé. Depuis l'attaque d'apoplexie jusqu'au moment du traitement électrique, la malade ne se souvenoit que d'avoir eu, en treize mois, un ou deux cours de ventre, & autant depuis le commencement du traitement.

Mde Prémont reprit les séances le 29 mai, les continua avec exactitude jusqu'au 6 juillet, & fut très-bien pendant cet espace de temps, à l'exception de quelques momens de compression, de gêne, de douleurs vagues : ces momens furent moins fréquens, & d'une durée plus courte qu'ils n'avoient encore été.

Les 6 & 7 juillet, Mde Prémont eut un cours de ventre, & le 8 elle se trouva mieux que jamais.

Du

Du 8 au 23 juillet, M^{de} Prémont prit neuf séances, & dans cet intervalle les mouvemens furent toujours au degré de liberté où ils étoient parvenus; il n'y eut de compression sur le côté paralysé qu'un seul jour; ce fut le lendemain d'une mauvaise digestion, occasionnée par des alimens grossiers.

La malade n'étant point venue du 23 au 31, je passai chez elle. Elle avoit été incommodée d'une éruption à la peau; elle s'étoit traitée elle-même & n'avoit pris d'autre remède qu'une boisson sudorifique. Cette éruption, autant que j'en pus juger d'après le récit de M^{de} Prémont, avoit été le *zona*, maladie que beaucoup de personnes éprouvèrent dans les mois de juillet & d'août de cette année.

Quant à la paralysie, je trouvai les choses dans le même état qu'au 23; l'éruption à la peau n'y avoit rien changé. Le traitement électrique avoit été très-long; je ne pensai pas qu'il pût être utile de le prolonger plus long-temps: je le dis à la malade, & nous convinmes qu'elle ne reviendroit plus. Je lui conseillai, en la quittant, d'éviter l'impression de l'air toutes les fois qu'il seroit froid ou humide, ou l'un & l'autre à la fois; de faire effort, autant que son état personnel & celui de ses affaires le lui permettroient, pour se tirer de la mélancolie où elle étoit habituellement plongée, d'observer un régime sage dans le manger, mais de prendre plus d'alimens qu'elle n'avoit coutume de faire; car livrée à des accès de mélancolie, elle ne prenoit souvent qu'une soupe ou un œuf frais en vingt-quatre heures. J'ajoutai encore de faire usage de quelques tasses de fleurs de sureau, de continuer à mâcher tous les matins de la petite sauge, sur-tout de se purger toutes les six semaines, lorsque pendant cet intervalle il n'y auroit pas eu naturellement de cours de ventre. J'ignore si ces conseils ont été suivis; j'ai lieu de croire que non, d'après l'état des affaires de M^{de} Prémont, devenu encore plus fâcheux, & d'après sa mélancolie devenue plus forte. Je crois cependant que ces mêmes conseils étoient propres

à conserver le soulagement qu'elle avoit obtenu, & qui consistoit à pouvoir monter & descendre seule, à sortir & faire à pied d'assez longs trajets, à étendre & lever le bras plus librement, à se servir de sa main pour en saisir, manier & porter des objets légers, à pouvoir même retenir assez fortement de la main gauche pour pouvoir coudre quelquefois de la main droite, à avoir recouvré la chaleur naturelle dans les parties affectées antérieurement d'un sentiment de froid, à n'avoir plus le bras gauche atrophié, le poignet courbé & inextensible, enfin à posséder une existence, non pas heureuse, mais moins pénible, & à jouir d'une santé moins mauvaise, sans être bonne.

On ne peut sans doute déterminer précisément quelle cause a produit dans M^{de} Prémont l'attaque d'apoplexie dont elle a été frappée & la paralysie qui a suivi cette attaque; mais on peut raisonnablement conjecturer, d'après les diarrhées auxquelles la malade étoit habituellement sujette toutes les cinq à six semaines, qui n'ont eu lieu que deux fois en treize mois depuis l'attaque, qui ne se sont renouvellées qu'à la fin du traitement, dont le retour a été suivi d'un soulagement marqué; on peut, dis-je, d'après ces observations, conjecturer avec fondement que la suppression d'une évacuation habituelle a été la cause des accidens survenus à la malade; & la paralysie dont elle étoit atteinte, peut par conséquent être rangée avec vraisemblance parmi celles qui reconnoissent pour cause une congestion humorale.

Le 16 septembre, six semaines après la fin du traitement, je vis M^{de} Prémont & je la trouvai dans le même état que quand elle avoit cessé d'être électrisée. Je ne l'ai plus revue de long-temps, parce que j'ai appris, le 10 novembre, par M. Mallet mon confrère, que la malade étoit entrée depuis peu à l'hôtel-dieu. Informé au mois de juin 1779, qu'elle étoit retournée chez elle, j'y passai le 9, dix mois après la cessation de son traitement: l'ayant examinée & interrogée avec beaucoup de soin, j'ai recueilli les faits suivans.

1°. Elle étoit entrée à l'hôtel-dieu le 30 octobre 1778, & elle en est sortie à la fin d'avril 1779.

2°. Les motifs qui l'ont déterminée à y entrer, ont été de se soustraire à des chagrins domestiques, & l'espoir d'y être mieux que chez elle, y ayant des amies.

3°. Lorsqu'elle y est entrée, elle avoit beaucoup perdu de ce qu'elle avoit gagné du côté de la paralysie; elle étoit fort affoiblie dans toute sa personne, & elle attribuoit son affoiblissement aux longs & violens chagrins qu'elle avoit éprouvés. Cependant elle montoit & descendoit encore seule les escaliers, elle portoit sa main sur son front & s'en servoit pour prendre sa tabatière & d'autres objets légers.

4°. Pendant son séjour à l'hôtel-dieu, on lui a fait faire usage de différens remèdes. Elle n'a pu m'en rendre un compte exact; elle m'a seulement appris qu'on lui avoit fait prendre pendant vingt-deux jours des bains aromatiques. J'ai sçu par M. Mallet que, tandis qu'il avoit dans son département la salle où étoit M^de Prémont, il l'avoit mise à l'usage de la tisane sudorifique du *Codex*, sur chaque pinte de laquelle il faisoit ajouter quinze grains d'alkali volatil.

5°. Les différens remèdes qu'on a faits à la malade, loin de la soulager, n'ont fait que l'affoiblir de plus en plus.

6°. Elle étoit d'une foiblesse extrême en sortant de l'hôtel-dieu; ce n'étoit que depuis quelques jours qu'elle avoit un peu plus de forces: elle n'avoit plus fait aucun remède depuis qu'elle étoit rentrée chez elle.

7°. Le 11 juin 1779, elle a levé devant moi son bras à la racine des cheveux sur le front: le pouce, l'index & le medius s'ouvroient & se fermoient complettement, le doigt annulaire & le petit doigt imparfaitement; le poignet étoit à demi courbé & inextensible; la courbure n'étoit pas tout à fait aussi forte qu'avant le traitement par l'électricité, mais la malade ne pouvoit plus étendre le poignet comme elle le faisoit à la fin du traitement. Elle étoit sortie depuis peu deux fois à pied, pour aller à la messe à peu de distance. La foiblesse générale répandue sur toute sa personne, con-

tribuoit plus à l'empêcher de marcher que le défaut de liberté dans les mouvemens de la jambe paralysée. Quoi qu'il en soit, M^de^ Prémont avoit déja perdu considérablement au 30 octobre, trois mois après la fin du traitement, quand elle entra à l'hôtel-dieu, & elle avoit encore plus perdu depuis qu'elle y étoit entrée. Enfin du côté de la santé en général, M^de^ Prémont étoit moins bien portante & beaucoup plus foible dans toute sa personne au 11 juin 1779, qu'au 30 août 1777; & relativement à la paralysie en particulier, la malade avoit perdu les trois quarts de ce qu'elle avoit gagné à la fin du traitement.

Le lecteur, pour apprécier cette rechute & juger ce qu'on doit en conclure au désavantage de l'électricité, se rappellera la foible constitution de la malade; les longs & profonds chagrins auxquels elle n'a cessé d'être en proie; son caractère mélancolique; le peu & excessivement peu de nourriture qu'elle a coutume de prendre; les bons effets qu'avoit produits l'électricité; tandis que les remèdes prescrits depuis à l'hôtel-dieu & bien indiqués, non-seulement n'ont rien produit d'avantageux, mais qu'ils ont encore considérablement affoibli la malade.

On se ressouviendra encore de la cause qui avoit probablement donné lieu à la maladie; de la manière dont le fluide électrique avoit agi sur l'humeur morbifique; des symptômes qui indiquoient à la fin du traitement qu'il restoit encore une partie de cette humeur, mise en mouvement; des précautions qu'il auroit fallu prendre pour offrir à cette portion de l'humeur morbifique une issue par où elle eût pu se porter au-dehors, prévenir la congestion qui en pouvoit résulter, ainsi que celle d'une humeur semblable qui pouvoit se former par la suite dans un corps cacochyme; enfin des symptômes qui exigeoient qu'on établît un cautère à la fin du traitement, & du tort que j'ai eu de ne le pas prescrire: & l'on trouvera qu'au milieu de ces circonstances, il restoit, dix mois après la fin du traitement, quelque chose de l'effet produit par l'électricité; enfin que ce remède seul avoit

eu un effet ſalutaire & marqué, tandis que les autres remèdes les mieux indiqués, les plus ſalutaires dans bien des cas, employés, ſoit avant, ſoit après le traitement électrique, n'avoient que peu ou point du tout opéré, ou n'avoient même produit qu'un effet déſavantageux.

XI. M. Andry, docteur-régent de la faculté, & membre de la Société royale de médecine, m'appella en conſultation dans les premiers jours d'octobre 1777, chez un paralytique dont il prenoit ſoin depuis quelque temps.

C'étoit un homme de cinquante-cinq ans environ, d'une conſtitution ni forte, ni foible, d'un caractère diſſipé, d'un tempéramment ardent : il avoit aimé les femmes avec fureur, il en avoit uſé avec excès, s'étoit livré ſans frein & ſans délicateſſe à ſon penchant. Il en avoit été ſouvent puni, & il avoit été traité pluſieurs fois par les frictions mercurielles. Malgré des excès auſſi multipliés, il avoit joui long-temps d'une bonne ſanté. Mais dans les premiers jours d'avril 1777, il éprouva un mal-aiſe général, qui, ſuivant ſon expreſſion, lui préſageoit une maladie grave : le 7 du même mois, il eut ſpontanément un vomiſſement violent qui dura quinze heures : je n'ai pu ſavoir quelle ſorte d'humeur le malade rejetta pendant ce vomiſſement; mais j'ai appris que tandis qu'il duroit, les extrémités inférieures avoient été frappées d'une violente paralyſie.

Durant ſix mois, le malade vit pluſieurs médecins, conſulta des charlatans, fit beaucoup de remèdes & n'obtint aucun ſoulagement. C'eſt après ce laps de temps qu'il m'appella. Je le trouvai dans l'état ſuivant.

La tête très-nette; l'imagination vive, le caractère gai, comme le malade l'avoit toujours eu; le même penchant pour les plaiſirs qui l'avoient probablement précipité dans les maux dont il étoit atteint. Ils affectoient les extrémités inférieures; le malade étoit abſolument inſenſible, à prendre de la ceinture ou des aines à l'extrémité des pieds. On le piquoit juſqu'à faire ſortir du ſang, ſans qu'il ſentît la

piqûre. Les parties paralysées étoient continuellement affectées d'un vif sentiment de froid, & elles étoient aussi froides au toucher; elles n'étoient cependant point amaigries, ou elles ne l'étoient que très-peu; elles n'avoient pas perdu le mouvement entièrement, mais totalement la force qui leur est propre.

Le malade assis remuoit ses jambes, les étendoit, les plioit, sans être cependant maître de régler ses mouvemens; il ne pouvoit pas même se mettre debout seul; s'il l'essayoit à l'aide de deux personnes fortes qui le soutenoient sous les bras, & qui supportoient tout le poids du corps, aussi-tôt qu'elles en laissoient une portion porter sur les jambes, ces dernières parties fléchissoient sous le poids, plioient & s'écartoient. Le malade étoit de plus sujet à lâcher assez souvent des jets d'urine involontairement : elles couloient par jet malgré lui aussi-tôt qu'il sentoit le besoin de les rendre. Il éprouvoit en outre assez fréquemment dans les extrémités inférieures, des crampes fort douloureuses. Il jouissoit d'ailleurs d'une bonne santé, & c'étoit en quelque sorte un tronc assez fort privé des extrémités inférieures.

Ce malade a été électrisé fort régulièrement, du 7 octobre 1777 au 10 avril 1778, ce qui comprend un espace de six mois, dont il faut retrancher les dimanches & fêtes: il a pris deux séances pendant cinq mois, de trois heures le matin, & de deux heures à deux heures & demie l'après-midi. On lui tiroit des étincelles à chaque séance pendant une demi-heure, & j'ai en outre long-temps usé des commotions, que je faisois passer de la ceinture à l'extrémité des pieds. Tous ces moyens & ce long traitement ont été à peu près inutiles; il n'en a résulté de notable que les effets suivans.

Dans les premiers jours, les plus fortes étincelles ne faisoient pas même entrer les muscles paralysés en contraction. Je n'ai observé encore ce fait chez moi que sur ce seul malade, & dehors de chez moi sur un enfant aussi paralytique des extrémités inférieures, que je n'ai vu qu'une fois.

Vers le quatrième jour, les muſcles commencèrent à ſe contracter par l'effet des étincelles, & cet effet a toujours eu lieu depuis.

Pendant le cours du traitement, les crampes furent moins fréquentes, moins douloureuſes; le malade fut moins ſujet à lâcher involontairement ſes urines; il ſentit ſouvent le beſoin de les rendre, & les retint exprès aſſez long-temps; le ſentiment de froid aux extrémités fut moins conſidérable, & elles parurent auſſi moins froides quand on les touchoit; mais la ſenſibilité & les forces ne ſe rétablirent en aucune manière dans ces mêmes parties. Le malade étoit à cet égard au 10 avril comme il étoit au 7 octobre.

Son traitement eſt un indice que dans les paralyſies des extrémités inférieures en général, dans celles en particulier qui ſuccèdent à un épuiſement produit par l'excès dans les plaiſirs de l'amour, l'électricité n'offre point ou très-peu de reſſource; car les très-légers changemens arrivés dans l'état du malade, peuvent encore laiſſer à conjecturer que dans des affections moins vives des mêmes parties, produites par la même cauſe, on pourroit retirer de l'électricité de plus grands effets.

Le 16 juin 1779, quatorze mois révolus après la ceſſation du traitement, j'ai paſſé chez celui qu'il concerne. Sa ſanté avoit toujours été bonne, à cela près d'une indiſpoſition légère & de courte durée qu'il avoit éprouvée pendant l'hiver. L'inſenſibilité des parties affectées étoit auſſi grande qu'au commencement & à la fin du traitement: elles conſervoient, comme il étoit arrivé dans le cours du traitement, plus de chaleur qu'elles n'en avoient avant l'électriſation: les jambes paroiſſoient s'être un peu fortifiées; j'en ai jugé à voir le malade faire quelques pas dans ſa chambre, ſoutenu d'un côté ſur une béquille, de l'autre par ſa domeſtique: de ſemblables eſſais avoient été tentés ſouvent chez moi, & avoient encore plus mal réuſſi que ceux dont j'ai été témoin le 16 juin. Mais ce qui eſt plus important pour celui dont je parle, la faculté de retenir

ses urines qu'il avoit acquise pendant le traitement, s'étoit confirmée; elles lui échappoient très-rarement depuis quelques mois; il conservoit donc depuis quatorze qu'il n'étoit plus traité, le peu qu'il avoit gagné pendant qu'il étoit électrisé, & un traitement aussi long que le sien pour la durée totale, & pour celle de chaque jour, n'avoit en rien altéré sa santé. Si ce traitement eût été encore prolongé de quelques mois, eût-il produit de plus grands avantages? car M. de Haën assure que quelques malades électrisés inutilement, durant six mois, ayant continué plus long-temps, ont obtenu d'assez grands succès. Mais moins heureux que ce médecin, je n'ai point encore rencontré de malades qui aient eu la même constance.

XII. M. Geille de Saint-Leger, docteur-régent de la faculté, accompagna chez moi, dans les premiers jours d'avril 1778, M. de Neuville, dont il étoit le médecin, & me remit par écrit le précis historique des accidens arrivés à ce malade.

M. de Neuville, âgé de quarante-neuf ans, avoit mené une vie sédentaire, consacrée à un travail assidu qui demandoit beaucoup d'application. Il avoit toujours été grand mangeur, & il avoit fait peu d'exercice.

Le 7 janvier 1776, M. de Neuville tomba en apoplexie; l'attaque fut violente, mais les secours prompts qui furent administrés, dissipèrent les accidens en peu de temps: cependant la tête qui avoit été fortement affectée, se ressentoit de cette première attaque, sans empêcher le malade de se remettre à ses travaux ordinaires, auxquels il se livra trop opiniâtrement pour son état. Une seconde attaque, survenue à la fin de la même année, se dissipa comme la première & aussi promptement; mais au mois de mars 1777, M. de Neuville éprouva une troisième attaque, suivie d'une hémiplégie complette sur le côté droit; malgré les secours qui lui furent administrés, les reins, la jambe gauche & la langue furent aussi affectés. Le ventre se

ſe reſſerra, & le malade n'évacua plus que par l'effet des lavemens. La tête demeura en même temps très-embarraſſée. Ainſi le bras gauche ſeul ne ſe reſſentit pas des ſuites de l'apoplexie, de même que l'eſtomac qui continuoit de bien faire ſes fonctions.

Tel étoit depuis treize mois l'état de M. de Neuville, lorſqu'il fut amené chez moi en voiture : deux porteurs qui le placèrent dans un fauteuil à la deſcente du carroſſe, le montèrent au premier étage. Le malade, dans ce tranſport, laiſſoit tomber ſon bras avec abandon ; il ne ſoutenoit pas même ſa tête, courbée ſur la poitrine ou panchée de côté, & le tronc étoit à demi courbé vers les extrémités inférieures.

La jambe droite étoit exceſſivement engorgée, en extenſion à prendre du genou, & inflexible. La langue étoit ſi embarraſſée, qu'il étoit impoſſible à ceux qui ne vivoient pas avec le malade, de diſtinguer les ſons qu'il s'efforçoit d'articuler : la tête étoit fort foible, & les idées très-confuſes ; toute la perſonne paroiſſoit affaiſſée & accablée ſous le poids du mal qui l'opprimoit. Je me refuſai d'abord à une tentative que l'excès où les maux étoient parvenus, l'affaiſſement général & l'anéantiſſement de tout reſſort me faiſoient juger abſolument inutile ; mais je cédai aux inſtances de mon confrère, & à celles d'une dame qui accompagnoit M. de Neuville.

Il fut électriſé du 11 avril 1778, au 2 ſeptembre de la même année : pendant les mois de mai & de juin, il prit deux ſéances par jour : du premier juillet au 2 ſeptembre il n'en prit qu'une. Son traitement a donc duré quatre mois & demi & quelques jours.

Comme M. de Neuville étoit naturellement robuſte ; & qu'il étoit exceſſivement affecté, j'ai employé pour lui des commotions plus fréquentes, plus nombreuſes, plus fortes que pour tous les autres malades que j'ai traités ; elles ne m'ont rien fait diminuer d'ailleurs de la durée du bain & des étincelles.

Ces différens moyens ont été à peu près inutiles : ils ont paru dans les commencemens produire des effets qui ont d'abord séduit les perſonnes qui s'intéreſſoient au malade, mais qui ne m'ont jamais inſpiré d'eſpoir pour lui, & qui s'étant bornés au bout des ſix premieres ſemaines, & même plutôt, n'ont plus pris aucun accroiſſement.

M. de Neuville levoit au commencement de juin à la hauteur de ſes ſourcils, ſa main droite, qu'il ne levoit en avril qu'à la pointe du nez ; ſa jambe droite étoit moins tendue & flexible par momens ; il avoit les reins moins foibles ; il ſe ſoutenoit mieux dans le carroſſe & ſur l'iſoloir, il ſe laiſſoit moins affaiſſer ; mais je n'ai jamais obſervé le plus léger changement du côté de la parole, ni dans l'ordre des idées.

Ayant remarqué dans les commencemens du traitement des taches fort étendues, d'un rouge violet, ſur la jambe miſe à nud pour en tirer des étincelles, je penſai que le malade étoit attaqué d'un vice ſcorbutique : pluſieurs de mes confrères qui l'examinèrent chez moi, en demeurèrent également convaincus. J'en informai M. de Saint-Leger, qui n'avoit pas connoiſſance de ces taches, qui examina le malade & le mit à l'uſage des antiſcorbutiques : les taches diminuèrent d'étendue & d'intenſité de couleur ; mais les parties paralyſées n'en acquirent ni plus de force, ni plus de mobilité. L'effet qui me paroît le plus digne d'être remarqué, c'eſt qu'au 15 juillet 1778, le malade n'avoit jamais été naturellement à la garde-robe depuis le commencement de mars 1777, ce qui comprend près de ſeize mois, & que du 16 juillet au 2 ſeptembre où il a quitté l'électricité, il a évacué huit fois naturellement. J'attribuerois ce changement à l'uſage des antiſcorbutiques, ſi le malade dont il eſt parlé (*n° VIII*) ne fourniſſoit l'exemple d'une conſtipation invétérée, vaincue par l'électricité, & ſi ce mémoire ne contenoit encore d'autres exemples qui confirment ces deux premiers.

M. de Neuville ſalivoit avant d'être électriſé, il a con-

tinué depuis ; quelquefois la ſalivation a été plus abondante qu'avant l'électricité, mais elle n'a jamais été conſtante : je l'ai toujours regardée plutôt comme un effet de l'embarras des organes ſalivaires, que comme une criſe ; plutôt comme un écoulement produit par relâchement (ainſi qu'il arrive dans beaucoup de paralytiques, ſur-tout à ceux chez qui la langue eſt embarraſſée,) que comme un effort de la nature pour expulſer l'humeur morbifique.

Les urines ont fourni quelquefois un ſédiment blanchâtre & terreux ; mais ce dépôt, qui pouvoit être une criſe, ne s'eſt jamais ſoutenu.

Enfin le 2 ſeptembre, les perſonnes qui prenoient intérêt à M. de Neuville me proposèrent d'interrompre le traitement : leur intention étoit de conduire le malade à la campagne : ils eſpéroient que le grand air pourroit avoir un effet ſalutaire. Je ne m'oppoſai pas à leur deſſein, & je leur déclarai qu'il me paroiſſoit inutile de reprendre l'électricité au retour du malade.

Il ne réſulte donc de ce traitement rien autre choſe, ſinon que l'électricité, fortement adminiſtrée pendant quatre mois & demi, a été inutile à un malade accablé ſous le poids de ſes maux, affaiſſé par une paralyſie preſque générale & des plus violentes, dont le cerveau étoit fortement embarraſſé ; malade qui étoit de plus affecté d'un vice ſcorbutique très-developpé, ſoit que ce vice fût le principe de la paralyſie, ou qu'elle reconnût une autre cauſe que je n'ai pas pénétrée.

Le 2 juillet 1779, j'ai paſſé chez M. de Neuville, dix mois après la ceſſation de ſon traitement, j'y ai rencontré la perſonne qui accompagnoit aſſez ſouvent ce malade chez moi ; elle m'a appris que M. de Neuville avoit joui d'une bonne ſanté depuis la fin du traitement ; qu'on continuoit l'uſage des antiſcorbutiques, qu'il ne paroiſſoit plus de taches aux jambes ; que relativement aux mouvemens du bras & de la jambe, ils étoient comme au moment où le traitement avoit fini ; que la jambe avoit un peu plus de

force & portoit mieux le poids du corps; que le malade avoit continué quelque temps à aller naturellement à la selle, mais que depuis sept à huit mois le ventre s'étoit fermé, & qu'il ne s'ouvroit plus, comme avant l'usage de l'électricité, que par l'effet des lavemens.

M. de Neuville conservoit donc au bout de dix mois le peu qu'il avoit gagné du côté des extrémités, la liberté du ventre s'étoit conservée six semaines ou deux mois, & la constipation s'étoit ensuite rétablie comme avant le traitement. Cet exemple est conforme à celui que fournit le malade (*n° VIII*).

XIII. Le 18 avril 1778, M. Dagneau, huissier, âgé de quarante-huit ans, accompagné de sa femme, me remit une lettre de la part de M. Danié Despatureaux, docteur-régent de la faculté de médecine. M. Danié, après m'avoir prévenu qu'il avoit employé inutilement pour M. Dagneau tous les secours indiqués dans l'état où étoit ce malade, m'engageoit à tenter en sa faveur ce que l'électricité pourroit produire.

Il y avoit quatre ans que M. Dagneau avoit éprouvé un saisissement violent, dont les suites avoient été un chagrin profond, un resserrement habituel du côté de la poitrine, de fréquentes agitations la nuit, & des digestions souvent pénibles. Cet état dura pendant deux ans, au bout desquels (le 27 avril 1776) M. Dagneau perdit subitement le matin l'usage de la parole, & le soir du même jour il perdit d'un côté le sentiment & le mouvement dans le bras & dans la jambe.

M. Danié prit soin du malade, qui put, quoiqu'avec beaucoup de peine, sortir à pied au bout de six semaines; mais sans avoir éprouvé aucun soulagement du côté de la parole, ni fait depuis aucun progrès en bien relativement à la jambe & au bras.

M. Dagneau étoit donc au 18 avril, depuis près de deux ans, dans l'état suivant.

Impossibilité d'articuler aucun son distinct; la tête très-embarrassée; les idées fort confuses, la jambe traînante & fort gênée dans ses mouvemens.

L'avant-bras assez libre pour que le malade en pliant le coude, portât l'extrémité de ses doigts au sommet de son front; presque aucun mouvement dans le bras.

Outre les accidens précédens, M. Dagneau avoit essuyé au mois d'août 1777, une fievre maligne : elle avoit été suivie depuis la convalescence de mouvemens convulsifs dans le visage, avec écume à la bouche. Ces mouvemens, à mesure que le temps de leur invasion s'éloignoit, étoient devenus moins forts, moins longs, moins fréquens : le dernier avoit eu lieu le 9 mars précédent, & il avoit été léger.

Je déclarai à madame Dagneau que j'attendois peu de secours de l'électricité dans le cas présent, parce que la tête étoit fortement embarrassée, & que la maladie étoit invétérée; que je craignois de plus que les mouvemens spasmodiques ne fussent un obstacle à l'usage de l'électricité; que je pensois qu'il falloit y avoir égard.

Je prescrivis en conséquence un demi-gros de racine de valériane dans du vin blanc à prendre tous les matins, en même temps qu'on emploieroit l'électricité: mais le breuvage prescrit n'ayant pu convenir au malade à cause du mauvais goût de la valériane, j'ordonnai cette racine en opiat.

M. Dagneau fut électrisé du 18 avril au 25 juillet, & il ne prit dans cet intervalle que trente-six séances : elles parurent procurer d'abord un foible soulagement dans l'état du bras & de la jambe : elles ne produisirent absolument rien relativement à la difficulté de parler. Il y eut des jours où le malade marcha avec moins de peine qu'à l'ordinaire. Le bras acquit un peu de mouvement, & les doigts un peu plus de souplesse qu'ils n'en avoient. Ces changemens, tous foibles qu'ils étoient, auroient pu en faire espérer de plus grands : j'aurois été le premier à engager le malade à les attendre, & à prolonger un traitement qui devoit, d'après

la nature, la force & l'ancienneté de la maladie, être très-long, si les mouvemens spasmodiques n'y avoient mis obstacle : ils devinrent en effet plus fréquens, plus considérables malgré l'usage de la valériane, & le malade en ayant été pris trois fois en quinze jours sur l'isoloir même, je crus devoir le congédier.

Le 23 juin 1779, onze mois deux jours après la cessation du traitement, je passai chez M. Dagneau, j'appris de sa femme qu'il avoit joui d'une bonne santé jusqu'à ce moment; que le 30 juillet, cinq jours après avoir quitté l'électricité, le malade avoit eu un mouvement épileptique; qu'il n'en avoit éprouvé depuis, jusqu'au jour où je m'informois de son état, que deux : savoir, un le 28 décembre, & un autre peu de jours avant la visite que je lui rendois.

L'électricité administrée avec précaution, de loin en loin, dans des séances courtes, n'avoit donc augmenté les mouvemens épileptiques, ne les avoit rendus plus fréquens, que pour le moment; & aussi-tôt la cessation de l'électricité, ces mouvemens étoient redevenus tels qu'ils avoient été avant l'usage de ce nouveau remède.

Madame Dagneau ajouta que depuis les derniers jours & la cessation du traitement, les absences auxquelles son mari étoit sujet, lui paroissoient moins fréquentes. Elle me rendit son idée de la manière suivante : lorsqu'elle avertissoit son mari de saisir de la main qu'il a libre un objet quelconque, il en prenoit souvent un autre; il est moins sujet à ces méprises.

Quant au bras, il m'a paru dans le même état qu'au 25 juillet 1778, c'est-à-dire un peu moins gêné qu'avant le traitement électrique; mais la jambe paroît au contraire avoir perdu quelque chose.

XIV. Le 18 novembre 1777, M. Lézurier, docteur-régent de la faculté de médecine, conduisit chez moi M. Gervois, ancien négociant, âgé de soixante-neuf ans, & me remit, par écrit, un précis historique relatif à ce malade.

La ſanté de M. Gervois étoit fort affoiblie depuis quinze ans; ſes digeſtions étoient ſouvent dérangées; il étoit ſujet à des cours de ventre. Beaucoup de régime & quelques remèdes toniques avoient ſoutenu le malade pendant pluſieurs années : mais depuis un temps aſſez long, ſes infirmités s'aggravoient, & ſes forces diminuoient : il devint de plus ſujet à des vertiges, à des ſentimens de foibleſſe qui lui firent appréhender de tomber en paralyſie. Ces premiers ſymptômes furent ſuivis d'accidens encore plus inquiétans : le malade éprouva un jour pendant cinq à ſix minutes, de la difficulté à parler, ſentit en même temps de la foibleſſe dans la jambe & dans la main droite; il eut pendant trois ſemaines beaucoup de peine à tenir ſa plume & à s'en ſervir.

Ces différens accidens ſe renouvellèrent pluſieurs fois, & dans la dernière attaque que M. Gervois avoit éprouvée avant de me voir, la moitié gauche du viſage avoit été la partie la plus affectée; des perſonnes qui ſe trouvèrent dans ce moment avec le malade, s'apperçurent qu'il y avoit contorſion à la bouche & retraction aux lèvres.

Ces accidens étoient paſſagers, & je n'apperçus pas en examinant M. Gervois, qu'ils euſſent laiſſé de traces; ils ne duroient ſouvent que quelques minutes. Cependant les vertiges étoient moins conſidérables qu'ils n'avoient été antérieurement; mais M. Gervois n'en jouiſſoit pas d'une meilleure ſanté. Son eſtomac étoit au contraire devenu ſi foible, que M. Lézurier avoit retranché au malade l'uſage du chocolat de ſanté à déjeûner, parce qu'il dévoyoit. Le régime conſiſtoit en du riz au gras & une cotelette de mouton à dîner : on employoit de légers cordiaux & quelques antiſpaſmodiques.

Incertain ſur la nature des accidens éprouvés par M. Gervois, s'ils étoient des ſymptomes de paralyſie, ou ſi l'on devoit les regarder comme des mouvemens ſpaſmodiques, je déclarai que je n'emploierois l'électricité qu'avec beaucoup de retenue, que je n'en adminiſtrerois d'abord que

des séances très-courtes, pour me conduire ensuite suivant les circonstances.

M. Gervois fut électrisé par bain jusqu'au 9 novembre, & prit en vingt-trois jours dix-huit séances. Le 28 novembre, le 5, le 6 & le 8 décembre, il éprouva de ces mouvemens ou attaques auxquelles il étoit devenu sujet depuis quelque temps.

Celle du 6 décembre le prit sur l'isoloir. Quelle que fût la cause de ces attaques, qui m'ont toujours paru plutôt convulsives que des symptomes de paralysie, voyant qu'elles devenoient plus fréquentes depuis que le malade étoit électrisé, je lui conseillai, le 9 décembre, de cesser le traitement électrique, ce qu'il exécuta. J'étois d'autant plus porté à le renvoyer, que l'ancienneté du dérangement de sa santé, l'état de foiblesse & de dépérissement où il étoit, ne me paroissoient pas lui laisser l'espoir d'aucune ressource.

Le 18 juillet 1779, dix-huit mois après le traitement, je lui écrivis à Vincennes où je savois qu'il avoit fixé sa résidence : il m'adressa le lendemain une lettre annexée à son journal, par laquelle il m'apprenoit qu'en quittant l'électricité il avoit usé de différens remèdes qui n'avoient fait que l'affoiblir ; que depuis qu'il avoit reconcé à toute espèce de médicamens, il étoit revenu au même point où il étoit en me quittant. Il est donc des cas dans lesquels il faut respecter la nature affoiblie, où nous ne connoissons pas les secours qui lui conviennent, où il n'en est peut-être aucun qui ne la surcharge.

§. II.

Ceux dont le traitement, quoiqu'ils l'aient quitté plus tôt que je ne le leur ai conseillé, a cependant duré au moins quelques semaines, ou même plusieurs mois.

XV. Le 6 juillet 1778, je me rendis, sur l'invitation qui m'en avoit été faite, chez le nommé Michel, domestique au

au ſervice d'un maître qui étoit abſent : j'appris les faits ſuivans.

Michel, âgé de cinquante-ſept ans, d'une conſtitution robuſte, ayant toujours joui d'une bonne ſanté, étoit tombé ſubitement depuis dix-neuf jours en hémiplégie du côté gauche. Interrogé ſur ce qui avoit précédé ſon accident, il répondit que le jour où il en avoit été frappé, incommodé ſur les deux heures du matin de l'exceſſive chaleur qu'il faiſoit alors, il s'étoit levé en ſueur, avoit ouvert la fenêtre de ſa chambre, s'étoit remis au lit, s'étoit rendormi peu couvert, & que s'étant éveillé trois heures après, il s'étoit trouvé perclus du côté gauche.

Michel n'avoit d'ailleurs jamais éprouvé aucune infirmité, ni reſſenti aucun ſymptôme qui eût précédé l'attaque de paralyſie; les ſeules cauſes qu'on pût ſoupçonner de l'avoir produite, étoient donc la ſuppreſſion & la répercuſſion de la tranſpiration. Au moment où Michel s'éveilla, le bras & la jambe étoient ſans mouvement, ou en conſervoient infiniment peu; mais la ſenſibilité & la chaleur n'étoient point diminuées dans ces mêmes parties : la tête ne fut point non plus affectée; la parole demeura libre, & il n'y eut rien d'altéré du côté de la bouche.

On ſaigna Michel du pied, on lui fit prendre l'émétique le jour même de ſon accident; l'émétique fut preſque ſans effet : dans les huit jours ſuivans le malade fut purgé quatre fois, & on frappa avec des orties les parties paralyſées; le mouvement commença à ſe rétablir dans le bras le ſixième jour; le huitième Michel parvint à ſe lever & à faire quelques pas dans ſa chambre à l'aide d'une canne; il paſſa les onze jours ſuivans ſans faire de remèdes; je le vis le douzième, qui étoit le dix-neuvième jour après l'attaque, & je le trouvai dans l'état ſuivant.

La jambe lourde & traînante, le genou foible, le pied ſans mouvement; le malade marchoit ſeul, montoit & deſcendoit de même chez lui, en s'appuyant ſur une canne; mais il n'auroit pu marcher dans les rues, parce que le pied

qu'il ne pouvoit pas lever, auroit à chaque pas heurté & accroché les pavés.

L'avant-bras libre dans tous ses mouvemens, excepté celui de pronation qui ne se faisoit qu'incomplettement; les doigts souples, mais dénués de force, & la main si foible, que Michel pouvoit à peine soulever un poids d'une livre; le bras étoit très-gêné, & le malade le levoit au plus au niveau de la ligne horizontale.

Le pouls foible du côté paralysé, mais sans intermittence; une santé d'ailleurs en très-bon état.

Michel a été électrisé du 8 juillet 1778 au 7 décembre de la même année; ce qui comprend la durée de cinq mois. Il a pris deux séances par jour pendant les trois quarts du traitement: il est venu irrégulièrement dans le dernier mois; il y a eu dans les autres plusieurs jours d'absence. Son traitement se réduit donc pour la durée à quatre mois, pendant lesquels il y a eu chaque jour deux séances, chacune de deux heures environ.

Il y a eu pendant le traitement quelques sueurs peu abondantes, qui ont eu lieu la nuit de temps à autre.

La salivation a été foible, & souvent il n'y en a point eu. Mais les urines ont abondamment déposé dès les commencemens du traitement, & le dépôt, quoique moins abondant par la suite, s'est constamment soutenu jusqu'au dernier jour: il consistoit en une substance terreuse, blancheâtre. Le malade a été purgé quatre fois. Les progrès qu'il a éprouvés ont été constans & se sont suivis régulièrement, à cela près de quelques jours où il y a eu des retours du mal, légers & de peu de durée: ils ont eu lieu dans les changemens de temps, & sur-tout dans les jours les plus humides.

Dès le troisième jour du traitement, Michel porta sa main à son front, & leva à cinq à six pouces de terre le même poids qu'il n'avoit pas même pu soulever le premier jour.

Le sixième, il vint pour la première fois à pied, & ne

se servit plus de voiture par la suite. Ce changement prompt & suivi m'engagea à le purger le neuvième jour du traitement.

Le 21 juillet, quatorzième jour du traitement, le malade commença à s'habiller & à se déshabiller seul : le 24 du même mois, sa main se trouva assez forte pour qu'il commençât à ôter & à remettre son chapeau, sans qu'il lui échappât : le 26, il porta sa main sur le sommet de sa tête ; le 29, il eut une diarrhée qui dura vingt-quatre heures.

Le premier septembre, le mouvement des doigts du pied commença à se rétablir : le 21 du même mois, le malade fit, sans beaucoup de peine & sans fatigue, une longue course à pied.

Le 3 octobre, Michel se trouva en état de porter du bras paralysé, une chaise, une table, différens meubles : le 12, il leva perpendiculairement un poids de six livres. le 24, il essaya de faire un lit, de balayer un appartement, & il y réussit ; le 26, il marcha beaucoup, fit aisément différentes commissions relatives à son service. Il continua d'aller de mieux en mieux pendant le mois de novembre, & le 7 décembre, son maître étant de retour, il quitta l'électricité, pour reprendre son service qu'il se trouva en état de remplir. Quelques jours après je présentai Michel à la Société de médecine, dans une de nos assemblées ; je fis, en sa présence, le récit de son traitement, que j'aurois voulu prolonger pendant quelque temps encore. Il étoit difficile, à voir Michel se servir de son bras, de connoître qu'il en eût été paralytique, mais on s'appercevoit aisément, en le voyant marcher, que sa jambe étoit encore gênée. Cependant il marchoit aussi vîte que tout autre homme de son âge & de sa complexion, & il marchoit fort long-temps sans se fatiguer. Enfin il pouvoit vaquer à tous les exercices d'un domestique duquel son maître n'exigeroit ni bonne grace ni agilité dans ses mouvemens.

Le 6 juin 1779, Michel, sorti depuis long-temps de chez son ancien maître qui réforma sa maison, & entré au service

d'une autre perſonne, vint me rendre compte de ſon état, ſix mois moins un jour après la ceſſation du traitement. Non-ſeulement Michel n'avoit rien perdu, mais ſa jambe étoit moins gênée que quand il avoit quitté le traitement. Il en réſulte donc que l'électricité a été utile dans une hémiplégie aſſez forte, quoique incomplette, ſurvenue ſubitement après une tranſpiration abondante qui avoit été interceptée, & dont la ſuppreſſion paroiſſoit avoir produit l'hémiplégie; que Michel, hors d'état, par l'effet de la maladie, de remplir ſes fonctions, a été aſſez ſoulagé pour pouvoir les reprendre & les continuer.

XVI. Le 5 octobre 1778, M. le Clerc, docteur-régent de la faculté de médecine, m'écrivit la lettre ſuivante, que je copie, & qui eſt annexée au journal du malade que cet article concerne.

« Le ſieur Bodin, âgé de trente ans, eſt tombé tout à » coup en paralyſie le 8 ſeptembre; je n'ai été appellé qu'au » bout de cinq à ſix jours de la maladie : ce délai & les » ſyncopes fréquentes que le malade éprouvoit, ne m'ont » pas permis d'employer tous les moyens requis & indi- » qués pour ces ſortes de maux. Le traitement que j'ai établi » n'a pas eu d'autre ſuccès que de guérir (encore d'une » manière imparfaite) la paralyſie de l'extrémité inférieure. » J'eſtimerois qu'il ſeroit avantageux de tenter maintenant » l'électricité : ſi vous êtes du même ſentiment, je vous » prie de vouloir bien l'admettre au nombre de vos ma- » lades. *Signé* LE CLERC ».

Le ſieur Bodin fut amené chez moi le lendemain, ſa ſœur s'y rendit en même temps. J'appris de l'un & de l'autre que le malade, après avoir éprouvé de la courbature pendant huit jours, étoit ſubitement tombé en paralyſie le 8 ſeptembre au matin; la paralyſie attaqua le côté gauche; la perte du mouvement fut complette, ſans que la ſenſibilité fût altérée. Cet accident ne dura qu'une heure; mais après un intervalle égal, il y eut une ſeconde attaque pareille à la première.

Celle-ci fut constante, & le malade demeura privé de tout mouvement au bras & à la jambe du côté gauche. La parole fut en même temps très-embarrassée, comme elle l'avoit été dans la première attaque. On fit prendre au malade de l'émétique qui opéra par les selles. Le cinquième jour on appella M. le Clerc : il fit appliquer les vésicatoires aux deux jambes, prescrivit des apozèmes purgatifs, & ordonna des frictions sèches sur les parties paralysées.

La foiblesse extrême du malade obligea de supprimer les vésicatoires le onzième jour, & de ne donner les apozèmes que deux fois par semaine. Du 8 septembre au 5 octobre, l'état n'avoit changé qu'en ce que la parole étoit plus libre, & qu'il s'étoit établi dans la jambe assez de mouvement pour que le malade pût marcher dans une chambre, monter & descendre seul en s'appuyant sur un bâton; mais le bras étoit encore absolument privé de tout mouvement, ainsi que l'avant-bras, le poignet & les doigts; les idées, sans être très-confuses, n'étoient pas nettes; le bras & l'avant-bras étoient atrophiés d'une manière sensible; le pouls étoit foible des deux côtés, & un peu plus foible du côté paralysé; il étoit petit & fébrile. Le sieur Bodin avoit toujours joui d'une bonne santé; il m'assura n'avoir fait d'excès en aucun genre : son métier, qui est celui de cordonnier, ne l'expose pas à l'accident qu'il éprouvoit. Je ne reconnus donc aucune cause à laquelle je pusse l'attribuer.

Le malade fut électrisé du 6 octobre 1778 au 9 février 1779, ce qui comprend quatre mois; il ne fut pas très-exact; il vint très-peu deux fois dans la même journée, malgré le conseil que je lui en donnois souvent. Cette négligence n'a pas empêché qu'il n'ait été un de ceux sur lesquels l'électricité a paru agir le plus efficacement, & celui qui en a reçu le secours le plus prompt. Aussi a-t-il éprouvé toutes les crises que j'ai observées dans les autres malades; ces crises ont été abondantes & suivies; il a beaucoup salivé; il a eu des sueurs habituellement pendant

la nuit; ſes urines ont ſouvent fourni un dépôt, & le ventre, qui étoit pareſſeux au commencement du traitement, a été conſtamment libre pendant qu'il a duré; il y a même eu d'aſſez fréquentes diarrhées qui ne duroient que douze ou dix-huit heures: je l'ai purgé cinq fois.

Dès le ſecond jour du traitement, le malade vint à pied de la rue Montorgueil à l'entrée du Marais. Une perſonne l'accompagnoit en chemin: mais le ſeptième jour il vint ſeul, & j'apperçus ce jour-là un léger frémiſſement dans ſes doigts. Cependant ſur ces ſept jours de traitement, il y en avoit eu trois d'abſence. Le huitième, le mouvement des doigts étoit complet, le malade exécutoit celui de ſupination, & il levoit ſa main dans une ligne parallèle à l'horizon: le jour dont je viens de rendre compte étoit le 14 octobre. Le 17, il porta ſa main à ſon front, & enleva une clef de deſſus une ſurface polie. Le 19, il leva un poids de deux livres, le 22, un poids de ſix. J'examinai le bras, il me parut moins atrophié, & la meſure que j'en avois priſe ne me permit pas d'en douter: je trouvai auſſi les idées plus nettes. Le 27, le malade ne mettoit que trois quarts-d'heure à venir de chez lui, & ne ſe repoſoit plus en chemin. Un mois après, ſept ſemaines, à compter du commencement du traitement, le 26 novembre, Bodin commença à reprendre ſon métier. Le lendemain il leva perpendiculairement un poids de ſix livres. Le 10 décembre, il faiſoit ſa route en une demi-heure. Le 24, je meſurai le bras ſain & le bras malade; je les trouvai de groſſeur égale. Bodin ne vint que huit fois dans le courant du mois de janvier 1779 & des neuf premiers jours de février. Il fit dans cet intervalle pluſieurs paires de ſouliers. Le 9 février, il prit ſa dernière ſéance. Son bras me paroiſſoit très-bien; les mouvemens en étoient fort peu gênés, s'ils l'étoient même du tout: la parole étoit libre, autant, à ce qu'on m'a aſſuré, que le malade l'ait jamais eue; mais Bodin traînoit encore la jambe, & les mouvemens n'en étoient pas libres au degré où je penſois qu'ils pouvoient le devenir. Je fis donc mon

possible pour engager Bodin à continuer son traitement, & à y être plus exact qu'il ne l'avoit été depuis cinq semaines. Il n'y eut pas moyen de l'y déterminer, sur je ne sais quel prétexte ridicule dont on l'avoit persuadé. C'est que l'amalgame dont on frotte les coussins, contient du mercure, & que ce demi-métal s'introduit, à la faveur des conducteurs, dans les membres de ceux qu'on électrise. Il n'avoit sûrement pas fait de lui-même cette découverte. Mais les préjugés & le babil des sots sont les obstacles les plus fâcheux & les plus ordinaires qui s'opposent à toutes les tentatives de quelque nature qu'elles soient : je fus donc obligé d'abandonner Bodin. Je passai chez lui le 8 juin 1779, quatre mois après la cessation du traitement : je ne le trouvai pas ; sa sœur & sa mère m'assurèrent qu'il se portoit bien, qu'il n'avoit rien perdu, & elles me montrèrent une paire de souliers qu'il venoit de finir ; il vint le lendemain chez moi, il y passa encore le 24, & il me confirma ce que sa mère & sa sœur m'avoient dit. Je trouvai même que sa jambe avoit gagné, qu'elle étoit moins traînante. J'aurois voulu encore essayer de lui procurer une marche plus aisée, mais il conservoit ses mêmes préjugés.

XVII. Le 6 juillet 1778, le nommé Schmal, serrurier en ressorts de carrosse, âgé de trente-six ans, vint me consulter. Il y avoit vingt-quatre jours qu'il étoit hémiplégique du côté gauche ; il n'y avoit point eu de symptômes qui eussent annoncé cet accident. Schmal, après une nuit tranquille, & pendant laquelle il avoit reposé d'un profond sommeil, comme à son ordinaire, s'éveilla paralytique. La bouche étoit fort tournée, la parole très-embarrassée, le bras privé du mouvement & de la sensibilité ; la jambe n'étoit que foible & traînante ; elle soutint le malade qui ne perdit pas la faculté de marcher. M. Desportes, chirurgien, le saigna une fois du bras & quatre fois du pied, lui fit prendre deux fois l'émétique, ordonna des frictions avec l'eau des Carmes sur les parties paralysées, & en fit aussi prendre à l'intérieur.

Au bout de huit jours le mouvement & la ſenſibilité ſe rétablirent dans le bras, la ſenſibilité ſe rétablit auſſi dans l'avant-bras; mais les mouvemens en demeurèrent gênés & le poignet ſans mouvement; les doigts n'en acquirent point non plus, & ils demeurèrent à demi courbés : la bouche reſta légèrement tournée, & la jambe, toujours foible, continua de rendre la marche lente & pénible.

C'eſt dans cet état où Schmal étoit depuis ſeize jours, qu'il ſe préſenta & qu'il commença à être électriſé le 6 juillet : il ſuivit le traitement juſqu'au 21 ſeptembre, ce qui comprend deux mois & demi, ſur leſquels il y eut vingt-deux jours d'abſence; il prit deux ſéances par jour pendant environ cinq ſemaines.

Dès le ſecond jour du traitement, il y eut des effets ſenſibles; le malade porta à ſon front la main qu'il ne pouvoit lever la veille qu'à la hauteur de la ligne horizontale; il la leva le troiſième jour ſur ſa tête, le quatrième il leva ſon bras perpendiculairement, & le ſoutint aſſez long-temps dans cette attitude : les doigts avoient en même temps acquis de la mobilité; le malade les fermoit preſque entièrement à volonté, mais il ne pouvoit les ouvrir qu'à moitié. Il commençoit pourtant à ſe ſervir de ſa main à quelques légers uſages : quant à la jambe elle avoit acquis beaucoup de force, & le malade marchoit avec facilité. La bouche ſe redreſſoit plus lentement, & n'avoit fait que de foibles progrès le 20 ſeptembre. Le 21, la flexion du poignet, qui ne s'étoit pas encore faite, commença à ſe rétablir. Le 29, Schmal ſaiſit du bout des doigts, retint & leva des objets du poids d'environ deux livres : le 7 août, il ôta & il remit pour la première fois ſon chapeau de la main paralyſée : le 8, l'écartement du pouce avec l'index, qui n'avoit pas encore eu lieu, s'établit : le 13, le malade ſe ſervoit de ſa main paralyſée pour faire agir le ſoufflet de ſa forge : le 19, les doigts s'ouvroient plus qu'ils n'avoient encore fait; la bouche étoit à très-peu de choſe près, dans l'état naturel : le 24, les doigts s'ouvroient preſque complettement à la

la volonté du malade; il manioit plus aisément que jamais les objets qu'il saisissoit : le 27, il commença à tenir & à manier de la main gauche les objets qu'il forgeoit & qu'il façonnoit de la main droite : le 14 septembre, l'extension & la flexion des doigts étoient ou complettes, ou il s'en falloit très-peu. Schmal continuoit de tenir de la main gauche, soit à la forge, soit sur l'enclume, les objets qu'il travailloit de la main droite; il cessa de venir le 21.

J'envoyai peu de jours après m'informer des raisons de son absence : on ne le trouva pas. Je fus plusieurs jours sans pouvoir parvenir à avoir de ses nouvelles; j'appris enfin que ses affaires l'avoient obligé de s'éloigner. Je n'ai pu en avoir de nouvelles depuis. Schmal étoit allemand; il m'avoit dit plusieurs fois, pendant le cours du traitement, que s'il ne guérissoit pas, il se retireroit dans sa patrie auprès de ses parens. Je m'étois apperçu dans le dernier mois du traitement, que le malade étoit triste & rêveur : je l'encourageois & je l'exhortois à suivre un traitement que je lui avois annoncé être toujours long, & dont les commencemens donnoient de l'espérance. J'ai eu beaucoup de regret de sa retraite, parce qu'il y avoit apparence qu'il auroit pu obtenir un soulagement considérable, parce que n'ayant éprouvé aucune crise, ce qui n'est arrivé jusqu'à présent qu'à lui, parmi ceux qui ont été soulagés, il étoit important d'observer jusqu'à quel degré il auroit approché d'une cure parfaite, & s'il auroit conservé ce qu'il avoit obtenu. Je l'ai purgé cinq fois dans les deux mois & demi que le traitement a duré, tant pour suppléer aux évacuations critiques qu'il n'éprouvoit pas, comme les autres malades, que parce que l'état des premières voies a souvent indiqué le besoin d'évacuer. Aucun indice ne m'ayant éclairé sur la cause de sa maladie, je ne vois aucun résultat à tirer de son traitement sur les espèces de paralysies auxquelles l'électricité remédie.

XVIII. Le nommé Castres, âgé de soixante-huit à soixante-neuf ans, premier suisse de l'abbaye de Saint-Martin

des Champs, vint chez moi le 17 octobre 1777, de la part de M. le Vacher de la Feutrie, mon confrère, qui me fournit le lendemain les éclaircissemens nécessaires sur l'état de Castres.

Ce malade avoit été frappé subitement au commencement de septembre, d'une hémiplégie sur le côté droit; il y avoit eu perte totale du mouvement, & diminution seulement dans la sensibilité. Un traitement suivi pendant quinze jours, & une hémorrhagie nazale, critique, abondante, qui revint à trois fois, procurèrent une cure parfaite en apparence. Castres reprit ses fonctions ordinaires; mais le 4 d'octobre, il fut frappé subitement d'hémiplégie sur le côté gauche.

Il y eut de même perte du mouvement, & seulement diminution dans la sensibilité. Le malade fut saigné du bras le matin, le soir du pied; il prit le lendemain l'émétique, qui lui fit rendre par haut & par bas une grande quantité de saburre bilieuse. Les quatre jours suivans Castres prit pour boisson du petit lait émétisé: le mouvement se rétablit dans la cuisse & la jambe, qui demeurèrent cependant très-foibles: le bras ne fut pas soulagé; le cinquième jour de la maladie, Castres prit d'heure en heure, une cuillerée d'un julep sudorifique cordial, composé des eaux distillées de chardon béni, fleurs de sureau, & fleurs d'orange, de chacune deux onces; d'un gros de diaphorétique minéral, d'un gros d'esprit de sel ammoniac, d'un demi-gros de teinture de castoreum, & d'une once de syrop d'œillet.

Une tisane de menthe servit de boisson jusqu'au quatorzième jour de la maladie; Castres ne prit pendant ce temps, pour nourriture, que du bouillon.

Du 9 du mois au 14, la paralysie du bras parut diminuer, & le pouce acquit un peu de mouvement; l'extrémité inférieure se fortifia tant soit peu: le 14 du mois, onzième jour de la maladie, on appliqua à la nuque du cou un large vésicatoire: peu de jours après le bras reprit du mouvement, mais l'avant-bras & la main n'en acquirent

pas; Castres se présenta dans l'état suivant, dix-sept jours après sa seconde attaque.

Un foible mouvement dans le bras & dans l'avant-bras; aucun mouvement dans la main; les doigts à demi courbés, & affectés de froid; la cuisse & la jambe pesantes & très-foibles; le malade ne pouvoit sortir à pied, & il ne marchoit dans une chambre, ne montoit & ne descendoit qu'à l'aide de quelqu'un qui le soutenoit. Il avoit fait excès, toute sa vie, de vin & de liqueurs fortes.

Castres fut électrisé du 17 octobre au 6 décembre inclusivement, & prit en tout quarante-deux séances de deux heures par jour l'un dans l'autre.

Le 22 octobre, cinquième jour du traitement, le poignet & les doigts acquirent un léger mouvement: le 23 le malade traversa seul la cour de la maison où je demeure, & monta de même seul au premier pour y être électrisé: il a continué de même depuis ces deux foibles exercices.

Le 31, les mouvemens du bras étoient parfaitement libres, ceux de l'avant-bras, du poignet & des doigts continuoient à être imparfaits & gênés: l'extrémité inférieure n'acquéroit pas de force depuis le cinquième jour du traitement.

Le 7 octobre, Castres fut en état, pour la première fois, d'ôter & de remettre son chapeau avec bien de la peine; le 20 du même mois il l'ôtoit, le remettoit aisément, & le tenoit sans peine, le bras étant étendu: le poignet avoit acquis beaucoup de mobilité. Le 28, Castres commença à lever un poids de six livres; le 3 décembre, il levoit le même poids perpendiculairement, il le soutenoit le bras étendu; enfin il faisoit en le tenant, tous les mouvemens de pronation, de supination, d'abduction & d'adduction de la part de l'avant-bras, mouvemens qui étoient totalement abolis au commencement du traitement. Les doigts étoient souples & parfaitement mobiles; ils avoient recouvré la chaleur naturelle.

Tel étoit l'état de l'extrémité supérieure le 6 décembre, lorsque Castres cessa de venir; quant à l'extrémité inférieure,

elle étoit toujours demeurée foible, & Castres n'avoit gagné de ce côté que de n'avoir pas besoin d'être soutenu par quelqu'un pour marcher dans une chambre, même dans une cour, pour monter, descendre les escaliers.

En commençant le traitement, j'avois prévenu des personnes chargées des affaires de MM. de S. Martin, qui m'étoient venu parler de leur part, que le traitement étoit en lui-même fort long, que l'âge du malade, le genre de vie qu'il avoit mené, rendoient probable qu'il seroit encore plus long pour Castres en particulier; qu'il falloit, pour en retirer tout ce qu'on pouvoit en attendre, le continuer pendant quatre, peut-être six mois : il y a lieu de penser, d'après les premiers succès, que si mon conseil eût été suivi, Castres auroit gagné beaucoup davantage. Il a été purgé trois fois pendant le traitement; on a aussi entretenu les vésicatoires. Quant à des crises, je n'ai pu savoir s'il y en a eu. Le malade avoit toute la bonhommie propre à sa nation, mais il n'étoit pas homme à m'instruire si ses urines déposoient, s'il transpiroit plus qu'à l'ordinaire. Je sais bien qu'il crachoit souvent, mais j'ignore si la salivation étoit antérieure à l'électricité.

Le 2 juillet 1779, j'ai passé à l'abbaye S. Martin, j'y ai vu Castres; il jouissoit, & avoit toujours joui d'une bonne santé depuis que je ne l'avois vu; il conservoit, dix-sept mois après la cessation de son traitement, tout ce qu'il avoit gagné, mais il n'avoit absolument rien acquis de plus. Il a marché devant moi dans sa chambre, il a ôté & remis son chapeau, comme il le faisoit en décembre 1777. Il m'a dit qu'il se promenoit seul, à l'aide d'une canne, dans l'enclos de l'abbaye. Son traitement ne fournit aucune induction sur les espèces de paralysies auxquelles l'électricité peut remédier, puisque la cause de celle qu'il a éprouvée, ne peut être bien connue; mais l'exemple de ce vieillard soulagé, quoiqu'après un long excès du côté de la boisson, offre de l'espérance en général aux paralytiques avancés en âge, sur-tout s'ils sont robustes & quoique vivement attaqués, comme Castres.

XIX. Le 21 décembre 1777, M. Adamcourt, évantailliste, âgé de quarante-un ans, se fit conduire chez moi. Il y avoit six semaines qu'il étoit en hémiplégie du côté gauche. Cet accident lui étoit arrivé subitement le soir, après une journée dans laquelle il avoit fait beaucoup d'exercice; il s'étoit couché de bonne heure; sa femme avoit veillé, & lui ayant parlé vers minuit, elle s'apperçut que la parole de son mari étoit très-embarrassée, elle approcha une lumière & vit que la bouche étoit tournée; on courut chercher du secours; dans cet intervalle le côté gauche fut entièrement paralysé, le sentiment & le mouvement furent complettement abolis. M. Tros, chirurgien, fit prendre au malade trois grains d'émétique à une heure après-minuit, deux autres grains de grand matin, ils ne procurèrent point d'évacuation. Le malade fut saigné du pied à onze heures du matin; on lui donna une troisième fois de l'émétique l'après-midi, & le soir un lavement purgatif. Il n'y eut qu'une legère évacuation.

Le quatrième jour on appliqua les vésicatoires aux deux jambes: ils supurèrent pendant trois semaines, & se desséchèrent ensuite. Ces différens remèdes n'avoient rappellé la sensibilité & le mouvement, ni au bras, ni à la jambe, & il n'y avoit de changement dans l'état du malade, qu'en ce que la bouche étoit un peu moins tournée.

M. le Thieullier, docteur-régent de la faculté de médecine, fut consulté. Il conseilla des frictions spiritueuses, sur lesquelles il fit ajouter l'alkali volatil, & prescrivit une tisane sudorifique. On purgeoit en même temps le malade tous les cinq à six jours. Ces divers moyens rappellèrent imparfaitement la sensibilité & le mouvement dans la jambe, mais le bras demeura privé de tout mouvement.

M. Adamcourt ne faisoit plus de remède depuis huit jours, quand il vint chez moi, & je le trouvai dans l'état suivant.

La bouche rappellée à l'état naturel, la parole libre; la tête nette; le bras, à prendre de l'épaule à l'extrémité

des doigts, absolument immobile : la main légèrement enflée. Tout le bras affecté d'une sensation de chaleur plus forte que dans l'état naturel, & cette même partie jouissant de toute sa sensibilité. La jambe lourde, traînante, affectée d'un sentiment de froid. Le malade se soutenoit debout, marchoit dans une chambre à l'aide d'une canne & d'une personne qui le soutenoit; il en falloit deux pour l'aider à monter & à descendre. Il lui eût été impossible de marcher à pied dans les rues : lorsqu'il étoit assis, il pouvoit bien lever un peu la jambe & même la croiser sur la jambe saine, mais il ne pouvoit pas l'étendre complettement, ni même la soutenir au degré où il l'étendoit; elle retomboit malgré lui.

Le pouls étoit concentré, dur & enfoncé, de peu de chose plus foible du côté paralysé.

M. Adamcourt est très-replet, il mange beaucoup, il n'observe pas de régime, il est sujet à la pituite.

Le traitement commencé le 21 décembre 1777, a été suivi jusqu'au 29 mai 1778, ce qui comprend cinq mois huit jours; mais il y a eu beaucoup d'absences. M. Adamcourt a pris deux séances par jour, environ pendant six semaines.

Le 31 décembre, il s'étoit établi vers l'épaule un léger commencement de mouvement, à la faveur duquel le malade écartoit un peu & rapprochoit le bras; la jambe étoit un peu moins lourde. Un flux de salive qui existoit avant le traitement, étoit beaucoup augmenté, & le ventre habituellement paresseux, étoit plus libre.

Le 6 janvier 1778, le mouvement s'établit un peu dans l'avant-bras.

Le 20, le malade commença à se trouver en état de venir à pied, & le 27 il vint & s'en retourna sans prendre de voitures; il n'en a plus fait usage depuis.

Le 4 février, il s'établit un léger mouvement dans les doigts. Le 12 le malade montoit & descendoit les escaliers sans que personne le soutînt. Le 16, le malade vint à pied à son ordinaire, quoique les rues fussent couvertes de neige

& de glace. Le 28, il commença à faire plusieurs courses pour ses affaires.

Le 16 mars, le malade dit avoir fait une lieue à pied la veille. Cependant le bras ne gagnoit pas en proportion de la jambe, & il n'y avoit qu'un très-léger mouvement dans la main, quoique l'enflûre dont elle avoit été affectée, fût dissipée.

Le 8 avril le malade levoit le bras à peu près à la hauteur de la ligne horizontale. Le 15 mai, il posa pour la première fois, étant assis, sa main sur une table qui étoit devant lui, & les doigts, ainsi que le poignet, étoient plus souples ou moins roides qu'ils n'avoient encore été. Cependant la jambe avoit fait beaucoup de progrés, & le malade vaquoit de ce côté à toutes ses affaires; il alloit aisément chez les différens ouvriers qu'il emploie, chez les marchands qu'il fournit, montoit & descendoit des escaliers fort difficiles. Il cessa de venir le 29. Il avoit gagné pendant le traitement de pouvoir marcher & de vaquer sans peine aux courses que son état exige de lui; du côté du bras le changement ne consistoit qu'en un léger commencement de mouvement, insuffisant pour que le malade pût s'en servir à aucun usage.

M. Adamcourt a beaucoup salivé pendant le traitement; il a eu de fréquentes douleurs dans le bras, le ventre a été plus libre qu'il n'étoit avant l'électrisation, & il y a eu assez fréquemment la nuit une sueur visqueuse du côté paralysé seulement. Le malade a été purgé cinq fois. On peut présumer que si le traitement eût été continué pendant une saison plus favorable que celle durant laquelle il a été administré, que si le malade eût observé plus de régime, il eût obtenu plus de soulagement: cette conjecture est d'autant plus fondée, qu'il vint avec peu d'exactitude vers la fin du traitement, & que c'est cependant dans ce même temps qu'il s'établit un peu plus de mouvement dans le bras.

M. Adamcourt avoit toujours joui d'une bonne santé, la paralysie étoit la première maladie qu'il eût éprouvée. Il

est difficile d'en reconnoître la cause, à moins que l'embonpoint du malade, la mollesse des chairs, l'abondance de la pituite, ne portent à l'attribuer au relâchement de la fibre & à un épanchement séreux.

Le 2 juillet 1779, j'ai passé chez M. Adamcourt, treize mois quatre jours après la cessation du traitement; il étoit sorti: mais madame Adamcourt m'a assuré que son mari n'avoit rien perdu, qu'il vaquoit toujours à ses affaires comme à son ordinaire, qu'il marchoit aisément & aussi promptement que tout autre; que du côté du bras il n'avoit rien gagné, qu'il y ressentoit toujours des douleurs de temps à autre; qu'enfin il étoit en tout comme à la fin du traitement. J'aurois desiré que le malade eût voulu le reprendre, & se faire faire un cautère; mais la répugnance pour ce dernier remède, & le défaut de constance pour un traitement très-long, seront deux obstacles qu'on surmontera difficilement. Je me suis donc contenté de conseiller à M. Adamcourt l'usage fréquent de la décoction de squine & de salsepareille pour boisson à ses repas.

XX. Lenoir, coëffeur, âgé de vingt-six ans, vint chez moi le 8 janvier 1779. Il étoit hémiplégique du côté gauche depuis trois ans: cet accident lui étoit arrivé après une chûte de cheval, & après avoir été dans le même temps exposé à l'action d'un froid long & très-vif: ensorte que je ne pus rien remarquer dans ce que me dit Lenoir, à quoi je connusse si la paralysie avoit été une suite de la chûte qu'il avoit faite, ou du froid qu'il avoit enduré. Il me fut impossible d'obtenir aucun renseignement sur les secours qu'on avoit pu administrer en différens temps: je me bornai donc au moment présent.

Lenoir marchoit en traînant la jambe & en s'appuyant sur une canne; il exécutoit assez aisément tous les mouvemens du bras & de l'avant-bras; ceux des doigts étoient moins libres; la main étoit sans force; les doigts étoient engourdis, & le tact étoit très-obtus. Depuis trois ans Lenoir

Lenoir n'avoit pu poſer de papillottes. Il vint trente fois du 8 janvier au 13 mars, & il ne prit qu'une ſéance par jour; il ſua cependant & ſaliva abondamment.

Dès le 21 janvier, jour de la huitième ſéance, Lenoir attacha lui-même ſes cheveux qu'il portoit en bourſe, ce qu'il me déclara n'avoir pas fait depuis trois ans. Le 28, il trouvoit beaucoup plus de ſenſibilité à l'extrémité des doigts. Du premier au 10 février il eut quelque accès de fièvre; il fut purgé, il ne perdit rien, & il revint le 10. Le 20 il me dit qu'il venoit chez moi en une heure, au lieu d'une heure & demie qu'il mettoit à faire le chemin dans le commencement du traitement; il ajouta qu'il faiſoit lui-même ſon lit depuis quelque temps, & qu'il avoit été obligé juſqu'alors de payer pour qu'on lui rendît ce ſervice. Le 24, il commença à eſſayer de reprendre ſon métier, en s'exerçant à peigner une perruque, & y attacher des papillottes. Il continua ces eſſais juſqu'au 13 février: je ne l'ai plus revu depuis. Quelques temps après il fut rencontré par un des domeſtiques qui ſervent les malades dans le traitement électrique, & autant que j'ai pu juger de ce que Lenoir lui dit, il avoit été détourné de continuer le traitement par ces propos vagues répandus parmi le peuple, ſur le danger que courent ceux qui ſont électriſés; propos dont j'ai ſouvent eu occaſion de m'appercevoir, & qui apportent beaucoup d'obſtacle aux entrepriſes de ce genre.

XXI. Angenot, âgé de ſoixante ans, valet-de-chambre de M. Lenoir, tréſorier des aumônes du roi, d'un tempérament ſec & ſanguin, éprouva pendant deux jours au 15 février 1779, des étourdiſſemens & un aſſoupiſſement qui firent craindre une attaque d'apoplexie. M. Grandclas, docteur-régent de la faculté de Paris, & médecin de M. Lenoir, fut appellé; il fit ſaigner Angenot du pied; cette précaution n'empêcha pas que le malade ne tombât en paralyſie; le côté droit perdit preſque entièrement le mouvement, ſans que la ſenſibilité fût diminuée; la bouche

fut fortement tournée, & les idées, ſans être totalement dérangées, demeurèrent confuſes & embarraſſées. M. Grand-clas fit faire une ſeconde ſaignée du pied, ordonna l'émétique, purgea le malade trois fois en quinze jours, le mit à l'uſage de la tiſane ſudorifique du codex.

Angenot en prenoit une pinte par jour; on ajoutoit ſur le premier verre du matin douze gouttes d'alkali volatil. Ces différens moyens, au premier mars, qu'Angenot commença à être électriſé, avoient diſſipé l'aſſoupiſſement, beaucoup diminué les étourdiſſemens, légèrement augmenté la force & le mouvement des parties paralyſées; le malade étoit alors dans l'état ſuivant.

La bouche légèrement tournée, les idées encore embarraſſées, mais moins qu'elles ne l'avoient été; le bras douloureux & preſque entièrement privé de mouvement; le malade le levoit avec peine à la hauteur de la ligne horizontale; il ne pouvoit ſe ſervir de ſa main à aucun uſage. Les mouvemens n'en étoient pas entièrement détruits, mais ils s'exécutoient très-incomplettement. La jambe étoit foible, peſante & avoit très-peu de mouvement: le malade aſſis ne pouvoit ſe lever qu'à l'aide de quelqu'un; il faiſoit quelques pas dans la chambre, ſecondé par une perſonne qui le ſoutenoit; il traînoit la jambe & ſoulevoit à peine le pied: Angenot, depuis quinze jours qu'il étoit paralytique, dormoit très-peu; il étoit tourmenté par une ſorte d'agitation & d'inquiétude interne qui le portoient à deſirer d'être ſans ceſſe en mouvement, quoiqu'il fût privé de la faculté de ſe ſatisfaire ſur cet objet.

Avant de commencer le traitement, je déclarai à M. Grand-clas & à M. Lenoir, que je n'eſpérois pas pour Angenot une guériſon complette à cauſe de ſon âge, de ſon tempérament, & ſur-tout parce que ſes forces me paroiſſoient plus uſées qu'elles n'ont coutume de l'être dans un homme de ſoixante ans; que je penſois cependant qu'on pouvoit attendre un ſoulagement conſidérable; que pour l'obtenir auſſi grand qu'il pouvoit être, il falloit uſer d'un

traitement continué pendant trois à quatre mois, qu'il falloit, après la première quinzaine, que le malade prît deux séances par jour, à moins que l'agitation dont il étoit tourmenté, ne fût augmentée par l'électricité, ce que l'expérience nous apprendroit. Nous convînmes, M. Grandclas & moi, qu'on continueroit l'usage de la tisane, mais qu'on n'ajouteroit chaque jour que six goutes d'alkali volatil sur le premier verre.

Angenot a été électrisé du premier mars au 24 avril : il n'a pris dans cet espace de temps que quarante-six séances : il n'y a jamais eu moyen de l'engager à être électrisé deux fois par jour, ni de le déterminer à continuer passé le 24 avril, malgré les conseils de M. Grandclas & ceux de son maître, relativement à l'un & l'autre objet. Je n'ai point observé de crise comme il est arrivé à beaucoup d'autres malades : cependant Angenot, pendant tout le traitement, m'a dit qu'il urinoit & plus fréquemment, & en plus grande abondance, qu'il ne l'avoit jamais fait; mais les urines, suivant son rapport, & celui des personnes qui le soignoient, étoient limpides, & n'ont jamais fourni de dépôt. Angenot a été purgé deux fois; il a pris une pinte de tisane par jour, il a cessé, dans la dernière quinzaine, l'usage de l'alkali volatil.

L'électricité n'augmenta ni ne diminua l'agitation du malade pendant la journée, mais dès le sixième ou le septième jour il dormit plus tranquillement & plus longtemps qu'il ne faisoit avant le traitement; cet avantage, auquel il ne sembleroit pas qu'on dût s'attendre, a eu lieu par rapport à plusieurs autres malades, & il s'est soutenu relativement à Angenot.

Le 22 mars, qui étoit en même temps le vingt-deuxième jour du traitement, la bouche étoit sensiblement moins tournée, les idées étoient plus nettes; le malade se levoit seul de son siège, marchoit seul dans sa chambre, même dans un jardin, en s'appuyant sur une canne; il montoit & descendoit de même; il portoit sa main à son sourcil.

Le 26, il fut se promener sur les boulevards & ne fit pas moins d'une demi-lieue, suivant son estimation & celle de son camarade.

Le 13 avril, la bouche étoit très-près de l'état naturel; le bras avoit acquis du mouvement, mais la main, quoique plus libre, ne pouvoit encore rien saisir; Angenot alloit & venoit seul dans la maison; il se promenoit tous les après-midi. Le 24, il n'avoit pas fait de progrès depuis le 13, mais il n'avoit rien perdu; il se persuada qu'il ne gagneroit pas davantage; la contrainte d'être assis sur l'isoloir, contrarioit l'agitation qui le portoit à changer continuellement de place; il refusa absolument de continuer son traitement.

Les symptômes qui avoient précédé la paralysie, le tempérament du malade, la roideur de son pouls, font présumer, avec vraisemblance, que la paralysie d'Angenot avoit pour cause la pléthore sanguine en général, & en particulier la gêne de la circulation dans les vaisseaux du cerveau. L'électricité a donc été suivie de quelque avantage dans une paralysie qu'on peut, avec vraisemblance, attribuer à une pléthore sanguine, & il est probable, d'après les premiers effets, que l'électricité en auroit produit de plus considérables, si le malade se fût soumis aux conseils qui lui avoient été donnés. Malgré cet exemple, je crois qu'on doit être très-circonspect à administrer l'électricité dans des cas pareils à celui où se trouvoit Angenot; que c'est un de ceux où il seroit très-dangereux qu'elle ne fût pas administrée sous les yeux & d'après l'avis des médecins. J'avois vu Angenot avec M. Grandclas, huit jours avant de commencer le traitement; nous avions jugé à propos de le différer, & d'attendre que l'état du pouls nous permît de le commencer sans craindre, dans un homme sanguin, la raréfaction que l'électricité pouvoit occasionner dans les humeurs.

Le 7 juillet, deux mois & demi après la cessation du traitement, j'ai passé chez Angenot; je l'ai trouvé qui se promenoit seul dans le jardin de son maître : il m'a paru,

relativement à la faculté de marcher, dans le même état qu'en quittant le traitement, mais il avoit gagné du côté du bras ; il porta devant moi, le 7 juillet, ſa main ſur ſa tête ; il s'en ſervit pour prendre ſon mouchoir & ſa tabatière ; il ne levoit ſa main au 24 avril qu'à la hauteur du ſourcil, il ne faiſoit que commencer à ſaiſir & à manier des objets légers qui lui échappoient. Cette augmentation dans la force du bras, & la ſoupleſſe de la main, a-t-elle été produite par la nature ſeule? Eſt-ce une ſuite de l'impulſion qui peut avoir été communiquée par l'électricité? L'hiſtoire d'un autre malade nous offrira bientôt le même fait. Je me borne à le rapporter ſans prétendre en aſſigner la cauſe.

XXII. Le premier mars 1779, M. Mazars de Cazeles, médecin de Toulouſe, correſpondant de la Société royale de médecine, qui ſe trouvoit alors à Paris, conduiſit chez moi un jeune enfant, fils d'un homme de condition de ſa province. L'enfant étoit âgé de ſept ans : on s'étoit apperçu de ſon incommodité lorſqu'il n'avoit que cinq à ſix mois, ſans qu'on ait jamais ſçu ni pu ſoupçonner ce qui l'avoit produite : elle conſiſtoit dans l'amaigriſſement & la foibleſſe du bras gauche. L'enfant remuoit le bras, le levoit, mais il manquoit de force; ſon plus grand effort ſe bornoit à ſoulever un poids de quatre livres à la hauteur de cinq à ſix pouces ; les mouvemens qu'il exécutoit, s'opéroient par ſaccades; ainſi il pouvoit bien remettre ſon chapeau en faiſant un effort comme s'il eût voulu le jetter & le lancer derrière lui, mais il ne pouvoit pas le porter ſur ſa tête d'un mouvement doux & réglé ; les mouvemens de pronation & de ſupination étoient fort gênés ; l'avant-bras ſurtout manquoit de force ; les parens deſiroient que l'enfant exerçât ſon bras, &, dans cette vue, ils lui faiſoient eſſayer de porter ſes alimens à ſa bouche de la main gauche ; il ne pouvoit y réuſſir. L'avant-bras étoit atrophié, moins cependant qne le bras, dont le plus grand amaigriſſement

étoit vers le haut de l'humérus. Nous examinâmes, M. Mazars & moi, les parties affectées avec beaucoup de soin, & nous ne découvrîmes aucun dérangement dans l'organisation. Cette incommodité n'avoit point pris sur le tempérament du jeune enfant; il étoit grand, intelligent pour son âge, & il jouissoit d'une bonne santé.

Le jeune malade prit quarante-quatre séances du premier mars au 7 mai; elles furent l'une dans l'autre d'une heure & demie. Je n'ai point remarqué de crise pendant le traitement.

Le malade n'avoit pu lever que quatre livres le premier mars, il en leva six le 5, & dix le 19, à la hauteur de cinq à six pouces. Le 26 il commença à porter de sa main gauche ses alimens à sa bouche, ce qu'il a continué de faire depuis. J'examinai le même jour le bras conjointement avec M. Mazars; nous le trouvâmes un peu moins amaigri dans les muscles de l'avant-bras; mais nous ne trouvâmes pas d'amélioration du côté des muscles du bras.

Le 16 avril, j'examinai le bras une seconde fois, & je ne jugeai pas qu'il eût repris chair depuis le 26 mars; cependant il se fortifioit, les mouvemens étoient plus lians & s'exécutoient avec moins de saccade; l'enfant ôtoit & remettoit son chapeau moins difficilement; il continuoit de porter de sa main gauche ses alimens à sa bouche. Il avoit en général fait peu de progrès depuis un mois. Je n'en étois ni surpris, ni inquiet, parce que j'avois observé dans plusieurs malades que leur état s'amélioroit souvent après de longues suspensions qui interrompoient les premiers progrès. J'en avois prévenu les parens du malade, & je leur avois déclaré en commençant le traitement que s'il étoit suivi de succès, ce ne pouvoit être qu'avec beaucoup de temps; que l'ancienneté de la maladie exigeoit nécessairement un traitement fort long, Cependant ces précautions furent inutiles, & les parens n'espérant pas apparemment que leur enfant acquît davantage, parce qu'il acquéroit peu depuis un mois, cessèrent de l'envoyer malgré les regrets que je leur en témoignai.

Le 11 juillet, deux mois & quatre jours après le traitement ceſſé, j'ai paſſé chez les parens du jeune malade qui ont un domicile à Paris. L'enfant étoit ſorti, mais madame ſa mère m'a dit qu'il ſe portoit très-bien; qu'il continuoit de porter de ſa main gauche ſes alimens à ſa bouche.

XXIII. Le 12 mars 1778, Ponſſonet, ſergent au régiment des gardes-ſuiſſes, compagnie de M. d'Erneſt, cazerne de Courbevoie, âgé d'environ quarante ans, me remit une lettre de la part de M. Blum, chirurgien-major du régiment. La lettre m'apprenoit que le 6 mars 1777, Ponſſonet avoit eu une attaque d'apoplexie, ſuivie d'une hémiplégie complette ſur le côté droit; que le mouvement & le ſentiment avoient été abolis pendant les neuf premiers jours: M. Blum n'eſt entré dans aucun détail ſur les remèdes qui ont été adminiſtrés au malade: il m'informoit ſeulement que Ponſſonet, après l'uſage des remèdes généraux, avoit été envoyé à Bourbonne-les-bains, où il avoit pris les eaux qui avoient produit un aſſez bon effet. M. Blum terminoit la lettre en m'invitant à adminiſtrer l'électricité au malade pour lequel il m'écrivoit.

Il y avoit un an & quelques jours que ce malade étoit paralytique; il marchoit à l'aide d'une canne, en traînant la jambe, en la jettant de côté; les mouvemens du bras étoient aſſez libres, mais il n'avoit point de force; la main étoit fort gênée, Ponſſonet ne pouvoit ôter ni remettre ſon chapeau, ni porter ſes alimens à ſa bouche de ſa main droite, il n'en pouvoit ſoutenir le poids le plus léger.

Le traitement commencé le 16 mars a été continué juſqu'au 7 mai; le malade a pris deux ſéances pendant cinq ſemaines.

Le 16 avril, un mois après le commencement du traitement, le malade éprouvoit plus de force dans le bras & dans la jambe, & plus de ſoupleſſe & d'agilité dans les doigts; commençoit à ôter & à remettre ſon chapeau, à porter de ſa main droite quelques cuillerées de ſoupe à ſa

bouche, il ſoulevoit, il manioit même un poids de ſix livres, & il tenoit entre ſes doigts une plume dans la poſition néceſſaire pour écrire, ſans pouvoir encore y parvenir; il avoit ſouvent fait devant moi un pareil eſſai, & il n'avoit pas même pu tenir la plume antérieurement; il marchoit plus aiſément, traînoit moins la jambe, & faiſoit quelques tours dans un jardin ſans s'appuyer ſur ſa canne, ce qui ne lui étoit jamais arrivé depuis la date de ſa paralyſie.

Dans les derniers jours d'avril & les premiers jours de mai, Ponſſonet marchoit avec beaucoup plus de liberté, montoit & deſcendoit de même, ſe promenoit ſur un terrain uni ſans ſe ſervir de ſa canne; il portoit de la main droite ſes alimens à ſa bouche; mais il répandoit une partie de ceux qui étoient fluides, parce que les mouvemens étoient vacillans, & qu'il ne pouvoit pas les régler.

Le 7 mai le malade quitta le traitement pour ſe rendre à Bourbonne avec d'autres infirmes de ſes camarades, qui alloient, ainſi que lui, y prendre les eaux; il me fit écrire le 24 août à ſon retour; mais ſa lettre ne m'inſtruiſit pas ſur l'effet des eaux: il me faiſoit dire ſeulement qu'il étoit toujours bien fatigué. Sa lettre eſt annexée à ſon journal.

Le 12 juillet 1779, quatorze mois après la fin du traitement, je reçus de M. Blum, qui m'avoit fourni le précis hiſtorique de la maladie, la réponſe à une lettre que je lui avois écrite quelques jours auparavant, pour lui demander des nouvelles de Ponſſonet.

M. Blum me marque dans ſa lettre, que j'ai annéxée au journal:

« Il a ſenti, les premières trois ſemaines, un peu plus
» de facilité à articuler; il a même trouvé le mouvement
» du bras & de la main droite tant ſoit peu plus volon-
» taire; quant à la marche, l'extrémité inférieure du même
» côté étoit auſſi un peu plus affermie; mais d'après l'uſage
» de ces trois ſemaines, il ne s'eſt plus trouvé aucun chan-
» gement; c'eſt pour cette raiſon qu'il m'a ſollicité de le

» renvoyer

» renvoyer aux eaux de Bourbonne, pour lesquelles il est
» parti le 9 du mois de mai 1778 ».

Comme cette relation n'est pas conforme à celle que j'ai faite, en ce que, quoique M. Blum & moi nous convenions des mêmes faits, M. Blum en rapporte l'époque aux trois premières semaines, & moi aux dernières, cette différence demande une explication.

Ponssonet avoit pris un logement à Paris; M. Blum ne le voyoit pas habituellement; il n'a donc pas été à portée de suivre la date des faits, il n'a pu que s'en rapporter au récit du malade, qui ayant envie d'aller aux eaux, comme l'indique l'expression employée par M. Blum : *c'est par cette raison qu'il m'a sollicité*, *&c.* lui aura dit qu'il ne gagnoit plus rien depuis les trois premières semaines. J'ai relu très-attentivement, depuis la lettre de M. Blum, le journal rédigé jour par jour, signé par plusieurs de mes confrères, & j'ai vu que je ne m'étois pas trompé dans la première rédaction; que c'étoit en effet dans les dernières semaines que Ponssonet avoit éprouvé un changement plus marqué. Ainsi je trouve en date du 25 avril, Ponssonet a porté à sa bouche trois cuillerées de soupe de sa main paralysée; en date du 27, il en a porté cinq de la même manière; en date du 29, Ponssonet ne s'est servi que de sa main droite pour porter à sa bouche toute son assiettée de soupe; mais il a répandu un peu de bouillon. En date du premier mai, la jambe se fortifie; Ponssonet monte plus aisément en fiacre, & presque sans être aidé; il a bu hier trois coups de sa main paralysée. Enfin, en date du 5, a manié un poids de six livres mieux qu'il ne l'avoit encore fait. Je reviens à la lettre de M. Blum.

« Ponssonet étant de retour des eaux, j'ai trouvé que la
» parole étoit plus libre, qu'avec sa main il pouvoit s'aider
» à faire différentes choses; le mouvement de l'extrémité
» inférieure étoit beaucoup plus libre & plus volontaire
» qu'auparavant; mais tous ses membres affectés ont tou-
» jours restés dans un état paralytique : il a passé l'hiver

» ſans ſe trouver incommodé plus qu'il n'étoit à ſon retour
» de Bourbonne. Il vient de partir pour aller chez lui jouir
» de la penſion que le roi lui a accordé ».

Il y a apparence, d'après cette fin de la lettre de M. Blum, que les eaux n'avoient produit qu'un foible changement dans l'état du malade, puiſqu'il commençoit à s'aider de ſa main droite en partant, & qu'il ne faiſoit encore que *s'en aider à différentes choſes* à ſon retour : il me paroît, d'après l'expreſſion de M. Blum, qu'il y avoit un gain plus marqué du côté de la jambe : il reſteroit à demander, ſans que je croie qu'on puiſſe répondre, ſi le gain étoit l'effet des eaux, ou une ſuite de l'impulſion communiquée par l'électricité, puiſque ce mémoire fait foi que pluſieurs malades ont continué d'avoir une augmentation en bien quelque temps après le traitement ceſſé.

XXIV. Le 4 janvier 1779, M. Guerin, maître corroyeur, âgé de quarante-un ans, ſe fit tranſporter chez moi ; il avoit éprouvé, ſix ſemaines auparavant, une attaque d'apoplexie, ſuivie de paralyſie ſur le côté gauche. M. Penne, chirurgien, l'avoit traité : je n'ai eu que peu de détails à ſon ſujet. Après avoir ſaigné le malade une fois, M. Penne lui fit prendre l'émétique ; il ſoutint les évacuations par deux gros de ſenné mondé, infuſé dans une pinte d'eau, ſur laquelle on ajoutoit deux grains de tartre ſtibié. La tête demeura embarraſſée, il ſurvint du délire ; M. Penne preſcrivit une potion compoſée des eaux diſtillées de menthe, de fleurs de tilleul & de fleurs d'orange, de ſyrop de ſthœcas, à laquelle il fit ajouter vingt gouttes d'eſprit volatil de ſel ammoniac. Depuis que le malade étoit remis à l'uſage des alimens, qui, malheureuſement, ajoute M. Penne dans le précis qu'il m'a donné, étoient en trop grande quantité & ſans choix, on le purgeoit tous les quatre ou cinq jours.

M. Guerin eſt exceſſivement replet ; il eſt grand mangeur, & il n'obſerve aucun régime. Il a le teint pâle, le

pouls petit & lent. Il eſt ſujet à la pituite : tout annonce en lui une fibre lâche & ſans reſſort. Il ne pouvoit, au 4 janvier, ſortir à pied; il marchoit dans ſa chambre en ſe ſoutenant d'un côté ſur une béquille, & en s'appuyant de l'autre le long des meubles; il montoit & deſcendoit appuyé ſur un homme vigoureux qui le ſoutenoit. Il remuoit fort peu le bras, & n'élevoit la main qu'un peu au-deſſous de la ligne horizontale; il jouiſſoit du mouvement des doigts, mais la main étoit trop foible pour pouvoir rien tenir.

Le traitement commencé le 4 janvier, a été continué juſqu'au 7 avril. Le malade n'eſt venu qu'une fois par jour; il y a eu pluſieurs abſences; j'ai employé pendant quinze jours les commotions répétées dix-huit à vingt fois de ſuite. Dans les dernières ſix ſemaines j'ai mis le malade à l'uſage de la tiſane ſudorifique du codex; je lui en ai preſcrit une pinte par jour, & j'ai fait ajouter, pendant les trois dernières ſemaines, un demi-gros d'eſprit ardent de cochlearia par pinte de tiſane; j'ai purgé le malade à peu près toutes les trois ſemaines; il n'a pas ſalivé, mais il a beaucoup ſué, & il a uriné plus abondamment à proportion qu'il ne buvoit. Je lui avois conſeillé deux ſéances par jour. L'état d'inertie où il étoit, me paroiſſoit exiger tous les moyens propres à lui communiquer le reſſort dont il manquoit.

Le quatrième jour du traitement, le malade porta ſa main au bas de ſon front, & il ſouleva des corps légers qui lui échappèrent; le 27, il ſouleva un poids de ſix livres & il commença à retenir avec les doigts des corps légers. Le 15 février, il vint, pour la première fois, à pied, en s'appuyant ſur un homme très-fort. Le 17, il vint & s'en retourna de même; il a continué depuis, & il a fait de temps à autre, de cette façon, des courſes pour ſes affaires : il venoit de par-de-là la comédie italienne à l'entrée du marais : le 14 avril, il commençoit à aller & venir chez lui en tenant ſa béquille à la main. Cependant il n'obſer-

voit aucun régime, il dormoit très-peu, & l'électricité n'a pas augmenté son sommeil, comme il est arrivé à d'autres malades. Il se faisoit donner à manger la nuit; il prenoit plusieurs tasses de café au lait & deux petits pains le matin, quelquefois même il mangeoit de la viande. Les remontrances étoient fort inutiles sur cet article; & je pense même que celle que je lui fis à cet égard, le 27 avril, fut la cause pour laquelle il a cessé de venir. Mais il me sembloit impossible, quelque remède qu'on employât, qu'il pût procurer l'effet qu'on en devoit attendre dans un malade aussi opposé au régime. Je n'en conclus pas que M. Guerin eût guéri, s'il eût été plus sobre; mais je crois qu'on eût été mieux fondé à l'espérer. Le 7 juillet, deux mois & dix jours après la cessation du traitement, je passai chez le malade, je le trouvai, du côté de la jambe, précisément comme au 27 avril; il me parut, relativement au bras, avoir gagné quelque chose; il le portoit sur sa tête, les doigts étoient plus agiles; je ferai à cet égard la même remarque qu'à l'égard d'Angenot, dont l'histoire offre le même fait. Le gain du côté du bras, dans l'un & l'autre malade, depuis la cessation du traitement, doit-il être attribué à la nature seule, ou doit-on le regarder comme un effet prolongé du remède dont ces deux malades avoient usé?

XXV. Le 2 novembre 1778, un jeune homme de vingt-cinq à vingt-six ans, nommé Renault, étudiant en médecine dans la faculté de Paris, à ce qu'il me dit, & qui, dans l'entretien que j'eus avec lui, me parut instruit, conduisit chez moi un limonadier nommé Courtaux, chez lequel il demeuroit, & dont il prenoit soin. C'étoit un homme âgé de soixante-onze ans, d'une forte constitution, qui avoit vécu sagement, dont la vie avoit été laborieuse, dans le cours de laquelle il avoit éprouvé deux maladies aiguës fort vives. Le 16 juin précédent, ce même homme avoit essuyé une violente attaque d'apoplexie, suivie de paralysie sur le côté gauche; il resta sept jours sans con-

noiſſance, & beaucoup plus long-temps privé de tout mouvement dans les parties paralyſées : on le ſaigna deux fois du bras, autant du pied, il prit l'émétique à forte doſe & en lavage, on lui donna des lavemens purgatifs, on lui appliqua les véſicatoires ; ces différens moyens furent très-lents à opérer : le ventre ne s'ouvrit que le ſeptième jour : c'eſt alors que la connoiſſance revint au malade : on lui fit prendre les eaux de Barrège au quinzième jour de ſa maladie ; elles opérèrent fort peu. Le malade ne fut en état de ſortir du lit qu'au bout de ſix ſemaines ; il parvint à marcher en s'appuyant ſur quelqu'un qui le ſoutenoit, & en traînant la jambe. Quant au bras, il reſta privé de mouvement, ainſi que l'avant-bras & la main ; le pouce ſeul jouiſſoit d'un peu de mouvement, & ce qui paroiſſoit en exiſter dans le bras, dépendoit des mouvemens du corps qui l'entraînoient. Les doigts étoient à demi-courbés, les idées étoient fort confuſes. D'ailleurs Courtaux étoit en bonne ſanté. Tel étoit encore ſon état au 2 novembre, quatre mois & demi après l'attaque d'apoplexie qu'il avoit eſſuyée ; il fut électriſé quarante-une fois, du 2 novembre au 19 décembre ; il commença de bonne heure à ſaliver ; cette excrétion fut abondante & ſoutenue ; les urines fournirent en même temps un dépot fort abondant. Le malade ne fut purgé qu'une ſeule fois. Dès la troiſième ſéance, le mouvement des doigts fut très-ſenſible, & le malade leva l'avant-bras au-deſſus de la ligne horizontale : il fut moins bien le lendemain & les jours ſuivans, juſqu'au 12 qu'il porta ſa main très-près de ſa bouche ; la perſonne qui l'accompagnoit, trouvoit en même temps que ſa jambe ſe fortifioit : il n'y avoit, & il n'y a jamais eu à cet égard, dans le traitement, rien d'aſſez marqué, pour que je puſſe prononcer ſur cet objet : mais le malade & ſa domeſtique qui lui donnoit le bras, m'ont toujours dit, juſqu'à la fin du traitement, que la jambe ſe fortifioit inſenſiblement. Les progrès ont été plus certains du côté du bras, parce que les réſultats en étoient viſibles. Le 17 novembre le malade,

en faisant effort, portoit sa main à sa bouche; il commençoit à faire le mouvement de supination, le pouce étoit entièrement redressé, les autres doigts à peu près aux trois quarts, & le malade les remuoit aisément, autant que le reste de courbure le permettoit. Il gagna peu pendant le mois suivant, mais cependant le gain fut sensible, relativement à l'extension des doigts, à leurs mouvemens & à ceux du bras & de l'avant-bras, qui devinrent insensiblement plus faciles, plus étendus, plus prompts, sans que le changement fût très-notable.

Ces sortes de stases, & même de plus complettes, ne sont pas rares, mais elles découragent malheureusement les malades, quoiqu'ils en soient prévenus. Courtaux ne revint pas passé le 19 décembre, & m'en donna pour raison la rigueur de la saison, en ajoutant qu'il reviendroit au printemps. Le 16 juillet 1779, sept mois moins trois jours après qu'il eût quitté le traitement, je passai chez lui; il s'étoit toujours bien porté: non-seulement il n'avoit rien perdu, mais il avoit sensiblement gagné; ses doigts étoient entièrement redressés, ils étoient très-souples, le poignet étoit très-libre, ainsi que l'avant-bras; mais le bras n'avoit rien gagné, la jambe peu, autant que j'en ai pu juger. Les idées m'ont paru beaucoup plus nettes. L'augmentation qui existoit avoit eu lieu dans l'hiver même, & n'avoit point pris d'accroissement au retour du printemps & de l'été.

XXVI. Le 18 juillet 1778, un compagnon maçon, âgé de trente-sept ans, se rendit chez moi. Cinq mois auparavant il étoit tombé subitement en paralysie, étant occupé à son travail; le bras droit avoit entièrement perdu le mouvement, sans que le sentiment fût affoibli: le malade, traité par M. Sallin, docteur-régent de la faculté de médecine, fut en état, au bout de cinq semaines, de reprendre son métier. Trois semaines après, le premier avril, étant debout, il tomba subitement à la renverse, perdit connoissance, & reporté chez lui, il éprouva une demi-heure

après, une seconde attaque semblable à la première. Il revint à lui, mais il resta hémiplégique du côté droit. Cette fois le sentiment, ainsi que le mouvement, furent entièrement abolis au bras, à la jambe, & la bouche demeura fort tournée. Le malade traité de nouveau par M. Sallin, se trouva au bout de trois semaines dans l'état suivant, qui n'avoit pas changé jusqu'au 18 juillet.

La bouche remise dans l'état naturel; la jambe foible, sur-tout vers la cheville du pied, & un peu traînante. Le malade marchoit cependant assez librement & assez promptement : très-peu de mouvement au bras, aucun à l'avant-bras, au poignet & à la main; les doigts très-légèrement courbés, mais immobiles.

Le malade fut électrisé une fois par jour, & il ne prit que dix-sept séances, du 18 juillet au 12 août.

Le quatrième jour du traitement, le mouvement étoit sensiblement augmenté dans le bras; l'avant-bras & les doigts commençoient à en acquérir.

Le cinquième, le mouvement des doigts étoit plus sensible, & le poignet commençoit à être mobile; mais le pouce ne l'étoit pas encore; le sixième, il le devint légèrement : ces divers changemens m'engagèrent à prescrire un purgatif le septième jour. Le huitième, le pouce n'eut pas de mouvement, & les choses étoient d'ailleurs dans l'état précédent : elles changèrent insensiblement jusqu'au 3 août, seizième jour du traitement, que le malade commença à manier & soutenir des objets légers du poids d'une demi-livre environ. Son bras & l'avant-bras étoient en même temps un peu plus souples, mais le pouce restoit privé de mouvement, & n'en eut un bien décidé, quoiqu'encore léger, que le 10 août : le malade ressentoit en même temps des douleurs dans les parties paralysées, auparavant indolentes; j'en tirois un bon augure; l'époque de la maladie qui ne datoit que de trois mois, l'âge du malade, me faisoient bien espérer. J'étois fâché qu'il manquât d'exactitude & de conduite : car l'état dans lequel il se présenta deux

à trois fois, ne me permettoit pas d'en douter : je le pris en particulier le 12 août pour lui parler à ce sujet, & pour l'engager en même temps à une propreté nécessaire par rapport aux autres malades qui m'avoient porté des plaintes à son égard. Je lui parlai, autant que je le pus, avec le ménagement & les précautions dûs à la misère ; mais au lieu de m'écouter, il me répondit avec insolence, & il ne revint plus. Je l'aurois reçu volontiers ; je l'aurois même rappellé s'il eût été seul ; mais je devois des considérations aux autres malades, & à moi, puisque j'en recevois un assez grand nombre, de ne pas souffrir qu'aucun me manquât essentiellement.

Le 10 juillet 1779, onze mois après la retraite du malade, je priai un marchand, que je savois à portée d'avoir de ses nouvelles, & qui me l'avoit recommandé, de m'apprendre ce qu'il étoit devenu ; il m'assura qu'il se portoit bien, & qu'il étoit dans le même état où il m'avoit quitté.

XXVII. Le 2 novembre 1778, le même étudiant en médecine, dont j'ai parlé au commencement de l'article n° *XXV*, conduisit chez moi une fille âgée de vingt-quatre ans, paralytique depuis huit & demi ; elle avoit eu la petite-vérole à l'âge de quinze ans ; elle étoit tombée malade le 13 décembre 1769 : la petite vérole, qui avoit été confluente, avoit parcouru ses périodes sans accident : la jeune fille étoit donc en convalescence, lorsqu'un mois moins quatre jours après l'invasion de la petite-vérole, elle tomba tout à coup, le 9 janvier 1770, en apoplexie : elle fut huit jours sans connoissance, & six mois sans pouvoir marcher, malgré les secours qui lui furent administrés, & dont on n'a pu me rendre compte : elle fut en état de sortir au bout de six mois, quoiqu'en hémiplégie du côté gauche. Son état n'avoit pas changé depuis. Ses idées étoient fort confuses ; sa jambe étoit traînante ; son bras avoit fort peu de mouvement, elle ne levoit pas l'avant-bras au-dessus de la ligne horizontale ; le poignet & la main étoient sans mouvement ;

mouvement; les doigts des pieds n'en avoient pas non plus; ceux de la main étoient pliés & inextensibles; le bras & la jambe étoient considérablement enflés; cependant la malade paroissoit forte; elle étoit bien réglée, elle avoit un embonpoint excessif & qui paroissoit œdémateux; elle rendoit involontairement ses urines dans le lit, & elle étoit sujette, les hivers, à de fortes engelures, tantôt sur la main, tantôt sur le pied paralysés, qui répandoient beaucoup de sérosités sans la soulager. Elle fut électrisée une fois par jour pendant six semaines. C'étoit trop peu pour une maladie aussi grave, aussi invétérée, & dans laquelle le succès étoit aussi incertain; il me semble en même temps que c'étoit nécessairement le cas d'ouvrir un cautère pendant le traitement.

C'étoit mon intention lorsque j'aurois éprouvé l'effet de l'électricité; mais la malade se retira trop tôt pour que je pusse exécuter mon dessein; cependant ses doigts acquirent un peu de mouvement; ils commencèrent à s'entr'ouvrir dès la douzième séance: elle les ouvrit beaucoup davantage & plus aisément par la suite, jamais complettement; elle porta sa main à sa bouche, & me dit que sa jambe étoit plus forte; mais sa manière de marcher ne me le confirmoit pas, & elle n'étoit guère en état d'observer un changement qui ne pouvoit qu'être foible. Ce qui étoit très-sensible, c'est que l'enflure du bras & celle de la jambe étoient considérablement diminuées, & que les doigts des pieds étoient devenus un peu mobiles, ainsi que ceux des mains: je ne pus savoir s'il se faisoit une crise par les urines; & la malade m'assura qu'il ne s'en faisoit ni par les crachats, ni par les sueurs. J'ai passé chez elle le 16 juillet 1779, sept mois après la fin du traitement, qui avoit été de six semaines: elle s'étoit toujours bien portée, & elle jouissoit d'une bonne santé dans ce moment; mais l'avant-bras, les doigts de la main & des pieds étoient redevenus dans leur premier état, ainsi que l'enflure du bras & de la jambe.

Ne peut-on pas croire, avec fondement, que la cause

primitive de la maladie étoit un dépôt, après une petite-vérole, dans laquelle la dépuration n'avoit pas été complette? Et la tentative que j'ai faite, toute infructueuse qu'elle a été pour la malade, ne prouve-t-elle pas que l'humeur morbifique commençoit à être mise en mouvement? Ne pouvoit-on pas, d'après les premiers succès, en attendre d'autres si le traitement eût été suivi, si l'on eût offert une issue à l'humeur, à mesure qu'elle eût été déplacée?

XXVIII. LE 29 avril 1778, M. Denis, serrurier, âgé de soixante ans, se rendit chez moi d'après le conseil que lui en avoit donné M. Bosquillon, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris : il y avoit quatre ans sept mois que M. Denis, après avoir constamment joui d'une bonne santé, avoit été subitement frappé, le matin en se levant, d'une hémiplégie complette sur le côté gauche. Le mouvement & le sentiment furent entièrement abolis pendant deux mois & demi, malgré un très-grand nombre de remèdes qui furent prescrits au malade; & entr'autres les eaux de Balaruc. Au bout de deux mois & demi le mouvement & la sensibilité se rétablirent imparfaitement. Le malade se fortifia peu à peu, se trouva en état de sortir à pied, & fit pendant trois ans des progrès insensibles; depuis dix-huit mois il ne s'appercevoit plus d'aucun changement dans son état.

La jambe étoit lourde & traînante; le malade marchoit cependant sans trop de lenteur, & il marchoit long-temps sans se fatiguer. La parole étoit légèrement embarrassée. Le bras avoit très-peu de mouvement; le malade n'élevoit pas la main au-dessus de la ligne horizontale. Le poignet & les doigts étoient légèrement courbés, & le malade ne pouvoit les étendre complettement; ils n'avoient que très-peu de mouvement.

M. Denis fut électrisé du 29 avril au 8 août; il vint deux fois par jour pendant six semaines; mais son traitement ne comprend pas trois mois complets, parce qu'il fut coupé

par de fréquentes absences: le malade salivoit & suoit aisément avant l'électrisation; elle augmenta beaucoup ces deux excrétions, & produisit un écoulement du mucus des narines, beaucoup plus abondant que dans l'état naturel.

Le 6 mai, le malade levoit le bras sensiblement plus haut qu'au 29 avril; il atteignoit son menton du haut des doigts; le 22, il les portoit à la hauteur de l'œil; il commençoit à exécuter imparfaitement le mouvement de supination, qui n'avoit pas eu lieu jusqu'à ce jour. Il assuroit que sa jambe avoit plus de force & de légèreté.

Le premier juin il se plaignit d'étourdissemens, les objets lui paroissoient vacillans, il avoit le pouls dur, plein, concentré. Je m'informai de sa conduite; il s'étoit exposé à gagner une indigestion; je le renvoyai chez lui; il but beaucoup de thé léger, & il vomit des alimens; je le purgeai le lendemain: la diète, une évacuation abondante n'ayant pas changé l'état du pouls, ni diminué les étourdissemens; j'eus recours à une saignée du pied: elle calma & dissipa tous les accidens; le bras & la jambe n'en perdirent rien sur le peu qu'ils avoient acquis; le malade revint le 15 juin, & le 16 il porta sa main au-dessus du sourcil; la salivation, qui avoit déja lieu depuis long-temps, devint beaucoup plus abondante. Le 8 juillet, les doigts commençoient à s'étendre complettement, & le poignet à se redresser: le malade étoit infiniment plus sensible que dans le commencement, aux étincelles qu'on lui tiroit sur la main. Dans les derniers jours de juillet & les premiers d'août, les doigts & le poignet étoient redressés, ils avoient acquis un peu de mouvement. Le malade, auquel j'avois annoncé que son traitement seroit de cinq à six mois, & qui m'avoit promis de s'y soumettre, s'en lassa & l'abandonna le 8 août. Il avoit éprouvé, pendant qu'il duroit, le changement suivant. Plus de force & de fermeté dans la jambe, d'après son rapport; il portoit au-dessus du sourcil, la main qu'il ne pouvoit pas lever avant le traitement au-dessus de la ligne horizontale; le poignet & les doigts s'étoient redressés,

ils avoient acquis un peu de mouvement, celui de ſupination commençoit à s'établir. Ces changemens ſont très-foibles : ils contribuent bien peu au bonheur du malade, mais ils lui donnoient lieu d'en eſpérer de plus ſatisfaiſans, & ils méritent d'être remarqués, parce que la paralyſie datoit de quatre ans ſept mois; que le malade après avoir eu conſtamment quelque ſoulagement pendant trois ans, n'en éprouvoit plus aucun depuis dix-huit mois, & que le ſujet eſt un homme de ſoixante ans.

Le 6 juillet 1779, onze mois moins deux jours après la ceſſation du traitement, j'ai paſſé chez M. Denis : il s'étoit toujours bien porté : il n'avoit rien perdu du peu qu'il avoit acquis : il n'avoit rien gagné, & il étoit préciſément, & en tout, dans le même état qu'au 8 août 1778.

XXIX. Le 16 ſeptembre 1778, Lami, âgé de deux ans & demi, me fut préſenté par ſa mère. Cet enfant étoit attaqué de paralyſie depuis l'âge de onze mois : la langue avoit été priſe la première, & l'enfant avoit eu beaucoup de peine à tetter : huit jours après, le bras & la jambe du côté gauche devinrent paralytiques : la langue fut plus libre dans le même temps : elle avoit été couverte de boutons & excoriée dans les premiers huit jours. Je ne vis d'indice d'aucun virus, ni dans l'état de l'enfant, ni d'après les réponſes que la mère fit à mes queſtions. L'excoriation de la langue, ſa liberté rétablie au moment où les extrémités avoient été priſes, indiquoient cependant une humeur âcre, qui avoit changé de place. De quelque nature qu'elle fût, j'aurois conſeillé les véſicatoires ou un cautère, ſi l'âge tendre du malade, ſi l'état de la mère ne ſe fuſſent pas oppoſés aux ſoins que ce genre de remèdes exige. Ceux qu'on avoit employés, avoient été des embrocations ſpiritueuſes, des frictions, l'application du marc de raiſin. Il n'en étoit réſulté aucun effet. L'enfant étoit vorace, mauſſade, nourri comme le ſont les enfans du bas peuple : ſa mère qui en prenoit beaucoup de ſoin, lui donnoit devant moi de mau-

vais fruits pour calmer ſes cris & appaiſer ſa voracité. Il en réſultoit de mauvaiſes digeſtions, de fréquens dévoiemens : c'étoit un grand obſtacle au traitement qu'on auroit entrepris, quel qu'il fût. Mais il falloit ſe prêter aux circonſtances, & faire au moins ce qu'elles permettoient, ſi l'on ne faiſoit pas tout ce qui étoit néceſſaire.

L'enfant marchoit en traînant la jambe : ſon pied étoit jetté en dehors, & tournoit à chaque pas : le bras & l'avant-bras étoient atrophiés, ſur-tout le bras; la jambe l'étoit auſſi, mais beaucoup moins que le bras : j'examinai les parties malades, & il ne me parut pas qu'il y eût déplacement dans l'articulation de l'humérus, ni du fémur, comme cela n'eſt que trop commun, comme je l'ai obſervé dans pluſieurs enfans devenus paralytiques à la ſuite de mouvemens convulſifs, ou après des chûtes. La mère qui avoit nourri ſon fils, m'aſſura qu'il n'avoit jamais eu de convulſion, ni fait de chûte. Cependant la poſition du pied m'a toujours fait ſoupçonner un déplacement dans le fémur, qu'une main plus exercée que la mienne auroit peut-être découvert.

Lami fut électriſé cinquante-huit fois par bain ſeulement, du 16 ſeptembre 1778 au premier février 1779. Son traitement, qui comprend quatre mois & demi, ſe réduit donc dans le fait, à moins de deux; le changement qui eſt arrivé dans l'intervalle des quatre mois & demi d'électriſation, a conſiſté en ce que le bras & l'avant-bras ont repris chair, que l'enfant a porté ſa main à ſa bouche, qu'il a ramaſſé de terre & tenu les objets légers qu'on lui a préſentés. Mais il n'a jamais eu les mouvemens libres, & il n'a jamais exécuté qu'incomplettement celui de ſupination. Il y a eu quelques intervalles, pendant leſquels la jambe a paru ſe fortifier; mais il ſurvenoit à l'enfant un dévoiement qui ramenoit pour long-temps la foibleſſe ordinaire. Les urines ont fourni aſſez ſouvent & aſſez abondamment un dépôt qui conſiſtoit en une terre blanche & crétacée. La mère, dont l'état eſt de porter du poiſſon à la halle, n'eut plus le temps

d'amener ſon enfant au commencement du carême : elle revint après Pâque, mais ſon enfant étoit également ſujet à de mauvaiſes digeſtions ; cette raiſon & le défaut de régime, que je ſentois l'impoſſibilité de corriger, m'engagèrent à lui conſeiller de différer juſqu'à un âge où l'on pût ne donner à ſon enfant qu'une nourriture ſaine, lui refuſer les drogues auxquelles il eſt accoutumé, & dans lequel, pouvant venir ſeul, il ſuivît le traitement avec exactitude.

Le 11 juillet, cinq mois après le traitement, j'ai paſſé chez Lami, dont le bras conſervoit ce qu'il avoit gagné, ſans avoir rien acquis de plus ; la jambe étoit comme au 16 ſeptembre 1778.

XXX. Le 15 octobre 1777, M. Philippon, peintre, âgé de quarante-quatre ans, me déclara être incommodé depuis quatre, d'une paralyſie incomplette : le malade avoit éprouvé d'abord de la peſanteur & de l'engourdiſſement dans la jambe droite : ces accidens avoient augmenté, & ils avoient auſſi affecté le bras droit. M. Philippon ne connoiſſoit aucune cauſe à laquelle il pût les attribuer : leurs progrès s'étoient bornés depuis long-temps, & leur effet conſiſtoit à rendre la marche lente, la jambe lourde, le pied tournant, le bras foible, ſur-tout lorſque le malade avoit marché : il ne pouvoit alors, & pendant quelque temps, lever le bras ; il ne pouvoit, en aucun, porter de ſa main droite ſes alimens à ſa bouche : il étoit obligé, pour travailler de ſa profeſſion, de ſoutenir le bras droit par le moyen du bras gauche, ſans quoi le droit retomboit par ſon propre poids. Le tact étoit obtus, & il ſembloit au malade, lorſqu'il touchoit un objet, qu'il étoit couvert d'étoupes.

M. Philippon fut électriſé aſſez régulièrement une fois par jour, du 15 octobre au 15 décembre ; mais du 15 décembre au 27 janvier 1778, il ne prit que neuf ſéances : il les interrompit du 27 janvier au 9 mars, & de ce jour au 28 du même mois, il n'en prit que treize. Son traitement n'a

donc été que de deux mois & vingt jours, quoiqu'il se soit étendu du 15 octobre 1777 au 28 mars 1778. La salivation ne s'établit que le 5 décembre, sept semaines après le traitement commencé : elle fut peu abondante, & se supprima dans l'interruption des séances, qui eut lieu de la fin de janvier au 9 mars ; il n'y eut pas d'autre crise. Cependant dès le commencement du traitement, la jambe parut se fortifier, ainsi que le bras : la marche fut moins lente, le malade monta & descendit souvent sans se tenir aux écuyers, comme il avoit coutume de le faire, & il ne fut plus contraint de soutenir, en travaillant, le bras droit par le moyen du bras gauche : cet allègement à ses maux continua & augmenta foiblement jusqu'à la fin de décembre ; il se soutint du 24 décembre au 18 janvier, quoique M. Philippon ne soit venu que trois fois dans cet intervalle, & il ne fut pas diminué par l'interruption, qui eut lieu du 28 janvier au 9 mars ; le tact s'étoit en même temps rétabli, & il ne paroissoit plus au malade qu'il y eût d'étoupes entre l'extrémité des doigts & les objets qu'il touchoit : il ne gagna rien de plus du 9 mars au 28 du même mois ; mais il ne vint que treize fois. Il éprouva un violent étourdissement le 16 mars : il en ressentit un moins fort le lendemain : je lui trouvai le même jour le pouls plein, lent & enfoncé, je ne l'électrisai pas ; je lui conseillai de se faire saigner du pied le soir même, de se purger le surlendemain ; il revint le 21, après avoir suivi mon conseil : l'étourdissement n'avoit plus eu lieu, le pouls étoit bon, le bras & la jambe n'avoient rien perdu. Le 28, le malade m'envoya dire par sa femme, qu'il ne reviendroit plus, parce qu'il éprouvoit des mouvemens intérieurs dans son bras, & que ses doigts avoient été la veille dans un mouvement spasmodique. Je lui représentai inutilement que s'il y avoit à conclure de ces symptomes, c'étoit que l'humeur étoit en mouvement, & qu'il falloit par conséquent continuer un traitement dont la durée n'étoit au fond que de deux mois, pendant lesquelles les séances avoient été suivies régulièrement ; que cette durée étoit

beaucoup trop courte pour une maladie qui datoit de quatre ans. Ce que j'exposai à la femme du malade, est en effet fondé, & il en résulte que pendant deux mois de traitement, dans une paralysie incomplette, dont la cause étoit inconnue, qui datoit de quatre ans, il y a eu changement qui devoit encourager le malade à persévérer.

Le 11 juillet 1779, quinze mois & demi après le traitement cessé, j'ai passé chez M. Philippon : il avoit toujours joui, & il jouissoit encore d'une bonne santé : il n'avoit rien perdu du côté de la jambe, qui paroissoit au contraire au malade un peu plus forte, mais il avoit perdu du côté du bras ; il le levoit moins haut ; il ne se servoit plus de la main droite pour travailler, il s'étoit accoutumé à peindre de la gauche : peut-être l'inaction du bras droit avoit-elle contribué à en augmenter l'affoiblissement : il avoit été graduel & insensible, comme il l'avoit été avant le traitement. On ne doit pas oublier, en lisant cette observation, que le traitement se réduit à deux mois, & que la maladie datoit de quatre ans, circonstances nécessaires pour asseoir le jugement qu'on pourra porter.

XXXI. Le 26 mars 1778, MM. Missa & Navier, mes confrères, docteurs-régens de la faculté de médecine de Paris, m'appellèrent en consultation chez M. Chanet, & me remirent un précis historique relatif à ce malade.

M. Chanet, âgé de soixante ans, d'un tempérament pléthorico-sanguin, ayant mené une vie sédentaire & laborieuse, exempte de maladies & d'infirmités, étoit devenu sujet, depuis quelque temps, à des douleurs de rhumatisme goutteux, qui s'étoient dissipées naturellement. Vers la fin de novembre 1777, M. Chanet fut attaqué d'une paralysie complette sur le côté droit. Malgré les secours prompts & nombreux qui furent administrés, le malade n'éprouva pas d'abord de soulagement, relativement à la paralysie ; la tête, au contraire, redevint embarrassée quelque temps après la première attaque, la respiration fut fort oppressée :

oppressée : on eut recours de nouveau à la saignée & aux évacuans. Le malade passa enfin à l'état de convalescence, & relativement à la paralysie, la sensibilité s'étoit rétablie dans la jambe & dans le bras, le mouvement dans la jambe seulement. Au 26 mars, le malade ne marchoit dans sa chambre qu'à l'aide de quelqu'un qui le soutenoit, il ne pouvoit pas se lever seul de son siège : il n'y avoit de mouvement au bras, qu'un très-lèger qui s'exécutoit vers l'épaule, aucun à l'avant-bras & au poignet; les doigts en avoient un très-léger de flexion & d'extension : le malade dormoit très-peu.

M. Chanet a été électrisé du 26 mars jusqu'au 18 juillet, ce qui comprend près de quatre mois : en retranchant plusieurs jours d'absence, le traitement a été de trois mois pleins : le malade a pris deux séances par jour durant un mois. Il a salivé assez constamment, mais il salivoit avant le traitement : il a eu des sueurs assez fréquentes : il a été purgé quatre fois : les urines ont fourni les trois premiers jours un sédiment très-abondant : cette crise, supposé que c'en fût une, ne s'est pas soutenue : elle a reparu, mais avec moins d'abondance dans les derniers huit jours. Le malade a fort peu gagné pendant la durée du traitement. Le gain a consisté en ce que, le 19 avril, trois semaines après l'électrisation commencée, M. Chanet s'est levé seul de son siège, a marché seul de même à l'aide d'une canne dans son appartement, & qu'il a pu en faire autant par-tout où le terrain étoit plat & uni; car il traînoit & il ne levoit pas le pied, qui assez souvent même tournoit en dehors : il n'y a eu aucune augmentation de force, ni de mouvement dans l'extrémité supérieure; mais le sommeil est devenu plus long dès les commencemens du traitement : il a été de trois, de quatre, quelquefois cinq heures par nuit, en plusieurs reprises, au lieu qu'il n'étoit pas antérieurement de plus d'une ou de deux heures.

M. Chanet n'a rien perdu de ces deux avantages, & il n'a rien gagné de plus : il desira, le 18 juillet, se faire

condnire à Bourbonne : je lui repréſentai que, quoiqu'il eût fait très-peu de gain, je regardois le dépôt par les urines, qui avoit lieu depuis huit jours, comme une criſe, qui, à la verité, avoit été très-lente à s'établir, mais dont je penſois qu'on pouvoit attendre un bon effet, & que le voyage la ſupprimeroit.

M. Chanet partit pour Bourbonne : il y prit les eaux en douches, en bain & en boiſſon : elles ne produiſirent aucun effet ; je l'ai vu le 11 juillet 1779, un an moins ſept jours après la ceſſation de ſon traitement. Il n'avoit abſolument rien perdu, rien gagné : il ſe levoit ſeul de ſon ſiège ; il marchoit ſeul ſur un terrain uni, en tenant une canne ; ſon pied tournoit en deſſous aſſez fréquemment ; l'extrémité ſupérieure ne jouiſſoit ni de plus, ni de moins de mouvement qu'au premier & au dernier jour du traitement. Le malade dormoit d'un ſommeil interrompu, trois, quatre, quelquefois cinq heures par nuit.

XXXII. Le 15 octobre 1777, une demoiſelle âgée de vingt-ſix ans, ouvrière en corps baleinés, me fut préſentée par un phyſicien réſident ordinairement en province, où il traite beaucoup de malades par l'électricité. Il la croyoit très-indiquée pour la perſonne qu'il me préſentoit, & il penſoit que cette perſonne ſeroit guérie en quinze jours ou trois ſemaines : ſon incommodité datoit de deux ans : elle conſiſtoit dans une grande foibleſſe des mains, dans une difficulté d'étendre complettement les doigts, ſur-tout les dernières phalanges, dans une ſenſation de froid ſur les mains. La perſonne incommodée pouvoit au plus lever un poids de trois livres : elle manquoit également de force pour tenir & ſerrer : elle jouiſſoit d'ailleurs d'une bonne ſanté : elle avoit les nerfs ſenſibles : ſes mains étoient grêles : ſon incommodité avoit été plus forte, les doigts avoient été courbés à angle droit, & ils s'étoient redreſſés juſqu'au degré où ils l'étoient le 15 octobre, après l'application d'une pommade dont je n'ai pas ſçu la compoſition. Le

premier effet de cette pommade étant passé, son application continuée n'avoit plus rien opéré. L'incommodité augmentoit à proportion que le temps étoit plus froid; la foiblesse devenoit plus grande, & les doigts moins extensibles.

Le traitement commencé le 15 octobre, continué jusqu'au 13 décembre, n'a été que de six semaines, parce qu'il en faut retrancher les deux époques où la personne incommodée ne vint pas pendant la durée de ses règles: l'électricité les augmenta, & en fit devancer le retour: quant à l'état des mains, il parut y avoir quelque changement en augmentation de force & de souplesse dans les doigts; mais le froid s'étant fait sentir en décembre, ces premières apparences de succès disparurent; la foiblesse, la gêne dans les doigts furent ce qu'elles avoient été les années précédentes, en pareille circonstance. Le seul effet marqué, & que le retour de la mauvaise saison ne diminua pas, c'est que le sentiment habituel de froid sur les mains s'étoit dissipé pendant le traitement, & que le froid du temps ne le rappella pas. Il ne se fit aucune espèce de crise. Je ménageai la durée des séances à cause de la sensibilité des nerfs, & parce que les premières parurent à la malade lui échauffer la poitrine. Elle n'en prit qu'une par jour d'environ cinq quarts-d'heure. Elle attribuoit son incommodité à ce qu'ayant été mise fort jeune en apprentissage, elle avoit manié des instrumens trop pesans, trop rudes pour ses forces. Elle pensoit donc que les efforts qu'elle avoit faits, avoient été la cause de la foiblesse qu'elle éprouvoit dans les mains. Cependant elle n'étoit incommodée que depuis deux ans, & elle étoit âgée de vingt-six; mais d'un autre côté ses doigts étoient grêles, & paroissoient n'avoir pas pris un développement complet: la cause à laquelle cette personne attribuoit son infirmité, n'étoit donc pas sans quelque vraisemblance. J'ai passé chez elle le 10 juillet 1779, vingt-un mois après le traitement fini: elle jouissoit d'une bonne santé, & son état n'avoit changé en rien d'ailleurs.

XXXIII. Le 7 avril 1779, la femme d'un jardinier, nommé Provôt, âgée de vingt-neuf ans, se fit transporter chez moi. Elle avoit eu trois couches heureuses, s'étoit bien porté pendant dix mois après la dernière; au bout de ce temps, & depuis un an, à dater du 7 avril, elle avoit eu une violente maladie, dans laquelle elle avoit été à la dernière extrémité. Cette maladie, autant que deux de mes confrères, présens au récit qui nous a été fait & moi, en avons pu juger, étoit ou une fièvre putride, ou une fièvre maligne. La malade en guérit, mais en entrant en convalescence, elle se trouva totalement percluse des deux bras & des deux jambes, qui étoient sans force, & agités en même temps par un tremblement continuel; ce dernier accident se calma au bout de deux mois; la malade se trouva en état de s'habiller, d'arracher quelques herbes dans un jardin, de marcher à l'aide de deux béquilles: elle n'éprouva pas d'autre soulagement, & son état n'avoit pas changé depuis six mois, le jour qu'elle se présenta chez moi. Le mouvement des bras étoit libre, mais ils étoient sans force, & ils retomboient pesamment quand la malade les avoit levés; les jambes étoient lourdes, traînantes, le pied rasoit la terre; cependant la malade pouvoit lever & plier assez bien la jambe quand elle faisoit effort, mais toute sa personne étoit dans un état d'affaissement & d'inertie: il ne se manifestoit pas à l'extérieur: le teint étoit assez bon; les parties paralysées mêmes avoient de l'embonpoint; le pouls étoit lent & foible. Les règles étoient peu abondantes depuis la maladie qui avoit précédé la paralysie. Le sentiment n'étoit pas diminué. La malade avoit été traitée par un charlatan.

L'électrisation commencée le 7 avril, a été continuée jusqu'au 15 mai, ce qui comprend à peu près cinq semaines; pendant les trois dernières, la malade a été électrisée deux fois par jour: elle a beaucoup salivé durant les premiers quinze jours, beaucoup moins depuis: elle a eu deux fois de légers cours de ventre, mais elle dit y avoir été sujette

de tout temps: je l'ai purgée une fois. Le traitement n'a produit d'autre effet que de rendre les règles plus abondantes, & de les exciter deux jours plutôt que de coutume, à l'époque du mois d'avril; mais il n'y a eu aucun effet relativement aux extrémités, tant supérieures qu'inférieures.

Cinq semaines d'électrisation, à deux séances par jour pendant les trois dernières semaines, ont donc été inutiles dans une paralysie incomplette qui datoit d'un an, qui avoit succédé à une fièvre putride ou maligne, & qui paroissoit avoir pour cause une crise de mauvaise nature, un dépôt qui avoit terminé la fièvre. Ce traitement paroîtra sans doute trop court pour juger si l'électricité employée au temps suffisant, n'auroit pas été suivie d'un effet avantageux dans le cas dont il s'agit: je l'ai pensé de même: je l'ai dit à la malade; mais elle avoit été obligée de quitter son ménage, de se loger dans mon quartier; ces circonstances & le défaut d'un premier succès l'ont empêché de continuer.

Le 15 juillet, deux mois juste après la cessation du traitement, je me suis fait conduire au clos-Païen chez la femme Provôt. Je l'ai trouvée en bonne santé: elle y avoit toujours été depuis le 15 mai: elle n'avoit pas eu de règles depuis: mais quelque temps après être retournée avec son mari, elle a éprouvé des nausées pendant plusieurs jours, & elle soupçonne d'être grosse: d'ailleurs je l'ai trouvée, relativement à la paralysie, absolument dans le même état que quand elle a commencé & quitté le traitement.

XXXIV. Le 12 juillet 1778, je fus appellé en consultation avec M. Dorigni, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, pour un malade âgé de soixante-cinq à soixante-six ans: il avoit éprouvé, sept ans auparavant, une attaque d'apoplexie, suivie de paralysie; la parole & l'ouie avoient été entièrement abolis pendant six jours; le mouvement des extrémités n'avoit été que gêné: il se rétablit parfaitement, ainsi que l'ouie, au bout de six jours; mais la parole resta toujours excessivement gênée, malgré

un grand nombre de remèdes, & quatre voyages faits à Bourbonne, sans obtenir aucun soulagement.

Ce malade étoit fort, très-robuste pour son âge, ses idées paroissoient très-confuses; il étoit dans une agitation continuelle, son extérieur annonçoit le désordre de ses idées; il balbutioit, & il ne parloit pas; il n'y avoit que trois ou quatre mots qu'il prononçât; il ne vouloit faire aucun effort pour en articuler d'autres. Je déclarai que je n'attendois rien de l'électricité à cause de la date ancienne de la maladie, des parties qu'elle affectoit, & de l'embarras au cerveau indiqué par l'état des idées. M. Dorigni m'engagea à essayer l'électricité, comme une dernière ressource qui restoit à tenter. Le malade fut donc électrisé sous ce point de vue pendant deux mois, une fois par jour; il ne gagna absolument rien, mais il ne s'en porta pas moins bien, & l'électricité n'augmenta pas l'agitation dont il étoit travaillé. Il répondoit à tout ce qu'on lui proposoit de dire, *peux pas*, sans faire aucun effort pour prononcer d'autres mots: il m'est arrivé plusieurs fois de le contrarier à dessein, & de lui faire répéter dix fois de suite très-haut, très-distinctement le monosyllabe *non*; je le lui faisois remarquer, je lui proposois de le dire de sang-froid; il en revenoit à ces mots *peux pas*; ensorte que j'ai toujours cru que la difficulté dépendoit plus du désordre des idées, que de celui des organes qui servent à la parole.

Le 11 juillet 1779, dix mois après la cessation du traitement, j'ai passé chez le beau-frère du malade; ce dernier étoit retiré en province, où il jouissoit d'une bonne santé, & il étoit, suivant le rapport de son beau-frère, à tous égards, au même point qu'il avoit été au commencement & à la fin du traitement.

XXXV. Le 21 juin 1778, M. de Lalouette, docteur-régent de la faculté, & membre de la Société royale de médecine, conduisit chez moi une dame âgée de cinquante-cinq à cinquante-six ans, dont la résidence ordinaire est à

Lyon. Depuis six ans cette dame n'éprouvoit plus d'évacuation périodique : elle avoit été attaquée un an avant cette suppression d'une maladie singulière ; elle consiste dans un enrouement habituel qui rend sa voix rauque, gutturale & entrecoupée. Cette incommodité varie d'intensité, elle augmente à proportion que le temps est plus humide. Cette dame jouit d'ailleurs d'une bonne santé : elle a fait sans succès beaucoup de remèdes : elle a consulté beaucoup de médecins à Lyon & à Paris ; plusieurs ont pensé que le défaut de la voix dépendoit du relâchement des cordes vocales & de celui des muscles du larynx, qu'ils ont regardés comme dans un état de paralysie : c'est en me conformant à cette idée que je range la personne dont il s'agit parmi les paralytiques, quoiqu'au fond rien ne me paroisse prouver qu'il y ait réellement paralysie au larynx, & que je me sente dans l'ignorance la plus complette sur la cause de l'incommodité dont je rends compte.

La malade fut électrisée pendant un mois ; elle ne prit qu'une séance par jour ; pendant la première semaine je ne la fis électriser que par bain : on tira des étincelles du cou & des parties externes qui avoisinent le larynx, durant un quart-d'heure chaque jour, pendant les trois dernières semaines. Il y eut des variations dans l'intensité de la maladie, comme il y en avoit eu avant l'électrisation, sans qu'il s'opérât au fond aucun changement. Mais la malade ayant d'ailleurs les nerfs sensibles, & étant sujette à des mouvemens vaporeux, je lui conseillai de ne pas continuer un traitement excessivement incertain, relativement à l'embarras de la parole, & qui pouvoit augmenter la sensibilité des nerfs. Sans cette crainte j'aurois au contraire conseillé de continuer beaucoup plus de temps un traitement que la date de la maladie exigeoit qui fut très-long.

XXXVI. Le 29 juillet 1778, Agathe Marcotier, fille domestique, âgée de soixante-cinq ans, vint chez moi, accompagnée du maître qu'elle avoit servi ; ils me déclarèrent

l'un & l'autre, que six mois auparavant, Marcotier étant à dîner, avoit senti tout à coup un violent étourdissement, suivi d'un embarras considérable du côté de la langue, & d'une grande foiblesse au bras & à la jambe du côté gauche. La malade fut saignée une fois du pied, & purgée deux fois. On ne lui fit pas d'autres remèdes : elle resta dans un état de paralysie incomplette, & le 29 juillet, Marcotier marchoit difficilement à l'aide d'une canne; son bras étoit si foible, que quoiqu'il fût libre dans ses mouvemens, elle n'en pouvoit faire aucun usage; sa parole étoit embarrassée; on avoit beaucoup de peine à distinguer les mots qu'elle prononçoit. Elle a été électrisée pendant trois mois, du 29 juillet au 31 octobre : elle l'a été deux fois par jour pendant les deux derniers mois; il ne s'est manifesté aucune espèce de crise : Marcotier a très-peu gagné pendant le traitement : sa jambe, antérieurement affectée de froid, a recouvré la chaleur naturelle : elle s'est un peu fortifiée : le bras a acquis un peu plus de liberté & de force : Marcotier levoit la main plus haut, soutenoit aisément un poids de deux livres, tandis qu'elle ne pouvoit rien soutenir au commencement; mais le bras étoit tremblant, & les secousses qui l'agitoient, empêchoient la malade d'exécuter les ouvrages à l'aiguille pour lesquels elle eût eu assez de force & de souplesse dans la main. Elle se plaignoit de douleurs fréquentes & vagues dans les parties paralysées; ces douleurs indiquoient la présence d'une humeur qui n'étoit pas entièrement fixée. C'eût été le cas d'un cautère, moyen dont je parle souvent, que je crois nécessaire dans bien des circonstances, pour retirer de l'électricité tout l'avantage qu'elle pourroit procurer, mais dont il est difficile de persuader aux malades de faire usage, sur-tout aux gens du peuple. Marcotier avoit acquis au bout de six semaines, tout ce qu'elle a gagné, & n'avoit pas fait de progrès. En auroit-elle obtenu par un traitement plus long?

Le 11 juillet 1779, huit mois onze jours après le traitement cessé, j'ai passé chez le maître de la malade : j'ai appris de

de sa femme, qu'il avoit retiré chez lui Marcotier au moment où elle avoit cessé d'être électrisée; que pendant quatre à cinq mois cette fille avoit été & venu dans la maison, y avoit rendu de légers services; qu'elle s'étoit trouvée ensuite incommodée, & que sa maladie avoit été reconnue pour une hydropisie; qu'au 11 juillet, où je m'informois de son état, elle étoit très-mal, réduite à ne pas quitter le lit; que l'enflure étoit générale, & que le chirurgien qui soignoit la malade, ne prolongeoit ses jours que par le moyen de potions diurétiques.

XXXVII. Le 16 juin 1778, M. Marie, horloger, âgé de soixante-treize ans, se fit conduire chez moi: il étoit accompagné d'une ancienne domestique: ils me déclarèrent l'un & l'autre que M. Marie avoit constamment joui d'une bonne santé, que depuis deux ans il étoit devenu sujet à des douleurs de rhumatisme qui avoient principalement affecté les extrémités inférieures: que le mois de février dernier, il avoit eu une légère attaque d'apoplexie, suivie de gêne dans la parole pendant deux jours; qu'enfin le premier de mai précédent, ayant pris par précaution une tisane purgative, & s'étant trouvé seul au moment de l'évacuation, il étoit tombé sans pouvoir se relever; que ce n'étoit qu'au bout de deux heures qu'il avoit pu se traîner à sa porte, l'ouvrir & appeller du secours. On le ramassa paralytique de tout le côté gauche; le bras étoit sans aucun mouvement, la jambe en conservoit très-peu; mais la sensibilité ne se trouva détruite ni au bras, ni à la jambe. La parole ne fut que légèrement embarrassée, & la bouche un peu tournée. On se contenta d'abord de faire des frictions & des embrocations aromatiques sur les membres paralysés; on évacua ensuite le malade trois fois dans le courant de mai, & autant dans les quinze premiers jours de juin. Il s'établit un peu de mouvement dans le bras & la main.

M. Marie étoit robuste & fort pour son âge: sa tête paroissoit affoiblie, mais comme elle l'est souvent à l'âge

où il se trouvoit; le pouls étoit plein, dur & fort lent du côté sain : il étoit sensiblement plus foible du côté paralysé, & il étoit intermittent des deux côtés. Les digestions se faisoient bien : le malade salivoit naturellement; il marchoit sans aide dans une chambre, mais il en avoit besoin dans les escaliers & dans la rue; il exécutoit le mouvement de pronation, & incomplettement celui de supination : il n'étendoit le bras qu'aux trois quarts de son développement, & il ne levoit la main qu'un peu au-dessous de la ligne horizontale : il n'en pouvoit soutenir qu'un poids d'une livre au plus ; la parole n'étoit plus embarrassée.

M. Marie fut électrisé du 16 juin au 18 juillet : il ne prit qu'une séance par jour, & n'en prit que vingt en tout. Il se plaignit assez constamment de douleurs au haut du bras, & quelquefois, mais rarement, à la cuisse, pendant la durée du traitement. Il ne se fit pas de crise. Cependant au bout de quinze jours, le malade trouvoit sa jambe plus forte, il levoit son bras plus haut, & ses doigts antérieurement immobiles, acquirent un peu de mouvement. Ce changement me parut exiger un purgatif, d'autant plus qu'il ne se faisoit pas de crise ; le malade le prit le 5 juillet, & revint le 7. Il soutint & mania le même poids qu'il n'avoit pas pu soutenir le premier jour. Le 17, il levoit l'avant-bras très-peu au-dessous de la ligne horizontale : le 18, il le levoit plus haut & il trouvoit sa jambe plus forte. Ne l'ayant pas vu, ni n'ayant eu de ses nouvelles les jours suivans, je passai chez lui le 26. Il lui avoit pris dans la nuit du 13 au 20, un débordement par haut & par bas : il avoit évacué des matières noires, sèches & très-fétides ; le débordement avoit été aussi considérable le lendemain & pendant la seconde nuit; il s'étoit ensuite modéré : cependant il y avoit eu jusqu'au 26, encore trois à quatre évacuations par jour. Elles n'avoient que légèrement affoibli le malade, & avoient été suivies d'une grande souplesse dans les membres paralysés : M. Marie avoit été le 25 se promener aux Tuileries ; je le trouvai de grand matin, le 26, assis devant

une table, & tenant de la main paralysée une montre à laquelle il travailloit de la main droite. Je pris occasion de ce changement, auquel je ne m'attendois pas, pour encourager le malade à continuer son traitement, après qu'il auroit usé des remèdes que je croyois nécessaires dans le moment. Je lui conseillai de laver pendant deux jours avec la décoction d'oseille, & de se purger ensuite. J'ignore s'il l'a fait; je ne le revis pas, & il ne me donna pas de ses nouvelles.

Le 14 juillet 1779, un an après la cessation du traitement, j'ai passé au logement que M. Marie avoit habité; car j'ai appris de la personne qui m'a répondu qu'il étoit mort; je me suis informé à qui je pourrois m'adresser dans la maison pour avoir les renseignemens que je cherchois: on m'a indiqué une femme qui loge depuis long-temps dans l'enclos des Quinze-vingts, où M. Marie habitoit, & qui étoit en relation avec lui: j'ai donc été chez cette femme: elle savoit que M. Marie étoit venu chez moi; elle m'a dit qu'il avoit continué pendant trois à quatre mois après avoir quitté l'électricité, à aller & venir, à sortir pour se promener; qu'il avoit été ensuite incommodé de nouveau, contraint de rester chez lui, & qu'il étoit mort depuis environ quatre mois, après avoir été alité long-temps. Je n'ai pu avoir d'autres renseignemens, & la femme qui me les a donnés, n'a pu m'indiquer personne qui pût m'en donner.

XXXVIII. Le 15 juin 1778, M. Cosnier, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, accompagna chez moi un malade âgé d'environ soixante ans, auquel il prenoit le plus grand intérêt; il me remit par écrit le précis historique annexé au journal tenu pour ce malade.

C'étoit un homme de lettres, né fort, qui s'étoit constamment livré avec excès à l'étude, & souvent à ses plaisirs: il avoit éprouvé dès l'âge de vingt-quatre ans, une légère attaque d'apoplexie; elle avoit cédé aisément aux remèdes généraux, & le sujet qui en avoit été attaqué,

avoit toujours joui depuis d'une bonne santé. Cependant il commença à dépérir vers le mois de septembre 1777. La mémoire, qui avoit été excellente, diminua ; le malade perdit son embonpoint & la facilité qu'il avoit toujours eue pour le travail ; il eut au mois de décembre, la moitié gauche du visage affectée de douleurs de fluxion très-vives : M. Cosnier soupçonna une humeur goutteuse, d'après la vie passée du malade ; il prescrivit pendant quinze jours le bain des pieds dans l'eau saturée de sel marin ; il fit ensuite appliquer un vésicatoire derrière l'oreille, prescrivit un régime convenable, & quelques légers cordiaux : le malade se rétablit assez bien, mais ses idées demeurèrent moins nettes qu'elles n'avoient été : l'appétit étoit violent, & le malade ayant mangé à dîner, dans un des derniers jours de mai, plus qu'il n'auroit dû, éprouva dans l'après-midi une difficulté absolue d'articuler. La nuit fut orageuse, & le lendemain matin la bouche étoit entièrement tournée du côté gauche, le bras droit étoit fort lourd : le malade qui ne pouvoit que bégayer, fut hors d'état de rendre compte de sa situation : M. Cosnier crut, d'après les circonstances & l'exposé ci-dessus, ne devoir employer ni l'émétique, ni les saignées, mais il prescrivit l'alkali volatil, trois fois le jour, à la dose de quarante à cinquante gouttes chaque fois. Ce remède fut administré jusqu'au 15, que je vis le malade : la bouche étoit alors moins tournée du côté gauche qu'elle ne l'avoit été : le bras droit étoit toujours très-lourd, & permettoit difficilement au malade de porter une cuiller à sa bouche ; sa jambe droite étoit pesante, & il la levoit avec peine en montant : ses idées étoient très-confuses ; leur désordre s'annonçoit par l'extérieur du malade : il ne pouvoit ni lire, ni écrire, & sa mémoire étoit perdue entièrement.

Nous crûmes, M. Cosnier & moi, que le malade étoit dans le cas d'être électrisé : il le fut du 15 juin au 4 juillet : il ne prit qu'une séance par jour, & il en prit quinze en tout. Nous continuâmes l'usage de l'alkali volatil pendant

le traitement électrique. M. Cosnier accompagna le malade, ou le vit presque dans toutes les séances, & il rédigea lui-même le journal presque tous les jours. D'après le relevé que j'en fais, il ne se déclara point de crise pendant le traitement, & les changemens qui eurent lieu, se bornent à ce que les idées furent un peu moins confuses ; que sur la fin le malade commençoit à lire pendant quelques instans ; que la parole fut plus libre, & que le bras & la jambe acquirent un peu de force. Le 5 juillet, le malade fut pris de la fièvre, accompagnée d'un léger délire ; ces accidens se calmèrent au bout de deux jours, sans avoir diminué le peu de force acquise du côté du bras & de la jambe. Dès le temps que le malade se présenta, il étoit travaillé d'une sorte d'agitation, qui, comme dans Angenot, le portoit à changer de place ; mais dans le sujet dont il s'agit, l'électricité augmenta cette agitation, qui ne fut pas plus grande dans Angenot pendant le traitement électrique : le malade que concerne cet article, étoit constamment agité & inquiet les jours d'électricité, & plus tranquille quand il n'étoit pas électrisé.

J'appris par M. Cosnier, dans les premiers jours de septembre, que le malade, depuis son incommodité du 5 juillet, & deux mois après la cessation du traitement, étoit bien portant, que les idées étoient nettes, & que la mémoire, qui restoit vacillante, étoit la seule fonction qui fût gênée. L'opinion de M. Cosnier, relativement à l'électricité, étoit qu'elle avoit aidé l'action de l'alkali volatil ; que ce remède avoit eu depuis l'électrisation un effet qu'il n'avoit pas auparavant ; que les deux moyens combinés avoient concouru au soulagement que le malade avoit obtenu. Je ne fus plus informé de son sort jusqu'à la mi-juin, que j'appris qu'il étoit mort depuis peu. J'envoyai alors à M. Cosnier le relevé du journal qu'on vient de lire ; je le priai de me donner la suite des faits depuis le mois de septembre. Il résulte de sa réponse, annexée à la suite du journal, que le malade conserva jusqu'à la fin de sa vie un usage libre de ses

membres ; qu'il fut en état, au mois de décembre, de ſe livrer à un travail aſſez ſuivi, mais qu'il évita la ſociété, ſans qu'on pût ſavoir ſi des infirmités qu'il cachoit, ou la mélancolie l'en éloignoient ; qu'il ſe livra pendant l'hiver à ſon appétit, qui étoit violent, qu'il eut de fréquentes indigeſtions ; qu'après avoir repris un peu d'embonpoint, il maigrit & dépérit au printemps ; que les remèdes & les conſeils furent alors inutiles ; que le malade s'abandonna à ſon appétit, qui le maîtriſa ; enfin qu'il mourut au commencement de l'été, ſans avoir éprouvé de maladie marquée, ſans s'être apperçu de ſa fin, & après avoir converſé quelques minutes avant d'expirer. Ces derniers faits, rapprochés de ce qui a été dit dans le commencement, il paroît aſſez évident que le malade eſt mort d'épuiſement, qu'il s'eſt éteint par le défaut de forces vitales, & qu'il a lui-même hâté ſa fin.

XXXIX. Le 16 ſeptembre 1778, un domeſtique nommé Roger me préſenta ſon fils, âgé de trois ans & demi : il me l'amenoit de la part de M. Lorry, docteur-régent de la faculté & membre de la Société royale de médecine, qui m'avoit prévenu à ce ſujet. Les parens de l'enfant s'étoient apperçus depuis ſix mois que le bras & la jambe du côté droit s'affoibliſſoient. Ils ne purent m'indiquer aucune cauſe probable de cet affoibliſſement, & l'examen que nous fimes, M. Lorry & moi, des membres malades, ne nous fit reconnoître aucun dérangement dans l'organiſation. Il y avoit ſur le deſſus du pied malade, au milieu du métatarſe, une tumeur dure, indolente, roulante, de la groſſeur d'une noiſette : elle me parut être produite par l'engorgement d'une glande lymphatique devenue ſquirreuſe.

L'enfant fut électriſé vingt-neuf fois, du 16 ſeptembre au 5 novembre : il ne le fut que par bain, une demi-heure à chaque fois pendant les huit premiers jours, & environ une heure enſuite à chaque ſéance. Ses urines fournirent, dès le ſeptième jour, un dépôt fort abondant & qui ſe ſoutint aſſez conſtamment : il conſiſtoit en une ſubſtance terreuſe,

blanche, qui se précipitoit au fond du vase. Le mouvement du bras devint plus libre; lorsqu'on le remuoit avant le traitement, il étoit douloureux, & les mouvemens qu'on essayoit de faire, arrachoient des cris à l'enfant. On pouvoit le remuer en tous sens pendant le traitement, sans que l'enfant fît aucune plainte. Le 8 octobre, il commença à porter sa main à sa bouche, ce qu'il n'avoit pas encore fait, & le 26, il la porta sur sa tête. Cependant il ne pouvoit pas exécuter le mouvement de supination. Du 13 octobre, le traitement fut interrompu jusqu'au 26, à cause d'un rhûme dont l'enfant fut incommodé & à la suite duquel il fut purgé. Le 28 du même mois, il commençoit à faire le mouvement de supination, & la jambe paroissoit aux parens moins traînante, un peu plus forte: mais s'il y avoit du changement à cet égard, il étoit très-foible, au lieu que celui du bras n'étoit pas incertain.

Le 2 novembre, on m'amena l'enfant repris d'un rhûme; je le renvoyai, je lui prescrivis un look: on le ramena le lendemain, parce qu'il toussoit moins, & l'on cessa de l'amener depuis le 5. Quelques jours après, je passai chez le père pour en savoir la raison: il me répondit que des occupations l'avoient empêché d'amener son fils, & qu'il reviendroit aussi-tôt qu'il seroit libre. Je ne l'ai plus revu. J'en ai reçu, le 2 février 1779, une lettre annexée au journal, & dont voici la copie.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous faire mes excuses si je n'ai pas
» été vous témoigner ma reconnoissance. Je comptois, lors-
» que l'enfant seroit rétabli de sa toux, suivre le traitement;
» mais sa maladie étant devenue plus grave, il vient de
» mourir par des convulsions qui lui ont duré trois jours.
» Ce 11 février 1779 ».

L'enfant avoit cessé de venir le 5 novembre 1778.

XL. Le 28 novembre 1778, M. Andry accompagna chez moi M. de Catigny, âgé de ſoixante-ſix ans, ſujet depuis quatre à une incontinence d'urine à peu près périodique, plus fréquente & plus abondante dans les commencemens, qui depuis trois ans environ revenoit à peu près toutes les trois ſemaines, ou tous les mois, & ne duroit qu'une demi-journée, ou même quelques heures, pendant leſquelles les urines couloient involontairement goutte à goutte. Le malade avoit reçu, dans le courant de janvier de la même année, un coup de pied de cheval à la jambe; il s'en étoit ſuivi une plaie conſidérable, qui, ayant été méthodiquement traitée par un chirurgien, fut bien guérie: mais après cet accident, M. de Catigny ſe trouva frappé d'une paralyſie incomplette ſur le côté gauche, avec gêne dans la parole. M. Andry employa des boiſſons amères, des purgatifs & la teinture de cantharides, dont on frottoit ſoir & matin les parties paralyſées. Ces remèdes opérèrent au bout d'un mois quelque ſoulagement, relativement au bras; mais la parole reſta gênée, & il n'y eut point de ſoulagement du côté de la jambe: le malade continua long-temps ſans rien gagner l'uſage des boiſſons amères & d'un opiat ſtomachique; M. Andry lui conſeilla l'électricité. Le traitement fut commencé le 28 novembre 1778, & quitté le 10 mars 1779: il a donc duré trois mois & dix jours. Le malade prit deux ſéances par jour pendant les deux derniers mois; il n'éprouva aucune eſpèce de criſe; le flux d'urine ne fut ni plus ni moins fréquent, ſon abondance & ſa durée furent telles qu'elles étoient depuis trois ans. Le malade nous dit ſouvent, à M. Andry & à moi, qu'il alloit beaucoup mieux, qu'il avoit plus de force; mais nous avons toujours vu la preuve du contraire dans ſa manière de marcher, qui n'a jamais changé. Le traitement a donc été abſolument ſans aucun effet. M. de Catigny nous parut, vers le commencement de février, avoir beſoin d'être purgé; nous lui preſcrivîmes un minoratif: il étoit occupé d'une affaire, il ne ſe purgea pas & ceſſa de ſe plaindre d'avoir la bouche amère,

amère, jusqu'aux derniers jours de février, qu'il s'en plaignit de nouveau. Nous lui renouvellâmes le conseil que nous lui avions donné; il différa par la même raison, qui subsistoit toujours. Il vint le 10 mars pour la dernière fois : le 15, j'envoyai chez lui; il étoit incommodé depuis le 10, & il avoit défendu à son domestique d'appeller M. Andry, comme ce garçon le lui conseilloit : voyant cependant que son maître étoit beaucoup plus incommodé le 18, que sa parole étoit plus gênée & sa jambe beaucoup plus foible, il avertit à son insçu M. Andry. Ce médecin se rendit chez le malade & le trouva frappé d'une nouvelle attaque de paralysie, qui le mettoit hors d'état de sortir, qui aggravoit beaucoup la gêne du côté de la parole & des mouvemens du bras, qui lui permettoit à peine de faire quelques pas dans sa chambre. Les remèdes employés par M. Andry, qui consistèrent en des purgatifs, des remèdes toniques & une boisson amère, remirent le malade, du côté du bras, à peu près dans l'état où il étoit avant la seconde attaque; mais la jambe resta beaucoup plus affectée : on fit un cautère au malade; il demeura dans le même état jusqu'au 3 juin, qu'il éprouva une troisième attaque, des suites de laquelle il mourut en peu de jours, malgré les secours qui lui furent donnés.

L'électricité administrée pendant trois mois & demi, a donc non-seulement été inutile à un sujet âgé de soixante-six ans, frappé depuis neuf mois d'une paralysie incomplette dont la cause étoit inconnue; mais même sept jours après la cessation du traitement électrique, & sept jours passés dans le mal-aise, le même sujet a été frappé d'une seconde attaque. Faut-il en inculper l'électricité? Seroit-on plus fondé, d'après cet exemple, à la rejetter, qu'on ne le seroit à proscrire les autres remèdes journellement employés & reconnus jusqu'à présent pour les plus efficaces dans la paralysie & dans l'apoplexie, parce qu'il arrive trop souvent que les malades éprouvent de nouvelles attaques pendant l'usage ou à la suite de ces mêmes remèdes? Qu'en con-

clure raiſonnablement, ſinon que nous ne connoiſſons pas de vrais ſpécifiques, & que la foible & ſouffrante humanité n'a juſqu'à préſent que des remèdes ſouvent inſuffiſans à oppoſer aux calamités qui l'accablent. C'eſt un motif de chercher à lui offrir des ſecours plus certains, mais non pas de la décourager & de lui ôter les ſeules reſſources que nous connoiſſions encore. Et ne pourroit-on pas d'ailleurs, par rapport au cas particulier dont il s'agit, l'attribuer avec raiſon à l'obſtination du malade à refuſer de prendre un purgatif dont le beſoin s'eſt annoncé deux fois? Cette cauſe paroîtroit ſuffiſante dans tous les cas ordinaires; comment & pourquoi ne le feroit-elle pas dans celui dont il s'agit? Enfin les remèdes employés après la ſeconde attaque, qu'ils ont ſoulagée, & leur continuité n'ont pu empêcher la troiſième. Mais mon intention n'eſt pas de porter un jugement qui appartient à mes confrères en général, & qu'eux ſeuls ont le droit de rendre.

XLI. Le premier décembre 1777, Simon, ciſeleur, âgé de cinquante-cinq ans, me remit une lettre de M. Morizot Deſlandes, docteur-régent de la faculté de Paris. Elle eſt annexée au journal, & contient que le porteur avoit eu, trois mois auparavant, une attaque d'apoplexie & de paralyſie du côté gauche; que c'étoit la ſeconde attaque qu'il éprouvoit. « J'ai ſoigné le malade dans cette ſeconde at-
» taque, ajoutoit M. Morizot; les grands accidens ont
» ceſſé; mais il reſte ſur les nerfs une impreſſion que les
» remèdes n'ont pu détruire. C'eſt le cas, ce me ſemble,
» d'avoir recours à l'électricité : vous m'obligeriez beau-
» coup d'y ſoumettre le malade ».

Je l'interrogeai ſur le champ & je le trouvai dans l'état ſuivant : la main gauche ſi foible & le mouvement du bras ſi gêné, que le malade avoit beaucoup de peine à s'en ſervir pour porter ſes alimens à ſa bouche; un froid vif & continuel répandu ſur la main; les mouvemens de l'avant-bras & du bras fort libres.

La langue très-embarraſſée; la tête lourde certains jours, ſans éprouver cependant d'étourdiſſemens; la vue foible, couverte d'un brouillard; le malade étoit hors d'état de lire. Il étoit d'une conſtitution délicate & avoit éprouvé pluſieurs maladies aiguës, entre autres deux pleuréſies : on l'avoit ſaigné un grand nombre de fois. Ses idées étoient très-confuſes; il avoit beſoin d'être conduit dans les rues, autant à cauſe de la confuſion de ſes idées, que de la foibleſſe de ſa vue.

Simon prit dix-ſept ſéances, du premier décembre au 21 du même mois. J'ignore s'il ſe fit quelque criſe; le malade n'étoit pas en état de l'obſerver; je ne compte point ſur ſon témoignage : ainſi je ne fais aucune attention à ce qu'il me dit pluſieurs fois ſur une augmentation de force dans la main & de netteté de la vue. Mais à juger des choſes par moi-même, & par le témoignage de mes confrères qui ont ſigné le journal en fort grand nombre, il n'y eut aucune eſpèce de changement notable. Le malade nous dit, le 20 décembre, qu'ayant ouvert un livre la veille, les caractères lui avoient paru plus nets, & qu'en général les objets lui ſembloient moins troubles : le 19, il avoit déclaré que ſa main acquéroit de jour en jour plus de force, ſes doigts plus de mouvement, ſa langue plus de liberté. Le 21, il fit dire qu'il ne viendroit plus, que l'électricité lui avoit fait du mal : j'attribuai au déſordre de ſes idées cette contradiction manifeſte avec ce qu'il avoit déclaré juſqu'à ce moment, & je ne le revis plus.

Le 27 juillet 1779, dix-neuf mois après le traitement, je paſſai chez Simon : j'appris de ſa veuve qu'il avoit été, pendant ſix mois après le traitement, dans le même état où il l'avoit quitté; qu'au mois de juillet 1778, il avoit été frappé d'une troiſième attaque d'apoplexie ſi violente qu'il y avoit ſuccombé en ſix jours, malgré les ſecours qu'on lui avoit adminiſtrés.

XLII. Le 6 juillet 1778, le père Roilet, minime de

Chaillot, ayant pris un logement à Paris chez les religieux de ſon ordre, place royale, ſe fit tranſporter chez moi. Il me déclara être âgé de ſoixante-quatre ans & hémiplégique du côté droit depuis quatre ans moins un mois. Cet accident lui étoit arrivé ſubitement, dans un temps où ce père avoit un mal de gorge pour lequel on l'avoit déja ſaigné deux fois. Le mouvement & le ſentiment furent abolis dans le bras & dans la jambe; la bouche reſta tournée & la parole gênée : le malade étoit en province, où il fut traité. Au bout d'un mois, le ſentiment ſe rétablit, & la jambe fut en état de ſoutenir le malade : il vint à Paris, où il fit des remèdes pendant trois mois, ſans obtenir de ſoulagement; il prit enſuite les eaux de Balaruc, qui ne produiſirent point d'effet. Le P. Roilet marchoit ſeul, depuis trois ans, ſur un terrain uni, à l'aide d'une canne & en traînant la jambe; il levoit le bras de manière que la main répondoit au creux de l'eſtomac, mais l'avant-bras étoit ſans mouvement; les doigts étoient à moitié fermés, & le petit doigt plus que les autres.

Le père avoit eu la goutte au genou & au pied avant de tomber en paralyſie; il n'avoit point eu d'attaque de cette maladie depuis trois ans, lorſqu'il devint paralytique : il en eut deux attaques depuis, l'une peu de temps après l'invaſion de la paralyſie, l'autre dans le temps de Pâques de l'année 1778. L'humeur ſe fixa dans cette ſeconde attaque ſur le pied paralyſé : toutes deux furent fort vives & ne changèrent en rien l'état de la paralyſie; enfin les deux jambes étoient conſidérablement enflées.

Le P. Roilet fut électriſé du 6 juillet au 10 août; il y eut quatre jours d'abſence, & le malade fut purgé une fois; du 16 juillet au 10 août, il prit des ſéances doubles quatre fois par ſemaine. Il ſaliva; mais la ſalivation étoit établie avant le traitement, qui ne parut pas l'augmenter : il ne ſe fit pas d'autre criſe.

Le 14 juillet, le pouce avoit acquis un mouvement aſſez ſenſible; le 17, le P. déclara qu'il trouvoit plus de force

dans la jambe, & que ses confrères lui avoient dit qu'ils remarquoient qu'il marchoit moins difficilement. Le 22, la cheville du pied droit, mesure prise au commencement, étoit désenflée de sept lignes dans sa circonférence; le mollet ne l'étoit pas : celui du côte gauche & la cheville du pied du même côté ne l'étoient que très-peu. Le père montoit & descendoit seul l'escalier de son couvent. Le journal n'offre que la continuité du même état, avec quelques variations de plus ou de moins de force certains jours, jusqu'au 10 août, que le malade cessa de venir. Je lui avois annoncé que le succès me paroissoit très-incertain, à cause de son âge, & sur-tout à cause de l'ancienneté de la maladie; qu'il falloit, ou ne pas commencer le traitement, ou le continuer quatre à cinq mois, peut-être plus. Il avoit témoigné beaucoup de confiance & un grand desir d'être traité, & promis beaucoup de persévérance; mais elle lui manqua très-promptement.

Le 17 juillet 1779, onze mois après le traitement, je passai au couvent des Minimes, place royale. Le frère portier auquel je m'adressai, me dit que le P. Roilet étoit mort à Chaillot, peu de temps après y être retourné. J'écrivis le lendemain à M. Dusaulx, chirurgien à Passy, que je savois être celui des PP. Minimes, & qui avoit accompagné le P. Roilet chez moi dans la première visite que me fit ce religieux. Sur la réponse que je reçus de M. Dusaulx, je me rendis chez lui le 20 juillet, avec M. Thouret mon confrère. M. Dusaulx nous dit que le P. Roilet étoit mort d'hydropisie le 29 du mois d'août; que ce religieux étoit tombé dans la plus grande mélancolie de ce que son traitement ne l'avoit pas soulagé, & qu'il pensoit que le chagrin qu'il en avoit pris, pouvoit avoir accéléré une maladie qui étoit une suite naturelle de ses infirmités & de son état de cacochyme; qu'il se rappelloit pourtant très-bien que j'avois annoncé au P. Roilet qu'il avoit peu à attendre, à cause de l'ancienneté de sa maladie, & que s'il obtenoit quelque soulagement, ce ne seroit qu'avec beaucoup de temps.

Il résulte du récit de M. Dusaulx que le P. Roilet est mort hydropique dix-neuf jours après avoir été électrisé. Ce terme est court; mais on se rappellera que le malade avoit les jambes fort enflées, comme je l'ai déja dit. Cette infirmité, qui est souvent une suite de la paralysie, étoit dans le P. Roilet un commencement d'hydropisie. Tout le monde sait combien les progrès de cette maladie sont quelquefois rapides. Ce religieux avoit de plus éprouvé deux fortes attaques de goutte; il n'est pas impossible que l'humeur goutteuse s'étant mêlée à l'hydropisie, & les deux maladies s'étant portées sur les viscères, aient concouru à suffoquer le malade : mais rien ne rend probable que l'électricité, dont un effet bien reconnu est de diminuer l'enflure, ait contribué à l'hydropisie du P. Roilet.

§. III.

Ceux qui se sont retirés au bout de fort peu de temps.

XLIII. Le nommé Maurice Dupuis, âgé d'environ quarante ans, affecté depuis un mois d'une hémiplégie incomplette, qui avoit été précédée pendant deux mois de douleurs vagues & rhumatismales, se présenta chez moi le 8 octobre 1777. Il ne prit que neuf séances, pendant le cours desquelles sa jambe se fortifia, & il acquit plus de liberté dans les mouvemens du bras. Il quitta le 17 octobre, pour essayer du marc de raisin, auquel il avoit beaucoup de confiance.

XLIV. La femme d'un jardinier nommé Cotel, âgée de trente-huit ans, se présenta chez moi le 20 août 1778. Il y avoit trois ans, qu'après avoir essuyé pendant quinze jours de violens étourdissemens, sans prendre aucune précaution, elle étoit tombée dans une hémiplégie incomplette du côté gauche. Les remèdes qu'on lui fit, opérèrent un léger sou-

lagement. Depuis deux ans, elle ne marchoit qu'en traînant la jambe & ne pouvoit marcher plus d'un quart-d'heure de ſuite; les mouvemens du bras étoient libres, mais la main étoit engourdie & ſi foible, que la malade ne pouvoit ſoutenir que des objets très-légers. L'hémiplégie n'avoit pas dérangé le cours des règles. La malade étoit très-replette; elle ne prit que dix ſéances. Au ſortir de la première, elle s'en retourna à pied; elle vint de même le lendemain, & retourna auſſi ſans voiture. Il eſt probable qu'un changement auſſi ſubit étoit en partie cauſé par l'effet de l'imagination & un effort que la malade n'avoit pas tenté auparavant. Cette opinion eſt d'autant plus vraiſemblable, que la malade ne trouva pas qu'elle fît, les jours ſuivans, la route auſſi aiſément: elle déclara auſſi que ſa main lui paroiſſoit plus forte. Le 19 juillet 1779, dix mois après le traitement, elle étoit dans le même état où elle s'étoit trouvée en le quittant, & elle déclara qu'elle avoit ceſſé de venir par les craintes qu'on lui avoit inſpirées.

XLV. Le 3 février 1778, M. Talliere, médecin à Bourbonne & qui ſe trouvoit alors à Paris, conduiſit chez moi une petite fille âgée de trois ans quatre mois, hémiplégique depuis deux ans, ſans qu'on pût décider quelle avoit été la cauſe de cet accident. L'hémiplégie avoit été complette; le temps & quelques remèdes avoient rappellé imparfaitement le mouvement & le ſentiment.

La petite malade ne prit que onze ſéances, pendant leſquelles il s'opéra un changement aſſez notable. Inſenſible d'abord aux étincelles, dont elle s'amuſoit, elles lui causèrent bientôt de la douleur, & elle avoit peine à les ſouffrir. On lui en tiroit très-peu. Les doigts fort roides & à demi pliés, le 3 février, devinrent beaucoup plus ſouples; le pouce, l'index, le doigt du milieu s'étendirent même naturellement; le poignet acquit du mouvement : l'enfant ſe fortifioit en total & marchoit moins difficilement, au rapport d'une mère à qui elle étoit très-chère, & d'une domeſtique

qui l'obſervoit avec ſoin. Le 14 février, M. Talliere & moi trouvâmes un changement notable dans tous les mouvemens ; mais l'enfant nous parut en même temps fatiguée, & nous lui trouvâmes le pouls fébrile : nous la renvoyâmes, en preſcrivant une once de manne à prendre le lendemain : elle n'opéra qu'à l'aide de deux lavemens, qui firent rendre chacun des matières bilieuſes. On m'en informa. J'allai voir la jeune malade : elle ſe plaignoit du ventre & avoit de la fièvre. J'appris alors que peu de temps avant qu'on me l'amenât, elle avoit eu pendant quelques jours des mouvemens dyſſentériques, qui s'étoient calmés ſans qu'on eût fait de remèdes. J'ordonnai la diète, l'eau de riz pour boiſſon, & je fis appeller M. Jeanroi l'aîné, docteur-régent de la faculté de Paris, que j'appris être le médecin des parens. M. Jeanroi me fit ſavoir, le 10 mars, que la petite malade étoit en pleine convaleſcence, après avoir été ſérieuſement malade pendant quinze jours. Le 20 du même mois, le père & la mère de la jeune enfant ſont venus chez moi, m'ont dit qu'il ne lui reſtoit que de la foibleſſe, ſuite de la maladie qu'elle venoit d'eſſuyer; qu'elle n'avoit pas perdu la ſoupleſſe des doigts, & la facilité d'ouvrir ceux dont j'ai parlé en citant les effets arrivés pendant le traitement; les parens ajoutèrent qu'ils alloient paſſer l'été à la campagne & qu'ils reprendroient le traitement en automne. Ils ne ſe ſont pas repréſentés. Le 4 ſeptembre 1779, dix-huit mois après le traitement, la petite fille ſe portoit bien & ſon état n'avoit pas changé, relativement à la paralyſie.

XLVI. UNE petite fille de trois ans me fut préſentée vers le 20 juillet 1778, par madame ſa mère. Cette dame me déclara qu'elle s'étoit apperçue que ſa fille, à l'âge de ſix mois, étoit plus foible que les enfans ne le ſont ordinairement à cet âge, & que cette foibleſſe avoit toujours continué depuis. Dans ce moment, la petite fille ne parloit pas encore, quoiqu'elle entendît très-bien & qu'elle donnât des ſignes

ſignes d'intelligence. Les mouvemens du bras droit étoient fort gênés, les doigts de la main du même côté étoient courbés habituellement; l'enfant ne les ouvroit que par intervalles : la jambe droite étoit auſſi fort foible. J'examinai l'enfant, & ne découvrant aucun vice d'organiſation, je la crus dans le cas d'être électriſée : je voulus cependant avoir l'avis de M. Petit, docteur-régent de la faculté, que j'appris être le médecin des parens de l'enfant. Je me rendis chez lui avec la mère & ſa petite fille. M. Petit m'apprit qu'il avoit fait employer pendant trois mois les antiſcorbutiques ſans ſuccès, qu'il n'avoit pas reconnu de dérangement dans l'organiſation des parties paralyſées, & qu'il étoit d'avis qu'on employât l'électricité. Nous prévînmes la mère que le traitement de ſon enfant devoit être long; elle promit de ſe conformer à notre avis. La petite fille prit vingt ſéances, du 26 juillet au 22 août; elle ne fut électriſée que par bain, & une heure ſeulement chaque jour : il n'y eut aucun effet ſenſible, de quelque manière que ce pût être.

Le 18 juillet 1779, onze mois après le traitement électrique, je m'informai de l'état de la petite fille : il étoit toujours le même.

XLVII. Le 13 décembre 1777, M. Boſquillon, docteur-régent de la faculté, accompagna chez moi un malade âgé d'environ ſoixante-neuf ans, hémiplégique depuis cinq. Ce malade ne prit que neuf ſéances; elles ne furent ſuivies d'aucun effet.

Le 10 juillet 1779, vingt-un mois après les ſéances que le malade avoit priſes, je m'informai de ſon état à M. Boſquillon : il me dit qu'il étoit toujours le même; que le malade avoit eu, depuis quinze jours ou trois ſemaines, une nouvelle attaque fort légère, qui n'avoit rien changé à ſon infirmité.

XLVIII. Le 12 avril 1779, une dame âgée de quarante-ſept ans & très-incommodée depuis huit & demi, ſe fit

conduire chez moi. Sa maladie consistoit dans la rétraction de la jambe gauche & la foiblesse de la cuisse du même côté. Elle ne prit que quatre séances, par bain, chacune de vingt minutes. Deux jours après, elle m'écrivit que des soins domestiques l'empêchoient de suivre le traitement.

XLIX. Le 21 avril 1779, se présenta M. Croizier, arquebusier, âgé de quarante-neuf ans, attaqué depuis dix-huit mois d'une hémiplégie incomplette sur le côté gauche. Il ne prit que trois séances, d'une demi-heure chacune.

L. Le nommé Le Pileur, âgé de cinquante-huit ans, attaqué depuis deux d'une hémiplégie incomplette sur le côté gauche, ayant les idées confuses, se présenta le 17 août 1778. Il ne vint que trois fois : je le rencontrai huit à dix jours après, je lui parlai; il me dit qu'il avoit eu des affaires, mais qu'il seroit exact. Il n'est pas revenu.

LI. Le nommé Jacquin, garçon batteur d'or, âgé de 21 ans, se présenta le 14 juillet 1778. Il y avoit deux mois & demi qu'étant à travailler, il avoit été subitement frappé de paralysie sur le côté droit du visage. Un chirurgien soigna le malade pendant huit jours; il prit ensuite les conseils de M. Dorigny, docteur-régent de la faculté, qui fut d'avis d'électriser Jacquin. Il ne vint que trois fois, parce que les séances le détournoient de son travail : il avoit recouvré, en se retirant, du mouvement dans la paupière inférieure, totalement immobile quand il se présenta.

STUPEURS, ENGOURDISSEMENS.

LII. Le 20 novembre 1777, M. Andry, docteur-régent de la faculté & membre de la Société royale de médecine, conduisit chez moi M. ... âgé de soixante-neuf ans. Le malade se plaignoit depuis deux ans d'un engourdissement con-

tinuel dans les mains, fur-tout dans la main droite; le tact étoit en même temps fort émouffé & les mains étoient toujours affectées d'un fentiment de froid défagréable. M. ... avoit fait fort peu de remèdes pour cette incommodité, qui d'ailleurs n'altéroit en rien fa fanté. Il prit cinquante-deux féances électriques, du 20 novembre 1777 au 23 mars 1778; elles ne produifirent aucun effet. Suivant le journal, il y eut des jours où l'engourdiffement & le froid parurent diminués; mais ils fe retrouvoient le lendemain au point ordinaire. Aucune des fonctions ne fut altérée, il ne fe manifefta aucune crife, & le 20 feptembre 1779, dix-huit mois après le traitement, le malade n'avoit éprouvé aucun changement dans fon état.

LIII. Le 30 mars 1778, M. Gervaife, docteur-régent de la faculté, accompagna chez moi M. ... âgé d'environ foixante ans. Sa vie avoit été fort laborieufe; il avoit quitté fes occupations, & il fe plaignoit depuis environ deux ans d'un engourdiffement & d'une ftupeur générale dans toute fa perfonne. Sa tête ne s'en reffentoit en aucune façon; fon jugement étoit préfent & fort jufte; tous fes mouvemens étoient libres, mais il étoit obligé de fe faire violence pour les exercer: il eût defiré de n'en jamais faire, quoiqu'il n'y trouvât point d'obftacle quand il l'entreprenoit. Il fut électrifé très-inutilement du 30 mars 1778 au 4 mai de la même année, ce qui comprend un mois & quatre jours: peut-être ce traitement a-t-il été trop court. Pendant qu'il a duré, le malade a beaucoup falivé; mais il étoit incommodé de pituite auparavant: il falivoit, & l'électricité ne fit qu'augmenter cette excrétion. La bonne fanté dont M. ... jouiffoit d'ailleurs, continua; & le 2 août 1779, quinze mois environ après le traitement, j'appris par M. Gervaife que l'état du malade étoit toujours le même.

LIV. Le 26 janvier 1778, M. Rouffille de Chamferu, mon confrère, conduifit chez moi un malade âgé de trente-

quatre à trente-cinq ans, incommodé depuis trois environ. C'étoit un homme riche, & qui avoit beaucoup usé des femmes. Il avoit la vue foible, les prunelles dilatées, l'air abattu; il se plaignoit d'une foiblesse générale, d'engourdissement dans tous les membres, & en même temps d'agitations, de mouvemens, qu'il appelloit *nerveux*, de douleurs vagues, qu'il attribuoit aussi aux nerfs. En général, son état étoit celui d'un homme vaporeux, & il paroissoit y avoir en lui complication de foiblesse & d'irritation. Il avoit beaucoup consulté, essayé de beaucoup de remèdes; il vouloit tenter de l'électricité. Je lui dis que je ne pensois pas qu'elle lui convînt, mais que l'expérience en décideroit mieux que moi, & sans risques, en procédant par des séances graduées. Il en prit dix-sept; les premières d'un demi-quart-d'heure, & toutes par bain seulement. Il n'éprouva rien d'abord; mais ayant poussé la dernière à une heure de durée, le malade éprouva l'après-midi & la nuit suivante des douleurs plus vives, des agitations plus fortes qu'il n'en avoit eu depuis long-temps: le lendemain, je lui conseillai de se retirer, & je sçus, trois mois après, qu'il étoit toujours dans son état ordinaire.

LV. Le 2 juin 1778, M. Hallé, mon confrère, accompagna chez moi un homme de quarante-six ans, d'une constitution robuste, pléthorique & sanguin. Il se plaignoit depuis environ deux ans d'engourdissement aux reins & dans les extrémités inférieures. Il ne prit que douze séances, qui ne produisirent aucun effet: ses occupations, qui employoient tout son temps, l'empêchèrent de continuer. Son état étoit toujours le même au bout de quatorze mois.

LVI. Le 18 mai 1778, M. Lumière, âgé de soixante-trois ans, me fut adressé par M. Grandclas, mon confrère. Le malade avoit essuyé, treize mois auparavant, une attaque de fausse paralysie sur le côté droit: les remèdes administrés par M. Grandclas, pendant six semaines, avoient

opéré un ſoulagement gradué, & amené le malade dans l'état où il étoit depuis dix mois.

La jambe droite foible & traînante, le bras du même côté engourdi ; l'une & l'autre extrémité conſervant cependant la liberté de tous les mouvemens.

Quoique M. Lumière eût eu une attaque de paralyſie, je le range cependant dans cet article, parce que l'engourdiſſement & la ſtupeur étoient en lui les principaux ſymptômes, les ſeuls même, & que toute ſa perſonne en étoit affectée, quoique beaucoup moins que le bras & la jambe du côté droit. Il fut électriſé du 18 mai au 8 juillet, c'eſt-à-dire deux mois moins dix jours ; il n'en retira aucun avantage : il ſe plaignit pluſieurs fois au contraire que ſa jambe lui paroiſſoit plus foible. Je ne ſais ſi ſon obſervation étoit bien juſte ; l'augmentation n'alloit pas juſqu'au point qu'on pût s'en appercevoir en voyant le malade marcher ; & en général les malades, chacun ſuivant leur caractère, exagèrent en bien ou en mal. Ainſi j'ai toujours compté leur rapport pour peu, de l'une & de l'autre manière, à moins qu'il ne fût confirmé par des ſignes ſenſibles. Si l'obſervation de M. Lumière eſt exacte, c'eſt un fait particulier : lui ſeul s'eſt plaint d'être affoibli pendant le traitement, & preſque tous les autres au contraire ſe ſont trouvés plus forts, ou n'ont rien remarqué à cet égard.

De cinq malades traités pour ſtupeur & engourdiſſement, aucun n'a donc retiré d'avantage de l'électricité : je n'en concluerai pas que le contraire ne pût arriver ; je rapporte ſeulement les faits.

Le 20 juillet 1779, onze mois après le traitement, M. Lumière jouiſſoit d'une bonne ſanté, & relativement à l'engourdiſſement des extrémités, il étoit toujours dans le même état.

RHUMATISMES.

LVII. Le 23 mars 1779, M. Gobert, joaillier, âgé de quarante-neuf ans, se rendit chez moi & me déclara qu'il étoit tourmenté depuis dix-sept jours par un violent rhumatisme. J'examinai le malade, je l'interrogeai, & je ne reconnus en lui aucune cause qui pût occasionner les douleurs dont il se plaignoit, qu'une humeur rhumatisante, comme il me l'avoit déclaré. Les douleurs s'étoient d'abord fait sentir dans l'omoplatte; elles s'étoient ensuite étendues dans toute la longueur du bras; elles avoient totalement privé le malade du sommeil pendant les quatre ou cinq dernières nuits; elles lui avoient ôté l'usage du bras droit, qu'il ne pouvoit écarter que très-peu du corps, & qu'il ne pouvoit pas lever. Il étoit obligé de se faire habiller & déshabiller. Cependant il n'y avoit pas de fièvre, & aucune fonction n'étoit lésée. Je ne pus savoir ce qui avoit occasionné des douleurs aussi vives, les premières de ce genre que le malade eût ressenties: si elles eussent été accompagnées de fièvre, je n'aurois pas employé l'électricité, parce qu'alors j'aurois regardé le rhumatisme comme inflammatoire à un degré où il auroit convenu d'employer les remèdes généraux propres à combattre l'inflammation, & non pas un médicament tonique & stimulant. Mais je pensai pouvoir employer l'électricité dans le cas présent.

Le malade fut donc électrisé le 23 une demi-heure par bain. Dès le lendemain, le bras fut moins gêné, & le 26, le malade portoit sa main sur sa tête, s'habilloit & se déshabilloit seul; la main, qui étoit un peu enflée le 23, ne l'étoit plus le 26; les douleurs continuoient toujours, mais elles étoient moins vives à la main & au poignet. J'ordonnai une purgation le 28: le lendemain, il y eut des intervalles où le malade fut sans douleurs; elles varièrent de l'omoplatte au bras, & du bras à l'omoplatte. M. Gobert ne revint que le 7 avril, parce qu'il s'étoit trouvé en état, le 30 mars, de

reprendre ſon travail, & qu'il s'y étoit livré juſqu'au 7 avril. Il avoit été exempt de douleurs les deux premiers jours; elles s'étoient enſuite renouvellées, ſans devenir auſſi vives qu'avant l'électriſation.

Le malade vint le 8 & le 9; les douleurs diminuèrent beaucoup, & il abandonna encore l'électricité pour ſe livrer à ſon travail. Il en fut puni, par le retour graduel des douleurs. M. Gobert revint le 27, ne prit qu'une ſéance, retourna à ſon travail, & revint encore, le 3 & le 4 mai, à l'électricité, vers laquelle le rappelloient de nouvelles douleurs : il la quitta enſuite tout à fait. Le 25 juillet, deux mois & demi après le traitement, je le fis prier de paſſer chez moi. Il vint dans un moment où j'étois abſent, & me laiſſa un billet que j'ai annexé à ſon journal. Cet écrit, dont je copie les expreſſions, contient que « Gobert, depuis le » traitement, n'a aucun veſtige de douleurs, ni d'incommo- » dités, & qu'il travaille, agit auſſi librement que s'il n'eût » jamais eu de mal ».

Un rhumatiſme récent, mais très-violent, qui privoit le malade du ſommeil & de l'uſage de ſon bras, a donc été diſſipé pendant que le malade a pris douze ſéances électriques, adminiſtrées en cinq ſemaines : mais le malade a été repris trois fois de douleurs en ceſſant le traitement; trois fois ſon retour à l'électricité a été ſuivi de leur diminution, & elles ne ſont plus revenues après le dernier retour du malade à l'électricité. Je ne dois pas omettre que dès le premier jour, j'avois mis le malade à l'uſage de la décoction de ſquine & de ſalſepareille pour boiſſon. Ceux qui imputeroient à ce remède la guériſon de M. Gobert, feront attention que le malade, en s'abſentant, continuoit la même boiſſon; qu'ainſi, ſi la diminution des douleurs n'étoit dûe qu'à la décoction de ſquine & de ſalſepareille, l'abſence du malade n'eût rien fait pour le retour des douleurs. Si l'on penſe que la guériſon eſt dûe à la nature ſeule, il faut en même temps faire attention aux alternatives en mieux, en moins bien, ſuivant l'abſence du malade, ou ſon retour à l'électricité.

LVIII. Le 16 septembre 1777, M. Mallet, docteur-régent de la faculté, accompagna chez moi M^de Boutillier, âgée de soixante-trois ans, incommodée de rhumatismes depuis vingt-deux. Les premières douleurs avoient été vagues & s'étoient fait sentir à la suite d'un lait épanché & d'une longue habitation dans un lieu bas & humide. Le mal avoit fait beaucoup de progrès, & depuis très-long-temps le mouvement du bras & celui des extrémités inférieures étoient très-gênés. La jambe droite étoit courbée & retirée en arrière; elle obligeoit la malade de boiter en marchant; les deux mains étoient fort enflées, les jambes enfloient tous les soirs: les douleurs étoient vives & fréquentes aux aînes & aux genoux, moins vives & plus rares dans les extrémités supérieures. Elles avoient leur siège dans les articulations. M^de Boutillier jouissoit d'ailleurs d'une bonne santé. Elle a été électrisée du 16 septembre 1777 au 17 juin 1778, ce qui comprend neuf mois, sur lesquels il en faut diminuer à peu près deux, parce que, outre les fêtes & dimanches, la malade s'absentoit régulièrement une fois par semaine. Elle n'a pris qu'une séance par jour, d'une heure & demie environ. L'enflure des mains & celle des genoux diminuèrent fort promptement; du 16 au 24 septembre, le genou droit étoit moins enflé de sept lignes de circonférence, & il ne paroissoit plus du tout enflé le trois novembre.

Les douleurs se calmèrent en assez peu de temps dans les bras, qui recouvrèrent une entière liberté dans les mouvemens: les douleurs diminuèrent aussi dans les extrémités inférieures, sans cependant cesser totalement; mais elles furent moins vives, moins fréquentes qu'elles n'avoient été. Le soulagement qui étoit acquis, varioit; il y avoit des jours meilleurs les uns que les autres. Ces variations n'avoient lieu que pour les extrémités inférieures; car les bras demeuroient exempts de douleurs: cependant il ne se manifestoit pas de crise. La rétraction de la jambe étoit moins forte, la malade marchoit communément avec moins de peine, elle trouvoit en général (suivant son expression, rapportée en date du 3 novembre)

novembre) son état actuel très-préférable à celui qu'elle avoit éprouvé depuis long-temps. L'absence des douleurs, la liberté dans les mouvemens par rapport aux bras, la diminution des douleurs dans les extrémités inférieures, une liberté plus grande dans leurs mouvemens, continuèrent pendant la fin de l'automne & tout l'hiver; mais au retour du printemps, les choses changèrent & allèrent plus mal, au lieu de tourner à bien, comme il étoit naturel de s'y attendre.

Le 7 mars 1778, la malade nous déclara (à M. Mallet & à moi) qu'elle éprouvoit depuis quelque temps des douleurs vagues, & que depuis quelques jours elle salivoit. Elle se plaignit aussi de pesanteur de tête & d'étourdissemens. Ces symptômes & l'état du pouls nous firent ordonner pour le soir une saignée, que nous fîmes réitérer, le 10, par les mêmes raisons, & à la suite desquelles la malade fut évacuée. La pesanteur de tête & les étourdissemens se dissipèrent: nous prescrivîmes l'usage de la décoction de squine & de salsepareille pour boisson, & nous ordonnâmes de mâcher de la petite sauge, pour entretenir la salivation; mais nous ne pûmes procurer de transpiration, & la salivation, souvent interrompue, ne fut jamais que peu abondante. Les douleurs continuèrent d'être vagues, elles augmentèrent, elles regagnèrent (à la fin de mars) les bras, qui en avoient été exempts depuis la mi-novembre. Nous nous flattions de les voir diminuer à mesure que la saison deviendroit plus favorable: il arriva précisément le contraire; les douleurs augmentèrent en proportion de l'approche de l'été, & devinrent universelles. Nous abandonnâmes, le 17 juin, un traitement pendant lequel l'enflure fut dissipée sans se reproduire; les douleurs furent suspendues pour quelque temps dans les bras, & diminuées dans les extrémités, mais durant lequel elles se renouvellèrent après un certain temps, n'occupèrent plus comme auparavant les articulations, mais devinrent vagues & générales. Seroit-ce une preuve que l'électricité auroit mis l'humeur morbifique en mouvement, qu'elle l'auroit déplacée, mais sans suffire, dans ce cas particulier, pour l'ex-

pulser? Quinze jours après sa retraite, la malade étoit dans le même état. Il n'avoit pas changé, le 23 juillet 1779, treize mois révolus après la cessation du traitement.

Cet exemple & le précédent sont les seuls que j'aie à offrir, par rapport aux rhumatismes; mais ils sont d'accord avec les observations de M. de Saussure, dont je parlerai dans la suite, & qui n'a obtenu de succès, par le moyen de l'électricité, que dans les rhumatismes qui n'étoient pas invétérés.

RHUMATISMES GOUTTEUX.

LIX. Le 13 septembre 1778, M. Bouclon, cordonnier, âgé de trente-huit ans, se présenta de la part de M. Duchanoy, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, par qui le malade étoit conduit depuis son incommodité.

Il y avoit neuf mois que M. Bouclon avoit été pris d'une attaque de rhumatisme goutteux; il avoit paru des nodus en différentes articulations; il y avoit eu gonflement aux deux genoux, & des douleurs fort vives en différentes parties du corps. Une tisane sudorifique & un long usage de la résine de gaïac dissoute dans le tafia, avoient procuré du soulagement.

M. Bouclon marchoit au 13 septembre, mais avec lenteur, le corps un peu courbé, & la marche excitoit des douleurs dans les deux genoux; le bras gauche étoit très-gêné dans ses mouvemens; il ne s'élevoit pas au-dessus de la ligne horizontale; le coude & l'épaule du côté gauche éprouvoient des douleurs habituelles; il y avoit gonflement à l'extrémité supérieure du radius du côté droit. Enfin depuis neuf mois le malade étoit dans un état constamment douloureux; & depuis ce même temps il ne pouvoit pas exercer son métier. Il fut électrisé une fois par jour, à l'exception des fêtes & dimanches, & du samedi qu'il s'absentoit constamment, du 13 septembre 1777 au 20 janvier 1778; mais le malade ne vint que deux fois en janvier,

Ainsi son traitement ne doit être compté que du 13 septembre à la fin de décembre, & en retranchant les absences, il n'excède pas deux mois & demi.

Bouclon eut des sueurs abondantes dans les commencemens; elles durèrent quinze jours environ, s'arrêtèrent, & furent remplacées par une salivation très-abondante; elle se soutint avec force jusqu'à la fin du traitement: elle avoit sur-tout lieu le matin & durant quelques heures que le malade passoit au lit avant de se lever; il éprouva un soulagement prompt & suivi; la marche devint plus facile, les douleurs & le gonflement des parties qui en étoient affectées, diminuèrent par degrés; le bras gauche devint plus libre. Le 30 octobre, le malade essaya, pour la première fois de travailler, & il travailla deux heures. Le gonflement à la partie supérieure du radius du côté droit, offroit plus de résistance que l'enflure des autres parties; mais enfin ce gonflement se dissipa, & n'existoit plus à la fin du traitement.

Le 10 novembre, les douleurs étant très-légères dans les parties qui en étoient ordinairement affectées, il en survint une sous la plante du pied droit, où le malade n'en avoit jamais sentie: quoiqu'il n'y eût pas de gonflement, cette nouvelle douleur rendit la marche plus pénible; elle continua, dans le même degré de force, jusqu'au 24 du mois, qu'elle diminua beaucoup sous la plante du pied, & passa dans les doigts du même pied, mais cette nouvelle douleur, & ce qui restoit de la première, se dissipèrent. Enfin le malade, au premier janvier 1778, marchoit, montoit & descendoit assez librement; il n'éprouvoit plus que de légères douleurs; elles n'avoient lieu que quand il faisoit quelque mouvement brusque, & dont l'effet étoit marqué, comme un faux pas; les mouvemens du bras droit étoient fort libres, & Bouclon travailloit de son métier du matin au soir, quand il le jugeoit à propos, ainsi qu'il le déclara à la Société de médecine, à laquelle je le présentai, en faisant devant lui le rapport de son traitement. J'observai

en même temps que la maladie dont il s'agiſſoit, étoit une de celles qui ſéviſſent par accès, dont les paroxyſmes ſe terminent d'eux-mêmes après une certaine durée; qu'ainſi l'exemple que je préſentois, ne fourniſſoit qu'une préſomption, & non une preuve en faveur de l'électricité; mais je penſai en même temps qu'on devoit faire attention que le paroxyſme de rhumatiſme goutteux qui venoit d'être terminé, l'avoit été dans la ſaiſon la plus défavorable à cette maladie, & dans laquelle la nature, abandonnée à elle-même, la guérit le plus rarement; j'obſervai encore que les changemens de temps ſurvenus pendant le traitement, n'avoient influé en rien ſur l'état du malade. Toutes ces circonſtances doivent être peſées dans le traitement de Bouclon.

Je veillai avec ſoin ſur ſon état depuis la ceſſation du remède que nous avions employé, & je m'aſſurai que dans l'eſpace de treize mois, il n'avoit rien perdu, qu'il ne lui étoit ſurvenu aucune incommodité. Le 31 juillet 1779, dix-huit mois révolus après la fin du traitement, je paſſai chez Bouclon, je le trouvai occupé à travailler de ſon métier; il me dit qu'il marchoit avec viteſſe & facilité; il me fit voir combien les mouvemens de ſon bras étoient libres & étendus; il m'aſſura qu'il s'étoit toujours bien porté, qu'il ne lui reſtoit de veſtiges de ſa maladie, que de légères douleurs qu'il éprouvoit dans les changemens de temps; que ces douleurs ne l'avoient ni gêné dans ſon travail, ni dans ſa marche, les jours même de l'hiver qui avoient été ou les plus froids ou les plus humides. Je lui ai conſeillé l'uſage de la décoction de ſquine & de ſalſepareille pour boiſſon, lorſqu'il reſſentiroit quelques atteintes de ſes anciennes douleurs.

LX. Bertin, domeſtique, âgé de trente-ſept ans, étoit affecté depuis deux ans d'une ſciatique qui occupoit les deux cuiſſes & les deux jambes; la cuiſſe & la jambe droite étoient les plus douloureuſes. Le malade prit dix ſéances;

du 8 octobre 1777 au 18 du même mois ; il éprouva pendant cet intervalle beaucoup plus de facilité à marcher, monter & descendre ; il acquit la facilité de se coucher indifféremment sur l'un ou sur l'autre côté, au lieu qu'il ne pouvoit auparavant, suivant ce qu'il nous a assuré, se coucher que sur le côté gauche, à cause des vives douleurs qu'il ressentoit quand il se couchoit sur le côté droit. Ne l'ayant pas vu le 19 octobre, j'envoyai chez lui le 20 : il me fit dire qu'il étoit incommodé ; j'y passai, il étoit sorti, & j'appris qu'il ne viendroit plus chez moi, parce qu'on l'avoit effrayé sur les effets de l'électricité, s'il continuoit d'en faire usage.

LXI. Le 10 mars 1778, MM. de Lassone, Bouvart, Vicq d'Azyr & moi, nous nous réunîmes pour consulter sur l'état de M.... Suivant le rapport fait par M. Bouvart, médecin ordinaire du malade, il y avoit vingt-deux ans que M..... étant à l'armée, & ayant fait étendre sur la terre, par un temps très-froid, une peau d'ours sur laquelle il dormit sous sa tente, s'éveilla pris d'un rhumatisme goutteux, avec fièvre & tous les symptômes d'une maladie inflammatoire ; le traitement convenable ne fut point employé : cependant la maladie se termina, mais en laissant de profondes traces, & les mouvemens de différentes parties, sur-tout ceux de l'avant-bras gauche, très-gênés. Depuis cette époque jusqu'à trois ans avant le 10 mars 1778, M.... jouit d'une bonne santé ; mais il eut alors un nouvel accès de rhumatisme goutteux qui entreprit tous les membres. Le malade fut conduit par M. Bouvart, & ne parvint à pouvoir marcher qu'après un temps assez long : il fit deux fois le voyage de Bourbonne ; il alla à Naples pour y éprouver l'influence d'un climat chaud, & pour exciter la transpiration en passant quelques heures par jour dans les grottes qui sont aux environs de Pouzolles ; il fréquenta peu ces grottes par le conseil de M. Serrao, premier médecin du roi de Naples, qui envisagea la maladie

comme un desséchement des parties musculaires & des capsules articulaires.

Malgré les différens secours employés pour le soulagement de M.... il étoit au 10 mars 1778, dans l'état suivant. L'avant-bras gauche, soudé avec le bras par une anchylose anciennement formée ; les mouvemens du fémur droit dans la cavité articulaire, moins étendus de moitié que dans l'état naturel ; le malade ne montoit, ne descendoit qu'avec peine ; il ne pouvoit s'asseoir ni se lever qu'en s'appuyant les deux mains sur les bras du siège dont il se servoit ; il se levoit & s'asséyoit d'une seule pièce, sans courber la colonne épinière qu'il ne pouvoit fléchir ; lorsqu'ayant fixé un objet quelques instans, il retournoit la tête, il entendoit un bruit & des craquemens qui paroissoient venir du frottement des facettes articulaires des vertèbres ; outre ces symptômes, le malade éprouvoit fréquemment de vives douleurs.

Nous jugeâmes, d'après l'exposé ci-dessus, que la maladie de M.... avoit pour cause éloignée la suppression de la transpiration, & pour cause prochaine, le vice des humeurs destinées à lubréfier les articulations, ainsi que la congestion de l'humeur rhumatisante sur les parties tendineuses & ligamenteuses.

L'électricité considérée comme un remède stimulant & apéritif, nous parut propre à diviser l'humeur morbifique, à la rendre mobile, & à redonner aux vaisseaux le ton qu'ils avoient perdu par un long engorgement.

M.... prit vingt-cinq séances, du 12 mars au 23 mai : il y eut pendant cet intervalle une légère moiteur qui fut habituelle, & facilité à suer lorsque M.... agissoit ; la transpiration n'étoit pas sensible depuis long-temps avant cette époque : nous soutînmes la disposition à suer par une tisane sudorifique ; nous purgeâmes le malade deux fois ; il acquit la facilité de se mettre à son séant, étant couché à plat, sans s'appuyer sur ses mains, ce qui ne lui étoit pas arrivé depuis quatre ans ; vers la fin du traitement le sommeil étoit, sui-

vant le rapport du malade, plus calme, les digeſtions ſe faiſoient mieux, les mouvemens, ſur-tout la flexion de l'épine, étoient un peu plus libres, & les douleurs un peu moins vives, moins fréquentes. M.... étant aller paſſer à cette époque quelques jours à la campagne, déclara le 23 mai, avoir beaucoup marché & beaucoup moins ſouffert en marchant, qu'il n'avoit coutume de ſouffrir. Il ne vint plus depuis, parce qu'il avoit fait préparer une machine, dans l'intention de s'en ſervir chez lui. J'appris à la fin de ſeptembre que M.... avoit paſſé une partie de l'été dans ſes terres, qu'il étoit ſur le point d'y retourner; quant à ſon état, je n'en eus point de nouvelles; j'en entendis parler dans les converſations, & l'on m'a cité pluſieurs fois M... comme ayant obtenu beaucoup de ſoulagement par l'électricité; je ne peux en rien dire de poſitif & que j'aie obſervé, que le peu que j'ai rapporté; j'ai voulu prendre de nouvelles informations à ſon égard, le premier août 1779, quatorze mois après la fin du traitement, mais je n'ai pu m'en procurer, parce que M.... étoit à ſes terres où il devoit paſſer pluſieurs mois.

LXII. Le 14 mai 1778, Mademoiſelle de Santilly, l'une des dames de charité de la paroiſſe de S. Euſtache, me préſenta le nommé Berté, âgé de trente-ſept à trente-huit ans, dont le métier avoit été de jouer du violon dans les fauxbourgs & les environs de Paris. Berté & ſa femme me déclarèrent qu'il avoit eu, dix ans avant le moment où je le voyois, une fièvre maligne; que dans la convaleſcence il avoit éprouvé ſept à huit accès de mouvemens convulſifs; qu'il n'en avoit plus eu enſuite; mais qu'au moment où ils avoient ceſſé, Berté avoit ſenti de la foibleſſe dans les deux genoux: cette nouvelle incommodité augmenta graduellement, & depuis cinq ans elle rendoit la marche du malade exceſſivement lente & gênée; le bras gauche fut enſuite attaqué, la langue l'avoit été auſſi il y avoit environ trois ans: on électriſa alors Berté vingt fois, & il ſe trouva

ſoulagé du côté de la parole : il ne continua pas, parce qu'on l'en détourna : depuis deux ans ſon mal avoit beaucoup augmenté, il s'étoit porté aux deux oreilles, indépendamment des parties dont j'ai déja parlé. Je trouvai donc le malade dans l'état ſuivant. Surdité totale & abſolue, aucun ſon ne frappoit le malade ; il n'entendoit pas une montre poſée entre les dents, ni ſur les différentes parties où le ſon ſe propage par le contact ; il ne comprenoit que par ſignes, mais avec facilité & intelligence ; il ne marchoit qu'appuyé ſur quelqu'un, & en traînant les jambes ; elles étoient toutes deux atrophiées ; elles plioient ſous le poids du corps quand Berté ſe tenoit debout, ſans s'appuyer des mains.

Les mouvemens du bras étoient libres, mais le malade ne pouvoit exécuter ceux de pronation & de ſupination ; le poignet étoit enflé & immobile ; les mouvemens des doigts étoient fort gênés, & le malade ne pouvoit pas ſe ſervir de ſa main.

Tout le corps étoit amaigri & dans un état de maraſme ; le pouls étoit petit & fréquent ; lorſqu'on appliquoit la main ſur la région du foie, le malade éprouvoit de la douleur, ſans qu'on ſentît cependant de gonflement à ce viſcère ; les urines fourniſſoient un dépôt briqueté, il étoit abondant.

L'état du malade, l'ancienneté de ſa maladie ne me laiſſant point entrevoir d'eſpoir pour lui, je le déclarai à Mlle de Santilly ; mais ſon zèle la porta à me ſolliciter de faire une tentative, ſur les ſuites de laquelle je ne pouvois pas prononcer abſolument ; elle avoit déja loué une chambre dans mon quartier pour Berté ; je me rendis donc à la ſollicitation charitable de Mlle. de Santilly.

Le malade fut électriſé du 14 mai au 29 ſeptembre 1778, ce qui comprend près de quatre mois & demi, ſur quoi il faut déduire environ un mois d'abſence ; Berté prit deux ſéances par jour, à peu près pendant deux mois.

Il arriva dans les commencemens du traitement, des changemens qui ſemblèrent promettre beaucoup par la ſuite,

ſuite, & indiquer que je m'étois trompé ſur le pronoſtic que j'avois porté à l'égard de l'inutilité dont ſeroit l'électricité.

Dès les premiers jours, le malade éprouva des ſueurs abondantes qui ſe ſoutinrent long-temps : le huitième jour il exécutoit les mouvemens de pronation & de ſupination; le neuvième il fléchiſſoit le poignet, dont l'enflure étoit diminuée; le dixième jour les doigts étoient aſſez ſouples pour que Berté commençât à ſe ſervir de ſa main. Il eut pendant quelques jours des douleurs d'eſtomac qui cédèrent à l'effet d'un purgatif. Ses jambes acquirent de la force pendant le courant du mois de mai; ſon poignet devint de plus en plus libre; l'enflure en diminua, & cependant le malade commença à y éprouver des douleurs qu'il n'avoit pas coutume de ſentir : les ſueurs continuoient, & le dépot des urines n'avoit été, juſqu'au 20 mai, qu'un ſédiment d'une terre briquetée, comme il l'étoit depuis long-temps; mais environ à cette époque, le dépôt changea, il devint beaucoup plus abondant, & il contenoit une quantité très-conſidérable de glaires, colorées par la terre briquetée : le malade n'avoit jamais juſques là rendu de glaires par la voie des urines, ſuivant le rapport de ſa femme & le ſien.

Les extrémités inférieures acquirent de la force pendant le mois de juillet; les mouvemens du poignet demeurèrent auſſi ſouples que le mois précédent, mais les douleurs augmentèrent; l'enflure deſcendit du poignet à l'origine des doigts; le malade commença à entendre une montre en contact des oreilles, à diſtinguer l'aboiement des chiens, les coups de fouet, le ſon d'un tambour. Je lui fis prendre du petit-lait le matin pendant huit jours, un verre d'orgeat le ſoir & une taſſe d'infuſion de fleurs de coquelicot en ſe couchant. Les douleurs du poignet n'en furent pas moins vives; elles troublèrent le ſommeil pendant tout le mois, & ne furent pas ſoulagées par l'application d'un cataplaſme de lait & de mie de pain avec un mêlange de baume tranquille; la ſueur & le dépôt des urines continuèrent avec la même abondance.

Je ſuſpendis à la fin de juillet, le traitement pendant huit jours, à cauſe de la violence des douleurs; elles n'en furent pas diminuées; l'enflure des doigts augmenta, & le dépôt par les urines s'arrêta. Il recommença au bout de deux jours que le traitement eût été repris en août; il fut moins conſtant dans ce mois, très-abondant certains jours, peu conſidérable dans d'autres, & manquant tout à fait dans quelques uns; mais en même temps le malade moucha beaucoup, ce qui ne lui étoit pas ordinaire; ſon état fut d'ailleurs tel qu'il avoit été dans le mois précédent, & les douleurs ne diminuèrent pas; je le mis au lait pour toute nourriture; il digéra bien cet aliment, mais il n'en retira cependant pas d'effet ſalutaire.

Le dépôt des urines diminua beaucoup dans le commencement de ſeptembre, ainſi que les ſueurs; les reins devinrent douloureux; l'uſage du petit-lait calma les douleurs de reins; celles du poignet augmentèrent; je fis reprendre au malade deux ſéances par jour, au lieu d'une ſeule à laquelle je l'avois borné depuis quelque temps à cauſe des douleurs. Les doubles ſéances rappellèrent pendant deux jours le dépôt par les urines; il s'arrêta enſuite; & comme les douleurs augmentoient, même pendant que le dépôt avoit lieu, je n'oſai pas augmenter encore les ſéances.

Enfin le malade ayant reſſenti des douleurs à la poitrine, & quelques filets de ſang ayant paru dans ſes crachats, je ſuſpendis le traitement pour le reprendre, ſi les circonſtances le permettoient; je conſeillai au malade de continuer à vivre de lait.

Le 29 juillet 1779, onze mois après la fin du traitement, je paſſai chez Mlle de Santilly, pour prendre des informations à l'égard de Berté. Je ſavois qu'il étoit mort au commencement de cette année, trois à quatre mois après ſon traitement; ce que j'appris de plus, ſe borne aux deux faits ſuivans. Berté n'avoit pas vécu de lait comme je le lui avois conſeillé; on lui avoit fourni de la Paroiſſe la portion

qu'on donne aux pauvres; les douleurs qu'il sentoit à la poitrine avoient beaucoup augmenté; il s'y étoit joint une toux violente, qui avoit lieu par quintes; elle étoit suivie d'un crachement de sang fort abondant: le malade mourut dans le dernier degré de marasme.

LXIII. Le traitement du malade qui fait le sujet de cet article, n'est pas terminé, mais il est fort avancé: il offre un résultat bien marqué; j'avois peu d'exemples à fournir relativement à la maladie dont il est question dans ce paragraphe; je rendrai compte dans le volume suivant de la suite du traitement que je vais exposer: ces différentes raisons m'ont engagé à le publier.

Antoine, domestique, âgé de trente ans, d'une constitution forte, d'un tempérament sanguin, vint me consulter le 28 juin 1779. Il s'étoit toujours très-bien porté, il n'avoit jamais eu besoin de médicamens jusqu'au mois d'octobre précédent; il étoit seulement sujet à des sueurs très-abondantes, qu'il attribuoit à ce qu'il est fort replet; mais suivant ce que j'ai appris depuis de l'abondance de ces sueurs, elles étoient dans Antoine une incommodité réelle, ou peut-être plutôt une excrétion qui le mettoit à l'abri de maux plus fâcheux. Quoi qu'il en soit, Antoine ayant couru le 21 septembre dernier, la poste à franc étrier, & se trouvant baigné de sueur, monta derrière une chaise, entre huit & neuf heures du soir, & fit route de cette façon pendant une heure environ. L'inaction & un vent frais qui souffloit du nord avec assez de force, séchèrent la sueur dont Antoine étoit couvert; de ce moment à celui où il me parloit, il n'avoit plus éprouvé de sueurs, même dans les circonstances où les autres hommes y sont sujets; huit jours après il commença à sentir de la roideur dans les deux jambes; cette incommodité, d'abord légère, fit des progrès insensibles, mais qui devinrent graduellement très-fâcheux. Le malade se trouva hors d'état de marcher à la fin de décembre, tant par la roideur des jambes, que par la difficulté de remuer les reins,

qui furent aussi affectés. Alors on lui ordonna des apozèmes faits avec la bourache, la décoction de fleurs de sureau pour embrocation sur ses jambes, & on le purgea quatre fois : il prit ensuite la tisane de vinache; & il se frotta les jambes avec une substance grasse qu'il n'a pu m'indiquer : il entra à la Charité, où il fut traité; on l'y saigna, à ce qu'il dit, deux fois en un jour, savoir, le matin à neuf heures, du bras, & le soir à quatre, de la gorge; on lui fit des embrocations sur les jambes, & on le mit à l'usage d'une tisane dont la composition lui est inconnue; il assure seulement que l'alkali volatil faisoit partie de la tisane & des embrocations qui lui avoient été prescrites. Antoine, au sortir de la Charité, entra à l'Hôtel-Dieu, où il prit dix-huit bains & trois médecines, & fit usage d'une tisane sudorifique.

Les reins n'étoient plus affectés lorsque je vis le malade; mais les cuisses & les jambes l'étoient encore beaucoup; elles étoient roides, engourdies & insensibles. Antoine ne marchoit qu'avec peine & lentement, sur-tout le matin; il étoit plus libre l'après-midi; il avoit besoin en tout temps de s'appuyer sur une canne; il traînoit sur-tout la jambe gauche, qui étoit la plus incommodée; il ne pouvoit absolument ni étendre, ni fléchir le pied gauche & les doigts du même pied étoient privés de tout mouvement; il me fallut appuyer fortement sur la jambe le bec d'une plume, pour que le malade m'avertît qu'il commençoit à sentir la piquure; il m'a paru moins insensible à la jambe droite; la gauche étoit, suivant le rapport d'Antoine, celle qui avoit été tournée du côté du vent, pendant qu'il avoit été exposé à son action, le 21 septembre.

Le malade commença l'usage de l'électricité le 28 juin; il me dit, le 2 juillet, qu'il suoit depuis deux jours, pour peu qu'il agît; le 3, il arriva couvert par tout le corps d'une sueur qui couloit en torrens; le temps n'étoit cependant pas chaud, & le malade ne venoit pas de loin; il me déclara qu'il sentoit de la chaleur à la plante des pieds, au lieu du froid qu'il y avoit constamment éprouvé depuis le

commencement de sa maladie; il remua en même temps, avec facilité les doigts du pied droit, qui étoient antérieurement immobiles, & il ajouta que, jusqu'à ce jour, il ne sentoit pas quand le bout de son pied heurtoit les pavés en marchant, mais qu'il étoit sensible à ce choc depuis deux jours.

Le 7 juillet, Antoine sentit des douleurs dans les deux jambes; il n'y en avoit jamais éprouvé. La sueur s'arrêta & fut remplacée par une salivation abondante: la sensibilité se trouva rétablie, & Antoine s'apperçut de la piquure la plus légère.

Le 8, la sueur se rétablit, mais avec moins d'abondance que les jours précédens, & la salivation continua au même degré que le 7: les deux crises se soutinrent également jusqu'au 9, & le malade se sentit mieux qu'il n'avoit encore été. Les choses se passèrent de la même manière jusqu'au 17, que la sueur devint excessive & continuelle: je craignis qu'elle n'affoiblît trop le malade, qu'elle ne dépouillât le sang de sa sérosité, & qu'il n'y eût à redouter les suites d'une raréfaction trop forte dans un homme très-sanguin: je ne permis à Antoine d'être électrisé que vingt minutes; il me fit dire le lendemain qu'il ne viendroit pas, qu'il se trouvoit incommodé: je passai chez lui; la sueur avoit continué avec la même abondance; Antoine se trouvoit très-foible; il se plaignoit de mal de tête & d'étourdissement. J'examinai son pouls & sa langue: il me parut que le mal de tête dépendoit de l'état des premières voies, & non de la pléthore sanguine, réelle ou apparente. Je conseillai à Antoine de suspendre l'électricité pour quelques jours; de manger modérément pendant deux, de boire une simple tisane de chiendent, & de se purger le troisième jour. Mon dessein étoit de fournir un véhicule qui entretînt la sueur, qui délayât les parties les plus grossières dont elle pouvoit être composée, de rendre au sang la sérosité dont elle le dépouilloit, & de disposer le malade à la purgation que je lui prescrirois.

Il la prit le 22 juillet; il fut évacué convenablement, le lendemain; la ſueur & la ſalivation devinrent modérées; la tête fut plus nette, & elle ſe trouva tout à fait dégagée le ſurlendemain. La ſueur & la ſalivation ont continué depuis dans un degré tel que je les ſouhaitois : les jambes ſe ſont fortifiées, & aujourd'hui, 31 juillet, Antoine ne heurte plus le pavé avec ſon pied en marchant, il n'a plus beſoin de canne, il eſt auſſi libre le matin que l'après-midi, les deux jambes ne ſont plus affectées d'un ſentiment de froid, & elles ont recouvré la ſenſibilité au même degré où tous les hommes en jouiſſent; l'extenſion & la flexion, ainſi que les mouvemens des doigts, ſe font complettement & ſans aucune gêne : il ne reſte à Antoine que de la foibleſſe, qui me ſemble être moins une ſuite de ſon état, que l'effet des ſueurs & de la ſalivation abondantes qu'il a éprouvées. Mon intention eſt de le traiter quelque temps encore, de le purger une ſeconde fois, de lui faire faire un cautère, & lorſqu'il ſera en pleine ſuppuration, de ceſſer le traitement. La ſuppreſſion des ſueurs auxquelles Antoine étoit naturellement ſujet, eſt manifeſtement la cauſe de ſa maladie: mais ces ſueurs me paroiſſent indiquer un vice primordial, & je les crois une criſe par laquelle la nature expulſoit une humeur morbifique. Le cautère me paroît une voie plus ſûre, que ne le ſont les ſueurs pour délivrer le malade, en ce que les ſueurs ſont trop ſujettes à ſe ſupprimer, & qu'on peut plus certainement entretenir l'écoulement d'un cautère. Je ne penſe pas d'ailleurs que l'électricité, qui a rappellé les ſueurs, en ait pu détruire la cauſe préexiſtente.

LXIV. Le 25 août 1777, M. de la Planche, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, conduiſit chez moi M. Vincent, âgé d'environ quarante ans, d'une complexion délicate, & fort incommodé depuis trois ans & demi. La maladie conſiſtoit dans une grande foibleſſe des reins, qui étoient en même temps ſouvent affectés de douleurs fort vives; les extrémités inférieures étoient atrophiées;

le malade y ressentoit un froid continuel, excessif & profond; c'étoit, suivant son expression, un tourment insupportable pour lui : il se brûloit les jambes auprès du feu, sans pouvoir les réchauffer : les frictions, l'application des linges brûlans étoient également inutiles : les plus grandes chaleurs de l'été n'apportoient pas d'adoucissement au froid dont le malade étoit tourmenté, & lors même que les autres parties du corps étoient couvertes de sueur, les extrémités inférieures demeuroient glacées. M. Vincent ressentoit de plus, dans les cuisses & dans les jambes, des douleurs fréquentes, & il y éprouvoit des crampes ou mouvemens convulsifs fort violens : il ne marchoit qu'avec beaucoup de peine & appuyé sur quelqu'un qui le soutenoit : il étoit encore sujet à de fréquens maux de tête : il attribuoit tous les accidens dont il étoit affecté, au froid humide qu'il avoit éprouvé pendant six mois dans une galerie nouvellement bâtie, où il avoit passé les journées entières à écrire : il avoit consulté un grand nombre de médecins, il avoit fait usage de beaucoup de remèdes différens, le tout sans aucun succès.

Je fis électriser le malade, par bain, le 25 août, pendant trois quarts-d'heure, & dès ce jour même il ressentit de la chaleur dans les extrémités inférieures à la fin de la séance : cette sensation dura pendant trois heures : elle se renouvella le lendemain, peu de temps après avoir commencé la séance, & dura six heures : elle se renouvella le troisième jour, comme le second, & continua une heure de plus. Le malade ne vint pas le quatrième jour : il fut retenu par un mal de tête & des mouvemens convulsifs, une crispation & des douleurs dans les extrémités inférieures, beaucoup plus considérables que les accidens de ce genre qu'il avoit éprouvés depuis long-temps; ceux-ci durèrent pendant deux jours, & cédèrent à de légers antispasmodiques dont le malade fit usage; il revint le septième jour, déterminé, malgré les accidens qu'il avoit essuyés, par le plaisir que lui faisoit la chaleur qu'il avoit sentie les trois premiers jours : il ne fut

électrisé que pendant dix minutes; la chaleur se rétablit dans les extrémités inférieures; mais les accidens reparurent dès le soir même. Je ne voulus plus faire de nouvelle tentative, quoique le malade le désirât; j'eus peut-être tort. La chaleur rappellée à chaque séance, & qui continuoit suivant leur durée, étoit un effet heureux & d'un bon présage. Les douleurs & les mouvemens spasmodiques pouvoient être l'effet de l'humeur morbifique mise en mouvement: il y avoit peut-être moyen de modérer l'électricité, de la combiner avec des calmans, & il eût pu s'établir une crise qui, en diminuant la cause première du mal, auroit affoibli ou prévenu les effets accidentels. Mais ce malade fut un des premiers que je traitois, & j'étois encore moins instruit que je ne le suis sur les effets de l'électricité, sur la manière de l'employer, sur les risques auxquels elle peut exposer, & sur les moyens de prévenir ces risques.

Le 4 août 1779, deux ans après avoir vu M. Vincent, j'appris par M. de la Planche, que l'état de ce malade étoit toujours le même.

LAIT ÉPANCHÉ.

LXV. MADAME.... femme d'un de mes confrères, docteur-régent de la faculté, & membre de la Société royale de médecine, ayant toujours joui d'une très-bonne santé, accoucha au commencement d'avril 1777; la couche & ses suites furent heureuses: Mme... nourrit son enfant, qui se porta très-bien; mais les chaleurs de l'été, & des sueurs abondantes qu'elles occasionnoient, ayant paru incommodes à Mme... elle laissa les fenêtres de sa chambre à coucher ouvertes, pendant toutes les nuits des mois de juillet & août. Les sueurs se supprimèrent; Mme... se trouva quelquefois incommodée du froid, & n'y fit pas d'attention: elle ressentit vers la moitié d'octobre des douleurs vagues dans les bras, & elle en éprouva sur-tout dans les jambes & dans les genoux: ces douleurs apportèrent quelque gêne dans la

la marche, & n'altérèrent point d'ailleurs la bonne santé dont Mme jouissoit; mais le 25 janvier 1778, elle fut prise tout à coup d'une maladie qui n'avoit pas de caractère déterminé : elle s'annonça par un sentiment de mal-aise, des anxiétés, un frisson léger, suivi d'une fièvre très-forte avec un délire violent. On recourut à la saignée; les premiers symptômes se calmèrent après la troisième. Le lait se supprima entièrement le troisième jour de la maladie; la cuisse droite devint très-lourde & très-douloureuse : il parut quelques rougeurs vers le bas de la cuisse, sur le genou & sous le jarret. La fièvre étoit continuë; les douleurs devinrent très-vives; la cuisse & la jambe s'engorgèrent considérablement, & se couvrirent d'abord de petits boutons rouges, ensuite de phlyctènes pleines d'une sérosité muqueuse très-abondante : on multiplia les bains & les fomentations faites avec la décoction des racines de guimauve & de fleurs de sureau. Comme les douleurs & le gonflemeut ne diminuoient pas, que la fièvre étoit toujours très-forte, que les nausées, les vomissemens & les défaillances étoient très-fréquentes & très-considérables, on appliqua deux emplâtres vésicatoires, l'un sur le genou, qui étoit le principal siège du mal, l'autre sur la jambe. Les vésicatoires parurent produire quelque soulagement : on avoit fait un usage continué des boissons légèrement cordiales & diaphorétiques, on les rendit laxatives : enfin le quatorzième jour la fièvre tomba, les éruptions disparurent, les vésicatoires cessèrent de fournir, mais la jambe & la cuisse restèrent constamment douloureuses, engorgées & immobiles. Il survint, dans l'espace de six semaines, quatorze dépôts qui produisirent de très-vives douleurs pendant le temps qu'ils furent à venir à suppuration. Chacun de ces dépôts étoit peu considérable, & ne fournissoit guère qu'une petite cuillerée d'un pus fort épais : quatre ont été ouverts; les autres ont percé d'eux-mêmes, mais tous se sont fermés lentement, & ont été très-longs à se cicatriser.

Pendant la durée de ces accidens, on insistoit sur les

boiſſons diaphorétiques, les purgatifs & les fondans; on frottoit la jambe avec un ſavon fait avec l'huile d'amandes douces & l'alkali volatil cauſtique. Ce ne fut, malgré les différens remèdes qu'on employa, qu'au commencement d'avril que les plaies ſe cicatrisèrent; mais la jambe & la cuiſſe reſtèrent toujours gonflées, les mouvemens du genou étoient toujours très-difficiles, la flexion de la jambe ne pouvoit ſe faire ſans douleur, tout le corps étoit lourd, l'appétit preſque nul, les règles qui avoient coulé même pendant la lactation, & qui avoient paru au commencement de la maladie, étoient diminuées à tel point, qu'à peine elles s'annonçoient à chaque époque, & ne paroiſſoient que pendant quelques heures. C'eſt au bout de ſix mois environ de cet état de langueur & de ſouffrance, qu'on eut recours à l'électricité.

Les avantages qu'on en a retirés, ont été beaucoup plus de légèreté dans l'habitude du corps, ceſſation de douleur dans le genou, démarche plus libre & plus sûre; flexion parfaite de la jambe, diminution apparente de ſon volume; rétabliſſement parfait de l'évacuation ſupprimée, & de toutes les fonctions en général.

Le précis hiſtorique de la maladie & des effets qui ont eu lieu pendant l'électriſation, a été fourni par M.... mari de la malade, & docteur en médecine, comme je l'ai rapporté au commencement de cet article: j'ajouterai ſeulement quelques détails.

Mme ... fut électriſée avec exactitude du 8 octobre 1778 au 28 novembre ſuivant: elle le fut pendant une heure environ par jour: elle vint prendre chez moi les ſéances électriques: elle fut traitée par le bain & par les étincelles. Au 28 novembre Mme... ſe procura une machine électrique, & s'en ſervit chez elle juſqu'à la fin de décembre; mais elle gagna peu depuis le 28 novembre, au-delà de ce qu'elle avoit déja acquis à cette date. Les effets que le remède devoit produire, ſe manifeſtèrent très-promptement. Dès le quatrième jour la flexion de la jambe fut rétablie,

& la malade ſe tint aiſément à genoux, ce qu'elle n'avoit pu faire depuis plus de huit mois; les douleurs diminuèrent & ceſsèrent aſſez promptement; l'évacuation périodique ſe rétablit à la ſeconde époque; le gonflement de la jambe fut le ſymptôme qui oppoſa le plus de réſiſtance, & qui même ne ſe diſſipa pas complettement.

Les criſes ont été une tranſpiration & des ſueurs fréquentes & abondantes dès le commencement du traitement; elles ſe ſont ſoutenues pendant le temps qu'il a eu lieu; on les a favoriſées par quelques taſſes d'infuſion de fleurs de ſureau que la malade prenoit le matin; elle eut dans les commencemens du traitement, & pendant la première moitié de ſa durée, d'aſſez fréquentes diarrhées, incommodités très-rares chez elle; il y eut auſſi une légère criſe par la ſalivation, qui ne commença que vers la moitié du traitement, & les urines fournirent aſſez fréquemment un dépôt qui ne fut que rarement abondant. La malade a été purgée deux fois. Le 5 août 1779, elle conſervoit, ſept mois après la fin du traitement, tout ce qu'elle avoit gagné pendant ſa durée; & de tous les ſymptômes qui exiſtoient le 8 octobre 1778, un ſeul qui n'avoit pas été détruit pendant le traitement, ſavoir le gonflement de la jambe, ſubſiſtoit encore; mais ni les douleurs, ni la gêne dans la marche, ni la roideur dans l'articulation, ni l'engourdiſſement général, ne s'étoient jamais fait reſſentir, & l'évacuation antérieurement ſupprimée, avoit ſuivi ſon cours naturel, relativement à ſes retours, à ſa durée & à ſon abondance.

LXVI. MADAME Gallois, âgée de trente-quatre ans, d'une conſtitution foible & délicate, vint me conſulter le 3 août 1778: elle étoit accompagnée de ſon mari: elle avoit eu trois enfans; à la ſuite de la première couche, elle eut une maladie longue qu'on attribua à un épanchement laiteux; étant devenue groſſe une ſeconde fois, elle ſe porta mieux, & ſa ſanté ſe rétablit parfaitement après la ſeconde couche, qui fut très-heureuſe. La troiſième avoit

eu lieu le 24 ſeptembre 1777 : la groſſeſſe avoit été pénible ; Mme Gallois avoit éprouvé continuellement beaucoup de difficulté à reſpirer ; on ne l'avoit ſaignée qu'une fois.

Le 30 ſeptembre, ſixième jour de ſa couche, Mme Gallois tomba ſubitement en hémiplégie du côté gauche. Le lait & les évacuations ſe ſupprimèrent ; la parole reſta très-gênée ; le bras & la jambe perdirent tout mouvement, mais le ſentiment ne fut pas détruit.

La malade ſe confia à un charlatan ; au bout de quinze jours la jambe acquit un peu de mouvement, & la malade put marcher dans ſa chambre vers le 20 octobre : le bras n'avoit recouvré aucun mouvement.

Mme Gallois ſe mit, au commencement de novembre, entre les mains de M. Vaiſſe, qui la traita pendant quarante jours : au bout des vingt premiers, le bras acquit un peu de mouvement, & ce fut le ſeul avantage que la malade obtint. Elle fit uſage au commencement de février, de l'eau médicinale du ſieur Poliſſar ; elle en prenoit deux cuillerées à café une fois par ſemaine. Ce remède procuroit une forte évacuation par haut & par bas : la matière en paroiſſoit à la malade blanchâtre & laiteuſe : il pouſſa dans le même temps ſur le bras malade des cloches qui ſe ſuccédoient ; elles devenoient de la groſſeur d'une moitié de noix, s'ouvroient, répandoient une ſéroſité verdâtre, & elles laiſſoient ſur la peau, en ſe deſſéchant, une tache qui s'effaçoit avec le temps. Ce remède fut continué pendant deux mois, durant leſquels, ſuivant la malade, ſon bras & ſa jambe ſe fortifièrent ; mais au bout de deux mois l'eau médicinale ne procurant plus d'évacuation qui paruſſent laiteuſes au diſtributeur du remède, & les cloches ayant ceſſé de s'élever ſur la peau, le ſieur Poliſſar dit à la malade que le remède avoit produit ſon effet, & qu'elle devoit le quitter : elle ſe retira, vers le 15 mai, à la campagne, & y acquit, ſuivant ſon rapport, un peu plus de force qu'elle n'en avoit.

Le 3 août 1778, Mme Gallois, dix mois après l'attaque d'hémiplégie, étoit dans l'état ſuivant.

Elle pouvoit ſortir à pied, en marchant très-lentement, en s'appuyant d'un côté ſur une canne, & de l'autre ſur quelqu'un; la cheville du pied tournoit ſouvent en marchant; la malade montoit & deſcendoit en ſe tenant aux écuyers; le bras avoit très-peu de mouvement, l'avant-bras n'en avoit pas du tout, non plus que le poignet; il étoit courbé & inextenſible, les doigts étoient fermés, & ils n'avoient aucun mouvement; la vue étoit couverte & voilée; la tête embarraſſée, & les idées étoient confuſes; tout le côté paralyſé étoit affecté de froid, & cependant couvert la nuit d'une ſueur abondante.

La malade, après la cinquième ſéance, éprouva de violentes quintes de toux, pendant leſquelles tout ſon corps ſe couvrit de ſueur, & à la fin deſquelles elle expectora beaucoup de ſéroſités: ces quintes étant devenues plus fortes, plus fréquentes, le flux de ſéroſités plus abondant, j'apréhendai qu'il ne ſe fît un tranſport de l'humeur vers la poitrine; c'eſt pourquoi je diminuai la longueur des ſéances, & je purgeai la malade. La crainte d'une métaſtaſe me paroiſſoit d'autant mieux fondée, que depuis les quintes de toux, le bras étoit plus mobile, que l'avant-bras & trois des doigts avoient acquis un peu de mouvement. J'ordonnai, par les raiſons que je viens d'expoſer, un opiat fondant & purgatif, à prendre de deux jours l'un: les quintes de toux ceſsèrent; je ſuſpendis l'uſage de l'opiat, & la criſe ſe fit naturellement par les ſelles pendant dix à douze jours: les parties paralyſées acquirent en même temps plus de force & d'étendue de mouvemens; la malade commença à y reſſentir des douleurs. La criſe par les ſelles s'étant arrêtée, je fis reprendre l'uſage de l'opiat; mais malgré cette précaution, il ſurvint vers le 15 de ſeptembre, des maux de tête, des vertiges, la vue s'obſcurcit plus que jamais; je fis appliquer un emplâtre véſicatoire ſur le bras, parce que la malade trouva trop incommode de le porter derrière le cou. Quelques jours après les vertiges ceſsèrent; la vue s'éclaircit; le poignet

se redressa, il devint mobile; les doigts s'étendirent d'eux-mêmes quand le bras étoit pendant; la malade pouvoit alors les fermer à volonté, sans être maîtresse de les ouvrir, & ils se déployoient de nouveau & d'eux-mêmes, lorsque le bras étoit pendant. L'usage de l'opiat fut continué pendant la dernière moitié de septembre & tout le mois d'octobre. La malade ne gagna rien pendant cet intervalle, & ne perdit rien de ce qu'elle avoit acquis. Je résolus au commencement de novembre, de la mettre, en même temps qu'elle continueroit d'être électrisée, à l'usage d'une tisane composée comme il suit:

Pervenche, bétoine, mille-pertuis, serpolet; fleurs de souci de vigne, de chacun une pincée; follicules de senné, un demi-gros. Faites infuser pendant quatre à cinq heures, dans un demi-septier d'eau tiède sur la cendre chaude; passez, ajoutez sel d'Epsom un gros; partagez en deux verres, à prendre d'un jour l'un.

Cette purgation, toute foible qu'elle est, suffit pour procurer à la malade trois à quatre selles, toutes les fois qu'elle la prit. Je lui en ai fait continuer l'usage très-long-temps, en approchant ou en éloignant les doses, suivant les circonstances.

Le bras acquit assez de force pendant le mois de novembre, pour que la malade levât sa main au bas de son visage; l'avant-bras & le poignet en acquirent à proportion, ainsi que la jambe; la vue fut constamment plus nette; la salivation s'établit dans le cours du même mois; c'étoit, ainsi que chez les autres malades, une excrétion fréquente, mais non plus une abondance de sérosités accompagnée de quintes de toux, comme la malade en avoit éprouvées dans les commencemens. Elle vint peu assiduement pendant les mois de décembre & de janvier; le journal n'offre rien de remarquable pendant ces deux mois. Mme Gallois fut moins exacte encore pendant les mois de février & de mars. Cependant elle continuoit à jouir du soulagement qu'elle avoit obtenu: mais des douleurs très-vives qui se

firent sentir dès le commencement de février, dans le bras, la portèrent à s'absenter très-souvent ; elles devinrent si violentes qu'elles empêchoient le sommeil ; je conseillai à la malade l'usage de légers calmans le soir, & je croyois pouvoir par leur moyen, continuer l'électricité, rendre supportables des douleurs qui me paroissoient inévitables, qui me sembloient l'effet de la fonte & du déplacement de l'humeur ; je regardois ces douleurs, que les calmans pouvoient adoucir, comme un mal beaucoup inférieur au soulagement que je comptois pouvoir procurer, & je pensois qu'en détruisant l'humeur, qui m'en paroissoit la cause, je parviendrois à les dissiper. Je n'ai pu savoir si mes conjectures étoient fondées, parce que Mme Gallois n'a pas suivi mes conseils ; elle n'a point pris de calmans, & elle a quitté l'électricité, du premier avril jusqu'au 16 juin : elle n'a rien perdu pendant cet intervalle ; les douleurs se sont calmées. Le 16 juin, la malade desira reprendre le traitement ; une seule séance suffit pour rappeller de légères douleurs dans le bras, l'humeur parut en même temps fort en mouvement. Il s'éleva le lendemain, & pendant plusieurs jours de suite, en différentes parties du corps, des cloches fort grosses qui se remplirent d'une sérosité rousseâtre ; on fut obligé de les ouvrir la plûpart, ce que je vis faire par rapport à une des cloches, qui fournit en ma présence une cuillerée de sérosité. Les règles survinrent, & la malade ne fut électrisée que le 30 juin. Dès le lendemain, les douleurs se réveillèrent dans le bras ; la malade revint le 10 juillet, & le 11 les douleurs se firent encore sentir de nouveau. Je ne pensai plus qu'il fût possible, après tant de tentatives, de continuer l'électricité, puisqu'administrée de très-loin en très-loin, & pendant des séances de quinze minutes par bain seulement, elle excitoit des douleurs que la malade trouvoit insupportables : peut-être manqua-t-elle de courage, & une autre femme eût retiré plus d'avantage du traitement, en opposant plus de fermeté aux inconvéniens dont il a été accompagné, & sur-tout en com-

binant de légers calmans avec l'électricité. J'ai passé le 2 août 1779 chez Mme Gallois, elle m'a demandé à reprendre le traitement; mais cette tentative a été tant de fois inutile, que je n'y ai pas consenti. Quoi qu'il en soit, je l'ai trouvée bien portante, & conservant tout ce qu'elle a acquis: le gain consiste dans les articles suivans.

Assez de force dans la jambe pour que la malade marche dans sa chambre sans s'appuyer, & même pour qu'elle sorte seule, & marche dans les rues en s'appuyant sur une canne, pourvu que le pavé soit sec, & que la course ne soit pas longue.

Le poignet redressé & devenu mobile, ainsi que l'avant-bras; assez de mouvement & de force dans ces parties, pour que la malade porte sa main à sa tête.

Les doigts, flexibles à la volonté, mais seulement pour les fermer, & s'étendant d'eux-mêmes involontairement, quand le bras est pendant.

La vue habituellement nette, la tête libre & les idées beaucoup plus présentes; enfin un changement en tout, tel que la malade, qui ne pouvoit agir en aucune manière, est en état de vaquer aux soins de son ménage, & qu'elle s'aide de la main gauche pour retenir & fixer des morceaux d'étoffes qu'elle coud de la main droite.

Ce changement est, sans doute, peu considérable, mais il faut faire attention que la malade n'a pris en onze mois que soixante-quinze séances, toutes très-courtes. Si l'on attribue ce changement aux remèdes auxiliaires, qu'on se rappelle que Mme Gallois avoit usé pendant quarante jours du remède de M. Vaisse, qu'il n'avoit rien produit de semblable, & que celui dont j'ai fait faire un usage plus long, revient parfaitement au remède de M. Vaisse. Il me semble enfin que le traitement, peu avantageux pour la malade en particulier, tend à prouver en général l'action de l'électricité sur l'humeur laiteuse épanchée, & qu'on en peut tirer une induction favorable pour des cas où la maladie seroit moins violente, moins invétérée; mais on sait que

que l'humeur laiteuſe eſt très-mobile, que beaucoup de remèdes mettent cette humeur en mouvement, ſans l'épuiſer, ſans en délivrer les malades. L'électricité ſera-t-elle dans ce même cas? C'eſt ce qu'on ne peut ſavoir que par l'expérience. Ce qui me ſemble ſeul être certain, c'eſt que la forte action du fluide électrique ſur cette humeur, & ſa grande mobilité exigent qu'on n'emploie l'électricité contre les épanchemens laiteux qu'avec beaucoup de prudence.

SURDITÉS.

LXVII. Le 8 avril 1779, M. Thouret, docteur-régent de la faculté, & membre de la Société royale de médecine, accompagna chez moi madame Malade, âgée de vingt-cinq à vingt-ſix ans : cette dame avoit été incommodée depuis environ cinq ans, des ſuites d'un lait épanché : le mal s'étoit porté à la tête, il y avoit cauſé des douleurs vives & continuelles, & il avoit beaucoup aggravé une dureté d'oreilles, qui s'étoit fait ſentir du temps même que Mme Malade étoit fille. Les remèdes adminiſtrés par M. Thouret, avoient diſſipé la plupart des ſymptômes produits par l'épanchement laiteux; ils avoient rappellé à leur état naturel quatre glandes du ſein, engorgées au commencement de la maladie; ils n'avoient que diminué le volume & la dureté d'une cinquième glande également engorgée; ils n'avoient d'ailleurs apporté aucun changement à l'état de la ſurdité; la glande qui reſtoit encore engorgée, avoit le volume d'un pois : elle étoit ronde & pointue; la perſonne incommodée étoit de plus habituellement enchifrenée ; enfin la dureté d'oreilles, égale des deux côtés, étoit telle, que la malade n'entendoit le battement de ſa montre qu'à quatre pouces de diſtance, & qu'il falloit élever aſſez haut la voix pour converſer avec elle : elle a été électriſée du 8 avril au 19 juillet; mais peu exacte, & retenue trois fois par l'évacuation périodique; elle n'a pris en tout que quarante-ſix ſéances.

Du 8 avril au 28 du même mois, le journal ne fait mention d'aucun changement; mais je trouve, à la date du 28, que la malade éprouve beaucoup moins de bourdonnemens, incommodité qui lui étoit très-ordinaire; à la date du 5 mai, qne les bourdonnemens continuent de diminuer, quoique dans une circonſtance dépendante du ſexe, qui avoit coutume de les augmenter beaucoup; que de grands maux de tête qui ſe faiſoient ſentir alors, n'ont pas eu lieu cette fois: en date du 12 mai, que les bourdonnemens n'ont plus lieu, même le matin & le ſoir, aux momens où ils étoient les plus ordinaires, & que les amies de la malade s'apperçoivent qu'elle entend plus aiſément.

Il s'établit à la fin de mai, un dépôt abondant par les urines; il conſiſtoit en une humeur viſqueuſe jaunâtre, d'une odeur fétide: ce dépôt continua pendant trois ſemaines environ; en même temps qu'il s'établit, l'excrétion de l'humeur muqueuſe par les narines, fut beaucoup plus abondante qu'à l'ordinaire; & au lieu d'un mouchoir par ſemaine, la malade en ſalit cinq; cette excrétion, qui avoit diſſipé l'enchifrènement habituel, ne dura qu'environ quinze jours, après leſquels la malade continua de moucher peu, & de ſe ſentir enchifrenée. Cependant le gain du côté de l'ouie augmentoit, & à la ſeconde époque de l'évacuation périodique, il n'y avoit eu ni maux de tête, ni élancemens au ſein, comme il y avoit coutume d'en avoir. La malade qui ne nous en avoit pas informés, nous apprit que pour ſoulager les douleurs qui avoient lieu alors, ſurtout quand elle marchoit, elle avoit coutume de ſe ſerrer le ſein, mais qu'elle n'avoit pas été à cette époque, dans le cas de recourir à ce palliatif, n'ayant point éprouvé de douleur.

Le 14 juin, la glande étoit beaucoup diminuée de volume; elle étoit applatie, de la forme & de la groſſeur d'une lentille; la même montre, qui ſervoit toujours pour les épreuves, étoit entendue à onze pouces de diſtance, au lieu de quatre.

Le 22 juin, me tenant à trois pieds de diſtance derrière la malade, je lui parlai dans un moment où elle ne pouvoit ſavoir à qui je m'adreſſois, je n'élevai pas la voix plus haut qu'à mon ordinaire : la malade m'entendit & me répondit ſur le champ.

La troiſième évacuation périodique ayant été beaucoup plus abondante, plus longue qu'elle n'étoit dans l'état de ſanté, ayant été précédée de coliques, d'élancemens dans le ſein, de bourdonnemens aux oreilles, je crus ne pas devoir trop inſiſter ſur l'électricité, quoique ces ſymptômes n'euſſent que précédé l'évacuation, & qu'ils ſe fuſſent diſſipés au moment de ſon éruption : je reſtreignis donc les ſéances à trois par ſemaines, & je les bornai à une heure chacune, en n'employant que le bain : la malade n'en prit que cinq du premier au 19 juillet, & je lui conſeillai de quitter tout à fait l'électricité, parce que les ſéances, quoique beaucoup plus courtes, étoient conſtamment ſuivies de douleur au ſein. Cependant l'ouie continuoit de ſe ſoutenir au même degré, la montre d'être entendue à la même diſtance, & la glande étoit ſi diminuée, qu'on ne la ſentoit plus; mais les douleurs, que je crus l'effet de l'irritation produite par l'électricité, me parurent pouvoir faire craindre des ſuites fâcheuſes, ſi nous inſiſtions; & s'il y avoit encore de la dureté du côté des oreilles, elle étoit ſi légère, qu'il me parut imprudent de chercher à la diſſiper, au riſque d'un danger beaucoup plus grand que ce qui reſtoit à gagner du côté de l'ouie. Je conſeillai donc à la malade de ſe retirer.

Nous la vîmes, M. Thouret & moi, le 14 août, un mois cinq jours après la ceſſation du traitement : elle n'avoit rien perdu du côté de l'ouie : elle mouchoit plus aiſément : la dernière époque n'avoit été ni trop abondante, ni trop longue, la glande reſtoit preſqu'impalpable : mais les douleurs au ſein, qui n'avoient ceſſé que depuis huit jours, nous ont engagés à ne pas ſuivre plus loin l'électricité.

LXVIII. BOURDET, garçon poëlier, âgé de quarante-un ans, se présenta le 31 mai 1779 : il déclara être sourd, depuis douze ans de l'oreille gauche, depuis trois de la droite; il ajouta que ces accidens lui étoient arrivés, le premier à la suite de la petite-vérole, le second à la suite d'une fièvre maligne; qu'il étoit sujet à des étourdissemens subits accompagnés de maux de cœur, & que souvent il vomissoit alors une pituite visqueuse, blanchâtre & amère; cette incommodité étoit périodique, suivant le rapport de Bourdet, & revenoit à peu près toutes les trois semaines. Il paroissoit d'ailleurs se bien porter, son pouls étoit réglé, & la langue étoit bonne : il falloit élever très-haut la voix pour qu'il entendît : il ne distingua le battement d'une montre qu'à trois pouces de l'oreille droite, & il ne l'entendit pas de la gauche, la montre étant en contact; il se plaignoit d'un bourdonnement continuel dans les oreilles, & il en comparoit le bruit à celui que feroit un soufflet de forge.

Ce malade, obligé de vaquer à son travail pour subsister, n'a pris que vingt-quatre séances, du 31 mai au 2 de juillet : il est cependant, de tous les sourds auxquels j'ai administré l'électricité, celui qui a éprouvé les changemens les plus heureux, les plus prompts & les plus marqués pendant le cours du traitement.

Dès le neuvième jour, les bourdonnemens étoient très-diminués, & Bourdet entendoit, sans qu'on fût obligé d'élever la voix, il s'en falloit beaucoup, aussi haut que les premiers jours : il n'étoit presque plus nécessaire de l'élever pour se faire entendre, à la fin de juin; les bourdonnemens étoient rares & légers; il n'y avoit pas eu d'étourdissemens & de maux de cœur depuis les premiers jours du mois; le malade avoit été purgé une fois, ses oreilles avoient fourni un écoulement d'abord visqueux & tenace, plus fluide ensuite, & toujours peu abondant : il cessa de venir le 2 de juillet. Je l'envoyai chercher le 13 août, quarante-deux jours après la cessation du traitement, il m'a

paru entendre auſſi bien que le 2 juillet. Je lui parlai de trois à quatre pieds de diſtance, & il me répondit, ſans que j'euſſe élevé la voix plus qu'à mon ordinaire. J'étois obligé de crier très-haut dans les premiers jours du traitement. Cependant Bourdet n'auroit rien gagné à juger de l'épreuve par la montre : il étoit, à cet égard, préciſément comme le premier jour, & il entendoit infiniment mieux la voix de tous ceux qui lui parloient. Ce n'eſt pas dans ce ſeul malade que j'ai remarqué cette contradiction apparente, qui dépend ſans doute de la différence des ſons; quant aux étourdiſſemens & aux maux de cœur, Bourdet m'aſſura n'en avoir pas éprouvés.

LXIX. Le 30 avril 1779, M. Doublet, docteur-régent de la faculté de médecine, accompagna chez moi un malade, habitant ordinairement la province. C'étoit un homme d'environ cinquante ans, bien conſtitué, incommodé depuis long-temps de ſurdité; l'époque de cette infirmité datoit de ſept ans : elle avoit commencé par des bourdonnemens à l'oreille droite; ils gênoient la faculté d'entendre, ils étoient irréguliers, plus ou moins forts par intervalles, & quelquefois même ils diſparoiſſoient tout à fait. Cet état dura pendant trois ans, au bout deſquels l'oreille gauche ſe trouva auſſi affectée, mais moins fortement que la droite. Le malade conſulta M. l'abbé de S. Julien, fit les remèdes qu'il lui preſcrivit, & n'obtint pas de ſoulagement. Il paſſa enſuite deux ans ſans faire de remèdes, & pendant ce temps il éprouva des viciſſitudes qui ne parurent pas tenir à l'influence des ſaiſons & des variations de l'atmoſphère. Enfin le mal ayant fait des progrès continus, le ſujet qui en étoit affecté, étoit depuis un an tourmenté de bourdonnemens aux deux oreilles, & ſa ſurdité, au 30 avril, étoit telle qu'il entendoit à un demi-pied un homme qui lui parloit d'un ton de voix ordinaire, mais qui prenoit garde en même temps de bien articuler.

Le malade n'entendoit pas une montre en contact de

l'oreille droite ; il entendoit la même montre à un pouce de distance de la gauche.

Quant à la cause qui pouvoit avoir produit la surdité, il nous parut très-probable qu'elle dépendoit de la suppression d'une crise à laquelle le malade avoit été sujet. Il avoit anciennement & antérieurement à la première attaque de surdité, de fréquens rhûmes de cerveau ; il étoit de plus sujet à des migraines. Cette dernière incommodité se faisoit encore sentir de temps en temps, mais depuis le premier indice de surdité, c'est-à-dire depuis sept ans, le malade n'avoit plus eu de rhûmes de cerveau. On avoit inutilement appliqué les vésicatoires derrière le cou, employé les injections toniques, & fait usage des purgatifs. Nous crûmes pouvoir, avec fondement, attribuer la surdité à la cessation des rhûmes de cerveau, & nous pensâmes que l'indication étoit d'ouvrir un issue à une humeur dont la nature se délivroit antérieurement par une crise qui n'avoit plus lieu. L'électricité nous parut propre à mettre cette humeur en fonte & en mouvement, & nous pensâmes à seconder ses effets par des bains de vapeurs sur les oreilles & la tête en général, par l'usage d'une tisane légèrement sudorifique, & enfin par celui du tabac, auquel le malade n'étoit pas habitué.

Ces trois différens moyens furent employés en même temps que l'électricité : le malade commença l'usage de ce dernier remède, le 30 avril, & ne le continua que jusqu'au 23 juin : il y eut plusieurs absences, & le malade ne prit que quarante séances : il ne tarda pas à éprouver un léger soulagement, & les faits suivans en fournissent la preuve.

1°. Le malade n'entendoit pas dans les premiers jours les étincelles qu'on tiroit aux autres malades : il commença à les entendre au bout de dix à douze séances : il n'entendoit pas, à cette époque, celles que l'on tire dans certains cas, à l'extrémité d'un conducteur qui traverse un tube de verre : il commença à les entendre à la trentième séance environ.

2°. Il falloit lui parler, dans les premiers jours, à un demi-pied de diſtance : il s'eſt entretenu pluſieurs fois depuis les vingt premières ſéances, avec des perſonnes qu'il n'avoit jamais vues, & que je faiſois reſter à deux pieds d'éloignement.

3°. M. Doublet, qui n'avoit pas vu le malade depuis quinze jours, s'étant rendu chez moi le 12 juin, nous nous ſervîmes de la même montre dont nous avions fait uſage le premier jour. Le malade l'entendit en contact de l'oreille droite, & à deux pouces de diſtance de l'oreille gauche. Il ne l'avoit pas entendue du tout appliquée à l'oreille droite, de la même manière, le premier jour, & il ne l'avoit entendue qu'à un pouce de diſtance de l'oreille gauche. Cette épreuve & celles qui la précèdent, ne nous permirent pas de douter qu'il ne ſe fût opéré un changement en bien. Il ſe trouva dans la pièce un homme de la province du malade : c'étoit un de ces perſonnages qui croient ſe rendre importans, en niant ce que les autres avancent : il nous contredit, M. Doublet & moi, ſur tous les points, & conteſta même contre le témoignage de la montre. Je prédis à M. Doublet qu'il ſeroit cauſe que le malade ſe retireroit bien-tôt, malgré la conſtance qu'il nous avoit promiſe, & je ne me trompois pas : je continue mon récit.

Le 19 juin, le malade ſe trouva pris d'un rhûme de cerveau : on n'oubliera pas qu'il y avoit été ſujet quatre à cinq fois par an avant la ſurdité, & que depuis ſon invaſion, ou depuis ſept ans, il n'en avoit pas eu : le rétabliſſement de cette criſe nous parut l'augure le plus heureux, & nous en félicitâmes le malade, d'autant plus que le rhûme ayant augmenté le 22 & le 23, les oreilles ne s'en trouvèrent que plus libres, puiſque le malade entendit dans ces circonſtances, à trois lignes de diſtance de l'oreille droite, la même montre qu'il n'entendoit point du tout de cette manière, dans les commencemens, & qu'il n'avoit entendue qu'en contact le 12 juin, avant l'invaſion

du rhûme. Mais les raisonnemens de l'antagoniste de l'électricité l'emportèrent sur nos observations, & le malade ne revint pas. Je n'en eus de nouvelles que le 13 juillet suivant. M. Doublet m'apprit qu'à la suite du rhûme de cerveau, le malade avoit eu un débordement de bile qui avoit duré dix à douze jours, & qui s'étoit terminé après une médecine qu'il avoit ordonnée; que pendant cette incommodité & depuis, il n'avoit pas jugé que le malade eût rien perdu du côté de l'ouie: mais qu'il n'avoit pu le déterminer à continuer le traitement, malgré les raisons très-probables du succès qu'il en pouvoit espérer, & malgré la constance qu'il avoit promise en commençant. Le malade étant reparti pour sa province, je n'en ai pas eu de nouvelles depuis.

LXX. Le 20 janvier 1778, madame Caron, âgée de trente-neuf ans, déclara être sourde depuis dix-ans: l'incommodité avoit été moins forte pendant les six premières années, mais depuis quatre, elle étoit parvenue au plus haut degré. La malade n'entendoit que de l'oreille gauche, lorsqu'on lui parloit de très-près, & qu'on élevoit la voix très-haut: elle avoit coutume de se servir d'un cornet, malgré lequel il étoit encore fort difficile de se faire entendre. La surdité n'avoit été précédée d'aucune incommodité à laquelle on pût l'attribuer, & la cause nous en parut absolument inconnue. Mme Caron se portoit fort bien d'ailleurs; quoiqu'elle n'eût que trente-neuf ans, il paroissoit qu'elle entroit dans son temps critique. Elle fut électrisée une fois par jour, par bain & par étincelles, du 20 janvier au 30 décembre, ce qui renferme l'espace de près d'un an, mais elle s'absenta souvent, & prit fréquemment des séances très-courtes, parce qu'elle venoit beaucoup plus tard que les autres malades. On peut cependant évaluer son traitement à ce qu'auroit été celui d'un malade plus exact dans tous les points, & qui l'auroit suivi pendant neuf mois: c'est donc le plus long que j'aie administré: il a été suivi de fort peu d'effet.

Dès

Dès les commencemens, les oreilles ont fourni assez abondamment une sérosité visqueuse. Sa sortie a été suivie d'une dureté moins forte de l'une & de l'autre oreille ; la malade a entendu les personnes qui lui ont parlé très-haut, & elle a quitté l'habitude de se servir d'un cornet ; mais elle n'est pas parvenue au point de pouvoir suivre une conversation, sans excéder ceux qui l'auroient eue avec elle. Habituée à fréquenter les lieux saints, à assister aux sermons, elle distinguoit au mouvement des lèvres du prédicateur, qu'il parloit, sans qu'elle discernât le son de sa voix : elle parvint à distinguer quelques mots lorsqu'elle étoit près, dans les momens où l'orateur élevoit beaucoup la voix. Je n'ai pas observé, par rapport à Mme Caron, d'autre crise que l'abondance de sérosité que les oreilles ont constamment fournie : une aussi longue électrisation que celle qu'elle a suivie, n'a rien changé à son tempérament, pas même la disposition au temps critique, & le commencement de cette révolution. Absente du 30 décembre 1778, elle revint le 12 avril 1779, sans avoir rien gagné, ni rien perdu du côté de l'ouie : elle voulut reprendre son traitement, mais des affaires domestiques le lui firent quitter après neuf séances le 23 avril. Je l'ai prié de passer chez moi le 17 août, quatre mois après sa retraite absolue, & près de huit mois après sa première absence, dont la continuité n'avoit été interrompue que par neuf séances : elle m'a paru conserver le peu qu'elle avoit acquis, & m'a dit qu'elle & ses amis en jugeoient de même. Je pense devoir l'attribuer à ce que les oreilles, fort séches avant le traitement, continuent depuis qu'il a eu lieu, à fournir une sérosité qui ne s'est pas encore arrêtée dans cette malade. J'ajouterois, si je ne craignois de répéter trop souvent les mêmes idées, qu'un cautère auroit été fort utile, ainsi que je l'ai dit à la malade.

LXXI. Le 22 septembre 1777, M. Daure, officier invalide, âgé de quarante-huit ans, déclara que depuis douze

ans ſon oreille droite étoit devenue dure; qu'un an après la dureté avoit été égale des deux côtés; que cette incommodité, d'abord légère, avoit augmenté graduellement & inſenſiblement pendant près de dix ans; mais que depuis dix-huit mois le mal avoit fait tout à coup un progrès rapide, & que depuis ce terme la ſurdité avoit toujours été au même degré que le jour où il me parloit; il n'entendoit alors ſa montre ouverte qu'en contact de l'oreille droite, & il ne l'entendoit pas même de cette façon de l'oreille gauche: il falloit, en lui parlant, élever la voix de toutes ſes forces, pour qu'il diſtinguât quelques mots. Je fus obligé de lui préſenter par écrit les queſtions auxquelles je déſirois qu'il répondît, parce que je trouvai trop de difficulté à me faire comprendre autrement. Je ne découvris aucune cauſe à laquelle je puſſe attribuer la ſurdité dont M. Daure étoit affligé: il étoit bien conſtitué, il n'avoit point eu de maladie, & il n'avoit fait d'excès en aucun genre. Il fut électriſé du 22 ſeptembre 1777 au 21 mai 1778. Le traitement embraſſe donc une durée de huit mois: mais il y eut des abſences fréquentes, & une interruption de douze jours pendant le fort de l'hiver. Les effets ſuivans ont eu lieu pendant le traitement.

Les oreilles antérieurement ſéches & inſenſibles au toucher, quand le malade y portoit un cure-oreille, ont été habituellement humides & ſenſibles à l'inſtrument que le malade y introduiſoit; la ſéroſité qu'elles ont rendue, a été en général peu abondante; elle s'eſt quelquefois ſupprimée pendant plus ou moins de temps, & l'ouie étoit alors plus dure, comme il l'étoit moins, au contraire, à proportion de l'abondance de la ſéroſité qui tranſudoit; elle étoit conſtamment plus conſidérable le matin, au ſortir du lit, & c'étoit le moment de la journée où le malade entendoit le mieux; elle ſortit une ſeule fois, le 12 janvier, en plus grande quantité que tous les autres jours, & aſſez abondamment pour imbiber du coton, dont le malade ſe ſervit pour eſſuyer ſes oreilles; il entendit mieux

que jamais pendant la journée, & il ſe crut guéri; mais ſon eſpoir ceſſa avec l'abondance de l'humeur, qui ne coula le lendemain qu'en petite quantité, & à l'ordinaire. Le même ſoulagement eut lieu après une purgation priſe le 3 février, & dura pendant deux jours; mais deux autres médecines ne furent pas ſuivies du même ſuccès, & ne changèrent rien au degré où étoit la ſurdité quand le malade les prit.

Quant aux changemens graduels & relatifs à l'état de la maladie, dès le 22 ſeptembre M. Daure entendit de l'oreille droite à trois pouces de diſtance, ſa montre ouverte, qu'il n'entendoit de la même oreille, au 22 du même mois, qu'en la mettant en contact. Ce ne fut qu'à la fin de novembre qu'il parut y avoir quelque changement du côté de l'oreille gauche; le malade commença alors à entendre ſa montre, ouverte en contact de cette oreille, & à diſtinguer les mots qu'on proféroit, tandis qu'il ſe bouchoit l'oreille droite.

Ces premiers ſuccès ayant augmenté, quoiqu'inſenſiblement, le malade entendit, pour la première fois, de l'oreille droite, ſa montre fermée, le 19 janvier 1778: il diſtinguoit alors beaucoup de bruits différens, qu'il n'entendoit pas auparavant, entr'autres celui qui ſe fait dans le réfectoire des invalides, au moment des repas: ce lieu tumultueux étoit antérieurement un ſéjour de calme & de tranquillité pour M. Daure; mais à l'époque dont je parle, il diſtinguoit les différentes ſortes de bruit qui ont lieu dans le réfectoire: il entendoit à proportion la voix des perſonnes qui lui parloient; hors d'état au 22 ſeptembre, de pouvoir ſuivre une converſation avec ſes amis, il étoit, à la fin de janvier en état de s'entretenir avec deux perſonnes placé entre elles à deux à trois pieds de diſtance; il pouvoit ſuivre la converſation ſi le lieu étoit calme, ſi ſes amis parloient poſément. Tel étoit ſon état quand je le préſentai à la Société de médecine, dont pluſieurs membres lui firent différentes queſtions. Ce n'étoit aſſurément pas une

guérison, mais c'étoit un soulagement précieux pour celui qui l'éprouvoit.

De la fin de janvier au 21 mai, M. Daure ne me parut pas gagner; il sembloit même qu'il entendoit mieux quand il avoit passé deux à trois jours sans être électrisé. Ces deux raisons m'engagèrent à lui conseiller de ne pas continuer plus long-temps.

Il revint chez moi le 12 d'août suivant, deux mois & demi après la cessation du traitement; il me parut, en conversant avec lui, avoir perdu quelque chose; cependant nous nous entretînmes aisément: je lui lus l'article que j'écrivis sur son journal, du ton dont j'aurois prononcé un discours en public; il étoit à environ trois pieds de distance; il déclara n'avoir rien perdu de ce que j'avois lu; on se rappellera qu'au 22 septembre précédent, il n'avoit entendu que quelques uns des mots que je lui adressois, en élevant la voix de toutes mes forces; il parut avoir perdu davantage en essayant sa montre, car il ne l'entendit point fermée de l'une ni de l'autre oreille, & pas même ouverte de l'oreille gauche. Mais j'ai observé dans d'autres articles, que la montre n'est pas un indice aussi sûr qu'on pourroit le penser, & que, suivant les espèces de bruit, il y en a auxquels les sourds sont sensibles dans des degrés qui ne se correspondent pas.

Faisant réflexion aux symptômes que M. Daure avoit éprouvés pendant le traitement, sur-tout à ce qu'il étoit soulagé en proportion de l'abondance avec laquelle sortoit la sérosité qui transudoit des oreilles, je lui proposai de se faire faire un cautère, ou de se faire appliquer derrière la nuque du cou, un vésicatoire qu'il entretiendroit pendant long-temps en suppuration, & de reprendre pour quelque temps le traitement électrique; je lui représentai qu'étant parvenu une première fois à mettre l'humeur morbifique en mouvement, à la porter au-dehors, si nous lui préparions une voie par où elle pût sortir plus aisément, qu'elle continuât de suivre lorsqu'elle s'y seroit portée,

nous pouvions eſpérer un ſoulagement, & plus conſidérable, & plus permanent. M. Daure parut approuver mon avis, & je lui donnai en conſéquence une lettre pour M. Sabatier, chirurgien-major des invalides : mais M. Daure m'écrivit, peu de jours après, que des circonſtances où il ſe trouvoit, ne lui permettoient pas de ſuivre mon conſeil.

Je lui écrivis dans le courant du mois d'août 1779, quatorze mois après ſon traitement. Je lui demandois un précis hiſtorique de ſon état depuis qu'il m'avoit quitté. Il me fit faire réponſe verbalement, qu'il paſſeroit chez moi, qu'il ne conſervoit rien de ce qu'il avoit acquis. Je ne peux le garantir par moi-même, parce que je n'ai pas pu rejoindre M. Daure. Je ſais qu'il penſoit avoir tout perdu le 4 août de l'année précédente, lorſque je le vis pour la dernière fois, & que c'étoit le ſentiment de ſes amis. Cependant il eſt sûr qu'il conſervoit encore alors beaucoup de ce qu'il avoit gagné, comme j'en ai fourni la preuve. Je ne prétends pas qu'il ſe trompe également actuellement, puiſque je n'ai pas pu m'en aſſurer, mais en général, on a mal jugé du traitement de ce malade; on a beaucoup exagéré ſes ſuccès dans le commencement; on en a parlé à mon inſçu dans les papiers publics; beaucoup de ſourds, ou qui avoient été voir M. Daure aux invalides, ou qui y avoient été pour le voir, ſont venus me trouver ſur le récit qu'on leur avoit fait : il y avoit alors une eſpèce d'enthouſiaſme ſur ſon compte. Lorſqu'il ceſſa de venir, qu'il reſta au même point, qu'il eut perdu quelque choſe, comme je m'en convainquis dans la viſite qu'il me rendit le 4 août 1778, on oublia de quel degré il étoit parti originairement, & comme il étoit encore bien ſourd au moment même où on étoit ſurpris du changement qui lui étoit arrivé, on ne fit attention qu'à la ſurdité actuelle, ſans ſe rappeller ce qu'elle avoit été, on ſe laſſa d'y penſer, & l'on dit que M. Daure avoit tout perdu. Il pourroit bien ſe faire que le jugement actuel ne fût pas plus exact; je ne le pré-

tends pas ; il eſt fâcheux que je n'aie pas pu voir M. Daure, un entretien avec lui diſſiperoit tous mes doutes : j'aurois différé au temps où j'aurois pu l'avoir, ſi le moment d'imprimer ne me preſſoit.

LXXII. Le 29 avril 1778, je fus conſulté par M. l'abbé... âgé d'environ quarante-huit ans, qui me remit par écrit un précis hiſtorique de la ſurdité dont il étoit incommodé. Elle avoit commencé à ſe faire ſentir depuis vingt-trois ans : elle avoit été précédée par des fluxions fort fréquentes & des douleurs très-vives aux oreilles. Ces premiers accidens, que le malade attribuoit à l'habitude de s'expoſer tête nue à l'air, même la nuit & par les temps humides, furent ſuivis de bourdonnemens & de tintemens qui rendirent l'ouie dure par intervalles. Le malade conſulta différentes perſonnes, fit des remèdes, & le mal augmenta graduellement pendant cinq à ſix ans. M... fit le voyage de Barrège, prit les bains, des douches & ſe fit des injections dans les oreilles: il éprouva du côté de l'ouie un ſoulagement léger qui dura peu de temps ; mais les eaux le délivrèrent des douleurs qu'il reſſentoit par intervalles. Deux ans après, il ſe rendit à Bagnères, fit le même uſage des eaux qu'il avoit fait de celles de Barrège, & n'en retira pas plus de ſuccès. Différens remèdes qu'il a faits depuis, ont été également infructueux. Il n'entendoit pas, au 29 avril 1778, ſa montre fermée miſe en contact, de l'oreille droite ; il l'entendoit de la gauche, à trois pouces de diſtance. Il fut électriſé une fois par jour, du 29 avril au 31 août, ce qui comprend quatre mois ; mais il fit de fréquentes abſences, & il y en eut de longues : ſon traitement n'équivaut pas à plus de trois mois. Il parut donner des eſpérances d'aſſez bonne heure ; mais elles ne ſe ſont ni confirmées par des nouveaux ſuccès, ni même ſoutenues.

Le malade écrivit lui-même ſur le journal, en date du 20 mai :

« Je me trouve ſoulagé, depuis trois ſemaines que je

» viens, assez sensiblemeut pour espérer plus de soulage-
» ment avec le temps. Je commence à entendre distincte-
» ment de l'oreille droite, à un ton de voix pas trop élevé ;
» ce que je n'ai pas éprouvé depuis bien des années. Mon
» oreille gauche, la moins sourde de tout temps, est aussi
» soulagée : je sue la nuit, & sur-tout de la tête ; tous les ma-
» tins, mes oreilles sont fort humides ; le coton que j'y passe
» est tout imbibé d'une liqueur semblable à de l'eau, sans
» consistance & sans odeur. Je dors bien, & j'ai plus d'ap-
» pétit qu'à mon ordinaire ».

J'ai rapporté ces détails, fournis par le malade même, parce qu'ils donnent à peu près toute l'histoire de son traitement : il fit cependant de nouveaux progrès. Le 17 juin, il entendoit sa montre de l'oreille droite, à quatre pouces neuf lignes, & de la gauche, à six pouces & demi. Je vis à peu près dans ce temps le malade avec M. Macquer, mon confrère (ils demeurent tous deux dans la même maison). M. Macquer, indépendamment de l'épreuve de la montre, pensa, à juger par la conversation, que M. l'abbé... étoit moins sourd ; mais ces premiers succès ne devoient pas augmenter, & ils étoient même prêts à décroître : car le 11 juillet, le malade n'entendit sa montre qu'à six pouces de l'oreille droite, & à trois de la gauche ; le 11 août, il n'entendit de l'oreille droite qu'à cinq pouces & demi, & à un pouce de plus de la gauche que dans l'épreuve précédente : le 31, il continua à entendre de l'oreille droite à quatre pouces de distance, & il n'entendit qu'à trois de la gauche. Il conservoit donc du côté de l'oreille la plus dure un gain assez considérable, & du côté de la moins mauvaise il étoit revenu, à peu de chose près, au point dont il étoit parti. Ce peu de succès & le retour de son incommodité le déterminèrent à quitter. Peut-être eût-il gagné davantage, ou plus conservé, s'il se fût moins absenté depuis les premiers succès obtenus.

Le 15 juillet 1779, dix mois & demi après la cessation du traitement, j'ai rendu visite à M. l'abbé... Il m'a dit qu'il

avoit toujours joui d'une bonne ſanté ; que du côté de l'ouie, il étoit revenu à peu près à l'état où je l'avois vu d'abord ; que cependant il conſervoit pour gain, de mieux diſtinguer les bruits un peu forts ; qu'ayant éprouvé de tout temps qu'il étoit plus ſourd certains jours que d'autres, il remarquoit que ces jours étoient conſtamment plus rares depuis qu'il avoit été électriſé. Il n'étoit pas découragé, & les ſuccès qu'il avoit eus pendant quelque temps, le portèrent à me propoſer de reprendre le traitement en automne, en le faiſant précéder par un cautère. Nous n'avons rien décidé à ce ſujet, & ſi la choſe a lieu, j'en rendrai compte.

LXXIII. Le 19 août 1778, M.... âgé de quarante-ſix ans, ſe rendit chez moi, déclara qu'à la ſuite d'une fièvre intermittente très-longue, il étoit devenu ſourd ; que cet accident datoit de vingt-huit ans ; que l'oreille droite étoit la plus affectée ; le malade n'entendoit effectivement de cette oreille le battement de ſa montre fermée, qu'à deux pouces de diſtance. Mais comme l'oreille gauche étoit beaucoup moins dure, on pouvoit converſer avec M... en obſervant ſeulement d'élever la voix un peu plus qu'à l'ordinaire, & de s'approcher de lui à la diſtance de trois à quatre pieds. Il me parut, d'après l'ancienneté de la maladie, qu'il y avoit peu à eſpérer de la guérir. Je le déclarai au malade qui deſira faire cette dernière tentative, après un grand nombre de remèdes dont il avoit uſé ſans ſuccès en différens temps. Il prit trente-une ſéances, du 19 août au 7 octobre : elles ne produiſirent aucun effet. Le traitement étoit beaucoup trop court, mais M... avoit des occupations qui ne lui permirent pas de le continuer.

LXXIV. Une jeune dame qui ſe préſenta le 5 octobre 1777, déclara qu'après une maladie des paupières dans laquelle on avoit fait uſage de remèdes répercuſſifs, elle avoit éprouvé de la difficulté à entendre. La maladie étoit

légère

legère & ne datoit pas de beaucoup de temps. Le cas étoit donc favorable, mais la malade naturellement très-timide, me fit dire après huit ſéances qu'elle ne reviendroit plus parce qu'on lui avoit aſſuré que l'électricité pouvoit lui faire beaucoup de mal.

LXXV. MADEMOISELLE Mouton, âgée de vingt-quatre ans, beaucoup plus ſourde que la perſonne dont il eſt parlé dans l'article précédent, ſe préſenta le ſept avril 1779 : elle ne prit non plus que huit ſéances, déclara que des affaires l'obligeoient d'interrompre, qu'elles pourroient durer trois ſemaines, qu'elle reviendroit enſuite : je ne l'ai pas revue. Il eſt aſſez probable que ces deux perſonnes n'ont pas continué, parce que, outre ce qu'on a pu leur dire ſur les dangers de l'électricité, elles ont l'une & l'autre éprouvé un léger gonflement dans les oreilles. Ce ſymptôme qui ſuit ordinairement les premières étincelles, & qui précède un écoulement qui a coutume de lui ſuccéder, avec lequel il ſe diſſipe, augmente d'abord un peu la ſurdité & il inquiète les malades, quoique je ne manque pas de les en prévenir, quoiqu'il dure très-peu de temps, qu'il n'ait aucune ſuite & qu'il ſoit très-léger. J'ai ſur-tout eu lieu de l'obſerver dans le traitement de M. l'abbé... & dans celui de M. Daure.

Les neuf obſervations que je viens de rapporter ſur la ſurdité, ne donnent pas lieu d'eſpérer de grands ſuccès dans cette maladie, mais je ne vois pas cependant qu'elles ſuffiſent pour faire regarder l'électricité comme inutile contre cette incommodité; 1° parce que ces obſervations ne ſont pas aſſez nombreuſes; 2° parce que les trois dernières ont été faites pendant ſi peu de temps qu'il n'y a rien à en conclure; 3° parce que les malades que j'ai traités avoient preſque tous une ſurdité très-forte & très-invétérée; 4° parce qu'ils n'ont pas ſuivi le conſeil que je leur ai donné de ſe faire faire un cautère; 5° parce que les cauſes de la ſurdité ſont très-multipliées. Il eſt donc poſſible que l'électricité réuſsît dans des cas de ſurdité que je n'ai pas traités, dans des ſur-

dités plus récentes, pour des malades chez lesquels l'humeur mise en mouvement & déplacée trouveroit une issue vers laquelle elle se porteroit. La surdité est donc une maladie par rapport à laquelle il faut attendre de nouvelles expériences; mais on peut les tenter sans danger, puisque les premières, quoique plusieurs aient duré long-temps, n'ont été suivies d'aucun accident.

GOUTTE SEREINE.

LXXVI. M... âgé de quarante ans, ayant eu toute sa vie la vue foible, s'apperçut dans le mois de mars 1777, que ses yeux étoient couverts d'un brouillard : il consulta M. Geoffroy, docteur-régent de la faculté & membre de la Société de médecine, ainsi que MM. Grandjean, qui se sont livrés au traitement des maladies des yeux. Ces messieurs prescrivirent un traitement méthodique, qui fut exactement suivi, sans empêcher les progrès de la maladie : elle conduisit le malade, à peu près en trois mois, à un aveuglement total. Il resolut alors, d'après le conseil de M. Geoffroy, de recourir à l'électricité : il en commença l'usage le 25 juillet 1777. Il y avoit à peu près trois semaines qu'il ne distinguoit plus aucun objet, qu'il ne discernoit pas le jour le plus vif des ténèbres les plus épaisses, qu'il ne s'appercevoit pas d'une bougie allumée qu'on lui présentoit devant les yeux : il ne lui restoit de sensation qui ressemblât à l'impression de la lumière, qu'un cône brillant, peu étendu, fixé au petit angle de l'œil droit, apparent la nuit comme le jour, & qui ne servoit en aucune façon à faire distinguer les objets. L'une & l'autre pupille étoient très-dilatées & ne se contractoient pas par le contact subit de la lumière. Le malade, d'une complexion délicate, avoit cependant toujours joui d'une assez bonne santé : il étoit bien difficile de pénétrer la cause qui avoit produit la cécité; on la rapportoit vaguement à la sensibilité du malade & à des peines qu'il avoit éprouvées. Il fut électrisé du 25 juillet au 12 octobre, ce qui comprend

deux mois & demi : il prit deux séances par jour, à peu près pendant deux mois.

J'administrai l'électricité de deux manières différentes. Pendant les trois premières semaines, le malade étoit électrisé par une plaque métallique fixée à l'occiput, & avec laquelle communiquoit une baguette de cuivre attachée au conducteur de la machine : deux points non isolés étoient en même temps soutenus à la hauteur des yeux, à une distance convenable. Le cours du fluide électrique étoit donc du conducteur à la tête de la personne électrisée, & de cet organe aux pointes qui l'attiroient : il s'en faisoit une circulation continuelle. Au bout de trois semaines, je quittai cette méthode, & je fis tirer des étincelles autour du globe de l'œil, des muscles circonvoisins, & quelques unes du globe même : les paupières étant fermées, j'employai en outre le bain électrique pendant tout le temps que je suivis la méthode de tirer des étincelles.

Dès le troisième jour du traitement, le malade apperçut autour de ses yeux un cercle lumineux ; il s'éteignit après avoir duré pendant une heure. Deux jours après, le cône lumineux qui subsistoit avant l'électrisation, s'aggrandit, & il s'en établit trois autour de l'œil gauche. Ces apparences subsistèrent toujours ; il s'y joignit peu de temps après des bluettes, des étincelles qui paroissoient & s'évanouissoient ; mais tous ces symptômes avoient lieu également la nuit comme le jour : ils n'étoient donc pas produits par l'impression de la lumière, mais par un mouvement intérieur ; tel fut l'état des choses jusqu'au 18 août, que le malade apperçut devant ses yeux un point orangé, entouré de rayons pourpres : il le comparoit, quant à la grandeur & à la disposition du disque & des rayons, à la fleur qu'on nomme *reine marguerite*. Cette apparition constante s'aggrandit, devint plus brillante & autour des deux premières couleurs s'arrangèrent trois cercles, un vert, un violet, & un couleur de feu. Cette sorte d'arc-en-ciel devint très-étendue, &, au rapport du malade, elle lui

paroiſſoit de la grandeur d'une demi-croiſée ordinaire. Il ſentoit en même temps, par intervalles, des points douloureux au fond de l'orbite, & dans les derniers jours une ombre ou tache noire ſe montroit de temps à autre au centre de l'arc-en-ciel, toujours brillant, & exiſtant la nuit comme le jour, avec la différence pourtant que les couleurs en paroiſſoient moins vives la nuit.

Les choſes étant au point où je viens de les rapporter, le 6 ſeptembre, il parut tout à coup au malade, que les couleurs qu'il avoit devant les yeux, & qui avoient juſqu'alors conſervé entr'elles l'ordre dans lequel j'en ai parlé, s'agitoient; elles s'ébranlèrent, ſe confondirent, s'écartèrent, ſe rapprochèrent, & dans leur combat, laiſsèrent entr'elles des points brillans & lumineux. Le malade crut voir en ce moment, & vit en effet: il diſtingua ſa manchette, l'extrémité d'un de ſes doigts; il vint chez moi, me fit le récit que je viens de rendre; je lui préſentai ſur le champ une brochure qui ſe trouva ſous ma main, & dont il nomma la couleur qui étoit bleuâtre; je gliſſai deſſus une carte à jouer, il s'en apperçut & ſans pouvoir la nommer, il reconnut ſeulement que c'étoit une figure. Les eſſais faits les deux jours ſuivans réuſſirent à peu près de même. Le malade diſtinguoit les couleurs ſur un fond uni; mais ſa vue ſe troubloit en regardant un fond varié: le troiſième jour, il diſcerna les couleurs, quoique près les unes des autres, & nomma celle d'une étoffe brochée; il ne voyoit que de côté, par les angles internes, & n'appercevoit qu'un point de la largeur d'une pièce de ſix ſols. Cependant les pupilles n'avoient pas acquis de ſenſibilité.

Ces premiers ſuccès m'inſpiroient d'autant plus d'eſpérance, que je reçus dans le même temps une lettre de Londres, où M. le Begue de Preſle, mon confrère, avoit écrit pour avoir des informations ſur la goutte ſereine, que nous ſavions qu'on y avoit traitée par le moyen de l'électricité. La lettre portoit qu'une Mme Walker, la première malade guérie d'une goutte ſereine, n'avoit vu d'abord

que de côté, que dans un point; que la vue s'étoit ensuite étendue & redressée, & qu'on avoit constamment observé les mêmes faits dans tous ceux que l'électricité avoit guéris depuis; on ajoutoit qu'elle avoit été sans succès toutes les fois que la maladie datoit de plus de deux ans, & qu'elle avoit produit plusieurs guérisons dans le cas contraire. Je reviens au malade.

Il distinguoit également les couleurs à la lueur d'une bougie, comme au jour; & s'il tenoit lui-même le chandelier, il parvenoit à déterminer la longueur de la bougie, sans la mesurer par le tact. De jour en jour, il prononçoit plus promptement sur la couleur des objets, & la nommoit de plus loin: les progrès étoient lents, mais soutenus & successifs; ils ne s'étoient pas démentis du 6 septembre au 16. Le malade voulut, malgré moi, interrompre le traitement, pour une partie de campagne; il me promit, s'il appercevoit la moindre diminution, de revenir sur le champ; il ne fut de retour que six jours après, & ne distingua absolument rien à son arrivée; il ne reconnut aucune couleur pendant la journée; mais à la fin de la seconde séance, qu'il prit le soir, il discerna les couleurs comme il le faisoit quand il étoit parti. Le lendemain, 24 septembre, il vit, comme avant son voyage, & le soir, mieux qu'il n'avoit encore fait: M. Geoffroy arriva comme le malade étoit sur l'isoloir; il lui présenta une boëte dont on venoit de lui faire présent; il reconnut qu'elle étoit peinte en mosaïque de deux couleurs qu'il nomma, qu'au milieu il y avoit un portrait entouré d'un cercle blanc: comme il cherchoit à reconnoître le portrait, un indiscret le nomma. Le malade distingua également le lendemain les couleurs d'une autre boëte qu'on lui présenta, & reconnut, sans hésiter, qu'il y avoit au centre un portrait de femme entouré d'un cercle jaune; cette époque fut le terme des succès.

Le 25 septembre, le malade ne distingua rien de la journée; & du 27 du même mois au 12 octobre, il ne dis-

cerna les couleurs que par intervalles, toujours plus lentement, avec moins de certitude qu'il n'avoit fait du 6 au 16, & du 23 au 26. Ce retour le découragea, il mit de la négligence à suivre le traitement, & il l'abandonna tout à fait le 12 octobre, distinguant encore quelques couleurs par momens, qui étoient rares, s'appercevant quand on lui présentoit une bougie, & voyant la flamme du feu allumé dans une cheminée. Je tâchai envain de l'encourager; je lui représentai inutilement que, suivant les électriciens, ceux qui sont traités par ce remède, sont sujets à des retours suivis de succès plus grands que ceux qu'ils ont interrompus; rien ne put le déterminer. A-t-il à se reprocher son voyage à la campagne, & d'avoir manqué de persévérance? Après n'avoir rien vu à son retour pendant un jour entier, il avoit mieux vu ensuite que jamais, depuis qu'il étoit malade, auroit-il eu un nouveau succès s'il eût continué, sur-tout s'il eût voulu consentir à des commotions à travers le cerveau, comme je le lui proposai? Je le vis dans le courant de décembre suivant; il ne lui restoit plus aucune apparence lumineuse, & il étoit plongé dans les plus profondes ténèbres; enfin le 20 août 1779, vingt-deux mois après la cessation du traitement, son état n'avoit pas changé.

LXXVII. Le 2 juin 1778, M. Philip, docteur-régent de la faculté, accompagna chez moi madame Dumont, âgée de cinquante-deux ans. M. de Chamseru, qui s'est particulièrement appliqué au traitement des maladies des yeux, fut appellé à la consultation. M. Philip, médecin ordinaire de la malade, nous fit le récit suivant. Mme Dumont avoit le foie embarrassé depuis long-temps; des apéritifs donnés à propos & en différens temps, avoient empêché les progrès du mal, mais ils ne l'avoient pas entièrement dissipé; la malade avoit passé le temps critique depuis deux ans; elle étoit devenue sourde depuis quatre & il y avoit cinq mois que son œil gauche s'affoiblissoit de

jour en jour; la surdité augmentoit aussi : la malade avoit la fibre lâche; elle étoit assez replette, & dans un état de cachexie commençante. Il falloit, au 2 juin, lui parler très-haut pour qu'elle entendît; elle voyoit assez nettement les objets de l'œil gauche le matin; mais cet œil s'obscurcissoit dans la journée; elle en voyoit fort mal dans l'après-midi, & point du tout le soir. La pupille se dilatoit & se contractoit assez complettement, mais avec beaucoup de lenteur. Nous pensâmes devoir attribuer les infirmités de la malade à l'atonie des fibres en général, à l'épaississement des fluides, à l'état de cachexie commençante; & la foiblesse de l'œil gauche nous parut une goutte sereine incomplette : nous crûmes pouvoir employer l'électricité, avec espérance de soulager la malade : elle prit environ cinquante séances, du 3 juin au 2 août. Les premières furent courtes; je me bornai d'abord au bain électrique, mais au bout de huit jours, outre le bain, je fis tirer des étincelles autour de l'orbite, & enfin à ces deux premiers moyens j'ajoutai, pendant les derniers jours, de très-légères commotions, suivant la méthode de M. de Saussure, dont je parlerai à la fin de l'article sur les maladies des yeux. Ces commotions traversoient du globe de l'œil à la nuque du cou; j'en donnois douze à quinze de suite, deux fois par jour.

La malade éprouva des maux de tête assez fréquens pendant le mois de juin (elle étoit naturellement sujette à cette incommodité). L'œil larmoya beaucoup pendant qu'on tiroit les étincelles; il y eut plusieurs jours où la vue fut plus nette & se prolongea plus tard d'une & de deux heures pendant la journée & en approchant de la nuit : il parut y avoir un mieux marqué du côté de l'ouie. Le succès se soutint & s'accrut à cet égard pendant les dix-huit premiers jours de juillet; il parut aussi y avoir un très-léger progrès du côté de la vue : la dilatation & la contraction de la pupille furent moins lentes; la malade, à quelques variations près qui dépendirent presque toujours de l'état de l'atmosphère, vit les objets plus nettement, & sa vue se prolongea plus tard vers le coucher du soleil.

Je commençai l'usage des commotions le 18 juillet; mais les inquiétudes de la malade, son extrême sensibilité m'obligèrent de les donner très-foibles & en petit nombre : je les employai pendant onze jours; elles occasionnoient un écoulement de larmes fort abondant. Je ne m'apperçus pas que la dilatation & la contraction en fussent augmentées; la vue fut à peu près comme pendant les dix-huit premiers jours de juillet, & il n'y eut aucun effet marqué. Le 3 août, Mme Dumont m'écrivit une lettre par laquelle elle m'apprenoit qu'elle ne viendroit plus : le motif qui l'y déterminoit, étoit la crainte que le traitement administré pour l'œil affoibli, ne pût affecter celui qui étoit sain, quoiqu'à cet égard il ne se fût rien passé qui autorisât cette crainte. Mme Dumont n'a donc retiré de son traitement d'autre avantage que d'être un peu soulagée de la surdité, & du côté de la vue d'avoir éprouvé quelques très-foibles changemens qui auroient peut-être dû l'encourager à continuer.

Le 14 août 1779, un an après le traitement, j'ai passé chez elle; son état n'avoit changé en rien depuis qu'elle s'étoit retirée; mais ce qu'elle avoit gagné étoit si peu de chose, qu'il étoit bien difficile, au bout d'un an, de juger si elle avoit même conservé ce très-foible gain.

LXXVIII. Le 30 octobre 1778, Béri, valet-de-chambre âgé de quarante-quatre ans, se présenta chez moi. Il n'avoit eu aucune incommodité avant l'âge de trente-trois ans; il eut alors une fièvre tierce, accompagnée, comme c'est l'ordinaire, de violens maux de tête pendant les accès : un empyrique lui appliqua des topiques sur la fontanelle supérieure, n'ayant égard qu'aux maux de tête. La fièvre se termina d'elle-même; mais le point qui avoit été couvert par les topiques, resta le siège de violentes douleurs qui se renouvelloient tous les jours, & qui duroient environ trois heures. Le malade éprouvoit pendant leur durée des étourdissemens, & quelquefois les objets lui paroissoient doubles : il avoit d'autres fois des bourdonnemens dans les oreilles : cet état dura

dura pendant dix ans. Il y en avoit un environ, au 30 octobre 1778, que les maux de tête s'étoient dissipés; mais la vue s'étoit en même temps affoiblie; MM. Grandjean avoient été consultés; ils avoient prescrit un traitement méthodique qui avoit consisté en une saignée du pied, les vésicatoires derrière la nuque du cou, l'émétique en lavage dans le petit lait pendant dix jours, & ensuite des bouillons apéritifs soir & matin. On employa deux mois à ce traitement: le malade se mit ensuite pendant six semaines entre les mains de M. l'abbé du Mousseau, & fut enfin traité pendant quatre mois par le frere Mai, lazariste. Les différens remèdes que prit le malade, non-seulement ne le guérirent pas, mais pendant leur usage la vue continua de baisser; ensorte que Béri, le 30 octobre, avoit les pupilles extrêmement dilatées & insensibles à l'action de la lumière; les yeux, sur-tout le droit, étoient ternes, le malade distinguoit cependant encore le jour de la nuit; il voyoit même assez pour se conduire dans un lieu auquel il étoit habitué; il distinguoit les masses sans voir les objets d'un petit volume; & tout ce qu'il appercevoit, lui paroissoit dans l'ombre, & coloré en noir ou en gris.

Je pensai pouvoir attribuer les maux de tête à une portion de l'humeur fébrile fixée par l'action des topiques, ou à une humeur quelconque attirée en un point fixe par ces mêmes topiques; la cessation des maux de tête arrivée en même temps que la vue s'étoit affoiblie, me parut indiquer que l'humeur morbifique, quelle qu'elle fût, avoit changé de place; je crus l'électricité propre à la fondre, à la mettre en mouvement; & le plus grand bien qu'elle put produire, eût été, suivant mon sentiment, de redonner une fièvre tierce au malade; rapportant à l'humeur qui avoit produit cette fièvre, & dont la dépuration n'avoit pas eu lieu, les accidens survenus à Béri. Mon intention étoit de le traiter, si j'appercevois des signes qui indiquassent la fonte de l'humeur, comme s'il eût eu réellement une fièvre tierce; je me proposois de l'évacuer, d'aider l'action apéritive de l'électricité par des remèdes du même genre, & de finir, si j'obtenois des succès, par le spé-

cifique des fièvres intermittentes. Je n'ai pu savoir si l'expérience auroit justifié le plan que je m'étois formé. Le malade m'a quitté trop tôt, quoiqu'il eût éprouvé un changement dans son état qui devoit le porter à continuer long temps. Il ne fut électrisé que du 31 octobre au 21 novembre, & dans cet espace de tems il ne vint que dix-huit fois. Il n'y eut rien de remarquable du 31 octobre, temps auquel le malade ne distinguoit que les grosses masses & ne discernoit pas les petits objets, jusqu'au 11 novembre; mais ce même jour, le malade reconnut une montre, une très-petite clef, un écu de six livres, &, ce qui mérite d'être remarqué, sur-tout à cause de ce que j'ai dit dans le numéro précédent, en parlant des expériences faites en Angleterre, il apperçut ces objets en regardant de côté; je commençai le même jour à faire usage des commotions du globe de l'œil à la nuque du cou; & j'engageai le malade à venir deux fois par jour; mais il suivit ce conseil au plus trois ou quatre fois.

Le 13, Béri, auquel on montra trois cartes, en reconnut deux, l'as de treffle, le dix de carreau, & ne put reconnoître la dame de treffle; il distingua la couleur rouge & la couleur verte de deux différens objets qu'on lui présenta; on se ressouviendra qu'au 31 octobre, tout ce qu'il appercevoit lui paroissoit gris ou noir.

Le 14, il me dit que depuis quatre à cinq jours il mouchoit beaucoup plus qu'à son ordinaire; qu'il urinoit plus fréquemment; qu'il étoit habituellement en moiteur; & qu'un cautère qu'il portoit depuis longtemps, rendoit plus abondamment qu'à l'ordinaire.

Il ne vint pas le 15; il me dit le 16 avoir éprouvé la veille un étourdissement passager, qui avoit répandu sur ses yeux un brouillard qui affoiblissoit le peu de succès déja obtenu. Il vit bien moins en effet les objets que je lui présentai; il ne vint pas le lendemain, & me fit dire que le brouillard s'étoit épaissi & dissipé à plusieurs reprises; que le cautère avoit peu rendu; je me hâtai de lui prescrire une purgation; il la prit le 18 novembre; il fut électrisé le 19, le 20 & le 21:

le brouillard étoit moins épais ; mais il ne s'étoit point entièrement dissipé : le malade discernoit les objets, mais pas aussi bien qu'il les avoit discernés le 12, le 13 & le 14 du mois. Cette diminution, ou peut-être des conseils qu'on lui donna, l'empêchèrent de continuer ; il prétexta la saison, & me dit qu'il reviendroit au printemps.

On ne peut sans doute tirer de conséquences bien positives des trois observations que je viens d'offrir ; si elles prouvent quelque chose, c'est que dans la goutte sereine l'électricité n'est pas sans action ; en peut-elle avoir une assez puissante pour opérer quelquefois la guérison dans une maladie aussi triste, contre laquelle on connoît si peu de ressources ? Je n'ai pas été jusqu'à présent assez heureux pour en pouvoir fournir des preuves par moi-même. Je sais qu'en France & en Angleterre plusieurs personnes assurent avoir guéri des gouttes sereines par l'électricité. Je n'admets, ni ne nie les guérisons qu'elles disent avoir opérées, parce que je n'ai pas de preuves suffisantes pour prendre un parti ; mais il est un fait dont je ne doute pas, parce que les lumières & l'impartialité de celui qui l'atteste (M. de Saussure, professeur de physique à Genêve) me sont connues en particulier, & sont avouées de tous les savans en général. Il est parvenu à guérir par le moyen de l'électricité une goutte sereine dont étoit affligée une femme nommée Noier ; elle avoit un œil entièrement perdu, & ne pouvoit de l'autre que distinguer le jour des ténèbres. M. de Saussure l'électrisa cinq fois par jour, une demi-heure à chaque fois ; il faisoit passer à chaque séance quinze à vingt commotions du globe de chaque œil à la nuque du cou. Le traitement fut long ; la malade, naturellement sujette aux maux de tête, en éprouva sur la fin du traitement de si violens, qu'ils obligèrent de le quitter, mais il n'en arriva pas d'accident ; & lors de la date de la lettre de M. de Saussure, dans laquelle ce fait est rapporté, & qui est du 29 juin 1776, il y avoit six ans que la femme Noier avoit recouvré & qu'elle conservoit la vue. Curieux de savoir si cette cure & d'autres relatives à des maladies différentes,

qui ſont rapportées dans la même lettre s'étoient ſoutenues, j'écrivis à M. de Sauſſure en 1778 : il me répondit par rapport à la femme Noier, en date du 9 juillet de la même année :

« Je vis hier la femme Noier ; elle me reconnut de loin dans » la rue de ſon village, vint au devant de moi, me dit que ſa » vue ſe ſoutenoit très-bien ; qu'à la vérité elle ne pouvoit » pas faire à l'aiguille des ouvrages bien déliés, mais qu'elle » voyoit aſſez pour travailler à des ouvrages groſſiers, & » elle me fit voir un tablier qu'elle ourloit dans le moment » même ».

J'ai rapporté ce fait, que j'eſpère que M. de Sauſſure me pardonnera d'avoir publié ſans lui en avoir demandé la permiſſion ; 1°. pour prouver que l'électricité peut avoir aſſez d'action pour guérir quelquefois la goutte ſereine ; 2°. pour raſſurer les malades ſur l'effet des commotions à travers le cerveau, dont ceux que j'ai traités ont eu une crainte qui les a empêchés de s'y ſoumettre ; 3°. pour les convaincre de la néceſſité d'un traitement long & répété pluſieurs fois par jour ; 4°. enfin pour fournir une preuve qu'une guériſon de la goutte ſereine, obtenue par l'électricité, ſe ſoutenoit très-bien huit ans après la ceſſation du traitement.

LXXIX. QUOIQUE l'obſervation dont je vais rendre compte, ne ſoit point relative à la goutte ſereine, je la place cependant à la fin de cet article, parce qu'il eſt le ſeul dans lequel je parle des maladies des yeux.

M. Chamoulaud, âgé de cinquante-neuf ans, me conſulta dans les premiers jours d'octobre de l'année 1778, pour une foibleſſe de vue & des taches qu'il appercevoit ſur les objets qu'il fixoit. Il s'étoit fortement appliqué à l'étude dans ſa jeuneſſe, & dès l'âge de vingt-un ans ſa vue devint plus courte qu'elle n'étoit auparavant ; à l'âge de vingt-quatre ans, il ſe trouva la vue ſi mauvaiſe, qu'il eut recours aux avis de M. Gendron ; cet oculiſte célèbre lui conſeilla le repos, & un purgatif tous les mois ; la vue de M. Chamoulaud fut moins

foible pendant plusieurs années; mais elle dépérit ensuite, &, suivant le malade, le grand nombre de remèdes qu'il fit, contribua à son dépérissement; enfin depuis trois à quatre ans l'œil gauche étoit si foible, que le malade le regardoit presque comme perdu: le droit étoit le seul qui lui servît pour se conduire & faire ses affaires; car il pouvoit encore lire & écrire pendant une heure, en se reposant quelques momens; mais il voyoit entre les objets & son œil voltiger des ombres ou taches qui l'incommodoient beaucoup, & la vue de cet œil étoit d'ailleurs si courte, qu'il étoit obligé de porter continuellement des lunettes, même dans les rues.

Je déclarai à M. Chamoulaud que j'attendois fort peu de l'électricité pour son incommodité, parce qu'elle étoit très-ancienne, & que, d'ailleurs, je doutois qu'elle fût de nature à ce que l'électricité y remédiât. Il me dit qu'on la lui avoit conseillée comme apéritive & fondante; je consentis à la lui administrer, parce que je n'y voyois pas de risque; il en a fait usage pendant trois mois & demi en bain & par étincelles; il n'en a résulté aucun changement dans son état, relativement à sa vue; car, pour sa santé en général, il m'a souvent dit que l'électricité le rendoit plus alégre, qu'elle le faisoit mieux digérer & le fortifioit; il m'est venu voir huit mois après la cessation du traitement, conservant toujours sa bonne & vigoureuse santé, satisfait à cet égard de l'électricité, ne lui devant rien & ne lui reprochant rien non plus relativement à sa vue.

SUPPRESSIONS.

LXXX. Une fille de dix-sept ans & demi, accompagnée d'une femme plus âgée, vint me consulter dans le commencement d'octobre 1777. Elles me déclarèrent qu'environ dix-huit mois auparavant la jeune fille avoit éprouvé une frayeur subite dans le moment de l'évacuation périodique, qui s'étoit supprimée, qu'on avoit inutilement employé la saignée du pied & différens remèdes pour la rappeller; que pendant

deux mois la malade avoit souffert de violens maux de tête & une oppression de poitrine considérable; qu'il lui étoit ensuite survenu un dévoiement qui avoit dissipé ces symptômes; que ce dévoiement avoit continué pendant six mois, & que dans cet intervalle la jeune personne avoit éprouvé un mouvement convulsif d'un quart-d'heure, pendant lequel elle avoit eu tous les membres & l'épine roides & en contraction. Le dévoiement s'arrêta au bout de six mois: & alors la malade éprouva à peu près tous les mois ou toutes les cinq semaines un accès de convulsion semblable au premier pour les symptômes & la durée; cependant les règles ne s'étoient pas rétablies: il y avoit seulement eu à chaque époque où elles auroient dû avoir lieu un écoulement en blanc, dont la durée avoit été de quelques jours; il y avoit même eu dans l'espace de dix-huit mois cinq à six apparitions d'évacuations en rouge; mais elles n'avoient duré que trois ou quatre heures au lieu de trois à quatre jours, qui étoient, par rapport à la jeune personne, la durée de l'évacuation périodique avant qu'elle fût supprimée.

Il y avoit dix mois que le dévoiement n'avoit plus lieu; les forces qu'il avoit diminuées, étoient non-seulement parfaitement rétablies, mais la jeune personne avoit beaucoup d'embonpoint; elle étoit fort haute en couleur; le pouls étoit très-plein, l'artère dure & très-tendue. Il ne me parut pas prudent de tenter l'électricité dans de pareilles circonstances; je craignis que si le sang trouvoit trop de résistance vers les parties intérieures, il ne se portât vers la tête, & qu'il n'en résultât de fâcheux accidens. J'étois bien aise d'ailleurs d'éprouver si les règles seroient rappellées par les moyens ordinaires. Je prescrivis en conséquence une saignée du pied, des demi-bains, & l'usage d'une tisane légèrement emménagogue. Ces moyens furent inutiles; mais ils avoient remédié à la trop grande rigidité des fibres, & je crus, après les avoir employés, pouvoir faire usage de l'électricité sans exposer la personne incommodée à aucun danger. Elle ne fut électrisée que quatre fois, par bain seulement, deux heures en-

viron chaque fois, & douze jours avant l'époque qu'elle attendoit : cette époque devança de neuf jours ; l'évacuation s'annonça sur l'isoloir même, & continua pendant trois jours avec l'abondance ordinaire avant la suppression ; elle reparut de nouveau au bout de trois semaines, & continua également pendant trois jours. Depuis la première époque jusqu'à six jours après la seconde, ce qui comprend près d'un mois, la malade n'eut point d'accès convulsif ; je n'en conclus nullement que l'électricité soit propre à remédier aux mouvemens spasmodiques ; mais celui qui étoit périodique dans la jeune malade, étant un symptôme de la suppression qui n'avoit plus lieu, il devoit aussi cesser avec la cause qui l'avoit produit.

Trois mois après le traitement je passai chez la malade ; je ne trouvai que sa mère, femme grossière & très-peu intelligente, ou qui affecta de ne le pas paroître devant moi. Il me parut, autant que je pus apprécier ses réponses, que sa fille avoit été bien réglée pendant les trois mois, durant lesquels je ne l'avois pas vue, & qu'elle n'avoit pas eu de mouvemens convulsifs. Je la priai d'envoyer sa fille chez moi ; elle me le promit & ne me tint pas parole.

Le 4 septembre 1779, après avoir été plusieurs fois chez la jeune personne sans pouvoir la rencontrer, je trouvai la dame qui l'avoit accompagnée chez moi ; elle m'assura qu'elle avoit toujours été en bonne santé depuis le mois d'octobre 1777 ; que depuis le premier retour de l'évacuation périodique, elle avoit eu lieu très-régulièrement tous les mois ; qu'elle avoit duré chaque fois autant de temps qu'elle duroit avant la suppression, & qu'elle avoit été aussi abondante à chaque époque ; qu'à l'égard des mouvemens convulsifs, que je crois qu'on peut regarder comme épileptiques, que la jeune fille avoit été six mois sans en éprouver, mais que depuis ce terme elle y étoit devenue sujette comme avant le traitement électrique ; que c'étoit la même chose quant à la fréquence & à la durée de ces mouvemens.

LXXXI. Une demoiselle âgée de quinze ans & demi, qui depuis deux & demi avoit atteint l'âge de puberté, dont les évacuations périodiques étoient abondantes & suivoient le cours ordinaire, entendit crier au feu à côté de chez elle au mois de janvier 1776; c'étoit dans le moment de l'évacuation; elle fut arrêtée subitement & de ce moment au trente décembre 1777. Elle ne se manifesta que deux fois & très-incomplettement; elle n'avoit point eu lieu depuis quinze mois au 30 décembre, lorsque la malade se présenta pour être électrisée, d'après l'avis de M. le Clerc, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris. Il avoit administré un grand nombre de remèdes à la malade, & il y avoit eu à son égard plusieurs consultations entre M. le Clerc & M. Petit, docteur-régent de la faculté. Ces Messieurs avoient inutilement employé la plupart des ressources que l'art fournit. La malade étoit tombée dans un état d'apathie général; ses mouvemens étoient lents & sans action; elle n'avoit de goût pour aucun objet; elle mangeoit peu, digéroit très-mal; elle avoit beaucoup de vapeurs & de fréquentes suffocations histériques; elles gênoient beaucoup la respiration & la déglutition: le pouls étoit petit, enfoncé, le visage pâle & décoloré, légèrement bouffi; l'habitude du corps étoit fort amaigrie, après un embonpoint considérable qui avoit eu lieu pendant les six premiers mois de la suppression. On pouvoit regarder la malade comme dans un commencement de cachexie. Elle fut électrisée par bain du 30 décembre au 23 janvier. Les vapeurs histériques furent moins violentes pendant le traitement, au rapport de la malade & de madame sa mère; l'appétit fut meilleur & les digestions furent moins pénibles; Melle...... vit en blanc du 17 au 23 du mois. Cet écoulement fut très-abondant pendant cet intervalle, & diminua tous les symptômes; son abondance étoit si grande, que la malade s'en trouva affoiblie; nous jugeâmes à propos de la laisser reposer pendant quelques jours. Un pareil écoulement s'étoit montré quelquefois depuis la suppression, mais il n'avoit été que momentané.

tané. Nous avions employé, en même temps que l'électricité, des demi-bains, dans la vue de détendre & de relâcher les parties vers lesquelles nous espérions que l'impulsion générale, communiquée par l'électricité, porteroit le sang. La malade ayant cessé d'être électrisée le 23, l'évacuation en blanc s'arrêta dès le 24. Nous reprîmes le traitement électrique le 9 février, & nous le continuâmes jusqu'au 29 du même mois. Il fut suivi des mêmes effets que dans le mois précédent; mais l'évacuation en blanc fut moins abondante que dans le mois de janvier.

La malade fut purgée au commencement de mars par les eaux de Seydschutz, & l'avoit été de même en janvier; elle reprit le traitement électrique le 9 mars, & le continua jusqu'au 20 du même mois; il fut suivi des mêmes effets que dans les deux mois précédens, mais toujours avec diminution de l'évacuation en blanc, qui fut très-peu abondante dans ce mois. Cependant l'appétit étoit constamment meilleur, & les digestions moins mauvaises; les suffocations histériques étoient moins violentes, & le pouls étoit moins foible. La malade n'avoit point fait usage de l'application des sangsues; c'étoit une ressource qui lui restoit; M. le Clerc & moi nous lui conseillâmes d'en faire usage en cessant l'électricité. Ce conseil fut suivi & exécuté deux fois sans procurer le succès qu'on en attendoit. Mlle... toujours dans le même état, alla dans l'été à Bourbonne, où elle prit les eaux qui ne la soulagèrent pas. De retour à Paris, elle cessa tous les remèdes, sans que son état changeât jusqu'au mois de décembre 1778; l'évacuation se rétablit à cette époque; elle a continué régulièrement depuis jusqu'au mois de septembre 1779, & j'ai vu le premier de ce mois la personne parfaitement bien portante, si changée en bien, qu'elle étoit absolument méconnoissable; les remèdes qu'elle avoit faits, & l'électricité en particulier, ont-ils contribué à sa guérison, ou la nature seule l'a-t-elle opérée?

LXXXII. M. VICQ D'AZYR, docteur-régent de la faculté, & ſecrétaire perpétuel de la ſociété royale de médecine, m'adreſſa le 4 juillet 1778 une demoiſelle âgée de vingt-deux ans & demi, à laquelle il conſeilloit de faire uſage de l'électricité; cette demoiſelle de petite taille, ayant beaucoup d'embonpoint, n'avoit encore éprouvé aucune évacuation périodique. Elle étoit ſujette à des ſuffocations hiſtériques, aux maux de tête & d'eſtomac; elle avoit inutilement fait uſage d'un grand nombre de remèdes; elle fut électriſée pendant deux mois par bain, ſans aucun changement dans ſon état. Je lui avois annoncé que ſon traitement devoit être beaucoup plus long, & je l'avois engagée à prendre des demi-bains; elle a mal ſuivi le dernier conſeil, & elle a quitté beaucoup plus tôt qu'elle ne me l'avoit promis en commençant. Si les ſuffocations hiſtériques, les maux de tête & d'eſtomac n'ont pas au moins été diminués, comme dans la perſonne qui fait le ſujet de l'obſervation précédente, je crois que cela a dépendu de ce qu'il ne s'eſt fait dans cette dernière malade aucune ſorte d'évacuation. Je lui conſeillai, en quittant l'électricité, l'application des ſangſues dont elle n'avoit pas fait uſage; mais ce conſeil n'a pas été ſuivi; ſon état étoit toujours le même un an révolu après ſon traitement.

SUPPLÉMENT au n° XVII. Depuis cet article imprimé, M. Schmal eſt venu chez moi, le 30 août 1779, un an après la ceſſation de ſon traitement. Il avoit été paſſer l'automne & l'hiver dans ſa patrie (en Allemagne), & n'avoit ni rien perdu, ni rien gagné pendant ces deux ſaiſons. De retour en France au printemps, il avoit été à Bourbonne, le 22 mai; il y avoit pris, pendant vingt-ſept jours, des douches & bu des eaux; il en avoit retiré fort peu d'avantage, & il me parut au même point que quand il m'avoit quitté. Je lui conſeillai de reprendre le traitement électrique; il le promit, mais il n'eſt pas revenu.

TABLEAU DES MALADES QUI ONT ÉTÉ ÉLECTRISÉS.

PARAGRAPHE PREMIER.

PARALYSIES.

Numéros des Journaux.	*Pages du Mémoire.*	*Noms des malades.*	*Leur âge.*	*Date de la maladie.*	*Causes probables de la maladie.*	*Durée du traitement.*	*Effets arrivés pendant le traitement.*	*État des malades au bout d'un temps déterminé depuis la fin du traitement.*
		MM.						
I.	201	De la Motte, chirurgien.	42 ans.	3 ans.	Congestion humorale.	3 mois.	Est fort soulagé, recouvre un usage beaucoup plus libre de son bras, & est en état de saigner.	N'a rien perdu au bout de treize mois.
II.	205	Prévost.	50	1 mois.	Congestion humorale.	4 mois, 6 jours.	Obtient sa guérison.	Elle se soutenoit au bout de huit mois.
III.	209	Beurlier.	42	15 mois.	Humeur rhumatisante.	6 mois.	Reprend son état, qui est celui de graveur.	Le continuoit au bout de quatre mois.
IV.	214	Guigard.	7 & demi.	6 semaines.	Frayeur subite.	6 semaines.	Recouvre l'usage du bras & de la jambe.	Le conservoit au bout de seize mois.
V.	222	De Putte (mademoiselle).	16	12 ans.	Atonie générale.	7 mois.	Obtient un usage libre du bras & de la jombe.	Le conservoit au bout d'un mois.
VI.	227	Boitel (madame).	50	5 semaines.	Pléthore sanguine.	5 semaines.	Recouvre un usage beaucoup plus libre du bras.	Le conservoit au bout de quatorze mois.
VII.	232	Charlemagne.	35	10 mois.	Relâchement des fibres & congestion humorale.	7 mois.	Reprend son état, qui est celui de metteur en œuvre, l'exerce plus lentement, moins aisément qu'avant sa maladie.	Le continuoit de même au bout de dix mois.
VIII.	237	Mandoux.	54	3 m. & demi.	Epaississement de la lymphe.	4 mois & demi.	Acquiert la faculté de converser, de se promener & de se servir de sa main droite.	Conservoit au bout d'un an ce qu'il avoit acquis, relativement à la paralysie. Voyez l'article même.
IX.	248		36	5 semaines.	Métastase d'une humeur poussée d'abord à la peau.	96 séances en 6 mois.	La bouche rappellée à son état naturel, ou à très-peu près; les paupières acquièrent la mobilité qu'elles avoient perdue.	Même état au bout de deux mois & demi. Voyez l'article.
X.	252	Prémont (madame).	47 à 48.	13 mois.	Congestion humorale à la suite d'une évacuation habituelle supprimée.	10 mois, 7 jours.	Ses doigts, son poignet se redressent; elle commence à se servir de sa main, acquiert la faculté de sortir à pied.	Conserve pendant six semaines ce qu'elle a acquis, le perd en partie, fait de nouveaux remèdes, perd plus des trois quarts du soulagement obtenu, en conserve très-peu dix mois après. Voyez l'article même & les causes de la perte.
XI.	269		55 environ.	6 mois.	Epuisement.	6 mois, 2 séances par jour.	Ne recouvre ni la sensibilité, ni la faculté de se soutenir, mais acquiert celle de retenir ses urines.	Même état quatorze mois après le traitement.
XII.	272	De Neuville.	49	13 mois.	Vice scorbutique.	4 mois & demi.	N'obtient aucun soulagement.	Même état dix mois après le traitement.
XIII.	276	Dagneau.	48	2 ans.	Saisissement violent.	36 séances.	Point de soulagement; augmentation d'attaques d'épilepsie, auxquelles il est sujet.	Même état au bout d'onze mois; les attaques revenues en peu de temps à leur intensité ordinaire.
XIV.	278	Gervois.	69	2 ans.	Santé très-dérangée depuis 15 ans.	18 séances.	Elles augmentent des mouvemens spasmodiques, qu'on avoit regardés comme des menaces de paralysie.	Même état dix-huit mois après le traitement.

PARAGRAPHE SECOND.

Numéros des Journaux.	*Pages du Mémoire.*	*Noms des malades.*	*Leur âge.*	*Date de la maladie.*	*Causes probables de la maladie.*	*Durée du traitement.*	*Effets arrivés pendant le traitement.*	*État des malades au bout d'un temps déterminé depuis la fin du traitement.*
XV.	280	Michel.	57	19 jours.	Suppression de la sueur.	5 mois.	Devient en état de rentrer en service.	Avoit acquis un nouveau degré de force six mois après le traitement.
XVI.	284	Bodin.	30	28 jours.		4 mois.	Reprend son métier, qui est celui de cordonnier.	Le continuoit quatre mois après le traitement.
XVII.	287	Schmal.	38	24 jours.		2 mois & demi.	Acquiert de la mobilité dans les doigts & commence à se servir de sa main.	Va dans sa patrie (en Allemagne), y passe l'automne & l'hiver, sans rien gagner, ni rien perdre : de retour en été en France, prend les eaux de Bourbonne & acquiert un peu plus de liberté dans la main.
XVIII.	289	Castres.	68 à 69.	13 jours.		42 séances.	Commence à faire quelque usage de sa main & à marcher avec moins de peine.	Conservoit après dix-sept mois ce qu'il avoit gagné.
XIX.	293	Adamcourt.	41	6 semaines.		5 mois, 8 jours.	Acquiert la facilité de marcher assez bien pour vaquer à ses affaires; son bras commençoit à recouvrer un très-léger mouvement.	Même état treize mois après le traitement.
XX.	296	Lenoir, coëffeur.	26	3 ans.		30 séances.	Quitte par préjugé, commençant à reprendre son métier.	
XXI.	297	Angenot.	60	15 jours.		46 séances.	La bouche presque redressée, le sommeil meilleur; acquiert la facilité de marcher seul sur un terrain uni, & commence à se servir un peu de sa main.	Conservoit après deux mois & demi ce qu'il avoit acquis, & étoit en tout plus fort.
XXII.	301		7	6 ans & demi		44 séances.	Acquiert plus de force dans le bras & la liberté de porter ses alimens à sa bouche.	Même état deux mois après le traitement.
XXIII.	303	Ponssonet.	40	1 an.		1 mois, 22 jours.	Acquiert plus de force dans la jambe & commence à se servir un peu de sa main.	Va à Bourbonne, en revient, se servant de sa main à de légers usages, & n'avoit rien perdu au bout de quatorze mois.
XXIV.	306	Guerin.	41	6 semaines.	Congestion humorale.	3 mois.	Devient en état de sortir à pied, aidé de quelqu'un.	Même état du côté de la jambe au bout de deux mois, & gain du côté du bras.
XXV.	308	Courtaux.	71	4 mois & d.		1 mois & demi.	Les doigts commencent à se redresser, & le poignet à acquérir du mouvement.	Non-seulement n'avoit rien perdu, mais même beaucoup gagné sept mois après le traitement.
XXVI.	310		37	5 mois.		17 séances.	Recouvre un commencement de mouvement dans les doigts.	Même état après onze mois.
XXVII.	312		24	8 ans & demi	Dépôt après la petite-vérole.	6 semaines.	Les doigts de la main & du pied paralysés acquièrent un peu de mouvement.	Et le perdent quelque temps après la cessation du traitement, beaucoup trop court. Même état au bout de sept mois.
XXVIII.	314	Denis.	60	4 ans 7 mois.		3 mois environ.	Le poignet & les doigts courbés se redressent, acquièrent un léger mouvement.	Conservoit onze mois après le peu qu'il avoit gagné.
XXIX.	316	Lami.	2 & demi.	19 mois.		58 séances.	Le bras & l'avant-bras atrophiés reprennent de l'embonpoint; l'enfant commence à en exécuter difficilement quelques mouvemens.	Même état cinq mois après le traitement.
XXX.	318	Philippon.	44	4 ans.		2 mois, 20 jours.	Le tact fort obtus se rétablit, la jambe acquiert de la force, & le bras très-peu.	Quinze mois & demi après, nulle perte; gain au contraire du côté de la jambe; perte du coté du bras. Voyez l'article même.
XXXI.	320	Chanet.	60	3 m. & demi.	Humeur rhumatisante.	3 mois.	Gagne de pouvoir se lever seul de son siège & de marcher sur un terrain uni; quitte pour aller à Bourbonne, en revient dans le.	Même état où il y étoit allé, & est encore dans cet état au bout d'un an.
XXXII.	322		26	2 ans.	Lésion dans l'organisation.	6 semaines.	Aucun effet.	Même état au bout de vingt-un mois.
XXXIII.	324	Provôt (femme).	29	1 an.	Crise imparfaite, à la suite d'une fièvre putride.	5 semaines environ.	N'éprouve aucun effet pendant le traitement, beaucoup trop court.	Même état au bout de deux mois.
XXXIV.	325		65 à 66.	7 ans.		2 mois.	Aucun effet.	Même état au bout de dix mois.
XXXV.	326		55 à 56.	6 ans.		1 mois.	Aucun effet. Voyez l'article relatif à cette maladie très-singulière, & d'une espèce très-difficile à déterminer.	
XXXVI.	327	Marcoti er (fille).	65	6 mois.		3 mois.	Les extrémités affectées de froid recouvrent & conservent la chaleur naturelle; elles acquièrent un très-léger degré de force de plus.	Conserve pendant cinq mois le peu qu'elle a gagné; devient ensuite hydropique.
XXXVII.	329	Marie.	73	3 mois.		21 séances.	Acquiert de la force du côté du bras, & commence à se servir de sa main.	Même état pendant trois à quatre mois; tombe ensuite dans une longue maladie, sur laquelle nous n'avons pu avoir d'éclaircissemens, & meurt un an après son traitement.
XXXVIII.	331		60	3 semaines.		15 séances.	Les idées fort brouillées deviennent moins confuses, le bras & la jambe acquièrent un peu de force.	Les choses vont de mieux en mieux pendant quatre mois; le malade se livre à un mauvais régime, périt au bout d'un an, sans avoir rien perdu du côté des mouvemens.
XXXIX.	334	Roger.	3 & demi.	6 mois.		21 séances.	Le bras se fortifie, & exécute des mouvemens dont il étoit privé.	Trois mois révolus après le traitement, l'enfant est pris de convulsions qui durent trois jours, & dont il périt.
XL.	336	De Catigny.	66	9 mois.		3 mois, 10 jours.	Aucun effet.	Sept jours après le traitement, a une nouvelle attaque, est soulagé par les moyens ordinaires, &, pendant leur usage, éprouve une troisième attaque, dont il meurt.
XLI.	338	Simon.	55	3 mois.		17 séances.	*Idem.*	Passe six mois dans le même état, périt ensuite d'une troisième attaque d'apoplexie.
XLII.	339	Roilet (le Père), minime.	64	4 ans.		1 mois.	L'enflure es jambes diminuée : aucun autre effet.	L'hydropisie déja formée fait de rapides progrès; il meurt au bout de dix-neuf jours.

N. B. Il faut nécessairement lire les six derniers articles, pour en prendre une juste idée.

PARAGRAPHE TROISIÈME.

SUITE DES PARALYSIES.

Numéros des Journaux.	Pages du Mémoire.	Noms des malades.	Leur âge.	Date de la maladie.	Causes probables de la maladie.	Durée du traitement.	Effets arrivés pendant le traitement.	État des malades au bout d'un temps déterminé depuis la fin du traitement.
		MM.						
XLIII.	342	Dupuis.	40 ans	1 mois.	Humeur rhumatisante	9 séances.	Sa jambe se fortifie, son bras devient plus mobile.	
XLIV.	ibid	Cotel (femme).	38	3 ans.		11 séances.	Sa jambe acquiert plus de force; quitte par préjugé.	Étoit dix mois après dans le même état qu'en cessant de venir.
XLV.	343		3	2 ans.		11 séances.	Le poignet acquiert un peu de mouvement; il se redresse, ainsi que les doigts.	L'état n'avoit pas changé au bout de dix-huit mois.
XLVI.	344		3	2 ans & demi		20 séances.	Aucun effet.	Même état au bout de onze mois.
XLVII.	345		69	5 ans.		9 séances.	*Idem.*	Même état au bout de vingt-un mois.
XLVIII.	ibid		47	8 ans & demi		4 séances.		
XLIX.	...	Croizier.	49	18 mois.		3 séances.		
L.	346	Le Pileur.	58	2 ans.		3 séances.		
LI.	...	Jacquin.	21	2 mois.		3 séances	La paupière entièrement immobile commençoit à acquérir du mouvement.	

STUPEURS, ENGOURDISSEMENS.

Numéros des Journaux.	Pages du Mémoire.	Noms des malades.	Leur âge.	Date de la maladie.	Causes probables de la maladie.	Durée du traitement.	Effets arrivés pendant le traitement.	État des malades au bout d'un temps déterminé depuis la fin du traitement.
LII.	346		69	2 ans.		52 séances.	Aucun effet.	Même état dix-huit mois après le traitement.
LIII.	347		60	2 ans.		1 mois 4 jours.	*Idem.*	Même état au bout de quinze mois.
LIV.	ibid		34 à 35	3 ans.	Epuisement.	17 séances.	La sensibilité nerveuse est augmentée.	Dans son premier état en peu de jours & au bout de trois mois.
LV.	348		46	2 ans.		11 séances.	Point d'effet.	Même état au bout de quatorze mois.
LVI.	ibid	Lumière.	63	13 mois.		51 jours.	*Idem.*	Même état au bout de onze mois.

RHUMATISMES.

Numéros des Journaux.	Pages du Mémoire.	Noms des malades.	Leur âge.	Date de la maladie.	Causes probables de la maladie.	Durée du traitement.	Effets arrivés pendant le traitement.	État des malades au bout d'un temps déterminé depuis la fin du traitement.
LVII.	350	Gobert.	49	17 jours.		12 séances.	Douleurs dissipées: le malade, dont le bras & la main étoient sans mouvement, reprend son métier de joaillier.	Nulle atteinte de mal deux mois & demi après le traitement.
LVIII.	352	Boutillier (madame).	63	22 ans.	Habitation dans un lieu humide.	7 mois.	L'enflure & les douleurs diminuent d'abord; les douleurs reviennent ensuite, & de fixes, deviennent vagues.	Même état treize mois après le traitement.

RHUMATISMES GOUTTEUX.

Numéros des Journaux.	Pages du Mémoire.	Noms des malades.	Leur âge.	Date de la maladie.	Causes probables de la maladie.	Durée du traitement.	Effets arrivés pendant le traitement.	État des malades au bout d'un temps déterminé depuis la fin du traitement.
LIX.	354	Bouclon.	38	9 mois.		2 mois & demi.	L'enflure, les douleurs dissipées: le malade reprend son métier de cordonnier.	Et le continuoit dix-huit mois après.
LX.	356	Bertin.	37	2 ans.		10 séances.	Est sensiblement soulagé; quitte par préjugé.	
LXI.	357		45 environ.	22 ans.	Transpiration repercutée.	25 séances.	Est soulagé; les douleurs diminuées, les mouvemens moins gênés.	
LXII.	359	Berté.	38	5 ans.		4 mois environ.	Est d'abord soulagé; il survient de violentes douleurs au poignet, la poitrine est menacée: le malade est renvoyé; on lui donne un conseil qu'il ne suit pas.	Périt au bout de quatre mois.
LXIII.	363	Antoine.	30	7 mois.	Suppression de la transpiration	Est encore traité.	Une sueur habituelle supprimée depuis la maladie, se rétablit en peu de jours: le mouvement & la sensibilité sont rendus aux parties qui en étoient privées.	
LXIV.	366	Vincent.	40	3 ans & demi	Séjour dans un lieu humide.	5 séances.	Elles rappellent le sentiment de chaleur dont le malade étoit privé, & qui dure quelques heures à chaque fois; mais elles excitent des douleurs qui font interrompre le traitement.	Même état au bout de deux ans.

ÉPANCHEMENS LAITEUX.

Numéros des Journaux.	Pages du Mémoire.	Noms des malades.	Leur âge.	Date de la maladie.	Causes probables de la maladie.	Durée du traitement.	Effets arrivés pendant le traitement.	État des malades au bout d'un temps déterminé depuis la fin du traitement.
LXV.	368		30 environ.	8 mois.	Fraîcheurs pendant les nuits.	3 mois environ.	Disparition de tous les symptômes, excepté l'engorgement de la jambe, qui subsiste en partie.	Santé parfaite & nul retour d'aucun accident sept mois après le traitement.
LXVI.	371	Gallois (madame).	34	10 mois.		75 séances en 11 mois.	Le poignet & les doigts redressés acquièrent un peu de mouvement; la jambe, la vue sont fortifiées.	Conservoit un mois après le soulagement acquis.

SURDITÉS.

Numéros des Journaux.	Pages du Mémoire.	Noms des malades.	Leur âge.	Date de la maladie.	Causes probables de la maladie.	Durée du traitement.	Effets arrivés pendant le traitement.	État des malades au bout d'un temps déterminé depuis la fin du traitement.
LXVII.	377	Malade (madame).	25 à 26	5 ans.	Suite d'un lait épanché.	46 séances.	Est très-soulagée.	
LXVIII.	380	Bourdet.	41	3 ans.	Dépôt à la suite d'une fièvre maligne.	24 séances.	Obtient promptement un soulagement très-marqué.	N'avoit rien perdu au bout d'un mois.
LXIX.	381		50 environ.	7 ans.	Suppression d'une excrétion habituelle.	40 séances	Un soulagement notable du côté de l'ouïe, & rétablissement de l'excrétion supprimée; quitte par préjugé.	Il subsistoit sans diminution au bout de six semaines.
LXX.	384	Caron (madame).	39	9 ans.		9 mois.	Parvient à entendre, quoique difficilement, sans cornet, dont elle ne pouvoit se passer.	Même état après quatre mois.
LXXI.	385	Daure.	48	12 ans.		Près de 8 mois.	Gagne assez considérablement.	Perd beaucoup en peu de temps, & il est incertain s'il conservoit quelque chose au bout de quatorze mois. Voyez l'article.
LXXII.	390		48 à 50	23 ans.	Fluxions fréquentes.	4 mois.	Acquiert quelque chose.	Perd en grande partie, & conservoit très-peu de ce qu'il avoit gagné au bout de dix mois & demi.
LXXIII.	392		46	28 ans.		31 séances.	Aucuns effets.	
LXXIV.	ibid		25 à 26	4 mois.		8 séances.	Aucuns effets.	
LXXV.	393	Mouton (mademoiselle).	24			8 séances.	Aucuns effets.	

GOUTTE SEREINE.

Numéros des Journaux.	Pages du Mémoire.	Noms des malades.	Leur âge.	Date de la maladie.	Causes probables de la maladie.	Durée du traitement.	Effets arrivés pendant le traitement.	État des malades au bout d'un temps déterminé depuis la fin du traitement.
LXXVI.	394		40	3 mois.		2 mois & demi.	Parvient à distinguer les couleurs, ne continue pas.	
LXXVII.	398	Dumont (madame).	50	5 mois.		50 séances environ.	Un très-léger succès; quitte.	Perd en peu de temps ce qu'il avoit acquis; même état au bout de vingt-deux mois.
LXXVIII.	400	Béri.	44	1 an.		18 jours.	Obtient un effet assez marqué; discontinue.	Même état un an après.
LXXIX.	404	Chamouland.	59	4 ans.		3 mois & demi.	Traité pour des taches qui semblent voltiger sur les objets, n'est point soulagé.	Même état au bout de huit mois.

SUPPRESSIONS ET DÉFAUTS DE RÈGLES.

Numéros des Journaux.	Pages du Mémoire.	Noms des malades.	Leur âge.	Date de la maladie.	Causes probables de la maladie.	Durée du traitement.	Effets arrivés pendant le traitement.	État des malades au bout d'un temps déterminé depuis la fin du traitement.
LXXX.	405		17 & demi.	18 mois.		4 séances.	Évacuation périodique rétablie.	Continue à chaque époque au bout de vingt-trois mois. Voyez l'article.
LXXXI.	408		15 & demi.	15 mois.	Frayeur subite	56 séances.	N'est pas guérie.	
LXXXII.	410		22 & demi.			2 mois.	Traitée pour défaut d'évacuation périodique, qui ne s'est pas encore rétablie, n'obtient aucun effet.	Même état un an après.

N. B. Voyez, relativement à la Suppression, les Nos précédens, V & LXV.

Supplément au n° III. Le 17 octobre 1779, M. Beurlier est venu chez moi & me déclara que sa vue étoit affoiblie depuis le 2 août, jour de sa dernière visite; que cet inconvénient le gênoit beaucoup dans son travail; qu'il avoit eu aussi, depuis le 2 août, de ces vertiges qui l'empêchoient de travailler avant le traitement & qu'il éprouvoit habituellement; que du côté de la force de la main & de la jambe il n'avoit rien perdu.

RÉSUMÉ.

§. Ier.

PARALYSIES.

1°. De quatorze paralytiques qui ont suivi le traitement électrique aussi long-temps que je le leur ai conseillé, dix ont obtenu un soulagement marqué, quatre n'en ont éprouvé aucun : sur les dix premiers, sept en ont obtenu un très-considérable; & sur ces sept, trois qui avoient une profession manuelle, ont été en état de la reprendre. (Voyez les n^os *I*, *III*, *VII*.)

2°. Des dix malades soulagés, neuf conservent jusqu'à présent ce qu'ils ont gagné; une seule femme (n° *X*) a perdu les trois quarts de ce qu'elle avoit acquis; mais d'après l'histoire de sa maladie, il paroît que la perte qu'elle a soufferte, est moins un retour de la paralysie que l'effet d'un affoiblissement général de toute sa personne, produit par des causes accidentelles, rapportées dans l'histoire de son traitement.

3°. Il est probable que la paralysie reconnoissoit pour causes le relâchement des fibres & une congestion humorale dans six des dix malades soulagés. (Voy. les n^os *I*, *II*, *III*, *V*, *VIII*, *X*.) Elle étoit la suite d'une frayeur violente & subite dans le malade n° *IV*; elle paroissoit être celle de la pléthore sanguine dans la malade n° *VI*; celle d'une humeur

portée d'abord à la peau & enſuite repercutée, dans le malade nº *IX*: rien n'éclaire ſur la cauſe de la paralyſie du malade nº *VII*.

4º. La paralyſie datoit, dans deux des dix malades ſoulagés, de douze ans dans l'un (nº *V*), de trois ans & demi dans l'autre (nº *I*). Elle datoit de quinze mois dans le malade nº *III*; de treize, dans le malade nº *X*; de dix mois, dans celui nº *VII*; de trois mois & demi, dans le malade nº *VIII*, enfin d'un mois à ſix ſemaines dans les malades nºs *II*, *IV*, *VI*, *IX*.

5º. Des dix malades, trois avoient paſſé cinquante ans; trois, quarante ans; deux, trente ans: les deux autres avoient, l'un, ſeize, l'autre, huit ans.

6º. Le traitement le plus long de ces dix malades a été de dix mois (voy. nº *X*); le plus court, de ſix ſemaines (voy. nº *IV*); le traitement moyen, de quatre à cinq mois.

7º. Deux des dix malades avoient fait uſage des eaux thermales: elles les avoient ſoulagés; mais ils exerçoient des profeſſions qu'ils n'avoient pas été en état de continuer, & qu'ils ont repriſes depuis le traitement électrique. (Voy. les nºs *I* & *III*.)

8º. La cauſe probable de la paralyſie dans les trois premiers des quatre malades qui n'ont pas été ſoulagés, eſt dans l'un, l'épuiſement, ſuite de l'excès auprès des femmes (voy. nº *XI*); dans l'autre, un vice ſcorbutique (nº *XII*); dans le troiſième, un violent ſaiſiſſement & de longs chagrins (nº *XIII*). Les ſymptômes éprouvés par le quatrième malade, & pris d'abord pour des menaces de paralyſie, étoient des mouvemens ſpaſmodiques (voy. nº *XIV*).

9º. De ces quatre malades, l'un paſſoit ſoixante ans, deux cinquante, & le quatrième avoit quarante-huit ans.

10º. Le malade nº *XIII* étoit ſujet à de légères attaques d'épilepſie; celui nº *XIV*, à des mouvemens ſpaſmodiques, qui ont été augmentés par l'effet de l'électricité, & rappellés peu de temps après ſa ceſſation à leur intenſité ordinaire. Le malade nº *I* étoit auſſi ſujet à des mouvemens épilep-

tiques qui, dans celui-ci, ont été calmés, & qui ne s'étoient pas manifestés plus de six mois après la cessation du traitement.

§. II.

1°. De vingt-huit paralytiques qui se sont retirés plus tôt que je ne le leur ai conseillé, mais dont le traitement a cependant duré plusieurs semaines, ou même un ou deux mois, vingt-un ont éprouvé pendant le traitement un soulagement marqué. De ces vingt-un malades, cinq avoient une profession manuelle, deux l'ont reprise & la continuent (voy. nos *XV* & *XVI*); trois ont quitté au moment où ils ne faisoient encore que d'essayer à reprendre leurs travaux (voy. nos *XVII*, *XX* & *XXXVII*); les seize autres n'avoient pas de métiers : ils ont obtenu un soulagement plus ou moins marqué, dans le rétablissement du mouvement de leurs membres paralysés. Ce soulagement les a mis, ou en état de marcher, ce qu'ils ne faisoient pas; ou de marcher plus aisément qu'auparavant; ou de se servir de leurs bras, dont ils ne faisoient pas usage, ou de s'en servir plus facilement. (Voy. nos *XVIII* & *XIX*; & depuis & compris le n° *XXI* jusques & compris n° *XXXI*; & enfin les nos *XXXVI*, *XXXVIII* & *XXXIX*.)

2°. Les deux malades qui ont repris leur état ou métier, le continuent depuis plusieurs mois (voy. nos *XV* & *XVI*): des dix-neuf autres, treize conservent ce qu'ils avoient acquis depuis plus ou moins de temps que leur traitement est fini; quelques uns ont continué de faire des progrès durant un temps limité depuis la fin du traitement (v. nos *XXI*, *XXIV* & *XXV*); deux ont perdu un foible soulagement qu'ils avoient obtenu (voy. nos *XXVII* & *XXX*). Leur maladie étoit invétérée; leur traitement a été beaucoup trop court. La malade n° *XXXVI*, après avoir conservé environ six mois le soulagement qu'elle avoit obtenu, est devenue hydropique : & enfin les malades nos *XXXVII*, *XXXVIII* & *XXXIX* sont morts, après avoir conservé pendant plus

ou moins de temps ce qu'ils avoient acquis. J'en reparlerai dans un instant.

3°. Il paroit évident que la paralysie avoit été produite dans le malade n° *XV* par le reflux de l'humeur de la transpiration repercutée : il est probable qu'elle avoit été occasionnée dans le malade n° *XXXI* par une humeur rhumatisante ; dans le malade n° *XXVII* par une crise imparfaite à la suite de la petite-vérole ; & d'après le tempérament, la constitution, l'histoire des malades n^os^ *XIX* & *XXIV*, il paroît que la paralysie avoit en eux pour causes le relâchement de la fibre & la congestion d'une humeur séreuse ou lymphatique, déposée sur les organes qui servent aux mouvemens. Ces cinq malades ont été soulagés : celui n° *XV* l'a été beaucoup, celui n° *XXXI* fort peu ; le malade n° *XIX* l'a été considérablement, celui n° *XXIV* moins que le précédent : tous quatre conservent ce qu'ils avoient obtenu. Le malade n° *XXVII* a peu gagné, a suivi peu de temps & a perdu le peu qu'il avoit acquis. Rien n'indique de causes particulières auxquelles on puisse rapporter avec fondement la cause de la paralysie dans les seize autres malades, qui ont été soulagés.

4°. La paralytique n° *XXVII* l'étoit depuis huit ans & demi. Malgré un temps aussi long, quoiqu'elle ait suivi peu de temps, qu'elle ait peu gagné & perdu le peu qu'elle avoit acquis, son traitement prouve que l'électricité a eu sur elle un effet salutaire, & qu'on en pouvoit attendre avec le temps un plus considérable & plus durable.

Le mal datoit de six ans dans le malade n° *XXII* ; de quatre ans & demi dans celui n° *XXVIII* ; de quatre dans celui n° *XXX*. Les deux premiers ont conservé ce qu'ils avoient acquis ; le troisième a peu gagné : il a perdu du côté du bras, conservé du côté de la jambe le gain qu'il avoit fait.

Le malade n° *XX* étoit paralytique depuis trois ans ; il a peu suivi, & cependant il a gagné assez pour essayer de commencer à reprendre son métier.

Les malades n^{os} *XXIII* & *XXIX* étoient affectés, l'un depuis un an, l'autre depuis deux : tous deux ont gagné & conservé ce qu'ils avoient acquis.

Les malades n^{os} *XV*, *XVI*, *XVII*, *XVIII*, *XIX*, *XXI* & *XXIV*, qui ont en général gagné le plus, n'étoient affectés que depuis quinze jours à six semaines, en prenant les extrêmes des dates de leur maladie : les autres, dont je ne parle pas en particulier, l'étoient depuis trois à six mois environ.

5°. Des vingt-un paralytiques qui ont été soulagés, l'un, n° *XXXVII*, avoit soixante-treize ans; l'autre, n° *XXV*, soixante-onze; le troisième, n° *XVIII*, soixante-huit; cinq, n^{os} *XXI*, *XXVIII*, *XXXI*, *XXXVI*, *XXXVIII*, avoient soixante ans & plus; un seul, n° *XV*, avoit cinquante à soixante ans; quatre, n^{os} *XIX*, *XXIII*, *XXIV*, *XXX*, avoient de quarante à cinquante ans; trois, n^{os} *XVI*, *XVII*, *XXVI*, étoient âgés de trente ans passés; deux, n^{os} *XX* & *XXVII*, étoient entre vingt & trente ans; trois enfin, n^{os} *XXII*, *XXIX* & *XXXIX*, étoient des enfans au-dessous de sept ans.

6°. Le traitement le plus long des vingt-un malades précédens a été d'environ cinq mois; le plus court, d'un mois, & le traitement moyen, de trois mois.

7°. Sept autres malades, qui se sont également retirés plus tôt que je ne le leur ai conseillé, & dont le traitement a cependant duré à peu près dans la proportion des vingt-un précédens, n'en ont retiré aucun avantage. (V. n^{os} *XXXII*, *XXXIII*, *XXXIV*, *XXXV*, *XL*, *XLI*, *XLII*.) La cause de la paralysie paroît être dans la malade n° *XXXII*, un dérangement d'organisation; dans la malade n° *XXXIII*, une métastase à la suite d'une fièvre maligne : il est incertain que la maladie de la personne désignée n° *XXXV*, soit vraiment une paralysie; aucun indice ne désigne de causes particulières du mal dans les quatre autres paralytiques; il n'étoit pas plus invétéré dans ces sept malades que dans les vingt-un qui ont été soulagés.

8°. Des vingt huit paralytiques dont je viens de parler, vingt-un n'avoient pas eu de maladie depuis la fin de leur traitement juſqu'au jour où j'ai rédigé leur article : il y en avoit dont le traitement étoit fini depuis dix-huit mois & davantage, & le plus récent datoit de deux mois.

Des ſept autres paralytiques, une femme âgée de ſoixante-cinq ans (n° *XXXVI*), après avoir été en bonne ſanté pendant quatre ou cinq mois à la ſuite du traitement, étoit devenue hydropique.

Le malade n° *XXXVII*, âgé de ſoixante-treize ans, qui n'avoit pris que vingt-une ſéances, après avoir continué à la ſuite de ſon traitement, de ſortir & de ſe promener pendant trois à quatre mois, fut arrêté par une maladie qui le retint d'abord chez lui, & qui l'ayant enſuite obligé de garder long-temps le lit, termina ſes jours environ huit mois après le traitement, ayant paſſé les quatre premiers ſans incommodité. Je n'ai pu avoir de renſeignemens ſur la nature de la maladie dont il eſt mort.

Le paralytique n° *XXXVIII*, âgé d'environ ſoixante ans, ne prit que quinze ſéances : il eſt mort un an environ après ſon traitement. M. Coſnier, docteur-régent de la faculté & médecin du malade, m'a fourni les faits qui le concernent. Il conſerva pendant neuf mois la liberté des mouvemens, la netteté des idées & la bonne ſanté qu'il avoit recouvrées ; il dépérit enſuite & mourut au bout de trois mois, ſans avoir perdu la liberté des mouvemens qu'il avoit acquiſe, ſans avoir éprouvé de maladie marquée, mais d'épuiſement & des ſuites d'un mauvais régime.

Le malade n° *XXXIX*, âgé de trois ans & demi, prit vingt-une ſéances : ſon traitement eut lieu pendant l'automne. Un rhûme qui lui ſurvint & la mauvaiſe ſaiſon empêchèrent de continuer ; trois mois paſſés après ſa retraite, il éprouva des convulſions dont il mourut.

Le paralytique n° *XL*, âgé de ſoixante-ſix ans, ayant été électriſé ſans aucun ſuccès pendant trois mois & demi, eut une nouvelle attaque ſept jours après ſa retraite. Il fut traité par

par les moyens ordinaires, qui le soulagèrent, & malgré la continuité de ces remèdes, il éprouva pendant leur usage une troisième attaque dont il mourut.

Le malade nº *XLI*, âgé de cinquante-cinq ans, avoit eu antérieurement deux attaques d'apoplexie & de paralysie dans lesquelles il avoit été traité par un médecin de la faculté de Paris. Il ne prit que dix-sept séances, qui ne furent suivies d'aucun effet. Au bout de six mois après le traitement, passés sans accident, le malade eut une troisième attaque, à laquelle il succomba.

Enfin le paralytique nº *XLII*, âgé de soixante-quatre ans, malade depuis quatre, ayant les jambes fort enflées, & qui avoit eu antérieurement deux attaques fort vives de goutte, fut électrisé pendant un mois. Il n'y eut d'autre effet que la diminution de l'enflure. Ce malade s'étant retiré à Passy, y mourut d'hydropisie dix-neuf jours après la fin de son traitement, suivant le rapport de M. Dusaulx, chirurgien qui l'a soigné pendant sa dernière maladie.

§. III.

1º. NEUF paralytiques se sont retirés très-peu de temps après s'être présentés; quatre ont cependant éprouvé des effets marqués (voyez nºs *XLIII*, *XLIV*, *XLV*, *LI*): la tentative que les cinq autres ont faite, a été totalement inutile.

La malade nº *XLIV*, âgée de trente-huit ans, étoit paralytique depuis trois. Quoiqu'elle n'ait pris que onze séances, elle a éprouvé un soulagement très-marqué, & dix mois après le traitement fini, elle étoit dans le même état qu'en le quittant. Les deux enfans nºs *XLV* & *XLVI*, & le paralytique nº *XLVII* se portoient bien, le premier dix-huit mois, le second onze, & le troisième vingt-un mois après le traitement fini. Les autres avoient pris si peu de séances & des séances si courtes, que j'ai cru inutile de m'informer de leur état depuis leur retraite. Quoique l'enfant

nº *XLV* n'eût pris que onze ſéances, elles avoient produit un effet bien marqué, qui ſe ſoutenoit un mois après le traitement fini. Je n'ai pu ſavoir s'il continuoit, dans le moment où j'écris, dix-huit mois après ce traitement fini, parce que l'enfant & ſes parens étoient à la campagne, & que je n'ai eu des nouvelles de ſa ſanté en général que par un domeſtique.

Stupeurs, *Engourdissemens*.

2°. Cinq malades ont été électriſés pour un engourdiſſement partiel, ou général. Quatre n'ont éprouvé aucun effet quelconque; le cinquième (nº *LIV*) avoit les nerfs fort affectés, & l'electricité en augmenta l'agacement: mais cet effet n'eut point de ſuite. Le traitement le plus long avoit été de deux mois dix jours; le plus court, de onze ſéances. Les cinq malades étoient toujours dans le même état long-temps après le traitement fini & en prenant les extrêmes, l'un (nº *LII*) dix-ſept mois, l'autre (nº *LIV*) trois mois, après leur retraite.

Rhumatismes.

3°. De deux malades traités pour cauſes de rhumatiſme; l'un (nº *LVII*) âgé de quarante-neuf ans, affecté depuis dix-ſept jours ſeulement de douleurs aiguës, qui le privoient de l'uſage de ſon bras, ne prend que douze ſéances: elles diſſipent les douleurs; le malade reprend ſon métier, & deux mois & demi après le traitement, il n'avoit reſſenti aucune atteinte de ſon mal.

L'autre malade (nº *LVIII*) étoit une femme âgée de ſoixante-trois ans, incommodée de rhumatiſmes depuis vingt-deux. Elle éprouva d'abord un ſoulagement aſſez marqué; mais il ne ſe ſoutint pas même pendant le traitement, qui fut de plus de ſix mois, & les douleurs, de fixes & cantonnées qu'elles étoient dans certaines parties avant le trai-

tement, devinrent vagues pendant qu'il eut lieu. Ce dernier état duroit treize mois après.

Rhumatismes goutteux.

4°. Six malades traités pour cauſe de rhumatiſme goutteux, éprouvent tous des effets très-marqués. Le premier (n° *LIX*), âgé de trente-huit ans, hors d'état de travailler depuis neuf mois, électriſé pendant deux & demi, reprend ſon métier, qui eſt celui de cordonnier, & le continuoit, ſans l'avoir interrompu depuis, dix-huit mois après le traitement fini.

Le ſecond (n° *LX*), âgé de trente-ſept ans, incommodé depuis deux, eſt ſoulagé, quoiqu'il n'ait pris que dix ſéances.

Le troiſième (n° *LXI*), dont j'ignore préciſément l'âge, qui m'a paru entre quarante-cinq & cinquante ans, incommodé depuis vingt-deux, ne prend que vingt-cinq ſéances à des diſtances éloignées; il éprouve un léger ſoulagement. Je m'informe de ſon état au bout d'un an, & je n'en ſuis pas inſtruit, parce que le malade eſt dans ſes terres.

Le nommé Antoine (n° *LXIII*), âgé de trente ans, incommodé depuis ſept mois, ayant beaucoup de peine à marcher, privé de la ſenſibilité aux deux jambes & du mouvement à un pied, antérieurement ſujet à d'abondantes ſueurs qui ſont ſupprimées depuis ſa maladie, recouvre en peu de temps la ſenſibilité & le mouvement; les ſueurs ſupprimées ſe rétabliſſent en fort peu de jours: le malade marche plus aiſément au bout d'un mois. Son traitement dure encore & les progrès en bien augmentent.

Le malade n° *LXIV*, âgé de quarante ans, incommodé depuis trois & demi, affecté d'un froid continuel & violent, ſujet à des ſpaſmes, ne prend que cinq ſéances: elles rappellent chaque fois la chaleur naturelle, qui ſe ſoutient pendant quelques heures: les ſpaſmes ſont augmentés & font abandonner l'électricité; ils ſe calment peu après, & l'ancien état étoit le même deux ans après le traitement.

Il eſt très-probable que la tranſpiration ſupprimée & ré-

percutée étoit la cause du mal dans les malades n^os *LXI*, *LXIII* & *LXIV*. On ne peut former aucune conjecture particulière & fondée sur le principe du mal, par rapport au malade n° *LIX* & par rapport à celui n° *LXII*, dont il me reste à parler.

Ce dernier mérite une attention particulière : âgé de trente-huit ans, il étoit incommodé depuis cinq. Sa maladie étoit très-grave ; elle consistoit dans une surdité absolue, une foiblesse extrême & l'amaigrissement des extrémités inférieures, le gonflement d'un poignet, son défaut de mouvement, ainsi que des doigts de la main du même côté, le dépérissement de toute la personne. Le malade électrisé pendant quatre mois, a d'abord éprouvé un mieux marqué ; il a entendu quelques sons, ses jambes ont été moins foibles, son poignet & ses doigts ont acquis du mouvement : il s'est établi en même temps une crise longue & abondante par les urines ; elle a consisté en une grande quantité de glaires & une matière terreuse. Malgré l'espoir que cette crise pouvoit inspirer, le mieux n'a pas augmenté ; l'enflure du poignet a passé dans les doigts, il s'est établi au poignet des douleurs qui n'ont pu être calmées ; enfin la crise par les urines s'est ralentie, elle s'est supprimée sans qu'on ait pu la rappeller ; les douleurs du poignet sont devenues insupportables ; on a craint pour la poitrine, qui a paru s'échauffer : on a renvoyé le malade, en lui conseillant l'usage du lait, auquel on l'avoit déja mis. Il ne l'a pas continué ; & après trois mois environ, pendant lesquels il eut de violentes & fréquentes quintes de toux, suivies de crachemens de sang, il a succombé à ses maux.

LAIT ÉPANCHÉ.

5°. DEUX femmes ont été électrisées pour les suites d'un lait épanché. L'une (n° *LXV*), âgée de vingt-cinq à vingt-huit ans, forte, bien constituée, ayant toujours joui d'une bonne santé, après six mois de maladie, fort vive d'abord & de langueur ensuite, souffroit encore beaucoup ;

ne pouvoit plier la jambe, marchoit avec peine, & étoit en grande partie privée de l'évacuation périodique. Elle fut électrisée deux mois & demi, soulagée en très-peu de temps & totalement rétablie en six semaines, à l'exception de l'enflure ou œdème de la jambe, que l'électricité ne dissipa pas. Cette dame jouissoit d'une santé parfaite sept mois après le traitement, sans avoir ressenti dans cet intervalle aucune atteinte de ses maux passés.

L'autre malade (nº *LXVI*), âgée de trente-quatre ans, d'une complexion foible & délicate, incommodée depuis dix mois, ne prit que soixante-quinze séances en onze mois. Elle avoit, en se présentant, les doigts fermés & inextensibles, le poignet courbé, la vue voilée, les jambes extrêmement foibles. Sa vue étoit habituellement nette, ses doigts s'ouvroient, mais sans qu'elle les refermât à volonté; son poignet étoit redressé, ses jambes étoient moins foibles quand elle se retira. Elle commençoit à s'aider de sa main & à faire dans son ménage différentes choses qui lui étoient antérieurement impossibles : mais sur la fin, l'électricité lui occasionnoit des douleurs qui ont empêché de la continuer, soit que ces douleurs fussent aussi vives que la malade le disoit, ou qu'elle manquât de courage. On eût peut-être pu les appaiser, en employant des calmans en même temps que l'électricité; mais la malade négligea ce moyen, qui lui fut conseillé. Un mois après son traitement fini, elle conservoit ce qu'elle avoit gagné, quoique depuis trois mois elle eût pris très-peu de séances; & les douleurs étoient calmées, ou au moins très-diminuées.

Surdités.

6°. De dix sourds, six ont été électrisés pendant un temps assez long, & ont été plus ou moins soulagés; un septième l'a été beaucoup, quoiqu'il n'ait suivi le traitement que peu de temps; trois, dont deux (nºs *LXXIV* & *LXXV*) n'ont pris que huit séances, n'en ont éprouvé aucun effet;

le troisième (nº *LXXIII*), qui a pris trente-une séances, n'en a retiré aucun avantage, mais sa surdité datoit de vingt-huit ans.

Des six sourds qui ont été soulagés, le premier (nº *LXVII*) étoit une femme âgée de vingt-six ans ; elle étoit sourde depuis cinq : sa surdité avoit été beaucoup augmentée par un lait épanché ; les autres symptômes produits par cet accident avoient été dissipés par les moyens ordinaires, ils n'avoient nullement remédié à la surdité, ils n'avoient pas non plus dissipé l'engorgement d'une glande au sein, qui étoit de la grosseur d'une noisette. La personne incommodée prit quarante-six séances électriques : la glande s'applatit, & on la trouvoit à peine en la cherchant avec soin. Il falloit au commencement parler très-haut à la malade ; elle entendoit à la fin du traitement, en lui parlant du ton ordinaire, & elle distinguoit à onze pouces de distance le battement de sa montre, qu'elle ne discernoit qu'à deux pouces en se présentant. Cependant elle avoit encore l'ouie dure, & étoit dans le cas de continuer, si des douleurs qui se faisoient sentir au sein à la suite des dernières séances, & l'abondance des règles trop fortes à la dernière époque, n'eussent été des motifs de cesser le traitement. Cette personne a encore été soulagée de différens symptômes dont on peut prendre connoissance en lisant l'article qui la concerne. Elle n'avoit rien perdu au bout d'un mois.

Le second malade (nº *LXVIII*), âgé de quarante-un ans, étoit sourd d'une oreille depuis douze ans, de l'autre, depuis trois. Le premier accident étoit arrivé à la suite de la petite-vérole ; le second, à la suite d'une fièvre maligne. Il n'entendoit rien qu'autant qu'on crioit très-haut & très-près de lui : il ne prit que vingt-quatre séances, interrompues par des intervalles très-longs, & se retira entendant bien les personnes qui lui parloient d'un ton de voix ordinaire à trois pieds de distance, soit qu'elles se tinssent devant ou derrière lui, ou de côté. Il n'avoit rien perdu au bout de six semaines.

Le troisième (nº *LXIX*), âgé d'environ cinquante ans,

ſourd depuis ſept, très-probablement par la ſuppreſſion d'une excrétion critique à laquelle il étoit antérieurement ſujet, & qui n'avoit pas eu lieu depuis ſept ans, prit quarante ſéances. Il éprouva un changement notable, très-indiqué par la diſtance à laquelle il entendoit ſa montre & par la manière dont on converſoit avec lui : enfin la criſe à laquelle il avoit été ſujet, ſe rétablit pour la première fois depuis ſept ans. Il ſentoit l'eſpérance que ces premiers ſuccès pouvoient ſuggérer, quand les allégations d'un antagoniſte de l'électricité le déterminèrent à la quitter, malgré les repréſentations de ſon médecin ordinaire & à mon grand regret.

Le quatrième (nº *LXX*) eſt une femme âgée de trente-neuf ans, ſourde depuis neuf. Elle n'entendoit que par le moyen d'un cornet. La cauſe de ſa maladie eſt abſolument inconnue : elle a été électriſée pendant neuf mois; l'avantage qu'elle en a retiré, ſe borne à entendre ſans cornet lorſqu'on élève la voix très-haut : elle eſt toujours très-ſourde, & cependant elle l'eſt un peu moins que lorſqu'elle ſe préſenta. Elle conſervoit au bout de quatre mois le peu qu'elle avoit acquis.

M. Daure, officier invalide (nº *LXXI*) âgé de quarante-huit ans, ſourd depuis douze ans, d'abord foiblement, & exceſſivement depuis dix-huit mois, ne put diſtinguer ce que je lui diſois le premier jour qu'il ſe préſenta; il n'entendoit aucun bruit dans le réfectoire des invalides au moment des repas. Il a ſuivi l'électricité pendant huit mois. Il étoit parvenu à converſer avec deux perſonnes, placé entre elles à deux à trois pieds de diſtance; il diſcernoit les différentes ſortes de bruits qui ſe font dans le réfectoire où il prend ſes repas. Il conſerva peu de temps ces avantages, qui ont beaucoup diminué; il lui en reſtoit cependant encore quelque choſe quatre mois après ſon traitement, quoiqu'il crût avoir tout perdu & que ſes amis le penſaſſent. Il eſt même incertain s'il avoit tout perdu au bout de quatorze mois. On a en général exagéré ſes ſuccès & la perte qu'il a faite.

Le malade nº *LXXII*, âgé de quarante-huit ans, étoit

ſourd depuis vingt-trois; ſa ſurdité paroiſſoit dûe à de fréquentes fluxions. Il a ſuivi l'électricité pendant quatre mois: il en a retiré pendant le traitement un avantage aſſez marqué, mais il ne s'eſt pas ſoutenu. Je le vis dix mois après le traitement, & je le trouvai au même degré que le premier jour où je l'avois connu. Il m'aſſura cependant qu'il lui reſtoit deux choſes acquiſes pendant l'électriſation : la première, d'être plus ſenſible aux bruits un peu forts; la ſeconde, d'avoir, moins fréquemment que par le paſſé, des jours où il ſe trouve plus ſourd que les autres.

Maladies des yeux.

7°. J'AI traité trois malades pour cauſes de goutte ſereine. Le premier (nº *LXXVI*), âgé de quarante ans, ne diſcernoit pas depuis trois mois la lumière la plus vive des ténèbres les plus profondes. Traité pendant deux mois & demi, il parvint, au bout de deux, à diſtinguer aſſez bien les couleurs, à diſcerner quelques objets. Il ſuſpendit mal à propos ſon traitement à cette époque, pendant ſix à ſept jours. Il perdit ce qu'il avoit acquis : il le regagna au bout de deux jours qu'il eût repris le traitement. Quoiqu'il le continuât, il perdit beaucoup; il ſe découragea, & refuſa de continuer. Six ſemaines après, il étoit plongé dans les mêmes ténèbres qu'avant le traitement, & ſon état n'avoit pas changé vingt-deux mois après.

Le ſecond malade (nº *LXXVII*) étoit une femme de cinquante ans : elle n'avoit qu'un œil d'affecté & qui n'étoit pas entièrement perdu. Elle ſuivit le traitement pendant deux mois, en retira un foible avantage, ne continua pas, & elle étoit, un an après le traitement, dans le même état qu'en le quittant.

Quoique le malade nº *LXXVIII*, dont la maladie datoit d'un an, & qui diſtinguoit à peine le jour de la nuit, n'ait pris que dix-huit ſéances, elles produiſirent ſur lui un effet qui pouvoit donner de l'eſpérance; mais il quitta ſous de vains

vains prétextes. J'ai rapporté dans son article un traitement & une guérison d'une goutte sereine, par M. de Saussure.

Le malade n° *LXXIX*, privé d'un œil & incommodé de taches sur l'autre, qui lui paroissoient voltiger entre l'œil & les objets, fut électrisé sans aucun effet pendant trois mois & demi, & sans que son état eût changé en rien huit mois après le traitement.

Suppression et défaut de règles.

8°. Je n'ai traité que deux femmes pour cause de suppression de leurs règles : l'une (n° *LXXX*) âgée de dix-sept ans & demi, incommodée depuis dix-huit mois, & affectée, outre la suppression, de mouvemens spasmodiques, dont le retour étoit périodique. Ses règles ont été rappellées au bout de quatre séances, & n'avoient pas manqué à chaque époque, au bout d'environ deux ans. Quant aux mouvemens spasmodiques, ils n'avoient pas eu lieu pendant les six mois qui avoient suivi le traitement, mais ils s'étoient renouvellés ensuite, & ils étoient devenus les mêmes qu'avant le traitement, quant à la fréquence, la durée & le degré de force.

La seconde malade (n° *LXXXI*) n'avoit que quinze ans & demi. Une frayeur subite au moment de l'évacuation périodique, l'arrêta, & les remèdes administrés en grand nombre par deux habiles médecins, n'avoient pu la rappeller en un an. La jeune personne étoit au premier degré de la cachexie, & sujette à des vapeurs histériques. Elle fut électrisée trois mois de suite, environ quinze à vingt jours chaque mois. Le premier, elle vit abondamment en blanc, moins copieusement le second, & moins encore le troisième : les mouvemens histériques furent un peu appaisés, l'appétit & les digestions furent un peu meilleures. On tenta après l'électricité quelques remèdes qui furent inutiles : on n'en fit ensuite aucun, & environ six mois après l'évacuation se rétablit, les forces se réparèrent ; la malade prit beaucoup d'embonpoint & jouissoit de la plus parfaite santé dix-sept mois après son traitement.

Enfin une demoiselle (n° *LXXXII*) âgée de vingt-deux ans, qui n'avoit point encore éprouvé l'évacuation ordinaire à toutes les femmes, sujette à des suffocations & des resserremens de la gorge, en bonne santé d'ailleurs, fut électrisée pendant deux mois sans qu'il arrivât aucun changement dans son état, qui étoit le même au bout d'un an révolu.

Ces trois faits sont fort peu probatoires, excepté le premier : comme il est unique, il le seroit peu lui-même ; mais on doit y joindre, relativement à la suppression, les malades n^os^ *V* & *LXV*, soulagées à cet égard, quoique traitées en même temps pour une autre cause : & je dois prévenir encore que dans toutes les femmes qui ont été électrisées, les mois ont constamment devancé, qu'ils ont été plus abondans & que cet effet même, qui demande de l'attention, est un obstacle à ce qu'on emploie, pour les femmes dans le cas d'être électrisées, un traitement aussi actif que pour les hommes en général, ou pour les femmes qui ont passé l'âge critique.

Ce seroit le lieu de conclure en cet endroit, relativement à l'utilité ou l'inutilité de l'électricité en général, en particulier relativement à l'usage qu'on en peut faire dans la paralysie, & d'examiner quelles sont les espèces de cette maladie auxquelles elle peut le mieux convenir. Mais je m'abstiendrai d'exposer mon sentiment sur ces objets, dont je remets & dont j'abandonne absolument la décision aux médecins, à qui seuls elle appartient, & qui prononceront, soit d'après les faits que j'ai rapportés, soit d'après ceux qui ont été annoncés dans les différens écrits rendus publics. Si mes confrères regardent l'électricité comme utile, ils la prescriront ; & si les faits se multiplient & se perpétuent en sa faveur, elle sera pour jamais mise au rang des remèdes, malgré les déclamations & les efforts de ses antagonistes : si les médecins au contraire jugent que l'électricité est inutile, ils ne la conseilleront pas, & quand on l'emploieroit contre leur avis, si elle ne rend pas à l'humanité des services réels &

ſoutenus, elle tombera dans l'oubli, malgré les ſtériles éloges de ſes panégyriſtes. Car les hommes peuvent bien d'abord être ſéduits par les clameurs de l'ignorance ou les trames du vil intérêt; mais ils reviennent à la longue de leur erreur, & ils adoptent à la fin pour toujours ce qu'ils avoient d'abord rejetté, s'il leur eſt en effet utile, comme ils rejettent à jamais ce dont ils avoient fait le plus de cas, s'ils n'en retirent pas d'avantage. Le temps & l'expérience décideront donc de la juſte valeur de l'électricité, comme ils réduiſent toutes choſes à leur véritable prix.

Quant à moi, je ne me ſuis chargé que de rapporter les faits; je m'en ſuis acquitté avec autant d'exactitude & de vérité qu'il m'a été poſſible; s'il s'eſt gliſſé quelque erreur dans mon récit, elle eſt abſolument involontaire. Cependant je ne doute pas que je n'éprouve deux ſortes de critiques. Les enthouſiaſtes de l'électricité me taxeront d'en avoir diminué les effets, ou de l'avoir mal employée; ſes antagoniſtes, d'avoir exagéré. Des cenſeurs d'une troiſième eſpèce (car j'en ai déja rencontré), conviendront que j'ai parlé de bonne foi, que j'ai rapporté les faits comme ils m'ont paru ſe paſſer, mais que j'ai vu les choſes autrement qu'elles ne ſont arrivées. S'il s'agiſſoit de diſcuter des matières purement ſoumiſes au raiſonnement, je ne réclamerois pas; je ſais combien il eſt aiſé de ſe tromper: mais je parle de faits ſoumis au jugement des ſens: comment puis-je donc m'être égaré? Qu'un homme ne marchât pas, qu'il ne pût ſe ſervir de ſon bras, qu'il ait marché & repris ſon métier, comment puis-je m'en être impoſé ſur de pareils faits? De ce qu'ils ont eu lieu pendant un traitement quelconque, qu'on n'en conclue pas qu'ils en ſoient l'effet; je ne réponds rien, je laiſſe aux autres à juger & à prononcer: mais ce raiſonnement peut être fait à l'occaſion de tout remède quelconque; qu'on prenne garde à l'inaction & aux doutes où ſon application nous jetteroit ſur tous les objets de médecine.

Une autre imputation plus grave dont je crois devoir

parler, parce qu'elle pourroit nuire au jugement que les lecteurs porteront, & me faire ſoupçonner de réticence, eſt la ſuivante. Un eccléſiaſtique m'écrit une lettre très-preſſante, par laquelle il me ſollicite à l'aller voir ; je me rends chez lui, je l'écoute, je l'obſerve. D'après ſon récit & l'examen que je fais de ſon état, je lui déclare que je le trouve dans un cas favorable ; que la date récente de ſa maladie, ſon degré, ſa nature, les forces qu'il conſerve intactes dans un âge qui commence à s'avancer, ſont autant de préſomptions qui me font bien augurer pour lui de l'uſage de l'électricité. Je le quitte : je ne l'ai jamais revu, il ne m'a jamais conſulté depuis ; j'ignore s'il a été électriſé ; & ſuppoſé qu'il l'ait été, comment, combien de temps & par qui. J'apprends cependant qu'il publie (& je l'apprends d'un de mes confrères à qui il l'a dit) qu'il s'eſt mis entre mes mains, que je lui ai promis les plus grands avantages, qu'il n'en a retiré aucun. On jugera d'après le fait, ſi cet eccléſiaſtique a été entre mes mains : quant aux promeſſes qu'il prétend que je lui ai faites, je lui oppoſerai, & les malades que j'ai traités, & le nombre beaucoup plus grand de ceux qui m'ont conſultés. Tous me rendront la juſtice de ne leur avoir jamais propoſé le traitement électrique que comme une tentative ſans danger, en ſe conduiſant prudemment, en faveur de laquelle il y avoit des préſomptions.

Dans une province où les ſecours que la nature fournit invitent tous les ans un grand nombre de paralytiques à s'y rendre, un homme qui ſe dit médecin, qui peut en avoir des lettres, mais qui n'en a pas le caractère, débite devant les paralytiques, « qu'il a ſuivi à Paris pendant l'hiver » précédent, les traitemens électriques que j'y ai faits, que » non-ſeulement ils n'ont rien produit d'avantageux, mais » qu'il en a réſulté de grands accidens ». Je n'ai jamais vu ce ſoi-diſant médecin ; je le défie de dire comment je ſuis fait, à moins qu'il ne le ſache par récit ; s'il eût ſuivi mes malades, ſon nom ſeroit ſur leurs journaux, qu'il auroit

ſignés, ou, s'il eût refuſé de le faire, il pourroit citer des témoins de ſon refus, il pourroit nommer quelqu'un qui l'eût vu chez moi. Je le défie de l'un & de l'autre. Son but eſt plus aiſé à pénétrer que celui de l'eccléſiaſtique dont je viens de parler. Un médecin du même lieu avoit en effet paſſé l'hiver à Paris; il avoit ſuivi fréquemment les traitemens électriques; prêt à partir, il envoya chez lui une machine, dans le deſſein d'employer en même temps pour un certain nombre de malades, l'électricité & les ſecours que la nature fournit dans la province qu'il habite: il vouloit obſerver ſi ces deux moyens réunis en ſeroient plus puiſſans; cela pouvoir arriver, & les conſéquences ſont faciles à déduire. Le menſonge les prévint, aucun des paralytiques ne voulut s'approcher de la machine électrique, excepté une dame de condition à laquelle M. le duc de Penthièvre prenoit beaucoup d'intérêt, & pour laquelle ce prince m'avoit fait l'honneur de me conſulter. Cette dame fit uſage pendant quelques jours des eaux priſes ſur le lieu, & en même temps de l'électricité; elle continua ce double emploi à ſon retour à Paris, pendant trois ſemaines environ, ſans en éprouver de ſuccès; mais j'en avois peu attendu, ſuppoſé qu'on en obtînt; j'en avois prévenu le prince qui prenoit intérêt à la malade, & M. Maloët, ſon Médecin ordinaire.

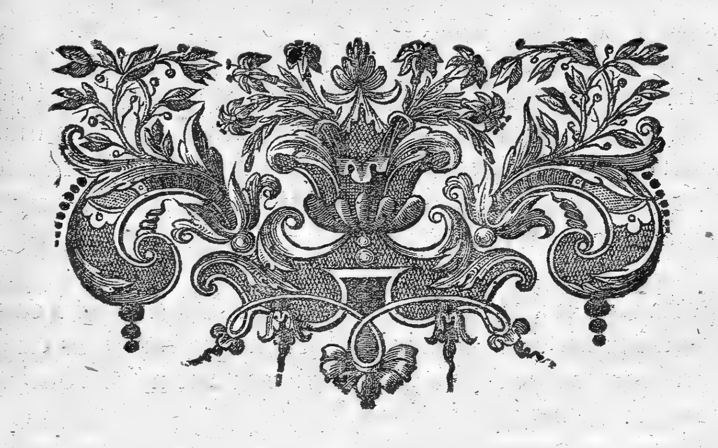
Indépendamment des quatre-vingt-deux malades dont j'ai parlé, j'en ai traité ou j'en traite d'autres. Je ne rapporte pas le traitement, ou parce qu'il eſt trop récent, ou parce qu'ils le ſuivent encore. De ce nombre eſt un jeune homme de vingt ans, paralytique du bras droit depuis quinze; ce malade, dont les doigts étoient fermés & inextenſibles, le poignet courbé & ſans mouvement, commence à ſe ſervir de ſa main à quelques légers uſages. Les ſuccès ont été très-rapides d'abord, & ſont lents à préſent; mais il n'eſt pas exact. J'ignore juſqu'où je pourrai le conduire, & j'en rendrai compte par la ſuite. J'en parle à cauſe du rapport qu'il a avec la malade nº *XXVII*,

devenue également paralytique à la ſuite de la petite-vérole.

Enfin une jeune enfant, âgée de ſix ans, me fut préſentée il y a ſept ſemaines; elle avoit depuis trois mois des glandes engorgées aux deux côtés du cou; la parotide gauche devenue de la groſſeur d'un petit œuf, avoit abſcédé; il s'étoit formé un ulcère de la largeur d'un écu de trois livres; les bords en étoient épais, élevés, calleux, & renverſés; les chairs du fond étoient fongueuſes,; il rendoit en petite quantité un pus griſâtre. On avoit employé inutilement des cataplaſmes, l'emplâtre de dyachylum gommé, & preſcrit à l'intérieur des bols faits avec l'aquila-alba, la gomme ammoniaque & la réſine de gaïac. Le mal augmentoit au lieu de diminuer; il m'a paru, ainſi qu'au chirurgien qui ſoignoit l'enfant, dépendre d'un vice écrouelleux; c'eſt auſſi, au rapport du chirurgien, le ſentiment d'un de mes confrères qu'on avoit conſulté avant moi. Les glandes & la parotide même ſont aujourd'hui à très-peu de choſe près, déſobſtruées, & l'ulcère eſt très-prêt d'être cicatriſé. J'ai fait continuer pendant l'électricité les bols dont on uſoit auparavant, & qui juſqu'au nouveau traitement, n'avoient pas produit d'effet. Quoique je penſe depuis long-temps que le fluide électrique, d'après les propriétés qu'il me paroît avoir, convienne beaucoup dans le cas des écrouelles, je ne prétends pas citer l'obſervation précédente comme une preuve ſuffiſante de mon ſentiment: je la rapporte ſeulement comme une préſomption favorable; je déſirerois la vérifier, en traitant des perſonnes attaquées d'écrouelles; c'eſt depuis long-temps la maladie à laquelle je ſouhaiterois, de préférence, appliquer l'électricité.

Je ne doute pas enfin que beaucoup de perſonnes ne trouvent que je ſuis entré dans de trop longs détails: de ſimples précis ſont plus agréables, je le ſais; mais lorſqu'on s'en contente pour porter un jugement, il me ſemble qu'on court ſouvent riſque de ſe décider d'après le ſenti-

ment de celui qui les a présentés, & que tous les jugemeus réunis n'équivalent alors qu'à un seul. Ce n'étoit pas mon but. Je crois que pour prononcer sur une chose, il faut la connoître dans toutes ses parties, sous tous ses aspects. Mon propre sentiment, dont je ne parle pas, doit, pour être raisonnable, émaner des faits dont j'ai été témoin; celui des lecteurs doit avoir la même base: je leur devois donc compte des faits, & je devois les en rendre témoins, comme je l'ai été, autant que la chose est possible par le récit.



MÉMOIRE

Sur les effets généraux, la nature & l'usage du fluide électrique, considéré comme médicament.

Par M. MAUDUYT.

Lu le 29 décembre 1778.

J'AI fait insérer dans le *Journal de Médecine* du mois d'avril 1778 & dans celui du mois de juin de la même année, 1°. une lettre sur les précautions nécessaires par rapport aux malades qu'on traite par l'électricité; 2°. une réponse à des observations critiques par M. l'abbé Sans, sur le même sujet. J'ai parlé de l'électricité dans ces deux opuscules comme d'un remède stimulant & apéritif, dont l'usage expose les malades aux mêmes risques, & requiert, pour les éviter, les mêmes précautions que tous les médicamens qui ont les propriétés que je crois reconnoître dans l'électricité. J'ai cité les auteurs qui ont eu avant moi la même manière de penser, mais qui ne l'ont qu'indiquée, & au sentiment desquels il ne me paroît pas qu'on ait fait assez d'attention; je me suis engagé à confirmer ou à detruire cette opinion suivant les lumières que me fourniroient de nouvelles observations; elle a été confirmée par toutes celles que j'ai faites depuis.

Je pourrois donc me contenter de citer les lettres insérées dans le *Journal de médecine* & y renvoyer; mais mon opinion est fondée, quant à ce qui me concerne, sur les faits rapportés dans le Mémoire précédent; il contient les preuves, & celui-ci les conséquences; tous deux présentent donc sur le même sujet une suite de faits & de résultats que j'ai cru devoir réunir.

Effets généraux de l'électricité.

1°. L'ÉLECTRICITÉ positive accélère les pulsations du pouls, à peu près dans la proportion de 6 à 80.

Cet

Cet effet varie néceſſairement du plus au moins ſuivant l'irritabilité du ſujet, ſa diſpoſition particulière, la force de la machine électrique & l'état de l'atmoſphère.

L'accélération du pouls par l'électricité poſitive, quoique reconnue par beaucoup de phyſiciens, étant niée par quelques uns, j'en citerai comme une preuve le fait ſuivant.

Dans l'été de 1777, par un temps ſec & favorable à l'électricité, je choiſis entre un aſſez grand nombre de perſonnes celle dont le pouls me parut, ainſi qu'à deux de mes confrères, battre le plus régulièrement : c'étoit un homme de trente ans environ, aſſez fortement conſtitué : il s'aſſit dans un fauteuil placé ſur un iſoloir, prit d'une main une baguette de cuivre en communication avec le premier conducteur, tandis que M. Daubenton, de l'académie des ſciences & de la Société de médecine, placé ſur un iſoloir à côté, ſe chargea de lui toucher le pouls. Je tenois en même temps une montre qui marquoit les ſecondes, dont l'aiguille qui les indiquoit, s'arrêtoit ou continuoit ſon mouvement ſelon qu'on preſſoit ou lâchoit une détente. Les choſes ainſi préparées, & avant de faire tourner le plateau, au moment où M. Daubenton commença à compter les pulſations du pouls, je lâchai la détente & j'arrêtai M. Daubenton à l'inſtant où l'aiguille eut fait une révolution ſur le cadran. Les pulſations montèrent à ſoixante-neuf dans une minute, de la durée préciſe de laquelle nous étions certains. Nous recommençâmes l'épreuve de la même manière ; le réſultat fut le même : nous fîmes tourner le plateau & nous comptâmes ſoixante-quatorze pulſations en une minute ; le nombre en fut égal dans un ſecond eſſai ; on enleva la baguette de communication, & les pulſations ne montèrent qu'à ſoixante-neuf ; il y en eut de nouveau ſoixante-quatorze en une minute, après avoir rétabli la communication & fait tourner le plateau. Indépendamment de M. Daubenton déja cité & de pluſieurs autres perſonnes ; M. Deſmarets, de l'académie royale des ſciences, & M. Thouret, de la ſociété de médecine, étoient préſens.

2°. L'électricité négative diminue le nombre des pulsations du pouls dans la proportion de 2 à 80.

Je ne le sais pas par ma propre expérience; mais sur le récit d'un physicien qui a toujours passé pour très-véridique, & qui s'en étoit assuré par un grand nombre d'expériences faites sur lui-même, feu M. Dalibar.

3°. L'électricité augmente, & même assez considérablement, l'insensible transpiration. Entre les expériences probatoires sur ce fait, voyez celles qui ont été exécutées par M. l'abbé Nollet, & qui sont rapportées *pag. 366 & suiv.* du volume de ses œuvres intitulé *Recherches sur les causes particulières des phénomènes électriques.*

4°. Une électricité modérément forte & continuée quelque temps, ou excite la sueur pendant le temps même que les malades sont sur l'isoloir (*V.* Mémoire précédent, entre autres le n° IV), ou elle les dispose à suer facilement pour peu qu'ils agissent & lorsqu'ils sont dans leur lit, quoiqu'ils n'y soient pas plus couverts qu'à leur ordinaire. Ces deux effets ont également lieu en hiver comme en été (*voyez* entre-autres les n°s VII, XVI, LXV). Administrée avec les mêmes conditions, l'électricité provoque très-fréquemment la salivation (voy. les n°s II, VII, XVI, XIX, XXV, LIX, &c).

Lorsque l'électricité est très-forte, elle peut exciter une sueur & une salivation excessives. Deux personnes de province ayant fait construire une très-grande machine, & soumis deux fois par jour un seul malade à son action pendant une heure chaque fois, elles mandoient, dans un Mémoire adressé à la sociétéroyale de médecine, que peu de temps après que le malade étoit sur l'isoloir, tout son corps se couvroit de sueur, & qu'il lui prenoit une salivation si abondante qu'il mouilloit plusieurs serviettes en une heure.

La salivation continuoit dans le même degré pendant toute la journée, & elle ne diminuoit que pendant le repos de la nuit. Y auroit-il des cas où cet effet excessif de la plus forte électricité pourroit être utile?

5°. Il arrive assez fréquemment que les malades qui sont électrisés, rendent des urines troubles & qui fournissent un dépôt abondant (voyez entre autres les nos XV, XVI, XIX, XXV, XXXI, XXXIX).

6°. Quelques malades habituellement resserrés, d'autres qui n'évacuoient que par le moyen des lavemens, ayant été électrisés, ont eu le ventre libre, ou ont évacué naturellement (voyez les nos XVI, XIX, &c. & les nos VIII, XII, &c.)

MM. Nollet, de Lassone, Morand s'apperçurent, en administrant l'électricité à des malades aux Invalides, que ce remède excite la salivation; & M. Jallabert avoit remarqué que les commotions qu'il donnoit à un serrurier qu'il a traité, lui occasionnoient souvent des diarrhées. Très-peu des malades que j'ai soignés en ont éprouvées; ce qui vient probablement de ce que je me suis fort peu servi des commotions, & que j'ai employé une électricité plus douce. Cependant MM. Linné & Zetzel assurent qu'un long usage de l'électricité rend le ventre paresseux : *omnibus sub usu electricitatis continuato, tarditas alvi.* Je n'ai pas eu jusqu'à présent d'occasion de faire cette observation, pas même par rapport aux malades nos VII & XI, électrisés, l'un pendant cinq, l'autre pendant six mois.

7°. Des parties affectées de douleurs anciennes & habituelles en ont été délivrées par l'usage de l'électricité; mais peu après de nouvelles douleurs se sont fait sentir dans des parties qui en avoient été exemptes jusqu'alors; l'électricité expose donc les malades au danger des métastases (V. par rapport aux observations qui me sont particulières, les nos ci-dessus, VIII, X, LIX, LXII; & relativement à ce qui a été publié avant moi sur le danger des métastases de la part de l'électricité, ce qui est rapporté *volume I*, page 60, 61, 62 de la collection publiée par M. de Haller, sous le titre de *Disputationes ad morborum historiam & curationem facientes.* Il ne s'ensuit pas qu'il faille rejetter ni l'électricité, ni les remèdes qui, comme elle, exposent éga-

lement au risque des métastases ; mais qu'en l'employant on doit se conduire comme en faisant usage de ces remèdes, se contenter des crises si elles sont suffisantes (ce qui m'a paru très-rare par rapport à l'électricité), les soutenir & les favoriser par des accessoires convenables si elles sont trop foibles, y suppléer par les moyens propres aux cas différens, si elles n'ont pas lieu.

8°. Il est très-ordinaire que des membres affectés d'une sensation de froid habituelle & même invétérée, recouvrent le degré de chaleur naturel par le moyen de l'électricité (v. en particulier sur cet effet, qui a souffert peu d'exceptions, le n° LXIV).

9°. Des membres atrophiés & décolorés ont repris de la chair & du coloris dans les malades n^os X, XVI, XXII, XXIX, LXVI ; dans d'autres malades qui avoient différentes parties tuméfiées, l'enflure a été diminuée ; cet effet a été fréquent & assez prompt. Enfin la sensibilité & le mouvement ont été ou rappellés, ou augmentés dans des parties ou qui en étoient privées, ou dans lesquelles ces facultés étoient plus ou moins diminuées (voyez en particulier les n°s IV, X, XVI, XX, XLV, LXXIII, &c).

10°. Des évacuations critiques, dont la suppression paroît avoir été l'origine du mal, ont été renouvellées pendant le traitement dans les malades n^os X, LXIII, LXIX.

11°. Les vésicatoires & les cautères ont plus rendu pendant le traitement qu'ils ne faisoient auparavant, & dans les jours où les malades ont été électrisés que dans les intervalles où ils ne l'ont pas été. Cet effet a sur-tout été sensible dans la malade n° LXVI, qui a souvent interrompu son traitement.

Tels m'ont jusqu'à présent paru être les effets sensibles que l'électricité produit à l'intérieur, & qui ont lieu très-souvent. Les malades ne les éprouvent pas tous à la fois ; mais plus ils sont prompts à se manifester, plus ils sont considérables & soutenus, plus ils s'en trouvent de réunis dans le même sujet, plus il paroît que le soulagement est prompt, complet

& durable. Ainſi le malade nº XVI, qui étoit très-incommodé, qui a de bonne heure & tout à la fois & habituellement ſué, ſalivé, rendu des urines troubles, & dont le ventre, antérieurement pareſſeux, étoit devenu très-libre, a obtenu un ſoulagement plus prompt qu'aucun autre; il a été très-conſidérable, & il ſe ſoutient très-bien juſqu'à préſent.

Je n'ai pas encore remarqué que l'électricité ait produit dans ceux qui ont été ſoumis à ſon action, l'agitation que beaucoup de perſonnes redoutent de la part de ce remède. Les malades nºˢ VIII & XXXI, ont eu, au contraire, après leur traitement commencé & pendant ſa durée, un ſommeil plus calme & plus long. Les perſonnes dont les nerfs ſont exceſſivement ſenſibles & fort agacés, qui éprouvent des ſymptômes dépendans de ces deux cauſes, m'ont paru juſqu'à préſent les ſeules auxquelles l'électricité ait été contraire. Je crois que ſon uſage continué dans le cas dont je parle, pourroit faire beaucoup de mal; mais l'ayant abandonnée auſſi-tôt qu'on s'eſt apperçu de ſon effet contraire, il n'en a réſulté aucun inconvénient (voyez les nºˢ XIII, XIV, LIV, LXIV).

C'eſt d'après les faits que je viens de rapporter, que j'ai obſervés en général, qui ont très-ſouvent lieu, que d'autres avoient remarqués ſéparément avant moi & que j'ai réunis, que je penſe que l'électricité agit comme apéritive; que je crois qu'elle expoſe au danger des métaſtaſes; qu'elle doit, par conſéquent, être adminiſtrée avec prudence, & qu'elle requiert, pour la ſûreté de ceux qui ſont ſoumis à ſon action, l'œil d'un médecin vigilant. Cette propoſition ne ſera pas ſuſpecte de la part d'un homme qui n'eſt pas médecin, dont les talens ſont généralement reconnus, M. de Sauſſure: *J'exige toujours* (dit-il dans une lettre adreſſée à M. Gallatin, & dans laquelle il lui parle des traitemens électriques qu'il a ſuivis) *que le malade vienne accompagné d'un médecin.* Ce phyſicien, qui a traité long-temps avant moi des malades par l'électricité, qui l'a employée de la même manière, qui a eu

la même façon de penſer relativement à ſon action, dont les obſervations ont la plus grande conformité avec celles que j'ai faites, ſans que nous en ayons rien ſçu ni l'un ni l'autre que fort tard, m'écrit dans une lettre que j'ai entre les mains : *Il eſt effectivement bien remarquable que ſans nous être jamais communiqué notre façon de penſer ſur l'électricité, nous nous ſoyons formé ſi préciſément les mêmes idées de ſon action, de la manière de l'appliquer, des précautions & des remèdes coopérans qu'elle exige.*

C'eſt donc ſur les effets que l'électricité produit à l'intérieur, que j'ai obſervés ainſi que M. de Sauſſure, qu'eſt fondée notre façon de penſer ſur ſon action, & que je lui crois une vertu apéritive, comme je penſe qu'elle en a une ſtimulante, d'après les faits ſuivans qui ſe manifeſtent à l'extérieur.

1°. Lorſqu'on tire des étincelles d'une partie quelconque, les muſcles qui en ſont frappés & les muſcles voiſins entrent forcément en contraction : l'homme le plus fort ne peut pas réſiſter à cet effet, qui eſt purement mécanique.

2°. Les étincelles font éprouver ſur l'endroit qui en eſt frappé une ſenſation, qui tient à la fois de la piqure & de la brûlure ; & elles produiſent dans les parties voiſines un ébranlement qui ſe propage plus ou moins.

3°. Elles laiſſent communément ſur la peau, à l'endroit qui a été atteint, des taches ſemblables à des morſures de puces ; elles y font quelquefois élever des ampoules, & en total les membres dont on a tiré beaucoup d'étincelles, offrent le même aſpect que ceux qu'on a frottés avec des orties. Mais l'effet des étincelles eſt moins durable, les rougeurs & les ampoules diſparoiſſent communément au bout de quelques heures, & elles ne ſont pas douloureuſes.

4°. Lorſque l'air eſt ſec & que l'électricité eſt forte, les étincelles ſont groſſes, bruyantes, & leur éclat eſt purement lumineux ; mais lorſque l'air eſt humide & que l'électricité eſt foible, les étincelles ſont petites, rougeâtres, & elles font peu de bruit.

Les premières ſont beaucoup moins douloureuſes ; les malades s'y accoutument en fort peu de temps.

Les ſecondes ſont preſque inſupportables ; leur effet reſſemble à la piquure d'un aiguillon acéré qui pénétreroit fort avant & qui déchireroit les chairs : cependant elles excitent dans les muſcles des contractions plus foibles, & elles laiſſent ſur la peau des taches moins étendues & moins foncées.

5°. Il n'eſt point de parties dont on ne puiſſe tirer des étincelles, ſi ce n'eſt ſous l'aiſſelle ; ce qui vient, à ce que je crois, de l'abondance de la tranſpiration. Je ne ſais comment quelques perſonnes ont pu avancer qu'on ne tiroit pas d'étincelles des membres paralyſés, ni des cadavres : l'expérience peut à chaque inſtant prouver le fait contraire. La ſeule différence que j'ai trouvée entre les membres paralyſés & ceux qui ne le ſont pas, ou qui ne le ſont qu'à un certain degré, c'eſt que lorſque la paralyſie eſt portée au plus haut point, les étincelles n'excitent pas de contraction muſculaire. Je n'ai encore vu que deux malades dans ce cas ; mais je n'ai point rencontré juſqu'à préſent de paralytiques, dont les membres malades ne fourniſſent des étincelles comme ceux des hommes ſains. Si les parties ſont atrophiées, les étincelles ſeront foibles, comme dans un homme ſain les parties grêles en fourniſſent de moins fortes que les parties qui ſont plus muſclées. Mais cet effet n'offre rien de plus étonnant que de ce qu'on tire de fortes étincelles d'un maſſe métallique & des très-petites d'un fil de la même ſubſtance ; l'un & l'autre dépend de la même cauſe. Je ne prétends pas qu'il n'y ait peut-être des cas de paralyſie qui me ſont inconnus, où l'on ne puiſſe pas tirer d'étincelles ; mais ils ne ſont ſûrement pas ordinaires, & l'on n'en ſauroit certainement tirer une propoſition générale.

De la manière d'employer l'Électricité.

CET article renfermera deux objets : je m'occuperai d'abord de l'emploi mécanique de l'électricité ; je parlerai enſuite des moyens & des remèdes concomitans dont il me paroît utile de faire uſage en même temps.

Les physiciens firent les premieres expériences électriques par le moyen d'un tube de verre qu'ils frottoient avec les mains; en approchant ce tube ainsi électrisé d'un malade isolé, on l'électrisoit foiblement. M. Pivati, de l'institut de Bologne, enduisit intérieurement des tubes, en remplit d'autres de substances médicamenteuses; il ferma herméti-quement les uns & les autres à leurs extrémités; après les avoir ainsi préparés, il les électrisoit en les frottant & les approchoit des malades. Il adressa sur ce sujet à M. Zanotti une lettre qui a été rendue publique. M. Pivati y annonce que le fluide électrique entraîne avec lui les parties les plus subtiles des substances renfermées dans les tubes, & qu'à sa faveur ces molécules pénètrent avec lui les solides & les fluides les plus intimes des personnes qu'on électrise; que leur transpiration, leurs membres, leurs cheveux, prennent, conservent & exhalent long-temps l'odeur des substances renfermées dans les tubes dont on s'est servi. C'est, suivant l'auteur, un moyen nouveau & heureux de porter intérieurement des topiques & de les faire pénétrer jusqu'aux parties les plus profondes. La lettre contient les détails de plusieurs cures éclatantes, obtenues par ce procédé nouveau. Il fixa l'attention de tous les physiciens; mais les expériences qu'ils répétèrent en détruisirent la réalité, & le firent tomber dans l'oubli.

On substitua bientôt aux tubes, d'abord des cylindres, ensuite des globes qu'on fit tourner par le moyen d'une roue, & qu'on électrisoit en y appliquant les mains pendant la rotation, ou en les faisant frotter contre des coussins.

Les cylindres & les globes avoient l'inconvénient de se briser quelquefois & de se disperser en éclats, au grand risque des assistans, par l'explosion de l'air qu'ils renfermoient, & qui étoit raréfié par la chaleur que produisoient la rotation & le frottement.

On abandonna par cette raison les cylindres & les globes, aussi-tôt qu'on eut imaginé de poser à leur place entre les coussins un plateau de verre qui n'expose pas au même danger;

ger, & qui a en outre l'avantage d'être plus électrique, parce qu'il est frotté dans une surface plus étendue.

Un plateau destiné au service des malades, doit, autant qu'il est possible, fournir de suite & longtemps une électricité soutenue; il la doit fournir tous les jours, quelque soit l'état de l'atmosphère.

On approche de ces deux conditions par le choix du plateau & l'état dans lequel on entretient la pièce où il est placé.

Après les verres d'Angleterre, ceux de la manufacture de Cherbourg sont les plus électriques; les glaces soufflées sont bonnes en général, & celles qui sont coulées le sont rarement. C'est par cette raison qu'il est difficile de trouver un bon plateau dont le diamètre soit de plus de deux pieds, parce que les plus grandes glaces soufflées n'en ont pas davantage. Ce diamètre est celui du plateau dont je me suis servi & qui m'a suffi pour électriser quelquefois dix malades à la fois. Je crois qu'une glace de cette grandeur seroit souvent trop forte pour un seul malade.

Quant aux précautions nécessaires par rapport à la pièce dans laquelle on électrise, elles consistent à en entretenir l'air aussi sec qu'il est possible, à éviter tout ce qui peut le rendre humide; il est bon d'y placer un poële qui ait en dedans de la pièce un long tuyau pour dessécher l'air humide pendant l'hiver; mais de quelque façon qu'on allume du feu, il faut bien prendre garde qu'il ne se répande pas de fumée dans la pièce; en se dispersant dans l'air & faisant office de conducteur, elle empêche tout isolement & détruit absolument l'électricité par cette raison.

Après le choix du plateau & l'attention de tenir bien sec l'air de la pièce où l'on électrise, on doit avoir égard au conducteur & aux baguettes de communication qui transmettent l'électricité aux malades. On fait ordinairement ces instrumens de cuivre jaune; le poli en doit être parfait, & on les termine par une boule, parce que le fluide électrique se dissipe en abondance, & se perd par tout ce qui fait pointe ou aspérité.

Si l'on a une machine trop foible, on en augmente la force par deux moyens; 1°. en attachant extérieurement à l'axe d'un des coussins un fil de fer qu'on dispose de façon qu'il sorte de la pièce, qu'il descende au rez-de-chaussée jusques sur le sol dans lequel on l'enfonce, ou l'on en conduit l'extrémité dans l'eau d'un puits, ce qui est encore mieux; ce fil tire du réservoir commun du fluide qu'il fournit au plateau.

2°. Outre le premier conducteur, qui est de métal, on en suspend d'autres au plancher; ils sont faits de carton & couverts de feuilles d'étain. C'est leur fabrique ordinaire; car on pourroit les faire autrement. Ils doivent être cylindriques, arrondis à leurs extrémités, & le plus unis qu'il est possible dans toute leur étendue; on les suspend par des cordons de soie pure, enfermés dans des tubes de verre qui garantissent les cordons de la poussiere; elle feroit corps à la longue avec les cordons, & diminueroit la bonté de l'isolement.

Les isoloirs sont les supports sur lesquels on place les sièges qui reçoivent les malades: on les fait du bois le plus sec, qu'on peint à l'huile ou qu'on enduit en dessous, soit d'un mêlange de résine, de cire, de poix à parties égales, soit d'un vernis à la cire d'Espagne. Les bords des isoloirs doivent être soigneusement arrondis & leurs surfaces bien polies. Pour en faire d'excellens, il faut faire sécher au four le bois qu'on y veut employer & le saturer en même temps d'huile de noix.

On se sert, pour former les pieds des isoloirs, de colonnes de verre ou de bouteilles bien fortes qu'on a bien nétoyées, bien desséchées en dedans & bouchées ensuite avec soin. On les attache aux isoloirs par le moyen du mastic de plombier. On place sur les isoloirs soit des sièges ordinaires, soit un banc sur lesquels les malades s'asséient. Un banc est préférable dans les traitemens en grand, parce qu'on a soin dans sa fabrique d'éviter les angles & les aspérités, & qu'on le peint ainsi que l'isoloir. Les malades étant assis, on leur fait tenir une longue baguette de cuivre bien polie, terminée par

deux boules, à laquelle une autre baguette qui communique avec le conducteur de la machine apporte l'électricité.

L'excitateur est une baguette de cuivre d'un pied & demi ou deux pieds de long, terminée par une boule de la grosseur d'une très-petite noix, adaptée à un manche de verre. Entre le manche & l'origine de la baguette est un anneau, auquel on attache une chaîne qui sort de la pièce & qui communique en dehors. L'excitateur sert à tirer les étincelles qui se déchargent par la chaîne, sans que celui qui les tire les ressente, au moyen du manche de verre. Sans la chaîne qui sert à la décharge, l'excitateur s'électriseroit & l'on ne tireroit pas d'étincelles.

Je me sers, pour en tirer des parties délicates, telles que le tour des yeux, le visage en général, d'une baguette de cuivre de deux à trois pieds de long, passée à travers un tube de verre, terminée à ses deux bouts hors du tube par des boules de cuivre qui y sont vissées. La personne qui tire les étincelles, tient le tube de la main gauche, pose une des boules sur la partie qu'on veut électriser, approche de la main droite l'excitateur de la boule placée hors du tube à l'autre extrémité. Par ce moyen les étincelles sont plus douces, effraient moins le malade, sujet autrement à se retirer, & dont les mouvemens font souvent tomber les étincelles sur les parties qui ne doivent pas les recevoir.

J'emploie pour les sourds, d'après un professeur suédois, un fil de fer de six pouces de long, de la grosseur du tuyau d'une plume de corbeau, terminé à un bout par une pointe mousse, arrondie & polie, & retournée à l'autre bout en forme d'anneau; au tiers du fil de fer du côté de l'anneau est adapté un bâton de cire d'Espagne. Le malade prend l'instrument par l'espèce de manche que forme la cire; il en introduit la pointe dans son oreille & l'enfonce doucement jusqu'à ce qu'il la sente posée sur le tympan; il soutient l'instrument avec sa main en tenant le manche. On tire les étincelles du bout recourbé en anneau.

L'inventeur de cet instrument y en substitue, pour le se-

cond temps du traitement, un ſemblable dont l'extrémité eſt ſeulement beaucoup plus groſſe & plus arrondie; & pour le troiſième temps, un dernier inſtrument dont la pointe plus groſſe & fendue dans ſon milieu eſt bifurquée; je n'ai pas remarqué d'avantage à changer d'inſtrument; & le premier m'a paru avoir le plus d'action : il fournit des étincelles plus vives.

La bouteille de Leyde ſert à donner la commotion qui eſt proportionnée à la grandeur du vaſe qu'on emploie, à la charge qu'on lui fait prendre, à l'épaiſſeur du verre. Car, à parité de grandeur, une bouteille plus mince ſe charge davantage qu'une plus épaiſſe.

Enfin l'amalgame eſt un compoſé dont on enduit les couſſins; il donne plus de force à l'électricité & la relève quand elle foiblit, ſoit qu'il contribue ſeulement à augmenter le frottement, ſoit qu'il fourniſſe du fluide que le plateau en ſoutire.

On fait une très-bonne amalgame en combinant trois parties d'étain & deux de mercure; on triture enſuite cette amalgame & on la mêle dans un mortier de marbre ou de verre avec dix parties de craie. On réduit le tout en une poudre qu'on renferme dans une bouteille bien sèche; car l'amalgame, ainſi que tout ce qui ſert aux opérations électriques, doit être tenue dans l'état de deſſiccation le plus parfait, puiſque rien ne détruit l'électricité autant que l'humidité.

Avant d'employer l'amalgame, on frotte légèrement les couſſins avec un peu de ſuif; il ſert à faire adhérer l'amalgame dont on ſaupoudre les couſſins, & dont on frotte les deux ſurfaces l'une contre l'autre, pour rendre l'adhéſion plus intime.

Tels ſont les inſtrumens & les matières néceſſaires pour électriſer des malades de la manière dont la plupart des phyſiciens les traitent aujourd'hui.

Il réſulte de l'emploi des inſtrumens dont je viens de parler, trois manières d'électriſer.

1°. Lorſque les malades aſſis ſur des ſièges ſupportés par les

isoloirs tiennent des baguettes de communication en contact avec le conducteur, & qu'on tourne le plateau sans faire d'autre opération; alors les malades sont simplement électrisés, & plusieurs physiciens disent qu'ils le sont par bain; ils sont alors en effet environnés de tous côtés par un atmosphère de fluide électrique, comme un homme qui prend un bain ordinaire, est environné d'eau.

2°. Les malades étant placés sur les isoloirs, si on approche de leurs membres & qu'on retire alternativement la boule de l'excitateur, ils sont alors électrisés par étincelles.

On peut demander, par rapport aux deux opérations précédentes, 1°. quel temps on y doit employer; 2°. quelles précautions mécaniques elles exigent.

Je prie le lecteur de faire attention que je suis bien éloigné de prétendre dicter des loix; que je dis seulement avec franchise & simplicité ce que j'ai pratiqué & ce qui m'a paru le mieux réussir.

J'ai toujours commencé par n'administrer que le bain seul, & je ne l'ai fait prendre pendant les deux ou trois premiers jours que durant dix minutes ou un quart-d'heure; j'en ai prolongé ensuite graduellement la durée. Mon but a été d'accoutumer les malades à un appareil dont la plupart s'effraie, & de sonder les effets de l'électricité sur leur tempérament. Au bout de huit jours communément j'étends la durée du bain jusqu'à une heure; je la porte à deux après quinze jours, & quelquefois jusqu'à trois par la suite. Ce sont l'âge, les forces, le tempérament du sujet, l'intensité de la maladie, son espèce qui doivent déterminer sur la durée du bain. Je ne l'ai guère employé qu'une fois par jour pendant le premier mois, & ensuite souvent deux fois. Les mêmes motifs doivent encore décider sur ce double emploi, comme ils doivent déterminer à ne porter le double bain par jour qu'à une ou à deux heures chaque fois. En général, il m'a paru plus avantageux de partager le bain en deux séances, l'une le matin, l'autre le soir, quelque durée qu'on lui donne.

Quant aux précautions qu'il requiert, il n'en exige pas

d'autre que d'essuyer à chaque fois les supports des isoloirs; & d'être attentif à ce que rien ne rompe les isolemens. Il faut, par rapport aux femmes, prendre garde que les pointes des épingles qu'elles portent, ne soient saillantes. Car alors elles occasionnent beaucoup de perte. A l'égard des malades qui viennent à pied, il faut leur faire prendre en entrant des chaussures sèches.

Je n'ai communément commencé à employer les étincelles qu'au bout de cinq à six jours; je les ai administrées d'abord pendant cinq à six minutes, & je les ai portées ensuite jusqu'à une demi-heure au plus soir & matin, lorsqu'il a fallu en tirer de tout un côté hémiplégique. Lorsqu'il n'a fallu en tirer que de quelque partie en particulier, comme d'un bras, ou d'une oreille pour un sourd, je n'y ai employé que dix minutes matin & soir.

Ce sont les symptômes qui décident du lieu d'où l'on doit tirer les étincelles. Dans la paralysie, on doit toujours les tirer des muscles qui sont dans l'atonie, & éviter de toucher à ceux qui conservent toute leur force; si tous l'ont perdue, il faut tirer des étincelles de tous; s'il y a rétraction & flexion de quelque membre, il faut, en tirant les étincelles, suivre la ligne que décrit extérieurement la courbure, puisqu'elle dépend du relâchement des muscles de ce côté, qui sont entraînés par leurs antagonistes. Il m'a paru aussi qu'il étoit avantageux de suivre la direction des principaux troncs nerveux, de tirer des étincelles à leur origine & le long de l'épine.

Ces différentes opérations exigent que les membres soient mis à nud, ou simplement couverts d'un vêtement de toile qui joigne & colle bien sur la peau, quand la pudeur le demande.

Il suffit, pour tirer des étincelles, d'approcher & de retirer alternativement l'excitateur, de prendre garde que la chaîne de décharge ne touche à l'isoloir, & d'essuyer souvent l'excitateur lorsque le malade transpire ou qu'il sue beaucoup. Lorsque l'électricité est foible, on obtient de fortes étincelles

en les tirant à de plus longs intervalles ; quand elles ſont fortes, on les affoiblit en les tirant plus précipitamment. En général, pour réuſſir dans cette opération, il faut approcher preſtement & retirer de même la boule qui termine l'excitateur. Si l'on procède lentement, il s'établit un courant par lequel le fluide ſe diſſipe ſans produire d'étincelles.

Peut-être le bain ſuffiroit-il ſeul : il eſt des cas, tels que ceux où il s'agit ſeulement de diviſer, dans leſquels on ne doit pas employer d'autre méthode ; mais l'expérience m'a paru bien démontrer que les étincelles augmentent & accélèrent les effets dans les maladies où l'indication eſt de ſtimuler en même temps que de diviſer.

3°. Il eſt difficile de donner une juſte idée à ceux qui ne l'auroient pas, de la manière d'adminiſtrer la commotion, qui peut être totale ou partielle. Il faudroit y employer par écrit beaucoup de temps, au lieu qu'un coup d'œil ſuffit pour ſe mettre au fait de cet objet. Ce qu'on peut dire en général, ſe réduit à ceci : la commotion eſt une opération dans laquelle la ſurface interne de la bouteille eſt électriſée poſitivement, & l'externe l'eſt négativement. Il y a donc rupture d'équilibre entre les deux ſurfaces ; le fluide attaché à l'interne & ſurabondant, tend à ſe porter où il manque ; mais l'air qui environne le crochet ou la tige ſaillante hors du goulot qui eſt en communication avec la ſurface interne, eſt un milieu qui ne convient pas au fluide électrique ; il demeure donc accumulé à l'intérieur. Cependant, ſi d'un côté on poſe ſur la ſurface externe l'extrémité d'un milieu convenable au fluide électrique, & qu'on en approche l'autre extrémité du crochet, ce milieu établiſſant une libre communication entre les deux ſurfaces, le fluide ſurabondant ſur celle qui eſt interne, ſe porte précipitamment vers l'externe qui en manquoit, en traverſant le milieu qui établit la communication, & ce milieu reçoit la commotion qui réſulte du paſſage du fluide d'une ſurface à l'autre.

Tout l'art ſe réduit donc à diſpoſer les choſes de façon, ſi l'on veut donner la commotion générale, que tout le corps

ou un membre, ſi on veut la donner partielle, faſſent partie du milieu qui établit communication entre les deux ſurfaces de la bouteille. Cette opération bien compliquée, bien longue à détailler par écrit, eſt à l'œil la choſe du monde la plus ſimple.

Ce qui mérite davantage de nous arrêter, eſt de ſavoir ſi l'on doit faire uſage de la commotion, dans quels cas, & à quel degré de force?

Ç'a été longtems la ſeule manière d'électriſer les malades. Le bruit que fit la découverte de la bouteille de Leyde, l'effet ſurprenant de cette expérience, la ſecouſſe dont elle agite les membres, la cure d'un paralytique publiée par M. Jallabert, qui l'avoit traité par la commotion, fixèrent au commencement tous les eſprits ſur ce ſeul objet. Mais on reconnut par la ſuite que la commotion ſecoue trop violemment les malades, qu'elle leur cauſe de l'inſomnie, des inquiétudes, de l'agitation, des angoiſſes; que les membres, qu'elle paroît rendre plus ſouples, n'en ſont ſouvent après que plus roides. MM. de Sauvages, Linné & Zetzel furent des premiers à reconnoître ces inconvéniens & à en prévenir. La plupart des phyſiciens, ſur-tout en France, ont donc changé de méthode & n'ont plus employé la commotion que dans des cas particuliers.

Pluſieurs perſonnes s'en ſervent dès le commencement, dans la paralyſie, lorſque l'atonie, l'affaiſſement portés au plus haut degré rendent probable que les autres moyens employés ſeuls ſeroient inſuffiſans. On en peut encore faire uſage, quand après un temps donné, le bain & les étincelles n'ont pas produit d'effet; enfin la commotion a été employée avec ſuccès dans la goutte ſereine; peut-être ſeroit-elle auſſi utile dans certains cas de ſurdité?

Mais ſi cette opération doit toujours être faite avec ménagement, c'eſt ſur-tout lorſque la commotion traverſe le cerveau, comme la choſe a lieu dans le traitement de la goutte ſereine.

Je ne me ſuis jamais permis d'adminiſtrer que de légères commotions,

commotions, & quand je les ai fait traverſer le cerveau, j'ai toujours uſé de la précaution ſuivante.

J'ai commencé par compter les tours du plateau pendant le temps employé à charger la bouteille ; j'ai tiré enſuite l'étincelle avec un excitateur à deux branches ; & jugeant de la force de la charge par l'éclat, le bruit, le volume de l'étincelle foudroyante, j'ai fait faire au plateau plus ou moins de tours pendant le temps que l'on chargeoit de nouveau la bouteille pour donner la commotion aux malades. J'ai compté les tours de plateau de chaque charge ; par ce moyen j'ai toujours été aſſuré de ne pas excéder le degré de force auquel je voulois me borner. Souvent je n'ai fait faire au plateau qu'un tour & demi, & bien rarement au-delà de trois. J'ai donné depuis quinze à vingt commotions de ſuite, & j'ai répété cette opération juſqu'à quatre fois par jour. Elle demande de l'attention, & l'on ne doit jamais confier à un aide, à moins d'en être très-sûr, une opération dont les effets ſont ſi violens, quand la charge eſt forte.

Les trois moyens dont je viens de parler, le bain, les étincelles, la commotion, peuvent être mis tous trois en uſage & de ſuite dans la même ſéance pour les mêmes malades ; ils ne s'excluent point les uns les autres, & l'on a coutume au contraire de les réunir, ſur-tout les deux premiers, qui ſont employés dans le plus grand nombre de cas. Tandis qu'on tire des étincelles à un malade, les autres ſont électriſés par bain en même temps.

Les détails précédens n'offrent rien que de très-connu ; je n'y ſuis entré que parce que des médecins qui ne s'étoient pas adonnés à cette partie de la phyſique, qui deſiroient adminiſtrer l'électricité à des malades, m'ont écrit des provinces pour me les demander ; que ces objets purement mécaniques les arrêtoient dans leurs vues, & que pluſieurs m'ont engagé à publier ces mêmes détails dans les Mémoires de la Société. Ils ne ſont peut-être pas inutiles, parce qu'ils ſont connoître la manière dont j'ai employé l'électricité ; ce qui étoit néceſſaire pour en juger d'après les réſultats que j'ai obtenus.

Des moyens & des remèdes auxiliaires.

M. DE HAEN avant & après les séances électriques, faisoit frotter les membres paralysés avec des linges ou de la flanelle imprégnés de la vapeur du carabé qu'on avoit projetté en poudre sur des charbons. Plusieurs physiciens suivent cet usage; je l'ai conseillé à des malades: ils employoient les frictions soit simples, soit avec la vapeur de carabé, le matin & le soir chez eux, la chose n'étant guère praticable dans le lieu où je les reçois. Je crois que les frictions peuvent avoir quelque utilité; je ne leur en ai cependant pas remarqué une bien décidée.

M. l'abbé Sans veut qu'une personne isolée frotte pendant le bain électrique avec des serviettes chaudes qu'on lui fournit, les membres paralysés du malade qu'on traite. S'il y a rétraction, ou flexion des membres, il veut qu'on les tienne élevés pendant l'électrisation, par le moyen d'un appareil qu'il décrit, & qu'en même temps on les charge graduellement d'un poids dont la pesanteur, agissant en sens contraire de leur flexion, tende à les redresser. Je n'ai tenté cette méthode que pour une seule malade (nº *X* du mémoire précédent); l'élévation du bras a causé à cette femme des douleurs qui m'ont empêché de continuer. Je n'ai donc rien à dire ni pour, ni contre le conseil que donne M. l'abbé Sans.

Peut-être que si dans les cas d'une extrême atonie, on employoit en même temps l'électricité & les frictions avec la teinture de cantharide, ces deux moyens réunis auroient plus d'activité que lorsqu'on ne fait usage que de l'un des deux.

M. de Saussure est dans l'usage de faire passer, au sortir du bain électrique, les malades dans un lit bassiné, où ils restent une heure ou deux, & de leur faire prendre, en y entrant, un léger diaphorétique. Je crois cet usage excellent dans l'emploi d'un remède dont un des prin-

cipaux effets eſt de porter à la peau, & d'augmenter la tranſpiration : mais je n'étois pas à même de pratiquer ce conſeil utile ; je me ſuis donc borné à engager les malades à ſe bien vêtir, à ne ſortir & s'expoſer à l'air que quelque temps après la fin des ſéances, ſur-tout dans les jours froids & humides, & à leur conſeiller de prendre chez eux, le matin & le ſoir, un léger ſudorifique. J'ai le plus ſouvent employé l'infuſion de fleurs de ſureau. Je ne doute pas que cet objet ne ſoit très-important, & que la différence dans les circonſtannes n'en apporte une très-grande dans les effets, entre les malades qui peuvent être traités chez eux, & ceux qui ſont obligés de s'expoſer à l'air en venant dans le lieu où ils ſont électriſés, & en en ſortant dans un moment où les pores ſont fort ouverts. Combien ne ſeroit-il pas auſſi à ſouhaitter qu'on fût à portée de veiller ſur le régime, quoique l'électricité n'exige en général que celui qui eſt néceſſaire à toutes les perſonnes cacochimes ? Quel avantage n'y auroit-il pas à ſuivre & à obſerver de près les évacuations critiques? Combien le médecin en jugeroit-il plus ſûrement, d'après ſon inſpection, que ſur le rapport qui lui en eſt fait? Qui oſera dire quelles lumières & quels ſuccès pourroient fournir ces conditions qu'il m'étoit impoſſible de remplir ?

Quant aux remèdes internes qui peuvent concourir avec l'électricité, ils doivent tendre à ſoutenir les évacuations critiques qu'elle produit, & y ſuppléer ſi elles manquent. C'eſt d'après la nature, le principe de la maladie, d'après les évacuations critiques qui s'annoncent ou qui ont lieu, que le médecin preſcrira les remèdes convenables. Je n'ai rien à dire ſur cet objet, qui ne ſoit connu de tous mes confrères. Je remarquerai ſeulement qu'il m'a paru néceſſaire, d'après une expérience conſtante, de purger promptement les malades, lorſqu'ils ont éprouvé un changement notable en bien, à moins que les évacuations critiques ne ſoient très-copieuſes & très-ſoutenues ; que dans tout autre cas, ſi l'on diffère d'évacuer, l'humeur déplacée & miſe

en mouvement, se porte sur des parties qu'elle n'avoit pas encore atteintes, ou se jette de nouveau sur celles qui en avoient déja été affligées. Enfin l'électricité, si elle est utile réellement, m'ayant paru l'être le plus souvent dans des cas où il y a cacochimie plus ou moins avancée, congestion d'une humeur vicieuse, formée lentement & depuis long-temps, entretenue, soit par un vice local, soit par le défaut général & l'affaissement des forces vitales, je crois que le cautère seroit, dans beaucoup de cas, un remède auxiliaire très-avantageux, qu'il rendroit les effets de l'électricité plus considérables, & qu'il en assureroit la durée. Il seroit sur-tout de la plus grande nécessité, dans le cas où la maladie auroit évidemment, ou même très-probablement pour cause, la métastase d'une humeur qui avoit produit une maladie antérieure.

Du pronostic.

LE pronostic consisteroit en deux articles : 1°. déterminer les cas dans lesquels l'électricité seroit utile, & annoncer d'après l'histoire de la maladie, d'après les symptômes qui ont eu lieu, ou qui existent au moment où les malades se présentent, d'après leur âge, leur sexe, leur tempérament, la date de leurs infirmités, les circonstances qui leur sont communes avec la plupart des malades attaqués des mêmes maux, ou celles qui leur sont particulières, ce qu'ils ont lieu d'espérer.

2°. Prévoir, d'après les premiers effets produits par l'électricité, ceux qui auroient lieu dans la suite.

Je me suis attaché, autant qu'il m'a été possible, soit d'après ma propre expérience, soit d'après celle des autres, à recueillir & à comparer des observations qui pussent mettre en état d'établir un pronostic. Mais cette partie de l'électricité médicale me paroît bien peu avancée, & peut-être nous manque-t-elle entièrement. Je sais que ce n'est pas le sentiment de plusieurs physiciens, qui pensent que dans bien

des cas on peut prévoir ce qui arrivera; je l'ai cru comme eux dans les commencemens, & d'après leur rapport, que les premières expériences ont paru confirmer; mais ces mêmes expériences ont été si souvent contredites par la suite, que je crois pouvoir conclure que le pronostic est encore à découvrir, ou que ce qu'on en sait, se réduit à bien peu.

Si l'on s'en rapporte au raisonnement, & si l'électricité est en effet apéritive & stimulante, elle sera utile dans tous les cas où les indications seront d'atténuer les fluides, & d'augmenter le ton des solides; elle sera contre-indiquée dans les cas opposés.

Si l'on consulte l'expérience, il paroîtra d'après les faits que l'électricité réussit sur-tout, & en effet, dans les circonstances indiquées dans l'article précédent; il paroîtra encore que la paralysie est de toutes les maladies celle dans laquelle elle est suivie d'un succès plus fréquent & plus complet; qu'elle réussit sur-tout lorsque la paralysie a pour cause, ou l'atonie des fibres, ou une congestion humorale ou l'un & l'autre à la fois; qu'elle est aussi utile dans les affections chroniques qui ont eu pour cause la suppression de la transpiration, ou celle d'une évacuation qui étoit critique, & en même temps périodique ou habituelle, & enfin dans la suppression des règles, lorsqu'elle dépend de l'atonie des solides ou de l'épaississement des fluides. On pourra encore espérer d'en retirer de l'avantage dans le rhumatisme, soit simple, soit goutteux, dans les cas de lait épanché, dans la goutte sereine, dans certains cas de surdité qu'on ne peut encore spécifier, & peut-être enfin dans les affections scrophuleuses.

L'électricité sera nuisible, au contraire, toutes les fois qu'il y aura trop de tension dans les solides, que les nerfs seront excessivement sensibles & irritables, qu'il existera des mouvemens spasmodiques idyopatiques; lorsqu'il y aura dissolution ou tendance à ce vice dans les fluides.

Quant aux cas particuliers du sexe, de l'âge, du tem-

pérament, de la date de la maladie, je ne crois pas qu'on puisse rien spécifier, puisque des femmes & des hommes, des enfans & des vieillards, des gens malades depuis long-temps, & d'autres qui l'étoient depuis peu, ont été à peu près également soulagés. On ne peut rien avancer à cet égard que de vague & de général, & qui ne convienne aux autres remèdes comme à l'électricité. Ainsi les adolescens en général, les gens incommodés depuis peu, ceux qui le sont légèrement, auront plus d'espérance que les autres.

Si l'on peut spécifier quelque chose, c'est peut-être par rapport aux paralytiques : ils me semblent avoir d'autant moins à espérer, que leurs idées sont moins nettes, & que les organes de la voix sont plus embarrassés. Mais ces observations mêmes n'offrent rien de particulier à l'électricité, & elles ne peuvent être générales, puisque les n°s VIII & XXXVIII, entre autres du Mémoire précédent, en fournissent des exceptions.

Enfin les douleurs qui se font sentir dans les membres paralysés, quelques jours après le traitement commencé, & les autres effets qui ont lieu, n'annoncent pas ceux qui suivront, comme plusieurs physiciens le croient; puisque plusieurs malades qui n'ont pas ressenti ces effets, ont été soulagés également comme ceux qui les ont éprouvés, & que le nombre a été à peu près égal des deux côtés.

Mais les crises ou les évacuations commencées de bonne heure, abondantes, soutenues, m'ont en général paru annoncer un succès plus prompt, plus complet. Cette observation même a cependant souffert quelques exceptions. C'est donc avec raison que je finis par conclure que le pronostic est une partie de l'électricité médicale ou à découvrir, ou qui est infiniment peu avancée, & qu'en général il reste beaucoup à faire & à observer, relativement à l'électricité considérée comme médicament.

On ne s'est jusqu'à présent occupé que de la positive; il y a long-temps que j'ai dessein d'appliquet la négative au

traitement des malades; ses effets physiques étant l'opposé de ceux que produit l'électricité positive, il y a quelque probabilité que la négative pourroit être utile dans les cas où la positive est contraire. J'ai fait construire une machine nécessaire pour m'en assurer par l'expérience. J'en parle par deux motifs; 1°. pour engager mes confrères à m'adresser des malades qui, attaqués d'affections nerveuses, & auxquels l'électricité positive seroit très-nuisible, essaient avec moi les effets que la négative pourra produire; genre de tentative dont il ne peut pas, en se conduisant prudemment, résulter plus d'inconvéniens que du premier usage qu'on a fait de l'électricité positive.

2°. M. l'abbé Sans ayant adressé déja & depuis plusieurs mois à la Société de médecine, un mémoire qu'il finit en concluant que *l'électricité négative est le plus souverain des antispasmodiques connus*, j'ai voulu l'assurer, quel que soit l'événement des expériences que je pourrai faire, & sans adopter, ni nier aujourd'hui sa conclusion, que je reconnoîtrai en tout temps qu'il a fait avant moi usage de l'électricité négative, quoique j'eusse dessein de l'essayer depuis long-temps, & que M. Vicq d'Azyr eût parlé de mon projet dans une séance publique de la Société, tenue il y a plus d'un an.



SUITE DES RECHERCHES SUR LA RAGE.

Par M. ANDRY.

Lu le 22 décembre 1778.

DANS le temps que je travaillois à recueillir ce qu'il y avoit de plus instructif & de plus curieux dans les auteurs sur les causes de la rage, sur ses espèces, sur le traitement préservatif & curatif de cette maladie, plusieurs savans s'occupoient du même objet : M. Chabert, au château d'Alfort près Paris [a], M. Asti, à Mantoue [b], & M. Parry, à Edimbourg [c]. Je n'ai eu connoissance de leurs travaux que lorsque mes *Recherches* étoient imprimées, & je me fais un plaisir d'avouer que leurs ouvrages m'ont été de la plus grande utilité pour la seconde édition du mien. Je dois des remerciemens à MM. Sanchès & Hallé : le premier m'a communiqué plusieurs observations précieuses ; le second a bien voulu se charger de me donner l'extrait raisonné de l'ouvrage de M. Asti, & la traduction des observations de M. Vaughan. Quantité des médecins, soit associés, soit correspondans de la Société royale de médecine, ont contribué à applanir les difficultés qu'auroient pu rencontrer ceux qui voudront concourir au prix proposé par M. le lieutenant-général de police. La Société a pensé qu'il seroit utile de

[a] *Réflexions sur la rage*, par M. Chabert, inspecteur-général des études des écoles vétérinaires, & directeur particulier de celles de Paris. Voy. *Journal d'agriculture, du commerce*, décembre 1778, page 31 jusqu'à la page 118. Il seroit à desirer que ces réflexions fussent imprimées séparément.

[b] *Compendio di notizie interessanti circa il veleno de rabbiosi animali*, del dottor di filosofia, e medicina collegiato Felice Asti, accademico apatista, nella reale di Mantoua della facolta fisiche censore, e di questa citta, e stato regio protofisico. *In Mantoua*, 1778, *in-4°.*

[c] *Tentamen medicum inaugurale de rabie contagiosâ, vulgò caninâ*, quod, annuente summo numine, ex auctoritate reverendi admodùm viri D. Gulielmi Robertson, S. S. T. P. academiæ Edimburgenæ præfecti, necnon amplissimi senatûs academici consensu, & nobilissimæ facultatis medicæ decreto, pro gradu doctoratûs, &c. eruditorum examini subjicit Calebus Hillier Parry, anglo-britannus, societatis medicæ Edinensis socius & præses annuus. *Edimburgi*, 1778, *in-8°.*

de réunir les différentes obſervations qu'ils ont communiquées depuis la publication du Ier volume de ſes *Mémoires*, & de les inſérer dans celui-ci. J'ai été chargé de ce travail, & j'ai penſé qu'en m'en acquittant je devois ſuivre le plan tracé dans mon premier mémoire.

Obſervation ſur la rage ſpontanée.

AUBERT, garçon de douze ans, de tempérament bilieux, d'une complexion délicate & grèle, demeurant près la fontaine Saint-Pierre à Marſeille, eſt ſaiſi d'hydrophobie ſans avoir été mordu par aucun animal, & ſans aucune cauſe évidente, dans le mois d'août de l'année 1754; il a une telle horreur de l'eau qu'il ne peut vaincre ſa répugnance pour boire; il veut mordre. Il eſt extrêmement inquiet & agité dans ſon lit. Son viſage eſt pâle, ſes yeux ſont égarés; cependant il raiſonne bien, & meurt dans deux à trois jours. (*Extrait des obſervations* envoyées à la Société de médecine, *par M. Raymond*, médecin de Marſeille, l'un de ſes aſſociés.)

Voyez auſſi l'hiſtoire de Jean-Baptiſte Poiſel, maître de penſion, mort en quinze heures, avec les ſymptômes de la rage la plus déclarée, à la ſuite d'un violent accès de colère. (*Eſſai ſur la rage*, par M. Pouteau, p. 7).

Obſervations ſur l'hydrophobie ſymptomatique.

DANS notre premier mémoire nous avons dit que l'hydrophobie étoit ſurvenue dans pluſieurs cas, ſans aucune contagion, & nous avons cité pluſieurs exemples, dans leſquels on a obſervé l'horreur de l'eau, & même quelquefois, quoique rarement, des accès de fureur joints à cette averſion dans des perſonnes attaquées de différentes maladies; que ce ſymptôme eſt ſurvenu à la ſuite des fièvres malignes. M. Bonafos nous a envoyé à ce ſujet l'obſervation ſuivante.

Le 4 mars 1774, je fus appellé pour visiter la nommée Françoise Lajon, cuisinière chez un chanoine de la cathédrale. Cette fille, âgée d'environ trente ans, d'un tempérament pituiteux-sanguin, étoit d'un caractère naturellement doux & tranquille, elle avoit toujours été bien réglée. En arrivant je la trouvai dans un affaissement & dans un accablement extrêmes, sans qu'il eût précédé aucune cause évidente qui eût pu y donner lieu; le pouls étoit presque naturel, mais plein & un peu dur : la malade se plaignoit d'une pesanteur à la tête sans pouvoir dormir : elle étoit morne, inquiette & s'agitoit souvent dans son lit; la langue étoit rouge, mais sèche & aride, de même que la peau qui étoit brûlante; il y avoit encore des trémoussemens convulsifs au poignet. Pour remédier à ces accidens, je commençai par faire saigner la malade du bras, puis du pied; je la mis à l'usage des délayans & des tempérans, je lui prescrivis une eau nitrée pour boisson ordinaire, j'ordonnai des lavemens d'eau & quelques gouttes de liqueur anodyne d'Hoffmann. Vers le troisième jour de la maladie, cette fille se plaignit de mal à la gorge & de difficulté d'avaler : ayant examiné son gosier, je n'y trouvai aucune marque d'inflammation, & je regardai cette difficulté d'avaler comme purement convulsive; dès ce jour l'agitation & les mouvemens convulsifs augmentèrent. J'insistai sur les saignées, sur les délayans, sur les antispasmodiques. Malgré cela la difficulté d'avaler étoit toujours plus forte, & la malade commença à témoigner de la répugnance pour la boisson & pour tout ce qui étoit liquide; on la pressoit en vain pour la faire boire & lui faire prendre du bouillon : elle répondoit qu'elle ne le pouvoit pas, quoiqu'elle fût dévorée par la soif, par le feu qu'elle ressentoit dans les entrailles, & elle assuroit qu'il lui étoit impossible de boire, quelque desir qu'elle en eût, & quelque violence qu'elle voulût se faire pour cela. Le cinquième jour de sa maladie, cette horreur pour tout ce qui étoit liquide augmenta à un tel point que c'étoit lui faire la plus grande peine que de lui

propofer feulement de boire quelque chofe que ce fût; & quoique d'un caractère doux & pacifique, elle s'irritoit lorfqu'on lui parloit de boiffon, & en même temps elle étoit agitée de mouvemens convulfifs violens & grinçoit des dents. Cependant elle ne témoigna jamais aucune envie de mordre. Comme cette fille étoit très-vertueufe, & qu'elle ne perdit jamais la raifon, peut-être cette démangeaifon de mordre, fi ordinaire aux enragés, fut contenue chez elle par principe de raifon & de religion. M. Default avoit pareillement obfervé à Bordeaux plufieurs hydrophobes qui n'avoient jamais mordu perfonne. Voyant une hydrophobie des plus confirmées, je demandai à la malade fi elle ne fe rappelloit pas d'avoir été mordue par quelque chien ou par quelque chat, ou par quelque autre animal; elle me répondit très-pofitivement que non; mais qu'elle fentoit quelque chofe dans elle, qu'elle ne pouvoit pas exprimer, qui lui donnoit de l'horreur pour tout ce qui étoit liquide, & qui la mettoit dans l'impoffibilité d'avaler aucune forte de boiffon, quelque defir & quelque envie qu'elle eût de boire. Je m'informai auffi des perfonnes de la maifon fi on n'avoit pas quelque connoiffance qu'elle eût été mordue: on m'affura que jamais elle ne l'avoit été; de plus il ne paroiffoit fur le corps de cette pauvre fille aucune trace de morfure, ni de plaie, ni de cicatrice qui pût confirmer mes foupçons. Je ne doutai plus alors que cette hydrophobie ne fût fpontanée, & qu'elle ne fût occafionnée par la malignité de la fièvre dont elle étoit attaquée. La malade ne pouvant avaler aucune forte de boiffon, je prefcrivis des bols avec le camphre, le caftoreum, le nitre & le laudanum; elle les avaloit affez bien, & j'infiftai fur l'ufage des lavemens. Tous les fymptômes allèrent en augmentant; les angoiffes, les agitations, les convulfions devinrent plus violentes, le pouls devint petit, inégal, intermittent; enfin à l'entrée du feptième jour de la maladie, & à la fin du deuxième de l'hydrophobie confirmée, tout à coup, dans une violente convulfion, la ma-

lade ſe leva droite ſur ſon lit; le moment d'après elle retomba par ſon propre poids, & mourut ſur le champ [d].

Voyez auſſi la thèſe de M. Faguer : *An rabies imminens præcaveri, an præſens ſanari poſſit? concl. aff.* in ſchol. med. Remenſ. agitat. die 16 aprilis 1778, pag. 2, not. o.

L'hydrophobie s'eſt auſſi manifeſtée à la ſuite de la morſure d'hommes & d'animaux qui n'étoient pas enragés, mais ſeulement dans un accès de colère. Malpighi raconte l'hiſtoire de ſa mère, qui devint hydrophobe en conſéquence d'une morſure que lui fit ſa fille, priſe d'une attaque d'épilepſie : M. Pouteau, celle d'un homme qui, dans une violente colère, en mordit un autre, lequel devint enragé; le même, d'après les *Tranſactions philoſophiques*, rapporte qu'un homme ſortant du jeu, & au déſeſpoir d'avoir tout perdu, ſe mordit au poignet, & mourut de la rage : Manget cite l'exemple d'un prêtre qui fut attaqué de la rage pour avoir été mordu par un ſimple fébricitant : ſuivant Zuinger, un enfant mourut de la rage à la ſuite d'une morſure faite par un chien qui n'étoit ni ne devint enragé.

L'hydrophobie eſt auſſi ſurvenue à la ſuite de la frayeur. Un homme fut mordu par un chien : perſuadé que l'animal étoit enragé, il éprouva long-temps des ſymptômes hydrophobiques affreux, dont il fut délivré enfin au bout de quelques mois, ayant appris que le chien qui l'avoit mordu, n'étoit point attaqué de la rage. Ce fait eſt rapporté d'après Cavallini, par M. le docteur Félix Aſti.

De la rage communiquée.

Il faut remarquer qu'un homme peut devenir enragé, 1°. en recevant les embraſſemens d'une perſonne ou d'un animal attaqués de la rage. Ettmuller cite l'hiſtoire d'un

[d] Extrait des *Obſervations ſur la rage*, envoyées à la Société par M. Bonafos, membre de cette Société, médecin conſultant des camps & armées du roi & des hôpitaux de Perpignan, profeſſeur, doyen de la faculté de médecine de la même ville, protomedic du Rouſſillon.

payſan qui, ſe voyant prêt de mourir de cette maladie, obtint, à force de prières, d'embraſſer ſes enfans pour la dernière fois, mais il leur communiqua ſa maladie, & ils périrent tous hydrophobes. Schenk ou Schenkius rapporte celle d'un patricien, qui gagna la rage en baiſant un chien qu'il aimoit beaucoup, avant de l'envoyer noyer. Le même malheur arriva au juriſconſulte Balde, qui mourut quatre mois après, & à un noble Vénitien, nommé Braſca. 2°. En paſſant à la bouche des corps infectés, même depuis long-temps, de cette bave, comme il arriva à la couturière dont parle Cælius. 3°. En ſe bleſſant avec des inſtrumens qui ont ſervi à tuer des animaux enragés, quoique ces inſtrumens aient même été depuis couverts de rouille. *Voyez* l'obſervation d'Iſaïe Meiſchner, rapportée dans la lettre d'Abel Roſcius à Guillaume Fabrice, & les *Entretiens ſur la rage* de M. Hunauld, p. 119.

Jacques du Fouilloux, écuyer, dit dans ſa *Vénerie*, que l'haleine des chiens enragés ſuffit pour infecter & faire enrager les autres chiens, parce que telles maladies ſe prennent entre eux comme la peſte entre les hommes.

Quelques auteurs ſe ſont imaginés qu'une ſeule égratignure faite par les griffes d'un animal enragé, avoit produit l'hydrophobie & la mort. *Voyez* Cælius Aurelianus, J. Bauhin, pag. 38 & 78 [e], Guillaume Fabrice Hildanus, *obſ. chir.* cent. 1, n° 86.

Dioſcoride, Galien, Mathiole, Levinus Lemnius, Paré, Santes de Ardoynis penſent que la ſalive d'un animal enragé, reçue ſur la peau, ſuffit pour communiquer la rage, ſur-tout ſi on n'a pas ſoin d'eſſuyer cette ſalive ſur le champ.

---

[e] *Hiſtoire notable de la rage des loups, advenue l'an M. D. XC, avec les remèdes pour empeſcher la rage qui ſurvient après la morſure des loups, chiens & autres beſtes enragées : le tout mis en lumière* par Jean Bauhin, D. médecin de très-illuſtre prince Mr. Friderich, comte de Wirtemberg, Montb. &c. imprimé *à Montbeliart, l'an* 1591, *in*-8° de 91 pages. Ce livre, aſſez rare, m'a été communiqué par M. Drouin de Saint-Leu, préſident de la cour des monnoies, magiſtrat connu par ſon amour pour les lettres & par l'accueil qu'il fait à ceux qui les cultivent.

Ce qui est contredit par les observations du frère du Choisel & de M. Pouteau. *Voyez* l'*Essai sur la rage* de ce dernier, *p. 10*. Jean-Baptiste Ferrari rapporte l'histoire d'un homme qui avoit été infecté en enfonçant la main dans la gueule d'un loup, sans avoir été mordu. On trouve dans les *Transactions philosophiques*, l'histoire de deux jeunes gens qui eurent la curiosité de toucher la gorge d'une chienne, pour savoir quel obstacle l'empêchoit d'avaler l'eau; ils devinrent enragés, & l'un d'entr'eux en mourut. *Voyez* Van-Swieten. Mais ne peut-on pas penser avec M. Pouteau, que quelques boutons, quelques égratignures, quelques déchirures à la peau avoient ouvert la voie au venin?

M. Pouteau rapporte un exemple de la célérité avec laquelle le venin de la rage se développa chez un voiturier. *Voyez*, p. 11 de son *Essai sur la rage*; *voyez* aussi Baptiste Codronchi, *de rabie*, p. 46.

Gordon dit que les accidens ne paroissent souvent qu'au bout d'un mois, d'un an, même de six ans. Brunschwig a vu un enfant mordu par un chien enragé, chez lequel les plaies qui avoient été guéries commencèrent à devenir rouges un an après; il devint enragé & mourut. Adam Schnitlin, chirurgien à Mesevault, a assuré à Jean Bauhin que l'an 1576 à Haffnerseel, un chevaucheur, âgé d'environ quarante ans, ainsi qu'il pensoit monter à cheval, fut mordu par derrière à la cuisse, & qu'au bout d'un an & six semaines sa plaie devint livide, & lui tellement enragé, qu'étant attaché il se mordoit les bras: il mourut en deux jours. *Voyez* aussi Actuarius, liv. 6, de sa *Méthode*. Fracastor, liv. 2, *des Maladies contagieuses*, chap. 1. Samulth. cent. 1, obs. 98, des *Ephém. des curieux de la nature*.

Il paroît qu'il y a des personnes qui sont peu disposées à recevoir les impressions du virus hydrophobique, & qui ont été mordues par des animaux enragés, sans avoir été par la suite attaquées de la rage.

Pendant les années 1734 & 1735, les campagnes cir-

convoiſines de la ville d'Auxerre, particulièrement Coulanges-les-Vineuſes, Migé, le Val-de-Mercy, furent déſolées par les incurſions des loups enragés. Un grand nombre d'enfans furent dévorés, & pluſieurs dangereuſement bleſſés, quelques-uns furent conduits à l'hôtel-dieu d'Auxerre. Voici ce qui fut obſervé ſur deux de ces malades par M. Laſſeré père, chirurgien-major des hôpitaux de cette ville.

Première obſervation. Une fille, âgée d'environ douze ans, avoit deux plaies à la tête, l'une de la grandeur de la moitié du petit doigt, en tous ſens, ſituée à un travers de doigt au-deſſus & en devant de l'oreille; l'os étoit enfoncé & éclaté, & la ſubſtance du cerveau ouverte; la ſeconde plaie étoit ſituée à la partie oppoſée, ſemblable en tout à la première: on ne peut douter que ces plaies aient été faites par la morſure du loup, dont les dents & les principaux crochets ont enfoncé ces parties. Les plaies furent panſées comme des plaies ordinaires. Sur la fin du traitement il ſurvint des excroiſſances qui furent guéries avec la teinture de mirrhe & d'aloës. M. Houſſet, notre confrère, médecin des hôpitaux d'Auxerre, a été témoin de cette cure.

Seconde obſervation. Une enfant, à peu près du même âge que la première, avoit une plaie qui s'étendoit depuis la partie ſupérieure du front, à la naiſſance des cheveux juſqu'à l'occipital: cette plaie étoit de la largeur de la main; il y avoit déperdition de ſubſtance dans toute l'étendue, le crâne étoit en partie découvert dans les endroits où les dents de la bête avoient porté; on n'apperçut dans tout le traitement que des accidens communs, & la cure fut terminée en deux mois par les remèdes ordinaires [*f*].

M. Guillemeau dit, d'après M. Cuvilier, qu'un loup enragé & pourſuivi, mordit un vieillard qui tiroit tranquillement de l'eau à un puits; que la lèvre de ce vieillard

---

[*f*] Extrait d'un mémoire envoyé à la Société, par M. Houſſet.

fut coupée en deux par les dents du loup, & cousue par un chirurgien, qui s'étoit contenté de la laver de saumure; que ce vieillard fut parfaitement guéri, quoiqu'il n'eût usé d'aucun remède contre la rage [g].

Du traitement de la rage.

JE ne parlerai pas ici du traitement de l'hydrophobie symptomatique; ce traitement doit toujours être subordonné à celui de la maladie principale, dont l'hydrophobie symptomatique est l'accident. Quant à la rage spontanée, je crois que le traitement doit consister spécialement dans la saignée, s'il y a pléthore; dans les bains, les rafraîchissans, les nitreux, les narcotiques & les antispasmodiques.

Aëce vouloit qu'on entretînt la suppuration pendant deux mois. Les plantes dont les anciens se servoient pour entretenir la suppuration, étoient la clématite, la sarrasine ou aristoloche clématite, la bryone ou couleuvrée, le dictamne, auxquels ils joignoient les feuilles de scabieuse, de pouliot, de calament, de germandrée, de scordium. Ils se servoient aussi d'emplâtres escarrotiques faits avec le galbanum, le sagapenum, l'oppopanax, l'euphorbe, l'iris, le glaïeul puant, la gentiane, le nitre, le soufre & la cire. Voici ce que dit Jean Bauhin dans son *Histoire de la rage des loups*. « Pour commencer la cure, celui qui sera mordu, » en attendant qu'il puisse avoir secours de quelque mé- » decin, chirurgien & apoticaire.... qu'il fasse une lieure, » s'il est possible, au-dessus de la morsure, ne la serrant » pas trop fort. Qu'il lave promptement les parties mor- » dues avec de l'urine, les frottant rudement; & laissant » sur la plaie un linge trempé, ou bien avec l'eau salée ou » avec de la lessive, ou du bon fort vinaigre; puis qu'on

[g] Lettre de M. Guillemeau fils. *Journ. de méd.* mars 1773, pag. 240.

» mette

» mette quelqu'un des remèdes ici après décrits, & qu'il
» mange soudainement un aulx avec un peu de pain, &
» boive un peu de vin.... Puis on scarifiera tout autour
» des parties mordues; & tout ce qui sera entamé, on
» mettra ventouses avec feu, ou sangsues, puis on bruslera
» avec fer chaut.... Si les personnes étoient tellement
» délicates, qu'elles ne pussent endurer le feu, faudra user
» de ruptoires, d'egyptiacum, de sublimé de pouldre, de
» mercure & autres médicamens escarrotiques, prenant
» bien garde sur quelles parties on les mettra, & à la
» quantité». Jean de Vigo dit « qu'il faut incontinent
» brûler la partie intéressée avec de l'huile de séhu (sureau)
» bouillante; que si les ulcères se veulent refermer par
» trop tôt, on les pourra de rechef scarifier & cautériser;
» car il est expédient les tenir ouverts jusqu'à quarante
» jours & jusqu'à soixante, comme veut Aëce; & si les
» ulcères se referment, les faut rouvrir, &c. &c». Jean
Bauhin termine ainsi son ouvrage. « Pour conclusion du
» régime & des remèdes qu'on doit user à l'endroict des
» mordus par les loups, chiens & autres bestes enragées,
» j'ai trouvé bon de mettre ici un exemple d'un mordu
» par un chien enragé, curé, traicté & guéri avec bonne
» méthode, par François Valeriole, médecin très-docte
» & excellent.... Flore du Porcelet, enfant de seize ans,
» fut mordu par un chien enragé, en la jambe, auprès
» de la cheville du pied, & incontinent mené en un vil-
» lage qu'on appelle les Sainctes-Maries.... Il demeura
» là neuf jours, *& y prit les bains de mer pendant tout*
» *ce temps*, revint à Arles avec les ulcères empirés; il
» regardoit de travers, étoit taciturne & pensif, tellement
» qu'il y avoit déja signe d'une maladie mélancholique:
» soudainement je me mis en devoir d'empescher la peur
» de l'eau: voyant les ulcères livides & sordides, je re-
» courus promptement aux forts remèdes, d'autant qu'il
» avoit le ventre retraint.... *Le malade prit le lavement*
» *suivant.* Prenez malve, guimalve avec leurs racines,

» feuilles de violettes, branque urſine, mercurialle, mé-
» liſſe, de chacune une poignée; fleurs de camomille,
» mélilot, roſmarin, de chacune une demi-poignée, épi-
» thyme demi-once, du creu ou ſon maigre une poignée:
» faites tout bouillir dedans du bouillon d'une teſte & d'une
» froiſſure de mouton, pois adjoutez une once de catho-
» licon, & trois dragmes de confection hamech, d'huile
» violat quatre onces, de ſucre rouge une once. Je bruſlai
» enſuite les ulcères avec un fer chaut, puis je fis tomber
» l'eſcharre avec du beurre frais, le jaune d'œuf & la
» graiſſe de pourceau, adjouſtant d'aucunes fois du baſili-
» cum.... Comme le malade étoit replet & cacochyme,
» je lui fis tirer du ſang, puis je lui donnai des ſyrops
» contre l'humeur mélancholique pendant huit jours. Il
» prit enſuite un médicament purgatif qui fut réitéré par
» intervalles; & enfin pendant quarante jours, des médi-
» camens propres contre les morſures des chiens enragés.
» Les ulcères furent entretenus pendant ſoixante jours; je
» fis nettoyer les matières purulentes avec abſterſifs, puis
» les laiſſer fermer au ſoixante-dixieme jour. L'apozème ſui-
» vant fut employé.

» Prenez de la bourache; de la bugloſe, de la patience;
» les feuilles & les racines, de chaque plante une poignée;
» des ſommités de houblon, de fumeterre, de freſne, de
» chaque une demi-poignée; de méliſſe & de bétoine,
» de chaque une poignée; de ſemence de citron, d'oſeille,
» de chardon bénit, de chaque deux gros; de polypode de
» chêne, une once; de raiſins de Damas, ſans les grains,
» vingt; d'épithyme, demi-once; des trois fleurs cordiales,
» de chacune demi-poignée; écreviſſes de rivière, ſix:
» faites bouillir tout en eau d'orge, juſqu'à deux livres;
» l'ayant coulé, adjouſtez ſuc de fumeterre, houblon, de
» pommes de bonne odeur, de chacun quatre onces,
» vinaigre trois onces; faites-en un ſyrop clarifié & aro-
» matiſé, avec une dragme de pouldre thériacale de Guydon,
» pour quatre matinées, le réitérant par trois ou quatre fois.

» Ayant usé par huit jours de cet aposême, & voyant
» signe de concoction en l'urine, je lui ai donné la pur-
» gation en cette façon : prenez trois dragmes de feuilles
» de séné triées, épithyme, une dragme & demie, anis
» & canelle, de chacun deux scrupules, des trois fleurs
» cordiales, feuilles de mélisse & bétoine, de chacune
» un pugile ; faites une décoction de tout, jusqu'à quatre
» onces ; coulez-la & meslez avec l'expression de quatre
» scrupules de rhubarbe infusée avec un peu de canelle
» dedans du puron de laict, par une nuict, & exprimez,
» adjoustant de la confection de hamec de la première
» description, deux dragmes & demie, thériaque, pouldre
» thériacale de Guydon, de chacune deux scrupules ;
» syrop rosat, syrop de pommes, de chacun une once.
» Ce breuvage évacua beaucoup de matières bilieuses &
» mélancholiques. Le lendemain, je lui fis prendre de la
» thériaque avec de la pouldre de bétoine & du sucre.
» Le cataplasme, pour évacuer le venin, étoit fait en cette
» façon : prenez trois oignons blancs, vuidez-les un peu,
» puis les remplissez de thériaque, & les couvrez de l'oi-
» gnon qu'avez couppé ; puis cuisez-le sur la brase ; après
» pilez-les & passez, & adjoustez de la pouldre d'aristo-
» lochie longue & ronde, de chacune trois dragmes, gal-
» banum, bdellium, myrrhe, de chacun demi-once, pouldre
» d'escreviffe de rivière, cinq dragmes ; meslez tout ensem-
» ble & formez le cataplasme.

» L'escharre étant tombée, j'usois de résine avec de la
» pouldre d'écreviffe de rivière, & de la racine d'aristolo-
» chie *clématite*, ou sarrasine. Pour emplastre, je faisois
» mettre cestui-ci. Prenez galbanum, sagapenum, oppopa-
» nax, de chacun demi-once ; euphorbe, iris de Florence,
» aristolochie ronde, gentiane, de chacun une dragme,
» pouldre d'écreviffe, deux dragmes ; térébenthine, deux
» onces, de cire tant qu'il en faut. Cest emplastre tiroit
» une grande quantité de sanie mauvaise, & empeschoit
» que l'ulcère ne se fermist. J'ai aucunes fois usé d'em-

Nnn 2

» plastre de diapalma, ou diacalcitis dissout avec huile ro-
» sat. J'ai fait user au malade, par quarante jours, de cette
» pouldre. Prenez de la cendre d'escrevisse de rivière,
» dix onces, de gentiane, cinq onces, d'encens, une;
» meslez tout ensemble. La dose étoit de deux dragmes
» avec eau de buglose. Je faisois brusler les écrevisses
» en un vaisseau de cuivre, comme l'enseigne Aëce. Sur
» la fin de la curation, je lui ai donné de l'épithyme
» avec le puron de laict de chiévre. Aucunes fois j'ai usé
» de catholicon & de confection hamech. J'ai fait souvent
» laver l'ulcère avec l'urine d'un adolescent: car elle at-
» tire fort le venin, comme dit Avicenne, en la curation
» du chien enragé.... Le patient fut guéri, & rendit graces
» à Dieu ».....

Des accidens survenus après le traitement à quelques personnes mordues par des chiens enragés.

Thémison, médecin, avoit été attaqué d'hydrophobie: il voulut écrire différentes fois sur cette maladie, mais alors il s'en ressentoit; ce qui l'empêcha d'exécuter son dessein.

Schmid assure qu'une fille domestique, qui avoit été guérie de l'hydrophobie, avoit tous les ans, vers le temps de la morsure, un léger égarement d'esprit & de l'aversion pour les liquides.

Je trouve dans les ouvrages de Guillaume Fabrice, natif de Hilden, une belle observation d'Abel Roscius, médecin de Lausanne. J'ai cru devoir la donner dans la langue dans laquelle l'auteur l'a communiquée à Guillaume Fabrice.

Anno à Deiparæ virginis partu 1581, mense sextili, matrona quædam, honestaque mulier, doctoris celeberrimi filia, quam nobilis vir antè duos annos in uxorem duxerat, hæc mihi familiariter nota, proximèque affinis, quum quodam

die per urbem negotia haberet & ageret, à cane rabido ex improviso impetitur, in ſiniſtro brachio mordetur. Vicini & concomitantes rei magnitudine & triſtiſſimo caſu vehementer perculſi, illicò canem interficiunt; dein præſto advocati adfuerunt ſeduli doctiſſimi medici, qui exquiſita remedia præſcripſerunt, partique affectæ apponenda juſſerunt. Per os item alexipharmaca propinari curârunt; brachium ſuprà vulnus ligaturâ validâ, vinculo arctiſſimo excerptum fuit; topica attrahentia, foràſque venenum evocantia, ejuſque vim retundentia, adhibita; denique ferrum & ignem loco læſo applicuit chirurgus. Tandem elapſis paucis diebus, Deo volente, ſalva & incolumis evaſit, vel evaſiſſe videtur, nullâ in brachio noxà, nec tantùm, cicatrice ferè relictâ, nulloque in corpore, ut apparebat, reſtante veneno. Verùm quid evenerit, audi quæſo. Septimo abhinc anno recurrunt ſymptomata, ſæviora multò: perſentit in brachio, aliàs læſo, dolorem acerbiſſimum, veluti à caninis dentibus diſcerpi, & dilaniari. Indè pauco interjecto tempore, furor & mentis alienatio ſubſequuntur, mœror, triſtitia, vigiliæ ſummæ, ſitis inexplebilis, febris tandem, & maxima virium proſtratio; ciborum denique omnium odium: numquam tamen à potu abhorruit, nec liquida quæ ſitim extinguere valebant, rejecit. Morti proxima judicata eſt, imò nulla nobis relicta erat vitæ vel ſalutis ſpes: ſed in tot tantiſque malis ità diligentiſſimè ei manus auxiliares adhibitæ fuêre, tùm à præſtantiſſimis medicis, tùm à domeſticis, ut intrà paucos dies perfectè ſanata viſa ſit.

Sæva etenim illa accidentia, paulatìm miteſcendo, abſolutè ceſsârunt. Poſt annos ſeptem ab hâc invaſione, & decimo quarto à canis morſu, & tertio ab obitu mariti ſui, mirabilibus iiſque graviſſimis, iterùm tentari cœpit, principio ducto à ſiniſtro illo brachio. Tormina lethalia ſenſit, vomitiones & ructus incredibiles, omniaque ſymptomata atrabilaria ſuſtinuit, vigilias & ſitim maximam paſſa eſt: vellicationem & dolorem ingentem in loco priùs morſo habuit. Curatur iterùm diligentiſſimè, & me præſente, ſanitati ut videbatur, reſti-

tuitur perfectè, ad id adhibitis remediis. Sopitum tantùm judicavi malum, non deletum. Sic mansit per annos sex. Anno vigesimo à vulnere accepto, denuò recurrit affectus, excitantur accidentia ut prioribus annis, redeuntque eadem symptomata. Sedatis anno sequenti iisdem, rursùs tentatur honesta fœmina, subsequenti anno repetiit malum bis. Anno proximo illapso ter ita correpta fuit; hoc anno jam bis; à tribus annis frequentiores, sed breviores fuerunt paroxysmi. Tres aguntur hebdomades quòd ab ultimo prehensa fuit, & evasit paroxysmo. In omnibus ferè temporum mutationibus sibi brachium vellicari persentit. Vereor ne brevi vitam anxiam, & calamitosam, cum morte sæpiùs optatâ commutet. Hujus rei testis sum, hæc egomet vidi. Tuis scriptis respondissem citius, si per negotia licuisset..... Dabam Lausannæ, decimo quarto calend. octobris, anno 1604. Vide *Guillelmi Fabricii Hildani opera quæ extant omnia*, centuriâ I, observ. 86, pag. 65 & 66. *Francofurti ad Mænum*, in-fol. 1646.

Observations sur la poudre d'Anagallis [*h*].

Un homme du fauxbourg de la Guillotière à Lyon, est mordu par un chien enragé, lui & ses deux enfans; il habite le même soir avec sa femme; elle enrage elle-même sans avoir été mordue: on administre le mercure au mari, il meurt enragé au bout de dix jours; les enfans prennent de la poudre d'anagallis, & nul d'entre eux ne périt de la rage.

Une servante est mordue au bras, elle a recours à M. Bourgelat, qui la panse, & qui lui donne la même poudre; jamais elle ne s'est ressentie des impressions du venin. Elle avoit cependant eu deux coups de dents, l'un au bras, l'autre à l'avant-bras, & les blessures étoient très-profondes.

[*h*] Ces observations sont tirées des *Réflexions sur la rage*, par M. Chabert. *Voy. Journ. d'agric.* pag. 109 & suiv.

Un chien devient enragé, & a tous les ſymptômes de la rage. On parvient à l'enchaîner; on expoſe, dans l'intervalle de deux jours, ſept chiens à ſa fureur : il les mord, ces chiens enragent & on les laiſſe mourir de la maladie. Celui qui les avoit mordus, eſt guéri par l'anagallis, & les traces du virus hydrophobique ſont totalement différentes dans les viſcères de ceux qui périrent.

Un chirurgien du fauxbourg de Veize, à Lyon, ayant à traiter deux enfans mordus par un chien enragé, emploie la poudre d'anagallis, & les guérit.

Six vaches, au château de Liſſien, près de Lyon, furent la proie d'un chien enragé. L'école vétérinaire à laquelle on demanda des ſecours, preſcrivit de l'anagallis; elles furent toutes à l'abri de la rage.

Un chien entre dans l'école royale vétérinaire de Paris. Il mord en paſſant le fils du jardinier & un autre chien, après quoi il fuit & ſe ſauve ſur le grand chemin. L'enfant & le chien ont été traités & guéris par le même remède. Le chien fut trois jours à l'écart & caché, il parut enſuite ſain & très-gai; il exiſte encore dans l'école.

Un chien paſſe à la grande-pinte de Bercy; il y mord pluſieurs perſonnes, entre autres une journalière & un jeune enfant; l'un & l'autre ſe rendent à l'école vétérinaire. Ils y ſont panſés; la plaie de la femme étoit au bras, celle de l'enfant à la jambe. Quelques perſonnes conſeillèrent à celui-ci de ſe rendre à l'hôtel-dieu; on lui coupa la jambe, il mourut le même ſoir : la journalière, qui a continué l'uſage de la poudre d'anagallis intérieurement & ſur ſes plaies qui avoient été ſcarifiées, jouit aujourd'hui d'une ſanté parfaite.

Un chien appartenant à un particulier de la grande-pinte de Bercy, & atteint de la rage, mordit en fuyant & en paſſant dans le bourg de Charenton, le nommé Deſplanches, charron, établi dans ce lieu, qui, ayant pris la poudre dont il s'agit, a été abſolument guéri. Le même chien traverſa enſuite le village de Maiſons, près de Cha-

renton, se jetta sur beaucoup de chiens, qui tous ont été tués & noyés, & il mordit dans le même moment quatre vaches du troupeau de la veuve Charpentier, qui y tient une ferme. Ces vaches ont été traitées par l'école vétérinaire; on appliqua le cautère actuel sur les blessures, & la poudre d'anagallis fut donnée intérieurement avec succès. Après ce dégat le même animal apperçut dans la même rue un habitant à une fenêtre d'un second étage; il voulut gravir le mur pour aller à lui. Il fit encore beaucoup de ravages à Villeneuve-Saint-George, dont tous les chiens furent pareillement noyés & tués. Il remonta au village de Créteil, descendit au moulin du nommé Valentin, où il mordit un jeune garçon âgé de quinze ans. Tous ces événemens eurent lieu au mois de mai 1777. La morsure faite à Valentin n'eut aucune suite pendant les mois de juin & de juillet, la plaie ne fut même ouverte que pendant l'espace de quinze jours; mais dès le commencement du mois d'août, il eut des insomnies qui ont toujours augmenté depuis: il éprouva de la fiévre, des convulsions dans le mois de septembre; au bout de dix ou douze jours le calme reparut, il ne fut pas de longue durée; à peine une semaine fut-elle écoulée, que des accès de rage se manifestèrent. Il connoissoit son père, sa mère & la servante; mais il auroit mordu toutes les autres personnes, s'il l'avoit pu. Un matin, & précédemment à un accès, il alla à l'écurie, coupa le crin d'un cheval, & essaya de le mordre; il n'y réussit point, soit que l'animal se soit éloigné dans le moment, soit que le cuir en ait été trop dur. Un jour il voulut mordre la servante, ou du moins ouvrit-il la bouche & étendit-il les bras comme pour la tirer à lui. Ces accès étoient marqués par des grincemens de dents affreux, & par l'écume qui sortoit de sa bouche. Il n'avoit pas cependant une grande appréhension de l'eau, ni d'horreur pour les chiens. Quand il mangeoit, c'étoit avec une voracité incroyable. De véritables preuves de rage déterminèrent son père à le mener à l'hôtel-dieu, où il mourut

mourut au commencement de novembre, le ventre absolument bouffi. Toutes ses plaies s'étoient r'ouvertes. A l'égard du chien, il fut assommé dans le moment où il étoit prêt à succomber, où sa gueule étoit pleine d'écume, & où il étoit dans les plus grandes convulsions.

Quant au charron qui en avoit été mordu, il ressentoit de grands tressaillemens d'entrailles; des frémissemens dans tout son corps; il avoit de la fièvre, la bouche sèche, & une légère inflammation dans la gorge : l'anagallis dissipa le tout, ainsi que nous l'avons dit.

M. Chabert termine ses *Reflexions sur la rage*, par une recette adressée à M. de Sartine, par M. Bokl, agent du roi de Danemark à Elizenach. Ce remède contre la morsure du chien enragé, est composé avec parties égales de racine de gentiane, de feuilles de sauge, de véronique, de rhue, de tormentille, & de feuilles & fleurs de mouron à fleurs rouges. *Voyez* cette recette page 116 & suiv. du *Journ. d'Agric.* décembre 1778.

Observations sur les effets du vinaigre dans l'hydrophobie; par M. Beudon.

Le 11 octobre 1778, M. Beudon, maître en chirurgie au grand Andely, a adressé les faits suivans à la Société.

Le 5 juin 1777, j'allai voir un malade à quelques lieues de notre ville : tous les gens de la maison étoient dans l'alarme; j'appris qu'un chien de la basse-cour, qui étoit fort & vigoureux, avoit été mordu quelque temps auparavant par un chien enragé; qu'on avoit cru ce chien préservé de la rage, parce qu'on avoit eu le soin de le faire flâtrer, & de lui faire manger une omelette préparée avec l'écaille d'huîtres; mais le jour même de mon arrivée, ce chien entra tout à coup dans un accès de rage, se jetta sur une truie qui devoit mettre bas trois semaines après, la maltraita beaucoup, lui fit une plaie considérable à la

cuisse, puis attaqua un petit chien qui étoit dans la même maison, le blessa au cou, & lui déchira la moitié d'une oreille. Ce chien se sauva ensuite, sans qu'on pût le rejoindre. Le maître de la maison ordonna de tuer le petit chien & la truie; mais je le priai de les faire enfermer pour faire sur eux quelques épreuves, ce qui me fut accordé, à condition que personne ne m'aideroit dans mon traitement.

Je fis enfermer la truie dans une étable, & je perçai un trou au plancher pour pouvoir l'examiner tous les jours. Je lui fis donner à manger au moyen d'une auge de pierre qui répondoit dans la cour & dans l'étable. Pendant cinq jours l'animal mangea à peu près comme à son ordinaire; mais le sixième il étoit debout, la tête baissée sur la nourriture : il fut dans cette attitude, sans rien prendre, pendant trois jours; le dixième, il eut un accès de fureur terrible : ses yeux étoient étincelans : il avoit de l'écume à la gueule, erroit çà & là dans l'étable, & se jettoit de temps en temps sur un morceau de bois. L'accès dura pendant sept heures; ensuite l'animal devint calme & se coucha. Ce fut l'instant que je saisis pour employer mon remède. Je fis descendre dans l'étable, au moyen du trou que j'avois pratiqué, une chaudière dans laquelle j'avois fait chauffer quatre pots de fort vinaigre; je fis ensuite boucher tous les trous de l'étable pour empêcher toute communication de l'air extérieur. Je fis rester un domestique à la porte pour écouter si l'animal ne feroit aucun mouvement. Au bout d'une heure, il vint m'annoncer qu'il croyoit l'entendre boire; j'y allai, & je vis effectivement qu'il étoit debout, & qu'il buvoit avec une avidité étonnante le vinaigre qui étoit dans la chaudière. Je fis mettre dans son auge du son humecté de vinaigre; le lendemain on ne trouva plus rien dans l'auge; on continua de lui humecter son manger avec le vinaigre, & on lui donna une boisson faite avec parties égales d'eau & de vinaigre & un peu de farine d'orge, ce qui fut pratiqué jusqu'à ce qu'il

eût mis bas ses petits. Alors je lui fis donner, pendant les premiers jours, de la farine d'orge humectée avec parties égales d'eau & de vinaigre, le tout édulcoré d'un peu de miel. Je fis garder la mère & les petits ainsi enfermés pendant un mois; & voyant qu'il n'étoit point survenu d'accès à la mère, & que les petits paroissoient se bien porter, je les fis sortir dans un clos où ils étoient seuls; je cessai aussi tout traitement; on leur donna la même nourriture qu'aux autres porcs: la mère a élevé ses petits qui ont été vendus dans le temps, & qui jusqu'alors n'avoient jamais eu d'accès.

Le petit chien qui avoit été mordu & qui avoit, comme je l'ai dit, une plaie au cou & une à l'oreille, fut attaché dans un cabinet; je pensai les plaies avec du vinaigre dans lequel j'avois fait fondre du sel; je continuai les pansemens de la même manière jusqu'à parfaite guérison; tous les jours il fut exposé à la vapeur du vinaigre mis dans une chaudière & enfermée avec lui dans le cabinet; sa nourriture étoit de la soupe faite avec du beurre, du pain, & parties égales d'eau & de vinaigre. Je lui faisois avaler du vinaigre pour boisson. Le traitement fut ainsi continué pendant un mois, & ce chien n'eut aucune attaque.

Le chien qui avoit causé tout ce désastre, & après lequel on avoit couru lors de son accès, sans avoir pu le rejoindre, revint à sa loge deux jours après: je priai le domestique de la maison qui avoit coutume de lui porter à manger, de l'attacher à la chaîne; j'eus peine à l'y faire consentir; cependant en l'intéressant & en lui promettant de l'accompagner, il se rendit à mes instances. Lorsqu'il fut attaché, je fis clore sa loge pour empêcher d'autres animaux de l'approcher, je lui fis donner de la soupe & de l'eau; il en mangea peu pendant quatre jours, & fut ensuite quarante-huit heures sans manger; alors il étoit tantôt couché, tantôt debout; il avoit la gueule entr'ouverte, ses yeux étoient étincelans, sa respiration étoit fort gênée; le septième jour, on le trouva le matin occupé à mordre

ſa chaîne & les pierres de ſa loge; il étoit baigné de ſueur; ſa gueule étoit pleine d'une écume ſanguinolente; il fut dans cet état pendant trente-ſix heures, & au bout de ce temps il ſe coucha fort tranquille & étendu dans toute ſa longueur. Je profitai de ce calme pour faire mettre dans ſa loge, au moyen d'un long bâton, une chaudière pleine de vinaigre preſque bouillant; la loge fut entourée d'une toile qui empêchoit l'entrée de l'air extérieur; cet appareil reſta ainſi pendant une heure; alors j'ôtai la toile, & j'apperçus le chien aſſis & ſe léchant les pattes de devant, qui étoient ou douloureuſes, ou écorchées par les efforts qu'il avoit faits pour gratter. Je lui fis donner de la ſoupe très-claire faite avec du beurre, du pain & du vinaigre chaud; il mangea peu d'abord & ſe remit à lécher ſes pattes, puis il retourna manger le reſtant de ſa ſoupe. Pendant un mois ce traitement fut ſuivi avec exactitude; les bains de vapeurs furent auſſi adminiſtrés chaque jour, & il ne ſurvint aucun nouvel accès. Le chien eſt encore vivant aujourd'hui; la truie a eu une portée depuis ſa guériſon, & le petit chien n'a point eu d'atttaque.

Obſervations ſur la poudre de Julien Paulmier [i].

Première obſervation, communiquée à l'auteur du Mémoire par M. Le Page, ancien curé de Chemiré-le-Grandin.

UN charron habitant d'Athenay, alors ſuccurſale de Chemiré, fut adreſſé par M. le Page, à M. Cornu, curé de Brée, ſon parent. Ce malheureux avoit été mordu par un chien enragé; il pria un de ſes voiſins de l'accompagner. Ce particulier engagea le malade à ſe baigner dans la mer, ce qu'il exécuta avant de ſe rendre chez le curé de Brée, auquel il remit ſa lettre, puis ſe retira dans un cabaret où il coucha

[i] Ces obſervations ſont extraites d'un *Mémoire ſur la rage*, envoyé à la Société par M. Livré, docteur de Montpellier, aggrégé au collège des médecins du Mans, médecin en chef des hôpitaux de la même ville, médecin conſultant de Monſieur, frère du roi, inſpecteur des eaux minérales dans l'apanage, membre de la ſociété royale d'agriculture de la généralité de Tours, & de celle de médecine de Paris.

dans un même lit avec ſon compagnon de voyage. Vers le milieu de la nuit, il s'éveilla & lui dit de ſortir du lit, parce qu'il lui avoit déja pluſieurs fois pris envie de lui couper la gorge avec les dents. Ce dernier ſort du lit tout effrayé, court au presbytère; le curé qui remarqua dans les differens ſymptômes qu'éprouvoit le malade tous les ſignes de la rage dans le ſecond degré, lui adminiſtra une triple doſe de poudre dans du vin, le fit coucher dans une étable ſur un matelas, & le fit couvrir beaucoup; une ſueur abondante ſe déclara; le malade partit le lendemain matin, & continua pendant quelque temps l'uſage de cette poudre : il n'eſt mort que vingt ans après, âgé de plus de quatre-vingts ans, ſans avoir jamais éprouvé de ſymptômes de rage.

En 1745, un loup enragé ayant exercé ſa fureur dans les paroiſſes de Brulon & de Loué, ſur pluſieurs perſonnes, mordit une domeſtique de madame de Vert, qui l'adreſſa à M. le curé de Brée, avec un grand nombre d'autres qui avoient éprouvé le même malheur. Sa proviſion de poudre n'étoit pas aſſez conſidérable; il fut obligé d'avoir recours à d'anciennes plantes dont il avoit proviſion; il les fit pulvériſer & diſtribuer, en avertiſſant qu'il ne comptoit que foiblement ſur leur efficacité, & recommanda expreſſément d'en venir chercher de nouvelles vers la mi-juillet ſuivant. La jeune fille négligea cet avis; ſa plaie ſe r'ouvrit un an après : les douleurs & les autres ſymptômes qu'elle éprouvoit, déterminèrent madame de Vert à la renvoyer chez madame Dumonceaux, alors habitante de Chemiré; elle reprit les poudres, l'appétit revint, la plaie ſe cicatriſa, les accidens ſe diſſipèrent, & elle fut parfaitement guérie. 2e Obſervation.

Un vigneron de la paroiſſe de Saint-Pierre-des-Bois, mordu par le même loup, négligea de recourir aux plantes fraîches; un an après, travaillant à la vigne, il ſentit un mouvement convulſif; il appella à ſon ſecours un homme qui travailloit dans le même lieu, il implora ſa compaſſion, & le ſupplia d'aller chercher ſur le champ de nouvelles 3e Obſervation.

poudres; mais malgré toute la diligence que mit le commiſſionnaire pour aller à Chemiré, qui n'eſt qu'à deux lieues de Saint-Pierre-des-Bois, il ne put revenir à temps; le malade étoit mort au troiſième paroxyſme.

4ᵉ Obſervation, par M. Le Page.

Un bucheron de la paroiſſe de la Bazoge, qui avoit été mordu par un chien enragé, s'adreſſa au curé de Chemiré; en entrant dans ſon cabinet, il lui parla d'un ton bruſque & demanda guériſon. Le curé effrayé ſe retira, appella du ſecours, le fit coucher dans ſon étable, & lui adminiſtra une triple doſe de poudre. Ce remède, donné à pluſieurs repriſes, procura au malade des ſueurs abondantes & continuës, qui le guérirent en peu de temps.

5ᵉ Obſervation.

En 1762, un homme de la paroiſſe de Meillet fut mordu aux mains & aux bras par un mâtin enragé. Cet accident arriva quelques jours avant Noël. On lui preſcrivit des remèdes; mais il les négligea, & ne ſuivit aucun régime. Le 21 janvier, il ſe ſentit un grand feu dans le corps, avec des chaleurs qui lui portèrent pluſieurs fois à la tête; le 22, cette chaleur augmenta; il éprouva des mouvemens dans le ventre & des eſpèces de colique. Le dimanche 23, pendant que ſon monde étoit allé à la meſſe, il voulut aller ſoigner ſes bœufs; il fut ſaiſi d'une colique ſi violente, qu'il ſe roula dans la crêche, où il perdit connoiſſance. Le 24 au matin, il entra chez un de ſes voiſins; on voulut le faire déjeûner, mais il ne le put, quoiqu'il eût très-peu mangé les jours précédens. Ce fut dans ce moment que ſon grand accès le prit; il jetta dans la cour ſon chapeau & ſes ſabots, de-là entra dans une pièce de terre du côteau, ſe précipita ſur la pente, & fut en roulant juſqu'au bas avec une célérité incroyable; un demi-quart-d'heure après il ſe releva, s'achemina vers Meillet; ayant fait à peu près cinq cents pas, ſe jetta de nouveau ſur la terre, qu'il mordoit & qu'il arrachoit avec ſes mains, quelque durcie qu'elle fût par la gelée; cette ſcène dura au moins un demi-quart-d'heure; il ſe releva enſuite, & continua ſon chemin juſqu'au bourg de Saint-Nicolas, annexe de la

paroisse de Meillet; l'accès recommença; mais il fut plus violent & plus long; il grondoit en mordant les morceaux de terre gelée qu'il pouvoit arracher; il perdit connoissance & se frappa tout le corps contre la terre, de manière à exciter la frayeur & la pitié. On courut alors informer de cet événement M. Froger, curé de Meillet. Lorsque l'accès fut passé, il fit prendre, lier & reconduire chez lui ce pauvre malheureux; l'accès lui prit encore cinq fois dans l'espace d'un quart de lieue; on le coucha, l'après-midi il fut confessé & reçut l'extrême-onction; il eut encore un accès dans l'intervalle de la confession & du sacrement de l'extrême-onction; le lendemain matin, il eut un autre accès, quoiqu'on lui eût fait prendre la poudre d'écailles d'huîtres: dans ces derniers accès il appelloit à lui, pour que l'on vînt tuer l'animal qu'il tenoit entre ses bras. Enfin le 27 au soir, M. Pillon, qui distribue gratuitement la poudre de Paulmier, en envoya à M. Froger; on la lui donna; à la seconde prise il sua beaucoup; on continua de lui donner la quantité donnée pour ce malade par M. Pillon; il guérit parfaitement, & depuis ce temps a repris ses travaux accoutumés.

L'usage de la même poudre a aussi garanti de la rage une pauvre femme âgée de soixante-cinq ans. Cette infortunée avoit été mordue au nez, au front; un de ses sourcils étoit déchiré; toutes ces circonstances firent désespérer M. Pillon de pouvoir la sauver; on lava ses plaies avec du vin saturé de sel marin; on la pansa ainsi pendant sept jours, ayant soin de lui administrer les poudres pendant tout ce temps; elle se trouva mieux; les plaies se cicatrisèrent, & malgré les représentations qui lui furent faites, elle voulut retourner à son habitation, qui étoit éloignée de sept lieues; elle promit de continuer l'usage de la poudre tous les huit jours pendant un an; mais elle ne tint point parole, & n'exécuta l'ordonnance exactement que pendant les trois premiers mois; les trois mois suivans, elle ne prit les poudres que tous les quinze jours, & les 6e Observation.

ſix derniers mois, que tous les mois. Cependant elle fut préſervée, & elle revint quinze mois après pour remercier ſon bienfaiteur.

Réflexions de l'Auteur du Mémoire.

CES obſervations prouvent que cette poudre a eu les plus grands ſuccès dans les cas où les malades n'avoient pas encore horreur de l'eau : ne ſeroit-ce pas à la fauſſe préparation ou à la mauvaiſe adminiſtration de ce remède que l'on devroit attribuer les défauts de ſuccès qu'on lui reproche ? J'aurois pu rapporter pluſieurs autres faits, & prouver d'une manière auſſi évidente ſon utilité, pour préſerver les hommes & les animaux. J'ai ſeulement cité les obſervations qui m'ont paru convaincantes ; les témoins ſont encore vivans pour la plupart. MM. Le Page, chanoine, Pillon, ſemi-prébendé, Froger, curé de Meillet, & Le Joyant, curé de la Quinte, diſtribuent cette poudre gratuitement ; ils donnent même fréquemment aux pauvres qui ont été mordus, les ſecours néceſſaires pour acheter la viande & le pain qu'il leur faut pendant le cours du traitement.

Malgré les bons effets que ce remède a produits, il a été inſuffiſant en certains cas : il a bien ſuſpendu pour un temps l'activité du virus de la rage, mais il ne l'a pas détruit dans le cas de l'horreur de l'eau. M. Pillon a eu recours aux miniſtres de l'art pour une femme de Saint-Calais, à qui on en a adminiſtré une quantité incroyable, non ſans quelque ſoulagement, & qui n'a pu être guérie que par le mercure uni au muſc & aux autres antiſpaſmodiques.

Hiſtoire de la femme de Saint-Calais.

LA femme du nommé Briton eut le malheur d'offrir à un chien qu'elle ne croyoit pas enragé, un morceau de pain, le 23 juin 1775. Le chien la mordit au pouce de la main droite

droite sans lui faire de plaie ; cette femme éprouva de la douleur pendant plus de deux à trois heures. Dans le moment de la morsure elle tenoit un autre morceau de pain avec la main gauche ; elle porta promptement le pouce gauche sur le droit, & par ce moyen s'humecta les deux pouces avec la salive de l'animal : elle continua de manger ; son imprudence ne se borna pas-là ; deux ou trois heures après, elle badina avec le même chien, elle le mit sur elle, se fit lécher le visage, la bouche & les mains, se mocqua de toutes les représentations, prétendant qu'elle n'avoit pas de plaie. Dès le 30 du même mois, elle perdit l'appétit, cessa de manger, devint mélancolique, évitoit le commerce des hommes, se cachoit dans ses courses quand elle rencontroit de l'eau. Le 2 juillet suivant, elle éprouva les plus grandes difficultés dans la déglutation, & se sentant une soif cruelle dans une course longue & pénible, elle voulut boire à un ruisseau : ses efforts furent inutiles, une seule goutte d'eau qu'elle avala, occasionna les plus grandes anxiétés : elle croyoit porter le feu dans sa gorge qui étoit très-douloureuse ; elle éprouvoit un engourdissement considérable dans les mâchoires ; elle rongea des épis de bled verd & de l'herbe qui la soulagèrent pour le moment ; le mal de gorge se déclara avec une violence extrême. Pendant ce temps, elle erroit, elle couroit çà & là, puis se couchoit, croyant pouvoir dormir, mais bientôt la douleur de gorge l'obligeoit à se relever, & elle couroit de nouveau. On l'arrêta enfin au bout de quatre jours qu'elle n'avoit pris aucun aliment : on l'attacha, elle devint furieuse, elle écumoit prodigieusement ; on lui fit avaler, malgré elle, quelques cuillerées de vinaigre qui la soulagèrent, la calmèrent. Elle en prit deux bons verres ; cet état de calme dura six heures. Vers une heure après-midi, on lui administra une prise de poudre de Paulmier, qui la calma ; les 4 & 5, elle essuya chaque jour des convulsions & deux accès de rage ; chaque jour elle fut six à sept heures sans avoir l'usage de sa raison. Du 6 au 16 du même

mois, elle en a essuyé dix-huit. Voici comment ils s'annonçoient.

Le mal de gorge dont nous avons déjà parlé, augmentoit; une toux sèche se déclaroit, les yeux devenoient d'un rouge écarlate & sortoient à fleur de tête, le son de sa voix étoit dur & menaçant, les forces augmentoient notablement, la tête étoit pesante; la malade, pour satisfaire le desir qu'elle avoit de dormir, se couvroit la tête de ses draps & de ses couvertures, ne parloit à personne, se découvroit un quart-d'heure après, se mettoit sur son séant, examinoit d'un œil menaçant & étincelant les objets qu'elle vouloit mordre successivement, aboyoit & grondoit comme un chien, prétendoit, l'accès fini, avoir dormi, ne respiroit plus qu'avec peine; son visage devenoit pâle, & sa voix tremblante, ses forces épuisées ne reparoissoient qu'au retour d'un nouvel accès. Du 16 juillet au 26 août, elle n'en éprouva point, mais elle eut une ou deux convulsions; dans ce moment on lui donnoit une prise de poudre qui arrêtoit la marche des convulsions. A cette époque, elle avoit au moins mouillé deux cents chemises, dont l'odeur étoit insoutenable. Fatiguée par l'insomnie, si par hasard le sommeil vouloit paroître, il étoit troublé par des songes affreux; elle croyoit voir des chiens qui vouloient la dévorer; elle s'éveilloit en sursaut, émue de la plus grande frayeur. Pendant ce temps, elle ne prenoit qu'un peu de bouillon, un œuf, & très-peu de soupe. Elle eut un jour l'imprudence de manger de la salade au beurre, qui lui occasionna une indigestion terrible, pour laquelle un chirurgien du lieu lui administra l'émétique, qui eut les plus heureux effets: les évacuations furent cependant interrompues par un nouvel accès, dont on diminua la violence par le moyen déja employé. Le 19 septembre, elle en essuya un nouveau; on employa le même remède. Pendant ce dernier intervalle, des coliques étoient intermédiaires avec les accès, les huileux les calmèrent; je fus consulté à cette époque avec M. Duchesnay, doyen

de notre collège, & comme le plus jeune, chargé de la correſpondance. Nous conſeillâmes les lavemens, les bains d'eau dégourdie, les frictions mercurielles, & la poudre de Tunquin. M. Boulard, chanoine de Saint-Calais, avoit écrit dans le même temps à la faculté de Paris, qui, en lui répondant, fit hommage à ſon zèle, à ſon intelligence, à ſa charité.

Nos avis étoient les mêmes quant aux indications, aux bains près, ſur l'uſage deſquels nous avions inſiſté, vu la date de la maladie, l'état des ſolides & des liqueurs, la répugnance de la malade : les préjugés publics s'opposèrent à l'exécution des conſeils donnés par la faculté, & par nous. M. Boulard ne put employer le mercure; il fallut s'en tenir aux bains, à la poudre de Paulmier; il obtint par ces moyens beaucoup de ſoulagement; il écrivit au ſieur Pillon le 14 octobre ſuivant, qu'il regardoit ſa malade comme hors de danger ſi elle vouloit être ſage. Juſqu'au 2 de ce mois, il avoit purgé ſa malade trois fois; elle avoit éprouvé pluſieurs affections hiſtériques, quoique les règles, qui avoient diſparu depuis plus de trois mois, euſſent coulé avec abondance vers le milieu du mois de ſeptembre. Excepté les jours de purgation, la malade avoit toujours pris la poudre de Paulmier. Le premier novembre, preſſé par de nouveaux accidens, M. Boulard lui fit prendre douze grains de panacée dans la thériaque, & le lundi la même doſe fut donnée dans des confitures. L'action de ce remède réveilla les anciennes coliques, qui furent ſuivies d'évacuations. Pendant ce temps, la malade éprouva des mouvemens irréguliers dans les cuiſſes, les jambes, la tête & la gorge; les urines & les évacuations du ventre la brûloient au paſſage; le mercure fut continué; on donna douze grains de panacée deux jours conſécutifs; la première occaſionna des évacuations du ventre aſſez copieuſes, la dernière fut ſuivie d'une ſalivation abondante, la malade rendit au moins cinq à ſix onces de ſalive fort épaiſſe, dit enſuite qu'elle ne vouloit pas cracher davantage, parce que ſa

salive l'infectoit; elle l'avaloit, mais elle ne tarda pas à tomber sans connoissance, à éprouver des coliques terribles, des vomissemens & des évacuations copieuses de ventre pendant la nuit suivante; on donna le lendemain quinze grains de panacée qui rétablirent la salivation pendant trois ou quatre heures; comme la malade ne buvoit pas suffisamment, on employa le bain pendant l'action du mercure; le soir de la dernière dose, elle rendit beaucoup de glaires & de bile; elle voulut alors supprimer tous remèdes, suivant les conseils de deux femmes qui lui avoient fait entendre que l'on faisoit des essais sur elle: on vint cependant à bout de la purger le 6 de ce mois avec deux onces de manne; mais malgré les évacuations suivies d'un soulagement marqué, elle s'obstina à ne plus rien faire. M. Boulard cessa de la voir pendant trois jours; le quatrième il survint de nouveaux accidens pour lesquels on donna six prises de mercure, deux dans les jours suivans; ce remède agit par la salivation, par un flux de ventre & par le vomissement, mais le calme qu'il procura, ne fut pas long. Nous fûmes consultés à cette époque; nous prescrivîmes les minoratifs, les bains, les lavemens & les boissons rendues aigrelettes avec les acides végétaux. Nous insistâmes sur la nécessité de la poudre suivante, que nous avions conseillée antérieurement, & que la faculté de Paris avoit aussi proposée à notre insçu (c'étoit sans notre avis qu'on avoit administré la panacée à si fortes doses). Notre poudre étoit composée de douze grains de musc, de deux grains de cinnabre artificiel, de douze grains d'écailles d'huîtres calcinées, & d'un demi-grain d'opium. On l'administra deux fois par jour, dans une infusion de fleurs de camomille; mais la malade rejetta constamment l'usage des bains & des frictions. M. Boulard qui m'écrivit dans ce temps, m'en assuroit, en annonçant qu'il alloit lui donner la deuxième prise de la poudre ordonnée; que la peur qu'elle avoit eue de tous les liquides, étoit totalement dissipée, que depuis deux ou trois jours elle buvoit

aussi bien que lui, qu'elle frémissoit cependant encore à la vue d'un miroir, qu'elle n'avoit plus peur des chiens, à l'exception de ceux qui avoient quelque ressemblance avec celui qui avoit occasionné son malheur; que sa tête paroissoit saine, que sa cure seroit certaine, si elle vouloit continuer à user des remèdes de temps en temps; mais qu'elle les prenoit avec tant de répugnance, qu'il craignoit beaucoup son indocilité & sa déraison : elle fut encore purgée deux ou trois fois après ce temps.

Un des effets singuliers de l'action de la poudre étoit le délire dans lequel la malade tomboit après l'avoir prise; elle éprouva les jours suivans des douleurs assez vives dans les jambes, les cuisses & les bras; dans les mois de décembre & de janvier, ayant mis trop d'intervalle dans l'usage de ce remède, les accidens reparurent dans toute leur force; on en revint à l'usage de la poudre, qui fut donnée de douze en douze heures; dès la reprise les accidens cessèrent, ce qui décida M. Boulard à ne la donner qu'une fois en vingt-quatre heures.

Le retour des accidens me donna des soupçons; je me plaignis de ce qu'on avoit négligé les bains & les frictions; j'attribuois quelques accidens au défaut de régime, & à l'interruption des remèdes; j'eus une conférence à ce sujet avec M. Pillon; j'écrivis en même temps à M. Boulard, qui me répondit qu'un médecin ordonnoit plus facilement qu'un autre ne pouvoit exécuter; qu'il n'avoit pas été le maître de faire consentir la malade à suivre avec exactitude tous les remèdes prescrits; que l'horreur de l'eau n'étoit pas totalement dissipée; que la malade étoit sur le point d'avoir ses règles; qu'il attendoit mon avis pour se décider sur l'usage des douze prises de poudre que j'avois ordonnées de nouveau, ainsi que les bains & les frictions. La malade ne voulut jamais consentir à ce qu'on lui administrât les frictions; lorsqu'on voulut la mettre dans le bain, elle éprouva des foiblesses & des convulsions alternatives qui effrayèrent ceux qui étoient auprès d'elle; ils

n'osèrent la mettre dans l'eau ; la malade commença à ſortir de chez elle, quoiqu'elle eût encore horreur de certains liquides, elle ſatisfit au devoir paſchal : dans cet intervalle, elle n'nſoit de la poudre que tous les cinq à ſix jours ; auſſi vers la fin du mois de mai, les accidens reparurent, quoiqu'avec moins de violence : on les combattit avec avantage, en rapprochant les doſes de la poudre, qui ne fut plus employée juſqu'au 15 novembre ſuivant, que tous les huit ou dix jours : ſi on ſe négligeoit dans l'adminiſtration de ce remède, les accidens reparoiſſoient, quoique dans un degré d'intenſité beaucoup moindre. Huit priſes rapprochées à cette époque les firent diſparoître ; il ſe fit une évacuation copieuſe par tous les émonctoires, la tranſpiration qui étoit abondante, étoit en même temps âcre & brûlante, le ſein & les cuiſſes, qui étoient enflés, diminuèrent de volume, & les douleurs que la malade éprouvoit à la plante des pieds, ſe diſſipèrent. Dans l'eſpace de huit jours on donna neuf priſes de poudre à la malade ; il coula par ſes oreilles une humeur ſéreuſe & purulente. Cette évacuation, très-abondante, dura au moins quatre mois. Enfin, le 4 juin 1777, nous reçûmes une lettre par laquelle on nous aſſuroit que depuis quatre à cinq mois, elle n'avoit pris aucun remède, qu'elle buvoit hardiment, qu'elle mangeoit avec plaiſir, qu'elle reſſentoit cependant quelque peine en voyant un chien qui reſſembloit à celui qui l'avoit mordue. Je l'avois vu travailler à ſa porte au mois d'avril précédent. Cette femme, qui n'a jamais eu la tête très-forte, a eſſuyé quelques atteintes d'épilepſie, auxquelles le public prétend qu'elle étoit ſujette antérieurement. Toute guérie qu'elle eſt, elle ne peut encore voir couler l'eau dans un canal.

Réflexions de l'Auteur du Mémoire.

Nous venons de voir que l'adminiſtration des ſecours a été trop peu ſuivie & trop interrompue, que la malade

ne s'eſt jamais ſoumiſe aux frictions, que les bains avoient été trop tôt ſupprimés, que les préparations mercurielles internes avoient été d'abord trop fortement & même imprudemment adminiſtrées; cependant cette hydrophobie, que l'on peut à juſte titre regarder comme chronique, a été détruite; l'efficacité du mercure paroît ici démontrée, ainſi que l'inſuffiſance de la poudre de Paulmier, qui, comme nous l'avons vu, a eu cependant des ſuccès marqués dans d'autres circonſtances. La malade a pris trois onces de muſc, autant de cinnabre, ſans compter les cinq priſes de panacée avant l'uſage de ce dernier remède; elle n'eût pas eſſuyé tous ces accidens & eût été plus promptement guérie, ſi elle eût été plus docile.

M. Livré après avoir décrit les ſymptômes de la rage, dans les animaux, les moyens par leſquels elle ſe communique, le temps dans lequel le virus hydrophobique ſe développe, diviſe en trois périodes la durée de cette maladie.

Un homme infecté ſent des douleurs vives dans la partie bleſſée, qui s'enflamme dans le temps du développement du virus de la rage, & des douleurs vagues dans tout le ſyſtême muſculeux, & ſpécialement dans le voiſinage de la plaie; il éprouve des laſſitudes, de la peſanteur, de la lenteur dans tous ſes mouvemens; ſon ſommeil eſt inquiet & troublé par des ſonges terribles qui lui retracent l'animal qui l'a bleſſé; des convulſions, des ſoubreſauts dans les tendons ſe joignent à ces premiers accidens; il eſt triſte, inquiet; il ſoupire fréquemment & profondément, il n'aime que la ſolitude : ſi on le ſaigne dans ce période, le ſang qui coule paroît bon à tous égards; ſes yeux ſont rouges & éclatans.

Ces premiers ſymptômes augmentent dans le ſecond degré. Le malade éprouve une gêne conſidérable dans tous les viſcères; ſa reſpiration devient laborieuſe & ſemblable à celle des hommes qui ſoupirent : il a horreur de l'eau & de tout ce qui eſt tranſparent; il éprouve à leur vue des

horripilations, des tremblemens; & quoiqu'il puisse encore avaler des alimens solides, les efforts qu'il fait pour toucher de la langue ou des lèvres une liqueur quelconque, lui occasionnent une anxiété incroyable, accompagnée souvent de tremblemens & de convulsions énormes, quelquefois même de fureur. Il vomit une espèce de glu rousseâtre, bilieuse & quelquefois porracée. La fièvre, quand elle existe, augmente de plus en plus; les veilles sont continuelles; il est fatigué par le priapisme [k]; ses idées n'ont pas de liaison, ses pensées sont troublées & confuses, ses yeux sont rouges, son regard est furieux.

A ces symptômes, qui augmentent de plus en plus en intensité, se joignent les suivans dans le troisième degré. La langue sort de la bouche, qui reste toujours ouverte; la voix devient rauque, la soif est excessive; le malade fait d'inutiles efforts pour boire, & devient furieux quand on lui présente quelque liquide. Le mouvement de l'air, le moindre bruit, la vue d'un corps transparent le mettent en fureur: une salive écumeuse abonde dans sa bouche; il la jette sur tout ce qui se présente, & mord tout ce qu'il peut atteindre: sa respiration devient de plus en plus difficile, inégale, enfin impossible. Le pouls, après avoir été vif, fréquent, devient convulsif, inégal, petit, défaillant; la peau se couvre d'une sueur froide; le malade périt ordinairement dans l'espace de quatre jours dans ce période; dans l'intervalle des accès, il a quelquefois des temps lucides, où son ame est libre & jouit de sa prudence. Telle est la marche ordinaire du vice hydrophobique: on a cependant remarqué des différences dans quelques sujets.

---

[k] Je me rappelle d'avoir lu dans le *Journal politique* de M. Linguet (nov. 1775) l'anecdote suivante. « Un artisan de Venise trouvant un chien accouplé sur son passage, employa la force pour le séparer. Le chien le mordit avec fureur. L'homme se sentit aussi-tôt atteint d'une rage peu ordinaire & analogue aux fonctions qu'il avoit troublées. Comme elle étoit étrange dans ses principes, elle l'a été dans ses symptômes. Dès le second jour, la gangrène s'est déclarée, & quelques jours après le malade est mort».

L'horreur

L'horreur de l'eau paroît être le symptôme pathognomonique de l'hydrophobie ; cependant l'observation a prouvé que des gens morts de la rage, n'avoient eu aucune horreur de l'eau. Le *Journal de médecine* (tome 39, mars 1773, p. 233) nous apprend que le fils de M. Chébron, âgé de neuf ans, prit encore du bouillon six heures avant sa mort [*l*].

Quoique la douleur de la partie mordue soit un signe menaçant de la rage & la preuve qu'elle se développe, ou est prête à se développer, ce signe n'est pas invariable.

L'aliénation de l'esprit, l'imagination frappée de la crainte & de la présence des animaux de l'espèce de celui qui a procuré le venin hydrophobique, sont deux des signes les plus constans : cependant M. Chébron ne les a point éprouvés. On sait que le quarantième jour après l'infection, est dangereux, & que le venin se met très-souvent en action à cette époque. Il faut cependant observer que parmi plusieurs

---

[*l*] Lettre de M. Guillemeau fils, &c. *ibid.* pag. 215 & suiv.

Nous ajouterons ici l'observation suivante, communiquée par M. Raymond.

« Le premier août 1762, je fus mandé pour visiter le sieur Paulin, fils d'un courtier, âgé de douze ans, de tempérament bilieux-sec & de foible constitution. Il étoit alité depuis quelques jours ; l'apoticaire lui avoit donné des remèdes contre les vers. Je le trouvai fort inquiet & agité, se tournant & retournant dans le lit avec des anxiétés & des jactations extrêmes. Son visage étoit pâle & égaré, le pouls naturel. A la vue d'un verre d'eau que je lui présentai, il fut étonné, il trémoussa ; il me dit qu'il ne lui étoit pas possible de l'avaler : cependant à force de prières, il en prit une bouchée avec horreur en frissonnant. De temps en temps il entroit en fureur & vouloit se lever : son père tâchoit de le retenir ; il lui disoit des injures, puis il s'en repentoit. Je lui dis que son fils étoit attaqué de la rage, & qu'il devoit avoir été mordu par un chien. Il me répondit fort rassuré qu'à la vérité son fils, étant à la campagne, il y avoit deux mois, avoit été mordu à la jambe par un chien avec lequel il badinoit ; mais que lui ayant donné à manger & à boire à ce chien, celui-ci avoit mangé & bu, & qu'en conséquence il l'avoit tué d'un coup de fusil, crainte que si dans la suite il étoit attaqué de la rage, cette maladie n'eût un effet rétroactif sur son fils, suivant le préjugé vulgaire dans cette province. Je fis plonger cet enfant, malgré lui, dans un bain froid ; je lui fis faire des frictions mercurielles, je lui donnai la poudre de Cobb & celle de mouron : le lendemain de ma première visite, il mourut sans avoir perdu l'usage de la raison, & sans avoir envie de faire de mal à personne.

La singularité, la rareté de ce cas consiste en ce que le chien qui mordit cet enfant, n'avoit point horreur de l'eau, puisqu'il but & mangea, & qu'il n'avoit donné aucun signe évident de rage ».

personnes mordues par le même animal, les unes sont attaquées de la rage, que les autres en sont exemptes; que chez les unes le virus ne se développe qu'après un long espace de temps, & chez les autres très-promptement [m]; que proportionnellement au degré d'hydrophobie qui existe dans l'animal enragé, il doit avoir des effets plus prompts & plus terribles; que l'animal qui communique ce vice à un autre, peut se trouver aussi dans des circonstances différentes, plus ou moins propres à l'exaltation du virus. Un climat chaud, un tempérament bilieux, des nerfs irritables, favoriseront le développement de ce virus. L'hydrophobie est souvent accompagnée d'une fièvre très-inflammatoire; elle est toujours compliquée avec un état convulsif des parties de la gorge & de la bouche: aussi les plaies faites au cou & au visage sont les plus pernicieuses de toutes. La rage s'est quelquefois développée dès le troisième jour après la morsure. Il est probable que plus l'animal approche de sa mort, plus son venin est actif & dangereux. Les hydropiques, les pituiteux seront moins promptement & moins fortement attaqués de la rage.

Les plaies faites à travers les habits sont moins dangereuses que celles qui attaquent immédiatement la peau. Les animaux couverts de laine ou d'un poil très-épais sont très-souvent garantis, parce que la dent s'est débarrassée de la salive, avant de pénétrer immédiatement dans la plaie; c'est par cette raison que les plaies faites par un animal enragé

[m] Marguerite Beulesse mourut vingt jours après sa morsure; la fille de Liénard, le vingt-quatrième; Claudot, âgé de quatorze ans, le dix-septième jour. George Noirot, blessé à la tête & à l'œil, âgé de sept à huit ans, mourut le troisième jour; Jeanne la Trouvée, mordue au visage, mourut le vingt-cinquième jour; Marguerite (la chambrière), mordue à la tête & au bras, mourut le trente-cinquième jour; Richard Neurat, mordu au visage & au bras gauche, mourut le vingt-deuxième jour; la femme de Renaud Maubille mourut le quarante-troisième jour; Antoine Vallot, blessé grièvement à la tête, mourut le trente-troisième jour; Perrin Romont, le trente-troisième, &c. Voyez l'ouvrage cité de J. Bauhin.

qui a mordu plusieurs personnes ou plusieurs animaux, sont moins dangereuses, parce que sa salive est épuisée.

Le virus hydrophobique retenu long-temps & caché dans les cicatrices, commence par exciter des douleurs dans le temps de son développement. Schenkius rapporte que les cicatrices des plaies faites par un chien enragé, devinrent livides six mois après; Sauvages cite plusieurs faits qui constatent que la douleur obtuse des cicatrices, leur élévation, une dureté plus grande, avoient précédé l'hydrophobie; que ces accidens cessoient, quand, au moyen d'un traitement méthodique, les malades passoient à un meilleur état. Salius Diversus donne comme des signes infaillibles de la rage menaçante, les douleurs que le malade éprouve dans la partie mordue, principalement si elles se portent vers la tête, & y occasionnent des vertiges, quoique l'ulcère soit cicatrisé même depuis plusieurs mois. Les symptômes épileptiques, les affections soporeuses, les attaques de paralysie, l'horreur pour les liquides, ou pour les corps transparens, sont autant de signes que doivent saisir ceux qui s'occupent de la conservation du malade, & qui les avertissent du danger qui le menace.

Quelques malades croient voir des chiens & autres animaux dans les bassins qu'on leur présente. Mais ce symptôme, bien loin d'être habituel, manque bien plus souvent qu'il n'existe. La fievre aiguë, l'un des symptômes de l'hydrophobie, n'est pas constante; le délire accompagne toujours les grands accès, quoique les malades aient des intervalles lucides.

La poudre de Julien Paulmier peut être employée dans le premier degré, & dans le commencement du second; nous ne la conseillons qu'à ceux qui, soit par horreur, soit par préjugé, ne voudroient pas avoir recours au mercure: dans tout autre cas, nous conseillerions de faire de profondes scarifications sur les plaies, de couper toutes les parties qui auroient été imbues de la salive de l'animal: les anciens employoient le feu au moyen d'un fer rouge, & les ven-

touses. On lavera long-temps les plaies avec de l'eau chargée de sel marin; on frottera leurs bords à plus de trois pouces de distance avec l'onguent napolitain; on pansera avec le basilicum : on détruira les cicatrices avec le caustique, & on pansera de même; on emploiera les frictions à grandes doses: on fera usage de la poudre de Tunquin ; les bains de pieds, les lavemens émolliens seront très fréquemment usités; on prescrira la diète humectante & tempérante; on ne négligera point les purgatifs, les émétiques même, suivant les circonstances ; on aura aussi recours à l'eau de Luce : on en donnera tous les jours, à différentes reprises, quinze à vingt gouttes dans un véhicule approprié. Le jour des purgatifs, on ne fera usage ni des frictions, ni des alkalis volatils. On ne négligera pas l'usage du musc, du camphre, du nitre, à fortes doses, sur-tout le jour des purgations.

Il est aisé de s'appercevoir que les indications que nous nous proposons de remplir, sont de faire sortir le virus par toutes les voies possibles, de calmer le mouvement désordonné des fluides & des solides, de s'opposer aux spasmes & aux convulsions. C'est dans ces vues que nous conseillons de faire boire aux malades une infusion de fleurs de tilleul ou de feuilles d'oranger adoucie avec le miel, & acidulée avec le vinaigre simple ou distillé.

Dans le second degré, temps dans lequel le venin assoupi jusqu'alors commence à se mettre en action & à se manifester, on doit traiter ce mal comme des plus inflammatoires; les saignées, soit du pied, soit de la jugulaire, doivent être prodiguées, même jusqu'à défaillance. Si la plaie étoit fermée, on r'ouvriroit la cicatrice avec le fer, le feu ou le caustique; on tâchera d'établir une grande & ample suppuration, que l'on entretiendra pendant quarante jours, & plus long-temps même, à dessein d'y faire affluer une plus grande quantité d'humeurs viciées. Si le malade n'éprouve point encore l'horreur de l'eau, on profitera de cet intervalle pour employer le plus tôt possible les émétiques & les purgatifs, à dessein de débarrasser les viscères des humeurs surabondantes.

C'eſt dans ce cas qu'il faut accélérer les frictions & à grande doſe, ainſi que les bains tièdes, les lavemens, les boiſſons délayantes & antiphlogiſtiques, les antiputrides, les émulſions, le petit-lait nitré, les acides : on ſent que les antiſpaſmodiques, les mercuriaux à l'intérieur, les calmans, les narcotiques même doivent être d'un fréquent uſage dans ce période. Quoique l'on ait employé la poudre de Paulmier dans cette circonſtance, nous n'avons garde de la propoſer; car ſi les vulnéraires & les remèdes qui excitent la tranſpiration, ſont avantageux dans le premier degré, on a lieu de craindre dans celui-ci qu'ils n'agacent le genre nerveux, qu'ils ne deſsèchent de plus en plus les liqueurs, qu'ils n'augmentent la fièvre & l'inflammation.

Il n'eſt pas beſoin de dire que chez les pituiteux & autres dont le ſang a peu de conſiſtance, & dont les ſolides ont peu de reſſort, on ne doit point pouſſer les ſaignées auſſi loin: les purgatifs leur conviennent mieux; on pourroit auſſi leur donner à cette époque la poudre de Paulmier, qui a ſi bien réuſſi dans le ſujet dont il eſt queſtion dans la cinquième obſervation; cependant nous lui préférerions toujours les mercuriaux, qui réuſſiſſent dans les cas où la lymphe pèche par épaiſſiſſement, & nous donnerions en même temps les infuſions céphaliques & légèrement amères.

Dans le cas d'horreur de l'eau, & lorſque la déglutition des liquides eſt empêchée, il eſt bon de ſe rappeller, d'après les *Tranſactions philoſophiques*, que preſque tous les moyens employés pour vaincre cet état, ont été inutiles, & quelquefois nuiſibles, ce que n'a que trop prouvé l'hiſtoire du médecin de Nottingham. Le mercure, les antiſpaſmodiques ſont l'unique reſſource; ainſi, ſans perdre de temps, ſans avoir aucun égard aux inconvéniens prétendus de la ſalivation, on doit inſiſter ſur les frictions à très-grande doſe, & les faire à très-peu de diſtance l'une de l'autre; ſi le malade pouvoit avaler des alimens ſolides, on lui donneroit en bols les calmans, les mercuriaux, le camphre, le muſc, l'opium même à doſes aſſez fortes; les ſolides étant dans un

état ſpaſmodique, on a tout à eſpérer de leur action & très-peu à ſe défier de l'affaiſſement de tout le ſyſtème fibreux.

On ſent l'avantage qu'on retireroit des liquides; mais l'horreur des malades s'y oppoſe : ainſi les lavemens ſouvent répétés & à petite doſe, afin que les malades puiſſent mieux les garder, ſont de l'uſage le plus utile; on peut s'en ſervir pour remplir différentes indications, & pour nourrir les malades.

On doit avoir ſoin d'éloigner tout ce qui peut irriter les hydrophobes, & leur occaſionner des ſenſations vives; on ne commettra devant eux aucune indiſcrétion ſur leur état; on évitera avec ſoin de parler de tout ce qui pourroit leur rappeller la cauſe de leur mal; on les mettra dans un lieu obſcur, dont l'air ſera d'une température moyenne.

Telle eſt la conduite que l'on tiendra dans le commencement du troiſième degré; mais lorſque les ſymptômes ſont portés au dernier degré, que les humeurs viennent à tomber dans la diſſolution putride, le médecin doit alors ſe reſſouvenir du principe de Celſe, & recourir aux moyens même incertains; on donnera les calmans à très-grande doſe, les alkalis volatils, les bains. Celſe veut qu'on jette le malade dans l'eau ſans l'en avoir prévenu. Vanhelmont a vu guérir un hydrophobe par le bain de mer. Le pilote lui aſſura que l'on pouvoit ainſi guérir ceux qui étoient dans le dernier degré d'hydrophobie; mais cette méthode ſi ſouvent infructueuſe, même dans le premier degré de la rage, ne peut-elle pas être dangereuſe? N'a-t-on pas à craindre l'impreſſion ſubite de l'eau froide ſur un corps malade, & une diſtention ſubite des nerfs? Nous préférerions la méthode de Celſe; il conſeille de mettre le malade, au ſortir de l'eau, dans un bain d'huile chaude : ſi on emploie les alkalis volatils, on aura ſoin d'éviter les bains froids.

Trop de faits ont prouvé l'efficacité du mercure, pour que l'on puiſſe la conteſter avec fondement. Il a quelquefois manqué ſon effet, ce qui pourroit diminuer la juſte confiance

qu'il mérite; mais si l'on vient à y faire une attention sérieuse, on reconnoîtra que s'il n'a pas réussi, c'est, ou parce qu'on ne l'a pas employé à une assez grande dose, ou parce qu'on l'a employé trop tard. Les objections que l'on pourroit faire, que l'action du mercure sur la bouche & sur la gorge, pourroient augmenter les contractions spasmodiques de ces parties, & l'horreur de l'eau, sont vaines, ridicules, & purement scholastiques.

Quoique la salivation soit la voie ordinaire par laquelle le mercure produise la crise de cette maladie, quelques hydrophobes ont été guéris sans ptyalisme; mais dans ce cas, la morsure agissoit par d'autres voies. La plus propre, la plus convenable, est la salivation; c'est la crise que tente la nature pour se débarrasser.

Nous avons jusqu'ici prouvé que le mercure étoit le vrai spécifique contre la rage communiquée; nous tiendrons tout autre langage par rapport à l'hydrophobie spontanée: elle peut venir de tant de causes, que ce n'est que d'après leur examen que l'on peut statuer une méthode. La mélancolie, les maladies aiguës, les fièvres putrides, malignes, pestilentielles; la néphrétique, l'épilepsie, la commotion du cerveau, l'angine, des tumeurs de l'œsophage, l'inflammation de l'estomac, quelques espèces de poisons, l'histéricisme, ont souvent été accompagnés de ce symptôme. Dans tout ces cas il n'est pas possible de statuer une méthode générale: c'est en traitant la maladie principale que l'on parviendra à guérir l'horreur de l'eau.

Observations sur les bains de mer.

PLUSIEURS auteurs se sont écriés contre le peu de succès que l'on éprouvoit des bains de mer & des bains froids, & ont cité quantité d'exemples dans lesquels ces bains avoient été non-seulement inutiles, mais même nuisibles, par la fausse sécurité dans laquelle ils avoient laissé des malades qui ne tardèrent pas à être la victime de leur crédulité,

& qu'il fut impossible d'arracher des bras de la mort, les remèdes les mieux indiqués ayant été administrés trop tard. J'ajouterai ici le fait suivant, tiré des *Transactions de médecine* publiées par le collège de médecine de Londres. Cette observation, traduite par M. Sanchès, est de M. Nicolas Munckley.

Un gentilhomme âgé de trente-six ans, fut mordu à la main & au visage par son petit chien; son médecin lui ordonna les bains de mer, qu'il prit pendant un mois sans sentir le moindre symptôme de rage. En retournant chez lui, il commença à devenir mélancolique & à avaler difficilement; il avoit même peur & horreur de l'eau; le pouls étoit foible, il ne pouvoit dormir; il survint des spasmes qui augmentèrent chaque jour; il ne parut aucun signe d'inflammation. Pendant quelques jours il eut une grande difficulté de cracher; les crachats étoient épais, glutineux & jaunes, ainsi que la salive. Depuis son retour de la mer il ne put jamais boire ni avaler; tous les secours furent inutiles & le malade périt misérablement. (Voy. *Transact. méd.* vol. 2, 1772, *in*-8°, observ. V, pag. 46. Voyez aussi le fait rapporté par M. Hunauld, dans ses *Entretiens sur la rage*, p. 45 & suiv.) On a pensé que le principal effet, soit de l'immersion dans la mer ou dans les rivières, soit d'une aspersion d'eau très-abondante, étoit de causer un tel renversement dans toute la masse du sang & des esprits, par l'extrême frayeur dont l'imagination est frappée, qu'elle changeoit entièrement toute sa disposition. Cependant la sueur considérable qui survient à plusieurs de ceux qui ont été ainsi traités, ne seroit-elle pas en grande partie la cause de la guérison? Un homme enragé fut attaché à un poteau, & long-temps accablé de seaux d'eau qu'on lui jettoit sur le corps: il écuma, cria, heurla, tomba enfin en défaillance; on le coucha ensuite, & on le couvrit beaucoup; il sua abondamment, & fut guéri le lendemain. La méthode de l'immersion remonte au temps des prêtres égyptiens, qui guérirent Euripide en le plongeant dans l'eau froide. Voyez aussi Celse.

J'ai

J'ai cru devoir ajouter ici l'extrait d'un *Mémoire sur la rage*, trouvé dans les papiers de feu M. Longis, médecin, & présenté à la Société royale de médecine par M. ***.

Le 12 février 1718, un loup enragé fit beaucoup de ravages dans les campagnes voisines de Meines *; il pénétra le soir dans le village, & y mordit successivement vingt-deux personnes, qui furent prendre dès le lendemain les bains de la mer. Ce seul remède en garantit dix-sept, qui n'ont jamais ressenti les moindres symptômes de la rage; les autres, malgré la même précaution, périrent de cette maladie.

* Village du diocèse d'Arles, à quelques lieues de Nîmes, renommé par ses eaux minérales froides.

La première en qui se manifestèrent les symptômes de la rage, fut Jeanne Daïon, âgée de trente-sept ans. Elle ressentit d'abord (le 4 mars) une douleur vive aux blessures qu'elle avoit reçues, & qui étoient déja cicatrisées depuis cinq à six jours. Le pouls étoit petit & dur, & les forces abattues. La nuit du 4 au 5 fut l'époque de l'hydrophobie. Après quelques efforts, elle vomit quelques gorgées d'eau limpide, fit trois selles & urina copieusement: l'horreur de l'eau succéda à ces évacuations. La malade se plaignit d'une douleur brûlante dans le gosier, l'estomac & les intestins, & elle attribua le refus qu'elle faisoit de boire, à la difficulté qu'elle ressentoit en avalant. Vers les trois heures du matin, les symptômes parurent s'appaiser; la malade demanda elle-même un verre d'eau, qu'elle but à la hâte & avec beaucoup de difficulté: elle se leva, & après avoir demeuré tranquillement & sans se plaindre auprès du feu, elle expira sans faire le moindre mouvement sur une chaise, vers les quatre heures du matin. Le cadavre, qu'on ensévelit douze heures après sa mort, répandoit déja une odeur insupportable.

Marie Pelissier, veuve Daïon, mère de cette malheureuse, ressentit, dès le 12 mars, les premiers accès de la rage: elle avoit été mordue en plusieurs endroits, en voulant secourir sa fille & l'arracher à la fureur du loup. Cette tendre mère, à l'âge de soixante ans, malgré les bains de

la mer, ressentit, depuis le moment de l'attaque, une mélancolie accompagnée d'insomnie & de dégoût. Le septième jour après la mort de sa fille, elle sentit augmenter ses maux, auxquels succéda, dès le 13 mars, l'horreur de l'eau & l'envie de mordre. Le 14, qui fut le jour de sa mort, l'oppression, les syncopes & les convulsions la fatiguèrent dès le matin : vers les dix heures, elle cessa de parler ; à onze heures elle mourut, après avoir jetté par la bouche quantité d'écume.

Marie Daïon, fille cadette de cette dernière, & sœur de la première, fut renvoyée à la mer : elle étoit déja dans l'hydrophobie, & ne put supporter l'immersion sans pousser des hurlemens. Elle périt sous peu de jours, & vomit avant sa mort beaucoup de sang noir & fétide.

Dans le quatrième & cinquième malades qui succombèrent, mêmes symptômes, & de plus ils ne pouvoient supporter la lumière. Ces deux malades étoient Antoine Julien & sa sœur, épouse de Claude Calix.

Parmi les animaux qui furent mordus, un bœuf qu'on n'avoit pas tué, mourut enragé le 31 mars. Il écumoit, bâilloit fréquemment & poussoit par fois des hurlemens ; il cherchoit les endroits obscurs : mais il ne s'élança sur aucun animal, & ne témoigna pas le moindre desir de mordre.

Un des malades dont nous avons parlé (Julien) ayant été ouvert après sa mort, on trouva l'intérieur de l'œsophage enflammé, la trachée-artère dans l'état naturel, la vésicule du fiel plus grosse & pleine d'une bile noire, peu d'eau dans le péricarde, les artères gorgées de sang, les veines presque vuides (ce liquide étoit dissous), le cerveau presque desséché.

Ces observations paroissent indiquer que le bain de mer peut seul prévenir les accès de la rage, quoique ce remède ne soit pas toujours efficace. Il n'est mort que cinq personnes sur vingt-deux qui avoient été mordues, ce qui fait à peu près le cinquième. Les blessures étoient en aussi grand nombre & presque aux mêmes parties dans les individus qui ont

été préservés. Cela peut faire beaucoup en faveur des bains de la mer. Les trois premières malades étoient unies par les liens du sang ; ne peut-on pas en conclure qu'il existoit une disposition particulière, qui fixa le virus hydrophobique, & qui l'entretint malgré l'immersion dans l'eau salée ? Je croirois facilement que la mélancolie, étant inséparable de la rage naissante, le chagrin qu'ont dû éprouver & ressentir une mère tendre & une fille fort jeune, a pu seul développer le virus, que l'on sait séjourner long-temps dans le corps sans se manifester, & qui peut-être, à l'aide d'un travail forcé, pourroit se dissiper & s'évacuer.

Julien & sa sœur furent attaqués de la rage l'un après l'autre, comme les infortunées Daïon.

Il eût été sans doute plus instructif de détailler la méthode qu'on employa contre l'hydrophobie existante ; mais le silence de l'auteur nous fait augurer qu'on n'usa pas de remèdes, ou il faut croire que leur inefficacité les a fait passer sous silence.

Je n'ai point lu dans les *Recherches* publiées par M. Andry que les bains seuls de la mer eussent préservé de l'hydrophobie ; au contraire, j'ai vu une observation de M. Raymond, qui croit le cautère actuel indispensable pour prévenir la rage. C'est d'après ces considérations que j'ai cru devoir communiquer à la Société une partie de ce mémoire, qui prouve que cette précaution a suffi dans un temps. Je n'ai garde de désapprouver la méthode de M. Raymond ; elle est sûrement plus certaine, & je suis convaincu que la rage doit se communiquer, ou, pour mieux dire, se manifester plus tôt dans ceux chez qui les blessures sont plus promptement cicatrisées.

De la nécessité du régime pendant le traitement de la rage.

IL n'est pas besoin d'avertir de l'importance qu'il y a d'exécuter régulièrement le régime de vivre prescrit par le médecin pendant tout le traitement, & de la nécessité absolue

où doivent être les malades de s'abſtenir des alimens ſalés, épicés, du vin, & des liqueurs ſpiritueuſes. Un homme, quoique légèrement bleſſé par un loup enragé, puiſque la peau étoit à peine entamée, étoit allé à la mer, ſeulement, diſoit-il, par ſimple précaution : de retour dans une ſanté parfaite, il but beaucoup de vin pour s'en réjouir avec ſes amis, il fit la débauche & s'enivra; le lendemain la fièvre le prit, avec une violente douleur de côté : on le fit vomir, on le ſaigna; lorſqu'on le crut mieux, il entra en fureur, & alla mourir enragé, ſans faire beaucoup d'efforts, dans un grand chemin peu éloigné de chez lui.

Obſervations ſur les effets du mercure en frictions, & ſur ſes différentes préparations, données à l'intérieur.

Obſervation communiquée par M. Antoine Ribeiro Sanchès, ancien médecin du corps de l'impératrice des Ruſſies, membre de l'académie impériale de Saint-Pétersbourg, & de la Société royale de médecine.

En 1758, une demoiſelle noble, âgée de vingt ans, fut mordue au bras par un petit chien enragé. Le même jour, M. Sanchès ordonna les remèdes ſuivans.

1°. Il fit faire des frictions ſur le bras avec l'onguent mercuriel, puis il le fit envelopper avec des linges trempés dans le vinaigre affoibli avec une petite quantité d'eau-de-vie. 2°. Il preſcrivit les boiſſons ſuivantes.

La première étoit une infuſion théiforme faite avec le zeſt de citron & le ſucre. La ſeconde étoit une décoction d'une once & demie de ſalſepareille, d'un gros & demi de ſerpentaire de Virginie dans une pinte d'eau, à la colature de laquelle il faiſoit ajouter une demi-once de ſuc de rhue & ſuffiſante quantité de ſyrop de ſucre.

Le ſoir, pendant quarante jours, le chirurgien fit des friction à la plante des pieds juſqu'aux talons avec l'onguent mercuriel; la doſe du mercure, pour chaque friction, étoit

d'un gros. A l'heure du ſommeil, la malade prenoit la poudre ſuivante :

Prenez de muſc oriental ſeize grains, de gomme de gaïac, de racine de contrayerva, de chaque douze grains ; de ſucre royal dix grains : mêlez exactement & faites une poudre ſelon l'art, buvant par-deſſus un verre de l'infuſion théiforme faite avec le zeſt de citron. La malade n'éprouva aucun accident.

Le médecin célèbre qui m'a communiqué cette obſervation, ajoute ce qui ſuit :

La demoiſelle dont il eſt queſtion, eſt aujourd'hui bien portante, & mariée ſuivant ſon état & ſa qualité.

Je penſe qu'elle doit ſa guériſon 1°. à ce qu'elle a été panſée quatre ou cinq heures après avoir été mordue ; car dans cette maladie, ſi le médecin peut avoir quelque eſpérance de ſauver le malade, c'eſt lorſqu'il ſera sûr d'avoir appliqué les remèdes avant que tout le ſyſtême nerveux ſoit attaqué par le virus hydrophobique : 2°. à ce que la malade ſuoit continuellement, & que tous les jours on la changeoit de tout : 3°. au régime qu'elle a obſervé exactement. Sa nourriture étoit le vermicelli, le ſagou, le bouillon léger fait avec la volaille. La boiſſon ordinaire étoit, comme nous l'avons dit, une infuſion de zeſt de citron en manière de thé.

M. Sanchès propoſe de remplacer cette infuſion par celle de rhue, dans les hôpitaux & chez les pauvres. Il penſe que ſi l'on étoit appellé vers le dixième ou le douzième jour après la morſure, & que la plaie fût fermée, il faudroit commencer le traitement par la r'ouvrir, ſoit avec l'inſtrument, ſoit avec le cautère actuel ; que ſans cela on riſqueroit de faire périr le malade.

Obſervation de M. Falkener, chirurgien.

PENDANT le mois de mai 1762, pluſieurs perſonnes & quelques animaux furent mordus dans une ferme par un

chien furieux & enragé. Anne Moore ayant été mordue au doigt, sentit aussi-tôt un engourdissement suivi d'une violente douleur au cœur; le pouls étoit fort, fréquent & dur, les yeux étoient égarés; elle éprouvoit une grande anxiété. Tout son corps étoit agité, & quelquefois les convulsions étoient si fortes, que quatre ou cinq hommes pouvoient à peine la retenir.

Après une saignée copieuse, la main & le doigt mordus furent frottés avec l'onguent mercuriel : elle prit un bol fait avec trois grains de turbith minéral, trois grains de camphre & suffisante quantité de conserve de cynorrhodon. On continua les frictions & le bol pendant quatre jours, chaque matin. Pendant tout ce temps les symptômes furent affreux, le délire étoit extrême, la malade avoit envie de mordre; elle a même mordu ses doigts, la couverture & les coussins de son lit. Elle ne pouvoit avaler de l'eau, & lorsqu'on lui en présentoit, elle donnoit des signes de l'horreur la plus grande & la plus douloureuse.

On augmenta les frictions, on les fit sur tout le corps & sur l'épine du dos; on continua le bol prescrit ci-dessus : la malade commença à éprouver quelque soulagement; la salivation parut, & après les premiers jours de cette évacuation, qui ne fut accompagnée d'aucuns symptômes menaçans, elle recouvra son bon sens, ses forces & sa santé.

Observation de M. Wrightson, chirurgien [n].

LE vendredi 29 décembre 1769, j'ai été appellé pour visiter Michel Gardener, garçon âgé de quinze ans. Je l'ai trouvé par terre lié avec des cordes; il avoit été mordu

[n] Cette observation, ainsi que la précédente, ont été lues au collège des médecins de Londres en 1770. Elles sont insérées dans le second volume des *Transactions de médecine*. M. Sanchès a bien voulu se donner la peine de les traduire de l'anglois & de m'en faire part.

par un chien enragé. Le mercredi suivant, il se plaignoit de nausées & il vomissoit, mais il dormit bien la nuit, & le jeudi matin il n'éprouvoit pas la moindre incommodité. Ce jour même dans l'après-midi, il fut saisi d'un sommeil profond, & après une heure de sommeil il s'éveilla furieux & frénétique. Il s'échappa, il fut pris & arrêté; il se mordoit lui-même & tâchoit de mordre les assistans : il aboyoit quelquefois comme les chiens; les attaques revenoient plus fréquemment & augmentoient en intensité. Il se plaignoit de mal-aise dans le gosier & d'un sentiment de suffocation. Son pouls étoit foible, mais régulier; il n'avoit ni inflammation, ni fièvre, ni soif.

Je lui fis avaler un peu d'eau, mais avec grande difficulté; il étoit dans la consternation la plus grande, & craignoit le retour de ses accès furieux. On lui offrit de l'eau une seconde fois, mais il lui fut impossible de l'avaler.

J'examinai la jambe malade; il y paroissoit une petite croûte superficielle, & il y avoit un léger suintement de couleur rouge. Un semblable accident, publié par M. Nugent en 1753 & traité en 1751 par ce médecin, m'engagea à suivre sa méthode.

Le malade fut saigné du bras; on lui tira douze onces de sang, qui n'avoit aucune apparence morbifique : les symptômes spasmodiques montrèrent quelque diminution. Peu de temps après la saignée, je lui ai donné trente gouttes de teinture d'opium dans une cuillerée d'eau. Bientôt il eut un accès accompagné de convulsions, & dans un moment il voulut mordre ses mains : cependant cet accès fut plus modéré que les précédens. Retourné chez moi, je lui ai envoyé des pilules faites chacune avec un demi-grain d'opium pour en prendre toutes les trois heures : j'envoyai en même temps quelques bols faits chacun avec de musc quinze grains, de cinnabre naturel & artificiel, de chaque dix grains, pour prendre toutes les six heures & à des distances éloignées des pilules d'opium.

Je fis aussi dissoudre un gros de camphre dans deux onces

de teinture d'opium, & j'ordonnai que l'on frottât la peau qui couvre la trachée-artère & l'œsophage avec une flanelle mince trempée dans cette teinture, & que l'on fît ces frictions au moins quatre fois en vingt-quatre heures.

Les symptômes continuoient encore, mais avec moins de force; le malade dormit passablement. Le vendredi, les spasmes dans les bras continuoient, mais ils étoient plus foibles & moins fréquens. Il avaloit plus facilement; la croûte qui étoit à la partie malade, ne paroissoit plus. Le samedi, il avaloit presque sans peine; la nuit du samedi au dimanche, il commença à suer, car jusqu'alors il n'y avoit point eu de sueur: elle dura jusqu'au mardi. Pendant toute la maladie, les urines furent troubles & en petite quantité. La maladie fut jugée heureusement, & le malade a recouvré sa première santé.

Corollaires de M. le Docteur Sanchès.

De cette observation on peut tirer une instruction très-utile pour traiter la rage & tirer un prognostic sûr.

On peut conclure 1°. que plus tôt on apportera du secours au malade, plus on aura lieu d'espérer la guérison.

2°. Que plus les symptômes de cette maladie se trouveront inflammatoires dans le commencement, & qu'on y remédiera promptement, plus on sera fondé à espérer pour la guérison. Les nerfs alors ne sont pas dans le dernier degré de spasme; mais s'ils ont perdu presque tout leur ressort, qu'ils soient foibles, alors l'horreur de l'eau & les autres symptômes mortels doivent faire désespérer du malade.

3°. Que la principale crise de cette maladie, celle qui doit être la plus favorable, la plus avantageuse, qui doit hâter, accélérer & déterminer la guérison; est la sueur universelle, qui est excitée par les frictions mercurielles aidées des remèdes antiphlogistiques ou antispasmodiques.

Obſervations de M. Mazars de Cazèles.

Le 24 mars 1772, près du moulin de Saint-Meu, un loup enragé étoit aux priſes avec Catherine, fille du meûnier Cabanes : elle étoit déja bleſſée à la cuiſſe & très-profondément au bras, lorſque le père, que le haſard rend ſpectateur de ce combat, accourt au ſecours de ſa fille. Le loup ſe dreſſe, ils luttent face à face ; mais Cabanes ne peut mettre en fuite l'animal féroce qu'après avoir été mordu cruellement à la tête, ſur le coronal & ſur le temporal. Une demi-heure après, le même loup va porter l'effroi au village d'Hérepian. Le berger Griffet, âgé de quatorze ou quinze ans, eſt le premier qu'il attaque : il le mord aux deux bras, à la tête, & lui déchire la joue juſqu'au menton, qu'il hache, pour ainſi dire, avec les dents. Le maréchal Milhau appellé au combat par la rumeur générale, s'y préſente armé d'une groſſe barre de fer ; il eſt mordu à la cuiſſe, & le ſang ſort de la plaie.

De l'avis unanime de la populace, les quatre bleſſés vont trouver à Aurignac un prétendu guériſſeur. Le myſtérieux Eſculape leur fait une légère inciſion à l'oreille ; il en exprime deux ou trois gouttes de ſang ; il marmotte quelques paroles, dont l'imbécille crédulité fait toute la magie ; il les envoie prendre des bains à la mer, & leur promet une guériſon certaine.

Griffet, moins perſuadé que les autres, veut joindre aux bains de mer la poudre d'écailles d'huîtres & celle de Paulmier : il en prend intérieurement, il en couvre ſes bleſſures, & ſent redoubler ſa ſécurité à meſure qu'il entaſſe antidote ſur antidote.

A peine vingt-un jours s'étoient écoulés, que la nouvelle de la mort de Cabanes jette chez les trois autres bleſſés l'alarme & la conſternation. Griffet eſt en apparence le moins agité ; il compte ſur l'effet des remèdes qu'il a pris, & ne voit dans la terreur dont les autres ſont accablés, que la peine de leur négligence.

Le maréchal, homme fort, robuste & vigoureux, en est au contraire d'autant plus ému, que gendre de Cabanes, il prend plus d'intérêt au sort de cet infortuné, qu'il a les solides plus tendus, le sang plus ardent & la constitution plus athlétique : il passe la nuit la plus inquiette, se lève avant le jour, va éveiller son curé & le prie, d'un ton de voix qu'on auroit pris pour celui de la menace (tant il étoit changé), de s'habiller & de venir lui dire la messe. Au milieu de ses plus ardentes prières, il sent qu'il ne peut rester nulle part, il sort de l'église &, comme un phrénétique, court dans les rues & dans les champs en criant qu'il n'a fait de tort à personne & en chantant le *miserere*.

Ses amis craignent de l'aborder ; il leur parle d'un air qui les épouvante : le chirurgien du lieu, plus intrépide, le suit, l'approche, l'exhorte à venir me parler, l'assure que j'ai des moyens infaillibles contre son mal, & lui promet que je le guérirai.

A ces mots Milhau s'appaise ; il l'écoute, s'arrête & se détermine à se rendre chez moi. Il avoit fait une de nos lieues de chemin à pied. Il me parut essoufflé & excédé de fatigue. Je le fis asseoir : il expectoroit à chaque instant une salive écumeuse ; il avoit le sourcil hérissé, l'œil hagard ; il sentoit dans l'estomac un poids & un embarras très-incommodes. Ses jambes & ses bras étoient dans un mouvement presque continuel ; son pouls étoit fréquent, dur & plein ; sa blessure étoit presque guérie, cependant je la trouvai rouge & gonflée.

Je tâche de le rassurer par tout ce que des raisons prises du lieu & des circonstances de sa blessure pouvoit m'inspirer de plus consolant. Elle étoit éloignée de la tête & n'avoit été faite qu'à travers la culotte, où la bave de l'animal épuisée par les morsures antécédentes avoit été déposée. Ces raisons ne lui paroissent pas convaincantes : j'ajoute que quand mon opinion ne seroit pas fondée, mes remèdes le mettroient à l'abri de tout. Il m'écoute avec des mouvemens d'impatience, se lève brusquement, prend mon ordonnance en

me disant qu'il n'a pas peur, me quitte, & m'inspire tout l'effroi dont il prétend être débarrassé lui-même.

Le lendemain; il vint me retrouver; il s'étoit fait saigner la veille en conformité de mes avis; il avoit pris un bain, un lavement avec la décoction de courge, il avoit frotté sa plaie & les environs avec l'onguent mercuriel camphré, il avoit avalé en se couchant une émulsion narcotique camphrée, précédée d'un bol fait avec le cinnabre, le musc, la poudre tempérante de Stahl, la poudre de guttète & le syrop de limon. Il s'étoit fait servir le matin un bouillon antispasmodique rafraîchissant, il avoit bien dormi, étoit plus tranquille; il amenoit avec lui le berger & sa belle-sœur Catherine.

Celle-ci étoit timide; elle n'osoit me parler ni me regarder, elle étoit dévorée par la tristesse la plus accablante: son pouls étoit lent & plein; la blessure de la cuisse n'étoit pas bien considérable, quoiqu'elle eût été faite à nud; celle du bras étoit encore profonde & douloureuse, & ne fournissoit, au lieu de pus, qu'une espèce de matière ichoreuse.

Le jeune Griffet gai, riant, loquace, cependant plus inquiet sur son compte qu'il n'affecte de le paroître, se décoëffe & me fait voir les siennes; elles étoient comme guéries, & par la comparaison qu'en fit le maréchal avec celles de Catherine & la blessure qu'il portoit lui-même, « vous verrez, » me dit-il, que ce drôle s'en tirera, quoique mordu à des » endroits que vous croyez être presque toujours funestes, » tandis que nous en mourrons, peut-être, malgré l'avan» tage du lieu ».

Je n'en augurai pas de même, & je crus Griffet perdu, tant à raison de la situation de ses blessures, qui avoit fourni au virus le moyen de se mêler plus vîte & plus sûrement avec les sucs salivaires œsophagiens & gastriques, qu'à raison du temps qu'il avoit perdu pour se traiter par des remèdes plus efficaces que ceux qu'il avoit employés; je leur dis cependant qu'ils n'en guériroient pas moins les uns & les autres, pourvu qu'ils exécutassent ponctuellement ce que je leur avois prescrit.

Le tout ne consistoit qu'en une saignée, en frictions avec la pommade mercurielle camphrée, faites tous les matins sur les plaies & aux environs, couvrant de plumaceaux chargés de la même pommade celles qui seroient ouvertes; en juleps, en émulsions narcotiques, rafraîchissans & camphrés pour l'heure du sommeil, précédés d'un bol mercuriel & antispasmodique, en lavemens froids, en bains, en petit-lait nitré, en bouillons composés avec la chair d'agneau ou de chevreau, les cuisses de grenouilles, la racine de pivoine mâle, les fleurs de *gallium* jaune, le mouron & quelques feuilles d'oranger; je défendis en même temps le vin, les nourritures salées & épicées, l'usage de la viande: j'ordonnai l'usage des fruits & des végétaux rafraîchissans, & leur conseillai de chercher tout ce qui pourroit concourir à leur procurer des amusemens, & les détourneroit de s'occuper de leur état.

Malgré ces remèdes, ils eurent quelque nuits fâcheuses; ils se plaignoient de mal-aise, d'inquiétudes, de sueurs, de trémoussemens dans les chairs, de sentimens comme de piqures brûlantes passagères à la gorge & à l'estomac (symptômes ordinaires de la rage, prête à se développer). On y remédioit en augmentant la dose de l'onguent mercuriel, celle des narcotiques, en les faisant rester plus long-temps dans le bain, & en leur faisant prendre deux ou trois lavemens froids dans les vingt-quatre heures.

Dix jours après on vint me prier de me rendre à Hérepian pour voir Griffet qui, après avoir passé une nuit beaucoup plus agitée que ses compagnons d'infortune, étoit sorti le matin du bain avec effroi, tremblement & horreur de la boisson. Cet événement avoit fait l'impression la plus vive sur le maréchal & sur sa belle-sœur. J'arrivai vers les deux heures de l'après-midi. Je trouvai Griffet dans son lit, travaillé d'une espèce de hoquet convulsif, dans un état de spasme universel, ayant la respiration gênée, les mains suantes, le pouls petit, fréquent, irrégulier & ne pouvant parler qu'en sanglottant. Je voulus l'engager à boire en ma présence; il ne

put jamais s'y résoudre ; le seul nom de l'eau le faisoit frémir : tout ce que je pus obtenir de lui, c'est qu'il tenteroit de prendre un peu de lait, qu'il aimoit beaucoup ; il en avala peut-être une cuillerée, mais avec un tel soulevement d'estomac, qu'il pensa en être étouffé. Il prit sans peine un bol fait avec deux grains de laudanum & un grain de camphre qui lui procura du repos sans le faire dormir.

Le soir on profita de ce calme pour le mettre dans le bain. Il y consentit à condition qu'on couvriroit l'eau de manière qu'il ne pût pas la voir. Au seul contact de ce liquide, il fit des cris horribles, trémoussa de tout son corps, courut se mettre dans son lit, en menaçant de mordre ceux qui s'approcheroient.

L'orage un peu dissipé, il pria qu'on l'attachât : je voulus lui faire reprendre du laudanum ; il n'en voulut pas, sous prétexte que rien ne pouvoit plus passer par le gosier ; il chanta les litanies, & reprenoit ceux qui faisoient *chorus* avec lui, lorsqu'ils se trompoient ; il tâcha de consoler ses parens sur sa destruction prochaine, & mourut quelques heures après dans un nouvel accès de rage, en écumant, en crachant & en mordant ses draps. C'étoit le trente-troisième jour de la blessure.

Le maréchal, ainsi que sa belle-sœur, ignoroient cette mort ; mais le premier, impatient de savoir des nouvelles de Griffet, vint me joindre dans la rue pour me prier de trouver bon qu'il l'allât voir avec moi. Je l'en dissuadai. Le lendemain il entra dans la maison du mort lorsqu'on s'y attendoit le moins, & demanda où il étoit. Les parens, que j'avois fait prévenir, lui répondirent que sa situation s'étant améliorée, ils l'avoient envoyé chez un de ses cousins à une campagne appellée La-Bastide, pour tâcher de le distraire & lui chercher des sujets de dissipation ; il eut d'autant moins de peine à le croire, qu'il ne vit dans leur contenance aucune expression de deuil, & qu'il n'imaginoit pas que si Griffet étoit mort, on l'eût enterré si-tôt, à la sourdine, pendant la nuit & sans sonnerie.

Le jour suivant il va le demander à La-Bastide; on lui dit qu'il est parti pour un village voisin, & on ne lui fit l'aveu de sa mort que lorsqu'on l'eut jugé, lui & sa belle-sœur, entièrement quittes de péril, entièrement rassurés sur leur sort, & lorsqu'ils eurent cessé tous remèdes. J'avois eu l'attention de les leur faire continuer pendant un mois, ayant soin de diminuer la dose des narcotiques à mesure que leur cure prenoit de la consistance, que leur sommeil devenoit plus tranquille; j'avois d'abord employé le laudanum en substance, ensuite la teinture anodyne, & je finis par le syrop de pavot.

La mort de Griffet ne fit sur eux d'autre impression que celle que peut produire l'amitié, le droit de voisinage, & la conformité des maladies. Ils remercièrent des sages précautions qu'on avoit prises de la leur cacher [o], & ils n'ont cessé depuis de vaquer à leurs affaires & de jouir de la plus parfaite santé [p].

Observations de M. Ehrmann.

Le 3 mars 1778, le nommé Stutter, pauvre gardien âgé de quarante-trois ans, & un garçon de dix-sept ans, fils d'un paysan nommé Hendler, l'un & l'autre habitans de Bettenhofen, village à rrois lieues de Strasbourg, furent mordus par un chien enragé. Les morsutes qu'ils reçurent tant aux cuisses qu'aux mains & aux doigts, étoient assez profondes; le même chien mordit aussi un cordonnier de Gambsheim, près dudit Bettenhofen, nommé Lipp, âgé de trente-trois

[o] On doit avoir les plus grandes attentions pour les personnes qui ont été mordues par des animaux enragés. Nombre d'exemples prouvent que la rage s'est développée, même au bout d'un temps considérable, chez plusieurs de ces infortunés, par les propos indiscrets & imprudens qui leur ont été tenus. Voyez l'histoire du jeune marchand de Montpellier, vu par Chirac; celles de Robert de Chambourigaud, d'Elisabeth Bryant, de l'enfant dont parle M. Guillemeau, *Journal de médecine*, mars 1773, pag. 231, &c. &c.

[p] Cette observation est prise d'un excellent *Mémoire sur le traitement de la rage*, lu par l'auteur à l'académie roy. des sciences de Toulouse, en 1774.

ans. Ils furent traités tous les trois sous ma direction par le sieur Masskè de la manière suivante :

On les évacua d'abord par des pilules de mercure dulcifié; les plaies furent lavées avec une eau salée, profondément scarifiées, imprégnées de la poudre des cantharides & couvertes d'emplâtres vésicatoires qui dépassoient de beaucoup la plaie. Le soir du jour de l'évacuation on donna à chacun trois grains de panacée mercurielle en forme de pilules ; le lendemain pour hâter la salivation, on employa les frictions à la dose de deux gros d'onguent napolitain saturé, & on fit boire au malade une suffisante quantité de décoction d'orge; par ce moyen la suppuration des plaies & la salivation furent bien établies le quatrième jour. Le cinquième au matin, on observa dans le plus jeune une chaleur forte & sèche ; il étoit très-agité, & malgré une soif ardente, il refusoit toute boisson. Les frictions furent redoublées, ce qui augmenta la salivation jusqu'au soir ; alors le malade but copieusement, & eut un peu de tranquillité ; on continua d'entretenir la salivation jusqu'à ce que l'intérieur de la bouche & du gosier commençassent à s'exulcérer ; on avoit fait observer à ces malades la diète la plus sévère, & toute leur nourriture ne consistoit qu'en mets légers & de facile digestion, tels que décoction de riz, crême d'orge & soupe au lait. Après une suffisante salivation & une suppuration de quatre semaines, on les purgea de temps en temps avec la rhubarbe & la manne ; les plaies se fermèrent, on finit par ordonner aux convalescens pour nourriture le lait coupé avec des eaux minérales ; & tous trois, après beaucoup de souffrance, ont recouvré leur santé qui s'est soutenue jusqu'à présent.

M. Ehrmann a publié le traitement suivant, page 14 de l'*Inst u-tion concernant les personnes mordues par une bête enragée* (Strasbourg, 1778, *in*-12). Aussi-tôt qu'une personne aura été mordue par un animal enragé, on brûlera la plaie pour la faire suppurer, on scarifiera profondément la partie affectée, on la couvrira ensuite d'un emplâtre vésicatoire qui dépasse les bords de la plaie : il faut avoir soin de

l'entretenir ouverte le plus long-temps qu'il sera possible : s'il n'y a encore aucune marque qui prouve que le venin ait déja gagné le sang, on continuera de chercher à prévenir son effet par les moyens suivans :

On ordonne au malade quelques bains domestiques tièdes; s'il est pléthorique, on lui fait une saignée; s'il est âgé, il prendra un demi-gros de pilules mercurielles laxatives, & continuera deux jours de suite; on lui fera ensuite des frictions.

On prend une demi-once de mercure, que l'on broie avec de la térébenthine de Venise ou d'Allemagne, autant qu'il en faut pour incorporer le mercure; on y ajoute une demi-once ou six gros de saindoux. On frotte d'abord la plaie avec cet onguent, puis les jambes, les cuisses, & le troisième jour on étend les frictions jusqu'aux reins, faisant ensorte que l'onguent se trouve consommé dans les trois jours. Le dernier jour, on donne au malade, matin & soir, trois gros de panacée mercurielle, ou de sublimé doux, formé en pilules avec de la mie de pain; on continue ainsi jusqu'à ce que la salivation se déclare, & on l'augmente ou on la diminue suivant les circonstances : mais si l'on remarque dans le malade quelques accidens de nerfs, comme tristesse, inquiétude, mouvemens convulsifs, on se servira de la poudre suivante, que l'on prescrira une ou deux fois par jour, suivant les circonstances.

Prenez de cinnabre d'antimoine, ou de cinnabre artificiel, dix grains; de musc, six grains; de camphre, quatre grains; d'opium, un grain.

Faites une poudre que l'on donnera dans une infusion sudorifique. Si l'usage du mercure pris intérieurement & extérieurement, n'occasionnoit ni salivation, ni selles, il n'en faudroit pas moins le continuer encore quelques jours, & dans ce cas on auroit recours aux saignées, aux vomitifs & aux purgations, mais toujours d'après le conseil du médecin; si malgré l'usage de ces remèdes, la maladie empiroit, & qu'il survînt des accidens considérables, tels que l'horreur de l'eau,

l'eau, on la traiteroit comme une maladie inflammatoire, on redoubleroit les frictions, principalement ſur le cou & ſur la poitrine, on réitéreroit les ſaignées, on ſe ſerviroit de remèdes rafraîchiſſans, tels que les acides, le nitre.

Une ſervante nommée Regine Settſamin, native de Brumath & âgée de quarante ans, fut mordue à Illkirch le premier août 1778, à huit heures du matin par un chien enragé [q]. La plaie, qui étoit à deux pouces au-deſſus de la malléole externe du pied droit, avoit un pouce de largeur & ne ſaignoit pas conſidérablement. La malade mit ſur le champ le pied dans de l'eau tiède pour laver exactement ſa plaie, & alla conſulter M. Moſeder, médecin célèbre de Strasbourg. M. Moſeder fit ſur le champ ſcarifier la partie léſée & les parties voiſines. On appliqua ſur les plaies un large emplâtre véſicatoire. On preſcrivit à la malade la tiſane nitrée & du petit-lait pour boiſſon, & un lavement pour le ſoir. Les règles parurent pendant la nuit, ce qui empêcha de la purger; mais pour ne pas perdre de temps, M. Moſeder lui fit prendre tous les matins, pendant les quatre jours que les règles durèrent, deux grains de panacée mercurielle formés en pilules avec de la mie de pain, ce qui purgea doucement la malade quatre à cinq fois. Après la ceſſation des règles, la malade fut purgée avec deux onces de manne, & prit le ſoir une pilule mercurielle. Elle prit enſuite pendant deux jours une pilule matin & ſoir. Comme elle en fut toujours purgée légèrement ſans éprouver la moindre diſpoſition à la ſalivation, M. Moſeder lui fit faire des frictions avec l'onguent mercuriel, en lui faiſant continuer une fois ſeulement par jour l'uſage interne du mercure. Après la première friction que M. Lobſtein, chirurgien de cette ville, lui adminiſtra, la ſalivation commença à ſe manifeſter, & fut parfaitement établie par la troiſième. La ſuppuration de la plaie fut entretenue pendant quinze jours. La ſalivation continua pendant trois ſemaines;

[q] Ce chien avoit mordu à Illkirch tous les animaux qu'il rencontroit, de quelque eſpèce qu'ils fuſſent, cochons, chiens, canards, oies, &c.

ſans que la malade ait éprouvé le moindre accident. Lorſque la ſalivation fut terminée, on purgea la malade avec de la manne; elle ſe baigna enſuite pendant huit jours avec de l'eau tiède, & prit pendant quinze jours, tous les matins, du lait de vache coupé avec de la tiſane d'orge. Depuis ce temps elle n'a éprouvé aucune eſpèce d'incommodité, & elle jouit de la ſanté la plus parfaite.

Un garçon de cinq ans, fils du nommé Jourdain, fut mordu à la main par un chien enragé, le 28 mai 1778. Un médecin donna des conſeils très-ſages, mais qui ne furent pas ſuivis. On s'en rapporta au bourreau de la ville, qui traita l'enfant. La plaie fut guérie, l'enfant parut ſe bien porter juſqu'au 21 juillet, terme où ce calme trompeur fut ſuivi de l'hydrophobie; tous les remèdes échouèrent, & l'enfant périt avec les plus horribles ſymptômes qui accompagnent cette maladie. L'aïeul, la grand'mere & la mère du malade s'étoient ſervis du même lit & de la même vaiſſelle que lui juſqu'au moment où la rage s'étoit déclarée : on leur adminiſtra les préparations mercurielles intérieurement & extérieurement, & ils jouiſſent aujourd'hui d'une ſanté parfaite. M. Becker, chirurgien juré de Strasbourg, eut ſoin de cette famille.

Un mercénaire nommé Jacques Kaufmann, âgé de quarante ans, fut mordu à l'avant-bras gauche le 28 mai (1778) par un chien enragé. Le panſement méthodique de la plaie, les préparations mercurielles données à l'intérieur à la doſe de quatre grains par jour provoquèrent une douce ſalivation, & il fut préſervé de tout accident. M. Maſské, chirurgien de Strasbourg, traita ce malade.

Le 28 juin (1778) Martin Walter, âgé de quarante-ſix ans, habitant du village de la Ruprechts-au, fut mordu par ſon cheval dans le doigt du milieu. Cet homme avoit tout à craindre de ſa morſure. Il ſavoit que ſa bête avoit été mordue par un chien enragé trois ſemaines auparavant. M. Maſské le traita de la manière ſuivante. La plaie fut entretenue dans une ſuppuration continuelle; l'uſage de la panacée mercurielle & des frictions pendant un mois (temps que l'on a cru

ſuffiſant pour expulſer tout le virus hydrophobique) mirent le malade dans un état qui lui laiſſe eſpérer de n'avoir plus rien à craindre [r].

Le 25 du mois d'août (1778), la fille d'un journalier nommé Jean Gatz, âgée de neuf ans, fut mordue à l'épaule gauche, tandis qu'elle étoit aſſiſe ſur la terre. Le chien qui la mordit étoit enragé. M. Maſské lui fit prendre chaque jour deux grains de panacée mercurielle; ce médicament ne procura ſon effet que par les ſelles; mais cette fille n'a éprouvé aucun des accidens qu'elle avoit à redouter, & s'eſt bien portée depuis.

Au mois d'août (1767), un chien courant dans les rues, mordit dans ſa courſe une bourgeoiſe qui travailloit ſur la porte de ſa maiſon. Cette femme effrayée envoya ſur le champ chez M. Dolde ſon médecin, & chez M. Becker ſon chirurgien. Elle éprouvoit quelques douleurs. M. Becker trouva effectivement une morſure à la cheville du pied marquée très-diſtinctement des dents de l'animal. Il trouva impoſſible de brûler la plaie à cette partie, trop dépourvue de chair; il ſcarifia la partie bleſſée, & y appliqua des ventouſes pour en tirer une ſuffiſante quantité de ſang, puis il la couvrit d'un emplâtre véſicatoire. Après ces remèdes externes, on adminiſtra les préparations mercurielles tant intérieurement qu'extérieurement, pour provoquer la ſalivation que l'on entretint pendant quelque temps. On finit par évacuer la malade, qui jouit aujourd'hui d'une parfaite ſanté.

Le chien fut gardé chez le bourreau, qui voulut à diverſes fois le laiſſer courir; mais M. Ehrmann l'en empêcha & lui

[r] Une preuve que le cheval de Martin Walter étoit atteint de la rage, eſt que lorſque le bourreau lui préſentoit de l'eau ſur une planche par une petite lucarne, l'animal ſe démenoit, ſe heurtoit la tête contre la crêche, mordoit tout ce qu'il pouvoit attraper, ſe déchiroit lui-même la poitrine & le ventre au point de perdre tout ſon ſang: la même ſcène ſe renouvelloit à l'aſpect des corps blancs, au moindre mouvement, à la moindre agitation dans l'air. Lorſque cet animal fut mort, l'étable fut abattue entièrement, la boiſerie brûlée, la terre qu'il fouloit fut travaillée, & il fut enterré à ſix pieds de profondeur.

enjoignit de le garder à l'attache jusqu'à nouvel ordre. Dans la troisième semaine, la rage se déclara par tous ses symptômes, & le bourreau fut obligé de le tuer.

Dans le même temps Valentin Pfeiffer, mesureur de bled, fut mordu au tendon d'Achille par un chien enragé : il fut traité de la même manière & avec le même succès, par MM. Ziegenhagen & Kobelt, chirurgiens de Strasbourg.

Observations de M. Marchal, envoyées à la Société Royale de Médecine.

LE 28 juillet dernier (1778) le nommé George Metzger, bourgeois, marchand farinier de cette ville, ayant été mordu de son propre chien, qu'il craignoit être attaqué de la rage, recourut sur le champ à M. Ehrmann, médecin physicien de la ville, qui jugea qu'il étoit absolument nécessaire d'employer vis-à-vis dudit Metzger les remèdes les plus efficaces connus contre la morsure des bêtes enragées. En conséquence, m'ayant adressé le malade pour lui porter les secours qui dépendoient de mon état, j'ai voulu d'abord examiner par moi-même les symptômes qui pouvoient prouver que le chien étoit atteint de la rage. J'appris, par le compte exact qui me fut rendu, que le chien dédaignoit également les alimens & la boisson, fuyoit la présence des hommes, méconnoissoit son maître, devenoit furieux & se jettoit sur toutes les bêtes qui s'offroient à sa rencontre, qu'il en avoit même mordu une vingtaine, enfin qu'il portoit la queue & les oreilles absolument pendantes, signes qui, joints à plusieurs autres qu'il est inutile de rapporter, ne me laissèrent plus douter qu'il ne fût atteint de la rage.

Je fis d'abord de profondes scarifications sur la morsure, qui se trouvoit à l'avant-bras ; j'appliquai ensuite les ventouses, j'imprégnai de cantharides & couvris toute la plaie d'un emplâtre vésicatoire qui débordoit de tous côtés. Le lendemain de l'accident (29) je fis prendre un demi-gros de pilules mercurielles, & un bain sur le soir ; le 30, j'ordonnai

un ſecond bain avec trois grains de mercure doux à prendre le matin, & autant le ſoir : le 31, je lui fis prendre un troiſième bain, & ſur le ſoir une friction au bras de trois gros d'onguent mercuriel composé avec parties égales de mercure crud & de ſaindoux; je panſai la plaie avec un digeſtif ſimple, ce qui procura une ample ſuppuration. Le premier août, je fis prendre ſoir & matin trois grains de mercure doux, & je panſai la plaie (attendu qu'elle avoit diminué en ſuppuration) avec l'onguent baſilicum mêlé à la poudre de cantharides. Le 2, je fis une friction aux jambes avec même quantité d'onguent mercuriel, & je me ſervis du digeſtif ſimple pour panſer la plaie qui ſuppuroit bien. Le 3, je fis prendre les pilules. Le 4, le malade reçut une friction; la ſalivation commença à s'y former. Le 5, je réitérai les pilules, & j'y ajoutai un gargariſme émollient & adouciſſant; la ſalivation étoit alors abondante. Le 6, la ſalivation étoit ſi copieuſe, que je tins le malade ſans rien prendre, lui recommandant ſeulement de boire beaucoup d'une tiſane que je lui avois preſcrite dès le commencement de ſon traitement, & de continuer à ſe gargariſer. Je ceſſai l'uſage des frictions à cauſe de l'abondance de la ſalivation; je fis continuer ſeulement, juſqu'au 24, quatre grains de mercure doux. Le 25, je commençai à purger de trois jours en trois jours juſqu'à la ceſſation de la ſalivation. La plaie a ſuppuré juſqu'au 26, qu'elle s'eſt entièrement cicatriſée. Le malade a été heureuſement rétabli, & a été à l'abri des accidens funeſtes qu'il n'auroit certainement pas évité ſans ce traitement.

Une pauvre fille, penſionnaire de l'hôpital, ayant été mordue à la main le premier août par un chat inconnu & ſi furieux qu'on fût obligé de l'aſſommer avant que l'on ait pu ſe convaincre s'il étoit enragé ou non, employa, par ordre de phyſiciens de la ville & des médecins de l'hôpital, les remèdes indiqués dans l'obſervation précédente. Elle eſt dans la ſanté la plus parfaite, & n'a eſſuyé aucun des ſymptômes qui ont fait périr miſérablement pluſieurs de nos concitoyens, qui avoient négligé mal-à-propos de ſe faire

ſoigner après avoir été mordus par des animaux ſuſpects & inconnus.

Obſervations de M. Bonafos.

DANS le mois de mai 1778, un chien enragé fit beaucoup de ravages dans différentes campagnes du Rouſſillon; il mordit pluſieurs beſtiaux qui moururent enragés; il mordit auſſi en différens endroits pluſieurs perſonnes qui, ayant négligé de faire des remèdes eſſentiels, ſont mortes de la rage.

Un payſan, habitant d'un village appellé Trillas, éloigné de Perpignan d'environ deux lieues, fut mordu par ce chien. Victime d'un préjugé enfanté par la ſuperſtition & l'ignorance, il ſe confia à un de ces hommes qui en impoſent au peuple, en s'annonçant comme doués d'un don du ciel qui leur donne la vertu de diſſiper & d'éteindre le venin de la rage avec leur ſouffle & moyennant quelques prières qu'ils marmottent. Ces gens ſont appellés, en Rouſſillon, *Saludadors de ſanta quiteria*: ils ſont ordinairement eſpagnols. Celui-ci ne manqua pas de donner les plus grandes aſſurances de guériſon au malade; il fit tous les ſignes de croix accoutumés, prononça les prières d'uſage, & ſouffla ſur les plaies faites par l'animal enragé. Mais malgré tous les preſtiges du *Saludador*, le venin de la rage ne tarda pas à ſe développer, & l'impoſteur voulant couvrir ſa honte & ſa confuſion, finit par empoiſonner le malade pour abréger ſes ſouffrances, & terminer plus promptement ſes jours.

Le 25 du même mois, le ſieur Boſch, marchand mangonier, établi à la ville de Thuir, petit bourg de Rouſſillon, homme d'un tempérament ſec & nerveux, ayant été promener à la campagne, pour ſes affaires, fut mordu par le même chien, lui & l'âne qu'il montoit. Le ſieur Boſch reçut pluſieurs morſures ſur la partie externe de la main gauche & ſur le corps. L'âne fut mordu à la cuiſſe & dans quelque autre endroit. Ce marchand, fort effrayé, ſe rendit ſur le champ chez lui, d'où il étoit éloigné d'environ un quart de lieue; il

fit beaucoup ſaigner ſes plaies, les baſſina avec de l'eau-de-vie & du ſel ammoniac. Quelques jours après il vint à Perpignan me conſulter ſur ſon accident; il étoit d'autant plus alarmé qu'il ſavoit que les beſtiaux & différentes perſonnes qui avoient été mordues par ce chien, étoient morts enragés. Je tâchai d'abord par le raſſurer, en le certifiant qu'il ne riſquoit rien, pourvu qu'il mît en uſage les remèdes que je lui conſeillerois. Comme il me dit que ſes plaies avoient beaucoup ſaigné, & que je vis qu'elles commençoient à ſuppurer, je lui recommandai de dire à ſon chirurgien d'entretenir la ſuppuration pendant long-temps, de panſer les plaies avec l'onguent baſilicum, & de faire tous les jours aux bords & aux environs des plaies des frictions avec la pommade mercurielle; je lui conſeillai d'aller prendre quelques bains à la mer, & lui ordonnai des frictions ſur toutes les parties du corps avec de fortes doſes d'onguent mercuriel. Cet homme promit de faire tous les remèdes preſcrits, à l'exception des frictions ſur le corps, pour leſquelles il avoit la plus grande répugnance, par la crainte que cela ne l'empêchât de ſortir & de vaquer à ſes affaires. Alors je me déterminai à lui conſeiller de faire uſage de la ſolution de ſublimé-corroſif dans l'eau-de-vie, à raiſon de demi-grain de ſublimé ſur une once d'eau-de-vie; je lui ordonnai de prendre tous les jours une cuillerée de cette ſolution le matin & une autre le ſoir, de boire beaucoup d'eau de fontaine claire, ou de décoction de racine de guimauve, de ne ſe nourrir que d'alimens doux & de facile digeſtion, & de s'abſtenir de tout ce qui ſeroit ſalé, poivré & épicé. Le ſieur Boſch a continué pendant quatre-vingt jours conſécutifs l'uſage de la ſolution de ſublimé-corroſif. Il prit auſſi pendant pluſieurs jours de la poudre d'écailles d'huîtres, que quelque autre perſonne lui avoit conſeillée. Après une très-longue ſuppuration toutes les plaies ſe ſont cicatriſées parfaitement, & le malade n'a jamais reſſenti la moindre menace d'hydrophobie. Il vient preſque tous les jours à Perpignan; je lui ai parlé encore en dernier lieu, le 23 novembre; il eſt dans une ſanté parfaite; il m'a dit ſeulement qu'à la ſuite

du long usage du sublimé, il s'étoit trouvé affoibli, & qu'il avoit eu beaucoup de peine à reprendre ses forces. Je lui ai conseillé de prendre tous les matins, pendant quelque temps, du lait de chèvre ou du lait de vache.

Lorsque le sieur Bosch vint me consulter, il étoit si fort occupé de lui-même, qu'il ne me parla pas de son âne; il se contenta de l'aller faire baigner à la mer, & de lui faire prendre de fortes doses de poudre d'écailles d'huîtres, suivant le conseil qu'on lui avoit donné; mais les précautions furent inutiles, l'animal devint bientôt enragé, & on fut obligé de le tuer. J'aurois desiré avoir été informé dans le temps des morsures faites à cet animal; j'aurois fait cautériser ses plaies avec un fer rouge, & j'aurois tenté tous les moyens curatifs.

Un autre homme appellé Saignas, demeurant à Perpignan, fut mordu dans le même temps & par le même chien, au bras & à l'avant-bras; il est vrai que ce fut à travers ses habits: il vint me consulter par le conseil du sieur Bosch; il a exécuté les mêmes remèdes & a observé le même régime de vie; il a été également préservé de la rage, n'a pas eu la moindre menace d'hydrophobie & se porte très-bien.

Un médecin de mes amis m'a raconté qu'étant à la campagne, il avoit été appellé pour visiter un homme qui avoit été mordu par un chat enragé; il le trouva dans le dernier degré de la rage, ayant beaucoup de fièvre, & dans l'état le plus violent & le plus triste. Il le fit saigner, lui fit donner des lavemens, des antispasmodiques, &c. & quoiqu'il vît le malade dans un état désespéré, il ordonna qu'on lui fît de fortes frictions avec l'onguent mercuriel (ce à quoi il eut beaucoup de peine de déterminer le chirurgien qui soignoit le malade); l'effet de ce remède fut cependant si prompt, qu'il fit cesser l'horreur de l'eau. Le malade but sans peine ni répugnance les liquides qu'on lui présenta; il mourut cependant bientôt après par l'effet des inflammations gangréneuses qui s'étoient formées dans différens viscères. Ne peut-on pas présumer que si le mercure n'avoit pas été appliqué si tard, on auroit sauvé cet infortuné?

Obſervations de M. Vaughan, Médecin à Leiceſter, traduites de l'anglois & communiquées par M. Hallé, notre confrère.

Un jeune homme fort & vigoureux, âgé de quatorze ans, fut amené à l'hôpital de Leiceſter, le 16 novembre 1773 : il avoit été mordu un mois auparavant à la joue gauche par un chien de chaſſe. La bleſſure étoit large, mâchée, & avoit donné beaucoup de ſang. Le lendemain, le malade avoit été à la mer dans laquelle on l'avoit plongé dans toute la rigueur du traitement preſcrit dans ces occaſions. Il fit en même temps uſage d'un remède prétendu infaillible [s]. Au ſortir de ce bain, on couvrit la bleſſure d'un emplâtre agglutinatif. En un mois cette bleſſure fut guérie preſque en entier; il n'en reſtoit qu'une petite partie longue d'un pouce, large d'un dixième de pouce; & la guériſon augmentoit chaque jour; enfin tout étoit diſpoſé à une bonne & entière cicatrice.

Le dimanche, avant ſon entrée à l'hôpital, il éprouva les ſymptômes ſuivans : 1°. ſerrement des tempes; 2°. douleur de tête; 3°. manque d'appétit. Depuis ſon accident il avoit bien dormi pendant la nuit, mais ſans éprouver le même délaſſement qu'à l'ordinaire.

Le lundi ſuivant, le ſerrement des tempes eſt augmenté, le mal de tête eſt plus fort, le dégoût plus conſidérable; le malade commence à ne pouvoir plus avaler. Il avoit paſſé la nuit ſans dormir, fatigué, & mal à ſon aiſe. Il reſſentoit à l'eſtomac une chaleur bouillante qui remontoit à la gorge.

Le mardi, jour de ſon entrée à l'hôpital, il fut ſaigné le matin; il avoit eu de la peine à avaler ſon remède prétendu infaillible. La matinée étoit fraîche, le malade ſe plaignoit d'être ſuffoqué par l'air. Pour en modérer la fraîcheur & l'empêcher de parvenir à ſa gorge, il appliquoit un mouchoir

[s] Ce remède étoit la poudre connue ſous le nom d'*Ormskirk*, & ſi vantée par M. Heysham. On en parlera plus bas.

à ſa bouche; la vue des marres d'eau qu'il rencontroit fréquemment dans les rues en venant à l'hôpital, le faiſoit tomber dans des agonies effrayantes. Il eſt d'une ſenſibilité extrême. Son pouls eſt mol, inégal, & manque de la fermeté ordinaire dans l'état de ſanté. La reſpiration eſt égale, libre; il n'y a pas de chaleur extraordinaire à la peau, point de ſoif. Ses yeux ont un aſpect frappant, propre aux enragés; c'eſt un regard farouche mêlé de crainte, qu'il eſt difficile d'exprimer & qu'on ne peut ſe rappeller ſans une certaine peine. L'iris avoit pris une teinte orangée, la pupille étoit très-dilatée, le ſang avoit du corps, étoit d'une couleur brillante, tel qu'il eſt dans la plus parfaite ſanté. On demande au malade s'il n'a point de penchant à mordre, s'il n'éprouve aucune douleur, s'il n'a pas la tête troublée, les ſens agités; il répond *non*, mais d'un ton plaintif. On met devant lui un baſſin d'eau; il ſe détourne avec horreur, ſe frappe violemment le ſcrobicule du cœur, pouſſe des hurlemens affreux accompagnés d'un ris ſardonique qui occupe les muſcles de la joue & du viſage. On lui ordonne de ſe coucher après avoir avalé un bol d'un ſcrupule de muſc & de deux grains d'extrait d'opium.

Pour avaler, il fixe les yeux ſur le médicament pendant quelque temps, l'applique à ſa bouche, l'enfonce auſſi loin qu'il peut vers le fond de la gorge; quand il y eſt parvenu, la déglutition ſe fait avec peu ou point de difficulté, & il témoigne ſa joie d'avoir ainſi réuſſi. Pour ſe coucher, quand il ſe met ſur le dos, il éprouve la même ſenſation que quand l'air froid ſouffloit ſur lui; alors il s'élance en avant pour ſe remettre ſur ſon ſéant, & quand il y eſt, ſa peine eſt bientôt diſſipée.

On ordonna, 1°. un bol fait avec quinze grains de muſc, un grain de turbith minéral, cinq grains d'extrait d'opium, à prendre de trois heures en trois heures; 2°. une friction avec une once d'onguent mercuriel ſur les épaules & les vertèbres cervicales; 3°. une embrocation ſur la gorge avec deux onces de teinture d'opium, une demi-once de vinaigre

de ſaturne ; cette embrocation devoit être renouvellée auſſi-tôt qu'elle ſeroit sèche. Mais quoiqu'on n'employât qu'un linge imbibé de cette liqueur, & qu'on couvrît les yeux du malade, il tomboit en convulſion auſſi-tôt qu'on l'appliquoit ſur la gorge. C'eſt pourquoi on fut obligé d'y ſubſtituer l'emplâtre ſuivant :

Prenez une demi-once d'extrait d'opium, trois gros de camphre en poudre, ſix gros de confection de Damocrate.

Le malade rendit un demi-ſeptier d'urine citrine, il la regardoit ſans peine lorſqu'elle étoit dans un pot de terre noire ; mais ſi on la lui préſentoit dans un verre, il tomboit dans ſes convulſions.

A deux heures, il reprit ſes médicamens avec moins de peine ; il pouvoit voir à une certaine diſtance un pré couvert d'eau. Il étoit conſolé, & on parvint aiſément à lui faire prendre une demi-douzaine de bouchées de pain & de beurre. On tenta de lui faire avaler de l'eau ; il la vit avec moins de peine. Il en mit promptement une gorgée dans ſa bouche, & la garda en ſerrant ſes lèvres avec ſes doigts, mais ce ne fut pas ſans efforts ; il fut impoſſible de l'engager à répéter cet eſſai. La chaleur bouillante de ſon eſtomac étoit à peine ſenſible ; il diſoit qu'elle étoit évidemment diminuée depuis la friction, à laquelle il attribuoit tout ce ſoulagement. Toutes les fois que le ſpaſme revenoit, on obſervoit que l'urine ne ſortoit qu'avec effort, & que la verge étoit en érection.

A cinq heures, il reprit ſes médicamens avec auſſi peu de difficulté ; mais deux heures après ſon agitation & ſes craintes recommencèrent ; il parloit beaucoup & très-haut ; on l'appaiſoit en le reprenant doucement : il demandoit à boire ; & ſa liqueur favorite étoit la petite-bière. On lui donna du pain qu'on y avoit trempé ; la peine qu'il avoit à avaler étoit devenue plus grande. On eſſaya de lui donner de la bière même, avec toutes les précautions néceſſaires ; mais à peine touchoit-elle ſon goſier que toutes ſes convulſions ſe renouvelloient avec violence.

A huit heures du ſoir, ce fut avec beaucoup de peine qu'il reprit ſes médicamens.

A neuf heures, tout étoit évidemment augmenté. Il étoit plus féroce, crachoit à tous momens beaucoup de salive écumeuse, sautoit hors du lit, demandoit continuellement à boire; il n'avoit aucun penchant à mordre, aucune envie de se jetter sur les assistans, il arrachoit les poils de ses couvertures. La difficulté d'avaler augmenta quand il fallut prendre cinq grains d'opium sans musc ni turbith. On fit une nouvelle friction avec une once d'onguent mercuriel. On lui administra un lavement avec suffisante quantité de bouillon de mouton, & une demi-once de teinture d'opium. Mais rien n'arrêta les progrès du mal.

A onze heures, le trouble étoit excessif. Il commençoit à vouloir courir, mais on l'arrêtoit en lui parlant. Il éprouva des regorgemens de l'estomac sans vomissemens. La salive épaisse, collante, occasionne en petit, lorsqu'il veut l'avaler, les mêmes effets que la déglutition des liquides. Les gardes & quelques assistans avoient imaginé de l'étouffer sous les couvertures. On le fit mettre en liberté. Dans cette extrémité son bras saigné s'étoit r'ouvert. La face étoit rouge, la respiration haletante; il étoit baigné de sueur; il ne montroit point toutefois d'envie de mordre. On lui donna une forte dose d'extrait d'opium pour changer son agitation en assoupissement, & retarder les progrès du mal: on la lui fit avaler avec peine.

Depuis ce temps jusqu'avant deux heures du matin, son inquiétude fut fort diminuée. Il s'agitoit souvent, parloit peu, se plaignoit d'une odeur très-désagréable, qu'il disoit sortir de sa blessure, qui cependant n'avoit subi aucun changement depuis le commencement de la maladie, & il étoit le seul qui s'apperçût de cette puanteur.

A deux heures du matin, ses yeux avoient perdu cette férocité mêlée d'épouvante, & étoient demeurés fixes. Il eut quelques intervalles de repos. Bientôt après les pieds & les mains se réfroidirent; le pouls étoit intermittent & irrégulier. Il survint une violente convulsion; elle fut suivie d'une abondante évacuation de salive écumeuse venant du gosier. Cette

ſalive occaſionna un étranglement ſubit qui étoit près de mettre fin à cette ſcène cruelle, ſi cet accident n'eût été détourné par les ſoins des aſſiſtans, & le malade ſembla en marquer de la reconnoiſſance. Peu après, la reſpiration parut s'arrêter, & on obſerva un ſpaſme ou une convulſion cynique. Cette contrariété d'action dans les muſcles produiſit le plus horrible aſſemblage de traits.

Il faut remarquer que dans les dernières heures de ſa vie; il ceſſa de demander à boire ainſi qu'il avoit toujours fait; mais il demandoit perpétuellement à manger.

A l'ouverture du cadavre, ayant mis à nud les muſcles du bas-ventre, on y apperçut la même couleur que dans l'état de ſanté. Les fréquentes ſaignées & la maladie ne l'avoient pas altéré. Vers le ſcrobicule du cœur la peau étoit noire, & il y avoit une légère élévation dans cette partie, qui avoit été tant de fois & ſi violemment frappée par le malade. Tous les viſcères du bas-ventre étoient dans une parfaite intégrité, nullement diſtendus par le ſang, & nullement décolorés. L'eſtomac étoit ſans aucune marque d'inflammation; il contenoit une chopine de matière demi-fluide, formée en partie par les alimens, dont preſque rien n'avoit paſſé le pylore, en partie par les médicamens, ainſi que le démontroit évidemment l'odeur. Le foie, entièrement ſain, n'étoit pas gorgé de ſang. La véſicule n'étoit point diſtendue par la bile; elle étoit à moitié pleine, & contenoit un peu d'air. Les inteſtins étoient vuides. Les viſcères du thorax étoient totalement exemptes des traces de la maladie. Le diaphragme n'étoit point altéré; il n'y avoit rien d'enflammé à l'œſophage, au voile mobile, à la gorge, au larynx, au pharynx, à la glotte.

Un jeune homme de vingt-cinq ans, maigre, uſé par les travaux les plus rudes de l'agriculture, reçoit d'un chien enragé une bleſſure légère au premier doigt de la main gauche. Cet accident arriva en 1775, au mois de ſeptembre, un vendredi à midi. Le mardi ſuivant (pleine lune) on le conduiſit à la mer où il fut plongé dans toute la rigueur. Il but auſſi-tôt

après de l'eau de la mer pour se purger, & le fut fortement. La blessure avoit saigné d'abord abondamment & à plusieurs reprises pendant son travail; elle se guérit pendant qu'il étoit à la mer: il n'en fut point incommodé depuis.

Le mardi 6 juin suivant, dans l'après-midi, il éprouva une douleur dans la main & le bras, que l'on attribua à la fatigue du jour & à un rhumatisme auquel ce jeune homme étoit sujet. Il alla se baigner le soir à la rivière sans crainte & sans inconvénient.

Le mercredi matin, ayant passé la nuit sans dormir, il se plaignit d'une indisposition, mais il alla à ses travaux ordinaires; il mangea d'abord du pain & du beurre, & but du thé sans crainte & sans répugnance.

Dans le courant du jour, il but plusieurs verres de différens liquides pour étancher la soif qui le tourmentoit. Le soir, il fut pris d'un vomissement qui dura toute la nuit, & jusqu'au jeudi onze heures, il rendoit tout par haut à mesure qu'il le prenoit. Le vomissement cessa pour lors, & fut suivi d'une aversion générale pour les liquides, dont la vue seule l'affectoit violemment. Les yeux annonçoient la présence de l'hydrophobie: le malade se plaignoit d'une chaleur qui lui montoit de l'estomac à la gorge; celle-ci étoit chargée d'une salive épaisse & écumeuse, qu'il crachoit de temps en temps avec effort. Quelquefois il se levoit subitement de sa chaise (car il ne pouvoit se tenir couché), se plaignant d'être suffoqué, & accusant une douleur sous le cartilage ansiforme, auquel il appliquoit fortement la main, ainsi que le premier malade. Dès que le spasme recommençoit, il souhaitoit ardemment l'air frais, qui ne manquoit jamais de renouveller ses tourmens; ce que faisoit aussi une serviette mouillée appliquée sur sa gorge. On lui demanda de laver sa bouche avec de l'eau fraîche; il n'y consentit qu'avec peine, & à la vue du verre d'eau qu'on lui apporta, ses convulsions recommencèrent avec un ris sardonique dans les muscles de la face. On fit la même tentative en lui couvrant les yeux, mais ce fut avec les mêmes symptômes effrayans. Les solides ne

produisoient pas tout-à-fait le même effet. Il pouvoit mâcher du pain; mais il paroissoit avoir grand soin de ne pas laisser le morceau toucher la partie postérieure du gosier, & quand il essayoit de l'avaler, il éprouvoit la même chose qu'à la vue de l'eau, mais en un degré moindre jusqu'à ce que le morceau fût entré dans l'œsophage; car alors il passoit sans peine dans l'estomac.

L'humanité empêcha de continuer ces expériences; la contenance du malade manifestoit la plus grande tristesse; ses yeux étoient farouches & annonçoient en même temps de l'épouvante. La pupille étoit dilatée, comme dans l'amaurosis la plus complette. L'iris n'avoit point changé de couleur, comme dans le premier malade. La peau étoit fraîche, le pouls lent & foible; il avoit de fréquens rapports, mais qui ne le soulageoient point. Il urinoit sans difficulté, mais par intervalles & en petite quantité. La respiration étoit libre & égale, si elle n'étoit pas interrompue par l'air frais, par la vue d'un fluide, ou par le passage de ce même fluide par la gorge. Il entendoit bien; il n'éprouvoit, disoit il, aucune douleur que celle du cartilage xiphoïde. Il sentoit très-bien l'accroissement de ces symptômes, prévoyoit le danger de sa situation, paroissoit fort déconcerté de ce qu'on ne lui donnoit pas de remède qui pût prévenir le retour de ses maux, déclarant qu'il ne pouvoit plus vivre si on ne le soulageoit pas. Il ne marqua point d'opposition pour un bain chaud qu'on lui donna au sortir de l'eau. Ce lavement procura une évacuation; on en donna un second dans lequel on mit quatre onces d'huile, & une demi-once de teinture d'opium. On frotta la gorge avec quatre gros d'onguent bleu le plus fort, & on la couvrit ensuite avec un cataplasme du cumin, auquel on ajouta une demi-once d'extrait d'opium. On fit une embrocation sur l'estomac avec une demi-once d'esprit de sel ammoniac, dix gros d'huile d'olive, six gros d'huile d'ambre, & dix grains de laudanum, mêlés ensemble. On fit en même temps une friction sur le dos & les épaules avec deux onces d'onguent mercuriel très-fort. Pour exciter plus de salivation,

ce malade reçut par la bouche la fumée d'un gros de cinnabre jetté à différentes reprises sur les charbons ; enfin il prit toutes les quatre heures un bol fait avec quinze grains du meilleur musc, trois grains de turbith minéral & quatre grains d'extrait d'opium.

Les symptômes s'accrurent au point qu'on ne put espérer qu'il survécût quelques heures. Il s'étoit trouvé soulagé par le bain & par la friction mercurielle ; mais il mourut à dix heures de nuit. La blessure n'avoit subi aucun changement pendant tout ce temps.

Le 29 août 1778 après-midi, M. Vaughan alla voir un enfant qui avoit été mordu : il étoit assis. Sa contenance étoit sérieuse, ses yeux étoient noirs & fixes ; mais son regard n'avoit rien de farouche. Il avoit été mordu au poignet par un chien un mois auparavant ; il en portoit la marque sans ulcère, & sans la moindre apparence d'inflammation.

La veille (le 28) vers le milieu du jour, il se plaignoit d'une douleur dans la partie mordue, qui remontoit le long du bras vers la tempe du même côté ; aussi-tôt après il sentit de la répugnance & de la difficulté pour avaler. Le 29, on mit devant lui une tasse pleine d'eau ; il se détourna avec trouble & avec un sanglot douloureux, tel qu'on l'éprouve lorsqu'on se plonge peu à peu dans l'eau froide. On voulut appliquer un linge mouillé à la gorge ; mais il résista de toutes ses forces, & son agitation annonçoit le redoublement de ses maux. Quand il n'étoit pas ainsi troublé, la respiration étoit libre, égale, si ce n'est qu'il soupiroit souvent. Le pouls étoit foible, irrégulier, intermittent, la chaleur de la peau naturelle ; il n'y avoit pas de soif ; le malade entendoit bien, répondoit à propos, mais d'un ton plaintif & touchant.

En général ces malades répondent avec justesse & réflexion, & tout ce qu'ils demandent, ils le demandent avec un air touchant, particulièrement ce pauvre enfant. On lui prépara un bain chaud. La vue de ce bain lui causa de l'émotion. Il donna des signes de répugnance & de crainte, qu'on vainquit par la persuasion ; on l'y plongea ; le premier attouchement de l'eau augmenta

augmenta ses sanglots & sa répugnance ; il s'appaisa bientôt & dit qu'il se trouvoit beaucoup mieux ; mais cette peine recommençoit aussi-tôt qu'une nouvelle surface étoit touchée par l'eau ; pendant ce temps, il dit constamment s'être trouvé mieux ; au sortir du bain on appliqua sur la gorge un emplâtre dont la base étoit le sucre de saturne ; on voulut essayer sans grande confiance l'efficacité des antispasmodiques métalliques. On fit un bol avec un grain de fleurs de zinc, un demi-grain de cuivre ammoniacal, dix grains de musc ; pour partager en deux doses à prendre toutes les trois ou quatre heures. Les épaules & le dos furent frottés avec le liniment suivant : prenez trois gros d'onguent mercuriel fort, égale quantité d'huile d'ambre ; on lui administra au sortir du bain, aussi-tôt après l'avoir mis au lit, un lavement fait avec cinq onces de bouillon, trente gouttes de laudanum liquide ; on rendit l'atmosphère médicale, en brûlant de la gomme ammoniac. Entre neuf & dix heures du soir, il avala avec difficulté quelques bouchées de pain trempées dans le lait, soupira davantage, se leva fort souvent sur son séant ; à onze heures on lui donna les pilules. Leur vue, ainsi que celle des objets que l'on approchoit subitement de lui, le troubla ; mais les ayant poussées bien avant dans son gosier, il les avala facilement. A minuit l'agitation étoit augmentée, & la face étoit rouge ; il se levoit fréquemment, se plaignoit du poids de ses couvertures. Depuis onze heures il commençoit à parler beaucoup, ensorte qu'on pouvoit soupçonner un prochain délire ; il prit un bain chaud, un lavement avec la teinture d'opium, à la dose d'un gros ; on lui administra une friction mercurielle, qui ne lui procura pas autant de soulagement qu'aux autres malades. Il resta dans le bain deux heures, s'y trouva bien, mais il éprouva en y entrant tous les symptômes de la première fois. A deux ou trois heures du matin, l'agitation fut plus grande, le regard farouche, les soupirs furent profonds & continuels, tous les symptômes s'accrurent ; les deux lavemens qu'on lui avoit donnés furent rendus aussi-tôt ; le dernier entraîna des matières dures ; l'enfant se plaignit du froid,

demanda à être auprès du feu ; il ne put soutenir ses couvertures : les facultés intellectuelles étoient évidemment augmentées par la maladie. On lui ordonna de nouvelles pilules, avec deux grains de cuivre ammoniacal, égale quantité d'extrait d'opium, trois grains de fleurs de zinc, dix grains de musc, pour prendre toutes les quatre heures. On lui administra un nouveau lavement avec une solution d'assa-fétida dans un gros de teinture d'opium ; il n'éprouva aucun soulagement. A neuf heures du matin, il demanda un bain chaud ; on en prépara un avec du lait & de l'eau (ainsi que le recommande M. Fothergill) ; la vue du bain le troubla, il y entra cependant sans hésiter ; mais quoique la chaleur fût fort modérée, il se plaignoit qu'il étoit trop brûlant ; il se levoit souvent debout dans le bain ; au bout d'un quart-d'heure, il se sentit fatigué & demanda à en sortir.

Dès le commencement de la maladie, il a toujours ressenti une douleur au scrobicule (c'étoit le principal siège de ses maux) ; elle s'étendoit de là le long des muscles droits. Comme les entrailles étoient gonflées, on donna un lavement purgatif, qui procura une selle médiocre & fit sortir des vents. On voulut tenter le remède de Vanhelmont (il consiste à remplir une cuve d'eau froide saturée de sel) ; on y plongea le malade jusques par-dessus la tête, & on l'y retint jusqu'à ce qu'il cessât de se débattre ; on l'en retira & on le replongea une seconde fois ; on l'y retint alors jusqu'à ce que la tranquillité fît craindre qu'il n'y mourût ; alors enveloppé dans sa couverture il fut mis au lit. Il fut plus tranquille qu'auparavant & resta ainsi pendant deux heures sans pouvoir cependant supporter ni la vue ni l'approche des fluides ; on réitéra ces médicamens, mais l'inquiétude excessive, le délire augmenté, le pouls foible, irrégulier, intermittent, n'annonçoient rien que de triste ; les yeux & l'attitude du malade lui donnoient un air plus hagard ; la difficulté d'avaler n'étoit pas plus grande, & il prit aisément quelques bouchées de pain trempées dans le lait. A quatre heures après-midi, il devint intraitable, refusant tous les médicamens ; il n'avoit aucune

propension à mordre, à cracher, à battre; il parloit sans ordre: le pouls étoit singulièrement accéléré, & tous les symptômes visiblement augmentés: on prit alors de la salive & on l'inocula à un chien, au moyen d'une lancette qui en étoit imbibée. A huit heures, il avala des pilules de camphre & de nitre avec deux grains d'opium; à neuf heures, on lui donna plein une sauciere de pain trempé dans le lait; il le mangea sans difficulté. Le pouls étoit presque introuvable; la peau étoit froide & visqueuse, cependant il se plaignoit d'une grande chaleur. A une heure, les yeux paroissoient élargis & entourés d'un cercle livide; la lèvre supérieure étoit couverte d'écume; la respiration irrégulière & laborieuse lui manquoit en parlant. Il mourut avant deux heures.

On ne trouva aucune altération dans les viscères ni dans les organes de la déglutition. Il y avoit quelques flatuosités dans les intestins, & cinq onces environ de liqueur noire dans l'estomac. Cette liqueur sentoit évidemment le camphre, devoit probablement sa couleur aux fleurs de zinc & ne conservoit aucun vestige du pain & du lait; la vésicule du fiel étoit pleine de bile; les vaisseaux du cerveau étoient peut-être un peu gorgés de sang.

Réflexions de l'Auteur sur l'hydrophobie.

Il pense que la plupart de ceux qui ont décrit l'hydrophobie, ne l'ont point vue. Il y est porté par le peu de rapport des descriptions avec la réalité. Il attribue cette ignorance des auteurs à la crainte mal fondée d'être mordue par les malades; car il assure qu'il est faux qu'ils aient envie de mordre ou de battre, même lorsqu'on emploie la force pour les plonger dans l'eau. Une autre cause de la même inconséquence pourroit être aussi dans la variété des symptômes. Dans les deux premiers malades, il y a une érection & une salivation qui n'existent pas dans le troisième, & leur trouble à la fin a été plus grand; mais on ne reconnoît rien dans ces malades de ce qui a été décrit dans les auteurs. Dans les deux pre-

miers, le premier ſymptôme a été la chaleur bouillante de l'eſtomac, accompagnée dans le ſecond d'un vomiſſement cruel. Le mal ſe communiqua bientôt à la gorge, & auſſitôt après vint l'horreur de l'eau.

La difficulté de la déglutition elle-même (quoiqu'en diſent les auteurs) n'eſt pas grande. Le malade éprouve ſeulement à l'extérieur & à l'intérieur une ſenſibilité extrême, & ce n'eſt pas l'œſophage, mais le goſier qui eſt ainſi affecté. La vue ſeule & l'application des fluides & de l'air froid à ces parties, occaſionnent tous ces ſymptômes, ſoit à l'extérieur, ſoit à l'intérieur & preſque dans le même degré. Mais ſi-tôt que la ſubſtance que l'on veut faire avaler, eſt dans l'œſophage, la déglutition ſe fait très-bien. Cette ſenſibilité eſt de même augmentée dans toute la ſurface du corps, ainſi qu'on le voit dans le troiſième exemple, lorſque l'eau touchoit une ſurface nouvelle qui n'avoit pas encore été plongée.

La douleur du goſier n'eſt pas la plus continuelle ni la plus eſſentielle; c'eſt celle du ſcrobicule. Elle eſt accompagnée de cette reſpiration ſingultueuſe qui s'excite en nous, mais dans un degré bien moindre, lorſque nous entrons peu à peu dans l'eau froide; il faut y joindre le ris ſardonique, la contraction des muſcles de l'abdomen, & cette ſuffocation qui ſemble menacer le malade d'une mort prochaine.

Du rapport de ces ſymptômes, M. Vaughan conclut que le mal conſiſte dans une ſympathie particulière entre le goſier & le diaphragme qui eſt principalement affecté, & dans lequel le ſpaſme le plus cruel eſt renouvellé toutes les fois qu'une cauſe quelconque agit ſur le goſier. La manière dont l'urine eſt chaſſée hors de la veſſie, annonce le ſpaſme des muſcles du bas-ventre.

L'indication eſt donc de diminuer cette ſenſibilité qui paroît conſtituer entièrement la nature de ce mal.

Il y a cela de particulier dans le poiſon de la rage, qu'il ne laiſſe aucune trace de ſon paſſage, aucune inflammation dans les parties mordues. On ne découvre ſon trajet par aucun ſigne dans les vaiſſeaux lymphatiques qui ſont entre la bleſſure

& les glandes conglobées voisines, ni même dans les glandes elles-mêmes. Au contraire, les autres venins laissent des traces évidentes de leur passage. Le virus variolique en laisse dans la blessure par laquelle il a été inoculé, le virus vénérien dans les parties auxquelles il a été appliqué. D'ailleurs celui-ci, après avoir été mêlé aux humeurs, est ensuite déposé évidemment sur différentes parties avec ses symptômes propres. Le venin de la vipère affecte particulièrement la partie mordue. Les flèches empoisonnées exercent leur première action sur la partie blessée, & c'est par une communication successive, quoique très-rapide, qu'elle se répand dans toute la machine. Au contraire ici la blessure se guérit simplement & sans difficulté; elle ne souffre aucun changement pendant tout le cours de la maladie, quoiqu'on en ait dit. Il faut avouer cependant que dans deux des exemples mentionnés, il y a eu douleur à l'endroit de la blessure, & dans celui où la joue avoit été entamée, les tempes ont souffert au commencement de la maladie; mais dans aucun la blessure ni la cicatrice n'ont subi le moindre changement.

Le temps nécessaire au développement de la rage est très-incertain, tandis que les autres poisons qui agissent sur les humeurs circulaires se déclarent bien plus rapidement.

Ce venin paroît attaquer uniquement le système nerveux. Il n'altère aucune humeur, & quoi qu'on ait débité, l'haleine ni la salive des enragés ne sont contagieuses. M. Vaughan s'est exposé plus d'une fois à l'haleine de ses malades; la nourrice de l'enfant le baisoit continuellement & recevoit son haleine sur la bouche & sur le visage: ni l'un ni l'autre n'ont été incommodés. L'inoculation de la salive de l'enfant faite sur le chien, n'avoit produit aucun effet au bout de deux mois. Il suffit bien au reste que le poison de la rage agisse évidemment sur les nerfs, trouble leur action, & que sa violence, en prenant un accroissement continuel, parvienne à détruire le principe vital. D'après tout ce qui a été dit, il est suffisamment démontré combien il est peu sûr que l'hydrophobie soit une maladie inflammatoire, ou même unie à l'inflammation

des parties affectées. M. Fothergill, remarquant la densité inflammatoire dans le sang de son malade, a réitéré la saignée; mais cet état du sang est d'abord une marque bien équivoque d'inflammation, & ensuite cette disposition pouvoit exister avant & dans le temps même de la blessure. En général les antiphlogistiques & les saignées ont été très-employés dans cette maladie.

Le défaut de fermeté dans le pouls, la diminution de la force vitale, & les spasmes qui frappent les yeux du médecin, laissent peu de doute sur la classe dans laquelle on doit ranger cette maladie. M. Vaughan n'hésite pas à la placer au rang des maladies spasmodiques, & ne croit pas qu'on puisse la ranger dans aucune autre classe, si on la dépouille des symptômes accidentels qui peuvent induire quelquefois en erreur les praticiens les plus éclairés & les plus attentifs. Il ne regarde la rougeur inflammatoire du gosier, si jamais elle a existé, que comme purement accidentelle. Il croit qu'elle ne doit pas détourner un sage médecin de la méthode antispasmodique.

L'auteur, après la plus grande confiance dans les remèdes vantés, a été convaincu de leur inutilité par l'expérience: il s'est convaincu sur-tout de l'inutilité de l'*Ormskirk medicine*. De vingt ou trente personnes mordues par le chien dont la dent fut fatale au premier malade, aucun, excepté lui, n'a éprouvé rien de fâcheux, & dans ce nombre plusieurs ont pris l'ormskirk, d'autres ont été à la mer, d'autres n'ont rien fait du tout. Toutes se sont bien portées. De-là le prétendu mérite de l'ormskirk, ainsi que du remède de George Cobb, & des recettes de Mme Bountifull [*t*].

[*t*] M. Caleb Hillier Parry pense de même que M. Vaughan sur l'ormskirk: il rapporte plusieurs exemples où ce prétendu prophylactique a été sans succès. Voy. pag. 58 — 66 de sa dissertation *de rabie contagiosâ*, Edimb. 1778, *in*-8°. L'ormskirk est une poudre dont M. Parry donne la recette, p. 58 de son ouvrage:

℞. *Pulveris Cretæ*............ ℥ ß
Boli Armenæ............ ʒ iij
Aluminis............ gr. x
Pulveris enulæ campanæ.... ℥ j
Olei anisi.......... gutt. v. *M.*

Cette recette avoit été déja publiée

L'auteur recommande ſeulement un cautère actuel ſur la partie mordue, ou même de remplir la bleſſure, ſi elle eſt petite, de poudre à canon à laquelle on mettroit le feu pour déchirer, & procurer un écoulement libre & continué. Peut-être même la poudre ainſi brûlée auroit-elle quelque action ſur le venin même. Il remarque au ſujet des remèdes adminiſtrés dans les cas préſens, 1°. que l'opium donné à une doſe exceſſive, même à un demi-gros, n'a pas paru exercer d'effet narcotique; 2°. que les bains chauds ont eu plus d'effet, mais un effet peu durable, & ſont à la fin devenus inutiles; 3°. que l'onguent mercuriel, quoiqu'à doſe conſidérable, n'a rien produit, non plus que le mercure pris intérieurement, ni les autres médicamens métalliques, ni le muſc, ni l'aſſa-fétida, &c.

L'immerſion dans l'eau froide n'a eu qu'un avantage de courte durée, & quoiqu'elle ait agi ſi violemment ſur les nerfs & le ſenſorium, elle n'a en rien altéré le fonds de la maladie.

Obſervation de M. Riſlez, Docteur en médecine à Mulhauſen en Alſace.

LE 3 avril 1778, on amena à l'hôpital un homme d'un village à une lieue d'ici; il étoit âgé d'environ quarante ans,

---

par M. Jean Heyſham, dans ſa *Diſſertation ſur la rage.* Cette poudre eſt vendue comme un ſecret par M. Hill d'Ormskirk. M. Heyſham en fait grand cas; il dit l'avoir analyſée, & en donne la compoſition ci-deſſus décrite: il indique enſuite la manière de prendre ce remède. On le délaie dans une ſuffiſante quantité d'eau avec un peu de lait, & on prend toute la doſe le matin à jeun pendant ſix jours. Cependant comme le volume de cette doſe, priſe en une fois, pourroit fatiguer l'eſtomac, on peut la partager en pluſieurs fois. M. Heyſham conſeille encore les ſaignées très-abondantes, l'uſage fréquent des lavemens laxatifs & émolliens, l'opium à fortes doſes, ſoit par la bouche, ſoit en lavemens; l'éther, l'alkali volatil, le mercure & la muſique. Il penſe que l'amputation de la partie mordue eſt le ſeul prophylactique certain, que le virus hydrophobique eſt d'une nature acide, & c'eſt d'après ce principe qu'il adopte la poudre abſorbante de M. Hill. Il rapporte qu'il l'a adminiſtrée à vingt-ſix chiens, tous mordus par un chien mort enragé, & qui tous ont été préſervés des ſuites de cette morſure.

robuste, d'un tempérament bilieux. Il avoit été mordu trois mois & demi avant par un petit chien au bout du pouce de la main droite. On n'appercevoit alors à l'endroit mordu qu'une petite échymose d'un rouge livide sous l'ongle. Ceux qui l'amenèrent, dirent que la surveille sur le soir, ils avoient remarqué les premiers symptômes de la rage, le malade ayant refusé de manger de la soupe qu'on lui présentoit à souper, & de boire. On ne fit cependant pas grande attention à ce qui se passoit, puisque le malade alla le lendemain en ville pour un procès. Mais de retour chez lui, la maladie s'étoit tellement accrue, qu'il éprouvoit une horreur complette aussi-tôt qu'il approchoit quelque liquide de sa bouche. Ses parens effrayés ne doutèrent plus de son état; ils se rappellèrent la morsure arrivée quelques mois auparavant, & que le malade n'avoit cru d'aucune importance. Lorsqu'il fut arrivé à l'hôpital, il ne put assez exprimer combien il avoit souffert en chemin des impressions de l'air, & il pria instamment que l'on fît fermer exactement la chambre pour que l'air extérieur ne pût pas y entrer. En effet, la moindre ventilation lui causoit des agitations & des angoisses terribles. Le pouls étoit à peine sensible. Son esprit & son corps étoient dans une agitation singulière; il jouissoit néanmoins d'une entière présence d'esprit. On lui présenta une cruche remplie d'eau; il la saisit, la porta en tremblant à sa bouche, & en prit avec effroi quelques gouttes; mais bientôt il la repoussa avec des gestes qui exprimoient vivement le désespoir dont il étoit saisi. On le fit coucher sur un sac rempli de paille, & après l'avoir attaché par une main & par un pied au plancher, on lui fit une saignée copieuse au bras, puis on lui donna un bol composé de serpentaire, de camphre, de nitre, d'assa-fétida & de thériaque; il l'avala avec des efforts terribles. On frotta le doigt mordu, la main & le bras avec l'onguent mercuriel; il y eut ordre de répéter le bol de deux en deux heures, & les frictions toutes les six heures.

A cinq heures & demie du soir, M. Riflez vint le voir de nouveau; le malade lui dit qu'il se trouvoit beaucoup mieux; en

en effet, il étoit plus tranquille, son pouls étoit régulier; il avoit avalé le second bol avec moins de peine, & avoit bu à différentes fois un gobelet d'eau sans beaucoup de souffrances; la poitrine étoit moins serrée; il avoit eu une évacuation; l'air renouvellé ne lui étoit plus si insupportable. Il fut interrogé sur les causes qui l'empêchoient de boire; il répondit que ce n'étoit pas qu'il ressentît de douleur dans la gorge, mais que ce qui l'empêchoit d'avaler, étoient des idées noires & terribles qui se présentoient en foule à son esprit chaque fois qu'il approchoit quelque liquide de sa bouche. On ordonna la continuation des mêmes remèdes pendant la nuit. Tout alla assez bien jusqu'après sept heures du soir, que l'homme qui le gardoit sortit un instant. Alors & tout-à-coup les angoisses, les frayeurs les plus terribles vinrent s'emparer de son esprit; il crioit qu'il lui étoit impossible de rester seul: cette scène alla toujours en augmentant jusqu'après dix heures du soir que le malade périt sans avoir jamais cessé de parler raisonnablement, & invoquant continuellement la miséricorde de Dieu. Après sa mort, son visage devint tout-à-fait livide.

Observations communiquées par M. Dupuy, médecin de l'hôpital général de la Rochelle.

Au mois de mars 1767, un soldat, dragon de la garnison de Saumur, fut envoyé à l'hôpital militaire de la Rochelle, comme le plus à portée de la mer, pour y prendre les bains; le blessé n'en put profiter, parce que pendant tout ce mois il régna des tempêtes qui les rendirent impraticables. Ce soldat, nommé Longchamp, étoit d'une constitution forte & robuste; il avoit été mordu à la partie interne du poignet droit par un chien jugé enragé. La plaie étoit transversale & de toute l'étendue de cette partie; elle ne paroissoit intéresser que les tégumens. M. Dupuy, qui remplissoit alors les fonctions du médecin de l'hôpital, traita ce blessé suivant les principes & la méthode de M. de Sauvages. Après un mois de ce traitement, dans lequel le mercure fut employé en frictions, la

plaie étant parfaitement cicatrisée, ce soldat rejoignit sa garnison, & depuis ce temps on n'a pas appris qu'il lui soit arrivé le moindre accident.

La même année, du 10 au 22 avril, un ou plusieurs loups enragés faisant des ravages dans une étendue de dix à douze lieues de la banlieue de cette ville & au-delà, blessèrent vingt-quatre personnes qui furent conduites à l'hôpital général par ordre de M. l'intendant de cette généralité; dix-huit de ces infortunés périrent dans les accès les plus violens de la rage. Le médecin de l'hôpital étoit malade, & ne put présider au traitement de ces malheureux; quelques représentations faites par M. Dupuy, & dictées par la sensibilité & l'honnêteté, furent mal reçues; ce médecin fut obligé d'abandonner les malades aux soins de celui qui avoit le droit de les traiter.

Le 16 décembre 1776, à Ferrière, paroisse distante de la Rochelle d'environ quatre lieues, un loup heurta dans la nuit à la porte de la chaumière du nommé Cardinau, qui n'est séparée de la forêt de Benou que par un chemin. Cet homme étoit absent; Jeanne Falourde, sa femme, qui étoit au lit, n'ayant que ses deux plus jeunes enfans avec elle, alla seule en chemise ouvrir la porte, croyant que c'étoit son mari qui étoit de retour. Elle fut aussi-tôt attaquée par un loup fort & vigoureux; elle réunit le courage & la force nécessaires pour le terrasser; elle le tint collé contre terre jusqu'à l'arrivée de son fils, âgé de douze ans, qui l'aida à le tuer. Cette femme courageuse, âgée d'environ cinquante ans, fut grièvement blessée à l'avant-bras droit; privée de tout secours, elle fut transférée le 27 du même mois à l'hôpital général de la Rochelle. Le médecin la visita sur le champ & ordonna ce qui étoit de son ressort. Le 28, on lui écrivit pour qu'il se rendît à trois heures au cachot de Jeanne Falourde: on leva l'appareil; la plaie occupoit les deux tiers de la partie inférieure latérale externe de l'avant-bras, les tendons des muscles extenseurs étoient en partie à découvert; quoique cette plaie exhalât une assez mauvaise odeur, il n'y avoit ni gangrène ni

ſphacèle. Le médecin propoſa de ſcarifier, & d'animer les bords de la plaie, le reſte des chairs étant aſſez vif; mais on avoit, à ſon inſçu, préparé tout ce qu'il falloit pour l'amputation; elle fut pratiquée, & la malade ne tarda pas à ſuccomber à cette manœuvre.

Le 10 octobre 1778, la nommée Guyot, du bourg d'Emaudes, âgée de huit à neuf ans, fut mordue par un chien jugé enragé, à la partie moyenne ſupérieure externe du bras droit. La plaie étoit tranſverſale, & avoit deux pouces de largeur. Le 18 du même mois, elle entra à l'hôpital, & elle en ſortit le 20 novembre ſuivant. Pendant ce temps, on lui fit quarante frictions avec un gros d'onguent mercuriel fait au tiers, ſur les bords de la plaie: la totalité de l'onguent employé a été de quatre onces ſix gros, & il n'eſt pas même ſurvenu de ſputation; la malade éprouva ſeulement quelques chaleurs de bouche paſſagères; les autres médicamens employés ont été les bains; l'eau de Luce dans le vin, le muſc, le camphre, le nitre, les fleurs de tilleul en infuſion avec le miel & le vinaigre. Elle a été purgée ſix fois avec des cathartiques unis aux anthelmintiques, qui lui ont fait rendre huit vers lombricaux de dix à douze pouces de longueur, morts, & la plupart vuides & excoriés; la plaie a été ſcarifiée; les bords ont été rafraîchis par les cauſtiques; les lotions ſalées ont été employées; la ſuppuration a été abondante & entretenue par ces moyens: pendant tout le traitement, cet enfant a été dans une moiteur continuelle.

Le 12 mars 1779, Jacques Tenau, de Pauleon, paroiſſe de S. George-du-bois, âgé de dix-huit ans, gardant ſes bœufs dans les bois de Surgères, fut attaqué par une louve enragée. Ce jeune garçon ne trouva d'autre moyen d'éviter cet animal furieux qui hurloit en courant à lui, que de grimper ſur un arbre; mais la branche qu'il avoit ſaiſie ayant caſſé, il roula par terre; la louve ſe ſaiſit de lui, & lui déchira à coups de dents tout le viſage, juſqu'à la partie chevelue; ſes bras & ſes mains furent auſſi gravement bleſſés. M. de Pauleon fit venir ſur le champ un chirurgien, qui donna ſes ſoins au

bleſſé; mais malgré tous les ſecours l'hydrophobie ſe déclara le 26 du même mois; il fut tranſporté à l'hôpital de la Rochelle, où on ne put lui adminiſtrer que quelques frictions à double doſe & des lavemens, par l'impoſſibilité où l'on étoit de lui rien faire avaler. Il ſuccomba à ſes maux deux jours après ſon entrée à l'hôpital.

Le 13 du même mois, le nommé Pierre Tauſſin, âgé de cinquante-deux ans, du village des Rivières, paroiſſe de Ste. Soule, taillant une vigne près le moulin de Cheuſſe, fut mordu à la tête par la même louve, dans pluſieurs endroits de la partie chevelue; la première plaie étoit de ſix pouces, d'une forme triangulaire dans l'angle inférieur de la tempe gauche; elle s'étendoit d'un côté à la partie moyenne du coronal, & de l'autre à la partie moyenne ſupérieure antérieure du pariétal; du même côté il y avoit une ſeconde plaie longue de deux pouces, ſituée à la partie ſupérieure moyenne latérale droite du coronal; le cuir chevelu placé entre ces deux plaies étoit contus. On appercevoit une troiſième plaie tranſverſale à la nuque, d'un pouce & demi de longueur; cette plaie avoit un cul-de-ſac de neuf à dix lignes de profondeur, qui, dilaté ſelon l'art, auroit donné à cette plaie la figure d'un *T*. Ce bleſſé avoit encore une égratignure à la partie moyenne antérieure du pavillon de l'oreille gauche, & avoit reçu un petit coup de dent à la partie inférieure latérale externe de la premiere phalange du pouce de la main gauche. Le lendemain 14, le malade fut transféré à l'hôpital; il fut ſaigné, & prit exactemeut tous les remèdes qui lui furent adminiſtrés juſqu'au 11 avril ſuivant; mais ce jour fut fatal à ce malheureux: on avoit oublié juſqu'à ce moment de ſonder ſa plaie; on le fit, & tout de ſuite on la dilata; le malade reſſentit les douleurs les plus horribles, l'hydrophobie ſe manifeſta, & le 13 il expira.

Observations communiquées par M. Coste, Médecin de l'hôpital militaire de Calais, des Sociétés royales de Londres & de médecine de Paris, &c.

Il y a environ dix ans qu'au milieu des chaleurs de l'été, un chien enragé mordit quelques personnes & plusieurs animaux au grand Sacconex dans le pays de Gex.

M. Coste, alors médecin pensionnaire de la ville & de la province, s'y transporta avec deux cavaliers de maréchaussée sur les ordres de M. Amelot, alors intendant de Bourgogne. On fit tuer tous les chiens soupçonnés & plusieurs cochons. Un bœuf étoit mort en trois jours avec tous les signes de la rage. M. Coste en traita deux autres par les frictions mercurielles & les antispasmodiques, dont le musc faisoit la base. Un de ces animaux donna des espérances au point que le troisième jour du traitement, il avoit avalé, en trois fois différentes, environ trois pintes d'un mêlange d'eau & de son qu'on nomme *burée* dans ce pays.

M. Grenu, chevalier de l'ordre du mérite, ancien lieutenant-colonel au service de France, le curé du lieu, plusieurs autres personnes se faisoient un plaisir de suivre ces expériences, lorsqu'une sœur hospitalière, se disant de la famille de S. Hubert, persuada aux habitans qu'en imposant la main au milieu du front de l'animal mordu, elle le guériroit, s'il en étoit susceptible, ou le tueroit s'il étoit sans ressource. Le concours de peuple que cette promesse, faite avec assurance, avoit attiré, la couleur de la robe & le costume de la parente du saint imprimèrent une sorte d'effroi au bœuf. Dans ce moment il paroît chanceler; les paysans l'assomment, & une heure après deux cents témoins oculaires attestoient que le bœuf étoit tombé roide mort à l'instant même où l'imposition de la main avoit eu lieu.

M. Coste traita avec succès, par la méthode des frictions & des antispasmodiques, une dixaine de personnes, la plupart jeunes, qui avoient été mordues par le même chien; & l'on

peut d'autant moins révoquer en doute le caractère du venin, qu'il périt en Savoye deux ou trois personnes blessées par le même animal.

Une note qui peut-être ne doit pas être oubliée, c'est que M. de Voltaire, chez qui M. Coste s'arrêta en venant du grand Sacconex, & qui s'amusa beaucoup de l'histoire du bœuf & de la cousine de S. Hubert, dit à M. Coste : « Je ne vois » qu'un petit inconvénient dans toute cette histoire ; la sœur » a tué ce pauvre bœuf pour un mal qu'il n'avoit pas, & dont » cependant un médecin le vouloit guérir ». M. Coste fit l'énumération des symptômes, cita sur-tout l'hydrophobie décidée ; M. de Voltaire persista à soutenir que les animaux ruminans ne sont pas susceptibles de rage, & que c'étoit une vérité connue en histoire naturelle ; on a cherché depuis en vain l'origine, les autorités & les motifs de cette assertion.

Le fils d'un faïancier, âgé de dix ans, fut mordu à Nancy par un chien qui avoit déja produit des symptômes funestes de rage dans un village voisin. M. Coste, qui étoit alors premier médecin des hôpitaux militaires de cette ville, & M. Laflize, chirurgien en chef des hôpitaux, virent ensemble cet enfant, qu'ils rassurèrent d'abord, ainsi que ses parens, par tous les secours moraux. La plaie équivaloit à peine à un coup de lancette ; le tour étoit un peu enflammé & le milieu fermé. Une grande incision donna issue à un sang noirâtre ; on pansa avec le suppuratif animé ; on entretint la suppuration pendant quinze jours, & on fit dix frictions mercurielles camphrées d'un demi-gros chacune. Le malade fut mis au lait pour toute nourriture : il prenoit quatre fois par jour un bol fait avec quinze grains de quinquina & un quart de grain de musc. Il ne survint aucun symptôme fâcheux, & vers la fin du traitement le malade avoit recouvré toute sa gaité.

Observations de M. Raymond.

Boyer, garçon de vingt-cinq ans, d'une habitude de corps replette & cachectique, fut mordu d'un chien enragé au bas

de la jambe, le 19 juillet 1765. La plaie, demi-circulaire à cette partie, reſſembloit à une égratignure ſanglante. Ses jambes étoient gorgées depuis long-temps; il avoit deux ulcères à l'autre jambe, à la ſuite d'un coup. Appellé quelques heures après la morſure, j'ordonnai d'appliquer ſur la plaie un fer rougi au feu. Immédiatement après, je fis faire aux environs de la plaie des frictions avec l'onguent mercuriel : on panſa tous les jours avec ce même onguent. Le 5, l'eſcharre tomba; on continua néanmoins le même panſement juſqu'à parfaite cicatrice. Le 2, j'avois donné un bol fait avec quatre grains de turbith minéral & autant de camphre; il excita des vomiſſemens copieux & des déjections. La ſalivation parut le 3; ce jour on fit une friction mercurielle au pied de la jambe mordue, & dans l'eſpace d'un mois on en fit cinq autres aux jambes : pendant le même temps le bleſſé prit cinq fois le bol mentionné : une douce ſalivation ſe ſoutint juſqu'au quarante. Le 3, j'ai donné la poudre de Cobb; elle a cauſé un grand vomiſſement; réitérée ſept ou huit fois dans le même eſpace d'un mois, elle a produit le plus ſouvent le même effet. Dans les ſept ou huit premiers jours, je lui fis prendre le matin, de deux jours l'un, un gros de mouron fraîchement cueilli & pulvériſé. Le 41, le bol avec le turbith. Le lendemain & pendant quelques jours de ſuite, il va ſe baigner à la mer. Il eſt cependant toujours dans la crainte d'être atteint de la rage, & eſt d'un naturel mélancolique. Le 46, il part pour Tourves ſa patrie, à neuf lieues de Marſeille. Le 74, il reſſent une gêne au goſier & bientôt une difficulté d'avaler l'eau; le ſoir il lui eſt impoſſible d'en venir à bout; il ſe plaint d'une certaine conſtriction de l'œſophage & de difficulté de reſpirer; depuis quelques jours il s'apperçoit d'un mal-être. Le lendemain, jour où il faiſoit très-chaud, il ſe met en chemin pour Marſeille. Durant le voyage il ne lui eſt pas poſſible de boire, malgré la ſoif qui le dévore; il frémit en traverſant la rivière. Il parle ſans ceſſe & avec rapidité ſur des ſujets ordinaires; il exprime de vifs ſentimens de tendreſſe à ſon frère qui étoit préſent, ce qu'il répète fréquem-

ment & avec vîtesse; il se plaint d'une chaleur brûlante qu'il ne peut éteindre par la boisson; car quand on lui présente à boire, il prend bien le verre, mais en l'approchant de sa bouche, il en est tout étonné & effrayé; son inspiration sublime reste suspendue au point d'étouffer; il avale une petite pilule de laudanum, mais il lui est impossible de recommencer. Je le fais saigner deux fois du bras & autant du pied. Pendant cette dernière opération, il tenoit sa jambe dans l'eau chaude & la regardoit sans émotion; il se tourmente sans cesse dans le lit, se tournant & retournant de tous côtés & avec une prestesse singulière: souvent il se lève en jettant des cris de fureur, en poussant des hurlemens affreux; il avertit cependant les assistans, les engageant à n'avoir pas de peur; il leur témoigne la plus vive amitié, remercie Dieu de ce que dans son malheur il n'a point envie de mordre. Ses paroles sont toujours proférées avec une extrême rapidité; s'il prie quelqu'un de lui couvrir les pieds, de lui remettre le bonnet sur la tête, c'est avec une vivacité turbulente, & comme s'il étoit excessivement pressé. De temps en temps il vomit avec les efforts les plus grands & les plus prestes une humeur glaireuse qui le fait frémir. A la fin il bave; & vers les cinq heures du matin du 76e jour, il expire suffoqué, étranglé, sa bouche couverte de bave & le visage bouffi. Il ne perd connoissance qu'un demi-quart-d'heure avant la mort. Durant cette horrible scène le pouls étoit resté calme.

La dame Vendière, femme de quarante-quatre à quarante-cinq ans, d'un tempérament chaud, fut mordue par le même chien & le même jour que Boyer à la partie supérieure du dos du pied, à travers un bas de coton qui fut déchiré. La plaie étoit de la longueur d'un pouce & de la profondeur de deux à trois lignes; elle saigna beaucoup. J'y appliquai, deux ou trois heures après la morsure, un charbon ardent; mais comme il s'éteignit dans l'opération, le chirurgien la brûla peu après avec un fer rougi au feu; la blessée fut traitée comme Boyer, excepté qu'elle ne prit qu'une fois le turbith minéral, parce qu'elle étoit enceinte de trois mois. Ce remède

remède fut compensé par quatorze frictions mercurielles, que l'on fit depuis les pieds jusqu'aux fesses, dans l'intervalle d'un mois; elle saliva plus copieusement & autant de temps que l'autre blessé. La poudre de Cobb & celle de mouron la faisoient quelquefois suer. Elle eut toujours l'esprit gai. Elle est accouchée à terme d'un enfant sain & bien portant, & a continué depuis de jouir d'une bonne santé.

Un chirurgien du territoire de cette ville, traita une fille âgée d'environ douze ans & mordue par un chien enragé, par les frictions mercurielles dont il lui couvrit le corps, suivant la méthode usitée dans les maladies vénériennes. Il ne brûla point la plaie. Le 53e jour de la morsure, cette fille tomba dans l'hydrophobie & mourut.

Ces exemples paroissent démontrer qu'il n'y a jusqu'ici d'autre spécifique prophylactique contre la rage ou contre l'hydrophobie causée par la morsure d'un chien enragé, que l'ustion de la plaie. Voyez aussi les *Observations de M. Hunauld (Pierre)*, page 168 & suiv. des *Entretiens sur la Rage.*

Observation de M. Verchere, Médecin à Bourbon-Lancy.

Un malheureux paysan, âgé de vingt-cinq à trente ans, gardant ses bestiaux pendant la nuit, & dormant couché par terre à l'entrée de sa cabane, fut mordu à la tête par un animal, qu'il jugea être un loup, autant que l'obscurité put le lui laisser voir. A demi-éveillé par la première attaque que ses cheveux rendirent légère, le pauvre homme se retourna, & avant qu'il pût se lever debout, il fut assailli jusqu'à deux fois par l'animal, qui lui fit un grand nombre de blessures au visage, tant au front qu'aux yeux, au nez, aux joues, lui fendit la lèvre inférieure depuis la commissure jusqu'en bas, & lui fit une plaie transversale assez profonde sous le menton.

Dès que le malheureux blessé put se lever tout-à-fait & crier, ainsi que deux enfans qui étoient dans le fonds de la cabane, & qui ne furent pas atteints, l'animal s'enfuit & ne reparut plus. Cette dernière circonstance rassura malheu-

reusement. On fut persuadé que si l'animal eût été enragé, il n'auroit pas lâché prise si promptement ni si aisément.

Le blessé fut saigné une fois très-abondamment ; pansé simplement avec de l'eau salée, on fit trois points de suture à la lèvre détachée.

Les plaies guérirent avec la plus grande célérité. Le malade ne parut nullement affecté des suites que pouvoit avoir cet évènement. Il fut purgé deux fois avec les pilules de Belloste, & ne voulant faire aucun autre remède, il sortit de l'hôpital le quinzième jour.

On croyoit pouvoir se rassurer d'autant plus que la multiplicité & le siège des blessures (toutes à la tête, & le plus près possible de la gorge & des glandes maxillaires), sembloient indiquer que s'il y eût eu du virus hydrophobique, il auroit dû naturellement se développer plus promptement. Le malade ne ressentoit aucun mal ; il ne s'étoit jamais plaint de la gorge, il avoit toujours bu abondamment & avec facilité, &c. Mais vain espoir ! fausse sécurité !

Le vingt-deuxième jour après la blessure, à la même heure à peu près qu'elle avoit été faite, le malheureux éprouva tout à coup les symptômes de l'hydrophobie déclarée : il se fit attacher, se confessa, reçut l'extrême-onction & mourut le lendemain après midi. Quelques personnes croient qu'il s'étrangla.

Observations envoyées par M. Lafon, Chirurgien-Juré à Mareuil en Périgord.

UN loup enragé parut aux environs de Mareuil, le 13 février 1766, & depuis le matin jusqu'à quatre heures après midi qu'il fut tué, il blessa dangereusement dix personnes des deux sexes & de différens âges : il blessa aussi légèrement deux vaches, qui sont mortes enragées, suivant le rapport des habitans du village.

Le 4 mars suivant, M. Bertrand Petit, maître en chirurgie, habitant de Mareuil, fit le rapport suivant de l'état des blessés.

« Je, Bertrand Petit, maître en chirurgie, habitant de la ville de Mareuil en Périgord, certifie qu'en procédant au rapport des ulcères, suite des morsures du loup, que supporte la nommée Catherine Desmoulins, épouse de Pierre Barrière, âgée de trente ans, du bourg du vieux Mareuil en Périgord, j'ai remarqué sur l'avant-bras droit deux ulcères; le premier, situé transversalement à sa partie inférieure externe, est de la longueur d'un pouce & demi sur trois lignes de profondeur; le second, situé vers le milieu de la partie externe du métacarpe, est du diamètre d'un liard sur une ligne & demie de profondeur. A l'avant-bras gauche, la même malade supporte trois ulcères; le premier, situé transversalement & occupant sa partie moyenne externe, est de la longueur d'un pouce & demi sur deux lignes de profondeur; le second, situé à la partie externe du métacarpe, est de la longueur d'un pouce & demi sur une ligne & demie de profondeur; le troisième enfin occupe le milieu de la paume de la main, d'une figure presque ronde, comme un denier. Les uns & les autres gênent la flexion & l'extension des doigts de chaque main.

Dans le même bourg du vieux Mareuil, j'ai remarqué que la nommée Marie Reuilhie, âgée de dix-huit ans, porte plusieurs ulcères, suite des morsures du loup, au bras & à l'avant-bras droit; le premier, situé à sa partie moyenne externe, est du diamètre d'un denier sur une ligne & demie de profondeur; le second, situé à la partie externe du bras, à son articulation avec l'avant-bras, est du diamètre d'un petit écu sur deux lignes de profondeur; le troisième, situé à la partie supérieure interne de l'avant-bras, est du diamètre d'un denier sur une ligne & demie de profondeur; le quatrième enfin, situé transversalement sur l'articulation du même avant-bras avec le poignet, est de la longueur de deux pouces sur deux lignes de profondeur. Les uns & les autres gênent considérablement l'extension & la flexion des doigts.

Sur la même paroisse, au village de Puyréal, j'ai remarqué

que Jean Duverneuil, âgé de neuf à dix ans, porte plusieurs ulcères, suite des morsures du loup, sur différentes parties du corps, savoir : à la tête six ulcères; les trois premiers, situés à la partie supérieure du pariétal droit, sont peu éloignés les uns des autres, de la longueur d'un pouce chacun sur deux lignes de profondeur; un quatrième, situé à la partie moyenne & un peu supérieure de l'occipital, est d'une figure presque longue, du diamètre d'un liard sur deux lignes de profondeur; un cinquième, situé sur le même os, tout près de la suture lambdoïde, d'un pouce & demi de longueur sur trois lignes de profondeur; un sixième occupe la partie inférieure de l'occipital : les muscles de la tête sont presque tous détruits à leur occasion. Il y a un autre ulcère presque cicatrisé à la partie moyenne inférieure du bras gauche; enfin un ulcère très-considérable à la partie inférieure de la cuisse, traversant de la partie externe à l'interne, du diamètre d'un denier de chaque côté.

Dans le même village de Puyréal, j'ai remarqué que Marie Chaunudeau, fille âgée de vingt-deux ans, a cinq ulcères considérables & trois cicatrices, suite des morsures du loup : le premier ulcère, situé à la partie inférieure du temporal, près l'oreille, d'une figure presque longue, est de la largeur d'un écu de trois livres sur deux lignes de profondeur; le second, situé transversalement, s'étend depuis la partie moyenne des muscles de la mâchoire inférieure jusqu'à la commissure des lèvres du côté droit, en traversant le muscle orbiculaire, ayant deux pouces de longueur sur deux lignes de profondeur; enfin trois petits ulcères du diamètre d'un denier, situés sur l'étendue de l'os sacrum, ayant une ligne de profondeur : enfin trois cicatrices du diamètre d'un denier, situées à la partie moyenne & supérieure du bras gauche.

Au village de Puychauvaux, paroisse de Monsel, j'ai remarqué que Jean Bretonnet, âgé de douze à treize ans, a deux ulcères, suite des morsures du loup; le premier, à la partie supérieure du pariétal droit, est de la longueur d'un pouce sur deux lignes de profondeur; le second, situé sur la

ſeconde phalange du pouce de la main droite, eſt de la largeur d'un demi-pouce ſur une ligne & demie de profondeur.

Au village de La-Faronnie, paroiſſe de La-Chapelle-Pommier, j'ai remarqué que Pierre Dacher, âgé de quarante ans, a un ulcère & pluſieurs cicatrices, ſuite des morſures du loup. L'ulcère eſt ſitué à la partie latérale externe de la jambe gauche, vis-à-vis du muſcle jumeau qui y répond; la première cicatrice eſt ſituée ſur le front, de la figure d'un angle obtus, s'étendant depuis le ſinciput juſqu'à la naiſſance du ſourcil droit; une ſeconde, d'une figure longitudinale, commençant à l'aîle gauche du nez, finit vers le milieu de la lèvre ſupérieure, en traverſant le muſcle orbiculaire; une troiſième, tranſverſale, occupe la partie ſupérieure & latérale gauche de l'occipital, de la longueur de deux pouces & demi; une troiſième, à la main gauche, ſur le milieu du métacarpe; une quatrième, ſituée à la partie inférieure interne du métacarpe, à l'origine de l'index & du médius; une cinquième, ſituée entre l'articulation de la première phalange du pouce gauche avec l'os du métacarpe qui y répond.

Au village de Chès-Brageot, paroiſſe de Saint-Crépin, j'ai obſervé que Mathurin Blanchard, âgé de cinquante-ſept ans, porte un ulcère, ſuite de la morſure du loup, à l'extrémité de la dernière phalange du petit doigt de la main gauche, la peau & le corps graiſſeux étant emportés: le diamètre de l'ulcère eſt petit, ſur une ligne & demie de profondeur.

Dès les premiers jours, je panſois les ulcères de chaque bleſſé avec un digeſtif compoſé de térébenthine, de baſilicum, de jaune d'œuf & d'eau-de-vie; mes appareils furent ſoutenus avec des emplâtres d'onguent de la mère: j'entretins la ſuppuration auſſi long-temps qu'il me fut poſſible, & pour cet effet je n'eus jamais recours aux cicatriſans ni aux deſſicatifs.

Le 8 mars (1766), mourut Marie Chaunudeau; elle avoit donné pendant trois jours tous les ſignes de l'hydrophobie.

Le 19 du même mois, après avoir préparé mes malades par la purgation, je commençai, en conformité de la recette qui me fut adressée de la part de M. l'intendant par M. Duboffrand, son subdélégué à Noutron, de mettre en usage les frictions mercurielles, à la dose d'un gros & demi. Je continuai ainsi les pansemens & les frictions jusqu'au 27, qu'ayant remarqué que le mercure portoit aux glandes de la bouche, j'eus recours à un purgatif benin, je repris ensuite l'usage des frictions pendant trois jours; puis je revins au purgatif.

Le premier avril, les ulcères de tous mes malades furent cicatrisés. J'étois d'autant plus tranquille sur leur compte, que j'étois rassuré par l'usage des frictions mercurielles, imaginant qu'elles auroient détruit le levain de la rage, lorsque le 15 du même mois la mort de Jean Duverneuil m'ébranla. Quoiqu'il n'eût donné avant sa mort aucun signe d'hydrophobie, l'abondante suppuration de ses ulcères, le peu de soin que prit cet enfant d'en réparer les pertes par des alimens d'un bon suc, étant impossible à ses parens de lui en fournir; enfin le levain de l'hydrophobie n'eut pas le temps de se développer, il mourut d'une fièvre erratique habituelle : mais une preuve que le levain n'existoit pas moins, est qu'un chat attaché à cet enfant mourut enragé quinze jours après lui, pour avoir léché les plumaceaux & les emplâtres qu'on jettoit lors des pansemens. C'est un fait prouvé par tous les habitans du village.

Le 18 du même mois (d'avril) mourut Pierre Dacher, du village de La-Faronnie. Trois jours avant il donna tous les signes de l'hydrophobie, malgré les secours que je tâchois de lui donner, tels que les saignées du pied & les antispasmodiques.

Le 20, mourut aussi Catherine Desmoulins, du bourg du vieux Mareuil. Trois jours auparavant, elle avoit aussi donné tous les signes de l'hydrophobie la plus complette. Je tâchai de la secourir par la saignée du pied, les narcotiques & les antispasmodiques; mais tout devint inutile.

De tels événemens m'étonnèrent beaucoup, & j'en

donnai avis à M. Duboffrand, qui en inftruifit M. l'intendant. Il y eut alors des ordres de fa part pour réunir les trois malades qui me reftoient, dans une même maifon peu éloignée de mon domicile, avec ordre que rien ne manquât de ce qui feroit néceffaire pendant leur traitement, que je commençai le 24 mai (1766) & finis le 13 juin fuivant, felon la méthode que je vais propofer comme fpécifique. Ces trois infortunés, qui jouiffent d'une très-bonne fanté, font redevables de leur vie aux fages précautions de M. l'intendant, parce que n'ayant chez eux aucune des chofes néceffaires pour appliquer avec fruit des remèdes de cette importance, ils feroient sûrement morts d'hydrophobie & auroient eu le même fort que leurs camarades.

Méthode propofée pour prévenir l'hydrophobie.

Dans le cas où l'on fera appellé pour fecourir une perfonne mordue par un animal enragé, fi c'eft dans le premier temps, on fera une ligature au-deffus de la plaie, que l'on fcarifiera tout autour un peu profondément & en forme de croiffant. Après que la plaie aura faigné un certain temps, on la lavera avec de l'eau falée, on la chargera de poudre à canon & on mettra le feu à la poudre, qui produira deux effets; le premier fera de brûler les parties infectées de bave ou de falive, qui ne manque jamais de s'échapper dans la plaie & autour; le fecond fera une efcharre femblable au cautère actuel, fans caufer une douleur auffi confidérable. On panfera avec un plumaceau chargé feulement de bafilicum, pour mieux établir une fuppuration abondante : l'appareil fera foutenu d'emplâtres d'onguent de la mère; & comme on ne fauroit trop fe hâter de prévenir l'hydrophobie, les remèdes généraux préalablement obfervés, on donnera au malade deux bains domeftiques par jour, fi fes forces le permettent; & une friction mercurielle à la dofe d'un gros & demi. On aura foin d'examiner fi le mercure porte aux glandes de la bouche, pour le réprimer, fi le cas arrivoit, avec un purgatif doux.

On continuera pendant dix ou douze jours, & l'on finira en purgeant de nouveau le malade.

Je ne puis passer sous silence la poudre de Palmarius, à titre de préservatif contre l'hydrophobie. On pourra en faire usage, à la dose d'un gros dans un bouillon, à prendre au sortir du bain. Elle agit à titre de sudorifique & ne peut que bien faire; on en trouve la composition dans presque tous les auteurs.

Il me reste à rapporter qu'avec le seul usage des frictions mercurielles j'ai préservé de l'hydrophobie, depuis l'époque du 13 février 1766, cinq personnes mordues par des chiens reconnus enragés. Le 15 mars 1777, j'ai fait des frictions mercurielles sur deux grandes morsures faites à la jambe du nommé Piarrot, domestique de M. le curé de Saint-Pielh: ces morsures étoient situées à la partie supérieure de la jambe, & pénétroient jusqu'aux muscles jumeaux de chaque côté. Le même chien, dans la nuit du 14 au 15 dudit mois, s'étant jetté sur les chiens de M. de Saint-Sulpice, au château de Lauvergne, paroisse de Saint-Sulpice, le métayer de la porte se leva pour voir ce qui occasionnoit tant de bruit. Comme il étoit en chemise, le chien enragé se jetta sur lui & le mordit cruellement à la cuisse & à la jambe en trois différens endroits, avec solution de continuité & perte de substance. M. de Saint-Sulpice me manda, & avec les frictions mercurielles, un pansement simple & un régime tel que peut l'observer un ouvrier, il a été préservé de l'hydrophobie.

M. Duboffrand, toujours attentif & prévoyant, m'a envoyé trois autres personnes mordues par des chiens enragés. Je les ai préservées également par les frictions mercurielles, par un pansement méthodique & par le régime».

Extrait d'une lettre de M. Jacques Odoardi, datée de Belluno, le 22 septembre 1779.

Les malheureux qui sont le sujet de mon observation, sont sept hommes & deux dames, qui ont été mordus le second

ſecond jour de cette année par une louve enragée, dans quelques villages de ces environs. Le premier, âgé de quarante-ſix ans, mordu par la louve, a été le plus maltraité de tous. Non-ſeulement pluſieurs des doigts de ſes deux mains, & ſur-tout le métacarpe de la main gauche avoient été bleſſés; mais il avoit encore été mordu au menton, & portoit une large bleſſure à la joue droite. Trois autres avoient été mordus à la joue au-deſſous des yeux; l'un d'entr'eux, âgé de quatorze ans, un autre de cinquante-cinq. Celui-ci l'étoit encore fort près du nez & de la lèvre, & de plus étoit atteint de ce que nous nommons *male della pelegrina*, eſpèce de ſcorbut particulier aux habitans des montagnes. La plus jeune des dames étoit mordue à l'aîle droite du nez; la plus âgée étoit bleſſée à la cuiſſe. Deux jeunes gens de vingt-un ans furent mordus au bras, & l'un d'eux le fut encore à la jambe. Le plus âgé de tous, qui avoit cinquante-huit ans, avoit pluſieurs morſures à une jambe & à un bras.

Le premier de ces malheureux ſe rendit le même jour à une terre voiſine pour faire panſer ſes plaies par le chirurgien du lieu, qui ſcarifia ſes bleſſures, les lui fit laver avec de bon vin, & les couvrit enſuite d'un onguent. Le médecin lui fit prendre quelques doſes du remède de Tunquin. Les autres bleſſés n'eurent recours, qu'aux bénédictions en uſage dans ces circonſtances. Le même jour, la même louve mordit deux chèvres; l'une fut conſidérablement bleſſée auprès de la ganache; l'autre le fut légèrement au cou: & la veille, deux autres avoient été mordues, l'une à l'oreille, l'autre très-ſuperficiellement à la cuiſſe. La première des chèvres fut tuée le lendemain de ſa bleſſure, parce qu'elle ne pouvoit plus manger; la ſeconde le fut auſſi par l'ordre de l'officier de ſanté, qui recommanda de plus qu'on tînt à part & qu'on gardât ſoigneuſement les deux autres chèvres qui avoient été mordues le premier jour de l'an.

La rareté du cas & le danger des perſonnes mordues ani-

mèrent le zèle du même magiſtrat, & il obligea ces infortunés à ſe mettre au lit, & à recevoir, par mes ſoins, les ſecours les plus capables de préſerver de l'horrible maladie qu'ils avoient à craindre. Je leur conſeillai à tous de faire ſcarifier leurs bleſſures, d'y appliquer, s'il ſe pouvoit, une ventouſe, & de les frotter tous les jours d'onguent mercuriel fait à parties égales.

D'après ce que j'en ai appris, tous ont exécuté pendant huit ou dix jours, ce que j'avois conſeillé, à l'exception du premier, qui s'en rapportant à un autre chirurgien qu'il avoit conſulté, s'étoit lavé la plaie avec du vin, au lieu de ſe frotter ainſi que je l'avois dit, & s'étoit contenté de couvrir ſa bleſſure avec l'onguent étendu ſans frictions. Quarante-ſix jours après, le frère de ce malheureux vint rapporter à l'officier de ſanté qu'il étoit devenu hydrophobe, aſſurant qu'il étoit impoſſible de lui faire avaler une goutte de liquide, ni la moindre bouchée d'aliment ſolide. J'eus beaucoup de peine à l'engager à ſe charger, pour ſon frère, de quatre onces de pommade mercurielle, & de quatre grains d'opium en deux pilules, le conjurant de courir lui frotter le cou, les bras, & ſucceſſivement le dos, la poitrine & les extrémités inférieures, & de lui faire avaler auſſi-tôt qu'il le pourroit, l'une des deux pilules; mais la friction ne fut pas pratiquée, & encore moins lui fit-on avaler les pilules; le lendemain matin il mourut. Le même jour, la chèvre qui avoit été mordue le premier de janvier à l'oreille, devint enragée.

La mort funeſte de cet homme augmenta la vigilance du magiſtrat à l'égard des huit autres. Il ordonna qu'on les mît tous au lit; & quand on les eut tranſportés dans un de nos hôpitaux, on me donna le ſoin de leur porter les ſecours néceſſaires pour les garantir d'un malheur ſemblable. Toutes les bleſſures étoient refermées, mais toutes recouvertes d'une eſcharre croûteuſe, & les environs étoient plus colorés que le reſte de la peau. Pour m'aſſurer autant qu'il étoit poſſible de la réuſſite, je me déterminai

à leur exciter une légère ſalivation par les frictions. J'employai pour tous environ une livre de pommade, & j'en pris un peu pour frotter de nouveau les cicatrices, après que la ſalivation eut ceſſé dans quelques uns. Avant la ſalivation les cicatrices ſe gonflèrent un peu chez tous, devinrent enflammées & douloureuſes; mais à meſure que la ſalivation s'établiſſoit, tous ces ſymptômes diſparoiſſoient: les croûtes tombèrent bientôt, & la couleur des cicatrices fut bientôt la même que dans tout le reſte de la peau: celles qui ſe guérirent les premières, furent celles des malades qui ſalivèrent abondamment. Telle fut la bleſſure au nez qu'avoit reçu la jeune dame: les dernières furent les bleſſures un peu profondes du jeune homme de vingt-un ans, qui ſaliva moins que tous les autres, quoiqu'il eût reçu un plus grand nombre de frictions à la doſe de deux gros chaque. On lui en fit onze; les autres n'en eurent que cinq, excepté la dame la plus âgée qui en eut huit. On entretint leur ſalivation pendant dix ou douze jours, & ils en reſtèrent vingt-ſix dans l'hôpital, dont ils ſortirent enfin gais; & ils ſe ſont maintenus en bonne ſanté, même après les travaux pénibles qu'exige la culture du maïs. La chèvre qui avoit été bleſſée légèrement à la cuiſſe, eſt auſſi reſtée bien portante & eſt encore en vie. Le ſcorbutique eſt devenu fou, ainſi qu'il eſt ordinaire à cette eſpèce de malades, & il y a un mois qu'il eſt mort.

Un grand nombre d'épreuves heureuſes, dont pluſieurs ont été faites particulièrement par les médecins de Florence & dont deux entre autres me ſont propres, démontrant que le mercure eſt un des altérans les plus actifs & les plus efficaces que nous ayons, m'ont déterminé à préférer les frictions ſur les parties bleſſées à tous les autres ſpécifiques ſi vantés pour la rage. Il y a neuf ans que j'ai traité ainſi pendant vingt jours conſécutifs un de mes concitoyens, mordu à la joue par un petit chien enragé, & un petit villageois, âgé de huit ans, mordu au gras de la jambe par un chat qu'on a cru enragé. Tous les deux vivent encore, ſans avoir éprouvé au-

cune atteinte d'hydrophobie. Le premier prit d'abord par mon ordre quelques doses de musc & de zinc; le second prit plusieurs grains de camphre pendant quelques jours. Ce qui m'engagea ensuite à les faire saliver, fut la nouvelle de l'heureuse guérison d'un enfant d'environ trois ans, dont le visage avoit été cruellement déchiré par un chien enragé. Cette guérison fut opérée, contre toute espérance, par les frictions locales, administrées par les soins du docteur Banchieri, après avoir mis en usage les immersions, le remède de Tunquin, le spécifique contre la morsure de la vipère, de Bassan. Le fait est arrivé il y a cinq ans au château de Guer, dans la Marche-Trévisane. A l'égard du spécifique de Bassan, le docteur Guilermi, médecin de la ville de Feltri, eut occasion de s'assurer de ses bons effets dans la morsure des chiens enragés, donné cependant conjointement avec les frictions mercurielles faites près de l'endroit blessé. Un enfant d'environ deux ans, fils de sa sœur la comtesse Mozzi, de la ville de Césene, avoit été mordu par un petit chien enragé: la morsure étoit au tendon d'Achille, & avoit fait une impression profonde. Aussi-tôt on l'avoit mené se faire bénir, & un médecin lui avoit ordonné, en attendant, trois ou quatre doses du remède de Tunquin. Il en prit une le soir même, mais la plaie étoit déja guérie, & en très-peu de jours cicatrisée. Quinze ou seize jours après, la mère envoya dire au docteur, par un de ses frères, qu'il vînt voir son neveu malade. Il le trouva les yeux renversés, agité, tourmenté de palpitations, le pouls inégal & tremblant, avec des soubresauts des tendons, & un sommeil agité & troublé par des frayeurs, des changemens alternatifs de couleur. Il ordonna aussi-tôt une saignée, l'application d'un vésicatoire sur la blessure, & des frictions mercurielles aux environs: il fit venir de Feltri un gros du spécifique, qu'il donna dans l'eau de chardon béni. Aussi-tôt après la prise de ce remède, l'enfant entra dans une agitation prodigieuse qui dura plus de deux heures; elle se calma ensuite, il dormit bien, & le jour suivant vers le soir il étoit dans un état beaucoup meil-

leur. Avant de quitter ſon malade, le docteur lui fit tirer un peu de ſang & ordonna qu'on lui fît prendre une nouvelle doſe du ſpécifique, parce que les ſymptômes effrayans de la veille reparoiſſoient. Le remède eut le même effet, quant à l'orgaſme & au calme qui l'avoient ſuivi. Deux jours après, on vit reparoître quelques ſignes du mal : on donna deux doſes du remède, on laiſſa ſécher les véſicatoires, mais on continua pendant vingt jours les frictions, ſans que leur effet altérât en rien les gencives ou la bouche. L'enfant ſe rétablit, & depuis ſix ans il n'a rien éprouvé qui pût faire craindre les ſuites de ſa morſure. Le ſpécifique dont il eſt parlé, eſt, autant qu'on peut le ſavoir, un mêlange de ſels alkalins volatils, de thériaque, & d'un tas de plantes aromatiques du pays, infuſées dans l'eſprit de vin.

Il ſembleroit, d'après ces faits, qu'on dût accorder dorénavant peu de foi, pour la cure de la rage, au muſc & au cinnabre donnés à l'intérieur : il paroît auſſi qu'il n'eſt pas néceſſaire, pour cet effet, d'exciter la ſalivation, mais ſeulement d'introduire une certaine quantité de mercure aux environs des parties attaquées. En effet, de dix perſonnes que M. Zotti, protomédic d'Iſtrie, a préſervées par les moyens les plus capables de procurer une ſalivation abondante, deux ont été ſauvées ſans avoir ſalivé, un enfant de quinze mois, chez lequel on ne jugea pas à propos de forcer cette excrétion, & une fille de treize ans, que l'auteur ne ſe ſouvient pas (en 1775) d'avoir vu ſaliver. Dans les derniers jours du mois d'avril dernier, une jeune fille de quatorze ans fut mordue par un chien enragé au bras près de l'aiſſelle. Quelques heures auparavant, une jeune perſonne d'un endroit peu éloigné avoit été mordue à la cuiſſe & au bras, & un homme l'avoit été auſſi au bras. Je ne leur preſcrivis que des frictions locales. Les deux derniers ſe portent encore bien ; la première eſt morte depuis un mois de la petite-vérole au vingt-unième jour, ſans que je ſache qu'elle ait donné le moindre ſigne d'hydrophobie. Je ne crois pas qu'on ait rien fait de plus à deux perſonnes mordues au mois de

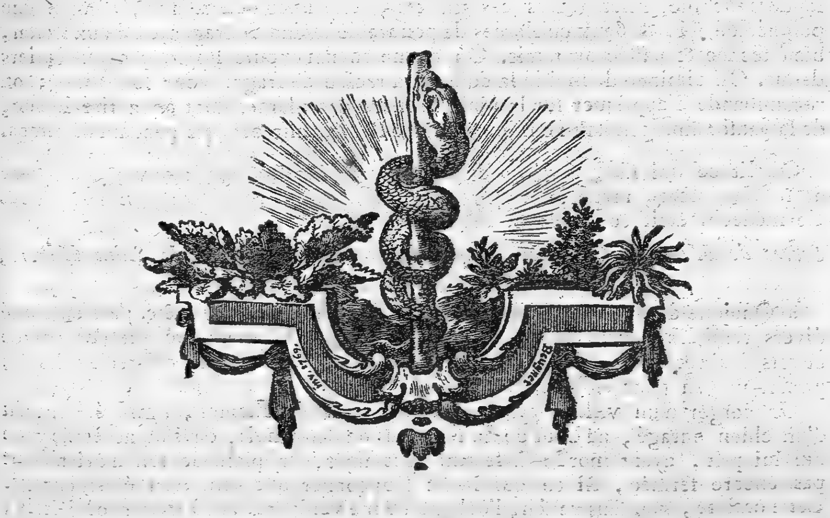
mars dans la ville de Serravalle, & il ne leur est encore arrivé aucun malheur.

L'histoire du pauvre infortuné mordu le premier par la louve, démontre l'utilité de la seule application de l'onguent mercuriel sur les parties mordues. L'une des femmes que j'ai vues dans l'hôpital, étoit son épouse : elle m'a raconté que, quelques jours auparavant, son mari avoit été délivré des spasmes universels qu'il éprouvoit toutes les nuits; qu'il ne trembloit plus au moindre bruit, ainsi qu'il faisoit; qu'il avoit repris son sommeil, & qu'il en étoit venu à se sentir le desir & la force d'aller, deux jours avant sa maladie, travailler au bois avec les autres. Cependant le mari & la femme n'avoient employé que trois onces d'onguent, le premier s'étant contenté d'en couvrir sa plaie, & la dernière s'en étant frottée. S'il est vrai que ceux qui ont été mordus par des animaux enragés, sur-tout par des loups, & qui ont contracté la rage par les voies & les glandes salivaires, deviennent ordinairement enragés en très-peu de temps, on ne peut pas attribuer le retard de la rage dans notre malade, à une autre cause qu'à l'action du mercure; & la rage survenue au bout du même temps à la chèvre, qui n'avoit été mordue qu'à l'oreille le jour précédent, sembleroit concourir à prouver cette idée. Car si l'autre chèvre, mordue légèrement à la cuisse, n'a pas été malade, on en peut conclurre seulement qu'elle a éprouvé l'effet de cette combinaison de circonstances qui fait que de plusieurs personnes mordues, les unes deviennent enragées, les autres ne le deviennent pas.

Portant maintenant nos réflexions sur les huit autres qui ont partagé le même malheur, & qui, ayant suivi le traitement qui leur avoit été recommandé, ont été guéris, & dont quatre ont été mordus à la face, il semble que si celui-là avoit fait de même, il en eût réchappé également; & peut-être pourroit-on se persuader qu'il seroit encore vivant, si son frère eût suivi mes avis & ceux de plusieurs autres personnes. J'avoue qu'un mois après je me suis senti singulièrement

ému à la lecture des *Opuscoli scelti per l'anno 1778*, imprimés à Milan, lorsque j'ai vu l'observation (tirée du *Magazzino oltramontano*) d'un homme décidément hydrophobe, guéri par les frictions. En effet, sans l'indolence & la paresse barbare de ce frère négligent, nous aurions eu une nouvelle observation, qui auroit ou confirmé ou détruit cette expérience importante.

Malgré la réussite des frictions sans salivation, je crois qu'il est plus sûr d'en exciter une légère, sur-tout lorsque les organes salivaires, ou les parties voisines, ou même les parties nerveuses sont maltraitées. On peut démontrer les effets salutaires de cette évacuation par le changement même arrivé aux cicatrices de mes huit malades avant qu'elles fussent rétablies dans l'état naturel, rétablissement qui a été proportionnel à la plus ou moins prompte salivation; & peut-être que, sans elle, ceux-ci auroient éprouvé le même sort que le premier, s'étant échauffés & fatigués mal à propos, comme lui: car on doit soupçonner que quelques uns d'entre eux avoient aussi contracté la contagion.



NOTICE DE DIFFÉRENS REMÈDES PROPOSÉS POUR GUÉRIR LA RAGE.

RECETTE communiquée par M. de Rabodange.

PRENEZ une poignée de rhue, de trefle, de marguerites champêtres ou paquerette, de petite joubarbe ou trique-madame, de passerage, de petite sauge, une tête d'ail, cinq clous de gérofle, une poignée de sel commun. Pilez le tout, & mettez-le dans une pinte de vin blanc.

On commence par frotter la blessure avec du sel gris & du verd de poireau jusqu'à ce qu'elle saigne, & on applique par dessus le marc du breuvage.

On fait prendre au blessé pendant neuf jours & à jeun, un grand verre de la liqueur susdite, à laquelle on joint l'écaille d'huître calcinée & en poudre, si l'on veut traiter des chiens ou autres animaux mordus.

Autre Recette, envoyée à M. Le Noir, Conseiller d'Etat, Lieutenant Général de Police, Membre de la Société Royale de Médecine.

PRENEZ neuf têtes d'ail bien fournies, deux poignées de rhue, ajoutez-y une quantité suffisante de marguerites ou paquerette, pour tirer du tout trois demi-septiers de suc. Pilez toutes ces plantes, exprimez-en le suc, ajoutez une poignée de sel, & deux cuillerées de poudre de racine de fragon ou houx frélon, bien séchée & passée au tamis. On donne en neuf jours les trois demi-septiers de suc. On diminue de moitié la dose de la racine de fragon pour les enfans; on recommande d'appliquer sur la plaie le marc des plantes dont on a tiré le suc, de la panser ainsi pendant neuf jours, & de l'entretenir ouverte pendant ce temps.

ON lit ce qui suit, pag. 49 de *l'Opérateur ingénu*, petit ouvrage du sieur de la Martinière, médecin & opérateur ordinaire du roi. Paris, *in-12*, 1668. Ce médecin étoit cousin de S. François de Sales.

Secret de MM. de Canroses, Gentilshommes de la lignée de Saint Hubert, contre la maladie de la rage.

« Quoique dans mon *Abrégé des merveilles de la nature*, &c. j'aie enseigné divers remèdes pour dissiper le venin de la rage, l'inhumanité que l'on exerce envers les personnes affligées de cette maladie, m'a incité de rechercher le parfait moyen pour en guérir.

Un berger d'un village proche Rouen, appellé l'Etentot, ayant été mordu d'un chien enragé, au bout de six semaines ou deux mois, dans un accès de rage qui lui prit, ayant mordu sa femme sans sujet, la plaie de son mari n'étant pas encore fermée, est ce qui la fit soupçonner que son mari étoit enragé. Cette crainte, non sans raison, l'obligea de me venir trouver à Rouen où j'étois, pour me prier d'aller chez elle voir son mari, qu'elle croyoit être enragé. — Je m'y transporte, & l'ayant interrogé, il me raconta comme il avoit été mordu d'un-

d'un chien à lui inconnu, qu'il soupçonnoit être un chien enragé; que depuis quelques jours il ressentoit des frémissemens monter de ses pieds aux jambes, puis aux cuisses, puis aux épaules & par tout le corps, & qu'ensuite il lui prenoit envie de mordre & même d'aboyer; que depuis que sa femme étoit sortie, il avoit mordu deux fois une vache qui étoit dans son étable, & qu'il lui prenoit encore envie de mordre. Ces incidens me justifièrent qu'il étoit enragé & qu'il falloit y mettre promptement ordre. Plusieurs paysans, étant là présens, le lièrent par mon ordonnance.

Un gentilhomme de mes amis, appellé M. de Canroses, de la lignée de saint Hubert,.... m'enquérant de lui s'il avoit cette vertu de guérir de la rage, me dit que oui, mais non pas par l'attouchement, ainsi que plusieurs ignorans le croyoient, mais par un remède facile à faire, qu'ils gardent dans leur lignée sans le dire à d'autres, tant pour que la charité qu'ils en font soit plus à priser, que pour servir de remarque de l'antiquité de leur noblesse. Quelque obligation particulière qu'il m'avoit, joint à l'importunité & prières que je lui fis pour avoir ce secret, fit qu'il ne put me le céler. Me l'ayant déclaré, je le mis par écrit... L'occasion de ce berger se trouvant à propos pour en faire l'expérience, j'envoyai querir promptement à Rouen tout ce qu'il me falloit pour en faire la composition, laquelle est de la sorte:

Prenez ails, demi-poignée; racine de fragon, une poignée; feuilles & fleurs de marguerites, une poignée; feuilles de rhue, une poignée.

Pilerez le tout dans un mortier, mettant parmi un grand verre de vin blanc; puis ayant le tout passé par un linge fort, donnerez la coulature au malade. S'il ne la veut prendre d'amitié, vous lui donnerez par force avec une corne, tout ainsi que si on lui donnoit la question à la mode de Paris, lui serrant le nez avec les doigts pour lui faire ouvrir la bouche. Comme en se tourmentant il s'en peut perdre beaucoup, faut en faire une fois autant qu'il en faut, afin que le malade en puisse avaler un verre, puis le bien couvrir. Ensuite, pour que, par la débilité la nature étant affoiblie, le malade puisse vomir plus facilement, après le vomitif, s'il n'est point trop atténué, faudra lui en faire prendre encore autant; puis l'ayant vomi encore de rechef, lui en faire reprendre un troisième verre, continuant la même chose trois jours consécutifs, & mettre le marc sur la plaie, tant qu'elle soit guérie.

Quant à ceux qui ne sont pas enragés, mais qui ont été mordus de créatures enragées, ils prendront pendant trois jours, le matin à jeun, un verre de cette même composition; mettront aussi le marc sur la plaie, pour en attirer le venin. De cette façon j'ai guéri ce berger & préservé sa femme de la rage, & autres ».

La Martinière rapporte ensuite plusieurs cures opérées par le même remède, sur lui-même, sur deux personnes, l'une demeurant à Pavilly, à quatre lieues de Rouen, que l'on vouloit faire périr par la saignée; l'autre demeurant à Anglegueville, à six lieues de Dieppe, que l'on vouloit étouffer, & sur plusieurs autres; enfin sur une meute de chiens qui fut préservée de la rage, à la réserve de trois qui ne purent prendre cette composition.

Dans le même chapitre, notre auteur prétend avoir préservé de la rage plusieurs personnes mordues par un loup enragé, en leur faisant manger de la chair de ce loup, & en mettant de cette chair sur leur plaie pendant vingt-quatre heures; puis faisant panser les plaies avec son emplâtre angélique ou *Onguent royal*, décrit page 29 du même ouvrage. Il employa les mêmes remèdes sur une vache; mais il ajoute que la composition précédente est préférable, puisqu'il l'a employée avec succès sur des gens & bêtes enragées.

Autre Remède, communiqué par M. Saillant, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Associé ordinaire de la Société Royale de Médecine.

On commence par racler la plaie avec un instrument de fer, ou un couteau dont on ne se serve pas pour manger, puis on la lave & on l'étuve avec du vin & de l'eau un peu tièdes, dans lesquels on a fait dissoudre une forte pincée de sel. Prenez ensuite de rhue, de sauge, de marguerites sauvages ou paquerette, de feuilles & fleurs une pincée de chaque ou davantage, à proportion du nombre des plaies ou de leur grandeur. On peut prendre une plus grande quantité de marguerites que des autres plantes. Ajoutez à ces plantes cinq à six gousses d'ail, de la grosseur d'une noisette, & une pincée de gros sel. Pilez le tout dans un mortier; prenez une partie de ce marc, & faites en une espèce de cataplasme, que l'on appliquera sur les plaies, observant, si elles étoient profondes, de les arroser du suc contenu dans le marc. Versez ensuite sur le restant du marc un demi-verre de vin blanc, & à son défaut du vin clairet, mêlez le tout dans un mortier avec un pilon, passez à travers un linge, exprimez-en le jus, & faites-le boire au malade à jeun. Il peut ensuite se rincer la bouche avec de l'eau & du vin, pour ôter le mauvais goût de ce breuvage.

On continue ce traitement pendant neuf jours.

On emploie le même remède pour les bêtes, en proportionnant les doses à leurs forces & à leur âge, & en délayant le marc dans du lait au lieu de vin.

Ce remède a été donné à M. Saillant par le nommé Raget, paysan de Montmagny près Saint-Denis. Cet homme très-pauvre & chargé de famille, n'a fait aucune difficulté de communiquer cette recette à M. Saillant, lorsqu'il a sçu que le Gouvernement s'occupoit de la recherche des différens moyens vantés pour guérir la rage. Il paroît, ajoute M. Saillant, que ce remède est le même que celui d'un homme qui demeure à Viroflée, & qui prétend préserver de la rage. Du moins une personne qui a été traitée successivement par le paysan de Montmagny & par l'homme de Viroflée, assure que ces deux remèdes ne diffèrent en rien.

Plusieurs observations qui paraissent favorables à ce remède, pourraient le faire mettre au nombre des préservatifs de la rage *.

Autre Remède, envoyé le 27 novembre 1778.

Choisissez parmi les coquilles d'huîtres celles qui ont un rebord noir; mettez-en la quantité que vous voudrez dans les cendres chaudes, couvrez-les de charbons ardens jusqu'à ce qu'elles soient calcinées, & qu'elles puissent s'écraser facilement entre les doigts. On les pile dans un mortier de marbre, on les

* M. Landais, docteur en médecine aux Essars, a écrit à la Société, le 27 novembre 1778, qu'un gentilhomme de son canton qui venoit de mourir, étoit depuis long-temps possesseur du remède donné généreusement par le paysan de Montmagny; qu'il avoit connoissance d'un grand nombre de personnes mordues par des chiens enragés, qui ayant pris ce remède aussi-tôt après leur accident, avoient été préservées de la rage; mais qu'il ne connoissoit aucun exemple de guérison faite par ce remède, lorsqu'on en faisoit usage un certain temps après la morsure, ou lorsque les symptômes de l'hydrophobie commençoient à se montrer.

passe au tamis de soie, & on met la poudre qui en résulte dans une bouteille bien bouchée. Lorsque l'on veut s'en servir, on en met deux gros dans trois œufs frais, dont on ôte les germes; on bat bien le tout, & on en fait une omelette avec de l'huile de noix (quelques personnes emploient l'huile d'olives), que l'on fait manger au malade sans pain, observant de ne lui donner à manger & à boire que trois heures après. On réitère pendant dix ou douze jours, de deux jours l'un. Ce remède n'exige aucun régime; mais il ne faut pas en faire d'autres en même temps. On double la dose pour les chiens & pour les bêtes à cornes: on leur donne à la fois la poudre de deux écailles d'huîtres.

Deux gros de la même poudre, pris à jeun dans un verre de vin blanc, guérissent de la fièvre quarte.

Cette recette a déja été publiée dans le Journal de médecine, mars 1757, pag. 233. *La seule différence est que l'on donne la poudre à la dose de quatre gros, & que, si le malade a déja éprouvé des accès, on dit qu'il faut réitérer le remède trois fois, de douze en douze heures. Lorsque le malade n'a point essuyé d'accès, on lui fait prendre la poudre dans un demi-septier de vin blanc. Voyez un exemple d'une guérison faite avec ce remède, dans les* Mémoires de l'académie royale des sciences, année 1753. Ce remède, que l'on attribue à M. Taureau, est connu depuis fort long-tems. Voyez l'ouvrage de M. Hunauld, pag. 184.

Autre Remède.

Prenez de pimprenelle sauvage, de passerage, de pourpier de marais, de scolopendre & de capillaire, avec les feuilles & racines, de chaque une poignée; pilez le tout & y ajoutez un demi-quarteron de sel & un demi-septier de vin rouge; passez à travers un linge, & donnez tous les matins pendant trois jours un verre de cette mixture au malade qui sera à jeun. S'il y a plaie, prenez de l'ail, pilez-le avec une poignée de sel, formez un onguent que l'on mettra sur de la filasse, & que l'on appliquera sur la plaie, après l'avoir lavée avec de l'eau & du sel. On renouvelle ce pansement pendant quatre jours, ayant soin de jetter au feu l'emplâtre qui a servi le jour précédent.

Autre.

Prenez de romarin, de tanaisie blanche, de rhue, de lierre terrestre, de camomille, de mille-feuille, de corne de cerf, de verveine, de fleurs de roses musquées, une poignée de chaque; pilez le tout dans un mortier, puis faites infuser dans une chopine de vin blanc sur des cendres chaudes; faites-en prendre un verre au malade tous les matins pendant trois jours. On continue le même remède pendant trois jours à la lune suivante, & de même les deux autres lunes qui suivent. On aura attention de faire promener le malade pendant deux heures, lorsqu'il aura pris ce breuvage. On ajoute pour les femmes grosses une feuille de choux commun. On se sert pour les animaux d'une chopine de vinaigre fort, au lieu de vin blanc.

Autant que je me rappelle, dit le malade qui a adressé cette recette à M. Mauduyt, je fus mordu un jeudi. Le lundi d'après, on me fit prendre ce jus d'herbes dans un gobelet qui tenoit demi-septier: l'expression en étoit faite dans une jatte de bois de hêtre, que l'on avoit soin de bien couvrir. On m'en fit prendre pendant trois lundis consécutifs, toujours plein le même gobelet: on me donnoit ce remède à trois heures du matin, & on me faisoit promener

pendant deux heures. J'étois en sueur après avoir marché; je changeois de linge, & on avoit soin de me donner du linge chaud: on m'ordonnoit de manger peu; du reste on tâchoit de me procurer beaucoup de dissipation. La plaie fut simplement couverte d'un linge. Les trois lundis passés, j'ai repris mon régime ordinaire.

Omelette antihydrophobique.

PRENEZ de la racine de rosier sauvage, tirée de la terre avant le lever du soleil, lavez-la, faites-la sécher, & rapez sans enlever l'écorce; prenez ensuite trois jaunes d'œufs frais, battez pendant un peu de temps dans trois onces d'huile de noix, & mêlez-y quarante grains de la poudre mentionnée; faites rougir une poële & y jettez peu à peu ce mêlange, remuant le tout avec une spatule de bois, jusqu'à ce que l'omelette soit faite. Donnez-la à manger au malade le matin à jeun, ayant attention qu'il soit deux heures sans rien prendre.

M. Housset, médecin d'Auxerre & l'un de nos correspondans, assure que ce remède, tout simple qu'il est, a paru réussir constamment.

Remède communiqué à M. le Docteur Asti par M. le Marquis Louis Malaspina, de Pavie.

PRENEZ de rhue ordinaire, de rhue de Suisse, de bétoine, de sauge de Toscane, de cardon sauvage, de chaque deux poignées; pilez dans un mortier avec un peu de vinaigre; exprimez le suc à travers une toile fine; ajoutez-y de thériaque de Venise, pour la valeur de dix à douze sols de Milan.

On en donne au malade pendant neuf jours un verre le matin à jeun, & un après le souper: on doit en même temps tenir la plaie ouverte, & on applique dessus les herbes dont on a exprimé le suc. Si le malade a déja eu des accès, on doit dans l'intervalle lui faire boire trois ou quatre verres de la boisson décrite, le plus promptement que l'on pourra; on double la dose des herbes si on ne peut les avoir que sèches. M. le Marquis de Malaspina, savant connu par plusieurs ouvrages de physique, de mathématiques, & par une *Dissertation sur le frottement des machines*, assure que ce remède a réussi même après le premier accès; & plusieurs expériences faites sur des animaux ont été suivies d'un heureux succès.

DANS l'ouvrage de M. Hunauld, on trouve quelques recettes qui diffèrent peu du remède de Julien Paulmier. On a déja vu que la plupart des remèdes particuliers que nous avons indiqués, contiennent une plus ou moins grande quantité des plantes mentionnées dans le spécifique proposé par ce médecin, d'après Jacques Sylvain, sieur de Pyrou.

Cataplasme dont se servoit M. Hunauld.

PRENEZ des feuilles de lepidium ou passerage, de pimprenelle des jardins, de galega, de petite sauge, d'hyssope, de rhue, de petites paquerettes ou consoude moyenne, une poignée de chaque; deux gousses d'ail. Pilez le tout; ajoutez-y une once de coquilles d'huîtres calcinées, ou de poudre de cancres de mer.

Intérieurement il ordonne le jus des mêmes plantes, dans lequel il fait dissoudre un gros de poudre de cancres calcinés ou d'écailles d'huîtres, par chaque prise. Il fait réitérer ce remède de six en six heures pendant neuf jours; mais il ordonne en même temps d'emporter les bords de la plaie avec le rasoir, ou de les brûler avec le cautère actuel; il conseille l'immersion dans la mer ou dans la rivière, ou l'assaillissement de cinquante seaux d'eau, jettés sur le malade nud & attaché, afin de lui procurer tout le désordre & le renversement d'imagination possibles. Ces immersions se réitèrent trois jours consécutifs. Il prescrit de plus la saignée & les vomitifs, s'ils sont indiqués. Il préfère l'émétique suivant. Prenez de manne une once, de vin émétique deux onces; dissolvez dans l'infusion de deux gros de senné. Cependant il prévient que l'on peut employer utilement le tartre émétique soluble, au lieu du vin. Il bannit les cordiaux. Le remède décrit dans *Le parfait maréchal*, diffère peu du précédent; il est fait avec la rhue, la sauge, les paquerettes, la racine d'églantier, le scorsonère, l'ail & le sel. On se sert de ces plantes pilées, en cataplasme, & on en fait prendre le suc intérieurement. On tire ce suc soit à l'aide du vin, soit à l'aide du lait.

Remède de M. le Curé de Villevêque.

PRENEZ de galega ou rhue de chèvre, de la rhue commune, du romarin, de la sauge, de l'angélique sauvage, du cassis, des paquerettes des prés, des sommités d'églantier, de la passerage, des gousses d'ail, une poignée de chaque; de sel un quarteron, de vin deux pintes. Pilez toutes les plantes dans un mortier, mettez-les ensuite dans un pot de terre, en ajoutant le sel & le vin. On fait prendre au malade pendant huit jours un verre de cette infusion à jeun; on n'en donne que cinq cuillerées à un enfant, on réitère deux heures après le dîner. On panse la plaie avec de la charpie trempée dans cette infusion, & on met par-dessus la charpie une suffisante quantité du marc des plantes. Si la plaie est profonde, il faut l'ouvrir dans toute son étendue. Il faut saigner le blessé dès les premiers jours, & réitérer la saignée si la fièvre survient.

Quant aux bêtes enragées, si l'on peut découvrir la plaie, il faut y mettre le feu avec un fer rouge, & couper l'endroit de la blessure; on fait prendre le remède à plus ou moins grande dose, suivant la force & la grandeur de l'animal; il en faut une pinte par jour pour un bœuf, qu'on lui fait prendre en deux fois, une chopine le matin & autant l'après-midi. On observe de le faire manger chaque jour pendant les huit jours qu'il prend ce remède. Il faut toujours ouvrir & couper un peu les lévres de la plaie.

Manière de guérir la Rage, tirée du livre des Réflexions sur la nature des remèdes, *&c. par M. de Saint-André, D. M.*

APRÈS avoir scarifié & avoir fait saigner la plaie, il faut détacher avec un scapel ou un canif toute la chair qui a été mordue; on lave la plaie avec du vin tiède, de l'eau de mer, ou de l'eau salée tiède; si elle est profonde, on y met des gousses d'ail pour la tenir ouverte; on y applique des feuilles de rhue, de paquerettes, de l'ail & du gros sel pilés ensemble; on bande la plaie & on laisse le remède pendant onze jours sans y toucher. On prend du même remède la grosseur d'une noix; on le détrempe dans un verre de vin & de cidre; on en tire le suc & on le fait prendre au blessé, qui ne boit ni ne mange que deux ou trois

heures après ; on lui en fait continuer l'usage quelques matins de suite, mais plus ou moins, selon que la plaie est plus ou moins grande. Si l'appareil mis sur la plaie se détachoit avant le temps prescrit & qu'il tombât de l'eau dessus, il faudroit recommencer le traitement, l'eau réveillant, pour ainsi dire, le venin assoupi & remettant ses parties en mouvement. Si la plaie étoit considérable au bout du temps prescrit, on applique un nouvel appareil comme la première fois. Alors on fait boire le blessé vingt matins de suite, & lui ayant donné deux jours de repos, on le fait boire encore sept autres matins. Si le malade a été mordu à la tête, on lui bande les yeux pendant onze jours; si la plaie est au nez ou au-dessus des yeux, on ne lui découvre les yeux qu'au bout de vingt-deux jours, &c. &c.

Remède pour la Rage, expérimenté par M. Couchry, Prêtre.

PRENEZ de rhue une demi-poignée (l'auteur prescrit pour les femmes autant de rhue de chèvre, au lieu de rhue commune), de sauge une demi-poignée; de polypode de chêne, de paquerettes, avec les racines, les feuilles & les fleurs, une demi-poignée de chaque; d'ail, deux gros oignons avec leurs gousses; de poudre fine d'écailles d'huîtres, deux fortes cuillerées; de sel commun une forte cuillerée; d'églantier une demi-poignée (en hiver on prend l'écorce de la racine, au printemps on prend les sommités); de scorsonère une demi-poignée (on prend les racines & les feuilles) : on pile toutes les herbes dans un mortier, sans qu'aucun bois ne touche aux herbes. On les met ensuite dans un pot neuf, avec deux pintes de vin blanc, qui surpasse les herbes de quelques travers de doigt, & on laisse infuser le tout à froid pendant l'espace de douze heures. On en boit un verre après avoir passé par un linge, pendant neuf matins de suite, & on applique sur la plaie une quantité suffisante du marc. On répète ainsi pendant neuf jours; on se promène pendant une heure, après avoir pris ce remède, puis on se met au lit pour y rester deux heures, tâchant de dormir & d'exciter la sueur, en se couvrant un peu plus qu'à l'ordinaire; les deux heures passées, on change de linge, &c, &c. La dose du remède doit être proportionnée à l'âge. Il faut reprendre ce remède, dit l'auteur, quatre ou cinq jours avant la première lune, &c.

Remède contre la Rage, éprouvé avec succès par le sieur Gaudet, Maître Chirurgien à Saint-Germain-du Plain, & publié par ordre de MM. les États Généraux de Bourgogne.

PRENEZ de racine d'églantier ou rosier sauvage un gros; de feuilles de pimprenelle ou, à son défaut, de racine d'asclepias (*vincetoxicum*) un gros; de feuilles de petite sauge deux gros; de feuilles de petites marguerites trois gros; de feuilles de bétoine sèche un gros, ou de feuilles vertes deux gros; de sommités de petite centaurée demi-gros; de feuilles de rhue verte deux gros & demi; de racine de scorsonère cinq gros; de gousses d'ail dépouillées de leurs enveloppes un gros; de sel marin un gros.

On commence par piler dans un mortier de fer ou de marbre la racine d'églantier : lorsqu'elle est réduite en pâte, on ajoute les feuilles de pimprenelle, que l'on broie sans enlever la racine d'églantier ; on met ensuite la petite sauge, qu'il faut également piler sans retirer les deux plantes précédentes, ajoutant ainsi

successivement dans le mortier toutes les drogues ci-dessus, jusqu'à ce qu'elles ne composent plus qu'une seule & même pâte.

Il faut d'abord ratisser jusqu'au sang la blessure, afin d'enlever la croûte qui pourroit s'y être formée; on l'étuvera soigneusement avec une liqueur tiéde & composée de deux parties de vin & d'une partie d'eau, où l'on aura dissous du sel marin. Lorsque la plaie aura été bien lavée, on y exprimera le suc qui pourra sortir de la pâte, en la pressant avec la main, & ensuite on appliquera le marc sur la plaie, & on l'y assujettira avec du vieux linge & des bandes. Au bout de vingt-quatre heures, on levera le premier appareil, pour y en substituer un second comme celui ci-dessus, à cela près qu'il ne faut plus ratisser ni faire saigner la blessure. On réitérera ce pansement de vingt-quatre en vingt-quatre heures, jusqu'à parfaite guérison. Mais pour y parvenir, il ne suffit pas d'appliquer le remède extérieurement; on doit encore le prendre intérieurement, ce qui se pratique ainsi:

Ayant préparé la dose de la pâte comme il a été dit, laissez-la infuser à froid pendant douze heures dans un verre de vin blanc, par préférence au rouge; pressez le marc légérement, passez la liqueur, & dans un verre d'icelle faites dissoudre douze ou quinze grains de sel ammoniac, selon l'âge ou le tempérament du malade: cette potion se boit à jeun pendant neuf jours consécutifs, observant trois heures après de prendre une soupe ou du bouillon.

Les malades doivent s'abstenir de manger des ragoûts, des viandes salées & épicées, & éviter tout exercice violent, capable de mettre le sang en mouvement.

Remède publié dans le Journal Œconomique, Juillet 1760, p. 313.

Prenez de chardon béni, de petite sauge, de bétoine, de piloselle, d'angélique, de rhue, d'auronne, d'absynthe, d'ivette, de pirole, de marrube, de chaque une poignée; coupez & broyez toutes ces plantes; faites-les bouillir ensuite dans treize livres de bière très-forte & ancienne, que l'on réduira à moitié. Passez le tout à travers un linge, en exprimant fortement, puis délayez-y une demi-once de thériaque de Venise, la plus vieille.

On prend le matin, à midi & le soir, trois cuillerées de cette boisson; on tient la plaie ouverte avec une tige de fougère, & on la panse avec le marc des herbes dont on a fait sa boisson. On continue ainsi pendant neuf jours. Les enfans ne prennent que la moitié de la dose. On en donne une plus grande quantité aux animaux plus grands que le chien. Celui qui soigne le malade, doit aussi prendre ce remède pendant les neuf jours.

Extrait d'une lettre du Frère Paterne, Religieux de la Charité.

Je vais vous faire le récit de ce qui m'est arrivé au sujet de la rage. Étant prieur à Saintes en 1762, sept habitans de Font-couverte (qui est une paroisse sur le chemin de Saint-Jean-d'Angely, à une lieue de la ville) furent mordus par un loup enragé. Dès l'instant de leur morsure, M. Doublet, parisien, chirurgien de Saint Côme, prit connoissance de ces malheureux. Il eut soin, lui & les chirurgiens de la ville, de quatre de ces malades; les trois autres furent envoyés à notre hôpital. Le religieux chirurgien, qui avoit traité en différens endroits du royaume plusieurs de ces malades, dont il n'avoit pu en réchapper aucun, se trouva très-embarrassé & me communiqua

son chagrin. Ces trois hommes, qui avoient reçu les blessures les plus considérables, paroissoient être sans ressource entre nos mains. Dans cette perplexité, j'eus occasion d'en parler à quelques amis. Dans les petits endroits, ces sortes d'accidens font toujours sensation dans le moment, & ce fut la grande nouvelle du jour. L'ami à qui je racontois mon embarras, me dit qu'il connoissoit un gentilhomme à Angoulême qui avoit le secret de guérir la rage. Je l'engageai à y aller & de tâcher d'en obtenir la recette sous cachet. Il fallut que je lui promisse un secret inviolable, au moins pendant sa vie, pour avoir cette recette, que vous trouverez au bas de la présente.

Il faut vous dire que les chirurgiens, & même M. Doublet, firent l'impossible pour guérir leurs quatre malades; ils moururent au bout de quatre à cinq semaines, tous enragés : nous guérimes, par le moyen de notre recette, nos trois malades. Il y avoit entre autres le sacristain de la paroisse de Font-couverte, qui avoit été dans le cas d'avoir une fesse totalement emportée & les molets déchirés : cet homme eut le courage d'assister à l'enterrement des quatre morts en ville.

Voici cette recette; mais il faut s'en servir dès le commencement du mal. Je puis la communiquer, puisque la personne qui me l'a donnée est morte.

℞ clous de gérofle n° 7; écorces d'oranges amères & sèches ℥ j : réduisez le tout en poudre impalpable; ajoutez ensuite de rhue, de sauge, de trèfles *ana* une poignée; de gros sel, une poignée : mettez le tout en poudre impalpable. Ajoutez un verre de vin vieux & rouge; laissez infuser, passez & exprimez le marc. Faites prendre le suc au malade à jeun pendant trois jours, & qu'il soit trois heures après sans rien prendre. Mettez du marc deux fois par jour sur la morsure, & laissez le marc à la cave, afin qu'il se tienne humide.

En supposant que le malade vomisse le remède avant trois heures, réitérez le lendemain, jusqu'à ce que son estomac le contienne chaque jour; & si cette quantité de la drogue, à raison de beaucoup de morsures, ne suffisoit pas, on doublera la dose.

Ce remède me parut rebutant dès que j'en vis la recette; mais il fallut se rendre à l'effet. Dans mon dernier voyage à Saintes, en 1772, on m'assura que le sacristain vivoit encore & se portoit bien.

N. B. La dose est pour un seul malade, pour un jour.

Recette pour guérir la Rage, communiquée par M. Chatelus, Prêtre & Syndic de la Table du Purgatoire à Lavaur en Languedoc.

La plupart des personnes qui sont dans le cas d'être guéries de la rage, ne sont pas en état de passer par les grands remèdes, les unes, parce qu'elles n'en ont ni la commodité ni la faculté, les autres, parce qu'elles ne sauroient résister au mercure. Le remède qui suit, paroît le plus sûr & le plus aisé pour toutes sortes de personnes. Il a été très-long-temps caché par une famille noble; il n'est que trop juste de le mettre au jour, ayant été souvent employé, & toujours avec succès.

Les plaies causées par la morsure d'un chien ou autre animal enragé, sont dans peu couvertes d'une croûte sèche. On enlevera cette croûte jusqu'à ce que la plaie saigne, pendant qu'on préparera le remède suivant :

On coupera par petits morceaux le verd seulement des porreaux, en telle quantité qu'ils forment, étant préparés, un cataplasme de deux pouces de circonférence plus que la plaie, de l'épaisseur aussi de deux pouces. On ajoutera à

ces

ces queues de porreaux une poignée de ſel marin, dont on uſe ordinairement dans les familles. On doit piler le tout enſemble dans un mortier, pour en faire un cataplaſme, qu'on appliquera ſur la plaie ſaignante : on le preſſera un peu tout autour, afin qu'il ſoit un peu plus épais & qu'il conſerve plus long-temps ſon humidité. On couvrira le cataplaſme d'une compreſſe, puis on ajoutera une bande proportionnée, qu'on froncera tout autour par haut & par bas. Après l'avoir bien aſſujettie avec l'aiguille & le fil, on mettra ſur cette bande une autre bande un peu plus large, de la même manière que la première. On doit laiſſer ce cataplaſme au moins quarante jours ſans lever l'appareil, & plus ſi on le peut, prenant les plus grandes précautions pour ne jamais s'expoſer à le déranger de ſa première place, qu'il doit toujours occuper juſqu'à l'entière guériſon. Le malade peut vivre de même qu'un homme prudent qui ſe porte bien, vaquer à ſes fonctions, fût-il même laboureur, & il peut être très-aſſuré d'une parfaite guériſon.



MÉMOIRE

Sur le régime le plus nécessaire aux troupeaux.

Par M. DAUBENTON.

Lu le 11 décemb. 1778.

UN bon régime est nécessaire pour conserver la santé des troupeaux; c'est aussi un des meilleurs moyens de guérir leurs maladies. On doit être attentif au choix & à la qualité des alimens que l'on met dans les rateliers des moutons, & à ceux qu'ils prennent dans la campagne, parce qu'ils ne peuvent avoir d'autre nourriture dans la mauvaise saison que celle qu'on leur donne, & parce que les pâturages les plus succulens sont les plus dangereux.

Les sanves, le trêfle, la luzerne, l'herbe du froment & toutes celles qui sont aussi appétissantes pour les moutons que favorables à leur santé, peuvent être mortelles, lorsqu'ils en ont brouté une trop grande quantité. L'air qui s'en dégage, enfle le plus grand de leurs estomacs à un point extrême, comme un ballon; sa tension empêche la rumination & l'augmentation du volume de ce viscère, comprime les gros vaisseaux, arrête la circulation & cause la mort, si on ne la prévient par de prompts secours qui puissent faciliter la sortie de l'air par les intestins, ou la circulation du sang. La course des moutons, leur immersion dans l'eau, la saignée & plusieurs autres moyens sont efficaces; mais je ne puis les rapporter ici, ni indiquer ceux qui sont les meilleurs, ou les plus faciles.

Plus les pâtures sont abondantes & succulentes pour les moutons, plus les bergers doivent s'en défier. Il ne faut les y conduire que lorsqu'ils sont déja en partie rassasiés, & ne les y laisser que peu de temps.

Les herbes qui ſeroient nuiſibles aux moutons par leurs mauvaiſes qualités, ſont bien moins à craindre; ils n'en mangent point, même lorſqu'ils ſont preſſés par la faim: voici les épreuves que j'ai faites à ce ſujet.

J'ai mis dans un petit parc formé ſeulement par quatre claies, deux moutons; car ces animaux ſont tellement accoutumés à être pluſieurs enſemble, qu'un mouton qui ſe trouve ſeul, eſt toujours inquiet & occupé à en chercher d'autres. J'ai fait donner ſucceſſivement dans un ratelier aux deux moutons renfermés dans le petit parc, différentes herbes de mauvaiſe qualité, ou ſoupçonnées d'être nuiſibles, telles que les thitimales, la bryonne, la renoncule ſcélérate, la renoncule tubéreuſe & pluſieurs autres. La thitimale & la bryonne ſont reſtées dans le ratelier du matin au ſoir, ſans que les moutons en aient goûté; au contraire ils ont mangé avec avidité les renoncules ſcélérates & tubéreuſes. On ne leur a donné pendant huit jours qu'une de ces herbes pour toute nourriture, & chaque jour on leur a préſenté de l'eau, dont ils n'ont bu que très-peu, ou qu'ils ont refuſée; ce qui prouve évidemment que ces plantes ne cauſent aucune altération aux moutons, quoiqu'elles ſoient très-âcres, principalement les tubercules de la renoncule tubéreuſe.

Ces épreuves me paroiſſent déciſives, puiſqu'un mouton paſſe la journée ſans manger, contre une herbe qui eſt dans ſon ratelier: il ne mangera jamais de cette herbe dans la campagne, où il en trouvera d'autres plus à ſon goût. Une herbe qui a été la ſeule nourriture d'un mouton pendant huit jours ſans aucun mauvais effet ſenſible, eſt encore moins ſuſpecte dans la campagne; car il n'y a aucune apparence qu'un mouton la préfère toujours aux autres herbes qui s'y trouvent.

Il paroît que les bergers n'ont à craindre, pour le régime des moutons dans les bons pâturages, que la trop grande quantité des herbes ſucculentes qu'ils pourroient manger avec avidité : mais les fourrages qu'on leur donne au ratelier demandent d'autres ſoins.

Les moutons ſe dégoûtent de leur fourrage s'il a contracté

une saveur ou une odeur qui leur soit désagréable. Ainsi les foins rouillés dans les prairies, échauffés ou moisis dans les fenils, exposés à la vapeur des fumiers, les pailles infectées par les rats, sont de mauvais alimens, beaucoup plus à craindre lorsqu'ils ne sont pas gâtés au point de répugner absolument aux moutons, mais seulement assez pour les empêcher d'en prendre une quantité suffisante. Dans ce dernier cas, on ne se croit pas obligé de leur donner de meilleurs fourrages, quoique l'on s'apperçoive qu'ils mangent moins que si le fourrage étoit bien conditionné. On ne sait pas assez que les moutons dépérissent promptement & sont exposés à plusieurs maladies, lorsqu'ils ne prennent pas la quantité de nourriture qui leur est nécessaire.

Alors l'animal languit, il devient galeux, & les meilleurs remèdes contre cette maladie sont sans effet tant que la cause subsiste. La laine prend un mauvais accroissement; les vaisseaux sanguins, qui sont d'un rouge vif sur le blanc de l'œil dans l'état de santé, pâlissent & annoncent des maladies graves & mortelles, si on ne les prévient en fortifiant le mouton par de meilleurs fourrages.

L'abondance des alimens est nécessaire aux moutons, principalement dans les trois premières années de leur vie, pour fournir non-seulement à leur subsistance, mais aussi à leur accroissement & à la sécrétion du suint, qui est particulière à ces animaux, & qui contribue beaucoup à la production de la laine.

Lorsque l'herbe des pâtures ou le fourrage du ratelier ne sont pas en assez grande quantité pour la nourriture de tous les moutons d'un troupeau, les plus vigoureux devancent les plus foibles dans la campagne pour brouter la meilleure herbe, ou les écartent du ratelier pour manger avidement le fourrage. Ainsi les moutons déja affoiblis par un mauvais tempérament ou par le germe de quelque mal, languissent dans la disette des vivres; ils dépérissent de jour en jour, ils perdent leur laine & ils éprouvent bientôt les symptômes de plusieurs maladies, principalement de celle que l'on appelle la *pourriture*.

On pourroit prévenir tous ces maux en donnant chaque jour un supplément de nourriture aux moutons qui en auroient besoin. On les reconnoît le soir par l'état de leur ventre, qui n'est pas aussi renflé qu'il devroit l'être. Mais ce signe est équivoque lorsqu'il n'a manqué dans le jour qu'une petite quantité d'alimens. Cependant ce défaut est suffisant pour diminuer la sécrétion du lait des brebis & l'accroissement des agneaux : il devient très-nuisible lorsqu'il arrive trop souvent ; il est presque toujours à craindre dans les pays où les pâtures ou les fourrages sont peu abondans.

Il faut donc savoir proportionner le nombre des moutons d'un troupeau à la quantité des alimens que l'on peut leur fournir. Ce point est essentiel au régime de ces animaux ; mais quelle règle peut-on suivre pour ne pas se tromper dans ce calcul & pour avoir par conséquent autant de moutons que l'on peut en nourrir ?

J'ai tâché de résoudre cette question, qui m'a paru très-importante pour les propriétaires des terres, pour les cultivateurs, & en général pour le bien des manufactures & du commerce.

J'ai fait mettre dans un petit parc deux moutons qui avoient environ vingt pouces de hauteur, prise au garrot (c'est la taille de la plupart des bêtes à laine qui sont en France). Les deux moutons en expérience n'ont eu pendant huit jours pour toute nourriture que de l'herbe nouvellement fauchée & pesée avant d'être mise au ratelier. On avoit soin de ramasser & d'y remettre celle que les moutons faisoient tomber, & de peser celle qu'ils ne vouloient pas manger, parce qu'elle étoit trop dure, ou parce qu'elle avoit quelque autre mauvaise qualité. Il a résulté de cette épreuve, répétée plusieurs fois, qu'un mouton de taille médiocre mange environ huit livres d'herbe en un jour.

Les mêmes épreuves, faites avec la même exactitude sur les fourrages de foin ou de paille, ont prouvé qu'un mouton aussi de taille médiocre mange chaque jour deux livres de foin, ou deux livres & demie de paille.

Pour ſavoir combien il faut de livres d'herbe pour faire une livre de foin, j'ai fait peſer de l'herbe dès qu'elle a été fauchée; enſuite on l'a étendue ſur un grand drap expoſé au ſoleil pour n'en rien perdre & pour la faire bien faner. Etant ainſi convertie en foin, le poids s'eſt trouvé réduit au quart: huit livres d'herbe n'avoient fait que deux livres de foin.

Les cultivateurs connoiſſent combien une pâture produiroit de charretées ou de bottes de foin; par conſéquent ils ſeront en état de juger du nombre de moutons qu'ils pourront nourrir en foin ou en herbe: ils auront donc une règle pour proportionner le nombre de leurs moutons à la quantité de la pâture & des fourrages qu'ils pourront leur fournir.

Ayant déterminé la quantité d'alimens ſolides qui étoit néceſſaire pour le bon régime des bêtes à laine, j'ai fait d'autres épreuves ſur ces animaux, pour ſavoir en quel temps il faut les abreuver.

On ſait qu'ils boivent rarement lorſqu'ils ſe nourriſſent d'herbes fraîches; mais ils ont beſoin d'eau lorſqu'ils ne ſont nourris que de fourrages ſecs. Il y a diverſes pratiques pour le temps de les faire boire: on les abreuve une ou deux fois chaque jour dans quelques pays; dans d'autres on paſſe un, deux, trois ou quatre jours, & même juſqu'à quinze ſans les faire boire. De tous ces régimes, ſi différens les uns des autres, quel eſt le meilleur? j'ai tâché de le connoître par les expériences ſuivantes.

J'ai renfermé dans une étable, au fort de l'hiver, un petit troupeau dont tous les moutons étoient numérotés. Il y a été retenu jour & nuit ſans en ſortir, & nourri d'un mêlange de paille & de foin ſans aucun autre aliment. Chaque jour un berger emportoit ſucceſſivement entre ſes bras quelques moutons hors de l'étable, pour les faire boire en ma préſence dans un vaiſſeau jaugé à différentes hauteurs, & les rapportoit dans l'étable après qu'ils avoient bu ou refuſé de boire.

Par ce moyen, j'ai ſçu combien ces moutons buvoient d'eau lorſqu'on leur en préſentoit une, deux ou trois fois chaque jour, ou ſeulement de deux, trois, quatre ou cinq jours l'un.

La plupart des moutons de ce petit troupeau paſsèrent un mois dans l'étable ſans boire : leur appétit fut toujours le même, & ils n'eurent aucune autre incommodité que celle de la ſoif, dont ils donnèrent un ſigne évident; ils accouroient pour lécher les lèvres mouillées des moutons qui venoient de boire, & que l'on rapportoit à l'étable.

Il réſulte de ces expériences, dont je ne puis donner ici le détail, que des moutons qui n'auroient point d'autre nourriture que du fourrage ſec & qui ſeroient à portée de l'eau, paſſeroient des jours ſans boire; mais ils prendroient une plus grande quantité d'eau le jour ſuivant que s'ils avoient bu la veille; & cette quantité augmente juſqu'à un certain point s'ils ont été privés d'eau pendant pluſieurs jours de ſuite. Alors ils ſont tourmentés par la ſoif, puiſqu'ils s'empreſſent pour avoir quelques gouttes d'eau; & s'ils trouvoient ce liquide en abondance, ils en boiroient trop pour leur tempérament, ſujet aux épanchemens de ſéroſités, qui produiſent des hydatides mortelles dans le cerveau, & la maladie appellée pourriture, qui n'eſt pas moins funeſte.

Le meilleur régime eſt de conduire tous les jours le troupeau à l'abreuvoir, en le faiſant paſſer lentement ſans l'arrêter : par ce moyen les moutons qui auront beſoin de boire, ſeront les ſeuls qui s'abreuveront.

Dans les pays où l'eau eſt rare, il arrive ſouvent que l'abreuvoir eſt fort éloigné; on ne peut y conduire les troupeaux ſans les fatiguer : dans ce cas on peut paſſer pluſieurs jours ſans les faire boire; mais il ne faut pas tarder trop longtemps, lorſqu'ils n'ont que des fourrages ſecs.

Cet aliment diffère beaucoup de l'herbe fraîche, par l'humidité qu'il a perdue en ſe deſſéchant : cependant les moutons prennent chaque jour la même quantité de ſubſtance ſolide, ſoit en herbe, ſoit en foin. Leur appétit a été auſſi juſte que la balance dans les expériences dont j'ai fait mention, puiſqu'ils ont mangé huit livres d'herbe, ou deux livres de foin, qui ſont le produit de huit livres d'herbe, ſuivant mes expériences. L'évaporation qui ſe fait durant le fanage, enlève

les trois quarts de la ſubſtance de l'herbe en parties fluides: ainſi le mouton qui mange deux livres de foin, eſt privé de ſix livres d'aliment liquide, qu'il auroit eues en mangeant huit livres d'herbe. Il ſupplée une partie de cette perte en buvant environ trois livres d'eau lorſqu'il eſt nourri de foin; mais cette eau n'eſt pas en auſſi grande quantité & n'a pas la même qualité que le liquide de l'herbe enlevé par le fanage.

On ne peut douter que cette différence dans le régime ne produiſe de mauvais effets pour les fonctions du corps & pour l'économie animale. Je vais en donner des preuves qui ne ſont que trop évidentes & trop fréquentes.

Dans des pays où la neige reſte ſur la terre pendant un mois ou deux, le bétail eſt réduit aux fourrages ſecs tant qu'elle dure: alors les bêtes à laine les plus foibles, principalement les agneaux, les moutons qui ſont dans leur ſeconde année, les brebis pleines & celles qui allaitent, languiſſent & dépériſſent. Les bergers expriment ce mauvais état en diſant qu'ils fondent leur ſuif: en effet ils maigriſſent & il en périt un grand nombre.

J'ai ſouvent médité ſur la cauſe de ce mal & ſur les moyens de le prévenir. Après avoir fait toutes les recherches que j'ai pu imaginer, il m'a paru ne venir que d'un changement de régime, qui ſe fait ſubitement d'un jour à l'autre. Les moutons ſe trouvent réduits à environ deux livres de fourrage ſec & à trois livres d'eau, au lieu de huit livres d'herbe. Ils ſont donc privés tout-à-coup des trois huitièmes de leurs alimens, & ces trois huitièmes ſont la moitié de la partie fluide de leur nourriture.

Suivant mes expériences ſur la quantité d'eau que boivent les moutons, il paroît que leur boiſſon ne peut ſuppléer que la moitié du liquide que l'herbe a de plus que le foin. Il ſeroit dangereux de les exciter à boire une plus grande quantité d'eau, parce qu'ils ſont très-ſujets aux infiltrations. Il faut donc tâcher d'avoir au moins une petite quantité de fourrage frais à leur donner chaque jour, pour corriger les mauvais effets du fourrage ſec.

Le

Le plus sensible est apparent dans le troisième estomac des moutons que l'on appelle le feuillet, parce qu'il est composé intérieurement d'environ quatre-vingt-seize lames membraneuses détachées les unes des autres, quoiqu'il n'ait que huit à dix pouces de circonférence lorsqu'on l'a rempli d'air. Pendant la rumination, les alimens passent de la bouche dans ce troisième estomac & se répandent entre ses quatre-vingt-seize lames. Je les y ai trouvés fort souvent arides & presque desséchés dans un très-grand nombre de moutons que j'ai disséqués.

Ces alimens, après avoir été ruminés, reçoivent dans le feuillet du mouton & des autres animaux ruminans une préparation à la digestion, qui ne se fait que dans le quatrième estomac, appellé la caillette. Les alimens sont arides dans le feuillet, non-seulement lorsque l'animal ne se nourrit que de fourrages secs, qui n'ont pas fourni assez de liquide, mais aussi lorsqu'il est attaqué de quelque maladie qui cause trop de chaleur, & par conséquent trop d'évaporation des liquides nécessaires à la digestion.

Dans ces deux cas, on préviendroit les mauvaises digestions & les maux qu'elles produisent, si l'on pouvoit donner aux moutons, au moins une fois chaque jour, quelques alimens non desséchés.

Dans tous les temps où la terre n'est pas couverte de neige, les moutons y trouvent assez de nourriture fraîche pour qu'il ne soit pas nécessaire de leur en donner au ratelier dans la mauvaise saison avec le fourrage sec. Je suis resté plusieurs fois au milieu d'un troupeau dans des champs à demi couverts de neige, où je ne voyois aucune herbe. Cependant les moutons ayant l'œil plus près de la terre, appercevoient la pointe de quelques feuilles, & grattoient avec le pied pour en découvrir une plus grande partie, la saisissoient avec les dents & tiroient quelquefois des racines avec les feuilles. Mais lorsque la neige couvre la terre en entier jusqu'à une certaine épaisseur, il n'y a plus de ressources que dans les plantes qui ont assez de hauteur pour que l'on puisse aisément faire tomber la neige qui les couvre.

Il y a quelques espèces de choux, tels que le chou frangé & le chou cavalier, qui sont fort élevés, qui résistent à la gelée & dont les feuilles contiennent beaucoup de suc. Elles seroient un mauvais aliment pour les moutons dans les temps où ils ne sont pas réduits au fourrage sec; mais lorsqu'ils n'ont que cet aliment, quelques feuilles de ces plantes suffiroient pour empêcher ses mauvais effets.

Il est difficile d'avoir une assez grande quantité de ces choux pour des troupeaux nombreux : il faut les semer, les transplanter, les arroser pendant plusieurs jours, & cette culture doit être répétée tous les ans; elle seroit trop longue & trop dispendieuse pour des cultivateurs. Quelqu'avantage que l'on puisse tirer des choux pour le régime des troupeaux, je ne conseilerois pas de mettre cette plante au nombre des fourrages, si je n'avois rencontré une espèce de chou que l'on peut avoir sans le semer, sans le transplanter, ni l'arroser. Il est aussi inconnu aux naturalistes qu'aux agriculteurs. Il résiste à la gelée, comme le chou frangé & le chou cavalier, & leur est préférable pour le bétail, parce que sa culture est très-facile. On peut le multiplier par des boutures; il suffit de couper ses branches latérales, qui sont en grand nombre, & de les mettre en terre, pour avoir bientôt de nouvelles plantes dans toute l'étendue d'un champ bien cultivé. Les feuilles sont moins grandes que celles des autres choux, mais leur suc est aussi abondant : elles peuvent servir d'aliment aux bergers comme aux moutons; ces animaux en sont fort avides : quelques poignées de ces feuilles données à un mouton, corrigent les mauvais effets du fourrage sec.

Le régime des troupeaux est une des parties les plus importantes de la médecine vétérinaire. On ne peut établir solidement cette science que par des expériences exactes & par des observations souvent répétées sur les animaux. Il faut les bien connoître dans leur état naturel, avant d'entreprendre de guérir leurs maladies.

OBSERVATIONS

Sur la taille latérale de Chefelden, & fur les moyens de la rendre plus facile à pratiquer.

Par M. VICQ D'AZYR.

Lu le 18 novembre 1777.

DEPUIS le temps où Hippocrate a juré de ne plus faire l'opération de la taille, dont les fuites lui avoient paru très-dangereufes, les lumières acquifes en anatomie & en chirurgie ont donné aux moyens propres à l'extraction du calcul prefque toute la perfection dont ils font fufceptibles. La profondeur des parties fur lefquelles on doit agir, l'importance des organes qu'il faut divifer, & la facilité avec laquelle la plus légère méprife peut expofer la vie du malade aux plus grands dangers, ont fans doute retardé les progrès des méthodes imaginées à ce fujet. Elles font maintenant en fi grand nombre, qu'on a befoin de les claffer pour les rappeller avec ordre à fa mémoire; & on pourroit dire à leur égard ce qu'un naturalifte [a] célèbre a dit de la botanique, que l'hiftoire de la fcience & fa nomenclature font plus difficiles à apprendre que la fcience elle-même.

Il n'y a point de région voifine de la veffie dans laquelle on n'ait opéré pour s'y frayer une route. En 1560, Franco ne pouvant extraire une pierre trop volumineufe par le grand appareil, incifa le premier la veffie dans fa partie fupérieure derrière le pubis. Roffet publia cette méthode; Fabrice de Hilden la loua après l'avoir rejettée; Simon Pietre en développa les avantages; Douglas le chirurgien la pratiqua à Londres, & Heifter à Altorf; enfin M. Morand fit imprimer en 1728 un ouvrage accompagné d'une lettre de M. Winflow,

[a] M. le comte de Buffon.

dans lequel il en annonça les ſuccès. Depuis ce temps, cette pratique n'eſt plus en uſage; & quoiqu'elle ait réuſſi quelquefois & malgré les efforts de pluſieurs perſonnes, elle eſt preſque toujours retombée dans l'oubli [b].

Outre les raiſons qui empêchent qu'on ne puiſſe l'étendre à tous les cas, nous croyons que la réflexion ſuivante mérite la plus grande attention. On ſait que le péritoine s'attache derrière le pubis & au-deſſus de la veſſie : il s'enfonce plus ou moins dans l'intervalle qui les ſépare. Des diſſections nombreuſes m'ont prouvé qu'il y a à ce ſujet des variétés conſidérables. Lorſque le péritoine ſe porte très-loin derrière le pubis, il eſt preſque impoſſible qu'il ne ſoit pas ouvert dans le haut appareil. Cette ſeule conſidération doit le faire ranger dans la claſſe des opérations dont le ſuccès eſt incertain.

On connoît ſous le nom de *bas appareils*, ceux qui ont lieu vers le périnée, l'iſchium & le podex.

Sous un autre aſpect, en ayant égard au nombre des inſtrumens dont on ſe ſert, on a diſtingué un *grand* & un *petit* appareil. Celui-ci, qui eſt le plus ancien, eſt ainſi nommé parce qu'il ne faut, pour le pratiquer, qu'un ou deux inſtrumens au plus. Il ſuffit, ayant fixé la pierre au moyen de deux doigts introduits dans le rectum, de couper oblique-

---

[b] Parmi les ouvrages faits ſur la pratique & les avantages du haut appareil, il convient de diſtinguer celui qui a été publié en 1779 par le frère Côme. Il ſuffit qu'il y ait des cas où quelque vice local du périnée, de l'urèthre, ou de quelque partie correſpondante de la veſſie, ou le volume exceſſif de la pierre, rendent le bas appareil impraticable, pour que l'on ait à cet habile opérateur la plus grande obligation de ce qu'il a rendu, par ſa nouvelle méthode, la taille hypogaſtrique plus ſûre. Douglas, Cheſelden, Midleton, Maggill, Morand & Heiſter qui l'ont pratiquée, n'ont point ſenti, comme le frère Côme, pour quelle raiſon leurs ſuccès étoient toujours incertains. 1°. La diſtention de la veſſie par les injections avoit toujours paru très-douloureuſe; 2°. l'urine n'ayant point d'écoulement commode, avoit preſque toujours produit des infiltrations. Le frère Côme a remédié à ces deux inconvéniens, en trouvant le moyen d'opérer ſans injecter, & en pratiquant à la veſſie dans le lieu du bas appareil une boutonnière par laquelle les urines ſortent facilement; ce qui fait la ſûreté de l'opération. Le frère Côme rapporte quatre-vingt-deux obſervations dans leſquelles il a réuſſi en opérant de cette manière.

ment ſur la ſaillie qui ſe fait alors. Celſe a conſeillé d'inciſer en croiſſant; Albucaſe & Paul d'Egine ont fait mention du petit appareil; Gui de Chauliac l'a recommandé; Sacchius ſe ſervoit d'un crochet pour faire ſortir le calcul; Saviard l'a employé ſur les petites filles; un empyrique nommé Raoux l'a mis en uſage avec ſuccès en Allemagne, & Heiſter dit qu'il l'a vu pratiquer très-heureuſement & très-communément dans ce pays.

Le grand appareil, que Marianus fit connoître, après l'avoir appris de Jean de Romanis; qui parvint enſuite à Octavien della Villa, aux quatre Collots, à Franco, & qui depus 1526 à peu près juſqu'à la mort de M. Le Dran a été conſtamment pratiqué par preſque tous les chirurgiens, eſt maintenant regardé avec raiſon comme une opération compliquée, très-difficile & même dangereuſe. On ne peut cependant s'empêcher d'obſerver qu'elle a ſouvent réuſſi, & que M. Le Dran, après avoir imaginé une méthode latérale très-ingénieuſe, & avoir développé dans deux excellens ouvrages [c] tout ce qui étoit particulier à chaque procédé employé juſqu'alors, revint au grand appareil dans ſa pratique. Cette réflexion mettra en garde contre les aſſertions de ceux qui, pour répondre à des objections démonſtratives & dans le deſſein de prouver l'efficacité d'une méthode, ſe contentent d'alléguer des ſuccès dont il n'y en a aucune qui ne ſoit appuyée.

L'appareil latéral qui a été ſubſtitué avec raiſon à tous ceux dont nous venons de parler, peut être diviſé en celui du col & du corps de la veſſie. Ce dernier, imaginé par MM. Foubert & Thomas, expoſe à pluſieurs dangers, l'opérateur n'étant pas dirigé par la ſonde. Le premier eſt préférable à tous égards : on le doit à la hardieſſe d'un moine nommé frère Jacques; il a été perfectionné par Méri, par Rau & par Maréchal, & Cheſelden l'a réduit en méthode

[c] *Parallèle des tailles & Suite du parallèle.*

& en a tracé les principes [d]. Faire aux tégumens une incision oblique & dirigée vers la tubérosité sciatique, découvrir la sonde, introduire dans sa crénelure un lithotome figuré comme une espèce de canif, pénétrer dans la vessie, couper la prostrate, & sortir en incisant les graisses & en baissant le poignet, de sorte qu'il en résulte une ouverture conique ayant sa pointe dans la vessie & sa base à l'extérieur; telle est la manière, aussi simple que certaine, de préparer une issue au calcul.

Il n'y a presque aucun chirurgien célèbre qui n'ait imaginé un procédé particulier pour remplir les indications susdites. Ces méthodes, très-nombreuses, peuvent être divisées en celles qui consistent à employer des instrumens dont l'ouverture déterminée de la vessie est un effet purement mécanique & nécessaire, & en celles dans lesquelles l'opérateur, à l'exemple de Cheselden, dirige lui-même son lithotome, & fait l'incision plus ou moins grande à son gré, suivant le besoin.

Dans la première classe doivent être rangées la méthode de M. Le Dran, adoptée & perfectionnée par M. Pouteau; celle du frère Côme, qui incise du dedans en dehors [e]; celle de M. Le Cat, qui en est l'inverse; celle dans laquelle on emploie la sonde à galleries rabattues, du même auteur; celle de M. Vacher, qui a corrigé très-ingénieusement la méthode du frère Côme, enfin celle de M. Haukins, actuellement très employée à Londres, & qui compte à Paris parmi ses partisans plusieurs de nos plus habiles chirurgiens. M. Haukins a rendu tranchant un des côtés du gorgeret de Hilden, & il l'a élargi en même temps: il met

[d] Je ne fais ici aucune mention des autres procédés employés par Cheselden, qui, s'étant trouvé dans un moment où cette opération a changé de face, a dû nécessairement varier ses moyens.

[e] Il y a une manière utile d'employer l'instrument du F. Côme, pour faire l'opération latérale avec succès; c'est de ne donner à sa lame qu'un petit degré d'ouverture, & après l'avoir introduite, de l'employer, pour faire la section latérale, comme si on se servoit d'un lithotome ordinaire.

absolument le rectum à couvert, ce qui est un très-grand avantage ; mais la section de la prostrate & du col de la vessie n'est pas parallèle à l'incision extérieure, & le côté tranchant de l'instrument ne manqueroit jamais de heurter contre la branche de l'ischium, si on oublioit de le porter du côté opposé à celui sur lequel on opère, afin de l'écarter du corps caverneux gauche.

Quels que soient les avantages de ces méthodes, celle que Cheselden a pratiquée, & que l'on suit, avec très-peu de différence & avec beaucoup de succès, à l'hôtel-dieu de Paris, sera toujours regardée comme plus simple & plus conforme aux règles de l'art. Après l'avoir bien exercée & l'avoir fait manœuvrer à mes élèves, voici ce que j'ai remarqué :

1°. Les cathéters que l'on emploie, ont le bec trop court, & lorsque la pointe du lithotome est parvenue à leur extrémité, on est obligé de baisser le poignet pour faire pénétrer l'instrument dans le col de la vessie, ce qui l'expose à quitter la crénelure. Pour prévenir cet inconvénient, j'ai fait faire une sonde dont l'extrémité & la crénelure sont plus prolongées que dans les sondes ordinaires. Son introduction est un peu plus difficile ; mais une fois introduite, elle peut servir, sans être aucunement dérangée, pour conduire le lithotome jusqu'à sa destination.

2°. Le lithotome de Cheselden, & même celui de M. Moreau, ne sont point assez longs pour tailler facilement des adultes, lors sur-tout qu'ils ont de l'embonpoint. On est alors obligé de finir l'opération en tenant l'instrument avec peine par l'extrémité du manche, ce qui diminue beaucoup la sûreté, sans laquelle le succès est toujours incertain. De plus les petites bandes de linge dont on se sert pour armer le lithotome, s'humectent & font un obstacle à son introduction, qui ne se fait qu'avec peine, lorsqu'on n'y est pas accoutumé par une longue expérience. Pour corriger ce défaut, le lithotome que je présente est plus long que celui de Cheselden : le manche en est arrondi, & il se termine par une tige

de fer applatie, qui gliſſe aiſément dans la plaie, & qui n'éprouve aucune difficulté en y pénétrant.

3°. J'ai remarqué que les élèves ont ſur-tout la plus grande peine à conduire le long de la crénelure du cathéter un lithotome auſſi aigu que celui de M. Moreau, dont la pointe ſautille & ſe déplace avec la plus grande facilité. L'inſtrument dont je conſeille l'uſage, n'eſt tranchant que d'un côté; ſa pointe eſt plus forte; il offre d'ailleurs à peu près la même coupe que ceux dont on ſe ſert communément : il en a tous les avantages, ſans participer à aucun de leurs inconvéniens; c'eſt une eſpèce de couteau, dont l'uſage eſt en même temps plus commode & plus sûr. L'étendue de ſon tranchant eſt meſurée à peu de choſe près ſur celui de M. Moreau, & il peut également ſervir pour faire l'ouverture des tégumens.

4°. Ce lithotome, dont la figure eſt jointe à ce mémoire, quoique plus facile à introduire que ceux dont on ſe ſert communément, ne laiſſe pas d'offrir encore des difficultés à ceux qui n'ont pas une grande habitude ou beaucoup de dextérité. Le moyen ſuivant les mettra à portée de pratiquer l'opération de Cheſelden auſſi aiſément que celles que l'on vante comme les plus aiſées.

On ſait que M. Le Dran avoit imaginé d'introduire dans la veſſie une ſonde droite crénelée, après avoir ſuffiſamment ouvert l'urèthre. M. Pouteau a ajouté à cette ſonde deux branches parallèles, qui fixent le lithotome & un niveau, pour en aſſurer la direction. Ces deux chirurgiens portoient le long de leur ſonde une lame tranchante, qu'ils retiroient après l'avoir enfoncée, ſans quitter la crénelure.

J'ai penſé qu'au lieu d'employer une ſonde droite pour ſuivre un pareil procédé, il ſeroit également facile de s'en ſervir pour pratiquer la taille de Cheſelden.

Celle dont je conſeille l'uſage, porte un petit bouton à l'une de ſes extrémités, & à l'autre une plaque. La crénelure eſt creuſée ſur le côté; elle peut ſervir pour chercher la pierre & autant qu'il eſt poſſible pour en meſurer l'étendue; elle eſt ſur-tout deſtinée à recevoir le lithotome dont j'ai parlé.

parlé. L'opérateur, en l'introduisant, exécute ce qu'il feroit s'il se servoit d'un bistouri pour débrider une fistule ; & il le fait presque avec la même facilité. La peau, les graisses & l'urèthre ayant été incisées, la sonde droite ayant été introduite & le calcul retiré de la vessie, l'opérateur doit placer le manche du nouveau lithotome entre le pouce & l'index de la main droite, ce dernier doigt & le moyen étant couchés le long de la tige. Tandis qu'avec la main gauche il élève la sonde droite vers le pubis, pour préserver le rectum, & qu'il la porte un peu vers le côté droit pour éloigner l'incision de la branche de l'ischium, il conduit sans aucune peine le lithotome jusqu'à l'extrémité fermée de la crénelure, & il lui est facile de s'appercevoir qu'il y est arrivé. Alors il tient la sonde avec la plus grande fermeté, & il s'en sert comme d'un point d'appui qu'il se donne pour achever la section interne. Après avoir dégagé le lithotome de la crénelure, il pèse sur le col de la vessie & sur la prostrate, qu'il débride obliquement, & il fait sortir l'instrument en coupant les graisses, & en donnant à la plaie extérieure toute la pente nécessaire.

En suivant ce procédé, je suis venu à bout de faire exécuter très-aisément la taille de Cheselden à des élèves qui n'avoient jamais pu la pratiquer en portant un lithotome aigu le long de la crénelure du cathéter ordinaire. Le résultat en est le même que celui de la section de Cheselden ; ainsi ce n'est pas à beaucoup près une méthode nouvelle que je propose ; mon but est seulement, comme je l'ai annoncé, de rendre plus commune & de répandre davantage une opération que presque tous les chirurgiens regardent comme la meilleure, mais que plusieurs ont abandonnée parce qu'elle leur offroit une manœuvre difficile, à laquelle ils ont préféré par cette raison des procédés mécaniques, presque indignes d'un art dont les connoissances sont aussi avancées que celles de la chirurgie, & dans lesquels l'instrument conduit plutôt la main qu'il n'est dirigé par elle.

Explication des Figures relatives au Mémoire précédent.

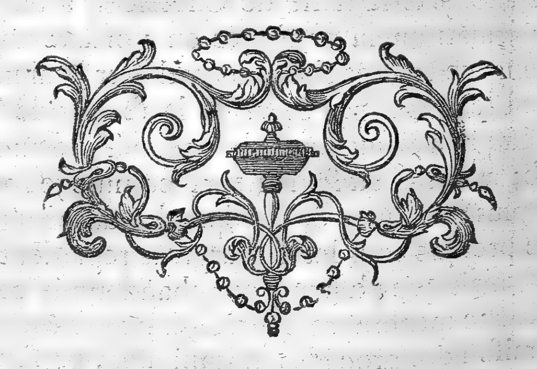
Planche III.

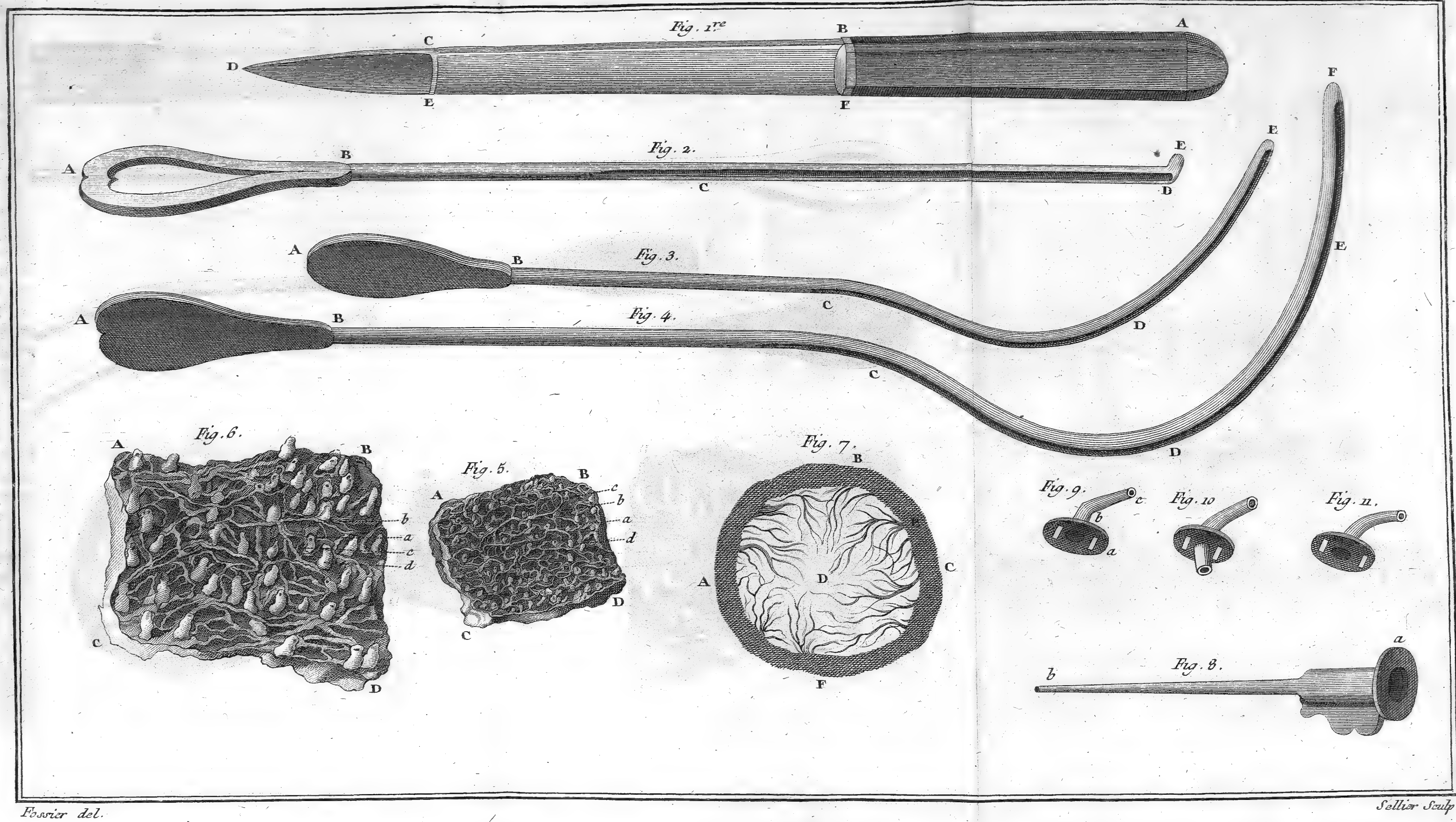
LA première figure repréſente le lithotome propoſé pour faire l'opération de Cheſelden. Le manche *ABF* eſt de bois & à pans; la tige *BCEF* eſt un fer applati & poli; la partie tranchante de l'inſtrument eſt marquée en *CDE*; le dos eſt en *DC*, & la partie tranchante en *DE*: le tranchant en *E* eſt un peu émouſſé.

La figure II montre la ſonde droite ſur laquelle le lithotome doit être conduit; *AB*, le manche de la ſonde; *BD*, la tige; *C*, le commencement de la crénelure, qui eſt placée de côté & qui finit en *D*; *E*, le bouton de la ſonde.

La figure III offre un cathéter ordinaire, pour faire voir combien ſa forme diffère de celle que j'ai donnée au cathéter propoſé dans le mémoire.

La figure IV expoſe le cathéter dont on vient de parler, & dont la pointe eſt plus longue, plus horiſontale, & par conſéquent plus commode pour l'opération de la lithotomie. *AB*, le manche dans l'un & l'autre cathéter; *C*, le lieu où finit la tige; *D*, le talon de l'inſtrument; *EF*, la pointe. Ce cathéter ſeroit ſur-tout utile, ſi l'on ſe propoſoit d'opérer ſans ſonde droite: elle eſt particulièrement deſtinée à cet uſage.





Fossier del.

Sellier Sculp.

MÉMOIRE

SUR LES EFFETS DU SEIGLE ERGOTÉ.

Par M. l'abbé TESSIER.

APRÈS avoir donné tous les détails [a] qu'une obſervation exacte m'a procurés ſur le ſeigle ergoté, je traiterai dans ce mémoire des effets de cette ſubſtance. Le premier objet pouvoit n'intéreſſer que les ſeuls phyſiciens; le ſecond eſt de nature à intéreſſer un plus grand nombre de perſonnes, puiſque le ſeigle fait ſouvent partie de nos alimens. Lu le 1[illegible] mai 1778.

Le ſeul moyen de connoître les véritables effets du ſeigle ergoté ou de l'ergot, étoit d'interroger la nature par des expériences faites avec ſoin & ſcrupule. La moindre attention négligée, la moindre circonſtance omiſe, le plus léger défaut de calcul, tout pouvoit en rendre les réſultats infidèles & donner naiſſance à des erreurs peut-être difficiles à détruire dans la ſuite. Déja M. de Salerne [b], médecin d'Orléans, & M. Réad, médecin de l'hôpital militaire de Metz & correſpondant de la Société [c], avoient jetté un grand jour ſur cette queſtion : *le ſeigle ergoté eſt-il dangereux?* & les faits qu'ils avoient publiés, paroiſſoient capables de le prouver : mais MM. Model [d], Schlegel [e] & Parmentier [f], animés du deſir de calmer des inquiétudes qu'ils croyoient mal fondées, ont annoncé, d'après des épreuves nouvelles, que l'ergot n'avoit pu cauſer les épidémies gangréneuſes qu'on lui attribuoit & qui ont régné vers l'année

[a] Voyez le *Mémoire ſur la maladie du ſeigle appellée* ergot, Tom. I des *Mémoires de la Société royale de médecine*, article BOTANIQUE.

[b] *Académie des ſciences*, Tom. II des *ſavans étrangers*.

[c] *Traité de l'ergot*, par M. Réad.

[d] *Récréations chimiques* de Model.

[e] *Journal encyclopéd.* juin 1771.

[f] *Additions aux Récréations chimiques* de Model.

1676 [g] aux environs de Blois & de Montargis, en 1709 [h] en Sologne, dans le Blaiſois & [i] dans le Dauphiné, en 1747 [k] en Sologne, en 1749 [l] auprès de Lille en Flandre & de Béthune en Artois, en 1764 [m] aux environs d'Arras & de Douay, en 1772 [n] en Sologne, ſur-tout à Nancay, & depuis ce temps-là [o] dans le Limouſin & dans l'Auvergne.

Si une telle diverſité d'opinions & de réſultats ſuffit pour autoriſer des recherches ultérieures, en m'occupant à découvrir d'une manière irrévocable ce qui a pu altérer la ſanté des hommes dans certaines circonſtances & leur cauſer la mort, je ne dois pas craindre d'être accuſé d'avoir entrepris un travail ſuperflu. C'eſt par ces vues d'utilité que je me ſuis chargé, au nom de la Société, de faire de nouvelles expériences pour décider la queſtion. Je n'oſe me flatter d'avoir atteint le but qu'on s'eſt propoſé; mais l'expoſé des précautions que j'ai priſes, le détail de chaque expérience, & les conſéquences qui peuvent en être tirées, mettront à portée d'en juger.

Précautions priſes dans les expériences.

J'AI fait choix d'animaux de différentes eſpèces, tous bien ſains, & la plupart dans l'âge de la force.

Ils ont été placés dans des cabanes ſpacieuſes & aérées, dont les fenêtres étoient grillées & les portes exactement fermées, pour ne s'ouvrir qu'en ma préſence. Il eût été mieux ſans doute de les laiſſer en pleine liberté; mais s'ils n'avoient point été renfermés, comment les obſerver,

---

[g] *Mémoires de l'académie des ſciences*, année 1676.

[h] *Idem*, année 1710.

[i] Détails communiqués par l'abbaye Saint-Antoine.

[k] *Mémoires de l'acad. des ſcienc.* & *Mercure* de janvier 1748.

[l] Obſerv. de M. Boucher, *Journal de médecine* 1762, & *Mém.* de M. Cauvet, adreſſé à la Société en 1777.

[m] *Méthode curative*, &c. par MM. de Larſé & Taranget. *Arras*, 1765.

[n] Faits qui me ſont connus.

[o] Lettres que j'ai reçues.

comment les contraindre de manger lorſqu'ils refuſoient ce qu'on leur préſentoit, comment empêcher qu'on ne leur donnât ſecrettement des alimens capables de détruire les effets de l'ergot ?

Les habitans de la Sologne, où la maladie gangréneuſe a régné le plus ſouvent, & où l'ergot eſt plus abondant, ne vivent, pendant les trois premiers mois qui ſuivent la récolte, que de pain fait de ſeigle ſans en ôter le ſon. Afin d'imiter leur manière de ſe nourrir, je fis donner aux animaux de l'ergot réduit en poudre, & le plus ſouvent de la farine de ſeigle. Quelquefois cependant on y mêla d'autres alimens, ſoit pour les engager par ces changemens à en prendre davantage, ſoit pour être aſſuré des effets de l'ergot joint à différentes ſubſtances. Chaque jour, les doſes d'alimens & d'ergot étoient peſées ; les proportions en varioient du commencement à la fin des expériences. D'abord on n'en donnoit qu'une petite quantité, qu'on augmentoit par degrés. Sans cette attention, on auroit pu cauſer la gangrène aux organes de la digeſtion & faire périr les animaux avant que leurs extrémités fuſſent attaquées, ſymptôme caractériſtique de la maladie qu'il s'agiſſoit de donner. La proportion d'ergot alla quelquefois juſqu'à un quart & même à plus d'un quart, mais ce ne fut que pendant peu de jours ; tandis qu'en certaines années les habitans de la Sologne en peuvent manger habituellement cette quantité pendant pluſieurs mois de ſuite, comme je m'en ſuis aſſuré par des obſervations faites ſur les lieux. Mais il ne fut pas poſſible, ſur-tout les premiers jours de chaque expérience, d'en faire avaler aux animaux autant qu'on auroit voulu.

Lorſque par dégoût ils n'avoient point mangé leur nourriture, je la faiſois jetter pour lui en ſubſtituer de fraîche.

L'eau deſtinée à les abreuver étoit changée tous les jours.

On tenoit dans la plus grande propreté les uſtenſiles & vaiſſeaux dont on ſe ſervoit pour préparer ou contenir ce qu'ils devoient manger.

Je marquois exactement ſur un journal la quantité d'ali-

mens & d'ergot qu'ils prenoient, les dérangemens dont je m'appercevois dans leur ſanté, & tous les phénomènes qui ſe préſentoient.

Enfin, pour donner encore plus de force aux réſultats des expériences, elles ont été faites dans un pays très-ſain [p] & en préſence de perſonnes dont le témoignage ne ſauroit être ſuſpect [q].

Je placerai ici ſous deux ordres les expériences dont je dois rendre compte. Dans le premier ſeront celles qui prouvent juſqu'à quel point l'ergot peut être funeſte; dans le ſecond, celles qui conſtatent l'extrême répugnance des animaux pour cette ſubſtance.

J'ajouterai quelques obſervations relatives aux alimens dont les animaux ont été nourris.

EXPÉRIENCES DU PREMIER ORDRE.

PREMIÈRE ET SECONDE EXPÉRIENCES.

DEUX canards de quatre mois, un mâle & une femelle, ayant été renfermés enſemble, on leur donna le premier jour de l'ergot en grain, auquel ils ne touchèrent point. J'y ſubſtituai une pâtée faite avec de la farine de ſeigle & de la poudre d'ergot: ils n'en mangèrent que très-peu. On les fit promener pour leur donner plus d'appétit; mais ce fut inutilement. Il fallut donc leur en faire avaler de force. Les deux jours ſuivans, on les nourrit de la même manière.

Le quatrième jour, pour voir ſi leur appétit étoit dérangé, je leur fis jetter de l'orge en grain, dont ils ne

---

[p] Au château d'Andonville, en Beauce, où j'avois rapporté de Sologne quarante-cinq livres d'ergot, qui m'avoient coûté à ramaſſer beaucoup de temps, de peine & de patience, au milieu d'une foule d'obſtacles de la part des gens du pays.

[q] M.rs de Foucroy, brigadier des armées du roi & correſpondant de l'académie des ſciences; M. Le Long, maître des comptes; le ſieur Pelé, élève inſtruit de l'école vétérinaire; des magiſtrats reſpectables, qui, quoique peu verſés en matière de phyſique médicale, étoient en état d'apprécier la valeur des expériences; & une infinité d'autres perſonnes éclairées, qui vinrent à Andonville pendant que je m'en occupois.

laissèrent pas. Voulant ensuite m'assurer si ce n'étoit pas pour le seigle autant que pour l'ergot qu'ils avoient de la répugnance, je fis mêler du son gras de froment à de la poudre d'ergot, qu'on leur présenta. Ils n'en prirent pas plus que du mêlange de farine de seigle & d'ergot. On continua à les empâter à la manière des volailles qu'on engraisse; on avoit l'attention de s'interrompre de temps en temps pour les faire boire [r], afin de se conformer à la coutume des canards & de leur introduire de la nourriture dans le bec sans les blesser. Ils commencèrent par manger un 17e d'ergot, dont j'augmentai la proportion jusqu'à un 9e.

Dès le cinquième jour, il suintoit par les deux ouvertures du nez de la femelle des gouttes de sang noirâtre. A cette époque, elle n'avoit encore pris qu'une once & deux gros d'ergot. Sa langue jaunissoit, paroissoit gonflée & mollasse sur ses tranchans.

Le sixième jour, la couleur du bec commençoit à changer sensiblement: l'humeur qui sortoit du nez, étoit moins rouge; elle s'éclaircit par degrés & devint limpide.

Le bec se brunit ensuite & se noircit, particulièrement vers sa racine: la peau qui le recouvre supérieurement, se gonfla en plusieurs endroits; il devint froid, ainsi que la langue, dont la pointe pâlit & se sphacéla: on pouvoit en détacher des parties. Les plumes n'étoient plus lisses & luisantes, comme auparavant; l'odeur du bec étoit infecte, & l'oiseau fut plus triste de jour en jour. Quelquefois il appuyoit son bec contre la muraille: il mourut dans la nuit du neuf au dix.

Il avoit mangé une livre & quatre onces de farine de seigle, une once de son, & une once & sept gros d'ergot.

Le mâle ne fut sensiblement attaqué que le huitième jour, après avoir mangé une once & trois gros d'ergot. Alors

---

[r] Indépendamment de cette précaution, nécessaire dans le moment où on les faisoit manger, ils avoient toujours dans leur cabane de l'eau pour boire & pour barbotter.

j'apperçus pour la première fois une humeur rougeâtre qui découloit de ses narines. Bientôt le bec éprouva aussi de l'altération, & le mal fit des progrès jusqu'à la nuit du treize au quatorze, où il mourut. Dans ce dernier, la langue pâlit seulement, mais ne se sphacéla pas. Il différa encore de l'autre canard par ce que la membrane qui recouvre l'intérieur du bec, devint noire à son extrémité. Sur la fin de sa vie, il traînoit une aîle & avoit des vertiges.

Ce second canard avoit mangé deux livres de farine de seigle, une once de son, & deux onces & six gros d'ergot. Leurs excrémens avoient toujours été moulés, à l'exception des derniers jours.

Examen & ouverture des corps après la mort.

1°. TOUTES les plumes du canard femelle, dont le corps étoit très-maigre, tenoient bien : les pattes n'avoient éprouvé aucun changement.

La chair paroissoit belle ; elle étoit sans odeur.

L'œsophage, le gros boyau, qui tient lieu d'estomac, le gésier, les intestins & les autres parties du bas-ventre n'offroient rien de contraire à l'état naturel. Je n'y ai remarqué aucun point gangréneux, pas même le moindre signe d'inflammation.

Il en étoit de même du cerveau & des viscères de la poitrine.

Tout le mal s'étoit concentré dans le bec. On y voyoit une grande tache violette, qui s'étendoit depuis les ouvertures du nez, par où elle avoit commencé, jusques vers la pointe du bec, dont elle occupoit la largeur. L'épiderme qui le recouvre, étoit soulevé, gonflé & rempli en quelques endroits d'un sang noir & fétide.

La pointe étoit sphacélée, quoiqu'il n'y eût rien à sa base ni à l'arrière-bec. La membrane pituitaire étoit entièrement réduite en bouillie noire, d'une odeur insupportable.

2°. Le corps du canard mâle avoit peu de chair. J'y apperçus

perçus deux traces d'inflammation, l'une au pli, l'autre à la première phalange de l'aîle, qu'il laissoit traîner quelquefois avant sa mort. Rien de particulier dans l'intérieur du crâne, de la poitrine & du bas-ventre, si ce n'est qu'on distinguoit encore des parties d'ergot non digéré dans le gésier.

Le bec avoit à l'extérieur une couleur livide. Il étoit gonflé ; on y trouvoit même du sang noir sous l'épiderme ; on voyoit l'extrémité de la membrane du palais gangrénée au plus haut degré. Le mal s'étendoit depuis la pointe du bec, où il avoit commencé, jusques vers l'entrée des narines ; mais sa largeur diminuoit insensiblement, & il étoit environné d'une ligne rouge.

La langue étoit seulement pâle & jaunâtre. L'arrière-bec & particulièrement l'entrée des narines étoient fort sains ; mais la membrane pituitaire, depuis l'os frontal jusqu'à l'extrémité du bec, se trouvoit entièrement sphacélée, sans que les nerfs olfactifs fussent endommagés : les parties même des os qu'elle recouvroit, commençoient à se carier ; l'odeur qui s'en exhaloit, étoit infecte.

Par cet exposé on voit que dans l'un & l'autre canard le bec a été particulièrement le siège du mal. La gangrène a eu plus d'étendue & plus d'intensité dans celui qui a vécu le plus long-temps & qui a mangé plus d'ergot.

TROISIÈME EXPÉRIENCE.

UNE dinde d'un an, bien constituée, & mangeant bien, fut destinée à être nourrie particulièrement de son gras [s] de froment & de poudre d'ergot. Mon intention étoit d'éprouver si ce mêlange, dans lequel entroit un aliment

[s] On appelle ainsi la portion du bled qui reste après qu'on en a séparé la première farine. Cette portion est composée de l'écorce & des gruaux, dont on tire, par la mouture économique, la plus belle & la meilleure farine. Le son gras est très-nutritif.

propre à engraiſſer les dindes, produiroit le même effet que celui que j'avois fait donner aux canards.

La doſe d'ergot n'étoit d'abord que d'un 33ᵉ; on la porta enſuite juſqu'à un 9ᵉ.

Les ſept premiers jours la dinde mangea ſeule & de bon appétit, quoique dès le cinquième la doſe d'ergot fût d'un 9ᵉ, ſi on en excepte un jour, où j'avois remplacé le ſon par de la farine de ſeigle, pour voir auquel de ces deux alimens elle donneroit la préférence. Enſuite elle ſe laſſa, & il fallut le treize commencer à la faire avaler de force.

Dès le ſept elle avoit un œil enflammé; les ouvertures du nez étoient bouchées. La dinde n'avoit pris encore que douze gros & demi d'ergot.

A l'époque du quinze, elle parut ſenſiblement maigrie. Elle perdit de ſes plumes, vraiſemblablement parce que c'étoit le temps de la mue. Celles qui devoient les remplacer ne pouſſoient qu'avec peine [t]. Elle fut attaquée de vertiges, comme l'un des deux canards.

Le dix-ſept le tour de ſa tête étant devenu violet, il ſuintoit de ſes narines une féroſité jaunâtre, & le deſſus du bec changeoit de couleur. Elle avoit pris alors quatre onces & ſix gros d'ergot.

Le vingt-un, le dévoiement qu'elle avoit eu quelquefois depuis le quinze, la reprit.

Le vingt-deux elle rendit de l'eau par le bec, ſon jabot étant gonflé & tendu. Elle mourut ce jour-là, après avoir mangé pendant l'expérience trois livres de ſon gras de froment, huit onces de ſeigle, quatre onces d'orge, & huit onces & quatre gros & demi d'ergot.

Examen & ouverture du corps.

IL ne paroiſſoit aucune marque d'inflammation, ni de gangrène aux pattes & au bout des aîles.

[t] C'étoit au 20 octobre.

Un des muſcles pectoraux étoit enflammé. On voyoit la partie inférieure du poumon droit gorgée d'un ſang noir. J'ai trouvé les bords du bec violets & gonflés, & la membrane pituitaire ſphacélée dans tous les ſinus qu'elle occupe. A la vérité la gangrène n'y avoit pas fait autant d'impreſſion que dans les canards, mais ce n'étoit pas la ſeule partie qui en fût attaquée : car le jabot étoit enflammé & parſemé intérieurement de corps glanduleux, petits & noirâtres. Quelques portions de la membrane qui unit les cartilages de la trachée-artère, une portion de l'ovaire, les deux cæcum, le rectum & leurs attaches étoient noirs comme de l'encre, & exhaloient une odeur infecte.

A l'égard des inteſtins grèles, ils étoient enflammés dans toutes leurs circonvolutions. On y diſtinguoit quelques parties gangrénées. Ils contenoient en différens endroits un mucus jaunâtre, & même de la pellicule noire d'ergot qui n'avoit point été digérée.

La dinde avoit mangé cinq onces & cinq gros & demi d'ergot plus que les deux canards. La gangrène a attaqué plus de parties de ſon corps.

QUATRIÈME EXPÉRIENCE.

APRÈS m'être aſſuré pendant ſix jours qu'un cochon de ſix ſemaines mangeoit avec avidité de la farine de ſeigle & du petit lait, je commençai à lui faire donner un 49e d'ergot avec de la farine de ſeigle délayée dans de l'eau chaude.

Les premiers jours il en eſſaya ; mais il en mangea peu ; quoique la nourriture fût renouvellée chaque fois. Il préféroit les épis de froment qu'il trouvoit dans ſa litière, qu'on changeoit ſouvent.

Pour me convaincre que l'ergot ſeul lui étoit déſagréable, je lui faiſois donner quelquefois de la farine de ſeigle pur, dont il ne laiſſoit point. Souvent à la farine de ſeigle je ſubſtituai celle d'orge, que les cochons préfèrent à toute autre, & au lieu de délayer les alimens dans l'eau commune,

on les délayoit dans du petit lait [u]. Ces changemens de nourriture étoient d'autant plus néceſſaires, qu'il falloit uſer perpétuellement d'adreſſe & d'artifice pour détermi-ner le cochon à manger de l'ergot.

Le douze, après qu'il en eut pris ſeulement quatre onces & demie, l'extrémité de ſes oreilles & de ſes pieds me parurent rouges; il étoit reſſerré malgré le petit-lait.

Les jours ſuivans il fit encore des difficultés, qui m'obli-gèrent d'avoir recours à d'autres moyens. Enfin, je lui donnai de l'orge avec du lait, alors il en mangea vo-lontiers.

Le dix-huit, la rougeur des oreilles étoit plus étendue & celle des pieds gagnoit les jambes & augmentoit d'inten-ſité; la queue & les oreilles étoient pendantes, le cochon maigriſſoit.

Vers le vingt ſon ventre me parut tendu; ſes jambes devenues violettes & froides ſe gonflèrent, & avoient de la peine à ſoutenir ſon corps. L'intérieur de la gueule étoit enflammé. Le cochon moins vif qu'à l'ordinaire & comme étourdi, éprouvoit des démangeaiſons dont je m'apperçus, parce qu'il cherchoit à ſe frotter.

Le vingt-deux, les oreilles & la queue étant froides, il rendit, pour la première fois, des excrémens liquides; il étoit couché ſans pouvoir ſe relever, & ſe plaignoit.

Le vingt-trois il mourut, après avoir eu des mouvemens convulſifs.

En vingt-deux jours il avoit mangé une livre & douze onces d'ergot; cinq livres & onze onces de farine de ſeigle, deux livres onze onces de farine d'orge; cinq pintes de lait, environ huit pintes de petit lait, indépendamment des épis de froment qu'il trouva dans ſa litière les premiers jours, car dans la ſuite je ne fis jetter ſous lui que du chaume pour le forcer à manger de l'ergot.

---

[u] Le petit lait, avec lequel ſeulement on nourrit quelquefois les cochons dans les fermes, eſt toujours mêlé de beaucoup de parties caſéeuſes. C'eſt celui-là que j'employai.

Examen & ouverture du corps.

Les quatre pieds étoient gonflés, sur-tout aux articulations des jambes; celles-ci étoient d'un rouge violet; on y observoit de gros boutons de la même couleur.

Les oreilles paroissoient peu gonflées, mais livides. Un cercle rouge y bornoit la gangrène du côté de la tête, particulièrement dans la partie intérieure; en les disséquant on trouvoit que la couleur violette avoit plus d'intensité immédiatement sur les cartilages que près de la peau.

La chair de l'animal, qui étoit maigre, n'exhaloit aucune odeur.

Je vis des taches violettes à un des poumons, & plusieurs points inflammatoires dans l'un & dans l'autre.

Le milieu de l'estomac, l'épiploon, les intestins grêles & les gros intestins étoient plus ou moins enflammés. Ces derniers viscères ne contenoient que de la paille que le cochon avoit mangé, & de la pellicule d'ergot, facile à distinguer à cause de sa couleur.

Le dedans de la gueule étoit enflammé; les articulations des pieds avec les jambes étant découvertes, on y apperçut, sur-tout aux extrémités de derrière, une bouillie noire & fétide. C'étoient les seules parties de l'animal qui sentissent mauvais. La gangrène avoit fait une impression moins forte aux deux extrémités de devant. Aussi le cochon avant sa mort se tenoit-il mieux sur les jambes de devant que sur celles de derrière.

CINQUIÈME EXPÉRIENCE.

Le sujet de cette expérience est un cochon de six mois, qui étoit vigoureux & gourmand. Je l'avois choisi de cet âge & de cette constitution, afin que les effets de l'ergot, si j'en obtenois, fussent plus concluans.

Le premier jour on lui donna dans suffisante quantité d'eau, de la farine de seigle avec un 13e d'ergot en poudre.

D'abord il en mangea; mais bientôt il n'en voulut plus. Il prenoit volontiers le ſeigle, lorſqu'il étoit ſeul; il le refuſoit, ou n'en mangeoit que très-peu, dès qu'on y mêloit de l'ergot.

Les détails de cette expérience, qui a duré ſoixante-neuf jours, ſont trop longs pour être tranſcrits ici en entier; il me ſuffira d'extraire de mon journal les particularités qui annoncent les effets gradués de la maladie qu'a éprouvé le cochon. J'obſerverai auparavant, qu'après m'être aſſuré par des eſſais multipliés qu'il n'avoit du dégoût que pour l'ergot ſeul, j'ai employé une infinité de moyens pour le lui maſquer, & le déterminer à en manger. La proportion de l'ergot dans ſa nourriture varia perpétuellement. D'un 13[e] qu'elle étoit dans le commencement, elle fut portée les derniers jours à un tiers. Elle n'augmenta pas d'une manière régulière; ſouvent il falloit la diminuer lorſque l'animal marquoit plus de répugnance [x].

Dès le cinquième jour les yeux du cochon me parurent rouges. A cette époque il avoit mangé huit onces & quatre gros d'ergot. Le lendemain je vis ſuinter du grand angle de chaque œil une humeur blanchâtre qui détruiſoit les ſoies; les paupières avoient de la chaſſie; le ventre étoit tendu, & l'animal, quoiqu'il prît beaucoup de petit-lait, rendoit des excrémens durs.

Le treize, je le trouvai attaqué de vertiges; il ſe ſoutenoit à peine & ſe plaignoit. Le lendemain il boîtoit des pieds de devant, qui me parurent enflés; ſes yeux n'étoient pas auſſi rouges; il devint ſale & craſſeux, quoique ſa litière fût propre & ſouvent renouvellée.

Le quinze, l'humeur âcre, qui découloit de ſes yeux, y avoit fait une impreſſion corroſive à la paupière inférieure.

---

[x] Je préviens ceux qui ſeroient tentés de répéter cette expérience avec exactitude, qu'il faut y mettre du temps & de la patience, & imaginer perpétuellement de nouvelles ruſes. Il n'en eſt pas d'un quadrupède comme d'un oiſeau, que l'on fait aiſément avaler de force.

Vers le vingt il ſe forma à l'articulation du pied droit avec la jambe, deux trous, par leſquels il ſortit une matière purulente ; mais ces plaies ſe couvrirent bientôt de croûtes, & le cochon ne boîta plus. Cependant l'extrémité de ſa queue étoit froide, une oreille ſe gonfla & devint rouge.

Le vingt-ſix, ſes jambes foiblirent pour la ſeconde fois ; ſes yeux redevinrent enflammés ; il ne fientoit pas, ou ce qu'il rendoit étoit dur ; il s'adouciſſoit, & étoit plus traitable ; une craſſe épaiſſe s'étoit répandue ſur tout ſon corps, & particulièrement ſur ſes oreilles ; ce ſecond malaiſe le rendit, comme le premier, plus difficile à manger de l'ergot.

Le trente-trois, la femme qui le ſoignoit ayant été léchée par lui, ſentit une démangeaiſon qui n'eut pas de ſuites, & qui ne put être attribuée qu'à ſa ſalive. L'animal avoit perdu beaucoup de ſes ſoies.

Le quarante-deux, j'apperçus une tumeur à l'articulation du pied gauche de devant avec la jambe, à l'endroit même où il avoit déja paru du mal. J'y portai la main pluſieurs fois ; l'animal retiroit ſon pied, comme ſi je lui euſſe fait de la douleur.

Le quarante-cinq ſes yeux redevinrent enflammés pour la troiſième fois. C'étoit toujours après que la doſe d'ergot avoit été augmentée. Depuis trois jours elle étoit portée à un tiers. Les jambes & le deſſus du calcaneum droit étoient gonflés. L'animal buvoit beaucoup. Dans cette poſition je diminuai la doſe d'ergot pour voir ſi je rallentirois par ce moyen les progrès du mal. L'animal ſe remit un peu ; mais je repris par degrés la doſe précédente, & il ne jouit pas long-temps du relâche que je lui avois procuré.

Le cinquante, les deux oreilles étoient livides ; il y avoit une tache gangréneuſe à l'une d'elles ; le bout de la queue étoit noir & violet ; on pouvoit même en ſéparer quelques portions ſans que l'animal le ſentît ; il éprouvoit des démangeaiſons ; ſes excrémens étoient durs. Une de

ſes paupières ſe fermoit le matin & ne s'ouvroit que dans le jour, lorſque l'humeur qui la colloit, étoit devenue plus tenue; plus il mangeoit; plus il maigriſſoit.

Le cinquante-huit, après qu'on lui eut fait manger beaucoup d'ergot, à la faveur d'un grand appétit, ou plutôt parce qu'ayant perdu le goût, il ne diſtinguoit plus qu'il avaloit de l'ergot; la tumeur qu'il avoit au-deſſus du pied droit s'ouvrit; il en découla une humeur rouſſeâtre. La plaie étoit profonde, & s'étendoit juſques dans l'articulation, comme je m'en ſuis aſſuré en la ſondant. Il ſe forma auſſi une plaie au-deſſus du pied gauche, mais moins conſidérable. Les deux jambes étoient froides & gonflées; il s'en détachoit des portions de muſcles deſſéchés & inſenſibles. Le cochon ne pouvoit pas marcher; on le ſoutenoit pour le faire manger.

Le ſoixante-huit, il avoit des mouvemens convulſifs, & du dévoiement pour la première fois. Il mourut le lendemain.

Pendant le cours de l'expérience, le cochon a mangé ſoixante-dix-neuf livres & quatre onces de farine de ſeigle; vingt-ſept livres de farine d'orge; ſoixante-dix pintes de petit-lait, mêlé de parties caſéeuſes; ſix pintes de lait de beurre; quelques pintes de lait; quelques poignées d'orge en grain, des carottes, des navets & autres légumes, & ce qu'il trouvoit de froment dans les épis de la paille fraiche qui lui a ſervi de litière pendant quelque temps; car dans la ſuite je l'ai remplacé auſſi par du chaume: enfin vingt-deux livres & ſix onces d'ergot.

Il réſulte de ce détail que le cochon a pris en total ſept huitièmes au moins d'alimens de bonne qualité [y], & un huitième au plus d'ergot.

[y] Farine de ſeigle	79 liv.	158 liv.
Farine d'orge	27	
Parties caſéeuſes de ſoixante-dix pintes de petit lait eſtimées	4	
Lait de beurre	18	
Lait ordinaire	6	
Orge	4	
Et le ſurplus	20	

J'inſiſte

J'insiste sur ces calculs, afin qu'on ne croie pas que les animaux soumis aux expériences ont pu mourir de faim.

Examen & ouverture du corps [z].

La chair du cochon, qui étoit très maigre, n'avoit point d'odeur, & paroissoit assez vermeille. Les soies tenoient bien à la peau, quoiqu'elle n'en fût pas fournie autant que si l'animal n'eût pris que de la bonne nourriture.

Il y avoit plusieurs taches violettes aux jambes de devant & de derrière; le bout de la queue étoit noir & violet, & les oreilles livides.

Le cerveau, les viscères de la poitrine, & plusieurs de ceux du bas-ventre, tels que le foie, la rate, les reins & la vessie n'avoient rien de contraire à l'état naturel.

La vésicule du fiel parut extrêmement petite & remplie d'une bile épaisse & jaune comme du safran.

La partie de l'estomac qui avoisine le pylore, étoit enflammée & gangrénée en quelques endroits; il en étoit de même des intestins grêles, dans lesquels on remarquoit des rétrécissemens, qui sembloient être autant d'appendices vermiformes, & de distance en distance de la pellicule d'ergot mêlée aux matières; il n'y avoit de graisse nulle part; les vaisseaux du mésentère étoient gorgés de sang.

La queue se fendit, par le moyen du scalpel, avec une très-grande facilité; ce qui ne seroit pas arrivé, si elle n'eût point été gangrénée; aussi étoit-elle noire à l'extrémité, & d'une couleur violette au-dessus.

La lividité des oreilles étoit plus considérable sous la peau qu'extérieurement.

---

[z] A peine le cochon fut-il mort, que je le fis transporter par un temps frais promptement & avec précaution, à Paris, où il fut ouvert en présence de dix-huit membres de la Société. L'état extérieur du corps après la route, comparé à celui où il étoit auparavant, se trouvoit absolument le même.

Les deux premières phalanges du pied droit de devant étoient gangrénées & desséchées, sur-tout aux articulations. Les os mêmes en étoient brunis. Les mêmes parties du pied gauche de devant étoient aussi gangrénées, mais à un point moins considérable; car les os n'en étoient pas altérés. Sur chaque calcaneum il y avoit une tache livide, plus grande à l'un qu'à l'autre.

SIXIÈME EXPÉRIENCE.

AYANT distillé de l'ergot pour en faire l'analyse chimique, j'ai conservé pendant deux jours environ une chopine d'esprit recteur de cette substance. Elle étoit d'une odeur particulière & très-désagréable.

Un jeune chien, bien gai & bien portant, auquel on en a présenté, en a goûté un peu; mais ensuite il n'en a plus voulu.

Un matin, avant qu'il eût rien mangé, je lui en fis avaler de force à plusieurs fois; le reste du jour il fut triste, presque sans appétit & sans soif.

Environ dix-huit heures après la dernière dose d'esprit recteur, il vomit d'abord un peu de pain, qu'il avoit pris la veille; dans les vomissemens suivans il ne rendit que de la sérosité & une matière visqueuse.

Quelque temps après on lui donna encore de la même manière de l'esprit recteur d'ergot, qui produisit le même effet à une distance égale de temps.

On continua cependant à lui en faire prendre plusieurs onces, sans qu'il vomit davantage, soit que son estomac souffrît plus aisément un liquide auquel il s'accoutumoit, soit que l'odeur désagréable de l'esprit recteur d'ergot se fût dissipée en vieillissant.

Quoique ce fait ne puisse être comparé aux cinq autres, cependant j'ai cru ne pas devoir le passer sous silence, parce qu'il indique au moins que le principe le plus subtil de l'ergot peut incommoder les animaux.

EXPÉRIENCES DU SECOND ORDRE,

Qui constatent jusqu'à quel point les animaux ont de la répugnance pour l'ergot.

LA répugnance des animaux pour l'ergot m'a paru si considérable, que j'ai été étonné que ceux qui ont fait des expériences sur cet objet, n'y aient pas insisté [a] ; quelques uns même annoncent que des animaux ont mangé de l'ergot avec avidité. On se rappellera que les deux canards n'en ont jamais mangé d'eux-mêmes, malgré leur voracité : la dinde n'en a pris que pendant quelques jours. Il a fallu ensuite en faire avaler de force à ces trois oiseaux. Ce n'est qu'en usant d'artifice & ayant recours à une infinité de moyens, qu'on a pu déterminer les deux cochons à en manger [b]. Les faits suivans prouveront cette répugnance d'une manière encore plus positive.

PREMIÈRE EXPÉRIENCE.

UN jeune canard, auquel je fis donner une once & demie d'ergot concassé, & autant de sarrazin avec de l'eau pour boire, mangea le sarrazin, & ne toucha pas à l'ergot, dont je retrouvai le même poids. Le lendemain je broyai l'ergot & je le mêlai à de la farine de sarrazin, en délayant l'un & l'autre dans l'eau. Le canard, qui, par ce moyen, ne pouvoit pas séparer le sarrazin de l'ergot, refusa d'en manger, & souffrit plutôt la faim pendant trois jours. Alors je lui rendis sa liberté. Il étoit devenu maigre & foible.

---

[a] MM. de la Hire, de Salerne, Schlegel en parlent : il en est question aussi dans le *Mercure*, janvier 1748.

[b] En partant pour la campagne, où je restai trois ou quatre mois, je laissai à Paris sur des tablettes des épis de seigle ergoté : à mon retour, je m'apperçus que des souris avoient mangé tous les grains de seigle, & n'avoient pas touché à l'ergot.

SECONDE EXPÉRIENCE.

JUSQUES-LA j'avois fait prendre aux animaux l'ergot en grain; c'eſt-à-dire, ſous la forme où on a coutume de leur préſenter les alimens dont on les nourrit [c]. Dans cette expérience il fut donné d'une autre manière.

Je fis réunir un quarteron d'ergot réduit en poudre, ſept quarterons de farine de ſeigle, dont on n'avoit pas ôté le ſon, & ſuffiſante quantité de levain de froment. On pétrit le tout avec de l'eau chaude, on laiſſa fermenter pendant la nuit. Le lendemain on en fit un pain qui étoit noir & mat, ſans autre odeur que celle du pain de ſeigle; il en avoit auſſi le goût; il peſoit trois livres.

On donna de ce pain au chien d'un payſan. Quoique cet animal fût de bon appétit, & accoutumé à en manger d'auſſi noir & de moins frais, il ne fit qu'en goûter, & n'en voulut plus [d]. Le lendemain, pour l'engager à en prendre, j'en fis mêler avec du lait caillé. Le lait fut mangé; le chien lécha même le pain couvert de lait, mais le pain reſta tout entier. Un jour après je me déterminai à ne lui donner pour toute nourriture que du pain dans lequel entroit l'ergot. Déja il avoit peu mangé depuis deux jours, & devoit être affamé. Il préféra néanmoins de ne rien prendre du tout pendant quarante-huit heures, plutôt que de ſe nourrir de ce pain. Il y goûtoit chaque fois qu'on lui en préſentoit; mais auſſi-tôt qu'il avoit diſtingué ce que c'étoit, il y renonçoit abſolument. On me pria de lui rendre ſa liberté, dans la crainte qu'il ne devînt enragé.

[c] La plupart de ceux qui ont fait manger de l'ergot à des animaux, l'ont donné en grain. Mes expériences étant faites pour vérifier les autres, il falloit en uſer de la même manière. MM Model & Parmentier en ont fait faire du pain, pour varier leurs expériences; je me ſuis fait un devoir de les imiter.

[d] En mettant ce chien hors d'état de manger autre choſe que ce que je lui faiſois donner, j'avois eu l'attention de ne le pas enfermer ſeul; l'ennui auroit pu lui ôter l'appétit. Il reſta à la vérité attaché, mais dans un endroit où il voyoit du monde.

TROISIÈME EXPÉRIENCE.

UNE poule fut destinée ou à manger d'elle-même d'un mêlange d'ergot & d'orge ou de seigle moulus, & réunis avec de l'eau sous forme de pâtée, ou à souffrir les effets de la faim. La proportion d'ergot fut d'abord d'un 17e, & à la fin d'un 5e. Elle avoit toujours dans un vase du mêlange pour en manger à sa volonté, mais quelque peu qu'on en mît elle en laissoit, qu'on jettoit pour en substituer d'autre, afin de ne la pas forcer à prendre une nourriture qui auroit pu se gâter. L'expérience dura vingt-trois jours. Je ne pus la continuer, parce que je quittois l'endroit où elle se faisoit. La poule fut mise en liberté. Elle étoit maigre, mais n'avoit aucune marque de gangrène, ce qui ne me surprit pas, parce que, calcul fait, elle n'avoit pris en vingt-trois jours que dix gros d'ergot. La répugnance qu'elle avoit pour cette substance, fut cause qu'elle ne mangea que douze onces de farine d'orge ou de seigle, tandis qu'elle eût mangé bien davantage, si ces farines eussent été sans ergot.

QUATRIÈME EXPÉRIENCE.

ON m'avoit assuré qu'un gentilhomme de Touraine avoit non-seulement nourri, mais même engraissé des volailles avec de l'ergot pur : quoique ce fait, dont on ne fournissoit pas la preuve, pût être révoqué en doute, il a donné lieu à l'expérience suivante.

Une poule, qui étoit en embonpoint, fut mise dans un poulailler avec de l'eau d'une part, & de l'ergot pilé de l'autre. Le poids de l'ergot m'étoit connu. Le premier jour elle a ramassé quelques grains d'orge & d'avoine, qui étoient répandus dans le poulailler. Ensuite elle a mangé un peu d'ergot; mais bientôt elle n'a plus voulu en prendre, & a cessé totalement de manger. Elle est morte le

dix-ſeptième jour, ſans que ſon bec & ſon corps, que j'ouvris, m'offriſſent dans aucune partie, la moindre trace de gangrène.

CINQUIÈME EXPÉRIENCE.

Le but de cette expérience étoit de donner la gangrène à un cochon, en lui faiſant manger de l'ergot, & d'eſſayer enſuite les moyens de le guérir; mais ſa répugnance ayant été extrême, on verra que je n'ai pu remplir à cet égard l'objet que je m'étois propoſé.

Cet animal avoit environ deux mois & demi; il étoit bien portant, vif & de bon appétit, comme je m'en ſuis aſſuré pendant plus de huit jours. Il étoit plus fort que ne l'eſt un cochon de cet âge, parce qu'il étoit né d'une mère, qui peſoit trois cens. Je lui ai donné d'abord un 17[e] d'ergot, ſoit dans de la farine de ſeigle, ſoit dans de la farine d'orge, & je n'ai augmenté que de très-peu cette doſe. Je lui en ai fait mettre dans du lait, dans de la lavure de vaiſſelles, dans des pommes de terre, dans différentes autres eſpèces de légumes. Il n'en mangeoit qu'une très-petite quantité [e]. On trouvoit en entrant dans ſon toît, le vaiſſeau qui contenoit ſa nourriture, renverſé, & ſa litière mouillée & remplie d'alimens. Pour éviter cet inconvénient, je fis ſceller ce vaiſſeau. Mais le cochon avoit l'adreſſe, avec ſon grouin, d'enlever & de jetter ce qu'on y avoit mis. Sa principale & preſque ſa ſeule nourriture étoit la paille de ſa litière; car ſes excrémens étoient comme ceux des chevaux, compoſés de paille hachée. Je ne parvins pas à l'engager davantage à manger de l'ergot [f], en ne faiſant jetter ſous lui que de la litière qui avoit paſſé ſous les chevaux. Il s'en nourrit

[e] Cette expérience a été faite à Paris, où je n'avois ni le temps, ni la facilité de reſter avec le cochon pluſieurs heures de ſuite, pour le déterminer à manger, comme j'avois fait dans les premières expériences.

[f] Chaque jour je renouvellois ſon mêlange en entier, afin que ce qui reſtoit dans le vaiſſeau, n'aigrît pas le nouvel aliment.

encore comme lorſqu'il avoit de la paille fraîche. Après trois mois de ruſes & de tentatives inutiles, je réſolus de ſubſtituer à ſa litière de la ſciure de bois pour abſorber ſes urines.

A cette époque MM. de Juſſieu, Paulet, Saillant & beaucoup d'autres perſonnes, qui l'avoient vu avant l'expérience, l'examinèrent & le trouvèrent d'une maigreur extrême. Il avoit les oreilles, le corps & la queue ſales, mais ſans aucune marque de gangrène. Pour les rendre témoins de la répugnance du cochon pour l'ergot, on apporta en leur préſence de la farine d'orge mêlée exactement à un 10e d'ergot; il n'y toucha pas; on lui préſenta de l'ergot ſeul, ſoit en poudre, ſoit en grain, il s'en éloigna davantage. Mais lui ayant fait mettre dans un vaiſſeau de la farine d'orge ſeulement, délayée dans de l'eau, il en mangea avec avidité. Je retirai le vaiſſeau, je mis au milieu de ce qui reſtoit d'aliment, de la poudre d'ergot; le cochon prenoit ce qui étoit autour, & ne touchoit point à l'ergot. Mais je mêlai le tout exactement, & alors il ſe retira pour n'en plus approcher.

Je ſoupçonne que pendant les trois jours qui ſuivirent celui où je lui avois retranché ſa litière, il a mangé, forcé par la néceſſité, un peu de mêlange, dans lequel il y avoit un 10e d'ergot, mais je n'en ai aucune preuve; parce que je trouvois toujours ſes alimens jettés ſur le plancher de ſon toît, dont il rongeoit la porte de rage, en jettant jour & nuit des cris perçans qui incommodèrent le voiſinage. J'avois réſolu de porter l'expérience juſqu'à ce qu'il fût mort de faim. Mais le bruit qu'il faiſoit, me détermina à abandonner ce projet. Un payſan, à qui je l'ai donné, l'a nourri de bons alimens, en l'accoutumant par degrés, à la quantité convenable pour le mettre en embonpoint. Il l'a tué, & n'y a rien trouvé de particulier.

Observations relatives aux alimens dont les animaux ont été nourris.

AUTANT qu'il a été possible, j'ai donné aux animaux de la farine de seigle avec de l'ergot, pour assimiler, comme il a déja été dit, leur nourriture à celle des habitans de la Sologne.

Quelques personnes fondées sur la préférence que donnent certains animaux au bled, à l'orge & à d'autres grains sur le seigle, ont pensé que la répugnance, dont j'ai fait mention, étoit plutôt due au seigle qu'à l'ergot. Voici des faits qui doivent détruire cette imputation.

1°. Dans la première & dans la seconde expérience du premier ordre, le quatrième jour je fis donner aux canards une pâtée faite de son gras de froment & de poudre d'ergot. Ils n'en mangèrent pas plus que lorsqu'il y avoit de la farine de seigle au lieu de son.

2°. Il fallut le treize faire manger de force la dinde de la troisième expérience, quoiqu'on ne mêlât à l'ergot que du son.

3°. J'ai nourri de farine de seigle le cochon de la quatrième expérience, pendant six jours, avant de lui donner de l'ergot. Il se portoit bien, & n'a refusé de manger que quand j'ai joint de l'ergot au seigle.

4°. Lorsqu'on présentoit du seigle pur au cochon de la cinquième expérience, il mangeoit avec avidité. Lorsqu'on y mettoit de l'ergot, il n'en vouloit plus, ou n'en mangeoit que très-peu. Cette épreuve a été répétée bien des fois.

5°. Dans la première expérience du deuxième ordre, je n'ai point donné au canard du seigle; mais du sarrazin.

6°. Dans les pays où l'on ne récolte que du seigle, les chiens, comme les hommes, se nourrissent volontiers de pain fait avec ce grain. Cependant le chien de la seconde expérience

expérience n'a point voulu du pain qu'on lui a présenté, sans doute parce qu'il contenoit de l'ergot.

7. La poule de la troisième expérience eût mangé en vingt-trois jours plus de douze onces de farine de seigle & d'orge, si ces farines eussent été exemptes d'ergot; & la poule de la quatrième expérience, qui n'avoit que de l'ergot seul, ne se fût pas laissé mourir de faim.

8°. Dans la Champagne & dans d'autres cantons, où l'on ne sème que du seigle, on en donne aux cochons, qui ne le refusent pas, & engraissent avec cette nourriture.

9°. Enfin j'ai donné du seigle à des poules, qui se sont jettées dessus avec avidité. En Sologne j'en ai vu qui faisoient beaucoup de dégât dans les granges, quoiqu'il n'y eût que du seigle. Des pigeons & des dindons y venoient aussi, & j'ai bien distingué que ce n'étoit pas des insectes, qu'ils cherchoient, mais des grains de seigle, que je leur voyois ramasser. Dans un champ de seigle tardif, que j'avois fait semer pour connoître la cause de l'ergot, les moineaux me furent très-incommodes, parce qu'ils y arrivoient en foule.

Cependant on ne peut disconvenir que plusieurs oiseaux préfèrent au seigle les autres espèces de grains. Mais d'après les faits précédens, on ne doit plus en inférer qu'ils ont de la répugnance pour cet aliment.

CONSÉQUENCES

A TIRER DE TOUT CE QUI PRÉCÈDE.

Il paroît par les dernières observations, que les alimens donnés aux animaux dans les expériences détaillées, n'ont pu, joints à l'ergot, leur causer aucun mal, ni être la cause de la répugnance, qu'ils ont marqué. Au contraire, on se sert de ces alimens pour les nourrir & les engraisser.

Les expériences du second ordre prouvent qne des quadrupèdes & des volatils ont un tel dégoût pour l'ergot;

que ceux auxquels on donne pendant quelque temps cette ſubſtance, préfèrent de mourir de faim, plutôt que d'en manger, ſi on les abandonne à eux-mêmes. Les exemples en ſont frappans dans un canard, un chien, deux poules & un cochon. Cette répugnance n'eſt pas au même degré dans chacun des animaux. Elle augmente ou diminue ſelon qu'on leur offre des mêlanges où il y a plus ou moins d'ergot. Elle eſt pour ainſi dire invincible, ſi l'ergot qu'on leur préſente eſt pur; s'il eſt uni avec de la farine de ſeigle, elle n'eſt pas auſſi forte dans les premiers jours; mais elle le devient par la ſuite. La farine d'orge, qui apparemment a plus de ſaveur que celle de ſeigle, maſque davantage l'ergot; mais ce n'eſt que pour un temps, & on ne peut eſpérer de faire manger à des animaux une ſuffiſante quantité d'ergot, ſi on ne les trompe perpétuellement, ou ſi on ne leur en fait avaler de force.

Des ſix animaux des expériences du premier ordre, l'un n'a été que légèrement incommodé, parce qu'il a bu ſeulement de l'eſprit recteur d'ergot; les cinq autres, qui ont mangé plus ou moins de cette ſubſtance, ſont morts après avoir éprouvé les effets gradués de la gangrène sèche. Les réſultats qu'ont obtenus MM. de Salerne [g] & Réad [h] par des procédés à-peu-près ſemblables, quoi-

---

[g] M. de Salerne a nourri un jeune cochon (*Acad. des ſciences*, Tom. II. *des ſavans étrangers*) d'abord de ſon de froment, enſuite d'orge mêlée avec de l'ergot. L'animal en a mangé environ neuf livres. Il marqua les premiers jours une grande répugnance, qui ceſſa enſuite. Au bout de quinze jours, ſon ventre devint dur, ſes jambes furent rouges & enflammées: il avoit de la peine à marcher; il chanceloit & ſe plaignoit. Cependant il conſervoit de l'appétit; ſes urines couloient librement & ſes excrémens étoient durs. Il mourut: on trouva une tache gangréneuſe au foie; une portion du méſentère, le jejunum & ſurtout l'ileum étoient enflammés. Il y avoit ſous la gorge & ſous le ventre quelques boutons noirs & entr'ouverts, par leſquels il ſuintoit une humeur rouſſe. Le corps de l'animal étoit très-maigre.

M. de Salerne rapporte, à l'appui de cette obſervation, une lettre d'une demoiſelle de la Borde-Vernoux, en Sologne, qui annonce la mort de quelques animaux qui avoient mangé de l'ergot.

[h] M. Réad a donné à un cochon de l'ergot mêlé avec moitié de ſon de froment. Dans les dix premiers jours (*Traité de l'ergot*, par M. Réad), il a mangé trois livres & demie d'ergot, dont la doſe a été augmentée les jours

que moins exacts, étant entièrement les mêmes, leurs expériences doivent être placées à côté des miennes, & servir comme elles à faire connoître jusqu'à quel point l'ergot peut être funeste; puisqu'il fait périr inévitablement les animaux auxquels on parvient à en faire manger une certaine quantité.

Enfin toutes les précautions prises pour rendre les expériences exactes & concluantes, me semblent propres à attester que l'ergot seul a pu produire les effets dont j'ai rendu compte.

Comparons maintenant avec ces effets, ce qui a été observé dans les épidémies gangréneuses de différentes provinces, & particulièrement de la Sologne.

Les hommes malades, sur-tout les mieux constitués, éprouvoient les deux ou trois premiers jours des douleurs de tête & d'estomac. La fièvre survenoit, ils sentoient tous des lassitudes douloureuses dans les extrémités inférieures [*i*]. Ces parties se gonfloient sans inflammation apparente; elles devenoient engourdies, froides & livides, & se gangrénoient. Quelquefois il en suintoit une sérosité fétide, ou des gouttes de sang noirâtres; quelquefois il s'y formoit des vers. Ordinairement la gangrène étoit surmontée d'une petite traînée d'inflammation légère, où elle se bornoit, & où par la suite le membre se séparoit de lui-même. La gangrène commençoit par le centre de la partie, & ne paroissoit à la peau que long-temps après. Les doigts tomboient les premiers, & successivement toutes les articula-

---

suivans. Le dix-neuvième jour, les yeux du cochon étoient enflammés; ils distilloient une sérosité qui faisoit tomber les soies des parties voisines; l'animal étoit affaissé. Le vingt-troisième jour, une de ses oreilles tomba; le vingt-quatrième, il mourut dans des convulsions. Les viscères du bas-ventre étoient gonflés; il y avoit au foie une tache gangréneuse d'un pouce de diamètre.

M. Réad ayant fait une forte décoction d'ergot, qu'il mêla avec du miel, des mouches qui en goûtèrent, périrent dans l'espace de deux ou trois minutes.

[*i*] Cette description de la maladie est particulièrement tirée des *Mémoires de l'académie des sciences*, années 1676, 1710, 1748; & du *Mercure* de janvier 1748, &c.

tions se détachoient. Les extrémités supérieures, quoique plus rarement, éprouvoient le même sort. On a vu des malheureux auxquels il ne restoit que le tronc, & qui ont vécu dans cet état encore quelques jours. Les membres se séparoient d'eux-mêmes sans hémorrhagie. Il arrivoit quelquefois qu'au lieu de se séparer, ils devenoient maigres, & se détachoient sans tomber en pourriture.

Les personnes attaquées de cette maladie étoient stupides : elles avoient le ventre gros, le pouls petit & concentré : elles étoient maigres ; leurs urines couloient librement ; les excrémens annonçoient de bonnes digestions, excepté quelques semaines avant de mourir : alors ils étoient liquides.

En retranchant de cette description les symptômes dont il n'est pas possible de s'appercevoir dans les animaux, on retrouve dans ceux qui sont morts après avoir mangé de l'ergot [k], les mêmes phénomènes observés dans les hommes. L'inflammation des yeux de la dinde, des deux cochons que j'ai soumis à l'expérience, de celui de M. Réad, & la soif de l'un des cochons pourroient être regardés comme des signes de fièvre. L'animal dont parle M. de Salerne, avoit, selon lui, les jambes rouges & enflammées. A en juger par l'état de celles des deux cochons, qui ont mangé de l'ergot sous mes yeux, la rougeur des jambes étoit plus livide qu'inflammatoire : elles se sont engourdies & affoiblies même, puisqu'elles avoient de la peine à supporter le corps qui chanceloit. Le bec des deux canards & de la dinde se sont également gonflés. Il y avoit une inflammation à une aîle d'un canard, & à une aîle de la dinde.

M. Réad a vu sortir des yeux d'un cochon une sérosité âcre & corrosive ; le même phénomène a eu lieu dans celui de la cinquième expérience ; sa salive avoit

[k] Je ne parle ici que des animaux des expériences du premier ordre ; ceux des expériences du second ordre, servent à prouver seulement la répugnance.

aussi cette qualité. Ce dernier animal rendit une humeur rousseâtre par une tumeur qu'il avoit à un pied, comme celui que cite M. de Salerne, en avoit rendu par des boutons noirs & entr'ouverts, qu'il avoit sous la gorge & sous le ventre. Chacun des deux canards eut un semblable écoulement par les ouvertures du nez. La queue, les oreilles & les pieds des quadrupèdes, & le bec des oiseaux, sont devenus froids & plus ou moins gangrénés. Car l'un des cochons, qui avoit mangé une plus grande quantité d'ergot, perdit une oreille qui se sépara d'elle-même [*l*]. On observa seulement des taches livides sur celles des deux autres. La gangrène étoit bornée par une ligne rouge, comme il a paru sur-tout aux oreilles du cochon de la quatrième expérience [*m*], & a la membrane du palais du canard mâle. Le cochon de la cinquième expérience perdit successivement des parties de l'extrémité de sa queue, qui étoit noire & insensible. Un de ses pieds se dessécha, & seroit tombé vraisemblablement de lui-même, si j'eusse pu donner plus d'ergot à cet animal. La gangrène avoit même carié les os. Le cochon de la quatrième expérience n'eut pas les jambes si maltraitées [*n*]; mais il y avoit aux articulations des jambes de derrière, avec les pieds, une bouillie noire & fétide; produit de la gangrène portée à un haut degré. Il est à remarquer, qu'ainsi que dans les hommes, elle étoit toujours au centre de la partie affectée, avant de se communiquer au dehors. La dissection des corps des deux cochons l'a prouvé.

[*l*] Voyez le *Traité de l'ergot*, par M. Réad.

[*m*] Cette ligne rouge détachoit parfaitement la couleur de la partie gangrénée qui étoit la plus éloignée de la tête, de celle de la partie qui n'étoit point gangrénée.

[*n*] Les désordres causés par la gangrène ont été en raison de la quantité d'ergot que les animaux ont mangé, eu égard au temps que chaque expérience a duré. Voici l'ordre dans lequel on doit ranger les animaux d'après cette remarque : 1°. le cochon nourri par M. Réad; 2°. le cochon de ma 5ᵉ expérience; 3°. le cochon nourri par M. de Salerne; 4°. le cochon de ma 4ᵉ expérience; 5°. la dinde de ma 3ᵉ expérience; 6°. le canard de ma 2ᵉ expérience; 7°. le canard de ma première expérience.

C'eſt particulièrement aux becs des trois oiſeaux que la gangrène a cauſé du déſordre, parce que ces parties ſont très-éloignées du centre du mouvement, c'eſt-à-dire du cœur. Si les malheureux qui ont éprouvé l'épidémie dont il s'agit, étoient ſtupides, les animaux l'étoient auſſi. Pluſieurs même ont eu des vertiges. Les hommes avoient le ventre reſſerré pendant quelque temps, & n'ont eu du dévoiement qu'en approchant de la mort; de même, tous les animaux ne rendoient que rarement leurs excrémens, quoique quelques uns buſſent abondamment d'une boiſſon relâchante [o], & que la plupart mangeaſſent du ſeigle, qui procure la liberté du ventre. Ce n'étoit que les derniers jours que leurs déjections étoient liquides. Leurs urines couloient auſſi avec facilité: leur maigreur étoit extrême, & alloit en croiſſant, ſelon qu'ils mangeoient plus d'ergot. Je ne me ſuis pas apperçu qu'ils euſſent le ventre gros. Cette particularité obſervée dans les hommes qui venoient à l'hôpital d'Orléans pour ſe faire ſoigner de la maladie gangréneuſe, pouvoit dépendre de leur conſtitution naturelle: car ils étoient de Sologne, pays où les habitans ont le ventre gros [p]. Le ſilence gardé ſur l'état où étoient à l'intérieur les cadavres des hommes qui ſont morts de la gangrène sèche, annonce qu'on ne les a point ouverts. Peut-être eût-on trouvé, comme dans les animaux, des viſcères enflammés ou gangrénés, & alors l'analogie eût parue frappante dans tous ſes points.

S'il eſt difficile de ne pas aſſigner une même cauſe à des effets entièrement ſemblables, on ne peut ſe refuſer de croire que l'ergot a pu donner naiſſance aux épidémies qu'on lui attribue, puiſque des animaux ſains & vigoureux, qu'on en a nourri, ont éprouvé tous les ſymptômes obſervés dans les hommes qui en ont mangé; ceux-ci étant peut-être déja mal conſtitués, comme le ſont la plupart

[o] Du petit lait ou du lait de beurre.

[p] Voyez un *Mémoire ſur la Sologne*, Tom. I. des *Mémoires de la Société royale de médecine.*

des habitans de la Sologne [q]. Les ſoins qu'on a pris de juſtifier l'ergot, n'euſſent-ils que le mérite d'avoir engagé à examiner la matière à fond, ſont dignes de notre reconnoiſſance : mais le motif qui les a inſpiré, celui de tranquiliſer l'eſprit du peuple, ſouvent imbu de préjugés, doit nous rendre eſtimables ceux qui s'en ſont occupés. Leur travail eſt bien fait. Ils ont tiré de leurs expériences les conſéquences qu'ils devoient en tirer ; mais ils n'ont pas donné aſſez d'ergot [r] à leurs animaux, parce qu'ils étoient perſuadés que les hommes n'en pouvoient jamais manger beaucoup. Il n'y avoit que des obſervations faites dans les pays où l'ergot eſt abondant [s], qui puſſent éclaircir ce point, d'où dépendoit la queſtion.

Je n'aurois fait qu'un travail incomplet, ſi je m'étois contenté de connoître les effets de l'ergot, ſans étudier la manière dont il ſe produit, & les moyens de le détruire, s'il eſt poſſible. Mes recherches à cet égard paroîtront quand j'aurai recueilli aſſez de faits pour ne me pas tromper, & n'induire perſonne en erreur.

---

[q] Voyez le *Memoire* cité.

On a obſervé d'ailleurs que l'épidémie gangréneuſe attaquoit les plus pauvres, & par conſéquent les plus mal nourris habituellement.

[r] M. Schlegel ordinairement n'en donnoit pas la centième partie des alimens : une ſeule fois il en a donné une once à un chien.

M. Model ne s'explique pas ſur la quantité qu'il en faiſoit prendre. Il ſe contentoit d'en donner une fois ou deux.

Dans les expériences de M. Parmentier, l'ergot a été donné aux animaux à plus forte doſe ; mais il ne leur en a donné ni la même quantité, ni auſſi long-temps que MM. de Salerne, Réad & moi ; & il n'a pas approché de ce qu'en peut manger un habitant de Sologne en trois mois, quand il en a récolté beaucoup.

[s] Voyez le *Mémoire ſur la maladie du ſeigle appellée* ergot, Tome I. des *Mémoires de la Soc. roy. de médecine.*

MÉMOIRE

Qui a remporté le Prix * proposé en 1776 sur les Questions suivantes :

1°. *Déterminer, par une description exacte des symptômes, à quel genre de maladie on doit rapporter l'épizootie de 1774, 1775 & 1776, dans la Flandre, l'Ardresis, le Calaisis, le Boulonnois & l'Artois?*

2°. *En quoi cette maladie diffère de celles de ce genre qui ont régné depuis dix ans?*

3°. *Quelle a pu en être la source, & par quelle voie elle s'est communiquée?*

4°. *S'il y a des faits constatés qui prouvent que l'air ait contribué à sa propagation?*

5°. *Quels sont les moyens curatifs qui ont eu le plus de succès?*

Par M. DE BERG, Amman de la Ville de Bruxelles.

Couronné le 27 janvier 1778.

POUR répondre aux questions proposées, nous avons cru devoir diviser ce mémoire en quatre sections.

La première sera destinée à la description de la maladie. Nous la diviserons elle-même en trois paragraphes : le premier offrira les symptômes extérieurs de la maladie dont il s'agit ; le second traitera de son caractère pestilentiel, & le troisième, de ses effets. On y déduira les conséquences qui semblent résulter de ces caractères & de ces effets, par rapport à la première des questions proposées.

* Ce prix a été donné par M. le duc de Charost, pair de France, &c. &c. lieutenant-général des provinces de Picardie & du Boulonnois.

Dans la seconde section on s'occupera des différences de cette maladie avec celles qu'on a observées auparavant, & de la manière dont elle a pris naissance & dont elle s'est propagée.

La troisième section comprendra l'examen de l'influence de l'air relativement à la contagion : enfin on trouvera dans la quatrième les moyens curatifs qui ont été employés.

SECTION I.

§. I.

Description des symptômes de cette maladie.

A quel genre de maladie l'on doit rapporter l'épizootie de 1774, 1775 & 1776 dans la Flandre, l'Ardresis, le Calaisis, le Boulonnois & l'Artois ?

Entre ces symptômes, il y en a qui, par eux-mêmes, ne caractérisent point cette épizootie & qui lui sont communs avec d'autres maladies : tels sont la tristesse de l'animal, l'obscurcissement & l'abattement des yeux, les oreilles pendantes & froides, le poil hérissé & dérangé, l'inquiétude, la tête pendante, les frissons, les tremblemens, la fièvre, la perte d'appétit, le tarissement du lait, &c.

Quant à ceux qui caractérisent la maladie dont nous nous occupons, voici dans quel ordre ils se succèdent.

D'abord les yeux s'obscurcissent & deviennent larmoyans, l'eau qui en découle dès le second ou le troisième jour, se change en une matière plus épaisse.

Les paupières sont retournées & enflammées, leur couleur est d'un rouge brun, qui devient successivement plus noir.

Dès le commencement de la maladie, il y a de la chaleur & de l'inflammation dans la bouche, la langue est couverte de bave ; on voit au palais des taches ou pustules noires, ou d'un rouge foncé.

Dans plusieurs animaux les gencives sont enflammées, couvertes de taches tantôt noires, tantôt blanches, & les dents sont ébranlées.

Il découle de la bouche une bave jaunâtre.

Les narines jettent une humeur jaunâtre, épaiſſe.

Les bêtes (lorſqu'elles ne ſont pas conſtipées) ſont communément attaquées d'une diarrhée jaunâtre, bilieuſe, d'une odeur inſupportable; le fondement eſt fort enflammé.

On trouve ſur quelques bêtes des boutons entre cuir & chair à l'endroit qui correſpond aux épaules: ces boutons ne paroiſſent pas pendant les premiers jours; lorſque l'animal guérit, ils percent la peau & ſe deſsèchent.

La langue paroît quelquefois gonflée dès le commencement de la maladie.

Souvent la bête malade a une enflure ſur le dos à l'endroit qui correſpond aux poumons.

Pluſieurs ont, dès le ſecond ou le troiſième jour, une extrême foibleſſe dans la région des reins, au point qu'en les preſſant ſur l'épine du dos, on les fait tomber. Nous devons faire obſerver que cette foibleſſe provient quelquefois d'un mal local, qui n'a aucun rapport avec la maladie dont il s'agit.

Lorſqu'à la fin de la maladie une bête paroît avoir plus d'inquiétude que jamais, lorſqu'elle ſe lève, ſe couche, ſe relève malgré ſon extrême foibleſſe, c'eſt un ſigne certain d'une mort prochaine.

Telle a été la marche la plus ordinaire de l'épizootie qui a infecté la Flandre, le Calaiſis, le Boulonnois, l'Ardreſis, l'Artois en 1774, 1775 & 1776. Il eſt bon cependant de faire remarquer que ſur un certain nombre de bêtes atteintes de cette maladie, on a obſervé des variétés conſidérables dans les ſymptômes que nous venons de décrire; variétés qui ont ſervi à faire connoître l'état de la maladie de chaque animal. D'après cette remarque, on ne doit pas être étonné 1°. que faute de rencontrer dans une étable, où régnoit cette maladie, exactement les mêmes ſymptômes que l'on avoit vûs dans une autre, des ſoi-diſant maîtres experts, peu expérimentés, ont ſouvent méconnu dans ſon principe la maladie qui fait l'objet de ce mémoire; 2°. que dans diffé-

rentes saisons, dans différens cantons, l'on doit avoir trouvé aux bêtes atteintes de cette maladie, tantôt des boutons entre cuir & chair, sans enflure sur le dos; tantôt une enflure sur cette région, à l'endroit qui correspond aux poumons, sans boutons entre cuir & chair; tantôt les dents ébranlées, la langue gonflée, des taches noires au palais, &c. sans enflure sur le dos & sans boutons entre cuir & chair: 3°. que de-là l'on a souvent conclu, & mal-à-propos, que ces différens symptômes annonçoient autant de maladies diverses, provenant chacune d'une cause particulière. C'est ainsi que, dans les premières années de la communication de la petite-vérole en Europe, à la vue de ses différens symptômes, on aura cru reconnoître plusieurs genres de maladies, dûes chacune à différentes causes, quoique dans le fait la petite-vérole bénigne & la discrète provînt de la même cause que la maligne & la confluente, & que la diversité de cette maladie ne fût dûe qu'à la constitution, ou même à la disposition particulière des corps chez qui elle s'est propagée, soit par la simple communication, soit par l'inoculation.

Il en est de même de la maladie du gros bétail, dont nous nous occupons. Une bête qui en est infectée, la communique nécessairement & inévitablement à tout le troupeau qui se trouve avec elle dans une même étable. Toutes les autres bêtes de cette étable, quel qu'en soit le nombre, seront constamment atteintes de la même maladie avant le terme d'un mois; mais pour peu que le troupeau soit considérable & composé de bêtes de différens âges, rarement on appercevra chez toutes exactement les mêmes symptômes, & cependant on observera dans chacune d'elles plusieurs caractères communs qui ne pourront faire méconnoître la nature de la maladie dont elles sont attaquées.

On a reconnu cette vérité dans toutes les étables d'un canton, où l'on a eu occasion d'observer les différens symptômes, extérieurs & intérieurs, de chaque bête infectée. On a remarqué pour lors que les ravages intérieurs de la maladie différoient entre eux comme les signes extérieurs; d'où il

semble suivre qu'aucun signe extérieur de cette maladie n'est jamais caractéristique par lui-même [a].

§. II.

Du caractère essentiel de cette maladie.

Le caractère essentiel de cette épizootie paroît être semblable à celui de toutes les maladies qui ne se propagent que par la communication des corps infectés avec les corps sains susceptibles de les contracter. Tel est à tous égards le caractère de la peste des hommes.

Cette maladie ne se contracte, ne se propage que par la communication; elle s'étend avec plus ou moins de rapidité, à raison du plus ou moins de population des pays où son germe existe, du plus ou moins de proximité des habitations dans ces pays; enfin à raison du plus ou moins de liaison, de communication des habitans entre eux; ses progrès, abandonnés à eux-mêmes, ne sont arrêtés que par les mers & par les déserts; elle franchit même les eaux & les solitudes, si la police n'ajoute pas de nouvelles barrières à celles de la nature. Son germe s'attache aux bâtimens, aux laines, à tous les corps spongieux; il y conserve long-temps sa malignité, si l'on ne désinfecte pas les substances qui en sont imprégnées, & la maladie se reproduit & se perpétue inévitablement par-tout où son germe n'a pas été radicalement extirpé.

Les hommes arrivés des endroits pestiférés ou suspects de l'être, qui contreviennent aux loix de la quarantaine,

---

[a] L'auteur de ce Mémoire est d'autant plus persuadé qu'il n'existe pas de symptôme isolé de cette espèce, qu'il a vu quelquefois, quoique rarement, une bête faisant partie d'une étable infectée ne cesser de manger, & ne paroître malade que pendant vingt-quatre heures, sans annoncer aucun signe absolument caractéristique de la maladie, & être parfaitement guérie au bout de deux jours, quoique toutes les bêtes de la même étable annonçassent la maladie par les symptômes les plus caractéristiques.

ſont condamnés à mort ; on coule à fond les bâtimens peſtiférés ou ſuſpects qui veulent aborder ; le plus grand nombre de ceux qui ſont attaqués de la contagion, doit périr & périt réellement faute de ſecours ; tout commerce avec les cantons peſtiférés eſt interdit aux cantons ſains ; il arrive même que dans ces derniers, ſur le ſimple ſoupçon de l'exiſtence de la peſte dans quelque endroit, le commerce eſt interrompu & ſouvent détruit par les obſtacles qu'on lui oppoſe.

La néceſſité a fait ces loix, & ſi l'on ſe relâchoit ſur leur rigueur, la communication de la peſte ſeroit sûre, ſon extirpation deviendroit phyſiquement impoſſible, ſon extenſion & ſa perpétuité ſeroient inévitables.

La peſte du gros bétail, qui fait le ſujet de ce mémoire, a les mêmes caractères ; ſes effets ſont les mêmes. Les remèdes qu'on y a oppoſés, en ne conſidérant cette maladie que comme épidémique, ont été ſans effet par-tout ; les moyens qu'on a employés, en la conſidérant comme contagieuſe autant ou plus peut-être que ne l'eſt la peſte des hommes, ont eu par-tout les ſuccès qu'on pouvoit en attendre, & ces ſuccès ont toujours été en raiſon du plus ou moins d'intelligence, d'activité, de ſoins, de vigilance, d'exactitude de ceux qui ont été commis à l'établiſſement de cette police & à ſa manutention.

Le principe, le germe contagieux de cette épizootie exiſte avec toute ſa force dans les corps des bêtes auxquelles elle a été communiquée : il y conſerve toute ſa malignité depuis l'inſtant de la communication juſqu'au terme de la guériſon de chaque animal infecté : il reſte adhérent au poil des bêtes guéries plus ou moins long-temps, ſuivant que chacune d'elles a été tenue plus ou moins proprement, ou ſuivant qu'elle a été expoſée plus ou moins à l'air & à la pluie après ſa guériſon.

Ce germe exiſte auſſi avec toute ſa force dans les excrétions des bêtes infectées ; ſa malignité l'y concentre pendant pluſieurs mois ; & l'on conçoit qu'elle pourroit s'y conſerver pendant pluſieurs années, ſi les fumiers infectés étoient

entassés de manière qu'il ne pût s'en exhaler que peu de vapeurs.

On le retrouve encore avec toute son activité dans les exhalaisons qui émanent des bêtes infectées & de leurs excrétions; mais il se dissout bientôt dans le fluide de l'air, pourvu qu'avant la dissolution il ne rencontre pas un corps susceptible de l'attirer & de le retenir.

Ces vapeurs pestilentielles s'attachent aux corps spongieux, au plâtre, au bois pourri, aux toiles d'araignées, aux laines ouvrées & non ouvrées, & y conservent long-temps leur virulence.

Toute bête de l'espèce des bêtes à cornes ou du gros bétail qui n'a pas été antérieurement infectée & guérie de cette peste, la contracte inévitablement si elle souffre le contact d'une bête qui en est attaquée, ou celui d'un corps imprégné du germe de cette maladie; ou bien si par le voisinage d'une telle bête ou d'un tel corps imprégné, elle inspire avec l'air les exhalaisons qui s'en élèvent.

La subtilité du venin contagieux de cette maladie est telle que toute bête saine, de l'espèce dont il s'agit, qui n'a pas été antérieurement atteinte de cette maladie, en contracte inévitablement le germe, si elle séjourne dans une même étable pendant quelques minutes avec une bête qui en est infectée, la bête saine & la bête malade fussent-elles attachées chacune à cinquante pas l'une de l'autre; y eût-il cinquante bêtes (non guéries de cette maladies) dans la même étable où se trouve une bête infectée de cette peste, elles la contracteront toutes inévitablement, ou, pour mieux dire, elles l'ont toutes contractée dès la première heure de leur séjour dans cette étable, & la maladie s'annonce dans toutes par des signes extérieurs, régulièrement avant quatre semaines, soit qu'elles restent dans l'étable infectée, soit qu'on les répartisse chacune dans une étable différente, soit qu'on les conduise sur d'autres pâturages, qu'on leur administre ou non des remèdes plus efficaces, ou une meilleure nourriture.

Toute bête qui a contracté le germe de cette maladie,

conserve les signes de la santé pendant quinze à vingt jours; ce n'est qu'après cet intervalle qu'elle refuse toute nourriture & que la maladie s'annonce par des symptômes extérieurs. Il y a des exemples (mais très-rares) de bêtes chez qui la maladie ne s'est annoncée par des signes extérieurs qu'après six semaines, & même après deux mois écoulés depuis l'intussusception du germe.

Dès l'instant où une bête a contracté ce germe, elle est véritablement infectée & sa maladie est dès-lors contagieuse; de manière que dès cet instant & pendant même qu'elle conserve tous les signes extérieurs de la santé, elle communique la maladie de la manière & dans les cas qui viennent d'être exposés.

Cette maladie n'est pas également mortelle par-tout & dans tous les temps.

Quelquefois il semble que son venin ait perdu de sa force, c'est-à-dire de sa force destructive, car quant à sa qualité contagieuse, il ne la perd en aucun temps. Depuis 1760 jusqu'aujourd'hui, toutes les bêtes non précédemment guéries d'une même étable où il s'en est trouvé une infectée de cette peste, l'ont contractée. L'auteur de ce mémoire a vu mille exemples de cette vérité; il n'en a vu aucun du contraire [b].

Ses effets destructeurs sont quelquefois de faire périr les neuf dixièmes des bêtes atteintes, quelquefois d'en faire périr les trois quarts, quelquefois les deux tiers seulement; quelquefois une moitié de la masse infectée du bétail d'un village ou d'un canton échappe à la mort. Alors on attribue la guérison d'un nombre aussi considérable de bêtes aux remèdes qui leur ont été administrés; l'humanité fait annoncer

[b] Il semble résulter de-là que cette maladie est par sa nature plus contagieuse que ne l'est la peste des hommes, s'il est vrai, comme on le voit dans les relations historiques des ravages de la peste & dans les auteurs qui traitent de cette maladie, qu'à l'aide des préservatifs, ou plutôt, par la seule disposition du corps, il arrive que des personnes, telles que des médecins, des ecclésiastiques, des fossoyeurs, évitent d'être atteintes de la peste, même en s'approchant journellement des pestiférés.

ces remèdes dans les feuilles publiques, on s'empresse d'en faire usage dans un autre canton infecté; les mêmes maîtres qui les ont administrés là où la moitié du bétail est réchappé, sont appellés & les administrent ici; & cependant tout périt & à peine y conserve-t-on la vingtième ou la trentième partie des bestiaux.

En général, cette maladie semble être plus destructive dans les cantons bas & marécageux, qu'elle ne l'est dans les lieux élevés & secs.

Il est très-rare que plus de la moitié du gros bétail d'une étable infectée réchappe.

Il est beaucoup moins rare que tout le bétail d'une étable infectée meure, ou qu'il n'en réchappe qu'un cinquième ou un dixième.

En rapprochant ces deux extrêmes, on doit s'attendre par-tout où cette maladie existe & où elle existera, à perdre les deux tiers des bêtes infectées d'un canton composé de plusieurs villages. On se feroit véritablement illusion, si l'on se flattoit de pouvoir en conserver les deux tiers, soit par les secours de l'art connus jusqu'à ce jour, soit en abandonnant la guérison des bêtes infectées aux seuls efforts de la nature.

Toute bête une fois guérie de cette maladie, ne la contracte plus, & s'il existe des exemples du contraire duement constatés, ils sont plus rares que ne le sont ceux de la petite-vérole contractée, ou qu'on a cru contractée deux fois. Un grand nombre de faits, que nous avons eu occasion d'observer, ne doivent laisser aucun doute sur ces assertions [c].

---

[c] Qu'une bête duement reconnue comme ayant été précédemment atteinte de cette maladie (soit qu'elle ait été fort malade, ou qu'elle ne l'ait été que pendant un court espace de temps, comme dans le cas exposé ci-dessus), se trouve placée dans une étable infectée avec vingt autres bêtes reconnues pour n'avoir pas été atteintes de cette maladie auparavant, chacun de ces vingt bestiaux contractera inévitablement la maladie; la seule bête précédemment atteinte depuis quelques mois, ou même depuis plusieurs années, ne la contractera pas. Qu'on répète cent fois cette expérience, cent fois on en obtiendra le même résultat. Cette vérité est tellement reconnue dans les Provinces-Unies, qu'une bête

§. III.

§. III.

Exposé des effets nécessaires de cette maladie, abandonnée à elle-même.

LES effets de cette maladie sont autant de preuves de la vérité de ce qui a été dit sur ses caractères.

Dans des cantons peu abondans en gros bétail, où les habitations seroient fort écartées les unes des autres, où l'on n'auroit pas recours à des maîtres experts ou médecins de bétail [*d*], où de plus le gros bétail seroit nourri & tenu dans les étables, sans être placé dans des pâturages ni envoyé sur des communes, les progrès de cette maladie pourroient être peu rapides; ils seroient même peu sensibles pendant plusieurs années.

Mais si les habitations se touchent, ou si elles sont à la

guérie s'y vend régulièrement au double de ce qu'elle se vendroit si elle n'avoit pas été précédemment infectée; & la valeur des bêtes guéries commence à être connue & sensible par-tout où la maladie dont il s'agit s'est communiquée & n'a pas été radicalement extirpée, où par conséquent elle se reproduit & se perpétue inévitablement.

[*d*] Toutes choses étant égales d'ailleurs, c'est dans les endroits où l'on est le plus dans l'usage de se servir de maîtres experts ou de médecins du gros bétail, que les progrès de cette maladie sont les plus rapides. La raison en est simple. L'expert qui est entré dans une étable infectée, souvent sans le savoir, parce que la maladie contagieuse ne s'y est pas encore annoncée par ses signes extérieurs, & qui de-là va assister au vêlement d'une bête à cornes saine, ou va visiter une bête blessée ou malade de maladie quelconque, communique la maladie contagieuse aux étables saines qu'il a visitées, si, avant de passer dans une autre, il néglige de changer de souliers, de se laver les mains avec du vinaigre & de se dépouiller de tout vêtement de laine au sortir de chaque étable, même au sortir de celles qui sont réputées saines. Pour peu que la maladie s'étende, ces soins sont nécessairement négligés. Au reste il faut s'attendre à ce qu'ils le soient par-tout, à moins que le gouvernement ne se fasse une affaire particulière de prévenir les progrès de cette peste & que, pour remplir ses vues, les chefs & les employés subalternes de police ne suivent avec la plus scrupuleuse attention le détail des soins minutieux & multipliés qu'exige la police extirpative de cette peste & préservative de son extension.

vue les unes des autres, la maladie gagne de proche en proche avec plus ou moins de rapidité, & toujours en raison de l'usage où l'on est de laisser sortir le gros bétail des étables, du plus ou moins de liaison qu'il y a entre les habitans de ce canton, enfin suivant qu'on y a plus ou moins recours aux maîtres experts ou médecins de gros bétail.

Rien ne sauroit arrêter les progrès de cette maladie dans les lieux où il y a des communes. Elle s'étend avec une extrême rapidité dans les cantons où le gros bétail placé sur les pâturages au temps de son apparition, continue d'y demeurer. Autant alors il y a de prairies couvertes de gros bétail qui se touchent, autant il y en a d'infectées, & la maladie ne s'arrête, ou plutôt la rapidité de sa marche n'est interrompue que vers les lieux où les pâturages finissent ou se trouvent dégarnis de gros bétail, ou séparés d'autres pâturages par de larges rivières, par des bruyères, par des bois, par des habitations où le gros bétail demeure renfermé dans ses étables.

Ainsi dans un très-court espace de temps, en deux ou trois mois cette maladie se communiqueroit infailliblement d'une extrémité de l'Europe à l'autre, s'il existoit entre elles une ligne non interrompue de pâturages couverts de gros bétail; & cependant la même maladie ne gagnera qu'au bout d'une année les deux extrémités opposées d'une province peu riche en bétail, mais où l'on seroit dans l'usage de ne pas le laisser sortir des étables. Toutes les étables d'un village dont le gros bétail se sera trouvé rassemblé en troupeau avec une bête infectée, seront le plus souvent toutes reconnues infectées dans l'espace de quatre à six semaines, tandis que 1°. dans le même terme la maladie n'aura gagné que trois ou quatre étables d'un village où le bétail aura été constamment renfermé & les bêtes éloignées les unes des autres; 2°. dans un troisième village où les bêtes auront été également renfermées, mais où les habitations & les étables se toucheront, la maladie aura gagné le tiers ou même la moitié des étables de l'endroit.

La marche régulière de cette maladie est donc de gagner de proche en proche les prairies couvertes de gros bétail & les étables qui se touchent. S'il y a de l'interruption entre les prairies, s'il y a entre les étables des distances assez considérables pour empêcher la communication immédiate de l'une à l'autre, sa marche devient moins régulière : on voit alors la maladie suivre la direction des grandes routes, souvent celle du vent; bientôt sa marche paroît plus irrégulière encore; on la voit gagner successivement les étables de différens propriétaires, dont les habitations sont éloignées les unes des autres d'une demie, d'une ou de deux lieues, mais qui ont entre eux des liaisons suivies d'amitié ou de parenté. On ne songe pas d'abord aux rapports qu'il y a eu entre ces propriétaires, & alors on dit que la maladie *saute*. Ceux qui par défaut d'expérience croient que cette maladie n'est qu'épidémique, sans être contagieuse, emploient souvent ce terme de *sauter*, pour indiquer que, suivant leur opinion, cette maladie se jette çà & là sans qu'il y ait aucune communication, médiate ou immédiate, entre les premières bêtes infectées & entre celles des environs, que la maladie attaque successivement.

Elle gagne souvent à la fois & dans peu de temps un grand nombre d'étables d'un même endroit, très écartées les unes des autres, sur-tout dans les cantons où l'on fait un grand usage des maîtres experts ou médecins de bétail.

Elle fait encore de grands progrès dans les cantons où pendant l'existence de la maladie tout commerce de gros bétail n'est pas rigoureusement défendu & empêché. Alors pour peu qu'un propriétaire de gros bétail ait d'expérience, s'il voit la maladie à sa porte, il prévoit le danger imminent de sa ruine, & s'il entend ses intérêts, il s'empresse (ce qui est fâcheux pour les voisins) de vendre son bétail, peut-être infecté déja, quoiqu'il paroisse encore sain : s'il reconnoît dans une de ses bêtes des symptômes de la maladie, il sait dès lors que toutes celles de l'étable la contracteront; il tue & met au

ſel la bête qu'on voit être malade, il ſe hâte de conduire au marché toutes ſes autres bêtes infectées, pendant qu'elles conſervent encore les apparences extérieures de la ſanté; il les vend à tout prix, les acheteurs les conduiſent dans différens villages & on les diſtribue dans pluſieurs étables. Tout à coup on voit la maladie ſe manifeſter à la fois dans beaucoup d'endroits; il n'y a aucun rapport apparent entre les étables infectées, & l'on en conclud que la maladie *ſaute* & que ce n'eſt point par communication ni par contagion qu'elle ſe contracte.

Telles ſont les cauſes principales de la communication de cette maladie. Suſceptible de ſe multiplier, elle ſe renouvelle à l'infini. Si les ſecours de l'art ſont employés pour la guériſon du bétail infecté, le principe de communication qu'ils font naître, s'étend tous les jours, au moins pendant un mois, ſouvent pendant ſix ſemaines, en raiſon de chaque étable infectée: car il faut le plus ſouvent ce terme d'un mois ou de ſix ſemaines, pour l'entière guériſon du bétail conſervé dans une étable ordinaire de huit à douze bêtes, comptant du jour où la première bête de l'étable a contracté le germe de la maladie, juſqu'au jour où la dernière eſt morte ou guérie.

Si après ce terme l'étable n'eſt pas déſinfectée avec autant de ſoin & de la même manière que les maiſons où des hommes peſtiférés ſont morts ou guéris, la maladie s'y reproduit auſſitôt qu'on y remet des beſtiaux. Si tous les fumiers provenus de cette étable depuis ſix ſemaines ou deux mois, ne ſont pas enfouis ou anéantis, ſi on les remue dans la ſaiſon des engrais, l'épizootie renaît tout à coup, ſans qu'aucune bête du dehors ſoit venue en apporter le germe, ſans qu'aucun habitant de l'endroit ait approché d'un village infecté; & le plus ſouvent on ne ſe doute pas de la cauſe qui lui a donné naiſſance.

Il doit réſulter de ces vérités, & l'expérience a démontré qu'une étable infectée de cette peſte eſt (par-tout où l'on s'occupe de la guériſon des bêtes infectées) un foyer qui

s'accroît tous les jours & expose toutes celles de plusieurs lieues à la ronde à une infinité de dangers imminens de communication. En effet, il est physiquement inévitable que quelques unes des causes infinies de communication n'émanent sans cesse de l'étable infectée & ne produisent leur effet. C'est ainsi que la maladie se communique de la première étable infectée à trois, cinq, dix étables, avant la guérison ou la mort du bétail de la première, & infecte de proche en proche la majeure partie des villages du canton où elle s'est manifestée d'abord, & gagne de-là les cantons, les provinces & les états voisins. Après avoir paru éteinte, elle se reproduit avec une nouvelle force; les étables que le hasard ou de grandes précautions avoient sauvées durant la première apparition, sont, lors de la reproduction, enveloppées dans le malheur commun; plus ces reproductions deviennent fréquentes, plus le germe contagieux s'étend, s'enracine dans les boiseries, dans le plâtre des étables, dans les fosses aux engrais, dans les laines. A chaque reproduction, l'on perd dans chaque endroit infecté tantôt un dixième, tantôt un cinquième, le plus souvent un quart ou un tiers & plus de la masse du bétail existant. Cette perte se renouvelle, elle augmente insensiblement d'année en année, & l'on doit s'attendre à y voir arriver bientôt le terme du mal, celui où la perte des deux tiers ou de la moitié de tout le bétail renaissant y sera inévitable. A ce terme le mal est à son comble, la masse du gros bétail de l'endroit & par conséquent celle des fumiers s'y trouvent réduites à la moitié de ce qu'elles étoient avant la première communication de cette maladie. Cette ruine s'étend successivement de canton à canton, de province à province, dans toutes les parties de l'Europe où l'on ne se fera pas efficacement occupé de la police relative à cette maladie. Ce seroit sans doute ainsi que la peste des hommes régneroit aujourd'hui dans toute l'Europe & y seroit devenue une maladie commune, universelle & perpétuelle, si l'on ne s'y étoit pas continuellement occupé

du paſſé, ſi l'on ne s'y occupoit pas ſans ceſſe encore des moyens d'en prévenir la communication, enfin ſi dans les endroits où, malgré ces précautions, elle s'eſt communiquée quelquefois, on n'avoit pas donné autant de ſoins qu'on l'a fait à en concentrer chaque fois le germe dans ſes propres foyers & à l'y détruire.

Ce tableau de l'extenſion générale de l'épizootie régnante dans les endroits où elle eſt abandonnée à ſon cours naturel, de ſa perpétuité, de la ruine qu'elle préſage, paroîtra exagéré à pluſieurs perſonnes, même d'entre celles qui auront vu dans certains cantons les effets de cette maladie. On doit s'y attendre; cependant il n'eſt que la conſéquence néceſſaire de la vérité des caractères de cette maladie, tels qu'ils ont été décrits ci-deſſus.

On ſe flatte que ces caractères ont été obſervés par les perſonnes qui ont vu les effets de cette maladie dans leurs provinces, ſi elles ont fait une étude d'en ſuivre la marche & ſi elles n'ont rien négligé pour ſe procurer une connoiſſance exacte d'une infinité de faits minutieux, mais importans.

Quant aux ſuites néceſſaires de ces effets, elles ſont lentes dans quelques cantons, mais funeſtes & ruineuſes à jamais par-tout où l'on n'extirpera pas le germe de cette peſte. Elles ne peuvent être fortement ſaiſies que par ceux qui, depuis pluſieurs années, ont ſuivi cette maladie dans la majeure partie des états de l'Europe où elle a exercé ſes ravages. Il n'y a que ces perſonnes qui puiſſent être convaincues de l'extenſion générale de cette maladie, de ſa perpétuité, de la ruine qu'elle produit par-tout où l'on ne ſonge point à l'extirper.

SECTION II.

En quoi cette maladie diffère de celles qui ont régné depuis dix ans ? quelle a pu en être la ſource ? par quelles voies elle s'eſt communiquée ?

CEUX qui ont eu occaſion d'obſerver la maladie des beſtiaux, ou ceux qui ont adopté notre façon de voir, d'après la lecture de notre mémoire, ne pourront ſe refuſer aux vérités ſuivantes, qui ſont des conſéquences néceſſaires des faits & des aſſertions expoſées dans la ſection précédente, ſavoir :

Que cette maladie eſt nouvelle en Europe ;

Qu'elle eſt unique en ſon genre ;

Qu'elle eſt différente de toute autre épizootie connue, autant que la peſte, parmi les hommes, eſt différente de toute autre maladie épidémique.

Toutes les épizooties quelconques qui, avant 1760, ont ravagé en divers temps différentes parties de l'Europe, ont généralement ceſſé dans chaque endroit au bout de la ſaiſon ou de l'année pendant laquelle elles y avoient régné. La maladie qui fait l'objet des queſtions propoſées, eſt la première épizootie connue qui n'ait pas ceſſé de s'étendre & de ſe reproduire par-tout où elle a été communiquée & où elle n'a pas été extirpée.

Cette maladie a été apportée dans la Flandre-Autrichienne en 1769 ; elle a gagné depuis la Flandre-Françoiſe, l'Artois, l'Ardreſis, le Calaiſis, le Boulonnois ; & dans toutes ces provinces où elle a été communiquée, & où l'on n'a point travaillé à l'extirper, elle s'eſt, depuis ce temps, conſtamment ſoutenue & reproduite.

Elle a paſſé aux Provinces-Unies de 1759 à 1760. C'eſt de-là qu'elle a gagné la Flandre ; elle n'a pas ceſſé depuis ce temps de ſe montrer dans les Provinces-Unies & d'y exercer annuellement ſes ravages.

L'épizootie qui a ſucceſſivement ravagé différentes parties de l'Europe de 1744 à 1746, n'a été extirpée nulle part : elle a néanmoins diſparu par-tout depuis 1746, & d'après les informations que nous avons priſes ſur cette maladie,

nous croyons que dans le plus grand nombre des endroits où elle s'est manifestée, elle a disparu après ses premiers ravages.

On a vu en 1744 & en 1746 des prairies couvertes de bétail, préservées de la maladie à côté de prairies couvertes de bêtes malades; ce qui n'a pas été observé dans les cantons où l'épizootie régnante a été communiquée depuis 1760 jusqu'à ce jour.

M. Edme de la Poix de Freminville cite, dans son *Traité général du gouvernement des biens & affaires des Communautés, des Villes, Bourgs & Paroisses du Royaume*, pag. 123, un fait qui semble démontrer que l'usage de donner aux bestiaux tous les matins une poignée de sel [*e*], a été un préservatif sûr de la maladie de 1746. Rien n'a annoncé depuis que l'usage de ce préservatif opposé à l'épizootie, ait eu quelque part un succès remarquable.

L'épizootie qui, en 1755 & 1756, a exercé quelques ravages dans les Provinces-Unies, dans le pays de Liège, dans le territoire d'Aix-la-Chapelle, dans une partie de la Flandre-Autrichienne, a cessé après ses premiers ravages; elle n'a été extirpée nulle part & par-tout elle a disparu.

L'épizootie régnante a disparu par-tout où l'on s'est efficacement occupé de son extirpation; elle s'est soutenue partout où l'on n'a pas efficacement travaillé à la détruire.

Ces faits, joints à ce qui a été dit dans la section précédente des caractères de l'épizootie dont il s'agit, semblent indiquer 1°. que l'épizootie de 1744 à 1746,

[*e*] « Une chose particulière (dit cet auteur à l'endroit cité, en traitant de la maladie épizootique de 1746) » est que » la province d'Auvergne qui est pleine » de bestiaux, a été préservée de la contagion, quoique entourée de provinces » qui en ont été très-affligées. On attribue cette exemption à une cause très-» naturelle, qui est que le sel est commun dans cette province & ne se vend » communément que deux sols six deniers la livre, au lieu que dans les » pays & provinces des gabelles il se » vend dans les greniers du roi douze » sols la livre; raison pour laquelle dans » cette province d'Auvergne les maîtres » des bestiaux font manger à chacun » d'eux une poignée de sel tous les matins; ce qui les entretient frais, gras, » & les préserve de maladie».

ni celle de 1756, n'étoient pas cette maladie pestilentielle qui, depuis seize à dix-sept ans, existe par-tout où elle a pénétré & où on ne l'a pas extirpée*; 2°. que par conséquent cette maladie nous est venue par une cause nouvelle, différente de celle des épizooties de 1744, de 1746 & de 1756.

Quelques personnes ont, depuis 1758 & 1759, inséré dans les feuilles publiques qu'il régnoit vers la grande Tartarie une maladie pestilentielle parmi le gros bétail. Ces observateurs ont vu cette maladie s'annoncer en Europe, gagner successivement la Russie, la Pologne, la Livonie, la Courlande, la Prusse en 1760 & 1761; ils ont prévu ce qui est arrivé, & leurs observations ont été la base des opérations qu'on a opposées en Angleterre & dans les Pays-Bas Autrichiens, aux progrès du mal lorsqu'il y a été communiqué, comme on s'y attendoit.

Cette maladie a suivi la marche régulière que suivroit la peste des hommes, si l'on n'opposoit pas à ses progrès des barrières capables de l'arrêter. Ses progrès ont été nécessairement plus lents que ne le seroient ceux de la peste parmi les hommes, abandonnée à son cours naturel, à cause de la différence qu'il y a entre la grande communication que les hommes ont entre eux, & le peu de communication qu'ont proportionellement entre elles les bêtes de l'espèce du gros bétail.

Après avoir gagné la Russie, la Pologne, la Livonie, la Courlande, la Prusse (comme il a été dit), cette maladie s'est répandue successivement, & avant 1763, dans la Poméranie, le Mecklenbourg, le Holstein & le Danemarck; elle étoit fort étendue dans ces derniers pays en 1762.

Dans ce même temps, en 1762, les pourvoyeurs de

---

* Il n'est pas besoin de dire que la Société rapporte les opinions des auteurs dont elle publie les ouvrages, sans les adopter.

l'armée alliée qui occupoit la Westphalie, & les entrepreneurs des vivres pour l'armée françoise, qui occupoit la Hesse, achetoient dans les environs de Hambourg & d'Altona tout le gros bétail qu'ils pouvoient trouver. Il y a tout lieu de croire que cette circonstance a beaucoup contribué à accélérer les progrès de cette maladie en Westphalie & de là dans les Provinces-Unies, annuellement approvisionnées de gros bétail par les marchands westphaliens.

Les armées autrichiennes & celles de l'empire qui occupoient la Silésie & la Saxe, reçurent dans le même temps du Danemarck des approvisionnemens de gros bétail.

Peu après (au commencement de 1763) le roi d'Angleterre rendit une ordonnance par laquelle, à l'occasion de la maladie contagieuse qui régnoit en Danemarck & dans divers endroits de l'Allemagne, il interdisoit l'entrée des cuirs des bêtes à cornes venant des lieux mentionnés directement, ou par la voie de la Hollande, dans aucun port de la Grande-Bretagne.

Dès la fin de 1762, le gouvernement des Pays-Bas-Autrichiens avoit fait interdire, sous de fortes peines, l'entrée du gros bétail, ainsi que celle des cuirs & viandes venant des Provinces-Unies. Cette défense fut renouvellée l'année suivante, & a été maintenue depuis.

En 1763, on s'apperçut dans le pays de Bareith que cette maladie se propageoit par les écorcheurs. On en emprisonna d'abord un grand nombre, comme empoisonneurs de bétail, & l'on recommanda à chacun, par la voie des feuilles publiques, d'être attentif dans les endroits où la mortalité extraordinaire des bêtes à cornes avoit lieu, à examiner si ce n'étoit pas l'empoisonnement de leur nourriture qui en étoit cause.

L'expérience a fait voir que c'étoit dans les vêtemens des écorcheurs, imprégnés du germe contagieux, que résidoit le poison; que c'étoit en s'approchant des bêtes saines, en les touchant, qu'ils les empoisonnoient; enfin que c'étoit

par l'inspiration des vapeurs pestilentielles & par le contact des corps imprégnés du germe contagieux, que la maladie se propageoit.

En 1763, le gouvernement de Danemarck frappé des effets de cette épizootie, envoya à Lyon trois de ses sujets, pour prendre des leçons de M. Bourgelat, directeur de l'école vétérinaire. On croyoit alors en Danemarck que c'étoit aux avis de ce directeur que l'on devoit la conservation des bêtes qui réchappoient de la maladie.

L'expérience démontra bientôt que c'étoit moins à l'art qu'à la nature que devoit être attribuée la conservation de ces bêtes guéries en Danemarck.

L'école royale vétérinaire en fit l'aveu en 1770, dans une instruction sur la maladie qui fait l'objet de ce mémoire.

Il est dit dans cette instruction, que le danger auquel cette maladie expose, ne peut être qu'évident aux yeux de ceux qui en jugeront, en comparant la contagion à un feu dont une seule étincelle peut suffire à l'embrâsement de toute l'Europe, & que la force de ce venin est si grande, que l'art n'a pu encore jusqu'aujourd'hui (en 1770) trouver des remèdes curatifs.

Cette maladie, déja connue en Prusse dès 1761 & 1762, y fit des progrès comme ailleurs; & le roi, pour les arrêter, promit en 1776 une récompense de mille ducats à celui qui en indiqueroit un moyen curatif.

Au commencement de 1770, elle se communiqua à la Grande-Bretagne, à Partzey, à quelque distance d'Aberden ou Abirden sur la côte orientale d'Ecosse. On observa qu'elle y avoit été communiquée par du foin qu'on avoit fait entrer à bord d'un bâtiment venant de Hollande. Il y mourut d'abord beaucoup de bétail : les chefs de la police des cantons voisins de Partzey en Ecosse, prirent aussi-tôt des mesures pour couper toute communication avec Partzey; peu après la maladie se manifesta dans plusieurs endroits de la Grande-Bretagne. On y reconnut bientôt, aux symptômes

qui la caractérisoient, que c'étoit là cette peste venue depuis 1760 de la Grande-Tartarie, de la Russie, de la Pologne, de l'Allemagne, fixée depuis ce temps dans les vastes pâturages de la Hollande. On en prévit les suites, on sentit l'importance de les prévenir, de détruire le mal dans sa racine, afin d'en arrêter l'extension & la perpétuité; & le roi ordonna d'assommer & d'enfouir toutes les bêtes atteintes de cette maladie, & toutes celles qui avoient eu communication avec les bêtes infectées.

Avant le mois de juin de la même année (1770), cette maladie a été extirpée dans la Grande-Bretagne : si elle y a reparu depuis, elle y a été extirpée encore; car depuis 1770 elle n'y a fait aucuns progrès.

Le roi convaincu par cette expérience de la nécessité de l'extirpation, & assuré de l'efficacité des moyens qu'on y avoit employés, prescrivit vers la fin de la même année les mêmes mesures dans ses états d'Allemagne, où cette épizootie régnoit avec violence.

On a vu, par les feuilles périodiques, comment cette maladie a successivement, & sur-tout depuis 1769, infecté différentes provinces du royaume de France. Nous n'avons rien appris qui pût nous faire croire ou supposer que cette épizootie ait été connue en France avant cette époque. On ne trouve aucune raison de présumer que l'épizootie qui, en 1763, a causé à Rochefort une mortalité considérable, ait été celle dont nous nous occupons; il est même démontré que ce n'étoit pas la même, s'il est vrai, comme les papiers publics l'ont annoncé dans ce temps, que la maladie du bétail faisoit alors périr à Rochefort les moutons comme les bêtes à cornes, & que les bêtes qui en étoient atteintes, tomboient & mouroient subitement, sans aucun symptôme antérieur.

D'ailleurs on n'a pas vu que cette épizootie de Rochefort ait eu des suites : il en a été de même de la mortalité du gros bétail, qu'on a essuyée en Brie dans l'Isle de France

en 1764. Elle n'a pas eu de suite, ni d'extension, & cette circonstance seule, par rapport aux deux maladies de Rochefort & de la Brie, suffiroit pour démontrer qu'elles étoient d'une nature tout-à-fait différente de la maladie qui fait l'objet des questions proposées, indépendamment des autres circonstances rapportées ci-dessus à l'égard de l'épizootie de Rochefort, & sans considérer encore que, par rapport à celle de la Brie, il doit, suivant les feuilles publiques, avoir été prouvé juridiquement, à la poursuite du lieutenant-criminel de Paris, que les bestiaux du canton de la Brie avoient été empoisonnés.

Le caractère pestilentiel de la maladie dont il s'agit ici, principalement son extension, sa perpétuité inévitable lorsqu'on ne l'extirpe pas, ont été reconnues en France après quelques années d'expérience. En conséquence il est émané un arrêt du conseil du 31 janvier 1771, renouvellé par arrêt du conseil d'état du 18 décembre 1774, dans lequel il a été ordonné de tuer & d'enfouir les premières bêtes infectées, jusqu'à la concurrence d'un certain nombre déterminé, à l'égard de chaque endroit où la maladie contagieuse régnante se manifesteroit. Des expériences réitérées, toujours également fâcheuses & relatives au principe contagieux de cette épizootie, ayant suffisamment constaté son caractère pestilentiel, l'on reconnut en France l'insuffisance des premiers moyens d'extirpation prescrits en 1771 & 1774, & l'on en ordonna d'efficaces, savoir, l'assommement des animaux attaqués & de ceux qui avoient communiqué avec eux, le recouvrement des fosses, la désinfection des granges & écuries, la destruction des harnois, des instrumens & cuirs susceptibles d'infection, on mit aussi en vigueur les moyens qui ont pour objet d'empêcher toute communication entre les bestiaux des pays soupçonnés de contagion.

Cette police, extirpative à la fois & préservative de l'extension du mal, fut prescrite, établie & maintenue en France en 1776 : elle le fut spécialement, par rapport à la Flandre

& à l'Artois, par arrêt du conſeil d'état du 27 juin 1776, publié & affiché à Lille au mois de juillet ſuivant.

La même police fut établie dans les Pays-Bas-Autrichiens dès le mois de mai 1769. Le gouvernement informé des progrès du mal dans les pays voiſins, & particulièrement dans la Flandre & le Brabant-Hollandois, avoit déja prévu & reconnu comme certain que, malgré la défenſe de l'introduction du bétail étranger, des foins, des cuirs, des laines, &c. malgré les cordons de troupes & de gardes, cette peſte, ſuivant ſon cours naturel, ſe communiquoit inévitablement & promptement à ces provinces.

L'événement prouva que ce gouvernement avoit bien prévu les choſes : la peſte du gros bétail s'annonça à la fois dès le mois de novembre 1769, dans pluſieurs endroits de la Flandre-Autrichienne ; elle y fut extirpée ; depuis ce temps elle s'y eſt reproduite annuellement, par le voiſinage de la Hollande & par celui de la Flandre-Françoiſe. Chaque fois qu'elle s'y eſt ainſi propagée par des cauſes venues du dehors, ſon extenſion a été arrêtée, & les nouveaux germes de la contagion ont été extirpés radicalement.

L'on peut avancer que les effets de la peſte du gros bétail dans la Grande-Bretagne & dans les Pays-Bas-Autrichiens, où l'on a pratiqué cette police d'extirpation, furent à ceux de cette même peſte, livrée à elle-même, comme euſſent été les effets de la peſte des hommes dans un état maritime où, pour s'en garantir, on auroit aſſujetti les vaiſſeaux à la quarantaine & fait couler à fond les bâtimens reconnus peſtiférés, reſpectivement à ceux de la même maladie dans un autre cas où, dans la même circonſtance, on auroit exercé l'hoſpitalité envers les équipages des bâtimens infectés.

Sept années d'expérience ont conſtamment offert dans les Pays-Bas-Autrichiens des faits prévus & néceſſaires, d'après la nature de la maladie décrite dans ce mémoire.

Les frontières y ont dû ſouffrir & y ont ſouffert cent fois plus que l'intérieur : les reproductions de la maladie y ont

dû être & y ont été en effet très-fréquentes. Dans l'intérieur, elles ont dû être rares & elles l'ont été, ainsi que dans la partie des frontières couvertes de bruyères (vers le Brabant-Hollandois); tandis que dans les parties de la Flandre-Autrichienne qui bordent la Flandre-Françoise & qui abondent en bons pâturages & en bétail, on les y a souvent observées.

Dans ces derniers cantons, la perte du gros bétail & les frais d'extirpation ont été prodigieux avant 1776, temps où elle fut adoptée & pratiquée en France.

Dès l'instant que l'extirpation fut pratiquée en France, la cause des reproductions perpétuelles sur les frontières de la Flandre-Autrichienne a cessé d'agir, & les frais de la manutention de la police préservative & d'extirpation y ont diminué tout à coup dans la proportion d'un à cent.

Nous avons prouvé qu'aucune épizootie connue en France avant 1769, n'y a eu les suites d'extension, de reproduction & de perpétuité de l'épizootie qui a successivement, de 1769 à 1776, infecté la Flandre-Autrichienne, la Flandre-Françoise, l'Ardresis, le Calaisis, le Boulonnois & l'Artois. Nous pouvons en conclure que cette maladie diffère essentiellement par son caractère pestilentiel de toute autre maladie du gros bétail antérieurement connue, & qu'elle en diffère autant que la peste des hommes diffère de toute autre maladie épidémique : on peut encore ajouter, d'après l'ensemble des faits exposés dans ce mémoire, que l'épizootie qui en fait l'objet, est cette même peste qui depuis 1761 & 1762 a exercé annuellement ses ravages dans les Provinces-Unies, & qui les y exerce encore aujourd'hui sur le bétail renaissant; que c'est la même encore qui a été extirpée dans la Grande-Bretagne en 1770; la même qui depuis 1769 jusqu'à ce jour a été annuellement communiquée, extirpée, reproduite du dehors & déracinée dans les Pays-Bas-Autrichiens; la même qui depuis 1761 & 1762 a infecté & a continué d'infecter jusqu'à aujourd'hui l'orient & le nord de l'Europe; que c'est une maladie inconnue à l'Europe avant

1758 & 1759, & dont le germe existoit dans quelques pays que d'immenses deserts séparent tellement de l'Europe habitée, que sa communication devoit être presque impossible avant que les progrès du commerce & de l'industrie eussent frayé, à travers ces deserts, des routes & des communications plus faciles.

La situation de la Grande-Tartarie à l'égard de l'Europe; le prodigieux accroissement du commerce dans les deserts de la Russie; l'existence de la peste du gros bétail dans la Tartarie, avant qu'elle fût connue en Europe; les premiers progrès de cette maladie apperçus au nord-est de l'Europe vers l'an 1759; ses progrès successifs dans la Russie, la Pologne, la Prusse, la Poméranie, le Holstein, le Mecklembourg, le Danemarck, la Saxe, la Westphalie, la Hollande, la France, les Pays-Bas; toutes ces circonstances réunies semblent indiquer que c'est de la Grande-Tartarie que cette maladie nous est venue: & enfin ces circonstances combinées avec les caractères & les effets reconnus de cette maladie, semblent démontrer qu'elle s'est communiquée de proche en proche, de la même manière que se communique la peste parmi les hommes, par le contact des bêtes infectées avec les bêtes saines; par celui des corps susceptibles d'en contracter le germe; ou par l'air, lorsque les exhalaisons des bêtes infectées, emportées par ce fluide, ont été aspirées par quelques bêtes à cornes.

SECTION III.

Y a-t-il des faits constatés qui prouvent que l'air ait contribué à la propagation de la maladie?

NOUS pourrions citer cent exemples d'étables appartenantes à un même propriétaire, couvertes d'un même toît, séparées seulement par des murs ou des cloisons de la hauteur de six, huit & douze pieds, qui laissoient par le haut une communication d'air entr'elles, où il n'est jamais arrivé que lorsque la maladie s'étoit manifestée dans une des étables, elle ne se soit également manifestée dans les autres, & où aucune

aucune des bêtes qui les habitoient, n'ait pas été atteinte de la contagion [f]; & cela, quoique les bêtes de ces étables demeuraſſent toutes renfermées, quoique chacune y fût attachée ſans pouvoir en toucher une autre, quoiqu'on chargeât différens domeſtiques du ſoin de chaque étable, quoique pour ſoigner les étables ſaines encore, on en prît de nouveaux, quoiqu'on les obligeât tous à ne ſe vêtir que de toiles & à changer de chauſſure à l'entrée & à la ſortie de ces étables.

D'après ces exemples, on ne ſauroit douter qu'en pareil cas ce ne ſoit par l'air que la maladie ſe communique néceſſairement & inévitablement, & que ce ne ſoit par l'aſpiration des exhalaiſons infectées que chaque bête la contracte.

Nous avons vu très-ſouvent encore la maladie ſuivre la direction du vent; de ſorte qu'il étoit facile de prédire l'infection prochaine d'une étable ſaine placée ſous le vent à cent ou deux cents pas d'une étable infectée. L'événement a plus d'une fois juſtifié ces prédictions, qui étoient appuyées ſur l'expérience, ainſi que ſur la connoiſſance de la nature de la maladie.

Pendant une année d'expérience, là même où l'on s'occupoit avec le plus de ſoin de la police préſervative & d'extirpation, nous n'avons guère vu d'exemple d'une étable ſaine ſituée, comme on vient de le dire, qui ait été préſervée de la contagion, lorſque durant l'infection de l'étable atteinte il faiſoit beaucoup de vent.

Pendant les années ſuivantes, nous avons obſervé que durant l'opération de la déſinfection des étables, & en entretenant un feu lent & continuel de bois verd, de paille ou de foin humide, placé ſous le vent à l'égard de l'étable infectée, & en y jettant de temps à autre de la poix, du

[f] Il faut toujours excepter de la règle générale les bêtes une fois guéries de la maladie : car, comme on l'a dit, cette maladie ne ſe contracte pas plus deux fois par la même bête, qu'un homme ne contracte deux fois la petite-vérole.

foufre ou de vieux cuirs, les étables fituées fous le vent à une petite diftance de l'étable infectée, étoient très-fouvent préfervées de la contagion.

Nous avons encore obfervé que dans les lieux où l'on s'occupe de la prompte deftruction du venin contagieux, à mefure qu'il fe manifefte, les étables fituées à fix cents pas, à un demi-quart de lieue de celle qui eft infectée, font fouvent également préfervées de la contagion, & qu'elles ne font pas plus en danger que les étables fituées à une lieue de là.

Lorfque cette maladie gagnoit des prairies couvertes de gros bétail, elle s'étendoit avec une extrême rapidité, quoique les bêtes fuffent féparées les unes des autres & attachées par des licols à des piquets fichés en terre; quoique les gens qui foignoient le bétail d'une prairie n'euffent aucune communication avec celui des prairies voifines, féparées des premières par des haies & par des foffés.

Nous avons vérifié ce fait dans un village. On avoit raffemblé fur le cimetière le gros bétail de toutes les étables, à l'exception de celui d'une étable qui étoit fituée fort à l'écart & où il étoit refté onze bêtes. Le nombre des bêtes raffemblées étoit de deux cents treize, parmi lefquelles on n'en avoit reconnu que trois ou quatre d'infectées. Pendant une heure qu'elles y furent, toutes contractèrent l'infection, qui fe manifefta dans le terme de quatre femaines; & il n'y eut de préfervées dans tout le village que les onze bêtes qui étoient reftées dans leur étable [g].

[g] Ce fait eft arrivé en Hainaut, au village de Tumaide, en août 1773: le propriétaire des onze bêtes non envoyées fur le cimetière & préfervées, fe nomme Charles Stammane; le fait a été vérifié fur les lieux par l'auteur de ce mémoire, en octobre 1773. Ce village contenoit cinquante-huit étables: les deux cents treize bêtes qu'un zèle pieux, mais peu éclairé dans cette circonftance, avoit fait envoyer fur le cimetière, compofoient le gros bétail de cinquante-fept d'entre ces étables; la cinquante-huitième, celle de Charles Stammane, comprenoit les onze bêtes préfervées, qui, avec les deux cents treize infectées en août, formoient la totalité de la maffe du bétail de Tumaide, compofé de deux cents vingt-quatre bêtes faines en juillet 1773.

De ces faits & obſervations nous croyons pouvoir conclure que l'air enlève les exhalaiſons des bêtes infectées de la maladie dont il s'agit ici, ainſi que celles qui proviennent de leurs excrétions.

Que ces exhalaiſons ainſi enlevées, ſont emportées par le courant de l'air.

Qu'elles s'y diſſolvent bientôt & perdent après cela toute leur malignité.

Qu'elles conſervent cette malignité juſqu'à leur parfaite diſſolution.

Que cette diſſolution s'opère plus ou moins vîte, proportionnellement à l'action de l'air, à la maſſe des exhalaiſons & à l'étendue du foyer d'où elles émanent.

Que les exhalaiſons qui proviennent d'une ſeule étable infectée, celle même où dès la manifeſtation de la maladie on s'occupe de l'extirpation du germe contagieux, peuvent être tranſportées par le courant de l'air & conſerver toute leur malignité juſqu'à une diſtance de deux à trois cents pas de l'étable infectée ; qu'au-delà elles perdent toute leur force, dès que par l'effet de l'aſſommement des bêtes & de l'enfouiſſement des fumiers infectés, ces premières exhalaiſons peſtilentielles ne reçoivent pas d'accroiſſement.

Que ſi, en-deçà de la diſtance de deux à trois cents pas de l'étable infectée, ces exhalaiſons ſont, avant leur diſſolution, portées dans une étable ſaine ou ſur une prairie couverte de gros bétail, la maladie s'y déclarera.

Qu'il ſemble que dans les lieux où l'on s'occupe de l'extirpation, on peut prévenir cette communication opérée par le véhicule de l'air, au moyen des feux dont on a parlé ci-deſſus.

Que ſi les obſervations contenues dans ce mémoire & les conſéquences que nous en avons tirées, ſont juſtes, il doit en réſulter que ſi l'on abandonnoit cette maladie à ſon cours naturel, dans un canton où il y auroit beaucoup de bétail

rassemblé, l'air * contribueroit essentiellement & infailliblement à la propagation de cette peste; de manière que quoique chaque bête demeurât attachée séparément de toute autre, & que l'on interrompît encore toute communication des hommes du canton infecté avec ceux des cantons sains, la maladie ne s'en propageroit pas moins dans de tels endroits par des miasmes dont l'air seroit le véhicule.

SECTION IV.

Quels sont les moyens curatifs qui auroient le plus de succès?

ON a inséré dans les gazettes de Liège, vers la fin de 1776, un remède curatif de l'épizootie régnante : on l'a annoncé comme merveilleux; on a cité des exemples, que l'on assure être vrais, de nombre de bêtes guéries dans tel village, de deux tiers de guéries dans telle étable, de trois quarts de guéries dans telle autre où l'on avoit administré ce spécifique.

Dans le temps où l'on annonçoit ce remède dans les feuilles publiques, la maladie se manifesta à Andrimont, village du territoire de Liège, situé au nord de la ville de Verviers, à une lieue à l'ouest de la ville de Limbourg. On s'empressa d'y pratiquer le remède annoncé : du premier janvier au 20 février, la maladie gagna neuf étables à Andrimont; ces neuf étables contenoient ensemble quatre-vingt-cinq bêtes. Dans le moment où nous écrivons (en mars 1777), nous apprenons, & nous avons en main la preuve du fait, que de ces quatre-vingt-cinq bêtes, il en est mort quatre-vingt-

* Les physiciens ne sont pas encore parvenus à déterminer au juste le chemin que les exhalaisons utiles ou pernicieuses peuvent faire dans l'air dans un temps donné : mais ce qu'il y a de certain, c'est que lorsque l'on va de Toulon à Antibes, pendant la floraison des orangers, par un vent du sud-est, on est d'abord, à la sortie de cette première ville, agréablement affecté du parfum qu'exhalent ces fleurs, quoique les orangers les plus voisins ne se trouvent qu'à Ceuro, petite ville distante de Toulon de quatre lieues de Provence, qui en font au moins cinq des nôtres.

trois ; une vache ſeulement & un veau ont échappé à la maladie [h].

Les gazettes, les journaux, les mémoires de différens obſervateurs, & notre propre expérience, atteſtent que ce qui vient d'arriver à Andrimont eſt arrivé par-tout. La maladie ſe manifeſte & s'étend dans un village ; un tiers ou la moitié des bêtes atteintes réchappe ; on leur avoit adminiſtré un remède quelconque ; l'on conclut de là que c'eſt au remède qu'on doit leur guériſon ; le diſtributeur du remède & le peuple, d'après lui, attribuent uniquement la perte des autres à ce que ce même remède ne leur a pas été donné dans le moment convenable : le mois ſuivant, ou dans le même temps, la maladie s'étend dans le village voiſin, on adminiſtre le même remède, & à peine conſerve-t-on la vingtième, la cinquantième bête.

C'eſt ce qu'on doit avoir vu conſtamment par-tout en Danemarck, en Pruſſe, en Weſtphalie, en Hollande, en France & dans les Pay-Bas-Autrichiens.

Par-tout on a propoſé des prix conſidérables pour la découverte d'un remède efficace. Celui qui le poſſéderoit feroit en peu de temps une fortune immenſe en Hollande ; il s'en retourneroit dans ſa patrie comblé de préſens, d'honneurs, raſſaſié d'or ſi l'on peut l'être ; on l'y attend depuis quinze ans ; il ne ſe préſente point ; il ſemble qu'on doit en conclure que le poſſeſſeur du remède n'exiſte pas.

Il paroît que le médecin prudent qui voudroit parvenir, par l'expérience, à la découverte d'un remède curatif de cette maladie, devroit opérer toujours en même temps des deux manières ſuivantes, à l'égard de deux différens troupeaux de bêtes atteintes.

1°. Adminiſtrer au bétail de l'un des troupeaux infectés le remède quelconque de l'eſſai duquel il s'occuperoit.

---

[h] Ce fait ſe trouve confirmé par la gazette allemande d'Aix-la-Chapelle, du 22 février 1777.

2°. N'adminiſtrer à l'autre troupeau aucun remède quelconque.

Comparer au bout de ſix mois, au bout d'une année d'expériences multipliées, le réſultat de l'un & de l'autre procédé : conclure que probablement le remède adminiſtré a été d'une efficacité quelconque, ſi, du nombre des bêtes à qui le remède a été adminiſtré pendant l'année, il en eſt guéri une ſur cent de plus qu'il n'en eſt proportionnellement réchappé du nombre de celles dont la guériſon aura été confiée aux ſeuls efforts de la nature : conclure que ſon remède eſt vraiſemblablement pernicieux & deſtructif, ſi, entre les bêtes abandonnées, il en eſt réchappé proportionnellement un plus grand nombre qu'il n'y en a eu de conſervées entre celles à qui le remède a été adminiſtré.

On a fait en 1770 des expériences de ce genre dans un canton de la Flandre-Autrichienne, où la police extirpative ne ſe trouvoit pas encore ſolidement établie comme elle l'y a été depuis.

Ce canton, ſitué près de la ville de Bruges, contenoit vingt-cinq mille ſix cents quatre-vingt-treize bêtes, lorſque, le 7 octobre 1770, la maladie s'y manifeſta & s'y étendit rapidement; on offrit aux propriétaires de ce bétail des remèdes & des experts aux dépens de la province; les propriétaires, convaincus par l'expérience du mauvais effet des remèdes connus juſqu'alors, refusèrent d'accepter ces offres, à moins qu'on n'y ajoutât la promeſſe de l'indemnité des bêtes qui viendroient à mourir pendant la cure. La propoſition fut rejetée & les propriétaires perſiſtèrent à refuſer les remèdes : du 7 octobre au 31 décembre, il y eut dans ce canton dix mille neuf cents quarante-trois bêtes infectées, & de ce nombre il en guérit à peu près la moitié.

Les députés des états de Flandre voulurent vérifier ſi c'étoit au refus des remèdes propoſés qu'on pouvoit attribuer la conſervation d'une partie de ce béail. A cet effet

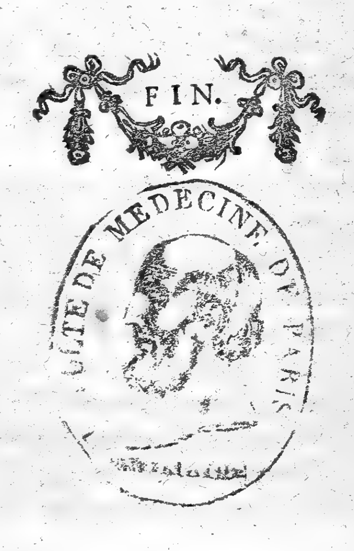
ils consentirent, en faveur des propriétaires de seize étables infectées, à la proposition de les indemniser du bétail qui mourroit pendant la cure. Il fut procédé à la fois à cette cure par trois experts; ces seize étables contenoient ensemble cent cinquante-quatre bêtes; l'opération commença le 24 décembre 1770, & finit le 20 janvier 1771; quatre-vingt-trois bêtes, du nombre de cent cinquante-quatre, moururent, soixante-onze réchappèrent; trois autres étables qui contenoient cinquante-trois bêtes avoient été désignées en même temps (vers la fin de décembre 1770), à l'effet de vérifier par comparaison le bon ou le mauvais succès des remèdes administrés au bétail des seize premières étables. Dans cette vue la guérison de ces cinquante-trois bêtes fut abandonnée à la nature; on ne leur administra aucun remède quelconque, & le 20 janvier 1771, il se trouva que de ces cinquante-trois bêtes abandonnées il en était mort vingt-une, & que les trente-deux autres étoient guéries.

L'on en conclut que vraisemblablement l'on auroit conservé quatre-vingt-treize bêtes ou les trois cinquièmes du nombre des cent cinquante-quatre, si on ne leur eût pas administré les remèdes essayés; que par conséquent l'effet du remède essayé sembloit avoir été de faire périr vingt-une bêtes sur cent cinquante quatre, vu que du troupeau des cent cinquante-quatre, on n'en avoit conservé que soixante-quatorze.

Que les effets de ces remèdes, comparés avec ceux de la nature abandonnée à elle-même, étoient jusqu'ici démontrés désavantageux dans la proportion de quatorze pour cent; ou bien, ce qui revenoit au même, que les efforts de la nature avoient vraisemblablement un avantage de quatorze par cent sur les remèdes essayés.

Il est aisé de conclure de ces faits, que le meilleur d'entre les moyens curatifs de cette maladie, connus jusqu'à ce jour, est celui de n'administrer aux bêtes atteintes ni le bain, ni aucun spécifique quelconque; de ne leur présenter

que le choix de leurs différentes nourritures ordinaires, au moment où elles paroiſſent diſpoſées à en prendre quelqu'une, diſpoſition qui annonce la guériſon, & après laquelle les remèdes ſont ſuperflus; en un mot, d'abandonner à la nature & à ſes ſeuls efforts la guériſon des bêtes atteintes, à moins cependant que l'on n'eût trouvé & employé un remède quelconque avec un tel ſuccès, que de la maſſe du bétail infecté à qui ce remède auroit été adminiſtré pendant une année ou pendant ſix mois, en différens cantons, il en ſeroit rechappé plus de ſoixante, ou du moins plus de cinquante ſur cent; auquel remède il ſemble cependant qu'il ſeroit dangereux encore d'avoir confiance avant que par le moyen de l'opération propoſée, on eût vérifié & démontré que ce remède, avantageux en apparence, ne ſeroit pas en effet deſtructeur, c'eſt-à-dire avant qu'on eût conſtaté qu'il guériroit un plus grand nombre d'entre les bêtes à qui il auroit été adminiſtré, qu'il n'en guériroit de celles dont on auroit laiſſé la guériſon aux ſeuls efforts de la nature.



PRIVILÈGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Nos bien-amés LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE de notre bonne Ville de Paris, Nous ont fait exposer qu'ils auroient besoin de nos Lettres de Privilège pour l'impression de leurs Ouvrages. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter les Exposans, Nous leur avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer, par tel Imprimeur qu'ils voudront choisir, *toutes les Recherches & Observations journalières, ou Relations annuelles de tout ce qui aura été fait dans les Assemblées de ladite Société Royale de Médecine, les Ouvrages, Mémoires ou Traités de chacun des Particuliers qui la composent, & généralement tout ce que ladite Société voudra faire paroître*, après avoir fait examiner lesdits Ouvrages, & jugé qu'ils seront dignes de l'impression, en tels volume, forme, marge, caractère, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon leur semblera, & de les faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de vingt années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes, sans toutefois qu'à l'occasion des Ouvrages ci-dessus spécifiés, il en puisse être imprimés d'autres qui ne soient pas de ladite Société. Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles

ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangère dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi à tous Libraires & Imprimeurs, d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre & débiter leſdits Ouvrages, en tout ou en partie, & d'en faire aucunes traductions ou extraits, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit deſdits Expoſans, ou de ceux qui auront droit d'eux, à peine de confiſcation deſdits exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers auxdits Expoſans ou à celui qui aura droit d'eux, & de tous dépens, dommages & intérêts, à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion deſdits Ouvrages ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie; qu'avant de les expoſer en vente, les manuſcrits ou imprimés qui auront ſervi de copie à l'impreſſion deſdits Ouvrages, ſeront remis ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le ſieur HUE DE MIROMENIL; qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le ſieur DE MAUPEOU, & un dans celle du ſieur HUE DE MIROMENIL; le tout à peine de nullité des Préſentes, du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir leſdits Expoſans & leurs ayant-cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie

des Préſentes qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin deſdits Ouvrages, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : car tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris, le vingt-deuxième jour de Septembre, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-dix-neuf, & de notre Règne le ſixième. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1858, *folio* 143, *conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilège, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires preſcrits par l'article CVIII du Réglement de 1723. A Paris, ce 30 Septembre 1779.*

Signé A. M. LOTTIN l'aîné, *Syndic.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE PH.-D. PIERRES, Imprimeur ordinaire du Roi & de la Société Royale de Médecine.

AVIS AU RELIEUR.

Les planches Iere & IIe doivent être placées dans l'*Histoire*, entre les pages 262 & 263.

La planche IIIe doit être placée dans les *Mémoires*, page 586.